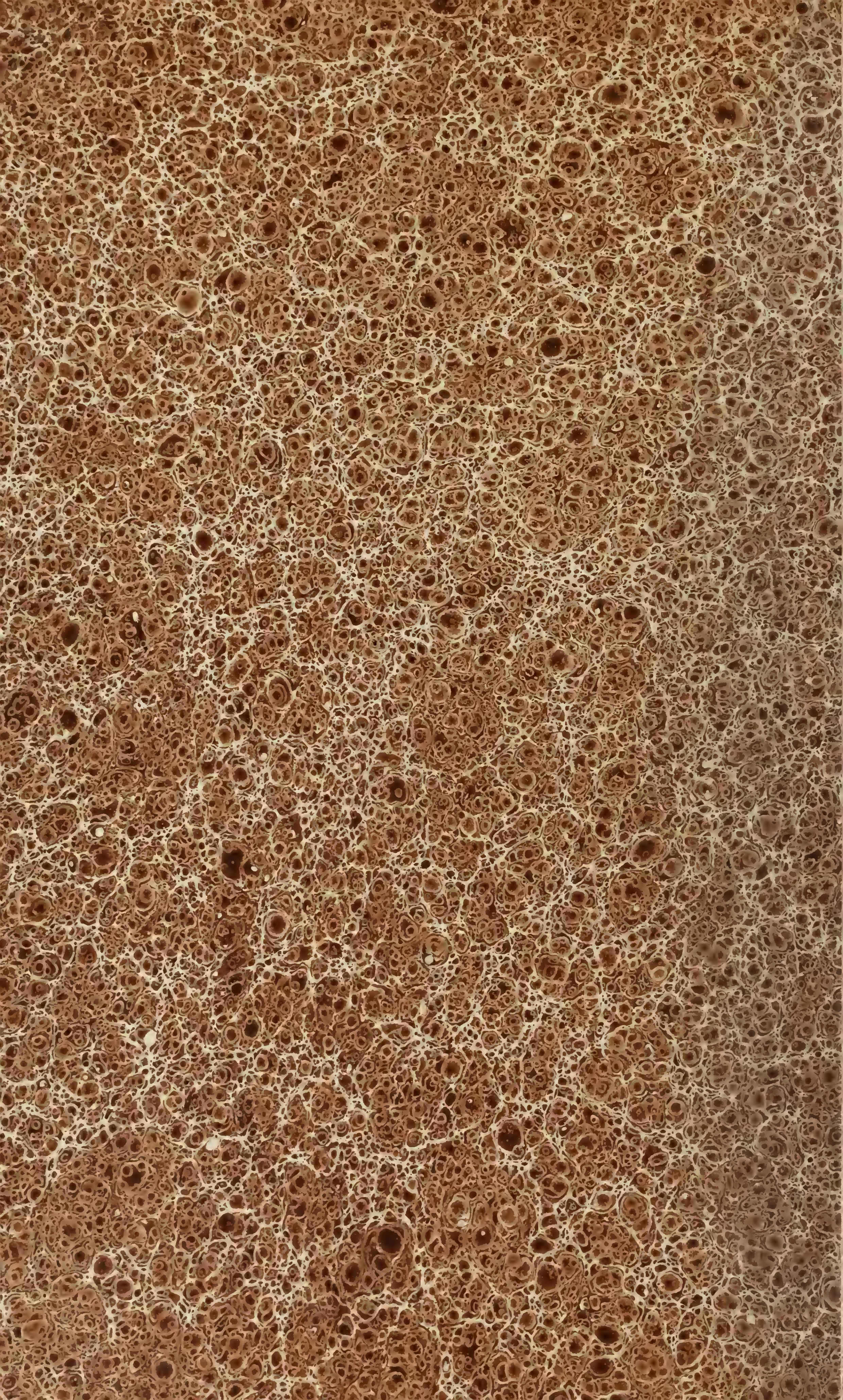
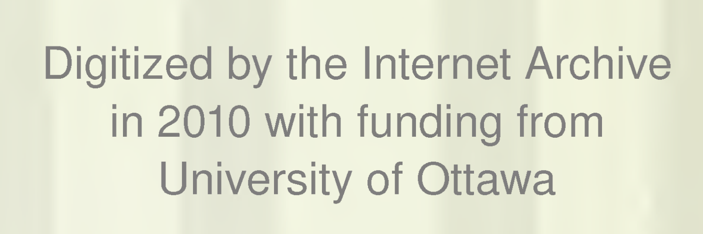








L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE,

RECUEIL RELIGIEUX,

PHILOSOPHIQUE, SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE.

L'UNIVERSITÉ
CATHOLIQUE,

RECUEIL RELIGIEUX,
PHILOSOPHIQUE, SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE,

Rédigé par :

MM. Aug. BONNETTY, de la Société asiatique de Paris, l'un des directeurs de l'Université. — Eug. BORÉ, de la Société asiatique de Paris, voyageur en Perse. — Léon BORÉ, professeur de philosophie au collége d'Angers. — Edm. de CAZALÈS. — Alex. COMBEGUILLES. — Em. de CONDÉ. — COR, de la Société asiatique de Paris, interprète des langues orientales à Constantinople. — Ch. de COUX, professeur d'économie politique à l'Université catholique de Louvain. — J.-F. DANIELO. — Léon DESDOUITS, professeur de physique au Collége Stanislas. — Ph. DOUHAIRE. — Ed. DUMONT, professeur d'histoire au Collége Saint-Louis. — Am. DUQUESNEL. — L'abbé FOISSET. — Théoph. FOISSET, juge au tribunal de Beaune. — Jules de FRANCHEVILLE. — L'abbé de GENOUDE. — L'abbé GERBET, vicaire-général du diocèse de Meaux, un des directeurs de l'Université. — Eug. de la GOURNERIE. — Alex. GUIRAUD, de l'Académie française. — M. JOURDAIN. — F. LALLIER. — Paul LAMACHE. — Melch. de L'HERMITE, professeur de mathématiques au collége de Juilly. — H. MARGERIN. — Comte de MONTALEMBERT, pair de France. — MOREAU. — Hip. MORVONNAIS. — Ern. de MOY, professeur de droit à l'Université de Munich. — Joseph d'ORTIGUE. — A.-F. OZANAM. — A. RIO. — Cypr. ROBERT. — Alex. de SAINT-CHÉRON. — L'abbé de SALINIS, directeur du Collége de Juilly, un des directeurs de l'Université. — L'abbé de SCORBIAC, directeur du Collége de Juilly, un des directeurs de l'Université. — M. STEINMETZ, de Bruges. — Raym. THOMASSY. — Vicomte Alb. de VILLENEUVE.

TOME HUITIÈME.

Paris,

AU BUREAU DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE,

RUE SAINT-GUILLAUME, N° 24. (FAUB. S.-G.)

M DCCC XXXIX.

ERRATA DU HUITIÈME VOLUME.

N° 43,	page 65,	2e col.,	ligne 22.	S. *Nestor*	*lisez* S. Neot
»	68,	»	20.	beauté *du* service	beauté consacrée au
47,	330,	1re col.,	47.	*vers* le bien et *vers* le mal	sur le bien et sur le mal
»	331,	»	51.	*des sujets*	du sujet
»	333,	»	13.	*cruauté*	crainte
»	334,	»	26.	*altérations*	alternations
»	335,	»	48.	matériel	immatériel
»	359,	»	8.	. Chez	, chez
»	»	»	13.	, chez	. Chez
»	»	»	20.	. Il	, il

TABLE DES ARTICLES DU HUITIÈME VOLUME.

(Voir la *Table des matières* à la fin du volume.)

43e livraison. — Juillet.

Cours d'Histoire de France (treizième leçon); par *M. Dumont*. 7

Cours d'Histoire sur l'origine, l'accroissement et l'influence des Ordres monastiques (deuxième leçon); par *M. Émile Chavin*. 15

Cours de Droit criminel (septième leçon); par *M. Albert du Boys*. 26

REVUE. — Jésus-Christ et sa doctrine, histoire de la naissance de l'Église, de son organisation et de ses progrès pendant le premier siècle, par *F. Salvador*; par *M. A. Combeguille*. 35

Philosophie Catholique de l'Histoire, ou l'Histoire expliquée, introduction renfermant l'histoire de la création universelle, par *le baron Alexandre Guiraud*, de l'Académie française; par *un Professeur de Théologie*. 55

Les Mœurs catholiques, ou les âges de foi. Archéologie, littérature et philosophie catholique (deuxième article, suite et fin); par *M. Digbi*. 64

Les Pélerinages en Suisse, par *Louis Veuillot*; par *M. Édouard Dumont*. . . . 78

La Chronique de Rains, publiée sur le manuscrit unique de la bibliothèque du Roi; par *Louis Paris*, archiviste de la ville de Reims, membre de la Société des Antiquaires; par *M. Raymond Thomassy*. 80

Bulletins bibliographiques. — Grammaire grecque, accompagnée d'exercices et de questionnaires; par *Henry Congnet*, chanoine de Soissons. — Le pieux Helléniste sanctifiant la journée par la prière; par *le même*. — Grammaire grecque, ou Exposition analytique, etc., avec syntaxe; par *l'abbé Quod* 84

44e livraison. — Août.

Cours de Psychologie chrétienne (quatrième leçon); par *M. J. Steinmetz*. . . . 85

Cours sur l'Histoire de la Poésie Chrétienne.— Cycle des apocryphes (huitième leçon); par *M. Douhaire*. 92

Cours sur l'Architecture des Églises de Russie (deuxième leçon); par *M. Cyprien Robert*. 104

REVUE. — OEuvres philosophiques de M. le président Riambourg, publiées par *MM. Th. Foisset* et *l'abbé Foisset*, ancien supérieur de Séminaire; par *M. E. Wilson*. 112

Psychologie expérimentale; par *L.-E. Bautain*, chanoine honoraire de Strasbourg, professeur de philosophie et doyen de la Faculté des Lettres, etc., etc.; par *M. l'abbé A. G*....... 127

Utilité des Légendes populaires. — Les Vies des Saints de la Bretagne-Armorique d'Albert-le-Grand et de dom Lobineau; *M. Jules de Francheville*. 140

Éditions de Société de l'Histoire de France. — De la Conquête de Constantinople, par *Jeoffroi de Villehardouin* et *Henri de Valenciennes*; par *M. Raymond Thomassy*. 147

Institutions charitables et Législation; par *M. R. de Belleval*. 150

Distribution des Prix du Collége de Juilly. 155

Bulletins bibliographiques. — Histoire et Ouvrages de Hugues Métel. — Nouvelle Grammaire française simplifiée; par *M. Queyras*. — Dante et la Philosophie catholique au treizième siècle, par *M. Ozanam*. — La Bible. — Les Pères de l'Église. — La Raison du Christianisme. — Archives curieuses de l'Histoire de France; par *P. Danjou*. — Annali delle scienze religiose; par *l'abbé Ant. de Luca*.—Collection des Conciles; par *M. L. de Malastrie*. — Bonté et Grandeur de Dieu; par *Mlle de Flaugergues*. 158

45e livraison. — Septembre.

Cours d'Économie sociale (quatorzième leçon); par *M. de Coux*. 165

Cours d'Histoire de France (quatorzième leçon); par *M. Dumont*. 171

Cours d'Histoire sur l'origine, l'accroissement et l'influence des ordres monastiques (troisième leçon); par *M. Émile Chavin*. 182

REVUE. — De la Cosmogonie de Moïse, à propos de quelques ouvrages nouveaux sur la philosophie de l'histoire, les sciences naturelles et la linguistique (premier article); par *M. Jacomy-Regnier*. 192

Cranmer, archevêque de Cantorbéry, primat d'Angleterre (premier article); par *M. Maury*. 205

Études historiques sur l'église de Viviers et sur quelques particularités remarquables de sa constitution au moyen âge; par *M. Albert Du Boys*. 211

Histoire véritable des doctrines et des actes de la compagnie de Jésus, par *J.-B.*

Leclère d'Aubigny; par *M. Édouard Dumont*. 220
Histoire et Tableau de l'Univers, par *J.-F. Danielo*; par *M. Eugène de la Gournerie*. 224
Du Travail intellectuel en France, depuis 1837, par *M. Amédée Duquesnel*; par *M. H. Morvonnais*. 229
Archéologie. — Promenade en Bretagne. — Vitré. — Le Château des Rochers. — Madame de Sévigné; par *M. E. de Condé*. 232
Le Comte de Varfeuil, ou les Combats de la Foi dans l'Adversité, par *M. d'Exauvillez*; par *M. D*. 236
Bulletins bibliographiques. — Les petits Poëtes grecs, Orphée, Hésiode, Pindare, Théocrite, Synésius; par *M. Falconnet*. — Tableau de la dégénération de la France; par *M. Madrolle*. — Tractatus de Justitiâ et Jure, auctore Carrière. — Introduction historique et critique aux livres de l'Ancien et du Nouveau Testament; par *l'abbé Glaire*. — Les premières Notions sur les Sciences et les Arts; par *Aug. Seguin*. 241

46e *livraison. — Octobre.*

Situation de Rome; par *l'abbé Gerbet*. . 245
Cours d'Astronomie (douzième leçon). — Des Comètes; par *M. Desdouits*. . . 248
Cours sur l'Histoire de la Poésie chrétienne. — Cycle des apocryphes (neuvième leçon); par *M. Douhaire*. . . 262
REVUE. — Innocent III et ses contemporains (deuxième article); par *C.-F. Audley*. 271
Abbaye de Cluny, avec Pièces justificatives, contenant de nombreux fragmens de la correspondance de Pierre-le-Vénérable et de saint Bernard, par *M. P. Lorain*, doyen de la Faculté de Droit de Dijon; par *M. Ch. de Riancey*. . . 291
Vie de saint Hugues, évêque de Grenoble, par *Albert Du Boys*; par *M. Ludovic Guyot*. 300
La Thébaïde des Grèves, Reflets de Bretagne, par *M. A. Morvonnais*; par *M. Amédée Duquesnel*. 306
Saint Aignan, évêque d'Orléans en 391; par *Madame la comtesse O.-M. de Lernay*. 309
Rapport à M. le ministre de l'Intérieur sur les prisons, maisons de force, maisons de correction et bagnes de l'Italie, par *M. Cerfbeer*; par *M. R. B*. . . . 316
Bulletins bibliographiques. — La religion; periodico, filosofico, historico y literario de Barcelone. — Programme des Cours qui seront donnés pendant le sémestre d'hiver de l'année académique 1839-1840 à l'Université Catholique de Louvain. — Essai sur le Panthéisme dans les Sociétés modernes; par *M. H. Maret*, prêtre 318

47e *livraison. — Novembre.*

Situation de Rome. — Point de vue (deuxième article); par *M. l'abbé Gerbet*. 325
Cours de Psychologie chrétienne (cinquième leçon); par *M. J. Steinmetz*. 328
Cours de Droit criminel (huitième leçon); par *Albert Du Boys*. 237
Cours sur la Philosophie du Droit (neuvième leçon); par *M. Ernest de Moy*. 354
REVUE. — Cinquième lettre d'un voyageur catholique. — État du catholicisme en Arménie; par *M. L. Boré*. . . . 362
Histoire de saint Louis, roi de France, par *M. le marquis de Villeneuve*; par *M. Danielo*. 374
Le Père André, de la compagnie de Jésus; par *M. L*. 382
Étude sur un grand homme du dix-huitième (deuxième article); par *M. Algar Griveau*. 387
Dante et la Philosophie catholique au treizième siècle, par *A.-F. Ozanam*, docteur en droit, docteur ès-lettres; par *M. P.-L*. 399
Bulletins bibliographiques. — Histoire du Drapeau, des Couleurs et des Insignes de la monarchie française; par *M. Rey*, membre de la Société des Antiquaires de France. 404

48e *livraison. — Décembre.*

Cours d'histoire sur les Ordres monastiques (quatrième leçon); par *M. Chavin*. . 405
Cours d'Astronomie (treizième leçon); par *M. Desdouits*. 414
Cours sur l'architecture des églises de la Russie (troisième leçon); par *M. Cyprien Robert*. 425
REVUE. — Innocent III et ses contemporains (troisième article); par *M. Audley*. 432
Cranmer, archevêque de Cantorbéry (deuxième article); par *M. Maury*. . 447
Notice sur l'abbé Moehler; par *M. Axinger*. 462
Bulletins bibliographiques. — Des mariages mixtes. — La vie de Jésus. — Abrégé de l'histoire d'Angleterre de Lingard. — Le catholique de Spire. — Manuel des principales confréries. — Mes vacances en Italie, etc., etc. 470
Aux abonnés de l'Université. 476

FIN DE LA TABLE DES ARTICLES.

L'UNIVERSITÉ

CATHOLIQUE.

Numéro 43. — Juillet 1839.

Sciences historiques.

COURS D'HISTOIRE DE FRANCE.

Treizième leçon (1).

Dernière chute de l'empire romain ; double action de la providence dans cette révolution politique et sociale. — Olybrius, Glycérius, Népos. — Sidonius évêque de Clermont. — L'Arvernie attaquée par les Visigoths et les Saxons ; un nouveau déprédateur ; brillans exploits et vertus d'Ecdicius ; l'évêque Patiens. — Négociations avec Eurik ; saint Epiphane ; l'Arvernie soumise aux Visigoths. — Romulus-Augustule ; Odoacre.

Nous avons constaté l'existence du paganisme, légalement insaisissable, et dominant intérieurement la société ; paganisme dans le pouvoir, essentiellement despotique, c'est-à-dire, insouciant du bien-être des peuples, et sacrifiant tout à son intérêt propre, à sa suprématie, à son orgueil ; paganisme dans les mœurs publiques et privées, profondément sensuelles et frivoles ; dans les subtilités de la philosophie, superstitieuse et douteuse : toutes dispositions essentiellement contraires aussi à la foi catholique, qui est *esprit et vie*, esprit d'abnégation et d'amour, vie de vérité.

De ces faits intimes devaient suivre trois sortes d'événemens, les uns providentiels et imprévus, les autres naturels et de production : 1° l'invasion, châtiment commencé, suspendu et toujours menaçant ; 2° l'épuisement social et la désorganisation administrative ; 3° les divisions intestines et la guerre civile.

Le pape saint Gélase, justifiant l'abolition des Lupercales contre les païens et les demi-chrétiens, qui attribuaient les malheurs publics à l'abandon des traditions et des dieux de la nation, leur répondit : « Certains hommes, assis dans « leurs maisons, ne sachant ni ce qu'ils « disent, ni ce qu'ils affirment ; pré« tendant juger les autres, quand ils ne « se jugent pas eux-mêmes... ; enseignant « avant d'apprendre, sans examen, sans « étude des causes, sans chercher la rai« son des choses, répandent inconsidé« rément ce qui leur vient à la bouche... « Les Lupercales manquaient-elles lors« que Alaric prit Rome ?... On faisait les « Lupercales lorsque Anthemius arriva, « et il y eut une affreuse contagion...... « Mes prédécesseurs ont réclamé sans « être écoutés. Les Lupercales ont con« tinué, l'empire est aux abois.... Sont« ce les Lupercales supprimées ou plutôt « nos mœurs qui causent tant de vols, « d'homicides, d'adultères, d'iniquités, « l'oppression des pauvres, la perte des « bonnes causes, le succès des mauvai« ses, une perversité inouïe et générale, « et enfin, ce qui surpasse tout, la faus« seté envers Dieu, les sacriléges, les

(1) Voir la 12e leçon dans le n° 40, tom. VI, p. 249.

« pratiques magiques, détestables même « aux païens ? Voilà ce qui fait toutes « nos adversités...... On ne veut pas que « cela vienne par jugement divin, mais « par la rencontre d'une vaine supersti- « tion ; je ne m'en étonne pas, on veut « couvrir ainsi les crimes et les méfaits. « Les hommes prétendent employer l'ac- « tion du ciel et des astres, pour être « induits dans une erreur fatale, dans « une nécessité de pécher, et pour attri- « buer leur perversité au ciel, non à « leur propre cœur (1). » N'est-ce pas là ce qu'avaient déjà dit saint Pierre-Chrysologue, Salvien? ce que répétaient constamment les saints prélats, prêtres et solitaires? savoir : que toutes ces calamités, « guerres, contagions, nielles, « famines, n'étaient pas des *malheurs des* « *temps*, mais des châtimens de Dieu »; qu'il fallait renoncer aux vices, si on voulait de la prospérité (2)? Il me semble voir ici la grotesque figure de Gibbon, fendant sa bouche d'un ricanement sardonique, pour défendre l'*innocente* impudence des Lupercales contre les *préjugés* et l'*absurdité* du saint pontife (3). Bien d'autres, comme Gibbon, satisfaits de prendre leur pâture ici-bas, le nez en terre, et n'estimant réelles que les choses palpables, jusqu'où la superbe perspicacité de leur intelligence peut s'allonger, prétendent aussi ne rien admettre qui dérangeât la tranquillité de leur circulation animale, politique ou littéraire; et pensant enchaîner Dieu par leur scepticisme, ils nient toute intervention de Providence céleste aux affaires humaines, ou du moins ils n'y *consentent* pas. Mais nonobstant, les événemens tombent d'en haut, renversent toutes les prévisions, les probabilités, et se font comprendre de ceux qui regardent à la lumière du *soleil de justice*. Dieu apparemment sait encore aujourd'hui ce qu'il veut, et il n'a pas perdu sa puissance depuis qu'il annonçait à Jérémie les châtimens dont il allait frapper son peuple endurci (4).

(1) S. Gelas., ep. 2, *contra Andromachum*.

(2) S. Petr. Chrys., serm. 16, 20, 21, 43; Euseb. Emes. Homil. 24.

(3) Gibb. 56.

(4) Voyez dans les *Méditations de Bossuet* celles du 97e au 109e jours.

L'invasion barbare était donc la coignée frappant déjà la racine de l'arbre, et justifiant les paroles des nouveaux *voyans*.

Dieu a toujours ainsi en réserve des coups inattendus et décisifs, mais sans suspendre le cours naturel des choses, qui n'exécute pas moins ses desseins, et qui amène le châtiment au temps marqué. La maladie tue aussi bien que le fer ou la foudre, quoique plus lentement; les vices invétérés, sans amendement, et surtout l'indifférence envers la foi connue, c'est-à-dire, envers la seule régénération possible, détruisent à la fin une nation indocile. Le vieux monde se minait par ses plaies secrètes, par son incurie obstinée. Comme il arrive alors infailliblement, le mouvement s'allanguit, sans qu'on sache pourquoi ; il y a un malaise général qu'on ressent et qui ne se voit pas. L'organisation sociale se relâche et se détraque ; et s'il survient la moindre secousse du dedans ou du dehors, tout est compromis; c'est une crise, une explosion violente. Si le calme reparaît un moment, si quelque énergie se manifeste, c'est une intermittence qui fait croire qu'on touche à la fin et que tout se rétablit. On se trompe; la révolution travaille sourdement ; car il reste toujours l'agitation de l'ambition privée, la fièvre des états malades. Les médiocrités surgissent de toutes parts, se croyant d'autant plus habiles qu'elles sont plus promptes et plus avides. Quiconque a la chance ou l'envie de s'élever, s'estime indispensable. La facilité de parvenir en fait disparaître le péril et l'instabilité. Plus la fortune est glissante, plus on se hâte; car il faut si peu de temps alors pour en tirer profit ! Tous disent : Me voilà. On ne voit plus que des hommes d'état, et jamais il n'est plus difficile d'en trouver. Cependant, il y a toujours assez d'hommes pour conduire les autres, si on voulait les connaître ; mais les hommes de sens et de probité, qui valent encore mieux pour administrer que les hommes de talent, ne paraissent plus. On les ignore, on les écarte, ou ils se retirent ; ils ne sont qu'une gêne, et l'état est livré à l'intrigue, premier et dernier signe des révolutions politiques. Des princes faibles ne savent

pas s'en défendre; des princes capables ne le peuvent plus. Il en était ainsi depuis cinquante ans. Les Magnus, les Consentius, un moment appelés aux conseils et aux emplois, ne vivaient plus que pour leur famille et leurs amis. Ferréolus, après avoir sauvé la Gaule et l'empire, avait dû céder le prétoire à des déprédateurs (1). Que si quelqu'un s'élevait encore par hasard avec quelque vertu, il ne tardait pas à se corrompre, comme Arvandus, ou il ne pouvait tenir longtemps contre les empêchemens au bien et le dégoût du mal; enfin, un changement de cour ou de règne renvoyait sans retour les services les plus utiles. Sidonius, rentré dans sa patrie, n'eut pas à se réjouir long-temps de voir Eutropius, arraché par ses conseils *au repos où le retenaient les dogmes de Plotin, unir la préfecture à la philosophie.* Au bout d'un an, il paraît qu'un autre ami de Sidonius, un autre *disciple de la philosophie,* ce Polémius dont il avait fait l'épithalame, exerça à son tour cette importante fonction. La Gaule, sans doute, respira un peu (470 - 472) sous ces deux administrateurs, selon ce mot proverbial du peuple des provinces, *qu'une bonne année ne s'évalue pas tant par l'abondance des récoltes que par les hommes qui tiennent le pouvoir* (2); mais Eutropius préféra un moyen, plus certain d'être utile, si, comme on le présume, c'est lui qu'on trouve évêque d'Orange, peu après cette époque (3). Quant à Polémius, la chute d'Anthémius dut l'entraîner.

En effet, la situation de l'état empirant toujours, les païens, pour dernier malheur, n'espérant plus que dans les troubles, y poussaient de tous leurs efforts; et les insensés, en voulant rétablir leurs institutions nationales, achevèrent de perdre ce qui en restait. Ricimer, après une fausse réconciliation avec son beau-père, vint l'attaquer à l'improviste. Il avait un parti puissant dans le sénat. Une guerre civile, qui bouleversa Rome, finit par le meurtre d'Anthémius (472). Olybrius, époux d'une fille de Valentinien III, eut la honte de recevoir des mains d'un ambitieux rebelle la pourpre théodosienne. Ce rebelle mourut au bout de quarante jours, et son empereur l'ayant suivi presque aussitôt, le neveu de Ricimer, le Burgonde Gundovald qu'Olybrius avait fait patrice, put, à son gré, faire un empereur un moment à son tour. Il choisit l'obscur Glycérius (473). Alors l'Orient vint encore une fois *au secours de la vieillesse* de Rome (1), ou plutôt l'empereur de Constantinople sentit le danger de laisser l'Occident à la merci des ambitieux. Il envoya comme empereur Jul. Népos, qui renversa Glycérius, et le fit ordonner évêque de Salone (2). Ce fut le premier exemple de cette humanité simoniaque et insolente, qui demandait à l'Eglise par une profanation la sécurité d'une domination nouvelle. Le règne de Népos fut un triste et dernier répit pour l'Occident. La Gaule s'en ressentit à peine sous le coup du double fléau qui l'accablait.

Sidonius avait lui-même donné l'exemple à Eutropius. Une grave maladie, en lui faisant voir de plus près la fin dernière de l'homme, l'avait disposé pour une vie toute nouvelle; et à peine rétabli, sa réputation méritée fixa sur lui le choix des Arvernes, pour succéder au neuvième de leurs saints évêques (471). On lui imposa l'épiscopat (3). Il s'en montra digne; il justifia, par son humble piété et sa charité, les félicitations que lui adressa le vénérable Lupus (4).

Sa vertu eut de quoi s'exercer dans les malheurs de la Gaule et de l'Arvernie, où se passa la dernière agonie de l'empire. Eurik, quoique privé de la connivence d'Arvandus, n'avait pas hésité à suivre les conseils de ce traître, et agit à force ouverte. Anthémius, qui s'en défiait, avait appelé comme auxiliaire le chef breton Riotham, qui vint par la Loire avec douze mille hommes tenir garnison dans Bourges, par où Eurik pouvait tourner et envahir les Arvernes.

(1) Sid., epist. 8-4, 9-13.
(2) Sid., ep. 4-14, 5-6
(3) Sid., ep. 6-6.

(1) Sid., Paneg. Anthem., v. 432, 7.
(2) S. Gelas., *contra Andromach.*; Paul Diac. hist. Miscell.; Tillem. Anth., 10.
(3) Sid., ep. 5-3; Greg. Tur., 2-21.
(4) Acheri, Spicileg.; epist. Lup.; Sid., ep., 6-1. 9 7 7-9, 9.

Le zélé Breton, ami de Sidonius, n'attendit pas malheureusement la jonction des troupes romaines. Dès qu'il apprit l'approche de l'ennemi, il marcha contre lui (471), fut complétement défait, malgré sa valeur, à Bourg-Déols, sur l'Indre, et obligé de se réfugier chez les Burgondes. Ce combat devait être d'autant plus décisif, que le roi goth avait aussi ses auxiliaires dans ces hardis Saxons, qui, de la Chersonèse cimbrique se lançant à l'aventure sur leurs barques le long de la Gaule, tombaient inopinément sur quelque ville maritime pour la piller, sans s'inquiéter qu'elle fût romaine ou bagaude. Quelquefois mêmeils s'y établissaient, comme ils avaient fait à Bayeux, qui porte encore aujourd'hui dans ses armes le lion des enseignes saxonnes. De là ou d'un autre point, leurs flottilles de pirates poussaient des courses vers l'Océan. Adovacre, qui, après la mort d'Egidius, s'était emparé d'Angers, ainsi que de plusieurs autres villes, se disposait à soutenir Eurik; mais le comte Paulus et Childerik, avec les Romains et les Franks, survinrent contre les Goths, arrêtèrent assez vigoureusement leurs succès, pour se reporter ensuite contre les Saxons, et les chasser de la Loire (1).

L'Arvernie, non entamée encore, ne fut pourtant pas sauvée. Un nouveau préfet, Séronatus, peu effrayé du sort d'Arvandus, brava plus effrontément la justice (473). Ses fréquens voyages chez les Visigoths le rendaient suspect, et il ne reparaissait dans les provinces romaines que pour opprimer. « Il revient de Toulouse, écrit Sidonius. Voilà que déjà « son Évanthius contraint les habitans de « déblayer le passage, regarde si quelque « feuille tombée d'un arbre ne salit pas « le chemin. Il s'empresse de faire combler les trous et unir le terrain. Il va « devant sa bête colossale pour la guider, « comme le *musculus* conduit la massive « baleine à travers les bas-fonds. Séronatus, aussi prompt à la colère que pa« resseux par sa masse, épouvante déjà « par sa seule approche. Les Gabalitains « désertent leur ville, épuisés d'impôts, « poursuivis de jugemens frauduleux, ne « pouvant pas même retourner dans leurs « maisons, quand ils ont acquitté le tri« but annuel. Un signe certain de son « arrivée imminente, c'est la troupe de « prisonniers qu'on traîne enchaînés, de « quelque côté qu'il s'avance. Il jouit de « leur douleur, il se repaît de leur faim, « se faisant une gloire d'avilir des accu« sés avant de les condamner..... S'il s'a« doucit quelquefois, c'est par cupidité « ou par vanité; jamais par compassion... « Prends donc tes précautions contre les « procès par un accommodement, contre « les impositions par des quittances, afin « que ce méchant homme ne trouve point « de prétexte d'attaquer la fortune et la « liberté des gens de bien (1). » On ne pouvait, du reste, « l'entendre, sans rire, « bavarder guerre devant les citoyens, « littérature devant les barbares, et, quoi« qu'il ignorât les premières règles de la « grammaire, dicter et corriger ses let« tres tout haut, avec une impudente jac« tance. Incapable de soutenir un avis, « il donnait des ordres dans le conseil, « plaisantait à l'église, prêchait au festin, « condamnait dans sa chambre et dor« mait sur son tribunal. Mais non moins « inique que ridicule, ce grossier *Cati*« *lina* extorquait tout ce qui tentait sa « convoitise. Pour se soustraire à ses « frauduleuses tyrannies, les uns s'en« fuyaient dans leurs *villæ*, les autres « dans les bois, ou à l'abri des autels. Il « remplissait les prisons de clercs, van« tait les Goths, insultait les Romains, « foulant aux pieds les lois de Théodose, « alléguant celles de Théodorik, et sans « cesse à la recherche d'anciens délits et « de nouveaux impôts (2). » Les Arvernes aux abois soupiraient après Ecdicius, alors absent, dont l'intrépide fermeté faisait leur unique espérance. Ecdicius, comme on le pense, rendit le courage à ses concitoyens, puisque les Arvernes « ne craignirent pas de dénoncer et de « livrer aux lois celui qui livrait les pro« vinces aux barbares. » Il fallait, en effet, du courage pour entreprendre et

(1) Jornand., 45; Sid., ep., 3-9; Greg. Tur., 2-18, 19; Dubos, 3-10, 11. Il y a sur le texte de Grégoire de Tours, où il mentionne la mort du comte Paulus, une petite difficulté que Dubos lève assez bien, s'il valait la peine de s'y arrêter.

(1) Sid., ep. 5-13.

(2) Sid., ep. 2-1.

poursuivre une telle cause, « l'état hésitant à punir Séronatus, tout convaincu « qu'était ce grand coupable (1). » Il subit pourtant la peine capitale, ainsi qu'un autre gouverneur de je ne sais quelle province. De pareils procès, même victorieux, ne sont qu'un scandale de plus, où se révèle tout ensemble dans l'audace de la prévarication l'impuissance des lois et la corruption du gouvernement. Car, combien de déprédateurs publics qu'on n'osait, qu'on ne pouvait accuser ! Qu'est-ce donc quand une sentence judiciaire renvoie le brigandage absous et constaté, l'infamie dévoilée et impunie ?

Comme la plupart des faits vers cette époque ne se démêlent que par conjecture, il est encore vraisemblable qu'un ami de Sidonius contribua à la punition de Séronatus ; car cet ami, nommé Audax, était alors préfet de Rome ; et le bon évêque, qui accueillait la moindre lueur d'espérance, voulait croire le mal réparable, lorsqu'il voyait, par l'élévation d'un homme de bien, « qu'on tenait « compte encore des bonnes actions ; « que le jugement du prince mettait « dans la balance non l'argent, mais les « mœurs (2). » Une trêve conclue avec Eurik par l'intervention d'Avitus, fils de l'ancien empereur (3), assurait peu le repos de l'empire. Eurik trouva l'occasion trop favorable de rompre avant que Népos fût en état d'agir ; et les intrigues de Séronatus, comme celles d'Arvandus, ayant été prévenues à temps, à défaut de trahison, il recommença la guerre, recrutant de force Gaulois contre Gaulois (4). Cette fois les Goths pénétrèrent jusqu'à Clermont, et l'assiégèrent. Les Arvernes se montrèrent dignes descendans de ceux qui avaient résisté à César. Ils soutinrent courageusement un siége, presque sans espoir de secours, que de la part d'Ecdicius (474). Cet illustre citoyen, qui avait ranimé les études littéraires dans sa patrie par ses talens, *empêcha de redevenir barbares* ceux qu'il avait achevé de *rendre Romains*. La ville était rudement pressée, « lorsque « du haut des murs, croulant à moitié, « on vit un vaillant guerrier, suivi de « dix-huit cavaliers seulement, passer « en plein jour, en pleine campagne, « au travers de plusieurs milliers de « Goths. » Avec quelle admiration l'on reconnut Ecdicius ! « Les ennemis, au « seul bruit de son nom, à son seul as- « pect, saisis de stupeur, oubliant leur « multitude et sa faible escorte, ce que « la postérité aura peine à croire, quit- « tèrent l'assaut, et se retirèrent sur les « hauteurs au lieu de combattre. Les plus « braves d'entre eux, restés en arrière, « tombèrent sous ses coups, et le laissè- « rent maître d'une plaine immense, sans « qu'il eût perdu un seul de ses compa- « gnons, moins nombreux que les con- « vives ordinaires de sa table. Aussitôt, « rassemblant à ses frais une espèce d'ar- « mée, il assaillit à son tour l'ennemi, « le prenant à l'improviste si habilement, « qu'il taillait en pièces des escadrons « sans avoir à regretter plus de deux ou « trois de ses soldats ; infligeant tant de « défaites aux barbares, que pour en ca- « cher la honte avec le nombre de leurs « morts, quand la nuit ne suffisait pas à « les inhumer, ils coupaient la tête aux « cadavres. Ces misérables restes, qui « n'avaient le plus souvent pour sépul- « ture que les toits enflammés des chau- « mières, laissèrent les champs couverts « d'ossemens (1). » Les Goths n'y purent tenir, et levèrent le siége. Une joie impossible à décrire précipita les habitans au-devant d'Ecdicius, quand il rentra dans Clermont délivré. « La foule « assiégeait sa maison et son passage. « Les uns essuyaient de leurs baisers la « poussière de ses vêtemens ; d'autres « dégageaient ses chevaux du mors san- « glant et des selles trempées de sueur ; « d'autres détachaient les courroies de « son casque ou de ses bottines ; d'autres « regardaient curieusement ses armes, « comptaient les brèches de ses glaives, « émoussés par le carnage, ou les coups « de pointe et de taille qui avaient percé « ses cuirasses. On embrassait aussi avec « transport ses compagnons ; mais toute « l'impétuosité de la joie populaire s'a-

(1) Sid., ep. 7-7.
(2) Sid., ep. 8-7.
(3) Sid., ep. 3-1, 6-6, 5-12.
(4) Sid., ep. 5-12, 6.

(1) Sid., ep. 3-3, 2; Greg. Tur., 2-24; Jorn. 45.

« massait sur lui. Il ne pouvait se tirer « de la foule, où il recevait avec grâce « toutes les inepties de félicitation et « les tumultuaires embrassades, impor- « tunités dont il remerciait comme d'une « faveur (1). » A ces exploits, dignes des chants d'un Homère, ce héros aimable, ce héros chrétien, si peu connu, devait ajouter une gloire plus rare et plus touchante. Il venait de sauver ses compatriotes du fer et de la flamme, il les sauva encore des horreurs de la famine. Il employa sa fortune à la subsistance des pauvres; il envoyait jusque dans les villes voisines ses serviteurs avec ses chariots pour amener chez lui tous les plus misérables; il en nourrit ainsi quatre mille; et quand l'abondance fut revenue, il les fit reconduire chacun chez soi. Grégoire de Tours ajoute qu'après leur départ, une voix du ciel fit entendre ces mots : « Ecdicius ! Ecdicius ! parce que « tu as fait cela, jamais le pain ne man- « quera à toi ni à ta postérité, puisque « tu as obéi à mes paroles et rassasié ma « faim en nourrissant les pauvres (2). »

Les Arvernes furent aussi secourus dans cette détresse par Patiens, évêque de Lyon, « dont la charité ne se bornait « pas à soulager les nécessités qu'il con- « naissait, étendant sa sollicitude jus- « qu'aux confins de la Gaule, et préve- « nant les demandes par ses aumônes.... « Comme Triptolème, ou plutôt comme « Joseph, il remédiait à la famine. Arles, « Riez, Avignon, Orange, Viviers, Va- « lence, Trois-Châteaux et Clermont « reçurent de lui des blés et durent la « vie à ses abondantes largesses (3). »

Ce ne fut pas assez; le saint pasteur envoya aux Arvernes le prêtre Constantius, celui-là même qui écrivit par son ordre la vie de saint Germain d'Auxerre, et aux instances duquel Sidonius publia huit livres de ses Lettres. La retraite de l'ennemi avait laissé aux Arvernes, avec les maladies et la famine, la crainte d'une nouvelle tentative, d'où le découragement et une division fâcheuse dans les esprits. On désertait la ville. Le pieux prêtre, révéré pour la noblesse de sa naissance et pour ses vertus, vint, malgré son grand âge, ses infirmités et les rigueurs de l'hiver qui commençait, aider Sidonius à remettre l'union et le courage dans la population (1).

L'humble Sidonius ne parle point de lui-même; mais on sait par une lettre de Mamert Claudien qu'il prodiguait son bien aux pauvres, et par Grégoire de Tours qu'il emportait de sa maison, à l'insu de sa femme, devenue une sœur, des vases de prix pour les donner aux indigens. Papianilla, moins parfaite, lui en faisait ensuite des reproches, et allait les racheter des mains des pauvres (2).

Quoique les Visigoths fussent à la fin rentrés dans leurs quartiers d'hiver, le péril, plutôt différé que dissipé, exigeant toujours la même vigilance, les Arvernes ranimés faisaient une garde assidue dans leur ville. « Les jours neigeux ni la tour- « mente des nuits ne pouvaient les en- « gager à quitter leurs remparts. » L'inquiétude ne commença de s'apaiser que par l'arrivée du questeur Licinianus, chargé par l'empereur Népos de porter à Ecdicius le diplôme de Patrice, promis déjà par Anthémius, et de négocier une paix durable avec Eurik. Licinianus « n'é- « tait point un de ces hommes qui ven- « dent les secrets de leur prince et qui « cherchent plus de succès auprès de « l'étranger pour l'ambassadeur que « pour l'ambassade; » il méritait son rang et sa réputation par ses talens et sa loyauté. « Tout bon citoyen pouvait donc « encore et devait s'employer au service « de l'État avec ardeur et sécurité, puis- « que le principat acquittait les récom- « penses promises au dévouement. » Comment le nouvel empereur n'eut-il pas paru digne d'éloges à Sidonius, et le nouveau règne plus heureux (3)? On touchait cependant à la dernière catastrophe, et personne ne s'en doutait.

Les négociations furent difficiles; l'astucieux barbare les traînait en longueur, éludant la conclusion, et continuant ses préparatifs de guerre pour avoir l'Arvernie par crainte ou par force. Il y eut

(1) Sid., ep. 3-3.
(2) Greg. Tur., 2-24.
(3) Sid., ep. 6-12.

(1) Sid., ep. 8-16; 3-2.
(2) Sid., ep. 4-2; Greg. Tur., 2-22.
(3) Sid., ep. 3-7; 5-16, 8-7.

plus d'une alarme à Clermont (1) : « On « dit que les Goths se mettent en marche « vers le territoire romain; nous autres « malheureux Arvernes, nous sommes « toujours la porte de cette irruption, « car nous donnons toujours ce sujet par- « ticulier à leur inimitié, que n'ayant « pas encore porté leur frontière jusqu'à « la Loire, ils trouvent en nous le seul « obstacle qui les retarde, par l'aide du « Christ (2). » Ce fut alors, qu'à l'imitation de Mamertus, évêque de Vienne, Sidonius institua les Rogations (475). « Auparavant il y avait bien des prières « publiques, mais vagues, tièdes, peu « suivies et affaiblies par des repas, sans « autre objet d'ailleurs que de demander « de la pluie ou de la sérénité, ce qui ne « pouvait également convenir au potier « et au jardinier; mais dans ces fêtes « nouvelles, on jeûnait, on priait, on ré- « citait des psaumes, on pleurait les pé- « chés (3). » Ainsi les craintes renaissaient sans cesse. Dieu, qui juge les prières comme les actions, qui, toujours maître de ses bienfaits, accorde et refuse comme il plaît à sa souveraine sagesse, réservait les Arvernes à d'autres épreuves. Eurik voulait absolument atteindre la Loire par sa domination; et comme rien d'important ne se faisait plus sans l'intervention des évêques, plusieurs prélats du midi furent consultés, principalement Léontius d'Arles, Faustus de Riez, Græcus de Marseille, Basilius d'Aix. Sidonius apprit bientôt avec douleur qu'il s'agissait sérieusement de céder l'Arvernie. Si on se rappelle l'espèce d'insouciance avec laquelle il voyait les événemens politiques dix-huit ans auparavant, sa facilité de s'accommoder aux circonstances, et ses dispositions à l'égard de Théodorik, on remarquera en lui un notable changement depuis qu'il a reçu le caractère épiscopal; jusque là tout son patriotisme se réduisait à un goût naturel pour son pays, avec une haute estime des honneurs romains, de l'élégance et de la civilisation romaine, et un profond dédain de la grossièreté barbare. Maintenant son zèle de pasteur lui met au cœur un tout autre attachement pour sa patrie, qui lui est devenue chère par son troupeau. Car c'est une vérité d'expérience chez les catholiques, que le précepte général de la charité, qui va jusqu'à inspirer, exiger au besoin le sacrifice des prédilections les plus intimes, loin d'affaiblir la sensibilité et les affections de la nature, les fortifie au contraire en les épurant et y porte une ardeur merveilleuse. Le pieux évêque est tout ému à la vue de la domination étrangère et de l'arianisme; le sentiment national se réveille en lui avec la ferveur religieuse. Un certain Goth, Modaharius, sans doute un des prêtres ariens, travaillait à répandre l'hérésie; en même temps Eurik tendait ouvertement à détruire l'exercice de la religion catholique dans ses états, pour affermir son règne en atténuant la foi des populations et leur aversion secrète : « Je puis bien jus- « tement, écrit Sidonius à Basilius d'Aix, « sans offenser les autres évêques, dé- « plorer les ravages de ce loup cruel « dans les bergeries de l'Église, où il va « s'engraissant des péchés des âmes qu'il « tue. Car l'antique ennemi, pour insul- « ter plus aisément aux bêlemens des « brebis abandonnées, commence par « surprendre les pasteurs sommeillans. « Je n'oublie point assez ce que je suis « pour ne pas me rappeler que ma con- « science a besoin de se laver par de lon- « gues larmes..... Mais comme le salut « de tous surpasse la honte de mon in- « dignité personnelle, je ne craindrai « pas, quand on l'imputerait à vanité, « pour éviter un pareil reproche, de « défendre la cause de la vérité (1). »

« Que le roi des Goths, rompant l'an- « cienne alliance, garde et étende par le « droit des armes les limites de son « royaume, il ne nous est pas permis à « nous pécheurs de l'accuser, ni à vous « autres saints d'y résister. Bien plus, si « tu me demandes ma pensée, il est dans « l'ordre que ce riche soit couvert de « pourpre et de lin, et que ce Lazare soit « frappé d'indigence et d'ulcères. Il est « dans l'ordre que, habitant cette Égypte « figurative, le Pharaon marche avec le « diadème, l'Israélite avec la hotte. Il

(1) Sid., ep. 4-5, 6, 5-12, 9-5, 6 6, 10, 7-10.
(2) Ib., 7-1.
(3) Ib., 5-14.

(1) Sid., ep. 7-6.

« est dans l'ordre que, brûlant dans cette « fournaise de Babylone, nous pleurions « avec Jérémie, dans les sanglots et les « soupirs, la Jérusalem spirituelle, et « qu'Assur tonnant de son orgueil royal « foule aux pieds le Saint des saints. En « considérant les vicissitudes du pré- « sent et les félicités à venir, je supporte « plus patiemment les malheurs com- « muns; d'abord parce que, en regardant « ce que je mérite, j'estimerai trop léger « tout ce qui peut m'arriver de pénible; « ensuite, parce que je sais certainement « que c'est le meilleur remède pour « l'homme intérieur, que l'homme exté- « rieur soit battu dans l'aire de ce monde « par les fléaux divers. Mais il faut l'a- « vouer, quoique ce roi des Goths soit « redoutable par ses forces, je redoute « moins ses batteries pour les murs ro- « mains que pour les lois chrétiennes. « La seule mention du nom catholique « est si aigre à sa bouche et à son cœur, « qu'on douterait s'il n'est pas plutôt le « chef de sa secte que de son peuple..... « Sachez donc promptement les maux « cachés de l'état catholique pour vous « hâter ouvertement d'y remédier. Bor- « deaux, Périgueux, Rodez, Limoges, les « Gabalitains, les Élusans, Bazas, Com- « minges, Auch et un plus grand nom- « bre d'autres cités, dont les pontifes, « moissonnés par la mort, n'ont point « encore de successeurs pour conférer « le ministère des ordres inférieurs, pré- « sentent une longue ligne de ruine spi- « rituelle. Cette désolation augmente « chaque jour... et les peuples, privés de « la foi, tombent dans le désespoir. Dio- « cèses et paroisses sont à l'abandon : « vous verriez dans les églises les toits « s'écroulant, les portes arrachées de « leurs gonds, l'entrée des basiliques « obstruée de broussailles et de ronces; « vous verriez même, ô douleur! des « troupeaux couchés dans les nefs ou- « vertes, et broutant l'herbe qui pousse « autour des autels. Non seulement les « paroisses des campagnes sont désertes, « les assemblées saintes diminuent dans « les villes. Que reste-t-il de consolation « aux fidèles, quand non seulement la « discipline ecclésiastique, mais le sou- « venir même en périt? Si quelque clerc « meurt sans successeur, ce n'est pas le « prêtre qui meurt, c'est le sacerdoce.... « C'est par vous que passent les traités, « faites donc que les princes s'accordent « en laissant libre l'ordination des évê- « ques (1). »

Quand les traités se consomment, ce n'est plus seulement de la douleur, c'est une énergique indignation, qui ne peut se contenir : « Tel est l'état de notre mal- « heureux coin de terre, que notre con- « dition valait mieux sous la guerre que « dans la paix... Notre servitude est donc « devenue le prix de la sécurité d'au- « trui! la servitude des Arvernes, ô dou- « leur! les anciens frères du Latium, si « nous voulions remonter jusqu'à l'ori- « gine et à la race d'Ilion. Mais si on « se tient au présent, ce sont eux qui « ont arrêté les armes ennemies; qui sou- « vent, loin de craindre les assauts, ont « porté la terreur dans le camp des as- « siégeans... Leurs succès vous profitent, « leurs revers ne tombent que sur eux... « Voilà donc ce que nous ont mérité la « disette endurée, le feu, le fer, la conta- « gion, nos glaives engraissés de carnage, « et nos combattans exténués de faim. « C'est dans l'attente de cette fameuse « paix que nous arrachions pour notre « nourriture les herbes de nos murailles, « qui souvent ne nous fournissaient que « des sucs vénéneux.... Rompez donc par « le moyen qui sera possible des condi- « tions de paix si honteuses. Nous som- « mes prêts encore, s'il le faut, au siége, « aux combats, à la disette. Mais si nous « sommes livrés, n'ayant pu être forcés, « il est certain que cette lâcheté sera « votre ouvrage.... Pardonnez à des affli- « gés, excusez notre chagrin. Une autre « province livrée n'a que l'asservissement, « les Arvernes ont le supplice à craindre. « Du moins si vous n'avez pas la force de « nous préserver des derniers malheurs, « obtenez que la vie reste à ceux dont la « liberté doit mourir. Préparez un asile « aux exilés, une rançon pour des cap- « tifs, la subsistance pour des émigrans. « Si nos murailles sont ouvertes à l'en- « nemi, que les vôtres ne se ferment pas « à l'hospitalité (2). »

Si ces vives représentations communi-

(1) Sid., ep. 7-6.
(2) Sid., ep. 7-7.

quèrent plus de fermeté aux négociateurs, ils n'en réussirent pas mieux. Népos essaya l'intervention de saint Épiphane, espérant que sa vertu imposerait à Eurik. Épiphane s'achemina vers la Gaule, chantant des psaumes et priant. Arrivé en présence du Visigoth, il lui parla au nom de ce grand roi, auquel les rois de la terre doivent s'efforcer de plaire. Cette mission eut, dit-on, un plein succès (1). Il faut donc que Eurik ait renoncé à l'Arvernie, qui était la principale cause du débat. Cependant la même année, peu après cette négociation et avant la chute de Népos, l'Arvernie, on ne sait comment, passa sous la domination d'Eurik; un Victorius, que ce prince avait nommé duc de sept villes du midi, parut tout-à-coup à Clermont, et réunit cette cité à son gouvernement. Ecdicius ne voulant pas reconnaître pour maître celui qu'il avait vaincu, se retira chez les Burgondes; Népos l'appela en Italie, et envoya un autre patrice, Orestes, pour commander à sa place les troupes de Gaule. C'est tout ce qu'on en sait. On ne voit point qu'Orestes soit venu en Gaule; au contraire, il se dirigea de Rome sur Ravenne, où était Népos

(1) Ennod. Vita Epiph.

pour le déposer. L'empereur s'enfuit à Salone, où cinq ans après son ancien rival Glycerius le fit assassiner. Orestes proclama son fils encore enfant, et au nom de *Romulus-Augustulus* gouverna l'Italie jusqu'à ce que l'Hérule Odoacre, un barbare auxiliaire, voyant qu'il ne restait plus de l'empire qu'un nom, jugea inutile de le conserver, tua le patrice dans Pavie, et déposa ce diminutif d'empereur, ombre dérisoire des deux fondateurs de la puissance romaine (1). N'est-il pas vraisemblable qu'Orestes s'était entendu avec Eurik, et que le Goth fit aisément à saint Épiphane une promesse, qui ne l'engageait à rien envers Népos, dont il attendait la fin prochaine? Quoi qu'il en soit, c'en était fait pour jamais de l'empire romain; il avait disparu misérablement comme la dernière fumée d'une mèche qui s'éteint.

Ici finit le récit que j'ai cru nécessaire de retracer. La leçon prochaine fera connaître, avec l'état social de la Gaule, l'arrivée de Clovis, la cause de ses succès et de l'établissement des Franks.

EDOUARD DUMONT.

(1) Jorn. 45; Greg. Tur., 2-20; Tillem. Emp. Odoacre, 6, 10.

COURS D'HISTOIRE SUR L'ORIGINE, L'ACCROISSEMENT
ET L'INFLUENCE DES ORDRES MONASTIQUES.

DEUXIÈME LEÇON (1).

État du monde oriental. — Hérésies. — Persécution des Vandales. — Saint Jérôme.

Au monastère de Tabennèse et aux institutions de saint Pacôme se rattache l'histoire de la solitude de Bethléem, car saint Jérôme traduisit en latin la règle de saint Pacôme, afin qu'elle pût servir à Eustochia pour conduire les vierges qui demeuraient avec elle, et que les moines de Bethléem et ceux des autres monastères latins pussent imiter les exemples

(1) Voir la 1[re] leçon, n° 42, t. VII, p. 421.

et la sainte conduite de Tabennèse (1). L'histoire de saint Jérôme jettera un grand jour sur l'histoire monastique en Orient, en nous expliquant pourquoi les âmes les plus élevées, les plus graves et les plus ardentes se réfugiaient dans la solitude et essayaient dans les pratiques de la vie cénobitique une nouvelle constitution sociale. C'est un spectacle effrayant que celui du monde oriental à cette époque. Rome, usée de luxe et de débauche, livrait son cadavre aux Barbares; le monde entier semblait malade

(1) Holstenius, *Codex regularum*, 6, 55. — Bivarius, *de Monachis*, t. I, 6, 259.

et prêt à mourir avec la ville qui avait si long-temps tenu ses destinées. L'Asie et l'Afrique étaient ravagées par la guerre, la peste et la famine. Les migrations des peuples barbares du Nord sillonnaient la terre en tout sens ; ce n'était pas une conquête, mais le passage destructeur d'un grand fléau de Dieu. Dans leur première expédition navale les Goths saccagèrent le Pont ; dans la seconde l'Asie-Mineure ; dans la troisième la Grèce. Dans les villes d'Achaïe et à Rome, la peste faisait mourir cinq mille personnes en un seul jour (1) : et tous ces malheurs étaient la juste punition de crimes atroces, de ces crimes qui rongent une nation et la perdent. En Afrique le mal était universel (2). Carthage, cette grande cité égale à Rome par ses forces, sa puissance et sa splendeur, était la ville la plus inique du monde (3) ; elle était, cette ville d'Ézéchiel, ville de sang, semblable à un vase d'airain couvert de rouille (4).

Les hommes, après avoir quitté l'usage ordinaire du mariage, se livraient aux plus sales débauches (5) ; ils erraient dans les rues couronnés de fleurs, répandant au loin l'odeur des parfums, habillés comme des femmes, et la tête voilée comme elles. Les veuves, les orphelins, les pauvres périssaient dans l'oppression : chaque jour, dit Salvien, leurs cris pitoyables montaient vers le ciel, demandant à Dieu la fin de leurs maux ; dans l'excès de leur douleur ils appelaient les peuples barbares pour les venger (6).

(1) Nam et pestilentia tanta existebat, vel Romà, vel in Achaicis urbibus, ut uno die quinque millia hominum pari morbo perirent. *Historia Augusta.*

(2) In Afris verò totum admodùm malum. Salvian., *de Gubernat. Civ.*, lib. VII, édition Baluze, 1654.

(3) Quis non omnes Afros generaliter sciat impudicos? *Salvian.*, lib. VII.

(4) Væ civitati sanguinum, olla cujus rubigo in ea est. *Ezech.*, cap. 24.

(5) Salvian., lib. VII.

(6) Qui ingemiscentes quotidie ad Deum, ac finem malorum imprecantes, et, quod gravissimum est, interdùm vi nimiâ amaritudinis etiam adventum hostium postulantes, aliquandò à Deo impetraverunt ut eversionem tandem à barbaris in commune tolerarent quam soli à Romanis ante toleraverant. *Salvian.*, lib. VII.

Ils vinrent ces peuples barbares : la main de Dieu alla chercher aux extrémités de l'univers les Vandales, et elle les poussa sur l'Afrique comme sur une proie. C'était un châtiment terrible : et ces peuples, ministres de la colère divine, confessaient qu'ils agissaient moins par le mouvement de leur volonté que par une impulsion invisible qui les déterminait (1). En arrivant en face de Carthage, Genserik pouvait lui crier : « Croyez-vous que je sois venu détruire « votre pays sans la volonté du Sei« gneur ? Le Seigneur lui-même m'a « dit : Entre dans ce pays pour le dé« truire (2). » Mais Carthage ne pouvait plus rien entendre; ou elle dormait dans un assoupissement funeste, présage d'une mort prochaine ; ou ivre de voluptés, elle était assise dans son amphithéâtre, et étouffait de sa voix insensée le cri des victimes de la guerre (3).

Je raconterai ici avec quelques détails l'histoire de l'invasion des Vandales, d'après les documens précieux que nous a conservés Victor, évêque de Vite. Les moines ont combattu contre les Vandales ariens, et ils sont morts pour laver de leur sang la vieille terre africaine.

Les historiens sont d'opinions très diverses sur les origines vandales : ce qui nous paraît le plus solidement appuyé par les témoignages et les conjectures historiques, c'est que les Vandales étaient une partie des grandes familles gothiques (4). Ils roulèrent comme un torrent dans la Gaule belgique, la Gaule, l'Espagne, et pendant que Placidia administrait l'empire pour son fils Valentinien III, Boniface, général romain, les

(1) Ipsi deniquo fatebantur non suum esse quod facerent, agi enim se divino jussu ac perurgeri. *Salvian.*, lib. VII.

(2) Et nunc numquid sine Domino ascendi ad terram istam, ut disperderem eam? Dominus dixit ad me : Ascende super terram istam, et disperde eam. *Isaias*, cap. 36.

(3) Fragor ut ità dixerim, extrà muros et intrà muros prædiorum et ludicrorum confundebantur, vox morientium, vox Bacchantium... Circumsonabant armis muros populi barbarorum, et ecclesia carthaginiensis insaniebat in circis, luxuriabat in theatris. *Salvian.*, lib. VI.

(4) Procop., *de Bello vandalico*, lib. I. — Adrien de Valois est d'un sentiment contraire. Voir ses autorités : *Rerum francicarum*, lib. III.

appela en Afrique pour le soutenir dans sa rivalité avec Aétius (an 428). Telle est aux yeux des hommes la cause apparente de la migration des Vandales en Afrique (1).

Genserik, le terrible chef de ces barbares, était d'une taille médiocre, il boîtait un peu à cause d'une chute de cheval, son âme était profonde, il parlait peu, il n'était point intempérant, mais colère (2). Aussitôt débarqué sur le littoral africain, il fit le dénombrement de tous ceux qui le suivaient, et un passage de l'évêque Possidius, où il rapporte que l'armée de Genserik était composée de plusieurs races de peuples, Alains, Goths et Vandales, nous semble appuyer notre opinion sur l'origine des Vandales (3). Le premier mouvement de cette invasion fut un brigandage et un massacre général, s'étendant à tout ce qui était animé, et même aux arbres fruitiers qu'ils coupaient; non contens d'avoir désolé une fois tout un pays, ils y revenaient encore pour ne laisser rien échapper à leur fureur (4). L'empire, qui chancelait sur sa base comme un arbre frappé de la hache, était impuissant et sans force en face d'une si vigoureuse attaque. Valentinien fit avec les Vandales une espèce de traité dérisoire (5); mais si l'opposition politique des empereurs fut nulle, l'opposition des évêques et des moines fut admirable. Outre la conquête matérielle, Genserik méditait aussi une conquête spirituelle: il était arien, et il voulait établir sa doctrine par la force. Nous reprendrons plus tard l'histoire de l'arianisme en Orient.

Honoratus Antoninus, évêque de Constantine, jeta le premier cri d'alarme, et il encouragea les évêques au combat. Il écrit à Arcadius, alors exilé pour la foi: « Courage, âme fidèle: courage, confesseur de la Trinité, réjouis-toi d'être digne de souffrir pour le nom du Christ. Le serpent est tombé, il est étendu à tes pieds; je t'en supplie, écrase sa tête, de peur qu'il ne se soulève pendant l'agonie du martyre. Le Christ et ses anges tressaillent d'allégresse, et du haut du ciel ils se penchent pour te contempler.... Élève ton cœur, l'archange qui est tombé combat aussi, il lutte contre toi; mais le Père, le Fils et l'Esprit saint sont avec toi, tu n'as rien à craindre. La tribulation, la spoliation, l'exil t'apportent le pardon de tes péchés; la mort t'ouvre le ciel.... L'Église catholique te compte déjà au nombre de ses martyrs, elle est prête à te rendre les mêmes honneurs qu'à son Étienne. »

Puis, après lui avoir exposé sa foi touchant la sainte Trinité et l'Incarnation, il lui rappelle cette touchante histoire du confesseur Théodore: « Tandis qu'il était torturé sur le chevalet, un ange éclatant de lumière se tenait à côté de lui, essuyait avec un linge la sueur et le sang, le consolait et adoucissait ses douleurs; car on sent moins la douleur lorsqu'on souffre pour le Christ (1). »

On retrouve dans cette lettre toute la vigueur apostolique des anciens temps. Arcadius fut *consommé* par une mort glorieuse, et un grand nombre de saints évêques et de moines moururent pour la foi.

Genserik tint peu de compte du traité:

(1) Bonifacius sentiens se non posse tutò Africam tenere, cernensque periculum instare; in perniciem reipublicæ effervescens, Vandalorum Alanorumque gentem cum Genserico suo rege ab Hispaniis evocatos Africæ intromisit. *Auctor Historiæ Miscellæ, quæ vulgò sub Pauli Diaconi nomine circumfertur*, *lib.* 14.

(2) Erat statura mediocris et equi casu claudicans, animo profundus, sermone rarus, luxuria contemptor, ira turbidus. Jornandès, *De Rebus geticis*, cap. 33.

(3) Manus ingens diversis telis armata et bellis exercitata, immanium hostium Vandalorum et Alanorum commixtam secum habens Gothorum gentem, aliarumque diversarum personas. Possidius, *Vita S. August.*; édit. Benedict., tom. x; édit. de Louvain, t. I.

(4) Etenim effusa hostium multitudo et ingens ubique provinciarum devastatio, quæ incolis partim extinctis, partim in fugam actis, absolutam desolationis speciem, etc. Capreolus, *Epist. ad Concil. Ephes.*, apud Ruinart., p. 428.

(5) Procop., *De Bello vandalico*, lib. I.

(1) Rogo te, preme caput ejus: non surgat iste in agone martyrii..... Ecce gaudet Christus et inspicit te; lætantur angeli et adjuvant te... tribulatio, exspoliatio, exilium remissionem tibi contulit peccatorum, mors autem aperit tibi regna cœlorum..., Donec tortus est iste, angelus non recessit consolans eum et refrigerans eum.... Minus tormenta sentiuntur, quando pro Christo pugnatur. — Cette histoire du martyr Théodore se trouve aussi dans les *Acta Martyrum sincera*, de D. Ruinart.

il s'empara de Carthage (1). Salvien, dans son livre de *la Providence*, attribue les malheurs de cette ville aux débauches du peuple et à son irrévérence pour les moines; car lorsqu'un *saint de Dieu* apparaissait dans Carthage il était moqué, maudit et poursuivi de la haine et de la fureur (2). La rivale de Rome devint le jouet de l'inhumanité des barbares (3). Le dévouement des femmes catholiques était étonnant. Une jeune fille de Carthage, appelée Julie, fut emmenée en Syrie, elle fut vendue comme esclave et souffrit le martyre; les anges portèrent son âme dans le ciel pour célébrer les noces de l'Agneau, et de saints moines de l'Occident traversèrent la mer pour recueillir sa dépouille mortelle (4).

Hunerik succéda à Genserik: la persécution se continua avec une fureur toujours croissante. Des visions effrayantes présageaient les malheurs de l'Afrique. L'évêque Paul vit un arbre immense dont les rameaux s'élevaient jusqu'au ciel et ombrageaient l'Afrique; tandis que tous se félicitaient de sa grandeur et de sa beauté, voilà qu'un âne du désert vint se jeter contre le tronc de l'arbre, et le renversa (5). L'évêque Quintianus se crut transporté sur une haute montagne, où il voyait un grand troupeau de brebis, dans le milieu un homme les jetait dans deux vases ardens (6). En effet, Dieu frappa le pasteur, et le troupeau fut dispersé dans l'exil (7). Ils y étaient conduits par troupes: c'était l'armée de Dieu chassée par les armées de la terre. Mais les athlètes de la foi trouvaient dans leur courage surhumain des consolations. Victor, évêque de Vite, raconte:

« Un soir que nous marchions, une « femme se présenta à nous; elle portait « un sac et tenait un jeune enfant par la « main. Comme nous lui représentions « qu'elle avait tort de se joindre à cette « troupe d'hommes, elle répondit: Bé- « nissez-moi, et priez pour moi et pour « cet enfant; car, quoique je ne sois « qu'une malheureuse pécheresse, je suis « la fille d'un évêque. Alors nous lui de- « mandâmes pourquoi elle était ainsi « dans la pauvreté, et pourquoi elle « était venue de si loin. Elle dit: Je vais « en exil avec cet enfant, de peur que « l'ennemi ne le trouve seul, et ne le « fasse passer de la voie de la vérité dans « celle de la mort. » A ces paroles nous ne « pûmes répondre que par nos larmes (1). »

Et les saints confesseurs continuaient leur voyage en chantant le psaume 149: *Chantez au Seigneur un cantique nouveau;* c'était le chant de victoire d'une marche triomphale. Les peuples descendaient des villes et des montagnes avec des flambeaux et présentaient aux saints leurs enfans; ils disaient: « Vous nous « laissez orphelins et vous marchez à la « couronne (2)! » Le désert même manqua à ces fugitifs; ils furent obligés de se cacher dans de profondes cavernes où ils mouraient de faim (3). Ceux qui étaient jetés dans les prisons périssaient dans des souffrances encore plus horribles (4).

(1) Ille violata sacramenti religione Carthaginem dolo pacis invadit. Isidor., *in Hist. Vand.*

(2) *Sanctos Dei* irridebant, maledicebant, detestabantur, ea omnia in illos pené facientes, quæ in Salvatorem Judæorum impietas fecit. — Salvian., *De Providentia*, lib. VII.

(3) Ludibriorum modo facta est barbarorum. Theodoritus, *Epist.* 29 *ad Appellionem*, apud Ruinart, p. 447.

(4) D. Ruinart, *Hist. persecutionis Vandal.*, p. 435; in-8°.

(5) Arborem usque ad cœlos ramis florentibus extensam, quæ etiam dilatatione sua omnem pene Africam opacabat et cum universis, etc. — Vict. Vitensis, lib. II, edit. Ruinart., p. 29.

(6) Aderant autem ovium occisores qui earum carnes ollis bullientibus demergebant. Et cum ita fieret omnis illa magnitudo gregis consumpta est. *Ibid.*

(7) Hunericus.... jam non solum sacerdotes, et cuncti ordinis clericos, sed et monachos atque laicos quatuor circiter millia exsiliis durioribus relegat, et confessores ac martyres facit. Vict. Tannonensis, apud Ruinart, p. 489.

(1) Cum hoc parvulo servo vestro ad exsilium pergo, ne inveniat eum solum inimicus, et a viâ veritatis revocet ad mortem. Ad hæc verba repleti lacrymis nihil dicere valuimus, nisi ut voluntas Dei fieret. Vict. Vitensis, lib. II, p. 52.

(2) Per vertices montium et concava vallium concurrentes turbæ fidelium inestimabiles descendebant cereos manibus gestantes, suosque infantulos vestigiis martyrum præjicientes.... Nos miseros relinquitis, dum pergitis ad coronas? Vict. Vitensis, lib. II, p. 55.

(3) Alii in speluncis.... fame et frigore victi contritum et contribulatum spiritum exhalabant. Vict. Vitensis, lib. V.

(4) *Vict. Vitensis*, lib. II, cap. X.

Le siége de Carthage était alors occupé par Eugène, homme d'une grande sainteté et d'un grand courage. Hunerik voulut que tous les évêques d'Afrique se réunissent à Carthage pour rendre compte de leur foi. Eugène résista, il souffrit beaucoup, et mourut dans l'exil (1). Les évêques, au milieu de la persécution la plus acharnée, adressaient au peuple des exhortations admirables ; car la parole de Dieu n'est jamais captive. D. Ruinart a publié une *homélie* prononcée le jour de la mémoire du saint martyr Cyprien, évêque de Carthage :

« Du haut du ciel Cyprien prend part « à nos souffrances, il voit nos prêtres « dispersés, la pudeur violée, les sanc« tuaires souillés et les autels profanés ; « car autrefois il disait avec amour aux « pécheurs et aux infortunés : *Mon affec« tion est descendue jusqu'à vos souf« frances.* C'est avec une grande douleur « qu'évêque il cherche son peuple, pas« teur son troupeau, martyr sa foi.... Le « bienheureux Cyprien est libre, lui que « Carthage a vu captif..... Il prie pour « nous, il dit à Dieu : Seigneur, pourquoi « avez-vous livré votre maison et votre « héritage aux ennemis ?..... Seigneur, « levez-vous, rendez votre terre à vos « serviteurs, rendez mes os à mon peu« ple; que vos ennemis périssent et que « nous soyons dans l'allégresse (2). »

Parmi tous ces saints confesseurs et ces martyrs, nous devons surtout remarquer sept moines qui imitèrent le courage et la foi des sept frères Macchabées : Boniface diacre, Servus sous-diacre, Rusticus sous-diacre, Libératus abbé, Rogatus, Septimus et Maximus moines. On chercha d'abord à les séduire au parti arien ; mais ils s'écrièrent tous : « Il n'y a qu'une foi, un Seigneur, un baptême. » On les jeta dans une prison, et le peuple fidèle venait en foule les visiter et les saints fortifiaient sa foi (3). Leurs chaînes étaient comme une parure de fête, et, lorsque l'heure suprême fut venue, ils marchèrent au supplice comme à un banquet, chantant : Gloire à Dieu dans le ciel, paix sur la terre aux hommes de bonne volonté (1). La persécution se continua sous Trasamund. Eunodius nous a conservé une lettre du pape Symmaque, dans laquelle il console les évêques africains déportés dans la Sardaigne et les autres îles de la Méditerranée :

« Symmaque à ses très chers frères les « évêques africains.

« L'ennemi se croirait victorieux, si au « milieu des périls il pouvait briser et « dompter l'âme.... A vous spécialement « il est dit : Ne crains pas, petit trou« peau ; car il a plu à ton Père de te don« ner le royaume. Le glaive des méchans « s'est appesanti sur vous ; il retranchera « les membres mauvais de l'Église, et « placera les bons dans la gloire céleste... « Il n'est pas besoin d'un long discours « pour animer votre ferveur. Que Dieu « donne la paix à son Église et vous con« sole de vos douleurs (2)! »

Dieu entendit la prière de ses enfans et celle du pontife suprême. Après le triomphe de Bélisaire, la paix fut rendue à l'Église, les évêques revinrent de l'exil (an 534). L'empereur Justinien rendit à Dieu de solennelles actions de grâces, qui sont consignées dans son code : « Aujourd'hui, par-dessus tout, Dieu a « fait un miracle qui surpasse tous les « miracles ; il s'est servi de nous pour « rendre la liberté à l'Afrique, qui a gémi « pendant un siècle sous la tyrannie des « Vandales, ces ennemis de l'âme et du « corps (3). »

Je ne devais pas négliger cette histoire de la persécution des Vandales, esquissée par la main d'un martyr ; elle se rattache à l'histoire monastique, et elle nous fait connaître un peu dans les détails l'état moral et matériel du monde. C'est pour les mêmes raisons que je par-

(1) D. Ruinart a très bien traité cette partie de l'histoire vandale, cap. XIII.

(2) ... Exurge, quare obdormis, Domine ? exurge et ne repellas usque in finem ; redde tibi tuam gloriam, terram tuam tuis redde, redde meis ossa mea, etc. *Homilia de S. Cypriano*, collection Ruinart, p. 109.

(3) Populus die ac nocte Christi martyres frequentabat, et ita ab eis doctrina et virtute fidei roborabatur. — *Passio SS. Monach.*, collection Ruinart, p. 104.

(1) Incedebant cum fiducia ad supplicium, quasi ad epulas concurrentes, etc. *Ibid.*

(2) .... Venit inter vos gladius perfidorum qui marcida ecclesiæ membra resecaret, et ad celestem gloriam sana perduceret, etc. *D. Ruinart*, p. 379.

(3) *Codex Justinianus*, lib. I, tit. 27.

lerai de l'arianisme et des autres hérésies orientales, qui n'ont été que des invasions barbares de la philosophie dans la foi ; ainsi c'est une partie du tableau qui ne doit pas rester voilée. L'histoire des hérésies est intimement liée à l'histoire monastique. Presque tous les grands évêques qui ont soutenu la foi par leur doctrine et par leur autorité avaient été formés dans les institutions monastiques, et élevés dans la solitude par les moines (1), qui constituaient alors en Orient le véritable clergé; car seuls ils soutenaient la vérité catholique par les lumières extraordinaires que l'esprit de Dieu leur communiquait.

Arius était prêtre d'Alexandrie: c'était un homme d'une grande taille, maigre, d'un visage triste et grave; charmant par la vivacité de sa conversation, il était poète, musicien ; il mit en chant sa doctrine (2). C'est un moyen que Valentin et Harmonius avaient employé avec succès; car ainsi le peuple se trouvait intéressé dans la querelle. Arius fut condamné au concile de Nicée en 325; il essaya de l'hypocrisie : il présenta une profession de foi captieuse au concile de Tyr, et elle fut approuvée. Le monde allait se trouver arien sans un moine devenu évêque (3), Athanase, qui pendant quarante-six ans fut tour à tour persécuté et reçu en triomphe, et combattit sans se lasser contre Arius. Il était aidé des moines d'Alexandrie, qui partageaient ses travaux et ses exils (4). L'hérésie arienne s'établit par la force des empereurs, qui plus tard firent des lois pour la détruire. Lucius, fameux arien, qui avait usurpé le siége d'Athanase, voulut exterminer les moines catholiques ; il parcourut avec des soldats armés tous les monastères de la Thébaïde et de Nitrie, portant partout la désolation (1). Mais comme toujours le pauvre exilé, celui qui souffre persécution pour la justice trouve un cœur catholique qui le reçoit, ces moines confesseurs furent recueillis par la pitié compatissante d'une femme.

Cette femme pieuse était Mélanie, grande dame romaine. Le récit de son voyage est vraiment épique. Elle partit de Rome avec Rufin, moine d'Aquilée ; alla en Égypte où elle visita le saint abbé Pambo et la solitude de Nitrie ; elle passa en Palestine, à Jérusalem, qui a toujours été le but des plus pieux et des plus fréquens pélerinages. C'était au plus fort de la persécution arienne (2). Elle nourrit pendant trois jours cinq mille moines, elle les consola, elle prit généreusement leur défense. Cette femme courageuse se présenta devant le tribunal du gouverneur Palladius, résolue de mourir pour la défense de la vérité ou d'arrêter la fureur de cet homme. Par respect pour l'illustre Romaine, Palladius laissa les moines en paix (3).

Mélanie resta vingt-cinq ans à Jérusalem et y pratiqua toute sorte d'œuvres de charité envers les évêques, les moines et les pélerins. Elle revint à Rome ; sa grande renommée marchait devant elle, et son voyage fut une fête et un triomphe; saint Paulin, qui la reçut à Nole, écrivit à Sévérus qu'il avait vu la gloire du Seigneur dans cette femme admirable (4). Mélanie quitta Rome une seconde fois et vint mourir à Jérusalem : là était son cœur, là était sa patrie (5). Cette pieuse femme et le moine Rufin se trouvèrent engagés dans les erreurs d'Origène, mais ils moururent dans la communion de l'Église catholique (6) ; car nous voyons que le pape Gélase appelle

(1) Saint Athanase éleva plusieurs moines à l'épiscopat. Bulteau, liv. I, ch. 11.

(2) On chantait surtout dans les rues et dans les places publiques sa *Thalie*, titre emprunté d'une pièce efféminée du poète Sotade. — Baronius.

(3) Le concile d'Alexandrie, marquant les raisons qui firent souhaiter au peuple de l'avoir pour évêque, dit qu'il était du nombre des *ascètes*, ενα των ασκητων. — Baronius.

(4) ... Απο Αλεξανδρου επισκοποι μοναζοντες, και ασκηται εξωρισθησαν. — *Athanasi Opera*, tom. I, p. 693. Paris, 1627.

(1) Vastat Eremum et bella quiescentibus indicit. Rufin., lib. II, cap. 3. — Rosweid., p. 426.

(2) Gravi tum seditione diabolicis facibus inflammata. Paulin., *Epist.* 10, *ad Severum.*

(3) Antevolans ad judicem qui confusus reveratione præsentis non executus est infidelitatis iram, dum fidei miratur audaciam ... Per triduum quinque millia monachorum latentium panibus suis pavit. Paulin., *Epist.* 10, *ad Sever.*

(4) Et quam tandem feminam.... (si feminam dici licet tam viriliter christianam) vidimus gloriam Domini. — Paulin., *Epist.* 10, *ad Sever.*

(5) *Palladius*, cap. 117.

(6) D. Hieronymi, *Epist.* 79 *ad Augustinum.*

Rufin un homme religieux (1), et Cassien, dans un de ses ouvrages adressé à saint Léon, cite et loue Rufin comme une autorité considérable parmi les auteurs ecclésiastiques (2). Ainsi une vie si sainte et si dévouée n'a pas été perdue pour le ciel, car hors de l'Église catholique il n'y a que des vertus sans âme et une sainteté d'illusion. Mélanie eut une petite fille dont la vie fut admirable (3); dans cette famille la sainteté était le principal héritage. Voilà l'histoire de l'hérésie arienne dans ses rapports avec l'histoire monastique d'Orient.

Au seizième siècle il y a eu recrudescence de l'hérésie arienne ; elle est arrivée comme une conclusion logique du protestantisme. Cette question : pourquoi niez-vous cette vérité plutôt que cette autre vérité, est fort embarrassante pour un hérétique ; il est plus raisonnable et en même temps plus commode de nier radicalement la divinité de Jésus-Christ : c'est écarter d'un mot le Christianisme tout entier. Lorsque Michel Servet colportait par toute l'Europe, principalement à travers l'Allemagne et la Pologne, ses blasphèmes et sa haine, il rencontra comme Arius et ses sectateurs orientaux, des moines, qui soutenaient la vérité et savaient mourir pour elle. Nous assisterons plus tard à ces glorieux combats de la compagnie de Jésus contre tous les ennemis du Christianisme : mais pour en finir avec Arius et sa doctrine, lisez dans la collection d'Alegambe (4) le martyre de ces généreux Jésuites, et surtout du jeune frère Emmanuel Néri, massacré par les Ariens de Coloswar sur les saintes hosties indignement profanées. Cette scène est comparable aux plus belles scènes des drames sanglans de l'Église primitive. Continuons rapidement l'esquisse des hérésies et de la défense de la foi catholique par les moines.

S. Saba et ses moines furent les principaux destructeurs de l'hérésie d'Origène avant qu'elle fût condamnée par le cinquième concile général de Constantinople (an 553) (1). Lorsque Nestorius, prêtre de l'église d'Antioche, nia que la sainte Vierge fût la mère de Dieu, un simple moine lui ferma l'entrée du sanctuaire ; et le moine Dalmace, devenu évêque de Cyzique, le combattit par ses prédications (2). Le moine Auxence, sorti de sa solitude, vint à Chalcédoine où il approuva publiquement devant tout le peuple qui le vénérait ce que le concile avait décidé, non *par des raisonnemens humains, mais par l'autorité des divines écritures et des anciens docteurs de l'Eglise* (3) contre le moine Eutychès, qui soutenait qu'il n'y avait qu'une seule nature en Jésus-Christ. A Constantinople, lorsque Basilisque publia un édit contre l'autorité du concile de Chalcédoine, les moines soulevèrent le peuple (4). Nous pourrions parcourir ainsi toutes les hérésies dans leurs diverses et nombreuses ramifications, et toujours nous trouverions des moines combattant sur la brèche pour la défense de la cité de Dieu. Mais c'est surtout contre l'hérésie Iconoclaste que leur opposition a été généreuse et acharnée; tous les historiens, Lebeau, Maimbourg, etc., en ont à peine parlé ; aussi lorsqu'il en sera temps nous les vengerons de cet impardonnable oubli en proclamant tout ce qu'ils ont fait alors pour la foi de l'Église et pour les beaux-arts.

Le monde oriental était ainsi troublé et agité; nous verrons le monde occidental affligé de maux plus grands encore. Voilà ce qui accablait les esprits les plus élevés de ce temps, ne trouvant rien autour d'eux de stable et d'assuré, voyant toutes les institutions périr, tout ce qu'on avait cru jusqu'alors solidement établi s'effacer, comme un flot de la mer pousse un autre flot sur le rivage ; ils cherchèrent un abri, un refuge dans les institutions divines du Christianisme. Mais de leur solitude ils entendaient les craquemens du colossal empire, et ils

(1) Vir religiosus. *Gelas.*, c. 5, dist. 15.

(2) Haud contemnenda ecclesiasticorum doctorum portio. Cassian., *De Incarnat.*, lib. VII, cap. 27.

(3) *Vita S. Melaniæ*, apud Surium, 31 decemb.

(4) Alegambe, *Mortes illustres Soc. J.*, etc., in-folio; et *Litter. ann. Societatis-Jesu*, 1606.

(1) *Vita S. Sabæ*, 5 decemb., apud Surium.

(2) Labbe, *Concil.*, t. III.

(3) .... Non ex suis syllogismis, sed ex divinis scripturis et præclaris qui antea fuerunt doctoribus. *S. Auxentii vita*, apud Bolland., 14 februar., p. 777.

(4) Labbe, *Concil.*, t. IV.

étaient effrayés, et leur âme était pleine de tristesse. Contemplez toutes ces grandes figures des premiers âges de l'Église, toutes sont empreintes d'une mélancolie inexprimable, qui ne peut s'attribuer qu'aux malheurs de la société. C'est surtout ce qui nous a frappé lorsque nous avons étudié la vie intime de ces moines docteurs et pères de l'Eglise ; et c'est sous ce point de vue, et par leur correspondance, que nous les ferons connaître dans l'histoire monastique. Faisons maintenant en peu de mots l'histoire d'un des hommes les plus éminens de cette grande époque.

Saint Jérôme était né à Stridon, dans la Dalmatie, vers l'an 329 ; il étudia à Rome sous le fameux grammairien Donatus. Après avoir reçu le baptême, il voyagea dans les Gaules, et demeura quelque temps à Trèves : il vint ensuite à Aquilée; il y avait alors dans cette ville une réunion d'hommes célèbres, l'évêque Valérien, Florentius, Bonose, Rufin, Chrysogone. Jérôme put jouir de la société de ces moines savans autant que pieux. Il parcourut ensuite diverses provinces de l'Orient, et s'étant arrêté dans le désert de Chalcis en Syrie, il y embrassa la profession monastique. Depuis long-temps c'était son projet, le plus ardent de ses vœux ; il l'exprime ainsi à son ami le moine Théodose et à toute sa communauté :

« Je voudrais bien être maintenant avec « vous, et quelque indigne que je sois « de vous voir, combien j'aurais de joie « d'embrasser toute votre sainte commu- « nauté ! Je verrais une solitude plus « agréable que toutes les villes du mon- « de, et des déserts habités, comme le « paradis terrestre, par une multitude « de saints. Mais puisqu'un aussi grand « pécheur que moi ne mérite pas de vi- « vre en votre compagnie, je vous con- « jure du moins de prier Dieu qu'il me « délivre des ténèbres de ce monde. Je « vous l'ai déjà dit de bouche, je vous le « répète encore aujourd'hui dans cette « lettre, il n'est rien que je souhaite avec « tant de passion que de me voir affran- « chi de la servitude du monde. Ména- « gez-moi donc par vos prières cette « heureuse liberté ; c'est à moi à vouloir, « mais c'est à vous à m'obtenir la grâce « de pouvoir exécuter ce que je veux. « Je suis comme une brebis malade qui « s'est écartée du troupeau ; à moins que « le bon Pasteur ne me charge sur ses « épaules, pour me rapporter à la ber- « gerie, je serai toujours faible et chan- « celant, et je tomberai lors même que « je ferai tous mes efforts pour me rele- « ver. Je suis cet enfant prodigue qui ai « consumé dans la débauche tout ce que « mon père m'avait donné, et qui, tou- « jours enchanté des plaisirs du monde, « ai négligé jusqu'ici de venir lui de- « mander pardon de mes égaremens. « Comme tout ce que j'ai fait pour re- « noncer à mes désordres n'a abouti qu'à « d'inutiles désirs et à de vains projets « de conversion, le démon ne cesse de « me tendre de nouveaux piéges et de « me faire naître de nouveaux obstacles. « Il me semble qu'une vaste mer m'en- « vironne de tous côtés, et dans la situa- « tion où je me trouve, je ne saurais ni « reculer ni avancer ; c'est donc de vos « prières que j'attends le vent favorable « du Saint-Esprit pour continuer ma « course et pour arriver heureusement « au port (1). »

La vie de Jérôme dans ce désert fut rude, il eut à soutenir bien des combats. Écoutez-le lui-même versant son âme dans celle de sa chère Eustochia, la fille de Paula son amie de cœur. Après avoir donné à cette jeune femme des conseils pour la vie spirituelle, il lui raconte toutes ses douleurs :

« Retiré dans cette vaste solitude toute « brûlée par les ardeurs du soleil, et où « les moines ne trouvent qu'une de- « meure affreuse, je me tenais seul, « parce que mon âme était remplie d'a- « mertume. Le sac dont j'étais couvert « avait rendu mon corps si hideux, que « l'on en avait horreur, et ma peau de- « vint si noire qu'on m'eût pris pour un « Éthiopien. Je passais les journées en- « tières à verser des larmes, à jeter des « soupirs ; et si j'étais quelquefois obligé « malgré moi de céder au sommeil qui « m'accablait, je laissais tomber sur la « terre nue mon corps tellement dé- « charné, qu'à peine les os se tenaient

(1) *Epist. ad Theodos.*, édit. bénédictine, t. IV, in-folio.

« les uns aux autres... Enfermé donc que « j'étais dans cette espèce de prison à « laquelle je m'étais volontairement con- « damné pour éviter le feu de l'enfer, « et n'ayant pour toute compagnie que « les scorpions et les bêtes féroces, je ne « laissais pas de me trouver souvent en « esprit au milieu des dames romaines. « Sous un visage défait et abattu par un « jeûne continuel, je cachais un cœur « agité et troublé par d'infâmes désirs. « Dans un corps tout de glace, dans une « chair déjà morte avant l'entière des- « truction de l'homme, la concupiscence « seule, et toujours enflammée, entrete- « nait un feu dévorant que rien ne pou- « vait amortir.

« Me voyant donc sans appui et sans « ressource, je me jetais aux pieds de « Jésus-Christ, les arrosant de mes lar- « mes, les essuyant avec mes cheveux, « et passant les semaines entières sans « manger, afin de dompter ma chair re- « belle et de la soumettre à l'esprit. « Bien loin de rougir de ma misère, j'ai « un véritable regret de m'en voir af- « franchi. Je me souviens d'avoir passé « très souvent les jours et les nuits à crier « et à me frapper la poitrine, jusqu'à ce « que le Seigneur, dissipant la tempête, « eût mis le calme et la tranquillité dans « mon cœur. Je craignais même d'entrer « dans ma cellule, qui avait vu naître « tant de mauvaises pensées. Animé con- « tre moi-même d'une juste colère, et « traitant mon corps avec la dernière ri- « gueur, je m'enfonçais tout seul dans le « désert; et si je rencontrais quelque « vallée profonde, quelque haute mon- « tagne, quelque rocher escarpé, j'en « faisais aussitôt un lieu d'oraison; là, « Dieu même en est le témoin, abîmé « dans mes larmes, et ayant sans cesse « les yeux attachés au ciel, je m'imagi- « nais quelquefois être en la compagnie « des anges, et je chantais dans le trans- « port de ma joie : Nous courons après « vous attiré par l'odeur de vos par- « fums (1). »

Nous tous qui vivons dans une époque de trouble et de rénovation sociale, nous souffrons les mêmes douleurs, et nous sentons au-dedans de nous le même combat de la chair contre l'esprit, combat indéfectible, qui a commencé avec le monde et qui finira avec lui. Heureux si, comme saint Jérôme, nous répandons sur nos plaies saignantes le baume adoucissant de la prière, si nous crions vers Dieu :

« O mon Dieu, vous êtes ma lumière « et mon espérance.

« O mon Dieu, vous êtes ma sagesse et « ma prudence, ma beauté et ma dou- « ceur.

« O mon Dieu, vous êtes le jardin mys- « tique où mon âme, accablée de la cha- « leur du jour, va chercher le repos et le « rafraîchissement.

« O mon Dieu, vous êtes ma nourri- « ture, ce pain au-dessus de toute sub- « stance, cette viande céleste que vous « distribuez à tous les pauvres voyageurs « affamés.

« O mon Dieu, vous êtes mon vêtement, « et je m'envelopperai de vous.

« O mon Dieu, vous êtes le grand livre « écrit en dedans et en dehors, où cha- « cun vient lire la vérité et puiser la « science divine de votre amour.

« O mon Dieu, je veux me retremper « en vous avant le soir, vous prier tandis « que le soleil luit encore et qu'un peu « de force me reste; je veux m'entourer « d'actions bonnes, de souvenirs nom- « breux et pacifians, pour que mon der- « nier sommeil soit doux et paisible. — « *Amen* (1). »

Saint Jérôme joignait au remède de la mortification et de la prière, celui d'une étude pénible et extrêmement laborieuse. Il écrit au moine Rusticus :

« Lorsque j'étais encore jeune, et que « je vivois au fond du désert et dans une « étroite solitude, je ne pouvais suppor- « ter les ardeurs de la concupiscence « dont je me sentais embrasé, malgré « tous les soins que je prenais d'amortir « par des jeûnes presque continuels ces « feux que la nature corrompue allu- « mait dans mon corps; mille pensées « criminelles ne laissaient pas de les en- « tretenir dans mon cœur. Pour écarter « donc de mon imagination ces fâcheu- « ses idées, je me fis le disciple d'un so-

(1) *Epist. ad Eustochiam*, édit. bénédict., t. IV, in-folio.

(1) *Croix et douleur*, in-18, à Paris, chez Perisse.

« litaire Juif, qui avait embrassé le Christianisme, et après avoir goûté avec tant « de plaisir les vives et brillantes expressions de Quintilien, la profonde et rapide éloquence de Cicéron, les tours « naturels et délicats de Pline, je m'assujettis à apprendre l'alphabet de la « langue hébraïque et à étudier des mots « que l'on ne saurait prononcer qu'en « sifflant. Combien cette étude me coûta ! « combien il me fallut vaincre de difficultés ! combien de fois j'abandonnai « mon dessein, perdant toute espérance « d'y pouvoir réussir, et combien de fois « je le repris m'efforçant d'en venir à « bout par un travail opiniâtre ! Mais « enfin, grâce au Seigneur, j'ai la joie « de goûter maintenant les doux fruits « d'une étude dont les commencemens « m'ont paru si difficiles et si dégoûtans (1). »

L'éducation, comme elle est encore aujourd'hui, était toute païenne : aussi Jérôme avait eu beaucoup de peine à quitter Platon et Cicéron pour Moïse et Jérémie. Etant déjà à Bethléem, il raconte à Eustochia comment, ayant quitté patrie, père, mère, sœurs et une table où il avait coutume de faire bonne chère, il était venu à Jérusalem pour servir Dieu. « J'avais apporté avec moi, dit-il, les livres que j'avais amassés à Rome avec « beaucoup de soin et de travail, et dont « je ne pouvais me passer : tels étaient « alors ma misère et l'excès de ma passion, je jeûnais pour lire Cicéron. « Après de longues et fréquentes veilles, « après avoir versé des torrens de larmes, « que le souvenir de mes péchés faisait « couler du fond de mon cœur, je me « mettais à lire Platon, et lorsque, rentrant en moi-même, je m'appliquais à « la lecture des prophètes, leur style « dur et grossier me révoltait aussitôt. « Aveugle que j'étais et incapable de voir « la lumière, je m'en prenais au soleil, « au lieu de reconnaître mon aveuglement. Séduit et trompé de la sorte par « les artifices du serpent antique, j'eus « vers le milieu de la sainte quarantaine « une fièvre qui, pénétrant jusqu'à la « moelle de mon corps déjà épuisé par « de continuelles austérités, et me tourmentant jour et nuit avec une incroyable violence, me dessécha tellement, « que je n'avais plus que les os. Mon « corps était déjà froid. On préparait les « funérailles, lorsque tout-à-coup, dans « un ravissement d'esprit, je me trouvai « devant un tribunal. Ebloui de l'éclat « dont brillaient tous ceux qui étaient « présens, je demeurai prosterné contre « terre. Le juge m'ayant demandé quelle « était ma profession, je lui répondis que « j'étais *chrétien*. « Tu mens, me dit-il, « tu n'es pas chrétien, mais *cicéronien ;* « car là où est ton trésor, là est aussi ton « cœur (1). »

Alors les ministres de la colère lui firent souffrir de grands tourmens ; il promit de ne plus lire les livres profanes, et dans la suite il fut plus passionné pour les livres sacrés qu'il ne l'avait été auparavant pour les auteurs profanes.

Saint Jérôme, comme tous les anciens maîtres de la vie spirituelle, conseillait la vie cénobitique. Il écrit au moine Rusticus :

« Il faut examiner d'abord s'il vous est « plus avantageux de vivre en particulier « dans la solitude, ou en commun dans « un monastère. Pour moi, je vous conseille de vous mettre en la compagnie « des saints, de ne vous point conduire « par vos propres lumières, et de ne vous « point engager sans guide dans des routes qui vous sont inconnues, parce que « vous pourriez peut-être vous écarter « d'abord et vous égarer tout-à-fait ; « marcher plus ou moins qu'il ne faut ; « vous fatiguer par une course précipitée, ou vous arrêter et vous endormir « sur le chemin. La vanité se glisse ordinairement dans tout ce que fait un solitaire. Pour peu qu'il jeûne et qu'il « demeure dans sa retraite, il se repaît « de l'idée de son propre mérite ; il se « méconnaît lui-même ; il ne sait plus « ni d'où il est sorti, ni ce qu'il est venu « faire dans le désert ; et il ne saurait ni « fixer son imagination, ni retenir sa « langue, condamnant tout le monde, « malgré la défense que nous fait l'apôtre saint Paul de juger les serviteurs de « Dieu ; ne se refusant rien de tout ce « que son intempérance lui suggère, dor-

(1) *Epist.* 18.

(1) *Epist.* 21, *ad Eustochiam.*

« mant aussi long-temps qu'il lui plaît, « vivant sans crainte et au-delà de ses « désirs, se mettant au-dessus de tous « les autres. Je ne prétends pas par là « condamner la vie solitaire ; mais je « veux que l'on ne voie sortir de l'école « des monastères que des gens qui soient « à l'épreuve de toutes les austérités qu'il « faut pratiquer dès que l'on est entré « dans le désert ; des hommes dont l'on « connaisse par une longue expérience « les mœurs et la conduite ; qui ne se « soient jamais laissé ni abattre, ni vain- « cre par l'intempérance ; qui se plaisent « dans la pauvreté ; qui ne s'amusent « point, comme font quelques moines « impertinens et ridicules, à vanter les « combats imaginaires qu'ils soutiennent « contre des spectres et des démons, afin « de s'attirer par là l'admiration d'une po- « pulace ignorante et crédule et d'attra- « per en même temps leur argent (1). »

Voilà des conseils sages, mais voilà aussi une amère satire contre les faux moines, les solitaires hypocrites du cinquième siècle ; car dès cette époque il y avait des hommes qui abusaient de la sainteté de la profession monastique pour tromper les fidèles, thésauriser l'argent des aumônes et commettre d'autres crimes plus énormes encore (2).

Les occupations de Jérôme dans la solitude de Bethléem étaient saintes et utiles à la science ecclésiastique ; il traduisit l'Écriture sainte de l'hébreu en latin et fit de savans commentaires. Il paraphrasait, pour sa fille Eustochia, Ezéchiel, ce prophète des malheurs et de la consolation du peuple de Dieu, lorsqu'il vit arriver, dans l'abjection et mendiant des secours et un abri, les hommes consulaires et les grandes dames de Rome. La ville dominatrice du monde venait de tomber sous les coups des *barbares* du Nord ; elle était devenue le tombeau de ses propres enfans (3). Ces misères furent pour Jérôme une effrayante vision : il ne crut plus à rien de durable sur la terre ; la seule chose importante est de se préparer par les bonnes œuvres un viatique pour le voyage éternel ; car dans ce monde tout ce qui naît meurt, et la vétusté y consume le travail des hommes (1). Il reçut à Bethléem tous ces nobles exilés, ces débris de la puissance et de la grandeur ; il quitta tout travail pour gémir sur tant de douleurs, pour pleurer avec ceux qui pleuraient ; il préférait faire de bonnes actions à dire et écrire de belles choses ; il aimait mieux, dans cette triste circonstance, réaliser dans sa vie les préceptes divins qu'à les paraphraser (2). Il appliquait à Rome et à ses citoyens errans et fugitifs ces paroles d'Ezéchiel :

« Maintenant, la fin est sur toi, et « j'enverrai ma colère contre toi, et je « mettrai contre toi toutes tes abomina- « tions..... Ils verront venir épouvante « sur épouvante..... Ils passeront d'un « pays à un autre et seront emmenés « captifs (3). » Et le souvenir de ces calamités rendit ses derniers jours tristes et amers. Saint Jérôme mourut en 420.

Bethléem était devenue l'hôtellerie des pauvres : cette terre de Palestine a toujours été une terre sainte pour les chrétiens ; il semblait qu'on s'approchait de la sainteté en s'approchant du Calvaire.

Saint Jean de Chozéba, long-temps après saint Jérôme, établit un monastère entre Jérusalem et Jéricho. Tous les jours il se rendait sur le grand chemin de Jérusalem pour y exercer les œuvres de la sainte charité. Il présentait du pain et de l'eau à ceux qui en avaient besoin ;

(1) Hieron., *Epist.* 18.

(2) Voyez aussi une *lettre à Eustochia.*

(3) Quis crederet ut totius orbis extracta victoriis Roma corrueret ut ipsa suis populis et mater fieret et sepulcrum ?... Quotidie sancta Bethleem, nobiles quondam utriusque sexus atque omnibus divitiis affluentes, susciperet mendicantes. D. Hieronym., *Comment. in Ezechiel*, lib. III, edit. Froben, Basle, 1537, in-folio, tom. 5, p. 100.

(1) Nihil longum est quod finem habet ; et omnis retro temporum series transacta non prodest, nisi forte bonorum operum sibi viaticum præparaverit... omnia orta occidunt et cuncta senescunt. D. Hieronym., *ibid.*

(2) Quidem quoniam opem ferre non possumus, condolemus et lacrymas lacrymis ungimus... ; sine gemitu confluentes videre non patimur scripturarumque capimus verba in opera vertere et non dicere sancta, sed facere. — D. Hieronym., *ibid.*

(3) Nunc finis super te et immittam furorem meum in te ; et ponam contra te omnes abominationes tuas.... Conturbatio super conturbationem veniet.... In transmigrationem et in captivitatem ibunt. *Ezechiel*, c. VII et XII.

il se dépouillait de ses habits pour revêtir les pauvres qui étaient nus; il portait gratuitement jusqu'à Jéricho les fardeaux de ceux qui étaient trop chargés; il ensevelissait les morts et priait pour eux (1). Ce monastère, creusé dans le rocher, existait encore au douzième siècle (1). Ce sont encore les moines qui reçoivent aujourd'hui à Jérusalem et le curieux, qui va explorer l'Orient, et le pèlerin, qui va prier et pleurer sur le tombeau de Jésus-Christ.

ÉMILE CHAVIN.

(1) Evagre, lib. IV, c. 7.

(1) Le *Symichla* d'Allatius, dans Joan. Phocas, n° 19.

Sciences Sociales.

COURS DE DROIT CRIMINEL.

SEPTIÈME LEÇON (1).

Coup d'œil rétrospectif sur Athènes comparée à Rome. — Droit criminel de Rome naissante. — Loi des XII tables.

Pour apprécier les ressemblances et les différences des anciennes républiques de l'antiquité, résumons les principaux traits de l'histoire politique et judiciaire d'Athènes avant de commencer celle de Rome.

Une mobilité inquiète et progressive semble caractériser la physionomie du peuple athénien. Voyez-le, personnifié dans Thésée, arracher aux douze chefs de tribus des douze dêmes de l'Attique, l'autorité locale et patriarchale, et fondre dans la cité centrale ces élémens rivaux; ôter au sacerdoce domestique et judiciaire des pères de famille ses plus belles attributions, pour en revêtir des magistrats nommés par la cité, et chargés du dépôt des choses saintes, en même temps que l'interprétation des lois et des jugemens. Ces magistrats n'offrent d'autre garantie conservatrice des vieilles traditions que d'appartenir à la première classe de l'État (2), au sein de laquelle ils doivent être choisis. Voyez encore le même peuple d'Athènes se soulevant avec Dracon contre l'aristocratie de l'Aréopage, et enlevant à ce corps auguste la plus grande partie de son pouvoir judiciaire pour le transporter aux Éphètes : puis l'œuvre de Dracon renversée à son tour, moins à cause des excès de sa sévérité législative que par suite du peu de ménagement qu'il garde pour tout ce qui a ses racines dans le passé. On ne brise pas impunément la chaîne qui lie à l'avenir les temps qui ne sont plus.

La réaction qui a lieu contre le code draconien ne peut être momentanément apaisée que par le thaumaturge Épiménide. Il faut qu'un législateur sage et modéré soit appelé par le peuple le plus passionné et le plus léger à lui donner des institutions qui ne choquent ouvertement aucun des intérêts des diverses classes de l'État et soient entre elles une habile transaction. Solon est chargé de cette œuvre difficile.

Une fatale imprévoyance ou les exigences insensées de ses concitoyens le conduisent à d'immenses concessions envers la démocratie. Si d'un côté il restaure l'Aréopage, s'il donne aux trois premières classes de l'État les magistratures politiques et administratives, d'un autre côté, il appelle la quatrième et dernière classe à concourir aux jugemens des crimes d'État. C'était livrer à la populace l'antique prérogative du sacerdoce et du patriciat; c'était ravaler la justice au rang d'un instrument d'arbitraire placé entre les mains des plus basses passions. Alors

(1) Voir la VI° dans le n° 40, t. VII, p. 258.

(2) Thésée avait fait trois classes dans l'état, et avait repoussé de la participation au pouvoir les deux dernières, celles des agriculteurs et des artisans.

les partis ne cessent de s'arracher mutuellement le pouvoir : la tyrannie de Pisistrate s'établit sous les yeux même de Solon ; puis l'oligarchie domine sous les trente tyrans ; Périclès fonde le despotisme sur la corruption, qu'il déguise par l'élégance des arts et le charme de la parole ; plus tard, la démagogie règne avec Cléon, le vil adulateur des passions populaires ; enfin, Philippe et Alexandre sèment l'or à pleines mains dans l'Agora, et achètent les orateurs d'Athènes, qui vendent leur patrie après s'être vendus eux-mêmes.

Épouvantés des excès et de l'instabilité des gouvernemens populaires, la plupart des philosophes soupirent après le régime monarchique ; Platon désire un tyran aidé d'un bon législateur ; Stobée demande un sage sur le trône.

On ne comprendrait pas qu'un peuple pût supporter pendant une si courte existence tant de révolutions et de calamités, si la légèreté, qui était la première cause de ses maux, n'en avait été en même temps le remède. Les Athéniens étaient des enfans que des hochets distraient des plus grandes douleurs. Les persécutions tyranniques, les guerres intestines, les massacres des factions rivales étaient à peine suspendus par des trêves de quelques jours ; de riantes solennités se présentaient, et on s'y livrait avec l'ivresse de la joie et l'enthousiasme de la superstition. Pendant la guerre sanglante du Péloponèse, on célébrait des fêtes sur des débris encore fumans ; l'athlète du jour faisait oublier le héros de la veille ; une palme remportée aux olympiques consolait d'une défaite ; pour de tels peuples, les grandes douleurs n'avaient rien de bien sérieux, rien ne pénétrait profondément dans ces cœurs et ces imaginations mobiles.

Rome se présente dans l'histoire avec une attitude plus grave et une physionomie plus sévère. Son berceau est placé entre les terreurs de la sombre religion des Étrusques et les mâles exercices de la guerre. Elle s'élève obscurément, à l'ombre du foyer domestique, où règne le père de famille. Elle est patiente, parce qu'elle a foi en son immortalité. Elle croit devoir durer autant que le rocher du Capitole. Dans ses évolutions sociales, elle procède avec lenteur. Comme l'a fait depuis l'aristocratie anglaise, le patriciat romain dispute pied à pied les prérogatives civiles et politiques au peuple qui veut y participer. Jamais il ne va au-devant d'une concession ; il résiste, il élude, il ajourne, et ne fléchit que devant une insurmontable nécessité.

« Il faudra, dit Michelet, plus de deux cents ans aux Latins, aux plébéiens, pour monter dans la cité ; deux cents ans pour les Italiens ; trois cents ans pour les nations soumises à l'empire. »

Le caractère oriental et primitif est plus fortement empreint dans l'histoire de Rome naissante que dans celle de la Grèce. Le patriarchat s'y montre uni au sacerdoce. Le père de famille conserve dans la vieille Étrurie les traditions de la religion et de son pouvoir sous l'emblême d'un certain nombre de mystérieuses formules. La cité se compose de l'agrégation de ces pères de famille.

Leur pouvoir y reste long-temps fort et incontesté, et c'est là le plus grand antagonisme qui existe entre la constitution romaine et la constitution athénienne.

Pendant qu'à Rome le père avait le droit de vie et de mort dans toute son étendue ; à Athènes, le père avait seulement, à l'égard de son enfant, la faculté de ne pas l'accepter comme membre de la famille. S'il ne le levait pas de terre au moment où il sortait des entrailles maternelles, il exprimait par là que le nouveau-né devait être vendu comme esclave. Il pouvait aussi répudier ou désavouer son fils encore mineur. C'était le bannissement de la famille substitué à la peine capitale.

A l'âge de vingt ans (1), le jeune Athénien était inscrit dans la phratrie, et dès l'instant où il faisait ainsi son premier pas dans la cité, il était émancipé, affranchi de toute dépendance dans sa famille naturelle. Il pouvait alors se marier et devenir chef de famille à son tour.

Le père n'héritait pas du fils ; et s'il avait un enfant mâle, il ne pouvait tester pour le priver de sa succession. Ainsi, le droit attique abolissait l'exhérédation,

(1) Voir la Ss. II de la dernière leçon, sur le jugement de Socrate.

préférait ouvertement le fils aux ascendans, et consacrait à son égard le principe d'affranchissement et de séparation.

Le droit romain, au contraire, nous présente le père de famille comme étant à la fois chef religieux, chef guerrier et chef politique. Tous les sceptres sont unis dans sa main. Dans l'enceinte de son foyer domestique, aux pieds de ses pénates, il est roi absolu; il est tyran. Avec la terrible formule : *Sacer esto Penatibus*, il peut frapper de mort tout membre de sa famille, et chacun de ses arrêts est respecté comme un oracle.

Alors même que la puissance paternelle, soumise à des lois, reçoit quelques modifications, l'enfant y est assujetti depuis sa naissance jusqu'à la fin de sa vie. Le père peut le mettre à mort, le vendre jusqu'à trois fois, l'enchaîner et le faire travailler avec ses esclaves. Le fils de famille a beau revêtir la robe virile, être promu aux premiers emplois de la cité, il est toujours mineur à l'égard de l'auteur de ses jours. Le consul Spurius Cassius est jugé et exécuté aux pieds des Lares domestiques. Vers la fin de la république, un complice de Catilina est poursuivi et mis à mort de la même manière.

Dans le système de la loi attique, le mari est un protecteur et non un maître; au lieu d'acheter sa femme par une somme d'argent et d'en faire sa chose, il reçoit de son beau-père une dot pour subvenir aux charges communes du ménage. Le mariage ne se présente pas sous la forme exclusive d'une répudiation de la part du mari : la femme peut accuser le mari aussi bien qu'être accusée par lui; elle trouve auprès des tribunaux justice et impartialité.

Dans la loi romaine primitive, la femme, loin d'être l'égale ou tout au moins la compagne du chef de famille, est considérée comme sa propriété, comme *sa chose*. Le futur époux donne en signe d'achat une somme d'argent à celui qui doit être son beau-père; puis, avec le fer de son javelot, il partage les cheveux de sa fiancée, lui fait goûter le gâteau sacré, *confarreatio*, et la fait ensuite asseoir à son foyer; de la sorte, tout se passe sans le consentement de la femme. D'une part, il y a tradition; de l'autre acquisition et prise de possession. Après la *confarreatio*, paraît une autre forme de mariage appelée *coemptio* : cette forme nouvelle est un progrès évident vers un adoucissement de mœurs. Elle exige le consentement mutuel des époux, et reconnaît par-là à la femme le droit de vouloir et de choisir; elle ne la considère plus comme l'instrument passif de la génération et de la perpétuité de la famille; mais alors encore la mère de famille n'est considérée que comme la sœur de son fils, *erat mulier mater-familias viro loco filiæ*. Une fois qu'elle était entrée dans la maison conjugale, le mari devenait son maître et son juge; il pouvait la mettre à mort, non seulement dans le cas de violation de la foi conjugale, mais pour des motifs légers; par exemple, lorsqu'elle avait bu du vin et dérobé les clefs.

A Rome, l'autorité du père s'étendait sur tous les membres inférieurs de la *gens*, sur les cliens et les colons qui s'étaient groupés sous la protection de sa lance et de ses Pénates.

Adversùs hostem æterna auctoritas esto. Hostis, hospes, c'était l'étranger accueilli en vertu du droit d'asile. La ville de Romulus fut fondée sur le droit d'asile, comme celle d'Athènes, où nous avons vu Oreste embrasser en suppliant les autels de Minerve.

L'étranger à Rome devait s'agréger à une famille et se soumettre à la sainte et imprescriptible autorité d'un *père*.

Ainsi, quiconque avait le *jus Quiritium*, le droit de la lance et du sacrifice, exerçait une sorte de royauté religieuse et armée dans le cercle de la famille agrandi par la loi.

Les pères réunis sous le nom de *Quirites*, formaient le sénat, présidé par le roi; dans leurs assemblées générales, ils jugeaient les crimes d'État et le petit nombre de délits que chaque père de famille ou patron ne voulait pas réprimer lui-même parmi les gens de sa famille. La formule de jugement public contre le criminel condamné était celle-ci : *Sacer esto Jovi Capitolino*. Toujours la punition du coupable se présente sous la forme d'une expiation sacrée. Dans l'enceinte du foyer domestique, sa tête est dévouée aux dieux Pénates; dans la cité, elle est dévouée à *Jupiter*, le dieu protecteur de la patrie. Le père condamne

pour repousser loin de lui et de sa famille la solidarité du crime commis ; le sénat condamne pour que cette solidarité ne vienne pas atteindre l'État qu'il gouverne et représente.

Quant aux délits que les chefs de famille commettent les uns envers les autres, il n'y a contre eux, dans le principe, aucune autorité, *nulla auctoritas*. La curie peut (1) seulement déclarer qu'ils ont mal fait, *improbè factum*. Cette impunité est une espèce d'autorisation donnée aux patriciens de se venger personnellement. La vengeance privée se présente ici comme une prérogative de caste, de même que le duel fut dans le moyen âge le privilége de la noblesse. Que, si après quelque forfait inexpié, de grands malheurs viennent menacer la patrie, alors un des *pères* doit se *dévouer;* à défaut du coupable, l'innocent paie la dette de l'expiation. Curtius se précipite dans le gouffre sacré; Décius se jette au milieu des bataillons ennemis.

Ces hauts priviléges du patriciat ne durent pas toujours. Par suite de la chute des Tarquins et du parti étrusque, le caractère religieux qui dominait chez les pères conscrits fait place à un caractère plus spécialement guerrier. Les combats endurcissent les âmes. Le patriciat, en quittant le *lituus* augural pour le glaive et le javelot, devient de plus en plus dur, farouche, despotique. Le patron se transforme en tyran. Des lois atroces sont portées en faveur des créanciers patriciens contre les cliens leurs débiteurs ; les rigueurs de la discipline militaire contre les (2) plébéiens enrôlés sous le drapeau, font place à des rigueurs plus grandes encore dans le repos de la paix. Le peuple se lasse et se soulève ; il se retire en masse sur le mont Aventin, hors de l'enceinte sacrée de la cité. En se réunissant, il s'est compté et il a compris sa puissance. Cette révolte pacifique, cette *sécession* jette la terreur chez les patriciens. Les Volsques, qui habitaient à quelques lieues de Rome, s'approchent et menacent les remparts. Le patriciat a baissé sa fierté ; il négocie, il transige ; il est obligé de faire des concessions ; il abandonne une partie de son autorité et de sa juridiction antique : le tribunat s'élève et siége sur le seuil où les *Quirites* gouvernaient mystérieusement et sans contrôle. La barrière tombe entre le peuple et l'aristocratie. Une immense révolution commence et s'accomplit peu à peu dans le cours des siècles.

Cependant, malgré la création du tribunat, les Quirites, retenant exclusivement la connaissance des formules sacrées, *sacra privata et publica,* peuvent seuls juger et appliquer la loi, et les délits qui échappent aux attributions du père de famille siégeant au foyer domestique, retombent dans celles des consuls, ensuite des questeurs et des décemvirs, puis enfin des préteurs qui siégent assistés de quelques patriciens au foyer de la cité.

On sait quelle fut dans les premiers siècles la puissance de la forme empruntée principalement au droit augural des Étrusques. Quelquefois, c'étaient des symboles muets employés par le père de famille, comme quand il simulait un combat pour disputer la possession d'un fonds. D'autres fois, c'était l'emploi d'une langue mystérieuse et sacrée dans les actes de la vie privée et publique.

La connaissance du droit était donc indissolublement unie à celle de la religion ; et en la gardant comme un privilége héréditairement transmis, les patriciens conservaient sous plusieurs rapports leur antique suprématie. Les tribuns avaient obtenu que la loi fût votée dans les assemblées populaires par tribus, et ils avaient arraché ainsi aux pères conscrits une partie de leur pouvoir législatif ; mais ceux-ci, toujours chargés de l'appliquer comme juges, comme administrateurs, comme chefs militaires, avaient la faculté de l'annuler ou de la laisser tomber en désuétude.

Les plébéiens de Rome ne pouvaient pas se contenter du titre de souverains législatifs au forum quand, aux pieds des tribunaux des patriciens, ils n'étaient pas même des personnes civiles ; ils voulurent à toute force sortir de cette situation contradictoire, et finirent par obtenir qu'on rédigerait une constitution écrite qui leur rendit accessible la connaissance du droit

(1) Michelet, *Histoire romaine*.

(2) Voir les pages 155, 156 et suivantes du 1[er] vol. de l'*Histoire romaine* de M. Michelet.

et leur donnât une place définitive dans la cité. On confia d'abord cette mission législative à dix sénateurs choisis parmi les plus instruits, les plus équitables et les plus populaires. Appius, le plus célèbre d'entre eux, domina bientôt ses collègues, soit par le despotisme de son caractère, soit par la supériorité de ses connaissances. Il se fit l'instrument du mouvement démocratique, comme on voit des lords d'Angleterre se mettre à la tête du parti radical; il fut prorogé dans sa charge de décemvir, et l'adjonction de quelques plébéiens qu'on lui donna en cette qualité comme coopérateurs ne fit que l'aider à achever son ouvrage suivant l'esprit dont il avait voulu l'empreindre.

Les républiques de l'antiquité, quand elles ont voulu se donner un corps de lois, ont toujours déposé leur pouvoir entre les mains d'un homme ou de quelques hommes renommés pour leur sagesse ou leur profonde science. Cette marche est indiquée par l'impossibilité de rédiger un Code quelconque dans une réunion populaire ou même dans une assemblée délibérante assez nombreuse.

Le Code dont *Appius* fut le principal rédacteur, est connu sous le nom de *Loi des Douze Tables*. Ce monument législatif ne nous est pas parvenu en entier; nous n'en avons que quelques fragmens recueillis çà et là dans des citations de divers auteurs. La science des Allemands (1) a essayé de faire un corps complet avec ces membres épars et mutilés. Détachons à notre tour de cette recomposition patiente les débris incohérens qui pourront nous servir à construire l'histoire du droit criminel chez les Romains.

Une partie de la *Loi des Douze Tables* ne fait que conserver par écrit d'anciennes coutumes usitées depuis long-temps dans la république. On y retrouve les traces d'une civilisation encore informe, qui substitue une procédure à demi sauvage, mais régulière, au terrible droit de la vengeance personnelle. L'offensé ne peut plus tendre d'embûches à l'offenseur, la nuit, au détour du chemin: l'emploi de la force lui est (2) permis; mais il ne

(1) Voir le travail de Dirksen sur ce sujet.

(2) Deinde . manus . injectio . esto . in . jus . ducito. Frag. 2, *tertia tabula*.

doit en faire usage que pour amener son ennemi devant le juge, et pour réclamer en pleine place publique, au grand jour (1), la réparation de l'outrage ou du tort qui lui a été fait; il peut même demander main-forte à des témoins pour contraindre le récalcitrant à se présenter devant la justice: il lui doit un cheval, s'il est malade, mais pas de litière. La lutte judiciaire se rapprochera le plus possible, dans sa forme et dans ses effets, de la lutte physique qu'elle est appelée à remplacer. Ce sera un véritable combat (2), où le vaincu, s'il ne peut se racheter, appartiendra au vainqueur.

Cette étrange procédure est également applicable au civil et au criminel, au débiteur et au délinquant: il semble monstrueux au premier abord que les obligations *ex contractu* et *ex delicto* soient mises sur la même ligne, et que leur violation entraîne des effets semblables. D'après nos idées modernes, il n'y a aucun rapport entre un contrat privé qui lie deux citoyens, et la dette du criminel envers la société dont il a troublé l'ordre. Mais dans les idées des siècles héroïques et à demi civilisés, celui qui a porté atteinte à la fortune ou à la vie d'un citoyen est censé n'avoir commis qu'une offense privée dont la réparation doit être poursuivie, non par la société, mais par le citoyen lésé ou par sa famille. Les conspirations contre l'État ou les délits contre la religion sont seuls qualifiés crimes sociaux. D'ailleurs, comme le meurtrier peut se racheter par une composition pécuniaire, tout se résout pour lui comme pour le débiteur en une question d'argent: à défaut de la somme exigée ou due, l'un et l'autre sont tenus d'abandonner leur personne à l'offensé ou au créancier dont les réclamations sont reconnues fondées par la justice.

Entendez maintenant l'inflexible *Loi des Douze Tables* dire au vainqueur judiciaire quel usage il doit faire de son triomphe:

« Que le riche réponde (3) pour le riche;

(1) Solis . occasus . suprema . tempestas . esto. Fr. 9, *prima tabula*.

(2) Si . qui . in . jure . manum . conserunt. Tit. 6, fr. 5.

(3) Fr. 4. Assiduo . vindex . assiduus . esto. —Proletario . quisquis . volet . vindex . esto.

« pour le prolétaire, qui voudra........ « L'affaire jugée, trente jours de délais..... « S'il ne satisfait au jugement; si personne ne répond pour lui, vous l'emmènerez attaché avec des chaînes qui « pèseront quinze livres; moins de quinze « livres, si vous voulez. — Que le prisonnier vive à ses propres frais; sinon, « donnez-lui une livre de farine ou plus, « à votre volonté (1). » Ainsi, la loi veut bien fixer un maximum de rigueurs dont elle permet au vainqueur de ne pas se prévaloir. Continuons :

« S'il ne s'arrange point, tenez-le dans « les liens soixante jours; cependant, « produisez-le en justice par trois jours « de marché, et là, publiez quelle est la « quotité de la somme due (2).—Au troisième jour de marché, le coupable « sera mis à mort, ou bien on pourra « l'aller vendre à l'étranger au-delà du « Tibre. Si plusieurs ont gagné le procès « contre lui, ils peuvent couper et se « partager son corps; s'ils coupent plus « ou moins, sans fraude, qu'ils n'en soient « pas responsables (3) ! »

Ce dernier paragraphe est tellement révoltant, que la plupart des commentateurs l'ont entendu dans un sens figuré; ils ont cru qu'il s'agissait du prix auquel le malheureux captif serait vendu, et non de son corps même; ils ignoraient jusqu'où a pu aller la barbarie humaine; ils ne savaient pas combien la vengeance privée était implacable et difficile à assouvir. Les temps héroïques touchent à ceux des sacrifices humains; les peuples ne remontent à la civilisation que par un chemin de sang et de larmes.

(1) *Tertia tab.*, fragm. 1. — Rebus . jure . judicatis . triginta . dies . justi . sunto.

Fr. 3.—Ni . judicatum . facit . aut . quips . endo . em . jure . vindicit . secum . ducito . vincito . aut . nervo . aut . compedibus . quindecim . pondo . ne . majore . aut . si . volet . minore . vincito.

(2) Fr. 5. — Erat jus interea paciscendi : ac, nisi pacti forent, habebantur in vinculis dies sexaginta; inter eos dies trinis nundinis continuis ad prætorem in concilium producebantur, quantæque pecuniæ judicati essent prædicabatur.

(3) Fr. 6. — Tertiis autem nundinis capite pœnas dabant, aut trans Tiberim peregre venum ibant. Si plures forent, quibus reus esset judicatus, secare si vellent atque partiri corpus addicti sibi hominis permiserunt. Tertiis nundinis partes secanto. Si plus minusve secuerunt, se fraude, esto.

J'émettrais donc au moins un doute sur la manière dont cette loi devait être interprétée dans les siècles reculés où elle n'était encore qu'une coutume peu écrite. Plus tard, je pense en effet que l'adoucissement des mœurs la modifia et la rendit telle que les commentateurs l'ont comprise. Ce fut un progrès semblable à celui qui s'opéra, quand, au lieu d'égorger les prisonniers de guerre, on se contenta de les réduire en esclavage.

La pénalité tirée des anciennes coutumes est d'une sévérité atroce. La peine de mort y est prononcée contre ceux qui mettent le feu à une maison ou à un tas de blé placé près d'une maison, contre ceux qui dérobent les fruits ou la moisson d'autrui, qui envoient pendant la nuit leurs troupeaux dans le champ d'un voisin; leur supplice consiste à être pendu aux autels de Cérès. Celui qui la nuit coupe l'arbre de son voisin, doit payer vingt-cinq livres d'airain; pour quiconque chante des vers impies, le poison. Les patriciens conservent encore ou établissent la peine de mort contre ceux qui font des chansons diffamantes ou font partie d'attroupemens nocturnes. Les plébéiens à leur tour obtiennent des garanties contre les patriciens oppresseurs. *Si le patron, dit la loi, machine pour nuire au client, que sa tête soit dévouée. Patronus si clienti fraudem fecerit, sacer esto.* La terrible formule retombe sur ceux qui en ont tant abusé. Ce n'est pas tout, le patricien conserve le pouvoir judiciaire : il ne faut pas qu'il puisse violer impunément l'équité dans l'exercice de ces saintes fonctions. Aussi la loi décide *que le juge suborné est puni de mort, le faux témoin précipité de la roche Tarpéienne* (1). De la sorte, les cliens ou membres de la *gens* que le patron appellera à se parjurer pour lui, seront dans l'alternative ou des vengeances de leur chef, ou des supplices infligés par le législateur.

Au reste, la seconde partie de la *Loi des Douze Tables* contient l'établissement d'une institution destinée à corriger dans l'exécution l'atrocité des lois pénales. On voit dans le titre IX que le droit est donné

(1) Aulu-Gelle, lib. I, c. 1.

au peuple de nommer (1) des questeurs pris parmi les patriciens, et chargés de présider au jugement de tout crime emportant la peine capitale; ces questeurs étaient appelés questeurs de parricides.

Le peuple peut même se démettre du privilége de connaître (2) des crimes d'État, et en renvoyer l'instruction et le jugement aux questeurs qu'il nommait spécialement pour chacune de ces affaires.

L'institution des questeurs semble avoir eu pour but, au moins transitoire, de poser une limite à la redoutable autorité des décemvirs, qui, revêtus du pouvoir exécutif et législatif, tendaient encore à envahir en entier le pouvoir judiciaire. Cette réunion de pouvoirs devait engendrer, ainsi qu'on le vit en effet, la plus monstrueuse tyrannie. Le peuple voulut avoir des garanties contre l'arbitraire, du moins lorsqu'il s'agissait des crimes les plus graves et des peines les plus fortes; il voulut même une arme dont il pût user au besoin contre les décemvirs eux-mêmes, s'ils devenaient injustes et oppresseurs. Appius, qui voulait flatter le peuple pour le dominer et pour dominer par lui le sénat, consentit facilement à ce démembrement de son autorité. Il espérait toujours exercer une immense influence sur le choix des questeurs et sur la conduite de l'instruction qui leur serait confiée. Il arriva pourtant qu'après la réaction politique qui le précipita du faîte des honneurs, il fut victime du pouvoir judiciaire (3) qu'il avait réservé au peuple.

Quæstores vient de *quæstio*, instruction, information. Les questeurs étaient donc principalement considérés comme juges d'instruction. Tout ce qui se rapportait à l'information judiciaire était de leur compétence. C'étaient eux qui présidaient (1) à la torture, depuis appelée *question* : la torture était regardée comme inséparable de toute instruction en matière de crime capital; elle ne se donnait qu'aux esclaves.

Dans l'ancienne Rome, les maîtres eux-mêmes pouvaient donner la question à leurs esclaves, en vertu de la juridiction du pouvoir paternel. Ils convoquaient leurs amis et leurs hôtes au foyer de famille, devant les Lares domestiques, et là ils procédaient au moyen de la torture (2) à leurs investigations judiciaires.

On dressait procès-verbal des réponses qui étaient faites par les malheureux patiens, on le faisait signer par les témoins, puis on fermait soigneusement les tablettes où il était écrit, pour ne le produire qu'au jour du jugement.

Après l'établissement des questeurs, la question ordonnée en justice se donnait publiquement au milieu du *Forum*.

La question fut soumise plus tard à de nouvelles règles lors de l'institution des préteurs. Nous reviendrons dans le cours de cette histoire sur cet important sujet.

L'établissement d'une magistrature spéciale nommée par le peuple pour les crimes capitaux, marque une ère nouvelle dans la procédure romaine. Les crimes commis par les cliens des sénateurs échappent à la juridiction du chef de famille pour tomber dans celle du questeur; ceux commis par les pères conscrits n'ont pas le privilége de l'impunité, la loi ne fait plus acception (3) de personnes, pas plus pour protéger que pour condamner. Enfin le meurtre et l'assassinat ne sont plus abandonnés aux poursuites privées, régularisées seulement par une espèce de visa judiciaire. Ces crimes sont compris sous (4) le nom générique de *parricidium*. Les compositions pécuniaires ne sont plus arbitraires : elles sont réglées pour toutes les circonstances graves. Dans le cas de la

(1) L. II, § 23, *De Orig. jur.;* et Cicer. *De Republ.*, lib. II, c. 31, edit. Angelo Mai. — Quæstores constituebantur à populo, qui capitalibus rebus præessent : hi appellabantur quæstores parricidii, etc.

(2) La règle générale posée par les XII tables était que le *parricidium* ne pouvait être jugé que par le peuple dans les comices des centuries. C'est sans doute une des concessions que fit Appius aux plébéiens pour se rendre populaire.

(3) Il se tua dans sa prison pour éviter la peine capitale. Dans cette circonstance, le peuple ne nomma pas de questeurs, et exerça ses fonctions judiciaires par ses tribuns et par lui-même.

(1) Sigonius, *De Jure italico.*

(2) Voyez la Ve leçon, p. 108, t. VII.

(3) T. 9, fr. 1. Vetant XII tabulæ leges privis hominibus irrogari. Cicero, *pro domo sua.*

(4) Il paraît cependant que la connaissance de ces crimes ne fut ôtée aux décemvirs, puis aux consuls, que lors de l'institution des préteurs.

rupture d'un membre, la vieille loi du talion (1) est applicable, *ni cum eo pascit,* s'il n'y a pas d'arrangement ; et un peu plus loin, l'indemnité est fixée à trois cents as s'il s'agit d'un homme libre, à cent cinquante s'il s'agit d'un esclave (2). Il semble qu'il y a un progrès immense à compter l'esclave pour la moitié de la valeur d'un homme libre, et à lui donner des protections légales. Cependant cette amende était peut-être instituée en faveur du maître, dont les intérêts étaient lésés par l'incapacité de travail de son esclave. Pour un autre genre de délit contre les personnes, les injures, la composition pécuniaire est fixée à vingt-cinq livres d'airain (3).

La procédure criminelle et la pénalité relatives aux crimes contre les personnes offrent des caractères particuliers qu'il est bon de connaître. On avait le droit de tuer le voleur pris la nuit en flagrant délit, et le voleur de jour qui se défendait avec une arme.

L'enfant convaincu de vol et désarmé, était (4) amené devant le juge ou décemvir et battu de verges. L'esclave reconnu coupable de vol manifeste était roué de coups, et précipité du haut de la roche Tarpéienne.

Quant à l'homme libre et arrivé à l'âge de puberté, il appartenait à celui au préjudice de qui il avait commis le vol, s'il ne se défendait pas, et si le crime avait été commis en plein jour. On appelait voleur manifeste celui chez lequel on retrouvait l'objet volé, en observant les cérémonies suivantes. Le propriétaire, qui se portait partie plaignante, devait se présenter nu, les reins ceints d'une toile de lin, un plat à la main, sur le seuil de la maison soupçonnée, y entrer (1) dans ce bizarre appareil, et, s'il y trouvait l'objet qui lui avait été dérobé, il mettait la main sur le voleur, qui était reconnu pour être *voleur manifeste.* On retrouve dans cette espèce d'information criminelle, les traces du vieux symbolisme religieux. Le plat était le signe de la demande. La nudité était une garantie contre la fraude : le plaignant ne pouvait pas, en cet état, introduire furtivement l'objet, et se dire volé. Celui qui était convaincu au moyen de ces cérémonies payait le triple de l'objet volé, s'il avait cette valeur à sa disposition; autrement il devait donner sa personne. Celui qui était convaincu, mais sans être *voleur manifeste,* payait le double de l'objet dérobé. Ainsi la pénalité était proportionnée à la qualité des indices et non à la gravité du crime. En théorie, une législation qui procède d'après de pareils principes semble absurde. Dans la pratique, elle a moins d'inconvéniens qu'on ne pense. En France, jusqu'en 1789, on a condamné d'après la qualité des indices. Le criminel qu'on reconnaissait manifestement coupable d'assassinat était condamné au dernier supplice. Celui qui n'en était que *véhémentement soupçonné* était seulement envoyé aux galères pour toute sa vie. Le même usage se pratique encore dans plusieurs pays d'Italie. En droit, il ne peut pas se justifier. En fait, le jury, qui, abusant de son irresponsabilité, doit pouvoir, quand il n'est pas pleinement convaincu d'un assassinat, écarter la préméditation ou admettre des circonstances atténuantes, arrive aux mêmes résultats que les tribunaux criminels d'Italie. L'omnipotence du juge produit les mêmes effets que les prescriptions étroites de la loi pénale fondée sur la gradation des preuves. Les décemvirs s'étaient réservé la connaissance de tous les crimes autres que les crimes ca-

(1) Si membrum rupit, ni cum eo pascit, talio esto. Festus, V. *Talionis.*

(2) Tit. 8, fr. 3. Propter os vero fractum aut collisum trecentorum assium pœna erat : at si servo, centum et quinquaginta. Gaius, *institut.*, § 223.

(3) Tit. 8. fr. 4. Si injuriam faxit . alteri . viginti. quinque · æris . pœnæ . sunto. A. Gellius, lib. xx, cap. 1.

(4) Ex ceteris autem manifestis furibus liberos verberari, addicique jusserunt, ei cui factum furtum esset, si modo id luci fecissent, neque se telo defendissent : servos item furti manifesti prensos verberibus affici et e saxo præcipitari ; sed pueros impuberes prætoris arbitratu verberari voluerunt, noxamque ab his factam sarciri. A. Gellius, lib. II, c. 18.

(1) Concepti et oblati furti pœna ex lege XII tabularum tripli est. — Præcipit lex qui quærere velit, nudus quærat, linteo cinctus, lancem habens ; qui si quid invenerit, jubet et lex furtum manifestum esse. Gaius, *Institut.*, lib. III, p. 190. Voir M. Michelet, *Hist. romaine ;* Hugo, *Histoire du Droit romain.*

pitaux. Chacun d'eux rendait à son tour la justice tous les dix jours (1), et avait alors les honneurs des licteurs portant les faisceaux. On sait l'abus que fit Appius de ce pouvoir judiciaire dans la malheureuse affaire de Virginie. Les plébéiens eurent leur Lucrèce, et le couteau fumant de Virginius dévoua à l'exécration populaire la tyrannie des décemvirs.

Dans notre siècle, où la philosophie de l'histoire a généralisé la manie de voir des symboles partout où nous étions accoutumés à admettre des faits intéressans et des événemens dramatiques, on n'a pas manqué de contester la vérité du bel épisode où Tite-Live raconte le meurtre de Virginie. Il est possible que la tradition et le chroniqueur aient embelli de quelques ornemens le fait primitif; mais vouloir le nier d'une manière absolue, c'est tomber dans cet esprit de système au moyen duquel on pourrait bien, au bout de deux mille ans, présenter Napoléon comme un type fabuleux et un symbole historique, en contestant que ce nom ait jamais été celui d'un personnage réel. Une philosophie vraiment chrétienne doit se garder avec soin de cette dangereuse tendance de la critique moderne.

Un autre fait relatif à l'origine de la loi des douze Tables a été également mis en doute par les historiens et les jurisconsultes du dix-neuvième siècle, tant Allemands que Français. Je veux parler de l'ambassade solennelle (2) qui aurait été envoyée de Rome à Athènes l'an 452 avant J.-C. pour étudier les lois de cette contrée. On donne, il faut l'avouer, des raisons assez solides à l'appui de ce doute. Il est assez extraordinaire, ainsi qu'on le remarque, que les historiens grecs du temps n'aient fait aucune mention d'un événement qui devait flatter à un si haut degré la vanité nationale (3). D'ailleurs, trouve-t-on dans la loi des douze Tables quelque imitation des lois de Solon? Nous avons déjà vu l'antagonisme qui existait entre la constitution de la famille romaine et celle de la famille athénienne. La pénalité n'offre pas non plus de rapports bien intimes. Cependant, il y a une disposition de la loi qui est la même dans la législation des décemvirs et dans celle de Solon, c'est celle qui donne droit de tuer le voleur de jour, qui se défend avec une arme, et le voleur de nuit même sans armes. Mais cette loi est fondée sur un principe de défense personnelle qui doit être commun à tous les peuples. Elle existait chez les Hébreux. Peut-être y aurait-il de plus grands rapprochemens à faire entre les procédures criminelles des Romains et des Athéniens. Ainsi quand les deux parties s'accordaient avant le jugement, le préteur ratifiait leurs accords, comme le juge était obligé de le faire à Athènes. Le coucher du soleil terminait le jugement et fermait les tribunaux, *solis occasus suprema tempestas esto*. Petit fait observer que, suivant la loi de Solon, les arbitres siégeaient aussi jusqu'au soleil couchant. Mais la similitude de lois et d'usages nés de la loi naturelle et d'habitudes communes à tous les peuples de l'antiquité païenne n'a rien que de simple et de naturel. On pourrait tirer peut-être des inductions plus puissantes de l'établissement des *quæstores parricidii*. Cette institution semble se rapporter à celle de l'archonte introducteur des causes devant les cours de justice. L'idée de la création des décemvirs eux-mêmes pourrait être rattachée à l'archontat d'Athènes, qui comptait aussi dix magistrats chargés de l'administration principale des affaires de la république.

Enfin, Cicéron cite comme étant presque textuellement tirée des lois de Solon la disposition de la loi des douze Tables

(1) Voir *Tite-Live*.

(2) Elle aurait eu pour chefs principaux Spurius Posthumius, Servius Sulpicius et A. Manlius, personnages consulaires, qui seraient partis sur trois galères décorées avec tout le luxe que Rome pouvait déployer à cette époque. Voir *Tite-Live*.

(3) M. Poncelet et divers auteurs de droit soutiennent ce système. M. Michelet l'appuie sur des raisons assez neuves : les premiers historiens de Rome furent les Grecs et remontent à la seconde guerre punique. Ils devaient accueillir avec partialité et embellir d'ornement toute tradition à laquelle leur orgueil national était intéressé. Les historiens que nous avons conservés ne s'accordent pas sur le lieu où cette ambassade aurait été envoyée. Tite-Live ne la fait aller qu'à Athènes; Denis d'Halicarnasse dans toutes les villes de la Grèce, excepté Sparte; Trébonien à Sparte seulement; Tacite dans toutes les villes connues, *accitis quæ usque egregia*.

qui défendait le luxe des funérailles, et les lamentations qui les accompagnaient (1).

Mais quand même on reconnaîtrait dans plusieurs portions du droit public et privé adopté alors à Rome quelques emprunts faits au droit attique, et il faut avouer qu'il n'y a à cet égard que de légères présomptions, on ne devrait pas en conclure que l'ambassade dont parle Tite-Live ait réellement eu lieu. Suivant plusieurs autres auteurs, les décemvirs eurent recours, pour la confection et la rédaction de leurs lois, à un Grec banni d'Éphèse, appelé Hermodore (2). Cette espèce de secrétaire du décemvirat aurait bien pu mêler à l'ouvrage auquel il concourut quelques élémens de la législation empruntée à la Grèce.

Disons pourtant que ces élémens y sont tellement épars qu'ils peuvent à peine y être aperçus. La dure et sévère physionomie de la vieille Rome est fortement empreinte dans ces tables d'airain. La loi décemvirale, comme Janus, est à la fois tournée vers le passé qu'elle résume, et vers l'avenir, dont elle contient les germes. La puissance paternelle et patricienne y rayonne encore avec éclat, mais un nouveau jour commence à y poindre pour les plébéiens. Cette législation est toute pleine de cette dualité puissante qui ne s'éteignit qu'avec la république; elle respire la lutte et le combat entre le principe aristocratique et le principe populaire. Placée comme un antique monument sur le seuil d'un nouveau monde, elle fut révérée par la caste patricienne comme un témoignage de sa splendeur des anciens jours; par le *plebs*, comme la première garantie obtenue contre une intolérable oppression. Les jurisconsultes romains étaient élevés dans le respect de ce code vénérable que les siècles entouraient de leur prestige: leur patriotisme partial le mettait bien au-dessus des lois de Lycurgue, de Dracon et de Solon; la loi des douze Tables était pour eux ce que la grande charte d'Angleterre fut pour les Blackstone, les Burke et les Erskine. Fidèle aux vieilles religions légales de sa patrie, Cicéron, au milieu du scepticisme des derniers temps de la république, ne craignait pas de s'écrier: « Dussé-je révolter tout le monde, je dirai « hardiment mon opinion. Le petit livre « des douze Tables, source et principe « de nos lois, me paraît bien préférable « à tous les livres de philosophie, et par « son autorité imposante et par sa haute « utilité (1). »

ALBERT DU BOYS.

(1) *De Legib.*, lib. II.

(2) Pline dit que l'on éleva une statue à Hermodore sur la place des Comices; Strabon affirme qu'Hermodore *scripsit quasdam leges romanas*; et Pomponius dit: *fuisse decemviris legum ferendarum auctorem.*

(1) Cicero, *De Oratore*, lib. III.

REVUE.

JÉSUS-CHRIST ET SA DOCTRINE,

HISTOIRE DE LA NAISSANCE DE L'ÉGLISE, DE SON ORGANISATION ET DE SES PROGRÈS PENDANT LE PREMIER SIÈCLE, par F. SALVADOR, 2 vol. in-8°. Paris, 1839.

M. J. Salvador est juif; il a publié depuis quelques années une *Histoire des institutions de Moïse et du peuple hébreu*, destinée, comme il nous l'apprend lui-même, *à présenter les principes constitutifs de la sagesse intellectuelle et de l'organisation sociale des Juifs sous un aspect tout différent de ce qu'on avait coutume d'admettre*, c'est-à-dire, à effacer tout caractère merveilleux, toute

trace d'inspiration religieuse des livres de l'Ancien Testament, et à réduire l'histoire et la législation mosaïques aux proportions du pur *naturalisme*. Ce n'est pas chose nouvelle assurément qu'une semblable tentative; nous avons assez de livres dans lesquels Abraham cesse d'être le *père des croyans*, pour devenir un sage, un philosophe, *fondateur de la cité juive;* où l'on voit Moïse changé en un génie éminemment constituant, qui tient fort bien sa place entre Lycurgue et l'abbé Syeyès; les prophètes, *les élus de Dieu, correspondre, dans leur genre, aux êtres favorisés, qu'on appellerait de nos jours les enfans de l'intelligence, des arts, ou du génie,* etc. Aujourd'hui, le même auteur tente de pratiquer absolument la même opération sur le christianisme. C'est l'affaire de deux volumes *in*-8°, ni plus, ni moins, après lesquels M. Salvador s'applaudira, sans doute, d'avoir dit son dernier mot sur les religions présentes et passées, en attendant qu'il veuille bien s'exercer sur les religions futures.

Plusieurs de nos lecteurs, ceux-là surtout qui s'occupent de l'étude sérieuse de la religion, ont peut-être remarqué plus d'une fois que la lecture de certains apologistes, même renommés, du christianisme, vous laissait froids, mécontens, faisait naître des difficultés auxquelles on n'avait pas songé d'abord; tandis que, par un singulier contraste, il arrive souvent que les objections dirigées contre la pureté du dogme catholique ne font que rendre l'âme plus rassurée, plus calme, plus forte dans ses convictions, et plus disposée à bénir Dieu de l'inestimable bienfait de la foi. Ceci ne tient pas seulement aux défauts particuliers des controverses, mais à une cause plus générale et plus profonde, qui touche à la nature même des croyances religieuses.

La foi ne s'établit pas, ne doit pas s'établir, en général, par voie de raisonnement, parce qu'elle n'est pas un produit de la raison humaine. De là vient que toute religion qui ne dépasserait pas la sphère de la raison, qui pourrait être démontrée *mathématiquement*, serait fausse, par cela seul. La foi catholique est transmise au sein de l'Église, par voie d'enseignement et d'autorité; elle se révèle à l'intelligence ainsi qu'une *lumière surnaturelle éclairant tout homme venant en ce monde*. Telle est l'idée que tous les peuples ont toujours eue de la religion : ils ont vu en elle un fait d'un ordre supérieur, une doctrine enseignée d'en haut, une loi, un véritable joug imposé à l'esprit et au cœur, et jamais un simple élément de l'activité humaine. Aussi peut-on dire que toutes les objections qui attaquent l'autorité religieuse tendent à détruire la notion même et l'essence de la religion.

Quand nous disons que le raisonnement n'est pas la voie naturelle pour établir la vérité dogmatique, nous ne prétendons pas que les hommes qui ont été assez malheureux pour arriver à leur complet développement intellectuel sans connaître cette vérité, ou qui ont eu le malheur plus grand encore de la repousser, ne puissent être ramenés à la religion par le bon usage de leur raison. Tel est, au contraire, le moyen dont se sert souvent la grâce divine, dans des cas qui, comparés à la loi commune, ne sont pourtant qu'exceptionnels. Nous sommes d'ailleurs pleinement convaincus que toute raison saine et droite, conduite d'après les règles propres de sa nature, doit nécessairement arriver tôt ou tard à l'alternative de se nier elle-même, d'expirer dans le vide ou de se jeter dans les bras de la foi; mais il faut pour cela une force de pensée, une constance de travail et un désintéressement des circonstances extérieures dont peu d'âmes sont susceptibles. La plupart des non-croyans mal dirigés ou préoccupés de tout autre intérêt demeurent en chemin; les seuls esprits d'élite ont le courage de pousser jusqu'au bout, et l'on ne peut nier que les exemples et aveux de ces derniers n'aient beaucoup servi de nos jours à faciliter la solution de la question religieuse.

Au fond, il n'appartient ni aux croyans ni aux incroyans de changer cette question. Le christianisme repose sur des faits. Ces faits sont attestés non seulement par des témoignages écrits, revêtus de tous les caractères de crédibilité, mais par une tradition perpétuelle non interrompue, toujours vivante, et par-

lant au sein d'une société instituée par *Celui-là* même qui a fondé la religion chrétienne, avec laquelle cette société est identifiée. Cette société n'a cessé d'avoir son organisation, son chef suprême, ses ministres se succédant les uns aux autres, se transmettant les vérités enseignées, et les communiquant aux membres répandus sur toute la face de la terre. Elle a fait cela au milieu des persécutions, des schismes, des discussions et des critiques les plus envenimées, en face des efforts réunis de la puissance, de la sagesse et de la science humaines, sans jamais être arrêtée, ni hésiter un seul moment dans sa marche. Chaque fois qu'on a tenté d'altérer la pureté de ses traditions ou de changer l'ordre de sa succession pastorale, un cri unanime s'est élevé pour arrêter les novateurs ou pour les repousser au dehors. Sa foi est la même qu'elle professait au sortir du cénacle ; ce qu'elle enseigne, c'est ce qu'ont enseigné ses pontifes, ses conciles et ses docteurs, sans altération, sans variation, depuis dix-huit cents ans.

De plus, cette société se présente comme l'héritière naturelle et nécessaire, ou plutôt comme la continuation d'une autre société divinement instituée comme elle, qui a reçu le dépôt de la vérité dès l'origine des temps, avec charge de le conserver jusqu'à l'époque déterminée long-temps d'avance, époque à laquelle les figures devaient faire place à la réalité, l'attente et le désir à la possession, la *loi de rigueur à la loi de grâce*.

C'est ainsi que, présente dans tous les temps, présente aux lieux les plus reculés, remplissant le monde et les âges, elle apparaît non seulement comme l'autorité la plus imposante qui soit debout sous le ciel, mais comme la seule autorité religieuse qu'il soit possible d'imaginer.

Son symbole ne repose point sur des idées purement spéculatives, mais sur des faits, des faits extraordinaires sans doute, mais palpables et patens, publics, vus par une multitude de témoins dont la plupart se sont fait égorger plutôt que de les révoquer en doute ; des faits acceptés par tout ce qu'il y a eu de plus grand, de plus éclairé au monde ; attestés par le témoignage des pontifes, des docteurs et des martyrs, trois classes de témoins qui ne cessent de se répondre d'âge en âge, et qui marquent chaque siècle du Christianisme d'un triple sceau d'autorité, de génie et de sang.

Des faits de cet ordre sont désormais hors de toute discussion. *Non bis in idem;* dit la jurisprudence humaine. Or, ici la cause a été jugée d'une manière assez solennelle. Pour y revenir, il faut se résoudre à renverser le fondement de toute certitude traditionnelle, à professer le plus entier *scepticisme en histoire*, et c'est là que nous voyons aboutir chaque jour les attaques dirigées contre la vérité des faits évangéliques.

La philosophie du dix-huitième siècle y est arrivée il y a long-temps. Ce fut Dupuis qui, venu le dernier, se chargea de formuler une explication de l'Évangile, qui implique de la manière la plus formelle la négation de l'histoire. De son côté, le protestantisme allemand arrive sur le même terrain, poussé par ses propres théologiens, tels que Eichorn, Bauer, Daub, Herder, Néander, Hegel, et y paraît définitivement installé par Schleiermacher et par Strauss. Enfin, il n'est pas sans intérêt de voir le judaïsme venir à son tour jusqu'à la même limite. Son allure, il est vrai, n'est pas aussi libre et déterminée que celle de ses devanciers; il hésite encore, il tâtonne, il a recours aux expédiens. Mais, quoi qu'il en soit, le livre de M. Salvador, malgré toutes les précautions oratoires dont il s'entoure, ne peut être considéré, tout au plus, que comme un temps d'arrêt momentané sur la pente à laquelle Strauss et Dupuis se sont abandonnés, et qui ne saurait manquer d'entraîner irrésistiblement tous ceux qui y posent le pied.

Nous verrons en effet que, quoique M. Salvador se soit *proposé*, nous dit-il, *de rétablir les faits*, et qu'il *affirme au fond la réalité de l'histoire privée du Fils de Marie* (1), son opinion ne diffère pas beaucoup *au fond* de celle des auteurs qui ne voient dans l'Évangile qu'un *tableau composé entièrement d'imagination pour donner aux croyances de ses*

(1) Pourquoi l'histoire *privée du fils de Marie* serait-elle plus réelle que son histoire *publique*?

inventeurs la forme et l'intérêt d'une légende, qu'elle y revient en dernier résultat, qu'elle est sujette aux mêmes inconvéniens et aux mêmes objections. Ce n'est donc pas sans raison que M. Salvador professe pour ces auteurs, et en particulier pour Strauss, une certaine sympathie.

Mais avant d'aborder l'exposition de son système, nous croyons important d'arrêter un moment l'attention du lecteur sur les opinions philosophiques de M. Salvador, qu'il exprime du reste assez clairement à l'ouverture de son livre. — Les premières lignes de son premier chapitre nous indiquent une loi générale de l'espèce humaine, qui n'est autre chose que l'application du système de la *gravitation physique* à l'histoire de l'humanité. Cette loi est déterminée par deux tendances, *deux nécessités*, dit l'auteur; l'une qu'on peut appeler de *répulsion*, « qui, ayant exigé des hommes de se disputer sur la terre pour la posséder et pour la remplir, a opposé aussitôt des obstacles multipliés à toute concentration, et explique en partie l'inquiétude intérieure et les accidens qui ont excité les races et les populations à rompre leurs liens primitifs, à se diviser entre elles; l'autre tendance, au contraire (*l'attraction*), *en ne permettant aux hommes de ne tirer avantage de la plus faible étendue de leur sol qu'avec beaucoup d'efforts réunis*, à la charge de l'arroser de leur sang et de leurs sueurs, a resserré de plus en plus les liens capables de les faire agir de concert, *et a donné la vie au principe moral d'association, d'unité humaine et de convergence.* »

D'après ces derniers mots, on voit que le *principe moral d'association et d'unité humaines* a son origine dans le besoin de *tirer avantage du sol*, en d'autres termes que l'intérêt purement matériel a *donné la vie* à la société, *au principe moral d'association*, aveu qui équivaut bien, croyons-nous, à une profession expresse de *matérialisme*.

D'autre part, il suit du passage qu'on vient de lire, et des applications de l'auteur, que l'humanité est soumise, absolument comme le système des corps planétaires, à *deux nécessités* constituant un mouvement fatal de va et vient, une oscillation perpétuelle qui régit et *explique* tous les mouvemens sociaux. Cela posé, plus d'énigme, plus d'obscurité dans la vie des peuples. Une société se forme-t-elle, devient-elle forte et puissante, c'est *le mouvement de convergence* qui prévaut; languit-elle, au contraire, et la voit-on se traîner comme un grand corps malade, tombant presque en dissolution, la *tendance répulsive* explique le mal intérieur qui la consume... Appliquez le principe à l'établissement de la religion chrétienne : il est clair que la naissance du fils de Marie a coïncidé avec un moment cosmique, qui déterminait lui-même le point de contact entre deux périodes, deux cycles historiques; moment auquel le polythéisme, avec son cortége d'idées et de mœurs sensuelles, ayant accompli sa révolution, laissait le champ libre aux doctrines spirituelles, à l'esprit d'amour, de paix, de sacrifice, en un mot, à toutes les évolutions de l'élément chrétien. Rien de plus simple, comme on voit, que cette théorie, qui a toute la simplicité et toute la naïveté du *fatalisme*.

Maintenant qu'on est prévenu que *le matérialisme et le fatalisme* sont les deux prémisses de M. Salvador, on ne sera plus étonné d'en voir découler *le scepticisme* pour dernière conclusion, ainsi que nous croyons l'établir plus tard.

Le plan adopté par M. Salvador lui traçait la marche à suivre : exposer d'abord l'état des choses antérieures au Christianisme, afin d'en déduire toutes les circonstances favorables à sa formation. Car « il n'existe pas, nous dit-il, de révolution dans le monde, qui ait réuni avec autant d'énergie et de promptitude, autour d'un centre commun, un nombre plus considérable de vœux, d'idées, d'intérêts divers, où les circonstances aient amené de plus loin *ce concours extraordinaire* et si long-temps soutenu *de nécessités physiques et morales.* »

L'ouvrage débute donc par trois chapitres destinés à servir d'introduction, dont le premier offre un résumé de l'histoire des peuples, depuis les plus anciens empires connus jusqu'à l'avénement du Messie; le second reproduit l'état des esprits et des croyances de l'antiquité; le troisième s'attache plus particulière-

ment au développement historique et intellectuel du peuple juif. Ces trois chapitres mériteraient sans doute examen et discussion, le dernier surtout qui n'est autre chose qu'un résumé du système philosophique de M. Salvador sur les institutions hébraïques. Mais ceci nous conduirait trop loin. Nous sommes d'ailleurs fort éloignés de contester que la suite de l'histoire humaine ait été disposée de manière à préparer, dès l'origine des temps l'établissement de la religion chrétienne, afin de nous faire admirer, comme dit Bossuet, la suite des conseils de Dieu dans les affaires d'ici-bas, et de nous montrer, comme s'exprime F. Schlegel, dans *le Christianisme, le pôle divin, placé au milieu des temps, d'où part la délivrance et le salut de la nature humaine.* C'est au contraire cet ordre de considérations qui constitue la *philosophie de l'histoire*, science éminemment chrétienne par son origine et par son but, qui ne perd son caractère scientifique pour devenir une théorie fataliste et incompréhensible, que lorsque, cessant de s'appuyer sur les faits divins de l'Évangile, elle tente de substituer à ces faits *extraordinaires*, mais certains, *un concours extraordinaire aussi de nécessités physiques et morales;* lorsque de ce *concours extraordinaire de nécessités,* elle prétend déduire *les principales* (ou plutôt les seules) *causes qui imposèrent au Christianisme de naître et de se constituer..., sans qu'il* soit nécessaire d'en chercher d'autres *en dehors des lois naturelles de l'espèce humaine;* lois dont nous venons d'apprendre à connaître clairement la nature et la tendance.

M. Salvador passe immédiatement à la discussion directe de la divinité du Christianisme, qu'il fonde uniquement sur une critique plus ou moins hostile des textes du Nouveau Testament. Nous lui faisons observer qu'il résulterait de cette manière d'envisager la question, que la religion chrétienne n'a d'autre fondement, ni d'autre preuve que le texte sacré de l'*Ecriture.* Cette position ne peut être acceptée par un catholique. Le Christianisme n'est pas seulement un système, mais une société, une *église;* cette église repose d'abord sur le fait public, social, universel, et par-dessus tout miraculeux de son existence, qui remonte sans interruption jusqu'au Christ, et du Christ, sous une forme symbolique, mais non moins réelle, jusqu'à la création. Voilà sa *possession d'état*, l'Evangile est le *titre.* Quand ces deux choses sont réunies, il n'y a plus d'attaque recevable; il n'y a plus à s'enquérir si *le titre* prouve *la possession*, ou *la possession le titre.* Nous ajouterons toutefois que l'Eglise, en tant que vivante, enseignante, en rapport immédiat avec chacun des fidèles, emporte l'idée d'autorité logique sur le texte sacré de l'Evangile, comme elle possède par le fait l'antériorité de date. L'Eglise, cette grande famille, a ses traditions orales et écrites, sa succession continue, son histoire, son unité, sa perpétuité, ses miracles, ses martyrs, ses doctrines, ses pontifes, ses conciles, qui la rattachent au titre primitif, qui le consacrent, l'interprètent, et y suppléent au besoin. On pourrait donc en dernière analyse concevoir l'Eglise sans Evangile, mais non point l'Evangile sans Eglise. Telle est la doctrine qui découle de l'enseignement des pères. Saint Augustin déclarait hautement qu'il ne croirait pas à l'Evangile, s'il n'était ébranlé par l'autorité de l'Eglise (1); et saint Irénée, l'un des plus vénérables et des premiers organes de l'antiquité chrétienne, disait en termes plus énergiques encore : « *Quoi donc!* si les apôtres ne nous avaient « laissé les Ecritures, ne faudrait-il pas « toujours suivre l'ordre de la tradition, « qu'ils ont transmise à ceux auxquels « ils confiaient les églises? Telle est la « règle à laquelle se conforment beaucoup de nations barbares, parmi lesquelles ceux qui croient au Christ, *sans « papier ni encre* (*sine charta et atramento*), ont la loi de salut écrite dans « leurs cœurs par le Saint-Esprit, gardant religieusement l'antique tradition, croyant en un seul Dieu..., en Jésus-Christ, Fils de Dieu... Ces hommes, « qui croient *sans lettres*, sont barbares « par le langage; mais par leur manière « de penser et d'agir par leur foi, ils sont « très sages et agréables à Dieu (2). »

(1) Ego vero Evangelio non crederem nisi me catholicæ Ecclesiæ commoveret auctoritas.... *Cont. Epist. fundam.*, c. 5.

(2) Quid autem si neque apostoli quidem scriptu-

Cette doctrine au reste est tellement inébranlable, elle ressort tellement des lois de la nature humaine, que ceux qui la repoussent en théorie, comme les protestans, ne peuvent s'en écarter dans la pratique.

Nous devions opposer à M. Salvador cette première fin de non-recevoir, afin de bien préciser la question et d'établir que si nous consentons à le suivre quelquefois dans sa critique des livres saints, ce n'est pas que nous y soyons forcés, ce n'est pas surtout pour faire dépendre leur interprétation d'une discussion privée, mais seulement pour montrer, lorsque l'occasion s'en présentera, à quels excès aboutit cette interprétation libre et individuelle; excès dont M. Salvador peut encore servir d'exemple, après tout ce qu'on a vu en cette matière.

D'abord, M. Salvador croit trouver une objection insoluble contre l'inspiration divine du Nouveau Testament, dans l'existence de *quatre versions* (c'est quatre textes originaux qu'il veut dire), qui offrent une grande variété de rédaction, quelquefois même de véritables contradictions. Quant aux contradictions, comme elles n'existent que dans l'esprit de M. Salvador, nous le renverrons aux commentateurs qui ont traité assez profondément ces matières (1). Mais n'est-il pas sensible que l'objection dont il s'agit revient plus forte et plus insoluble lorsqu'on transforme l'homme-Dieu en personnage purement humain, en un philosophe élaborant avec soin le corps de doctrine religieuse qu'il voulait établir au prix de ce qu'il avait de plus cher au monde, de son repos et de sa vie? Comment expliquer alors qu'il ne se soit pas attaché à formuler une seule rédaction *bien précise, bien complète, bien avouée par ses douze disciples intimes?* Tous les hommes qui ont voulu donner une impulsion morale ou intellectuelle à leur siècle, ont du moins pris cette précaution. Lycurgue et Solon rédigèrent leurs lois; Pythagore, Platon, Aristote, Confucius avant eux, se sont donné la peine d'écrire leurs systèmes; Mahomet lui-même, qui tirait ses meilleurs argumens du fil de son glaive, ne dédaigna pas de tracer en lettres d'or, sur des peaux éclatantes, le livre sacré de l'Islamisme. Jésus seul n'écrit rien, ne fait rien écrire de son vivant, se contente de prêcher des dogmes difficiles à croire, une loi plus difficile à observer, et se repose du succès sur douze hommes ignares et grossiers auxquels il reproche sans cesse leur défaut d'intelligence. Il peut se faire que M. Salvador trouve cela tout naturel, ce qui n'empêche pas qu'un grand nombre d'apologistes n'aient trouvé dans ce seul fait et dans les développemens dont il est susceptible, une des plus belles démonstrations de la divinité du Christianisme.

Avant d'aller plus loin, nous déclarons encore une fois que nous ne nous arrêterons pas aux objections renouvelées du dix-huitième siècle, ou plutôt des hérétiques et des incrédules de tous les siècles, qui forment le fond de la critique de M. Salvador sur le texte sacré. Assez d'écrivains, et qui occupent une assez belle place comme représentans de la science et du génie, ont consacré leurs veilles à réfuter ces objections, pour que les âmes droites et sincères puissent résoudre toutes les difficultés que présente ce sujet. Mieux vaut, croyons-nous, s'attacher à signaler les conséquences générales qui dérivent nécessairement des principes professés par M. Salvador.

Nous avons dit que, tout en reconnaissant à la vie de Jésus-Christ un certain caractère de réalité, le système de M. Salvador n'avait pas moins pour résultat de l'en dépouiller complétement. Pour en convaincre nos lecteurs, nous n'avons qu'à

ras reliquissent nobis, nonne oportebat ordinem sequi traditionis, quam tradiderunt iis quibus committebant Ecclesias? Cui ordinationi assentiunt multæ gentes barbarorum, quorum qui in Christo credunt, sine charta et atramento, scriptam habentes per spiritum in cordibus suis salutem, et veterem traditionem diligenter custodientes, in unum Deum credentes..... Christum Jesum Dei filium.... Hanc fidem qui sine litteris crediderunt, quantum ad sermonem barbari sunt, quantum autem ad sententiam et consuetudinem, et conversationem, propter fidem, sapientissimi sunt et placent Deo.... S. Iren., *Adv. hæres.*, lib. III, c. 4.

(1) Une de ces contradictions et la principale que relève M. Salvador consiste en ce que les trois premiers évangélistes ont surtout reproduit ce que le Sauveur a opéré dans le nord de la Galilée, tandis que saint Jean concentre particulièrement son récit sur Jérusalem et les alentours.

considérer la manière dont il traite deux circonstances assurément trèsessentielles de la vie du Sauveur, comme de toute vie réelle et imaginable : ces deux circonstances sont la naissance et la mort.

Relativement à la naissance de notre Seigneur, non seulement il efface d'un trait de plume tout le merveilleux des premiers chapitres de saint Luc ; non seulement il conteste à Marie ses qualités de vierge, d'épouse et de mère (1), mais il dénie les circonstances qui ne présentent rien de miraculeux, ni d'extraordinaire ; le recensement opéré par le président Cyrinus est attaqué par un passage de Josèphe, qui ne contredit point le texte, et qui, fût-il aussi concluant qu'on le suppose, n'aurait, ce semble, aucun droit de prévaloir contre l'auteur sacré. L'adoration des mages est un mythe destiné *à figurer à l'égard de Jésus les hommages volontaires des peuples, des rois, des sages étrangers qui, dans la croyance des prophètes, devaient honorer un jour le peuple d'Israël en la personne de son chef, lorsque ce peuple... serait parvenu à sa période éloignée d'intelligence, de majesté et de justice ;* l'étoile correspond *à l'étoile allégorique mentionnée dans les livres de Moïse ou aux météores nombreux que la naissance et la mort* des *personnages célèbres de l'antiquité ne manquaient jamais de produire ; l'or et les parfums déposés par ces visiteurs augustes, aux pieds de l'enfant, expriment, sous un emblème, que la royauté et le sacerdoce auraient à se confondre en lui, et que l'imagination orientale était prête à déployer toutes ses richesses au service de la forme nouvelle sortie de la loi des Hébreux.* Le massacre des Innocens n'a aucune réalité, toujours parce que Josèphe n'en a rien dit ; son but est de vérifier une image des prophètes et de motiver le voyage en Égypte (1) ; enfin, le lieu même de la naissance du Sauveur est une invention, une figure poétique trouvée pour avoir l'occasion de rappeler un texte du prophète Michée, cité en effet par saint Mathieu : *Et toi, Bethléem, terre de Juda,* etc.....

Ces citations suffisant pour notre objet, nous passons sans intermédiaire aux considérations que suggère à M. Salvador la mort de N.-S.-J.-C. Elles sont bien autrement expressives que ce qu'on a vu jusqu'ici ; car si la controverse ne portait que sur les circonstances de la nativité, dont nulle, il est vrai, n'a pu résister à la critique de l'auteur, c'est la réalité même de la mort qui va être mise en discussion et présentée tout au moins comme fort douteuse et contestable.

Le passage est assez curieux pour être cité en entier :

« Aux yeux des adversaires du miracle (et par conséquent aux yeux de M. Salvador), ou bien la mort de J.-C. sur l'instrument du supplice romain n'aurait été qu'apparente et n'entraînerait d'autre idée que celle d'un long évanouissement, suite matérielle de douleurs profondes, ou bien quelques disciples secrets seraient descendus dans sa tombe ; ils auraient réussi à enlever son corps privé de vie, et cela sans en avoir même prévenu les apôtres, à qui leur respect natif pour l'autorité nationale et l'effroi de leur âme avaient d'abord inspiré de se cacher avec grand soin. Toujours est-ce indubitable qu'on chercherait vainement à combiner par la pensée *rien d'aussi spécieux en faveur de la première et de la plus étrange de ces deux opinions, que le concours suivant des données évangéliques.*

(1) On pense bien que M. Salvador ne laisse point passer les objections tirées des deux généalogies de saint Mathieu et de saint Luc. Nous n'en aurions point parlé, s'il ne commettait une erreur assez grave en attribuant à saint Augustin une opinion qui n'est nullement la sienne. D'après M. Salvador, saint Augustin aurait cru que la sainte Vierge *était de la race de Lévi*, t. I, p. 177, note ; c'est dans sa dispute contre le manichéen Faustus qu'il aurait fait cette concession. — Nous croirions que M. Salvador prend ici l'opinion de Faustus pour celle de saint Augustin, s'il n'avait soin de bien préciser le passage où le saint docteur dit précisément le contraire. On n'a qu'à le consulter (*contra Faustum manichæum.* Lib. XXIII, 9, t. VIII, col. 656 ; edit. Gaume).

(1) Après tant de négations, on est agréablement surpris de voir M. Salvador reconnaître enfin comme *certain* le voyage en Égypte. On se demande sur quel motif historique est fondée cette exception ; mais l'étonnement s'accroît bien davantage, lorsqu'on voit M. Salvador sur le point de reconnaître *deux* voyages au lieu d'*un* et ne reculer que devant les *obstacles insurmontables* que rencontrerait cette opinion *en présence de traditions aussi expressives que les Evangiles*, t. I, p. 205 et suiv.

« La perte de la vie n'accompagne pas de toute nécessité des blessures graves aux extrémités des membres. *(Et le coup de lance? direz-vous peut-être... N'anticipons pas, le coup de lance viendra à point...)* L'antiquité romaine offre des exemples nombreux d'individus qui du haut de la croix où le poids de leur corps était soutenu *par des liens (circonstance à noter dans l'espèce, où le corps du crucifié était soutenu par des clous; mais M. Salvador n'est pas homme à s'embarrasser des clous)*, auraient exprimé l'indignation de leur âme aux spectateurs, auraient pu y respirer plus d'un jour ou en être détachés assez à temps pour échapper à la rigueur de leur destinée. La femme *toute-puissante* du procurateur et le centurion appelé à présider au supplice, étaient dans les dispositions les meilleures à l'égard de Jésus-Christ. (*On ne s'étonnera donc pas de trouver au nombre des premières causes de la fondation du Christianisme, l'influence des femmes.*) L'usage ordinaire et affreux du brisement des jambes sous le fer, qu'on n'épargne point aux deux patiens livrés à ses côtés au même sort, fut loin d'atteindre sa personne. Le coup ou la *piqûre* de lance, selon les expressions textuelles, qu'un des soldats lui aurait porté dans le flanc et qui n'entraînait rien de décisif, n'avait nullement pour but de donner la mort; il annonçait à la foule que la faculté de sentir avait disparu et qu'on pouvait se retirer *sans incertitude*.

« Bien plus, le procurateur lui-même, homme de grande expérience sur ce point, manifesta l'étonnement le plus vif dès qu'on l'eut averti que l'exposition du condamné, comprise entre l'heure de midi et le coucher du soleil, vers l'équinoxe du printemps, avait déjà amené son dernier souffle. Enfin, et c'est ici l'un des renseignemens les plus essentiels, les textes établissent qu'en dehors de tous les apôtres il existait des disciples secrets de Jésus. Un de ces disciples secrets, un membre du sénat juif qui avait prononcé dans le jugement un vote de délivrance, obtint aussitôt du procurateur l'autorisation de délier le corps. Il alla en personne le confier à une tombe récemment construite dans son propre jardin, tout près du lieu d'exécution, et un autre disciple du même rang y accourut chargé d'une grande quantité d'aromates.

« Cette première supposition d'une mort apparente, si on la dégage de toutes les formes merveilleuses que l'enthousiasme et la bonne foi des croyances acceptaient alors avec tant de facilité, ramènerait donc *jusqu'à un certain point* aux conditions d'un fait naturel l'apparition ultérieure du maître parmi ses sectateurs et les adieux qu'il leur aurait adressés, à l'exemple de Moïse et de Lycurgue. Mais quelle que soit la part qu'on lui accorde, son intérêt véritable est de faire arriver sous nos yeux l'opinion d'une des sectes les plus anciennes *de l'Eglise*, celle des *dokètes*. Suivant cette opinion, Jésus n'avait eu à subir, durant sa passion, aucun mal réel; loin de s'identifier avec la nature méprisable de la matière ou de la chair, il ne s'était offert au monde que dans un état tout fantastique, tout aérien, dans l'état familier aux dieux des Grecs, qui prenaient des formes sans substance et se dissipaient en fumée (1). »

On ne saurait disconvenir que cette opinion des dokètes, pour laquelle M. Salvador n'a pas un mot de réprobation, ne vienne très à propos corroborer l'objection si complaisamment développée contre la réalité de la mort de notre Seigneur. Rappelons maintenant ce qui a été dit plus haut au sujet de sa naissance, et d'après la manière de considérer ces deux circonstances fondamentales, tâchons d'apprécier la valeur laissée au reste de l'histoire évangélique. La voici réduite à sa nouvelle forme : deux ou trois versets serviront à la mettre tout entière sous les yeux du lecteur :

1. *En ce temps-là, il est né un enfant dont le nom symbolique n'a rien de personnel. Cet enfant est né on ne sait trop quand, on ne sait trop où, d'un père et d'une mère fort incertains. Sa naissance est environnée de toutes les fables et de tous les emblèmes dont s'est plu à l'embellir l'imagination orientale.*

2. *Sa vie a été retracée en une suite de tableaux qui tiennent beaucoup moins du caractère de l'histoire que de la poésie et du drame, qui néglige, selon ses convenances, les conditions des temps et des*

(1) T. II, p. 191 et suiv.

lieux, et qui sacrifie tous ses personnages secondaires, qu'ils soient réels ou inventés, à l'idée dominante du sujet et à son plus haut personnage.

3. *Ce personnage est mort sur une croix, selon toute apparence. Telle est au moins la supposition la plus répandue, quoique tous les accessoires de cette mort soient pareillement inventés dans un but d'intérêt personnel, et qu'il soit impossible de combiner rien d'aussi spécieux qu'une certaine opinion qui regarde cette mort même comme une chimère.*

Telle est en dernier résultat la version du nouvel Évangile, selon M. Salvador. N'avions-nous pas raison de dire que, malgré toutes ses précautions et ses efforts pour s'attacher encore à quelque chose de réel, il glisse rapidement sur la pente de Dupuis, de Schleiermacher et de Strauss, et que son système est sujet aux mêmes inconvéniens que les leurs? Remarquez, en effet, que quelque affirmatif que soit le ton de ces derniers, quelque assurance qu'ils affectent en exposant leurs idées, ces affirmations et cette assurance ne sont que leur fait personnel dont il est libre à chacun d'accepter l'autorité, et que le seul résultat qu'ils puissent obtenir, auquel ils tendent même, c'est d'élever plus ou moins de doutes sur les faits évangéliques. Cela leur suffit ; ils n'en veulent pas davantage et n'exigent pas de leurs disciples une négation franche, absolue, irrévocable. Or, en fait de doutes, d'incertitudes, de probabilités, d'hésitations, ceux qui connaissent l'ouvrage de M. Salvador n'hésiteront pas à lui donner la palme entre tous ses concurrens.

Après s'être ainsi mis à l'aise avec les événemens fondamentaux du Christianisme, il reste un autre grand fait dont il n'est pas aussi facile de se débarrasser : c'est le Christianisme lui-même, ou, si l'on veut, le Christ vivant et agissant au sein de son Église, gouvernant les siècles, secouant le monde pour le transformer et le pousser à des destinées d'une grandeur inconcevable, créant une civilisation, des relations, des vertus nouvelles, faisant jaillir d'un pôle à l'autre des flots de lumière et d'amour. Comment tout cela s'est-il fait? Comment le Christ est-il parvenu à fonder sa religion ?

La foi chrétienne rapporte principalement la fondation du Christianisme à l'accomplissement des prophéties de l'Ancien Testament et aux miracles opérés par N.-S. Jésus-Christ. Ces deux séries de faits appartenant à l'ordre surnaturel, la position de M. Salvador lui impose de les rejeter. Voyons jusqu'à quel point sont acceptables les hypothèses qu'il y substitue.

Relativement aux prédictions qui concernent le Messie, deux questions se présentent : l'une qui touche à la composition des prophéties, à l'inspiration et aux intentions des prophètes, et l'autre à leur accomplissement. Selon M. Salvador, les prédictions annonçant un libérateur, un sauveur, une ère de salut et de gloire, n'ont d'autre but que de spécifier et d'expliquer l'avenir du peuple juif. Ce Messie, cet envoyé qui doit sauver le peuple, qui doit tantôt souffrir, tantôt être glorifié, c'est le peuple juif lui-même châtié ou récompensé selon ses mérites ou ses crimes. Ici, comme on voit, s'ouvre à l'exégèse le champ des explications les plus variées. Tantôt « la Judée ou Jérusalem, dépeinte sous la forme d'une vierge, et fécondée par l'intelligence ou par l'esprit, promet d'enfanter après de longues amertumes, de violentes douleurs, un peuple juste, un Fils puissant et glorieux, destiné un jour à servir d'étendard et de moyen d'alliance à toutes les nations de la terre ; » tantôt « la même personnification nationale, l'homme de droiture livré en victime aux plus amères douleurs, et déchiré par ses propres enfans, aurait ses membres dispersés en tous lieux, deviendrait la risée du monde entier ; sa robe toute sanglante serait mise en lambeaux, sa couronne de gloire se changerait en déshonneur, et on le verrait jeté, comme un mort, dans la poussière et dans la fosse, mais pour revenir de nouveau à la lumière, pour ressusciter plus jeune et plus brillant, parce qu'il ne convient ni à la pensée qui a présidé à sa création, ni à l'intérêt des races humaines de le laisser mourir. » L'auteur cite à l'appui un certain nombre de textes qui peuvent se plier à cette supposition, sans se mettre en peine s'il en est d'autres et assez nombreux qui deviennent absolument inintelligibles. Nous nous bornons à rappeler ceux qui représentent le Messie

comme souffrant sans l'avoir mérité, souffrant non pour lui qui est juste, Fils de Dieu, mais pour les pécheurs; mis à mort pour son peuple et par son peuple; ceux encore où il est dit que le Messie s'offre en sacrifice de lui-même, librement, *parce qu'il l'a voulu. — O Dieu! les holocaustes et les victimes ne vous ont pas été agréables, alors j'ai dit : Je viens.* Est-ce là le type d'un peuple châtié pour ses crimes?... Mais pour ne point s'arrêter à des citations qu'il serait facile de multiplier, que devient cette attente universelle d'un libérateur, d'un Messie, que M. Salvador reconnaît lui-même, et qui entre dans la plus intime constitution de l'hébraïsme? Nulle discussion là-dessus. Voulez-vous savoir ce que devient le Messie dans l'opinion de M. Salvador? — « Le Messie, en hébreu *Mochiarch*, en grec *Christos*, signifie l'homme frotté, oint, parfumé, ou, comme on dirait aujourd'hui, l'homme habillé, équipé pour marcher à la tête des assemblées religieuses ou guerrières. » Quoi qu'il en puisse être, il n'en est pas moins vrai que le Messie *frotté, oint* ou *équipé*, comme vous l'entendrez, était l'objet de l'attente universelle des juifs, qu'ils étaient d'accord à fixer sa venue vers l'époque de la naissance de Jésus-Christ, qu'aujourd'hui même une portion assez considérable de juifs, ne pouvant autrement expliquer leurs livres sacrés, sont contraints d'admettre que le Messie est déjà venu, quoiqu'il ne se soit pas encore manifesté; tandis que tous les autres, tous, sans exception (sauf M. Salvador), l'attendent encore; enfin, qu'en aucun temps, aucun juif d'aucune secte, ni pharisien, ni sadducéen, ni essénien, ni hérodien, n'a jamais cru voir dans le Messie la personnification du peuple juif (toujours à l'exception de M. Salvador).

Chose singulière! nous allons voir cette interprétation attaquée et fort ébranlée par l'auteur lui-même, en traitant la seconde question relative à l'accomplissement des prophéties dans la personne du Sauveur. Pourquoi et comment en effet l'Évangile offre-t-il tant de traits de conformité avec les anciens oracles; conformité tellement littérale, qu'on pourrait douter quelquefois, selon l'expression d'un Père, si certains d'entre les prophètes ne sont pas plutôt des évangélistes? M. Salvador ne trouve rien de mieux que de répéter ce qu'ont été forcés de dire tous les adversaires du Christianisme, et de se rejeter dans le système d'un parti pris d'avance, d'une détermination arrêtée entre Jésus et ses disciples. « On juge soudain, dit-il, toute la portée de cette détermination des historiens de Jésus, qui s'étend sur les questions de doctrine comme sur les points de fait, et qui les excitait à réaliser matériellement en sa personne toutes les images et toutes les expressions de la poésie sacrée hébraïque. On assiste, en quelque sorte, avec eux au développement du principe proclamé en ces temps par le maître : *Il faut que toutes les choses écrites dans la loi de Moïse, écrites dans les prophètes, écrites dans les chants de David, se trouvent accomplies en moi.* » Mais pour concevoir ce principe proclamé *à priori* et cette résolution d'exprimer dans toute sa vie, dans les plus cruelles souffrances et dans la mort, *tout ce qui est écrit*, il faut bien admettre, de la part des apôtres et de leur maître, et encore de la part de toute la nation juive, la conviction que l'accomplissement des prophéties par le Christ était une condition de première nécessité; que le signe auquel on devait reconnaître le Messie consistait en cette ressemblance parfaite avec le divin exemplaire tracé depuis plusieurs siècles, que par conséquent son premier caractère était *d'être*, d'avoir sa personnalité propre bien réelle, et nullement de se confondre avec je ne sais quelle personnification vague du peuple juif.

La discussion des miracles n'offrant rien de neuf, étant au contraire loin de reproduire dans toute leur force les objections faites et résolues depuis longtemps, nous ne croyons pas devoir nous y arrêter.

Les prophéties et les miracles ainsi éliminés, nous arrivons à l'examen des causes naturelles qui ont favorisé la fondation du Christianisme. Nous ne prétendons point passer en revue toutes les raisons apportées par M. Salvador, qui ne pèche pas assurément par le nombre et la complication de ses moyens oratoires. Nous demanderons donc la permission de ne mentionner que celles qui

nous sembleront plus remarquables, ou par quelque apparence de fondement, ou par le mérite de la nouveauté.

Première cause. — *L'état du monde à l'époque de la naissance de J.-C.* Nous avons dit un mot de ce système familier aux adversaires, et le plus fort argument qu'ils puissent employer parce qu'il a un côté vrai. Il consiste à dire que les peuples attendaient ; que tout dans le monde, hommes et choses, événemens et doctrine, tout avait été préparé pour un grand changement religieux et social. Nous reconnaissons ces prémisses, et nous en donnons la raison. Vous, vous ne pouvez les expliquer, vous ne faites que les admettre... Je me trompe ; vous concluez hardiment de ce *concours extraordinaire* de circonstances (expressions de M. Salvador) qu'il n'y a rien d'*extraordinaire* dans l'établissement du Christianisme. C'est là le plus grand effort de votre logique. Il est inutile d'observer que cette preuve tout extérieure n'effleure même pas et laisse subsister en leur entier les caractères de divinité que la religion du Christ tire de son propre sein. Qu'on veuille bien le remarquer, car l'objection tirée de l'état du monde est fort en vogue aujourd'hui. C'est là un larcin de plus que commettent nos adversaires ; c'est une arme qu'ils voudraient nous dérober pour la tourner contre nous, et qui s'ébrèche entre leurs mains chaque fois qu'ils tentent de s'en servir.

Deuxième cause. — *L'adresse du jeune maître de Nazareth* (nous demandons pardon d'employer le style de M. Salvador), et surtout sa conduite à l'égard de saint Jean-Baptiste, qu'il parvint à supplanter. Les rapports entre notre Seigneur et saint Jean deviennent sous la plume de M. Salvador le canevas d'un vrai roman ; c'est une suite d'*accords*, de *refroidissemens*, de *conditions*, de *scissions* qu'il a trouvés quelque part sans doute ailleurs que dans l'Évangile, et dont nous n'avons pas à nous occuper.

Troisième cause. — *Les stipulations intervenues entre le maître et les apôtres*, que M. Salvador trouve *curieuses*, et qui le sont fort, entendues en son sens. Ces stipulations existent, en effet, et nous les trouvons clairement exprimées à la fin du XIXe chapitre de saint Mathieu, lorsque saint Pierre disant au Sauveur : *Voilà que nous avons tout quitté et que nous vous avons suivi; quoi donc nous en reviendra-t-il ?* Il entendit cette sublime promesse qu'il n'est pas besoin de rappeler. Écoutons le *curieux* commentaire de M. Salvador : « Quelque pauvres qu'eussent été jusque-là les apôtres, et malgré leur amour envers leur maître, Pierre fut souvent l'organe de ses collègues pour faire expliquer Jésus en termes précis sur la part qui reviendrait à chacun d'eux de la grandeur que sa propre personne se réservait. Ils voulurent être assurés des biens réels qui, indépendamment de l'éternité promise à leur avenir, serviraient à les dédommager de l'abandon complet de leur famille et de leur profession, auxquels ils s'étaient résignés à sa voix, et de tous les dangers qui devaient en être la suite. La réponse de Jésus... consiste à leur déclarer et à leur promettre toutes ces choses :

« Ils recevraient le centuple, *en maisons, en champs et en parenté*, de ce qui avait été en leur possession ;

« Dans le royaume de la résurrection *prochaine et de choix*... ils obtiendraient douze trônes pour présider aux douze tribus du nouvel Israël, qui verrait Jésus assis sur un trône particulier comme souverain prince;

« Enfin, ils auraient un droit *absolu, dans l'intervalle*, à toute sorte de secours, à l'exemple du Fils de Marie lui-même, qui vivait des libéralités dues à plusieurs femmes guéries par sa puissance de leurs vices ou de leurs maux. »

Nous croyons pouvoir, sans compromettre notre cause, laisser subsister ce chef dans toute sa puissance et toute sa séduction. Le second n'est peut-être pas bien compris de nos lecteurs, et nous aurons occasion d'y revenir en traitant un système de M. Salvador, ou plutôt une tentative de réhabilitation en faveur d'une des plus anciennes hérésies connues. Reste donc le premier motif, qui n'est pas le moins *curieux*, puisqu'il consiste, selon notre auteur, à promettre aux apôtres, dès cette vie (*in tempore hoc*, d'après le texte de saint Marc), cent pour un de tout ce qu'ils avaient quitté, maisons, champs, etc., sans oublier probablement barques et filets. Si les apô-

tres certes entendirent cette stipulation d'une manière aussi littérale et aussi matérielle que M. Salvador, ils durent être bien détrompés par la suite et d'autant moins empressés à verser leur sang pour un maître qui les avait si cruellement abusés.

Quatrième cause. — *Esprit de prosélytisme et de conquête.* Nous ne suivons pas toujours le même ordre que M. Salvador, ce qui ne peut nuire à la force de ses argumens. — Il a un chapitre exprès, consacré au prosélytisme de la religion chrétienne. Cet esprit existe effet au sein de l'Église catholique, et plus fort, plus actif que partout ailleurs; il est jusqu'à un certain point le *principe de sa force*, mais bien plus encore le résultat de son institution divine. Tout cela est vrai; mais vouloir *matérialiser* encore ce principe, le changer en *un esprit de conquête* cupide et cruel, le comparer à l'esprit de mahométisme, ce serait sans doute dépasser les bornes; c'est pourtant ce qu'entreprend M. Salvador, et en termes assez énergiques (1): « Quelle que soit, dit-il, la renommée justement acquise au Fils de Marie, il y a plusieurs distinctions importantes à émettre sur ce sujet. Ceux-là cèdent en partie à une illusion qui, pour lui donner encore plus d'éclat, se plaisent à l'opposer avec une ferveur trop exclusive *à la sévérité* (*sic*), non moins fameuse du prophète de l'Arabie, ou de leur prédécesseur commun (*Moïse, comme vous devinez*)... Moïse ordonna trop souvent à l'épée de se montrer impitoyable! (*Et Mahomet aussi, n'est-ce pas?*) Mais dans l'attente absolue du royaume de seconde vie, qui occupait toute la pensée de Jésus, *des conséquences aussi terribles* se manifestèrent clairement à ses yeux, *des conséquences plus terribles peut-être*, à cause de leur caractère moral et de la direction fatale qu'elles ont si long-temps imprimée à son Église. Pourtant, loin d'hésiter à leur aspect, il se hâta de les accueillir, de les développer et de leur donner *une expression qui n'a rien à rencontrer de plus fort dans l'éloquence de Mahomet* EN PERSONNE. » Est-ce assez clair?... Mais grand Dieu! de quoi s'agit-il donc?... Il s'agit d'un texte de saint Mathieu. « Ne croyez pas que je sois venu apporter la paix sur la terre, s'écrie le nouveau maître; j'ai apporté l'épée; je suis venu mettre le feu sur la terre, et tout mon désir est qu'il s'allume, etc... » Ajoutez cette parabole *d'un roi qui, avant de livrer bataille, a besoin de compter sur ses guerriers!*..... « Ce sont des guerriers véritables qu'il se propose de former! s'écrie M. Salvador, des guerriers qui, étant appelés à conquérir le royaume prochain..... (*Quel royaume, encore une fois?*) le royaume prochain *de la résurrection des morts*, doivent regarder d'un œil indifférent toutes les conditions favorables ou contraires de l'existence actuelle; ce sont des guerriers enfin, réduits à l'état des athlètes, qui se présentaient nus pour le combat... » Tout s'explique enfin, et nous respirons. Vous voyez que M. Salvador n'est pas aussi méchant qu'il le paraît. Il parle bien quelque part *des exemples célèbres d'inclémence et de barbarie que le Christianisme a eu si souvent l'occasion d'offrir à l'univers;* mais il faut savoir passer quelque chose, et ce n'est pas trop pour un juif.

Cinquième cause. — *Le dogme nouveau.* — En général, M. Salvador entend nos dogmes de la plus étrange façon; il croit que celui de la sainte Trinité attaque l'unité de Dieu; l'incarnation pareillement lui semble être l'*association d'un Dieu nouveau au Dieu ancien;* la création (qui le croirait), selon le sens des Pères, revient au système du *dualisme absolu*. « Si Dieu a tiré la matière du néant, il fallait que le néant existât de concert avec Dieu, ce qui donne toujours *deux principes* (1). »

En effet, le principe *être* et le principe *non-être*.

Mais il est un *nouveau dogme* que M. Salvador s'attache surtout à mettre en lumière, comme renfermant le principe de la puissance du fils de Marie et l'explication complète de ses succès. Ce *nouveau dogme* est celui de la résurrection des morts, qui d'abord n'est pas si *nouveau*, puisque, d'après le titre d'un chapitre de notre auteur, il constitue le *dernier terme du mariage des croyances orientales avec les textes sacrés des Juifs*.

(1) T. I, p. 292.

(1) T. II, p. 136.

Quoi qu'il en soit, tout le secret des triomphes de Jésus est dans ce dogme et dans l'usage qu'il en fit.

Ce n'est pas sans répugnance que nous nous voyons réduit à travestir et à profaner en quelque manière nos plus saintes vérités; mais il faut bien qu'on sache ce que sont et où tendent ces systèmes élevés à si grands frais et dont on fait tant de bruit. Que le lecteur veuille donc poursuivre jusqu'au bout l'examen d'un de ces systèmes, qu'il est impossible de mieux réfuter qu'en les exposant.

Le fils de Marie (*pur homme*) commence donc par se convaincre et par convaincre ses disciples, *sans arrière-pensée*, de l'existence d'un royaume de gloire et de délices, existant au-delà de cette vie, qui devait être la récompense de leur fidélité et de leur dévouement. Cela fait, nul doute « *que* sous l'empire absolu d'une croyance si féconde en motifs d'excitation, le premier besoin moral était d'acquérir pour soi-même et de faire acquérir aux autres par l'entraînement le plus généreux une place éternelle dans le monde ainsi reconstitué, et *que* la première manifestation de ce besoin emportait une puissance jusqu'alors inconnue de gloire, de ferveur et de zèle. Cette puissance se personnifiait en Jésus-Christ. » La seule difficulté était d'établir la doctrine; mais remarquez qu' « elle devait rencontrer les causes les plus immédiates de succès dans les *convictions religieuses* répandues de toutes parts et dans l'état de malaise des esprits disposés par avance en faveur de toute inspiration qui, loin de délier péniblement le nœud des principaux ennuis de la vie et ses principales difficultés, se proposerait de le trancher tout-à-coup comme sous le fil d'une épée. » L'auteur exprime ailleurs sa même pensée en un seul mot plus clair et plus piquant, *le charme des contrastes*; c'est tout dire. Le monde, fatigué de voluptés sensuelles, soupirait après les plaisirs de l'âme; les intelligences abruties exigeaient une doctrine pure et élevée; l'égoïsme avait soif de sacrifices; enfin, et pour dernier *contraste*, cette doctrine « formait une opposition absolue à l'école contemporaine et dominante des autres interprètes de la loi, qui, étant minutieusement renfermés dans les intérêts nationaux et humains, ne demandaient compte que des actions extérieures. Nouvel appât tendu à la nation juive, sur laquelle le Christ avait préconçu de s'appuyer pour conquérir le monde (1). »

Le principe de résurrection une fois reconnu, il ne s'agissait que d'en tirer tout le parti possible; c'est ce qui fut exécuté admirablement. L'ère ou royaume de la résurrection fut divisé en deux périodes : l'une, qui devait suivre la consommation des siècles et le jugement universel (c'est là le dogme chrétien tel que nous le professons encore); l'autre, beaucoup plus rapprochée, qui se rapporte à l'erreur des millenaires, et dont nous avons spécialement à nous occuper. Cette première époque devait être marquée, comme on sait, par une première destruction du monde actuel, une restauration complète des choses, une résurrection partielle des morts, et un avénement glorieux du Christ, qui règnerait avec ses fidèles sur la terre ainsi reconstituée. « Quant au jour précis, à l'heure exacte de ces événemens (circonstance fort importante, comme on voit), Jésus ne les déclara point, mais il les renferma dans des limites sensibles (2), » des limites *très rapprochées, qui ne dépasseraient point l'existence de la génération alors vivante* (3). *La destruction de Jérusalem et du temple* devaient, en un mot, « précéder de très près la consommation des jours d'ici-bas; ils devaient servir de signal à la première période de la création du royaume céleste (4). »

La position était nettement tracée; encore soixante-dix à quatre-vingts ans, un siècle au plus, et le Christ venait en personne, au milieu de sa gloire, escorté de ses anges et de ses disciples, fonder son royaume visible. Si les promesses s'accomplissaient, tout était dit; dans le cas contraire, pas de difficulté non plus. Le fils de Marie n'était qu'un vil suborneur, un faux prophète justement châtié, qui n'avait plus de titre même apparent à la croyance d'un seul disciple, qui ne

(1) T. I, p. 410 et suiv.
(2) T. II, p. 59.
(3) *Ib.*
(4) *Ib.*, p. 53.

méritait pas surtout que, pour se soumettre à toutes les rigueurs de sa loi, on affrontât la haine, les mépris du monde, les décrets de Néron et de ses successeurs. Qu'advint-il cependant? « Après une longue suite d'années et de générations (pas tout-à-fait, M. Salvador, mais avant la fin d'une seule génération, de *la génération alors vivante*, comme vous venez de le dire)..... Lorsque l'Eglise eut éprouvé sous ce rapport les déceptions intérieures et les agitations qui sont une des clefs historiques du poème révélateur de l'apôtre Jean (notez en passant que le système donne *une des clefs* de l'Apocalypse), lorsqu'il ne fut plus permis de compter sur le retour visible et *prochain* du fils de Marie (pourquoi donc nous parler d'*une longue suite de générations*), et qu'une foule de disciples des écoles platoniciennes eurent introduit un spiritualisme spécial (petite nébulosité à laquelle les lecteurs de M. Salvador sont habitués, mais qui ne fait rien à l'affaire), qu'arriva-t-il enfin? Il fallut attacher par *adresse ou par voie d'autorité* un autre sens aux *convictions* du maître et de ses disciples (1). » Voici l'instant précis auquel les *convictions* font place à l'*adresse* et à l'*autorité*; et il fallut beaucoup, certes, d'adresse et d'autorité pour convaincre tout une société d'hommes doués de raison, que le maître avait été mal compris, qu'il y avait erreur de date, pour qu'on *s'habituât à dire* (expression de M. Salvador) que cette résurrection et ce royaume si prochains devaient être retardés jusqu'à la consommation des siècles, et qu'on *s'habituât* en même temps à monter sur les échafauds, sur les chevalets, sur les bûchers, à se faire déchirer par les lions trois siècles durant, pour rendre le témoignage du sang au plus hardi et au plus stupide menteur qui se fût joué de l'humanité.

On ne saurait s'imaginer toute la peine que prend M. Salvador pour établir ce système; il y revient sans cesse, le développe, ou plutôt l'enveloppe sous tous les nuages que peuvent lui fournir son érudition, sa pensée, son style, et ceux-là seuls qui ont lu l'ouvrage peuvent dire jusqu'où vont les ressources de l'auteur en ce genre. Il y a emprunt manifeste aux millenaires, que M. Salvador nous donne pour les vrais orthodoxes, les seuls qui aient bien compris la doctrine de Jésus. Mais c'est encore ici peine perdue; car si M. Salvador se rattache aux millenaires, les millenaires ne veulent pas de M. Salvador; deux abîmes les séparent. Premièrement, les millenaires plaçaient dans un avenir fort éloigné, et au moins illimité, cette première résurrection à laquelle M. Salvador fixe un terme *très prochain* avec tant d'insistance et de bonhomie; en second lieu, beaucoup de millenaires reconnaissaient la divinité de Notre Seigneur; ceux qui la niaient, comme Cérinthe, admettaient cependant en lui une véritable inspiration divine, quelque chose de surhumain. Or, cela suffisait pour donner à leur opinion une couleur de vraisemblance qui manque à l'opinion de M. Salvador, d'après laquelle le fils de Marie et ses disciples ne sont plus..... disons le mot, que de vrais *fous*, et toute l'Eglise chrétienne qu'un vaste Bedlam. Or, soyons juste, M. Salvador se respecte assez pour ne pas dire cela.

Avant d'aller plus loin, nous signalerons une tactique de nos adversaires. On a son système; pour l'étayer, il faut des preuves; pour en trouver, on se lance en des dissertations à perte de vue. Or, de même qu'il est extrêmement difficile, impossible de trouver une seule bonne raison, une preuve péremptoire en faveur d'un système faux et absurde; de même aussi rien n'est plus facile que de ramasser un bon nombre de ces demi-raisons, de ces quasi-preuves qui ne prouvent rien, sans doute, mais qui ne laissent pas que d'embrouiller la question et d'embarrasser les esprits peu défians ou peu éclairés. C'est à quoi l'on s'arrête, et c'est faire preuve d'habileté, puisque c'est là le seul moyen de prolonger la discussion; on prend donc ses positions, on pousse un argument, et au moment où le côté faible se laisse apercevoir on passe à un autre, et ainsi indéfiniment. La première hypothèse ne vous va-t-elle pas? prenez la seconde; en cas de refus, voici la troisième, plus insoutenable que les autres. On accumule ainsi preuve sur

(1) T. II, p. 41.

preuve, on parcourt tous les domaines de la pensée, physique, métaphysique, histoire. Puis vient la récapitulation; on compte au lieu de peser, et l'on triomphe d'avoir accablé l'adversaire sous une multitude de démonstrations qui, pour dire vrai, valent autant l'une que l'autre.

Nous allons voir cette tactique mise en œuvre par M. Salvador dans la dissertation consacrée à la Passion du Sauveur, dissertation que nous ne pouvons laisser de côté, malgré la longueur de cet article.

D'abord il est impossible de bien expliquer la Passion et la mort du Christ si l'on ne les considère comme le résultat d'un plan conçu long-temps à l'avance, et suivi par Jésus avec une persévérance qui ne se démentit jamais. « Telle est la première des causes qui ont présidé à sa mort; c'est *sa volonté de mourir* provenant d'un ordre de convictions et d'enthousiasme conforme aux idées de l'époque où il vivait, et conforme à l'interprétation orientale des livres sacrés des Juifs poussée à ses dernières limites. Si ce n'était cette volonté absolue, toute sa doctrine serait revendiquée, etc. (1)..... » Si l'on veut bien y faire attention, ce n'est là que le dogme chrétien de la rédemption, métamorphosé en une théorie tout humaine et philosophique; mais, loin de gagner au change, nous avons une absurdité à la place d'un mystère; car (pour abréger), d'après M. Salvador lui-même, la mort du Christ ne servait de rien si elle n'était suivie de son second avénement visible, glorieux et très prochain, sans lequel l'établissement chrétien croulait par la base.

Telle est donc la première des causes de la Passion. Passons aux causes secondes : la Passion avait pour but de représenter plusieurs choses, deux au moins. Premièrement, elle représentait *la doctrine nouvelle* qui trouve en elle « sa forme la plus extérieure, la plus sensible, la plus historique en apparence..... Toutes les croyances du Christianisme primitif y sont représentées en caractères ineffaçables, de sorte que si le temps et *la nécessité* ont concouru à changer ou à modifier sa vraie nature, *jamais l'histoire ne s'est vue exposée à son égard à perdre les traces de son origine*. Le tableau vivant qu'il a laissé de lui-même offrait un moyen imprescriptible pour en revenir *à l'exactitude précise des faits* (1). » Acceptons cet hommage rendu à la véracité de l'histoire, mais ne lui donnons pas plus de valeur qu'il n'en a réellement; n'attendons pas surtout qu'un seul fait soit *précisé*..... un seul, et nous en aurions grand besoin; car nous apprenons plus bas qu' « on s'abuserait étrangement si l'on allait croire que les tableaux évangéliques relatifs à la Passion du fils de Marie soient l'expression naïve des faits accomplis, la description spontanée d'une catastrophe actuelle; ils ont pour objet arrêté (et c'est ici le deuxième symbolisme de la Passion de Jésus-Christ) de réaliser sur un nouveau plan les tableaux d'une autre Passion qui frappe avec évidence tous les yeux de la Passion longue, féconde en avertissemens et terrible *du peuple hébreu personnifié*, de la Judée, de Jérusalem, dont les malheurs présens et à venir avaient excité tant de fois la verve et les lamentations des prophètes (2). »

Je pense qu'on chercherait vainement parmi les êtres corporels ou intellectuels quelque chose de plus pliant, de plus ductile, de plus fusible, de plus élastique, de plus souple et par conséquent de plus commode que le *symbolisme*, quand on sait le manipuler avec cette dextérité et cette assurance qui caractérisent un assez bon nombre de philosophes contemporains. Vous voyez en ce lieu : La Passion de Notre Seigneur Jésus-Christ représente à la fois le Christianisme et le judaïsme, qui pourraient bien avoir quelque sujet d'étonnement de se retrouver tous deux dans la même image. Nous ne tenterons pas en ce moment de les accorder entre eux, mais bien de voir comment la dernière opinion que nous venons d'exposer s'accorde avec elle-même.

En thèse : *La Passion de Jésus réalise la Passion du peuple hébreu; le Juif est personnifié dans le Christ.* Suivez l'application historique : Le peuple juif, en

(1) T. II, p. 96.

(1) T. II, p. 88.
(2) *Ib.*, p. 98.

la personne de Jésus, est reçu par le peuple juif dans les murs de Jérusalem; le peuple juif s'empare du peuple juif au jardin des Oliviers; le peuple juif fait comparaître le peuple juif par-devant le peuple juif; le peuple juif se crache au visage, crie *Tolle! Prenez le peuple juif! Crucifiez le peuple juif!*..... On peut aller plus loin encore; nous nous bornons à mettre sur la voie de cette étrange confusion des juges, des témoins, des bourreaux et de la victime.

« Mais ce n'est pas tout, poursuit notre auteur; il faut suivre de plus près la vivacité du débat (1). » Le débat s'élance en effet dans une critique longue et embarrassée de toutes les circonstances de la Passion, où nous ne le suivrons pas. L'Évangile y est convaincu d'avoir trop flatté le portrait de Pilate aux dépens du peuple juif, et surtout aux dépens de Barabbas, qui devient, sous la plume de son compatriote, d'abord un *homme estimé,* puis un personnage *d'une influence considérable, un prisonnier distingué, considérable, remarquable, dit l'évangile de Matthieu* (*vinctum insignem*) (2); enfin un homme de tête et d'action qui aurait excité un soulèvement pour délivrer son pays du joug des Romains, un Guillaume Tell malheureux. « On a jugé à propos de dépouiller *ce Barabbas* de son véritable nom, car il s'appelait Jésus, fils d'Abbas, ou Bar-Abbas (3), comme le fils de Marie s'appelait Jésus, fils de Joseph; ou Bar-Joseph, comme Pierre s'appelait Simon, fils de Jonas, ou Bar-Jone (4). » Nous ne savons ce que peut faire à la question que Bar-Abbas ait ou non porté le nom de *Jésus*. Ce nom était fort répandu parmi les Juifs, surtout vers les derniers temps, comme le prouve l'histoire de Josèphe, et il semblerait même qu'ils ne l'ont pas entièrement répudié depuis leur dispersion parmi les divers peuples dont ils ont été obligés d'adopter la langue, comme le prouverait au besoin le nom même de M. *Salvador*..... Ce n'est pas notre faute si le débat tombe sur ce terrain et devient une question de *noms*. Arrêtons là toutefois.

Un peu plus loin, M. Salvador se demande « pourquoi le fils de Marie, qui, au dire de ses annalistes, possédait le don illimité des miracles, et qui ne dédaignait pas d'y recourir chaque jour, se serait refusé de sa pleine volonté à imprimer à sa parole le degré de force assez efficace pour attirer aux interprétations nouvelles l'esprit et l'âme de ses concitoyens? » Ce n'est au fond qu'un miracle de plus qu'on demande. Le Christ, dit-on, n'avait d'autre moyen d'échapper aux mains des Juifs que de les frapper par *l'évidence d'un miracle;* et voilà pourquoi ils lui en demandaient un, « non pas de ceux qui entraînaient facilement les classes populaires et dont on citait les exemples en tout lieu, mais.... un signe grand, évident, en plein jour, dans l'air, dans le ciel, un signe qui ne leur laissât aucune arrière-pensée. » Un miracle qui convertisse *nécessairement* est une impossibilité, un non-sens, parce que les spectateurs conservent toujours l'usage de leur libre arbitre. Quelqu'un n'a-t-il pas dit : *Si je voyais ressusciter un mort, je deviendrais, non pas croyant, mais fou?* Mais tout cela était-il bien sincère? De bonne foi, comment ce miracle eût-il pu nous être transmis autrement que par l'Évangile ou la tradition? Que si l'on veut s'en tenir là, on aura lieu d'être satisfait; sans chercher plus loin, les signes qui environnèrent la mort du Sauveur sur la croix répondent, ce semble, à toutes les exigences des Juifs et de M. Salvador. Les Juifs, du reste, n'ont rien à faire ici, car ils n'ont guère contesté la réalité des miracles, qu'ils se sont au contraire toujours ingéniés à expliquer par l'intervention de causes surhumaines. Reste donc M. Salvador, que les miracles touchent peu, puisqu'il les considère comme un accessoire indispensable et commun à toutes les religions (1).

(1) P. 101.

(2) P. 109 et 110.

(3) En parlant des manuscrits des Evangiles dans lesquels on enlevait déjà au fils d'Abbas son nom propre de Jésus, Origène s'exprime ainsi : *In multis exemplaribus non continetur quod Barabbas etiam Jesus dicebatur, et forsitan rectè ut ne nomen Jesu conveniat alicui iniquorum.* Origen., in *Matth.*, XXVII; *note de M. Salv.*

(4) P. 107.

(1) T. I, p. 244 et suiv.

Nous touchons enfin au dernier mot de la Passion. Si l'on nous trouve long, nous pouvons affirmer que nous omettons une foule de détails très intéressans; mais ce qu'on va lire est d'une nature tellement extraordinaire, tellement propre à faire apprécier la portée philosophique de l'auteur et en général des adversaires du Christianisme, qu'il est indispensable d'y consacrer un développement convenable. C'est un bel hommage rendu à la religion catholique que de divulguer les aberrations d'esprit de ceux qui la combattent, et de faire voir que les derniers venus d'entre eux ne peuvent guère prétendre sur leurs devanciers d'autre avantage réel que celui des incohérences et des contradictions.

Après avoir très bien défini la nature du *sacrifice* qui consiste à renoncer, « au physique ou au moral, à quelque possession très avantageuse ou très douce pour soi, dans le seul dessein d'en faire passer tous les avantages sur les autres, » l'auteur examine si la Passion et la mort de Jésus emportent l'idée d'un véritable sacrifice. Non, répond-il, et voici la raison : « En ne payant que d'un jour, d'un seul jour de souffrances, trois années d'une lutte morale, *suivie de tant de succès et de gloire;* en ne renonçant à la vie qu'avec *la conviction intérieure, très arrêtée et très complète de la reprendre mille fois plus brillante peu d'instans après, pour devenir en corps et en âme le dominateur d'un royaume nouveau, et pour occuper en personne un trône sans fin* (figurez-vous un homme, un simple mortel avec cette conviction très arrêtée, et dites le nom qui lui convient..... Toutefois, M. Salvador regarde le Christ comme un des plus grands personnages de l'humanité, plus grand que Moïse *à certains égards*), avec cette conviction, disions-nous, « le fils de Marie entraîne-t-il l'idée d'un sacrifice trop inconcevable? » Que si ce mot *inconcevable* vous arrête un moment comme en suspens, à quoi l'appliquer? Daignez écouter encore : « Bien plus..... de quelque majesté que soit toujours entouré le fait de se dévouer pour une noble cause, de *sacrifier sa vie pour les hommes*, de se précipiter au-devant des angoisses d'une dernière heure..... Une chose plus majestueuse et *plus difficile* encore existe au monde : *c'est de vivre*, de lutter avec la vie elle-même, de la soumettre à des lois imposantes qui la transforment en un bienfait véritable, de défricher son champ immense, si effrayant parfois pour l'œil qui le mesure, mais tout rempli des plus riches trésors (1). » D'où il résulte que le Christ n'a eu aucune difficulté à se dévouer à la mort; *bien plus*, qu'il eût été *plus difficile* pour lui de vivre tranquille à Nazareth que de se faire attacher à une croix.

Cette explication fondamentale de la Passion est suivie de quelques considérations sur *les sacrifices humains*, par lesquelles nous clorons nos citations.

« Sous le rapport physique, les sacrifices humains étaient en partie destinés à servir d'expression extérieure et sauvage à la loi suprême, en vertu de laquelle toute sorte de principes d'activité et de renaissance s'échappent du sein de la destruction. Cette loi mêle la vie à la mort d'une manière si inextricable qu'il est impossible de déterminer les limites de l'une et de l'autre; en embrassant la généralité de leurs actes, loin de les reconnaître exclusivement pour des rivales, elles se montrent soumises à une pensée unique, à une harmonie digne de deux sœurs. » Il est bien pour un *philosophe* qui veut et doit rendre raison de tout, de poser la loi; mais c'est peu tant qu'il ne donne point la raison de cette loi. M. Salvador croit pouvoir s'en dispenser ici, comme ailleurs, ainsi que la suite va le prouver : « Dès qu'on se remet en mémoire l'incroyable quantité de sang humain qui a coulé sur la terre et qui a pénétré tout brûlant jusqu'en ses entrailles, *il n'y a plus ni métaphysique ni morale capables d'expliquer pourquoi les choses se sont passées ainsi; c'est à des faits d'un autre ordre qu'il faut demander du secours.* C'est dans l'organisation intime de notre petit monde qu'il faut chercher quelque cause; et puisque les débris des plantes renversées par les orages ou par la main des hommes ont été pour la terre elle-même l'une des sources premières de son activité puissante de végétation, *qui sait* si une rela-

(1) P. 145 et suiv.

tion cachée n'a pas existé dès l'origine, et pour une période indéfinie de temps, entre ce sang précieux et le développement de sa puissance de création animale? Du moins, *voici une contradiction apparente* qui mérite bien d'attirer un instant nos regards. C'est précisément parce qu'elles sont devenues plus nombreuses et plus serrées sur la terre que les populations ont perdu et perdent chaque jour de leur goût et de leur enthousiasme primitifs à s'entre-détruire.

« Mais *sous le rapport moral, la force fécondante du sang est bien autrement certaine que dans ses effets physiques.* Il n'existe pas une seule vérité sociale de quelque importance qui n'ait obtenu du sang versé *en sa faveur ou contre elle*, un surcroît extraordinaire d'intérêt ou d'énergie, et qui, tantôt sous le couteau du prêtre des siècles les plus barbares, tantôt sous le glaive non moins rigoureux de la guerre et de la justice, n'ait exigé des sacrifices humains (1). » Reprenons : que le lecteur suive le raisonnement de M. Salvador; il trouvera qu'*il n'y a ni métaphysique, ni morale capable d'expliquer* l'effroyable effusion du sang humain dont le monde est inondé, et qu'il faut s'adresser à la physique. La preuve de cette proposition est un *qui sait*. Et le *qui sait* se prouve à son tour par *une contradiction apparente*... Nous avons encore deux questions à adresser sur le second paragraphe. Comment se fait-il qu'*il n'y ait ni métaphysique, ni morale capable d'expliquer* l'effusion du sang; tandis que, *sous le rapport moral, la force fécondante du sang est bien autrement certaine que dans les effets physiques?* Comment encore peut-il être que le sang versé *en faveur* d'une idée produise le même effet et lui donne la même énergie que le sang versé *contre elle?* Le sang versé par les martyrs *en faveur* de la pensée chrétienne, a-t-il donné un surcroît d'énergie à la pensée païenne *contre laquelle* et par laquelle il était répandu?

M. Salvador dit quelque part qu'il n'aime pas les *généralités vagues*. Est-ce une tactique d'aller ainsi au-devant des reproches qu'on serait tenté de lui adresser? N'accuse-t-il pas ailleurs l'école chrétienne d'avoir fait de la passion du Christ une *affaire de tribunal?* Vraiment, M. Salvador?... Mais si quelqu'un a oublié, comme il est possible, votre chapitre de 1828 et la réponse de M. Dupin, vous avez soin de nous les rappeler par une note qui vaut une brochure. Que ceux qui l'ignorent sachent donc que M. Dupin publia, en 1828, une brochure dont le titre au moins fit du bruit dans le monde. Ce titre était, sauf erreur : *Procès de Jésus-Christ,* ou *Jésus devant Caïphe et Pilate, réfutation d'un chapitre de M. Salvador.* Le chapitre en question ne tendait à rien moins qu'à prétendre que toutes les formalités judiciaires requises par la législation juive avaient été appliquées dans la passion de Notre Seigneur, et que tout s'était passé selon les règles de la plus stricte légalité. M. Dupin, fort bon chrétien, et aussi grand partisan de la légalité, crut devoir prendre fait et cause; il plaida vigoureusement que tout, au contraire, était illégal. D'abord, pas de jugement de mise en accusation, incompétence du tribunal, juges récusables, témoins à charge insuffisans, appréhension au corps, opérée par le fait d'une espèce de *brigade grise,* qui n'avait aucun caractère public, etc., etc. M. Salvador, qui semblait avoir passé condamnation, n'avait fait qu'ajourner sa réplique; il vient aujourd'hui reprendre en sous-œuvre et détruire une à une les fins de non-recevoir opposées par l'adversaire. Pour nous, nous demandons encore pardon au lecteur d'arrêter un moment ses regards sur cet affligeant spectacle. La mort et passion du Fils de Dieu réduite à une affaire de procédure! Oh! nous comprenons qu'un enfant d'Israel ait pu s'applaudir d'avoir attiré un chrétien sur ce terrain; mais il est difficile que chez un *baptisé* les susceptibilités de l'avocat aient pu absorber jusqu'à ce point le sentiment chrétien!

M. Salvador, en terminant ce qu'il avait à dire de la passion, veut bien se conformer à un usage qu'il appelle, je ne sais trop pourquoi, *antique et solennel*, en comparant la mort de Socrate à celle de Jésus. Jean-Jacques a fait le même parallèle, et il a conclu. Croyez-vous

(1) P. 150, 151.

que M. Salvador conclue? Nullement. Tout ce qu'il nous apprend est que si, d'un côté, la mort de Socrate est fort belle; de l'autre, on n'en saurait faire un crime à ses juges. Il cite à l'appui l'opinion de M. Cousin (1); et nous avons le plaisir de voir deux hommes, tous deux grands admirateurs de la liberté de penser, qui lèvent le chapeau au nom de Luther, qui surtout ne peuvent pardonner à l'Eglise catholique d'avoir voulu et de vouloir encore défendre sa foi et sa liberté, trouver tout naturel qu'Athènes ou Jérusalem se soient débarrassées d'un novateur par la voie de la ciguë ou de la croix.

Si nous voulons rappeler brièvement les raisons que donne M. Salvador de l'établissement du Christianisme, nous trouverons les suivantes :

Elaguez d'abord les miracles, les prophéties et les martyrs, il restera :

La folie évidente du fondateur, qui se jette en fanatique au-devant de la mort, *bien convaincu* qu'il va ressusciter *peu d'instans après*.

L'imposture la plus grossière et la plus mal bâtie qui fût jamais, qui consiste dans la promesse d'un *second avénement glorieux très rapproché*. Promesse si bien imaginée que son accomplissement même emportait la destruction du Christianisme et le non-accomplissement à plus forte raison.

Les disputes, les scissions, les schismes sans fin de la primitive église. Ceci constitue tout une dernière partie de l'ouvrage de M. Salvador, sur laquelle nous aurions dû nous arrêter encore. C'est là qu'on retrouve les *trois faces* qu'offre le premier développement de l'Eglise, faces représentées par les trois apôtres saint Pierre, saint Paul et saint Jean; les merveilles de Simon et d'Apollonius opposées aux miracles de Jésus-Christ et des apôtres; les *ruptures* entre saint Pierre et saint Paul, leurs voyages et leur mort à Rome contestés; les erreurs et les déréglemens des premiers hérétiques mis sur le compte des premiers chrétiens, etc.

Le charme des contrastes. Il faut citer encore de toute nécessité : « Le besoin général de chercher un refuge assuré contre les calamités présentes dans les béatitudes divines d'un monde futur. *Le charme* perpétuel qui naît pour les populations *des contrastes* les plus tranchés les disposait à passer soudain, *comme le début même du Christianisme en a donné la preuve*, d'une licence excessive de mœurs à toutes les exaltations de la chasteté, des divagations de l'esprit à la foi, du désir universel de commander à l'universalité de l'obéissance (1). » Nous avons souligné ces mots : *comme le début du Christianisme en a donné la preuve;* parce qu'il en résulte que *le début du Christianisme* prouve *le charme des contrastes,* de même que le *charme des contrastes* prouve *le début du Christianisme.*

Enfin, une foule d'autres considérations de même nature qui, prises isolément, prouvent peu de chose, et qui, dans leur ensemble, prouveraient tout au plus que le Christianisme n'a jamais dû s'établir.

Le dernier terme auquel on puisse conduire un adversaire par le raisonnement, c'est d'avouer qu'il n'existe pas de *vérité absolue* pour la raison humaine. Au-delà, il n'y a plus qu'incertitude, *scepticisme,* sous quelque forme qu'il se déguise, et peine perdue. Or, ainsi que nous l'avons dit en commençant, l'ouvrage de M. Salvador aboutit directement à ce terme.

Nous n'en voulons d'autre preuve que ce dernier passage, qui peut être considéré comme la conclusion du livre : « S'il est vrai que, pendant dix-huit siècles, l'Eglise chrétienne tout entière ait prêché aux populations sur ce point (il s'agit de la passion du Christ, et nous pouvons généraliser la proposition sans rien changer au sens) les erreurs de fait et les injustices les plus certaines, alors quel homme, quelle religion, quelle

(1) « L'esprit de son temps et non pas Anytus ni l'aréopage avait mis Socrate en cause et l'avait condamné. Anytus était évidemment un citoyen recommandable, l'aréopage un tribunal équitable et modéré, et si l'on devait éprouver quelque étonnement, ce serait que Socrate eût été accusé si tard et qu'il n'eût pas été condamné à une majorité plus forte. » Argum. de l'*Apolog. de Socrate*, par M. Cousin, 1822.

(1) Page 519.

école oserait prétendre à la *possession absolue de la vérité* (1)? » Ne nous laissons pas prendre à l'amphibologie de ces derniers mots. Si par la *possession absolue de la vérité,* on entend la connaissance entière, illimitée, infinie de la vérité, qui jamais y a prétendu, hormis Dieu seul ?

Ce qu'on a donc voulu dire, c'est la possession *d'une vérité absolue,* d'une vérité fixe, immuable, qui ne soit pas seulement *relative,* d'une vérité, en un mot; car la vérité est *ce qui est,* ce qui dure et ne change pas (2).

Mais tout le livre de M. Salvador ne tend à autre chose qu'à contester à l'Église chrétienne la possession de cette vérité.

Tirez la conclusion, et dites à quoi servent tous les raisonnemens de M. Salvador, *qui ne prétend plus à la connaissance de la vérité.*

Un mot à la louange de M. Salvador. Il y a au fond de son âme un beau sentiment de patriotisme, un noble espoir de délivrance et de progrès pour les Juifs. Nous nous associons à ce sentiment; nous partageons cet espoir avec autant d'énergie et plus d'assurance que lui. Il n'a pour lui que son vœu, les données plus ou moins contestables de son intelligence et l'attente vague d'un peuple *qui a perdu la lumière;* nous, nous avons les prédictions formelles de notre foi. Oui, non seulement nous l'espérons, mais nous le savons de science certaine : *Israel reviendra, et ses restes seront sauvés.* Nous saluons cette grande époque, et comme un jour de salut pour une nation bien criminelle, que nous plaignons toutefois, et que nous respectons ainsi qu'un aïeul coupable dont le châtiment a presque égalé le crime, et comme une ère de glorification et de triomphe pour le Christ, telle qu'on n'en aura point vu. Car, selon la parole du grand Apôtre, en qui juifs et chrétiens semblent trouver un lien commun : *Si la chute d'Israel a fait la richesse du monde, et sa diminution la richesse des Gentils, combien plus son retour plein et entier* (1)! Mais qu'ils le sachent bien, s'il est en leur puissance de hâter ce retour au bercail, ce ne sera pas en passant par le protestantisme et le rationalisme; ce ne sera pas surtout en appelant de nouveau sur leur tête les anciens anathèmes, en s'incrustant plus profondément au visage le stigmate du déicide.

A. Combeguille.

(1) Page 90.

(2) S'il y avait quelque difficulté sur le vrai sens de ces paroles, nous pourrions les expliquer par d'autres passages de l'auteur. Nous n'aurions qu'à citer l'épigraphe même de son livre, qu'il a empruntée à l'*Ecclésiaste*, mais en lui attribuant une signification entièrement *sceptique : — A chaque chose sa saison; à chaque pensée, sous les cieux, son temps.* Lorsqu'on accepte cette devise en son sens *absolu* et qu'on la déploie comme une bannière à la tête d'un ouvrage, n'est-ce pas dire formellement qu'on ne reconnaît aucune *vérité absolue, éternelle?* Mais lorsqu'on a pris cette position, il faut en subir les conséquences. Il y a donc lieu de s'étonner d'entendre M. Salvador revendiquer en faveur *de Dieu*, *de l'être éternel*, je ne sais quelle *infaillibilité* qu'il lui interdit de communiquer hors de lui. T. II, p. 91. Vainement encore voudrait-on se rattacher à quelque chose de solide et tenter de produire un seul acte de foi en la vérité, en s'écriant : — *Avant tout la vérité, la réalité elle-même! le règne particulier de chaque idée, de chaque chose passée; elle seule est stable, elle seule est éternelle!* P. 848. On oublie qu'on a perdu le droit d'invoquer le nom de Dieu, dont on ne peut plus affirmer l'existence d'une manière *absolue*, car qui vous a dit que l'idée de Dieu ne *fera pas son temps* et ne passera pas comme les autres? Nous ne saurions voir autre chose dans ces élans énergiques, mais vains, que les convulsions d'une raison effrayée du vide affreux qui s'est fait autour d'elle et qui s'agite violemment entre le *panthéisme et le scepticisme*, dans une égale impuissance de vivre et de mourir.

(1) Quod si delictum illorum divitiæ sunt mundi, et diminutio eorum divitiæ sunt gentium, quanto magis plenitudo eorum. *Rom.*, XI, 12. Saint Jean Chrysostome paraphrase ainsi ce verset : « Si, dit l'apôtre, leur chute a été cause du salut d'un si grand nombre; si, lorsqu'ils ont été rejetés, tant d'autres ont été appelés, songez à ce qui arrivera quand ils reviendront. Il ne dit pas en effet : Combien plus leur changement, ou leur conversion, ou leur redressement! mais *combien plus leur plénitude!* ce qui veut dire lorsque *tous* seront sur le point de rentrer. Il dit cela pour montrer qu'il y aura alors effusion plus large de la grâce et du don divin, effusion *presque totale.* — Τουτο δε ειπε, δεικνυς και τοτε το πλεον της χαριτος εσομενον, και της δωρεας του Θεου, ΚΑΙ ΣΧΕΔΟΝ ΤΟ ΠΑΝ. » S. Joan. Chrys., *in Epist. ad Rom. Homil.* XIX.

PHILOSOPHIE CATHOLIQUE DE L'HISTOIRE,

OU L'HISTOIRE EXPLIQUÉE,

Introduction renfermant l'histoire de la création universelle, par le baron ALEXANDRE GUIRAUD, de l'Académie française.

L'on pourrait diviser en deux classes les productions scientifiques et littéraires d'un siècle : les unes ne font que présenter sous des formes nouvelles les notions communes, les connaissances acquises à tous, tandis que d'autres renferment des conceptions et des aperçus nouveaux. Celles de notre siècle appartiennent, en général, à la première classe. Tout ce qui s'écrit de nos jours, qu'est-ce, si ce n'est une reproduction de ce qui s'était déjà dit? et l'on ne se donnerait pas une grande peine si l'on voulait ramener à son origine véritable et ancienne presque toute la science de l'époque. Si l'on excepte les découvertes qui se font dans les sciences naturelles, les ouvrages que l'on jette avec profusion dans le public, ou ne méritent pas l'attention des esprits graves, ou n'intéressent que par la couleur du temps que l'on donne à ce que tout le monde sait, par le point de vue attachant sous lequel on le présente. Notre siècle se pique moins de découvrir d'autres choses, qu'il ne s'étudie à voir autrement les choses. Toutefois il peut revendiquer une qualité supérieure qui semble lui appartenir exclusivement, c'est celle de coordonner les notions de l'esprit et les découvertes des sciences, d'en étudier les rapports, et d'élever sur une même base tout l'édifice des connaissances humaines. Cet esprit de synthèse est un mérite, sans doute; mais outre qu'il annonce un point d'arrêt dans la carrière de la science, il est souvent poussé outre mesure, et les aperçus philosophiques que l'on se permet en toute matière sont moins le résultat d'une appréciation antérieure des faits que des notions *à priori* auxquelles on s'efforce de les plier.

Il est cependant des ouvrages remarquables sous le point de vue de l'invention, et qui peuvent appartenir à la seconde classe dont nous avons parlé. Nous y comprenons celui de M. le baron Guiraud. En effet, il n'a pas puisé ailleurs beaucoup de conceptions qui entrent dans son système. Elles peuvent être quelquefois plus ou moins défectueuses, mais elles ajoutent au mérite d'être des inspirations venues dans la méditation du sujet celui d'avoir été prfondément réfléchies. Nous y rencontrons, d'ailleurs, des aperçus qui, réduits à de justes bornes, peuvent servir utilement la science et la religion. Nous nous proposons de faire quelques observations sur ce nouveau système de la création universelle : mais nous devons l'exposer d'abord sous sa forme la plus simple, en empruntant souvent, pour plus d'exactitude, les paroles de l'auteur, afin de faire mieux apprécier et le système lui-même et le jugement que nous nous permettrons d'en porter.

Dieu, au commencement, créa l'esprit et la matière, principes de toutes les productions dans ces deux ordres d'êtres. Car l'esprit actif de sa nature a besoin, pour exercer au dehors sa puissance, du secours de la matière, élément inerte et passif. Or cette matière primitive, différente de celle de ce monde, était éthérée et lumineuse; et l'esprit, émanation abondante et magnifique de l'être infini, c'était l'archange, Lucifer, destiné à féconder et développer les germes des êtres renfermés dans la première production de la puissance créatrice. Cette fécondation ne pouvait toutefois avoir lieu, selon les lois de la sagesse divine, qu'autant qu'il resterait uni à Dieu et qu'il puiserait dans le sein qui l'avait enfanté l'énergie et la règle de sa puissance.

L'archange ou l'esprit remplit d'abord glorieusement sa destinée, et fit un usage légitime des qualités supérieures dont il était doué. S'unissant à la matière, il anima et développa en elle et en lui-

même les germes de tout l'ouvrage de la création, et à l'instant furent produits des myriades d'anges auxquels correspondirent et furent unies des productions matérielles analogues. Mais ébloui de la gloire qu'il vient de faire éclater, il se l'attribue à lui-même, se détache de Dieu, se fait le principe et le centre de sa puissance, et entreprend de produire de lui-même hors de lui comme Dieu. Au lieu donc de féconder la matière en la perfectionnant par un développement progressif, et l'élevant enfin jusqu'à la région des esprits, il descendit jusqu'à elle, la corporisa, la solidifia, et la pénétrant de son énergie propre que ne fécondaient plus ni ne dirigeaient la puissance et la sagesse divines, il produisit en elle une œuvre informe dont nous reconnaissons les traces dans ces ossemens monstrueux cachés sous terre qui attestent par leurs proportions démesurées comme un essai et une ébauche de la nature; et dès lors fut rompue l'harmonie de la création primitive, et commença cette lutte d'élémens qui a bouleversé notre globe et porté le désordre et la confusion jusque dans ses profondeurs.

Une partie des anges ne suivit pas Lucifer dans cette déviation de son être, et mérita d'être récompensée par un mouvement d'ascension vers Dieu, et l'absorption peut-être dans leur substance spirituelle de la matière à laquelle ils étaient unis; et cette perfection ajoutée à l'état primitif des bons anges fut dans la proportion des mérites et les distribua en différentes classes qui forment la hiérarchie des esprits célestes reconnue par l'Église. Les autres anges partagèrent l'orgueil de Lucifer et furent enveloppés dans sa disgrâce. Car, après qu'ils se furent détachés de Dieu, ils tombèrent avec lui d'un élément dans un autre et toujours du plus subtil au plus condensé, et produisirent dans les parties les plus basses et les plus obscures cet épouvantable chaos, au sein duquel cessèrent toute vie corporelle et tout mouvement; comprimés qu'ils furent aussitôt par l'esprit de Dieu, qui était porté sur les eaux autour de cette masse immonde et désordonnée.

Cependant le Verbe de Dieu voulut réparer le désordre causé par Satan et féconder les élémens de la matière devenue captive. Il dit : *Que la lumière soit;* et la lumière, que l'abîme avait étouffée sans l'éteindre, brilla, non pas de son premier éclat tout spirituel, mais d'un éclat qui pût s'harmoniser avec les créatures que le Verbe de Dieu allait vivifier; et alors s'accomplit pour Satan la division de son essence lumineuse et de son essence ignée, la séparation de la lumière des ténèbres. Satan ne fut plus dès lors lumière spirituelle et féconde, il devint feu; car le feu n'est que la lumière condensée; et la main de Dieu le repoussant sans cesse, il se renferma dans les entrailles de la terre, où il entretient par sa présence et son activité un feu perpétuel.

La lumière qui avait brillé s'éleva dans les régions supérieures, et ce fut le premier jour de la création mosaïque.

Le premier effet opéré par l'apparition de la lumière fut la formation du firmament; c'est-à-dire qu'elle attira à elle, du sein du chaos, une partie de cette matière non encore organisée, à laquelle elle rendit, par l'épuration ascendante qu'elle lui fit subir, sa première éthéréité et cette faculté expansive qui lui fit soulever la masse des eaux dont le chaos était ceint et diviser ainsi celles que l'influence satanique retenait de celles que l'influence divine avait assez épurées en les touchant pour qu'elles pussent monter avec l'éther et même au-dessus de lui. Notre atmosphère peut donc être considérée comme un espace neutre où les deux influences satanique et divine se combinent, se combattent quelquefois, et où celle-ci intervient toujours avec assez de puissance pour maintenir la conservation de ce qu'elle a organisé, quelles que soient les luttes de l'influence ennemie essentiellement destructrice. Et ce fut le second jour.

Mais après que Dieu eut allégé le poids des eaux sur la terre en les divisant par l'étendue du firmament, et retiré au-dessus même des eaux supérieures son esprit qui comprimait cette masse chaotique, alors l'élément igné qui était demeuré en elle, reprenant son action expansive, enfla sur plusieurs points l'élément aride et l'exhaussa. Or ces exhaussemens partiels ayant nécessairement laissé creuses et vides les parties du

globe qu'ils n'avaient point soulevées, il en résulta que les eaux eurent leur bassin creusé tout naturellement, qu'elles s'y retirèrent et que les continens qui avaient surgi au-dessus d'elles furent propres à recevoir une organisation végétale.

La création matérielle semble terminée à l'apparition de la terre, et chacun des élémens dépositaires des germes attend l'ordre du Verbe pour les développer. Or ce développement s'opère sous une double influence : l'une suprême, celle de la lumière et de l'eau qui en est l'agent; l'autre inférieure, celle du feu ou de Satan, car le feu et l'eau sont reconnus par la science pour être les deux grands modificateurs de la matière. Par eux s'établit l'antagonisme qui constitue la loi des êtres. La lutte est entre le feu et l'eau : l'eau qui féconde, le feu qui brûle. Satan, qui avait formé le premier monde, concourt donc avec le Verbe à la formation du monde nouveau, et *la terre produisit l'herbe verte faisant sa semence et des arbres à fruits portant leur semence*. Et ce fut le troisième jour.

Les eaux que la puissance du Verbe avait pénétrées et séparées des eaux inférieures se répandirent dans l'espace; et se combinant avec la substance éthérée, formèrent vraisemblablement les corps sidéraux actuels, soleil, étoiles, planètes, etc..... Et ce fut le quatrième jour.

Ces mêmes eaux supérieures et inférieures, au commandement du Verbe, produisirent : les premières, les oiseaux, et les autres, les poissons. Et ce fut le cinquième jour.

Le sixième jour, la terre, déjà parée d'arbres et de plantes, se peupla d'animaux. Or les productions animées comme celles du règne végétal ne doivent pas être attribuées à la puissance divine. Elles sont plutôt l'ouvrage de Satan, qui est forcé d'obéir au commandement du Verbe. La nature bestiale n'est, en effet, qu'une animation satanique modifiée par les influences divines ou supérieures qui agissent dans l'atmosphère. La bête ainsi animée par Satan a été faite à son image, comme l'homme à l'image de Dieu. L'âme des bêtes est donc l'esprit même de Satan répandu dans la nature; c'est l'âme universelle des anciens. Si elle se manifeste d'une manière imparfaite dans l'animal, c'est à cause de l'imperfection des organes; et si l'animal souffre, c'est parce que Satan a péché. Au reste, les bêtes étaient plus parfaites dans le paradis qu'elles ne le sont aujourd'hui. Elles avaient l'intelligence et la parole.

La formation du corps de l'homme ne fut pas une production satanique. Dieu, qui le façonna de ses mains, en purifia d'abord la matière de toute émanation du principe igné. Son âme fut une émanation de l'esprit de Dieu. Il s'opéra un changement dans la forme du corps de l'homme avant sa chute. Il n'y avait d'abord en lui aucune distinction de sexe, et Dieu lui avait donné la puissance de se multiplier par l'action seule qu'il exercerait sur la matière à laquelle il était uni. Mais il manqua de force pour exercer cette puissance. Il se laissa aller à la langueur, au sommeil, et Dieu, par condescendance pour cette faiblesse, dit : *Il n'est pas bon que l'homme soit seul*, et lui donna une femme. Et Dieu cessa de produire et rentra dans son repos.

La destinée que l'ange avait d'épurer la matière et de l'élever progressivement à l'état d'esprit fut déférée à l'homme. Mais, par sa désobéissance aux ordres de Dieu, il se mit dans l'impuisssance de la remplir. Il s'opéra alors un changement plus considérable dans son corps comme dans son âme. Son corps, en particulier, fut pourvu d'organes nécessaires à des besoins grossiers qui n'existaient pas dans l'état d'innocence. Mais par Jésus-Christ il a recouvré cette destinée. Son corps sera définitivement transformé par la résurrection, et avec lui toute la nature. Tout ce qui est relatif à sa condition présente cessera. Les sexes seront effacés. La femme retournera à son principe; elle rentrera dans l'homme pour ne former avec lui qu'une seule chair.

Telles sont les idées qui dominent dans l'Histoire de la Création universelle de M. le baron Guiraud. Elles pourront bien surprendre des esprits peu accoutumés à sortir de la sphère des notions communes et positives. Nous comprenons, en effet, que pour juger et apprécier un travail de cette nature, il faut savoir donner un libre essor à la pensée et ne pas trop craindre la nouveauté et la har-

diesse des conceptions. Mais nous confessons, en même temps, que ce n'est point là une concession faite au nom et à l'intention droite de l'auteur, mais une position que l'on est forcé de prendre si l'on ne veut pas s'égarer soi-même; que ce n'est point bienveillance, mais justice. Les merveilles de la création et de la restauration de toutes choses apparaissent à l'intelligence qui les découvre comme des beautés nouvelles cachées au commun des hommes, et dépassent toujours par leur grandeur, malgré nos efforts, les bornes de notre esprit. Nous sommes donc disposés à justifier et à louer tout ce qui mérite des éloges ou se trouve à l'abri de la censure. C'est déjà beaucoup que de concevoir un système vaste comme l'ouvrage de Dieu et d'en accorder les parties. Cet effort tout seul donne un titre bien mérité à la reconnaissance et à l'admiration publique. La fécondité de l'esprit est toujours une qualité supérieure. Mais nous dirons aussi avec liberté et franchise, notre pensée sur ce qui nous a paru hasardé, inexact, même un peu étrange. En relevant les beautés du tableau, nous n'en voilerons pas les défauts qui le déparent.

L'idée d'un monde primitif, son bouleversement progressif causé par un désordre volontaire et coupable survenu dans le monde des intelligences, cette destinée commune de perfection et de décadence donnée à l'esprit et à la matière est une conception qui non seulement échappe à la censure de la foi, mais donne encore à l'ouvrage de la création un caractère de magnificence et de sagesse. Il n'est pas indigne de Dieu de se représenter le chaos non comme un premier essai de sa puissance, mais comme le débris d'un monde ruiné par la révolte de la créature. La confusion et le désordre où étaient alors les élémens de l'univers peuvent très bien être attribués à la faute d'une intelligence créée plutôt qu'au dessein de l'intelligence suprême, en qui tout est ordre, sagesse et beauté.

Portant plus haut nos regards, qui sait même si l'œuvre de Dieu n'a pas parcouru plusieurs périodes analogues; si sa justice et sa miséricorde, sans cesse aux prises, pour ainsi dire, avec l'orgueil de sa créature, n'ont pas tout détruit sans cesse pour tout restaurer? Nous aurions peut-être là la notion originelle de ces successions indéfinies d'absorption et de développement du panthéisme indien. Mais tout en laissant un libre cours à nos pensées, il faut se mettre en garde contre la séduction de nos conceptions propres; et parce que nous aurons trouvé une explication des mystères du monde qui nous paraîtra digne du Créateur et de son ouvrage, il ne faut pas croire qu'on ne puisse les comprendre autrement, ni donner à nos inventions si incertaines, si souvent téméraires, l'autorité d'une révélation. L'auteur s'est donc montré trop sévère, trop exclusif, lorsqu'il a dit que Dieu n'avait pas *pu procéder par ébauches*, pag. 269.

Car le système qui fait commencer toutes choses par le chaos n'est pas dépourvu de vraisemblance. La puissance divine, si libre dans son exercice, serait-elle forcée de se déployer d'abord dans toute son étendue? Elle ne le pourrait même pas : sa fécondité dépasse toujours ses propres productions. Si donc elle doit se restreindre, pourquoi ne pourrait-elle pas se réduire jusqu'aux premières ébauches de l'être? La différence de perfection qui sépare les créatures n'est rien par rapport à sa plénitude. Elle aurait d'ailleurs agi toujours selon son infinité par l'acte même de la création. Que si l'on dit que sa sagesse avait besoin de se manifester d'abord comme sa puissance, cette sagesse aurait eu son mode de manifestation dans le perfectionnement progressif de ce premier jet de la puissance créatrice. Depuis même que Dieu a mis la dernière main à l'univers, tout ne paraît-il pas commencer par un état élémentaire? Chaque classe d'êtres n'a-t-elle pas son chaos, et ne faut-il pas le travail de plusieurs périodes pour les amener à leur perfection définitive? Dans cet ordre de production, il y aurait eu, à la vérité, moins d'éclat et de magnificence au commencement, mais aussi plus de mesure et plus d'ordre dans la suite. Or l'action de Dieu n'est-elle pas, ce semble, plus ordonnée qu'étendue? Ne se montre-t-elle pas, dans son commencement, plus faible que forte, et n'est-ce pas là cette douceur avec la-

quelle la sagesse atteint ses fins? L'on ne peut nier que le monde ne soit soumis à la loi du progrès. Il faut donc qu'il ait commencé par un état moins parfait. Pourquoi pas par l'état informe du chaos? Toutes les formes de l'être créé eussent alors été le résultat de cette loi universelle. Si cette loie st digne de Dieu, pourquoi n'y pas soumettre tout l'exercice possible de sa puissance? Il a toute l'éternité pour faire passer sa créature du néant à sa perfection indéfinie.

L'intervention de Satan et de ses anges dans la destruction du premier monde et la formation du chaos ne répugne pas; elle satisfait même à la croyance chrétienne qui mêle cet ange rebelle aux désordres de l'univers et lie ensemble deux faits incontestables et analogues, la confusion du premier état du monde matériel et le désordre survenu dans le monde moral par la révolte de Lucifer. On peut bien supposer primitivement un ordre de choses semblable à celui du monde mosaïque; car le premier homme était le maître et le chef de la nature, non pas seulement en la faisant servir à son usage, mais encore en la pénétrant de son action puissante, et en l'associant inévitablement à son sort. Centre d'une force immense, il devait l'emporter dans sa sphère d'activité et lui faire subir sa loi. Elle l'a subie, cette loi. Nous la voyons étrangement défigurée depuis que l'homme a altéré en lui l'image de Dieu. Mais elle a commencé à recevoir de J.-C., le nouvel Adam, une influence régénératrice, et elle attend, dans les gémissemens de la captivité, sa délivrance et sa glorification définitive. L'archange avec les esprits qui lui étaient soumis pouvait donc avoir entre ses mains la destinée de la créature matérielle. Son obéissance à la loi de son créateur dans l'exercice de la puissance qu'il en avait reçue aurait assuré à cette matière primitive un perfectionnement progressif, et les productions magnifiques qui en étaient sorties, s'élevant sans cesse vers des régions supérieures, auraient subi des transformations successives qui les auraient rapprochées de la nature des esprits; comme aussi sa révolte, renversant ce bel ordre aurait jeté la confusion dans les élémens de l'univers et amené sa ruine totale.

Il y a d'ailleurs dans cette explication du chaos une conception bien conforme aux principes d'une saine philosophie. La matière n'aurait pas une existence indépendante de l'esprit; elle serait soumise dans son développement et dans sa forme à l'action d'une force placée au-dessus d'elle; rejetée au dernier rang de la création, sa destinée serait de représenter des phénomènes d'un ordre supérieur, d'être l'image sensible des merveilles invisibles. Ne convient-il pas, en effet, qu'à la production la plus imparfaite de la puissance créatrice réponde la plus basse fonction, celle de servir d'instrument pour figurer des manifestations plus parfaites de cette même puissance?

Au reste, en admettant un monde primitif, il faut nécessairement rattacher sa destinée à celle du monde des intelligences. Car il répugne de le voir, sous l'action immédiate de Dieu, tomber par des altérations successives dans la confusion et l'immobilité du chaos. La main du Créateur, lorsqu'elle n'est pas gênée par l'action désordonnée de la créature, soutient et perfectionne son ouvrage. La même puissance qui l'a fait, doit au moins le conserver; et Dieu ne peut pas plus altérer ou détruire sa créature que se repentir de lui avoir donné l'existence. L'histoire qui nous est connue de ses desseins nous montre, en effet, qu'il ne trouble l'ordre établi et ne détruit que pour punir et exercer sa vengeance. Le chaos, considéré comme dernière période de l'action créatrice, eût été un véritable désordre qui eut dû être attribué à Dieu lui-même; car le désordre proprement dit est la destruction d'un ordre antérieur. Les défenseurs du système de l'origine chaotique de la création savent échapper à ce défaut. La confusion originaire de l'univers est moins, dans leur opinion, un désordre, que le premier état élémentaire de l'ordre. La loi du progrès à laquelle Dieu voulait soumettre l'exercice de sa puissance, demandait qu'il commençât par les premiers rudimens de l'être. Or, la première ébauche, quelque grossière qu'elle soit, d'un ouvrage magnifique, n'est pas indigne de la sagesse de l'ouvrier.

Cette intervention des anges dans le

gouvernement du premier monde ne serait, au reste, que le commencement d'un dessein suivi dans des temps postérieurs. La croyance générale des peuples et celle de l'Église, est que les esprits célestes président à l'ordre présent de l'univers. De là il est bien permis d'inférer que la loi générale veut que Dieu confie aux créatures intelligentes supérieures une partie de sa puissance pour la disposition du monde matériel. Que cette puissance aille, comme le pense l'auteur, jusqu'à concourir activement au développement des formes et à la production des espèces résultant de l'association diverse des élémens primitifs, c'est ce qui n'est pas aussi bien établi. Il n'est pas toutefois impossible que la munificence divine ait enrichi la créature faite à son image de cette puissance productrice, et ait voulu mettre en elle une force qui retraçât, à un certain degré, la puissance même de créer. Peut-être serait-il permis d'y voir un dessein réclamé par sa bonté et sa sagesse. Mais il est possible aussi que, jaloux de mettre dans ce monde inférieur le caractère d'une dépendance absolue de son Créateur, il ait seulement confié aux esprits, ministres de ses volontés, le soin de le conserver dans l'état où il l'avait mis.

Le premier ange aurait-il encore produit des anges semblables à lui, et cette puissance de développement exercée sur les germes primitifs de la matière, aurait-il pu la porter sur lui-même, et par une reproduction et une fécondation de sa nature, donner l'existence à d'autres esprits dont il aurait peuplé et embelli le monde? C'est là une question qui touche à des mystères trop profonds pour être pleinement éclaircie par la raison humaine. Appliquée à l'âme, elle avait été agitée par les premiers docteurs de l'Église, saint Jérôme et saint Augustin, et, dans sa plus grande généralité, elle a été résolue affirmativement par les hérétiques des premiers siècles, par les défenseurs du système philosophique des émanations dont elle était la base. Sous le point de vue plus restreint de saint Augustin, les scholastiques l'ont examinée avec plus de précision et de rigueur, et se sont arrêtés à l'impossibilité métaphysique de la génération des âmes. Leur conclusion a été résumée dans ces paroles de Pierre Lombard : *Anima in corpore formato infunditur et infundendo creatur.* Ce serait traiter M. le baron Guiraud avec trop de sévérité et peut-être d'injustice, si nous combattions son système par l'autorité seule de l'école, si nous le jugions faux et absurde par cela seul qu'il est opposé à l'enseignement commun des théologiens du moyen âge. Nous sommes forcés d'avouer que l'opinion de la génération des esprits n'est point contraire à la foi, et que l'opinion qui lui est opposée et qui a prévalu n'enlève pas au philosophe la liberté de ses conceptions en cette matière, parce qu'elle ne se rattache pas nécessairement à aucun point de la doctrine chrétienne, et qu'elle n'a pas reçu la sanction de l'Église. Nous irions même plus loin. Nous penserions qu'on pourrait établir par des raisons qui ne seraient pas méprisables la possibilité de cette génération des esprits. Pourquoi refuser à un être plus parfait et plus puissant que l'homme le privilége de la reproduction de lui-même que l'homme a reçu. Notre intelligence bornée et matérialisée, pour ainsi dire, par la vue des phénomènes de ce monde, se refuse souvent à concevoir rien de supérieur au delà, et nous poussons sur la question présente l'ignorance, j'ose dire, la grossièreté jusqu'à nous convaincre que les esprits n'engendrent pas, parce qu'ils ne sont pas composés de parties, comme si la génération emportait nécessairement la division, comme si la plus belle prérogative de l'être demandait la condition de la matière. Dieu est-il matière pour engendrer son fils? Est-il matière pour faire sortir de son sein des esprits? Sans doute ces productions divines diffèrent essentiellement de celle des créatures; mais, puisqu'il nous plaît de voir une image de cette puissance productrice dans l'homme qui est matière, pourquoi la refuser aux purs esprits plus puissans et par conséquent plus féconds que l'homme? Nous descendons jusqu'à la plante pour y découvrir une représentation, grossière sans doute, de la génération divine; et, en remontant l'échelle des êtres, nous répugnons à nous arrêter à ces pures intelligences, toutes resplendissantes de la munificence de leur Créa-

teur, pour y contempler l'image d'un attribut qui fait le fond de l'être de Dieu, qui est la source même de sa puissance créatrice.

Toutefois, nous accusons l'auteur de l'*Histoire de la Création universelle* d'avoir fait, d'une opinion philosophique opposée au sentiment généralement reçu, un des points fondamentaux de son système. Il aurait pu insinuer sa pensée, montrer par le raisonnement et l'analogie qu'elle n'est pas sans vraisemblance, et jeter quelque jour sur une question si importante que l'on n'examine plus, parce qu'on n'en sent pas assez la gravité. C'eût été là une discussion à part qu'il aurait bien pu appliquer à la génération de l'homme, mais nullement à la production des anges. Car il n'est venu, ce nous semble, à la pensée d'aucun écrivain ecclésiastique qu'il s'est opéré dans le ciel une multiplication des esprits par voie de génération, et que tous les anges sont les enfans de Lucifer.

Nous ne saurions non plus approuver ce qu'il avance sur la nécessité pour l'ange de s'unir à la matière pour exercer sa fécondité. Le concours de deux élémens actif et passif est bien, dans l'état présent de la nature, une condition nécessaire de la production des êtres; mais il n'est pas du tout certain qu'il en soit ainsi dans l'ordre des pures intelligences. Nous sommes porté à croire que le besoin pour l'homme de s'unir à un autre principe pour se reproduire est plutôt impuissance de sa part que le résultat de la loi universelle des êtres. Nous concevrions plutôt qu'une créature portée à un haut degré de perfection dût engendrer comme Dieu par une action exercée sur elle-même.

Nous ne voudrions pas cependant qu'il fût permis de conclure de là que l'homme dans son premier état d'innocence n'eût pas eu besoin de la femme pour engendrer, et qu'elle lui fût accordée par condescendance pour sa faiblesse. L'auteur reproduit sur cette question les idées de Baader. Quoi qu'il en soit de la probabilité intrinsèque du système du philosophe allemand, nous pouvons bien avancer qu'il ne repose sur aucune autorité grave. Quelques Pères de l'Église, entre autres saint Augustin, ont bien pensé que les hommes, avant le péché, se fussent multipliés selon un mode plus parfait, analogue à l'état d'innocence de la nature humaine; mais aucun n'a dit que la formation de la femme fut une dérogation à l'ordre primitivement établi, causée par la faiblesse de l'homme. Plusieurs ont regardé le sommeil d'Adam non comme un affaiblissement volontaire de ses forces, mais comme une extase. N'est-il pas écrit que Dieu lui envoya ce sommeil? Rien n'indique qu'il ne faille prendre dans le sens propre ces paroles: *Il n'est pas bon que l'homme soit seul.* L'union de l'homme et de la femme a été considérée, d'ailleurs, comme la figure de l'union plus haute de J.-C. et de son Église. Dieu aurait-il été prendre dans la dégradation de son ouvrage une image des mystères futurs? Le système de Baader diffère, sans doute, de l'opinion d'Amauri; mais ceux qui voudraient le défendre devraient se rappeler cette proposition du docteur scholastique, condamnée par le concile général 4e de Latran: *Si homo non peccasset, in duplicem sexum partitus non fuisset, nec generatus, sed eo modo quo angeli sancti multiplicati fuissent homines.*

Nous avons parlé jusqu'ici de la puissance de Lucifer encore soumis à Dieu. Nous devons dire notre sentiment sur le pouvoir qui lui est resté après sa chute. Que l'auteur se fût contenté de reculer jusqu'au monde primitif l'origine des productions fossiles, personne n'eût eu le droit d'ébranler sa conviction et de lui contester, à cet égard, l'indépendance de sa pensée. Tout au plus aurait-on pu lui observer que, nonobstant quelques irrégularités dans la disposition des couches terrestres, qui peuvent être attribuées à des accidens, l'on remarque un ordre général qui répond exactement aux productions des jours de la création, et que cette corrélation invite puissamment l'observateur à prendre dans la création mosaïque l'explication de faits géologiques. Mais il a porté plus loin ses inductions. Il a vu dans les débris des végétaux et des animaux ensevelis dans la terre les restes d'une production satanique; production qui atteste, en effet, selon lui, par ses proportions gigantesques et informes, l'action d'un pouvoir désor-

donné. C'est là, nous le pensons, une erreur. L'analogie frappante entre ces productions et celles des temps postérieurs, leur similitude parfaite, surtout dans le règne végétal, la régularité souvent remarquable des formes sont, à notre avis, des preuves irrécusables de l'identité du principe de la première et de la seconde création. Lucifer, séparé de Dieu, ne devait plus avoir de puissance pour l'animation de la matière, pour le développement des germes. Car pourquoi, si cette puissance lui était restée, n'aurait-il pas pu provoquer un développement analogue dans le principe spirituel et produire d'autres anges ?

L'erreur devient plus grave lorsque l'auteur fait intervenir Satan dans toute la création des six jours, l'homme excepté; lorsqu'il nous représente l'univers sorti du chaos comme une œuvre mixte résultant de la combinaison de l'action de Dieu et de celle de Lucifer, de la lumière et du principe igné. En vérité, cette conception nous paraît étrange et ne saurait être favorablement accueillie par les esprits, je ne dis pas religieux, mais éclairés seulement par les lumières d'une saine philosophie. Qui a jamais cru que Dieu se soit servi de la puissance qui restait au démon pour produire les merveilles de la nature; qu'en ce qui regarde les produits corporels des élémens, il se soit *tenu en arrière?* Qui a jamais pensé que la nature bestiale n'est qu'une animation satanique modifiée par les influences supérieures qui agissent dans l'atmosphère ; que l'âme des bêtes, c'est l'esprit de Satan; qu'elles souffrent à cause de son péché ; que la guerre déclarée autrefois aux bêtes était un combat contre Satan, etc., etc....? Ce pouvoir donné au démon dépasse manifestement les bornes que l'enseignement de la théologie, que la croyance des chrétiens lui assignent. Qu'il agisse en certaines rencontres sur la nature et occasionne quelquefois des désordres notables, que sa puissance sur les corps soit très étendue, le chrétien ne saurait le nier ; mais il sait en même temps que cette puissance est enchaînée, surtout depuis J.-C. ; qu'elle ne s'exerce que par une permission divine et pour le mal ; que son action est plutôt une anomalie dans le monde que le principe régulier du mouvement et de la vie, et que Dieu a réservé aux bons anges le gouvernement de l'univers. *Constat,* dit saint Thomas, *totam creaturam corporalem administrari à Deo, ministerio angelorum* (1).

Il ne nous est pas possible de donner plus de développement à nos réflexions, et de suivre dans tous ses détails le système de M. le baron Guiraud. Il faudrait un volume. Nous comprenons qu'on ne saurait entamer de discussion utile en cette matière qu'en prenant les questions une à une, et les considérant sous les points de vue qu'elles peuvent offrir. Or, elles se rattachent à un ordre d'idées trop élevé et trop étendu pour pouvoir être traitées dans les limites d'un article. Aussi nous contenterons-nous, en finissant, d'indiquer quelques propositions, ou fausses ou peu exactes, qui ont échappé à l'auteur.

Il n'y a d'omnipotent, d'éternel, d'irrésistible pour l'homme que la grâce de Dieu. Pag. 3.

Nos fautes sont suscitées en nous, PRESQUE TOUJOURS ; *par cet esprit du mal* (le démon). Pag. 5.

L'esprit et la matière sont une émanation de Dieu MÉDIATE *ou immédiate.* Pag. 21.

Ce sont les créatures qui ont donné naissance à la forme. Pag. 23.

Le corps principe est obligé de conquérir.... un état qu'il eût possédé par la simple observation de sa loi naturelle. Pag. 28.

Nulle intervention secondaire ne vient se placer entre l'homme et lui (Dieu), *dans le buisson ardent où il révèle sa mission à Moïse.* Pag. 41. Voyez Act. des Apôtres, chap. VII, vers. 30.

L'esprit jaillit du sein du Paraclet.... le Verbe produisait cette sorte d'ovaire universel qu'on appelle matière. Pag. 104. Voy. Evang. selon saint Jean, ch. 1, vers. 3.

La création mosaïque tout entière, moins l'homme cependant, appartiendrait au Verbe. Pag. 166.

Les Pères, trop influencés peut-être par les traditions de l'école philosophique

(1) *Ad Ephes.*, cap. 2.

païenne....., cherchaient à s'éloigner le moins qu'il était possible de cet enseignement (la destruction du monde par le feu). Pag. 189. Voy. Ep. 2 de saint Pierre, c. 3, v. 10.

Le premier jour mosaïque fut aussi le jour du jugement pour le monde angélique.... La miséricorde de Dieu rendit à leur nature ceux des anges rebelles que le repentir avait purifiés après leur chute. Pag. 223.

Ne nous serait-il pas permis de dire que les astres du firmament sont encore animés par des anges, sans doute en état d'épreuve? Ibid.

Les deux seuls corps sans péché qui ont paru sur cette terre se sont élevés D'EUX-MÊMES *dans le ciel, ceux de* LA VIERGE-MÈRE *et de son divin fils.* Pag. 264.

L'homme créature mixte, placée entre Dieu et Satan comme pour servir à ce dernier d'entremise. Pag. 273.

Nous ne concevons pas les motifs de toutes ces distinctions entre la nature et la grâce. Pag. 387.

Sans l'explication que nous donnons, Baius serait fondé dans ses propositions. Pag. 388.

Après avoir fait connaître le fond du système de M. le baron Guiraud, nous nous abstiendrions de parler de la forme dont il l'a revêtu si, sous ce dernier rapport, il ne méritait l'attention du lecteur. Le style en est correct, élégant, clair, abondant, rapide; l'on reconnaît une plume exercée et dirigée par le sentiment du bon goût. On désirerait cependant plus de cette simplicité de discours qui convient à une discussion de cette nature. C'est quelquefois plutôt la parole imaginée et nombreuse de l'homme de lettres que le langage bref et concis du philosophe. Ce défaut, qui tient aux habitudes de l'écrivain, n'empêche pas qu'on ne voie clair dans sa pensée, et que toutes les parties de son système ne s'offrent sous un point de vue distinct. Il sert même à donner à la lecture un nouvel attrait.

Mais ce que nous devons relever surtout, c'est l'intention droite, le sentiment de foi et la conviction vraie et profonde qui ont dirigé M. le baron Guiraud dans la conception de son système et dans l'exposition qu'il en fait. Ce n'est point là une de ces productions où le cœur et l'esprit de l'auteur s'effacent pour ne faire paraître que le fruit aride de ses recherches; où le style, destiné à produire au dehors le fond de l'âme, ne sert qu'à le masquer et à substituer un langage appris et étudié au produit spontané de la nature. M. Guiraud dit ce qu'il sent, ce qu'il a éprouvé, nous oserions dire ce qu'il a vu; et il le dit avec le sentiment d'une foi vive et sincère, dans le dessein et l'espérance de faire une œuvre utile à la religion. L'on découvre, sous le voile de sa parole, le cœur du chrétien qui brûle du besoin de venger sa foi des dédains et des vaines attaques de la science, et de forcer cette science, si indépendante et si fière, à rendre hommage à la croyance de l'humble fidèle. C'est déjà un service éminent rendu à la religion que de dévouer à la défendre un talent que le public a plus d'une fois reconnu et admiré, que de refuser ses travaux et ses veilles à des productions auxquelles les éloges et les applaudissemens seraient acquis d'avance, et de les consacrer à des recherches et des conceptions religieuses dont la destinée est incertaine, mais qui doivent avoir toujours pour résultat d'apprendre aux esprits légers et ignorans à respecter une religion qui entraîne vers elle les hommes remarquables du siècle. Les catholiques trouveront aussi dans cet hommage de la science un motif puissant de s'attacher à leurs convictions religieuses. Ils remercieront ces écrivains de science et de foi du bien qu'ils en reçoivent, leur exprimant toutefois le regret que leurs conceptions ne soient pas toujours sans reproche comme le sentiment qui les inspire.

UN PROFESSEUR DE THÉOLOGIE.

LES MOEURS CATHOLIQUES, OU LES AGES DE FOI.

ARCHÉOLOGIE, LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE CATHOLIQUE.

DEUXIÈME ARTICLE (1). — (SUITE ET FIN.)

« Le P. Mabillon dit, dans son traité sur les *Études monastiques*, que l'un des plus grands génies de cet âge qui était né dans l'hérésie fut converti à l'Église par l'étude de l'histoire ecclésiastique.

Nécessaire à tous, nous devons remarquer que cette étude importe surtout à ceux qui sont engagés dans ce que lord Bacon appelle les murs étroits et bornés de la science naturelle ; car, en retraçant l'histoire de la philosophie naturelle, de telles personnes prennent l'habitude de réfléchir sur les erreurs des hommes dans les âges successifs, sur les absurdes fantaisies mises au rebut de l'opinion par les âges suivans, c'est ainsi que, graduellement et sans le savoir, ces personnes deviennent incapables de croire à la transmission constante des mêmes vérités religieuses à travers un long laps de temps, fait certain cependant, et dont une accointance avec la science et les coutumes des âges chrétiens les eût convaincus.

Quant à l'utilité de l'étude de l'histoire pour les théologiens, dans le but de leur fournir des argumens, des exemples et des moyens d'éviter l'erreur sous le rapport populaire ou vulgaire, Melchior Canus en parle au long dans ses *Lieux théologiques* (2).

Mais pour ne point paraître offrir des instructions à ceux dont il serait au contraire convenable que j'en reçusse, je passe à la remarque qu'en dernier lieu, le but et le sujet de cet ouvrage peuvent paraître d'un intérêt et d'une utilité particulière pour les personnes qui habitent des pays séparés de la communion catholique, et loin des coutumes et des mœurs traditionnelles de la vie chrétienne. C'est dans de telles contrées que l'on peut dire que c'est principalement avec les esprits des anciens temps, avec leurs saints et héroïques ancêtres, qui ont existé dans des siècles de foi, que les siècles vivent et conversent. Il n'est point d'hommes d'un esprit cultivé et d'une susceptibilité délicate qui souffrent des privations telles que les catholiques dans les pays dont nous parlons ; car le sentiment du beau et du juste est continuellement entretenu dans leurs esprits, et même raffiné et exalté, tandis que la matière sur laquelle il pourrait s'exercer au dehors lui est soustraite ; exclus des temples augustes, qui s'élèvent comme des monumens de leur ancienne foi, ils n'ont aucune de ces ressources locales que la sagesse des âges religieux avait eu soin de fournir à des âmes comme les leurs ; ils ne peuvent pas contempler continuellement des objets qui, par leur grâce et leur grandeur, servent aux saintes pensées de rempart contre les impressions de la vanité ; pour les appeler aux saints offices, aucune tour solennelle n'envoie dans les airs les volées imposantes de ses cloches ; la forme extérieure des choses cesse d'être divine, car ils ne voient aucun lieu public de réunion et de solennité sanctifié par les emblèmes de leur religion ; bornés, enchaînés et traversés, leurs rites ne sont que des rites tronqués ; pour eux, il n'est plus de nuit sanctifiée par le chant des hymnes et des cantiques ; les beautés même de la nature leur sont enlevées, et appropriées à des desseins tout contraires à ceux auxquels on les avait originairement destinées ; tout beau site, toute plaine et tout charmant rivage, est réclamé pour les usages du luxe ou de l'utilité séculière ; car les sectes nouvelles semblent avoir la conscience qu'il n'y a nulle connexion entre elles et les divines harmonies du monde naturel et matériel. Mais ceux qui sont du troupeau éternel ne possèdent, dans les recoins les plus pauvres et les plus obscurs d'un faubourg éloigné, que quelque édifice frêle et nouveau pour être le sanctuaire du Dieu de gloire.

C'est donc pour eux que les livres, et particulièrement les annales des âges chrétiens, sont un élément de vie tout-à-

(1) Voir le 1er art. dans le no 42, t. VII, p. 451.
(2) Lib. XI.

fait essentiel; c'est pour eux qu'un Bède et qu'un Alcuin sont chers et précieux, et qu'il n'y a point de jouissances plus vives que de se promener le long des rivages de l'Indisfarne que bat la mer, et au milieu des temples d'Iona, où le maître des îles se repose de ses travaux mortels.

On dit que le cas le plus fâcheux est celui où l'on connaît des choses admirables dont la nécessité nous force de nous tenir éloignés. Cette pensée de Pindare peut bien être appliquée à ces rares chrétiens qui se trouvent dans de tels pays, et qui poursuivent leur route solitaire à travers des régions qui semblent abandonnées de Dieu, de la lumière et de la joie; comme le héros de Virgile et sa compagne, sans rien voir, et dans la nuit, ils vont par les ombres, par les palais déserts et les empires vides de Pluton; à chaque pas, ils rencontrent des spectres de douleur et d'ennui. C'est la triste vieillesse, c'est la crainte, c'est la faim aux sinistres inspirations, c'est la honteuse indigence, ce sont des formes terribles à voir, c'est la mort et la souffrance; c'est ensuite le frère consanguin de la mort, le sommeil, ce sont les joies mauvaises de l'âme, c'est la guerre meurtrière qui se tient debout sur le seuil, ce sont les lits de fer des Euménides et la discorde insensée (1).

Voilà le spectacle que les catholiques ont sous les yeux, et encore faut-il qu'ils paraissent insensibles aux actions impies qui se font autour d'eux; autrement, ils entendraient des menaces terribles, exprimées en termes semblables à ces termes de Caron : « C'est ici le lieu des ombres, du sommeil et de la nuit. Mais il n'est pas permis de charger sur la barque du Styx ce qui est encore vivant. »

Ces nations infidèles avaient coutume de crier : Qu'il n'y ait point de catholiques parmi nous; il ne leur est pas permis de se montrer ici! Ce qui était comme s'ils eussent dit : Il n'est pas permis d'admettre des vivans parmi des morts. Pendant ce temps-là, chaque chose sert à leur rappeler le souvenir de leurs saints et puissans ancêtres; encore debout leurs tours et leurs dômes magnifiques portent

(1) *Æneid.* VI, 208.

dans chacune de leurs arches une voix pour vous parler de la sagesse catholique, et chaque fenêtre nous montre quelque saint canonisé. « Le lieu qu'ont embelli les anges est béni, bien que les voleurs y viennent ensuite. »

Et quoique les tombeaux des catholiques et de leurs saints aient été depuis long-temps violés, et que les pierres sépulcrales qui contenaient leurs vénérables cendres aient été renversées et répandues sur la voie publique, leur vertu vit encore par une sorte de tradition vague dans la mémoire du peuple; « ils sont loués même par le méchant, tandis que cependant ils laissent sa route sans l'y suivre. »

Les villes elles-mêmes ne portent pas d'autre nom que celui du saint ou du martyr qui leur a donné de la renommée, comme un saint Alban, un saint Nestor, un saint Ives, ou un saint Edmond. Les flancs de nos monts solitaires ont encore des croix dont la forme grossière atteste leur origine saxonne, et parmi le simple peuple de ces montagnes il y a encore de pieuses mains pour les défendre de la profanation. La douce contenance des saints rois et des saints abbés, gravés sur la pierre, plane encore au-dessus des portes solennelles des temples vénérables; à côté d'une inscription pompeuse et d'une vanité presque païenne, on distingue souvent l'antique inscription qui demande humblement des prières pour le repos d'une âme. Là aussi coulent les mêmes eaux noires sur les vagues desquelles a si souvent pleuré à minuit le son des cloches du couvent, ou retenti la faible voix de l'homme des saints ordres, se hâtant d'accomplir sa tâche de charité. Voyez-vous là-bas les arches en ruines de cette abbaye, sur les bords d'une rivière plus solitaire que les routes qui traversent les vastes déserts : c'est Crowland; et à cette heure calme et solennelle, « où le jour va poindre, et où l'hirondelle, se souvenant peut-être de ses anciennes douleurs, recommence son chant plaintif; où nos esprits, plus libres des liens de la chair et moins retenus par la pensée, sont en quelque sorte remplis d'une sainte divination (1), »

(1) Dante, *Purgat.*, IX.

vous vous approchez et vous mettez à genoux sur le lieu sacré, et les murs, depuis long-temps déserts du sanctuaire en ruines, s'étonnent à la vue du pieux étranger qui semble porter seul le flambeau de la foi à travers un monde que la nuit a surpris. Où est maintenant cette foule dévote assemblée pour le dernier sacrifice? Où est cette pompe riche et variée, ces vêtemens magnifiques, ces brillantes pierreries et tous ces beaux ornemens des autels pour un jour de fête?

Nos vieux historiens s'arrêtent avec délices sur la gloire de ce lieu. Ils décrivent en détail les autels d'or, les fenêtres richement peintes, les orgues solennels placés en haut au-dessus de l'entrée, les candélabres d'argent massif et les croix de procession, les présens splendides des rois Merciens, des empereurs d'Allemagne et des princes de France, les beaux bâtimens, le grand hospice pour les pauvres, et les salles pour les nobles hôtes (1); voilà ce que disent les historiens, nous laissant le soin de nous représenter à nous-mêmes la pieuse attitude de l'âge qui médite la grâce riante de la jeunesse angélique, les joies innocentes de l'étude, les délices de la vérité et de la paix, la psalmodie, la douce intonation de la prière sublime, le silence, la charité, la foi si souvent attestée au tombeau de saint Guthlace, la vie des saints et la mort des justes.

Hélas! tout cela est passé ; il n'en reste plus que la désolation, dont le seul aspect glace le cœur ; quelques arches qui s'écroulent et que chaque hiver menace de coucher sur le sol ; une rangée de misérables cabanes qui abritent quelques vieilles gens qui semblent ignorer Dieu aussi bien que son Christ ; gens grossiers et sensuels, à tel point qu'ils ne savent pas s'il y avait là quelque chose de tel que le Saint-Esprit, et qui sont prêts à assurer au voyageur que ces murs étaient autrefois une prison, un lieu de fortification romaine ; tandis qu'autour de vous s'étend un marais sombre et sinistre, où le gibet peut frapper votre vue plutôt que la croix, et le signe de mort plutôt que le signe de la rédemption.

(1) Vide Ingulphus, Hist. p. 9. — *Hist. Croylandensis; rerum anglic. Scriptores*, t. I.

La terre elle-même semble être en deuil ; « c'est là la terre ténébreuse et couverte du brouillard de la mort ; c'est là la terre des misères et des ténèbres, où nul ordre ne règne, mais où habite une horreur éternelle. Hélas! que reste-t-il donc au pauvre voyageur, si ce n'est de se frapper la poitrine et de continuer sa plainte accoutumée? Malheureux, que ferai-je? où fuir? Mon âme se trouble profondément ; mais toi, Seigneur, viens à son aide! Où est ma force maintenant, et qui a égard à ma patience? C'est toi, Seigneur, qui es mon Dieu.

« Cependant, celui qui a *rendu les nations guérissables* (1) ne laisse personne sans lui donner ce qui lui est nécessaire pour les besoins particuliers de son âme, et sans les moyens de lui donner un exercice salutaire. Dans les temps les plus fâcheux, il y a des traits qui les excusent, et des objets d'imitation tels que ceux que l'historien romain spécifie en disant que « c'est la nécessité même subie avec courage et des morts semblables à celles qu'a louées l'antiquité (2). » Quoique notre pompe ait besoin d'admettre cette pâle compagne; quoique, dans notre désir du retour du règne de la vérité, nous n'ayons que des vœux et des larmes, pauvres acolytes de l'imagination, cependant il survit encore quelques uns de ceux qui ont saint Thomas pour gardien pour nous encourager et nous diriger dans notre voie. Nous ne pouvons pas jouir de l'avantage de Samuel, qui ne sortit point du temple ; mais il est des chapelles sur les collines éloignées, et en partant du pied de leurs brillans autels pendant l'obscurité de la nuit, et ayant pour compagne du chemin les étoiles, et pour soulagement le chant répété de quelques douces mélodies qui semblent encore errer autour de nous, nous pouvons marcher vers notre demeure, et espérer que chacun de nos pas aura été compté par un ange.

Il ne nous est point donné de fréquenter les assemblées du peuple saint qui, dans les vastes cathédrales, adore et répète avec d'innombrables voix l'hymne

(1) *Sanabiles fecit nationes orbis terrarum. Sap.*, cap. I, v. 14.

(2) Tacit., *Hist.*, lib. I, 3.

solennel qui marque le retour de quelque saint temps; mais nous pouvons nous promener seuls dans les bois et chanter le *Stabat Mater*, tandis que le rossignol prêtera les notes lentes et plaintives de sa voix pour prolonger encore et rendre plus profondes les notes de ce chant mélancolique : alors nos larmes tomberont sur les fleurs sauvages, et nous nous sentirons en communion avec les saints morts, avec ceux qu'ils ont chantés si souvent, tristes et soupirans comme la *Béatrix* du Dante (1), et soupirant sur un tel mode, que Marie, prosternée au pied de la Croix, était à peine plus changée qu'eux.

Oui, terre bien-aimée, terre qui souriais si bien aux esprits humbles et doux, terre deux fois convertie (2), et trop belle pour être à jamais perdue, tu es toujours chère à tous tes enfans, mais doublement chère à ceux qui déplorent ainsi ta destinée; car tes douces prairies se couvriraient de l'émail des fleurs pour orner les triomphes de Jésus-Christ dans la victime de l'autel; tes bois solennels offriraient un abri à l'ermite solitaire, et tes clairs ruisseaux fourniraient des rafraîchissemens aux tabernacles des justes; tes jardins donneraient des roses pour répandre devant le Saint-Sacrement, et tes villes et tes hameaux enverraient leur joyeuse jeunesse, leurs enfans beaux comme la race des créatures primitives pour commencer leurs lancées de fleurs : quoique maintenant discordant ou muet, tu es encore un noble instrument; des mains ignorantes et sans art ont voulu en jouer jusqu'à ce qu'elles t'aient brisé en mille pièces; mais tout démonté ou brisé que tu sois, vienne à s'élever un maître qui sache ranimer la corde catholique, et tu pourras rendre encore les accens les plus doux.

C'est une remarque de Frédéric Schlegel, qu'un amour constant du monde romantique, des âges moyens et de leur chevalerie n'a pas cessé de caractériser la poésie anglaise alors même que la philosophie négative de ses sophistes l'est venue remplacer (1).

Et quoique, en même temps, et pour des raisons dont l'explication n'exige point un sphynx, quoique la plainte des étrangers soit très juste quand elle dit qu'il n'est point de pays dans le monde civilisé où la littérature et les antiquités des ancêtres soient plus négligées qu'en Angleterre; il est également vrai aussi et encore plus remarquable que dans ce pays plusieurs vieilles coutumes catholiques du moyen âge nous ont été transmises comme si elles avaient été conservées dans la glace pour être l'étonnement des autres nations. Il est vrai qu'elles ont perdu toutes leurs qualités vitales; qu'il n'y a plus d'esprit qui les vivifie, ni d'âme qui les dirige; mais la forme, quoique morte et sans mouvement, conserve encore quelque chose d'imposant et de majestueux, et, qui plus est, de gracieux et d'aimable.

En vérité, on pourrait composer un livre sur le catholicisme latent de plusieurs habitans de ce pays, où tout ce qui a du poids et du prix est, après tout, ou une résurrection, ou un reste de la pensée ou de l'établissement catholique. Il me semble que ce ne serait pas aller trop loin que de faire entendre, d'après des principes généraux, que la jeunesse, au moins dans un tel pays, ne peut jamais être essentiellement opposée au catholicisme. Les froides, les sèches négations, et ce ton dédaigneux, quelque bien adaptés qu'ils soient aux poitrines d'où ils sortent, ne sont pas compatibles avec le naturel chaleureux et si généralement confiant du jeune âge.

S'il a entendu les paroles du saint Évangile, compris des enfans aussi bien que des écoliers bouffis de vanité; s'il a été familiarisé avec les peintures des artistes catholiques qu'un goût pour les beaux-arts aura laissé paraître par hasard devant lui; s'il a vu de toutes parts les images et les souvenirs des martyrs et des saints; s'il a été élevé dans un pays où abondent, en dépit du vandalisme fa-

(1) *Paradis*, ch. XVII.

(2) L'une par les missionnaires du pape Eleuthère, et l'autre par le moine Augustin. Les prêtres d'Angleterre portaient sur leur aube et sur leur épaule gauche le signe de l'unité de la foi de cette double conversion. Ce signe était, selon Martenne et la chronique de saint Bertin, *quasi socipes super assulas*, fermé par le haut; il était ouvert par le bas pour indiquer le symbole qu'il représentait.

(1) *Philosophie der Geschichte*, II, 250.

natique et commercial, des ruines d'édifices sacrés et des monumens de l'ancienne foi; s'il a visité le cloître désolé, vu la haute cathédrale et entendu la cloche solennelle; si parfois il a appris à répéter quelque récit touchant sur la grandeur et la sainteté des temps qui ne sont plus, quelque beau passage des livres étonnans des doux hommes de Dieu; s'il a appris à nourrir son imagination des leçons mystérieuses de la douce piété chrétienne, en vain les pédagogues et les docteurs mondains lui demanderont d'adopter les protestations des hommes qui doutent, qui s'abstiennent et refusent d'écouter l'Église; il est catholique dans son cœur, dans son genre, dans sa manière de penser, même dans plusieurs habitudes de sa vie, et il doit continuer d'être tel jusqu'à ce que l'âge et le monde aient terni l'or de sa belle nature.

Ces considérations serviront encore à justifier ma première assertion que l'étude vers laquelle je me propose de diriger l'attention dans ces pages aura un intérêt domestique tout spécial. Il en est qui, la conscience troublée par la honte de leur injustice ou par celle des autres, trouveront sévères quelques parties de ce livre; et néanmoins, comme Cacciaguida a dit au Dante : « Toute la vision sera manifestée; et que ceux-là me lancent des ruades qui auront le dos blessé; mais bien qu'au premier mot ma voix puisse paraître rude et mal venue parmi eux, s'ils la méditent et la digèrent, elle se changera pour eux en une nourriture vivifiante. » Avec un peu d'indulgence pour le style profane, nous trouverons que Pindare a raison quand il chante; « que les anciennes vertus retrouvent une nouvelle force qui s'est changée dans les âges; car la terre ne produit point ses fruits dans une succession de temps non interrompue, et les arbres ne donnent pas leurs fleurs odoriférantes dans toutes les saisons de l'année, mais seulement à de certains intervalles; de même aussi la force de la vertu chez les mortels est soumise au gouvernement du destin (1). »

Cependant, l'exposition des vertus appartenant aux âges de foi, et une recherche diligente des coutumes et des mœurs de l'antiquité chrétienne, doivent avoir du prix, particulièrement pour ceux sur lesquels l'iniquité de l'orgueil est multipliée; car ce n'est que par le souvenir des esprits bienheureux qui furent jadis sur la terre et qui sont arrivés au ciel si grands en renommée que toute muse doit en orner son triomphe (1), afin qu'elle apprenne à sentir la misère de ceux qui sont encore dans ce monde, et qu'à la suite du mauvais exemple tout s'égare.

J'ai trouvé moi-même, tandis que je vivais dans un pays catholique, que ces exemples pris du moyen âge, ces exemples des mœurs et des coutumes de la vie chrétienne, de la charité et du zèle, de la sainte pénitence et de l'innocence angélique, de la richesse et du temps, de la beauté du service de Dieu et des pauvres, perdaient la moitié de leur intérêt, parce qu'ils ne différaient en rien de ce qui se passait tous les jours sous les yeux de chacun, et de ce qui était familier, comme toutes les circonstances de la vie domestique.

Mais dans les pays infidèles, à moins que ce ne soit dans les murs d'un collége ou de quelque famille singulièrement favorisée, ces mêmes choses semblent être tout-à-fait de l'histoire, sinon de la poésie, et appartenir à un autre monde, ou à un autre temps à jamais passé. C'est par l'étude qui rappelle les images de l'ancienne sainteté et l'ancien règne de la vérité, que les hommes sont rendus capables de tirer des leçons même des pierres de leurs abbayes ruinées, qui sembleront leur dicter cette prière solennelle : « Sauvez-moi, Seigneur, puisque le saint même a failli et que les vérités ont diminué chez les enfans des hommes (2). »

Ce n'est pas un avantage indigne d'attention que celui qui résultera de l'étude historique des âges de foi, puisqu'à notre dernière heure il peut devenir pour nous un appui et une source de consolation : car combien sera douce alors la pensée que peut-être par la grâce du Très-Haut nous serons admis à voir l'assemblée des grands et saints hommes avec lesquels

(1) Nem. od. XI.

(1) Dante, *Paradis*, ch. XVIII.
(2) Ps. II.

de telles études nous auront rendus depuis long-temps familiers ; d'entrer dans ce pays pour lequel sont déjà partis tous ceux qui ont été l'objet de notre amour et de notre respect ! Là seront des princes sous le règne heureux desquels l'Église eut la paix et la liberté ; les doux confesseurs et les humbles qui auront couru pour suivre le Christ.

Mais en vain tout-à-fait aurons-nous fait ces études, si nous n'en pouvons tirer cette consolation : « De quoi te sert le bien d'autrui, si le tien tu le négliges (1) ? » Mabillon, dans la Préface de son 5e *Siècle bénédictin*, parle de ceux qui l'ont aidé dans le travail de cette vaste entreprise, et mentionne en particulier un jeune homme, Jean Jessentus, de la plus grande espérance, qui avait commencé à fournir quelques notes, et qui fut enlevé par une mort soudaine pendant un voyage en Lorraine d'où il revenait avec lui. Mabillon ajoute ces paroles touchantes : « Je souhaite que ses méditations sur la gloire des saints lui aient profité pour une vie meilleure ; je désire surtout qu'il ne tourne point à ma propre confusion qu'après m'être occupé tant d'années durant des actes des saints, je sois encore si éloigné de leurs exemples. »

Mais je reviens à parler en général du plan et de l'objet suivis dans les recherches suivantes. C'a été souvent un sujet d'étonnement et de plainte que la direction exclusivement classique donnée dans les temps modernes aux études de la jeunesse ; et bien qu'il fût facile de découvrir la cause qui a produit ce fait de partialité qu'il ne faut certes pas, comme on l'a dit, chercher dans l'aridité et la barbarie de l'ancienne littérature chrétienne, il nous suffit de porter ici témoignage à la justice de cette plainte. Car en fait, quoi de moins raisonnable que de soutenir que la connaissance de l'histoire et des mœurs des anciens Grecs et des anciens Romains était plus essentielle au complément de l'instruction des chrétiens que la connaissance des usages et des institutions de leurs propres ancêtres et de leurs pères en la foi ; qu'un étudiant anglais, par exemple, doit être familier avec Tite-Live sans jamais avoir entendu parler d'Ingulfe ou de Guillaume de Malmesbury ; qu'il doit connaître toutes les sentences de Démosthènes, sans savoir que saint Chrysostome était peut-être son égal en éloquence et en grandeur; qu'il doit trembler de corrompre son latin en jetant les yeux dans saint Jérôme, dont Érasme disait que s'il avait eu un prix à donner à Cicéron ou à lui, il serait tenté de le donner à ce père de l'Église plutôt qu'au grand orateur romain ?

Ah ! puissent ces esprits de l'ancien monde faire connaître la conviction qui maintenant les possède, en réponse à la multitude de voix qui s'élèvent continuellement de la terre pour célébrer leur louange ! Ils conseilleraient à leurs ardens admirateurs de placer leur affection sur des modèles plus divins ; ils parleraient en termes semblables à ceux de Virgile, quand, pour la première fois, il rencontre le Dante : « Nous avons vécu dans un temps de biens faux et menteurs ; nous avons chanté des conquêtes terrestres ; mais pourquoi retournes-tu dans cette fatale région ? pourquoi ne gravis-tu pas cette délicieuse montagne qui est le commencement et la cause de toute joie ? A Rome coula ma vie sous le doux Auguste, au temps des divinités fausses et fabuleuses : barde j'étais, et pris pour objet de mes chants le fils pieux d'Anchise, qui fuit de Troie lorsque la flamme dévora les hautes tours d'Ilion ; mais toi, pourquoi retournes-tu à des temps passés? pourquoi ne montes-tu pas cette belle montagne, la cause et la source de toute joie (1) ? »

Je sais bien que des livres ont été faits récemment, et je n'en saurais dire le nombre, dans le but déclaré d'instruire les hommes de l'esprit et des mœurs du moyen âge; mais sans désirer m'arrêter à faire sonner mes louanges et à condamner les ouvrages de ceux qui ont écrit avant moi sur ce sujet, qu'on me permette de porter contre quelques uns de nos historiens contemporains cette même plainte que fit Denys d'Halicarnasse contre ces hommes qui avaient osé, dit-il, composer des histoires dans le seul but de les rendre agréables aux rois bar-

(1) Dante, *Purg.*, ch. x.

(1) Dante, *l'Enfer*, ch. I.

bares qui haïssaient Rome; et qui pour flatter de tels princes écrivirentdes livres où la justice manquait tout aussi bien que la vérité (1).

Ces grands de la terre, ces barbares, qui haïssaient si cordialement Rome, n'ont pas cessé d'avoir des correspondans nombreux parmi les écrivains que n'arrête point le respect pour les clefs de saint Pierre.

Les anciens nous ont laissé un excellent exemple en portant le plus vif intérêt à tout ce qui avait rapport aux antiquités de leur pays et aux coutumes de leurs ancêtres. Cicéron nous dit qu'il avait écrit avec soin un ouvrage *sur les mœurs, les institutions des anciens, sur la discipline et le gouvernement de la république* (2). Denys d'Halicarnasse dit aussi dans le premier volume de son histoire : *Je commencerai par les récits les plus antiques, que les anciens historiens ont omis et que l'on ne peut plus retrouver sans peines et difficultés*, quoique ailleurs cependant il parle d'un écrivain qui en avait fait une collection (3). Plaute renchérit encore sur le conseil de Pindare, et dit « qu'ils sont sages ceux-là qui se plaisent aux vieilles fables (4). »

Maintenant, ce ne serait certes pas trop d'affirmer que les coutumes et les mœurs du moyen âge sont dignes de tout autant d'attention de notre part que cette vie que l'on appelle *homérique*, et que ces mœurs des pythagoriciens dont parle Socrate (5); que sa littérature offrira la plus intéressante variété à ceux qui croient avoir asssez entendu parler du dur Euristhée et des autels de l'infâme Busiris, et des autres vers qui continuent d'arrêter tant d'esprits vides et oisifs. Enfin, ces antiquités du moyen âge, qui sont nos antiquités domestiques, pourraient fournir une ample matière pour exercer avec le plus grand avantage notre diligence et nos recherches, eussions-nous l'industrie d'un Chrysippe, qui était assez curieux, comme le dit Cicéron (6), pour recueillir des exemples dans toutes les histoires.

Saint Ambroise nous apprend qu'il avait lui-même écrit un livre sur les *mœurs des pères* (1).

Mais il ne serait pas difficile de trouver un ouvrage qui entrât en plein dans les détails de la société chrétienne chez nos ancêtres. Dans la composition de ces volumes, je m'aiderai des intéressans écrits qui nous restent du moyen âge; écrits dont nous pouvons dire avec bien plus de justice que ne le disait Quintilien des vieux auteurs latins : « C'est là certainement qu'il faut aller chercher la sainteté et pour ainsi parler la virilité aujourd'hui que nous nous sommes laissé énerver par des délices jusque dans notre manière de parler (2). » C'était un principe admis chez les anciens de professer un grand respect et une grande admiration pour les vieux auteurs. Cicéron et Virgile tirèrent de l'or d'Ennius; Horace pensait que la lecture des livres des anciens était la meilleure consolation de la misère du présent : « O campagne! s'écrie-t-il, quand te verrai-je, et quand me sera-t-il permis de lire tantôt les livres des anciens, et tantôt de goûter le doux oubli d'une vie inquiète (3)? » Les Romains parlaient avec enthousiasme de leur Attius, de leur Pacuvius, de leur Névius, pour lesquels ils avaient le respect le plus religieux. Ainsi, Quintilien disait, en parlant d'eux : « Révérons ces vieux arbres de nos bois sacrés, dont les troncs à demi tombés ont en eux quelque chose de très vénérable que le temps même semble respecter tout en les détruisant. »

Sans parler des ouvrages d'un saint Thomas ou d'un Anselme et d'autres dont les noms vivront moins pour l'honneur des hommes que pour celui de la sagesse et de l'éloquence, il y a une foule d'ouvrages qui datent de cette période oubliée du moyen âge dont la renommée n'a aucun éclat. Dans ces ouvrages, comme dans un ancien temple, il n'y a pas autant de grâce et d'élégance que de piété; mais ils contiennent cependant maintes sentences brillantes, et maintes

(1) *Antiq. Rom.*, lib. I, 4.
(2) *Tusculan.*, lib. IV, 1.
(3) Lib. I, 63.
(4) *Prolog.*
(5) Plat. *de Rep.*, lib. X.
(6) *Tusculan.*, I, 45.

(1) *Epist.*, lib. VI, 37.
(2) *Institut.*, lib. I, 8.
(3) Lib. II, satir. 6, v. 60.

choses bonnes à lire pour le bien des mœurs. On voit que ce n'est point une eau de pluie que leurs auteurs y ont recueillie ; mais que c'est une source vive qui jaillit de leur sein.

Ce sera de ces ouvrages « comme d'une fontaine sainte et auguste, que coulera notre discours (1). » Je les citerai, mais sans tenir aucun compte des disputes et des controverses que les écrivains modernes ont élevées entre eux. Mabillon, en s'occupant d'éclairer les actes de l'ordre des Bénédictins, jugea nécessaire tout d'abord de n'approcher de ces choses si anciennes qu'avec l'esprit d'un ancien, un esprit libre des disputes des temps plus modernes, et préoccupé seulement de servir la cause commune de la religion chrétienne (2). Ce sera aux yeux de quelques uns une recommandation qu'ici la vérité ne se produise point comme dans un ouvrage de raisonnement, où, comme dit M. de Bonald, elle ressemble à un roi dans un jour de bataille ; mais plutôt comme dans un jour consacré au sentiment, où le même la compare à une reine au jour de son couronnement, et au milieu de la pompe d'une fête, de la splendeur d'une cour, des acclamations de tout un peuple, des décorations et des parfums, enfin, de tout ce qui est gracieux et magnifique.

Et comme Alexandre Borgia avait coutume de dire de l'expédition des Français contre Naples, qu'ils étaient venus avec de la chaux dans les mains pour marquer leurs logemens, plutôt qu'avec des armes pour combattre, ainsi plusieurs diront peut-être avec lord Bacon qu'ils aiment mieux cette entrée de la vérité qui vient paisiblement avec de la chaux dans les mains pour marquer les esprits capables de lui fournir un logement et un asile, que celle qui vient avec une humeur querelleuse et contentieuse (3) ; j'irai donc çà et là sans crainte de sortir de mon sujet, dussé-je ressembler à Isocrate composant l'éloge d'Hélène. Car je croirai que mon lecteur fera comme le jeune homme qui dispute avec Cicéron dans le premier livre de ses *Tusculanes*, quand il répond qu'il se souvient du sujet de leur conversation dont ils s'étaient éloignés, et ajoute : « Mais je souffrais facilement qu'en parlant de l'éternité tu t'éloignasses de ton plan. » Les auteurs de nos jours ont dû être plus sages dans le style de leurs discours que la *Minerve* même d'Homère. Cependant, Euripide, soit comme philosophe, soit comme poète, n'obtient pas dans l'estime des hommes sensibles une place plus haute, parce que dans son débat avec Eschyle, il avait prouvé que dans les *Ombres* il n'avait jamais dit la même chose deux fois (1) ; et c'est Platon lui-même qui est si amoureux de cette maxime : *Quant au beau et au juste, répétez-le deux ou trois fois* (2).

Et nous, nous sommes sur le sol du catholicisme, c'est-à-dire sur le terrain de l'infini en grandes pensées et en gracieuses harmonies ; un terrain qui est vivifié par cette chaleur dont la douce énergie donne naissance aux fleurs et aux fruits de la sainteté ; fruits qui jamais, qu'on s'en souvienne, ne furent cueillis sur un autre sol.

Dans quelque direction que nous tournions nos pas sur ce saint rivage, nous trouverons d'inépuisables richesses de vertu, de sagesse, de beauté, de grandeur, pour charmer le sage qui pourra découvrir alors la vérité des choses claire et profonde dans un abîme de lumière, pour ravir cette imagination de la jeunesse et pour satisfaire dans tous, cette soif perpétuelle et incréée qui nous pousse vers le lieu où règne la forme même de Dieu. Une telle course, envisagée sous le rapport du nombre des images matérielles que l'amour et la vérité ont revêtues sur cette terre, n'offre pas l'espoir d'une prompte terminaison ; elle nous préparerait plutôt à un ouvrage digne du titre de celui que Christine de Pisan écrivit et appela le *Chemin de longue estude*.

Mais si la description de l'armure d'un héros peut justement occuper autant de vers qu'Homère et Virgile en ont consacrés à celles d'Achille et d'Énée, quelle indulgence ne peut-on pas accorder à celui

(1) Cicer., *Tusculan.*, lib. v, 13.
(2) *Præfat. in* iv. *sæcul. Bened.*
(3) *On the advancement of learring*, § 1.

(1) Aristoph., *Ranæ*.
(2) *De legibus*, xii.

qui s'efforcerait de mettre sous les yeux des hommes la grandeur et la sainteté de la vie et de la mort des hommes de l'ancien régime catholique? Ce sont là les choses, dit Socrate, que l'on devrait apprendre à se chanter à soi-même. Tout cela viendra s'incorporer devant l'esprit comme sur une tablette peinte, afin que, selon le dire du poète, si nous vivons et réfléchissons seuls, la mémoire, comme un roi, prince souverain, peut cependant conserver pour nous une magnifique galerie de peintures riantes ou tragiques.

Cependant je ne remplirai point ce livre de ces sentences qui, comme la paille et la laine, servent à envelopper les objets précieux pour les conserver pendant le cours d'un voyage difficile. Ici le passage se fera dans des âmes tranquilles et généreuses, à qui je puis offrir ces précieux fragmens tels que je les trouve, sans perdre de temps à les envelopper dans ce remplissage de ma propre création.

Cardan fait voir l'avantage d'une telle méthode, quand il dit: « La brièveté du langage est d'un usage excellent pour les personnes d'une science et d'une habileté compétentes, mais elle peut être nuisible pour les personnes ignorantes et stupides; pour ceux qui ont la faculté de comprendre plusieurs choses en peu de mots, ce style impressionne l'âme avec plus de force, il jette plus de lumière, et empêche mieux les choses de s'évanouir dans l'oubli; il n'engendre point l'ennui, et tandis qu'il accroît l'autorité de celui qui parle, il augmente aussi dans l'auditeur le désir de les entendre (1). »

Cette manière de représenter le lion en montrant ses griffes était grandement estimée des anciens; ils s'étudiaient à mettre dans leurs écrits la plus grande brièveté et la plus grande concision, afin de dire beaucoup de choses en peu d'espace; tandis que les modernes, qui ne peuvent rien lier à moins de le toucher avec leurs doigts, sont incapables de rien comprendre, à moins qu'il ne soit déduit du flux non interrompu d'un discours.

(1) Hieron. Cardan. *de Prudentia civili*, cap. 1.

C'est à peine si nous allons au-delà de l'écorce des auteurs anciens, qui écrivirent avec l'art et le soin le plus grand; de sorte que bien des choses gisent encore profondément ensevelies dans leurs livres, qui paieraient amplement la peine, et qui pourraient faire la réputation d'un homme. C'est encore ce que remarque Cardan, qui cite l'exemple de Platon qui, haïssant Aristippe et Cléobrote, écrivit qu'ils étaient à Égine tandis que Socrate était en prison (1); car c'était un fait qu'Égine n'était qu'à vingt-cinq mille pas d'Athènes.

On pourrait apprendre aussi de plusieurs écrivains du moyen âge à parler *serrément, pressè loqui*, bien que ce soient leurs ouvrages qui ont fourni les précédens pour justifier les fréquentes citations poétiques dont ces pages seront semées. Ainsi, *le Temple de l'Honneur*, par Jean Le Maire, adressé à la duchesse de Bourbonnais et d'Auvergne, fille de Louis XI, est composé de prose et de vers, à l'imitation de l'ouvrage de Boëtius, sur les *Consolations de la Philosophie* (2), ainsi que le *Doctrinal de la Cour*, de Pierre Michaut, le *Verger d'honneur*, d'André de La Vigne, le *Manuel royal*, de Jean Brêche, et la *Vie de Louis de la Trémouille*, par Jean Boucher.

On peut remarquer en général que les écrivains de cette époque aimaient à enfermer dans leurs ouvrages le cercle entier de la sagesse. C'est ainsi que dans le fameux *Trésor* de Brunetto le Florentin, que l'on dit être un *enchâssement des choses divines et humaines*, la théologie vient s'unir aux beautés de la littérature païenne.

Peut-être aussi, dans ce livre, trouvera-t-on matière à éclaircir la proposition d'Aristote, que toutes les vérités s'enchaînent et se donnent la main (3); et celle de Platon, quand il dit que notre âme lui paraît semblable à un livre (4). Sa forme ne ressemblera point à celle que les écrivains des guerres donnent à leurs histoires, ni à celle que l'on adopte pour relater la condition indivi-

(1) *Phædon*.
(2) Gouget, *Biblio. française*, x, p. 70.
(3) *Æthic.*, VI, 13.
(4) *Philebus*.

duelle des états particuliers, ni à celle des maigres annales qui sont si ennuyeuses et si repoussantes; mais ce sera un genre mêlé, comme celui que propose Denys d'Halicarnasse, un genre composé de toute idée positive et théorique, qui puisse être agréable à ceux qui se livrent à l'étude de la police des nations, à ceux qui se dévouent à la spéculation philosophique, comme aussi à ceux qui cherchent un doux et tranquille délassement dans la lecture de l'histoire (1).

De sorte que le plan que je me propose ici exigerait un écrivain, comme l'ancien moine de Cluny, Udalrique, qui recueillit avec soin les anciennes coutumes de ce lieu, et dont il est dit: « C'était un Père instruit, et tirant de sa trésorerie des choses nouvelles et anciennes, dont il enrichissait les autres; » on pourrait dire ici ce que Pindare chanta de lui-même: « J'ai dans mon carquois plusieurs flèches qui sonnent pour les sages, quoiqu'elles aient besoin d'un interprète pour le vulgaire. » Enfin l'ensemble de cet ouvrage peut être appelé une rapsodie, car il est composé de fragmens extraits d'ouvrages d'hommes qui, comme Homère, florissaient dans un âge héroïque, et qui naquirent dans des années meilleures.

La règle qui préside à ce genre de composition n'est pas indigne d'un auteur chrétien, car le scholiaste de Pindare nous informe que les rhapsodes commençaient toujours par le nom de Jupiter. Rien de plus que des fragmens recueillis dans un esprit de respect, ne peut être ici recherché; comme les abeilles butinent sur toutes les fleurs dans les bois, de même nous effleurons ici toutes les paroles d'or des hommes:

> Floriferis ut apes in saltibus omnia limant;
> Omnia nos itidem depascimur aurea dicta (2).

Assurément, si l'on avait l'ambition de se donner de hauts motifs de défense pour avoir adopté un tel genre de composition, on pourrait en produire ici de nombreux exemples. Plaute et Térence prirent plusieurs scènes d'anciens poètes, et le cardinal Bona en appelle à l'exemple de Virgile, de Cicéron, d'Aristote et même de Platon, qui transporta dans son Timée une grande partie de l'ouvrage de Philolaüs. Homère lui-même en fournit un exemple, comme Eustathe le fait voir. Apollodore avait coutume de dire que si l'on eût tiré des livres de Chrysippe ce qu'il avait emprunté aux autres, il n'y resterait plus rien que des pages vides. Saint Jérôme remarque que les écrits de saint Ambroise sont remplis de sentences d'Origène. La seconde partie de la *Somme* de saint Thomas est prise tout entière du *Speculum* de Vincent de Beauvais. Et une telle méthode est absolument inséparable du plan de celui qui essaie d'exposer les anciennes mœurs et les anciennes manières de penser, de celui qui parcourt les monumens des grands hommes (1), ce qui est l'objet qu'on se propose ici; « car j'aborde pour base les choses de l'art et la gloire d'autrefois, et n'ose vous en ouvrir les sources sacrées (2). » L'on peut objecter au plan de cet ouvrage qu'il engage à soutenir un système arbitraire qui nous empêcherait de voir la vérité de l'histoire. Avant de répondre à cette accusation, je ferai observer que le mot *système* ou *systématique* peut être employé dans deux sens, dont l'un est bon et digne d'éloge, et l'autre digne d'être blâmé et rejeté. Il est pris dans ce dernier sens dans ces phrases, qui affirment que quelque chose n'est qu'un *pur système* ou *conforme* à un système ou à un autre. Par là on veut dire, comme le remarque Frédéric Schlegel, que l'on n'entend pas affirmer qu'il ne repose sur aucun fondement quelconque, que c'est une pure création du caprice, mais plutôt, peut-être, que bien qu'il puisse contenir plusieurs vérités, il n'embrasse pas la vérité tout entière; en un mot, qu'un enchaînement systématique n'est qu'un échafaudage extérieur, visible et totalement illusoire; au lieu que dans le sens bon et droit, nous pouvons dire qu'un ouvrage est un système, ou qu'il est systématique, en faisant allusion à la liaison intérieure

(1) *Antiq. Rom.*, lib. I.
(2) Lucrèce, lib. II.

(1) *Énéide*, III, v. 102, et *Géorg.*, II, v. 174.
(2) *Id.*

et à l'unité vivante et uniforme qui le pénètre d'un bout à l'autre (1).

Dans ce dernier sens, tout livre qui est écrit dans l'esprit du catholicisme doit être un système, c'est-à-dire qu'il doit embrasser l'ensemble de la vérité. Tout imparfait que soit son arrangement, ne fût-il qu'une rhapsodie, il doit encore être *systématique*, dans le noble et juste sens de ce mot. Et dans le fait ce n'est que cette vue catholique des choses, saine dans son plus haut degré de clarté, et que Dante décrit dans cet inimitable passage, vers la fin de son *Paradis*, où il dit « qu'il regarda, et que dans la profondeur de la splendeur éternelle, il vit dans un volume relié par l'amour tout ce que contient l'univers. Je distinguai toutes les propriétés des substances et des accidens réunies, et dont l'une cependant éclairait toutes les autres. »

Plusieurs saints hommes, comme saint Benoît, avaient atteint à la même profondeur autrement que par une fiction poétique, et en avaient donné la description, tandis que ses effets pratiques avaient été la joie et la consolation de tous les justes. L'expression s'en trouve aussi dans les chants sacrés : « Je me promenais dans l'immensité, dit David, parce que, Seigneur, j'ai cherché tes commandemens (2). »

Il est vrai cependant que je ne m'arrêterai pas pour recueillir les objets dégradans et odieux que je pourrai rencontrer en chemin. Nous lisons dans Homère que, lorsque Jupiter suspendit la balance fatale, et que le plateau d'Hector descendit, Apollon l'abandonna aussitôt. La Muse doit abandonner aussi toutes les choses maudites, condamnées et abandonnées de Dieu. Je ne les rechercherai point, ni n'en ferai le sujet de mes plaintes interminables. « Comment mes vers ont-ils injurié l'Etat ? demande Euripide ; ai-je retracé l'histoire de Phèdre autrement que d'après les faits ? — Selon les faits, c'est cela même, répondit Eschyle, mais vous n'eussiez pas dû reproduire ce qui était mal, ni l'exposer sur la scène pour pervertir l'esprit de la jeunesse (1). »

Il en est qui sont encore à convaincre de la sagesse de nos écrivains modernes, qui s'accordent avec Euripide pour soutenir qu'il est plus utile d'exposer sur la scène toutes les turpitudes de ces fables domestiques, que de ressembler à Eschyle dans la haute et super-humaine grandeur de son sujet.

Que personne néanmoins ne s'alarme ici pour la vérité ; nous ne croyons pas que ce soit une faute pardonnable d'inventer ou de publier des mensonges sur les saints, quelqu'admirables qu'ils pussent paraître, bien que Pindare dise « qu'il est permis aux mortels de faire de beaux actes en l'honneur des immortels (2). »

A strictement parler cependant, la meilleure histoire de ces âges moyens doit se tirer d'une série de mémoires biographiques relatifs aux grands et saints pesonnages qui florrissaient depuis le temps de Charlemagne et d'Alfred jusqu'à la fin de ces mêmes âges. Frédéric Schlegel a dit : « J'aimerais mieux rechercher la véritable qualité d'un état chrétien durant cette époque, dans une série de portraits représentant les hommes qui furent grands dans le sens chrétien, et qui gouvernèrent d'après les principes chrétiens, que dans toute autre définition scientifique (3). »

Mais tout est plein de pédantisme. L'histoire n'est considérée que comme une mine, dont les hommes de tout système politique peuvent tirer des matériaux utiles à l'*i lustration* de leurs théories respectives. Et quand on proteste hautement contre une telle application de l'étude historique, ils sont encore comme des machines à recherches, qui, lorsqu'ils assistent à la représentation d'une solennelle tragédie, ne sont occupés que du soin de découvrir par quels fils et quelles poulies les scènes sont changées, où le mécanisme du théâtre conduit, sans recevoir jamais une seule pensée riante de l'harmonie de cette pompe héroïque. Combien plus sages et plus pénétrans sont ceux qui

(1) *Philosophie der sprache*, p. 7.
(2) Psaume CXVIII, 17, 20.

(1) Aristoph., *Ranæ*, 1055.
(2) *Olymp.*, I.
(3) *Philosophie der geschischte*, II.

sont dans l'ignorance de ce qui se passe derrière la scène, et qui ne s'occupent qu'à se conformer aux intentions du poète, qui étaient d'instruire, de plaire et d'émouvoir !

Que ce soit par l'effet d'une pure vanité que les hommes sont si attentifs aujourd'hui à faire preuve de la puissance analytique de l'esprit, bien qu'elle soit mal appliquée, ou bien par un motif plus profond, et mentionné par saint Jérôme, quand il dit : « *Ils déchirent les saintes intentions, et se croient payés de leur zèle si personne à leurs yeux n'est plus saint* (1) ; ou bien encore par ce faux principe qui amena la philosophie moderne, et qui dispose les hommes à voir sans cesse et sans exception, comme le poète Wordsworth dans son *Excursion*, tous les objets morts, sans liaison et sans vie ; à diviser, à diviser encore ; à briser ainsi toute grandeur. » Le grand objet des recherches modernes semble consister à forger des argumens qui obligeront les hommes à renoncer à leur admiration pour les anciens actes de vertu, et d'arriver à la conclusion qu'il n'est personne qui leur puisse montrer quelque chose de bien. Le poète a bien raison de sentir qu'il est triste d'entendre des répétitions ennuyeuses d'un sens où l'âme est morte, où le sentiment n'a plus de place, où la science, débutant mal par de froides remarques sur les objets extérieurs, finit par des conclusions de pure forme. Un professeur distingué de l'Académie de Paris se plaint des Allemands, et dit : « Dès qu'un Etat social leur paraît noble et bon, vu sous un grand aspect, ils le regardent avec une admiration et une sympathie exclusives, ils ont une inclination générale à l'admiration et aux impressions ; les imperfections, les défauts et le mauvais côté des choses ne les frappent que très peu.

« Singulier contraste ! dans la sphère purement intellectuelle, dans la recherche et la combinaison des idées, aucun peuple n'a plus d'étendue d'esprit ni une impartialité plus philosophique, et quand les faits sont de nature à s'adresser à l'imagination et à exciter des émotions morales, ils tombent facilement dans des préjugés étroits et dans des vues bornées ; leur imagination manque de fidélité et de foi ; ils perdent toute impartialité poétique ; ils ne voient point les choses sous toutes leurs faces et telles qu'elles sont réellement (1). »

Cette longue censure dogmatique ne prouve, autant qu'on la puisse comprendre, autre chose que le bon sens qui guide l'imagination qu'elle condamne. Le péché et le mal ne sont que des négations dans la vue universelle de la création : et pour les personnes dont l'esprit est uni à la force et à l'essence de toutes les choses créées, ils sont comme s'ils n'étaient pas ; ils ne détournent pas un moment leur vue de l'immensité de cette grande gloire pour laquelle leur cœur rend des grâces continuelles.

On peut objecter encore à mon plan qu'il ne suppose pas une attention suffisante pour distinguer le caractère particulier de chaque âge dans les annales de la société chrétienne, et que, conséquemment, et dans l'hypothèse la plus favorable pour lui, il tendrait à ne donner qu'une idée très confuse de l'histoire de cette époque. Mais rien n'en peut être plus éloigné que la prétention de donner une histoire de cet âge dans aucun des sens ordinaires de ce mot ; l'objet en vue est de montrer en combien de détails la vie et les institutions des hommes étaient alors inspirées par l'esprit chrétien ; et si la succession des âges n'y est pas toujours distincte, c'est parce qu'une telle distinction eût été tout-à-fait inutile dans le but que je me propose. Et, après tout, pour ce qui regarde la plus grande partie des sujets qui seront ici traités, tous les âges de l'Eglise sont uns et identiques, de la même manière que lorsque l'âme est unie à Dieu, tournant les yeux vers le point où tous les temps sont présens, il n'y a plus pour elle ni passé, ni futur, elle est en possession de l'éternité, elle est dans le sein de cette éternité immuable qui est Dieu même, elle possède toute chose.

Je ne nie pas que, sous quelques rapports, il y ait pour les timides amis de la vérité lieu de penser qu'il y a de la nouveauté et du danger dans la carrière

(1) *Epistol.* XXVIII.

(1) Guizot, *Cours d'Histoire moderne*, IV, 5.

qui s'ouvre ici devant nous. Quoi de plus dangereux, dira-t-on, que de tenter l'éloge de ces âges, de ces anciens temps, que tant d'hommes croient avoir été ensevelis dans les ténèbres et la barbarie? et pourquoi voulez-vous, avec une voix isolée, renouveler la mémoire de leur louange? J'admets que, dans quelques parties, nous puissions arriver à des eaux sales et troubles; mais convaincus néanmoins, malgré les argumens des sophistes, que sous ces eaux il y a toujours d'excellentes choses, je demande seulement, comme Platon, si étant très jeune et ayant la connaissance de plusieurs rivières, il ne me serait pas permis d'essayer d'abord de les passer seul, laissant en sûreté ceux qui me conseilleraient d'attendre, et de voir si elles ne seraient pas guéables, même pour ceux qui sont plus âgés? Si j'en puis donner la preuve, ils pourront passer aussi; mais si elles n'étaient pas guéables, il n'importerait nullement que je m'exposasse au danger (1). »

Nous entrerons donc dans une forêt où nulle trace de pas n'a frayé un chemin, mais qui peut ressembler à cette forêt de Colonne, la forêt des sombres destinées, quoique florissante de toute la verdure d'un printemps de Grèce, quoiqu'elle abonde en lauriers, en oliviers, en vignes, et que le rossignol y fasse entendre son éternelle chanson (2).

Non, je n'y trouverai pas les traces de plusieurs modernes qui m'aient précédé, car il n'y a pas chance d'y découvrir des mines d'or et d'argent, ou toute autre chose qui se puisse changer en monnaie; je n'espère pas davantage que plusieurs m'y suivent plus tard. Je ne suis qu'un glaneur solitaire dans les champs que le temps a dévastés; mais le plus faible peut faire quelque chose: et, comme le dit un père de l'Église, « quelquefois ce qui a été laissé par un parfait peut être trouvé par un enfant. » Ce sera bien quelque chose, dans ce siècle, de détourner quelqu'un de la vénération que l'on porte à la pensée de l'ignoble Capanée: « Nous sommes beaucoup meilleurs que nos pères, » et de pouvoir dire non seulement par dévotion, mais d'après la base de la véracité historique: « C'est assez, Seigneur, et je ne suis pas meilleur que mes pères. » Ce sera quelque chose de faire au monde orgueilleux considérer que tous les grands hommes ne sont pas de sa suite, et qu'il en fut qui préférèrent la foi et la piété envers Dieu.

Mais quels que soient le danger que l'on oppose et l'apparence de la nouveauté, qu'il soit bien entendu que le tout est écrit dans l'esprit de la plus humble soumission au jugement de notre sainte mère l'Église catholique, et que si quelque chose dans mon livre était dans le moindre désaccord avec ce jugement, je la renie, et, selon son degré de désaccord, je l'abhorre de toute la sincérité de mon cœur, et de toute la franchise de mes paroles.

Dans un petit ouvrage qui a passé autrefois sous les yeux de peu de personnes que le hasard ou une amitié personnelle y rendirent attentives, dans cet ouvrage qui essayait d'exposer les usages de l'ancienne chevalerie, peut-être ai-je tracé le commencement de la carrière dans laquelle je vais maintenant entrer. Ici nous avons besoin d'un plan plus simple encore, et l'on peut s'apercevoir que nous nous mouvons déjà dans une sphère plus libre, vu qu'en imagination nous approchons plus près de la limite où finissent tous nos désirs. Ici doit cesser ce mélange de grâce et de terreur que nous nous permettions quand nous étions avec les enfans de la terre et des ténèbres; le burlesque et l'ignoble doivent en disparaître; nous entrons en quelque sorte dans le cercle d'espérance décrit par le Dante, qui inspire la modération dans la tristesse et une mélancolie toujours douce, qui a déposé toute la misanthropie de ce bas monde et des enfers. Les fiers chevaliers, sévères et inflexibles dans leurs jugemens, doivent disparaître maintenant ou laisser peu de traces, et nous paraîtrons, bien qu'il y en ait qui l'attribueront à un plus grand degré de faiblesse, avoir perdu la mémoire des agitations de ce monde; et, quoique le sujet de ce livre soit si fort au-dessus de moi, il n'est pas besoin de m'accuser d'une grande présomption, car ce ne

(1) Plat., *Lois*, liv. x.
(2) Sophocle, *OEdipe Col.*

sera ni comme un prêtre, ni comme un homme d'un ordre sacré, que je proposerai mes pensées; mais ceux qui parlent devant leurs supérieurs avec des égards respectueux ne retiennent pas leur voix sans vie entre leurs lèvres.

Je ne pourrai que faire entendre les choses en sons imparfaits, et me présenter comme le dernier des frères, celui qui a la charge de garder la porte extérieure de la sainte clôture, ou peut-être comme le dernier venu parmi de rudes étrangers dans une salle commune; et si parfois il s'y trouvait quelque chose de téméraire et d'exagéré, il suffira de se rappeler que ces étrangers ont long-temps fréquenté les cours orgueilleuses de la chevalerie mondaine, et que le temps est nécessaire non moins pour guérir les maladies de l'esprit que les maladies du corps. La mer elle-même est encore agitée long-temps après la tempête; ses vagues se retirent et reviennent encore, encore elles se brisent contre le rivage, et ce n'est qu'après un long intervalle qu'elles retrouvent leur ancienne tranquillité.

Ah! vraiment, pour mettre les hommes en rapport avec les esprits des grandes et bonnes époques écoulées, il faut une langue non habituée au babil de l'enfance. « Je ne m'en crois pas digne moi-même, et nul autre ne le croira non plus; si donc je m'aventure en ce voisinage, craignez que ce ne soit dans un but insensé (1); » car quelquefois il m'arrivera de jeter, même au milieu de la musique des cloches angéliques, la sauvage mesure de ces contes qui m'ont charmé jadis. Tout rudes qu'ils soient dans leur carillon, ils me rappellent les pensées des temps anciens. Alors, l'ancien orgueil commencera à se réveiller, et, comme le dernier ménestrel dans la tour de Newarck, celui qui autrefois aima toute la pompe de la chevalerie, commencera-t-il à parler aussitôt « du bon comte Francis, mort et trépassé; du comte Walter, que Dieu mette en paix son âme, jamais plus brave guerrier ne courut au combat. » Ainsi, parlant de choses bonnes à dire autrefois, mais meilleures à taire aujourd'hui; et ensuite continuant de dire qu'il désirerait avec passion pouvoir redire un ancien chant qu'il ne pensa jamais avoir à chanter de nouveau, pour lui aussi ce chant de légende pourrait parler « des faits anciens depuis si long-temps dans l'oubli, des preux dont la mémoire n'est plus, des forêts maintenant détruites et stériles, des tours qui n'abritent plus que le lièvre, des mœurs depuis long-temps changées, des chefs qui ont si long-temps dormi sous leur dalle grise que l'inconstante renommée a effacé leurs noms de ses rôles. »

Hélas! il faut admettre, en effet, en terminant ce discours préliminaire, qu'en faisant allusion par pure inadvertance à ce pouvoir séducteur des trompeuses images et à cette variété de sujets qui se combattent dans les liens de l'imagination, nous avons mis à découvert une source de danger assez réel pour nous faire avancer dans notre voie avec précaution, avec crainte et tremblement; car c'est le conseil du sage qu'Albert-le-Grand nous donne quand il dit que nous devons nous abstenir des visions, des images et des choses corporelles, parce que si notre âme plaît à Dieu plus que tout le reste, c'est qu'elle est nue et dépouillée de ces formes et de ces images; parce qu'il est certain que si la mémoire, l'imagination et la pensée ont souvent le loisir de s'appliquer à de telles choses, il s'ensuivra que l'âme se confondra avec les choses nouvelles ou avec les reliques des choses anciennes, ou qu'elle sera différemment affectée par d'autres objets, et l'esprit de grâce et de vérité se sépare de ces pensées, matérialisées en quelque sorte et sans intelligence.

En conséquence, un véritable amant de Jésus-Christ doit être tellement uni d'intelligence et de cœur à la volonté et à la bonté de Dieu; il doit être si éloigné de tous les fantômes et de toutes les passions, qu'il ne doit point remarquer s'il est méprisé ou honoré, de quelle manière il prie, pourvu que ce soit d'une manière qui le transforme en la ressemblance divine, de manière à ne plus voir d'autres créatures ni lui-même, si ce n'est en Dieu; de manière à n'aimer que

(1) Dante, *l'Enfer*, II.

Dieu, à ne penser à personne, pas même à soi, si ce n'est en Dieu.

Ce sont ces pensées qui dissipent les ténèbres épaisses du monde et qui guérissent les blessures de ceux qui pleurent de voir *le païen venir*. Je m'écrierai donc avec le Dante en ces mots : « Vraies, ô grand Albert! vraies sont tes paroles; sur mon cœur elles répandent un tendre esprit de douceur, et guérissent ici-bas ce que le mal corrompt. »

Voilà donc l'introduction du grand ouvrage de M. Digbi ; et pourtant elle n'en donne pas encore une idée suffisante et complète ; on voit que, malgré quelques obscurités et quelques longueurs qui disparaissent dans les autres chapitres, cette introduction est remarquable et intéressante. On sera charmé de suivre l'auteur dans les vieux livres, dans les vieilles chartes, dans les vieilles cathédrales, dans les vieilles abbayes, dans toutes ces vieilles choses si bonnes, si pleines d'intérêt, mais si oubliées de nos jours.

Cet important ouvrage a exigé un grand travail, de longues études, des recherches immenses ; la traduction seule, faite avec la conscience que met à toute chose M. Danielo, ne sera pas elle-même une tâche légère, surtout dans un temps où il a sur les bras de si grands travaux. Mais on sera rassuré à cet égard si l'on sait l'opiniâtreté ardente et infatigable avec laquelle l'auteur travaille. Aussi, déjà tous les ouvrages qu'on en a annoncés, tels que l'*Histoire et tableau de l'univers;* l'*Histoire de la reine Blanche et de sa fille Isabelle;* le *Tableau de la vie contemplative* dans le monde antique et dans le monde moderne, ou bien avant et après le Christ; les *Essais de littérature orientale;* l'*Histoire du suicide* chez tous les peuples et dans tous les âges, et puis enfin un petit *Traité de cosmogonie et de mythologie,* traité indispensable aujourd'hui et qui manque entièrement à l'instruction publique ; aussi, disions-nous, ces ouvrages, auxquels il travaille avec tant de soin, sont-ils tous à peu près terminés, et susceptibles de paraître dans peu de temps. Il ne faut pas s'en étonner; une vie libre, laborieuse et entièrement consacrée à l'étude est féconde ; le temps se multiplie sous la main qui sait en user, et une chose une fois bien sue en apprend plusieurs autres.

Ce sont MM. Poussielgue-Rusand, rue Hautefeuille, n° 9, à Paris, et Richelet, imprimeur-libraire au Mans, qui publient la traduction des *Mœurs catholiques* de M. Digbi.

LES PÉLERINAGES EN SUISSE, par Louis Veuillot (1).

Après tant de voyages en Suisse, voici sur un sujet si rebattu un ouvrage encore plus neuf que son titre. C'est un vrai catholique visitant en pieux pélerin un pays dont la foi a fait toute la gloire; il y a remarqué, il a compris ce que les rapides touristes, qui courent le monde seulement pour voir, n'ont pas même vu. Son observation est constamment fine et profonde; son style a un caractère d'originalité naturelle fort rare aujourd'hui, où tant d'écrivains font tant de grimaces pour paraître originaux. Aussi pas une page ne languit dans ce livre ; rien de plus varié, de plus piquant, de plus touchant, avec un tact de convenance chrétienne qui en fait une lecture, non seulement exempte de danger pour les yeux les plus innocens, mais, je puis dire, pieuse autant qu'intéressante. Les deux sentimens qu'on y trouve sans cesse sont une vénération solide pour les ordres religieux et le mépris le plus logique pour les doctrines protestantes. Une citation en dira plus que tous mes éloges : je prends dans le chapitre du chalet, t. 1er, p. 136 :

« Il a fallu monter long-temps pour l'atteindre, car l'été s'avance et la neige s'en va...... Le myosotis des Alpes, les renoncules, les pompons d'or, les lys sauvages, mille fleurs charmantes que les botanistes ont défigurées de noms ignares, se hâtent de naître : leur jour de so-

(1) Chez Canuet, libraire, rue Cassette, 3; 2 vol. petit in 8°, prix : 8 fr.

leil est venu. Non, rien n'est joli, rien n'est charmant et pur comme les fleurs des Alpes. On est confondu de tant de fraîcheur et de variété, de tant de formes élégantes et d'insaisissables parfums. Cela donne appétit. Certes, ils n'étaient pas dignes de vous brouter, douces fleurs, les horribles professeurs, herboristes, latinistes et autres, qui vous ont attristées de tant de noms hideux. Vos véritables noms, je vais vous les dire : Toi, qui t'épanouis là si blanche, tu t'appelles *fille des neiges*, toi, touffe d'étoiles pâles et bleues, tu t'appelles *couronne des anges*, et quelque chérubin, en se jouant là-haut, t'a laissée tomber de son front; toi, sombre, pensive et parfumée, ton nom est *fleur de la croix;* et toi, si candide et si rose, tu naquis après le premier sourire de Marie enfant, et pour cela tu te nommeras *sourire de Marie;* et toi, petite grappe écarlate, dont le suc est un dictame, *sang de Jésus;* et toi, toujours inclinée, pure et rêveuse, du premier mot de la plus douce des prières, *Ave;* et toi, *rêve du ciel,* parce que sur ta hampe élancée, la fleur éclot après la fleur, et s'élance toujours comme l'espérance en Dieu. Suaves merveilles, une science grossière vous a débaptisées, comme autrefois en France l'impiété avait débaptisé les hommes; reprenez vos noms célestes, et devenez ainsi pour ceux qui vous contemplent autant de souvenirs de la foi, autant de promesses du paradis...........

« Amis à qui j'écris ces lignes, vous voulez donc une silhouette du chalet? prenez garde, il y va d'une illusion. Mais définissez d'abord le chalet vous-mêmes, et voyons comme vous l'entendez. Le chalet, séjour de l'innocence et des douces rêveries, est l'habitation du pasteur des Alpes; on le trouve au sein des montagnes, près des hautes cimes, sous l'ombre des mélèzes et des sapins.... » Suivent les tapis de gazon odorant, les perspectives lointaines, les lacs, les échos, les danses des jeunes filles et des heureux montagnards, après un repas frugal « composé de biftecks d'ours, de rôtis de chamois et de laitages...... tandis que les vieillards, fumant leur pipe, assis sur le seuil, causent des intérêts du pays, et font répéter à leurs petits-enfans les grands noms de Tell et de Vinkelried. »

« Et vraiment c'est bien là le chalet tel que nous le connaissons, tel que les touristes nous le décrivent, que les vaudevillistes nous le montrent, que les petites filles et les capitaines retraités nous le chantent avec accompagnement de piano. C'est le chalet comme beaucoup de gens le rêvent et vont le chercher à leur grand désappointement. Il y a pourtant quelque chose de vrai dans ce portrait rosé, mais il s'en faut qu'il soit exact, et pour ma part j'en suis aise, j'y ai gagné le plaisir de l'inattendu. »

Je veux laisser le même plaisir au lecteur qui verra ce chapitre, et j'en détache seulement un passage qui touche à la vie des montagnards : « Dure existence, en vérité, et qu'il faut avoir vu accepter si paisiblement pour la croire supportable. Ces ouvriers des Alpes sont engagés au nombre de huit à dix, tant hommes qu'enfans, pour garder, traire, soigner une cinquantaine de vaches et fabriquer le fromage. Ils vont à la montagne quand les premiers pâturages sont découverts, et n'en redescendent plus qu'à la fin de la saison. Durant tout ce temps, ils vivent de petit-lait, de crême, de séret. Jamais de viande, jamais de fruits, jamais de vin, encore moins de liqueurs fortes; à peine du pain, si on peut appeler pain des palets de croûte mince et dure qu'on leur donne sous ce beau nom, et qu'ils nomment eux-mêmes fort exactement des briques. Les nécessités de la vie sont simplifiées à l'égal de la nourriture. Pour vêtement, un pantalon de grosse toile, une chemise, une mince calotte de paille; pour lit, un grand cadre rempli de foin; pour vaisselle, une soupière de bois, et chacun une cuiller du même métal, qui sert en même temps de tasse, de verre et d'assiette, comme le lait est à la fois la nourriture et la boisson. Rien de plus..... mais si, j'oublie la pipe : chacun a la sienne, même le dernier marmot. Après cela ne cherchez plus rien; tout le reste serait du superflu, et ils se font une certaine gloire de n'en point avoir : et puis, où le placerait-on? »

Tout est écrit de ce genre ferme, gracieux et naïf : ce dernier trait si vrai et

si imprévu, qu'on me permette l'expression, est du *Lacordaire*. Et tout ce qu'ajoute l'auteur sur les mœurs de ces pauvres montagnards, sur leur foi simple et forte, soutient aussi bien la comparaison pour le style et pour la pensée. Il nous peint si parfaitement leur indigence et leur douce résignation! il nous fait assister si délicieusement à la prière du soir au chalet! et ses réflexions sur tout cela sont si justes, si précises, si frappantes, en un mot, si catholiques, qu'on ne peut s'empêcher d'aimer l'auteur autant que son talent.

Il y a environ quinze mois que, se trouvant à Rome pendant la semaine sainte, il assistait à la magnifique cérémonie de la bénédiction pontificale *urbi et orbi*, le jeudi saint; il s'agenouilla comme tout le monde, presque involontairement, car il ne connaissait pas encore la foi : il se releva chrétien. Ce n'est pas là une conversion ni une âme vulgaire. Son livre est empreint de la première joie de cette conversion, et chaque jour il en ressent plus solidement le bonheur. Les catholiques comprendront surtout l'intérêt d'un tel ouvrage, qui, sous une forme très amusante, porte des coups de maître à l'incrédulité.

Beaucoup d'ouvrages de fantaisie amorcent la curiosité du lecteur par des titres aventureux et singuliers, qui vous font tomber souvent dans l'ennui de chapitres vides et fades. Il n'en est point ainsi de ces *Pélerinages*. Soit que vous les ouvriez au chapitre du *Saint genevois*, à celui de *Fribourg*, de *Pierre Canisius*, de *Louise de Rich* (charmante légende du moyen âge), du *Brave homme*, des *Protestans et des cloches catholiques*, vous y trouverez le même charme. Pour mon compte, pendant trois jours, je n'ai interrompu la lecture de ces deux petits volumes que malgré moi, et je ne suis pas arrivé à la fin sans regret : mais je recommencerai.

EDOUARD DUMONT.

LA CHRONIQUE DE RAINS;

Publiée sur le manuscrit unique de la Bibliothèque du Roi par LOUIS PARIS, archiviste de la ville de Reims, membre de la Société des Antiquaires. (Techner, place du Louvre, n° 12.)

M. Louis Paris, dont nous serions heureux de pouvoir faire apprécier la récente publication, est depuis long-temps connu comme éditeur de la *Chronique du moine Nestor*, qu'il a traduite durant son séjour en Russie. Nous n'avons pas à parler de ce chroniqueur ni de son ouvrage, qui est aux annales si peu connues de l'ancien empire moscovite ce que le texte de Grégoire de Tours est à notre propre histoire. Nous rappellerons seulement qu'il existait au onzième siècle, entre la France et la Russie, des rapports établis par le mariage d'Henri Ier avec Anne, fille de Loradislas, et que ces rapports, à peu près oubliés ou laissés dans le vague et l'incertitude, ne peuvent être bien déterminés que depuis la publication des pièces inédites données par M. Louis Paris dans son édition de la *Chronique de Nestor*. Il s'agit aujourd'hui de la *Chronique de Reims*. Or, si l'éditeur a pu rendre la première profitable à notre histoire, combien plus la seconde, qui fait connaître l'antique et célèbre cité du sacre de nos rois, et en quelque sorte leur capitale religieuse! Au moyen âge, la ville de Reims fut toujours le centre des rapports de l'État avec l'Église nationale, le premier théâtre où se consommait l'alliance de nos pouvoirs politiques avec la chrétienté. Il serait donc superflu d'énumérer toutes les ressources que l'histoire d'un royaume fait, comme le dit Gibbon, par des évêques, doit emprunter aux annales d'une cité aussi importante. Deux exemples suffiront pour montrer quelles lumières nouvelles elles jettent sur l'histoire générale du moyen âge et sur celle

des lettres aussi bien que de la politique nationale.

Mais d'abord un mot d'explication sur le nom donné à la *Chronique* découverte par M. Paulin Paris, membre de l'Institut et l'un des employés de la Bibliothèque royale ; elle avait été signalée par lui dans son *Romancéro Français*. « Nous l'avons appelée, dit-il, la *Chronique de Reims*, parce que les détails minutieux qu'on trouve dans ce curieux monument sur l'échevinage de Reims, le sacre des rois et les démêlés de l'archevêque Henri de Braine avec les bourgeois, ne peuvent se rencontrer que chez un historien du diocèse, sinon de la *ville de Reims*. »

M. Louis Paris ne pouvait donc mieux faire que de consacrer, par une excellente publication, le nom que la chronique avait reçu de son frère ; et ces deux écrivains champenois ont également bien mérité de leur ville natale. J'aime, je l'avoue, ce patriotisme qui attache un nouveau fleuron à l'histoire d'une cité, s'intéresse à l'illustration de ses annales et compte les intérêts de la science locale au nombre des véritables intérêts municipaux.

Nous avons dit que notre histoire politique trouverait de précieux éclaircissemens dans la publication de M. Louis Paris : en voici la preuve à propos d'une question bien controversée. On connaît la belle allocution de Philippe-Auguste avant la bataille de Bouvines, lorsqu'il offrit la couronne au plus digne, et provoqua par cette offre inattendue le refus et l'enthousiasme de ses barons. M. Aug. Thierry, dans ses *Lettres sur l'histoire de France*, suspectant avec beaucoup de raison le désintéressement du monarque, mais oubliant son habileté, qui ne fut jamais sans magnanimité ni sans courage, traita de scandale historique la popularité de cette scène pleine de grandeur. Rien assurément n'en démontrait la fausseté, et ce motif aurait dû rendre l'auteur plus indulgent pour le pauvre moine dont la chronique contemporaine mentionne pour la première fois l'action attribuée à Philippe-Auguste. Le chroniqueur en question, habitant au fond des Vosges, éloigné du royaume de France et du théâtre des événemens, n'était sans doute pas à l'abri d'un soupçon d'erreur. Mais aujourd'hui le doute même est levé ; car la *Chronique de Reims*, à peu près contemporaine et écrite dans le nord de la France par un homme « à qui on ne peut contester d'avoir vécu parmi les plus éminens personnages de l'époque, » vient confirmer de son témoignage irrécusable la vérité d'une des plus belles pages de notre histoire.

Grâces donc soit rendues à M. Louis Paris, qui nous apporte une preuve aussi péremptoire et aussi désirée. C'est un devoir pour chacun de l'avoir tout entière sous les yeux. Voici comme s'exprime le chroniqueur de Reims :

« Au diemanche matin li rois se leva et fist sa gent issir de Tourney armes et banières desploijés, et ses araines sounans, et ses escièles ordenées. Et tant errèrent qu'il vinrent a 1 pouciel qu'on apièle le pont de Bouvines ; et si avoit une capièle ou li rois tourna pour oïr messe, car il estoit encore matin, et le canta li vesqûes de Tournay. Et li rois oï messe, tous armes. Et quant la messe fu dite, si fist li rois aporter pain et vin, et fist tailler des soupes et en manga une. Et puis dist à tous ceans qui entour lui estoient : « Je proi à tous mes boins amis qu'il mangascent avoec moi, en ramaubrance des XII apostles qui avoec nostre Signour burent et mangièrent. Et s'il en y a nul qui pense mauvaistié ne trecherie, si ne s'i aproce mie. »

« Lors s'avancha un sire Engherrans de Couchi et prist la première soupe. Et li quens Gauthiers de Saint-Pol la seconde, et dist au roi : — « Sire, wi en c'est jour vera on qui iert traitres ! » — Et dist ces paroles pour çou que il savait bien que li rois l'avoit en souspechon, por mauvaises paroles. Et li quens de Sancerre prist la tierce et tous li autre baron après, et i ot si grant presse qu'il ne porent tous avenir au hanap. — Et quant li rois vit çou si en fu moult lies et lor dist : « Signeur vous iestes tout mi home, et je suis vostre sires, quels que je soie, et vous ai moult amés, et portés grant honneur, et donné dou mien largement et ne vous fis onkes tort ne desraison, ains vous ai toujours menés par droit. Pour çou, si prie à vous tous que vous gardés wi mon cors et m'ouneur et la vostre. Et se vous vées que la corone soit

mius emploié en l'un de vous qu'en moi, je mi otroi volentiers et le voel de boin cuer et de boine volente. »

« Quant li baron l'oïrent ensi parler, si comencièrent à plorer de pitié et disent : « Sire, pour Dieu merchi ! nous ne volons roi se vous non! Or chevauciés hardiement contre vos anemis, et nous sommes tous apparelliée de mourir avoec vous (1)! »

Parmi les lacunes historiques que la *Chronique de Reims* permet de combler, nous pourrions citer encore une guerre de Richard-Cœur-de-Lion contre les Espagnols, qui n'est mentionnée par aucun historien. Mais qu'est-ce qu'une guerre de plus au milieu de tant d'autres guerres, de tant de faits d'armes et de batailles qu'on rappelle année par année, et qu'on enregistre si scrupuleusement? La physionomie guerroyante de Richard est assez connue; cherchons plutôt en lui le troubadour, le *gentius hom et le grant sires*, prisonnier du duc d'Autriche, et délivré par le ménestrier Blondel. Certes, on se récrie depuis long-temps contre le mérite exagéré des poètes et des chroniqueurs du moyen âge. Je ne veux pas examiner tout ce que leur littérature a perdu à être exploitée par l'ignorance ou le charlatanisme; mais je sais qu'on m'opposera difficilement un récit plus naïf et mieux accidenté que celui où l'on voit Blondiaus le ménestrel à la recherche de Richard, arrivant en Autriche au pied d'un château-fort, gagnant les bonnes grâces du châtelain, et découvrant la prison de son maître; puis, de retour en Angleterre, annonçant aux barons qu'il a retrouvé le roi, dont la liberté ne peut être achetée qu'au prix d'une rançon.

Nous nous laissons aller au plaisir de donner tout ce récit, persuadé que le lecteur nous en saura quelque gré. Quant à sa valeur historique, elle est, on peut dire, inappréciable, puisque ce récit est le seul témoignage authentique qui nous soit parvenu de la découverte de Richard par son ménestrel.

L'intérêt qui s'attache au caractère de ce dernier mérite quelques mots de biographie :

(1) Chap. XX, p. 146.

Blondel, dit M. Louis Paris, surnommé de *Nesles*, du lieu de sa naissance, a été l'un des chansonniers les plus estimés du douzième siècle; son dévouement au roi d'Angleterre n'a été connu jusqu'à ce jour que par le récit du président Fauchet, dans son livre des *Anciens poètes français*.

« J'ai une bonne chronique françoise, dit-il, qui dit que le roy Richard ayant eu querelle outre-mer contre le duc d'Austriche, n'osant passer par l'Allemagne en estat cogneu, et encore moins par la France, pour le doute qu'il avait de Philippe-Auguste, se déguisa, etc..... » Fauchet cite ensuite un assez long extrait de sa chronique, qui s'accorde de tout point avec la nôtre : le style en est seulement plus jeune. L'auteur de l'article *Blondel*, dans la *Biographie Michaud*, dit que cette chronique de Fauchet fut écrite en 1455 : et il est à remarquer qu'on a souvent élevé sur la réalité de ce précieux épisode des doutes, en raison seulement du défaut de monumens à peu près contemporains. La publication de la *Chronique de Reims* détruira complétement la force de cet argument négatif. — De toutes les chansons que Blondel a composées, il n'en reste que vingt-neuf : elles se trouvent à la Bibliothèque royale, *Cabinet des Manuscrits*. — Sinner, dans ses *Extraits de quelques poésies des douzième et treizième siècles*, cite une admirable chanson du roi Richard, que M. Paris a publiée dans son édition de Villehardouin. Il l'avait composée en prison dans les états du duc d'Autriche. Voici le chapitre de sa *chronique* :

CHAPITRE VIII.

Coment li rois Ricars fu mis hors de prison par Blondiel le menestrel.

« Dés oremais vous dirons del roi Richart que li dus d'Osterriche tenoit en prison; et ne savoit nus nouvieles de lui, fors seulement li dus et ses consaus. Si avint qu'il avoit longuement tenu 1 menestrel, qui nés estoit deviers Artois, et avoit anom Blondiaus. Cius afferma en soi qu'il querroit son seigneur par toutes terres tant qu'il l'auroit trové ou qu'il en oroit novièles. Et se mist en chemin et tant erra l'un jour et l'autre, par laid

et par biel, qu'il ot demouré an et demi, n'onques ne pot oïr nouvièle del roi. Et tant aventura qu'il entra en Osterriche ensi comme aventures le menoit. Et vint droit au castiel où li rois estoit en prison, et se hiébrega ciès une vaine femme, et li demanda à cui cis castiaus estoit, qui tant estoit biaus et fors et bien séans? Li ostesse respondi et dist qu'il estoit au dus d'Osterriche. — « O bièle ostesse, dist Blondiaus, a-il ore nul prisonier de dens? — Ciertes, dist-elle, oil, un qui ja estoit bien a IIII ans; mais nous ne poons savoir qui il est ciertainement. Mais en le garde moult sougneusement et bien espérons qu'il est gentius hom et grant sires. » Et quant Blondiaus entendi ces paroles si fu merveilles liés et li sembla en son cuer qu'il avoit trouvé çou qu'il quaroit. Mais ains ne fist semblant al ostesse. La nuit dormi et fu aise et quant il oï le gaite corner le jour si se leva et ala à l'église proijer Dieu, qu'il li aidast; et puis vint au castiel et s'accointa au castelain de laiens, et dist qu'il estoit menestreus de viièle et volontiers demouroit avoec lui, s'il lui plaisoit. Li castelains estoit jouenes chevaliers et jolis et dist qu'il le retentoit volentiers. Adonc fu liés Blondiaus et ala querre sa viièle et ses nestrumens; et tant servi le castelain qu'il fu moult bien de laiens et de toute la maisnie et moult plot ses siervices. Ensi demoura laiens tout l'iver, onques ne ne pot savoir qui li prisoniers estoit. Et tant qu'il aloit 1 jour ès fiestes de Pasques par le jardin qui estoit lès la tour, et regarda entour, savoir se par aventure poroit veoir le prisonnier. Ensi comme il estoit en cette pensée, li rois regarde et vit Blondiel et pensa coment il se feroit à lui conoistre; et li souvint d'une canchon qu'il avoient fait entr'eaux deux, que nus ne savoit fors que eux deus. Si comencha haut et clèrement à canter le premier vier, car il cantoit très bien. Et quand Blondiaus l'oï, si sot certainement que c'estoit ses sires. Si ot a cuer le plus grant joie qu'il ot onques mès à nul jour. Et se parti maintenant dou vergier et entra en sa cambre où il gisoit, et prist sa viièle et comencha à vièler une note, et en violant se délitoit de son signeur qu'il avoit trouvé. Ensi demoura Blondiaus deschi à Pentecouste, et si bien se couvri que nus ne se pierchut de son affaire. A dont vint Blondiaus au castelain et lui dist : « Sire, s'il « vous plaist, je me iroie volentiers en « mon pays, car lonc tans a que je n'i « fui. — Blondiel bieau frère, ce dist li « castelains, ce ne ferez vous mie, se « vous m'en crées. Mais demorés encore « et je vous ferai grant bien. — Ciertes, « sire, dist Blondiaus, je ne demouroie « en nule manière. » Quant li castelains vit qu'il ne le pooit retenir, si li octria le congier et li donna boine ronchi noeve. A tant se parti Blondiaus dou castelain et ala tant par ses journées qu'il vint en Engletère et dist as amis le Roi et as barons, où il avoit le Roi trouvé et coment. Quant il orent entendu ces nouvièles si en furent moult liés. Car li rois estoit li plus larges chevaliers qui onques cauçast esporon. Et prisent consel entr'aus qu'il envoieroient en Osteriche au duc pour le roi raiiembre; et eslurent 11 chevaliers qui la iroient, des plus vaillans et des plus sages. Et tant alèrent par lor journées qu'il vinrent à Osteriche au duc et le trouvèrent en 1 sien castiel et le saluèrent de por les barons d'Engleterre et li disent : « Sire, il vous mandent et prient que vous prendés de lor signor raenchon : et il vous en douront tant qu'il vous venra en gré. » Li dus lor respondi qu'il s'en conselleroit; et quant il s'en fu consellіés si dist : « Signeur se vous le volés ravoir, il le vous convient racater de 11. cens mil mars d'esterlins; et si n'en reprendés plus ma parole, car ce seroit paine pierdue. — A tant prisent si message congiet au duc, et disent que ce reporteroient il as barons et puis si en eussent consely. Adont revinrent en Engletere, et disent as barons çou que si dus lor avoit dit. Et il disent que jà pour çou ne demouroit. Adonc fisent aprester lor raenchon et le fisent envoier au duc. Et li dus délivra le roi. Mais anchois si fist douner boine sureté que jamais il n'en seroit moliesté.

« Ensi avint que li rois Richars fu raiiens; et fu recheus en Engleterre a grant honneur : mais sa terre en fut moult grévée et les églises del regne, car il lor convint mettre jusques as calices, et cantèrent lonc tans en calisces d'estain. »

Tel est le passage plein de grâce et de fraîcheur qui confirme un trait historique digne d'être prouvé par un tel récit : l'aventure fort contestée jusqu'à nos jours de Blondel le ménestrel et du roi Richard. Malgré la célèbre romance connue de tous : *O Richard! ô mon Roi!* etc., l'histoire, qui ne s'en rapporte qu'aux titres authentiques, aurait pu mettre en doute le dévoûment du généreux trouvère et le reléguer dans le domaine des fictions chevaleresques. C'est ce qu'a fait Rapin Thoyras. En racontant la captivité de Richard-Cœur-de-Lion, il ne daigne pas même faire mention de son ménestrel. Aujourd'hui cette omission n'est plus permise, grâce à la publication de la *Chronique de Reims*. Pour la mémoire de Blondel comme pour la scène vraiment homérique de Philippe-Auguste à Bouvines, les faits sont rétablis sous leur véritable jour; et ces faits, sans doute, parlent assez haut pour constater les services rendus à la science par leur éditeur.

RAIMOND THOMASSY.

GRAMMAIRE GRECQUE, accompagnée d'exercices et de questionnaires, par HENRI CONGNET, chanoine de Soissons, et de la Société Asiatique de Paris. A la librairie de Perisse frères, à Paris et à Lyon; prix : 3 fr.

C'est avec plaisir que nous voyons un livre aussi utile sortir des mains d'un membre du clergé; il suffit en effet de jeter les yeux sur la grammaire de M. Congnet pour distinguer tous les avantages qu'elle offre sur les autres grammaires dont on se sert dans les classes. Nous allons les énoncer ici succinctement.

Comme cette grammaire *élémentaire et complète* est destinée en même temps aux élèves et aux professeurs, trois lettres marginales indiquent ce que les uns et les autres doivent apprendre ou passer sous silence dans leurs premières leçons. A la fin de chaque chapitre se trouvent des *questionnaires* fort bien faits, qui ont pour but de s'assurer si les élèves ont bien compris les règles, et qui les aident à les appliquer. — Les matières aussi nous ont paru mieux distribuées.

La deuxième partie de l'ouvrage, ou la *syntaxe*, correspond avec la première, chapitre par chapitre, article par article, avantage qui ne se trouve dans aucune autre grammaire. La disposition typographique n'est pas à dédaigner dans une grammaire. Ici rien n'a été épargné, aucun sacrifice n'a coûté pour arriver à parler aux yeux de l'enfant. On peut examiner la disposition des déclinaisons, des paradigmes des verbes, des prépositions, etc. Cette grammaire offre toutes les ressources possibles pour les *thèmes* aussi bien que pour les *versions*. La syntaxe offre pour les thèmes une heureuse innovation : sous le titre de *formules supplémentaires*, M. Congnet donne à la fin de chaque chapitre des règles pour traduire du français en grec. Les travaux des Matthæi et des Kuhner y ont été mis à la portée des écoliers. — Ainsi s'explique le succès de cet ouvrage classique. Plusieurs petits séminaires ou pensionnats à Paris, Verdun, Beauvais, Laon, Versailles, Meaux, Reims, Châlons, Soissons, Liesse, Montcosnel, Fismes, Oulchy-le-Château, Nantes, Avon, Chauny, etc., l'ont adoptée pour l'enseignement. Les missionnaires du Canada l'ont introduite dans leurs colléges. Des hellénistes distingués de la capitale, des inspecteurs de l'Académie de Paris l'ont accueillie, aussi nous ne doutons pas qu'elle ne soit bientôt admise par le Conseil royal de l'Instruction publique.

LE PIEUX HELLÉNISTE sanctifiant la journée par la prière, par HENRI CONGNET; à la librairie classique de Perisse frères, à Paris et à Lyon. Vol. in-32; prix : 1 fr. 25.

C'est une bonne idée que d'avoir composé ce petit manuel; il ne peut qu'être agréable aux hellénistes qui commencent déjà à comprendre le grec, et il leur sera même utile pour se rendre la langue familière. On trouve dans cet opuscule les prières du matin et du soir et des principaux exercices de la journée, l'ordinaire de la messe, la passion de N.-S. Jésus-Christ, les prières pour la bénédiction du Saint-Sacrement, les principales hymnes et proses de l'Église, la dévotion à la Sainte-Vierge, et enfin les vêpres du dimanche.

GRAMMAIRE GRECQUE, ou Exposition analytique et complète des élémens de la langue grecque, avec syntaxe, suivie d'un traité entièrement neuf sur la formation des mots; par l'abbé JULES QUOD, professeur de langue grecque au petit séminaire de Toulouse; cartonnée, 2 fr. 50; typographie de J.-B. Paya, à Toulouse. Toulouse, J.-B. Paya, imprimeur-libraire, hôtel Castellane, et au petit séminaire. — 1839.

Comme M. l'abbé Congnet, M. l'abbé Quod a donné une grammaire qui prouve des études sérieuses sur la constitution intime de la langue grecque. M. Quod n'a pas traité avec autant d'étendue toutes les parties de la syntaxe, mais ce qu'il en a dit suffit; il a voulu faire une grammaire *claire, courte et complète* pour les commençans, et les juges les plus éclairés ont trouvé qu'il avait réussi.

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE.

Numéro 44. — Août 1839.

Sciences physiologiques.

COURS DE PSYCHOLOGIE CHRÉTIENNE.

QUATRIÈME LEÇON (1).

Récapitulation. — Des états de l'âme où nos actions revêtent un caractère moral en l'absence de la liberté et du libre arbitre. — Éclaircissement sur les prévarications; la prévarication considérée dans son essence, dans ses rapports et dans ses conséquences; de la prévarication des anges; mythe de la chute de Lucifer; de la prévarication de l'homme primitif; de ses conséquences; 1° ses conséquences de rapport; 2° ses conséquences subjectives; 3° ses conséquences objectives; des causes finales et du triomphe de la justice et de la miséricorde. — De l'ivresse. — Du sommeil magnétique.

Dans notre dernière leçon nous avons examiné cet état de l'âme, où la liberté et le libre arbitre se trouvent interrompus par des causes *naturelles*. L'homme étant ainsi privé de son caractère distinctif d'être *intelligent* et *moral*, n'est plus un agent responsable, parce que la volonté (si même elle conserve une certaine action difficile à constater) n'est plus éclairée par la mémoire et par l'entendement, et par conséquent il n'y a plus de responsabilité morale possible. Il sera peut-être utile de répéter ici qu'en parlant de causes *naturelles*, nous avons employé le mot naturelle à défaut d'une épithète plus propre; non pas comme synonyme de *physique*, mais dans son sens le plus étendu, comme indiquant l'universalité des êtres sortis du sein de Dieu, qui est l'unité primitive et le centre absolu. Ainsi, nous n'avons pas borné notre examen à l'influence du sommeil, de l'évanouissement, du délire et de certaines affections analogues; nous avons abordé la question des causes purement *spirituelles*. Dans nos observations sur cette matière intéressante, nous avons essayé d'éclairer notre sujet par des considérations pathologiques, par la tradition générale et par l'enseignement de l'Eglise.

Il existe une seconde catégorie des états de l'âme, où elle se trouve aussi privée de la liberté et du libre arbitre, mais avec cette différence très importante, que ces états sont précédés d'une prévarication personnelle; et que, par conséquent, celui qui les provoque, celui qui les invite ou qui les permet, reste responsable de tout le désordre qui peut en résulter.

La circonstance distinctive ici, c'est la prévarication préalable; or, avant de commencer notre examen de l'état de l'âme sous l'influence de ces modifications qui résultent de l'action de l'ivresse et du sommeil magnétique, il sera peut-être convenable de présenter quelques

(1) Voir la IIIe leçon, n° 41, t. VII, p. 331.

observations sur les prévarications en général, dans leur essence, dans leurs rapports et dans leurs conséquences.

L'homme, être libre et moral, est pour nous *un fait*, dont il ne nous appartient nullement de chercher *la raison*. Pourquoi Dieu a-t-il trouvé bon de soumettre à une certaine épreuve non seulement l'homme, mais les anges mêmes? c'est une question qui dépasse les forces de notre entendement. Plus d'une intelligence puissante a failli en tenant la balance entre la liberté de l'homme et la prescience de Dieu. Il nous suffit donc de savoir que l'homme étant libre est tombé par sa faute.

Si nous envisageons la prévarication dans son essence, nous verrons, qu'en dernière analyse, elle se réduit à une espèce d'impossibilité mathématique, — à un *non-sens*, comme tout ce qui est en dehors de l'ordre. C'est la partie qui se pose comme égale au tout; la volonté de la créature qui s'érige contre la volonté suprême. Cette absurdité se conçoit dans l'homme déchu, à cause de l'aveuglement qui le caractérise; mais que les anges, que l'homme innocent ait pu s'insurger contre la puissance divine, c'est une chose que nous ne pouvons pas même *concevoir*. Tout ce que nous pouvons dire là-dessus, au point de vue philosophique, c'est que la prévarication est nécessairement renfermée dans la liberté, *in potentiâ*. La prévarication de l'homme diffère de celle des anges dans l'espèce; mais ce qu'elles ont en commun, c'est la trahison envers le chef légitime, et la soumission, directe ou indirecte, à celui qui s'arroge ces prérogatives, et c'est là le point de vue principal sous lequel nous l'envisagerons.

La prévarication, quant à l'homme, envisagée dans ses rapports objectifs et subjectifs, dépend, en quelque sorte, d'une prévarication antérieure. L'enseignement catholique nous donne l'historique de ce malheur, et nous explique comment l'homme s'est laissé entraîner par les séductions d'un être dont la nature était bien supérieure à la sienne.

Avant la chute de l'homme, il y avait déjà eu dans le monde spirituel une perturbation terrible; fait dont nous trouvons des traces non seulement dans la mythologie grecque, mais aussi dans les théogonies de l'Egypte et de l'Inde; on pourrait même ajouter dans les traditions de tous les peuples.

Il existe sur cette matière une ancienne tradition que nous rapporterons ici sans chercher à en établir ni l'origine ni la valeur; c'est le mythe de la chute de Lucifer: on y trouvera au moins une pensée profonde

Au point de vue purement subjectif (abstraction faite de tout enseignement) nous concevons Dieu réalisant en dehors, dans l'ordre fini, les types de sa divine essence. Or, par la révélation, nous savons que la nature divine est trinaire; que le Père a généré le Fils, et que du Père et du Fils procède le Saint-Esprit. Voici donc le mythe dont nous venons de parler; il rentre tout-à-fait dans cette idée, et nous donne la clef de la prévarication primitive.

La première réalisation objective de l'idée divine, a été la création des intelligences célestes. Toute création ayant pour but une manifestation de la gloire de Dieu, nous ne voyons là-dedans qu'une reproduction, dans l'ordre fini, de certains types qui ont existé de toute éternité. La création étant, en résumé, l'*expression* de l'idée divine, le premier acte de sa toute-puissance a été la création des anges, et à la tête des trois premières hiérarchies se trouvaient trois êtres d'une perfection transcendante. Michaël, l'ange *de la puissance* et le prince des légions célestes, représentait la première personne de la très sainte Trinité. A la tête de la seconde hiérarchie se trouvait Lucifer, l'ange *de la lumière* et *de la parole*, représentant dans l'ordre fini les perfections et les attributs du Verbe, la seconde personne de la très sainte Trinité. Gabriel, *l'ange de la vie*, qui figurait la puissance vivifiante de l'Esprit saint, se trouvait à la tête de la troisième. Les anges, par un privilége spécial de leur nature, étant initiés, jusqu'à un certain point, dans les conseils de Dieu, avaient connaissance de l'incarnation future du Verbe. Ils savaient que ce mystère devait s'accomplir dans une créature de race inférieure; et Lucifer, l'ange du Verbe, regardant cette assimilation à la nature divine, d'une nature inférieure,

comme un tort fait à lui et à son ordre, conçut dans l'aveuglement de son orgueil le projet insensé de s'asseoir, par la force, sur le trône de la puissance suprême.

Sans vouloir examiner l'autorité de cette tradition, nous observerons que, dans le point essentiel, elle est parfaitement d'accord avec l'enseignement formel de l'Eglise. La chute de l'homme a été certainement précédée par celle des anges; et dans cette prévarication primitive, celle de notre race trouve sa racine et son explication. Dès lors, l'acharnement des mauvais esprits contre Adam et contre tous ses descendans devient intelligible, puisque ces êtres faibles et inférieurs ont été créés pour occuper dans la gloire la haute position que Lucifer et ses compagnons ont perdue par leur faute.

Pour comprendre la malice de certains actes, qui, au premier abord, paraissent assez indifférens, il est nécessaire de comprendre non seulement la question de la prévarication de l'homme, mais il est également nécessaire de la considérer constamment dans ses rapports avec la grande perturbation qui l'a précédée. Pour prendre un exemple dans la vie ordinaire, c'est une chose assez indifférente de laisser flotter aux vents un lambeau d'étoffe de telle ou de telle couleur; mais la question change de nature quand il est arboré comme le drapeau d'un ennemi cruel et implacable. Ainsi, dans l'ordre moral, il n'y a pas d'acte, quelque peu important qu'il paraisse, qui ne soit une déclaration de principes; et c'est pour cela que le péché revêt un double caractère. Ce n'est pas seulement une séparation du bien, c'est de plus, et *nécessairement*, une adhésion au mal. On ne peut pas quitter la bannière de Dieu, notre souverain légitime, sans s'enrôler dans les rangs de ses ennemis.

Il faut bien nous pénétrer de ce fait pour apprécier cet acte de notre premier père, qui a eu pour nous des conséquences si funestes. Manger un fruit défendu nous paraît une chose si peu importante, que nous sommes comme stupéfaits devant les malheurs inappréciables qui en sont résultés. Mais au point de vue philosophique, il faut changer la formule; et, abstraction faite de l'acte, il faut considérer surtout l'intention; alors nous verrons que l'homme a volontairement et sciemment quitté le service de Dieu: il a voulu aussi lui s'asseoir sur le trône de Dieu; il a voulu être semblable à Dieu, *connaissant le bien et le mal* (1).

L'homme dans son état primitif n'avait pas la connaissance du bien et du mal. Il avait, à la vérité, la perception du bien, mais non pas la connaissance du mal. L'épouvantable apostasie des anges rebelles lui était totalement inconnue. Il possédait sans doute une certaine connaissance négative du mal, connaissance tout-à-fait spéculative, nécessairement impliquée dans la connaissance du bien; mais la connaissance proprement dite, la connaissance pratique, il ne l'a acquise que par son propre acte, en se mettant en opposition formelle avec la volonté divine. Il a mangé de ce fruit défendu, qui avait la propriété fatale de lui ouvrir les yeux sur un ordre de faits qu'il devait absolument ignorer: voilà sa première prévarication, la prévarication de race, la seule possible dans son état d'innocence, car Dieu ne lui avait défendu qu'une seule chose. L'homme ayant fait irruption dans un ordre *infini*, la prévarication a revêtu une qualité analogue, et il se trouve écrasé en présence de cette lutte épouvantable du bien et du mal; mystère à jamais inconcevable pour lui, mais dans le tourbillon duquel il se trouve emporté. Cette connaissance funeste, que la mythologie représente comme un feu céleste dévorant les entrailles de celui qui l'a dérobé, est caractérisée dans la Genèse comme une prérogative divine tout-à-fait étrangère à la nature de l'homme. *Ecce Adam quasi unus ex nobis factus est, sciens bonum et malum* (2); et afin qu'il ne consommât point son malheur en mangeant de l'arbre de la vie, et ne rendît ainsi sa faute irrémédiable, il fut chassé du paradis terrestre, emportant avec lui la malédiction de Dieu. *Maledicta terra in opere tuo; in laboribus comedes ex eâ cunctis*

(1) Aperientur oculi vestri et eritis sicut Dii, scientes bonum et malum. *Gen.* 3, v. 5.

(2) *Gen.* 3, v. 22.

diebus vitæ tuæ (1). S'il avait mangé de l'arbre de la vie, ce qu'il était libre de faire, et ce qu'il aurait certainement fait, sans l'intervention spéciale de la divine miséricorde, sa nature serait devenue semblable à celle de son séducteur, et la rédemption devenait désormais impossible.

A cette première prévarication de race avec toutes ses tristes conséquences, pour établir la véritable dynamique du mal, il faut ajouter les prévarications secondaires des individus, des familles, des nations; dette épouvantable dont la justice rigoureuse de Dieu demandera compte un jour.

Les conséquences de cette triste révolte de l'homme contre son Seigneur légitime ont suivi immédiatement le crime. Les prévarications secondaires n'ont rien changé à la nature de la perturbation primitive; elles n'ont fait qu'augmenter son intensité. Ces conséquences peuvent se diviser en trois classes distinctes : 1° les conséquences de rapport; 2° les conséquences subjectives, et 3° les conséquences objectives. Nous n'essaierons pas d'établir quels furent les rapports de l'homme avec la nature dans le Paradis terrestre, séjour de bonheur où toutes les facultés physiques et morales de l'homme devaient se développer jusqu'au moment de son passage du temps dans l'éternité par une modification spéciale de sa nature (probablement en mangeant du fruit de l'arbre de la vie). Nous nous bornerons à passer en revue les conséquences *psychologiques*. D'abord, quant aux conséquences de rapport, la raison de l'homme s'est trouvée violemment séparée de la raison divine, qui est sa lumière naturelle et son complément nécessaire; de plus, de libre qu'il fut, il est devenu l'esclave de celui qui l'a séduit. De là la nécessité du Christ comme libérateur, et de l'Église comme moyen de communication avec Dieu.

Mais il y a eu d'autres conséquences, des conséquences purement subjectives. L'homme, selon l'avertissement de Dieu, a été frappé de mort au moment même de sa désobéissance. Dans ce fruit était renfermé le ferment de la mort; ses effets pour le corps furent un dérangement insensible dans l'agrégation de ses molécules; dérangement qui a enfanté la longue liste de maladies auxquelles il est sujet et qui aboutissent toutes à sa *destruction;* car toute maladie implique un dérangement de l'organisation. En passant de l'ordre matériel à l'ordre spirituel, nous observerons des effets analogues. Comme toutes les maladies du corps peuvent être attribuées à deux causes, dont l'une (l'inanition) est représentée par le signe —, et l'autre (la réplétion) par le signe +; ainsi dans les maladies de l'âme, tous les symptômes ont leur origine ou dans l'ordre positif de la concupiscence, ou dans l'état négatif de l'ignorance. L'ignorance et la concupiscence! voilà les causes uniques de nos maladies morales. Quand l'âme est affaiblie par l'ignorance du vrai bien, le bien apparent, par suite de la concupiscence, produit en elle une véritable inflammation qui aboutit *à la passion,* la fièvre de l'âme.

Mais l'homme, par le péché, n'a pas seulement changé son essence et sa destinée : il a même troublé le monde extérieur, et cet acte fatal a été suivi de la révolte générale de la nature. Ceci est important comme expliquant le travail pénible et opiniâtre qui est devenu la condition de notre existence morale et physique. La matière qui était destinée à être la servante de l'homme, est devenue une esclave rebelle; lors même qu'elle est disciplinée à l'obéissance, elle reste morne et ombrageuse et ne cède qu'à la force, cherchant toujours à échapper aux liens qui la retiennent. Le travail matériel, qui est la suite d'une malédiction spéciale, n'est que le symbole d'un travail autrement pénible, le travail intellectuel, qui à lui seul suffit pour détourner la plupart des hommes des voies de la science.

Pour compléter cet éclaircissement sur les prévarications, il nous reste la haute consolation de les envisager dans leurs causes finales, c'est-à-dire dans leurs rapports avec la justice et la miséricorde de Dieu.

Il est vrai que, par suite de la prévarication primitive, l'homme se trouve placé dans une position tout-à-fait anor-

(1) *Gen.*, v. 18.

male. Il est aussi digne de remarque que chaque prévarication particulière, tout insignifiante qu'elle est, renouvelle en quelque sorte l'attentat originel contre l'autorité divine. Mais Dieu, qui ne permet jamais le triomphe permanent du désordre, place toujours le remède à côté du mal. Comme il est souverainement et *nécessairement* juste, il lui était *impossible* de pardonner l'offense d'Adam, de même que les offenses de ses descendans, sans une satisfaction équivalente. Or, l'offense étant infinie, une telle satisfaction était *rationnellement* impossible. Mais voici que, quittant l'ordre rationnel pour l'ordre de la foi, la miséricorde de Dieu trouve un remède ineffable pour ce malheur infini, et son divin Fils se revêtant de la nature humaine, par son obéissance et par sa mort, efface la dette accumulée de *sa race*, — oui, de *sa race*, car il s'est fait homme.

Ainsi le Christ, par sa sagesse et sa puissance infinies, a non seulement remédié aux prévarications de ses frères, il y a même trouvé une source féconde d'amour et de gloire. Dès cette vie même, l'homme sage portera toujours ses regards jusqu'aux causes finales, car elles seules donnent un sens aux choses. Alors et toutes nos misères de corps et d'âme, et cette immense douleur de toutes les créatures, que saint Paul compare à un enfantement pénible, deviennent autant de causes de joie, parce que nous savons que l'heure de la rédemption du règne définitif de l'ordre, approche. Le péché et toutes ses tristes conséquences, les souffrances et la mort même, ne sont plus pour lui que des signes négatifs de la gloire éternelle et il tire de tout des motifs pour louer la sainte volonté de Dieu, jusque dans ses propres infirmités : *quæ infirmitatis meæ sunt, gloriabor* (1). Combien ne nous épargnerions-nous pas d'angoisses et de découragemens si nous nous faisions une habitude de ne jamais séparer un fait de la loi générale qui le domine !

Pour terminer une digression qui nous a été imposée par le sujet de cette leçon, nous observerons que dans l'état actuel des choses, l'homme se trouvé placé entre deux principes opposés, le bien et le mal, et que son premier devoir est de conserver intacts les moyens que Dieu lui a fournis pour distinguer l'un de l'autre. Or ces moyens sont au nombre de deux, la mémoire et l'entendement, qui sont destinés à éclairer et à guider sa volonté. C'est donc un fait assez remarquable que, chez tous les peuples, il existe une substance qui paraît spécialement destinée à troubler l'action de ces facultés. La forme en est variée, mais la base est identique, c'est toujours de l'*alcool*. Les noms vulgaires de cette substance ont une signification très profonde, en tant qu'ils constatent la nature de l'abus dont elle est l'objet. Au fait, l'emploi des boissons spiritueuses paraît introduire dans le corps de celui qui s'en sert un *esprit* nouveau ; *la vie* paraît renouvelée par cette *eau* fatale ; mais la pente est dangereuse, et ceux-là mêmes qui les emploient comme de simples excitans, ont bientôt raison de déplorer leur témérité, car l'organisme ne résiste pas long-temps à leur action délétère. La mémoire et l'entendement s'affaiblissent peu à peu et finissent par se détruire totalement. Mais il existe un danger plus grand ; cette substance excite un délire factice, pendant lequel la raison est renversée de son trône et l'homme ravalé au-dessous du niveau de la bête. Pendant cet état, les facultés intellectuelles étant ou suspendues ou dérangées, il peut s'ensuivre les conséquences les plus fatales. L'ivresse est un véritable délire, avec cette différence que le délire résulte ordinairement d'un accident physique, tandis que l'ivresse est un acte dont les conséquences sont à notre charge.

Dans les pays où l'on a voulu éviter ce désordre, en défendant par la loi religieuse l'usage de toute boisson *fermentée*, on a substitué l'opium. L'ivresse de l'opium paraît différer beaucoup de celle que produit l'alcool ; d'abord, abstraction faite de la diversité des sujets, il paraît que l'imagination est toujours activée d'une manière extraordinaire ; de plus, dans l'ivresse ordinaire, les effets commencent à diminuer, du moment qu'elle a atteint le maximum ; tandis que l'action de l'opium conserve sa puissance pendant plusieurs heures. On voit

(1) 2 *ad Cor.*, c. 11, v. 30.

souvent, dans les environs de Constantinople, des hommes passer la journée entière immobiles sous l'influence de cette puissante drogue. A les entendre, ils sont transportés dans un monde idéal. Le dernier des mendians achète pour quelques sous de quoi faire oublier sa misère; toutes les splendeurs de l'Orient sont à ses pieds. Il se promène sur les rives magnifiques du Bosphore, entouré de la gloire des sultans; il traverse des jardins délicieux où les arbres chargés de fleurs odoriférantes résonnent des chants de mille oiseaux au plumage d'or et d'azur; alors, il se repose dans un palais splendide: on lui sert les mets les plus délicats, tandis que le doux murmure des fontaines, dont les eaux tombent dans de riches bassins de marbre, l'invite au repos. Mais toutes ces brillantes illusions coûtent cher à celui qui s'y abandonne. Un corps livide et décharné rend témoignage aux ravages terribles que causent ces excès criminels; rarement les lèvres qui ont touché cette coupe enchanterresse peuvent s'en séparer, et une mort prématurée attend celui que la folie n'arrête pas en chemin.

Il appartient plutôt au moraliste qu'à celui qui se met au point de vue scientifique d'énumérer les tristes effets de l'ivresse sur le corps et sur l'âme. Pour nous, il suffit d'avoir constaté la différence capitale qui existe entre la suspension de la volonté par des causes naturelles et l'abdication libre de l'exercice de cette haute faculté.

Cependant l'ivresse, comme tout autre phénomène, a sa loi générale dont il ne serait peut-être pas difficile de trouver la formule. Elle entrerait probablement dans une formule générale; car l'âme dépend, jusqu'à un certain point, du corps, et le corps est soumis aux lois générales de la nature. Nous pouvons dire, qu'admettant pour un instant, par l'hypothèse, l'existence des esprits animaux, tout développement extraordinaire est aux dépens du sujet. Comme dans la mécanique le frottement est en raison de la vitesse, de même toute sur-excitation de l'âme (il serait peut-être plus juste de dire en ce cas, du cerveau) a lieu à ses propres dépens. Or, abstraction faite de la question morale, il n'y a rien à gagner à vouloir forcer la matière; c'est dépenser son patrimoine en véritable prodigue. Sans doute il y a certaines conditions de l'organisme qui sont particulièrement favorables au développement des facultés de l'âme, et ces conditions venant à manquer par la maladie ou par d'autres causes qui en dépendent, peuvent être rétablies *momentanément*, par l'usage des stimulans; mais ce mouvement forcé que nous donnons ainsi à l'organisme, finit par le déranger davantage et par le détruire. L'histoire contemporaine nous offre plusieurs exemples d'hommes célèbres qui ont eu recours à ce moyen. La délicatesse nous défend de produire des noms propres. Cependant il est de la connaissance de tout le monde, qu'un célèbre auteur allemand, bien connu par ses contes fantastiques, travaillait toujours à proximité d'une carafe d'*eau-de-vie;* et à la fin du siècle passé, dans un pays voisin, les plus brillans discours politiques étaient débités par des hommes sous l'influence du même stimulant.

Il y a sans doute dans l'ivresse un élément grotesque, qui nous empêche de l'envisager sérieusement dans ses conséquences morales et philosophiques; mais tous les péchés ont une fausse surface qu'il faut briser avant d'arriver à leur véritable forme; et l'ivresse, dans ses différentes progressions, est un désordre assez grave, ses effets sur l'âme (par le corps) sont assez importans pour justifier cette peine. En résumé, l'ivresse est une prévarication formelle, par laquelle l'homme fait l'abdication de sa liberté, en s'abandonnant à l'action des forces aveugles, ou, ce qui pis est, aux suggestions des esprits pervers.

La révélation nous représente Satan comme le prince de ce monde; il a donc des sujets et des moyens de gouvernement. Il a ses traditions et ses *initiés*, n'en doutons pas. Comment l'homme a-t-il appris à extraire des substances les plus salutaires et les plus diverses ce produit délétère et *identique* qu'on nomme *de l'esprit?* C'est ce que nous ne rechercherons pas; libre à chacun d'y voir une tradition titanique, une inspiration diabolique, ou une découverte ordinaire. Dans cette dernière hypothèse nous prendrons la liberté de faire observer que

nulle découverte ne peut être l'effet du hasard. Dans un ordre de choses soumis à l'action providentielle, le hasard est un mot qui n'a pas de sens. Or chaque découverte se manifeste dans le temps, selon un plan général et toujours sous l'influence de l'esprit du bien ou de l'esprit du mal.

L'intervention permanente de la puissance diabolique dans les affaires de ce monde est un fait que nous perdons trop souvent de vue. Cette intervention revêt des formes diverses et change selon les siècles. Dans un siècle comme le nôtre, qui se remet à peine d'une perturbation profonde ; qui sort d'une tourmente qui a renversé toutes les institutions, tant civiles que religieuses, il ne faut pas demander quel sera le moyen capital qu'emploiera l'esprit des ténèbres, pour détourner les hommes des choses saintes. En présence du scepticisme, tous les autres moyens deviennent inutiles. Quand le doute a éteint dans les masses la vie de la foi ; quand il les a précipitées dans tous les vices, et les a séparées de la puissance réparatrice des sacremens, il est peu nécessaire de passer outre et de troubler l'ordre naturel du monde extérieur. Dans les siècles de foi, la position était toute différente et les faits sont en harmonie avec le principe. Ainsi, c'est dans le moyen âge et surtout au moment de l'établissement du protestantisme qu'ont eu lieu ces nombreux cas de sorcellerie et de possession dont les détails nous étonnent ou nous amusent selon notre point de vue. Nous-mêmes nous les prenons très au sérieux, quant au fond ; laissant cependant aux hommes le droit de se tromper dans les détails, nous y voyons un moyen puissant pour détourner les hommes des croyances véritables. Les phénomènes surnaturels qui ont eu lieu dans ces circonstances ont un attrait irrésistible pour certains esprits, et bien que ces efforts extraordinaires ne soient pas absolument nécessaires dans notre siècle, il faut que la tradition diabolique se transmette, il faut que les initiés se recrutent, pour les temps à venir ; car le règne de la superstition succède toujours à celui du scepticisme, comme la tyrannie surgit de l'anarchie.

Ce préambule indique assez la position que nous comptons prendre à l'égard du magnétisme. Loin de nous cependant de vouloir qualifier de diaboliques tous les faits curieux qui ont été observés dans les expériences sur le sommeil magnétique. Nous croyons, au contraire, qu'il faut en attribuer un grand nombre à la supercherie et au compérage. La cupidité des uns et la crédulité des autres ont rendu le magnétisme une véritable affaire de tréteaux. De plus il est possible, nous regardons même comme très probable, que dans beaucoup de faits qualifiés de *magnétiques* il n'y a autre chose que des phénomènes extraordinaires qui relèvent de certains lois jusqu'à présent inconnues. Nous sommes disposés à faire la part la plus large aux moyens naturels. Ainsi, ces cas extraordinaires de perception visuelle par la nuque et par l'abdomen pourraient à la rigueur recevoir une explication naturelle, puisque tous les sens paraissent reconnaître une loi commune, qui est le contact de l'objet avec le tissu nerveux de l'organe spécial. Il est donc *physiquement possible*, que dans un état donné du système nerveux, la puissance visuelle soit étendue sur toute la surface du corps ; et, en adoptant l'hypothèse *des ondulations* et l'existence d'un fluide beaucoup plus subtil que la lumière, sa prolongation indéfinie, même à travers les corps opaques, ne serait pas une difficulté insurmontable. Nous disons ceci pour le cas de somnambulisme naturel, car le sommeil magnétique *artificiel* est pour nous toujours un crime ; en outre de ce principe, que le libre arbitre est un privilége inamissible et que l'homme n'a pas le droit de confisquer sa volonté au profit de qui que ce soit. Or il est constant que dans le magnétisme le patient ne perçoit et ne veut que par l'intervention de l'opérateur.

Si nous voulions entrer dans les faits, nous trouverions de quoi justifier amplement ce que nous venons d'avancer ; mais nous préférons nous attacher au principe. Car dans les traités volumineux qui existent sur cette matière, il serait difficile de dire où la bonne foi a manqué, et impossible de tirer une ligne de démarcation entre les faits *naturels*

et les faits *diaboliques*. Cependant l'analogie qu'offrent plusieurs de ces faits avec ce qui se passe dans les possessions et dans la sorcellerie suffit pour ouvrir les yeux à celui que le préjugé ne rend pas complétement aveugle.

Ne croyons donc pas que cette puissance redoutable de l'ange prévaricateur soit anéantie, parce que, pour le moment, il emploie des moyens moins terribles. Nous savons que la fin des siècles sera témoin des prodiges épouvantables, de l'antechrist, qui seront de nature à tromper les élus mêmes, si la chose était possible. Mais elle ne l'est pas, parce que le tribunal suprême, qui est l'unique juge de pareils faits, subsistera toujours. Éclairé par l'Esprit divin, il ne peut jamais devenir la victime de l'erreur. Le simple fidèle donc, aussi long-temps qu'il reste dans l'unité, n'a rien a craindre, parce qu'il participe à la vie commune de l'Église dont il est membre.

La soumission que nous devons à Dieu, notre *créateur* et notre *rédempteur*, est une soumission absolue. Sa domination ne permet aucune réserve, et nous devons être informés de la nature et des conséquences de tous nos actes. Songeons bien que l'ignorance et la curiosité sont aussi des crimes, puisque nous possédons les moyens de dissiper l'une et de réprimer l'autre; et que chaque prévarication particulière, en se rattachant à la prévarication primitive, revêt en quelque sorte un caractère infini. Ces considérations peuvent nous servir de motifs dans nos rapports avec ce qu'on est convenu d'appeler le magnétisme.

J. STEINMETZ.

Littérature.

COURS SUR L'HISTOIRE DE LA POÉSIE CHRÉTIENNE.

CYCLE DES APOCRYPHES.

HUITIÈME LEÇON (1).

Légende du Juif-Errant, personnification du peuple juif. — Seconde période du cycle des apocryphes; développement et transformation des légendes. — Poëme de *Notre-Dame-Sainte-Marie*.

Quand Jésus naquit dans l'étable de Bethléem, il ne vint pas que des pasteurs à son berceau, disent les légendes; il s'y amassa aussi une foule avide et curieuse. Quand les sages de l'Orient traversèrent Jérusalem pour se rendre auprès du Roi nouveau-né, cette foule fut grande encore à leur suite. Elle fut immense autour du Fils de l'homme, le jour où il fit son entrée dans la ville de David. Et alors elle chantait : Hosanna! Gloire à celui qui vient au nom du Seigneur! Trois jours après, elle criait : Qu'il meure, et que son sang retombe sur nos têtes!

Cette foule mobile, au cœur sec, à l'âme dure; ce peuple, si facile aux larmes et à la colère, qui tuait ses prophètes et puis après les pleurait sous la cendre; qui disait à César (dont il détestait la domination) : Venge-moi! afin que César le délivrât de l'homme qui avait osé lui reprocher ses vices; cette race juive, enfin, frappée, pour son impitoyable orgueil, d'un inexplicable anathème, a été dans le moyen âge l'objet d'une légende dont la célébrité est encore populaire, mais dont le symbolisme profond n'est pas universellement compris : c'est celle du *Juif errant*, la dernière du cycle des apocryphes, celle qui en forme comme la clef de voûte. Qui n'a entendu sur les grands chemins le mendiant en accompagner sa plainte? Nous savons tous, dès l'enfance, grâce à la ballade de l'aveugle et aux grandes images du colporteur de gravures à deux sous, la lamentable his-

(1) Voir la VIIe leçon, n° 40, t. VII, p. 275.

toire de cet éternel voyageur, qui *jamais ne s'arrête,* et qui,

> Par beau ou mauvais temps
> Marche incessamment.

Nous l'avons tous vu, dans *son habit difforme et très mal arrangé,* franchissant les montagnes, un bourdon à la main, et recommençant pour la cinquième fois le tour du monde. Sur les rochers, les pâtres des Alpes nous ont arrêté devant les vestiges gigantesques de ses pas, et les vieillards nous ont affirmé que leurs pères avaient vu ses formes fantastiques dans la brume des vallées (1). Plusieurs, sans doute, au récit de ces bonnes gens, ont fredonné en riant ce couplet :

> Est-il rien sur la terre
> Qui soit plus surprenant
> Que la grande misère
> Du pauvre Juif-Errant.

Pourtant, rien n'est moins de nature à faire sourire que cette légende, quand on la considère dans l'esprit du moyen âge. Pour nos aïeux, pour ceux du moins qui avaient l'intelligence des mythes chrétiens, l'histoire du Juif-Errant n'était pas l'histoire d'un homme, mais celle d'une nation entière. Sous le voile de cette fiction, il y avait pour eux une sombre réalité. Cet homme fantastique était à leurs yeux l'image du peuple déicide. Cette vie sans fin et sans félicité, cette existence éternellement agitée, cette destinée étrangère à toutes les consolations de la terre, leur représentaient la condition désolée de la race maudite d'Israël. Ahasvérus était dans la poésie chrétienne l'opposé de *Saint-Christophe* (2). Saint-Christophe figurait le peuple chrétien, tel que l'ont fait l'espérance et la foi; Ahasvérus était l'image du peuple juif dans l'état où l'ont réduit l'anathème et le désespoir.

Quel est l'âge de ces deux symboles (car tout porte à croire qu'ils sont contemporains)? A quelle époque ont-ils pris possession des imaginations chrétiennes? On ne saurait le dire exactement. Les élémens manquent à la solution de ce problème historique (1). Toutefois, s'il était permis d'appliquer à la légende du Juif-Errant les renseignemens que fournit l'érudition sur celle de Saint-Christophe, qui lui est parallèle, elle remonterait au treizième siècle. Du moins serait-ce d'alors que daterait sa propagation dans la foule et sa popularité. Quant à sa conception, nul doute qu'elle ne soit plus ancienne : tout fruit qui éclôt au grand jour a long-temps germé dans le sol. Le treizième siècle est la grande époque du développement de la poésie chrétienne, le moment où commencent à s'épanouir de toutes parts à l'air du monde les rêves mystiques du cloître. C'est le temps des créations idéales, celui où se réalisent sur tous les points et dans toutes les sphères les spéculations des âges antérieurs. C'est la période la plus brillante du règne de l'Évangile,

(1) Le Motterberg, situé au-dessous du Motterhorn, est un glacier très élevé du Valais, sur lequel la Visp prend sa source. D'après le dire du pays, il y a eu là anciennement une ville considérable. Le Juif-Errant passa une fois par cette ville et dit : Quand je passerai par ici une seconde fois, là où il y a maintenant des maisons et des rues, il n'y aura plus que des arbres et des pierres; et quand j'y passerai une troisième fois, il n'y aura plus rien que de la neige et de la glace. A présent on n'y voit plus que neige et glace. (Grimm, *Traditions allemandes*, t. I, p. 354 de la traduction.) — Plus loin, l'auteur parle de la trace des pas du Juif-Errant.

(1) La légende de Saint-Christophe, légende au reste purement imaginaire, est l'une des créations les plus curieuses du moyen âge. Nulle conception n'a été plus populaire. Il n'y avait pas d'église, il y a cinquante ans, qui n'offrît, peinte ou sculptée, l'image de cet homme colossal qui porte le Christ sur ses épaules à travers les flots. L'aspect monstrueux que lui avaient donné presque partout les artistes de la décadence, a fait proscrire ce groupe dont l'attitude et les dimensions effrayaient les enfans. On ne le rencontre presque plus nulle part, et là où il subsiste encore par hasard, on en ignore la signification. L'interprétation de ce symbole, qui, dans les conceptions de la poésie chrétienne, se place au pôle opposé du Juif-Errant, pourrait devenir l'objet d'un travail intéressant. Déjà les frères Boisserée en ont reproduit dans leur *Musée du moyen âge* l'esquisse primitive. Espérons qu'il se trouvera un savant chrétien pour nous en révéler le sens.

(1) Trois auteurs allemands se sont occupés de la légende du Juif-Errant sans beaucoup l'éclaircir. Voyez Thilo, *Meletema historiæ de Judæo immortali;* Wittemberg, 1668, in-4°. — Schultz, *Dissertatio de Judæo non mortali;* Regiom., 1668. — Anton, *Dissert. in quâ lepidam fabulam de Judæo immortali examinat;* Helmst., 1756, in-4°.

celle où les œuvres chrétiennes s'empreignent plus particulièrement du double caractère de la force et de l'amour.

La légende du Juif-Errant n'accuserait pas le treizième siècle par sa conception, qu'elle le rappellerait toujours par la vive charité qu'elle respire. La bienveillance et la compassion font en effet le trait distinctif de ce tableau d'une race pour laquelle il semble qu'on ne devrait rencontrer, à une telle distance, que l'horreur et le mépris. Nul sentiment d'aigreur ou de dédain ne perce dans le récit symbolique de ses destinées. L'écrivain chrétien est non seulement sans fiel pour Ahasvérus, mais il s'intéresse à ses aventures et s'attendrit visiblement sur ses maux. A la vérité, Ahasvérus est un Juif plein de respect pour les évêques, qui leur parle avec politesse et suit leurs sermons à l'église. Mais, bien qu'il se frappe la poitrine à la lecture de l'Évangile, et qu'il reconnaisse que Jésus était la bonté même, il n'en reste pas moins au fond dans son impénitence et son incrédulité. L'intérêt que prend le légendaire à son sort est donc bien réellement gratuit. C'est le fait de cet ardent amour de l'homme qui, à la même époque, faisait agiter la question du salut de Platon et des sages de la Grèce, et dont la chaleureuse exubérance nous a déjà frappés dans la partie de la légende de saint Brenden, relative à Judas Iscarioth.

Il faut l'avouer pourtant, ce dernier n'est pas traité ici avec autant de miséricorde que dans la légende que nous rappelons. Sa vie, qui fait le principal épisode de celle du Juif-Errant, forme avec elle un contraste qui ne nous semble pas sans intention. Ahasvérus est un homme ardent, rempli de préjugés, de violence et d'orgueil; mais c'est d'ailleurs un artisan sincère et probe, pour lequel on se sent disposé au pardon. Judas, au contraire, est une créature infâme, un être aux instincts vils et bas, qui n'inspire que répugnance et dégoût. Le rapprochement de ces deux types juifs dans un même récit avait évidemment une signification. Si nous conjecturons bien, il exprimait la distinction qu'on faisait au moyen âge entre les Juifs. Ahasvérus représentait le Juif aveuglé, mais honnête homme, pour lequel on espérait le salut, à la fin des temps; Judas Iscarioth figurait le Juif menteur, traître et cupide, pour lequel il n'y avait point de pitié, même dans les trésors de la charité divine. Ainsi serait expliquée, si cette interprétation était juste, l'espèce de contradiction qui pouvait exister, au premier coup d'œil, entre la bienveillance pour les Juifs qu'atteste la légende, et la haine que révèle l'histoire. Il y avait deux hommes dans le Juif du moyen âge, Ahasvérus et Judas Iscarioth. C'est Judas qu'on proscrivait et qu'on humiliait; c'est Ahasvérus qu'on faisait associer au festin épiscopal et dont on plaignait l'infortune.

Ce mot de festin, que nous venons d'écrire, fait allusion au début de notre légende. C'est dans un repas, en effet, selon la fiction toute germanique de l'auteur, qu'elle est censée être racontée par le Juif-Errant lui-même.

« L'an de notre Seigneur 1500, 1600, ou 1700 (la date varie avec les éditions, qui ont toutes la prétention de rapprocher l'événement et d'en faire une histoire contemporaine), l'évêque deSlewich voyageait par le pays de Wittemberg, allant à Hambourg, pour de là, se rendre dans une petite ville nommée Salen, et visiter un de ses amis appelé Franciscus Eysen, théologien et homme d'un grand esprit (1). Après s'être complimentés, les deux amis se mirent à discourir de controverse. Le discours étant tombé sur la prédication, M. Franciscus Eysen dit les paroles suivantes : « Messieurs, comme vous savez que, selon mon devoir, je suis obligé de faire mon sermon lundi prochain, qui est la fête des trois Rois, j'invite toute la compagnie à s'y trouver. Vous me ferez un sensible plaisir. Si vous voyez quelque chose à corriger dans ma production, je vous prie de m'en faire part; je le recevrai comme venant de mes meilleurs amis. »

L'auteur ajoute que, le jour du ser-

(1) Nous reproduisons, en l'épurant des fautes de langue dont l'ont surchargée les différens éditeurs, la traduction abrégée de la légende du *Juif-Errant*, publiée en langage vulgaire, vers la fin du seizième siècle, et qu'ont copiée en l'altérant les imprimeurs peu scrupuleux de la *Bibliothèque Bleue*.

mon venu, les amis tinrent parole, et se trouvèrent tous au pied de la chaire du prédicateur, qui fit merveille. Durant le sermon, monseigneur de Slewich, qui apparemment n'y donnait pas toute son attention, avisa un homme fort vieux, ayant une grande barbe blanche, et qui paraissait suivre le prédicateur avec un vif intérêt. Chaque fois qu'il entendait le nom de Jésus, il se frappait la poitrine et poussait de profonds gémissemens. L'évêque, pensant que cet homme extraordinaire avait quelque chagrin mortel sur le cœur, chargea un de ses domestiques, à qui il le montra, de le suivre avec soin quand il sortirait de l'église, et de l'inviter à venir à la maison de M. Eysen. L'étranger se rendit sans difficulté à l'invitation du prélat, qu'il trouva à table avec ses nombreux convives. Il fit d'abord quelques difficultés pour répondre aux questions de l'évêque ; mais, pressé par ses sollicitations et celles des convives, le Juif-Errant (car c'était lui), touché de cette bonne hospitalité germanique, consentit à s'asseoir à côté de l'évêque de Slewich, et à raconter son histoire. Nous allons le laisser parler. Le récit de ses jeux d'enfant va amener une ingénieuse et touchante légende sur l'origine du bois de la croix.

CHAPITRE II.

La naissance et les premières années du Juif-Errant.

« Je suis né de la tribu de Nephtali, après la création du monde 3962, trois années avant que notre roi Hérode fit mourir ses deux enfans Alexandre et Aristobule, par ordre de l'empereur Auguste. Mon nom est Ahasvérus. Mon père était charpentier de son métier; ma mère était couturière, elle travaillait aux habits des lévites, lesquels elle savait broder en perfection; mes parens me firent apprendre à lire et à écrire, et quand je fus un peu plus avancé en âge, on me donna à lire le livre de la loi et celui des prophètes. Outre ces livres qu'on me donna, mon père en avait un grand qui était vieux et relié en parchemin, dont il avait hérité de ses ancêtres, dans lequel j'ai lu des choses admirables; je vous en dirai quelque peu, à cause qu'il touche à mon histoire.

« Quand notre premier père Adam et sa femme Ève eurent deux enfans, savoir Caïn et Abel, ils crurent qu'un de ces deux enfans serait le Messie, et qu'il leur pardonnerait le péché de désobéissance. Leur espérance s'évanouit bientôt, car Caïn tua son frère Abel, pour laquelle mort Adam pleura pendant cent ans. Enfin, ayant encore eu plusieurs enfans, fils et filles, et voyant que le temps de sa mort approchait, il appela son jeune fils Seth, et lui dit : Allez-vous-en au Paradis terrestre, et demandez à l'ange Gabriel, qui est avec une épée flamboyante pour le garder, qu'il me laisse encore une fois entrer dedans avant de mourir. Seth, qui ignorait tout cela, s'y en alla, trouva l'ange comme il lui avait dit, et fit son message. Mais l'ange lui dit : Votre père, ni vous, ni vos descendans n'entreront jamais dans le Paradis terrestre, mais bien dans le céleste. Ayant dit cela, il lui laissa voir de loin ce charmant lieu de beauté, où son père et sa mère avaient demeuré, et où ils avaient commis le péché de désobéissance.

« Quand Seth eut vu ce charmant séjour, il en fut surpris et en eut une telle tristesse qu'il se mit à pleurer. Sa douleur fut fort vive; il s'en alla; mais l'ange le rappela et lui dit : *Votre père doit bientôt mourir; tenez, voilà trois pepins du fruit de l'arbre défendu, et lorsque votre père sera mort, mettez ces trois pepins sur sa langue, et enterrez-le ainsi*. Et puis Seth s'en alla, et accomplit avec exactitude tout ce que l'ange lui avait commandé.

« Il faut savoir qu'au même endroit où Adam fut enterré, quelque temps après il crût trois arbres, qui, avec le temps, vinrent toujours de plus en plus grands jusqu'à ce qu'ils portèrent leur fruit, qui était si beau à voir, qu'on ne pouvait rien souhaiter de plus agréable à la vue; mais il était amer au goût et fort sablonneux ; il n'était pas mangeable : c'est pour cela que ces arbres demeurèrent là, et qu'on n'en fit aucun cas.

« Quand nos ancêtres furent menés esclaves en Égypte, Moïse vit une forêt ar-

dente là où il parla à Dieu : c'est dans cette même forêt qu'il prit la verge avec laquelle il fit tant de prodiges, comme en présence de Pharaon il fit changer cette verge en serpent, fit ouvrir la mer, fit sortir une fontaine hors d'un rocher, et beaucoup d'autres miracles que vous pouvez lire dans la sainte Écriture.

« Quand nos pères furent venus dans la Terre promise, ils commencèrent à bâtir des villes et de grands châteaux pour se défendre contre leurs ennemis : il faut savoir que lesdits arbres dont nous avons ci-devant fait mention, étaient encore en leur même endroit; ils étaient sur une montagne où la ville de Jérusalem fut bâtie, et ces arbres demeurèrent hors des murailles de la ville, jusqu'à ce que le Roi-Prophète, David, après la mort du roi Saül, les fit entourer de murailles, et fit bâtir auprès une demeure pour lui, à cause que les fruits de ces arbres étaient extrêmement beaux à la vue, et qu'il ne se pouvait rien voir d'aussi charmant. Une fois, ayant cueilli trois de ces pommes, il en coupa une en deux; il n'y trouva autre chose que de la terre ; dans la deuxième il y trouva écrit : *Chaschecab*, c'est-à-dire, *il accepte ceci en amour;* dans la troisième il trouva toute la passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, laquelle le Roi-Prophète avait prédite dans ses Psaumes. Enfin, pour abréger l'histoire, après différentes guerres entre les rois d'Israël et d'autres pays, la ville de Jérusalem fut détruite de fond en comble, après avoir été ruinée plusieurs fois. Le palais de David était sur ladite montagne, et lesdits arbres éloignés de ladite ville d'un quart de lieue ; et cela est demeuré dans son entier jusqu'à ce qu'Antipater, père du roi Hérode (1), fit abattre le palais et lesdits arbres en l'an 3930, pour rendre le terrain plus spacieux, qui était un endroit destiné à faire mourir les malfaiteurs ; et cette montagne fut appelée *Golgota*. Lesdits arbres furent menés dans la ville de Jérusalem, proche du Temple, contre une grande muraille, où je me suis assis plusieurs fois dessus, et où j'ai joué avec mes camarades plus de mille fois. Ce sont les mêmes arbres qui ont servi à faire la croix où Notre-Seigneur Jésus-Christ a été crucifié. »

(1) Erreur historique. Hérode I n'était pas fils d'Antipater, mais son neveu. Il avait eu pour père Aristobule, fils d'Hérode-le-Grand.

L'idée de faire mourir le Sauveur des hommes sur une croix provenant d'un pepin de l'arbre fatal dont le fruit avait séduit et perdu le genre humain dans ses auteurs; l'idée plus ingénieuse encore de faire croître ce pepin dans la cendre de nos premiers parens, nous a toujours paru l'une des plus attachantes imaginations de la poésie du moyen âge. On la verra s'embellir plus tard, quand l'auteur, racontant la passion de Jésus-Christ, nous montrera la croix, faite de l'arbre qui avait crû sur la tombe d'Adam et s'était nourri de sa substance, s'élever sur cette même tombe, et le sang divin du Rédempteur couler jusqu'à la cendre glacée du père des hommes et la ranimer. Mais revenons, pour le moment, à l'histoire du Juif-Errant ; elle renferme encore quelques détails mythiques intéressans.

Ahasvérus avait neuf ans quand un jour il entendit son père dire à sa mère qu'il venait d'arriver à Jérusalem trois rois, qui cherchaient après un roi nouvellement né, qu'ils voulaient adorer. Il courut après eux, dit-il, et les atteignit au moment où ils allaient entrer à Bethléem. Il les décrit comme nous les représentent tous les tableaux du moyen âge : les deux premiers grands et forts, le troisième d'une stature ordinaire avec le teint noir et la figure africaine. De ce moment jusqu'à la fuite en Égypte, le récit d'Ahasvérus ne contient rien d'important ou qui ne soit dans les Évangiles. Mais le voyage de la sainte famille à travers le désert est plein de ciconstances merveilleuses, empruntées sans doute à quelque évangile apocryphe, qui doit n'être pas arrivé jusqu'à nous ; car, à quelques exceptions près, nous ne les avons trouvées dans aucun des recueils connus.

(1) Cette tradition des trois rois ne prouve pas du tout, comme on a voulu le dire, la date relativement récente de la légende du Juif-Errant, puisqu'il est prouvé qu'elle remonte, dans tous ses détails, aux cinquième et sixième siècles de l'Église. Voy. Thilo, *Codex apocryphus*, p. 388.

« Quand la sainte famille partit pour s'en aller en Égypte, dit Ahasvérus, il faut savoir que Marie, regardant de temps en temps derrière elle, aperçut des soldats qui venaient; elle en eut une telle épouvante qu'elle fût tombée de son âne, si Joseph ne l'eût secourue. Ils aperçurent un grand chêne sous lequel ils s'allèrent promptement cacher; et sitôt qu'ils furent dessous, les branches du chêne s'abaissèrent, et par ainsi ils furent couverts : les soldats passèrent leur chemin sans apercevoir la sainte famille; quand ces assassins furent passés, les branches de l'arbre se dressèrent comme auparavant, et la sainte famille poursuivit son voyage.

« Le jour après ils vinrent dans le désert; ayant fait un assez grand chemin, ils eurent une nouvelle alarme, voyant qu'il sortait hors d'un trou deux assassins, qui prirent d'abord Joseph et Marie avec son enfant, et les menèrent un peu à l'écart, où ces voleurs avaient leur demeure; ils demandèrent à Joseph et à Marie d'où ils étaient? Marie devint toute troublée. Dans cet instant, Jésus regarda ces voleurs avec une mine riante; et leur toucha tellement le cœur, qu'incontinent il fit délier Joseph, car quand ils le prirent ils le lièrent d'abord. Un d'eux commanda à sa femme d'apporter un linge blanc pour l'Enfant-Jésus, et fit donner à boire et à manger à Joseph et à Marie. Il faut savoir que la femme de ce voleur avait un enfant hydropique, et comme elle avait pris l'Enfant-Jésus et l'avait lavé et mis de nouveaux linges, elle en fit autant au sien; mais voyez tout à coup quel miracle : la mère n'eut pas plus tôt lavé son fils dans la même eau où Jésus avait été lavé, que voilà l'enfant guéri : le voleur et sa femme furent bien surpris de voir une telle chose. Joseph et Marie furent bien servis, et on leur donna la meilleure chambre pour se reposer; le lendemain au matin, le voleur leur donna à déjeûner, mit Marie dessus son âne, les conduisit jusqu'à ce qu'ils furent sur le grand chemin, et leur souhaita un bon voyage. Il adressa ces paroles à Jésus : « Seigneur, je crois pour certain que vous êtes plus qu'un homme, car je n'ai pas eu le cœur de vous tuer; vous êtes les premiers gens qui soient sortis de ma maison en bonne santé, et pour cela, Seigneur, ressouvenez-vous de moi et de ma misérable vie, » et il s'en alla en pleurant. Celui-ci est le même voleur, selon le témoignage de la sainte Vierge, qui fut crucifié avec Jésus, et qui dit : Seigneur, ressouvenez-vous de moi quand vous serez dans votre royaume.

« La sainte Famille, poursuivant son voyage, arriva hors du désert environ midi; Marie descendit de son âne pour prendre quelque peu de repos, à cause qu'elle était fort fatiguée; elle se mit à l'ombre sous un dattier, pendant que Joseph s'en fut chercher quelque peu d'herbe pour son âne. Marie regardant en haut de l'arbre, vit que les dattes étaient mûres, et comme ce fruit paraissait fort beau, elle aurait bien souhaité d'en manger; mais elle ne pouvait pas y atteindre, à cause que les branches étaient trop hautes; mais comme elle avait un grand désir de manger de ce fruit, voilà qu'une branche de cet arbre s'abaisse jusque sur son giron; elle en cueillit tant qu'elle en voulut : Marie et Joseph en firent leur repas. La datte est un fruit à peu près comme les citrons, mais un peu plus grand, approchant du goût des oranges.

« Enfin, ils poursuivirent leur chemin : il faut savoir que le pays d'Égypte est éloigné de la Judée de seize journées d'un homme qui sait raisonnablement marcher; étant arrivés en Égypte, partout où la sainte Famille passa, tous les faux dieux d'Égypte tombèrent à la renverse; quantité d'Egyptiens vinrent adorer la sainte Famille; d'autres Egyptiens vinrent réprimander leurs gens de ce qu'ils se prosternaient en terre pour des gens qui n'étaient pas plus qu'eux; mais ceux-ci leur répondirent : *Nos dieux sont tombés en leur présence, pourquoi ne ferions-nous pas de même?* Après quelque temps de séjour en Egypte, un ange apparut à Joseph dans son sommeil, et lui commanda de retourner en Judée, où le roi Hérode était mort misérablement. »

Les circonstances que nous venons de rapporter ne se rencontrent pas dans toutes les éditions de la légende. Elles manquent notamment dans tous les exem-

plaires d'une date un peu récente. Probablement elles auront paru trop apocryphes aux modernes éditeurs de la *Bibliothèque Bleue*. Ces messieurs sont si scrupuleux d'habitude!

Nous ne suivrons pas Ahasvérus dans sa narration, qui en beaucoup d'endroits manque d'intérêt, bien qu'il y soit presque exclusivement question de Jésus et de ses parens. Le bon légendaire qui le fait parler trouve aux petits détails de la vie de famille un charme qui ne serait pas goûté par tout le monde. Nous venons immédiatement aux scènes de la Passion, dont le récit amène l'affreuse légende de Judas Iscarioth, cet autre type du Juif déicide.

« Je vous conterai sa généalogie, dit Ahasvérus. Son père était sorti de la tribu de Ruben ; il était jardinier, et il faisait quelque négoce en terre et en arbres. Quand la mère fut enceinte de son dernier enfant, qui était ce même Judas, elle songea qu'elle enfanterait un enfant qui avait une couronne en sa main, laquelle couronne il jetait en terre et brisait avec ses pieds. De là, ce même enfant alla près de son père, qu'il tua. Quand cela fut fait, il s'en alla au temple, où il brisa tous les ornemens, volant tout ce qui était de quelque valeur, et puis s'en alla.

« Sa mère étant éveillée et fort alarmée d'un si terrible rêve, le conta à son mari, qui alla demander partout ce que pouvait signifier un tel songe ; à la fin on lui dit que cela signifiait *qu'il aurait un fils qui tuerait un roi et son père, et aurait une si grande avarice pour amasser de l'argent, qu'il ferait toutes les méchancetés imaginables.*

« Quand le père de Judas eut entendu cela, il fut fort triste ; et pour éviter un si grand malheur, lui et sa femme prirent résolution entre eux que dès le moment que l'enfant serait né de le mettre dans une cassette sur une rivière, afin que le courant de l'eau l'emmenât. Cela arriva comme ils avaient projeté : Judas, étant âgé de dix jours, fut porté par son père dans la rivière du Jourdain, laquelle se décharge dans la mer Méditerranée (1). Cette cassette dans laquelle était Judas fut poussée par le vent dans l'île de Candie. Le roi de cette île se promenant avec sa femme, aperçut cette cassette flotter sur l'eau. Il la fit chercher pour voir ce qu'il y avait dedans. Elle fut ouverte, et on y trouva un bel enfant, auquel on donna quelque rafraîchissement pour le fortifier, parce qu'il était très faible. Le roi donna ordre qu'il fût élevé. Quand il eut atteint l'âge de six ans, il le fit nommer Judas, parce qu'on voyait à ses habillemens que c'était un enfant juif.

« Judas fut élevé avec le fils du roi pour lui servir de compagnie. Le jeune prince était d'un an plus vieux que Judas. Quand ils vinrent plus en âge, il remarqua que Judas dérobait de l'argent ou quelque autre chose, et par ainsi qu'il s'accoutumait à voler. Le jeune prince le dit au roi son père, lequel fit appeler Judas, et le fit incontinent fouiller. On lui trouva de l'argent, des bagues de grand prix et quelques joyaux, qu'il avait pris à la reine et au prince. Le roi le fit fouetter, et lui dit : *Vous n'êtes pas mon fils, encore que vous en portiez le nom ; vous n'êtes qu'un enfant trouvé que l'on a tiré de l'eau, et vous n'avez été élevé à la cour que par charité.* Judas, à ces paroles, eut une telle rage au cœur de n'être point ce qu'il pensait être, qu'il prit la résolution d'en tirer vengeance. S'imaginant que le jeune prince était cause de son malheur, il épia le temps et comment il s'y prendrait. L'occasion se présenta bientôt. Étant allés se promener ensemble, et arrivant dans un petit bois, il prit une bûche, et lui en donna un si grand coup sur la tête qu'il le tua. Ayant fait cela, il prit la fuite du côté de la mer, où il trouva un vaisseau qui allait en Égypte ; de là il revint à pied à Jérusalem, où il trouva l'occasion de se mettre au service chez un grand seigneur, parce qu'il était circoncis, ce qu'il ne savait pas lui-même. On lui apprit la loi des Juifs et les coutumes d'Israël.

« Quelque temps après, son maître l'envoya acheter des pommes, et lui enseigna la maison. C'était justement celle de son père ; mais il ne la connaissait

(1) On sait aujourd'hui qu'au lieu de se rendre dans la Méditerranée, le Jourdain se décharge tout simplement dans la Mer-Morte.

pas; et comme il avait toujours envie d'amasser de l'argent, il monta sur la muraille du jardin, et commença à cueillir des pommes. Son père se trouvant là par hasard, lui dit : Pourquoi venez-vous me voler mes pommes? et lui dit encore quelques autres paroles piquantes. De quoi Judas entra en fureur, le prit par la tête, et lui donna tant de coups qu'il le laissa pour mort; puis il prit ses pommes, et s'en alla. Le lendemain, sa mère vint faire ses plaintes à son maître, et lui dit que son mari était à la mort des coups que Judas lui avait donnés. D'abord on le mit en justice, et on porta contre lui cette sentence, que d'abord que le blessé serait mort il épouserait la veuve : ce qui est arrivé peu de temps après. Par ainsi Judas se maria avec sa propre mère, et puis on lui donna le surnom d'*Iscarioth*, qui signifie en notre langue *meurtrier* ou *homicide*. Il vécut long-temps avec sa mère, et a été connu sous le nom de *Judas Iscarioth*.

« Judas vivant ainsi avec sa mère, il arriva qu'allant se coucher et ôtant ses bas, sa mère aperçut que les deux doigts d'un pied étaient attachés ensemble. Elle fit un grand cri en disant : O Seigneur! je vois que mon songe n'est que trop véritable et qu'il est accompli; car les orteils de l'enfant qu'ils avaient mis en la rivière étaient aussi ensemble; et plus cette femme regarda Judas, plus elle trouva en sa physionomie que c'était son fils; et ce qui le vérifia encore mieux, c'était une tache grise qu'il avait aux tempes comme son enfant avait pareillement; et voilà comme Judas fut reconnu. »

Ce mélange de souvenirs juifs et païens, cet amalgame d'horreurs empruntées à l'histoire d'Œdipe, de Moïse et de Pilate, caractérise à merveille le moyen âge, où toutes les traditions flottaient confuses, et où l'imagination des écrivains faisait arme de tout. S'agit-il pour eux d'un grand roi à mettre en scène? Vite, le trouvère se met à l'œuvre; il invoque son érudition, fait poser devant lui David, Énée, Alexandre, Charlemagne, et de leurs traits réunis il fait une merveilleuse figure de monarque qui figure admirablement sur un champ de bataille, et qui trône à ravir dans une cour plénière. Même procédé pour faire un sage : c'est alors à tous les philosophes passés qu'on emprunte les élémens de cette création. C'était ici le plus criminel et le plus vil des hommes qu'il fallait peindre; le légendaire a fait appel à ses livres, il leur a demandé ce qu'ils avaient de plus noir, et il a été servi à point.

Revenons à Ahasvérus, dont Judas nous a éloignés. Nous l'avons dit, c'était un homme du peuple, d'une instruction médiocre, d'une intelligence bornée, et partisan fanatique des Scribes et des Pharisiens. Curieux et avide de nouvelles, il était sorti au premier bruit de la marche du Christ pour se rendre au lieu du supplice.

« J'étais à ma porte, dit-il dans un récit que nous reproduisons intégralement pour n'en pas effacer la forme et la couleur populaires, et je vis les gens courir en répétant : On va crucifier Jésus! Je pris alors mon enfant sur mes bras pour le lui faire voir. En ce moment, j'aperçus Jésus qui venait chargé d'une lourde croix, sous laquelle il chancelait; il s'arrêta devant ma porte, voulant se reposer un peu. Mais moi, prenant cela pour un grand affront, je dis à Jésus-Christ ces paroles fort aigres : *Allez, allez, allez-vous-en de ma porte, je ne veux pas qu'un scélérat se repose là.* D'abord Jésus me regarda d'un air triste, et me répondit : *Je vais et je reposerai; vous, vous marcherez et vous ne reposerez pas, vous marcherez tant que le monde sera monde, et jusqu'au dernier jour du jugement. Allez, vous me verrez assis à la droite de mon Père pour juger les douze tribus qui me crucifieront.* D'abord j'ai mis mon enfant en bas de mes bras, et j'ai suivi Jésus. La première personne que je vis, ce fut Véronique qui vint essuyer la face de Jésus avec un linge, et sa face y demeura empreinte; un peu plus loin, je vis Marie et d'autres femmes qui pleuraient, et vis passer un ouvrier qui avait une manne, avec des clous et un marteau. Il prit un des clous, et l'approcha au nez de Marie en disant : *Voyez, femme, c'est avec ces clous que votre fils sera cloué.* Je m'en allai avec lui jusqu'à la montagne. Étant venus là, ils prirent la croix et la mirent par terre; puis ils firent de

grands trous pendant que les autres valets du bourreau dépouillèrent Jésus. Étant dépouillé tout nu en présence de tout le monde, aucuns détournèrent leurs yeux pour ne point voir un si triste spectacle, d'autres riaient et s'en moquaient. Marie ôtant le linge de sa tête, l'envoya pour couvrir la nudité de Jésus. On le crucifia, et la croix fut posée dans le même endroit où Adam avait été enterré et là où étaient les arbres dont j'ai parlé. Après que Jésus eut prononcé quelques paroles, il mourut. Alors l'air s'obscurcit et il survint une grande tempête; les morts sortirent de leurs tombeaux, les rochers se fendirent, et au pied de la croix la terre se fendit en deux. Longin vint avec une lance, et perça le côté de Jésus, qui était mort; il sortit encore du sang de la plaie, et ce sang coula dans la fente qui était au pied de la croix, lequel précieux sang arrosa les corps d'Adam et d'Eve, lesquels avaient été là enterrés, et qui étaient réduits en cendres. Longin était borgne; sitôt qu'il eut percé le côté de Jésus-Christ, il coula du sang sur sa main, et sentant quelque chose en son œil, il le frotta avec sa main ensanglantée, et d'abord il recouvra la vue. Quelque temps après, il se fit baptiser, et il est mort martyr. »

« Quand le Juif-Errant eut un peu reposé, et que chacun dans la compagnie eut dit son sentiment sur son histoire, il reprit ainsi :

« Aussitôt que Jésus-Christ fut mort, je jetai la vue sur la ville de Jérusalem pour la voir encore une fois, car j'étais comme contraint de la délaisser; par ainsi je commençai mon voyage, et ne savais pas où j'allais. Je passais de hautes montagnes; partout où je vais je n'y saurais rester. En ce moment même, il me semble, Messieurs, ajouta-t-il en faisant une profonde révérence à la compagnie, que je suis sur des charbons ardens; encore bien que je sois assis, mes jambes se remuent, et j'éprouve une grande impatience de marcher. »

Ce qui suit dans le récit d'Ahasvérus pourrait être d'un grand intérêt pour l'histoire si nous possédions les exemplaires originaux de cette légende : c'est l'histoire de quatre voyages faits successivement dans toutes les parties du monde. Il pouvait y avoir là d'importans renseignemens sur les opinions du moyen âge touchant l'état et les populations des contrées inconnues du globe; malheureusement ces pages ont été mutilées si souvent et d'une façon si stupide, qu'elles n'ont plus aucune valeur. Nous ne citerons donc que celles qui terminent le récit d'Ahasvérus; elles sont graves, et laissent dans l'âme une involontaire impression de tristesse.

« Après avoir parcouru tout le monde, je retournai en Judée; mais je n'y trouvai plus ni parens ni amis, car il y avait déjà cent ans passés que je ne faisais que marcher. Aussi j'avais un grand chagrin de vivre si long-temps. Je délaissai encore une fois Jérusalem, puisqu'il n'y avait plus personne qui me connût, avec intention de me mettre dans tous les périls imaginables pour y perdre la vie; car j'avais un mortel ennui de vivre si long-temps; mais tout ce que je fis fut peine perdue, parce que la parole de Dieu devait être accomplie. Je me suis trouvé en plusieurs batailles, et ai reçu plus de deux mille coups d'épée et d'arquebuse sans pouvoir être blessé, étant invulnérable; mon corps est dur comme un rocher, toutes les armes qui se puissent imaginer ne sauraient me nuire. J'ai été sur mer, et plusieurs fois j'ai fait naufrage; je suis sur l'eau comme une plume et ne me saurais noyer. Pour le boire et le manger, je m'en passe fort bien; pour les maladies, je n'en ai jamais, et ne puis mourir. J'ai déjà parcouru le monde quatre fois, et j'ai vu de grands changemens partout, des pays ruinés, des villes bouleversées, que je serais long-temps à vous raconter.

« Quand le Juif-Errant eut fini son histoire, il se leva pour s'en aller; mais l'évêque lui dit de rester encore un peu, et lui présenta de l'argent pour faire son voyage. Le Juif-Errant lui répondit : Je n'en ai pas besoin; je peux facilement demeurer plusieurs années sans boire ni manger, encore que je sais le faire aussi bien qu'un autre. Touchant mes habillemens, bas et souliers, je n'en ai pas besoin, parce qu'ils ne s'usent jamais.

« Et faisant une profonde révérence à toute la compagnie, il se mit en marche pour la cinquième fois. »

Voilà, dans sa forme populaire, cette célèbre légende que le peuple lui-même oublie de jour en jour, et dont on ne saura bientôt plus que la complainte, d'une naïveté plus que suspecte, que se transmet oralement la caste des mendians de profession. C'était pourtant une conception d'une rare profondeur; le mythe même en était très poétique. Quelle figure plus grande et plus saisissante, en effet, que celle de ce voyageur éternel, condamné par une sentence divine à tout voir passer sans passer jamais lui-même? Ne voit-on pas jaillir spontanément et comme de soi une épopée gigantesque de la vie de ce solitaire et étrange témoin des révolutions humaines? Nous ne nous étonnons pas que le dix-huitième siècle n'ait fait avec cette donnée qu'un mauvais roman satyrique; les hommes de ce temps réduisaient à leur taille tout ce qu'ils touchaient. Mais nous sommes surpris qu'un écrivain de la trempe et de la portée de M. Edgard Quinet n'en ait tiré qu'une obscure et morte formule de philosophie de l'histoire (1).

Nous voici arrivés au terme de cette première période du cycle des apocryphes, que nous avons appelée l'époque de formation. La légende du Juif-Errant clot la série des compositions isolées qui doivent se fondre plus tard dans ce vaste poème. Le moment de cette transformation approche; un drame se prépare dont les larges contours vont s'ouvrir pour recevoir tous ces élémens épars, toutes ces légendes isolées qui ne se rattachent encore l'une à l'autre que par le nom des personnages qui y figurent. Laissez se lever le quatorzième siècle et s'organiser les confréries dramatiques, et quelque clerc du béguinage de Valenciennes ou de toute autre ville viendra *par son art rhétorical* (2) harmoniser et vivifier tout cela dans le *Mystère de la Passion*. L'*Histoire de la Nativité* et le *Protévangile* de saint Jacques, dûment ornés et amplifiés, en feront les premières journées; les légendes des apôtres et des disciples, celles en particulier de Lazare et de Marie-Madeleine, fourniront au poète les principales scènes de la Passion; l'*Evangile de Nicodème*, la légende de Pilate, celle de Judas Iscarioth, défraieront les derniers actes du drame. Seule, la légende d'Ahasvérus n'y trouvera pas place; cette sublime épopée n'aurait pu y entrer qu'à titre d'épilogue, et, d'honneur, c'eût été abuser de la patiente piété des spectateurs; le mystère, sans l'épilogue, se composait déjà de *vingt-cinq journées!*

Mais avant d'arriver à cette grande et suprême coordination, les Légendes évangéliques avaient reçu pour la plupart de riches développemens, et avaient été réunies en groupes de dimensions plus ou moins grandes. Nous parlerons une autre fois des préludes dramatiques qui ont préparé le *Mystère de la Passion*. Aujourd'hui nous terminerons cette leçon par l'analyse d'un poème sur la sainte Vierge, qui pourra donner une idée des inspirations que la muse chrétienne emprunta aux fictions du cycle des apocryphes.

Ce poème fait partie d'une Bible en vers du treizième siècle, dont le manuscrit appartient à M. Leroux de Lincy, qui, le premier, l'a fait connaître (1). Il porte le titre particulier : *De Nostre-Dame sainte Marie*. Le poète débute par faire un appel à l'attention de ses lecteurs :

Si vos volez que je vos die
De Dieu et de sainte Marie,
Or faites pais, si m'escotez,
Comment nostre sires nasqui
Et qui sa mère engenui (2);
Aussi comme sainte Anne fut née,
Qui ainc ne fu d'omme engenrée,
Mais par le terdre d'un coutel (3),
En la cuisse saint Fanouel.
Là fût sainte Anne engennuie,
Qui fut mère sainte Marie.

Puis il continue :

« Mille ans après la désobéissance du

(1) Voy. *le Juif-Errant*, roman attribué au comte de Tressan, 2 vol. in-18, 1775. — *Ahasvérus*, poème, par Edg. Quinet, 1 vol. in-8°.

(2) Voyez *Études sur les Mystères*, par O. Leroy, 1 vol. in-8°. Paris, Hachette, 1837.

(1) *Le Livre des Légendes*, page 24; 1 vol. in-8, Paris, 1836, chez Silvestre.

(2) Engendra.

(3) Par le frottement, le nettoiement d'un couteau.

premier homme, Dieu transporta l'arbre de vie dans le jardin de saint Abraham. Un ange vint avertir que sur cet arbre le Fils de Dieu serait crucifié; que la fleur de cet arbre donnerait le jour à un chevalier qui mettrait au monde, sans le concours d'aucune femme, la mère d'une vierge que Dieu choisirait pour mère. »

Malgré la difficulté qu'il y avait à rendre clairement ces détails généalogiques, notre poète, dit M. Leroux de Lincy, s'en tire très bien.

« Ami, dit l'ange, entends-moi. L'arbre que tu as ici planté, est celui où Dieu sera crucifié, où son cœur sera percé et où coulera son sang. De la fleur naîtra la mère d'une vierge dont Dieu fera sa servante: elle sera la mère de notre Seigneur, le roi du ciel, le Créateur (1). »

Le grand prodige arriva tel qu'il était annoncé. Abraham avait une fille qui respira les parfums de la fleur de l'arbre, et qui devint enceinte. Pour prouver son innocence devant les Juifs qui l'accusaient, elle consentit à entrer dans le feu, nue, en chemise. Les flammes, respectant la jeune fille, se changèrent en fleurs.

« Il n'y eut pas un seul tison, pas un charbon qui ne devînt une rose, une fleur de lys ou d'églantier (2). »

Un tel miracle, on le pense bien, rétablit l'honneur de la jeune fille. Elle n'en donna pas moins le jour à un enfant qui devint chevalier, puis roi, puis empereur, et possesseur, sans qu'il en connût toutes les propriétés, de l'*arbre de vie*. Il paraît pourtant qu'il soupçonnait quelque vertu à l'arbre; car, pour guérir des malades, il en coupa un fruit qu'il divisa en différentes parties, et il essuya ensuite sur sa cuisse le couteau dont il s'était servi. Mais, ô prodige! le suc générateur de l'arbre s'introduisit dans la cuisse!

« Quand il vit le couteau mouillé par le fruit, il l'essuia sur sa cuisse, qui enfla, et qui produisit la plus gentille damoiselle qu'on ait vue; ce fut sainte Anne, que Dieu aima tant (1). »

La cuisse de l'empereur *Fanouel* (c'est le nom qu'il a dans le poëme) grossissait chaque jour outre mesure. En vain consultait-il les médecins les plus célèbres et les clercs les plus lettrés, nul ne pouvait trouver remède à son mal (2).

Il lui fallut attendre neuf mois avant d'être délivré, et alors il accoucha, par la cuisse, d'une charmante petite fille. Fanouel n'en fut pas moins honteux d'être devenu ainsi père, quoiqu'il eût pu s'appuyer, dit M. Leroux de Lincy, de l'exemple de Jupiter et de quelques autres dieux. Il appelle aussitôt près de lui un chevalier de confiance, et lui ordonna de porter au milieu des bois sa progéniture, et de la tuer sans miséricorde. Le chevalier obéit; mais au moment où il allait frapper la victime, une colombe descendant du ciel, lui dit:

« Chevalier, ne frappe pas cet enfant; de lui naîtra une vierge que Dieu choisira pour mère (3). »

Le chevalier écoute avec soumission l'ordre divin; il dépose la jeune fille

(1) Amis, dist-il, enten à mi;
Tu as un arbre planté ci
Où Diex sera crucefiés,
Les cuers perciés et attachiés:
Et si sera covert de sanc
Et colera aval son flanc.
Et de ceste flor naistra
Uns chevaliers qui pantera
La mère à icelle pucèle
Dont dames Dieu fera s'aucèle:
Mère sera nostre Signor,
Le roi des ciel, le Créator.

(2) Onques n'i ot un sal tison
Qui fust enpuis de vif charbon,
Qui ne fust vase de rosier,
Ou flor de lys ou d'églantier.

(1) Quant il vit le cautel moillié
De son beau fruit qu'il at taillié,
A la cuisse le ressua
Que la cuisse s'en enpraingna
D'une moult gente damoiselle
C'onques nus hons ne vit plus bèle;
Ce fut sainte Anne, dont je chant,
Que dames Diex parama tant.

(2) Ainc n'i vint mères tant senés,
Fisiciens, ne clercs lettrés,
Qui seust dire la dolor
De la cuisse l'empéréor.

(3) Chevalier frere, or te tien quoi:
Retien ton cou, parole à moi.
N'occire pas cete meschine:
De li istra une virgine
Où Dex char et sanc prandera
Quant en terre descendera.

dans un nid de cygnes qu'il aperçoit près de là.

« Puis Dieu prit soin de l'enfant : un cerf lui apporta sa nourriture ; il était beau, et avait des bois superbes qui produisaient des fleurs de toutes les sortes. Chaque jour, quand la jeune fille criait, le cerf, lui offrant des fleurs, parvenait à l'apaiser si bien qu'elle s'endormait (1). »

Ainsi élevée, l'enfant grandit vite. A l'âge de dix ans, c'était déjà une fille accomplie.

Un jour que Fanouel chassait, il rencontre le cerf miraculeux, le poursuit, le blesse ; et le pauvre animal se réfugie sous le nid de la jeune fille, qui reconnaît son père et lui demande grâce pour le cerf sa nourrice.

« Saint Fanouel voit son enfant ; il parle doucement, et dit : Belle, qui es-tu ? — Sire, répond l'enfant, ne le sais-tu pas ? Je suis la fille que tu portas dans ta cuisse ; le chevalier auquel tu commandas de me tuer me laissa ici (2). »

Fanouel, très étonné, emmène sa fille, et la marie à Joachim, chevalier de son empire. De cette union naquit Marie, mère de Dieu.

De ce moment, les faits perdent de leur étrangeté, et le poème n'est plus guère que la traduction libre des divers évangiles apocryphes qui racontent la vie de sainte Anne et la naissance de la sainte Vierge.

(1) Puis fu Dex garde de l'enfant :
Par le sien saint commandement
Li li envoya sa provende
Par . 1 . cerf qui est en la lende,
Qui mult estait paraus et biax
Et durement estait isniax :
Cornes avait mult assises,
Flors i avait de maintes grises.
Chaque jor est desos le ni :
Quant li enfant jetait . 1 . cri
D'une des flors le rapaisait,
Tant qui li enfès s'endormait.

(2) Saint Fanoiax voit son enfant,
Li a parlé moult doucement.
Courtoisement le salua
Et bélement lui demanda :
« Bele, dist-il, et qui ies-tu ?
« — Sire, dist-èle, ne ses-tu ?
« Je suis cele que tu portas,
« Par ta cuisse t'en délivras.
« Li chevalier ici me mist,
« Cui commandas qui m'ocesist. »

Ce début, que nous avons brièvement analysé d'après M. Leroux de Lincy, qui n'a fait connaître lui-même que cette partie du manuscrit, est un curieux échantillon du mélange d'inspiration chevaleresque et religieuse, dévote et profane, pédantesque et crédule, qui caractérise les rares productions chrétiennes des Trouvères. Il y a ici en effet de la Légende et de l'érudition, de la mythologie et de la Bible ; le tout arrangé en manière de roman féodal. Ce bon Fanouel, qui s'est inoculé dans la cuisse une gente damoiselle, rappelle évidemment Jupiter et l'étrange grossesse qui donna le jour à Bacchus ; mais il fait souvenir en même temps des divers passages de l'Ancien Testament, où, dans la hardiesse de son langage oriental, l'écrivain sacré dit que les fils sont sortis de la cuisse de leur père. Quant à la fleur de l'arbre de vie qui enfante le chevalier dont la fille devait donner le jour au Sauveur, qui n'y voit une réalisation matérielle et quelque peu enfantine de ce texte : *Egredietur virga de radice Jesse, et flos de radice ejus ascendet* (1) ?

M. Leroux de Lincy a cherché vainement dans les apocryphes l'origine de ce mythe ; nous n'avons pas été plus heureux. Mais s'il ne nous a pas été donné d'en découvrir la source, nous avons pu en constater les dérivations. Le nom de Fanouel ou *Phanuel*, et l'histoire de la gestation merveilleuse, se retrouvent dans la plupart des Légendes en prose de sainte Anne, et dans les histoires populaires de la sainte Vierge, postérieures au quinzième siècle (2). Nous les rencontrerons encore avant la fin de ce cours.

P. DOUHAIRE.

(1) Isaïe, 11, 1.

(2) Cette légende de Fanouel a été dès le temps où elle parut l'objet d'une vive critique. L'auteur du *Livre des Légendes* cite un manuscrit du treizième siècle du poème de la *Conception*, de Robert-Wace, où se trouve ce passage :

Anne de Bethléem fu née,
De *flour* ne fu pas engenrée,
Ce saichiez-vous certainement
Mais d'omme conceue charnellement,
Celles et cil soient confondu
Qui croient un roman qui fu,
Qui dist que de fleur iert venue
Sainte Anne et engenuc.

Lettres et Arts.

COURS SUR L'ARCHITECTURE DES ÉGLISES DE LA RUSSIE.

Deuxième leçon (1).

Continuation de la description de Kijov. — Le couvent des Petchéries. — Les catacombes ou kryptes de Kijov. — Légendes kijoviennes. — Le purgatoire russe.

Le couvent des *Petchéries* a 550 sagènes de circonférence. Son entrée est précédée d'une petite place en demi-cercle, dont les deux murailles latérales sont couvertes de grandes fresques. Elles représentent d'un côté l'introduction du Christianisme en Oukraine par des prélats et des moines grecs vêtus en basiliens, et qui apportent processionnellement, de *Kherson* au grand Vladimir, une Madone miraculeuse : car c'est presque toujours ainsi que se convertit une tribu slave. Puis le couvent des *Petchéries* est fondé; on le voit avec le paysage qui l'entoure; mais le plan de l'édifice et du temple a été malheureusement repeint et changé de siècle en siècle. Pourquoi les évêques du moyen âge, qui excommuniaient pour des motifs souvent si légers, n'ont-ils pas songé à déclarer excommunié quiconque essaierait de dénaturer les peintures nationales et autres monumens? Combien de documens perdus sans retour auraient été par là conservés à l'histoire! De l'autre côté de la place sont peints les bustes de tous ces saints des Petchéries, dont Nestor, dans son *Pater icône*, nous a transmis les merveilleuses légendes, complément nécessaire de la vie des solitaires d'Orient. Vêtus de noir et dans le costume basilien, chacun d'eux a son buste enchâssé dans une grande étoile, comme pour signifier qu'il règne au firmament, parmi les astres de Dieu, image empruntée au symbolisme sidéral des gnostiques. Sous ces grandes peintures sont exprimés, dans de petits carrés, des martyres et des scènes bibliques, tels que les quarante saints plongés nus dans l'étang de glace.

Au fond de cette place étroite, est le portail du couvent, surmonté d'une Madone colossale, entre deux personnages également gigantesques, *Antoine* et *Féodosc*, les fondateurs de la *Laure*. Un long porche voûté, orné de même de saints icones, et surmonté d'une chapelle à coupolette dorée, introduit dans la cour carrée du monastère, flanquée de petites maisons, la plupart à pignon allemand, c'est-à-dire en pyramide échelonnée. Dans chacune habite un solitaire, qui a devant sa porte un petit jardin avec quelques arbres et des fleurs. Au centre de cette vaste cour, en partie pavée, brille, svelte et dégagé, le magnifique *Sobor*, moins étendu que la *Sophie*, mais que je regarde cependant comme le monument le plus grandiose de la Russie, pour la hauteur de ses murs et de ses voûtes, et l'ampleur majestueuse de ses neuf coupoles dorées, les plus belles peut-être de l'Orient chrétien. La porte d'entrée est précédée, comme à la Sophie, d'une petite terrasse flanquée de deux chapelles latérales, qui proéminent comme d'énormes piliers boutans hors du plan carré du Sobor, et leurs murs couverts en dehors de grandes peintures historiques, sous lesquelles une quarantaine de petits carrés représentent toutes les paraboles de l'Évangile, l'enfant prodigue, la poutre dans l'œil d'autrui, le mauvais arbre avec la coignée, etc. Un baptême du Christ surmonte la porte en arc mauresque.

Il faut descendre plusieurs degrés pour entrer dans cet antique et sombre Sobor, où le culte russe est né, et que visitent constamment, depuis sept siècles, les pélerins en bure grise ou en peau d'agneaux blancs; Slaves des deux rivages,

(1) Voir la 1re leçon dans le nº 42, t. VII, p. 431.

qui se mêlent à cette limite où le slavisme oriental embrasse celui d'Occident. On les voit se prosterner en faisant de nombreux signes de croix, se coucher dans la poussière et se relever alternativement, au milieu des centaines de centaines de cierges, qui, brûlant chaque matin, mêlent à l'encens leurs nuages de fumée, et illuminent à la fois les mystiques profondeurs du temple et les poétiques ténèbres de la liturgie gréco-russe. L'étroit et long trapèze, sans aucune fenêtre, est entièrement couvert de peintures, qu'une faible clarté laisse à peine distinguer. Ce qui frappe principalement, ce sont les portraits en médaillon, sur fond azuré, des saints moines des Petchéries. Chacun a la tête surmontée d'une étoile, peut-être celle qui, dans le mystique Bas-Empire, était censée lui servir de lumineuse demeure. Aux chrétiens orientaux de ces temps, les âmes apparaissaient sous la forme d'astres brûlans. Peut-être avant d'ouvrir le temple à leurs néophytes, les premiers moines de *Kijov* les arrêtaient dans cet obscur trapèze pour leur expliquer les légendes des stylites et des ascètes qui ont fondé l'église russe, et dont les moines actuels ont retenu une partie de l'effrayante austérité.

L'intérieur de cette cathédrale, carré exact, tout-à-fait disposé à la russe, ne diffère des Sobors de Moskou que par les chapelles sombres qui l'entourent. La grande coupole seule est ouverte intérieurement, et l'œil s'étonne de son élévation extraordinaire, augmentée encore par la lumière qui l'inonde, pendant que le reste du temple est dans une mystérieuse obscurité. Ses peintures sont malheureusement modernes : mais il n'en est pas de même de celles du vaste iconostase, qui monte dans cette coupole tout resplendissant de pierreries et de vermeil. Ses rangées de personnages, de grandeur naturelle, liturgiquement disposés, portent tous les caractères d'un style très ancien. Ornées d'or et d'argent, séparées entre elles par des colonnes spirales à fûts dorés et chargés d'arabesques, ces figures, toutes isolées, à types orientaux, sont quelquefois très remarquables comme dessin et vivacité de coloris. Dans les obscurs enfoncemens des bas-côtés, brillent de toutes parts, à la lumière des cierges sans cesse brûlans, les gigantesques têtes des Madones venues de Byzance. Outre ces petites chapelles, il y en a deux grandes aux extrémités du transept, et qui remplacent les bras de la croix ; mais elles ont une voûte très basse et sont séparées par des portes d'avec le carré intérieur, de sorte qu'elles forment comme deux églises à part, chacune avec son iconostase.

Tout le Sobor, murs et voûtes, est à fond bleu, sur lequel sont peints des sujets historiques, des fleurs, des arabesques. La voûte centrale, ici comme dans la plupart des cathédrales russes, a en hauteur plus de trois fois sa largeur ; tandis que celles des bas-côtés figurent presque une catacombe. Au reste, les unes et les autres ont leur arc extrêmement surbaissé, ainsi que tout ce qui date du moyen âge ruthénique : elles sont presque plates ; les nervures croissantes et longitudinales n'y sont que légèrement indiquées, souvent par de simples lignes peintes. Les bas-côtés portent les galeries de l'église supérieure, appuyées aux quatre gigantesques piliers de la large mais courte nef, au pied desquels sont les siéges en bois des chantres, exhaussés comme des tribunes. De la base au sommet de ces piliers, sont peints, de grandeur naturelle, les saints confesseurs, colonnes de l'église gréco-russe. Mais l'Occidental s'étonne lorsqu'il voit adossé au premier de ces piliers, en entrant, le comptoir mercenaire du moine noir et voilé, qui vend les cierges et les amulettes, et même durant les offices compte et recompte ses piles de *soroks* et de *kopêks*.

A l'extérieur du *Sobor* sont murées plusieurs pierres sépulcrales de divers siècles, usage inconnu à Moskou, et qui sent la Pologne et l'Allemagne. Le clocher entièrement isolé, à l'orientale, ne surmonte point, comme on le voit pour la *Sophie* et tant de monastères russes, la porte d'entrée de la *Laure ;* mais il est dans l'intérieur même de l'enceinte. Son carré se termine en une masse octogone élancée à une hauteur très considérable : quoique d'architecture moderne, quoique formée d'étages superposés, chargés de ressauts, et percés d'innombrables fe-

nêtres, ainsi que le sont celles de tous les Sobors, cette tour est néanmoins une des plus belles de la Russie. Sa hauteur de 43 sagènes et sa hardiesse étonnent l'œil qui se repose sur sa cime, long cône doré à lanterne, forme sacramentelle de tout campanile orthodoxe.

Un peu plus loin est la petite *église de saint Pierre et saint Paul*, également assez ancienne, à porte moresque et à colonnes bizarres, précédée d'un porche à icônes, avec des bancs pour les pélerins, et qui est oblong au lieu de s'étendre en largeur. Là commence le chemin de pierre, qui descend aux petchéries. Entre cette église et le clocher, le modeste palais du métropolite, jadis patriarche de toutes les Russies, occupe un des quatre côtés du monastère. Il est encore plein des souvenirs du dernier archimandrite, Eugène, l'un des plus grands archéologues qui aient existé chez les Slaves, et qui, malgré ses nombreux ouvrages imprimés, en a laissé encore un plus grand nombre en manuscrits, qui gisent ici oubliés dans la bibliothèque poudreuse du couvent : tant la science est peu favorisée en Russie. La charité en retour continue de s'y exercer comme dans les temps primitifs : sous le portique d'une autre église à grande coupole dorée (car tout couvent russe renferme au moins sept ou huit temples), au fond d'une petite cour à gauche en entrant, on voit chaque semaine des troupes de pélerins, étendus sur leurs fourrures où souvent ils ont passé la nuit, recevoir leur dîner des moines dont le réfectoire est voisin. L'hospitalité est restée la vertu des orientaux.

Chaque fois que je passais devant *la Laure*, je m'arrêtais avec un nouvel étonnement : car autant ses neuf vastes coupoles en ellipses étincelantes, rangées trois par trois sur le Sobor, produisent de loin un effet magique sur l'imagination, autant de près elles satisfont la raison par leurs espacemens, leur hauteur et la beauté harmonieuse de leurs proportions. C'est une des magnificences les plus vraies qu'offre l'Orient chrétien. Bien plus nombreuses et plus impressionnantes, les coupoles du *Kremle* moskovite n'ont pas à beaucoup près la même majesté.

Enfin l'heure était venue de descendre aux *catacombes* : je suivis le vieux moine à longue barbe, au regard morne, qui, un flambeau à la main, devait m'initier au mystère des ténébreuses *petchéries*. Ces grottes sacrées d'où l'Église russe est sortie, comme l'Église latine de celles de Rome, sont le monument funéraire chrétien le mieux conservé de l'Orient. Les catacombes de la Grèce, si on avait pu les étudier à fond, seraient sans doute bien plus intéressantes; mais elles ont disparu avant que la science archéologique ait pu s'en occuper. On sait seulement que les Grecs y employaient un luxe étonnant, et en creusaient partout où ils s'établissaient. Ils ont porté cet usage jusque dans la Sarmatie, où celles de *Kijov* remontent à une époque ignorée, et se perdent dans les fables scythiques. Ces labyrinthes que le peuple dit tout pavés de métaux précieux et qui passant sous le Borysthène étaient censés s'unir aux grottes de *Tchernigov*, d'où ils se prolongeaient jusqu'à Moskou, ont été décrites dans le *Patericone* de Nestor dont malheureusement les langues usuelles de l'Europe n'ont encore aucune traduction. Une dissertation latine de 178 pages a paru, il est vrai, l'an 1674, à Hambourg et Jena, dans un gros volume in-12, intitulé : *Davidis von der Becke, Mindani, experimenta... naturalium rerum*. Immédiatement après le traité *De Lunariis herbis et rebus noctu lucentibus*, par Conrad Gessner, on y trouve les *Religiosæ Kijovienses cryptæ, sive Kijovia subterranea, et.... à sexcentis annis divorum atque heroum Græco-Ruthenorum necdum corrupta corpora*, par Jean Herbinius. Ce petit livre curieux est devenu excessivement rare, et ne renferme d'ailleurs aucune description des grottes, où l'auteur semble n'être pas même descendu. C'est un simple extrait, avec critique, du *Patericone* de Nestor sur ces momies vénérées : en voici l'analyse.

« Quel homme, dit le voyageur dans sa préface, pouvant visiter cette ville devenue si fameuse par la lutte incessante de ses *Kòsaks* contre les *Tatars*, et qui se vante de posséder les restes de Troie, les tombeaux de Priam, d'Hector, d'Achille, d'Ajax, des héros Helléniques et Dardaniens, ne partirait pas avec joie

pour le Borysthène? » Après quelques pages semblables, notre Allemand entre en matière.

Chapitre premier. De la signification de *petchérie*, mot dérivé du polonais *pietchara*, qui est synonyme d'*hypogée* ou *krypte*, du grec κρυπτεῖν, creuser, *enfouir*. Le slavon *piets* désigne toute *grotte*, *cellule* ou *sépulcre*.

Chapitre deuxième. Origine de *Kijov*: elle ne peut être l'ancienne Troie, autrement Homère aurait parlé du passage des cataractes par la flotte d'Agamemnon. Ainsi c'est une fable que les corps gigantesques et incorruptibles d'Hector et de Priam gisent dans les *Petchéries*. Mais cette ville fut dès la plus haute antiquité des *Kòsaks*, nation de faucheurs, dont le nom vient du slavon *kossa*, *faux*, et qui en maniant cette arme, servit jadis dans le camp d'Alexandre-le-Grand. (Il est inutile d'observer que *Kijov* n'est ni Troïen, ni *Kòsak*, mais purement slave; ce n'est qu'au XVI[e] siècle que les *Kòsaks* y vinrent, et en trop petit nombre pour en transformer la population. D'ailleurs ces guerriers étaient la plupart des réfugiés Polonais.)

Chapitre troisième. Les *Petchéries* creusées au plus tard au X[e] siècle par des missionnaires grecs, venus chez les *Roxolans* ou Russes orientaux. Ce peuple cinq fois baptisé retournait à chaque fois aux idoles. Première conversion par les apôtres saint André, saint Paul et saint Andronic; deuxième par Cyrille et Méthode, apôtres des Polènes; troisième par des prêtres inconnus en 878, d'après Baronius, tome 9[e] de ses *annales*; quatrième par la princesse Olga; cinquième par Vladimir et Sviatoslav en 1008.

Chapitre quatrième. Ces catacombes furent le refuge des premiers chrétiens Ruthènes, persécutés par les princes idolâtres et par les cruels *Polovtsi*.

Chapitre cinquième. Creusées non dans le roc, mais dans un sable dur, comme la pouzzolane du Latium, ces cavernes ne passent point sous le Borysthène, et ne vont point jusqu'à *Smolensk*, ni jusqu'à *Dniestre*, comme l'a écrit *Florus Polonus* en 1666. L'archimandrite de Kijov assure Herbinius que tout cela était faux.

Chapitre sixième. Ces labyrinthes sont néanmoins d'une telle étendue qu'on n'en saurait pas plus sortir sans guide qu'on ne sortait autrefois de ceux de Minos. On y trouve d'innombrables cellules et même de beaux temples: « *Templa, Antonio et Theodosio auctoribus, faberrimè constructa.* »

Les chapitres suivans renferment des commentaires diffus sur une lettre qu'Innocent Ghiziel, archimandrite de la Laure, écrivit à l'auteur en 1674. Après avoir établi l'authenticité des reliques vénérées aux petchéries, cette lettre finit en ces mots: « L'incorruptibilité accordée à ces corps ne peut être qu'une récompense de leur sainteté; il est impossible d'en attribuer la conservation à travers tant de siècles aux influences du terrain, puisque d'autres morts enterrés dans les mêmes lieux se sont dissous en poussière. Bien plus, quelques crânes desséchés y distillent une huile salutaire, qui chasse toutes les maladies. Par l'intervention de ces saints les aveugles voient, les énergumènes sont délivrés du démon, et des miracles de jour en jour plus grands s'accomplissent. Quant à l'étendue des souterrains, nous sommes dans l'incertitude depuis qu'un tremblement de terre, il y a soixante ans, a fait ébouler les voûtes en plusieurs endroits. Ces choses étant, je conjure ardemment nos saints qui n'ont point vu et ne verront la corruption, de vous prendre sous leur tutelle et de vous procurer le salut (1). »

« GHIZIEL. »

« Mais, répond Herbinius, J.-C. seul est incorruptible. Comment peut-on dire que les saints de *Kijov* ne connaîtront jamais la corruption, si Hénoch et Elie même doivent la voir venir sur eux, et puisque tout ce qui porte la tache du péché originel subira cette conséquence. Au reste, bien que très lentement ces corps se dessèchent néanmoins et diminuent peu à peu, s'ils n'ont pas encore disparu, c'est peut-être par la volonté de Dieu, qui permet ce genre d'édification à un peuple simple. Voilà tout ce qu'on peut accorder, en reconnaissant même que ces

(1) On s'étonne de lire dans M. Schnitzler ces paroles singulières: « Les catacombes passent sous le fleuve qu'on entend gronder sur sa tête, lorsqu'on visite ces voûtes souterraines. »

ermites ont vécu en saints, comme les prophètes hébreux qui jadis se retiraient dans des grottes pareilles. A leur exemple, ces moines d'Orient ont vécu chacun dans la cellule qu'il s'était creusée; il y priait des années, et mort on l'y embaumait à l'égyptienne dans des bandelettes, pour qu'il y restât jusqu'au jugement dernier; sa cellule devenait son tombeau. Cette immobilité de la vie ascétique orientale n'a pas encore pleinement cessé de nos jours. »

Les pères du mysticisme russe sont donc enterrés ici; chacun d'eux brille par une vertu ou par un genre de combat. Voici le duc de Tchernigov, Nicolas Sviatoch, qui renonça librement à toutes les gloires du monde pour se couvrir du cilice; plus loin est Moïse le magjar, qui résista à tous les charmes de l'amour d'une Polonaise, et donna son cœur à Dieu seul; celui-ci est Arétas, moine avare, et puis pénitent; là est Érasme, long-temps tiède et paresseux, mais qui finit par devenir exemplaire; ces deux frères, Evagrius et Titus, se haïrent long-temps à mort avant de s'embrasser dans une même cellule. Voilà des rangées d'igoumènes mitrés : Polycarpe, Pimène, Nikon, Stéphane, Barlaam; deux évêques de Novgorod, Nifon et Nicétas, qui fut d'abord reclus dans ces grottes; un autre de Vladimir, et Suzdal, nommé Siméon; le prélat thaumaturge Esaias, Jean l'affligé, Eustrate le jeûneur, l'eunuque Ephrem, le médecin Agapet qui sut guérir de tous les maux, le peintre Alympius au merveilleux talent; les deux fidèles amis, Basile et Féodor; le martyr Kukcha, le moine captif Nikon; les ascètes Jérémie, Polycarpe, Onésifor; les reclus Laurent et Afanase; les thaumaturges Prokhor et Grégoire, le prêtre Damien, le triste Isaac tenté toute sa vie par le diable; Matthieu le voyant, observateur des spectres, dont il sent la présence et interprète les volontés; enfin des têtes oléifères de reclus dont on a perdu les noms; « car, dit Nestor, dont on voit ici l'humble dépouille, comme les fils d'Israël durent, suivant la promesse, égaler en nombre les étoiles du firmament, de même en est-il pour les saints des petchéries. Oui, notre Kijov est un ciel : Antoine le Ruthène, qui incendiait tous les cœurs de son divin amour, en est le soleil; il marche précédé de sa Vénus ou étoile avant-courrière, saint Hilarion, qui avant le lever du soleil russe sur notre montagne avait déjà creusé à Berestov la crypte où il vécut en priant. Le brillant Mercure, qui illumine nos nuits, est l'admirable évêque de Suzdal, saint Siméon, dont le talent et l'étude sont parvenus à transmettre, dans leurs détails véridiques, les vies des saints Pères kijoviens à toute la chrétienté. Enfin, dans notre ciel paraît, comme une lune magnifique, l'élève d'Antoine, qui, ayant reçu de lui l'exemple et les règles de la vie ascétique, lui succède avec le flambeau, éclairant dans les ténèbres de la luxure mondaine les planètes ses sœurs..... Il y a en outre dans nos cryptes des centaines d'étoiles d'hommes pieux, qui luisent aux yeux du pélerin. »

D'après ce passage, écrit Herbinius, on a composé une couronne suspendue à une chaîne dans le Sobor de la madone Petchérienne, dont cette guirlande est le diadême; et sur chaque étoile est écrit le nom d'un père, depuis les deux plus grosses, qui sont Antoine et Féodose, le soleil et la lune, jusqu'aux plus petites. Autour du cercle on lit en slavon le texte : *Qui numerat multitudinem stellarum, et omnes nomine suo vocat.* Tels sont les cycles héroïques de Kijov souterraine. A l'aurore pascale de chaque année, l'archimandrite ou le père qui est de service, descend avec les prêtres dans ces cryptes, encense les tombes, et crie aux morts : *Frères, aujourd'hui Christos, brisant le dard de la mort, est sorti vivant du sépulcre.* Les assistans répondent : *Oui, Christos est vraiment ressuscité.* Puis on s'en va silencieusement à travers les rangées de tombeaux. Nestor, au chapitre dernier de son *Patericone,* raconte qu'une fois, à cette cérémonie, sous le règne du grand prince Siméon-Alexandro Vitch, et sous l'archimandrite Nicolas, à la nouvelle apportée par le prêtre Denis, les caveaux s'ébranlèrent de toutes parts, et la voix des morts s'entendit : *Oui,* père Dionysos, *le Christ notre maître est vraiment ressuscité.*

Le chapitre douzième d'Herbinius traite

des crânes oléifères. Car plusieurs de ces corps, malgré leur sainteté, se sont dissous entièrement, et il n'est resté que leurs crânes. « De qui sont ces têtes, dit le *Patericone ?* on l'ignore ; ce qui est sûr, c'est qu'elles sont saintes, puisque, dépouillées de toute chair et de toute humidité, elles distillent une essence huileuse, douée de la vertu des miracles... En effet, si l'on prouve que l'esprit de Dieu habitait dans Samson, parce qu'entre ses mains des eaux pures jaillirent de la mâchoire d'âne, à combien plus forte raison l'huile des têtes kijoviennes ne démontre-t-elle pas la sainteté de ceux qui les ont portées, comme les reliques de Nicolas Mirlekiskj, de Demetrius Oléifer, et d'autres où se recueillent un onguent salutaire..... Ces choses sont des mystères. L'huile symbolise la miséricorde et la paix donnée aux hommes dans la personne de Noé, à qui la colombe apporte le rameau d'olivier.... Ce jus tiré de l'olive signifie encore la prudence, la douceur, la vivifiante lumière des êtres que le martyre a réunis à notre Sauveur, dont le titre même de Christ indique l'onction ; et c'est pourquoi sa fiancée l'Eglise le salue par le cri : Ton nom même est une huile répandue. »

Chapitre treizième. Causes physiques de ce phénomène. Supposé que les moines ne fraudent pas, ce qui est peu supposable depuis tant de siècles que cette merveille existe, l'huile des crânes de Kijov peut résulter des miasmes humides, qui, sortis de tant de cadavres, s'attachent à ce qu'ils trouvent de spongieux comme les crânes, et en découlent par les pores transformés en huile médicinale ; car les semblables sont guéris par les semblables, ainsi qu'on paralyse le poison par d'autres poisons ou antidotes. On s'attendait peu à trouver ici cet axiome de l'oméopathie moderne.

Chapitre quatorzième. Les popes sont pour les Ruthènes des anges théophores. Ces chrétiens se prétendent les seuls *pravoslavnij* ou orthodoxes, mais en même temps ils sont déplorablement iconolâtres (*iconolatræ abominandi*).

Chapitre quinzième et dernier. Le slavon issu de l'hébreu : catalogue comparatif des racines de ces deux idiomes. Le slavon doit être rangé parmi les quelques langues capitales du monde. *Rutheni Borysthenidæ docti, Moscovitæ vero barbari.*

Après avoir relu ce curieux livre d'un critique Teuton, je descendis par une pente rapide la montagne, dont le menaçant *Petchersk* occupe le sommet, et aux bases de laquelle sont creusées les catacombes de la Russie. L'escalier long d'un quart de lieue, et couvert en bois, qui mène du couvent à ces grottes, tombe enfin sur une petite place solitaire, devant une chapelle déjà moitié crypte, toute tapissée de vieilles icones votives revêtues en métal. Là, se trouve l'entrée des souterrains ; sous la galerie funèbre qui les précède, est peint le fameux *Monitarstvo.* A la lampe qui brûle devant cette peinture, le vieux moine alluma son cierge, et me prit par la main ; comme la sibylle du Pausilippe, lorsqu'elle introduisait l'étranger dans les ténèbres de l'Achéron. Moi, pareil au myste des initiations antiques, j'étais plein d'attente et de respect. Il m'expliqua les vingt-deux stations expiatrices dont se compose le purgatoire des Russes, et qui furent, dit-on, dévoilées à une voyante, pieuse muse de saint Basile, qui déclara cette vision orthodoxe. L'âme extatique avait été conduite à travers ces vingt-deux degrés, qui correspondent à autant de crimes, et autant de châtimens contre la colère, l'ivresse, l'impureté, la paresse, la médisance, la calomnie. Chacun de ces vices est représenté par des démons hideux et fétides, aux formes bizarres, qui rappellent les dieux monstres de l'Inde, et qui sont chargés de supplicier les coupables. Enveloppée sous cette légende, l'origine du *Monitarstvo* remonte évidemment aux écoles gnostiques, qui avaient conservé une partie de la croyance néoplatonicienne aux voyages et migrations de l'âme à travers les différens cieux. On sait d'ailleurs que le rite oriental a gardé beaucoup plus que celui d'Occident le caractère plastique et judaïque dans les cérémonies. A l'époque de Constantin et de ses fils, il y eut en Grèce une sorte de rapprochement entre l'Eglise et le vieux paganisme mourant, qui léguait, comme le centaure, sa toge sanglante à son vainqueur. Rapprochement dont l'Eglise latine, déjà sépa-

rée de la cour et du pouvoir temporel, fut préservée davantage.

Quoi qu'il en soit, les stations du purgatoire sont ici traversées par l'âme sous la figure d'un enfant, conduit par deux anges ailés, répétés vingt-deux fois : l'un blanc et pur, l'autre noir et hideux, à ailes de chauve-souris, et plus ou moins grimaçant. Au point de départ s'ouvre une cité à murailles, tours et portes byzantines; c'est la cité de l'univers. Au-dessus de cette cosmopole brille le disque rouge de l'astre de la nuit, symbole des ténèbres qui couvrent la vie terrestre. A chaque station, plusieurs groupes de démons rugissans tâchent de s'emparer de l'âme, qui, après les vingt-deux épreuves, soutenue par son génie blanc, franchit un arc triomphal, au-dessus duquel brille la lune blanche et presque éclipsée par l'éclat naissant du jour. Au-delà de cette porte, Jésus-Christ en juge suprême, sur son trône entouré de chérubins, attend l'âme tremblante. Les expiations purgatoriales sont finies; celui qu'elles ont purifié monte au ciel, celui qui est resté obstiné dans le mal tombe dans l'abîme éternel. Un pareil *monitarstvo*, mais avec moins de détails, est peint d'ordinaire sur la porte du réfectoire de chaque couvent pour avertir les moines entrant au lieu de leurs seules jouissances physiques, que d'affreuses peines expient les abus.

Les cryptes kijoviennes se composent de deux étages ou cavernes : la première, attribuée à saint Antoine, est la plus grande, la plus riche en reliques illustres de métropolites, princes, évêques; c'est le ciel supérieur. La seconde, dite de Féodose, est moins ornée, quoiqu'elle ait encore des sanctuaires et de spacieuses cellules, où dorment les pères obscurs et tout le peuple des saints. Nous nous enfonçâmes par un couloir étroit dans la première caverne. Ses mille détours, ses portes secrètes, ses escaliers, tantôt montant, tantôt descendant, semblent indiquer l'intention des fondateurs de se ménager des retraites en cas de persécution; c'est un vaste labyrinthe de chambres et de corridors, où çà et là sont taillés des bancs de repos pour les pèlerins et les moines d'autrefois; souvent des verroux ferment l'entrée des cellules; dans de petites églises souterraines brûlent des lampes. Nulle part, la voûte, taillée dans le sable dur, ne pose sur d'autres étais que des colonnes et des piliers taillés dans ce roc tendre; la maçonnerie paraît à peine autour des principales portes. Aussi ces catacombes n'offrent-elles qu'une faible miniature de celles de Rome et de Naples; cependant le vandalisme restaurateur des moines brille là comme partout : pas une figure du moyen âge n'est restée, soit aux iconostases des chapelles, soit au fond des arcades funèbres qui recèlent les bières en bois des saints. Par une inconcevable barbarie, on restaure annuellement ces bières; chaque année on donne aux momies un nouveau trousseau, et l'on retouche les peintures des légendes qui surmontent les tombeaux. Ainsi, excepté les murs et les corps même des confesseurs, tout est ici entièrement moderne, mais moderne à l'orientale; de sorte que le voyageur en parcourant ces nombreuses rangées de momies, embaumées comme celles d'Egypte et de Syrie, peut se croire un moment aux catacombes chrétiennes du Liban. Chaque profession, chaque dignité sociale y conserve son costume : le patriarche tout doré; le prélat avec mitre et crosse; l'ermite, le frère lai, tous y portent un habit dont la magnificence est en rapport avec le degré d'honneur propre à chacun durant sa vie. Un écriteau proclame le nom du mort au-dessus de chacune de ces tombes, simples comme celles des tsars et des moujiks, comme celles de tous les vieux croyans. Partout j'ai remarqué que l'absence d'ornement sculptural ou architectonique est le caractère distinctif des sépultures *orthodoxes*.

La seconde caverne, sans communication apparente avec la première, est également précédée d'une petite chapelle à peintures, mais elle renferme dans son sein beaucoup moins d'appartemens, ce qui fait croire qu'elle ne servait point de demeure aux vivans, mais était simplement pour les morts; elle n'a que six cent trente-sept pieds de longueur, tandis que l'autre en a quatorze cent.

Ces grottes ne m'ont présenté, comme art, qu'une seule chose remarquable : c'est une chapelle, parmi beaucoup d'au-

tres insignifiantes, qui a sa *porte sainte* posée sur deux colonnes, que surmonte un arc en fer à cheval ; l'extrême simplicité des chapiteaux et de tout l'ensemble de cette chapelle portent à la croire primitive. Ainsi, un arc moresque, perdu dans ces solitudes, y aurait été fait par des Byzantins en même temps que les Arabes faisaient ceux de l'Alhambra. Il y aurait en Russie plus d'une preuve à recueillir pour démontrer que ce qu'on appelle art moresque n'est au fond que l'art byzantin. Nous parcourions ces rangées de moines du onzième et douzième siècle, enveloppés de bandelettes, et dont les os noircis et décharnés sont pourtant restés intacts. Le prêtre qui me conduit s'arrête devant chacun d'eux pour me raconter sa vie ; il y en a de si extraordinaires que je regrette de ne pouvoir les mentionner ici ; mais cette *Histoire des Pères de Kijov*, tirée des sources slavonnes, mérite un travail à part.

Je regardais avec terreur les étroites fenêtres carrées, chacune aujourd'hui garnie d'une ou deux vitres, par où l'on passait le pain et l'eau aux malheureux enfouis pour leur vie dans ces cellules, pratiquées aux parois des corridors, et souvent trop étroites pour qu'ils s'y pussent coucher. Dans des temps barbares comme ceux d'alors, il fallait sans doute des prodiges d'ascétisme pour attendrir les cœurs durcis des grands de la terre ; il fallait de tels martyrs pour fonder l'Église en Scythie. Ce genre d'ermites, qu'on nomme en russe d'un nom qui correspond à celui de *murés*, n'étaient pas toujours isolés. On montre une cellule où douze d'entre eux vécurent ensemble, et la légende les dit fils d'une même mère ; on montre aussi un saint dont le corps s'enfonce de plus en plus dans la terre, au dire du peuple, qui observe avec anxiété de combien de lignes il baisse par génération, car quand il sera tout-à-fait enfoui l'univers finira.

J'arrivai enfin à la tête de mort placée sur une tombe, et d'où découle constamment une huile miraculeuse, dont les popes oignent les lèvres de leurs fidèles. Cette particularité me rappela des reliques semblables sur le Rhin et ailleurs ; et l'abus qu'on en fait jeta dans mon âme de pénibles réflexions, qui m'accompagnèrent jusqu'à ce que je fusse remonté vers la clarté du jour. Un beau soleil brillait alors, et colorait l'ardente verdure et les vignes qui recouvrent ces grottes des saints russes, comme elles revêtent les catacombes italiennes. Mais les images des *murés* planaient sur mon imagination ; je me rappelais le texte d'*Hélyot*, qui prouve qu'il y en eut en France comme en Orient. « La coustume, dit-il, estoit autrefois à Vienne en Dauphiné de choisir un religieux que l'on croioit estre le plus avancé dans la perfection et le plus digne d'estre exaucé de Dieu, et on le renfermoit dans une cellule afin qu'il y passast le reste de ses jours dans la contemplation et qu'il y priast sans cesse pour le peuple ; c'estoit aussi la pratique de la pluspart des monastères, non seulement d'hommes, mais encore de filles. Il y en avoit, entre autres, dans le monastère de Sainte-Croix de Poitiers ; et Grégoire de Tours a descrit les cérémonies qu'on observoit dans la reclusion de ces saintes filles. » Mais ces reclus d'Europe avaient au moins un petit jardin, où ils pouvaient faire quelques pas ; ceux des laures d'Orient étaient plongés comme dans des sépulcres. En Russie, ces espèces de stylites occupaient le plus haut degré dans la classe des anachorètes dits parfaits, en slavon *schmniks*, et revêtus de l'*habit angélique* comme ne participant plus aux faiblesses de la nature humaine.

Cyprien Robert.

REVUE.

ŒUVRES PHILOSOPHIQUES DE M. LE PRÉSIDENT RIAMBOURG,

Publiées par MM. T.-H. Foisset, et l'abbé Foisset, ancien supérieur de séminaire (1).

Voici un homme dont la renommée littéraire n'a pas eu dans le monde un grand retentissement, un philosophe dont les travaux n'ont été jusqu'ici appréciés que d'un public restreint, quoique nombreux. En convenant de ce fait, nous ajouterons avec confiance et conviction que l'énumération des écrivains philosophes de ce temps serait incomplète, qu'il y aurait lacune dans l'histoire des travaux qui ont de nos jours exercé une influence sur le mouvement des idées en philosophie, si une place honorable n'était réservée à M. le président Riambourg. Quels sont, pour obtenir une telle distinction, les titres à produire? N'est-elle pas un prix assuré pour celui qui unit à la véritable intelligence des questions, à une raison qui les juge avec fermeté, le don de bien exprimer son jugement; pour celui enfin qui, ne relevant d'aucun maître, a su se frayer une voie que personne n'avait précisément ouverte? Tous ces mérites se retrouvent en M. Riambourg. Par les sentimens et le fond des doctrines, il entre assurément jusqu'à un certain point en communauté avec d'illustres contemporains dont nous rappellerons bientôt le nom. Mais les procédés de son esprit sont tout autres que les leurs, et sa méthode semblerait le rapprocher des adversaires de ses principes; enfin, les devoirs d'une carrière publique, active, laborieuse, constamment associés aux méditations de la pensée, lui donnent aussi un caractère particulier. Suivant nous, le jugement d'un livre du genre de celui que nous avons sous les yeux est bien avancé quand une vraie connaissance de l'auteur est acquise. Nous envisagerons donc M. Riambourg sous divers points de vue : les uns, théoriques; les autres, personnels. Occupons-nous d'abord du principal, c'est-à-dire du fond de sa doctrine.

Si les œuvres de M. Riambourg eussent été déjà publiées quand a paru l'ouvrage de M. Damiron, intitulé *Essai sur l'histoire de la philosophie au dix-neuvième siècle*, nul doute qu'il n'eût été rangé par la critique de l'ancien *globe* dans l'école théologique, et l'aurait été avec justice en admettant qu'il suffit pour appartenir à cette école d'une foi catholique sincère hautement avouée et de la résolution prise de repousser toute opinion contraire aux dogmes chrétiens. Mais si l'on eût prétendu indiquer sous cette désignation des esprits concentrés dans l'étude et l'amour de la religion au point de dédaigner les opérations de la pure raison et les observations psychologiques, aucun des écrivains classés dans cette catégorie ne lui aurait appartenu réellement, et M. Riambourg aurait dû moins que tout autre y prendre place.

M. de Bonald, M. de Maistre; plus tard, M. de Lamennais, dans l'*Essai sur l'indifférence;* M. Ballanche, M. d'Eckstein, avec M. de Chateaubriand, dont il est difficile de circonscrire la gloire par le nom de philosophe : voilà les hommes de qui l'influence a le plus contribué à ramener les esprits dans les voies de la religion. Tous tendent au même but; mais ils suivent des routes si differentes qu'il y a quelque chose de forcé à les

(1) Chez Debécourt, libraire, rue des Saints-Pères, 69; 3 vol. in-8°. Prix : 15 fr.

grouper sous le titre d'école. Pour peu qu'on étudie leurs œuvres et qu'on les compare, on est d'abord frappé de la distance qui sépare le point de départ de chacun d'eux, de la liberté entière avec laquelle chacun pose les prémisses dont il fera sortir ensuite toutes ses déductions. Ils ont cela de commun, que tous, leur marche une fois tracée, la suivent sans s'inquiéter des autres, sans même se préoccuper beaucoup de leurs adversaires; tous sont des esprits synthétiques ou veulent l'être, et, comme il arrive, tous ont leur synthèse particulière.

Ils se ressemblent encore par un autre point: tous donnent au mot philosophie la même étendue; tous en le prononçant ont le même objet immense sous les yeux, quoique chacun l'envisage sous un aspect qui lui est propre. Venus à la suite d'une époque qui a vu les doctrines les plus générales se mêler à tant d'événemens, les principes métaphysiques devenir solidaires de tant de catastrophes, il est arrivé, même aux plus philosophes d'entre eux, que l'abstrait et le positif se sont fréquemment unis dans leur polémique; comme leurs adversaires du dix-huitième siècle, ils ont considéré les questions à la fois dans leur théorie et dans leurs résultats; comme eux, ils ont appelé philosophie tout labeur de l'esprit humain, pourvu qu'il s'appliquât à des sujets généraux. Mais la philosophie ainsi conçue n'a plus les caractères d'une science; sans commencement et sans fin possibles, sans autres limites que celles de la pensée, dont elle est le noble et puissant exercice, elle est immense comme elle.

On ne peut le nier cependant, il est une science de la philosophie cultivée par tous les peuples sortis de l'enfance; science spéciale, quoique bien vaste encore, dont au dix-septième siècle Descartes et Malebranche sont en France les représentans plus que Bossuet et Pascal; au dix-huitième siècle, Locke et Condillac plus que Rousseau et Voltaire. C'est cette science qui doit être enseignée dans les chaires publiques, et qui par suite des circonstances l'est sans suite, sans ensemble et sans fixité; c'est à elle que M. Riambourg a consacré ses laborieux loisirs. Dans l'ordre des travaux de l'intelligence, ce n'est pas seulement la hauteur de la fonction qu'un homme se charge d'accomplir qui doit lui assigner un rang dans l'estime; souvent c'est pour lui un mérite de moins entreprendre lorsque la tâche qu'il s'impose lui paraît essentiellement utile, et qu'en promettant moins de gloire elle exige pourtant de grands efforts. Naturellement assez riche de raison pour dédaigner tout faste de logique, soutenu par une instruction forte et variée, doué d'un discernement calme et d'une équité d'esprit qui le rendait singulièrement propre à l'exposition historique, à l'analyse et à la critique des systèmes, M. Riambourg avait parfaitement mesuré la nature de ses travaux à ses facultés; je dis la nature, non l'étendue, car l'œuvre à laquelle il voulait consacrer le reste de sa vie dépassait trop évidemment les forces humaines. Ce qu'il a laissé, et qu'il considérait seulement comme des lambeaux de cette œuvre, suffira, nous en avons la confiance, pour lui maintenir dans la mémoire des hommes éclairés une juste réputation.

Revenons à la philosophie et à son enseignement actuel. Elle exerce sur la jeunesse une puissante influence, quelquefois salutaire, souvent dangereuse, alors même qu'elle semble perdre toute action sérieuse par suite de la succession rapide de professeurs qui ne font que paraître, et chez qui pourtant, durant leur passage, les idées ont eu le temps de changer deux ou trois fois. Cette mobilité ne doit pas empêcher de reconnaître dans l'enseignement philosophique une sorte de marche suivie et certaines phases bien distinctes. Ainsi, professée au premier temps du rétablissement des études sous le consulat et sous l'empire dans une direction toute sensualiste, la philosophie a reçu tout-à-coup, il y a vingt-cinq ans, une impulsion différente; depuis, il s'en est beaucoup fallu qu'elle ait toujours été rassurante au point de vue chrétien; mais enfin elle a cherché à relever l'homme, elle l'a rendu moins hostile aux doctrines religieuses, elle lui a inculqué des idées et des sentimens dont la religion peut tirer parti pour les tourner à mieux. Les catholiques doivent apprécier tout ce qui est bon en soi et savoir gré de tous les services; ils n'ou-

bliceront donc pas qu'un homme supérieur, devenu depuis illustre dans la politique, et qui, jeté par les circonstances dans l'enseignement de la philosophie, n'a fait pour ainsi dire que la traverser, a été le premier auteur de cette réaction subite, véritable révolution qui depuis s'est continuée constamment, quoique sous des formes diverses.

Quoi qu'il en soit, la philosophie de nos jours, qu'elle ait pour organes des hommes voués à l'enseignement ou des écrivains, émet souvent des doctrines hasardées, même dangereuses; elle doit donc être l'objet d'une surveillance continuellement active. Cependant les hommes célèbres dont nous avons cité les noms, le regard probablement fixé sur de plus pressans besoins, ont généralement consacré peu de temps et de soin à ce genre de polémique (1). M. de Bonald, sans doute, a touché dans ses *Mélanges philosophiques* à plus d'une question alors agitée dans les écoles; M. de Maistre, en mainte occasion, et particulièrement quand il veut réhabiliter la théorie des idées innées, à combattre les systèmes contemporains en métaphysique; M. de Lamennais agit d'une manière analogue dans l'*Essai sur l'indifférence*. Mais aucun de ces hommes célèbres ne s'est imposé la tâche de discuter article par article les doctrines généralement répandues, et d'attaquer en quelque sorte pied à pied, sur leur propre terrain, les hommes en crédit près de la jeunesse. Cette tâche, M. Riambourg a pu se la croire réservée, et il l'avait connue dans toute son étendue possible. C'était une œuvre complète et immense en ce genre qu'il voulait accomplir, et pendant le peu d'années qu'il lui a été donné d'y consacrer, il y a déployé, avec une fermeté de principes inébranlable, une sagacité et une modération qui y sont bien rarement unies au même degré; rien de plus attachant que de le voir reprendre en sous-œuvre les idées des autres pour les réduire au vrai; son scrupule à rendre justice aux hommes les plus éloignés de ses doctrines, sa disposition empressée à leur concéder tout ce que lui permet sa conscience, sont admirables.

(1) Il faut excepter M. d'Eckstein, à qui l'on doit en ce genre un grand nombre de morceaux de critique excellente.

Et c'est maintenant que nous pouvons voir dans toute sa clarté le caractère incontestable d'originalité du président Riambourg. Chez qui rencontre-t-on cette rare impartialité philosophique? Chez un homme qui n'a jamais conçu la politique, si ce n'est au point de vue de parti et avec un sentiment passionné. Où brille cette intelligence de toutes les idées, quelles qu'elles soient, lors même qu'elles se déguisent sous les formes les plus modernes et les plus étranges? Chez un homme d'un âge avancé, ne quittant guère sa ville de province, nourri dans les études d'un autre siècle, disciple de Port-Royal, au jansénisme près. Autre contraste : ses travaux attestent une instruction philosophique très étendue, qui n'a pu s'acquérir que par une application persévérante, et qu'on ne rencontre pas toujours égale chez ceux qui font profession de consacrer leur vie à la science; et lui, la science ne vint jamais l'occuper avant que les devoirs multipliés d'une carrière laborieuse ne fussent tous accomplis. D'abord, élève de l'Ecole polytechnique, puis avocat, juge, procureur-général, président à la cour de Dijon, jamais son zèle ne s'est un instant alangui, jamais personne intéressée n'a pu soupçonner que d'autres soins que ceux de sa fonction eussent place dans son esprit; et cependant quand le magistrat savait ainsi se réserver pour l'étude de la philosophie des momens de liberté, il n'y voyait pas le premier objet de sa pensée; elle était pour lui bien plutôt un moyen qu'un but. Métaphysicien par goût et par disposition native, il se sentait avant tout fervent catholique; mais il était de ces fidèles que saint Paul appelle avec tous les saints à *comprendre quelle est la largeur, la longueur, la hauteur et la profondeur du mystère*. Pour lui, comme pour Pascal, pour Malebranche, les limites précises du naturel et du surnaturel se montraient peu tranchées, et s'il discernait toujours comme émanant de sources différentes la philosophie, qui apparaît comme l'œuvre de l'homme, et la religion, qui est reconnue l'œuvre de Dieu, il ne les considérait pas comme aussi distinctes

dans leur objet, et croyait probablement avec de grands esprits qu'une séparation trop absolue entre elles serait la négation de l'une ou de l'autre; il ne méditait rien de moins qu'une apologie chrétienne complète par la philosophie et par l'histoire. L'examen critique de tous les systèmes achevé, le sien se serait trouvé produit, et ses travaux polémiques successifs seraient devenus par leur ensemble et naturellement une œuvre dogmatique. Mais ici ressort encore une des particularités de cet excellent esprit. Logicien à la manière du dix-septième siècle, et remarquable surtout dans les discussions de pur raisonnement, il sympathisait avec les hommes de nos jours qui attachent, dans l'intérêt de la religion, une importance principale aux témoignages tirés des traditions antiques. Libre de toute préoccupation exclusive, il ne confondait jamais sa méthode pour la démonstration de la vérité avec la vérité même. Ainsi, quand de vifs débats, auxquels Rome a mis fin, divisaient l'Église de France, le bon sens élevé de M. Riambourg cheminait irréprochable entre les deux partis, profitant de tout, jugeant tout, et devinant d'avance une conciliation vers laquelle tous aujourd'hui gravitent, qu'ils s'en doutent ou non.

L'ouvrage que méditait M. Riambourg n'a jamais été même ébauché dans son ensemble, et comme l'observent ses estimables éditeurs, supposer seulement qu'il pût être terminé était une illusion de l'auteur. Les trois volumes publiés en 1838 comprennent différens travaux qui concourent tous à exprimer sa pensée générale, quoique sans liaison sensible. Ainsi, l'on y remarque deux compositions courtes, mais complètes, qui avaient déjà été publiées comme ouvrages indépendans; on y retrouve encore de précieux morceaux insérés dans divers recueils; puis des fragmens inédits, et plusieurs questions traitées dans un but tout spécial. Les qualités qui distinguent l'auteur se font partout sentir; elles ressortent plus ou moins selon les sujets.

La collection s'ouvre par l'*Ecole d'Athènes*. Dans cet ouvrage, imprimé une première fois en 1829, l'auteur a mis en discussion, sous la forme du dialogue, les diverses doctrines de la philosophie antique; il s'est même permis d'énoncer, sous le nom des philosophes grecs, des argumens qui datent des temps modernes, lorsque les anciens, dans la bouche desquels il les place, ne les auraient pas désavoués. Le ton de cette controverse est convenable et digne; elle aboutit, de discussion en discussion, de concession en concession, à rendre évidente l'impuissance du raisonnement pour donner une solution complète, et à l'abri de la critique, à l'ensemble des questions qui intéressent au plus haut degré l'humanité, puisqu'elles décident de sa destinée et de ses devoirs. Mais cette conséquence, qui résulte, comme à l'insu des interlocuteurs, de leur argumentation contradictoire, toujours faible dans la défense, quoique victorieuse dans l'attaque, se produit sans effort, sans partialité contre les hommes, j'ajouterai sans injuste déduction pour les idées qui, dans ce naufrage où elles vont toutes s'abîmer, conservent leur valeur comme témoignage de ce qui peut sortir de puissant et d'ingénieux du cerveau des grands hommes. M. Riambourg était bien loin de ce zèle malhabile reproché quelquefois à des écrivains, et qui les pousse à infirmer dans l'exposition les raisonnemens de leurs adversaires pour les réfuter avec plus d'avantage. Par scrupule de conscience plus encore que par modération d'esprit, il se maintenait en ce genre au-dessus de toute faiblesse.

Mais il n'eût donné qu'une œuvre incomplète s'il se fût borné à rendre sensible la misère radicale de toute philosophie, et n'eût en même temps fait reconnaître à la lumière de quel flambeau l'homme peut en effet conduire en sécurité sa pensée sans rien sacrifier de son énergie. Un *épilogue*, remarquable de vigueur de style et de fermeté logique, termine l'*Ecole d'Athènes* et lui sert de conclusion. Les caractères distinctifs de la révélation y sont d'abord nettement retracés; puis, pour parler comme ses éditeurs, « la question réduite à ses véritables termes, l'auteur démontre en peu de pages, par des preuves tout extérieures et palpables, où il faut chercher non seulement l'unique révélation, mais

l'unique Église qui vienne du ciel. » L'auteur commence par établir victorieusement qu'il n'y a d'autre refuge assuré contre le scepticisme que la foi à la révélation; puis il pose en maxime irréfragable que le scepticisme, impossible à l'homme, est à la fois contraire à sa raison et à sa nature; il justifie judicieusement cette dernière pensée. Peut-être cependant devait-on attendre ici une discussion plus développée et plus approfondie; là était la réponse triomphante aux conclusions désespérées qui sortent du dialogue, et c'était pour M. Riambourg, qui dans le reste de l'épilogue ne peut apparaître que comme apologiste chrétien, une occasion de plus de se montrer philosophe. Si le temps le lui avait permis, il se réservait probablement de donner à ce point de controverse l'étendue qui aurait ajouté à l'ouvrage un nouveau degré de mérite.

A la suite de l'*Ecole d'Athènes* sont placés les travaux polémiques insérés par l'auteur dans divers recueils. On y trouve encore aujourd'hui une lecture solide et d'un véritable intérêt. On y puise avec les doctrines les plus sages d'excellentes leçons dans l'art difficile d'apprécier les opinions d'autrui; mais pour estimer ces morceaux à toute leur valeur, il faut embrasser d'un même coup d'œil le temps actuel et l'époque où ils ont été donnés comme articles. On nous pardonnera donc ici une sorte de digression. M. Riambourg ne peut qu'y gagner; en reportant sur le passé des souvenirs devenus plus impartiaux après dix années, on est conduit à rendre un témoignage flatteur au discernement du critique : en considérant le présent, on s'étonne en combien de points ses prévisions se trouvent déjà justifiées.

Rappelons-nous 1828, ce temps de la vogue du journal le *Globe*, et des succès de M. Cousin à la Sorbonne. Les spéculations, les études philosophiques étaient alors en grand honneur : ceux qui se présentaient comme les interprètes de la science se distinguaient alors par un talent réel, de l'instruction, une manière sérieuse, des sentimens élevés. Ils se prononçaient avec assurance sur de graves questions, et promettaient pour un temps rapproché la solution satisfaisante d'immenses problèmes. Sans doute, entre ces hommes qui déclaraient tous avoir puisé leurs idées premières à la même source, des germes de dissentiment commençaient à poindre sur la méthode et la doctrine, deux choses qui n'en font qu'une, comme l'a si bien établi M. Cousin; mais ces divergences encore légères ne troublaient en rien l'accord unanime de leurs flatteuses espérances. Cependant depuis, les communes prétentions audacieuses se sont comme effacées, et les débats naissans, remplacés par d'autres soins, n'ont point eu de suite. Ne faut-il pas s'étonner du peu de persistance de ces hommes distingués quand il s'agit d'une science à laquelle ils déclaraient avoir voué leur vie? Ils ne pourraient présenter comme excuse les temps de crise que nous avons traversés : c'était pour eux une raison de redoubler d'ardeur, après que le plus illustre d'entre eux s'était chargé d'expliquer, par les évolutions indépendantes de cette science souveraine, tous les changemens sociaux, tous les faits de quelque valeur, et jusqu'à l'avénement des hommes dont l'influence se fait sentir ici-bas.

Nous chercherons à déterminer les causes du mécompte qu'il nous a fallu subir. Pour cela, au lieu de constater avec M. Cousin l'empire exercé par la philosophie sur les faits, nous serons conduits à faire ressortir une action qui se montre au moins quelquefois et qui est tout opposée. Nous examinerons si, précisément dans les vingt-cinq dernières années, ce ne seraient pas les hommes et les événemens, en tant qu'ils modifiaient les situations personnelles, qui auraient agi d'une manière singulièrement puissante sur les vicissitudes de la philosophie. L'assertion est grave; nous ne pourrons la justifier sans remonter assez haut et sans en venir aux noms propres; nous tâcherons de le faire avec modération et mesure.

La vie purement philosophique, cette vie réduite à l'activité de la seule pensée, supérieure aux circonstances du dehors, ne connaissant d'autres événemens que ses progrès, d'autres sujets d'inquiétude que ses lenteurs, a toujours été rare et difficile; elle est comme impossible aujourd'hui. Comment l'homme suivrait-il

sa carrière en ligne droite sans regarder autour de lui dans ce continuel tremblement du monde! Quand M. Royer Collard opéra la réaction spiritualiste que nous voyons se prolonger et dont on ne saurait assigner le terme, lui aussi associait d'autres préoccupations graves aux méditations abstraites. Ce n'est pas assez dire. Jeté par sa volonté hors de sa politique, à laquelle sa jeunesse avait pris part avec chaleur, il ne nous reprochera pas de supposer que les enseignemens puisés au sein d'une révolution impie, joints aux instincts d'une nature élevée et aux souvenirs d'une éducation hautement morale, étaient entrés, concurremment avec le jugement de sa raison, comme motifs déterminans dans sa direction philosophique. Lorsqu'il importait et mettait en honneur de ce côté du détroit la judicieuse et patiente méthode de l'école écossaise, il en appréciait la sagesse, et sa raison y adhérait; mais il l'aimait surtout pour ses conséquences. C'était avec une satisfaction de sentiment autant que d'esprit qu'il faisait disparaître la statue-homme de Condillac sous la lime d'Edimbourg, et dégageait de ses grossiers débris l'homme réel apparaissant comme une force essentiellement une, active, libre, reponsable; enfin, l'homme, du spiritualisme auquel le philosophe se sentait attaché par toutes les puissances de la raison et par les traditions qu'il respectait le plus. Nul doute qu'il ne considérât du même point de vue ce qui se faisait par d'autres autour de lui. Quand M. Laromiguière, sous l'impulsion du mouvement nouveau, reconnaissait dans l'*attention* un principe *actif*, il ne devenait pas pour cela disciple d'Edimbourg. M. Royer Collard n'en regardait pas moins sa déclaration comme une précieuse conquête. Soyons-en sûrs, au contraire, M. Jouffroy, qui suit la méthode écossaise avec fidélité, acceptant pour lui et pour les siens la mission de reconstruire l'édifice du vrai, et de *publier la loi nouvelle,* mais déclarant aussi que « l'opinion qui attribue les faits de conscience à un principe distinct de tout organe corporel, peut jusqu'ici être considérée comme une hypothèse », blessait bien plus celui qu'on appelle son maître, qu'il ne l'eût fait par quelque infraction aux procédés de Reid et de Dugald Stewart. On peut appliquer à M. Royer Collard, en philosophie, ce qu'un publiciste a dit de lui en l'indiquant comme chef et fondateur de l'école dite *doctrinaire* en politique. « Il s'y est trouvé lié moins par une communauté de doctrines que par des habitudes d'esprit analogues (1). »

La restauration rendit M. Royer Collard à sa destinée. En fermant sa carrière philosophique après trois années d'enseignement, elle ouvrit celle de ses disciples. Pour ceux-ci, la science ne pouvait être de prime-abord ce qu'elle avait été pour leur maître : une forme sous laquelle s'exerce, à défaut d'autre, la vocation décidée d'un homme à agir sur la société. Leur jeunesse les avait jusqu'alors soustraits à toute sérieuse préoccupation des intérêts publics; ils achevaient de se former aux derniers temps de l'empire, quand la force, régnant sans contrôle, semblait affranchir les théories de toute responsabilité; ils avaient à demander à leurs talens naissans, à s'assurer, par des efforts soutenus, un avenir dans l'enseignement public. La philosophie dut donc leur apparaître sous deux aspects, d'abord comme science purement spéculative et abstraite, puis comme source et matière d'une profession spéciale. Si un sentiment d'un autre ordre avait pu trouver en outre de l'écho parmi eux, c'aurait été celui de l'indignation contre l'oppression des idées, en général, sous la force brutale du despotisme militaire; mais aucune prédisposition n'appelait, croyons-le, vers une école plutôt que vers une autre ces enfans d'une époque sans traditions, on pourrait dire sans principes. Quand ils changèrent d'opinion à la voix d'un nouveau maître, aucun penchant ne vint seconder chez ces jeunes hommes le jugement de leur esprit. Ils ont renoncé alors aux hypothèses de Condillac; mais ce ne fut pas de leur part repoussement direct pour les conséquences matérialistes qui en découlaient; ce fut bien plutôt volonté de proscrire toute espèce d'hypothèse et faveur

(1) M. de Carné, *Vues sur l'Histoire contemporaine.*

pour une méthode plus rigoureusement expérimentale. Ils ont consenti à resserrer la science dans les bornes de la psychologie. Ils se sont résignés à assigner pour dernier terme aux conquêtes de la philosophie la découverte de faits primitifs et généraux, qui eux-mêmes, invinciblement inexplicables, apportent cependant à l'esprit qui les discerne une satisfaction, celle de lui rendre compte des faits particuliers plus rapprochés, que l'homme aperçoit d'abord parce qu'ils l'entourent ; mais cet aveu des limites de la science fut sans fruit pour eux. Leur intelligence s'est trouvée conduite vers le mystère et contrainte de s'arrêter devant lui ; mais c'est à peine s'ils ont fixé leur regard sur ce mystère, que Reid contemplait avec respect, que M. Royer Collard, son interprète original, entrevoyait sans doute et qui ne l'offusquait pas. Contens de l'étroit domaine que la pensée peut parcourir sans craindre le poids d'écrasantes obscurités, ils ont adopté virtuellement cette maxime, que M. Cousin proclamait plus tard dans une intention un peu différente : « Ce qui est au-dessus de ma raison, ce que je ne comprends pas, n'existe pas pour moi. » Leur vue, qui ne se dirigeait pas au-dessus d'eux, se tournait avec complaisance au-dessous. Ils se flattaient qu'une fois arrivés aux faits primitifs, ils seraient reconnus par le reste des hommes comme parvenus plus haut qu'eux, et seraient par conséquent en mesure de leur donner des enseignemens et leur tracer des règles. Cette espérance, jointe à la jouissance de ne rien sentir au-dessus de soi, leur suffisait. C'eût été un prodige que des hommes si distingués, dans le premier orgueil de la jeunesse, sous l'influence de l'éducation de l'empire, se fussent élevés à concevoir de plus nobles besoins!

De semblables dispositions ne mettaient, il est vrai, en droit d'espérer qu'ils opérassent en France une profonde restauration morale ; mais du moins, dans l'ordre de la science, pouvait-on attendre beaucoup de ces hommes qui voyaient s'ouvrir devant eux un long avenir. Qu'ils missent de l'ensemble, de la persévérance dans leurs efforts, et ils devaient attacher leur nom à un monument philosophique vaste et durable.

La psychologie, dans laquelle l'art d'observer et de constater les faits joue le rôle principal, se prête mieux que toute autre branche de la science au concours des travailleurs, et il n'est pas douteux que vingt années d'application et de persévérance dans cette voie n'eussent amené de grands progrès. Cependant, quand nous faisons de bonne foi le compte de ces vingt années, nous retombons dans la surprise ; malgré les espérances données par les premiers débuts, malgré les promesses de 1828, qu'ont-elles produit? Quelques essais qui suffisent pour faire apprécier les dons heureux que leurs auteurs ont reçus du ciel et donner le regret qu'ils n'en aient pas tiré plus de parti ; des traductions utiles, aucun ouvrage important qui leur soit propre. Mais ce qu'il y a de pis, plus de concert réel après quelques années. Si l'on célèbre encore l'école écossaise, ce n'est plus d'une voix unanime, et ceux-là même qui continuent de s'en déclarer les adeptes, ne se ploient qu'avec impatience et sans suite aux obligations que ce titre impose. Les sérieuses études psychologiques, les investigations patientes sont rares et isolées. Mais surtout la modestie, la réserve, la patience, ces vertus philosophiques d'Edimbourg, disparaissent bientôt. Elles sont remplacées par le faste des promesses, par la plus étrange présomption à résoudre définitivement les plus obscurs problèmes.

Les jeunes philosophes qui se proposaient naguères d'être les savans anatomistes de l'esprit humain, jettent tout-à-coup le scalpel, montent sur le trépied : qui d'entre eux ne s'est pas mis en devoir de rendre son oracle? Le secret de l'humanité, de l'univers, de Dieu, ils vont nous le dire.... et ils n'ont rien dit. De toute cette période, qui pouvait être si fructueuse, rien ne subsistera. Le possible qu'on devait tenter a été négligé ; l'impossible présomptueusement essayé est resté impossible. Certes, il y a eu là le sujet d'un grave mécompte, et nous devons en rechercher la cause : celle que nous lui assignerons est peu philosophique. A notre avis, si les jeunes disciples de M. Royer Collard se sont détournés de la voie ouverte devant eux, si tant

d'espérances légitimes ont été déçues, il faut l'imputer au grand fait politique qui domine cette époque, au fait de la restauration. Une plus longue durée du règne de Napoléon, que les destinées de la philosophie occupaient peu, aurait, nous n'en doutons pas, maintenu cette science dans la voie d'un progrès lent, mais réel; sa chute sur ce point aussi a tout bouleversé. Voici comment un effet, assurément bien éloigné et secondaire, est sorti, suivant nous, de cette crise dans le cours des destinées du monde.

La restauration a ouvert pour la France une ère de discussion, où les plus graves intérêts se débattent. L'influence qui s'obtient sur l'opinion par la controverse, est devenue le principal moyen d'action sur le pays. Le don de convaincre et celui d'entraîner par des raisonnemens déduits d'idées générales, a pris le rôle que remplissait, sous Napoléon, le don d'éblouir par la gloire et de contenir par la crainte. Quand le cours des traditions est violemment brisé chez un peuple; quand aucune puissance irrésistible n'y fléchit plus la volonté des hommes, la démonstration ou la séduction qui la simule sont les seuls principes de force, et l'étude subtile de la philosophie prépare merveilleusement à exercer cet empire. Comment les brillans élèves de l'école normale n'auraient-ils pas promptement reconnu que les habitudes d'esprit qu'ils avaient prises et les facultés qu'ils avaient fortifiées en eux dans un autre but, les disposaient à la vie politique et les appelleraient peut-être un jour à l'exercice du pouvoir? A quelle source sainte auraient-ils puisé la vertu de rester inattaquables à l'ambition?

C'aurait été cependant l'étouffer héroïquement dans leur cœur, que de se maintenir avec fermeté dans la voie de l'école écossaise, et de se vouer exclusivement à la psychologie. Quel chemin, je le demande, aurait pu frayer dans le monde une vie consacrée à de scrupuleuses investigations sur les facultés essentielles à l'esprit humain, et les procédés qu'il suit en raison de sa nature. Ce travail d'observation et d'analyse ne sera jamais apprécié que d'un monde d'exception; il exige, dans ceux qui l'entreprennent, des habitudes de concentration et d'isolement méditatif incompatibles avec l'influence sur les autres hommes. Ainsi s'explique peut-être pourquoi l'on vit les plus avancés de nos jeunes philosophes renoncer bientôt aux études psychologiques, et comment le mot *éclectisme*, inscrit sur leur bannière, signala la direction nouvelle où s'engageait leur pensée. Choix sincère, assurément, exempt de calcul et d'arrière-pensée, mais qui eût été habile s'il eût pu être prémédité. Nous avons dit en quoi l'austère méthode d'Edimbourg fait presque forcément obstacle à la fortune de ses partisans dévoués. Ajoutons que l'éclectisme nous semble apporter naturellement à ceux qui se passionnent pour lui les avantages opposés.

Au point où il se place, l'éclectique a sous les yeux un horizon sans bornes : toutes les idées, tous les systèmes, toutes les opinions possibles sont de son domaine. L'ontologie, la morale, la religion, la politique, la législation, l'esthétique, n'offrent point de question sur laquelle il n'ait son mot à dire. Mais ce mot prend toujours et partout la favorable apparence d'une parole conciliatrice; l'éclectisme prétend soustraire l'âme aux préventions, et affecte de proscrire les jugemens passionnés: il semble ainsi emprunter son principe autant au cœur qu'à l'esprit, à la volonté qu'à l'intelligence. Par ce côté, et par la facilité d'étendre l'application du système à tous les sujets, il devient accessible à bien des gens qu'une philosophie plus dogmatique aurait bientôt rebutés ou fatigués sans fruit. Près de ces personnes, au contraire, s'il est un moyen de prendre faveur, c'est assurément d'exposer en regard deux doctrines opposées qui fixent d'autant mieux la curiosité, qu'on les montre plus extrêmes; c'est de faire ensuite jaillir de leur conflit une opinion moyenne à laquelle on déclare s'arrêter. Pour peu que chaque auditeur ou lecteur voie cette doctrine définitive se dessiner distinctement sur les deux autres qui lui servent comme de repoussoir, il se persuadera porter sur le problème entier un jugement éclairé; et quand il adoptera la solution qu'on lui présente, il croira qu'il se décide en pleine connaissance de cause. Que celui qui use de cette

méthode ait l'art d'y joindre ce ton d'impartialité protectrice qui n'exclut pas la chaleur ni même l'exaltation et la véhémence, et il aura conquis la sympathie de toutes ces âmes candides, jeunes en majorité, qui aiment à voir les questions de fait qui les touchent prendre la couleur de questions de principe ; ou encore, dont la vie morale se consume à poursuivre l'heureux moment où tout le monde va s'entendre sur tout, moment qui fuit sans cesse devant eux sans les désespérer jamais.

M. Cousin est le seul qui nous ait montré en France l'éclectisme sur une grande échelle. Toutes les idées, toutes les sciences morales rentrent dans son domaine, la religion comme la politique et l'histoire. La religion d'un peuple était alors, pour M. Cousin, le symbole d'une doctrine philosophique ; sa politique était la même doctrine mise en action, son histoire en était l'explication par les faits. Dans tous les systèmes, suivant ce philosophe, on s'est trop préoccupé du *fini* ou bien de l'*infini*. Le juste rapport du fini à l'infini n'a été bien senti en religion que par le christianisme, bien réalisé en politique que par le gouvernement représentatif. Or le christianisme et le gouvernement représentatif sont deux formes de l'éclectisme ; et c'est un des caractères de leur excellence. Dans sa critique ingénieuse et calme des philosophes contemporains, M. Damiron se déclare éclectique, lui aussi s'est chargé d'appliquer l'éclectisme à la religion ; mais il est loin d'établir, avec M. Cousin, entre l'Évangile et sa doctrine une sorte d'identité. L'Evangile, au contraire, ne fournit à son choix qu'un des élémens du vrai, et c'est en dehors de lui qu'il prétend en trouver la plus haute expression.

chologie qu'il em[p]
de ses décisions. En
osait aborder la qu
dogmes finissent ?
tour l'avénement p
dogme, il abando
voie de l'observat
lancer dans la plus
conjecturale des s
a décorée de nos jo
sophie de l'histoire
règles écossaises n
tée même par ceux
faire les attaques d
le christianisme.

Malgré leur div
points, il est remar
sophes émules s'
dans deux prétenti
de juger les droits
que à la créance de
de mort porté co
tien, celle de do
monde. Nous nous
autorisait chez eu
ce qui les excitait

La fidélité aux d

Nous avons vu
pas de scrupule à
un sentiment de c
en eux, loin de
voies hasardeuses,
Les sérieux scrut
aussi peu avancée
gie prise au point
auraient attendu
par la solution d
préliminaires des
des peuples avant
dicteurs de leurs
auraient-ils voulu
non dans les homn
tériel avant de le

d'une vérité, a dit Bossuet. La conséquence exacte de cette maxime dite à un docteur catholique de si grande autorité, est que le travail qui consisterait à dégager de toutes les erreurs les racines de vérité qui leur servent de support et leur donnent la vie, serait un travail évidemment éclectique qui pourrait être essentiellement chrétien. Mais j'irai plus loin. L'éclectisme repose sur cette idée, que tout système émané de l'esprit humain n'a d'autre valeur que celle d'un minerai précieux dont il faut séparer la gangue : mais alors la raison prescrirait de chercher ailleurs que dans les systèmes le moyen à l'aide duquel on pourra y reconnaître et en extraire le métal rare et pur. Et qui donc pourra fournir cette pierre de touche indispensable, sinon ce qui a toujours été considéré dans le monde comme principe de vérité en vertu des traditions et en dehors du raisonnement : la religion.

Nous voici bien loin de toute idée d'antagonisme entre la foi et la philosophie. Cependant, c'est un fait que nos éclectiques, au risque d'ôter à leur système sa seule base possible, nos Écossais, sans s'inquiéter s'ils ne s'écartaient pas des voies de la psychologie, ont tous pris à tâche de mettre le christianisme en cause. Les uns l'ont traité ouvertement en ennemi, les autres ont affecté à son égard les formes de la protection. Deux procédés, moins différens qu'ils ne semblent au premier abord. Autre sujet digne de remarque : La guerre que lui faisaient il y a dix ans ces hommes est maintenant comme assoupie ; elle est généralement remplacée par des protestations bienveillantes, qu'on peut croire sincères. Après cela, comment ne pas présumer

fluence, leur gloire se
ment de jeunes et a
désiraient acquérir du
ciété, et qui n'y apport
que leur puissance d
raient-ils pas été in
sionnés pour la philos
Or, s'ils eussent adm
hypothèse, qu'il peut
obéissance à des vérit
ne sondera jamais l'i
c'eût été au moins s
cette philosophie. Bi
fussent venus à recon
que l'homme réservât
forces intellectuelles
culte du mystère, il
cile de leur démontr
doit être la meilleur
réduit forcément celle
à la raison, à des pr
ment étroites et mode
nace de déchet pour la
philosophes qui per
régner en souverains
humaine. Il leur fût r
vrai, une belle tâche
spéciale, circonscrite
recte sur la société, e
en rien à leur ambitio
traire, au point où ils
ne s'ouvrait pas devant
perspective.

Quand ces philosop
de raison et d'amour
çaient d'arrêter chez l
généreux l'élan qui l
questions immenses q
tive d'autre solution
de la foi, ils se gardaie
chez les hommes pra
généralités; des parol

en eux reposera la seule autorité légitime, à eux appartiendra le véritable sacerdoce. La logique mène là naturellement, et nous n'exagérons rien ; eux-mêmes, dans plus d'un manifeste, dont nous pourrions citer les paroles, ont admis explicitement ces conséquences, qui, pour être rigoureuses, n'en font pas moins sourire.

La confiance mêlée d'illusions qu'inspire la jeunesse fut sans doute pour beaucoup dans ces prétentions; mais les circonstances politiques contribuèrent bientôt à fortifier cette exaltation naturelle, et la changèrent en un esprit d'audace et de véritable hostilité.

A la chute de Napoléon, les élèves de l'École normale partagèrent unanimement, on pourrait dire, la joie qu'excita dans presque toutes les classes de la société la fin de la guerre et des vexations impériales. Cependant le rétablissement de la vieille dynastie rendait une réaction contre ce sentiment inévitable : elle ne se fit pas attendre. De nombreuses familles répandues sur le sol entier, habituées dans l'ancien régime au respect de tous, liées à la fortune de l'antique royauté par des avantages sociaux antiques aussi, les avaient vus brisés du même coup qui frappa la couronne. Comment au retour des Bourbons auraient-elles étouffé l'espoir de reconquérir au moins en partie leur situation perdue et une prépondérance incontestable dans la société? Cette conséquence forcée d'un rapprochement vers le passé tourna promptement en un commencement d'opposition malveillante la satisfaction qu'une multitude de gens avaient éprouvée aux premiers jours de la restauration. L'homme se passionne et oublie vite, surtout quand sa vanité l'alarme. Des gens d'esprit, confians en eux-mêmes et non exempts d'ambition, comme les élèves de l'École normale, ne devaient pas être les moins susceptibles; le soupçon que des faveurs ou du pouvoir pourraient être accordés sur d'autres motifs que la distinction personnelle les révolta; par leurs talens et leurs habitudes sérieuses d'esprit ils furent conduits à s'ériger en arbitres du mérite, et à plaider au nom de la raison et de l'égalité naturelle, sous la forme désintéressée de la pure théorie, la cause du gouvernement par les classes riches et éclairées, cause à laquelle le fait de l'affaiblissement des classes autrefois prépondérantes assurait plus que la meilleure logique un succès conforme à leurs désirs. Ils eussent peut-être pris patience si des obstacles directs et positifs, rencontrés par chacun d'eux dans la carrière tracée devant lui, ne fussent venus donner à leur opposition le caractère d'une lutte passionnée.

Tous appartenaient à l'Université; plusieurs attiraient sur eux par leurs paroles et par leurs actes la surveillance, même la défaveur de l'autorité qui gouvernait l'instruction publique. Des manifestations choquantes d'indifférence religieuse furent encore l'occasion de mesures de sévérité qui accrurent leur irritation; justes en elles-mêmes le plus souvent, elles coïncidèrent avec les essais de restauration catholique fondés sur l'alliance de la puissance civile et de la puissance religieuse, essais qui, de l'aveu de tous aujourd'hui, furent si funestes aux deux intérêts qu'ils étaient appelés à favoriser. Une solidarité malheureuse s'établit entre le trône et l'autel, et les mécontentemens, éveillés par la crainte de l'influence aristocratique, se tournèrent bientôt avec une vivacité bien plus grande en apparence contre ce qu'on appela jésuitisme et congrégation : ainsi se forma graduellement contre la religion et ses ministres une sorte d'hostilité générale, qui en 1826 et 1827 atteignit toute sa violence.

Des temps semblables offraient une belle occasion pour dresser en face de la bannière de la religion le drapeau de la philosophie, et poser la question de la prééminence de l'une sur l'autre. Des excursions peu prudentes de M. Cousin, sur le domaine de la religion et de la politique, eurent pour résultat la clôture de son cours; les disgrâces universitaires de MM. Dubois, Jouffroy, Damiron, donnèrent naissance au journal *le Globe*. Sa polémique, habituellement contenue par un sentiment de dignité et par un louable dégoût pour les allures révolutionnaires, dépassa quelquefois toute mesure. Une des occasions où ressortit le plus l'esprit anti-chrétien qui animait alors ses rédacteurs fut la publication, sous forme de

supplément au journal, d'un article intitulé : *Comment les dogmes finissent*, qui fit alors grand bruit, et dont M. Riambourg a extrait plusieurs citations. Dans ce morceau, l'extinction définitive du dogme ancien, l'avénement prochain du dogme nouveau sont clairement expliqués ; le droit de déterminer les caractères du nouveau dogme, celui d'initier les peuples à sa connaissance, de les diriger dans ses applications morales, y sont revendiqués pour les philosophes avec une assurance que seraient loin d'avoir aujourd'hui ceux qui affectaient ces prétentions étranges.

La même présomption a cessé d'exister, et nous attribuerons sa fin à une cause analogue à celle qui lui avait donné naissance, à un grand fait politique, à la révolution de juillet. En rapprochant certains hommes du pouvoir, elle leur a fait sentir leur impuissance à exercer une action morale sérieuse sur les populations, et le désir leur est venu de la voir aux mains de l'autorité religieuse, qui en avait usé jusqu'alors au grand profit de tous. La révolution leur procurait en même temps dans le gouvernement une influence qui les consolait de renoncer à ce qui avait fait long-temps l'objet de leur ambition.

La politique du *Globe* n'est pas de notre sujet. M. Riambourg n'y a fait que des allusions très indirectes. Le *Globe* professa généralement en ce temps de bonnes maximes, tendant à substituer aux violentes passions de gauche un sentiment plus impartial. On peut seulement regretter qu'elles ne soient pas constamment restées présentes au souvenir de ceux qui les produisaient alors, depuis qu'une révolution les a rapprochés du pouvoir et des affaires. Quant au caractère de sa philosophie, nous croyons qu'il est maintenant facile de le saisir. Nous avons montré comment l'action combinée de diverses causes jeta l'école philosophique de la restauration dans une voie de présomption aventureuse, bien écartée de celle que lui avait tracée son fondateur. Mais tout en s'affranchissant complétement dans le fait, les élèves de l'École normale n'en continuèrent pas moins de reconnaître pour maîtres, M. Royer-Collard et les Écossais. C'est qu'en effet ils étaient bien jeunes, et avaient peu produit pour avoir le droit de se dégager de tout antécédent, et de se proclamer chefs d'école. L'embarras de cette double situation se fait sentir jusque dans leurs travaux les plus spéculatifs. Après avoir célébré la méthode expérimentale et la réserve écossaise, on les voit émettre des doctrines et s'arroger une autorité qui leur sont directement contraires.

Il en est résulté dans les écrits de ces jeunes philosophes de fréquentes contradictions et une confusion d'idées sur laquelle le talent même le plus limpide ne parvient pas à faire illusion. M. Riambourg a parfaitement fait ressortir ces défauts. Mais éloigné par les goûts d'un autre âge, par ses habitudes de magistrat, enfin par son séjour en province..., du théâtre où s'exerçaient les personnes qu'il entreprenait de juger, il s'est habitué à considérer les écrits plutôt que leurs auteurs, à examiner les proportions et les déductions logiques, plutôt sous le rapport de leur mérite intrinsèque qu'en vue des motifs qui les faisaient émettre. Il y a des cas où cette méthode de critique est bonne, où elle est seule permise. C'est quand elle est appliquée après coup aux travaux d'hommes éminens dont les méditations, après tout une vie consacrée aux études philosophiques, ont fini par se réduire en système. Mais la même méthode n'est pas sans inconvéniens, si on l'emploie pour apprécier les essais contemporains de jeunes esprits encore livrés aux premières agitations de leurs pensées. Inévitablement bien des assertions, auxquelles ceux qui les ont avancées ne tiendront bientôt plus, sont prises là trop au sérieux ; en même temps bien des incohérences, qu'expliquent très bien le mouvement, les passions, et l'influence des conjonctures, prises au point de vue abstrait restent incompréhensibles. Une critique ainsi faite, dans les mains d'hommes d'un autre temps, n'aura pas pour eux tous les mérites d'une histoire, puisqu'elle néglige les causes. Elle enregistrera pourtant une multitude de maximes et d'opinions qui ne peuvent plus avoir qu'une valeur historique. Malgré ce genre d'imperfection, l'*École de Paris* n'en sera

pas moins lue toujours avec un intérêt soutenu et un profit réel.

Avant de finir sur ce point, nous sentons le besoin de protester contre le sens trop sévère que l'on pourrait prêter à quelques expressions des pages qui précèdent. On pourrait nous accuser d'insinuer que les sectateurs de l'école éclectique écossaise ont constamment et sciemment subordonné leurs doctrines à des vues intéressées. Loin de nous de leur imputer un si odieux machiavélisme; seulement nous ne nous croyons pas obligés de les croire exempts des faiblesses communes à presque tous les hommes. Or qui n'a pas constaté comme facilement la raison s'accommode aux désirs, surtout dans la jeunesse, et comme la passion sait fausser le jugement à son insu en le forçant à observer les choses d'un point particulier où elles changent de face! Quant à la présomptueuse ambition de substituer l'autorité de leur pensée à celle de la foi chrétienne, et leur influence à celle du sacerdoce, nous ferons remarquer qu'elle ne leur fut pas particulière. Depuis vingt ans on la voit partager par tous les hommes de quelque valeur, qui, séparés par l'éducation ou quelque circonstance des croyances chrétiennes de leurs pères, avaient conservé de l'élévation dans l'esprit, avec un vif sentiment moral, ou de la chaleur dans l'âme. C'était assez pour souffrir profondément du vide que l'affaiblissement de la foi antique creusait aussi bien dans la société que dans les cœurs. Ces hommes ont compris que ce vide était contraire à la nature, ils en ont conclu qu'il n'était pas besoin d'une force surnaturelle pour le combler. Puis prenant une intention droite pour une vocation, ils ont résolu de rendre à l'humanité le plus grand des services; leur esprit, sans autre guide que leur désir, s'est lancé dans les recherches difficiles, dans les combinaisons ardues, et bientôt ils ont cru reconnaître dans les fantômes que créait leur imagination échauffée, tous les caractères de la vérité qui faisait faute au monde.

A la considérer dans son principe, on ne peut méconnaître que cette étrange disposition n'émane d'honorables instincts. Réduite par la réflexion aux résultats qu'elle peut produire, elle encourt le ridicule. On a vu naguère succomber sous le ridicule des hommes distingués aussi, mais dont l'exaltation s'était manifestée par des actes si bizarres qu'ils ont concentré l'attention sur eux, et mis comme dans l'ombre d'autres chercheurs qui, plus mesurés en apparence, ne leur cédaient guère au fond en délire. Le monde civilisé tout entier a connu les saint-simoniens et les a déclarés extravagans. D'après son plan, M. Riambourg ne pouvait se dispenser de soumettre leurs doctrines à une discussion raisonnée. Il a déployé dans cette critique les précieuses qualités qu'en toute occasion nous avons été à portée de remarquer en lui. Il est difficile, en effet, de mieux analyser un système, de mieux montrer sous leurs diverses faces les théories dont se compose le saint-simonisme. Dans la partie métaphysique, M. Riambourg est philosophe; dans tout ce qui a trait à l'organisation de la famille, et à l'héritage, on reconnaît le jurisconsulte; mais pour ce qui touche à la question sociale, peut-être les opinions politiques si arrêtées de l'auteur ont-elles eu trop d'influence sur son jugement. Toujours juste, indulgent même pour les personnes, il n'en juge pas moins le système avec une extrême sévérité. Non seulement il réprouve les thèses immorales, mais il ne voit guère dans l'ensemble que la dernière expression du principe révolutionnaire. Là encore, je le crois, certaines circonstances ne lui ont pas permis de se rendre compte de tous les faits. Ainsi l'on ne peut nier que les saint-simoniens n'aient été les premiers au sein du matérialisme, à reculer devant les conséquences de leurs doctrines, à comprendre l'impossibilité de fonder la société sur l'intérêt personnel, à reconnaître dans la religion le seul bien social efficace, à rendre à l'Église une justice historique à peu près complète. Beaucoup de folies se mêlaient à cela, je le sais; mais cela révélait pourtant une tendance qu'un catholique zélé n'aurait pas dû suivre d'un œil mécontent, indifférent même. M. Riambourg, par la disposition d'esprit que nous avons déjà indiquée, a été plus frappé de l'absurdité du système saint-simonien, que du mouvement d'esprit dont il a été le premier signe. Il n'a

pas suffisamment compris que les adeptes eux-mêmes, séduits par le mot progrès dont ils ont tant abusé, attachaient bien plus de prix à ce mouvement qu'à la justesse intrinsèque de leurs aphorismes.

L'examen du saint-simonisme clôt l'Ecole de Paris. Nous sommes forcés de passer rapidement sur plusieurs opuscules, quel que soit leur mérite réel. *Ne pourrait-on pas, en mettant de côté les mystères, conserver intacte la croyance d'un Dieu?* telle est la question traitée sous ce titre : *le Problème insoluble*. Nous n'avons pas à dire que M. Riambourg se décide pour la négative. Mais l'impuissance de l'homme à échapper au mystère ne peut se prouver que par une savante analyse de l'esprit humain. Le philosophe déploie là toute sa sagacité. « Si je n'étais avant tout chrétien, avait-« il dit, j'appartiendrais à l'école écos-« saise. » Le caractère de son talent s'accorde bien avec cette inclination. Les mêmes qualités, jointes à une grande force logique, se font remarquer dans le morceau qui suit, intitulé : *Faut-il s'étonner qu'il y ait des mystères?* Ce morceau rappelle beaucoup l'école de Port-Royal. Un travail digne de plus d'intérêt encore, et qui a une valeur historique, est un rapport lu en 1823 à l'Académie de Dijon, sur la question *de la Certitude*. C'était le temps des premières discussions soulevées par M. l'abbé de La Mennais. Aucune autorité ne s'était encore formellement prononcée, et déjà l'esprit judicieux du président Riambourg savait réduire la question à ses véritables termes, et la résoudre dans une suite de déductions simples mais rigoureuses. Cet écrit répandu à temps aurait pu prévenir de grands maux, s'il n'était vrai qu'une théorie même hasardée, mais qui divise les esprits profondément, restera longtemps impénétrable aux traits de la raison. Si elle a des partisans nombreux et zélés, on peut être sûr qu'elle emprunte cette puissance à des passions, ou à de bons sentimens qui ont à se produire. Quand les unes ou les autres se seront fait jour, le jugement de chacun sera désintéressé, et le moment du triomphe de la vérité sur ce point particulier arrivera.

Le second volume contient encore plusieurs morceaux de bonne critique, et le *Plan d'un cours d'histoire pour un petit séminaire*. Rédigé sur la demande d'un respectable évêque, ce dernier opuscule a dû être pour M. Riambourg l'objet d'une véritable affection; car un de ses plus vifs désirs a toujours été de voir les études du clergé acquérir un nouveau degré de force, d'étendue et de variété. Mais j'ai hâte d'arriver au dernier ouvrage de l'auteur, à celui où l'on trouve le plus d'unité, au volume intitulé : *Rationalisme et Tradition*.

On sent en lisant cet ouvrage que l'auteur a eu principalement en vue les chrétiens sincères, occupés d'études philosophiques, et que son but a été de bien tracer la voie qu'ont à suivre aujourd'hui les défenseurs de la foi. On y voit cependant dominer ce qui forme le caractère distinctif de son talent. Ici encore, il prend à tâche d'exposer sur chaque question toutes les opinions émises avant lui, et de les réduire au vrai par une discussion sérieuse et impartiale. Tous les systèmes prennent ainsi place dans son œuvre, et c'est encore par la critique qu'il arrive à établir sa propre doctrine. Les idées qui ont cours dans le monde ne peuvent remonter qu'à l'une ou à l'autre de ces deux origines : ou elles sont nées de la puissance de la raison humaine, ou bien, révélées dans le principe, elles ont été transmises d'âge en âge par tradition. Ici s'ouvre un grand débat; la révélation en fait a-t-elle existé? Ceux qui le nient ou qui ne s'en inquiètent pas, forment l'école rationaliste. Ceux qui y croient, au contraire, sont sinon chrétiens, du moins dans la voie du christianisme. Mais lors même qu'on accepte le fait d'une révélation, il s'en faut que le problème philosophique soit pleinement résolu. Il reste à éclaircir quel est dans le trésor de nos idées, tel que les temps l'ont formé, le fruit du travail de la pensée; quelle est au contraire la part qui revient aux croyances traditionnelles. Selon que l'on décide cette question d'une manière plus ou moins tranchée dans un sens ou dans l'autre, on penche vers le rationalisme ou l'on tend à accepter le joug bienfaisant de la foi.

Dans la discussion qu'il établit avec les

rationalistes, M. Riambourg reproduit dans un ordre méthodique et précis tous les argumens qu'il avait semés jusque là dans sa polémique. Mais lorsqu'il aborde les questions relatives à la tradition, son esprit se montre sous un jour nouveau, l'érudition vient se combiner avec la logique et la psychologie, et l'ouvrage prend à un certain point une forme historique. L'auteur entreprend d'assigner à la révélation et à la raison leur part respective dans le domaine des idées, et de fixer les époques où l'une et l'autre ont tour à tour exercé la principale action. C'est qu'une école récente, née au sein du catholicisme, exclusivement traditionnelle en théorie, quoique très rationnelle en pratique, avait inquiété M. Riambourg par ses propositions absolues. Zélé partisan des études orientales et de toutes les recherches sur l'antiquité, il craint qu'un entraînement irréfléchi ne leur donne bientôt une importance exagérée, et ne prétende en tirer des conséquences qu'elles ne renferment pas. Il s'élève contre les rapprochemens quelquefois forcés qu'une interprétation enthousiaste voudrait établir entre nos dogmes et ceux de la Chine et de l'Inde ; il plaint le temps dépensé à chercher sous des mythes obscurs et souvent révoltans une pensée qui ne reposa jamais dans leurs profondeurs. Mais là, pas plus qu'ailleurs, son intention n'est de décourager des fortes études les hommes religieux. Ce qu'il veut au contraire avec chaleur, c'est, en prévenant quelques abus, faire tomber les préventions que bien des esprits nourrissent contre les découvertes modernes. Il aspire au moment où, animés d'un même zèle, tous les chrétiens studieux marchent d'un pas égal à la conquête de la science sans engoûment comme sans préjugé. M. Riambourg ne s'aveuglait pas sur les faiblesses de ses amis; il les jugeait comme ses adversaires sans partialité avec discernement et prévoyance.

Est-il besoin que nous terminions par un résumé cet article déjà bien long. Nous ne le pensons pas, car nous croyons inutile une répétition abrégée de nos sincères éloges. Mais de plus, pour les philosophes du genre de celui qui nous occupe, la chose devient très difficile. Il n'en est pas sous ce rapport des esprits modérés, vigilans, qui saisissent toutes les faces diverses des choses, et sont toujours prêts à porter appui à la vérité et à la raison partout où elles leur semblent attaquées, comme des esprits passionnés et systématiques. Ces derniers changent souvent de point de vue ; l'axiome qui leur était sacré, l'année suivante sera peut-être échangé par eux contre un axiome tout opposé ; mais chacune de leurs productions pourra être ramenée à une pensée unique, et se résumera facilement dans une proposition fondamentale. Leurs œuvres prises isolément auront au plus haut degré le cachet d'unité, quelles que soient les contradictions de leur vie. Chez les premiers, au contraire, l'unité bien moins sensible dans les travaux réside et persiste tout entière dans la personne et dans les intentions. C'est pour cela qu'en commençant cet article, nous avons fait entendre que pour bien juger l'auteur de ces œuvres philosophiques il fallait connaître l'homme. Notre but serait rempli et notre satisfaction entière, si nous espérions que les pages qu'on vient de lire rendront plus facilement appréciables le caractère si élevé et impartial, l'esprit si sagace de M. Riambourg, et l'importance des volumes publiés après sa mort par des amis dévoués, si distingués eux-mêmes, presque ses disciples, et sur lesquels il a longtemps exercé la légitime influence que donnent une raison puissante et d'éminentes vertus.

E. Wilson.

PSYCHOLOGIE EXPÉRIMENTALE,

PAR L. E. BAUTAIN,

Chanoine honoraire de Strasbourg, professeur de philosophie et doyen de la faculté des lettres, docteur en théologie, en médecine, ès lettres, etc. (1).

Nous nous sommes engagés, dans un premier article (2), à rendre compte d'une manière détaillée des deux volumes de *Psychologie expérimentale*, publiés par l'abbé Bautain.

Dans le présent article, nous nous bornerons à l'*Introduction* placée en tête de cet ouvrage, et qui sert d'introduction générale au cours entier de philosophie, dont la psychologie expérimentale est l'une des branches.

Cette partie de l'ouvrage, résumé de l'enseignement philosophique dont nous nous occupons, est présentée en paragraphes serrés, non développés, tels que le professeur les dicte dans ses cours, comme textes de développemens. Nous chercherons à bien faire connaître le sens et la portée de ce travail, par quelques citations du texte et quelques développemens qui en manifestent l'esprit et en fassent voir l'application au temps présent.

Quel est le principe et le terme de la philosophie chrétienne? Telles sont les deux questions extrêmes, et identiques au fond, dont s'occupe cette introduction.

I

Le principe de la philosophie chrétienne n'est pas une proposition première dont se déduise tout une doctrine, et son terme n'est pas une doctrine formulée, déduite de cette proposition première. Le principe et le terme de la philosophie chrétienne sont un état de l'âme humaine.

Si la philosophie chrétienne est celle qui se fonde sur la parole du Christ; s'il est vrai que le Christ a dit: « Pratiquez mes paroles, et vous connaîtrez « la vérité; » s'il est vrai qu'il a dit: « Le commandement que je vous donne, « est de vous aimer les uns les autres; » il s'ensuit que la connaissance de la vérité découle pour l'homme de la pratique du commandement, et que le commandement étant l'amour, la vérité pour l'homme vient de l'amour.

Cette assertion aussi simple qu'ancienne, mais énoncée et développée scientifiquement, constitue à nos yeux l'importance et l'originalité des travaux du professeur de Strasbourg. Cette solide vérité, grâce à Dieu, se répète fréquemment de nos jours; mais il était bon de la voir philosophiquement développée dans tout le cours d'un enseignement.

La vérité vient de l'amour. Cette parole vient de la bouche du Christ, commentée dans la vie pratique, de la manière la plus lucide, par un très grand nombre de saints, exposée même dogmatiquement au moyen âge par Hugues de Saint-Victor et son école, et pratiquée par saint Thomas qui puisait, disait-il, sa science aux pieds du Crucifix, dans son amour pour son Sauveur. C'est aussi ce qu'a dit saint Paul: « Je ne veux d'autre « science que celle de Jésus crucifié. »

Et cependant il semble assez nouveau, peut-être un peu forcé, d'engager les philosophes à aimer pour connaître. Le divorce de la tête et du cœur est bien ancien parmi les hommes qui pensent. Peut-être même est-il peu de penseurs aux yeux desquels on ne paraisse confondre deux ordres de choses bien différens, en énonçant scientifiquement que la lumière philosophique vient de l'amour.

C'est qu'en effet la sphère des sentimens et la sphère des idées sont deux sphères très distinctes. L'homme dont la vie se porte vers l'intelligence et la rai-

(1) Paris, chez Laguy frères, rue Bourbon-le-Château, 1. 2 vol. in-8°; prix: 14 fr.

(2) Voir le n° 38, t. VII, p. 119.

son s'épuise ordinairement le cœur, et celui dont le cœur se concentre en amour laisse bien souvent tomber la science comme vaine.

Toute âme aimante, en qui l'intelligence est éveillée, sent un antagonisme continuel entre son esprit et son cœur. Lorsqu'elle se porte vers l'amour, elle sent que son esprit se replie sur lui-même, perd l'étendue, perd la couleur et la variété; elle sent que son intelligence redevient simple et dénuée comme l'intelligence d'un enfant. Si elle se porte vers la lumière, son entendement se dilate et son cœur semble s'épuiser.

Dans tous les ordres religieux, on prive de science l'esprit des nouveaux frères, pour que leur cœur apprenne à vivre de prière et d'amour. Dans cette épreuve, leur cœur s'échauffe et leur esprit pâlit; puis, lorsqu'ensuite la science redevient un devoir, l'intelligence reparaît avec sève, mais l'âme se plaint que sa ferveur s'éteint.

L'amour et la lumière sont donc deux sphères distinctes, et qui semblent même aujourd'hui bien moins se soutenir que se combattre.

Et cependant le commencement de nos ténèbres, c'est la séparation de ces deux choses que Dieu avait unies, l'amour et la lumière. Dieu est amour, Dieu est lumière, et nous sommes faits à son image. La science perd la force et la vie quand elle ne la tire pas du cœur; l'amour ne se répand point sur la terre, ne parvient plus à dominer les hommes, quand il ne se rend pas visible par la lumière.

Voilà pourquoi, lorsque les hommes d'amour et de prière négligent la science comme vaine, ils déposent le sceptre intellectuel, le sceptre qui doit régir l'esprit humain; et c'est alors que l'esprit des siècles s'égare sans direction.

Lorsque de leur côté les hommes de science méprisent l'amour, comme source de science, lorsqu'ils disent : Le cœur est le foyer des illusions; lorsqu'ils en viennent à s'endurcir contre tout sentiment pour suivre les conséquences rigides de leur esprit, lorsqu'ils chassent du domaine scientifique l'amour, la foi, pour s'enfermer exclusivement dans la pensée, n'arrive-t-il pas alors que leur esprit sans base, renonçant, autant qu'il le peut, à l'attraction centrale du cœur, se perd, s'évanouit et se dissipe dans le domaine sans fin de la pensée?

Il y a donc une alliance idéale et nécessaire en soi, entre la lumière et l'amour; et cependant, dans la pratique et dans le fait, il y a opposition et divergence entre les deux.

L'antagonisme du cœur et de l'entendement est un état invétéré dans l'homme, une habitude de l'esprit humain : c'est presque une condition de notre vie présente, un vice originel de la constitution de l'homme déchu.

Eh bien! c'est là le mal que la philosophie chrétienne, appuyée sur la vie chrétienne, doit chercher à détruire. Dans cette destruction même, se trouve la solution du grand problème philosophique. Ce point, nous l'affirmons ici, sans le développer en ce moment.

Reprenons les conséquences de cette première idée, que le principe philosophique c'est l'amour.

Tout le mal scientifique, le cercle des égaremens, des illusions et des ténèbres de l'esprit, vient de la séparation même de l'esprit et du cœur, qui n'est elle-même qu'une conséquence de la séparation de notre cœur de Dieu.

C'est faute d'amour que l'esprit le plus haut se dégrade, et ne craint pas de se livrer à des erreurs que repoussent l'ignorance et la simplicité; c'est faute d'amour que les plus belles intelligences osent affirmer des choses que repoussent les enfans et les femmes par un instinct de cœur qui les tient dans le vrai.

Par exemple, ce n'est qu'une intelligence abstraite du cœur qui peut tomber dans l'apathie de l'éclectisme, et surtout dans l'impur panthéisme, cette niaiserie de l'esprit isolé, qui ne voit pas ce qui peut l'empêcher d'identifier toutes choses, le bien avec le mal, la haine avec l'amour. L'esprit peut être panthéiste; le cœur, s'il n'est vicieux, ne peut pas l'être. Au spectacle du monde, l'esprit est spectateur, mais le cœur seul est juge. L'esprit ne voit que faits, lois et formules, effets et causes, évolutions logiques et nécessaires : il trouve sa joie dans ce spectacle où le mal est beau comme le bien; l'un n'est pas plus logique ni dramatique que l'autre. Mais le cœur em-

brasse l'un, repousse l'autre, parce que le cœur aime la justice et hait l'iniquité, s'il est vivant.

Tout esprit séparé du cœur, s'il travaille et s'il marche, quel que puisse être au point de départ son degré de lumière et de foi, descend en proportion exacte de sa vitesse et de son énergie vers la destruction de tout dogme, la neutralisation de toute parole de vérité, vers la face ténébreuse du monde. Mais un esprit fondé sur un cœur droit, quel que soit son degré d'ignorance, s'il travaille et s'il marche, remonte en proportion de sa vitesse et de son énergie, vers la lumière, l'affirmation, vers la face lumineuse des choses et le foyer de la vérité.

On peut poser que l'esprit tombe dans les ténèbres et dans le froid en proportion de son éloignement du cœur. Et quel que soit l'amour qui règne dans un cœur, pur ou impur, l'esprit demeure au moins dans l'affirmation d'un système s'il se maintient uni au cœur; mais il descend jusqu'à la négation de toute doctrine s'il s'en sépare.

L'affirmation d'une doctrine positive suppose toujours comme principe un amour. Si c'est l'affirmation du sensualisme, il faut du sensualisme vivant, un amour vigoureux de la terre et point désenchanté, dans le cœur de celui qui l'annonce. Un homme sans nulle passion, un esprit franchement isolé, rigoureusement critique, niera l'épicurisme au même degré et au même titre que toute autre forme philosophique.

Le principe subjectif de la philosophie est donc le cœur de l'homme, et l'origine des différentes doctrines philosophiques vient des états divers du cœur humain.

Là où se trouve le cœur d'un homme, là est aussi son trésor intellectuel, sa doctrine implicite ou explicite.

Si le cœur est plongé dans les sens, il en résulte le matérialisme, système philosophique toujours vivant parmi les hommes, tant que le sensualisme est pratiqué.

Si notre cœur s'attache aux charmes de la nature et à l'intelligente admiration de ses beautés, plutôt qu'à la jouissance de ses formes et à leur possession égoïstique, il produit ces gracieuses théories, délices de l'imagination, beaux rêves des esprits colorés et des cœurs jeunes, force poétique du platonisme.

Si notre cœur s'élance avec excès vers la lumière, la cherche sans sobriété, se pose dans un désir avide de la contemplation, de la science à tout prix, c'est là la voie mystique dans le sens dangereux, c'est un ambitieux amour de la lumière créée sans véritable amour de Dieu. Dans cet état, l'homme fait effort pour devenir lui-même la source de la lumière, et il s'éloigne de la lumière incréée que la seule pureté peut atteindre, et qu'on n'obtient qu'en passant par la croix, et ses ténèbres et ses souffrances.

Enfin, lorsque le cœur se donne à Dieu, libre et pur de tout autre amour, alors, si l'âme cherche la science et la vision, elle est dans la philosophie chrétienne, dont il est dit : « Bienheureux « ceux qui ont le cœur pur, parce qu'ils « verront Dieu. »

Ainsi, la voie philosophique véritable est celle-ci : Appuyer son esprit sur son cœur, son cœur sur Dieu.

Nous le croyons, il y a un extrême à-propos à dire ces choses en ce moment; car c'est la voie par laquelle seule nous pouvons aujourd'hui lutter contre l'obscur mélange des doctrines innombrables, incohérentes, qui pèsent sur les esprits.

Nous sommes environnés de doctrines sans amour, sans pratique et sans foi; fruits d'une exaltation maladive de l'esprit sous un grand vide de cœur. Des séries de pensées confuses, indifférentes, contraires, et cependant toujours prêtes à s'unir dans un fastidieux syncrétisme pour se séparer aussitôt; des voix molles, sans vigueur d'assertion, faibles, mais innombrables, luttent et se neutralisent dans la sphère vague de l'esprit isolé. Fantômes inconsistans, qui nagent dans l'air et ne s'appuient jamais sur terre, sur la terre résistante de la pratique et de l'action; qui s'isolent de toute base d'amour, de pratique et de vie; qui parlent comme ces esprits étranges qu'un écrivain connu crut voir en songe : ils s'énonçaient à partir de leurs lèvres, sans souffle de poitrine, sans éprouver nulle émotion; ils avaient l'art de maintenir

rigoureusement isolés l'un de l'autre leur parole et leur cœur.

Croyons-nous donc que ces fantômes peuvent résister lorsqu'une parole chrétienne, fondée sur la pratique et sur l'amour, leur commande de se dissiper?

Comme l'épée substantielle du héros chassait les ombres vaines qui s'écartaient sans résistance devant un corps réel, ainsi, croyons-le bien, l'épée vivante de la sagesse du Christ, qui est substance parce qu'elle est amour, peut chasser du ciel de la France ces vagues traînées de panthéisme, ces miasmes de doute et de fatigue spirituelle, ces théories sans cœur, et percer jusqu'au ciel serein dans l'atmosphère éteint qui nous obsède.

Eh bien! si dans cette confusion, dans cette fadeur générale de parole, si nos efforts, même pour la cause de Dieu, semblent aussi trop souvent faibles et impuissans à trancher sur le bruit, d'où vient ce mal? quel en est le remède? Avouons-le, quand cette faiblesse et cette stérilité se font sentir, c'est manque de cet état cordial, humble et puissant, qui donne aux plus simples paroles le sel et le mordant, la sève et la fécondité.

Si ce qu'on appelle aujourd'hui le nouveau mouvement catholique dans la littérature, la science, la politique et la philosophie, doit prendre de l'importance et obtenir un résultat européen et historique, la condition de ce succès c'est que, plus que jamais, quiconque prétend combattre par cette cause se recueille en son cœur devant Dieu, et revienne avant tout à l'amour comme base de science, de sagesse et de force; que quiconque s'est mis à écrire se mette à pratiquer.

Une autre cause de la médiocre influence de cette nouvelle tendance vient de son attitude légèrement craintive à l'égard de l'autorité spirituelle. Elle ne se sent pas encore tout-à-fait soutenue, et craint, sans l'oser dire, de ne pas l'être assez. C'est qu'en effet l'autorité ne peut encore accorder sans réserve son trop puissant appui à toutes nos hardiesses littéraires, philosophiques et scientifiques. Pour cela, qu'attend-elle? Le voici:

L'autorité, surtout l'autorité centrale, le siége de Rome, cherche avant tout dans ses enfans le caractère chrétien fondamental, l'amour, ou, ce qui est même chose, l'humilité, qui est en nous la capacité pour l'amour; « *caritatis locus humilitas,* » dit saint Bernard; l'humilité est le lieu de l'amour. Quand Rome trouve dans une âme ce caractère, il semble qu'elle lui dise: « Allez en paix; *ama et dic quod vis.* » Mais elle tient pour suspectes même les meilleures paroles de quiconque ne s'est pas fait reconnaître à ce titre.

L'autorité catholique attend donc des gages solides d'amour, de vie pratique, d'humilité, de pureté, de désintéressement d'esprit, avant de reconnaître comme légitimes et comme appartenant au Christ, les nouvelles forces qui se développent.

Une remarque d'un très grand sens vient d'être faite dans ce recueil (1), c'est que l'état passé du clergé gallican (qui n'est plus le nôtre aujourd'hui), état manifesté par cette tendance, non à se séparer, mais à se distinguer du centre de l'unité d'une manière réfléchie, préméditée et formulée, avait en proportion éloigné de l'amour pour reléguer davantage vers la science l'ensemble de nos travaux et de nos efforts. « Nous n'avons plus assez hardiment professé *la vérité dans l'amour,* » doctrine essentiellement romaine, essentiellement centrale dans l'Église catholique. Nous nous sommes trop posés dans le domaine spéculatif; nous y avons suivi trop loin le philosophisme sans cœur; nous avons employé ses armes impuissantes; nous avons accordé que l'amour et la foi devaient rester dans les limites du cœur, sans se mêler aux choses de la raison, de même qu'on accordait que l'influence de l'Église du Sauveur, se bornant au for intérieur, au salut de chaque âme, n'avait pas droit de se mêler au mouvement social: doctrines contraires au progrès de la science, comme au salut des peuples, comme à l'enseignement invariable de l'Église mère, cœur de l'Église universelle.

Donc, et sous tous les rapports, la marche à suivre, la voie unique et nécessaire, la voici: retour de l'intelligence vers le cœur, de l'esprit vers l'a-

(1) Numéro de février, article intitulé *Isnard.*

mour, de la philosophie et de la science vers la pratique et vers la foi : retour du cœur vers l'unité centrale, vers Dieu, et vers le cœur de son Eglise.

Quand les travaux des savans chrétiens s'appuieront entièrement sur ces bases, on verra prendre à la science catholique, sur tout ce qui porte à côté d'elle le nom de science, l'ascendant qui convient à la vérité sur l'erreur.

De là vient, disons-nous, et l'importance et l'à-propos de l'enseignement philosophique dont nous nous occupons; car il est tout entier dans ce sens : il pose scientifiquement l'amour comme principe et comme terme; dans son plan général et dans tous ses détails, dans ses conseils et sa méthode, c'est en vertu de ce principe qu'il marche, et c'est vers ce terme qu'il tend. La première page et la dernière du livre traitent de ce point. Citons-en quelque chose :

« Le sujet de la philosophie, c'est « l'homme, le seul être de ce monde qui « ait la conscience de lui-même et de ce « qui l'affecte, le seul qui sache aimer « ou réfuter son affection avec motif. « L'homme est aimant de sa nature « comme il est libre et intelligent. Il « aime dès qu'il vit, avant de connaître « et de se connaître, avant qu'il soit ca- « pable de choisir l'objet de son affec- « tion. Il aime ce qui lui est semblable, « analogue ou homogène. Il tend vers ce « qu'il aime, et parce qu'il l'aime. Qu'est- « ce donc qu'aimer? qu'est-ce que l'a- « mour (1)?

« L'amour, dans le sens universel du « mot, est le principe créateur de toutes « choses. Il est la source de la vie, la loi « des intelligences, le lien sacré qui unit « toutes les créatures du ciel et de la « terre. L'amour spécial, humain, l'a- « mour dans l'homme est l'expression du « besoin foncier qu'il a de la vie; c'est la « tendance du *moi* vers un *non moi*, le « penchant du sujet vers un objet, afin « de se l'unir ou de lui être uni. Gar- « dons-nous de confondre l'*amour*, qui « appartient à l'âme, à ce qu'il y a de « plus pur, de plus céleste dans l'homme, « avec la *convoitise* de l'esprit, avec la « *concupiscence* de la chair ou les appé- « tits du corps. L'homme *appète* ce qui « répond au besoin de sa vie physique; « il *convoite* ce qui flatte son goût et s'y « attache; mais il n'aime, il ne peut ai- « mer véritablement que ce qui est ho- « mogène à sa nature physique, analogue « à son besoin foncier. La créature hu- « maine ne saurait aimer que ce qui lui « est égal ou supérieur, comme sa haine « ne peut s'appliquer qu'à ce qui est à « son niveau, ou à ce qui la dépasse. » (§ 7.)

« L'amour humain a sa source dans le « besoin profond de la vie, dans le senti- « ment que l'homme acquiert de sa dé- « pendance de la source de toute vie; « dans la conscience vague de sa limita- « tion, de son impuissance à se suffire à « lui-même, à vivre par lui et pour lui « seul. Il n'y a pas de vie sans mouve- « ment, sans action et réaction, sans « communication. L'homme est-il dans « l'abondance? il tend à communiquer « son bien-être, à en faire part à ses sem- « blables pour se les attacher, pour s'en « faire aimer; il ne jouit vraiment de ses « biens matériels et spirituels qu'à cette « condition. Est-il dans la pauvreté, dans « le dénuement? il cherche, et poursuit « ce qu'il croit propre à le soulager ou à « le satisfaire. Dans l'un et l'autre cas, « c'est le besoin de vivre qui le presse : « du besoin senti naît le désir, et du désir « vient l'amour. » (§ 8.)

« Mais si l'amour de la vérité est la « condition de la science de la vérité; « s'il n'y a point d'amour sans désir, ni « de désir sans le sentiment intime et « profond de la privation de quelque « chose qui est essentiel à notre bien-être, « de quelque chose que nous ne possé- « dons point en nous-mêmes, que nous « ne pouvons nous donner, qu'il faut at- « tendre et recevoir d'ailleurs, il sera « vrai de dire que la capacité de l'indi- « vidu pour la science philosophique est « en raison de son besoin senti et réflé- « chi, reconnu et avoué d'un bien qui lui « manque; en raison de la conviction « qu'il aura acquise que son existence « réclame un soutien, que sa vie spiri- « tuelle ne peut se passer d'aliment; et « il sera encore vrai de dire qu'il n'y a « point de philosophie réelle, point de « science philosophique possible là où « l'homme prétend se suffire à lui-même,

(1) *Introduction*, § 6.

« puiser la science et la vérité en lui ; là « où l'orgueil dissimule le besoin, où l'é« goïsme étouffe l'amour. » (§ 9.)

Ce sont là quelques uns des paragraphes de l'introduction. Nous en rapprochons ici les dernières pages du livre qui montrent que l'amour est la consommation de la science, comme il en est le principe.

« Il y a dans l'homme un besoin plus « profond que le besoin de connaître, « c'est celui d'aimer. L'intelligence est à « l'âme ce que la vérité est au bien ; et « comme le bien est la consommation du « vrai, l'amour est la consommation de « la science. Savoir, c'est vivre par l'es« prit ; aimer, c'est vivre par l'âme ; vie « plus profonde, puisque l'âme est la « racine de l'esprit, et que l'intelligence « en est une puissance. Aussi, ce qu'il y « a de plus élevé dans la science, toutes « les merveilles de la contemplation ne « suffisent plus à une âme en qui le be« soin foncier de sa nature s'éveille. La « vérité, si belle qu'elle soit, lui paraît « froide, la science vaine, si elle ne re« çoit la vie en substance, et elle ne peut « la recevoir ainsi qu'en aimant : car l'a« mour seul unit intimement à l'objet, et « il n'y a de bonheur que par l'union et « dans l'unité.

« Mais il y a des degrés dans l'amour « comme dans l'intelligence, depuis le « désir le plus grossier des sens, jusqu'à « l'amour le plus pur. Il y a de l'âme « dans tous les degrés de l'amour, car on « n'aime qu'avec l'âme : mais tantôt elle « aime purement, immédiatement ce « qui est analogue à sa nature ou ce qui « lui est supérieur ; tantôt elle aime mé« diatement, avec mélange, quand son « désir n'arrive à l'objet qu'à travers le « corps, les sens, l'imagination, la rai« son, l'esprit ; ou quand elle aime ce « qui est d'une nature inférieure à la « sienne. Alors son amour s'abaisse et « elle se dégrade. Le seul objet digne de « son attachement c'est le Dieu suprême, « la source de tout bien, l'Être par ex« cellence. Aussi le cherche-t-elle in« stinctivement par toutes les voies et en « toutes choses, et lorsqu'elle se pas« sionne pour une créature, pour un être « fini, c'est qu'elle croit y trouver le « bien infini qu'elle aime et la joie sans « terme qu'elle espère. L'illusion de la « passion humaine est de chercher le vé« ritable bien où il n'est pas. De là le « mécompte qu'elle éprouve par la va« nité de son objet, dès qu'elle le pos« sède, comme ces fruits de la mer Morte, « dont les couleurs éclatantes excitent la « convoitise, et qui tombent en pous« sière dans la main qui les touche.

« En Dieu seulement et dans l'amour « de Dieu, l'âme humaine peut trouver « le bonheur dont elle est avide, parce « que l'infini, dont elle est, peut seul as« souvir sa faim, combler le vide de son « être. C'est pourquoi l'homme ne peut « parvenir à la vraie félicité, comme à « la vraie science, que par une ascension « continue et soutenue, passant succes« sivement par les degrés de l'intelli« gence et de l'amour, son esprit et son « âme s'élargissant et s'épurant toujours « davantage, jusqu'à ce qu'il entre en « rapport immédiat avec la vérité uni« verselle, avec la bonté infinie, avec « Dieu manifesté dans son éternelle lu« mière. Il commence par aimer ce qui « frappe les sens, ce qui réjouit le corps : « c'est l'amour animal. Il aime ensuite « ses semblables, d'abord ceux qui lui « sont unis par les liens du sang et dans « lesquels sa frêle existence trouve se« cours et protection ; il les aime, parce « qu'il est sorti d'eux, parce que sa fai« blesse et ses besoins l'attachent à eux. « Dans le cercle de la famille, surtout « quand il en devient le chef, son amour « s'étend, en se donnant à d'autres êtres « pour lesquels il s'oublie souvent lui« même. Au-dessus de l'amour de la fa« mille est l'amour de la patrie, se dé« vouant au bien commun dans l'unité « nationale, image inférieure, mais belle « encore, du Dieu suprême qui se donne « à tous et n'excepte personne. Au degré « supérieur est l'amour de l'humanité, « qui, ne s'appuyant plus sur des motifs « humains, n'a pu naître dans le cœur « des hommes qu'après qu'il leur eût été « révélé qu'ils ont tous le même Père « dans le ciel. Ils doivent donc vivre en « frères ; et de là la fraternité chrétienne « que l'Évangile a établie dans le monde « sous le doux nom de *charité*. L'amour « de Dieu et de tous les hommes en Dieu, « voilà le plus pur amour, l'amour par

« excellence, celui qui développe l'âme « dans toute sa capacité, et qui peut « seul la rendre infiniment heureuse, « parce qu'il la met dans un rapport in- « destructible avec le principe même de « sa vie. Le but de l'amour est de s'unir « à l'objet aimé, pour devenir semblable « à lui et n'être plus qu'un avec lui. La « tendance de l'amour de Dieu dans « l'homme, c'est d'agir comme Dieu et « de réaliser, autant que l'humanité le « comporte, la perfection divine. « Soyez « parfaits comme votre Père céleste est « parfait. » Tel est l'idéal de la charité « chrétienne; idéal qui a été réalisé sur « la terre dans une vie humaine, par « celui qui nous l'a apporté du ciel, « par le Verbe divin fait homme. Jésus- « Christ nous a appris par sa parole et « par ses actes, par sa vie et par sa mort, « à aimer comme Dieu aime; il nous a « appris à aimer *quand même*, malgré « les ingratitudes, les outrages et les « persécutions. « Si vous n'aimez que « ceux qui vous aiment, vous ne faites « pas plus que les publicains et les païens. « Aimez ceux qui vous haïssent, bénis- « sez ceux qui vous maudissent, faites « du bien à ceux qui vous font du mal; « c'est par là que vous ressemblerez à « votre Père qui est dans le ciel. » Ce « qu'il nous a enseigné, il l'a fait; il a « aimé les hommes jusqu'à mourir pour « eux; il a donné son sang pour les sau- « ver; et depuis ce temps l'homme sait « qu'il n'aime bien que quand il est prêt « à sacrifier sa vie pour ce qu'il aime. « Depuis ce temps des milliers d'hom- « mes, de femmes et d'enfans, ont pu au « nom de Jésus-Christ et par sa charité « qui les pressait, se dévouer pour « leurs semblables qu'ils ne connais- « saient pas, qui ne les aimaient pas, « qui souvent même étaient leurs persé- « cuteurs et leurs bourreaux. Depuis ce « temps il y a eu continuellement sur la « terre, partout où la parole de Jésus- « Christ a germé, des martyrs de la foi « et de la charité, des héros de l'amour. « L'Évangile en appelant tous les hom- « mes à l'unité et en travaillant à les « unir en Dieu par l'amour le plus ex- « cellent qui absorbe tous les autres, a « montré au genre humain sa vraie des- « tination et l'unique moyen pour y par- « venir. « Qu'ils soient un! » Voilà le but; « et c'est le dernier vœu du Christ. « Ai- « mez-vous les uns les autres, comme je « vous ai aimé. » Voilà le moyen; et c'est « le commandement nouveau! »

« La parole de Dieu est donc à la fois « la lumière de la science et l'âme de la « civilisation. Le monde moral tourne « autour de cet axe depuis le commen- « cement et surtout depuis la venue de « Jésus-Christ; et c'est pourquoi la phi- « losophie, amour de la sagesse dans « son vrai sens, et qui doit en montrer « le chemin aux hommes, doit aussi s'at- « tacher de toute sa force à la parole qui « a tout fait, qui porte en elle les idées « de toutes choses; et qui ainsi peut « seule fournir à toutes les sciences les « principes éternels de leur développe- « ment. Il n'y a plus aujourd'hui de phi- « losophie platonicienne, de philoso- « phie aristotélicienne, de philosophie « stoïcienne; ces doctrines n'existent « plus que dans l'histoire, comme des « préparations à l'unique philosophie, « parce qu'il n'y a qu'une seule sagesse, « la sagesse de Dieu, manifestée par son « Verbe. Il n'y a de philosophie possible « en nos temps que la philosophie chré- « tienne: en elle réside l'espoir de la « science, de la civilisation et du pro- « grès de l'humanité (1). »

Oui, la solution du problème scientifique comme celle du problème social est indiquée dans l'Évangile: mais elle n'est pas encore acceptée dans le monde, quoique la civilisation chrétienne dans ses crises successives et même dans ses écarts, converge vers l'une et l'autre.

Qu'on prenne le texte de l'Évangile et le commentaire de l'Église et qu'on y croie scientifiquement, politiquement, comme on y croit religieusement: on y verra les solutions cherchées par le besoin des peuples et le besoin de l'esprit humain.

On souffrira de scepticisme et d'anarchie tant qu'on regimbera contre cet aiguillon.

Il est temps de prendre au sérieux les vérités évangéliques, d'en vivre à travers toute la vie, dans la prière, dans la pensée, dans la vie sociale et privée.

(1) *Psychologie expérim.*, t. II, p. 403.

Nous le voyons, les sciences dans leur ensemble, et la philosophie surtout, la politique européenne et toute la civilisation moderne en masse en sont aux derniers embarras. Il devient clair, ce semble, qu'on ne peut plus sortir de là que par une catastrophe ou par la franche acceptation des conseils du Christ, guide nécessaire de notre marche.

Pour nous borner aux choses d'intelligence, oui, l'espoir de la science, de la lumière que veut l'esprit humain, réside dans la philosophie chrétienne : et la philosophie chrétienne est celle dont la base est l'amour.

Mais, comme nous l'avons dit, l'antagonisme de l'esprit et du cœur est un état invétéré dans l'homme. L'âme et l'entendement semblent deux termes opposés qui se neutralisent l'un par l'autre : la science nous enfle et l'amour nous aveugle.

Donc il faudrait, en toute rigueur, changer de vie pour sortir de ce cercle vicieux : il faudrait une transformation de notre état interne. Il faudrait l'ascétisme chrétien, la purification, la mort mystique de Jésus-Christ, toute la voie de la croix.

Fonder la philosophie sur l'amour, c'est donc planter la croix de Jésus-Christ dans le domaine philosophique.

Dieu veuille l'y fixer, pour délivrer l'esprit incertain de ce siècle de ses ténèbres et de ses langueurs.

II

Nous avons vu que le principe de la philosophie c'est l'amour.

Et maintenant quel est l'objet dont la philosophie est l'amour? Quel est le terme vers lequel tend l'amour philosophique?

C'est la Sagesse.

Mais qu'est-ce que la Sagesse? — C'est celle dont parle l'Écriture sainte au livre de la Sagesse. Un chrétien n'en peut vouloir d'autre.

« J'ai été créée dès l'origine et avant « les siècles, dit la Sagesse, et je de- « meure jusqu'au siècle à venir.... Celui « qui m'a créée s'est reposé dans mon ta- « bernacle. (Eccles. 24.)» « La Sagesse est « le miroir de la majesté de Dieu, l'i- « mage de sa bonté... (Sag., VIII.)» « Elle « est la mère de l'amour pur, enseignant « la vraie science. »

Ces paroles et les autres des livres sapientiaux, appliquées par les Pères tantôt à Jésus-Christ comme Dieu, tantôt à son humanité, appliquées par l'Église à la Vierge très pure, devenue mère de Dieu, sont commentées par saint Augustin de la manière suivante (1).

Sans exclure aucun autre sens, il les applique à la demeure céleste, spirituelle, appelée tabernacle de Dieu, dont il est dit : « *Ecce tabernaculum Dei cum hominibus.* »

« Votre séjour, ô mon Dieu, n'est « donc rien de terrestre ni de semblable « au ciel corporel sensible : c'est quel- « que chose de tout spirituel, tenant en « quelque manière de votre éternité : il « est incorruptible; vous l'avez fait de « nature à subsister toujours.... C'est la « *Sagesse créée*, première de toutes les « créatures. »

« La Sagesse incréée est éternelle com- « me vous-même, ô Père tout-puissant : « elle vous est parfaitement égale : c'est « par elle que vous avez créé le ciel et la « terre et tout ce qu'ils renferment : c'est « le seul souverain principe de toutes « choses : en un mot, c'est votre Fils uni- « que qui est la Sagesse incréée. »

« Mais votre demeure est la Sagesse « créée, spirituelle par sa nature, et de- « venue lumière par la contemplation « de la lumière. »

« Et cette Sagesse créée est la céleste « Jérusalem, cette ville toute libre, qui « est notre mère commune, qui est et qui « sera éternellement votre ciel (2). »

Il y a donc une Sagesse incréée, le Verbe-Dieu, et comme intermédiaire entre l'esprit de l'homme et le Verbe divin, il y a cette Sagesse, Sagesse créée, lumière illuminée, et devenue lumière par la contemplation de la lumière : « *Quæ contemplatione luminis lumen est.* »

De même que dans la vie la piété du chrétien s'adresse à Jésus-Christ pour parvenir au Père, et s'adresse à Marie, mère de Jésus, pour parvenir à Jésus-Christ; de même que chaque chrétien

(1) *Médit.*, chap. XIX.

(2) S. Aug., *Médit.*, chap. XIX et XX.

n'est pas seulement en rapport avec Dieu par la prière et la vie intérieure, mais surtout et d'abord par l'Église notre mère, épouse de Dieu : de même l'intelligence de l'homme et son amour pour la céleste vérité tend à son terme extrême, la Sagesse increéée, par la médiation de cette Sagesse créée, appelée la maison de Dieu, son temple, le tabernacle où Dieu se communique aux hommes (1).

Cherchons quelque reflet de cet énoncé théorique, fondé sur l'Écriture et sur la tradition, dans l'expérience de notre propre cœur et dans la vie de l'humanité.

Quand un homme est touché de Dieu, quand Dieu met au fond de son cœur l'amour du bien et de la vérité, alors la motion qui l'inspire et le saisit dans les mortelles ténèbres où les hommes sont couchés, lui dit d'abord : « Lève-toi et marche. » Et l'homme marche et travaille avec ardeur et joie. Il marche et il croit à un but. Il marche vers une patrie dont il s'est souvenu. Qu'il sache ou non que cette patrie est le ciel même et le tabernacle divin, il marche vers un idéal, vers un avenir de lumière, vers l'idéal d'un monde dominé par le bien. Il marche vers une terre promise dont il porte en lui la promesse et dont il cherche la réalité. Il porte en lui le reflet et l'image de tout un monde de lumière et d'amour; il en poursuit le corps et la substance. Tout homme tend vers un pareil monde ou du moins tous s'y sentent poussés.

N'y a-t-il pas pour tous les hommes une voix qui nous pousse dans la vie, comme dans la science, sans nous permettre d'arrêter : une voix qui nous excite par l'expérience à toujours avancer; qui, dans notre voyage terrestre, à travers la science ou la vie, nous porte comme un voyageur plein de jeunesse et d'avenir qui rêve toujours dans le lointain une nature plus riche et plus belle. Quelle est cette voix qui ne cesse de nous dire : « Il y a mieux, il y a mieux! » Quelle est cette voix? quel est ce but?

C'est la voix de Dieu même qui ne cesse de porter chaque homme vers le but de la vie : qui pousse chaque homme et toute l'humanité vers le royaume de Dieu, vers sa sainte volonté réalisée dans toutes les créatures en la terre comme au ciel, vers le nom de Dieu glorifié, vers la sphère de lumière que pressent toute intelligence et dont tout cœur a senti l'attrait.

Tous les hommes sont poussés vers ce but. Tous sentent cette impulsion et cette inspiration. Aucun homme ne travaillerait, l'humilité cesserait d'avancer, si le secret pressentiment d'un but meilleur que le présent, d'un monde de lumière et d'amour ne pressait le cœur de chaque homme.

Sans doute la plupart prennent le change. Bien peu vont jusqu'au terme sous l'impulsion reçue : bien peu prétendent à l'amour éternel, à la beauté suprême : bien peu résistent aux séductions partielles de repos et d'amour qui les arrêtent et les détournent dans la voie sacrée de la vie. Mais cependant chaque pas dans la carrière, dans la vie ou dans la pensée, annonce le but suprême dont l'attraction peut seule produire un mouvement humain.

Voilà des faits humains, des faits universels. Il est un terme absolu, positif, au travail de la vie comme au travail de la pensée.

La marche de l'humanité, dirigée par la Providence, développe un état dernier qui est le but du travail humain. Aidée par Dieu qui lui donne la force d'agir et le plan du travail, qui la dégage du mal par le mystère du Christ, l'humanité en se développant et en se purifiant édifie le temple de Dieu : elle-même devient ce temple saint en s'unissant et en se conformant à la Vierge divine, épouse et mère de Dieu, temple de l'Esprit saint.

Voici maintenant le sens philosophique des données précédentes et leur application à l'état actuel de la science.

Le panthéisme allemand, qui est la période philosophique dernière, se réduit à ceci :

« La marche du monde est le développement de Dieu. Dieu cherche à obtenir pleine conscience de lui-même en s'exposant. »

« Dieu-principe est l'extrême passé, Dieu-terme est l'extrême avenir. Dieu-

(1) Voyez l'*Introduction*, p. 9, et la note 3, p. 15, au tome premier de la *Psychologie expérimentale*.

sujet, Dieu-objet, sont les deux pôles de l'univers. »

« Dieu se développant pour se voir est le foyer du monde : et Dieu développé se possédant et se réfléchissant dans sa totalité est la limite, le but, le terme extrême du mouvement de l'univers. »

« Dieu Père est le centre du monde : le monde est Fils de Dieu : l'homme est l'Esprit de Dieu, glorifiant l'un par l'autre. Et ces trois termes forment la Trinité consubstantielle. »

Eh bien! la connaissance chrétienne de la Sagesse, telle que l'Écriture la décrit, répond au panthéisme en lui substituant la vérité dont il présente la monstrueuse image. Voici ce que la philosophie catholique répond au panthéisme :

La Trinité consubstantielle c'est Dieu : Dieu absolu, parfait, avant toute créature et tout développement.

Le but de la marche du monde n'est pas le développement de Dieu.

Ce n'est pas Dieu qui se réalise, c'est son idée qui se manifeste et sa volonté qui se fait.

L'idée de Dieu est le terme du monde : c'est l'idéal vers lequel marche l'humanité, pour lui devenir adéquate et obtenir ainsi conscience d'elle-même et conscience de Dieu.

L'idée de Dieu, soit en elle-même soit dans sa réalisation, est ce que la tradition chrétienne appelle : *Nom glorifié de Dieu, temple de Dieu, tabernacle de Dieu, royaume de Dieu, Eglise de Dieu, Epouse de Dieu.* Et c'est aussi ce que l'Ecriture sainte appelle « miroir sans tache de la grandeur de Dieu, image de sa bonté. »

Ce n'est point Dieu-objet en face de Dieu-sujet : ce n'est point Dieu se concevant et se réfléchissant lui-même dans son infinie perfection : ceci se passe au-dessus du monde, dans le sein de la Trinité.

Mais cette capacité pour concevoir la lumière éternelle c'est la Sagesse créée que Dieu daigne rendre « lumière par la « contemplation de la lumière, lumière « illuminée par la lumière illuminante (1). »

Et l'homme, poussé par Dieu, doit en effet rétablir dans le monde le royaume du temple divin, la gloire du nom divin, par la marche et par le travail, par la pensée et par la vie. Que s'il agit ainsi l'homme sera fait enfant de Dieu.

Et ce développement du nom divin dans l'univers n'est pas le cours commun du monde qui se fait par la succession des années et des jours, par le passage des générations sur la terre : le nom divin se glorifie et se développe dans le monde par Jésus-Christ et les hommes qui le suivent, à travers et malgré le monde, pour le sauver.

Ainsi le panthéisme s'est égaré faute de connaître la Sagesse, objet d'amour du philosophe chrétien.

Entrons dans quelques détails plus précis sur la nature de l'objet philosophique.

« Qu'est-ce que cette existence mysté-« rieuse dont le philosophe se dit ama-« teur, qu'il recherche avant de la con-« naître, dont il attend la satisfaction de « son besoin foncier, le complément de « sa vie, la science, la félicité? Qu'est-ce « que la Sagesse? qu'est-elle en elle-« même? qu'est-elle par rapport à « l'homme (1)?

« Si le mot de philosophie n'est pas un « vain nom, s'il implique la notion de « deux termes, d'un sujet aimant et d'un « objet aimé, il faut admettre l'existence « de cet objet distinct de l'homme, *non* « *moi* en face de son *moi*, mais en rap-« port avec lui et répondant à son besoin « foncier, à son désir. Or, ce que « l'homme désire naturellement, ce qu'il « veut instinctivement, ce qu'il recher-« che et ce qui lui plaît toujours, c'est le « bien et la vie, c'est ce qui porte le ca-« ractère de la bonté, de la vérité, de la « beauté; et encore une fois, comment « rechercherait-il naturellement le bon, « le vrai et le beau, si leur prototype « n'existait en puissance dans son intel-« ligence, s'il n'en portait le caractère « sacré dans son âme, dans son esprit, « dans toute sa personne? Si aucune « beauté particulière ne lui paraît par-« faite ou sans défaut, si aucune ne ré-« pond complétement à l'idée vague qu'il « a de ce qui est beau, c'est que l'idéal,

(1) S. Aug., *Médit.*, ch. XIX.

(1) *Introduction*, § 11.

« l'archétype de toute beauté plane con-« stamment devant lui, à savoir, la Sa-« gesse elle-même se réfléchissant plus « ou moins purement, quoiqu'à son « insu, dans son miroir intérieur ou dans « son entendement. »

C'est là l'objet suprême vers lequel tout homme est poussé. La marche de la vie et le progrès de l'homme consistent à se dégager de tout autre objet, de toute autre forme, pour arriver au terme légitime de l'espérance humaine.

Sans parler des créatures individuelles et des biens accidentels auxquels le cœur de l'homme peut s'élever, le premier objet général auquel l'homme se trouve attaché quand il naît à la vie, c'est le *monde physique*. L'homme y vit physiquement et s'en nourrit. (§ 21.)

Le monde physique peut devenir objet philosophique. De là le « *sensualisme*, « l'*épicurisme*, le *matérialisme* et toutes « ces doctrines ignobles et superficielles « qui tendent à retenir ou à ravaler « l'homme au niveau de l'animal, qui ont « leur base dans *la concupiscence de la* « *chair*, et leur terme dans la matière. » (§ 22.)

Mais l'homme, par le développement des facultés de l'esprit et l'influence de la parole, s'élève ordinairement au-dessus du monde matériel, cesse de s'identifier à lui, et s'en dégage assez pour le voir à distance dans sa forme et dans sa beauté. Cela même est le second objet général auquel chaque homme s'attache dans ses années d'adolescence ; c'est le second degré du développement ; c'est l'âge de la *poésie*, de l'*esthétique*, de l'imagination ; « l'objet, c'est la figure du monde, la « nature vue en spectacle. »

Ce spectacle de la nature peut devenir objet philosophique, et donne lieu à une philosophie d'imagination, comme le monde physique, aimé pour sa substance, donne lieu à une philosophie des sens. Ce degré philosophique a son fondement dans le besoin de l'homme de voir, de contempler et d'admirer la belle nature, dans la *concupiscence des yeux*. (§ 24.)

Après cette période, la raison prend le dessus ; « elle arrête la fougue de l'ima-« gination, elle en tempère le feu et l'é-« clat ; les images tout-à-l'heure si sédui-« santes se décolorent, le désenchante-« ment commence, et à peine l'homme « a-t-il prêté une oreille attentive aux « dictées de la raison qu'il acquiert la « conscience d'un besoin nouveau, plus « noble et plus général que les précé-« dens, le besoin de l'ordre, de la jus-« tice, du beau moral. Enfant, le sens « des saveurs, le goût et le besoin de « l'alimentation physique dominaient en « lui ; adolescent, c'était le sens de la « vue, de la lumière, le besoin d'images, « de tableaux, de spectacles. » L'objet auquel l'esprit de l'homme s'attache alors, c'est la *loi*, la loi soit dans la nature, soit dans l'ordre social, soit dans l'exercice de la raison et de la parole. La logique, l'art de la parole, le droit social, les préoccupations politiques exclusives, la science des lois de la nature répondent à ce degré. (§ 25 et 26.)

La loi et la raison deviennent objet philosophique ; c'est le degré du *rationalisme*. Dans ce degré, l'homme se contemple opiniâtrément lui-même, et le danger de ce degré, c'est que « la raison « se persuade qu'elle porte en elle la « majeure absolue, le principe universel « de la science, le critérium de la vérité, « qu'elle peut remonter par induction « jusqu'à l'origine des choses, ou dé-« duire de ses notions pures, comme elle « les appelle, une métaphysique cer-« taine, une morale catégorique, qu'elle « peut être à elle-même sa lumière et sa « loi, se diriger par sa propre force dans « les voies de la vie, et n'obéir qu'à elle ; « philosophie stérile, produit de la con-« centration de la volonté et de l'exalta-« tion de l'esprit, fruit éphémère de l'*or-« gueil de la vie*. » (§ 28.)

Il est à remarquer que beaucoup d'hommes s'arrêtent au premier degré du développement et au premier objet, le monde physique.

D'autres s'arrêtent au second degré, au second objet, à la nature vue en spectacle.

D'autres enfin au troisième degré, celui de la raison se posant dans la loi logique, naturelle et sociale, telle que ce monde la comporte, telle qu'elle est dans la sphère de l'espace et du temps.

Tant d'hommes s'arrêtent à ces premiers degrés que l'existence d'un degré

supérieur de développement n'est ni généralement connue ni vulgairement admise.

Et cependant il est certain que « l'exercice légitime de la raison dans la « sphère de l'espace et du temps conduit « l'homme au pressentiment de quelque « chose d'absolu, d'universel, qui doit « faire la base de ce qui est relatif et « contingent. Ce pressentiment naît dans « son âme quand la vérité l'a touché de « son rayon divin, et alors le besoin de « connaître se fait sentir; alors aussi il « lui faut des objets plus purs, plus no-« bles et plus vrais que tout ce qu'il a « connu jusque là. Le pressentiment de « la vérité lui donne une sorte de foi va-« gue en l'existence d'un monde supé-« rieur à celui où il vit actuellement, « d'un monde où doivent régner la « beauté, la vérité, le bien. Quel homme « n'a pas trouvé parfois dans son inté-« rieur, à des époques sérieuses et en « certains momens de recueillement, « les traces de ce mystérieux pressen-« timent et de cette foi obscure ? » (§ 30.)

Si l'homme éprouve alors un besoin intime auquel rien de périssable, rien de terrestre ne répond, s'il a foi en la vérité d'un monde supérieur et en la possibilité de le connaître, il faut admettre une philosophie qui corresponde à ce besoin; et l'objet de cette philosophie, c'est la Sagesse éternelle, manifestée dans le monde des intelligences. (§ 31.)

Mais ce degré que l'homme pressent en vertu de sa nature, il ne l'atteint pas en effet par lui-même ou par le cours naturel de son développement; Platon l'a pressenti sans en atteindre la substance. L'intelligence humaine agissant par elle-même et en dehors du Christianisme, s'arrête à cet égard dans le *spiritualisme,* l'*idéalisme,* le *panthéisme,* pris dans son meilleur sens; mais ces doctrines qui élèvent l'homme en science spéculative, « le laissent dans l'ignorance de sa na-« ture foncière et de sa position pré-« sente, dans l'ignorance de son origine, « de sa loi, de sa fin et des moyens de « l'atteindre. » (§ 31.)

« Il faut donc une doctrine plus élevée « et plus profonde, plus vaste et plus « complète que celle dont nous venons « de parler; une doctrine qui révèle à « l'homme les mystères de l'homme, qui « lui dise d'où il est et ce qu'il est dans « la hiérarchie des êtres, dans l'ordre « des existences, d'où viennent les con-« tradictions qui le divisent en lui-même; « une doctrine qui lui montre la voie « unique par laquelle il peut avancer, se « perfectionner, arriver à la science de « la vérité, et par elle à la vraie liberté, « à la paix véritable, à la vie foncière, « garant de l'immortalité; une doctrine « qui lui découvre les obstacles qui s'op-« posent à son progrès, les ressources « qu'il porte en lui, et les moyens qui lui « sont offerts du dehors pour les sur-« monter. Or cette doctrine par excel-« lence, enseignant les plus hautes vé-« rités dont l'homme est capable en ce « monde, l'initiant aux mystères divins « par la vertu de la parole divine, c'est « celle du Christianisme, par laquelle le « philosophe devient en toute vérité dis-« ciple de la Sagesse. » (§ 32.)

Ici, « l'objet, c'est la Sagesse suprême « et ses lois; non plus la sagesse de la « chair ou des sens, la sagesse de la pen-« sée ou de l'esprit propre, la sagesse du « siècle, du monde ou du temps, la sa-« gesse humaine enfin, mais la sagesse « divine, idéale et prototype de toute « sagesse, beauté universelle, mère et « modèle de toute beauté particulière, « source de toutes vertus, et qui, à tous « les degrés du développement spirituel « de l'homme, est toujours, qu'il le sa-« che ou qu'il l'ignore, l'objet de son « amour et le but de ses recherches; car « c'est elle, cette sagesse originale et « primitive, qui fait la beauté du monde « et de la nature, la justice des actions « morales et des lois, la vérité de l'idée « et de la science, la beauté de la vertu « et de l'amour : c'est la *Monas* des « déistes, la *Dias* de l'idéaliste, la *So-« phia* des Grecs, la *Schwadah* des In-« diens, la *Chochmah* des Hébreux, la « raison universelle des modernes. » (§ 33.)

Cette idée, entrevue par Platon, exposée plus ou moins heureusement par le néo-platonisme aidé des écritures chrétiennes, très répandue dans la philosophie indienne, est développée purement par nos livres sapientiaux, et vit

dans toute sa force et toute sa vérité dans la tradition catholique (1).

On lit dans l'Ecclésiastique ces paroles fondamentales : « Le Verbe de Dieu au « plus haut des cieux est la source de la « sagesse..... C'est le Très-Haut, le Dieu « souverain dominateur qui l'a créée dans « le Saint-Esprit, qui l'a vue, qui l'a « nombrée et mesurée, et qui l'a répan- « due sur ses ouvrages (2). »

« Remarquons que le texte sacré « nomme le Souverain dominateur, son « Verbe et l'Esprit, comme auteur de la « sagesse, et la sagesse est posée comme « une existence objective en face de son « créateur (3). »

C'est là le sens du long et remarquable commentaire de saint Augustin, dont nous n'avons cité qu'une partie (4).

« Cette sagesse, objet de l'amour du « vrai philosophe, serait donc l'effet pri- « mitif, pur et universel de la manifesta- « tion de Dieu *extrà se ;* c'est elle que « saint Paul désigne quand il dit que ce « qui était invisible en Dieu est devenu « visible depuis la création du monde. « Ce n'est point l'Être-Dieu, la substance « Dieu, Dieu dans son absolue *séité,* qui « serait devenu visible par la création ; « c'est l'*idée divine* posée par la puis- « sance divine, qui est devenue visible à « toute créature intelligente, faisant « partie intégrante de l'univers (5). » C'est là « l'idée vraiment philosophique « et mère de la science, puisque son « idéal, ou la sagesse, renferme tout ob- « jet de science. »

Résumons ce qui précède, et concluons tout ce travail.

Le principe de la philosophie, c'est l'amour. Sans amour pratique et vivant, la science n'est plus qu'une science de tête, vide de substance et d'âme, et fausse par cela même.

L'objet de cet amour, le but ou terme philosophique, c'est la sagesse, idée divine, universelle, intermédiaire entre l'esprit de l'homme et Dieu.

Dans cet objet ou forme universelle, toutes les intelligences des hommes pourront s'unir, se pénétrer comme elles seront pénétrées de Dieu ; c'est là le but suprême que poursuit en ce monde l'amour de la sagesse, et qu'il atteint dans l'éternité.

La science philosophique ainsi conçue est le reflet du culte catholique, tel qu'il est pratiqué par les moindres fidèles.

Le panthéisme moderne, dont le principe d'erreur consiste à méconnaître l'idée de la Sagesse créée, idée de Dieu qui n'est pas Dieu, s'est développé, chose remarquable, au milieu des peuples chrétiens qui ne reconnaissent pas l'Église, épouse de Dieu ; il a germé parmi les peuples séparés qui, de propos délibéré, refusent de penser à Marie, épouse de l'Esprit saint. C'est rejeter l'élément passif, « *lumen illuminatum* (1), » et c'est absorber tout en Dieu.

Aussi, c'est par l'Église et sa vertu, c'est par Marie et son intercession vivante, c'est par le grand mystère que représente la Vierge, mère de l'Homme-Dieu, que la philosophie chrétienne triomphera.

L'ABBÉ A. G.

(1) Voyez la note 3, p. 43.
(2) *Ecclés.*, ch. I, v. 8, 9, 10.
(3) *Psych.*, p. 49.
(4) *Médit.*, ch. XVIII, XIX, XX.
(5) *Psych.*, p. 50.

(1) S. Aug., *Médit.*, ch. XIX.

P. S. Nous répétons à la fin de cet article ce que nous avons déjà dit en insérant le premier article de M. l'abbé G., c'est que ce sont ici ses opinions personnelles et non en tout celles des directeurs de l'*Université*. Il nous a paru que nos abonnés seraient bien aises de voir la doctrine de M. Bautain, qui a eu du retentissement, exprimée par un de ses disciples.

UTILITÉ DES LÉGENDES POPULAIRES.

LES VIES DES SAINTS DE LA BRETAGNE-ARMORIQUE D'ALBERT-LE-GRAND ET DE DOM LOBINEAU,

Rééditées par M. Miorac de Kerdanet (1) et par l'abbé Tresvaux (2).

I.

La science et la littérature se préoccupent beaucoup de la Bretagne depuis quelques années; elles fouilleront encore long-temps dans son vieux sol sans en épuiser la mine féconde. La Bretagne a ses philologues qui sondent les mystères de sa langue celtique, ses antiquaires qui explorent ses ruines druidiques et chrétiennes, ses peintres qui reproduisent ses sites et ses costumes variés; de jeunes poètes révèlent la poésie de ses landiers et de ses grèves, Turquety celle de sa foi. Dans cette préoccupation générale, on semblait oublier ce qui devait, ce semble, attirer tout d'abord l'attention, les légendes écloses sur cette terre religieuse. M. Miorac de Kerdanet et l'abbé Tresvaux réparent cette lacune en publiant, l'un les Vies des Saints de la Bretagne-Armorique d'Albert-le-Grand, l'autre le même sujet traité par dom Lobineau.

Albert-le-Grand rapporte les légendes bretonnes telles qu'il les a recueillies; professant un grand respect pour la tradition, il ne l'altère jamais dans son œuvre qui en est un reflet fidèle; son style, d'une gracieuse naïveté, convient merveilleusement à la tâche qu'il s'impose; M. de Kerdanet a pu le surnommer avec vérité le Lafontaine de la légende. Cette naïveté pieuse a souvent quelque chose de touchant, comme, par exemple, lorsque réclamant une prière pour prix de ses veilles, il termine ainsi la préface de son livre : « Adieu, ami lecteur, priez pour moi. » M. de Kerdanet vient de rééditer cet ouvrage, sans y rien changer, mais en l'enrichissant de notes et d'observations savantes qui complètent et rectifient le texte d'Albert-le-Grand; elles expliquent la légende par l'histoire, mais elles prouvent aussi que l'histoire peut puiser dans la légende de précieux documens dont elle n'a pas encore assez songé à s'enrichir, et elles présentent ainsi, sous le point de vue de l'utilité de la légende, un aperçu en partie neuf et fécond. Ainsi, par exemple, la légende bretonne qui met souvent en scène le roi Arthur pourrait offrir des éclaircissemens à la question aujourd'hui débattue des origines des romans de la Table-Ronde. L'abbé Tresvaux n'a pas travaillé dans le même sens que M. de Kerdanet. Voulant faire de la Vie des Saints de Bretagne un ouvrage exclusivement de piété, il a dû nécessairement se préoccuper davantage des vertus des Saints que des légendes qui s'y rapportent; son livre renferme plusieurs vies nouvelles. Par un laborieux travail il a refondu complétement l'œuvre de dom Lobineau, lui a donné un caractère tranché en y mêlant des méditations élevées et édifiantes. Dom Lobineau écrit au dix-huitième siècle, dominé par ce froid esprit de critique qui franchissait alors jusqu'au seuil des couvens; il se pose à un point de vue tout autre que celui d'Albert-le-Grand; il modifie et supprime à sa guise, en les déclarant plus nuisibles qu'utiles, les légendes traditionnelles que ce dernier rapporte fidèlement en en proclamant

(1) *Les Vies des Saints de la Bretagne-Armorique*, par Albert-le-Grand, avec des notes et observations historiques et critiques, par M. Miorac de Kerdanet. Chez Isidore Pesron, rue Pavée-Saint-André-des-Arts, 13.

(2) *Les Vies des Saints de Bretagne et des Personnes d'une éminente piété qui ont vécu dans cette province*, par dom Lobineau; revues et augmentées par l'abbé Tresvaux. Chez Méquignon junior, rue des Grands-Augustins, 9, 6 vol. in-8°; prix : 30 fr.

l'utilité. C'est un mal, selon nous, que cette tendance critique destructive des traditions populaires. Comme Albert-le-Grand, nous croyons à l'utilité de la légende; nous ajouterons ici quelques exemples et quelques observations en faveur de cette vérité encore contestée de nos jours.

Du reste, l'opinion publique s'est depuis quelque temps singulièrement modifiée sur ce point : il y a peu d'années, la légende était une superstition, aujourd'hui elle est une poésie ; la sanction publique tend à faire encore un pas, à l'admettre comme une utilité. Le succès de la *Vie de sainte Elisabeth de Hongrie*, par le comte de Montalembert, a surtout contribué à réhabiliter la légende en France, à la faire considérer comme l'une des branches de la poésie. C'est une poésie en effet; au moyen âge c'était à peu près la seule; à son état primitif elle était la littérature du peuple, agrandie aux dimensions du roman épique, celle des classes élevées. Une autre littérature est venue remplacer celle-là pour les hautes classes; mais il n'a pas surgi également une nouvelle littérature populaire, à moins que l'on ne veuille appeler de ce nom les romans de corps-de-garde ou la poésie d'almanach. Pourquoi donc vouloir étouffer l'antique poésie légendaire au sein des populations où elle subsiste encore? Les affections délicates du cœur, le sentiment en un mot, fleur mystérieuse qui demande le plus souvent pour éclore la lumière de l'éducation, est généralement peu développé chez les classes inférieures ; en revanche, l'imagination l'est à un haut degré, elle réclame un aliment, c'est la faculté dominante du peuple. Aussi c'est par elle que les idées ont le plus de prise sur son esprit. Voilà pourquoi une littérature est pour lui un besoin, voilà pourquoi la poésie légendaire a été et peut être encore pour lui d'une utilité immense. On n'a pas encore assez calculé toute la portée du rôle rempli par la légende dans la régénération spiritualiste du monde nouveau; l'ensemble des légendes nées sur tous les points de la chrétienté formerait le poème complet du catholicisme; il n'est peut-être pas une seule des plus hautes vérités chrétiennes, de ces vérités métaphysiques et spiritualistes d'un difficile accès même pour les intelligences élevées, qui n'ait revêtu la forme à la fois merveilleuse et simple de la légende. Apportant sous son vêtement féérique ces idées régénératrices, la légende s'asseyait avec elles au foyer du pauvre ; en séduisant son imagination, elle faisait descendre à son insu des vérités dans son cœur, et chaque apparition de l'ange aux merveilleux récits y laissait après lui, comme font, dit-on, les esprits célestes, une trace lumineuse qui éclairait les actions de sa vie.

Dieu nous garde d'avoir tendance à admettre cette opinion d'outre-Rhin, qui transforme en mythes les miracles. Mais cette erreur, comme tant d'autres, a pour base une vérité; les miracles sont le plus souvent des faits symboliques. Ainsi, par exemple, le fait de la résurrection du Christ a pour sens caché la résurrection de l'âme à la grâce. En niant le fait du miracle et en laissant subsister le symbole, on est arrivé à en faire un mythe, erreur qui n'est qu'une vérité incomplète. Comme le dit Bossuet, « Dieu est le maître de disposer de ses créatures, soit pour les tenir sujettes aux lois générales qu'il a établies, soit pour leur en donner d'autres quand il juge qu'il est nécessaire de réveiller par quelque coup surprenant le genre humain endormi. » Aussi, selon l'observation de M. de Kerdanet, des miracles ont pu être utiles en Bretagne, comme ils l'ont été dans toutes les autres régions, pour convertir le peuple à la foi, et ensuite pour l'y maintenir. Mais parce qu'il est impossible de démêler dans les légendes le vrai du faux, doit-on pour cela les supprimer? Non, sans doute. Les miracles étant faits et symboles sont à la fois une manifestation de la puissance divine et un enseignement; d'où il résulte que ceux qui rapportent les légendes, lors même qu'ils ne sont pas un fait réel, sont encore souvent un enseignement utile. Aussi Gerson disait-il au concile de Constance : « L'Église reçoit toutes ces choses et permet de les lire, non qu'elle détermine qu'il soit de nécessité de salut de les croire, mais parce qu'elles sont utiles pour inspirer des sentimens de piété et pour édifier les fidèles. » C'est à ce point

de vue d'utilité que nous nous arrêterons plus particulièrement dans ces quelques mots sur les légendes bretonnes, dont les bizarreries font souvent sourire ceux qui n'en pénètrent pas le sens caché. Réunir ici les légendes les plus saillantes que renferme la province, ce ne serait pas donner une idée juste de la généralité des légendes qu'elle contient; pour plus d'impartialité, nous nous bornerons à donner quelques unes de celles que renferme, dans un rayon d'une lieue, le coin de terre que nous habitons. C'est assez dire que nous choisissons au hasard les premières qui nous tombent sous la main; peut-être suffiront-elles pour inspirer à quelques étrangers le désir de lire l'œuvre de dom Lobineau et d'Albert-le-Grand, à quelques compatriotes la pensée d'interroger quelquefois la mémoire plus savante encore de nos vieux conteurs bretons.

II.

La plupart des contrées de Bretagne possèdent dans quelque vieille chapelle le tombeau de quelque saint national, source féconde d'où la légende locale répand à pleines mains ses merveilles dans tous les alentours. Il en est ainsi dans la presqu'île de Rhuis, étroit promontoire qui s'avance dans l'Atlantique, en formant par sa côte-nord le golfe du Morbihan. Vers l'extrémité de cette presqu'île, que les vieux chroniqueurs nomment le paradis terrestre de la Bretagne, saint Gildas-le-Badonique construisit un monastère au sixième siècle; là, dans une église romane attenant à une abbaye en ruines, l'on voit encore aujourd'hui son tombeau et ceux de trois autres saints gallois ou bretons. Par une particularité assez remarquable, ces saints chrétiens ont pour mausolée des *dolmen* druidiques; il y a peu d'années, l'on y voyait encore le tombeau d'un cinquième saint breton; mais le conseil de fabrique jugeant qu'il déparait son église, l'a fait employer dans la construction d'une muraille. Des tombeaux qui renferment ces reliques vénérées émanent les légendes populaires qui peuplent en foule le pays.

A peine a-t-on fait quelques pas sous la côte qui borde les ruines du vieux couvent de saint Gildas, que l'on rencontre une source miraculeuse que le saint, selon la tradition, fit jaillir sous le pied de son cheval en franchissant d'un bond l'espace qui sépare le rivage d'une île voisine. On attribuait à cette fontaine la vertu de guérir de plusieurs maux, entre autres de la rage, que les Bretons appellent *droug saint Gueltas* (mal de saint Gildas). Il y a peu d'années, à la fête du saint, on se rendait processionnellement à cette fontaine, dont les eaux depuis douze siècles ont sans doute opéré bien des cures salutaires, ne fut-ce que par l'action puissante de l'imagination rassurée, seul remède humain à ce mal terrible fréquent sur nos grèves. Le peuple marchait quelque temps sur les galets du rivage, sa grande voix se mêlait à la grande voix de l'Océan; puis, gravissant les énormes rochers du Grand-Mont, il parvenait à la source vénérée qui coule jusqu'à la mer par les fissures du roc, en faisant naître sur son passage des venures de mousse de diverses couleurs qui lui donnent l'aspect des plus beaux marbres. Ce *pardon* n'existe plus; on ne voit plus le jour de saint Gildas la procession se dérouler sur la plage. Cette suppression, comme tant d'autres que l'on opère chaque jour dans les mœurs antiques de notre pays, est-elle un bien? Il ne nous appartient pas de le décider; seulement, nous ferons observer qu'en supprimant ces coutumes, en effaçant des mœurs bretonnes leur poésie, on supprime quelque chose de bien plus important encore, des prières. Ces coutumes, il est vrai, ne sont pas toutes fondées sur des faits réels; mais la plupart s'appuient sur des faits possibles, et toutes publient une grande et salutaire idée, la plus moralisante que l'on puisse jeter au sein des populations, la croyance à la domination sur la nature dont l'homme s'investit par la sainteté.

Plus loin, sur la même côte, au fond d'une baie sablonneuse où la lame vient mourir sans obstacle, un vieux château élève ses six tours démantelées; là vit encore le souvenir de saint Gildas, et la légende fait un enseignement de ces ruines en y plaçant la scène d'une histoire traditionnelle tout-à-fait analogue à celle

de *Barbe bleue*. Peut-être ne lira-t-on pas sans quelque intérêt la légende qui sans doute a donné naissance au conte; on sait quelle influence les récits populaires de la Bretagne-Armorique ont exercé sur les idées du moyen âge, qui leur a emprunté le sujet de son plus beau cycle épique.

III.

Le comte Comorre s'était épris d'une violente passion pour Trifine, princesse d'une merveilleuse beauté, fille de Guérok, comte de Vannes. Mais sa réputation de cruauté semblait être un invincible obstacle à cette union; il avait déjà contracté plusieurs alliances illustres, et personne n'ignorait qu'il égorgeait ses femmes dès qu'il les savait enceintes. Comorre employa l'entremise de saint Gildas, qui, dans l'espoir d'éteindre la guerre qui divisait les deux princes, lui obtint la main de Trifine, en répondant au père, au nom du ciel, de la vie de sa fille. « Cependant, dit Albert-le-Grand, « se firent les préparatifs des noces. Comorre se rendit à Vannes, et épousa sa « dame dans le chasteau de Vannes, et « l'emmena avec soy dans ses terres (1), « la traitant assez respectueusement jusqu'à ce qu'il sentit qu'elle fust grosse; « car alors il commença de la regarder « de travers. Ce qu'apercevant la pauvre « dame, et craignant la fureur de ce « cruel meurtrier, résolut de se retirer à « Vannes, vers son père, pour y accoucher, et puis après s'estre délivrée de « son fruit s'en revenir vers son mary. « Cette résolution prise, elle fit d'un « bon matin équiper sa haquenée, et « avec peu de train sortit avant jour du « chasteau, et tira le grand galop vers « Vannes. Le comte, à son réveil, ne la « trouvant pas près de soy, l'appelle, et « la fait chercher partout; mais ne se « pouvant trouver, il se doute de l'affaire, se lève, s'acoustre prontement, prend la botte, monte à cheval, « la suit à pointe d'esprou, et enfin l'attrape à l'entrée d'un manoir, hors les « faubourgs de Vannes. Elle, se voyant « découverte, descend de sa haquenée, « et, toute éperduë de crainte, se va cacher parmy les halliers, en un petit « bocage, là auprès; mais son mary la « chercha si bien qu'il la trouva. Lors « la pauvre dame se jette à genoux devant luy, les mains levées au ciel, les « joues baignées de larmes, luy crie « mercy; mais le cruel bourreau ne tint « compte de ses larmes, l'empoigne par « les cheveux, luy desserre un grand « coup d'épée sur le col, et lui avasle la « teste de dessus les espaules, et, laissant le corps sur la place, s'en retourne chez soy.

« Le triste père, tout éploré, alla voir « le corps de sa chère fille, lequel il fit « apporter en ville, et le garder couché « sur un lict funèbre dressé en la grande « salle du chasteau de la Motte, défendant de l'enterrer jusqu'à son retour. « Il prit la poste, se jeta aux pieds de « saint Gildas, luy raconta toute l'affaire « comme elle estoit advenuë, et le « somma de luy tenir promesse luy rendant sa fille en vie. Saint Gildas le « consola, luy promit de recommander « cette affaire aux prières de ses religieux; puis, ayant pris sa réfection, « partirent de compagnie tirant vers « Vannes. Mais avant que d'y arriver, « saint Gildas s'escarta vers le chasteau « où demeuroit Comorre, lequel avoit « fait lever les ponts et baissé toutes les « portes, se doutant bien que le saint « abbé viendroit le reprendre de sa « cruauté et perfidie. Le saint estant arrivé au bord du fossez, commença à « crier à la sentinelle et demander entrée; mais le guet avoit ordre de ne « rien répondre. Ce que voyant le saint « abbé, et qu'il ne gaignoit rien, il fit « une promenade tout à l'entour du « chasteau par dehors, sur la contrescarpe des fossez; puis, les genoux en « terre, pria Dieu qu'il luy plust chastier « la dureté et obstination de ce déloyal. « Sa prière achevée, il prit une poignée « de poussière, la jeta contre le chasteau, lequel tomba tout à l'instant et « blessa griévement le comte Comorre; « puis saint Gildas vint retrouver le

(1) La légende ne désigne pas le château de Comorre, mais semble le placer ailleurs que dans la presqu'île de Rhuis. Les gens du pays voyant sous leurs yeux les ruines d'un château féodal, ont cru naturellement qu'il avait été le théâtre de cette légende. Je rapporte la croyance populaire.

« comte Guérok, et poursuivirent leur « chemin.

« Estant arrivé à Vannes, il monta dans « la salle où estoit gisant le corps, près « duquel se mit à genoux, et exhorta tout « le peuple là présent à prier Dieu as- « semblement avec luy. La prière finie, « il s'approcha du corps, et prenant la « teste, la luy mist sur le col, et parlant « à la defuncte, luy dit tout haut : Trifine, « au nom de Dieu tout puissant, Père, « Fils et Saint-Esprit, je te commande « que tu te lèves sur bout, et me dies où « tu as esté. A cette voix, la dame res- « suscita, et dit devant tout le peuple, « qu'après la séparation de son âme d'a- « vec son corps, les anges l'avoient ravie « et estoient tout prests de la placer au « paradis parmy les saints; mais qu'aus- « sitost que saint Gildas l'eust appelée, « son âme s'estoit réunie à son corps. »

L'on voit que la légende jette une teinte mystique sur le caractère trop mélodramatique du conte, et qu'ici, comme ailleurs, elle renferme en elle plus d'un enseignement religieux. Une simple invocation donnant à une poignée de poussière la force de renverser une forteresse, n'est-ce pas un récit bien propre à donner l'idée de la puissance de la prière au paysan qui passe sous ses ruines. — Longeant moi-même un jour les douves de cette vieille demeure féodale, un paysan breton, que je ne fais pas intervenir ici, je vous prie de croire, pour l'intérêt du récit, m'apprit une simple histoire qui semblait faire une vive impression sur lui en lui rappelant la brièveté de la vie. La duchesse Anne, me disait-il, voulait faire paver en pièces d'or ce château. En faisant niveler le terrain à cet effet, elle aperçut une taupe sans mouvement, et s'étonnait beaucoup de ne pouvoir la réveiller. Par un raffinement de complaisance, ses courtisans avaient empêché l'idée de la mort d'arriver jusqu'à elle, pour qu'elle ne vînt pas troubler son bonheur d'ici-bas. Les ouvriers la lui expliquèrent. Dès lors, renonçant à son projet, elle versa dans le sein des pauvres l'or qu'elle voulait employer à orner sa demeure d'un jour, afin de s'acquérir un titre à celle de l'éternité.

Encore un souvenir avant de quitter ce vieux manoir. Du haut du donjon à moitié démoli, on voit un promontoire par delà la mer. A l'horizon du golfe, vers son extrémité, est une chapelle abandonnée que la distance empêche d'apercevoir. L'un des saints dont les reliques reposent dans l'abbaye de saint Gildas, se consacra long-temps en ce lieu à la vie érémitique. On raconte sur la construction de cette chapelle des choses merveilleuses. Là les jeunes filles viennent en secret prier le ciel de bénir leurs amours; par une coutume bizarre, elles y apportent des épingles en offrande lorsqu'elles désirent voir le mariage venir consacrer leurs affections. Sans doute, la naïveté de ces jeunes filles nous fait d'abord sourire; mais en y réfléchissant, ne trouve-t-on pas quelque chose de touchant et d'éminemment utile dans ces simples amours mis sous la protection d'un saint ? L'intention ne communique-t-elle pas aux moindres faits le caractère de l'invocation ? Une épingle donnée en offrande peut être une aussi belle prière qu'une parole fervente. Comparez cette jeune fille de nos falaises, guidée par la légende, venant mettre ses plus chères affections sous la protection du ciel, à l'ouvrière de nos villes s'ornant l'imagination des œuvres de P. de Kock, et jugez quelle est la plus poétique et la plus salutaire de la littérature populaire d'aujourd'hui et de celle d'autrefois.

Les légendes bretonnes ne se contentent pas de converser avec le paysan dans les ruines qui bordent ses champs; sur les rochers de ses grèves elles poursuivent le marin sur les flots; elles avaient inventé les scènes maritimes bien avant nos romanciers modernes. Sans quitter ces vieilles tourelles sur lesquelles je vous ai fait monter, vous pourriez apercevoir de lourds *chasse-marées* bretons louvoyant au large en grand nombre; soyez sûrs qu'en passant en vue de terre, conteurs de leur naturel, les matelots de l'équipage rediront souvent les histoires traditionnelles que ces côtes leur rappellent; ils se raconteront, par exemple, que saint Gildas un jour navigua aussi sur ces mers d'une façon étrange; et cette anecdote, quelque bizarre qu'elle puisse paraître, les fera ressouvenir que la foi est toute puissante dans le péril. « Le diable, dit Albert-le-Grand, por-

« tant envie au saint et à ses religieux, « les inquiétoit de spectres et de fantosmes, ne les laissant aucunement en « paix. Mais voyant qu'il ne profitoit rien « à cause de la diligence que le saint « abbé portoit à garantir ses moynes de « ses embusches, il résolut de jouer d'un « autre ressort et de perdre le saint « pour plus aisément venir à bout des au- « tres; pour à quoi parvenir il depescha « à Blaret quatre démons accoustez en « moynes qui se disoient religieux de « saint Philibert (avec lequel saint Gil- « das avoit contracté une estroitte amitié « lorsqu'il alla en Hybernie), lequel, di- « soient-ils, estoit nouvellement décédé, « et qu'on ne fesoit que l'attendre pour « l'inhumer; partant le suplioient de « s'embarquer hativement dans un ves- « seau qu'ils avoient ammené. Le saint « abbé alla à l'église faire sa prière, et « sceut par révélation qui estoient ces « faux moynes; neanmoins il le dissi- « mula pour lors, et ayant pris le livre « des évengiles qu'il avoit escrit de sa « propre main, il le mit reverement dans « une petite caisse qu'il cacha en son « sein au desceu de ces faux moynes, prit « son breviaire, son chapeau, son man- « teau et son bourdon, et s'embarqua, « et les ancres levées, les voiles tendües, « le vesseau s'élargit en pleine mer; de « sorte que, sur l'heure de prime, ils se « trouvèrent avoir perdu terre de veüe « de toutes parts. Alors saint Gildas dit: « Or ça, frères, que l'un de nous tienne « le gouvernail, et les autres disent les « primes, et pour plus hativement nous « en acquitter, baissons la vergue du « grand mast. Ces faux frères lui repli- « quèrent : Si vous retardez tant soit « peu notre course, vous n'arriverez pas « à temps au monastère. N'importe, re- « pond saint Gildas, ne manquons pour « cela de rendre nos devoirs à Dieu. « Alors l'un d'eux se mettant en colère « contre le saint, luy dit brusquement: « Ah! que tu nous romps la teste avec « tes primes. Saint Gildas voyant qu'il « ne gaignoit rien, commença le *Deus in* « *adjutorium*, s'estant jetté a genoux, et « tout à l'instant la barque disparut et « tout son attirail, et les quatre moynes, « et le saint se trouva seul sur les vagues « de la mer.

« Se voyant dans ce danger, il se re- « commanda à Dieu et acheva ses pri- « mes; puis, ayant osté son manteau ou « froc, se mit dessus, et en attacha le « bout à son bourdon pour cueillir le « vent, s'en servant de voile, et cingla « en cette sorte jusques à la coste d'Hy- « bernie. »

Dans une autre scène de mer, relative à saint Bieuzi, ce ne sont plus des démons, mais bien des anges qui forment un équipage surnaturel. C'était un dimanche, le saint disait la grand'messe à ses paroissiens assemblés; il entend tout-à-coup un tumulte dans l'église : c'est un seigneur qui perce la foule; il vient trouver le saint prêtre à l'autel, et le prie d'interrompre l'office divin pour se rendre en toute hâte à son manoir. Sans doute il craint pour la vie d'une épouse, d'une fille chérie; vous n'y êtes pas : l'un de ses chiens est atteint de la rage; il veut que le saint vienne le guérir par un miracle. Sur son refus formel, il lui assène sur la tête un grand coup de son épée, qui l'entr'ouvre et y reste enfoncée. Le meurtrier s'enfuit effrayé de son crime; mais le saint breton, sans s'en émouvoir, le glaive enfoncé dans sa plaie qui ruisselle, continue à offrir avec recueillement le sacrifice de la croix.... L'office achevé, il se dirige expirant vers la côte de Baden. Là, sur la grève, il trouve un vaisseau mystérieux; les matelots sont des anges, qui le conduisent jusqu'aux pieds de saint Gildas pour recevoir sa dernière bénédiction et mourir.

Quelquefois aussi l'influence de ces traditions religieuses enfle les voiles des navires de nos côtes pour les guider vers quelque pélerinage célèbre. Si, par exemple, vous vous trouviez, à un certain jour de l'année, sur les grèves du Morbihan, le golfe aux trois cents îlots, vous pourriez voir les habitans de ce petit archipel breton dirigeant processionnellement vers sainte Anne leur flotille pavoisée, en chantant sur les vagues un cantique guerrier en souvenir de l'abordage d'un vaisseau sarrasin par un navire de guerre monté par des Français et des Bretons. Les Français furent tués jusqu'au dernier; mais les Bretons, ayant fait un vœu à la mère de la Vierge, cou-

lèrent à eux seuls le vaisseau mécréant, sans qu'aucun d'eux fût blessé; et chaque année les marins du golfe exécutent fidèlement le vœu de cette procession marine, faite il y a des siècles par leurs ancêtres.

Nous sommes loin d'avoir rapporté toutes les légendes que renferme un horizon rétréci; leur accumulation sur ce point si borné fait juger de leur multiplicité. Ce que nous en avons cité peut faire entrevoir leur caractère distinctif. Les légendes de la Bretagne sont loin de renfermer toutes les richesses poétiques des légendes chrétiennes de l'Orient; mais elles présentent de remarquables exemples d'énergiques vertus, un caractère tranché d'utilité pratique. La croix de granit de ses sentiers, le *men-hir* de ses landes, un rescif, une ruine isolée, sont pour le paysan, pour le marin breton, autant de pages éloquentes où ils relisent sans cesse ces simples poésies qui cultivent leur esprit en édifiant leurs âmes, gravent dans leur cœur les vérités les plus hautes, les principes les plus purs, tout en flattant les caprices de leur imagination.

Deux grands hommes ont vécu dans ces lieux dont nous avons rapporté quelques légendes : saint Gildas, auteur des livres précieux *de Excidio Brittaniæ* et *Acris correctio*, qui eurent une grande influence sur son époque, et Pierre Abailard, furent également abbés du monastère de saint Gildas de Rhuis. Le souvenir du philosophe, et même de l'amant célèbre, s'est complétement effacé de la mémoire du peuple; la vie du saint est écrite dans ses traditions en caractères ineffaçables, et même nous avons vu les nombreuses populations protestantes du pays de Galles, chez lesquelles il passa, il y a douze siècles, en faisant le bien, s'incliner de respect à son nom. C'est que la gloire du saint est la seule gloire complète d'ici-bas; l'homme illustre n'est connu que de cette petite portion du genre humain que l'on nomme la classe lettrée; le saint, lui seul, recueille l'admiration de l'humanité tout entière. Cependant nous lisions dernièrement dans les *Lettres d'un voyageur*, d'un illustre pseudonyme, le regret éloquemment exprimé de voir la gloire délaisser toujours la vertu pour ne s'attacher qu'au génie. Bien des lecteurs sans doute se sont laissé aller à admettre cette pensée, séduits par le style prestigieux qui l'exprime, sans songer qu'elle ne pouvait avoir de réalité dans l'époque catholique. Un saint, en effet, dans son acception humaine, n'est-ce pas l'homme devenu à jamais célèbre par la vertu? L'apothéose de l'homme orgueilleusement puissant n'est-elle pas remplacée dans le monde nouveau par la canonisation du chrétien humblement vertueux? Comment donc peut-on déplorer de voir la vertu rester éternellement dans l'ombre après que le Christianisme l'a entourée de tant de lumineuses auréoles?

M. Miorac de Kerdanet et M. l'abbé Tresvaux ont fait une œuvre éminemment utile en rééditant les ouvrages épuisés d'Albert-le-Grand et de dom Lobineau, et en les enrichissant, l'un, d'observations savantes, l'autre d'éloquentes méditations. Un complément nécessaire à leurs travaux, c'eût été une traduction bretonne de ces légendes. Un grand nombre de nos paysans savent lire, mais seulement leur vieux langage celtique. Un jeune prêtre de talent travaillait à cette bonne œuvre lorsque la mort est venue l'interrompre. Espérons que sa pensée trouvera un continuateur; l'œuvre en est digne. On a coutume de renfermer dans des châsses d'argent les ossemens de saints, qui, promenés au milieu des populations, sont quelquefois un remède à des maux physiques; un livre dans lequel on a recueilli leurs vertus n'est-il pas comme une châsse précieuse renfermant leurs reliques morales, qui peuvent aussi guérir bien des plaies de l'âme?

JULES DE FRANCHEVILLE.

Éditions de la Société de l'Histoire de France.

DE LA CONQUESTE DE CONSTANTINOBLE,

PAR JOFFROI DE VILLEHARDOUIN ET HENRI DE VALENCIENNES.

Édition faite sur des manuscrits nouvellement reconnus et accompagnée de notes et commentaires; par M. PAULIN PARIS, membre de l'Institut.

Le plus féodal et le plus chevaleresque de nos chroniqueurs nationaux, Joffroy de Villehardouin et Froissard, sont, des écrivains du moyen âge, ceux qui se sont fait la meilleure part dans l'admiration des étrangers. Le premier fut le père de notre histoire en langue française, en ce sens qu'il a composé en français la première chronique importante dont nous ayons conservé l'original. Le second est connu par ses merveilleux récits de prouesses, de nobles faits d'armes et de vie de châteaux, par l'abandon inimitable de son style conteur et la richesse inépuisable de son coloris. Mais ce n'est point là ce qui leur a mérité à chacun la faveur particulière dont nous parlons. S'ils l'ont obtenue l'un et l'autre à deux siècles d'intervalle, c'est par d'autres motifs; c'est parce qu'ils ont eu l'heureuse idée d'écrire nos annales au moment même et sur les lieux où elles se confondaient avec les annales des peuples voisins. De là l'intérêt général qu'ils ont su donner à leurs ouvrages, et la préférence dont ils ont toujours été l'objet de la part des étrangers.

Par les mêmes moyens que Froissard se rendit cher à l'Angleterre à la fin du quatorzième siècle, au commencement du treizième Villehardouin n'avait pas moins bien mérité de l'aristocratie vénitienne. Aussi la sérénissime et dominante république n'oublia point la *Relation de la prise de Constantinople en* 1204, par les barons français réunis à ses vaillans soldats. Après avoir partagé avec la France la gloire de cette aventureuse expédition, il ne lui restait plus qu'à s'associer à la renommée littéraire du chroniqueur français en essayant de publier la première édition de son ouvrage.

C'est ce que fit le sénat de Venise en 1573, après que François Contarini, son envoyé dans les Pays-Bas, eut découvert un manuscrit du seigneur *Joffroy de Villehardouin, mareschal de Champagne et de Romanie.* Mais les difficultés de cette première publication lui ayant bientôt paru insurmontables, il se vit forcé de l'abandonner, et la copie du précieux manuscrit resta déposée dans les archives de Saint-Marc. En 1585, Blaize de Vigenère, gentilhomme bourbonnais attaché au duc de Nevers, fit imprimer à Paris, pour la première fois, cette relation de la prise de Constantinople. Le vieux langage du chroniqueur y était accompagné d'une traduction moderne généralement fidèle, et de courtes observations historiques dont le savant Du Cange devait profiter soixante-douze ans plus tard. Mais d'abord une seconde édition de Villehardouin parut à Lyon en 1601, avec une épître au roi très chrétien Henri IV. Grâce à ces deux éditions et au mouvement réorganisateur imprimé par ce sage monarque, la science de l'histoire nationale s'éclaira d'un jour tout nouveau, et avec elle l'histoire de l'Europe chrétienne au moyen âge.

La narration de Villehardouin parut un foyer de lumières où chacun pouvait prendre la clarté qui lui manquait. Paul Ramusio, fils du fameux auteur des navigations, y puisa largement pour les annales de l'Italie, et le jésuite d'Outreman pour celles de la province de Flandre. Ce dernier, dans sa *Constantinopolis belgica*, poursuivit au-delà des limites du vieil historien le récit des exploits et de la domination des Français dans la Grèce. Enfin parut le travail de Du Cange, qui fit oublier tous ses devanciers en re-

produisant leurs meilleurs commentaires et joignant à leurs découvertes les résultats « de son ardente patience et de son admirable sagacité dans la recherche et dans l'emploi de tous les monumens inédits ou peu connus (1). »

« Ce que l'on doit le plus louer dans son édition de Villehardouin, dit M. P. Paris, c'est l'érudition avec laquelle l'auteur compulse et met en usage les écrivains du Bas-Empire. La collection dite la *byzantine* s'imprimait alors à l'imprimerie royale ; l'*Histoire de l'empire de Constantinople* dut naturellement en former l'une des parties. Mais si les secours fournis par Nicétas, Acropolis, Nicéphore Grégoras et quelques autres, suffisaient bien pour attester jusqu'à l'évidence la bonne foi, la sincérité, le bon sens de Villehardouin, il fallait d'autres secours pour résoudre avec la dernière précision les problèmes topographiques; les difficultés que présentaient la lecture des noms propres et la nécessité de rattacher aux personnages cités les indications historiques que d'autres documens pouvaient fournir. C'est là, il faut en convenir, la partie faible du travail de Du Cange ; la topographie du vieux chroniqueur est généralement assez mal éclairée ; les autorités byzantines n'y sont pas toujours invoquées à propos, et les monumens historiques de l'Occident toujours patiemment étudiés, ne comblent pas le défaut de bonnes cartes que notre savant critique ne pouvait, plus que les contemporains, consulter comme nous en avons aujourd'hui la commodité. Ajoutons qu'au début de sa grande course littéraire Du Cange n'avait pas l'immense lecture qui lui fut nécessaire pour composer son admirable *Glossarium ad scriptores mediæ et infimæ latinitatis.* »

Tout ce qui manquait à Du Cange, M. Paulin Paris l'a eu à sa disposition. Et d'abord Du Cange lui-même, avec tous les fruits de son érudition ; puis l'édition mieux élaborée de Villehardouin, publiée en 1822 par D. Brial, dans le *Recueil des historiens de France ;* enfin la découverte de deux manuscrits nouveaux et tous les secours de la science moderne. C'est ainsi qu'il a profité du perfectionnement des cartes géographiques pour l'indication des lieux et la concordance de leurs noms anciens et nouveaux ; car une des grandes difficultés du texte de Villehardouin, que n'avait pu résoudre aucune édition antérieure, était dans l'intelligence de sa topographie. Le chroniqueur champenois, comme tous ses contemporains d'Occident, ignorant le grec ancien et moderne, avait écrit en roman les noms de lieux et de personnes comme il les avait entendu prononcer, et nullement d'après l'orthographe des textes qu'il ne pouvait lire. De là le bizarre travestissement qui rendait méconnaissable la plupart de ces noms. Ainsi la ville de Nicée était appelée *la Nique ;* Larisse devenait *Larche ;* et l'Euripe, *Négrepont*, qui fut aussi le nouveau nom de l'île d'Eubée. Mais que ce ne soit point là un objet de reproche pour notre historien ; car les Grecs dénaturaient bien mieux encore les appellations latines ou romanes. La meilleure excuse des uns et des autres est la différence des intonations dans la langue de ces divers écrivains. Quoi qu'il en soit, dans la chronique de Villehardouin, l'obscurité qui régnait dans l'indication des lieux avait encore été augmentée par les fautes des mauvais copistes ; ce qui rendait presque impossibles à suivre les mouvemens militaires et la marche des croisés ; mais grâce au secours des deux nouveaux textes manu-

(1) Le plan et l'étendue du travail de Du Cange sont indiqués par le titre sous lequel il le fit paraître. Ce fut son premier ouvrage, et il avait plus de quarante ans quand il l'acheva : « *Histoire de l'empire de Constantinople sous les empereurs français*, divisée en deux parties, dont la première contient l'histoire de la conqueste de la ville de Constantinople par les Français et les Vénitiens; écrite par Geoffroy de Villehardouin, revue et corrigée en ceste édition sur le Msc. de la Bibliothèque du Roi, et illustrée d'observations historiques et d'un glossaire pour les termes de l'auteur à présent hors d'usage ; avec la suite de cette histoire jusques en l'an 1240, tirée de l'histoire de France Msc. de Phillips Mouskes, chanoine et depuis évêque de Tournay. La seconde contient une histoire générale de ce que les Français et les Latins ont fait de plus mémorable dans l'empire de C. P. depuis qu'ils s'en rendirent maîtres, jusques à ce que les Turcs s'en sont emparez ; justifiées par les écrivains du temps et par plusieurs chroniques, chartes et autres pièces non encore publiées. — Paris, de l'imprimerie royale, 1657. » 1 vol. in-f° de 352 pages.

crits, la plupart des doutes ont été levés, t l'intérêt de la conquête a redoublé comme la clarté de son récit. D'un autre côté ces leçons, échappées jusqu'à présent aux recherches des érudits, et préférables à toutes celles qu'ils avaient employées, a rendu à Villehardouin la clarté et l'élégance qu'on lui refusait et tout ce qui constitue son rare mérite d'écrivain. En un mot, justice a été faite de tous les reproches qu'on lui avait adressés, et toutefois non sans quelques motifs, avant la découverte des manuscrits en question, qui seule a permis de rectifier les incorrections des manuscrits précédens. Or, l'importance de ces rectifications s'étend à toute l'histoire littéraire du moyen âge, mais particulièrement aux origines de la langue française et à la question toujours pendante des rapports de la langue d'oc et de la langue d'oïl. On sent dès lors combien de systèmes auront à se modifier, et combien la philologie, qui a raisonné sur un texte fautif de Villehardouin, doit pécher par les fondemens !

Pour détruire les erreurs accumulées sur cette partie de la science, il n'y avait plus qu'à les expliquer et à raconter leur histoire. C'est ce qu'a fait M. Paulin Paris.

« Tout nous force, dit-il, à reconnaître dans le n. 9644 (celui qui sert de base aux accusations portées contre le père de notre histoire en langue vulgaire) un manuscrit enluminé, exécuté, et sans doute long-temps conservé dans la ville de Venise. Cela prouvé, il ne faut pas s'étonner d'en trouver le style infecté des suites d'une prononciation mauvaise et inexpérimentée. Comme tous les anciens textes français copiés en Italie, celui de notre chroniqueur a subi de cruelles atteintes. De là des bévues, des fautes étranges de style, des négligences impardonnables, dont on a jusqu'à présent fait retomber la faute sur l'historien (1), tandis qu'il n'en fallait accuser que les habitudes de langage d'un copiste du quatorzième siècle. »

Mais enfin un texte plus ancien et plus correct permet de revenir aujourd'hui sur un premier jugement qu'on avait cru sans appel. Villehardouin n'est plus responsable des fautes de ceux qui nous avaient transmis son ouvrage ; il faut donc lire son livre dans son livre même, c'est-à-dire dans le texte publié par M. Paulin Paris. C'est là désormais qu'il faut étudier et l'histoire et l'historien. L'œuvre et l'auteur sont également dignes d'intérêt. Mais combien celui-ci mérite une étude approfondie pour tant de qualités précieuses qui le distinguent. Comme il sait disposer habilement les faits et enchaîner rapidement leur récit ! et puis quelle netteté de style ! quelle harmonieuse précision ! Au courage chevaleresque dont il donna tant de preuves signalées, Villehardouin réunissait l'éloquence de l'orateur et l'expérience de l'homme d'État ; comme il eut la plus grande part à toutes les négociations, et qu'il fut à toutes les grandes affaires militaires, on a de la peine à comprendre qu'il ait eu le temps de décrire l'expédition romanesque que son récit nous fait si bien connaître. Quoi qu'il en soit, on peut dire que son livre est un modèle de candeur et de véracité. Obligé de parler souvent de lui, il le fait toujours sans affectation et avec une modestie que l'on ne saurait trop recommander à ceux qui doivent capter la bienveillance de la postérité et l'intéresser toujours à leur propre gloire.

Enfin nous ne saurions mieux justifier l'importance de la publication de M. P. Paris qu'en citant encore une fois ses propres paroles sur le caractère de la chronique en question et sur la comparaison de son auteur avec le sire de Joinville, le second fondateur de notre histoire en langue vulgaire.

« Le sire de Joinville écrivit un siècle après Villehardouin : il est naïf et loyal ; il sait bien tout ce qu'il raconte, et il raconte tout ce qu'il sait sans trop d'ordre et sans aucune espèce d'art. Passionné pour tout ce qu'il y a de bon, de grand, de religieux dans les personnages qu'il a connus, il ne remonte pas à la cause des entreprises, il n'en discute pas les moyens d'exécution. C'est le fidèle retentissement d'une foule de sons qui jadis avaient frappé son oreille. Mais il est facile de

(1) Villehardouin non scripsit lingua *Parisiensi* sed *Turonensi*; nam habeo libros vetustiores lingua Parisiensi qui melius loquuntur; sed magna differentia in vicinis etiam quoad linguas. (*Scaligerana.*)

reconnaître que le bon sénéchal avait reçu de la nature les vertus du chevalier plutôt que les talens de l'écrivain. Tout en lui nous charme aujourd'hui dans son style, les défauts aussi bien que les qualités; mais comment un digne serviteur de saint Louis, nous racontant, la larme encore dans les yeux, tout ce que son cœur avait gardé du saint roi, aurait-il pu ne pas nous intéresser! Joinville d'ailleurs était l'expression fidèle de la chelevarie au treizième siècle. Il aimait son Dieu, son pays, son château, ses compagnons de guerre et de cour. Nous retrouvons tout cela dans son livre, et nous ne désirons pas y trouver autre chose. Mais bien des critiques, en plaçant Joinville en regard de Villehardouin, ont cru devoir accorder sur tous les points l'avantage au premier. Nous sommes d'un avis entièrement opposé; car le récit de Villehardouin nous semble une œuvre réellement digne des plus beaux morceaux historiques de l'antiquité grecque et romaine. Jamais homme de guerre et de conseil n'écrivit avec plus de précision, de clarté, d'intérêt et de sincérité, la relation d'une grande conquête et de tous ses résultats. Chez lui pas un mot, pas une pensée que le goût le plus délicat ou la raison la plus haute ne doive avouer. Depuis le moment solennel du tournoi d'Aicri-sur-Aisne, nous demeurons enchaînés par la sympathie la plus vive à la suite des croisés, et dans les difficultés sans nombre dont leur enthousiasme chevaleresque pouvait seul triompher. Cependant Joffroy de Villehardouin, en nous inspirant tant d'admiration pour ses compagnons d'armes, n'a jamais pour but de nous amener à de pareils sentimens; il blâme, il loue, il discute. Attaché de cœur au parti de ceux qui désiraient poursuivre l'expédition, il ne déverse pas l'injure ou les reproches sur ceux qui *vouloient l'ost dépecier;* d'un seul mot il exprime le blâme et d'un seul la louange. Et puis quelle exactitude dans les détails importans! Quel vivant tableau du siége et de la prise de Constantinople, de l'élection de l'empereur, de la déroute d'Andrinople! Je ne crains donc pas de le dire, quand on rassemblera en faisceau les diverses qualités qui brillent dans le récit de la conquête de Constantinople, on sera forcé de placer le plus ancien de nos historiens au rang des Thucydide et des Xénophon, des César et des Polybe. »

L'intérêt qu'inspire la chronique de Villehardouin domine trop celle de son continuateur, Henri de Valenciennes, pour qu'il convienne de nous arrêter à un aussi faible accessoire. Quant à la carte topographique destinée à faciliter l'intelligence du *mareschal de Champagne et de Romanie,* elle a été exécutée avec une netteté remarquable par M. Gombauld, attaché au dépôt de la guerre. A côté des noms de lieux consacrés par le chroniqueur du moyen âge, elle reproduit avec soin les appellations de la géographie ancienne ou bien celles de la géographie moderne, selon l'intérêt qui peut en résulter pour la plus grande clarté du récit; n'oublions pas enfin que M. P. Paris a soumis ce dernier travail à l'*omniscience* de M. Hase, le Du Cange de notre époque, et qu'une pareille approbation justifie à l'avance tout ce qu'on était en droit d'exiger du savant éditeur.

RAIMOND THOMASSY.



INSTITUTIONS CHARITABLES, — LÉGISLATION.

Nous avons souvent entendu reprocher aux catholiques de vouloir concentrer dans les mains de la religion le monopole de la charité. Il faut s'entendre sur ce point. Les catholiques applaudissent à tous ceux qui font le bien avec des cœurs purs et des intentions droites; mais ils pensent que, lorsqu'il s'agit de soulager l'infortune, de venir en aide à l'humanité souffrante, la religion et les dévouemens qu'elle inspire ont une puissance d'efficacité à laquelle rien n'est comparable. S'il était besoin d'un nouvel exemple à l'appui de cette vérité, confirmée par l'expérience des siècles, nous l'emprunterions à un document remar-

quable qui est sous nos yeux; nous voulons parler d'une pétition adressée aux Chambres par la Commission administrative des hospices de Nancy.

L'ancienne capitale de la Lorraine possède trois établissemens charitables, ayant chacun sa destination spéciale, et recevant les malades, les vieillards, les enfans trouvés ou orphelins. Dépouillés de leurs biens par la révolution, ces trois hospices se trouvaient réduits à la situation la plus précaire; et pour pourvoir à l'insuffisance de leurs revenus, la ville était obligée de prélever annuellement une somme considérable sur ses deniers communaux. Il est certain que, de 1796 à la fin de 1818, toutes les tentatives d'améliorations ou de réformes restèrent à peu près sans résultat. Gênée par les exigences et les entraves de ce système de *régie* ou d'*économat*, qu'on veut imposer maintenant comme une règle absolue, la Commission administrative d'alors s'efforçait en vain de surmonter les difficultés qui l'environnaient; et les choses empirèrent à tel point, qu'un déficit de 22,000 francs fut constaté.

La position n'était pas tenable; il était nécessaire d'entrer sans retard dans de nouvelles voies. Pour cela, la Commission administrative eut recours aux sœurs de Saint-Charles, congrégation précieuse que la contrée était habituée à vénérer et à bénir : un traité par *abonnement* fut conclu avec ces dames le 6 novembre 1818. Nous devons ici, on le conçoit, nous abstenir des détails. Qu'il nous suffise donc de dire que, moyennant des *prix de journée* de beaucoup inférieurs aux chiffres du *revient* des vingt années précédentes, les sœurs de Saint-Charles se chargèrent d'administrer trois maisons importantes, qui avaient assurément grand besoin de leur esprit d'ordre, de leur sage et habile direction. Plus tard, les dames de Saint-Charles reconnurent qu'elles pouvaient supporter une réduction encore sur les prix, et elles s'y soumirent avec cette abnégation dont elles avaient déjà donné tant de preuves.

La gestion des sœurs porta bientôt ses fruits, et dépassa toutes les espérances qu'on en avait conçues; l'*abonnement* répara les malheurs de l'*économat*. Depuis cette époque, les hospices ont vu s'effectuer une énorme diminution dans leurs dépenses; on n'a plus eu recours aux emprunts; le déficit, légué par le passé, a été comblé; le mobilier a été renouvelé; les bâtimens ont été augmentés; enfin la ville de Nancy a pu borner à 8 ou 10,000 francs sa subvention annuelle, qui s'élevait autrefois à 27, à 30, quelquefois même à 36,000 francs.

Et remarquez que l'économie n'a pas été le seul avantage du nouveau système. Jamais les pauvres n'avaient été reçus en si grand nombre, ni si bien traités sous aucun rapport; jamais établissemens de ce genre ne furent si admirablement tenus. Les hospices de Nancy ont la réputation méritée d'être des *hospices-modèles*; on vient de loin pour en faire un objet d'observations et d'études, « les regardant avec raison, disent les pétitionnaires, comme l'exemple de la perfection relative, comme la meilleure solution réalisée qui existe d'un grand problème philanthropique : *Moyennant le chiffre le plus modique où la dépense puisse descendre, procurer à l'humanité malheureuse la plus grande somme de soulagement physique et moral possible.* »

En présence de succès pareils, faut-il s'étonner de l'approbation si entière et si énergique donnée par les conseils municipaux et les préfets de toutes les époques au traité passé avec les sœurs? Faut-il s'étonner de la reconnaissance et de l'attachement voués aux religieuses de Saint-Charles par les habitans de Nancy? La vérité est que (chose rare de notre temps) justice complète est rendue aux hospitalières; et on l'avouera, dans le suffrage constant des autorités locales, témoins et juges des faits, dans la sympathie universelle de la population, il y a bien de quoi consoler ces femmes respectables du mauvais vouloir d'un inspecteur, envoyé de Paris, dont le rapport se trouve, du reste, réfuté avec autant de verve que de logique, à la suite de la pétition qui nous occupe.

L'*abonnement*, conclu en 1818, a été renouvelé plusieurs fois. Le bail aujourd'hui en cours d'exécution est le sixième, et devait durer jusqu'en 1844.

Mais voilà que survient une instruction

ministérielle, en date du 20 novembre 1836, qui prescrit l'organisation et le régime des *économats* dans tous les hospices, et interdit ce système d'*abonnement amiable*, qui peut cependant, on doit en convenir, avoir d'assez heureuses conséquences. Nous n'avons certes pas besoin de rechercher à quel ordre d'idées administratives se rattache la mesure dont nous parlons; il n'est que trop facile d'y reconnaître cet esprit exclusif d'une centralisation qui, sans tenir compte des lieux ni des circonstances, veut que rien n'échappe à la règle inflexible et uniforme qu'elle établit, d'une centralisation qui prodigue les emplois et les salaires, et mérite si souvent le reproche de multiplier à l'infini les rouages dispendieux et inutiles.

Ainsi, on veut bien encore accepter les sœurs comme infirmières; on veut bien les laisser au chevet des malades; mais on ne veut pas qu'elles puissent jamais être chargées par les commissions administratives de la gestion intérieure des hospices. Il y en a qui, comme celles de Nancy, ont prouvé, par une pratique de beaucoup d'années et par d'incroyables succès, une éminente capacité *ménagère*. N'importe, l'exclusion va les atteindre. On pense rencontrer chez des économes civils plus de lumières, et apparemment aussi plus de désintéressement et d'abnégation personnelle!

La circulaire du 20 novembre devait porter le trouble au sein d'une foule d'établissemens de bienfaisance. Comme il était naturel de s'y attendre, des plaintes n'ont pas tardé à se produire; des réclamations sont venues de toutes parts; et, à dater de ce moment, l'administration centrale s'est vue obligée (pour rappeler des paroles prononcées à la chambre des pairs) *de soutenir une véritable lutte contre les administrations charitables.*

Placée dans des conditions spéciales, la commission des hospices de Nancy croyait n'avoir rien à craindre, du moins pour le présent. Elle ne doutait pas que l'exécution de la mesure, objet d'une si vive réprobation, ne fût, en tout cas, suspendue, quant à elle, jusqu'au terme fixé pour la durée de l'*abonnement* conclu avec les sœurs; car il lui semblait impossible qu'on eût la pensée de donner à la circulaire un effet rétroactif, et de briser un contrat librement formé. Vaine espérance! deux lettres ministérielles, dont la dernière est du 10 juillet 1838, annoncèrent que l'*économat* devait être organisé dans les hospices de Nancy comme dans les autres. Seulement, et à titre de délai de faveur, on consentit à ajourner cette organisation jusqu'au 1er janvier 1840.

Un tel résultat dut surprendre au plus haut degré la commission administrative, qui avait fait tout ce qui était en elle pour éclairer la religion de M. le ministre de l'intérieur. M. le ministre avait eu notamment sous les yeux une récente délibération du conseil municipal, qui se termine en ces termes : « En résumé, le conseil, *qui n'est dans cette circonstance que l'organe de la population entière de la ville*, déclare *à l'unanimité* et avec le sentiment d'une profonde conviction, qu'il regarderait comme FUNESTE tout changement dans le mode actuellement suivi par l'administration des hospices de Nancy. » Voilà ce que pensent, ce que proclament les élus de la cité, ses représentans légaux. Tout changement leur paraîtrait *funeste;* et on avouera que le mot n'a rien d'exagéré, lorsqu'on saura que pour subvenir, à Nancy, aux dépenses qu'entraîne l'*économat,* pour pourvoir au traitement de l'économe et à celui des employés, il faudrait supprimer nécessairement *quarante-cinq lits de malades!*

C'est à la suite des circonstances que nous venons d'indiquer, que la commission administrative des hospices de Nancy s'est déterminée à s'adresser aux chambres; elle a demandé, par une pétition, 1° qu'on respectât le contrat synallagmatique régulièrement passé avec les sœurs, et en plein cours d'exécution; 2° qu'il lui fût permis de renouveler ce contrat à l'avenir, de préférence à un régime d'*économat* qui, à raison des frais qu'il comporte, aurait pour conséquence immédiate de diminuer d'une manière déplorable les ressources des trois hospices. Qu'on adopte, si l'on veut, l'*économat* comme règle générale, disent les pétitionnaires; mais que ce ne soit pas une règle sans exceptions.

Nous voudrions qu'il nous fût possible

de reproduire ici une discussion forte de choses, où la dialectique la plus rigoureuse s'allie à un style toujours clair et élégant. La pétition des hospices de Nancy est un travail important et complet qui mérite de survivre à la circonstance. Aucun argument n'est omis, et chaque objection est réfutée. Il y en a une qu'on était allé puiser dans un article d'une vieille loi du 16 messidor an 7, article qui veut que *tout marché pour fournitures d'alimens ou autres objets nécessaires aux hospices civils soit adjugé au rabais, et après affiches, dans une séance publique de la commission.* Mais cet article, dirigé contre l'avidité des spéculateurs, a été promulgué à une époque où l'on ne pouvait pas avoir en vue le concours des congrégations religieuses, qui étaient encore supprimées ; et il est tombé depuis dans une désuétude notoire. Ajoutons qu'en le supposant même en vigueur, il faudrait dire que c'est une disposition purement *réglementaire,* souvent modifiée par des ordonnances, et quelquefois par de simples *instructions.*

Malgré de vives instances, la chambre des députés a passé à l'ordre du jour; il est juste de dire que cette décision n'a été été prise qu'à une très faible majorité.

Après un débat animé, où la cause des hospices a été défendue avec conscience et talent, la chambre des pairs a renvoyé la pétition de Nancy et plusieurs autres semblables à M. le ministre de l'intérieur. Nous avons remarqué, au nombre des opinions émises à la tribune, un discours de M. le marquis de Barthélemy, discours substantiel, nourri de faits, plein de logique et de précision. M. de Barthélemy part de ce principe si simple et si vrai, que l'*intérêt des pauvres est la loi suprême lorsqu'il s'agit de l'administration du bien des pauvres,* et il se demande si l'intérêt des pauvres de Nancy réclame le maintien de l'ordre de choses actuellement établi. L'affirmative ne lui paraît pas douteuse. « Les hospices « prospèrent, dit-il, et leurs dettes sont « payées ; les subventions de la ville ont « été réduites de plus des deux tiers, et « cependant le nombre des pauvres ad- « mis dans les maisons charitables s'est « accru ; de nouveaux bâtimens ont été « construits, et tous ces bienfaits sont « le fruit de la bonne gestion économi- « que des religieuses, qui a permis de « porter à 65 c. pour les malades, 45 c. « pour les vieillards, 28 c. pour les or- « phelins, les prix de journée qui avaient « été, en moyenne, dans les vingt années « qui avaient précédé leur administra- « tion, de 1 fr. 2 c. pour les malades, « 77 c. pour les vieillards, et 55 c. 2/3 « pour les orphelins. Il convient d'ajou- « ter que ces dames ont joui de produits « divers qui augmentent leurs prix de « journée de 4 c. environ en moyenne.

« L'utilité de leur administration a été « tellement sentie par le conseil munici- « pal de Nancy que, dans sa première dé- « libération relative à cet objet, il a re- « mercié la commission administrative « de l'immense bienfait qu'elle avait « procuré à la population; et que, dans « ses dernières délibérations, ce conseil, « totalement renouvelé depuis 1830, qua- « lifie de funeste la décision ministérielle « qui annulle le traité. Les préfets, qui se « sont succédé à Nancy depuis 1818, ont « tous applaudi au mode de gestion des « hospices. Aucune plainte, chose bien « rare, n'a même retenti dans la presse « locale sur cette gestion. Nous devons « donc la considérer comme parfaite- « ment utile aux pauvres.

« Si elle présente, à un haut degré, ce « caractère, serait-il prudent de la dé- « truire, pour la reconstituer ensuite, si « on venait à reconnaître que le régime « des économats, bon peut-être dans un « grand nombre de localités, est suscep- « tible de recevoir des exceptions ? »

Plus loin, le judicieux orateur s'exprime ainsi, au sujet des économats : « Le régime exclusif des économats offre « de grands inconvéniens. Il est funeste « dans les petits hospices, où le traite- « ment de l'économe absorbe la plus « claire partie des ressources; quelque- « fois, dans les grandes villes elles-mêmes, « un autre système pourrait être pré- « féré. On a vu les hospices de Bordeaux « fleurir à l'ombre du régime dit pater- « nel ou de gestion économique. Un seul « trésorier général y existait pour tous « les hospices. Ce trésorier, responsable « envers l'administration, justiciable de « la cour des comptes, était en rapport

« avec les dames supérieure et économe « de chaque maison, chargées des dé« tails du service. Il pourrait paraître « sans inconvénient, et peut-être même « avantageux, de ne pas détruire un ré« gime qui, dans bien des localités, pour« rait présenter de bons résultats. En « matière de philanthropie et de charité « publique, on ne saurait quelquefois, « sans craindre d'affaiblir ou de tarir « les sources de la bienfaisance, contra« rier et amoindrir l'action des personnes « honorables chargées de dispenser les « secours. On peut contester sur ce point « l'utilité d'un régime uniforme, qui ne « s'approprie pas toujours au caractère « du peuple, aux besoins et aux habitu« des de chaque localité. L'année der« nière la chambre l'a parfaitement senti, « lorsque, délibérant sur le projet de loi « relatif aux aliénés, elle a autorisé les « départemens à traiter à forfait avec les « établissemens privés pour le place« ment de leurs malades. J'eus l'hon« neur, dans le cours de la discussion, « de parler à la chambre du bel établis« sement de Maréville, près Nancy, tenu « par les dames de Saint-Charles, et dans « lequel les aliénés de la Meurthe et des « départemens voisins sont admis au « nombre de 630, et, à la complète sa« tisfaction des préfets et des conseils« généraux, moyennant le modique prix « de 70 à 75 c. par jour. »

On voit que M. le marquis de Barthélemy n'est pas de ceux qui seraient disposés à tout sacrifier à une vaine pensée d'*uniformité*. « Peu importe, dit-il, « en finissant, que le bien ne se fasse pas « partout de la même manière, pourvu « qu'il soit fait, sous le juste contrôle « et sous la sage tutelle de l'administra« tion, par des mains pures et éclairées. « Laissons cours, dans notre patrie, à « tous les nobles sentimens; et lorsque « l'émulation enfante parmi nous tant « de grandes choses, ne privons pas la « charité de son puissant secours. »

Des citations étaient la meilleure preuve à l'appui de notre opinion sur le discours de M. de Barthélemy. Nous n'ajouterons qu'une chose: c'est qu'il est à souhaiter que cet honorable pair monte plus souvent à la tribune. Les questions de liberté religieuse trouveront en lui un défenseur zélé, et ayant l'intelligence de la position actuelle. Sa place est désormais marquée à côté de M. de Montalembert et de quelques autres défenseurs des doctrines catholiques.

La question s'est bientôt reproduite, par une autre voie, à la Chambre des Députés. M. de Golbéry et deux de ses collègues ont déposé une proposition conçue en ces termes : « Les commis« sions administratives des hospices pour« ront confier, de gré à gré, la fourniture « des alimens et autres objets nécessaires « à ces établissemens, aux congrégations « de femmes reconnues par le décret du « 18 février 1809, sans qu'il soit besoin « de recourir aux formes prescrites par « la loi du 16 messidor an VII et par « l'ordonnance du 31 octobre 1821. Néan« moins, ces marchés seront soumis à « l'approbation du préfet, qui prendra « l'avis des conseils municipaux. » On avait objecté aux pétitionnaires de Nancy la loi de messidor. Les honorables auteurs de la proposition supposent cette loi encore existante, et ils en demandent l'abrogation en ce qui touche les communautés hospitalières. Quoi de plus sage, du reste, que ce qu'ils réclament? Quoi de plus propre à concilier tous les intérêts? Ici, il n'y a pas même de prétexte aux déclamations. Il ne s'agit pas de créer un privilége ni un monopole au profit des congrégations religieuses; il s'agit d'accorder une juste latitude, une intelligente liberté d'option aux commissions administratives; et, comme si ce n'était pas assez de la confiance qu'inspirent les tuteurs des pauvres, on exige, pour surcroît de garanties, l'assentiment des autorités locales.

Eloquemment appuyée par M. Hennequin, qui ne manque jamais à la défense de ce qui est bon et vrai, la proposition a été prise en considération par la Chambre. Mais, nous l'avouerons, c'est avec un pénible sentiment de surprise que nous avons entendu la commission conclure au rejet. Tout en rendant justice aux convictions catholiques du rapporteur (M. de Carné), nous ne lui dissimulerons pas que ses raisons nous ont paru fort peu probantes. La commission, dont il a été l'organe, semble reconnaître les inconvéniens de l'*économat*, en tant du moins que sys-

tème exclusif et absolu. Pourquoi donc refuse-t-elle aux administrations charitables le droit d'apprécier et de choisir, selon les lieux et les circonstances?

Quoi qu'il en soit, la proposition de M. de Golbéry reste dans sa vérité, et elle sera discutée à la session prochaine. Espérons que cette discussion amènera un résultat tel que doivent le désirer les amis des pauvres, et qu'on n'interdira aux pieuses filles de saint Vincent-de-Paul ou de saint Charles aucun genre de dévouement, aucune occasion de sacrifices.

R. DE BELLEVAL.

DISTRIBUTION DES PRIX DU COLLÉGE DE JUILLY.

La solennité ordinaire de la distribution des prix du collége de Juilly a eu lieu le 19 août, sous la présidence de monseigneur l'évêque de Meaux. On sait quels souvenirs d'étude et de science s'attachent à cette maison. Quoique la position qu'occupent les propriétaires et directeurs actuels, MM. de Scorbiac et de Salinis, dans notre journal, nous interdise des éloges, il nous sera permis cependant de dire que Juilly n'est point déchu entre leurs mains, et que c'est encore un des premiers établissemens pour le choix et le progrès des études. C'est aussi là que tous les ans les chefs des établissemens de la province viennent prendre des exemples et des renseignemens que s'empressent de leur donner les directeurs actuels avec une politesse toute fraternelle.

La séance a été ouverte par le discours suivant, prononcé par M. Léon Boré :

MESSIEURS,

Tout est dit sur les avantages, sur la nécessité des études historiques. Aussi n'est-ce point pour un pareil sujet que je viens solliciter une attention disputée par la plus vive, la plus douce et la plus légitime impatience. Chargé de l'honneur de porter la parole devant une assemblée choisie et imposante, je vais, sans espoir de la remplir, tenter cette tâche difficile en vous soumettant quelques brèves considérations sur l'esprit de l'histoire, ou, pour parler plus rigoureusement, sur la philosophie de l'histoire, qui forme à Juilly l'objet d'un enseignement spécial.

L'ouvrage le plus parfait que l'on possède sur cette matière, c'est et ce sera sans doute encore long-temps le *Discours* de Bossuet *sur l'Histoire universelle*. Qu'il me soit permis de commencer par mettre sous la sauve-garde de ce génie souverain des idées qui n'ambitionnent d'autre mérite que d'être reconnues pour apprises à son école. Le souvenir de Bossuet, comme l'aigle, son emblême, plane sur le monde entier; mais il appartient spécialement au diocèse dont Juilly fait partie, et rien en ce jour ne pouvait nous le rendre plus cher ni plus auguste que la présence de celui (1) que la voix de Rome, d'accord avec des vœux unanimes, a choisi pour neuvième successeur du plus illustre de nos évêques.

On parle beaucoup aujourd'hui, Messieurs, de philosophie de l'histoire. Cette préoccupation des esprits correspond évidemment à un besoin de notre époque; et, en effet, dans un temps où l'activité scientifique embrasse tous les objets de la pensée, il est bien naturel que l'on demande à l'histoire, éclairée par la philosophie, ses plus hautes instructions.

Qu'est-ce donc que la philosophie de l'histoire? Est-ce une science à part? est-ce une science positive?

Sans prétendre donner une définition complète, on peut dire que la philosophie de l'histoire est la connaissance certaine des principales lois qui président à la vie morale et au développement de l'humanité.

Vous l'avez tous reconnu, Messieurs, dès que vous avez pu systématiser vos études, il faut à l'histoire universelle un point culminant d'où elle voie se dérou-

(1) Mgr Allou, sacré à Meaux le 23 avril 1839.

ler, d'où elle saisisse l'ensemble des faits. Ce point de vue général lui est aussi nécessaire que le sont aux mathématiques les axiomes d'où découlent leurs théorèmes. Autrement, l'histoire universelle devient une simple chronique, ou plutôt une masse confuse d'accidens racontés les uns à la suite des autres, sans liaison réelle, sans conclusion définitive ; elle manque à sa principale obligation, qui est de ramener l'analyse à la synthèse, la variété à l'unité. Mais en même temps il faut que la notion des principes par lesquels elle prétend expliquer le cours des choses soit exacte, soit inébranlable ; car à quoi bon de vagues hypothèses, d'incertaines spéculations sur le point le plus grave de la science et de la vie, sur notre destinée à nous tous membres de la grande famille humaine ?

Il est clair, dès le premier coup d'œil, pour tout esprit non prévenu, que le monde moral, pas plus que le monde physique, n'est à lui-même son unique mobile et sa dernière raison. Au-dessus de l'humanité prise en masse, comme au-dessus de chacun de nous, règne une volonté, une force supérieure. Malgré leur liberté incontestable et leur activité que rien n'arrête, les hommes, à eux seuls, ne font point, ne mènent point les événemens. A grand'peine l'individu peut-il se diriger lui-même dans la voie qu'il a choisie ; sa volonté est courte, faible, incertaine ; ses vues sont changeantes, ses moyens d'action toujours plus ou moins limités ; il heurte à chaque instant contre des obstacles. Comment conduirait-il le monde, lui, l'aveugle, qui ne sait si souvent où il pose ses propres pas ? Encore moins attribuerez-vous à une collection d'êtres bornés et fragiles une impulsion, une direction pour laquelle ils ne se sont jamais entendus ni ne s'entendront jamais, et qu'arrêteraient, d'ailleurs, mille difficultés insurmontables, lors même qu'une idée et une volonté communes les auraient réunis.

L'humanité, encore une fois, n'est donc point à elle-même sa dernière loi, son suprême arbitre. Deux élémens se mêlent ici sans se confondre, et restent distincts en agissant simultanément : l'un, inhérent à l'homme, c'est-à-dire, sa libre activité, le déploiement facultatif de ses forces dans la sphère qui leur est assignée ; l'autre, indépendant de tout, élevé au-dessus de tout, lequel ordonne, dispose, en un mot, gouverne en dernier ressort. Oui, Messieurs, une puissance souveraine, plus forte que tous les hommes ensemble, sans cependant toucher à la liberté d'un seul, pousse irrésistiblement les sociétés vers le but qu'elle a marqué, les maintient dans leur orbite tracé d'avance, et de temps à autre, par de soudaines péripéties, dont nous sommes toujours les instrumens volontaires sans toujours les comprendre, renouvelle, pour ainsi dire de ses propres mains, la face de la terre.

Cette puissance souveraine, l'antiquité la nommait le Destin, le monde moderne l'appelle la Providence. Eh bien ! la philosophie de l'histoire, prise dans sa plus grande généralité, est à la fois la connaissance spéculative et la preuve par les faits de l'action de la Providence sur le monde ; en d'autres termes, de l'action de Jésus-Christ, *le Roi éternel des siècles* (1), *à qui toute puissance a été donnée aux cieux et sur la terre* (2). Point de milieu : ou l'on remontera jusqu'à ce principe, jusqu'à cette source unique des lois du monde moral, ou bien un scepticisme impénétrable enveloppera comme un triple voile les premières, les plus importantes questions sur l'origine, la nature et la destination du genre humain.

La science réduite à ses seules forces ne sait où attacher le premier anneau de la chaîne des faits. Car il n'y a pour les commencemens du monde qu'un point d'appui, un seul qui n'ait pas été renversé : la Genèse. On a suffisamment essayé de s'en passer dans le dernier siècle, et même de le battre en ruines ; mais dans le nôtre on est forcé d'y revenir, parce que hors de là l'on ne trouve que du sable mouvant pour asseoir l'édifice. Et en vérité, si la passion n'expliquait tout, ne serait-ce pas une chose inexplicable que l'on ait voulu rejeter le plus ancien, le plus authentique des historiens, le seul qui nous offre un récit raisonnable de la naissance du genre hu-

(1) Timoth., I, 17.
(2) S. Matt., XXIII, 18.

main et de ses premiers pas ; que l'on ait voulu le rejeter uniquement parce que, en tête de toutes choses il a placé Dieu? Mais, en y regardant de près, on le comprend sans peine. C'est que l'ancien et le nouveau Testament sont indissolublement liés, et qu'il n'est pas possible d'admettre le Dieu-Créateur de la Genèse sans être poussé par la logique et par les faits jusqu'aux pieds du Dieu Sauveur de l'Évangile. La création, en effet, telle qu'elle est racontée par Moïse, la chute de l'humanité entière dans la personne du premier homme, et la rédemption par Jésus-Christ, voilà les trois données nécessaires, les trois grands faits générateurs de la marche du monde, en dehors desquels il ne reste plus qu'une inexplicable comédie dont nous serions à la fois les tristes spectateurs et les acteurs encore plus malheureux. « Otez Jésus-Christ du « centre de l'histoire, a dit Frédéric « Schlegel, et vous la dissolvez, vous lui « enlevez son lien, son ciment intérieur, « lequel n'est autre que la divine per- « sonne du Messie qui a apparu au point « d'intersection des temps anciens et des « temps modernes..... La foi en Jésus- « Christ, continue le même auteur, voilà « le fondement et la clé de voûte du « monde entier : sans elle l'histoire uni- « verselle est une énigme sans mot, un « labyrinthe sans issue, un vaste amas de « décombres et de fragmens d'un édifice « inachevé, une tragédie sans dénoue- « ment (1). »

Vous le savez, Messieurs, l'ardente activité intellectuelle qui anime la génération présente, s'est particulièrement portée sur l'histoire. On ne saurait trop applaudir à cette heureuse direction. De tous côtés il se prépare entre les grands faits historiques mieux compris et les lois fondamentales de l'humanité expliquées par le christianisme, qui seul les explique; il se prépare, disons-nous, une magnifique harmonie, dont on entend déjà les préludes. C'est là, on peut le proclamer hardiment, un des points les plus importans de l'espèce de vérification scientifique de l'Église, destinée à éclairer notre siècle. Mais aussi, reconnaissons-le bien, cette autre promulgation de la *bonne nouvelle*, ménagée par l'amour infini de la Providence, n'apportera, comme la première, la paix qu'aux hommes de *bonne volonté*. C'est la volonté qui ouvre ou ferme, même à Dieu, la porte de notre âme.

Quoi qu'il en soit, Messieurs, une alliance intime, une alliance offensive et défensive doit se former de nos jours entre la vraie philosophie et la véritable histoire. De cette union résultera l'ensemble de preuves le plus puissant que la science ait à opposer à l'erreur. De même que l'unique sagesse réelle se trouve dans la religion chrétienne, de même aussi la seule connaissance, la seule raison complète des faits, le christianisme étant lui-même un fait, le fait par excellence, auquel tout se rapporte et tout est subordonné. En un mot, Messieurs, de nos jours comme au dix-septième siècle, la philosophie de l'histoire n'a définitivement d'autre méthode à suivre que celle de Bossuet, en rattachant les nouvelles acquisitions de la science à son immortel ouvrage, qui n'a rien perdu de sa grandeur ni de sa force, parce qu'il est immense, parce qu'il est indestructible comme la religion sur laquelle il en a dessiné le plan. Et pour nous appuyer encore une fois de l'autorité de ce grand évêque, nous citerons, en finissant, les simples et admirables paroles de sa lettre à Innocent XI, où il exposait lui-même, avant de l'avoir réalisée, l'idée fondamentale de son *discours sur l'histoire universelle*.

« Nous avons cru, dit il, devoir tra- « vailler.... à une histoire universelle qui « eût deux parties, dont la première « comprît depuis l'origine du monde « jusqu'à la chute de l'ancien empire ro- « main et au commencement de Charle- « magne, et la seconde depuis ce nouvel « empire... Dans cet ouvrage on voit pa- « raître la religion toujours ferme et in- « ébranlable depuis le commencement « du monde; le rapport des deux testa- « mens lui donne cette force, et l'Evan- « gile, qu'on voit s'élever sur les fonde- « mens de la loi, montre une solidité « qu'on reconnaît aisément être à toute « épreuve. On voit la vérité toujours vic- « torieuse, les hérésies renversées, l'É- « glise fondée sur la pierre les abattre

(1) *Philosophie der Geschichte*, 2e *Band*, s. 9.

« par le seul poids d'une autorité si bien « établie, et s'affermir avec le temps, « pendant qu'on voit, au contraire, les « empires les plus florissans, non seule-« ment s'affaiblir par la suite des années, « mais encore se défaire mutuellement « et tomber les uns sur les autres. Nous « montrons d'où vient d'un côté une si « ferme consistance, et de l'autre un état « toujours chancelant et des ruines in-« évitables. Cette recherche nous engage « à expliquer en peu de mots les lois et « les coutumes des Égyptiens, des Assy-« riens et des Perses; celles des Grecs, « celles des Romains et celles des temps « suivans; ce que chaque nation a eu « dans les siennes qui ait été fatal aux « autres et à elle-même, et les exemples « que leurs progrès ou leur décadence « ont donnés aux siècles futurs. Ainsi « nous tirons deux fruits de l'histoire « universelle : le premier est de faire « voir tout ensemble l'autorité et la sain-« teté de la religion par sa propre stabi-« lité et sa durée perpétuelle, le second « est que, connaissant ce qui a causé la « ruine de chaque empire, nous pouvons, « sur leur exemple, trouver les moyens « de soutenir les états si fragiles de leur « nature, sans toutefois oublier que ces « soutiens même sont sujets à la loi com-« mune de la mortalité, qui est attachée « aux choses humaines, et qu'il faut por-« ter plus haut ses espérances. »

M. l'abbé de Scorbiac a pris ensuite la parole, et, après des remercie-mens adressés à Monseigneur l'évêque de Meaux, il a exposé dans un discours clair et précis l'esprit et la méthode qui président aux études et à la direction de la maison. Mgr. l'évêque de Meaux a aussi adressé aux élèves une allocution où il leur a témoigné tout l'intérêt qu'il porte à une maison qui est depuis si long-temps un des honneurs de son dio-cèse. La distribution des prix a eu lieu ensuite, et enfin la séance a été terminée par quelques paroles éloquentes et cha-leureuses de M. Berryer, qui était mêlé à la foule en qualité d'ancien élève, et qui a dû obéir à la demande que lui a faite Mgr. l'évêque.

Les élèves dont les noms nous ont le plus frappé sont : MM. Guiringaud, de Lavaur, de Mython, Palengat, Lacar-rière, Hamel, de Sèze, François, de Mont-calm, de Sanois, d'Agoult, d'Espaux, de Tardif, d'Estutt-d'Assay, de Choiseul, de la Bourdonnaye, etc., etc.

BULLETINS BIBLIOGRAPHIQUES.

HISTOIRE ET OUVRAGES DE HUGUES MÉTEL, ou Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique du douzième siècle, par M. le marquis de FORTIA D'URBAN. — Paris, 1839, chez l'auteur, rue de La Rochefoucauld, 12. — Prix 6 fr.

Nous serons bref à propos de l'auteur, qui n'a pas besoin de nos éloges, et nous tâcherons d'être complet en peu de mots dans l'appréciation de son ouvrage.

M. le marquis de Fortia est le dernier débris vivant de cette noblesse littéraire du dix-huitième siècle, dont on a souvent signalé les abus, mais dont il n'a jamais offert que les qualités précieuses. Après avoir voué sa longue carrière à l'étude et aux progrès des sciences historiques, après avoir publié le *Nouvel Art de vérifier les Dates* et les *Annales du Hainaut* de Jacques de Guyse (1), il consacre en ce moment sa noble fortune à l'édition dispendieuse des *anciens Itinéraires* comparés entre eux et rectifiés ou complétés par les découvertes modernes. Les avantages que la chronologie et l'histoire ont retirés de la publication des deux premiers ouvrages, la géographie les retrouvera dans le dernier dont la publication ne peut se faire long-temps attendre. En attendant l'apparition de ce grand travail, nous allons rendre compte du volume que M. de Fortia a consacré à *Hugues Métel*. C'est un complément de l'histoire littéraire de France si

(1) Voir le compte rendu de ces Annales dans *l'Université Catholique* de juin 1838, t. v, p. 475.

bien commencée par les bénédictins, et continuée aujourd'hui par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

C'est au tome IX de cette collection qu'il faut se reporter pour apprécier la publication des lettres de Hugues Mètel, chanoine de Toul, né en 1080. L'édition de ces lettres, enrichies d'analyses historiques et de notes critiques, redresse plusieurs erreurs échappées à dom Calmet, entre autres celle qui confond Hugues de Toul avec Huges Mètel, auquel le même bénédictin attribue à tort la composition du poème *de Garin le Loherain*, que M. P. Paris a restitué aux études modernes sur le moyen âge. Plusieurs rectifications de ce genre dues à M. de Fortia acquièrent une certaine valeur, et il importe d'en tenir compte si l'on veut donner à nos annales littéraires l'exactitude qui en fait toujours le meilleur prix.

Mais ce qui nous intéresse le plus dans ces lettres, d'ailleurs assez bizarres et souvent de fort mauvais goût, ce sont les détails de mœurs qui nous initient dans l'intelligence du douzième siècle. Plusieurs faces de cette époque, inaperçues ou trop légèrement dessinées, prennent une physionomie plus distincte après la lecture des lettres de Hugues Mètel. Car celui-ci, en rapport avec tous les clercs éminens de son siècle, contemporain de saint Bernard, de Pierre-le-Vénérable et d'Innocent II, d'Abeilard et de la célèbre abbesse du Paraclet, reflète plus ou moins ces grandes figures et nous en révèle des particularités qui sans lui seraient restées inconnues. Quelques-unes même ne firent pas beaucoup d'honneur à sa vanité, comme le témoigne la lettre restée sans réponse qu'il écrivit à Héloïse.

La réputation d'Héloïse s'était répandue dans tout le royaume, et saint Bernard, comme Pierre-le-Vénérable, abbé de Cluny, l'avaient honorée de leur correspondance et de leur profonde estime. Hugues Mètel, sans doute en qualité d'adversaire d'Abeilard, crut pouvoir établir des relations littéraires avec l'abbesse du Paraclet, dont il s'était déclaré zélé partisan. Il lui écrivit une lettre pleine des éloges de son savoir et de sa vertu, et après l'avoir exhortée à persévérer dans la voie du salut, il lui dit son nom et sa patrie, ce qui prouve que c'était la première fois qu'il se faisait connaître à elle, et alors pour lui faire voir qu'il n'était pas indigne de son estime, il l'entretient des différens genres de sciences auxquels il s'était livré avant sa propre conversion, et des progrès considérables que, selon lui, il y avait faits. Après tous ces éloges que Hugues Mètel semble avoir pris plaisir à partager équitablement entre lui-même et Héloïse, le chanoine de Toul, ne recevant pas de réponse, écrivit de nouveau force complimens flatteurs où il se préoccupe également de lui-même, et donne à Héloïse l'étymologie du nom de sa ville natale, dérivée, selon lui, de Tullus, l'un des généraux de César, mais selon d'autres, de Tullus Hostilius, roi de Rome. Les souvenirs de la civilisation romaine chez les lettrés du moyen âge leur fournissent souvent les étymologies les plus amusantes. Mais on sait que Platon lui-même n'était pas très fort sur cette branche des connaissances humaines. Ce n'est donc pas une objection à faire contre la réalité de la science au douzième siècle; Hugues de Toul, il est vrai, ne nous en montre que le côté factice; il a le clinquant de son époque, mais à côté se trouve l'or pur et les trésors de richesses intellectuelles qui se répandaient de la France sur toute la chrétienté avec l'éloquence de saint Bernard. Les œuvres de Hugues Mètel portent sans doute avec elles quelques traits lumineux, mais elles serviront bien mieux encore à faire apprécier les ombres du tableau. On sait que M. le comte de Montalembert en prépare depuis long-temps les couleurs, et que le jour de son exposition sera un beau jour pour la science catholique.

Saint Bernard fut pour la défense et la propagation des dogmes de l'Église ce que Godefroy de Bouillon avait été pour la prépondérance de ses droits politiques. Ce que celui-ci avait fait par l'épée, l'autre le fit par la parole; et tous deux, l'un dans la milice ecclésiastique, l'autre dans la milice séculière, furent d'incomparables modèles de chevalerie. Celui-ci fonde le royaume de Jérusalem, et l'autre organise ses plus intrépides défenseurs dans ces fameux templiers *bardés*, comme il le disait lui-même, *de fer au dehors et de foi au dedans*.

Mais en attendant cette admirable vie de saint Bernard, achevons de faire connaître à nos lecteurs comment les œuvres de Hugues Mètel intéressent l'histoire de la science au moyen âge. Voici comment; sur la fin de ses jours, il raconte lui-même l'histoire de ses études :

« Jeune, autrefois, dit-il, j'ai combattu sous les enseignes d'Aristote avec avantage : ceux avec lesquels j'entrais en lice ne manquaient guère de succomber aux argumens captieux que je leur proposais, à moins d'être extrêmement sur leurs gardes. Me rencontrai-je avec des grammairiens ? la manière dont j'expliquais les règles de la belle élocution leur apprenait que je n'étais pas étranger à leur art. Parmi les rhéteurs, je m'escrimais de même sur les figures de la rhétorique. Je faisais aussi ma partie avec les musiciens; je calculais dans la compagnie des arithméticiens; je mesurais la terre avec les géomètres; je m'élevais aux cieux avec les astronomes, j'en parcourais la vaste étendue des yeux et de l'esprit, j'observais les mouvemens des astres, je suivais les sept planètes dans leurs courses irrégulières autour du zodiaque.... Autrefois je disputais sur la nature et les propriétés de l'âme... Autrefois je faisais en esprit le tour du monde, ayant même pénétré jusqu'à la zone torride où je plaçais des habitans... Je pouvais en me tenant sur un seul pied composer jusqu'à mille vers; je pouvais faire des chants rimés de toute espèce; j'étais en état de dicter à trois copistes à la fois sans me troubler... Ce que je pouvais faire alors, je ne le puis maintenant. »

La force d'esprit qui manquait à Hugues Mètel dans un âge avancé, M. de Fortia la conserve encore et y joint toute la facilité de la jeunesse après une carrière aussi longue qu'honorable; et c'est en

attendant qu'il nous donne son édition *des Anciens Itinéraires*, que nous avons cru devoir signaler à nos lecteurs le nouveau service qu'il vient de rendre aux études historiques. R. T.

ARCHIVES CURIEUSES DE L'HISTOIRE DE FRANCE, par F. Danjou; 2e série, tome VIII (1).

La moitié de ce volume est remplie par l'histoire de la vie du prince de Condé, ouvrage de Pierre Coste, un des travailleurs les plus consciencieux et les plus infatigables du dix-septième siècle; les détails même minutieux dans lesquels entre cet écrivain, presque contemporain, rendent son récit très important malgré sa froideur. Les autres pièces qui suivent sont : la relation véritable du combat du faubourg Saint-Antoine; la relation de la mort de Monaldeschi, par le père Lebel; la lettre de Mathieu Montreuil, contenant la relation du mariage de Louis XIV; les mémoires de Louis XIV; et enfin les portraits de la cour, un des documens les plus rares et les moins connus, qui forme comme une introduction familière à l'histoire de ce grand règne, en faisant connaître les principaux personnages de la cour au temps où Louis XIV commença de diriger lui-même son gouvernement. E. D.

ANNALI DELLE SCIENZE RELIGIOSE compilati dall' ab. Ant. De Luca in Roma, via delle Convertite al corso, nº 20. — 15 *paoli* pour 6 mois.

Nº 22. — *Janvier et février.*

I. *Manuel de l'Histoire du Moyen Age*, depuis la décadence de l'empire d'Occident jusqu'à la mort de Charlemagne, de Moelher, par le marquis Antici.

II. *Histoire de la Philosophie allemande*, depuis Leibnitz jusqu'à Hégel, par le baron Berchou de Penhoen (4e art.), par L. Bonelli.

III. *Vie du jeune Égyptien Abulcher Biscarrah*, élève du collége Urbain de la Propagande, par le P. Bresciani.

IV. *Origines bibliques*, ou Recherches sur l'histoire primitive, par Carle Tilstone Beke (1er art.), par le P. Olivièri.

V. *La Primauté du Souverain Pontife* prouvée par des documens tirés de l'histoire d'Arménie, par Ed. Hormuz.

VI. *Prœlectiones hist. ecclesiasticæ, etc.*, par Z.-B. Palma; Pauli del signore, *Institutiones historicæ ecclesiasticæ* novi T. cum notis Vicentii Tizzani (2e art.), par Bini.

Appendice. — Séance de l'Académie de la Religion. — Le catholicisme à l'Université d'Oxford. — Le socinianisme en Angleterre. — Le catholicisme et le système pénitentiaire. — Progrès du rationalisme et de l'impiété en Allemagne. — Témoignage des Pères arméniens sur la confession, l'extrême-onction, le culte des saints, le purgatoire, etc. — *Nécrologie.* — Missionnaire martyr, Fra. Guadagni. — Bibliographie de l'Italie, la France, etc.

Nº 23. — *Mars et avril.*

I. *Sur la Vie de Jésus* du doct. Strauss (1er art.), par l'abbé de Luca.

II. *Origines bibliques*, ou Recherches sur l'histoire primitive, par Carle Tilstone Beke (2e art.), par le P. Olivièri.

III. *Principes de la Philosophie de l'Histoire*, de M. l'abbé Frère.

IV. *Sur le projet d'une nouvelle Bible polyglotte*, par G. Brunati.

V. *Sur la Gloire que les martyrs ont procurée à Rome*, par Pianciani.

VI. *Sur l'histoire de la Chute de l'Empire romain* de M. de Sismondi, par Pianciani.

Appendice. — Décrets de la congrégation de l'Index. — Nécrologie de M. le curé Cutta. — Bibliographie.

Nº 24. — *Mai et juin.*

I. *La Vie de Jésus examinée sous le rapport critique*, par le D. Strauss (2e art.), traduit de l'anglais par l'abbe L. Luca.

III. *Essai sur la Cosmogonie égyptienne*, par le P. Pianciani, de la compag. de Jésus.

III. *Œuvres posthumes du Rév. Richard P. Froude*, de l'Université d'Oxford, par le D. Wiseman.

IV. *Dissertation sur l'éloquence sacrée du P. Antonio Antenoro*, par Louis Marchetti.

Appendice. — Nécrologie et notices bibliographiques.

Nº 25. — *Juillet et août.*

I. *Méthode philosophico-théologique*, ou Théorèmes sur la certitude en logique et en morale contre le rationalisme ou l'individualisme philosophique et théologique, ouvrage du professeur D. Nicolo Daneri, par F. B.

II. *La veuve Woolfray contre le vicaire de Carisbrooke*, ou de la Prière pour les morts; ouvrage du docteur Lingard, par G. Mazio dello C. di J.

III. *Biographie de Fra Paolo Sarpi*, théologien et consulteur d'état de la république de Venise, ouvrage de A. Bianchi Giovini, par J.-B. Palma.

Appendice. — Allocution de sa sainteté Grégoire XVI dans le consistoire du 8 juillet 1839. — Notices scientifiques religieuses de Rome, de Naples, etc. — Notices bibliographiques de l'Italie, de la France, etc.

---

(1) Paris, chez Blanchet, rue Saint-Thomas-du-Louvre, 26.

NOUVELLE GRAMMAIRE FRANÇAISE SIMPLIFIÉE, élémentaire et complète, ou l'art d'apprendre et d'enseigner la grammaire française, contenant des méthodes et des parties entièrement nouvelles, des exercices gradués d'analyses, un précis de la philosophie des langues, une théorie de la conjugaison qui offre en quelques pages la lexigraphie de tous les verbes français tant réguliers qu'irréguliers, par M. QUEYRAS, auteur d'un nouveau *Cours de Géographie ancienne et moderne comparées*, ouvrage adopté par l'Université. 1 vol. in-12; à Paris, chez Belin-Mandar, rue Christine, n° 5. Prix : 1 fr.

C'est avec satisfaction que nous avons parcouru la grammaire de M. Queyras; elle nous a paru rédigée avec sagesse, et remarquable surtout par la clarté des règles, le nouvel ordre qui a été établi entre elles, les exemples qui les confirment ou les éclaircissent; elle peut remplacer avec avantage l'incomplet abrégé de Lhomond, et même celle de MM. Noël et Chapsal.

DANTE ET LA PHILOSOPHIE CATHOLIQUE AU XIIIe SIÈCLE, par A. F. OZANAM, docteur en droit, docteur ès-lettres. — 1 vol. in-8° de plus de 400 pages. Prix : 5 fr. 50. Paris, Debécourt; Perisse. Lyon, Perisse; Giberton et Brun.

But de l'ouvrage : faire connaître Dante comme représentant la grande école catholique du treizième siècle, par conséquent établir l'orthodoxie de ce beau génie que l'hérésie et le rationalisme ont voulu nous disputer. — Faire connaître la philosophie des grands docteurs dont il fut le représentant. — Une série d'extraits de saint Bonaventure, de saint Thomas, d'Albert-le-Grand et de Roger Bacon, traduits et rassemblés de manière à former un tableau complet de leur doctrine et à faciliter l'intelligence de leurs ouvrages.

Tel est le plan réalisé dans cet ouvrage par M. Ozanam.

LA BIBLE. — LES PÈRES DE L'ÉGLISE. — LA RAISON DU CHRISTIANISME.

Voilà en trois ouvrages une belle succession de faits et d'idées! C'est l'histoire complète de la vérité révélée depuis la création du monde jusqu'à nos jours. L'Ancien-Testament contient la révélation d'Adam et la révélation de Moïse, le dogme de l'unité de Dieu conservé par les patriarches et par les grands-prêtres de l'ancienne loi. Le Nouveau-Testament nous offre la continuation et le complément de la révélation dans la mission de J.-C. sur la terre. L'Évangile est substitué à la loi de Moïse, et le pontificat de Pierre et de ses successeurs aux grands-prêtres de Jérusalem. Il y a un ordre nouveau, un nouvel enseignement, mais il n'y a qu'une tradition et qu'une histoire. Ainsi ce livre double, qu'on appelle la Bible, porte la trace de plusieurs époques et de plusieurs mains; mais il n'a évidemment qu'un esprit et qu'un auteur.

Le christianisme s'établit sous la miraculeuse influence et par le témoignage des apôtres. Les vérités de la religion révélée sont enseignées par toute la terre connue. Aux apôtres succèdent comme instituteurs du genre humain les Pères de l'Église, les plus grands génies des premiers temps de l'ère chrétienne, dont le consentement unanime forme la plus grande autorité humaine en faveur des dogmes contre l'hérésie. La souveraineté de la loi de J.-C. est fondée; les Pères en sont les interprètes dans les conciles, dans leurs écrits, afin qu'elle se conserve pure et inaltérable, et que les faux systèmes et les erreurs ne puissent prévaloir contre ces augustes témoignages placés près du berceau du christianisme.

Cependant après quinze siècles d'unité et de triomphes, une déplorable scission démembre l'Église universelle. La divinité de Jésus-Christ ne cesse pas d'être reconnue, mais l'orgueil et l'esprit de révolte entraînent de hardis novateurs, l'hérésie et le schisme s'introduisent dans la chrétienté, les sectes engendrent les sectes; et, selon la loi qui condamne à la confusion toute œuvre de la raison individuelle, le protestantisme enfante la philosophie du dix-huitième siècle. Les partisans des erreurs de Luther et de Calvin, les Juifs opiniâtres dans leur aveuglement sont attaqués à leur tour; c'est la divinité de Jésus-Christ, c'est l'âme, c'est Dieu lui-même qui sont contestés et niés par les déistes, les panthéistes, les matérialistes et les athées.

Dieu permit alors que, comme au temps des controverses avec les philosophes de l'antiquité et des persécutions sous les empereurs romains, il s'élevât des génies supérieurs pour rendre hommage en faveur de la vérité et confondre l'erreur. L'élévation de ces hommes de lumière bien au-dessus des détracteurs de la mission de Jésus-Christ, et des matérialistes et des athées, est un signe évident de la protection divine et de la volonté suprême qui veut maintenir ce qu'elle a établi. Quand des intelligences telles que Newton, Bacon, Leibnitz, Euler, Copernic, Descartes, Mallebranche, Pascal, Erskine, etc., déclarent que le christianisme satisfait leur raison, que la mission divine du fils de Marie leur est démontrée, que les preuves de la révélation sont aussi évidentes pour eux que les vérités de la physique et des mathématiques; l'orgueil est humilié, l'erreur est confondue; on croit voir les archanges du Très-Haut chassant devant eux les anges révoltés.

Tels sont les trésors de la sagesse divine et de la sagesse humaine que M. de Genoude a mis en lumière. Pour comprendre son plan, il faut envisager, comme il l'a fait, l'état des esprits, faibles et désarmés devant les objections, l'ignorance, chez les gens du monde, des saintes Écritures, des ouvrages des Pères et des grands témoignages obtenus en

faveur de la vraie religion par des hommes les plus éminens dans la science.

La fausse philosophie et l'incrédulité en avaient profité pour falsifier et altérer les textes, supposer des faits et des opinions, supprimer dans les auteurs ce qui était favorable à la religion, construire tout un édifice d'illusions et de mensonges pour y enfermer la crédule ignorance du siècle.

Ce plan n'a que trop bien réussi. M. de Genoude a entrepris de le renverser en réunissant dans un seul foyer tous les rayons de lumière épars dans les livres, en présentant dans notre langue, devenue universelle, dans cette langue dont la philosophie du dix-huitième siècle s'était fait un instrument si puissant, toutes les vérités, toutes les preuves de la religion.

C'est dans cet esprit et dans ce but qu'il a traduit la Bible, jusque-là défigurée par l'hérésie et l'incrédulité, ou déshonorée par des traductions serviles et sans dignité, dans un langage peu digne de la majesté des livres saints. Se pénétrant du génie des temps anciens, il a transporté l'ancien et le nouveau Testament dans une version fidèle, mais élégante, pure et poétique. Le clergé et les gens du monde ont accueilli avec une faveur marquée ce travail qui a eu quatre éditions et un grand nombre de réimpressions dans tous les formats. La quatrième édition in-4°, dont deux volumes ont paru, est plus particulièrement destinée au clergé. Elle renferme le texte de la Vulgate, avec la traduction en regard et les commentaires des plus savans interprètes de l'Écriture. Les différences du texte hébreu et des Septante sont indiquées au bas des pages. La Bible a été enfin traduite non seulement d'une manière digne d'elle, mais encore de telle sorte qu'il n'y aura plus lieu désormais à ces audacieuses défigurations par lesquelles l'impiété égarait la faiblesse.

Les Pères avaient été souvent les objets de pareilles fraudes. Leurs écrits épars dans les bibliothèques et restés pour un certain nombre sans corps de traduction, se prêtaient à ces infidélités; on leur faisait dire ce qu'ils n'avaient jamais exprimé, ou bien, au moyen de passages tronqués et séparés de l'ensemble, on présentait leur pensée sous un faux jour. Ainsi ont agi les fauteurs d'hérésie en attaquant certains dogmes, et ceux de l'incrédulité en attaquant la religion tout entière. M. de Genoude a présidé à la traduction de ces immortels ouvrages.

Il entrait dans le plan de M. de Genoude de montrer que les dogmes professés et conservés par l'Église catholique sont ceux qui ont été professés et enseignés par les coopérateurs et les disciples immédiats des apôtres; que ce sont les Pères des premiers siècles qui ont formé en corps de science la vérité catholique; que, depuis 1800 ans, rien n'en a été retranché, rien n'y a été ajouté, et que par conséquent la foi est restée aussi pure qu'elle le fut à sa source.

L'auteur a donc réuni les écrits des Pères des deux premiers siècles de l'ère chrétienne et il en a publié en français une traduction élégante et fidèle. Plusieurs sont entièrement nouveaux dans notre langue, surtout parmi les Pères qui avaient écrit dans l'idiome grec.

Les cinq volumes qui ont été publiés comprennent saint Ignace, saint Polycarpe, saint Justin, Tatien, Athénagore, saint Théophile, Hermias, saint Irénée, Minucius Félix, saint Clément d'Alexandrie. L'auteur a dû se borner pour le moment aux deux premiers siècles de l'Église. Cette tâche suffisait à son but, qui était de montrer et de faire toucher les premières assises des fondemens de la foi. Espérons que des circonstances plus favorables aux grandes entreprises lui permettront de compléter cette œuvre. Toutefois le clergé et les hommes d'études sérieuses possèdent dans cette collection la partie la plus précieuse des trésors de la foi catholique. Ajoutons que cette traduction est accompagnée d'un discours préliminaire, de tableaux historiques sur les premiers siècles de l'Église et de notices sur les Pères, dont l'ensemble offre le tableau complet des conquêtes et de l'établissement du christianisme.

Il appartient à M. de Genoude; dans la *Raison du Christianisme*, une grande et noble pensée. Tous ces beaux témoignages qu'il a réunis ressemblent à une armée brillante et régulière opposée à la troupe obscure et confuse des sophistes. C'est véritablement un trait de lumière que l'idée de rassembler ainsi tout ce qu'il y a de plus éminent dans la philosophie, les sciences physiques et mathématiques, la littérature, la jurisprudence et la politique, pour confondre l'erreur et le scepticisme. Rien n'est plus frappant pour l'esprit, rien n'est plus décisif pour la raison que cette proclamation de la vérité du christianisme par tout ce dont le monde intelligent estime les œuvres, admire le génie, honore les vertus. Il n'est pas un père de famille qui ne puisse prévenir ou dissiper les doutes de son fils en lui donnant ce livre à lire. Indépendamment de la force de la logique, de la puissance du raisonnement, l'orgueil de l'homme est abattu par l'éclat de tous ces noms, et la raison se soumet avec plus de docilité à ce que tant d'esprits élevés ont admis après examen.

Peu d'ouvrages ont eu un pareil succès. La première édition, quoique très volumineuse, a été rapidement épuisée. Dans l'intérêt de la religion, M. de Genoude a resserré cette publication en trois volumes compacts, pour en rendre l'acquisition plus facile. Cette seconde édition n'a pas été moins recherchée que la première. Les plus heureux effets ont suivi cette importante publication. On peut dire littéralement que la lumière s'est faite, car la philosophie du dix-huitième siècle l'avait soigneusement cachée jusques-là; dans des œuvres publiées comme complètes, les traducteurs et éditeurs avaient omis à dessein les témoignages favorables au christianisme. Aussi les attaques contre le catholicisme sont-elles devenues plus rares et moins hardies; les conversions ont été bien plus nombreuses, et l'aurore de meilleurs jours a lui pour la religion.

La Bible, *les Pères*, *la Raison du Christianisme*, voilà l'histoire, la doctrine et la littérature de la foi

catholique. Nous avons enfin dans notre langue le contre-poison et l'antidote de tant de funestes écrits produits par l'irréligion. Ainsi le dix-neuvième siècle guérit les maux enfantés par le dix-huitième. Rendons grâces à M. de Genoude de son courageux et persévérant concours, depuis vingt-cinq ans, à l'œuvre de la régénération sociale. Le cercle des erreurs a été parcouru ; nous rentrons dans celui de la vérité. (SAPIA, éditeur.)

POLITIQUE.

LA RESTAURATION DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE, par M. DE LOURDOUEIX, un vol. in-8. — Prix 4 fr.

Cet ouvrage expose avec une grande lucidité tous les principes politiques de la *Gazette de France*.

DISCOURS prononcés devant la Cour d'assises par M. DE GENOUDE, en 1831, 1832, 1833 et 1834.

On y a joint le dernier discours prononcé en 1839 pour la défense de la *Gazette de France*.—Brochure in-8. — Prix 2 fr.

LA RAISON MONARCHIQUE, par MM. DE GENOUDE et DE LOURDOUEIX. — Un volume in-8. — Prix 5 fr.

Ce volume contient les opinions des hommes les plus éminens du clergé de France sur les principales questions de la politique.

DE LA VÉRITÉ UNIVERSELLE, pour servir d'Introduction à la Philosophie du Verbe, par M. DE LOURDOUEIX. — Un vol, in-8. — Prix 7 fr.

On sait que cet ouvrage prouve cette belle pensée de d'Aguesseau, « que la meilleure philosophie est la religion. »

E CONCILIIS TOTIUS ORBIS CHRISTIANIS excerpta historica et dogmatica collegit, edidit et adnotavit Ludov. de Mas Latrie, e regia diplomatica schola Paris. Accedunt Geographiæ episcopalis breviarium et syllabi conciliorum quam plurimi tam alphabetici quam chronologici nec non geographici, explentur glossario verborum mediæ et infimæ latinitatis, et indice rerum omnium locupletissimo. —Parent-Desbarres, éditeur de la Collection des SS. Pères, etc., rue de Seine-Saint-Germain, 48, à Paris.

L'histoire ecclésiastique, qui, pendant le moyen âge, est l'histoire politique de toutes les nations chrétiennes; les bienfaits de l'Église lors de l'invasion des Barbares et durant les désordres de la féodalité, quand seule elle défendait le peuple contre les violences des seigneurs; la persistance des superstitions du paganisme romain et du polythéisme des peuples barbares qu'elle eut tant de peine à détruire; les hérésies nombreuses contre lesquelles elle eut si long-temps à lutter; l'état des personnes et des terres; l'histoire des institutions judiciaires des diverses époques, toutes ces importantes questions dépendant également de l'histoire civile et de l'histoire ecclésiastique, trouvent dans les conciles de nombreux et authentiques documens.

On rencontre aussi dans les Canons des textes fort curieux pour les sujets qui paraissent le plus étrangers aux décisions ordinaires des conciles, tels que la géographie de la basse antiquité et du moyen âge, l'architecture chrétienne, la numismatique l'histoire des costumes, du commerce, de la littérature, etc., etc.

Quant aux objets de dogme et de discipline ecclésiastique, on sait que les canons des conciles sont des autorités que rien ne peut suppléer. M. l'abbé Caillau a bien voulu se charger de revoir cette partie si importante et si délicate du travail que nous annonçons aujourd'hui.

Les *Historica excerpta* (1) renfermeront tout ce qui se rapporte à ces questions nombreuses et diverses que nous venons d'énumérer, en reproduisant le *texte latin* de tous les Canons des conciles de *tous les pays*, utiles aux études ecclésiastiques et historiques. Une courte Notice, en français, indiquera sommairement l'historique du concile, en faisant connaître son objet et ses résultats; des notes explicatives seront jointes quelquefois aux Canons.

L'ouvrage sera terminé par un Index chronologique de tous les conciles, des Index particuliers des conciles de chaque pays, un Glossaire des mots de la basse latinité, et une Table très détaillée des matières.

A une époque où les études historiques jouissent d'une si grande faveur, et quand, d'un autre côté, il est devenu presque impossible de se procurer dans le commerce une bonne collection des Conciles, il est permis d'espérer que cette Collection choisie sera bien accueillie du clergé et du public savant.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE DES PAPES, DES CONCILES GÉNÉRAUX ET DES CONCILES DE FRANCE, par M. Louis de Mas Latrie. Un vol. grand in-8°, orné du portrait gravé de S. S. Grégoire XVI. 2e édition. Prix : 7 fr. 50 c.

Avec les 256 portraits lithographiés des Papes depuis saint Pierre jusqu'à nos jours, sur une feuille de vélin grand-colombier. Prix : 12 fr.

BONTÉ ET GRANDEUR DE DIEU, manifestées par ses œuvres, ou Entretiens sur la beauté de la nature, offerts à l'enfance, par mademoiselle de FLAUGERGUES. Seconde édition, revue et augmentée, à Paris, chez Eymery, quai Voltaire, N° 15.

C'est une bonne fortune que de pouvoir parler d'un livre que l'on peut offrir aux enfans sans crainse mêle aux enseignemens qui y sont consignés; et c'est ce que nous pouvons dire du livre que nous dre qu'aucune doctrine contre la foi ou les mœurs annonçons ici. L'histoire de la création, les différens phénomènes de la nature y sont exposés avec clarté, simplicité, et souvent accompagnées d'histoires, de descriptions en prose et en vers, qui dénotent chez mademoiselle Flaugergues un beau talent de style, comme le fond du livre annonce beaucoup d'instruction, et surtout une instruction chrétienne.

(1) Cette collection des conciles, complément indispensable de la collection latine des Pères, sera publiée dans le même format et aux mêmes conditions, et sera composée de 8 à 10 volumes. On souscrit dès ce jour chez M. Parent-Desbarres, rue de Seine-St.-Germain, 48.

L'UNIVERSITÉ

CATHOLIQUE.

Numéro 45. — Septembre 1839.

Sciences Sociales.

COURS D'ÉCONOMIE SOCIALE.

QUATORZIÈME LEÇON (1).

La France sociale unitaire et la France sociale catholique sont simples et normales parce qu'elles impliquent chez tous les *associés* une sociabilité uniforme. En effet, unitaires ou catholiques, concentrés en un seul peuple, sous l'influence d'un culte qui ne comporte pas un plus large développement, ou partagés en nations indépendantes par la toute-puissance d'une religion humanitaire, ils empruntent également leur connaissance du bien et du mal à la même source, ils appartiennent à la même association spirituelle, ils ont un même intérêt éternel, un même sacerdoce. Dès-lors la tâche du législateur terrestre devient facile; car les institutions civiles et politiques (c'est-à-dire l'ordre légal) se formulent en quelque sorte spontanément, et elles reproduiraient d'une manière absolue le type idéal fourni par la croyance commune, si le monde extérieur, avec ses exigences, ne venait les modifier selon les siècles, les lieux et les climats; mais l'uniformité absolue de doctrine qui constitue l'essence de ces deux systèmes de civilisation a rarement existé, et si nous tenions à en produire des exemples, nous serions obligés de remonter jusqu'au berceau des grandes races humaines, ou de descendre parmi nos contemporains jusqu'aux fétichistes de la côte de Guinée, ou aux sauvages de l'Amérique, avec leurs manitoux. C'est que, dès le commencement, les émigrations, les conquêtes, l'oubli, tantôt lent et tantôt rapide, des traditions premières, la dégradation inévitable des cultes faux, les hérésies, les révoltes de l'intelligence ou des passions de l'homme, tout a conspiré pour détruire l'unité spirituelle des nations de la terre. Ainsi, après s'être séparées les unes des autres en embrassant des doctrines contraires, elles ont fini par retrouver, chacune dans son propre sein, les discordes sociales, qui sont la plaie profonde et permanente du genre humain. Sans doute, on peut et on doit ne tenir aucun compte de ces dissidences, quand l'immense majorité des citoyens de la même patrie se groupe avec foi autour d'un seul autel; mais lorsqu'ils se partagent entre plusieurs cultes, lorsque le rationalisme lui-même est entouré de nombreux disciples, la civilisation du pays qui présente un pareil spectacle s'en ressent d'une manière fatale et nécessaire; ceux qui l'habitent obéissent, il est vrai, au même pouvoir temporel;

(1) Voir la 13e leçon dans le no 41, t. VII, p. 323.

ils constituent, si l'on veut, un peuple unique, et néanmoins leur vie morale, leur sociabilité a des conditions différentes, et le législateur humain, soumis à tous les changemens de la forme *sociale de transaction*, est obligé ou d'opprimer une partie des croyans administrés par lui, ou de renoncer à toute action civilisatrice, à tout perfectionnement véritable.

En effet, on ne peut concevoir, dans le même empire, dans la même cité, la coexistence de plusieurs doctrines sociales qu'à l'aide de la conquête ou du prosélytisme. Tantôt, une nation victorieuse imposera son joug à des peuples qui professent un culte opposé au sien, et tantôt un citoyen, acceptant des croyances étrangères, promulguant une croyance nouvelle, ou protestant contre toute croyance, inoculera ses opinions à d'autres citoyens, jusqu'à ce qu'enfin le nombre des dissidens soit assez nombreux pour attirer l'attention publique. Dans l'une et l'autre hypothèse, des sociabilités rivales seront en présence; rivales, parce que les unes réputeront bon ce que les autres réputeront mauvais, et il faudra bien alors ou que le pouvoir temporel prête sa force aux consciences en harmonie avec la sienne, ou qu'il se déclare incompétent à l'égard de toutes les questions que le for intime de ses administrés ne résout pas d'une même manière. Dans le premier cas, il placera ceux qui ne sont pas ses co-réligionnaires ou ses *co-incrédules* dans la nécessité de choisir entre leur intérêt éternel et leur intérêt terrestre, entre les châtimens dont il les menace et les châtimens dénoncés contre eux par leurs croyances; dans le second cas, il renoncera à toute véritable influence sur la société, se bornant, pour ainsi parler, à une action toute matérielle, sans foi possible pour lui-même et sans morale en tant que pouvoir, et incapable de réaliser l'idéal d'aucune des doctrines soumises à sa domination, parce que cet idéal est à la fois multiple et contraire. Quel que soit son choix, il sera obligé d'ajourner toute espérance de progrès jusqu'à ce que parmi les croyances qui impriment à la nation des tendances opposées il y en ait une qui absorbe toutes les autres, et s'il essaie de hâter ce moment par son intervention, il ne parviendra vraisemblablement qu'à transformer, comme autrefois Louis XIV, de bons protestans en mauvais catholiques, c'est-à-dire à altérer, à détruire la sociabilité des citoyens qui céderont à des considérations toutes terrestres; ou, comme aujourd'hui le roi de Prusse, à ranimer le zèle des dissidens et en aliénant leurs affections, à compromettre l'existence même de son autorité. Tels sont les premiers inconvéniens qui découlent de la forme sociale de transaction, inconvéniens si graves qu'ils suffisent pour expliquer les efforts que les gouvernemens ont toujours faits pour lui substituer soit la forme unitaire, soit la forme catholique. Un exemple, pris dans ce qui se passe autour de nous, suffira pour donner la mesure des dangers que nous venons d'indiquer.

Français, nous ne voulons, nous ne pouvons pas croire que le gouvernement de la France consente jamais à l'abandon de l'Algérie, et déjà nous considérons nos possessions d'Afrique comme faisant partie intégrante de notre belle patrie; nous avons donc parmi nos concitoyens, non seulement des juifs, des catholiques, des protestans, des incrédules, mais encore des musulmans, et comme tous jouissent des mêmes droits, que la liberté de conscience est promise à tous, il faudra bien accorder aux enfans de Mahomet le triste privilége de la polygamie et du divorce, sous peine de mécontenter profondément une population dont l'amour nous est si nécessaire, et qui, en outre, lorsqu'elle réclamera à son profit un changement radical dans le Code civil, aura de son côté la justice telle que la conçoit la Charte. Cependant, on ne pourra reléguer l'islamisme sur la rive méridionale de la Méditerranée, refuser aux Cabyles, nos frères, la permission de construire des mosquées sur le vieux sol de la commune patrie, leur interdire le droit de faire des prosélytes parmi les Français d'Europe. Il faudra donc autoriser encore la polygamie quant aux nouveaux convertis, la reconnaître légale, ou bien faire des lois d'exception en matière de croyance, et condamner le chrétien qui se fait musulman à rester monogame. Certes, nous croyons peu à

la sincérité de l'homme qui, après avoir connu l'Évangile, lui préfère le Coran; mais la loi humaine peut-elle pénétrer dans son for intime, lire dans son cœur, distinguer l'erreur du mensonge, et se constituer l'arbitre des convictions, alors que, même légalement, elle ne peut se poser comme l'arbitre du vrai?

Aujourd'hui, l'Europe entière ne connaît plus que la forme sociale de transaction, puisque sur toute l'étendue de sa surface il n'est plus un seul État dont les habitans professent le même culte, appartiennent au même système de sociabilité. Mais parmi les nations chrétiennes, du moins, tous les citoyens, croyans ou incrédules, n'ont quant à la famille qu'une morale unique; car les non-croyans eux-mêmes, avec la seule exception des saint-simoniens, sont tellement catholiques sous ce rapport, que la Chambre des pairs a plus d'une fois repoussé les tentatives faites afin d'altérer le grand principe catholique, et non pas protestant, de l'indissolubilité du lien nuptial. Cet accord de la conscience des uns, de la raison des autres, sur les questions, pour ainsi parler, élémentaires de la civilisation chrétienne, a puissamment contribué à faire perdre de vue les périls du système social qui nous régit; mais, nous n'hésitons pas à le prédire, la présence de l'islamisme, sur laquelle les auteurs du Code civil n'avaient pas compté, ne tardera pas à produire ses conséquences naturelles, soit en amenant une vive réaction contre le principe même de la liberté de conscience, soit en altérant d'une manière permanente la constitution de la famille; et comme la découverte d'une erreur entraîne presque toujours la découverte de plusieurs autres erreurs, on ne tardera pas à reconnaître que la pluralité des croyances, alors même qu'elles ne sont, pour ainsi parler, que des variantes les unes des autres, est, ainsi que nous l'avons déjà dit, un obstacle que la civilisation, si hardie qu'elle soit dans son vol, ne parviendra jamais à franchir. Avec des esprits sociables de la même manière, ou à peu près de la même manière quant au mariage, et quant à la sécurité des choses et des personnes, bien que leur sociabilité ne repose pas sur les mêmes garanties, la société peut à la rigueur garder les biens qu'elle a acquis. Mais, d'une part, la fraternité des citoyens qui ne professent pas la même croyance ne saurait jeter de profondes racines, et de l'autre, les dissentimens qui existent entre eux sur des points qui, à ne consulter que leur intérêt purement matériel, semblent au premier abord n'avoir qu'une faible valeur, paralysent à la longue et d'une manière funeste l'action gouvernementale. Ces deux conséquences de la forme sociale de transaction sont assez importantes pour mériter de notre part un sérieux examen.

Tout peuple qui a un culte à lui, culte qui n'est celui d'aucun autre peuple; ou, en d'autres termes, tout peuple *unitaire* confond dans sa pensée, et par la seule force des choses, la divinité qu'il adore avec la patrie, et, s'il est polythéiste, il ira presque toujours jusqu'à placer la patrie elle-même au nombre de ses dieux. Pour lui, le patriotisme aura donc quelque chose de saint, de sacré, à moins qu'il ne soit comme l'Hindou ou le Thibétain, nettement panthéiste; car alors son pays véritable sera le grand tout, le *Pan;* et brisé dans son existence collective par ses aspirations vers l'existence universelle, il offrira l'étrange phénomène d'une race insouciante de la vie, et cependant toujours vaincue, toujours esclave de l'étranger. Ainsi, la forme sociale unitaire, lorsqu'elle ne repose pas sur un pareil ordre d'idées, contribuera d'une manière puissante, ainsi que nous l'avons montré dans une précédente leçon, à donner au sentiment de nationalité un caractère moral, à le hausser et à le fortifier de considérations puisées ailleurs que dans le grossier désir d'un bien-être purement matériel. La forme sociale catholique produira sur une échelle plus large, bien que d'une manière moins directe peut-être, des conséquences analogues, et le patriotisme qui en sortira ne perdra rien de sa moralité ou de sa vigueur à la double forme qu'il affectera; nous disons la *double forme*, parce que les nations qui professent un même culte constituent une association spirituelle, qui, si bienveillante en théorie qu'on la suppose envers les autres nations, n'en sera pas moins obli-

gée de pourvoir à sa propre sécurité en repoussant leurs attaques, en leur rendant aggression pour aggression, et haine pour haine. Le croyant catholique ou *humanitaire* sera donc en premier lieu patriote au profit de la société catholique tout entière, sans distinguer la cité à laquelle il appartient des autres cités en communion de foi avec elle, et ses passions bonnes et mauvaises, son orgueil comme son dévouement prendront une part active à toutes les luttes engagées entre cette société et les sociétés rivales. Ainsi, au moyen âge, lorsque, pour nous servir de l'expression propre et qui rend si bien notre pensée, la *république chrétienne* était assaillie au nord-est par les idolâtres de la Pologne, à l'est et au sud par les musulmans, tous les chrétiens avaient un intérêt direct et personnel dans ces guerres, et Français ou Anglais, Italiens ou Allemands, Suédois ou Espagnols, ils volaient au secours des points les plus faibles et les plus menacés, comme le font les citoyens d'une même patrie à l'heure de son danger. En second lieu, et indépendamment de l'amour général qu'il porte à la société catholique, amour qui s'affaiblira naturellement à mesure qu'elle dominera dans une mesure plus complète ses anciennes ennemies, le croyant humanitaire éprouvera un amour spécial pour le pays qui l'a vu naître, et cet attachement, comparé au premier, ne sera pas sans quelque analogie avec l'affection en vertu de laquelle le croyant unitaire donne à sa ville, à sa province natale, une éclatante préférence sur les autres villes, les autres provinces de son pays. La ressemblance est d'autant plus grande que, chez tous les deux, le patriotisme *local*, de nation pour l'un, de province pour l'autre, se manifeste avec une énergie qui croît toujours en raison directe de l'inactivité de leur patriotisme *général*. L'humanitaire oublie son pays, l'unitaire sa ville ou sa commune, dans les périls, celui-ci de la patrie, celui-là de l'association *catholique*, et c'est seulement plus tard, lorsque le danger est passé, que les sentimens d'un ordre secondaire se réveillent et retrouvent leur énergie; mais l'*humanitaire*, s'il subordonne dans ces grandes circonstances à son pays spirituel son pays terrestre, n'en porte pas moins à celui-ci une affection pure, une affection de devoir, une affection indépendante des bienfaits exclusivement terrestres qu'il en attend. Froissé par une législation dont les faveurs sont inégalement réparties, il se plaindra peut-être, mais sa plainte ne sera jamais une menace, surtout quand il aura conscience que les classes, les lieux auxquels des priviléges sont accordés, les obtiennent moins à leur profit qu'au profit de la nation tout entière. En effet, par cela même que lui, croyant, il appartient à un peuple croyant et vivant en tant que peuple de sa croyance, il se laisse aller sans peine et presque sans le savoir à cette opinion publique qui n'accorde à l'intérêt temporel qu'une place très secondaire, et, satisfait de voir que rien n'est refusé aux besoins de son intérêt éternel, il réputerait criminelles les ébullitions d'un mécontentement qui compromettrait la sécurité générale pour le seul avantage de son bien-être personnel.

Mais la société de transaction repose sur une autre base; elle n'a aucun lien moral, ne connaît aucun intérêt spirituel, et si parmi les membres dont elle est composée il y a des croyans, et des croyans nombreux, pour qui le pouvoir temporel, considéré simplement comme garantie d'ordre, est chose sainte, l'appui qu'ils lui portent est presque toujours passif en ce sens qu'ils ne font rien pour le renverser et peu pour le soutenir. Comme les sociétaires relèvent d'associations spirituelles différentes, comme ils ne forment pas ensemble une même association spirituelle, ils n'ont pu s'unir, et ne peuvent demeurer unis qu'en raison de convenances purement terrestres, à cause des bénéfices réductibles, pour ainsi parler, en ceux qu'ils retirent de leur agrégation, et chacun d'eux est toujours prêt à la rompre aussitôt qu'il s'aperçoit qu'il y aurait profit pour lui à entrer dans une autre combinaison. Sans doute, la communauté d'origine et de langage, la puissance des vieilles habitudes et l'orgueil national que ces causes réunies finissent toujours par engendrer, neutralisent dans une mesure quelconque ces germes de dissolution, et le bras de

fer d'un gouvernement qui dispose de tous les emplois civils et militaires conservera quelque temps encore un semblant d'existence à cette unité sociale qu'il représente, et à laquelle il ne saurait survivre; mais la forme de transaction, qu'il a peut-être acceptée avec joie, n'en portera pas moins ses fruits, et l'association qu'il administre ne sera pas moins ce qu'est toute compagnie commerciale, compagnie dont la durée est nécessairement subordonnée aux émolumens que les sociétaires en retirent, et qui entre en liquidation au bout d'un certain temps, lorsque plusieurs d'entre eux, à la place des dividendes qu'ils s'étaient promis, ne trouvent que des pertes. La Russie, les États-Unis d'Amérique et la France ne sont pas les seules nations civilisées chez lesquelles se manifestent les symptômes du mal dont nous venons de parler, et ce que nous allons en dire peut être appliqué avec une égale vérité, bien que dans des mesures différentes, à tous les peuples constitués sous l'empire de la forme sociale de transaction.

On a dit et avec raison que la Russie c'est l'empereur, ou, en d'autres termes, que la Russie ne serait plus si tous les pouvoirs n'étaient concentrés dans la main d'un seul homme, âme de cet immense empire et le résumant dans sa personnalité. Que cet homme vienne à perdre le prestige de force militaire qui l'environne; supposez-le vaincu par un ennemi étranger, ou succombant comme pouvoir devant une faction, et alors disparaîtra l'immense édifice de la puissance moscovite. En effet, ce n'est pas volontairement que le Raskollnich se presse contre le Grec schismatique, le Musulman ou le Boudhiste contre le Catholique, et tous ensemble contre le grand seigneur, qui a lu Voltaire, le savant, dont la philosophie allemande a obscurci l'intelligence. Les langues, les origines sont diverses dans ces vastes régions; et comme des croyances uniformes, une sociabilité unique, n'assimilent pas ces élémens hétérogènes, ils n'adhèrent les uns aux autres que par la soudure du knout, d'une façon toute matérielle, grâce à l'omnipotence et en quelque sorte à l'omniprésence de l'autocrate. Si quelque sentiment moral vient en aide au souverain dans sa tâche pénible et périlleuse, c'est une pensée de conquête, et lorsqu'elle aura été réalisée, quand il faudra livrer à chaque cupidité locale ou individuelle sa part de butin, des dissensions, qu'aucune force humaine ne pourra comprimer, éclateront fatalement. Les Russes placés sur les fleuves qui tombent dans la Baltique auront des besoins opposés à ceux des Russes de la Mer-Noire et de la Méditerranée. Saint-Pétersbourg sera en guerre avec Constantinople, et Moscou, se souvenant qu'elle a été autrefois la capitale de l'empire, se soulèvera contre les prétentions de ces deux villes, moins à cause de l'honneur qu'à cause des profits assurés aux lieux où siége le pouvoir. Et cependant les progrès de l'industrie viendront aigrir les querelles, envenimer les rivalités. Il y aura des provinces que ruinerait la liberté commerciale, des provinces que cette liberté enrichirait. Comment concilier ces intérêts contraires et au-dessus desquels ne plane aucun intérêt moral? Où est le tarif qui, un peu plus tôt ou un peu plus tard, n'amènera pas, abstraction faite de toute autre cause, la destruction de l'unité russe?

Comme la Russie, les Anglo-Américains forment une association politique, et non une association morale ou spirituelle. Aussi ce peuple, malgré les avantages de sa position, est-il déjà fatigué du mal qui, dans un temps peu éloigné, doit lui être funeste. Les états du nord, plus anciens, plus peuplés que les états du sud, commencent déjà à s'occuper de travaux industriels, et incapables qu'ils sont de soutenir, même sur leur propre sol, la concurrence anglaise, ils sentent qu'ils perdront une grande partie de leur prospérité le jour où les droits qui les protègent contre les fabricans étrangers seront définitivement supprimés. Mais ces droits, si lucratifs pour eux, appauvrissent à deux titres différens leurs frères du midi, lesquels, produisant des matières premières et ne les mettant pas en œuvre, sont également intéressés à vendre cher leurs cotons en laine et à racheter au meilleur marché possible leurs tissus de coton. Or, les taxes sur les produits anglais les enchérissent d'une part,

et de l'autre elles réagissent d'une manière sensible sur la valeur vénale des denrées données en échange. Les états du sud sont donc moins *riches* qu'ils ne le seraient s'ils constituaient à eux seuls une fédération libre de tous liens avec les états du nord ; et comme aucun *bénéfice* spirituel ne les dédommage de cette perte ; comme l'*union* est fondée sur le principe de l'*utilité purement matérielle,* qui ne voit encore qu'elle ne saurait long-temps survivre à l'action dissolvante d'un pareil antagonisme?

Que si nous tournons nos regards vers notre propre patrie, nous apercevons les symptômes d'une dissolution nationale moins inévitable peut-être, mais à laquelle la France n'échappera certainement pas, à moins que les intérêts spirituels qui l'ont faite ce qu'elle est ne reprennent avec leur première unité leur prépondérance primitive. En effet, les provinces du nord ont bien plus que leur part dans la sollicitude du gouvernement, et soit qu'il s'agisse d'établir des routes, de creuser des ports ou des canaux, les provinces du midi, qu'on n'oublie jamais dans le vote des impôts, sont traitées à peu près comme des enfans adultères auxquels on accorde à peine une pension alimentaire. Mais elles souffrent bien plus encore du monopole industriel accordé à la France du nord par notre système prohibitif; car elles sont essentiellement agricoles, et elles étouffent sous la surabondance de leurs denrées dont l'étranger ne veut point parce que, au profit des manufacturiers de la Normandie, de la Flandre et de l'Alsace, notre frontière est fermée aux marchandises de l'étranger. Elles sont donc dans une position pareille à celle des états américains du sud. Chose remarquable ! le favoritisme, qui lui fait tant de mal, n'est pas un événement nouveau. Il existe depuis que Paris est la capitale du royaume, et il a fait la fortune d'abord de la noblesse et puis des industriels du nord aux dépens de la noblesse et des agriculteurs du sud. Colbert le formula en système, et cependant nous ne sachons pas que, jusqu'aux temps actuels, les habitans du midi aient jamais songé à entrer en compte avec les habitans du nord, à réclamer une distribution plus égale des faveurs de l'administration. C'est qu'alors le bien-être moral passait avant le bien-être matériel ; c'est qu'alors le lien moral étant le même pour tous les Français, ils *adhéraient* les uns aux autres. Ils formaient, à les prendre en masse, un état spirituel collectif dont l'unité avait sa condition ailleurs que dans une question de douane. Plus tard, sous l'empire, la gloire fut le ciment de notre nationalité, ciment dont la force n'est encore usée ni en Russie, ni même aux États-Unis, mais qu'épuise au bout d'un peu de temps la victoire comme la défaite. La paix vient tôt ou tard, et les provinces, les villes et jusqu'aux communes, préoccupées de leurs cupidités locales, s'aperçoivent bientôt que les unes jouissent d'avantages refusés aux autres ; et quand les mieux partagées parlent de patriotisme, celles qui souffrent voient ce qu'il y a de sordide dans un pareil langage, et finissent par prononcer le mot fatal de séparation. Comme elles vivent dans la forme sociale de transaction, comme elles sont attachées au gouvernement central par des affinités exclusivement financières, il est dans la nature des choses qu'elles brisent le pacte de leur main aussitôt que les pertes l'emportent sur les bénéfices. Qu'on ne s'y trompe point, les débats si ardens qu'ont déjà soulevés les intérêts contraires des colons et des fabricans de sucre de betteraves ne sont que la préface d'une lutte bien autrement grave, bien autrement sérieuse entre le nord et le midi. L'importance commerciale, que la Méditerranée reconquiert graduellement, hâtera la catastrophe ; car l'industrie des départemens méridionaux deviendra d'autant plus avide qu'elle sera plus grande, et quelques années de prospérité suffiront peut-être pour partager les électeurs et les élus en deux corps compactes et ennemis. L'un exigera nettement les bénéfices d'un commerce libre ; l'autre demandera non moins impérieusement la perpétuité du système prohibitif ; et comme chacun de ces formidables partis sera contraint, sous peine de sa propre ruine, de réclamer la ruine nécessaire, fatale, de l'autre parti, que deviendra notre unité nationale, cette unité respectée, aimée, vou

lue de tous, quand nos dissensions n'étaient que politiques?

Si la forme sociale de transaction, par cela même qu'à la longue elle ne laisse au patriotisme d'autre garantie et d'autre mobile que l'intérêt temporel, conduit à une inévitable dissolution, elle contribue, dans un ordre plus élevé et d'une manière non moins funeste, à entraver l'action civilisatrice du gouvernement lui-même. En effet, il ne peut se montrer rigoureusement impartial entre les cultes divers auxquels obéissent les consciences de ses administrés, qu'à la condition de se tenir dans chacun de ses actes en dehors de toutes les questions agitées par eux, et ces questions touchent à tout, à la famille comme à la propriété; en sorte que, malgré lui, il sera condamné à être intolérant, ou à avoir autant de législations distinctes, de systêmes administratifs opposés, qu'il y aura à régir de convictions diverses. Permettra-t-il le divorce religieux au juif et au luthérien, le divorce légal à l'incrédule, pendant qu'il proclamera l'indissolubilité du lien nuptial quant au catholique? Admettra-t-il l'indépendance spirituelle de celui-ci avec ses ordres monastiques et ses biens de main-morte, tandis qu'il profitera de la docilité des autres pour leur choisir des pasteurs et des professeurs qu'il dotera à sa fantaisie? Il refusera donc, et cela malgré lui, à une partie des citoyens ce que réclament leurs convictions, ou bien il les constituera en nations séparées au sein de la même nation, ramenant par là les temps où le Bourguignon, le Salien, le Ripuaire et le Romain avaient chacun sa loi propre. Perfectionner en persécutant est difficile; perfectionner en divisant est impossible, et voilà cependant la déplorable alternative laissée aux peuples que leurs dissidences religieuses ont jetés sous le joug de la forme sociale de transaction.

Et cependant cette forme, malgré les inconvéniens qui y sont attachés et sur lesquels nous reviendrons encore, est la seule possible aujourd'hui. A ce titre, notre devoir à nous catholiques est de l'accepter franchement, parce que nous lui devons ce qui nous reste des bienfaits d'une sociabilité plus parfaite. Comme les deux autres formes sociales, elle a ses conditions et elle se distingue de l'une et de l'autre, en ce que les *sociétaires* étant séparés par leurs croyances religieuses ne jouissent pas tous et toujours de cette liberté de conscience, qui est mieux que le bienfait, qui est la base même du système unitaire et du système catholique.

DE COUX.

Sciences Historiques.

COURS D'HISTOIRE DE FRANCE.

QUATORZIÈME LEÇON (1).

État de la Gaule à la chute de l'Empire. — La société temporelle n'y subsiste plus que par le clergé; soins divers des évêques; constructions d'églises. — Monastères nouveaux. — La Gaule est donnée aux Franks.

L'Occident était livré comme une proie aux Barbares; les Hérules paraissaient maîtres de l'Italie. A qui passerait l'héritage de la Gaule? Les petits rois franks en occupaient le nord-est, du Rhin à la Somme; au nord et à l'ouest jusqu'à la Loire, la Confédération armorique; à l'est, les Burgundes; de la Loire à la Méditerranée, les Visigoths. Entre toutes ces dominations, le peu qui restait de Romains au centre, se groupait autour du comte Syagrius, fils d'Egidius.

Après la mort de son père, ce jeune patricien s'était retiré dans sa ville de Taïonnac, près de Soissons, dans les

(1) Voir la 13e leçon au no 13 ci-dessus, page 7.

tranquilles occupations d'un riche propriétaire. En vain Sidonius avait cherché à le stimuler aussi, lui reprochant *de mépriser sa noblesse pour se faire paysan, et de vivre en bouvier plutôt qu'en chevalier*. Syagrius ne rentra pas dans la carrière des honneurs. Mais, à mesure que l'empire et l'administration tombaient par morceaux, en l'absence de toute autorité, par une singulière influence de position, le pouvoir qu'il ne cherchait pas, se vint mettre entre ses mains. Par sa fortune, sa noblesse, ses talens et son caractère, il se trouvait l'homme le plus considérable dans cette petite partie de la Gaule. Les habitans recouraient à lui; et comme il savait très bien la langue germanique, toute cette population mélangée de Germains depuis si long-temps, le prenait pour arbitre. C'était un sujet d'amusement et de surprise de voir combien devant cet imitateur de Virgile et de Cicéron, *un Barbare craignait de faire un barbarisme dans sa propre langue;* combien les *vieillards germains l'entendaient avec admiration interpréter leurs lettres. Nouveau Solon des Burgundes* pour expliquer leurs lois, il était aimé, choisi de tous. *On demandait ses décisions* et on s'y soumettait. « Ces rudes et « lourds esprits, aussi difficiles à façon« ner que leurs corps, apprenaient de « lui la langue de leur pays et les sen« timens romains. » Telle était son autorité dans ce coin de province, que Grégoire de Tours l'appelle *Roi des Romains* (1). Cependant, ce royaume tout personnel, assez semblable à ce que nous représente le conte populaire du royaume d'Yvetot, ce pouvoir de circonstance ne subsistait que par l'humeur pacifique du Frank Childerik, et par les dissensions qui occupaient les Burgundes chez eux. Gondeuch avait laissé sa domination partagée entre ses quatre fils, Gondobald, Chilpérik, Godégisèle et Godomar (473), quatre princes qu'on a peine à se figurer beaucoup plus policés que leurs sujets, malgré leurs titres romains de patrices ou de maîtres de la milice, du reste aussi despotes que des empereurs; c'était ce qu'ils comprenaient le mieux de la supériorité romaine. Un seul de ces *tétrarques*, Chilpérik, montrait quelque bonté. Les honnêtes gens trouvaient accès auprès du *Lucumon* de Lyon, par la protection de sa *Tanaquil*. La douce influence de *cette Agrippine écartait les calomnies dont on assiégeait les oreilles de son Germanicus*, et lui inspirait la modération (1). Parmi les Barbares, nul autre n'eût été aussi désirable aux peuples de la Gaule. Malheureusement, son quart de puissance était peu de chose; et si l'opinion publique le distinguait de ses frères, les violentes rivalités qui les tenaient tous quatre armés sans cesse les uns contre les autres, détournaient de lui-même la confiance. Un poète du temps, Secundinus, osa verser sur eux la *piquante raillerie*, la *faconde poivrée* de ses satires, et Sidonius encourageait ce jeune talent, « qui avait une ample « matière dans les vices toujours crois« sans de ces tyrannopolitains (2). » Bientôt, d'ailleurs, Chilpérik succomba avec un de ses frères, sous les embûches de Gondobald (477). La bonne reine sa femme fut noyée, une pierre au cou; les deux filles qu'ils laissaient en bas âge, vécurent par grâce, mais en exil. L'aînée, Chrona, devint religieuse; la plus jeune, Clotilde (3), était réservée à une destinée plus brillante et non moins sainte.

Qui n'eût pensé que le maître de l'Occident, le successeur de l'empire ne fût Eurik? Rien de plus romain que ce prince, son gouvernement et sa cour. Il continuait la rédaction des lois, commencée par Théodorik; il confiait la direction des affaires à Léon, ce jurisconsulte *qui eût fait taire Appius en enseignant les Douze Tables;* qui passait pour modèle dans l'art oratoire et la poésie. Il avait pour amiral un autre Gaulois, *Nammatius*, aussi habile dans l'architecture, l'agriculture et les lettres, qu'à commander une flotte, et qui lisait Vitruve, Columelle, Varron et Eusèbe, quand il ne courait pas sur les audacieux navires des ARCHIPIRATES *saxons* (4).

(1) Sid., *Epist.*, 3-3, 3-5; Greg. Tur., 2-27.

(1) Sidonius, *Epist.* 5-6, 7.

(2) Sidon., *Epist.* 5-8.

(3) Greg. Tur., 2-28.

(4) Sidon., *Epist.* 8-5, 4-22, 9-13, 13, 8-9, 6; *Carm.* 9, 25-117, et 11; Isid., *Chron.*

La faveur et l'influence appartenaient aux littérateurs. L'aspect de Bordeaux, où résidait le prince depuis quelque temps, donnait l'idée de la puissance la mieux établie. « Là, le monde soumis, « venait solliciter et attendre sa réponse; « là, le Saxon aux yeux bleus, si intré- « pide sur mer, mettait pied à terre avec « crainte... ; là, on voyait le vieux Si- « cambre vaincu, la tête rase, repous- « sant en arrière sa chevelure renais- « sante; là, l'Hérule aux joues glauques « comme l'Océan dont il habitait les ri- « vages les plus reculés, se rencontrait « avec le gigantesque Burgunde, qui s'ha- « bituait à fléchir le genou pour deman- « der la paix. L'Ostrogoth ne se soute- « nait que par le même patronage contre « les Huns voisins, fier avec eux parce « qu'il s'abaissait ici. Et toi, Romain, « c'est ici que tu cherches ton salut con- « tre les escadrons des plaines scythi- « ques. Si le Nord menace de quelque « invasion, le bras d'Eurik est invoqué, « et l'on demande que la vaillante Ga- « ronne, par le Mars qui l'habite, prenne « la défense du Tibre affaibli (1). » Une émulation d'élégance brillantait ce séjour. Si le jeune Frank Sigismer venait épouser la fille d'Eurik, « les pierreries étincelaient sur le harnais de ses chevaux; lui-même marchait à pied, paré comme un fiancé, tout éblouissant d'écarlate, de soie blanche et d'or, costume qui s'accordait à merveille à la blancheur de sa peau. à l'éclat de son teint et de sa blonde chevelure. Le cortége guerrier des rois secondaires et de ses compagnons, offrait après lui le plus curieux spectacle, avec leurs bottines velues, leurs jambes nues, leurs habits de diverse couleur, légers et serrés, approchant à peine le genou; les manches ne couvraient que le haut du bras. Par dessus leurs soies vertes, garnies de pourpre ou de fourrure, un baudrier descendait de l'épaule, et suspendait leur épée à leur côté. Terribles en paix comme en guerre, ils tenaient dans la main droite le hang et la francisque; la gauche les couvrait d'un bouclier à bords d'argent et à bosse d'or, aussi riches de matière que de travail (2). »

(1) Sidon., *ib.*, 8-9.
(2) Sid., *ib.*, 4-20.

Mais toutes ces imitations de l'empire, lequel n'avait pas moins succombé, n'étaient pas capables de constituer nulle part un grand état. Les anciens sujets de Rome se familiarisaient bien ainsi avec un maître étranger; la conquête paraissait moins odieuse, la soumission plus facile, voilà tout. Car, d'une part, l'esprit du pouvoir n'avait point changé; avec les mêmes principes et les mêmes erremens, survivait encore cette fureur d'ambition administrative, qu'on signalait alors dans les *délateurs*, les parasites et les *usuriers*, *lions dans les prétoires et lièvres dans les camps* (1). Trois espèces identiques de fripons, qu'on retrouvera toujours en d'autres temps sous d'autres formes; que toute tyrannie turbulente ou légale, de révolution, de conquête ou d'héritage, attire nécessairement à soi, et jette sur les peuples pour les capturer et en faire curée, chacun devant avoir sa portion suivant son service; d'autre part, la longue servitude, à laquelle la civilisation romaine avait façonné les vaincus, ne laissant plus de nationalités subsistantes que chez les Barbares, ceux-ci, les vainqueurs de tous, ne devaient pas vivre impunément au milieu de la langueur générale. La séduction de ces mœurs énervantes les gagnait déjà rapidement, et bientôt les sauvages enfans du Nord seraient amollis plutôt que civilisés.

Il s'agissait donc non pas d'une restauration politique, mais d'une restauration sociale, qui ne pouvait s'opérer que par la foi catholique. Or, les Goths étaient ariens. Eurik persécutait la foi catholique, surtout dans les évêques. Maître de l'Arvernie, il ne pardonna pas à Sidonius son zèle pour l'indépendance de son pays et pour la liberté religieuse; il l'envoya en exil près de Carcassone, dans la petite ville de Livia, où « après « les soucis et les fatigues de chaque « jour, l'heure du crépuscule ne le rame- « nait à son logis que pour livrer son « repos au vacarme de deux vieilles Gé- « thides (*Gothes*), voisines de son toit, « et qui étaient tout ce qu'on pouvait « rencontrer de plus querelleur, de plus « buveur et de plus répugnant (2). » Les

(1) Sid., *ib.*, 5-6, 7, 5-8, 13.
(2) Sid., *ib.*, 8-3; voy. encore 4-10, 8-9, 12, 9-5.

bons offices de Léon obtinrent enfin sa délivrance au bout d'un an. L'influence du catholique Léon, que ses talens retinrent dans sa haute position jusque sous le règne suivant, ne réussit qu'à modérer, non à changer les préventions hérétiques du roi goth. Eurik continua de persécuter jusqu'à la fin de sa vie; d'autres évêques furent exilés à leur tour et plus long-temps. Une ombrageuse défiance surveillait toutes les communications. « Un messager ne pouvait traverser « les postes placés sur les routes sans « être questionné. Même exempt de sus« picion pour son compte, il avait à « souffrir beaucoup de difficultés, les in« vestigateurs cherchant toujours à saisir « tout le secret du message. Si sa réponse « s'intimidait le moins du monde aux « interrogations, on pensait qu'il était « chargé de dire ce qu'on ne trouvait « pas dans la lettre. De là, l'envoyé était « ordinairement maltraité et celui qui « envoyait suspect (1). » D'ailleurs, l'autorité de l'Eglise est trop souvent un objet de jalousie pour les maîtres de la terre; ils ont peine à lui pardonner sa supériorité toute spirituelle et sa divine indépendance; ils sentent, les superbes, que sa soumission volontaire dans l'ordre temporel est aussi toujours inflexible, et ils s'en défient comme de la plus grande, comme de la seule liberté qui soit au monde. De sorte que ce caractère si évident de vérité, qui la met hors d'atteinte et d'altération, est précisément ce qui les engage à la méconnaître, à la combattre, à la détruire s'ils en avaient la force.

Cependant, il était facile alors plus que jamais de voir que là seulement la société trouvait son soutien et sa vie. Les peuples n'attendaient plus de soulagement que de l'Eglise, dans les grandes calamités. Bien plus, chaque jour on recourait au clergé et aux évêques pour les intérêts privés de la moindre importance, parce que leur charité seule avait des ressources inépuisables, parce qu'eux seuls savaient dire : « Je ne souffrirai « jamais la servitude de l'esprit..., et « j'estime que c'est tomber assez bas que « d'être obligé de cacher sa pensée (2); » parce que seuls, enfin, ils portaient en eux-mêmes dignité, énergie, dévouement. Tout à la fois pasteurs des âmes et des corps, les cités les regardaient comme leurs véritables chefs; et au milieu de la ruine du gouvernement, ils remplaçaient avec avantage les anciens *défenseurs* que Majorien avait voulu relever. Les soins les plus divers se multipliaient pour eux. Ils vaquaient assidûment aux fonctions saintes, célébrant, prêchant, écoutant la confession des pécheurs, étudiant les écritures, et trouvant toujours du temps pour venir en aide à toutes les nécessités. Saint Grégoire de Tours, qui avait fait un recueil des messes composées par Sidonius, nous apprend qu'un jour, arrivé à la basilique pour les saints mystères, quelqu'un ayant soustrait méchamment le livre liturgique, le prélat n'en accomplit pas moins les cérémonies et les prières de la fête, et tellement bien que les assistans croyaient entendre non un homme mais un ange. On sent combien Sidonius s'était pénétré promptement de l'esprit de son ministère, quand il dit : « Si l'hu« milité de notre profession te semble « méprisable, parce que nous décou« vrons le sale ulcère des consciences « corrompues au Christ qui guérit la vie « humaine, sache cependant que s'il reste « encore dans les hommes de notre or« dre quelque négligence, l'enflure de « l'orgueil n'y subsiste plus, et qu'il n'en « est pas devant le juge du monde comme « devant le président du Forum. Car, « tandis que celui qui ne vous cache pas « ses fautes est condamné, celui qui les « confesse avec nous au Seigneur est « absous. D'où il est clair que bien à « contre-sens vous déclarez coupable « celui dont la cause dépend bien plus « d'un autre tribunal (1). »

Cette fidélité aux devoirs du saint ministère ne suffisait pas. Ce n'était pas encore assez que ces hommes de Dieu eussent réconcilié des époux, un père avec un fils, ramené un jeune homme de ses dérèglemens honteux, racheté des captifs, donné de la nourriture, des vêtemens aux pauvres, l'hospitalité aux voyageurs, de douces paroles aux affligés (2),

(1) Sidon., *Epist.* 9-3.
(2) Sid., *Ib.*, 7-18.

(1) Sid., *ib.*, 4-2, 14; Rurit., *Epist.* 1-8; Greg. Tur., 2-22.
(2) Sid., *ib.*, 6-9, 7, 4-11, 25, 7-4, 9-6; *Carm.*, 16.

on les priait aussi d'intervenir, de décider dans les affaires temporelles(1). Cela était tellement passé en coutume, que Sidonius chargé de nommer un évêque métropolitain à Bourges, disait : « Je ne « choisis pas un moine, parce qu'on se « plaindra qu'un tel évêque sera plus « capable d'intercéder pour les âmes au- « près du juge céleste, que pour les corps « auprès du juge de la terre. » Et il choisit Simplicius, parce que cet homme pieux « avait montré sa charité aux ci- « toyens, aux clercs, aux étrangers, aux « petits et aux grands; que celui-là sur- « tout avait connu son pain, qui n'avait « pas de quoi le rendre; il s'était enfin « présenté souvent en faveur des autres « devant les rois vêtus de fourrure et de « pourpre (2) », c'est-à-dire qu'il avait fait d'avance office d'évêque.

Qu'un seigneur gaulois, Apollinaris, fût calomnié auprès du tétrarque de Vienne, Sidonius allait le défendre; et évidemment ici cette protection de Sidonius envers son parent ne tenait point à son ancien rang de noblesse, puisque Apollinaris ne lui était guère inférieur, mais au caractère épiscopal. Qu'un autre personnage éminent, qu'un tribun, par exemple, eût quelques intérêts hors de son pays, il prenait soin de se munir d'une lettre de son évêque pour se recommander soit à l'évêque, soit au comte de la ville où il se rendait (3). A plus forte raison les faibles et les petits invoquaient-ils une si puissante intervention. Si un citoyen obscur, héritier testamentaire, et ignorant la valeur de ses droits, avait à consulter les légistes d'Arles, Sidonius priait l'archevêque Léontius d'employer *son autorité* pour en obtenir une prompte réponse. Si une femme du peuple, enlevée par les Warges, avait été vendue à Troyes, dont un habitant avait donné forme légale à cette vente frauduleuse, c'était au vénérable Lupus que Sidonius s'adressait pour démêler la série de toute cette violence, où il y avait eu meurtre d'un des parens réclamans; ceux-ci demandaient le *jugement* de Lupus, et son pieux collègue sollicitait de lui « justice pour la douleur « des uns, secours pour le péril des au- « tres, et une prudente décision qui ren- « dit l'une des deux parties *moins affli- « gée*, l'autre *moins coupable*, et à toutes « deux une égale sécurité (1). » C'était encore la recommandation de l'évêque de Clermont qui donnait au lecteur Amantius le moyen de faire une petite fortune par le commerce à Marseille, sous la protection de l'évêque de cette ville (2).

« La fille de ma nourrice, écrit Sido- « nius à son ami Pudens, a été ravie par « le fils de la tienne, action indigne, qui « eût troublé notre amitié, si je n'eusse « su aussitôt que tu ignorais la prémédi- « tation. Mais en te justifiant, tu juges « convenable de demander l'impunité « d'une faute grave. Je l'accorde à condi- « tion que, de maître, tu te fasses pa- « tron du corrupteur en le délivrant de « sa dépendance originelle (*originali in- « quilinatu*); car cette femme est déjà « libre. Ainsi, elle ne paraîtra pas dés- « honorée, mais prise en mariage, si « notre coupable, pour qui tu me pries, « devenu de *tributaire* client, commence « à jouir de la condition de *plébéien* plu- « tôt que de *colon*. Cette seule composi- « tion répare l'offense même non mé- « diocrement, et j'accorde à ton désir « et à ton amitié, si la liberté dégage le « mari, que le châtiment ne poursuive « pas le ravisseur (3). »

Un Arverne de *l'ordre lévitique*, c'est-à-dire des ordres mineurs, fuyant les dévastations des Goths vers Auxerre, y avait ensemencé un terrain vide, appartenant à l'église de cette ville, pour la subsistance de sa famille. Il est touchant d'entendre Sidoine réclamer de l'évêque Censorius pour ce malheureux exilé « l'humanité due aux *domestiques de la « foi*, » et l'exemption du *canon* ou droit de la glèbe, c'est-à-dire la permission de récolter en entier sa petite moisson d'emprunt (4).

Une autre fois la recommandation, adressée à l'évêque Nonnechius, sera

(1) Sid., *ib.*, 4-11, 6-2, 7, 7-1.
(2) *Ib.*, 7-9.
(3) *Ib.*, 6-3, 7-10, 3-13.

(1) Sid., *ib.*, 6-3, 4.
(2) *Ib.*, 6-8, 7-2.
(3) *Ib.*, 5-19.
(4) *Ib.*, 6-10.

pour un Promotus, « Juif de nation, et « qui a préféré être israélite par la foi « plutôt que par le sang, qui ambitionnant l'admission dans la cité céleste, « méprisant la lettre qui tue pour l'esprit qui vivifie, contemplant les récompenses proposées aux justes, et « prévoyant que s'il ne désertait de la « circoncision au Christ, il aurait à subir « les supplices éternels, a mieux aimé « prendre pour patrie Jérusalem que Solyme. Que la Sara spirituelle reçoive « donc dans ses bras maternels celui qui « vient à elle plus véritable fils d'Abraham maintenant (1). »

Le Juif non converti n'éprouve pas pour cela de refus, parce que « opposés à « l'erreur qui perd cette nation, nous ne « devons condamner absolument aucun « d'eux tant qu'il vit. Car il est encore « dans l'espérance de l'absolution celui « qui a la possibilité de se convertir. Il « expliquera lui-même le détail de son « affaire; et puisque Juifs, comme les « autres dans les débats et les jugemens « terrestres ont des causes justes, l'évêque Eleutherius pourrait aussi protéger « la personne de ce malheureux, en réprouvant son infidélité (2). »

Tous ces petits faits intérieurs, qui ne sont guère entrés jusqu'à présent dans les récits des historiens, complètent cependant le tableau des grandes vicissitudes humaines. Ils y pourraient même suppléer, et nous font bien mieux juger une époque. Cette intervention des évêques sans cesse et généralement invoquée, n'en dit-elle pas assez? Et d'où leur venait cette influence, cette force d'action, sinon de la charité et de l'autorité sacrée que l'Église leur communiquait par l'imposition des mains? Celui qui reçoit cette céleste mission a toujours la malheureuse liberté d'y résister et de la laisser oisive; mais il ne peut rien que par elle, et par elle il peut tout pour le bonheur ou la consolation. Le simple chrétien, quelle que soit sa vertu, n'a point cette efficacité. Aussi tout ce qui avait alors dans l'ordre laïque quelque capacité ou quelque désir du bien, entrait dans le clergé ou dans les monastères, à moins que le vœu d'une population n'en portât quelqu'un inopinément à l'épiscopat. Car ces sortes d'élections furent toujours extraordinaires, et, selon la règle constante, on passait par les divers degrés du sacerdoce, comme Sidoine le témoigne de Jean de Châlons (1). Très peu de laïques, comme Ruritius, qui fut plus tard évêque de Limoges, et le comte Arbogaste, qui monta sur le siége de Chartres, s'y trouvaient préparés par l'exercice d'une piété plus parfaite depuis plusieurs années (2). Ces transitions subites de la vie du siècle à la dignité pastorale, nous montrent très bien, par le changement qui se manifestait dans les nouveaux élus, combien peu, malgré l'estime qu'ils inspiraient auparavant, ils avaient eu d'aptitude et d'action pour l'utilité commune.

Un Gaulois, d'un rang tribunitien, ayant emprunté une somme à Maximus, officier palatin, se voyait en même temps près de succomber à une grave maladie et rigoureusement pressé par l'autorité publique pour cette dette, que les intérêts de dix ans avaient doublée. Il pria Sidonius, qui partait pour Toulouse, d'obtenir un délai du créancier. Sidonius s'en chargea. Quand il arriva à la villa de Maximus, que cet ancien ami lui parut différent de ce qu'il l'avait connu jusque là! « Son extérieur, sa démarche, « sa modestie, sa parole, tout en lui respirait la religion. Il avait les cheveux « courts, la barbe longue, pour siéges « des escabeaux, pour tentures de portes « des toiles de Cilicie; point de plume à « son lit, ni de pourpre à sa table; une « prévenance aussi affectueuse que frugale, et plus abondante en légumes « qu'en viandes. S'il y avait quelque « chose de plus délicat dans le repas, ce « n'était point pour lui, mais pour ses « hôtes. En se levant de table, Sidonius « demanda tout bas aux assistans dans « lequel des trois ordres Maximus avait « pris son genre de vie? s'il était *moine*, « *clerc* ou *pénitent?* On lui répondit que « tout récemment l'amour de ses concitoyens l'avait contraint, malgré ses refus

(1) Sid., *ib.*, 8-13.
(2) *Ib.*, 6-11.

(1) Sid., 4-25.
(2) *Ib.*, 4-17, 16; Fortunat, 4-4; Rurit., 1-6, 8, 7, 10.

« de recevoir l'épiscopat. » Le soir, dans un entretien secret Sidonius, après avoir embrassé et félicité le nouvel évêque, lui expose le sujet de sa visite, et lui représente vivement la détresse du débiteur, qui a besoin du délai d'une année. Il n'avait pas fini, que Maximus se prit à pleurer de compassion sur le danger du malade ; il s'empressa de calmer ses inquiétudes par une lettre, en accordant le délai avec remise de la moitié de la dette, et en protestant de ne rien demander au delà de ce que permettait la nécessité de sa charge (1).

Il ne fallait pas moins que ces conversions parfaites pour écarter toute défiance de ces *personnages de cour*, même les plus considérés, « qu'on prenait dans « les professions du siècle plutôt que « dans la congrégation religieuse », on craignait que « se targuant de leur no- « blesse et de leurs anciennes dignités, « ils ne méprisassent (2) les pauvres de « J.-C. » Loin donc que le sacerdoce en Gaule tirât son influence des familles nobles et riches et des hommes de talent, qui entraient dans ses rangs ; c'était le sacerdoce catholique qui leur donnait vertu et puissance. On commençait à le sentir si bien, que malgré l'incertitude de l'avenir, les fatigues et les dangers du présent, l'ambition essayait de se glisser dans les élections. Il y eut quelquefois des brigues. Trois factions à Châlons (473) soutenaient trois candidats ; l'un, qui était noble, avait pour lui les nobles et ses cliens ; l'autre, *nouvel Epicure*, les nombreux *parasites de sa cuisine*, le troisième, ceux auxquels il promettait secrètement de livrer les terres de l'Église. A Bourges deux bancs ne suffisaient pas au nombre des concurrens ; on y payait les suffrages, et « la dignité la plus « sacrée eût été mise en vente s'il se fût « trouvé des vendeurs aussi effrontés que « les acheteurs. » Heureusement l'autorité de Patiens et d'Euphronius d'Autun à Châlons, où ils ordonnèrent le saint prêtre Jean, et à Bourges celle de Sidonius, de Perpétuus de Tours, d'Agrœcius de Sens, qui choisirent le pieux laïque Simplicius, arrêta le scandale (1) ! Au reste, l'arianisme remuait ces intrigues pour gagner du terrain pendant qu'il avait l'appui des princes burgundes et visigoths ; il ne put réussir. Le clergé catholique veillait toujours à la garde de la foi et de la discipline ; six conciles y avaient pourvu en l'espace de vingt-cinq ans. L'embarras des malheurs publics et des affaires temporelles ne détournait pas son attention de ces soins précieux ; l'activité du zèle répondait à tout. J'en dois dire autant du saint-siége ; après les décisions du pape saint Léon, celles du pape saint Hilaire sur l'usurpation de l'évêché de Narbonne, et sur un différend de juridiction entre plusieurs métropolitains de Gaule, mettent toujours en évidence la souveraine primauté de l'évêque de Rome.

Au milieu de toutes ses œuvres incessantes et diverses, l'épiscopat de Gaule avait encore une préoccupation vraiment admirable par la considération des circonstances où la vie se passait. C'était à qui bâtirait de belles et grandes églises partout où il en manquait, comme pour compenser les destructions d'Eurik. L'évêque Namatius, peu de temps avant Sidonius, avait bâti la basilique de Clermont, « de cent-cinquante pieds de long « sur soixante de large et cinquante de « hauteur en dedans, édifice d'élégante « structure en forme de croix à qua- « rante-deux fenêtres, soixante-dix co- « lonnes et huit portes ; toute la nef en « marbre. Cet ouvrage dura douze ans. « Sa femme en bâtit une autre hors des « murs ; et comme elle voulait l'orner de « peintures, elle tenait un livre sur ses « genoux, lisant les histoires des anciens « événemens pour indiquer aux peintres « ce qu'ils devaient représenter. Un jour « qu'assise ainsi dans ce temple, elle con- « tinuait sa lecture, un pauvre vint prier, « et, la voyant vêtue de noir et déjà d'un « âge avancé, il la prit pour une indi- « gente, tira un morceau de pain, le lui « déposa sur son giron, et s'éloigna. « Celle-ci ne dédaignant pas le présent

(1) Sid., *Epist.*, 4-24 ; *nil ampliùs quàm mei officii ratio permittit* ; ce qu'il faut entendre ou des dépenses de son diocèse, auquel il se devait, ou peut-être des comptes qu'il lui restait à rendre pour les fonctions qu'il venait de quitter.

(2) *Ib.*, 7-9.

(1) Sid., *Epist.*, 4-25, 7-8, 9, 5.

« du pauvre qui ne reconnut pas son « rang, reçut ce pain en remerciant, « l'emporta, et le servant au commen- « cement de ses repas, en prenait cha- « que jour pour la bénédiction jusqu'à ce « qu'il n'en restât plus (1). »

Euphronius, encore simple prêtre à Autun, y avait construit également la basilique du bienheureux Symphorien, et Perpétuus avait changé la petite chapelle bâtie sur le tombeau de saint Martin, près de Tours, en une magnifique église appuyée sur cent-vingt colonnes, éclairée de cinquante-deux fenêtres; le chœur formait probablement une vaste rotonde. L'édifice entier avait en longueur cent-soixante pieds, en largeur soixante, et sa hauteur jusqu'à la voûte allait à quarante-cinq pieds. « Le saint « pontife bâtit en outre une basilique « moins grande en l'honneur des bien- « heureux apôtres Pierre et Paul, et « beaucoup d'autres encore (2). » Sidonius composa une inscription pour celle de Saint-Martin sur la demande de Perpétuus, et Paulin de Périgueux écrivit en vers la vie de ce second apôtre des Gaules (3).

Plus récemment Patiens, si abondant en aumônes, avait su fournir à la construction d'un temple non moins splendide à Lyon. « La façade principale en est tour- « née vers le levant équinoxial. La lu- « mière étincelle au dedans, et le soleil, « invité par les lambris à lames d'or, « erre sur ce métal de même couleur que « ses rayons. Le marbre parcourt en va- « riations élégantes la voûte, le pavé, les « fenêtres, et le saphir éclate dans les di- « verses peintures qui se détachent sur « le fond vert des vitraux. Un triple por- « tique s'élève sur des colonnes de mar- « bre d'Aquitaine; un portique intérieur « du même modèle introduit dans la « vaste nef, entourée d'une forêt de co- « lonnes. D'un côté bruit la voie publi- « que, de l'autre la Saône repoussée se « détourne. Là le piéton, le cavalier, le « voiturier, amenés par le repli de la « route, saluent le Christ, et les rives ré- « pondent à l'alleluia des matelots. Chan- « tez, chantez ainsi, nautonnier et voya- « geur; car voici ce lieu où tous doivent « tendre, où le chemin vous conduit tous « au salut. » Telle est l'inscription que Sidonius fit graver à l'extrémité de l'édifice. « Les héxamètres de deux poètes « éminens, Constantius et Secundinus, « ornaient les côtés voisins de l'autel (1). »

Je cite seulement les plus célèbres églises, partout apparaissait le même zèle (2).

Cette application à entretenir la foi, à rappeler la présence de Dieu non seulement par les bienfaits, mais aussi par des temples, n'était pas un médiocre soutien pour les peuples sans cesse tentés de désespoir. Travailler pour les générations à venir, bâtir des maisons de prière en face de la guerre, quand les révolutions mugissent et menacent de tout renverser, attendre tranquillement les siècles entre les débris d'une société croulante, rien n'est plus fait pour ranimer les courages qu'une telle confiance, et une telle confiance n'appartient qu'à ceux qui possèdent la vérité.

Des fondations d'un autre genre se multipliaient en même temps : la solitude des montagnes et des bois se peuplait de monastères. Deux frères, Romanus et Lupicinus, recueillaient ainsi de nombreux disciples dans les cellules de Coudat, de Laucone, de Romanmonstier; leur sœur, avec une centaine de religieuses, s'enfermait à la Balme. Il s'éleva de semblables asiles (3) à Bélison, à l'Isle-Barbe, à Chinon, Agde, Grigni, Aganne, Tours et Arluc (455-462). Ainsi, pendant que le sacerdoce réparait, adoucissait toutes les afflictions temporelles, une foule de pénitens volontaires, souvent nés dans le luxe et les honneurs, apprenaient au monde à se passer de toutes les douceurs de la vie, à mépriser les prospérités si vaines et si incertaines, en quittant les premiers tout ce qui peut nous être ôté malgré nous. D'ailleurs eux aussi, tout faibles qu'ils étaient, et même parce qu'ils étaient faibles, ils savaient parler pour de plus faibles qu'eux

(1) Greg. Tur., 2-16, 17.
(2) *Ib.*, 2-13, 14.
(3) Sid., *Epist.*, 4-18.

(1) Sid., *Epist.*, 2-10, 3-12, 9-3.
(2) Sid., *Epist.*, 4-15, 7-9; Longueval, *Hist. de l'Église gallic.*, 4.
(3) Longueval, *ib.*

aux puissances terrestres. Mais ce devait être une délicieuse et singulière surprise à ceux que leur exemple attirait, sortant du conflit des inégalités politiques, où l'humiliation est même plus fréquente et plus poignante pour les grands que pour les petits, d'entrer dans la fraternité réelle de la vie cénobitique ; tous à même titre enfans d'un même père, tous unis, portés, reposés par la charité et l'humilité de chacun d'eux. Car, comme l'ont avoué à la Trape de Mortagne deux jeunes mondains, qui y étaient venus pour se moquer du froc et de l'étroite observance, « il n'y a de véritable égalité que dans l'Évangile, et de véritable république que dans un couvent. » C'est surtout dans les grandes crises de la société, quand toutes ses bases ébranlées laissent tout en question, que les âmes fortes, comprenant mieux les illusions terrestres, et cherchant quelque chose de stable au milieu de la confusion des idées et des événemens, vont demander à la vie monastique ou l'entier oubli du monde, ou le courage d'y revenir pour guérir ses maux et ses erreurs. Ceci est de nouveau sensible aujourd'hui. Le dix-huitième siècle croyait avoir à jamais aboli les ordres religieux, et les voilà qui se relèvent d'eux-mêmes pour tendre la main à notre lassitude. Déjà le patient sourire des fils de saint Ignace, le studieux labeur du Bénédictin, la couronne d'épine du Trapiste et du Chartreux ont ranimé les solitudes ; la France, la patrie du rosaire, attend avec joie encore le retour de ceux qui lui ont enseigné les premiers ce doux hommage envers la reine du ciel. Bientôt ils reparaîtront ces frères Prêcheurs, ramenés par ce prêcheur ardent, dont la vibrante parole sait si bien de ses éclairs imprévus réveiller l'engourdissement du scepticisme, la colonie française de Viterbe ne sera point étrangère sous les vieux ombrages qui ont abrité Blanche de Castille et saint Louis ; et peut-être y foulera-t-elle les traces de son grand docteur, l'évangélique saint Thomas, qui sans doute plus d'une fois visita les ermites de ces pieux déserts et promena ses suaves regards sur ces lieux sauvages.

Qu'on se représente maintenant la Gaule dans la triste situation que lui avaient faite soixante-dix ans de révolutions et de guerres, vivant chaque journée avec la plus complète incertitude du lendemain, et cela durant dix années encore. Nulle puissance politique n'a remplacé l'empire. Le Visigoth a conclu sa paix avec le Burgunde et le Frank ; il n'y a plus d'événement notable, chacun semble craindre de remuer, ne sachant ce qui en peut arriver. Sidonius n'écrit plus ; il se fait comme un silence d'attente pendant ces dix ans. La Providence par tant de calamités, par tant d'avertissemens avait invité, attendu le vieux monde à résipiscence, et l'engourdissement s'accroissait, le gouvernement et la société se décomposaient en proportion. Cet intervalle de langueur inquiète et souffrante, où rien ne subsistait plus que par le catholicisme, montrait mieux que jamais d'où venait le mal, où était le remède. Nul des empereurs ni des conquérans barbares ne l'avait compris. Dieu appela Clovis, le petit roi de Tournai, un jeune homme de vingt ans, simple chef d'une tribu franque, comme pour rendre plus évidente la cause de ses succès par leur facilité. Clovis avait peu de ressources ; il ne commandait pas à plus de quatre ou cinq mille guerriers. Il ne pouvait compter sur les autres roitelets de sa famille, établis à côté de lui, tous jaloux de leur indépendance et de leurs faibles états. Ses premières victoires ne lui acquirent sur eux qu'une supériorité honoraire, puisqu'il ne réunit toutes les tribus franques à sa royauté qu'à la fin de sa vie et par une suite de crimes. On veut à toute force lui attribuer une habileté de politique que son âge, son éducation, son caractère, que les faits même n'admettent pas ; cette interprétation banale des événemens au bout de treize siècles n'explique qu'une chose, la difficulté d'expliquer par des causes ordinaires la transplantation si subitement enracinée de la nation et de la monarchie franque sur le sol de la Gaule. Clovis, en réalité, n'était qu'un barbare ignorant, qui pouvait aisément trouver la vie des empereurs, la magnificence de leur cour et les arts de la civilisation plus agréables que l'obscure résidence et la subsistance grossière de la Germanie ; mais qui ne connaissait

encore pour régner que les armes et la violence; et il ne s'en fit pas faute. Lorsqu'on lit dans Grégoire de Tours les perfidies et les meurtres qu'il exécuta de sang-froid pour supplanter tous les autres rois franks, on est surpris d'horreur. Si on parcourt d'un autre côté les chroniques des saints du temps, c'est un tableau tout opposé; on est tenté de douter du récit du saint évêque et de prendre Clovis aussi pour un saint, tellement que « quelques auteurs lui en donnent la qua« lité, présumant que le Seigneur lui a « fait la grâce de réparer ses fautes (1). » Je crois, pour ma part, que la dévotion serait très hasardée; Grégoire de Tours est fort loin de conjecturer un repentir de Clovis; mais, après avoir raconté ses premiers meurtres, il ajoute naïvement: « Ainsi Dieu chaque jour abattait les en« nemis du prince par la main du prince « même, et il augmentait son royaume « parce que Clovis marchait d'un cœur « droit devant lui et faisait ce qui était « agréable à ses yeux (2). » C'est qu'en effet Clovis servit franchement la religion catholique par un grossier instinct d'intérêt mêlé ensuite d'une foi aussi grossière, qui honorait le vrai Dieu de la même manière qu'autrefois ses idoles par un culte tout extérieur; et il eut sa récompense par les prospérités temporelles. Il faut dire aussi qu'il commença par vingt-deux ans de la conquête la plus douce. On ne pouvait guère soupçonner qu'il achèverait son règne par de si atroces cruautés.

Ardent comme un jeune homme, brave comme sa framée, il vit d'abord avec inquiétude l'influence voisine de Syagrius, aimé des Barbares aussi bien que des Gaulois. Son père Chilpérik avait régné avec le père de Syagrius. Incapable d'égaler ce pacifique rival, il sentit le danger de la comparaison s'il laissait ce Romain s'affermir, et, comme le pouvoir romain était condamné, et que Syagrius en était le dernier représentant, Clovis lui porta un défi, et le vainquit à Soissons, malgré le petit roi de Terouenne, Chararik, qui, se tenant à l'écart avec ses Franks pendant le combat, trahissait la cause franque. En même temps Clovis avait tout d'un coup aperçu l'importance du clergé catholique; il fut donné à ce jeune Sicambre, à cet enfant guerrier, de comprendre ce que les autres rois barbares, ce que les empereurs n'avaient pas compris. Non seulement il montra un grand respect pour la religion catholique, mais encore il protégea hautement les évêques, lui idolâtre, tandis que les Vandales, Suèves et Goths, déjà chrétiens, les persécutaient. Que l'on songe à la haine farouche et opiniâtre de toutes les autres peuplades idolâtres de la Germanie contre le christianisme jusqu'au dixième siècle, et qu'on se demande si cette disposition des chefs franks n'est pas une exception singulière. L'usage que fit Clovis de sa victoire, la restitution du vase sacré à St-Remi, toute cette bienveillance, qui ne se démentit pas un moment, lui donna les villes intérieures et les troupes romaines isolées dans leurs garnisons. Dès lors les deux rois ariens, Alaric et Gondobald, sont frappés de crainte et ne pensent pas même à troubler son succès. Bientôt, pendant ses négociations avec le Burgunde, il entend parler de Clotilde, il la demande en mariage; le Burgunde n'ose refuser sa nièce. Clovis « ayant vu « la jeune princesse, est *transporté de « joie* et l'épouse. » Qu'y a-t-il autre chose dans cette alliance que le bonheur si naturel pour un jeune homme de posséder une *belle et sage* épouse (1)? Assurément s'il eût agi par cette habileté d'ambition qu'on lui suppose, il n'eût pas hésité aussitôt à se faire chrétien; tout l'y invitait, et il achevait de gagner toute la population déjà pleine d'espérance. Cependant l'amour, d'accord avec la politique, ne décidait point le barbare; *rien ne pouvait l'émouvoir à croire.* Il fallut le péril et la victoire de Tolbiac (2). Toutefois il craignait encore l'improbation de ses guerriers; car s'il y avait, comme le pense Dubos, bon nombre de Franks chrétiens parmi les anciennes colonies militaires et parmi les tribus depuis leur séjour fixe en Gaule, si même plusieurs étaient déjà dans les rangs du clergé,

(1) Longueval, *Église gallicane*, liv. 3.
(2) Greg. Tur., 2-40, 41, 42.

(1) Greg. Tur., 2-28.
(2) Greg. Tur., 2-29, 30.

comme le comte Arbogaste, alors évêque, et le saint prêtre de Toul Vaast ou Védast, par qui Clovis commença de se faire instruire; la masse de la nation demeurait attachée aux idoles. Mais « la « puissance de Dieu prévint le roi avant « qu'il parlât; tout son peuple s'écria : « Nous rejetons des dieux mortels, pieux « roi, et nous sommes prêts à suivre le « Dieu immortel que prêche Remi. » Et lorsque le saint évêque eut dit : « Incline « avec douceur la tête, Sicambre (1), « adore ce que *tu as brûlé*, brûle ce que « tu as adoré », plus de trois mille guerriers reçurent à leur tour le baptême.

Ce fut une joie universelle parmi les catholiques. Le pape saint Anastase et l'archevêque de Vienne, saint Avitus, petit-fils de l'empereur, écrivirent à Clovis pour le féliciter. Les cités armoricaines le reconnurent, et toute la Gaule *souhaitait d'un extrême désir d'avoir les Franks pour maîtres* (2). Gondobald, qui était déjà tributaire du seul roi catholique, adoucit les lois burgondes en faveur des Romains (3), pour se les rattacher, et hésita s'il n'abjurerait pas l'arianisme. Alaric envoya dire à Clovis : « Si mon « frère voulait, mon intention serait, « Dieu aidant, que nous eussions ensem« ble une entrevue (4). » Ce ne sont que fondations pieuses de Clovis et nobles déférences pour les personnes consacrées à Dieu. Il sent la puissance nouvelle que lui donne sa conversion. « Je « supporte avec peine, dit-il aux siens, « que ces ariens tiennent une part des « Gaules (1) », et il déclare la guerre au roi visigoth, et, suivant les conseils de saint Remi, il défendit à ses soldats de piller les églises, de porter le moindre dommage même aux esclaves, et de rien prendre que de l'eau et de l'herbe. Un soldat ayant pris du foin à un pauvre homme par violence, le roi tua (2) ce soldat de sa main, en disant : « Où sera « l'espérance de la victoire, si le bien« heureux Martin est offensé? » Il écrivit enfin à tous les évêques d'Aquitaine après la victoire de Vouillé, pour les inviter à réclamer tout ce qu'ils auraient perdu par la guerre. Alaric périt dans la bataille, et dès ce moment il fut décidé que les Visigoths ne pouvaient plus subsister en Gaule. C'est la cause du catholicisme défendue par Clovis qui a donné évidemment aux Franks, la moins puissante des nations barbares, de si rapides progrès. Les voilà ainsi les premiers, tout d'un coup solidement établis, en possession de la plus importante contrée de l'Occident. Les voilà placés désormais sur le front de bandière de la civilisation moderne. Quel en sera le résultat?

Si nous en devions croire M. Beugnot, Dieu aurait si mal pris ses mesures en mettant l'Église sur la terre, que, après quatre siècles, « le christianisme était « devenu impuissant à sauver la société, « que la régénération de l'Europe devait « être le résultat de l'invasion des Bar« bares, presque tous idolâtres. C'est, « selon lui, la pensée triste, mais *vraie*, « que seul entre tous les Pères de cette « époque, Salvien a eu le mérite de con« cevoir (3). » Nos lecteurs ont eu déjà assez de faits devant les yeux pour se convaincre qu'on n'a jamais rien dit de moins exact. Nous verrons bientôt quel secours les Barbares ont prêté à la société; il suffit en ce moment d'une simple observation, autrement *vraie* que celle de l'érudit académique, savoir, que tout concours humain aux œuvres divines est une épreuve autant qu'un service. N'est-il pas temps bientôt que ceux

(1) Greg. Tur., 2-31 : *Mitis depone colla, Sicamber.* Est-il nécessaire de parler de la sainte ampoule, fable imaginée, dit-on, au neuvième siècle par Hincmar? Hincmar cependant n'a rien imaginé, mais il a rapporté la tradition de l'Église de Reims, confirmée par une ancienne messe sur les miracles de saint Remi. Il y est fait mention de deux fioles ou ampoules miraculeusement remplies de saint-chrême par le saint évêque, et une sœur de Clovis, qui était arienne, se convertissant aussi, reçut seulement l'onction, probablement avec ce saint-chrême. Il n'en est pas question à l'égard du roi, mais ce souvenir mêlé à la pompe extraordinaire que l'on déploya alors dans le baptistère, a pu donner lieu à l'opinion vulgaire du sacre de Clovis par la sainte ampoule; la cérémonie du sacre n'eut pas lieu pour les Mérovingiens. Voy. Longueval, *Eglise gallicane*, 3.

(2) Greg. Tur., 2-36.

(3) *Ib.*, 2-33, 34.

(4) *Ib.*, 2-35.

(1) Greg. Tur., 2-37.

(2) *Ib.*

(3) *Destruction du Paganisme*, 2-10.

qui n'y entendent rien renoncent à nous endoctriner? Le moindre inconvénient pour eux sera toujours d'y perdre leur peine et leurs frais d'érudition; car on n'enseignera jamais l'Église, et tant qu'on n'aura pu la dissuader de sa foi, il n'y a rien de fait contre elle. Ceci du moins ne serait pas très difficile à comprendre.

La quinzième leçon commencera l'examen de la période mérovingienne et des institutions franques par les origines des assemblées nationales.

ÉDOUARD DUMONT.

Sciences Religieuses.

COURS D'HISTOIRE SUR L'ORIGINE, L'ACCROISSEMENT ET L'INFLUENCE DES ORDRES MONASTIQUES.

TROISIÈME LEÇON (1).

Saint Grégoire de Nazianze. — Sa vie retirée dans la solitude. — Saint Basile. — Ses constitutions pour les moines orientaux. — Lois des conciles sur les moines. — Comment les esclaves pouvaient être reçus moines. — Lois des empereurs sur les moines.

Maintenant que nous connaissons l'état du monde oriental, nous apprécierons mieux les institutions monastiques. Malgré mon désir et mes efforts pour me renfermer strictement dans mon sujet, qui est déjà une carrière assez vaste à parcourir, je me vois souvent forcé de faire quelques explorations dans l'histoire générale de l'Église, comme l'historien du Christianisme est presque toujours l'historien universel du monde. Nous sommes arrivé à une époque où l'histoire monastique embrasse ce qu'il y a de plus glorieux dans les annales de l'Église; presque tous les Pères de l'Église ont été moines, ont été nourris dans les institutions cénobitiques, et même le patriarche des moines est un des plus illustres pontifes de l'Église orientale, un de ses plus savans docteurs. Ainsi, nous allons étudier l'histoire des Pères de l'Église dans ses rapports intimes avec l'histoire des institutions monastiques. Déjà nous avons vu saint Jérôme et son monastère de Bethléem, où les grandes dames romaines venaient vouer leur vie à la pénitence, et sous l'inspiration savante de Jérôme étudiaient l'Écriture sainte et les langues orientales, et copiaient les livres des Pères. Si nous avons commencé par saint Jérôme, c'est que son nom et sa mémoire se rattachent aux malheurs de l'Orient et à la chute de Rome.

Il est impossible de séparer la vie de Grégoire de Nazianze de celle de Basile; ils ont vécu toujours appuyés l'un sur l'autre. L'Église catholique les représente toujours ainsi à la vénération des fidèles, et l'homme ne doit pas séparer ce que Dieu a uni. Je prendrai dans la vie de ces deux hommes ce qui regarde la vie intime, la vie de la solitude; leur vie épiscopale, leur existence publique appartiennent à l'histoire de l'Église.

Saint Grégoire de Nazianze est né en 328, saint Basile en 329. Grégoire révèle ainsi son âme et celle de Basile : « Nous « vivions à Athènes; Dieu et le désir de « la science nous y avaient conduits, « comme deux fleuves qui se réunissent « après avoir parcouru plusieurs pays. « Je m'y étais rendu quelque temps « avant Basile; il m'y suivit de bien « près.....» Ils eurent quelques victoires littéraires qui leur attirèrent des envieux. « Quand on a conçu de grandes es- « pérances et qu'on obtient trop aisé- « ment ce que l'on souhaite, il est natu- « rel de le mépriser, parce que la pos-

(1) Voir la 2e leçon dans le n° 45 ci-dessus, p. 15.

« session ne remplit pas toutes les espé-
« rances. Voilà ce qui chagrinait Basile
« et ce qui lui causait de grandes inquié-
« tudes; il ne s'applaudissait point du
« succès qu'il avait eu, ni de son arrivée
« dans cette ville si fameuse : il n'y trou-
« vait que ce qu'il avait espéré y trou-
« ver; il se plaignait que le bonheur
« dont il jouissait à Athènes n'était
« qu'imaginaire. Je n'épargnais rien
« pour adoucir ses ennuis par les meil-
« leures raisons que je pouvais apporter
« pour le calmer; je lui disais qu'on ne
« connaît le génie des hommes qu'avec
« le temps, après la familiarité et un
« long usage, et qu'il est impossible de
« savoir au juste en peu de temps jus-
« qu'où va la science d'un homme, à
« quelque épreuve qu'on le mette. Ces
« discours remirent le calme dans son
« esprit; nous nous découvrîmes toutes
« nos pensées les plus secrètes, et le dé-
« sir que nous avions de nous appliquer
« à la philosophie : la maison, la table,
« les inclinations, les vues, tout était
« commun entre nous, et notre amitié
« croissait chaque jour; nous n'avions
« qu'une affaire et qu'un désir, nous n'é-
« tions touchés que de la vertu et des
« espérances de l'avenir, nous n'avions
« d'amitié et de commerce qu'avec des
« gens modestes et vertueux, avec les-
« quels il y avait à profiter, persuadés
« qu'il est bien plus aisé de se laisser en-
« traîner au vice que d'inspirer la vertu.
« Nous nous appliquions aux sciences
« utiles plutôt qu'aux sciences agréables;
« car là est la source de la vertu ou du
« libertinage des jeunes gens (1). Nous
« ne connaissions que deux chemins :
« l'un nous conduisait à l'église, pour y
« entendre les interprètes de la loi di-
« vine; l'autre nous conduisait chez nos
« maîtres. »

En vérité, je ne sais comment les jeunes esprits turbulens et dissipés de nos jours recevront ces détails sur la vie grave et austère de ces deux jeunes amis, dont l'âme si triste, si pieuse, si mélancolique, contrastait d'une manière frappante avec les esprits enjoués, la joie bruyante, et la science brillante, pointilleuse et encore un peu païenne de leurs jeunes condisciples d'Athènes. Ces lignes éparses dans les sermons d'un théologien sévère sont pour moi d'un prix inestimable; elles nous font connaître toute la vie intime de ces hommes qui ont joué un si grand rôle dans leur siècle, et qui tous deux ont fondé et agrandi les institutions monastiques; de sorte que je puis dire avec saint Grégoire : « Je me laisse
« emporter sans garder ni règle, ni me-
« sure; je ne sais comment je pourrais
« m'empêcher de vous faire ce récit, car
« ce que j'ai oublié me paraît toujours
« meilleur que ce que j'ai dit (1). »

Les progrès de Basile et de Grégoire dans la vie spirituelle et dans la science furent rapides; ils passèrent ensemble de longues années. Enfin arriva le jour de la séparation. Laissons parler Grégoire :
« Tout était prêt; nos adieux faits, on
« s'était embrassé, on avait pleuré, car
« il n'est rien de plus triste et de plus
« douloureux que de quitter Athènes et
« ceux avec qui l'on a vécu dans une
« ville si agréable (2). Il partit; je de-
« meurai à Athènes. Combien cette sé-
« paration fut cruelle; il nous semblait
« qu'on divisait nos corps en deux par-
« ties et que nous étions prêts à expirer.
« Aussitôt que, quittant l'adolescence,
« je fus libre de ma volonté, je volai
« vers mon cher Basile; mais l'amour
« que j'avais pour mon père et ma mère,
« et les soins que j'étais obligé de leur
« rendre dans leur extrême vieillesse me
« séparèrent de nouveau de mon ami. Je
« ne sais si j'eus raison de le quitter de
« la sorte; mais enfin je le quittai. Peut-
« être est-ce là la source de tous les cha-
« grins et de tous les embarras où je suis
« tombé, et des obstacles qui ont tra-
« versé le désir que j'avais d'embrasser
« entièrement la vertu; mais il faut que

(1) Μαθημάτων δὲ οὐ τοῖς ἡδίστοις πλέον, ἢ τοῖς καλλίστοις ἐχαίρομεν· ἐπειδὴ κἀντεῦθέν ἐστιν, ἢ πρὸς ἀρετὴν τυποῦσθαι τοὺς νέους, ἢ πρὸς κακίαν. D. Greg. Naz. *Opera*, édit. bénédict., t. I, p. 786, in-f°. — M. l'abbé Caillau, connu par son édition latine des Pères, continue cette belle collection des œuvres de saint Grégoire.

(1) Ἀεὶ γάρ μοι τὸ παρεθὲν ἀναγκαῖον φαίνεται, καὶ κρεῖττον τοῦ προληφθέντος. D. Greg., t. I, p. 785.

(2) Οὐδὲν γὰρ οὕτως οὐδενὶ λυπηρὸν, ὡς τοῖς ἐκεῖσε συννόμοις, Ἀθηνῶν, καὶ ἀλλήλων τέμνεσθαι. D. Greg., t. I, p. 789.

« la volonté de Dieu s'accomplisse. »

Grégoire porta au tombeau sa tristesse. Souvent, dans sa solitude de Nazianze, il pleurait sur ce grand chagrin de sa vie, sa séparation de Basile.

« Par-dessus tout, Dieu m'avait fait une « grande grâce ; il m'avait uni d'amitié à « un homme d'une sagesse admirable : il « s'appelait Basile ; il était le compagnon « de mes études et de ma demeure, et, « je le dirai avec orgueil, les Grecs « nous remarquaient d'une manière « toute particulière. Tout était commun « entre nous ; un seul esprit unissait en- « semble nos deux corps, nous en étions « venus à ce point de confiance intime de « lire au fond de nos âmes pour serrer « toujours plus les liens de notre union. « De longues années d'études et de bon- « heur s'écoulèrent dans les épanche- « mens de cette douce amitié. Mais vint « le grand jour de la douleur, le jour des « tristes embrassemens du départ. Le « souvenir de ce profond chagrin me fait « encore verser des larmes (1). »

Grégoire, après avoir vécu dans le désert avec Basile, revint à Nazianze pour soulager son père, qui, accablé sous le poids des années, ne pouvait plus porter le fardeau de l'épiscopat. Plus tard, il fut élu évêque de Sazime en Cappadoce ; il quitta cette église, et revint dans son désert. Ses amis, et surtout saint Basile, l'engagèrent à en sortir pour aller combattre les Ariens à Constantinople (an 379). Ce fut un spectacle nouveau de voir cet homme de petite taille, pauvre, mal vêtu, ayant quelque chose de rude et d'étranger dans son langage, à qui même l'étude de l'éloquence n'avait pas donné la simple politesse antique, venir seul déclarer la guerre à l'hérésie, à l'immoralité de Byzance, aux grandeurs du monde. Les évêques orientaux, assemblés par l'ordre de Théodose, élurent Grégoire évêque de Constantinople. Mais voyant que son élection causait du trouble et qu'il ne pouvait pas résister au débordement des mauvaises passions, il quitta le siége patriarcal. En présence de cent cinquante évêques et de tout le peuple de Constantinople, il révéla tous les malheurs de son siècle, toutes les douleurs de son âme, et fit ses adieux à son église pour s'en aller prier et pleurer dans la solitude.

Après avoir raconté ses efforts pour le bien de cette grande ville, cet œil du monde, ce lien de l'Orient et de l'Occident (1), il dit : « Qu'est-ce que je pré- « tends? car je n'ai point cultivé la vertu « pour rien, et je ne suis pas encore « parvenu à ce haut point de perfection ; « donnez-moi la récompense de mes tra- « vaux. Cette récompense, vous ne la « devinerez pas aisément, mais je puis la « demander en toute sûreté : donnez-moi « un successeur..... Ayez compassion de « mes cheveux blancs ; mettez en ma « place un homme dont les mains soient « pures et la voix éloquente ; car le « temps où nous sommes demande un « homme de ce caractère. Vous voyez « combien je suis faible ; l'âge, les ma- « ladies, les fatigues m'ont brisé. Quels « services peut rendre un vieillard ti- « mide et languissant? A peine si j'ai la « force de vous parler..... La division est « entre les peuples : l'Orient est séparé « de l'Occident par la diversité des vo- « lontés comme par la nature.... Les mê- « mes hommes qui sont aujourd'hui pour « nous, demain seront contre nous..... « Ce qui fait plaisir aux autres me cha- « grine, ce qui les attriste me réjouit. « Quand on me regarderait comme un « homme incommode et bizarre, quand « on m'enchaînerait comme un fou, je « ne m'en étonnerais point. En vérité, « considérant tous ces malheurs, j'ai « honte de ma vieillesse (2)..... et pour « parler de ce qui me regarde en parti- « culier, n'ai-je pas souffert la persécu- « tion? ne m'a-t-on pas accablé d'oppro- « bres? On m'a banni de mon église, de « ma maison, et, ce qui est encore plus « douloureux, de ma solitude même. « Choisissez donc un évêque qui puisse « être plus agréable au peuple ; permet- « tez-moi de mener une vie rustique dans « la solitude pour plaire à Dieu, qui se « contentera de ma pauvreté et de ma

(1) D. Greg. Naz., *Carmen*. VIII. Πρὸς ἑαυτόν.

(1) Εἰ γὰρ τὸ πόλιν τῆς οἰκουμένης ὀφθαλμὸν, γῆς καὶ θαλάσσης ἔτι κράτιστον, ἑώας τε καὶ ἑσπερίου λήξεως οἷον σύνδεσμον. D. Gregor., *Orat.* XLII, 10, t. I, édit. bénédict., p. 763.

(2) Αἰσχύνομαι τὸ γῆρας. D. Gregor., t. I, 763.

« simplicité..... J'aime mieux être privé « de tout que de demeurer plus long-« temps dans le tumulte et l'agitation de « la ville, et d'être contraint de m'ac-« commoder aux caprices du peuple. Il « ne demande pas des prêtres, mais seu-« lement des rhéteurs et des haran-« gueurs; il préfère l'économie de l'ar-« gent au soin des âmes, il aime mieux « un bon *défenseur* qu'un saint sacrifica-« teur.... Êtes-vous touché? ai-je vaincu? « Je vous conjure donc, par la Trinité « que nous adorons de concert, et par la « sainte espérance, accordez-moi la « grâce que je vous demande, donnez-« moi mon congé par écrit, comme les « empereurs le donnent aux soldats qui « ont servi. Quel successeur vous choisi-« rons-nous? demandera-t-on peut-être. « Dieu y pourvoiera; il saura bien trou-« ver un pasteur comme il trouva autre-« fois une brebis pour être immolée. Je « ne vous demande qu'une chose : choi-« sissez un pasteur sans complaisance « lâche et servile, qui ait le courage de « s'exposer à la haine du peuple pour la « défense de la vertu.

« Adieu, *Anastasie*, qui tirez votre « nom de la piété; c'est vous qui avez « fait revivre la saine doctrine : vous « êtes la place de victoire et la nouvelle « Silo, où l'arche s'est d'abord arrêtée « après avoir erré quarante ans dans le « désert; fameux et célèbre temple, « nouvel héritage, votre grandeur vient « de la bonne doctrine que vous avez « embrassée. Adieu, églises sacrées, vous « êtes les liens qui unissent toutes les « parties de la ville; adieu, saints apô-« tres, illustre colonie, vous m'avez « servi de guide dans mes combats; « adieu, chaire, poste éclatant, mais « périlleux et trop exposé à l'envie. Pon-« tifes, prêtres plus vénérables par vo-« tre mérite que par votre âge, ministres « des saints autels qui approchez si près « du Dieu vivant. Adieu, chœur des Na-« zaréens; douceurs de la psalmodie, « stations nocturnes, sainteté des vier-« ges, modestie des femmes, assemblée « des veuves et des orphelins, pauvres « qui avez les yeux tournés vers Dieu et « vers moi (1). Adieu, zélés partisans de « mes discours, qui accouriez avec tant « d'empressement pour m'entendre. « Adieu, empereur, palais, courtisans; « si vous avez été fidèles à l'empereur, « je n'en sais rien; tout ce que je sais, « c'est que vous avez été infidèles à « Dieu. Frappez des mains, poussez des « cris éclatans, élevez jusqu'au ciel votre « rhéteur, on a enfin condamné au si-« lence cet homme dont l'éloquence vous « paraissait si pernicieuse; il ne se taira « pas toujours : il combattra des mains « et de la plume (1). Adieu, ville célè-« bre; adieu, Orient et Occident, pour « qui j'ai tant combattu et qui m'avez « livré tant de combats, j'élèverai la « voix pour invoquer les anges tutélaires « de cette ville. Adieu, Trinité, objet de « mes méditations et de ma gloire; que « mon peuple vous adore toujours. Pour « moi, je le regarderai toujours avec la « même sollicitude. Mes enfans, conser-« vez le dépôt qu'on vous a confié; sou-« venez-vous de mes souffrances, que la « grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ « soit avec nous tous. Amen. »

Peut-être me fera-t-on le reproche de m'étendre trop sur cette action de Grégoire, et d'avoir fait une trop longue citation des adieux du saint évêque. Ce discours, outre son mérite littéraire, qui est immense, nous révèle les raisons intimes qui poussaient Grégoire vers la solitude; c'est le moment où il se décide pour les institutions monastiques. Au reste, je le répète, jamais je ne négligerai le côté littéraire des institutions religieuses; c'est une littérature à part qui mérite bien qu'on l'étudie. La littérature païenne a eu assez long-temps les hommages de l'esprit humain.

Grégoire mena une vie austère et contemplative dans sa solitude de Nazianze; c'est là où son âme seule, en présence de Dieu et de la nature, laissait couler ces flots de poésie, si triste, si mélancolique. On ne trouve rien de semblable dans l'antiquité; et les chants les plus religieux de notre époque ne sont qu'un retentis-

(1) Πτωχῶν ὀφθαλμοὶ πρὸς Θεὸν καὶ πρὸς ἡμᾶς βλέποντες. D. Gregor., t. I, p. 767.

(1) Κροτήσατε χεῖρας, ὀξὺ βοήσατε, ἄρατε εἰς ὕψος τὸν ῥήτορα ὑμῶν· σεσίγηκεν ὑμῖν ἡ πονηρὰ γλῶσσα καὶ λαλος· οὐ μὴν σιγήσεται παντόπασιν· μαχήσεται γὰρ διὰ χειρὸς καὶ μελανος. D. Gregor., t. I, p. 767.

sement de cette belle poésie du désert. Je dois au moins vous en donner une idée. Il se plaint de l'instabilité de la vie :

« Où sont mes discours? où sont toutes les paroles éloquentes sorties de ma bouche? Légères, elles ont passé avec les vents. — Où est le bonheur de ma jeunesse? Il s'est écoulé comme l'eau. — Où sont les honneurs et les gloires de la vie? Tout cela a disparu comme une ombre. — Où sont les forces de mon corps? La maladie l'a brisé. — Que sont devenus mes frères et mon père? La mort les a enlevés. — Il me restait le sol natal; mais un ennemi cruel m'en a chassé. — Maintenant, sans patrie, je traîne bien loin les douleurs cuisantes de ma vieillesse infortunée; je vis comme un transfuge, et ce n'est qu'en tremblant que je pose mon pied sur la terre. — Quelle est la terre hospitalière qui couvrira et protégera mes cendres? Quelle main fermera mes yeux mourans? Serai-je la proie des aigles, des chiens, des bêtes féroces? Serai-je livré aux flammes? D'où me lèverai-je lorsque j'entendrai retentir à mes oreilles la voix effrayante du dernier juge?.... Toi seul, ô Christ, es le grand modérateur de ma vie; tu es ma patrie, ma force, ma richesse, mon tout (1). »

Voici comment Grégoire raconte sa vie intérieure :

« J'ai rejeté loin de moi le pesant joug du mariage pour suivre le joyeux chœur des vierges; les habitans du ciel ne sont point courbés sous le poids des désirs incessans. Une fois que j'eus goûté le lait et le miel des voluptés célestes, combien il m'était dur d'approcher de nouveau mes lèvres d'une coupe amère et empoisonnée (2)..... Autrefois, dans la plus grande vigueur de ma jeunesse, j'ai été engagé dans le combat terrible de la chair contre l'esprit; j'ai vaincu avec le secours de mon Dieu, j'ai purifié mon esprit par de saintes pensées, je l'ai nourri de la lecture continuelle des saintes écritures; je tâchais d'éteindre par de fréquens et laborieux exercices de pénitence l'ardeur violente dont mon âme était embrasée. Je domptais la colère, j'enchaînais les membres de mon corps, je noyais dans mes larmes la satisfaction que j'avais eue auparavant à rire avec excès; de sorte que toutes ces choses, qui m'avaient été autrefois si chères et si agréables, étaient mortes dans mon esprit et assujéties à ma raison par une mortification continuelle. Je couchais sur la terre; l'âpreté de mes habits faisait mes délices, et l'abondance de mes larmes était un remède contre la tentation du sommeil. Après avoir passé toute la journée dans le travail, je passais encore la nuit à chanter des hymnes, ne donnant aucun repos à mes membres. Ainsi j'amortissais un peu les ardeurs de ma chair, qui empêchait mon âme de s'élever jusqu'au ciel (1). »

Toujours Grégoire se plaint de son corps, des douleurs de son âme, de ce grand combat où sans cesse il est obligé d'agir (2).

Grégoire de Nazianze mourut en 391.

Saint Basile, après avoir plaidé quelques causes à Césarée, se retira du monde, et alla s'ensevelir dans un désert de la province de Pont, où deux de ses sœurs s'étaient déjà retirées. Devenu évêque de Césarée, Basile n'abandonna pas les institutions monastiques, et continua toute sa vie à diriger les hommes et les femmes qui venaient en foule se soumettre à sa conduite. Les avis qu'il leur a donnés en divers temps forment un recueil *ascétique*, véritable code de l'organisation intérieure des monastères. Avant d'apprécier en détail la règle de saint Basile, je rapporterai un passage de saint Grégoire qui donne une idée des autres travaux théologiques de l'évêque de Césarée.

« Lorsque je lis son *Hexaméron*, il me semble que je suis auprès du créateur de l'univers et que j'entre dans tous les secrets de la création; j'ai une plus haute idée de Dieu que je n'avais avant

(1) D. Gregor. Nazianz., *Carmen*. VIII. Πρὸς ἑαυτόν. Tome II, édit. de Paris, 1611, in-f°.

(2) *Carmen*. IV, p. 72.

(1) *Carmen*. LIV, p. 130.

(2) Voir *Carmen*. IV. Θρηνὸς περὶ τῶν τῆς αὐτοῦ ψυχῆς πάθων. Page 68. — Et son poème κατὰ σαρκός, *contre la chair*.

« cette lecture, et la vue des créatures « ne m'avait rien inspiré de pareil. « Quand je lis les livres qu'il a composés « pour réfuter les hérétiques, je m'imagine voir le feu qui dévora Sodome et « qui réduit encore en cendres ces langues scélérates et impies. Lorsque je « médite ce qu'il a écrit sur le Saint-Esprit, je suis persuadé de sa divinité, « et, appuyé sur les raisonnemens qu'il « fait, j'ai l'assurance d'annoncer aux autres cette vérité. Les ouvrages qu'il a « composés pour des personnes grossières, dont les connaissances sont étroites, renferment un grand sens sous des « paroles simples. Je ne m'arrête point « à la lettre, à la surface extérieure; je « pénètre plus avant, j'entre dans la profondeur de sa pensée, je vais d'abîme « en abîme; une lumière m'en découvre « une nouvelle, jusqu'à ce que je sois « parvenu à ce qu'il y a de plus élevé (1). »

Saint Basile avait une haute capacité pour les affaires, pour l'organisation sociale. Aussi c'est lui qui a véritablement constitué la vie cénobitique; il insiste souvent sur les avantages de la vie commune. Ainsi, dans les *Grandes Règles*, il dit :

« J'estime qu'il est plus utile, pour « plusieurs considérations, que plusieurs « personnes se joignent ensemble pour « vivre dans un même lieu : premièrement, parce que nul d'entre nous n'est « suffisant à lui-même pour satisfaire « aux nécessités du corps; mais nous « avons besoin les uns des autres pour ce « qui concerne notre subsistance..... *La « charité*, comme dit l'apôtre, *ne cherche « point ses propres intérêts;* au lieu que « la vie absolument solitaire ne se propose qu'un seul but, savoir, la recherche des commodités de chaque personne de ceux qui s'y établissent..... « L'homme qui vit solitaire ne reconnaît « point facilement ses défauts, n'ayant « personne qui le reprenne et le corrige « dans l'esprit de compassion et de douceur. *Malheur à celui qui est seul*, dit « le sage, *parce que s'il tombe il n'a personne pour le relever*.... Dans la société « de plusieurs personnes, il est aisé de « satisfaire à la fois à un grand nombre « de commandemens, au lieu que cela « n'est pas possible quand on est seul, « l'exécution de l'un empêchant l'accomplissement de l'autre; comme, par « exemple, la visite d'un malade nous « empêche de pratiquer l'hospitalité envers les étrangers..... Mais, outre tout « cela, comme un seul homme n'est « point capable de recevoir tous les dons « spirituels, et que la distribution des « grâces du Saint-Esprit se fait en proportion de la foi qui se trouve en chaque personne, la vie cénobitique a cet « avantage au-dessus des autres, que le « don de chaque particulier est commun « à tout le corps et à tous ceux qui vivent dans une même société. *Car*, dit « saint Paul, *l'un reçoit du Saint-Esprit « le don de parler de Dieu dans une « haute sagesse, un autre reçoit du « même Esprit le don de parler aux « hommes avec science, un autre reçoit « le don de la foi, un autre reçoit la « grâce de guérir les maladies*. Et toutes « ces choses ne sont pas plus pour l'utilité de celui qui les possède que pour « l'avantage de tous les autres. Celui qui « vit dans une entière solitude ne possède qu'une seule de ces grâces, et encore il la rend inutile en la tenant « comme enfouie en lui-même..... Il y a « aussi un grand péril dans la vie solitaire : c'est l'orgueil, la complaisance « en sa propre perfection..... Il faut « donc conclure que la conversation des « frères qui demeurent unis dans un « même lieu est une carrière où l'on « s'applique aux combats spirituels, un « chemin facile pour s'avancer dans la « piété, un continuel exercice, et une « perpétuelle méditation des commandemens de Dieu; le religieux se propose pour but la gloire de Dieu, selon « la volonté du Christ, qui a dit à ses « disciples : *Ainsi, que votre lumière « luise devant les hommes, afin que « voyant vos bonnes œuvres ils glorifient « votre père qui est dans le ciel* (1). »

L'esprit contemplatif poussait en général les Orientaux dans la solitude, dans

(1) D. Gregor. Naz., *Homel.* XLIII, t. I, édition bénédict.

(1) Les *grandes règles* de saint Basile, question VII. Edit. de D. Garnier, bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, t. II, p. 343.

la vie érémitique. C'est pourquoi saint Basile revient souvent sur les avantages et l'utilité de la vie cénobitique; il dit, dans ses *Constitutions monastiques* : « Qu'y a-t-il de comparable à une telle « société? Qu'y a-t-il de plus heureux « que cette union si intime? Qu'y a-t-il « de plus agréable et de plus doux que « ce concert et cette conspiration de « mœurs et d'âmes? Des hommes, qui « sont venus de plusieurs pays et de plu- « sieurs nations différentes, se trouvent « si parfaitement unis dans un même « lieu que l'on voit une même âme en « plusieurs corps, et que plusieurs corps « ne paraissent être que les organes d'un « même esprit qui les anime. Si quel- « qu'un d'entre eux est malade, plusieurs « prennent part à sa faiblesse et en sont « touchés de compassion; si un autre a « l'âme malade et qu'il soit tombé dans « quelque péché, il se trouve à l'instant « plusieurs personnes qui s'efforcent de « le guérir et de le redresser. Ils sont « tout ensemble maîtres et serviteurs les « uns des autres, et, possédant une li- « berté invincible, ils se rendent mutuel- « lement tous les devoirs d'une parfaite « servitude, qui n'est point l'effet d'une « fâcheuse nécessité, mais qui ne tire son « origine que d'un choix très libre et « très volontaire..... Que l'on ne s'ima- « gine point que je me sois étendu sur « cette matière pour la rehausser; ma « faiblesse est plutôt capable d'obscurcir « les grands sujets..... C'est dans cette « sainte société que l'on voit un père, « qui est l'image de notre Père céleste, « et un grand nombre d'enfans qui s'ap- « pliquent à rendre à leur supérieur « tous les devoirs dont ils sont capables, « qui lui donnent la main pour recevoir « sa conduite dans la pratique des ac- « tions de vertus (1). » Au reste, tous les anciens Pères de l'Église ont toujours considéré comme une très grande tentation l'extrême hardiesse de ceux qui, en abandonnant le monde, se sont retirés d'abord dans une entière solitude en renonçant à toute sorte de société. Je ne citerai que le témoignage de saint Nil, qui est formel; il écrit au moine Théon, qui s'opiniâtrait à demeurer absolument seul : « Quiconque veut entrer dans les « exercices et les combats d'une philoso- « phie spirituelle doit plutôt s'établir « dans un monastère, avec plusieurs « pères, que de choisir par son seul ca- « price une solitude, comme vous faites « en vous précipitant dans le danger « avec beaucoup de témérité et d'inso- « lence, de peur de perdre votre âme « par la malice des ennemis de votre sa- « lut, dont l'épée sanglante vous envi- « ronne de toutes parts (1). »

(1) *Constitutions monastiques* de saint Basile, chap. XVIII. Edit. bénédict., t. II, p. 561.

Si maintenant nous entrons un peu dans les détails de cette législation monastique, nous trouverons une profonde connaissance des hommes et des moyens par lesquels on les fait agir. On trouve surtout plus de bienveillance pour l'humanité, plus de *libéralisme*, si je puis me servir de cette expression. Ainsi saint Basile permet de recevoir les esclaves, mais avec beaucoup de prudence et de précaution (2). L'Eglise a posé le grand principe de l'égalité humaine, *car*, dit saint Paul, *en Jésus-Christ il n'y a plus ni esclave, ni homme libre* (3). Les esclaves avaient le privilége d'entrer dans les monastères. Il est curieux de suivre la marche des opinions des anciens pères sur cette grande question d'affranchissement social. L'abbé Isaïe ne permettait pas aux esclaves de demeurer dans le même monastère que leurs maîtres : « Lorsque, dit-il, vous aurez embrassé « la vie monastique, affranchissez votre « serviteur. Que s'il veut suivre lui-même « cette profession, ne lui permettez pas « de demeurer avec vous (4). »

La règle qui porte le nom de Tarnat, et que les antiquaires ecclésiastiques croient avoir été celle de l'abbaye de Saint-Maurice, a changé cette discipline en permettant aux esclaves qui voulaient se faire religieux de demeurer avec leurs maîtres dans un même monastère,

(1) D. Nili, *Epist.* 72. *Theoni monacho*; édit. de Rome.

(2) *Grandes règles*, question XI, des *esclaves*. Edit. bénédict., t. II, p. 353.

(3) *Epist. Galat.*, III, v. 28.

(4) *Regula Isaiæ*, art. 58, dans le Code d'Holstenius.

pourvu qu'ils n'en conçoivent point de vanité ni d'orgueil (1).

Mais comme on abusa de cette facilité que les esclaves avaient de se retirer dans les monastères, le concile œcuménique de Chalcédoine se vit obligé d'y remédier par un canon qui défend aux solitaires d'admettre aucun esclave sans la participation de son maître (2). C'est aussi ce qu'ordonna rigoureusement, dans le même siècle, le pape Gélase, en menaçant de priver de leur rang et de la communion même les supérieurs des monastères qui retiendraient des esclaves parmi eux, à moins que leurs maîtres ne les eussent mis en liberté par écrit (3).

L'empereur Justinien fit sur ce sujet un réglement très considérable, qui conserva la dignité de l'état monastique en pourvoyant au salut des particuliers. Car il ordonna que les maîtres pourraient redemander, durant l'espace de trois ans, ceux de leurs esclaves qui se seraient retirés dans des monastères après les avoir volés. Mais il est défendu aux maîtres de troubler le repos de leur solitude et de les en arracher s'ils ne leur avaient point fait de tort. Il ne voulut pas même que l'on en fît sortir ceux qui y auraient passé trois ans, quoiqu'ils eussent volé leurs maîtres; le monastère était obligé de restituer (4).

Dans le concile tenu à Rome sous le pontificat de Grégoire-le-Grand, en 595, il est ordonné que les esclaves qui quitteront le service de leurs maîtres pour embrasser la vie monastique seront éprouvés long-temps (5). Ce même pape, écrivant à un diacre, veut qu'un esclave qui a abandonné son monastère après y avoir fait une grande faute, soit remis entre les mains de son premier maître (6).

Saint Basile veut qu'on apporte toujours beaucoup de prudence dans la réception au monastère :

« Jésus-Christ ayant dit dans l'Evangile, *laissez venir à moi les petits enfans*, et saint Paul louant Timothée *de ce qu'il avait été nourri dès son enfance dans les lettres saintes*, et commandant ailleurs aux pères *d'avoir soin de bien élever leurs enfans en les corrigeant et les instruisant selon le Seigneur*, nous approuvons que l'on reçoive les enfans en quelque âge que ce soit, et nous croyons qu'ils peuvent être admis lorsqu'ils se présentent à nous dès leur première jeunesse, afin que nous prenions sous notre conduite ceux qui ont perdu leurs pères, et que selon l'exemple de l'ardente charité de Job, nous soyons *les pères des orphelins*. Mais quant à ceux qui sont encore sous la puissance de leurs pères, lorsqu'ils se présentent à nous pour être reçus dans l'état monastique, nous ne les devons admettre qu'en présence de plusieurs témoins, afin de fermer toutes les bouches injustes de ceux qui déchirent notre réputation par des médisances (1). »

Le législateur ne marque pas ici précisément à quel âge on peut s'engager à la virginité par la profession monastique; mais il s'en explique plus clairement dans son *Epître à Amphiloque :* « Nous « estimons que la profession religieuse « est capable d'obliger à la continence « quand elle est faite en un âge où la « raison est dans sa perfection. Car il « n'est nullement à propos de croire « qu'en ces rencontres les paroles des « jeunes gens soient capables de les engager; mais quand une fille est âgée de « plus de seize ou dix-sept ans, qu'elle a « le raisonnement formé, qu'après avoir « été long-temps examinée elle persiste « dans sa première résolution, et qu'elle « supplie instamment qu'on l'admette, il « faut la recevoir au nombre des vierges, « confirmer sa profession, et punir sans « miséricorde le violement qu'elle en a « fait. Car il y en a plusieurs qui sont « présentées avant l'âge par leurs pères « et par leurs mères, par leurs frères et « par leurs proches, sans que de leur « part elles se portent d'elles-mêmes à « renoncer au mariage, mais par des vues « et des considérations mondaines que « leurs parens ont à leur égard; et il ne

(1) *Regula Tarn.*, in Cod. Holsten.

(2) *Concil. Calced.*, can. 4, dans la collection du P. Labbe.

(3) Gelas, *Epist.* 9 *ad Episcopos Lucaniæ*.

(4) Justinian., *Novell.* v *de monachis*, tit. 2.

(5) D. Gregor., lib. iv, *epist.* 44.

(6) D. Gregor., lib. iv, *epist.* 27.

(1) Les *grandes règles* de saint Basile, quest. xv, édit. bénédict., t. ii.

« les faut pas recevoir facilement jusqu'à « ce que l'on ait fait un examen sérieux « de leurs véritables dispositions (1). »

Voici ce que saint Basile dit de la conduite du supérieur : « Le supérieur du « monastère, comme étant le père de ses « véritables enfans, pourvoiera à ce qui « concernera les nécessités de chaque « frère, il s'y appliquera avec tout le « soin et toute la vigilance possibles, et « il supportera avec une charité pater- « nelle les infirmités corporelles ou spi- « rituelles de tous les membres de la « communauté (2). »

Les lois humaines recommandent-elles ainsi la bonté et la condescendance aux magistrats? — Les religieux devaient vivre de leur travail; mais saint Basile porte si loin la pureté de sa morale législative, qu'il ne veut pas que des mains qui doivent se sanctifier par la pénitence, se corrompent par des ouvrages qui puissent entretenir le luxe des hommes du siècle. « L'architecture, la menuiserie, « l'art de ceux qui travaillent en cuivre, « et l'agriculture, sont des choses néces- « saires d'elles-mêmes à la vie, et d'une « très grande utilité..... Si nous recon- « naissons par expérience que ces mé- « tiers ne nuisent en nulle manière au « genre de vie que nous avons embrassé, « il les faut préférer aux autres, et parti- « culièrement l'agriculture, qui d'elle- « même fournit avec abondance les cho- « ses les plus nécessaires...., pourvu que « l'exercice que nous en ferons ne cause « point de trouble ni de tumulte dans « le voisinage et dans la maison même « que nous habitons (3). »

Les produits du travail des mains étaient vendus; mais saint Basile ne veut pas que ces produits soient portés au loin, ni que pour ce commerce les moines soient obligés de faire de longs voyages (4).

Voilà donc chez les moines orientaux les premiers établissemens agricoles et industriels; à la vérité, toutes les vies des saints pères du désert sont remplies d'exemples de solitaires qui ont vendu les ouvrages de leurs mains et les fruits de leurs travaux pour se nourrir et assister les pauvres. On voit dans la vie de saint Hilarion qu'étant arrivé en Sicile, et s'étant retiré dans un champ fort écarté, il chargeait tous les jours le dos d'un de ses disciples d'un faisceau de bois qu'il faisait vendre dans un village voisin afin de se nourrir lui-même, et d'avoir de quoi donner un peu de pain à ceux qui venaient le voir (1). Cassian relève la charité du saint solitaire Arcadius, qui, étant touché de compassion pour sa mère, à qui son père avait laissé une dette de cent pièces d'argent, pria, sans sortir du monastère, qu'on lui donnât à faire le triple de son ouvrage accoutumé; de sorte que, travaillant jour et nuit durant une année, il gagna de quoi acquitter cette dette, et délivrer sa mère de l'inquiétude où elle se trouvait (2). Nous apprenons de Pallade que les religieux de saint Apthone envoyaient vendre leurs ouvrages à Alexandrie, où l'on achetait aussi ce qui leur était nécessaire (3). Mais saint Basile, le premier, a organisé le travail et en a fait une obligation monastique; toutes ses règles pour le commerce sont d'une sagesse admirable. Pour éclaircir cette question du commerce des moines orientaux, je rapporterai deux fragmens authentiques.

Un ancien maître de la vie spirituelle cité par Rabanus Maurus veut que quand il y aura quelque chose à vendre dans le monastère, on s'enquierre de ce que les laïques le vendraient, et que l'on retranche quelque chose du prix, pour faire voir à tout le monde que les hommes spirituels n'agissent pas par cupidité et par avarice (4).

En 401, l'empereur Honoré déclara par une loi que les clercs et les personnes qui ont embrassé une vie plus sainte (ce que Godefroy entend des moines), qui feront un commerce pour vivre seront exempts des impôts que l'on exigeait des marchands (5). — Je dois pourtant faire

(1) D. Basil., *Epist. ad Amphiloch.*, can. 15. Edit. bénédict.

(2) *Constitutions monastiques* de saint Basile, chap. XXVIII, édit. bénédict.

(3) *Grandes règles* de saint Basile, quest. XXXVIII.

(4) *Grandes règles* de saint Basile, quest. XXXIX.

(1) D. Hieronym., *Vit. S. Hilarionis.*

(2) Cassian., lib. V, *de Institut.*, cap. 38.

(3) Pallad., *Laus.*, cap. 50.

(4) Rab. Maurus, *in reg. S. Benedict.*, cap. 57.

(5) *Code Théodosien.*

observer que les associations agricoles ont eu en Orient très peu d'extension; l'esprit contemplatif y a toujours dominé les institutions monastiques, et nous voyons dans Cassian l'abbé Abraham parler de l'agriculture comme d'une occupation contraire au recueillement (1).

Nous connaissons maintenant la constitution des monastères; si nous entrons dans le cœur de la règle de saint Basile, dans cette partie *ascétique* qui conduit, qui dirige la conscience, la vie spirituelle de l'âme, nous trouverons une profonde connaissance des misères de l'humaine nature. Je n'en donnerai que deux exemples. On lit dans le chapitre qui a pour titre : *Qu'il faut exactement garder la retraite, éviter la conversation des femmes et user d'une grande précaution dans celle des jeunes religieux.* « Que s'il arrive que vous vous trouviez « absolument engagé à sortir de votre « cellule, munissez-vous de la crainte de « Dieu comme d'une forte cuirasse; armez votre main de la charité de Jésus-« Christ; combattez les plaisirs avec « toute la tempérance possible; et après « avoir fait l'affaire pour laquelle vous « étiez sorti, retournez promptement « chez vous sans vous arrêter plus long-« temps dans le commerce du monde; « élevez-vous sur des ailes pour reprendre le chemin de votre désert avec une « rapidité merveilleuse; rentrez dans « l'arche d'où vous étiez sorti comme « une innocente colombe, en y portant « dans votre bouche les œuvres de la « miséricorde de Jésus-Christ, et soyez « pleinement persuadé qu'en aucun autre lieu du monde vous ne trouveriez « le repos et le bonheur. — Soit que vous « soyez jeune de corps ou d'esprit et de « sens, fuyez la conversation des personnes de votre âge, et écartez-vous-en « comme d'un feu qui est capable de vous « consumer. Car notre ennemi s'est servi « de ce moyen pour *brûler* une infinité « de solitaires, et pour les faire tomber « dans les flammes éternelles; et quoique « l'affection qu'ils avaient d'abord les « uns pour les autres fût toute spirituelle, il n'a point laissé de les précipiter dans l'abîme..... Lorsqu'il faudra « vous asseoir les uns auprès des autres, « faites en sorte qu'il y ait une grande « distance entre vous : si vous êtes obligé « de dormir l'un auprès de l'autre, prenez « garde que vos habits ne se touchent « point, et mettez toujours un vieillard « entre vous deux. Quand un jeune religieux vous parlera, ou qu'il aura le visage tourné vers vous pendant la psalmodie, baissez vos yeux pour lui répondre, de peur que si vous le regardiez en face cette liberté ne donnât occasion à votre ennemi de semer de « mauvais désirs au fond de votre cœur, « afin de vous faire moissonner ensuite « la corruption et la ruine de votre âme. « Si vous avez quelque ouvrage à faire « avec lui dans la maison, ou en quelque « lieu où vous n'ayez pas de témoins de « vos actions, faites que l'on ne vous « trouve jamais seul avec lui, sous prétexte de méditer les divines Écritures, « ou par l'occasion de quelque autre nécessité : car vous n'avez rien de plus « nécessaire que le salut de votre âme, « pour laquelle Jésus-Christ est mort. Ne « vous laissez point aller à cette persuasion fausse et trompeuse, que cette « sorte de conversation n'est nullement « scandaleuse..... Croyez-moi, je vous en « parle du fond du cœur et par le mouvement d'une charité fraternelle....... « *Gardez votre cœur avec tout le soin* « *possible* (1). »

Dans les petites règles, les religieux font à saint Basile cette question : *D'où viennent pendant la nuit les imaginations mauvaises?* — Il répond : « Elles « viennent des mouvemens déréglés qui « se sont excités dans l'âme pendant le « jour. Mais si elle s'est appliquée à se « purifier elle-même par la considération des jugemens de Dieu, et si elle « s'est continuellement exercée dans la « méditation des choses saintes, et de ce « qui est agréable à sa divine Majesté, « elle n'aura pendant la nuit que des « songes conformes aux pensées dont elle « se sera entretenue durant le jour (2). »

Presque tous les pères de l'Église et les maîtres de la vie spirituelle ont traité

(1) Cassian., *Collat.* 24, cap. 4.

(1) Saint Basile, *Traité sur la Vie religieuse*, chap. v, édit. bénédict., t. II.

(2) Saint Basile, *petites règles*, quest. XXII.

cette question des tentations du démon par les songes. L'Église croit à ce danger de l'âme humaine pendant la nuit; elle chante dans son office du soir :

Procul recedant somnia,
Et noctium phantasmata,
Hostemque nostrum comprime,
Ne polluantur corpora (1).

En parcourant la *Grande bibliothèque des pères*, ce trésor de science chrétienne, j'ai trouvé une homélie du moine Antiochus *sur les mauvaises pensées*. On y lit cette belle prière pour demander à Dieu la grâce d'être préservé des mauvais songes :

« Verbe tout puissant du Père éternel, « Jésus-Christ, Dieu tout puissant par « votre propre nature, Jésus, bon pas- « teur de vos brebis, ne me laissez pas « surprendre par la concupiscence de « Satan, puisque la semence de la cor- « ruption en est le fruit naturel. Conser- « vez-moi pendant mon sommeil, mon « Seigneur Jésus-Christ; accordez-moi « dans le lit la joie de votre assistance « salutaire, quelque indigne que j'en sois; « répandez dans mon esprit la lumière « de la connaissance de votre Evangile; « établissez mon âme dans l'amour de « votre sainte Croix; affermissez mon « esprit dans la sincérité de vos paroles; « confirmez mon cœur dans vos souf- « frances par la grâce de votre impassi- « bilité; conservez mes pensées dans vo- « tre paix; réveillez-moi quand il sera « temps de me lever pour glorifier votre « nom. Car vous êtes adorable, et vous « devez être glorifié avec le Père et le « Saint-Esprit dans tous les siècles. *Ainsi* « *soit-il* (1). »

EMILE CHAVIN.

(1) *Breviarium romanum*, hymn. ad complet.

(1) Antiochi monachi., *Homil. de Vitiosis cogitationibus.* Biblioth. Patrum, Lugd., t. XII, in-fol.

REVUE.

DE LA COSMOGONIE DE MOISE,

A PROPOS DE QUELQUES OUVRAGES NOUVEAUX SUR LA PHILOSOPHIE DE L'HISTOIRE, LES SCIENCES NATURELLES ET LA LINGUISTIQUE.

(1er ARTICLE.)

L'histoire reprochera peut-être à notre époque d'avoir eu la manie de vouloir tout restaurer et tout refaire; mais à coup sûr ne pourra-t-elle pas lui refuser le mérite d'avoir compris que, pour réussir dans ce travail de critique et de réédification, elle devait commencer par tout apprendre. Une force occulte, mais réelle, pousse les esprits vers des études vraiment sérieuses et les fait réagir contre les derniers mouvemens de l'école encyclopédiste. On est plus que fatigué du doute, on en est honteux, et l'on cherche à pouvoir se mettre en état d'affirmer; on veut devenir croyant enfin. La célébrité de Goëthe, de lord Byron, etc., est bien encore une pierre d'achoppement pour quelques esprits paresseux, ou assez faibles pour n'avoir que le talent d'être copistes; mais les intelligences supérieures, celles qui donnent l'impulsion au mouvement de la pensée, comprennent que c'est un rôle indigne de la raison humaine, que de s'arrêter entre le pour et le contre, et de se contenter de leur jeter du fiel ou des plaisanteries plus ou moins piquantes. Aujourd'hui donc quiconque aspire à prendre une place honorable dans les lettres est forcé de se présenter avec des

principes ou des faits, d'arborer un symbole, ou de rendre témoignage à une vérité. Nul n'est admis à détruire qu'à la condition de réédifier. La philosophie légère est peut-être encore plus honnie, que ce qu'on appelle la littérature légère.

Nous aimons à constater ces tendances sérieuses des esprits, car nous ne pouvons nous empêcher de les regarder comme favorables à la cause que nous défendons. Assurément tout ce qui est grave n'est pas nécessairement vrai; mais il n'en est pas moins permis de dire, qu'en général, on peut regarder comme sincères des hommes qui soutiennent leurs opinions avec une certaine modestie, et semblent affranchis de l'influence des passions mauvaises. Notre désir de voir quelques écrivains, hostiles à nos croyances, abjurer leurs erreurs, nous rend peut-être trop indulgens à leur égard; cependant c'est moins pour les flatter, que pour leur rendre justice, que nous disons qu'ils soutiennent leurs erreurs de bonne foi, et qu'il leur manque seulement, ou bien une direction pour chercher la vérité, ou bien un *criterium* pour la reconnaître.

Ce qui nous encourage surtout dans nos espérances que les hommes d'un talent réel passeront sous nos drapeaux, c'est de les voir si souvent se critiquer, se renier eux-mêmes, et braver tous les sarcasmes que ces changemens de doctrines leur attirent. L'orgueil humain ne se sacrifie jamais gratuitement : si plusieurs désavouent volontairement le lendemain ce qu'ils soutenaient la veille, c'est qu'ils se flattent d'avoir aujourd'hui plus de lumières qu'hier. Ces palinodies peuvent se renouveler pendant un certain temps; mais celui qui les fait finit par s'en lasser, et, pour peu qu'il soit sincère, triomphe de ses répugnances et examine si la vérité n'est pas du côté de ceux qui demeurent toujours invariables dans leurs affirmations.

Certes il nous est bien impossible, d'un autre côté, de ne pas nous enorgueillir pour notre foi du découragement qui a saisi tous les champions de ces philosophies indigènes ou étrangères, qui, pendant un temps, avaient usurpé des sympathies dont elles étaient si peu dignes, et pour lesquelles tant d'intelligences ardentes se sont consumées si stérilement. Condillac, Voltaire et Cabanis n'ont pas seuls perdu tous leurs disciples; le Kantisme et l'Eclectisme ont eux-mêmes cessé de porter le nom d'écoles, ou, s'ils conservent encore quelques adeptes, n'en sont pas pour cela plus vivans; car, en philosophie, tout système stérile de sa nature est censé mort. Les théories et les méthodes, les utopies et les révélations humanitaires sont tombées dans un tel discrédit, que le nom de philosophe est presque devenu une insulte. On en est avec la science spéculative aux scrupules, aux défiances. Elle a si souvent refusé de répondre, ou a fait des réponses si misérables, que nul n'ose l'interroger.

En attendant qu'on s'adresse à l'oracle par excellence, qu'on vienne demander au catholicisme la clé des mystères du passé et de l'avenir, voilà qu'on s'est adressé à l'histoire et à la science pour avoir raison de ses doutes et pour trouver une lumière à laquelle on puisse allumer son flambeau. Les paradoxes sont proscrits, les hypothèses ont cessé d'avoir cours, les rêves de l'imagination sont pris en pitié; c'est la vérité seule que l'on réclame, la vérité dans l'histoire, la vérité dans la géologie, dans l'astronomie, la vérité partout et dans tout. Aussi voyez avec quelle ardeur, avec quelle impartialité, avec quelle apparente franchise on s'est élancé à la recherche du vrai, à la découverte du positif. Tout est soumis à une enquête rigoureuse, nations, races, individus, idiomes, faits et principes, théories et applications, sciences et arts. Ce n'est plus ici une autre tour de Babel, bâtie de sophismes, d'audace, d'illusions, d'orgueil et de mensonges : chacun s'entend et peut se répondre; car on renvoie à ses rudimens quiconque veut parler le langage de l'histoire ou de la science, avant d'en posséder les faits ou les conceptions. Il se trouve bien encore quelques intrus, qui essaient de jouer le rôle d'initiés, avant d'avoir acquis le droit de parler; mais on découvre bien vite leur ignorance, et le manteau d'historien ou de savant ne reste pas long-temps sur leurs épaules.

Si nous nous applaudissons de voir no-

tre siècle se faire érudit et savant, ce n'est pas que nous pensions qu'il se propose de travailler en faveur du catholicisme. Bien loin de là; nous croyons, au contraire, que bon nombre de gens qui ne lui témoignent qu'indifférence, lui sont intérieurement hostiles, que d'autres n'en font qu'un objet d'art ou de spéculation, et que d'autres encore n'en parlent avec respect, que pour se dispenser d'en parler avec amour. Cependant nous n'en regardons pas moins comme des apôtres involontaires, des auxiliaires au moins, tous ceux qui étudient de bonne foi les monumens du passé ou les causes cachées des merveilles de la création, puisque l'histoire n'est qu'une éloquente apologie de notre foi et que toute conquête nouvelle de la science ne sert qu'à manifester de plus en plus la gloire de celui que nous adorons.

Pour l'histoire, d'abord, il est évident qu'elle doit être favorable au catholicisme, puisqu'il se retrouve à chacune de ses pages, d'autant plus beau, d'autant plus aperçu, pourrions-nous dire, qu'il est plus absent. Essayez, en effet, de faire passer le monde païen devant vous, avec ses troupeaux d'esclaves qu'il peut jeter aux murènes et traquer comme des bêtes fauves, sans regretter que la voix qui vint apprendre aux hommes qu'ils sont frères, eût tant tardé à se faire entendre. Représentez-vous le sort de ses femmes et de ses enfans, sans vous applaudir que le christianisme leur ait rendu leurs droits. Examinez ses lois et ses doctrines, sa vie publique et sa vie privée, son droit des gens et son droit civil, sa politique et sa religion, et voyez ensuite s'il est possible de ne pas gémir de voir la raison humaine se traîner au milieu de ces turpitudes ou de ces cruautés, de ces folies ou de ces dégradations, s'il est possible de ne pas avoir hâte d'arriver à des pages, où l'on voit toutes ces fanges, toutes ces prostitutions de la pensée emportées par le sang du calvaire. Dès ce moment l'histoire ne nous appartient-elle pas presque exclusivement? Notre drapeau a-t-il cessé depuis cette époque de guider les peuples vers tout ce qu'ils ont fait ou pensé de grand, de noble, de beau? Quelle civilisation peut se vanter de n'être pas sortie de l'Évangile? De quelle nationalité florissante peut-on dire: elle a été constituée sans le secours du christianisme? Quel peuple peut nous montrer de grands écrivains ou de grands artistes, sans que nous ayons le droit de lui dire : c'est le christianisme qui les a formés ou inspirés?..... Courage donc, explorateurs des monumens du passé! Fouillez toutes les ruines, et ces ruines ne vous fourniront pas des armes contre le christianisme; interrogez tous les vieux débris, et ces débris ne vous feront point de réponse que vous puissiez tourner contre notre foi; soulevez toutes les poussières, déblayez tous les monceaux de pierres, creusez dans la terre, creusez dans le temps, et vous ne ferez que servir notre cause; car nous ne redoutons pas plus la lumière pour nos pères que pour nous; mais nous l'aimons, nous la réclamons comme la justice.

La véritable science nous serait-elle donc moins favorable que l'histoire, et quand Dieu révèle quelques uns de ses secrets au génie, faudrait-il nous en alarmer? Est-ce que la science de Pascal en fit un adversaire du christianisme? Est-ce que la science de Cuvier l'empêcha d'avouer que le Pentateuque est la plus vraie des chronologies et des histoires? Nous n'avons pas oublié non plus que le grand Newton se prosterna plein d'admiration et de foi devant Dieu, aussitôt qu'il se fut élevé à la pensée de la gravitation; nous venons de relire l'hymne enthousiaste de Képler, cet hymne admirable par lequel il remercie Dieu de l'avoir fait arriver à la découverte du mécanisme universel; il nous souvient aussi de ce mot de Leibnitz, qu'il n'attachait du prix à la science, que pour avoir plus de droits de parler de Dieu, et de cet autre mot de Bacon qu'un peu de science éloigne de la religion et que beaucoup de science y ramène.

Il est si évident que la véritable science est entièrement favorable au christianisme, qu'aujourd'hui, que les progrès scientifiques sont si avancés, la géologie, l'astronomie, la physiologie, la chimie, etc., viennent ensemble, sont forcées de venir déposer en faveur de la cosmogonie de Moïse : résultat immense, témoignage matériellement supérieur à tous les autres écrits ou monumens

élevés par la main de l'homme; car le ciel et la terre ne peuvent être ni accusés, ni soupçonnés d'imposture !

La nouveauté du monde matériellement prouvée, la vérité du déluge universel matériellement démontrée, sont deux faits trop capitaux, trop féconds en conséquences éminemment favorables au christianisme, pour que les passions intéressées à ce que le christianisme ne soit qu'un fait humain, n'aient pas cherché à les dénaturer et à les expliquer dans un sens qui ne nous permît pas d'en tirer profit.

Ce sont quelques unes de ces attaques détournées que nous nous proposons de démasquer ici.

Comme la cosmogonie de Moïse est d'abord combattue sous les points de vue géogonique et anthropogonique, c'est aussi par là que nous commencerons notre examen critique.

Au point où en est arrivée la science, ceux qui soutiennent l'éternité du monde et de la terre en particulier, ne méritent pas même d'être réfutés : il suffit de les renvoyer aux études élémentaires des sciences physiques. La doctrine de l'*émanatisme* et celle des *radiations* sont encore moins dignes d'attention, et c'est à peine si nous osons mentionner les rêveries des panthéistes et des dualistes. Les écrivains dont l'esprit a quelque portée ne cherchent donc plus à combattre les récits moïsiaques par les systèmes que nous venons de désigner : ils avouent au contraire la nouveauté du monde, sa création par une puissance supérieure, mais refusent l'honneur de cette révélation à Moïse et prétendent que, d'un côté, la raison suffit pour nous expliquer ce fait divin, et que, de l'autre, les circonstances de la création rapportées par l'écrivain hébreu ne sont que des conjectures ou des mythes.

Ces difficultés ou plutôt ces objections sont d'autant plus dangereuses, qu'elles sont plus subtiles et paraissent, sous quelques rapports, inoffensives. Il importe donc de les réduire à leur juste valeur, en prouvant : que la raison seule n'avait pas suffi pour apprendre aux hommes le fait et l'époque de la création, mais que ce fait et cette époque n'étaient connus des anciens peuples que par la tradition défigurée, et que Moïse ramène cette tradition à sa vérité primitive.

Il est certain d'abord que tous les anciens peuples croyaient que le monde avait eu un commencement. Sanchoniathon et Philon l'affirment des Phéniciens; Manéthon, Diogène Laërce et Diodore de Sicile des Égyptiens; Bérose des Chaldéens ou Babyloniens (1); Hyde (2) a prouvé jusqu'à l'évidence que telle était la croyance des Perses; telle était aussi celle des peuples de l'Inde et de l'Éthiopie, puisque Démocrite, après avoir parcouru ces pays, pour en étudier les opinions cosmogoniques, déclara à son retour en Grèce, qu'il avait partout trouvé l'opinion et des traces de la nouveauté du monde et que l'histoire s'arrêtait à la guerre de Thèbes et à la ruine de Troie (3). Les Chinois eux-mêmes admettent la création du monde, malgré l'antiquité fabuleuse qu'ils lui attribuent. On sait également que chez les Grecs, les philosophes comme les poëtes, Thalès, Pythagore, Anaximandre, Homère, Hésiode, etc., n'avaient pas le plus léger doute sur la création, tellement qu'Aristote (4) ne craignit pas de se glorifier d'avoir parlé le premier de l'éternité du monde, et qu'à peine ose-t-on dire qu'Ocellus eût déjà avancé cette opinion.

Mais de ce que tous les peuples ont admis un commencement du monde, il ne s'ensuit pas qu'ils l'aient compris comme Moïse nous le rapporte, c'est-à-dire, que le monde eût été *créé*, *formé de rien*. C'était, en effet, un principe reçu par presque tous les philosophes : *que rien ne se fait de rien* (5), et que Dieu avait façonné la matière plutôt qu'il ne lui avait donné l'être. Les Phéniciens, les Chaldéens et les Egyptiens supposaient également une matière antérieure à l'exis-

(1) Voyez aussi : Eusèbe, *de Præpar. evang.*, liv. I, c. 10; — Meyer, *de Tempor. sacr. hebræ.*, pars prima; — Henke, *Lineam. fidei chr.*; — Pezron, *de Antiq. tempor.*; — Fourmont, *in Sanchon.*; — Stillingfleet, *in Origin. sacr.*; etc.

(2) *De Relig. veter. pers.*

(3) Diogène Laert., liv. IX, sect. 35.

(4) Aristote, liv. I, *du Ciel*, c. 10.

(5) Cicero, *de divinat.*, liv. II, c. 16. — Brucker, *Hist. philosoph.* — Mosheim, *Diss. de creat.* — Cudworth, *Syst. intell.* — Gerdil, *Introd. allo stud.*; etc.

tence du monde (1), et de tous les païens, Zoroastre et ses disciples sont peut-être les seuls qui aient admis le fait de la création dans son sens le plus pur (2). Il est bien certain que le mot *chaos*, qui se retrouve dans presque toutes les anciennes théogonies, signifie proprement *le vide, le rien, le néant*, comme Scapule et le savant auteur des *Etymologies grecques* l'ont démontré. Il est bien clair aussi qu'en faisant sortir la nuit du chaos, Hésiode (vers 123) entendait ce mot dans un sens analogue à *vide, néant*. Cependant, nous ne croyons pas qu'il soit possible de voir là autre chose qu'un reste informe de la tradition primitive. Les Chinois n'attribuent pas un autre rôle à Dieu dans la création du monde, c'est-à-dire, qu'ils l'en font l'architecte, *conditorem*, mais non le principe, l'élément premier (3).

Il résulte donc de ce qui précède : d'abord, que le fait de la création rapporté par Moïse s'était conservé par la tradition chez tous les peuples, mais qu'il avait été altéré sous plusieurs rapports ; ensuite, que l'action de Dieu dans la création ne se retrouvait plus dans les opinions traditionnelles, et que Moïse en dut la connaissance soit à une révélation particulière, soit à une tradition intacte et pure, qui ne se rencontre telle chez aucun autre peuple ; en troisième lieu, que l'action de tirer le monde du néant, point capital de la cosmogonie de Moïse, n'était pas aussi accessible à la simple raison qu'on le prétend, puisque la pensée n'en vint même pas à un seul philosophe de la Grèce ; au point que Cicéron ne craignait pas de dire : *Erit aliquid quod aut ex nihilo oriatur, aut in nihilum subitò occidat! Quis hoc physicus dixit unquam* (4) ?

Le monde tiré du néant paraît au contraire un fait si simple aujourd'hui, si conforme à l'idée de la toute-puissance de Dieu et de ses autres attributs incommunicables, qu'un auteur qui ne doit point paraître suspect, a été forcé par l'évidence de rendre cet hommage au récit de Moïse : « Il faut, pour bien raisonner sur la production, considérer « Dieu comme l'auteur de la matière, et « comme *le premier* et *le seul* principe « du mouvement. Si l'on ne peut pas s'élever jusqu'à l'idée d'une création proprement dite, on ne saurait éviter tous « les écueils, et il faut, de quelque côté « qu'on se tourne, débiter des choses « dont notre raison ne saurait s'accommoder, etc. (1). »

Les autres circonstances de la cosmogonie de Moïse s'accordent merveilleusement avec les lambeaux des traditions répandues chez les peuples les plus anciens. Ainsi, pour ne citer qu'un petit nombre d'exemples, les Egyptiens, les Phéniciens et les Chaldéens avaient les divisions du temps par sept jours et les semaines (2) ; la même division se trouvait chez les Arabes (3) ; les Perses croyaient que le monde avait été créé en six temps ou six mille ans (4) ; les anciens Etrusques avaient la même croyance (5), évidemment analogue aux six jours de la création ; les nègres de l'Afrique enfin ont des semaines (6), comme presque tous les anciens peuples (7). Que dire du rôle que le serpent jouait dans toutes les religions anciennes ? En Egypte, il faisait partie de la coiffure d'Isis, du sceptre d'Osiris, et était le plus commun de tous les symboles ; dans la Grèce, il était l'un des objets du culte, surtout à Epidaure et à Athènes ; dans l'Italie, il était l'un des attributs des dieux, et des vestales étaient chargées de le nourrir dans le bois sacré de Lavinium ; chez les Perses, il représentait Ahrimane, le chef des mauvais génies (8) ; on lui attribuait partout un pouvoir prophétique ; les Scythes, les Gaulois, les Germains et les

(1) Diogène Laer., *in Proœm.*, § 10. — T. Stanlei, *Philos. orient.* — Grotius, *de Verit., etc.*, l. I. — Marsham, *Ægyp. canon.*

(2) Anquetil, *Mém. de l'Acad. des Inscript.*, t. LXIX, in-12, p. 123.

(3) Windishmann, *Die Philosophie*, etc.

(4) *De Divin.*, l. II, c. 16.

(1) Bayle, *Dictionn.*, art. *Ovide*, rem. G.

(2) Dion Cassius. — Jdeler. — Henke, *Lineam. fid. chris.* — Jurieu, *Hist. des Dogmes.* — Nicolai, *lez.* 16 *del Genesi.* — Grotius, *de Verit. rel. chr.* — Meyer, *de Temp. sacris.*

(3) Jdeler. — Mosheim.

(4) Le père Perrone, *de Mundo.*

(5) Suidas, *Lex.* au mot τύῤῥηνα χώρα.

(6) Oldendorps, *Gesch. der mission*, I, 308.

(7) Josèphe, *contre Appion*, II.

(8) Kleuker, *Zendavesta*, t. I, p. 23, t. III, p. 84.

autres peuples du Nord en faisaient l'un des principaux objets de leurs superstitions. On sait quelle large place tiennent les serpens dans la théologie des peuples de l'Inde, et combien les nègres et les Océaniens ont de vénération pour ces reptiles.

L'anthropogonie de Moïse n'est pas moins conforme à la tradition générale; car tous les savans sont aujourd'hui d'accord que les peuples qui se disaient autochthones ou aborigènes entendaient parler de leur haute antiquité, plutôt qu'ils ne se croyaient sortis de la terre qu'ils habitaient. *L'Hayon* (Eon ou Evon) de Sanchoniathon (1) n'est évidemment que l'Eve de Moïse, comme son *Oubekor* (*Protogonos*, premier-né) représente Adam. Bérose donne aux Chaldéens un système anthropogonique semblable à celui de Sanchoniathon ou des Phéniciens (2), système conforme à celui de Moïse. Celui que Diodore de Sicile (3) attribue aux Egyptiens et aux Grecs, n'en diffère point au fond, et nous voyons en outre les poètes, interprètes des traditions populaires, baser toutes leurs fictions sur ce système, et souvent même se servir de termes presque identiques à ceux de Moïse. C'est ainsi qu'Aristophane appelle les hommes les œuvres du limon, πηλοῦ πλάσματα (4), et Horace, *principi limo coactus* (5). Ces expressions sont au dernier point conformes aux croyances de tous les anciens peuples, comme l'ont démontré les érudits les plus célèbres (6).

La philologie vient encore au secours de l'anthropogonie de Moïse; car il est évident que les hommes sortiraient d'une souche commune, s'il était démontré que les langues ont une origine commune. Or les travaux sur la languistique ont à peu près prouvé cette filiation unitaire des idiomes. Nous disons à peu près, car, malgré les savantes recherches de Laurent Hervas, de Vater, d'Adelung, de Schlegel, de Klaproth, de Pictet, des sociétés savantes, etc., l'évidence n'est pas encore parfaite, et nous sommes bien éloignés d'ailleurs de croire avec Balbi que la langue soit le signe le plus caractéristique de l'origine des peuples. Malgré cette réserve que nous devons faire, surtout parce que ceux qui appuient leurs systèmes anthropogoniques sur l'ethnographie, croient par là pouvoir arriver à la vérité sans le secours de la révélation mosaïque; malgré cette réserve, disons-nous, nous n'en attachons pas moins une grande importance à l'accord qui se trouve entre la philologie et le récit des livres saints, et nous prenons acte de cette conclusion des savans : que toutes les langues ont des caractères évidens d'affinité, et peuvent être ramenés à une même source (1).

Nous pouvons encore invoquer, comme argument profane favorable à l'anthropogonie de Moïse, l'unité d'origine de l'espèce humaine; car les variétés et les nuances physiologiques qui classent les hommes par races, n'ont été des difficultés que pendant l'enfance de la science, et ne sont présentées aujourd'hui comme objections, que par des gens qui sont tout-à-fait demeurés en dehors des progrès des sciences naturelles. « Le genre humain, dit un auteur illustre (2), n'a qu'une espèce, et tous les peuples de tous les temps et de tous les pays, qui nous sont connus, peuvent provenir d'une source commune. Toutes les différences nationales dans la conformation et la couleur du corps humain ne sont pas plus frappantes et plus inconcevables que celles qui défigurent presque sous nos yeux tant d'autres espèces des corps organisés, et principalement nos animaux domestiques; mais toutes ces différences se perdent pour ainsi dire les unes dans les autres par tant de nuances, par tant de transitions insensibles, qu'elles ne peuvent donner lieu qu'à des divisions arbi-

(1) *Apud Philonem*, bibl.

(2) Berosus, *apud Syncel.*

(3) *Bibl.*, liv. I. — Banier, *Mythol. et Fables expliquées par l'histoire.*

(4) *Comédie des Oiseaux*, vers 667.

(5) *Odes*, liv. I, ode 16 de l'édit. compl., ou 14 de l'édit. classiq.

(6) Windishmann, *Philosophia in progr.*, etc. — Klaproth, *Tableaux histor. de l'Asie.* — Banier. — Bailly, etc.

(1) Consultez *l'Asie polyglotte* de Klaproth. — *Affinité du sanscrit et des langues celtiques.* — *Transactions of the royal*, etc. — *Recherch. Asiat.*, t. VII, VIII et XIV. — *Journal Asiatique*, nouvelle série. — *Origine*, *Formaz. degl' idiomi*, etc.

(2) Blumenbach, *Manuel d'hist. natur.*, t. I.

traires et point du tout tranchantes. » Cuvier (1), après avoir fait remaquer que dans toutes ces combinaisons il s'en trouve nécessairement beaucoup qui ont des parties communes, et qu'un certain nombre ne doivent différer que très peu, analyse les caractères propres aux différens animaux, et fait voir de la manière la plus évidente, que les organes et les marques distinctives de l'homme ne permettent nullement de le confondre avec les animaux qui semblent le plus s'en rapprocher, tel que l'orang-outang. Si, outre les distinctions typiques de l'homme, données par l'anatomie et la physiologie (2), on demande d'autres distinctions spécifiques, nous dirons avec M. Richeraud : « que l'homme seul peut articuler des sons et jouit du don de la parole (3) », distinction qu'Homère semble avoir entrevue, car il donne souvent aux hommes l'épithète de μερόπους, *à la voix articulée*, et sous-entendant même ἀνθρώπους, se contente d'écrire μερόπους. Les prétendues difficultés que pendant un temps on a tirées de quelques monstruosités imaginées par des voyageurs infidèles, ne méritent aujourd'hui que le mépris. « Il n'y a point de peuples qui aient une queue, dit Blumenbach (4) ; les Hottentotes n'ont point de tablier ; les Américains ont de la barbe, quand ils veulent la laisser croître.... Les prétendus géans des Patagons, depuis les temps de Magellan jusqu'aux nôtres, ont diminué peu à peu, dans les relations des voyageurs, de douze pieds jusqu'à sept. Ainsi ils sont à présent un peu plus grands que tout autre homme de bonne taille. Il est aussi plus vraisemblable que les Quimos de Madagascar, que Commerson a pris pour un peuple de nains, ne sont rien autres qu'une espèce de crétins, c'est-à-dire, de malheureux imbécilles, avec de grosses têtes et de grands bras, comme on en trouve dans diverses contrées de l'Europe. » Les adversaires de la révélation, qui en sont encore aux bégaiemens de la science, voudraient bien aussi établir plusieurs espèces dans l'humanité, en nous opposant les couleurs physiques des divers peuples ; mais tous les savans ne mettent plus en doute les causes qui produisent ces couleurs, et conviennent avec Hippocrate (1) qu'elles sont le résultat de la chaleur, du climat, des alimens, du genre de vie, etc., et que les teintes varient, pour la même couleur, dans la proportion d'éloignement de l'équateur, etc. (2). Admit-on avec quelques savans du premier ordre (3) que les couleurs principales sont constantes, c'est-à-dire, ne se perdent point, quoique les individus changent de climats et s'y perpétuent pendant plusieurs générations, il n'y aurait rien là qui fût une objection contre l'unité de l'espèce humaine, dès qu'il est convenu que ces couleurs ont été primitivement accidentelles, et ne changent rien au fait de l'unité de l'espèce humaine. Il est du reste également reconnu par les savans que, quel que soit le système auquel on s'attache (4), les nuances de la peau sont graduées de manière à se perdre insensiblement l'une dans l'autre, à mesure qu'elles se rapprochent.

(1) *Leçons d'Anatomie comparée*, prem. leçon.

(2) Cuvier, *Règne animal*, introd. — M. Richerand, *Nouveaux Élémens de Physiolog.*, t. II. — — Blumenbach, *Manuel*, *etc.* — M. Ranzani, *Elementi di Zoologie*, t. II. — M. Magendie, *Physiologie*, t. I. — Buffon. — Schérer. — Paw, etc., etc.

(3) M. Richerand, *Nouv. Élémens de Physiol.*, tome II.

(4) *Manuel d'hist. natur.*, t. I, sect. 4.

(1) *In libro de aere, locis et aquis*, t. I, p. 327, édit. de Leyde.

(2) M. L. Martini, *Lezion. di Fisiologie.* — Et dans ses *Elementa Physiolog.* — M. Richerand, *Nouv. Élémens de Physiolog.* — Le P. Perrono, *de Homin.*; etc., etc.

(3) Cuvier, *du Règne animal.* — M. Duméril, *Zoologie analyt.* — Lacépède, etc.

(4) Nous croyons devoir donner le tableau des systèmes les plus suivis, pour la commodité des lecteurs qui ne possèdent pas les livres où se trouvent ces distributions des variétés de l'espèce humaine. On y verra que, malgré les immenses travaux dont elle a été l'objet, la science de la classification du genre humain, basée sur les différences physiques, est encore bien incomplète et bien inexacte.

Les immortels Linné et Buffon n'admettent qu'une espèce humaine ; mais Linné la partage en cinq variétés : 1° l'américaine brune, 2° l'européenne blanche, 3° l'asiatique jaune, 4° l'africaine noire, 5° la monstrueuse. — Cuvier et M. Link ne reconnaissent que trois races : 1° la blanche ou caucasique, 2° la jaune ou mongolique, 3° la nègre ou éthiopienne ; le célèbre Blumenbach ajoute aux trois précédentes

Si maintenant nous passons aux progrès généraux de la civilisation, qui ne sont pas moins propres que les analogies physiques à faire juger de la communauté d'origine des hommes, puisqu'il est vrai que la nouveauté des découvertes en tout genre est nécessairement dépendante de la nouveauté de l'espèce humaine, nous aurons à signaler les résultats suivans, éminemment favorables à l'anthropogonie comme à la chronologie de Moïse.

Le plus savant des Romains, Varron (1), assurait qu'à peine existait-il un art que l'on pût faire remonter au-delà de mille ans. Et en effet, Cérès, qui arriva en Grèce en 1409 avant J.-C., selon les marbres d'Arundel, apprit aux Pélasges à ensemencer le blé et à en faire usage. Bacchus, que plusieurs regardent comme Noé, mais qui lui paraît bien postérieur, planta les premières vignes. Selon Pline (2) et d'autres écrivains, les poids, les mesures et les monnaies furent inventés par Phidon d'Argos, 895 ans avant J.-C., d'après la chronologie de Paros. Ce fut des Babyloniens, les premiers astronomes, que les Grecs apprirent à faire des cadrans solaires (1). Quelques auteurs en attribuent même la découverte à Anaximandre ou à l'un de ses disciples. Dédale s'exerça le premier à la statuaire, qui ne fit de véritables progrès que du temps de Phidias, de Leucippe et de Miron. Les premières ébauches de la peinture furent si misérables, que les peintres écrivaient au bas de leurs tableaux ce qu'ils avaient voulu peindre (2). Pythagore fut l'inventeur de la musique; les Phéniciens furent les premiers navigateurs; avant Danaüs, les Grecs n'avaient jamais vu un seul vaisseau (3); en décrivant le premier combat naval qui eût été livré, Thucydide (4) ne le place qu'à 264 ans avant lui. L'art d'écrire était peu connu en 1494 avant J.-C. (5); on sait que les Grecs apprirent la philosophie de Pythagore (6), l'astronomie de Thalès (7), la morale de Socrate, la médecine d'Hippocrate, etc. La cause des éclipses ne fut connue que fort tard; du temps d'Alexandre-le-Grand le flux et le reflux de la mer semblait un prodige (8). Nous pouvons citer les noms et les époques des premiers législateurs de la plupart des plus anciens peuples, des Hébreux, des Perses, des Thraces, des Athéniens, des Lacédémoniens, etc.; nous connaissons de même, par Evhémère, la naissance et la vie de la plupart des dieux du paganisme, ainsi que l'origine des temples, des autels, des sacrifices, etc. (9).

On peut encore invoquer en faveur du récit de Moïse les opinions de tous les anciens, tant sur la félicité dont jouissaient nos premiers parens que sur la faute qui la leur fit perdre. L'âge d'or des poètes grecs et romains n'est évi-

les races malaise et américaine. Lacépède y joint la race hyperboréenne. M. Duméril propose cinq variétés : caucasique, hyperboréenne, mongole, nègre et américaine. M. Virey établit deux espèces ou grandes variétés, qu'il caractérise par la mesure de l'angle facial, et subdivise en six races : blanche, basanée, cuivreuse, brune foncée, noire, noirâtre. Desmoulins distingue onze variétés : 1° Celto-Scyth-Arabe, 2° Mongols, 3° Éthiopiens, 4° Euro-Africains, 5° Austro-Africains, 6° Malais ou Océaniques, 7° Papous, 8° Nègres Océaniens, 9° Australasiens, 10° Colombiens, 11° Américains. M. Bory de Saint-Vincent, très poliment critiqué par M. Balbi, ne propose pas moins de quinze espèces : 1° la japétique subdivisée en quatre races, 2° l'arabique avec deux races, 3° l'hindoue, 4° la scythique, 5° la sinique, 6° l'hyperboréenne, 7° la neptunienne avec trois races, 8° l'australasienne, 9° la colombique, 10° l'américaine, 11° la patagone, 12° l'éthiopienne, 13° la caffre, 14° la mélanienne, 15° la hottentote. M. de Brotonne s'est créé un système à part dans son *Histoire de la Filiation et des Migrations des Peuples*, ouvrage que nous examinerons dans notre second article; mais il suffit de dire, pour nous faire pardonner notre silence sur ce système, qu'une table des principales divisions géographiques, faite par ordre alphabétique, offrirait presque autant de vérité que cette prétendue classification des peuples d'après l'histoire. —Disons, en terminant cette note, que les trois races de Cuvier, de Link, etc., la blanche, la jaune et la nègre sont généralement regardées comme descendant de Japhet, de Sem et de Cham.

(1) *De re rusticâ.*
(2) *Hist. natur.*

(1) Hérodote, liv. II.
(2) Ælien, liv. VIII, c. 8.
(3) Pline, *Hist. natur.*, liv. VII, c. 26.
(4) *Hist.*
(5) Warburton, *de Divinâ Mosis leg.*, t. II, l. 4.
(6) Sénèque.
(7) Diogène Laerce.
(8) Quinte-Curce.
(9) Jacquelot, *de Exist. Dei.* — Hook, *de Verâ Relig.*

demment qu'un souvenir défiguré des délices de l'Eden, car tant s'en faut que ce ne soit là qu'un rêve poétique d'Hésiode (1), de Juvénal (2), d'Ovide (3), de Virgile (4), de Tibulle (5), etc. Les philosophes eux-mêmes et les historiens en parlent comme d'un fait dont la vérité ne devait être douteuse pour personne. Le grave Platon dit textuellement (6) : « Dieu lui-même paissait les hommes de cet âge, et était leur gardien, de même qu'aujourd'hui le berger fait paître ses troupeaux. Ils n'avaient besoin ni d'habits, ni de ceinture, etc. : Θεὸς ἔνεμεν αὐτοὺς, etc. » Dicéarque, philosophe péripatéticien, cité par Varron (7) et par Porphyre (8), s'exprime ainsi : « Ces premiers mortels se rapprochaient extrêmement des dieux, tant était heureuse et pure la vie qu'ils menaient, etc. » Les Perses avaient une croyance tout-à-fait analogue, selon le témoignage de Plutarque (9). La même tradition s'était conservée dans l'Inde à un tel degré de pureté, que Strabon a pu résumer ainsi la doctrine des gymnosophistes : « Autre-« fois les farines de blé et d'orge tenaient « lieu de poussière. Il y avait des fon-« taines de miel, d'eau, de lait, de vin « et même d'huile. Ces délices corrom-« pirent les hommes; et Jupiter, indigné « de l'abus qu'ils faisaient de ses bien-« faits, les en priva entièrement (10). » Les Indiens de nos jours professent sur ce sujet toutes les opinions de leurs pères (11), opinions que nous retrouvons dans la Chine. Ainsi les livres sacrés de ce pays, les *King*, portent formellement : « Que dans les premiers âges du monde les hommes jouissaient d'une paix et d'une volupté parfaites ; qu'alors le travail, la peine, la douleur et le crime étaient tout-à-fait inconnus, et que tout sur la terre était soumis à la volonté de l'homme (1). » Diodore de Sicile et plusieurs autres écrivains, dont le témoignage a été recueilli par Eusèbe (2), nous présentent les mêmes traditions dans l'Égypte, la Babylonie, etc. La chute du premier homme s'était conservée dans la mémoire des peuples d'une manière presque aussi fidèle que le souvenir du paradis terrestre. Nous avons déjà cité, d'après le Zendavesta, la coutume des Perses de représenter le mauvais génie sous la forme du serpent ; le passage de Strabon sur les Indiens, que nous venons de rapporter, est encore plus explicite. Le supplice de Prométhée, et la fable d'Hercule cueillant les pommes d'or des Hespérides, gardées par le serpent Ladon, ont avec le récit de Moïse une analogie frappante. Une médaille d'Antonin le Pieux, représentant Hercule dans les Hespérides (3), donne encore plus de vérité à ce rapprochement; mais ce qui ne permet pas surtout de douter que la chute du premier homme ne fût vaguement connue des Grecs, c'est qu'Apollonius de Rhodes en fit le sujet d'un poème. On connaît aujourd'hui l'opinion des anciens Égyptiens à ce sujet, par le célèbre monument hiéroglyphique que le savant Norden découvrit à Thèbes en 1737, et dont nous avons la gravure : « Si je ne me trompe, dit cet illustre Danois, il y est fait allusion à la chute d'Adam et d'Ève. On y a représenté un arbre vert, à la droite duquel est un homme assis, tenant à la main droite un instrument dont il semble vouloir se défendre contre une petite figure ovale couverte de caractères hiéroglyphiques, que lui présente une femme que est debout à la gauche de l'arbre, pendant que de l'autre main il accepte ce qui lui est présenté. Derrière l'homme paraît une figure debout, la tête couverte d'une mître, et qui lui tend la main (4). » Nous ne pousserons pas plus loin ces citations,

(1) *Dans la Théogonie*, vers 531, et *les Jours*, vers 47.
(2) *Satire* 6.
(3) *Métamorph.*, liv. I.
(4) *Georg.*, liv. I, et *Eclog.* 4.
(5) *Eleg.*, liv. I, chap. 3.
(6) *Polit.* et dans *Cratyle*.
(7) *De re rusticâ*, l. I, c. 2.
(8) Liv. IV.
(9) *Livre d'Isis et d'Osiris*.
(10) Liv. XV.
(11) *Relig. de l'antiq. consid., etc.*, par MM. Fréd. Creuser et Guigniaut.

(1) Les *Annales de la Philosophie chrétienne*, dans le tome XVI, ont cité tous les auteurs chinois qui établissent cette vérité.
(2) *In Præp. Evang.*, l. I et II.
(3) Spanhemius, *in notis ad Callimachum*.
(4) Norden, t. II, p. 125. Cette gravure se trouve aussi dans les *Annales de Philosophie*, tome XIII, p. 152, avec une dissertation.

car ce fait de la faute de nos premiers parens a été si visiblement connu des anciens, que Voltaire (1) a été contraint de convenir que : « la chute de l'homme dégénéré est le fondement de la théologie de presque toutes les nations. » Le même aveu a été fait par Goguet : « Tous les peuples, dit-il (2), déposent qu'originairement l'homme a joui d'une innocence de mœurs et d'une félicité que depuis il n'a plus recouvrés.»

Quelle que soit l'importance des témoignages traditionnels que nous venons d'énumérer, il en est un qui prouve d'une manière plus évidente encore la commune filiation des hommes, et que cependant la plupart des ethnographes traitent avec une sorte de dédain. Nous voulons parler des croyances religieuses à travers lesquelles on aperçoit toujours le type d'une révélation commune, malgré les nuages épais dont les passions et l'erreur ont pu la couvrir. D'après les autorités dont nous allons nous appuyer, il n'est pas même permis de douter que l'existence d'un seul Dieu et l'immortalité de l'âme n'en aient été les deux grandes bases. Nous nous arrêterons un peu plus long-temps sur ces traditions, parce que c'est sur elles que nous nous appuierons surtout dans notre polémique contre les écrivains, dont nous examinerons les systèmes sur la filiation des peuples dans notre second article.

Nous disons d'abord, avec Plutarque (3), qu'il a toujours été plus difficile de trouver une ville sans remparts, sans lettres, sans magistrat, sans maisons et sans propriétés d'aucune espèce, que de la trouver sans religion. Tous les écrivains de quelque poids sont en effet unanimes à reconnaître, qu'il n'a jamais existé une seule société qui ne crût à un Dieu ou à des dieux quelconques. Nous pouvons citer, comme s'exprimant d'une manière aussi formelle, Platon (4), Aristote (5), Épicure (6), Cicéron (7), Sénèque (8),

(1) *Philosophie de l'hist.*, c. 17.
(2) *Origine des Lois*, t. I.
(3) *Contra Colot.*
(4) *Des Lois*, liv. X.
(5) *Morale*, liv. X, c. 11.
(6) Dans *de Naturâ deor.*, de Cicéron.
(7) Première *Tusculane*.
(8) *Epître* 117.

Artémidore (1), Elien (2), Maxime de Tyr (3), Sextus Empiricus (4), Dion de Pruse (5), Julien (6), etc. Plusieurs auteurs anciens ont accusé quelques peuples d'impiété ou d'athéisme; mais il faut entendre ces mots dans le sens que ces peuples n'adoraient pas les dieux de l'auteur. C'est ainsi que Pline appelle les Juifs les ennemis des dieux, et que Cicéron (7) dit que les Gaulois ne professent aucune religion, etc. Il n'est pas nécessaire de justifier les Juifs; et quant aux Gaulois, Tite-Live et César les représentent, au contraire, comme très attachés à leur religion. Le premier (8) dit d'eux : *Religionis haudquaquam negligens est gens Gallorum;* le second (9) : *Natio admodùm dedita religionibus.* Pline, Lucain, Strabon, Elien, Hérodien, Vopiscus, Agathias, P. Méla, etc., leur rendent le même témoignage. Il serait aussi facile de justifier d'athéisme les peuples tant anciens que modernes, à qui des historiens et des voyageurs prévenus ou passionnés font ce reproche. Loin de nous la pensée de vouloir diminuer le bienfait de la révélation divine, en déguisant par une interprétation impie les erreurs profondes et honteuses où le monde païen était plongé, et au milieu desquelles se traînent encore tant de nations infortunées; cependant, à l'exemple de Bossuet, de Bergier, de Bailly, de Bullet, de Hook et de plusieurs autres théologiens, nous croyons qu'il n'est ni conforme à la vérité, ni utile à la religion de suivre la marche de ceux qui, repoussant toutes les analogies entre les croyances primitivement révélées et quelques croyances païennes, tendent par là même à anéantir le témoignage des traditions. Nous allons donc essayer de prouver qu'au milieu du polythéisme la révélation primordiale de l'unité de Dieu ne périt jamais entièrement, et ne cessa point d'être proclamée, quoiqu'elle

(1) Liv. I, c. 9.
(2) *Var. histor.*, liv. II, c. 13.
(3) *Diff. prim.*
(4) Lib. I, *contra Physicos.*
(5) *Or.*, 45.
(6) *Epist. ad Heracl.*
(7) *Pro Fonteio.*
(8) Liv. V, 46.
(9) *Comment.*, liv. VI.

ne fût presque jamais admise dans la pratique. C'est là une vérité rendue évidente par les travaux de saint Clément d'Alexandrie (1), d'Athénagoras (2), de Théophile d'Antioche (3), de saint Cyrille d'Alexandrie (4), de Tertullien (5), de Minutius Félix (6), d'Arnobe (7), de Lactance (8), d'Huet (9), de Cudworth (10), etc. « Il est évident, dit saint Cyrille (11), qu'au fond de la philosophie grecque se retrouve l'unité de Dieu, son indépendance, sa supériorité absolue, etc. » « Il ne me semble pas qu'il n'y ait qu'un seul Dieu, fait dire Stobée au pythagoricien Onatus ; mais je crois qu'il y a un Dieu plus grand, plus puissant que tous les autres, qui les gouverne comme il gouverne tout, etc. » On connaît cette pensée d'Aristote (12) : « Tous les hommes affirment que les dieux sont soumis à un pouvoir supérieur » ; mais on aimera à connaître ce sentiment de Maxime de Tyr (13) : « Au milieu de toutes les luttes d'opinions et de croyances, on connaît unanimement un Dieu qui seul gouverne tout, est le père commun des êtres, et a sous sa dépendance d'autres dieux, qui sont comme ses fils et ses collègues. Sur ce point le Grec s'accorde avec le Barbare, l'homme du continent avec l'insulaire, le sage avec l'ignorant. » Saint Justin, martyr (14), et saint Jean Chrysostome (15), déclarent qu'ils retrouvent l'unité de Dieu, primitivement révélée, dans tous les écrits des poètes, où l'un des dieux des diverses mythologies est toujours distingué par le titre de père et de roi. Nous citerons avec plaisir ces vers de Proclus, qui résument, selon lui, la doctrine d'Orphée et de Pythagore :

Primus postremusque Jovis, qui fulmine candet ;
Ille *caput mediumque* simul, cui cuncta creantur ;
Ille solum (terram) ac cœli stellatos sustinet axes,
Rex idem, rerumque parens et originis auctor,
Unica vis, dæmonque unus, qui cuncta gubernat.

Saint Justin et saint Clément d'Alexandrie nous ont conservé un passage d'une tragédie de Sophocle, où l'on trouve ces mots : « Oui, il n'y a qu'un seul Dieu, oui, il n'y a qu'un seul Dieu qui ait créé le ciel et la terre. » Aristophane, Ménandre et d'autres poètes grecs ont des sentences presque aussi grandes. La même doctrine se trouve formulée clairement chez les Latins. Ennius appelle Jupiter : *Divûmque hominumque pater rex ;* Plaute (1) : *Qui est imperator divûm atque hominum.* Valérius Soranus est encore plus explicite dans ces vers que nous devons à Varron :

Jupiter omnipotens regum rex ipse, *Deûmque*
Progenitor, genitrixque Deûm, Deus *unus* et *omnes.*

On connaît ce vers de Virgile :

O Pater ! ô hominum divûmque æterna potestas !

et ceux-ci d'Horace :

. . . . Qui res hominum et deorum,
Qui mare et terras variisque mundum
Temperat horis ;
Undè *nil majus* generatur *ipso*,
Nec viget *quidquam simile* aut *secundum...*
Qui terram inertem, qui mare temperat
Ventosum, et urbes regnaque tristia,
Divos mortalesque turmas
Imperio regit unus æquo.

Si, des poètes et des philosophes, nous passons aux historiens, nous leur verrons attribuer aux peuples des croyances et des pratiques où perce presque toujours en quelque chose l'unité de Dieu. Ainsi, l'*Elioun* ou très haut, que Philon de Biblos donne pour Dieu aux Chaldéens, est un terme unitaire. Strabon (2) déclare que les Caramaniens, c'est-à-dire les Perses, ne reconnaissent qu'un dieu, qu'il appelle improprement Mars, opinion qui se rapporte à celle d'Eusèbe, qui résume ainsi la doctrine de Zoroastre : « Dieu est éternel, non engendré, exempt de parties, sans semblable ni égal, savant par lui seul, se suffisant à

(1) *In Strom.* et *in Cohort ad gent.*
(2) *In Apologiâ pro chr.*
(3) *Ad Autolicum.*
(4) *Contra Julianum*, 1.
(5) *In Apolog.* 24.
(6) *In Octavio*, c. 19.
(7) *Adversus gentes*, 1.
(8) *Inst.*, 1, 3, etc.
(9) *In Alnet. quæst.*
(10) *Système intell.*
(11) *Contra Julian.*
(12) *De la Républ.*, liv. IV.
(13) *Dissert. prima.*
(14) *De Monarchiâ Dei.*
(15) *Orat.* 36.

(1) *In Rudente.*
(2) *Géographie.*

lui-même, premier auteur de la nature, etc. (1). » Sous Jéthro les Arabes ne reconnaissaient qu'un seul Dieu, et Mahomet les trouva avec la même croyance, malgré leurs autres superstitions. Indépendamment de leur monstrueuse idolâtrie, les Égyptiens n'admettaient qu'un premier principe, le dieu Kneph (2). La fameuse inscription du temple de Saïs vient à l'appui de cette assertion de Plutarque, et nous pouvons encore citer ce passage de Jamblique : « Selon les Égyptiens le premier des dieux a existé seul avant tous les êtres. Il est la source de toute intelligence et de tout intelligible,.... il est le premier principe, le père de toutes les essences. » Les Éthiopiens avaient deux dieux, selon Strabon, l'un immortel et cause première de tout, l'autre mortel. Le dieu des Gaulois était un et n'avait point de nom (3); car Theut ou Theutatès, qui signifie père, n'était qu'une dénomination de la reconnaissance. C'est à cause de la pureté primitive de leur culte que Lucain disait d'eux: « Si les Gaulois connaissent seuls les « dieux, il faut avouer que le reste du « monde ne les connaît pas du tout. »

Solis *nosse* deos et cœli numina, vobis
Aut solis *nescire* datum.
(*Pharsale*, chant I.)

Or les Celtibériens, les Bretons et les Germains avaient dans le principe les mêmes croyances religieuses que les Gaulois. Les premiers Italiens professaient une religion si conforme à celle de ces derniers, que Plutarque la caractérise presque dans les mêmes termes que Tacite et Pline parlant de celle des Germains et des Gaulois. Dans sa vie de Numa Pompilius, il dit, par exemple, que ce prince avait défendu de figurer la divinité par des images ou des statues, regardant comme un sacrilége de représenter par des choses périssables et terrestres ce qui est éternel et divin. C'est absolument la doctrine druïdique. Ajoutons que saint Clément d'Alexandrie et Pline assurent que la religion des Gaulois ressemble à celle des Perses. Disons encore que Celse, dans Origène, compare la théologie des Druïdes à celle des Juifs. Ceux qui ne daignent pas consulter les croyances religieuses, en cherchant le lien de parenté des peuples, commenceront à voir peut-être qu'il existe un autre moyen que la linguistique, de rattacher les familles séparées de la race caucasique. Sans vouloir anticiper sur les rapports de filiations nationales que nous établirons plus tard par les rapprochemens des théologies, nous nous contenterons ici de demander aux ethnographes : si Xerxès et les rois de Perse, renversant tous les temples et toutes les statues qu'ils rencontrent sur leur passage, ne leur semblent pas avoir quelques liens de parenté avec Brennus, Bellovèse, etc., se faisant également les destructeurs de tous les édifices religieux qu'ils rencontrent, et faisant cela par les mêmes motifs, c'est-à-dire, parce qu'ils regardaient comme un sacrilége d'enfermer Dieu dans un temple et de lui donner une forme humaine.

La tradition, dans les premiers temps si peu défigurée dans l'Europe occidentale, s'était également conservée dans un certain degré de pureté dans le nord, non pour le culte lui-même, mais pour les dogmes fondamentaux. Ainsi, dans l'Edda, Dieu est appelé « seigneur suprême, maître de l'univers, auteur de tout ce qui existe, éternel, immuable, scrutateur des mystères, toute puissance, science sans bornes, incorruptible ». Là, comme dans le druïdisme, il était défendu de lui bâtir des temples ou de le représenter par des statues. Les Sarmates du nord et les Samogétiens appelaient leur dieu *Auxthéias-Vissagistis*, c'est-à-dire le Dieu tout-puissant; les Polonais-sarmates *Iassen* (maître, chef suprême); les Sclavons surnommaient le leur *Dieu* tout simplement, et Procope assure qu'ils n'en admettaient qu'un seul. Il n'y avait point de temples non plus chez ces trois peuples. Il n'y en avait pas davantage chez les premiers Grecs, ni à l'époque d'Homère. Du temps de Pausanias les statues étaient encore rares, et Hérodote écrit que les Pélasges ne donnaient pas de noms à leurs dieux, parce qu'ils n'en admettaient qu'un, puisqu'ils auraient été

(1) *In Præparat. Evang.*
(2) *Livre d'Isis et d'Osiris.* — *A In Porphyr. Ægypt.*, etc.
(3) Strabon, *Géogr.*, liv. III.

obligés de les distinguer par des noms, s'ils en avaient reconnu plusieurs. Théophraste déclare d'ailleurs que dans le principe on n'adorait aucune figure sensible, qu'on ne connaissait point les sacrifices sanglans, et qu'on se contentait d'offrir des herbes et des fruits au principe de toute chose, etc. Du temps de Strabon les peuples de l'Inde n'avaient ni statues ni idoles, et n'admettaient qu'un Dieu qui a créé le monde, le gouverne et est présent partout. Si nous parcourions les autres contrées de l'Asie, nous trouverions souvent des cultes insensés, des superstitions bizarres ou horribles; mais, au milieu de tous ces égaremens de la raison humaine, nous ne laisserions pas d'apercevoir quelques traces des traditions saintes, et entre autres celle de l'unité de Dieu plus ou moins caractérisée. Nous rencontrons un reste de cette unité jusqu'au milieu des peuples les plus barbares de l'Afrique. Ni leurs fétiches, en effet, ni le culte qu'ils peuvent rendre aux astres, aux élémens, aux animaux, aux plantes, au démon même, ne les empêchent de reconnaître plus ou moins formellement un être supérieur à tous ces dieux de second ordre, au-dessus de leurs idoles. Les peuples de la Guinée ont leur puissant *Orissa;* ceux de la Nigritie leur *Allah;* les nègres de Sierra-Leone *Khanu;* ceux de la Côte-d'Or *le dieu des blancs;* les Bénins *Nzambian-pungu;* les Hottentots *Gounja-Ticqvoa*, ou le dieu des dieux; les Quojas *Kanno;* les habitans de Monomotapa *Mozusmo;* leurs voisins *Molungo, Maziri* ou *Atuno;* les peuples de Sofala *Guignimo*, etc.

Le même accord sur l'existence d'un dieu placé au-dessus de tous les génies subalternes existait dans toute l'Amérique au moment où elle fut découverte. « Ce qu'il y a de vraiment remarquable, dit M. Balbi, c'est qu'on a trouvé chez presque toutes ces nations, même les plus abruties, l'idée plus ou moins claire d'un être suprême, qui gouverne le ciel et la terre, celle d'un génie du mal qui partage le domaine de la nature avec le bon esprit, et l'idée de l'immortalité de l'âme. Tous n'ont pas des prêtres, mais tous croient à l'existence d'êtres invisibles et à une vie future.... Il est curieux de trouver parmi les Mexicains des traditions sur la mère des hommes déchue de son premier état de bonheur et d'innocence; l'idée d'une grande inondation, dans laquelle une seule famille s'est échappée sur un radeau; l'histoire d'un édifice pyramidal élevé par l'orgueil des hommes et détruit par la colère des dieux; les cérémonies d'ablutions pratiquées à la naissance des enfans, etc. Le même écrivain, ainsi que M. de Humboldt, retrouvent sur les bords de l'Orénoque et ailleurs le culte primitif des Celtes et des Perses, l'absence de temples et d'idoles, etc. Ils signalent encore le dualisme, le sabéisme, les dogmes métempsychosistes, les croyances hindoues, mais partout ils voient dominer au-dessus des manitous, des fétiches et autres génies secondaires, le grand esprit ou manitou par excellence; l'*ancien du ciel* dans la Guyane; le *Puru* dans la Nouvelle-Grenade; le *Quyumocon*, ou *notre grand père*, chez les Caraïbes; le *Pachacamac*, ou *âme de l'univers*, dans le Pérou; le *Typana* ou *Tupa* dans le Brésil; le *Vitzelipuztli* dans le Mexique; l'*Okée* dans la Floride; le *Mingo-Chitou* dans la Louisiane; *le grand Montana* dans le Maryland; l'*Ukcouman*, ou *grand chef*, près de la baie d'Hudson, etc., etc.

Dans le monde océanique les traditions primitives sont plus défigurées; mais elles ne le sont pas tellement qu'on n'aperçoive toujours dominer l'idée d'un dieu principal.

Ce que nous venons de dire de l'unité de Dieu plus ou moins clairement formulée chez tous les peuples et dans tous les temps, ne constitue pas seul un certain accord des hommes en fait de religion. Les ablutions sont presque partout connues; les sacrifices se retrouvent jusque chez les sauvages les plus abrutis; les jeûnes et les abstinences existent chez les Canadiens comme chez les Hottentots, et au fond de l'Inde et de l'Océanie. Nous oserions à peine affirmer qu'un seul peuple sans prêtres ou sans quelques ministres qui en tinssent lieu, se soit jamais rencontré dans aucun temps; nous ne craindrions pas de défier tous les archéologues et tous les voyageurs de nous prouver qu'on ait jamais vu ou qu'on voie encore une seule nation où le dogme de l'immortalité ait été ou soit

inconnu. La résurrection des morts est et a toujours été une opinion si universelle, si unanimement reçue, que nous ne pourrions en parler ici qu'en oubliant que nous nous adressons à une classe de lecteurs qui n'a pas besoin qu'on lui montre l'analogie qui existe entre ce dogme et l'idée de l'Élysée, de la métempsychose, etc.

Quant à l'application des faits élémentaires que nous avons établis, nous répétons qu'elle trouvera sa place dans l'examen que nous ferons des systèmes historiques que la nouvelle école des rationalistes semble vouloir propager.

JACOMY-REGNIER.

CRANMER, ARCHEVÊQUE DE CANTORBÉRY,

PRIMAT D'ANGLETERRE.

(1527-1554.)

PREMIER ARTICLE.

Cette période, qui embrasse vingt-sept années, offre une série d'événemens extraordinaires, dont l'influence, après trois siècles, après tant de sang versé, tant de crimes commis, courbe encore sous son joug de fer des millions de catholiques irlandais, réduits à la plus épouvantable misère pour prix de leur constance religieuse. Pendant ces vingt-sept années, le pouvoir royal, contenu jusqu'alors dans de justes limites par la noblesse et le clergé, brise tout-à-coup ces obstacles, et devient despotique entre les mains d'un roi violent et emporté, qui s'en sert pour contenter ses folles passions et ses coupables caprices; l'ancienne constitution du royaume disparaît avec l'indépendance des parlemens, et la force morale des convocations est remplacée par le dogme de l'infaillibilité de Henri VIII, proclamée par l'élite du royaume. Alors s'établirent les monstrueuses lois de suprématie et d'uniformité, les lois restrictives et l'infâme coutume de juger les accusés sans défense, de condamner à mort pour de simples soupçons, pour quelques mots arrachés à l'indiscrétion, au zèle, à la bonne foi. A ces perturbations, à ces crimes de lèse-humanité, joignez les changemens introduits dans la religion, les biens du clergé pillés et dévorés, les monastères incendiés, une nation entière corrompue, et réduite à l'esclavage, à la misère, des parodies indécentes de justice et d'humanité, un débordement des plus affreuses passions, l'apparition de cet égoïsme sans frein qui ronge tous les peuples, et particulièrement ceux de la Grande-Bretagne; enfin, une religion changée par le pouvoir politique, vingt autres religions essayées tour à tour, et retournant à leur mère commune pour suivre bientôt des erreurs nouvelles; en définitive, des dogmes établis de droit humain, une discipline ecclésiastique décrétée par ordre d'un parlement, un principe de révolte contre Dieu, et par suite contre la société, une anarchie de plus de trois cents ans, la mort des sciences spiritualistes, l'apothéose de la chair, la négation de toute religion et le culte insensé de la nature. Voilà l'œuvre de cette période de trente années, dont Henri VIII fut la cause brutale, et Cranmer l'auteur intelligent.

Ces changemens et ces désordres, ce ne fut pas comme en Allemagne un principe de liberté et de science qui leur donna le jour; quelle différence dans les causes! Ici, un rien en apparence, un amour éteint, une passion irritée et contrariée; de la scission de Henri VIII avec Rome, la souris cette fois enfanta une montagne. Vaste ossuaire!!!.....

Henri VIII, du vivant de son père, avait épousé Catherine d'Aragon, veuve de son frère Arthur, mort quelques jours

après son mariage. Une dispense du pape, sollicitée par le jeune prince, avait légalisé cette union, qui était fort à la convenance de l'Angleterre et de son vieux roi. Monté sur le trône, Henri fit couronner solennellement Catherine, et vécut pendant vingt ans dans une grande union avec elle. C'était une noble et vertueuse femme, pleine d'amour pour son époux et pour ses enfans; un caractère dévoué, peu en harmonie avec les dissipations de la cour, et qui ne trouvait du bonheur que dans l'accomplissement de ses devoirs; une femme qui sut joindre à une grande douceur une fermeté inébranlable quand on voulut flétrir son honneur et celui de sa fille. Henri l'avait long-temps aimée; mais elle vieillissait.

A cette époque, vint en Angleterre une jeune lady, élevée pendant long-temps à la cour de France, d'où elle rapportait l'esprit, les grâces, les talens, et cette fleur de poésie dont François Ier aimait tant à s'entourer. A ces précieux avantages, Anne de Boleyn joignait une ambition démesurée et un esprit d'intrigue qui la justifiait à ses yeux. Le roi l'aima, comme Henri VIII savait aimer, sans mesure et sans scrupules, et la dangereuse sirène, loin de céder à son amour, prit plaisir à l'augmenter par des refus irritans. Elle n'avait pas toujours été, disait-on, si réservée, si sage. Mais ici il s'agissait d'un roi, d'un trône; l'ambition se couvrait du masque de la vertu; et la passion de Henri, irritée par une résistance adroite et calculée, ne connut bientôt plus de bornes.

Ce fut alors que le vertueux Henri d'Angleterre sentit pour la première fois de violens remords sur son union incestueuse avec la femme de son frère; sa conscience timorée ne lui laissait plus un instant de repos. Roi théologien, il outrageait les lois humaines et les lois divines, il maudissait les vingt années qu'il avait passées dans l'inceste, et demandait à grands cris qu'on fît cesser cet état intolérable, oubliant que l'union nouvelle qu'il voulait former était absolument la même que celle qu'il voulait rompre (1).

Il fallait bien tranquilliser la conscience devenue tout-à-coup si délicate du roi. Il se trouva des gens, théologiens, philosophes, porteurs de lances, nobles lords, honorables varlets, qui lui prouvèrent doctement qu'il n'est pas permis à un homme d'épouser la veuve de son frère, que les lois divines condamnent l'inceste, et que le pape n'avait pas le droit de dispenser de ces lois; que, pour faire cesser le scandale qu'il causait à ses sujets, il fallait casser son mariage avec Catherine, et mettre à sa place sur ce trône une jeune reine digne de lui et de son royaume.

Quelques jours après, la demande du divorce était adressée à Rome.

Clément VII portait alors la tiare. Pendant sa captivité à Bologne, Henri lui avait rendu de grands services auprès de Charles-Quint, et Clément avait à cœur de lui en témoigner sa reconnaissance; il n'avait pas oublié d'ailleurs qu'Henri avait écrit un livre contre Luther en faveur de la papauté, et que Léon X l'avait décoré du beau titre de *défenseur de la foi*. Aussi Clément était-il disposé à le traiter avec une grande indulgence et une grande faveur. Mais malgré ces bonnes dispositions, il ne pouvait aller contre toutes les règles établies dans l'Église, violer les institutions canoniques et accuser la mémoire de son prédécesseur en cassant une union que Léon X avait légitimée; c'eût été renoncer au droit qu'avaient les papes de lever les empêchemens aux mariages pour cause de parenté, c'eût été se dépouiller de cette haute prérogative qui soumettait les mœurs et les intérêts de la morale publique au pouvoir de la papauté.

La circonstance était difficile et embarrassante; les messages d'Henri devenaient de plus en plus pressans : il était dangereux de heurter de front les passions de l'altesse anglaise. Clément crut tout sauver en gagnant du temps, dans l'espoir que la nouvelle fantaisie du roi disparaîtrait bientôt. Il nomma deux légats, le cardinal Wolsey, ministre d'Henri, et Campeggio, pour examiner l'affaire du divorce, promettant de faire droit aux réclamations du monarque si le

(1) La mère et la sœur d'Anne de Boleyn avaient été les maîtresses d'Henri : on allait même jusqu'à dire qu'Anne était sa fille.

mariage était déclaré illégitime. Les légats traînent l'affaire en longueur; le jugement, fixé au mois d'avril, est renvoyé au mois d'octobre.

Ces retards, en contrariant les passions du roi, ne faisaient que les rendre plus vives; il s'indignait de ce que la cour de Rome ne traitait pas avec plus d'égards et de bienveillance un roi qui avait si bien mérité de l'Église, et il cherchait un moyen de se venger d'elle et de lui forcer la main. Au milieu d'un de ses emportemens, qui lui rendaient tous les moyens légitimes, il défend à ses sujets d'aller à Rome à l'occasion du jubilé universel qui approchait, il défend aux ecclésiastiques de payer les annates, et affecte par intervalle de prendre le titre de chef de l'Église anglicane.

Cependant il restait fortement attaché à la foi catholique et à la papauté, qu'il avait défendue naguère contre Luther. L'issue de l'affaire du divorce devenait de plus en plus douteuse; le bruit se répandait que le pape avait l'intention de l'attirer à lui. On était dans une grande perplexité à la cour, le roi rongeait le frein avec impatience, Anne redoublait de séductions et de résistance, les courtisans poussaient les choses à l'extrême; on s'attendait à quelque explosion, lorsque survint un homme qui offrit au roi un excellent moyen de sortir d'embarras. Cet homme, devenu plus tard si célèbre, c'était Cranmer.

Cranmer était né à Aslactan, dans le comté de Nottingham, le 2 juillet 1489, d'une ancienne famille normande, qui était tombée dans l'oubli et dans la pauvreté. Il étudia la théologie à Cambridge, et se fit bientôt remarquer par la subtilité et l'audace de son esprit, et par ses profondes connaissances. Devenu membre du célèbre collége du Christ, il se maria, et perdit sa place. Il passa alors au collége de Buckingham, où il donna des leçons de théologie; mais sa femme étant morte, il reprit sa place à l'université de Cambridge, malgré les soupçons qu'on avait déjà conçus sur son orthodoxie. La peste étant venue désoler cette ville, il se retira à Watham auprès d'un riche propriétaire qui lui avait confié l'éducation de ses enfans.

Henri VIII revenait alors de France, où il était allé visiter François Ier. Il s'arrêta à Watham pour y passer la nuit, avec Gardiner, évêque de Winchester. Le hasard voulut que Cranmer soupât ce soir-là avec les maréchaux-des-logis du roi et deux seigneurs de sa suite. La conversation tomba sur le divorce; chacun dit son avis, et quand vint le tour de Cranmer : « Je ne vois pas, dit-il, où « sont les grandes difficultés dont vous « parlez. Au fond, il ne s'agit que d'éta- « blir si le mariage du roi est ou non « contraire au droit divin. A mon avis, « il suffit pour cela de consulter les théo- « logiens des diverses facultés de l'Eu- « rope. »

Le roi, auquel on rapporta quelques jours après l'expédient trouvé par Cranmer, en fut dans le ravissement. Il ordonna qu'on lui en présentât l'auteur, et il fut bien autrement émerveillé lorsque Cranmer développa devant lui les avantages et la facilité d'exécution que présentait son plan de campagne.

Dès ce moment, Cranmer devint l'ami, le conseiller intime, l'âme damnée du roi. Henri avait deviné au premier coup d'œil quel genre de services le futur primat devait lui rendre et jusqu'à quel point il pourrait compter sur sa complaisance. Il fait partir vers les universités de France, d'Italie, d'Allemagne, des ambassadeurs chargés de soumettre à ces savantes compagnies la validité de son mariage avec Catherine. De son côté, Charles-Quint ne néglige rien pour défendre l'honneur de sa tante. Les écrits pour et contre le divorce inondent l'Europe; on discute sur des questions de droit à grand renfort de citations bibliques; on torture les mots, les sens, les idées, pour en extraire des autorités opposées, des conclusions inverses; on va même jusqu'à juger la question de fait, et certaines facultés déclarent, de leur science certaine, et malgré les dénégations les plus absolues et les plus péremptoires de la reine, que son mariage avec le prince Arthur avait été consommé. L'or acheva bientôt ce que l'amour du paradoxe avait commencé. Celles d'entre les universités qui se montraient contraires aux prétentions du roi, cédèrent aux argumens dorés de ses ambassadeurs; la Sorbonne plia la tête

sous les flots d'angelots qu'on fit pleuvoir sur elle et devant la volonté fort peu dissimulée de François Ier. Chrouke, ambassadeur du roi en Italie, se plaignait naïvement de n'avoir pas assez d'or pour acheter toutes les consciences à vendre; et l'excellent Burnet prend occasion de ces plaintes pour prouver clairement que la corruption ne joua aucun rôle dans toute cette affaire.

Nous ne voulons pas nous arrêter plus long-temps sur cette circonstance, bien qu'elle soit caractéristique; mais c'est, à notre avis, un fait assez extraordinaire que cette déférence de deux grands monarques envers les corps savans. L'influence des académies était alors immense; elles discutaient souvent avec une hardiesse dont nous ne voyons pas d'exemple, malgré les progrès de la liberté, sur les maximes générales de la politique et sur les faits particuliers; elles louaient ou blâmaient, distribuaient l'amour ou la haine, selon le souffle des passions populaires, dont elles étaient l'expression; la voix des universités remplaçait la grande voix des peuples; la liberté, retirée dans les cloîtres et dans les académies, régentait les rois et les papes, et de là se répandait peu à peu dans les autres classes de la société. La puissance morale des peuples a toujours marché à côté du pouvoir politique des rois, tantôt sous une forme, tantôt sous une autre. La liberté de la presse n'est pas, comme on le croit généralement, un fait nouveau; c'est une transformation de cette puissance morale des écoles théologiques du moyen âge, moyen perfectionné, il est vrai, dans la rapidité de sa marche, dans le développement de ses passions, mais dont l'influence, en définitive, n'est peut-être pas plus grande que n'était celle des universités et des académies.

Cependant Cranmer, dont le roi avait apprécié le mérite et le dévouement, était parti pour Rome, chargé d'une mission auprès du pape, avec ordre de surveiller les opérations des théologiens. Il visita un grand nombre de colléges, discutant sans cesse avec les moines, et employant toutes les ressources de son imagination et celles du trésor du roi pour faire triompher les intérêts de son maître; enfin il arriva à Rome, où il reçut du pape un accueil plein de bienveillance.

Dans le cours de ses études à Cambridge, Cranmer avait montré quelque penchant vers les innovations théologiques et les doctrines luthériennes. Son arrivée à la cour, le patronage d'Anne de Boleyn, imbue comme lui des principes réformistes, la séparation possible d'Henri VIII d'avec Rome, son intérêt futur, n'avaient pas servi à le ramener vers l'orthodoxie. Cependant, à son arrivée à Rome, il sut si bien déguiser ses sentimens que Clément le nomma grand pénitencier d'Angleterre, dans l'espoir qu'il travaillerait efficacement à calmer l'esprit de la réformation qui s'introduisait dans le royaume à l'aide du divorce. Sans être trop sévère, il nous semble que l'engagement auquel il se soumettait en acceptant des mains du pape cette dignité, résolu d'avance d'en employer l'influence contre lui, était une trahison, une apostasie, un abus de confiance, dont il devait renouveler bientôt l'exemple et le scandale.

A son départ de Rome, au lieu d'aller remplir la mission qui lui avait été confiée, il passa en Allemagne. Partout, dans ses écrits, dans les disputes publiques, il cherche à faire prévaloir la cause du divorce; il forme des liaisons avec les principaux chefs du luthéranisme, il se nourrit de leurs doctrines, se rit comme eux des lois et des canons de l'Église romaine, dont il est cependant encore un des membres, et finit par épouser en secondes noces, et en grand secret, la nièce, d'autres disent la sœur, du fameux Oséandre. Ainsi, il trompe à la fois le pape et son maître Henri VIII.

C'est toujours et partout la même histoire parmi les réformateurs : ils se révoltent, et la tragédie finit par un mariage. Le protestantisme est le fils de l'intempérance des sens et de la langue, de la langue surtout. Tous les moines réformés ne se mariaient pas; mais tous discutaient, prêchaient, bavardaient, argumentaient à tort et à travers : c'était une rage, une épidémie, un torrent, une des sept plaies d'Égypte. Debout, réformateur; il faut prouver que c'est le diable qui a établi la messe, selon Cranmer;

ou qui ordonne de l'abolir, selon Luther. Debout; il s'agit de démontrer que le règne du pape est le règne de l'Antechrist, et que le royaume des saints est arrivé. C'est nous qui sommes les envoyés du Saint-Esprit.....

Cependant l'affaire du divorce se poursuivait avec activité de la part du roi, avec une extrême lenteur de la part des légats. La politique timide de Clément, vivant pour ainsi dire au jour le jour, attendait qu'une circonstance imprévue vînt le tirer d'embarras, et redoutait surtout le moment où il lui faudrait prononcer sa sentence. La reine Catherine, de son côté, suppliait le Saint-Siége d'attirer la cause à Rome, et de ne la point laisser à la merci des créatures de son époux. Ces retards, la crainte de se voir citer à Rome, jetaient Henri dans des fureurs étranges; excité par la violence de sa passion, par la coquetterie d'Anne, par les conseils intéressés de ses courtisans, par les jugemens favorables des universités, il résolut de chercher dans ses propres états la satisfaction qu'il ne pouvait obtenir de Rome.

Ce parti avait ses difficultés et ses périls. Le roi ne pouvait obtenir la cassation de son mariage que du clergé, qui était très attaché au Saint-Siége, et alors même il était à craindre que le pape n'employât contre lui les censures, dont les suites pouvaient être dangereuses par la terreur et le respect qu'inspiraient aux peuples les anathèmes de Rome; il n'ignorait pas combien ces anathèmes avaient été funestes à Henri II et à Jean, et combien l'influence des papes s'était maintenue dans toute la Grande-Bretagne. Il résolut donc de détruire dans les esprits les principes de soumission et de respect pour le Saint-Siége, de gagner le peuple, de soumettre le clergé, de le mettre dans la nécessité d'autoriser son divorce, d'anéantir enfin l'influence morale de l'Église, et de rendre vains par ce moyen les efforts du pape et de l'empereur.

La doctrine de Wicleff ne s'était pas entièrement éteinte en Angleterre; les wiclefites et les lollards s'y étaient perpétués secrètement, malgré les rigueurs du gouvernement et la vigilance du clergé. Ces anciens sectaires se réunissaient peu à peu aux nouveaux; il y avait trop de points de contact entre eux, trop de fraternité dans leurs sentimens de haine contre la papauté et contre les doctrines sévères de l'Église, trop de ressemblance dans leurs esprits inquiets et avides de changement, pour que turlupins et protestans ne fissent pas cause commune contre Rome. Henri prévit au premier abord l'avantage qu'il pourrait retirer contre le pape de leur existence et de leur accroissement; il les favorisa. Infâme politique qui sacrifie aux passions d'un moment ses propres sentimens religieux et cette unité si précieuse de la république chrétienne!

Ce fut alors qu'il songea à rappeler Cranmer, prévoyant quel genre de service il en pouvait attendre. Dans ce but, il le nomma à l'archevêché de Cantorbéry, dont le titulaire, Warham, venait de mourir. A la nouvelle de sa nomination et de son rappel, Cranmer hésita s'il devait obéir; incertain de la solution que pourrait avoir la querelle du roi et du pape, et prévoyant qu'il pourrait bien servir de victime expiatoire si les deux adversaires venaient à se réconcilier, il attendit pour obéir que le roi le rappelât une seconde fois, ordre qu'il ne tarda pas à recevoir, car l'altesse anglaise avait besoin d'un homme adroit et peu scrupuleux. Cranmer revint donc en Angleterre, et accepta, malgré les scrupules dont on connaît la valeur, le titre d'archevêque et celui de primat qui était attaché au siége de Cantorbéry. Comme l'Angleterre n'était pas encore entièrement séparée de l'Église romaine, il était nécessaire d'obtenir du pape des bulles d'installation, de lui prêter serment d'obéissance et de reconnaître sa suprématie. Or, Cranmer, protestant au fond de l'âme et un des fauteurs les plus ardens de la suprématie d'Henri, ne pouvait pas, sans blesser la morale publique et sa conscience, demander et recevoir les bulles papales. On leva aisément toutes ces difficultés. La veille du jour de son installation au siége archiépiscopal, le facile prélat, accompagné de trois amis, se rend secrètement chez un notaire, et là proteste vaguement et sans bruit contre le serment d'obéissance qu'il allait le lendemain prêter au pontife ro-

main. Voilà, dans sa plus grande simplicité, le système des restrictions mentales : hypocrisie, bassesse, trahison, scandaleuse habitude dont il avait déjà donné l'exemple, et dont il ne se privera pas à l'avenir.

Dès ce moment commencent cette longue suite de complaisances serviles que Cranmer eut toujours pour les passions et les caprices du roi. Le pape n'ayant pu terminer par ses légats l'affaire du divorce, l'attira à lui sur les demandes réitérées de Catherine, et ordonna à Henri de comparaître à Rome dans l'espace de trois mois. Furieux de cette sommation, qu'il regarde comme une injure, le monarque anglais s'abandonne à ses passions; il fait passer au parlement un acte contre tous les appels à Rome, confirme l'abolition des annates, et condamne le clergé par le statut de *præmunire.* Cette condamnation était une claire absurdité, une injustice monstrueuse; c'était déterrer *ipso facto* la loi des proviseurs, abolie de fait depuis plus de deux cents ans, c'était condamner ce qu'il avait lui-même long-temps reconnu dans les fonctions de Wolsey comme légat du pape; mais c'était aussi une douce vengeance contre le Saint-Siége, c'était un moyen de mettre les ecclésiastiques dans une sorte de servage et de faire reconnaître partout sa suprématie.

Abandonné des seigneurs qui désiraient sa ruine, voyant ses biens en *commise,* c'est-à-dire confiscables au profit du roi, dépouillé de la force morale qui lui venait du pape, le clergé céda lâchement, et offrit au roi un don de trois cent mille écus et le titre de *chef suprême de l'Eglise anglicane,* avec cette restriction laborieusement obtenue : *autant que cela se pouvait faire sans blesser les lois de Jésus-Christ.* La Chambre des communes, impliquée dans la même affaire, se hâta, pour détourner l'orage qui grondait sur elle, de reconnaître la suprématie royale et de voter les subsides qu'on lui demandait.

Défenseur de la foi, chef de l'Église anglicane, tout-puissant dans le Parlement par la peur et la corruption, Henri pouvait désormais se livrer en aveugle à ses passions. Sans attendre la décision du pape, qui jugeait en ce moment son divorce, sans scrupule envers la défense d'une religion dont il se vantait d'être le plus éclairé et le plus ferme soutien, Henri, avant que son divorce avec Catherine soit déclaré, épouse secrètement Anne de Boleyn, comtesse de Pembrok, et devient ainsi bigame, par scrupule de conscience, disait-il. Roland Lée, depuis évêque de Coventry, assisté de Cranmer, bénit ce mariage, et fit cesser ainsi les remords que le vertueux roi éprouvait dans son incestueuse union avec Catherine.

Le premier acte important de Cranmer, dans sa juridiction archiépiscopale, fut de casser le mariage d'Henri avec Catherine. Cette princesse s'était retirée au château de Dunstable après sa comparution devant les légats. Cranmer, accompagné d'un grand nombre d'évêques, d'avocats, de procureurs, de notaires, tous à la dévotion du roi, se rend auprès de la reine, et la fait citer plusieurs fois à comparaître devant lui. La reine dédaigna d'obéir. Enfin, après quinze jours d'attente, le primat prononça sa sentence; et, comme si le roi eût eu de la répugnance pour le divorce, « il l'exhorte « auparavant à se séparer de la femme « de son frère, conformément à l'Évangile, et le menace des foudres de l'excommunication s'il n'obéit pas aux « ordres de l'Église. » Puis il prononce le divorce, et confirme par une autre sentence le mariage d'Henri avec Anne.

Les flatteurs admiraient le courage de ce prélat, et disaient qu'il y avait bien de la différence entre la religion du pape et celle du véritable Évangile; que le prélat de Cantorbéry était un nouvel Athanase, un autre Cyrille, et que tout autre qu'un évêque ordonné de Dieu n'aurait pas eu la hardiesse de rappeler au roi ses devoirs. Quelle misérable comédie!....

Mais ceux qui se scandalisèrent de voir Cranmer, qui s'était d'avance fortement prononcé en faveur du roi, se faire juge en cette affaire, ceux-là donnèrent à la conduite et au courage du primat un nom flétrissant avec justice.

Pour se mettre à l'abri de l'excommunication dont il était menacé, Cranmer se pourvut au concile général par un appel de toutes les censures qui pourraient émaner de Rome, quoique dans tous ses

actes il eût procédé en qualité de légat du Saint-Siége. Les censures, en effet, ne se firent pas attendre. Outré de l'insulte faite à la religion par un de ses ministres et de la séparation de plus en plus tranchée d'Henri VIII avec Rome, le pape lance ses foudres contre le légat infidèle et ordonne au roi de reprendre Catherine. Loin d'obéir, l'un et l'autre lèvent entièrement le masque, excommunient le pape à leur tour et lui déclarent la guerre.

Dès ce moment la suprématie du roi est reconnue partout, et l'Angleterre entièrement séparée de la communion romaine.

Ainsi finit cette malheureuse affaire du divorce, qui, de sa nature, ne devait point passer le seuil du palais, et qui fut cause d'un changement de religion de la part d'un peuple nombreux, qui brisa l'unité si précieuse de la république chrétienne, et créa des intérêts et des principes contraires; déplorable apostasie qui fit verser le sang anglais par torrens pendant un siècle, abatardit la nation, abolit les monastères, réduisit les peuples à la misère, et créa cette effroyable taxe des pauvres qui écrase aujourd'hui la Grande-Bretagne et ces infâmes lois restrictives au milieu desquelles se débat encore aujourd'hui l'Irlande en deuil.

Certainement, le divorce d'Henri ne fut pas la seule cause du schisme d'Angleterre; il y avait bien d'autres élémens qui le favorisaient. Mais nous sommes convaincus que sans les fatales passions du roi, sans son apostasie, l'Angleterre n'eût point changé de religion, et que l'apparition du protestantisme sur ses côtes n'eût été pour elle qu'un accident sans importance. Partout, en effet, où les rois sont restés catholiques, les peuples, libres de suivre l'impulsion de leur conscience, sont restés fidèles à leurs anciennes croyances.

Quant à la légitimité du mariage d'Henri avec Catherine, prétexte du divorce, il eût été impossible de ne la pas reconnaître, si la passion d'un côté, l'amour du paradoxe de l'autre, n'étaient venus obscurcir une question si simple. Comme les motifs importans du bien public peuvent fréquemment exiger de telles alliances, et c'était ici le cas, entre souverains, il y a plus de raison de ne pas étendre jusqu'à eux la rigueur de la règle imposée aux simples particuliers (1), et de donner aux papes, gardiens de la morale publique, le droit de décider de la nécessité de semblables dispenses. Le mariage entre beaux-frères et belles-sœurs est, en effet, défendu par le Lévitique, comme disaient les partisans du divorce. Mais cette prohibition n'est qu'une loi municipale et cérémoniale des Juifs. Ce qui le prouve, c'est que dans le Deutéronome, Moïse ordonne, *dans certains cas*, le mariage d'un homme avec la veuve de son frère. Or, de tels mariages, ordonnés ou tolérés par Dieu, n'étaient donc pas impurs et contraires aux lois divines; donc le pape avait le droit de les permettre dans de certains cas urgens : c'était une vérité bien simple et bien évidente. Mais ce n'était point là l'affaire des passions d'Henri VIII et des vues ambitieuses de Cranmer, créature d'Anne, protestant comme elle, et qui voulait introniser son principe.

MAURY.

(1) Hume, *Histoire de la maison de Tudor.*

ÉTUDES HISTORIQUES SUR L'ÉGLISE DE VIVIERS,

ET SUR QUELQUES PARTICULARITÉS REMARQUABLES DE SA CONSTITUTION AU MOYEN AGE.

Au moment où l'on s'occupe de continuer et de compléter la grande collection, connue sous le nom de *Gallia Christiana,* il serait à propos de réunir et de coordonner les monumens de l'histoire particulière de chaque diocèse. Chacun d'eux eut ses héros dans ses martyrs et ses grands hommes dans ses saints.

Chaque église, sans se détacher du grand centre d'unité, eut aussi quelque chose de particulier dans les cérémonies de son culte et dans ses usages locaux. Remettre en lumière les faits les plus remarquables de l'histoire des divers diocèses de France et faire connaître les constitutions qui les régissaient, serait un magnifique travail pour lequel il faudrait réunir l'érudition bénédictine au sens critique de notre siècle. Le corps illustre qui va poursuivre l'immense ouvrage dont nous avons parlé a tout ce qu'il faut pour réussir dans cette entreprise. Nous publions aujourd'hui quelques faits inédits sur l'histoire de l'église de Viviers et sur sa constitution au moyen âge. Heureux si cette publication peut mettre les savans auteurs de la *Gallia Christiana* sur la voie de quelque document nouveau qui leur soit utile pour la confection de leur ouvrage!

§ I. De l'église de Viviers depuis sa fondation jusqu'au commencement du seizième siècle.

En descendant le Rhône de Valence à Avignon, on aperçoit sur la droite, au haut d'un rocher, un clocher qui a la forme élancée d'une tour mauresque, et tout à côté une vieille cathédrale, avec ses ogives noircies par le temps, et cette espèce de charpente extérieure en pierres, qui caractérise les églises gothiques. Au-dessous de ces vastes édifices et au bas de la terrasse sur laquelle ils s'élèvent, se trouvent quelques maisons ou plutôt quelques chaumières qui semblent s'abriter humblement sous la protection de la cathédrale. C'était là une partie de l'ancien Viviers. La nouvelle ville s'est portée du côté opposé, au bord de la route qui suit le littoral du Rhône dans l'intérieur du Vivarais.

Viviers fut d'abord, à ce qu'il paraît, un de ces châteaux-forts (*castella*), que les Romains construisaient sur des hauteurs pour commander des vallées ou des cours d'eau, et tenir ainsi le pays sous leur joug. Des colonnes milliaires (1), trouvées le long de la voie antique qui y aboutissait, ne permettent pas de révoquer ce fait en doute. Mais aussi il semble incontestable, d'après la tradition du diocèse, que l'église établie dans le pays des Helviens fut fondée vers l'an 200 par saint Janvier, à *Alba Helviorium*, ville riche et importante, si l'on en juge par les débris de sculpture et d'architecture que l'on trouve encore parmi ses ruines. Au commencement du cinquième siècle, Crocus, roi des Vandales, prit et saccagea *Alba* ou *Albe;* mais l'évêque, avec son clergé et une partie des richesses de son église, eut le temps de se réfugier à Viviers. Il y restait peut-être encore une garnison romaine qui le protégea dans cet asile. Il y construisit une cathédrale nouvelle; une population nombreuse vint s'y réunir, et le château-fort des Romains devint une importante cité, qui put, à l'aide de ses fortifications, se défendre contre les surprises des barbares, dont les invasions multipliées ne cessèrent pendant plusieurs siècles de sillonner les Gaules.

Ainsi l'église de Viviers, assise sur son promontoire isolé au milieu des flots du Rhône (1), comme un navire à l'ancre dont la proue serait tournée vers l'orient, se trouvait préservée, par la force de sa situation, du contact immédiat des peuplades barbares que le nord vomissait sans cesse. Par ses cloîtres, ses communautés, ses dépendances, elle était l'âme et le centre (2) de la ville nouvelle.

La piété des fidèles ne tarda pas à la combler de richesses. Dès 540, elle reçut en donation (3) tout le territoire qui s'étend entre Aps et le Theil, et qui comprend environ cinq ou six lieues de tour. Un assez grand nombre de Juifs vint chercher au pied de son château-fort un abri contre les exactions des seigneurs et contre les persécutions du peuple des campagnes, encore ignorant et supersti-

(1) Des colonnes milliaires trouvées au hameau de Joviac, près du village du Theil, indiquent précisément la distance de cette localité à Viviers, et entre ces deux endroits on a encore trouvé d'autres colonnes milliaires.

(1) A cette époque, le Rhône, qui s'est retiré depuis, baignait ce promontoire de plusieurs côtés.

(2) La cathédrale ne fut achevée et dédiée qu'en 1107, par le pape Calixte II, assisté de plusieurs évêques. Elle a été depuis saccagée et réparée.

(3) Louis-le-Débonnaire, l'empereur Lothaire lui firent aussi des donations considérables, et lui conférèrent plusieurs priviléges. (Columbi, *de Rebus gestis episcop. Vivar.*

tieux. Ils habitèrent un quartier particulier de la ville, où ils étaient réunis, comme ils le sont encore dans le Ghetto, à Rome. Là, ils jouissaient, dans l'obscurité de leurs humbles demeures, de la libre pratique de leur religion ; la seule condition attachée à cette tolérance, c'était qu'ils fussent rentrés dans leur quartier à la chute du jour ; on fermait alors les portes par lesquelles on pénétrait dans l'enceinte du rempart où ils étaient en quelque sorte parqués ; on levait les ponts-levis des fossés, et la *Juiverie* devenait à la fois pendant la nuit une prison et une forteresse.

Les évêques de Viviers permirent même aux Juifs d'avoir un cimetière sur la colline voisine (1) ; mais quand on y portait quelque Juive riche, on était obligé de la déposer devant la chapelle de la Madeleine, et le chapelain s'emparait de tous les bijoux (2).

En comptant les habitans de la Juiverie, et ceux du faubourg supérieur, appelé aussi faubourg Saint-Jacques, la population de Viviers s'est élevée, dans le moyen âge, jusqu'à 15,000 âmes. En 1790, elle n'en comptait plus que 2000. La peste et les guerres de religion expliquent cette immense diminution. La prospérité de la ville de Viviers a suivi le déclin de celle de son église.

Il paraît que Charles Martel introduisit dans cette église, comme dans la plupart des bénéfices et des évêchés de France, des élémens séculiers qui vinrent se mêler étrangement aux élémens ecclésiastiques. Plus d'un compagnon du vainqueur des Sarrazins échangea, comme on sait, son casque contre une mitre et sa cuirasse contre une chasuble. Ces officiers, devenus évêques et abbés par récompense de leurs hauts faits contre les infidèles, eurent à leur tour des hommes d'armes à pourvoir de charges et d'emplois : ils distribuèrent des canonicats et des prébendes. Sous les faibles successeurs de Charlemagne, ces abus, quelque temps comprimés, reparurent et finirent par prévaloir. C'est à cette époque qu'il faut reporter la singulière composition du chapitre de Viviers, qui comptait dans son sein vingt ecclésiastiques et vingt seigneurs laïques. Ces derniers avaient le droit d'entrer dans le chœur armés de pied en cap et d'y amener leurs femmes (1). Ils prétendaient même pouvoir venir à cheval jusque dans l'église même, c'est-à-dire probablement dans l'enceinte particulière et fortifiée de la cathédrale. Clément VI supprima les membres laïques du chapitre de Viviers. Le chapitre avait le tiers des droits régaliens, et l'évêque les deux autres tiers. Ces droits comprenaient les pouvoirs administratifs et judiciaires.

Quand un évêque était nommé et qu'il venait se faire installer, on le faisait descendre de cheval à la porte de l'enceinte sacrée, et on lui faisait jurer, avant qu'il mît le pied sur le seuil de l'église, de maintenir les priviléges du chapitre.

Cependant, le chapitre ne demandait qu'à partager l'autorité épiscopale ; un autre corps, placé en dehors de l'Église, aspira plus sérieusement à l'entraver dans son exercice, ou peut-être à l'arrêter dans ses empiétemens. Ce corps était la municipalité de Viviers, les *boni homines* du moyen âge.

En 1147 (2), l'évêché de Viviers, qui, à ce qu'il paraîtrait, ne reconnut jamais la domination de Bozon et de ses successeurs (3), fut érigé en comté par l'empereur Conrad II. Ce titre ne faisait que conférer aux évêques des droits qui leur appartenaient déjà en fait. Les évêques de Viviers voulurent alors se débarrasser des importunes limites qu'imposaient à leur autorité les franchises municipales

(1) La montagne de Saint-Martin.

(2) Cela résulte des actes d'un procès qu'intenta le chapelain, et duquel il résulte qu'au lieu de bijoux on ne mettait plus dans les cercueils des Juifs que des morceaux de verre.

(1) Outre les chanoines il y avait de nombreux bénéficiers ; jusque dans le quinzième siècle, à plusieurs fêtes solennelles, telle que celle de Saint-Vincent, plusieurs barons et dames de qualité avaient conservé le privilége d'occuper les stalles du chœur, et d'y porter les uns et les autres des mitres et des chapes.

(2) *Notice sur les vingt-deux diocèses du Languedoc*, par Graverol, avocat et académicien de Nismes. Nismes, 1716.

(3) Cela résulte de la *chronique* en vers latins de Godefroy de Viterbe qui suppose que Boson, roi de Bourgogne, dit à l'empereur Othon, *do tibi Vivarium.*

de la ville. Il y eut une lutte intestine violente et prolongée entre ces deux pouvoirs. Elle fut compliquée par les prétentions que les comtes de Toulouse élevèrent alors sur le Vivarais. Les évêques se donnèrent à la fois la tâche de combattre les usurpations du dehors et de consommer les usurpations du dedans. L'un d'entre eux, saint Arcons, périt victime d'une émeute (1) qui eut pour cause la violation complète de ce qui restait dans la ville des vieilles libertés locales. Le sang de ce martyr porta malheur aux séditieux. La ruine des franchises de Viviers fut consommée au profit du pouvoir ecclésiastique par les successeurs de saint Arcons.

La lutte ne fut pas soutenue avec moins de succès par les évêques comtes de Viviers, contre les comtes de Toulouse, ces puissans suzerains de la France méridionale. Quoi qu'en aient pu dire dom Vic et dom Vaissette, la souveraineté que les comtes de Toulouse prétendirent s'arroger sur le Vivarais ne fut jamais reconnue dans cette province. Les deux savans bénédictins ont manqué sur ce point, non pas d'érudition, mais de probité historique. Ils avaient été gagnés par les états du Languedoc (2), qui avaient voulu appuyer sur l'histoire et faire remonter aux temps les plus reculés leur suprématie sur les états du Vivarais. Il est certain qu'une ligue se forma en Vivarais contre les puissans seigneurs de Toulouse. Elle se composa des principaux barons du pays, qui se groupèrent autour de l'évêque comte de Viviers, dont l'autorité temporelle, déjà fort étendue, s'accroissait encore de l'influence que lui donnait sa juridiction spirituelle. Cette ligue ne cessa de combattre pour l'indépendance du Vivarais, c'est-à-dire pour l'indépendance de la féodalité. Les évêques de Viviers en profitèrent dans l'intérêt de leur autorité temporelle. Ils se créèrent dans toute la contrée une sorte de suzeraineté; l'un d'eux, Bornon ou Burnon, profita admirablement des excommunications lancées contre Raymond, comte de Toulouse, pour accroître sa puissance. Il se fit remettre en 1209, par le légat Milon, la garde du château de l'Argentière, qui avait été séquestré par l'Église, avec quelques autres terres, à Raymond, comme un gage de la sincérité de sa pénitence. Ce malheureux prince se soumit à la cérémonie de son humiliante absolution, dans l'église de Saint-Gilles, en présence de l'évêque Burnon.

Burnon eut encore l'adresse de s'appuyer sur Simon de Montfort, chef de la croisade contre les Albigeois. Il lui donna en fief (1215) le château de Fanjau, et la moitié de tous les droits et revenus de la baronnie de l'Argentière, *tombée en commise* par l'hérésie du comte de Toulouse. Il céda de plus à Montfort la moitié du *commun de paix* de son diocèse; il lui remit enfin, pour cinq années, la moitié des dîmes, dont plusieurs laïques s'étaient emparés, à la charge de les faire rentrer dans le domaine de l'Eglise. Le sire de Montfort s'engageait à maintenir les évêques de Viviers dans toutes leurs possessions, et à obtenir du Saint-Père la ratification de ce traité. Enfin, dans le cas où quelque roi de France attaquerait Burnon ou ses successeurs, Simon promettait de les défendre, si ce n'est en personne, du moins par ses sujets ou ses vassaux.

Faisons ici observer que le *commun de paix*, autrement appelé *païsade*, était une contribution établie dans quelques contrées afin d'avoir les moyens d'empêcher les seigneurs de se faire la guerre entre eux. Les évêques de Viviers, pour remédier à l'anarchie féodale, s'étaient efforcés d'introduire cette institution dans le Vivarais, et ils avaient eu assez d'autorité pour y réussir. Comme représentans du Dieu de paix, ils étaient les arbitres naturels des querelles de leurs ouailles, et ils furent les collecteurs de

(1) Je dois la communication de ce fait, et de quelques uns de ceux que je rapporte ici, à M. Barracan, jeune séminariste de Viviers, qui a recueilli de précieux matériaux pour une histoire ecclésiastique de Viviers et du Vivarais, et qui s'occupe de mettre en ordre, pour les publier un jour, ces trésors de son érudition.

(2) M. Challamel, ancien juge à l'Argentière, et très versé dans l'histoire de son pays, écrivait en 1810 à M. de La Boissière, ancien avocat-général au parlement de Grenoble, et éditeur des *Commentaires du Soldat du Vivarais* : « M. de Rochemure m'a dit avoir appris de dom Malherbe que les états du Languedoc, jaloux des privilèges du Vivarais, n'avaient pas voulu permettre qu'il en rappelât l'origine. »

la païsade. Cet utile impôt était levé et employé sous les auspices de la religion. Burnon crut pouvoir en détourner une portion en faveur du chef d'une croisade approuvée par le pape et prêchée par ses légats. Il créait en même temps un puissant protecteur à son siége épiscopal.

Simon de Montfort eut bientôt à se féliciter de l'alliance qu'il avait contractée avec l'évêque de Viviers. Il remonta le Rhône en 1215 avec une partie de ses troupes pour attaquer Montelimart, occupé par Adhémar de Monteil, et Crest, où Adhémar de Poitiers s'était fortifié. Son convoi de bateaux fut vivement assailli près de l'embouchure de l'Ardèche; le cardinal Bertrand, légat du pape, qui était avec lui, fut assailli à coups de pierres au bourg de Saint-Saturnin (aujourd'hui Pont-Saint-Esprit), où il avait voulu débarquer; il fut obligé de rejoindre Simon de Montfort, et tous les deux ne purent trouver de refuge que sur les terres de l'évêque de Viviers, qui s'empressa de venir à leur secours.

Le zèle que Burnon avait déployé dans cette guerre des Albigeois, et la puissante médiation de Montfort, lui valurent la conservation de la baronnie de l'Argentière. Le pape Honoré III écrivit lui-même à son légat, le cardinal Conrad, ainsi qu'à plusieurs membres du concile de Montpellier, pour les engager à empêcher que l'évêque de Viviers ne fût troublé dans la possession de cette terre.

Un autre évêque de Viviers (1), Bermon, qui fut depuis cardinal, parvint à acquérir un tel ascendant dans le pays, qu'il se fit prêter foi et hommage par tous les seigneurs du Vivarais. Il prétendait n'avoir d'autre supérieur dans l'ordre temporel que l'empereur; cette prétention parut justifiée par des lettres patentes de Frédéric II, à la date de 1235, lesquelles confirmèrent toutes les concessions impériales faites précédemment à l'évêque de Viviers, entre autres les droits de péage sur terre et sur eau, depuis Donzère (2) et le bourg Saint-Andéol, jusqu'à la rivière d'Ardèche, qui formait la limite méridionale de l'empire.

En 1303, Philippe-le-Bel réunit le Vivarais à la couronne de France. Alors encore l'évêque et le chapitre soutinrent que les terres qu'ils avaient *citrà Rhodanum et in Rhodano* (1) étaient allodiales et indépendantes de la suzeraineté du roi. Mais il n'était pas aussi facile de lutter contre Philippe-le-Bel que contre les comtes de Toulouse. Ils furent obligés de renoncer à toutes ces prétentions par un réglement du 10 juillet 1305 et reconnurent sa suzeraineté, tant sur eux que sur leurs terres. Il fut convenu que l'évêque ne prendrait plus dans son sceau les armes de l'empire, mais celles de France, et que lui et ses successeurs seraient du conseil du roi. Ce réglement fut confirmé par un second traité de l'an 1307, en exécution duquel l'évêque de Viviers prêta serment en 1314 entre les mains du chancelier d'Orgemont.

Une réaction s'opéra ensuite, soit de la part des rois de France, soit de la part des seigneurs du Vivarais, contre l'autorité temporelle du clergé du diocèse de Viviers. Dans les états particuliers de cette province, le clergé ne se trouvait pas représenté, tandis qu'il l'était dans les états provinciaux de tout le reste de la France. L'évêque de Viviers n'y était admis qu'en sa qualité de baron de l'Argentière, et comme les autres barons du pays, il y envoyait son bailli qui le représentait, et votait pour lui. En 1510, aux (2) états tenus à Tournon, un évêque de Viviers qui y vint en personne, traita un peu vivement un des baillis des seigneurs. L'assemblée parut soulevée d'indignation, et elle rendit un arrêté par lequel elle enjoignit à l'évêque de sortir de la salle de ses délibérations et de ne plus reparaître aux états.

Voilà à quel point de faiblesse et de déconsidération politique étaient tombés ces prélats autrefois si puissans; ils étaient honteusement mis à la porte par de simples officiers de justice de ces mêmes barons, qui avaient autrefois respec-

(1) Ce fait, que je n'ai pas pu vérifier, m'a été attesté par M. l'abbé Barracan, qui m'a dit avoir eu entre les mains les pièces originales où il l'a pulsé.

(2) Per Dunzeram et burgum sancti Andeoli, usque ad flumen Ardechii veteris, quod est limes imperii. (Columbi, *de reb. gest. Episcop. Vivar.*, pagin. 126 et 127.

(1) Vieux actes du temps dont les copies existent à Viviers.

(2) Lettre de M. Challamel à M. de La Boissière.

tueusement abaissé leurs sceptres devant la crosse épiscopale. Au reste, il faut se rappeler que l'on était au commencement du seizième siècle, et que déjà commençaient à couver dans les esprits les premiers fermens de la révolte spirituelle qui allait bientôt éclater dans le monde.

§ II. De quelques usages remarquables pratiqués dans l'église de Viviers.

Pour convertir plus facilement des pays à demi barbares, les disciples des apôtres et les premiers missionnaires du christianisme firent quelques concessions aux usages du pays, sans relâcher en rien les liens qui devaient rattacher leurs fondations locales à l'unité catholique. La foi n'est nullement intéressée à rejeter l'opinion soutenue par quelques historiens, que d'antiques cérémonies, mêlées aux fêtes religieuses dans certaines contrées, remontent jusqu'au paganisme. Il est de l'essence de toute institution forte de s'assimiler tout ce qui ne leur est pas antipathique : elles donnent un sens nouveau à de vaines apparences extérieures en les pénétrant de leur esprit. C'est par suite de ce principe que l'on transforma en basiliques chrétiennes des temples païens, après les avoir purifiés et bénis.

Il arriva aussi que le génie particulier des premiers missionnaires et des premiers évêques chrétiens introduisit dans les églises qu'ils dirigeaient des coutumes qui leur parurent utiles en elles-mêmes ou conformes à l'esprit des habitans de leur territoire spirituel : souvent ces coutumes s'établirent par le seul laps de temps sans qu'on puisse en désigner le fondateur ni en spécifier l'origine. Quand le vaste empire de Rome se fut déchiré en lambeaux et qu'il eut été partagé par une foule de peuplades diverses, le morcellement qui en résulta, sans changer les diocèses, les isola de la capitale du monde catholique, et laissa prendre de plus grands développemens à leurs usages locaux. Ce fut le temps où les églises particulières, sans s'écarter en rien d'essentiel des doctrines et de la discipline adoptées dans la chrétienté, purent s'empreindre de la manière la plus frappante, d'une physionomie qui leur était propre. Il serait fort curieux d'étudier, à l'aide de ce qui reste de leurs archives, et de ce qu'on a conservé de leurs traditions, les annales de chacune de ces églises. Au milieu du désordre de la société politique, elles formaient comme des sociétés à part qui avaient leurs coutumes, leurs mœurs et leurs constitutions.

En effet, au temps de la féodalité, la suprématie de la force matérielle semblait s'être substituée dans l'état à tout pouvoir légal. L'Église chrétienne conservait seule les traditions de la justice fondées sur la parole de Dieu : les opprimés cherchaient un refuge dans son sein; les monastères étaient des asyles contre le despotisme seigneurial. Dans les cathédrales des villes épiscopales et métropolitaines s'élevait à l'ombre du sanctuaire tout une population d'enfans destinés à concourir aux solennités du culte. Du sein de la ville épiscopale et des campagnes voisines, des hommes de toutes conditions, et surtout des conditions pauvres, s'empressaient d'accourir aux pieds de leur premier pasteur pour lui proposer de confier à ses soins une portion de leurs familles, bien sûrs que l'Église serait une bonne mère pour ces enfans adoptifs et qu'elle étendrait sa douce et efficace protection sur leur vie entière. Il y avait dans les chœurs une hiérarchie fondée sur l'ancienneté en même temps que sur les progrès des jeunes lévites. On comprend que cette éducation faite aux pieds de l'autel devait être encore plus féconde en vocations sacerdotales que celle des écoles ecclésiastiques instituées depuis la réforme sous le nom de petits séminaires. Mais des temps nouveaux ont dû enfanter des nécessités nouvelles. Les églises particulières autrefois opulentes et sans cesse enrichies par la piété des fidèles n'auraient plus aujourd'hui de quoi nourrir ces armées de choristes qui remplissaient les nefs des cathédrales et faisaient retentir de leurs mille voix ces arceaux gothiques aujourd'hui déserts.

L'éducation du premier âge paraissait convenir d'une manière toute particulière à l'église de Viviers, qui eut toujours pour trait caractéristique une ten-

dresse attentive, j'ai presque dit une faiblesse maternelle pour la jeunesse et pour l'enfance. En voici un exemple remarquable.

On sait qu'une règle générale (1) adoptée par le christianisme au berceau fut de ne pas élever les impubères aux emplois ecclésiastiques même les plus minimes : on ne pouvait pas remplir avant dix-huit ans les fonctions même de lecteur qui consistaient simplement à conserver avec soin les livres saints et à lire dans l'église au moment de la réunion des fidèles l'ancien et le nouveau testament. Eh bien, à Viviers, on n'observa pas cette règle. La preuve en est tirée d'une inscription qui y a été trouvée dans le dernier siècle et dont voici la traduction.

«Dans ce tombeau répose Sévère d'heu-
« reuse mémoire, lecteur innocent qui
« vécut paisiblement pendant treize ans,
« et mourut le dix des calendes (2) de
« décembre. »

Ainsi une inscription tumulaire à demi effacée nous révèle l'existence obscure de ce lévite, qui, au milieu des orages d'une époque de conquêtes, d'invasions et de brigandages, vit s'écouler en paix les années de son enfance à l'ombre du sanctuaire comme le jeune Samuel près du grand-prêtre Héli. Un hommage simple et touchant est décerné à l'innocence de son âge. Paix donc aux mânes de Sévère l'Helvien qui rendit le dernier soupir entre le vestibule et l'autel avant même d'avoir atteint le terme de son adolescence, comme la fleur à peine éclose qui se flétrit sur l'autel après avoir exhalé son encens !

Cette inscription est rapportée aux sixième et septième siècles par de savans archéologues : c'est à peu près à cette époque que l'on doit faire remonter l'établissement de quelques bizarres cérémonies usitées dans l'église de Viviers. Ces cérémonies étaient décrites avec beaucoup de détails dans un manuscrit qui faisait partie des archives épiscopales de cette ville, et dont nous avons une copie sous les yeux.

Ce manuscrit fut écrit en 1376 par le maître de chœur de cette époque, appelé *Pontius de Halvernia :* il était en vélin, de format *in-quarto*. Le latin qui y est employé est très plat, très obscur et parfois inintelligible. Le bon maître de chœur commence par dire dans son préambule : « Et qu'on prenne bien
« garde qu'il ne naisse aucun scandale
« de ce que nous allons dire, mais que
« chacun, plein de bienveillance et de
« désintéressement, s'attache à accom-
« plir la tâche qui lui aura été confiée,
« avec douceur et une volonté docile,
« afin que leur obéissance donne un
« exemple d'humilité aux mineurs. »

On n'avait pas alors cette obéissance raisonneuse et disputeuse qui est souvent si près de l'indépendance et de la révolte. On célébrait sans contestation et avec confiance les cérémonies même minutieuses et bizarres, imposées par les vieilles traditions et approuvées par les supérieurs ecclésiastiques. Mais aussi à force d'agir pendant des siècles avec une aveugle simplicité, on finissait par perdre le sens des antiques observances, et par ne plus pouvoir s'en rendre compte ; et si elles étaient tout d'un coup attaquées par des réformateurs téméraires ou par des philosophes investigateurs et incrédules, on se trouvait désarmé de toute défense raisonnable contre leurs aggressions.

Rappelons donc ici les bizarres usages qui se pratiquaient dans l'église de Viviers à l'occasion de l'élection de l'abbé du bas-clergé, et de l'évêque-fou, et nous essaierons ensuite d'en donner l'explication.

L'abbé du bas-clergé devait être pris parmi les jeunes clercs et élu dix-sept jours avant Noel. Il était nommé par quatre *esclafards* (1) et un enfant de

(1) Voir la novelle 122 de l'empereur Justinien.

(2) Voici le texte de cette inscription dont le latin est barbare et incorrect :

IN HOC TOMOLO
REQUIESCET BON
EMORIAE SEVERVS
LECTUR INNOCENS
QUI VIXIT IN PACE AN
NIS TREDECEN, OBIIT.D
ECIMO KAL DECEMB
RES.

(1) Les *esclafards* ou *sclafards* étaient dans le chœur au-dessus de *clericulus*, petit clerc. Lorsque le petit clerc, après six ans de service au chœur,

chœur, qui étaient tirés au sort, et qui devaient s'entendre pour être unanimes dans leurs votes. On allait ensuite chercher l'abbé du bas-clergé élu de cette manière; on l'élevait sur le pavois, et on le portait à la maison cléricale. Là, quand le nouveau dignitaire faisait son entrée, tout le monde devait se lever, même l'évêque. Un banquet joyeux était préparé (1) à ses frais, il y prenait place avec ses compagnons, et devait y être servi par les domestiques de l'évêque; en criant, sifflant, devisant, trinquant les verres, ils faisaient à qui mieux mieux des joyeusetés et des bouffonneries, puis l'abbé et le chœur chantaient alternativement des paroles que nous copions textuellement sur le manuscrit du maître de chœur.

A PARTE ABBATIS.	ALTER CHORUS.
HEROS	ET VOHE VOHERNO.
A PARTE ABBATIS.	ALTER CHORUS.
AD FON SANCTI HACOY.	KIRIE ELEYSON.

Après avoir chanté ces paroles bizarres et sans suite, où des souvenirs de fêtes païennes semblent obscurément mêlés à des pratiques de pélerinage chrétien, le portier du château faisait en langue vulgaire (2) une proclamation dont voici le sens :

« De la part de monseigneur l'abbé et ses compagnons, nous vous faisons savoir que tout homme qui l'aime le suive sur le perron. »

Alors l'abbé et les gens de la maison s'élançaient impétueusement au dehors de la porte, et ils étaient aussitôt suivis par les jeunes chanoines, les choristes, les esclafards et les petits clercs. L'évêque de Viviers et tout son chapitre devaient, sous peine d'amende, suivre la procession jusqu'à la porte *hostagiorant* (qui communiquait du château avec la ville). Puis ils descendaient avec grand tumulte dans l'intérieur, et y faisaient mille folies sur lesquelles on fermait les yeux, comme on le fait sur ce qui se passe au carnaval de Rome ou de Venise. J'ai vu encore au milieu de la petite place de Viviers une crosse très bien figurée par deux rangs de caillous noirs. L'abbé du bas-clergé allait s'y placer et y donner des bénédictions burlesques.

Une procession se faisait ensuite tous les jours de l'Octave qui précédait Noël, et tout le jeune clergé était conduit par l'abbé nouvellement élu. Ce même abbé était chargé, avant la messe de ce jour solennel, d'introduire dans le chœur et de faire asseoir dans les stalles les officiers municipaux, *boni homines*, et les notables voisins de la ville. Il les revêtait des chapes les plus belles, et les plaçait à côté des chanoines.

Les cérémonies relatives à l'*évêque-fou* n'étaient pas moins étranges.

Pendant qu'on avait un abbé du clergé choisi parmi les adolescens, on prenait un évêque parmi les enfans de chœur (*clericuli*); cet évêque, appelé *évêque-fou*, était nommé par le jeune clergé le jour des saints Innocens; alors le petit pontife prenait possession de son éphémère dignité. On le revêtait d'une chappe de soie et d'une mître, on le plaçait sur le pavois; puis on chantait processionnellement le *Te Deum*; on installait l'évêque-fou sur le siége épiscopal en marbre; son chapelain était assis à ses pieds; enfin la bénédiction du petit évêque couronnait cette première cérémonie d'installation.

On le portait ensuite en triomphe jusqu'à la maison épiscopale, précédé par le son des cloches et des clochettes; les portes devaient s'ouvrir au grand large devant lui, et si l'évêque de Viviers s'y trouvait, il devait lui rendre hommage; on le plaçait sur une fenêtre du principal corps de logis, et de là il donnait de nouveau sa bénédiction, tourné du côté de la ville.

Aux fêtes de Noël de l'année suivante, le petit évêque reprenait possession de

avait fait deux ans de philosophie et avait reçu la tonsure, il se présentait au chapitre qui, après lui avoir fait subir une espèce d'examen, le recevait esclafard; il recevait en cette qualité 200 liv. de rente, et avait un titre clérical. L'esclafard, après avoir pris les ordres, devenait choriste, *chorarius*, rétribué de 400 liv. Plus tard, il pouvait arriver à un canonicat.

(1) Il existe un jugement du 31 mai 1406, rendu par des arbitres contre un homme qui avait été élu abbé du clergé, et qui ne voulait pas l'être ni donner le repas qu'il devait en cette qualité.

(2) De part mos senhor l'abbat et ses compagnons vos fain a saber que tot homo lo segua lay ou vourra amar cagua sous las perra, etc.

ses fonctions pontificales. Tous les chanoines majeurs qui descendaient de la chapelle du jubé devaient faire une génuflexion en passant devant lui ; on lui rendait tous les honneurs dus à la mître épiscopale.

En même temps les enfans de chœur s'installaient dans les stalles des chanoines, et les chanoines, ainsi que l'évêque lui-même, prenaient la place des enfans de chœur.

Après qu'on avait fini les offices, le chapelain du petit évêque commençait à chanter :

Capellanus.

Silete, silete, silentium habete.

Chorus.

Deo gratias.

Episcopus.

Adjutorium nostrum in nomine Domini.

Chorus.

Qui fecit cœlum et terram.

Episcopus.

Sit nomen Domini benedictum.

Chorus.

Ex hoc nunc et usque in sæculum.

Episcopus.

Benedicat vos divina majestas Pater et Filius et Spiritus Sanctus.

Chorus.

Amen.

L'évêque-fou faisait alors donner par son chapelain des indulgences burlesques en patois ; elles étaient ainsi conçues :

De part Messenhior Lévesque
Que Diou vous done gran mal al Bescle
Avés una plena balasta de pardos
E dou dés de rascha de sot lo mento (1).

Voici la traduction en français :

De par Monseigneur l'Évêque,
Que Dieu vous donne grand mal au foie
Avec une pleine corbeille de pardons,
Et deux doigts de gale sous le menton.

Ces indulgences se donnaient aux deux fêtes de saint Étienne et de saint Jean-Baptiste. Le jour des saints Innocens l'évêque-fou se contentait de pourvoir à l'élection de son successeur. Là se bornaient les courtes fonctions du petit pontife.

(1) Voir le Commentaire de M. Lancelot, vol. VII[e] de *l'Académie des Incriptions et Belles-Lettres*, histoire, p. 256.

On remarquera la coïncidence de ces saturnales pieuses avec les fêtes consacrées par l'Église à la glorification de l'enfance du Sauveur. Les anciens païens donnaient tous les ans un jour de liberté à leurs esclaves. L'église de Viviers donnait tous les ans trois jours de royauté spirituelle à l'un des plus petits enfans employés au service de son culte. C'était tout-à-fait dans l'esprit du christianisme, qui a toujours honoré l'innocence du premier âge.

Il fallait bien d'ailleurs quelques délassemens à ces lévites enfermés dans le temple depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse. Ces Joas d'une nouvelle Sion avaient besoin de se détendre parfois l'esprit au milieu de leurs occupations austères et saintes. De peur qu'ils n'allassent chercher leurs passe-temps hors de l'église, on les leur accordait dans l'église même. Le spectacle avait lieu aux pieds de l'autel, pour qu'il ne s'élevât pas dans de profanes enceintes avec une tendance hostile à la religion qui l'aurait exclu de son sein.

Cependant ces cérémonies, qui s'accomplissaient d'abord avec humilité et simplicité, donnèrent lieu à des abus, qui s'y introduisirent peu à peu. Au nombre de ces abus nous devons signaler les indulgences bizarres dont nous avons rapporté les termes, et d'autres indulgences plus grotesques encore. L'ignorance des premiers temps put les accepter sans examen et sans inconvénient. L'esprit de critique du quinzième siècle crut apercevoir dans ces vieux usages des intentions de parodie qui n'existaient certainement pas chez ceux qui les avaient pratiqués long-temps. Mais il suffisait que de pareilles cérémonies ne fussent plus en rapport avec les mœurs de l'époque, pour que l'Église, dans sa sagesse, ne voulût pas continuer de les autoriser. Aussi elles furent abolies par un décret du concile de Constance, qui fit dans le sein de la catholicité de si grandes et de si salutaires réformes.

Quand nous avons découvert les sources où nous avons puisé ces documens sur la constitution de l'église de Viviers, nous avons cru que c'était une bonne fortune dont nous devions faire part aux lecteurs de l'*Université Catholique*, qui

s'acquitte si honorablement de la mission de répandre de saines lumières sous les auspices de la foi. Il nous a paru que nous pouvions, en publiant ces faits et en les appréciant à l'aide d'une critique impartiale, soulever un des coins du voile qui cache encore à nos yeux une partie de l'histoire ecclésiastique. Et l'histoire ecclésiastique du moyen âge est, comme on sait, la partie la plus intéressante et la plus vitale de l'histoire civile et politique de ce temps; sans elle on ne pourrait pas connaître ni expliquer les mœurs publiques et privées des générations qui se sont écoulées avant le quinzième siècle de notre ère....

ALBERT DU BOYS.

HISTOIRE VÉRITABLE DES DOCTRINES ET DES ACTES

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS (1),

PAR J.-B. LECLÈRE D'AUBIGNY.

Entre tous les seigneurs feudataires de la *revue* et du *feuilleton*, c'est-à-dire, de la *presse* et de l'*opinion libre*, peut-être n'en sera-t-il pas un seul qui, sur l'épigraphe tirée de de Maistre, ne juge prévôtalement ce livre atteint de *fanatisme*, comme l'œuvre d'un vieux cerveau, encroûté de préjugés sinistres. En voulez-vous d'ailleurs une autre preuve? tournez le titre, vous rencontrez une préface, et une préface de cinquante-six pages en petit-texte. Or, qui est-ce qui fait des préfaces aujourd'hui? Quelle antiquaille? Et qui ignore que personne ne lit plus les préfaces? Pour le coup, le livre est bien jugé; cela sent trop l'octogénaire. Enfin, jetez les yeux sur la table des matières, vous apercevez une indication de chapitres, le dernier de ce volume, ainsi formulé : *La Scolastique. — Universaux. — Réaux. — Nominaux.* Certainement, l'auteur porte perruque; c'est quelque fossile docteur en Sorbonne, qu'on a oublié d'enterrer; c'est quelque vieille âme transmigrée de ligueur endurci, qui a cassé sa fiole dans la lune pour revenir au dix-neuvième siècle radoter ses sombres fulminations. Il doit avoir l'œil hagard, le regard atroce, le nez en poignard, le visage livide et quelque chose de l'ogre, qui hume la procession et le carnage.

Rassurez-vous, esprits timorés et progressifs. J'ai vu depuis peu de jours ce radoteur décrépit et farouche, ce sec et poudreux prôneur des temps barbares, de la scolastique et de Loyola : il a encore le teint très frais, pas une ride au front et l'air assez avenant; il rit très volontiers; et ce qui étonnera davantage, c'est qu'il n'a pas même fait ses études à Saint-Acheul, et qu'il n'avait pas vu l'ombre d'un jésuite quand il a publié son livre. Il n'y a pas enfin bien long-temps qu'il était sur les bancs d'un des plus célèbres colléges de Paris, et il s'y moquait en chœur des ordres religieux, du fanatisme, et des Jésuites en particulier. Et puis, quand, sorti de la condition d'écolier, il lui vint en pensée de constater et de vérifier toutes les idées qui s'étaient amassées jusque là dans sa tête, il fut tout surpris de ne pas trouver toutes choses comme on les lui avait figurées; et poussé de la plus infatigable ardeur de savoir par lui-même, il se voua aux recherches historiques sur un des points les plus importans, sur l'origine et les destinées de la compagnie de Jésus. Il lui est arrivé ce qui arrive infailliblement à quiconque veut connaître la vérité : il l'a connue, il l'a saisie avec transport. Après la douce quiétude d'une foi toujours pure, comme celle d'une vierge innocente, à qui une pieuse mère a mis sur les lèvres la bégayante prière presque aussitôt que la chaste mamelle, il n'existe rien de plus délicieux que de

(1) Tome premier. A la librairie ecclésiastique, rue de Vaugirard, 69.

voir la lumière de la vérité, et d'échapper, en la suivant, à une erreur qui vous avait séduit; et plus l'erreur est grave pour l'âme, plus on jouit d'être détrompé. Il y a un contentement indicible à se rendre, à s'avouer convaincu; car cette confession désintéressée contre vous-même, cette heureuse défaite vous fait tout d'un coup entrer en partage de la victoire. Qu'ils sont donc à plaindre ceux qui ferment les yeux pour ne pas voir, et qui ne savent pas combien la vérité est belle et invincible! Mais qu'ils sont détestables ceux qui ont consumé leurs jours à la haïr, à élever les ténèbres de l'abîme autour d'elle, pour entraîner les peuples à la perdition dans une superbe et imbécile indépendance! Le zèle de la vérité ne va pas sans indignation contre l'erreur volontaire, contre le mensonge. Aussi ces deux sentimens sont sans cesse dans le cœur et dans le style du jeune auteur; c'est ce qui rend sa longue préface très intéressante. Elle respire comme tout le livre une conviction d'autant plus énergique, qu'il n'a pas hésité un moment devant les plus grands labeurs; qu'il a conquis, à la sueur de son front, le droit de dire : je sais, je suis certain.

« Mon récit, dit-il, méritera toute la « confiance du lecteur, parce que je n'ai « point de préjugés de naissance ou de « position en traitant cette matière; parce « qu'au lieu d'y procéder d'abord avec « admiration, j'ai partagé les répugnan- « ces et l'aversion de mes contemporains « contre cet ordre célèbre, ne le con- « naissant non plus que par les diatribes « de ses ennemis, par *les Lettres Provin-* « *ciales* de Pascal, par *le Réquisitoire* de « la Chalotais, et par cette multitude de « pamphlets plus obscurs, qui pullulent « depuis cent ans. » Il s'est passé en lui un violent et long combat, seul en face de la vérité, au milieu de toutes les influences contraires, de toutes les séductions de l'amour-propre, ne s'en séparant qu'à mesure, par conséquence de ses découvertes; après cela, demeurant seul encore, sans chercher d'autre appui que la pratique de la foi, et inconnu à tous ceux qui applaudissent le plus son ouvrage aujourd'hui. Aussi de ce travail solitaire de la pensée est partie une réaction plus forte, une révolution totale, qui se déclare tout d'abord avec une fermeté singulière. On va le voir par son début :

« J'ai le dessein d'écrire l'histoire de la « compagnie de Jésus. Sans contredit, « c'est l'histoire la plus compliquée des « temps modernes : son développement « embrasse trois siècles.

« Pendant ces trois siècles, il ne s'est « rien fait de grand parmi les sociétés « humaines, où cet ordre célèbre n'ait « imprimé sa marque; il ne s'est rien « fait de monstrueux où on ne l'ait mêlé. « De quelque côté que je tourne mes re- « gards, à quelque sujet que j'applique « ma pensée..., bon gré, mal gré, je le « rencontre..... Que je m'absorbe à con- « templer l'Eglise, il m'éblouit...; que je « me plonge dans la politique, il y tra- « vaille; dans les sciences, il les habite, « il y règne, il s'y fatigue avec l'ardeur, « avec la fécondité des abeilles! Pour « fuir sa présence, demanderai-je asile « aux lettres? toutes leurs branches plient « sous le nombre, sous le poids de leurs « ouvrages..... Que si, impuissant à nier « cette manifestation d'existence univer- « selle, cette activité, qui se prend à « toute chose, je m'efforce de le rape- « tisser en lui opposant des contrastes « puisés dans sa propre nature, je suis « confondu; car j'ai beau évoquer tous « les ordres religieux, j'ai beau leur « crier : levez-vous, montrez-vous, faites- « le pâlir par vos vertus, par vos œuvres, « ce rival dont vous fûtes jaloux! Ils es- « saient, ils ne le peuvent; il les éclipse, « il les domine, parce que les plus puis- « sans sont incomplets; parce que cha- « cun d'eux ne se dévoue qu'à une tâche « spéciale en ce monde, tandis que lui « accepte, accomplit toutes les tâches. « Il porte en lui le double attribut de la « création : l'unité et la divisibilité. A « une force de concentration inouie, il « joint une force d'expansion immense « qui ne se ralentit pas, et qui ne con- « naît pour bornes que les limites de l'u- « nivers au-delà desquelles il n'y a point « d'âme à sauver. La terre l'a vu passer « par tous ses chemins, l'Océan l'a vu « sillonner tous ses abîmes : il est par- « tout, vous dis-je, il est partout. Il « tonne dans la chaire, il discute dans « les conciles, il s'assied dans les con-

« seils des rois et dans l'école des petits « enfans; il défriche les déserts : à sa « parole, une société tout entière y surgit, avec une promptitude qui tient du « prodige! Les cachots n'ont point d'ombres si épaisses qu'il n'y descende, « point de miasmes si infects qu'il n'y « séjourne; l'intelligence déchue n'a pas « de précipices qu'il ne sonde; l'âme n'a « point de maladies qu'il ne soigne; le « corps n'a point d'ulcères repoussans « où il ne trempe, où il ne souille ses « mains avec charité, avec amour. Il « lutte contre la peste comme avec l'hérésie, et il faut toujours qu'elle le tue « ou qu'il la terrasse. Pour son Dieu, « pour sa foi, pour l'humanité, il prodigue son sang à flots comme sa pensée: « il parle, il souffre, il meurt. Chrétien, « docteur, martyr, savant, artiste, le « jésuite réunit toutes les gloires; il s'immortalise par tous les actes qui rendent une vie sublime, précieuse et chère « au monde. »

« Or, pendant trois siècles qu'il fait « toutes ces choses, le monde l'injurie « et l'outrage. » Sa pauvreté, sa chasteté, son dévouement, tous ses sacrifices, tout cela a été insulté; son nom même est devenu dans le peuple « le synonyme du « plus ignoble des vices, du vice le plus « saillant de ses accusateurs, l'hypocrisie! »

« D'où vient donc ce cri de réprobation « et d'anathème mugissant depuis trois « siècles contre les disciples de Loyola?... « il sort des cours qui s'affaissent dans « l'orgie, ce cri qui les accuse de corruption! »

« Il sort des parlemens qui rêvent l'abolition des trônes, ce cri qui les « accuse de conspirer la chute des « rois! »

« Ce cri qui les accuse de semer l'anarchie et l'innovation dans l'Eglise, il « sort des rangs d'un clergé révolutionnaire, qui s'est fait le complice de Satan « pour ébranler la pierre éternelle sur « laquelle le Christ bâtit cette Eglise!... « Moi aussi, insensé, je poussais ce cri « d'anathème; j'attribuais des motifs sublimes à cette colère de tant de beaux « esprits, qui cache sa source dans un « monstrueux pêle-mêle de préjugés et « de passions, dont j'étalerai toutes les « petitesses, toutes les laideurs et toutes « les hontes... »

On sent que celui qui prend position de la sorte, n'est pas d'humeur à reculer ni à faiblir. Les réputations les plus parées, les plus imposées, ne sont plus rien pour lui quand elles l'ont trompé; et sans sortir de la réserve qui convient envers les talens reconnus ou convenus, il rejette très résolument cette tyrannie de renommée, cette oppression philosophique qui a si durement pesé sur son esprit; il témoigne hautement son aversion pour ces perfecteurs brévetés de l'humanité, sauvages prédicans de la nature, qui prétendent lui persuader de marcher à reculons pour mieux avancer, et de se laisser matacher pour devenir plus belle. Sur le même sentiment de justice, il admire de Maistre, que tant de gros messieurs affectent de regarder comme un esprit bizarre : « Les générations qui se préparent, les enfans qui « crient à la mamelle, un jour te salueront et t'applaudiront, aigle de la Sardaigne, qui as si long-temps plané vers « la lumière en n'entendant pour tout « écho à ton essor immense que le bruit « de tes ailes. Confusion dont pour ma « part je rougis et j'ai honte : il n'y a pas « quinze ans encore, ô de Maistre! lorsque votre nom retentissait par hasard « sur les bancs de cette philosophie mondaine....., il répandait parmi nous, « jeunes insensés, le frisson de la colère « ou l'angoisse de l'effroi; car les pâles « philosophes, les pédans livides.... qui « nous fanatisaient, ne parlaient de vous « que d'une manière sinistre. A les croire, « vous étiez le précurseur de la barbarie! « Et nous citant des phrases tronquées, « des passages mutilés de vos livres, ils « plissaient leurs fronts, ils ébouriffaient « leurs cheveux, ils ouvraient de grands « bras lugubres, et affectant un air courroucé, ils s'exclamaient : Quel monstre « que cet homme! il voue un culte au « bourreau! Et nous de répéter avec terreur : Quel monstre! il voue un culte « au bourreau! Mais notre indignation « montait à son comble, quand ils vous « appelaient *ultramontain*..... Vous avez « prononcé un de ces mots qui doivent « rester, un de ces mots qui résument le « caractère le plus saillant d'une chose,

« soit d'une époque ou d'une institution, « soit d'un système ou d'une école, et « qui lui servent d'épitaphe glorieuse ou « infamante. *Depuis trois siècles*, avez-« vous dit, *l'histoire est une conspiration* « *permanente contre la vérité.* Pour tout « homme qui connaît à fond cette his-« toire, ou plutôt ce chaos, la sentence « que vous lui appliquez le pénètre de « part en part, l'inonde d'une clarté ven-« geresse... »

Je voudrais encore rapporter le passage où le jeune auteur dénonce et foule aux pieds cette érudition mensongère et ignare que M. de Maistre a le premier signalée, et qui dénature depuis trois cents ans les événemens et les idées en faveur et sous la dictée du protestantisme. Car il a pris sur le fait cette érudition de fabrique et d'emprunt, qui maintenant même encore abuse tant de lecteurs par un étalage de citations le plus souvent vides, tronquées, faussées à dessein ou répétées de confiance, qui disparaissent quand on les cherche, ou qui disent tout le contraire au chercheur étonné. Pour lui, il a fouillé, et comme il le dit, *réellement* consulté les sources; c'est ainsi qu'il a convaincu de falsification énorme certains récits les plus accrédités comme les principaux chefs d'accusation contre l'Église. Il jette hardiment le défi aux contradicteurs. Il est bien sûr qu'on n'osera pas s'aventurer à le réfuter.

La critique pourra se rejeter sur le style; elle dira, avec quelque raison, que sa phrase est trop longue, irrégulière; qu'elle redit souvent; qu'elle veut tout dire. Cela est vrai; sa phrase abonde, mais elle bouillonne comme sa pensée; elle jaillit et court à flots écumans; on a peine à la suivre parfois; mais lui, jamais il ne perd haleine; jamais il ne perd sa route ni ne s'écarte de son but, quelque détour qu'il semble faire. Il disserte souvent, presque autant qu'il raconte; mais toujours avec chaleur; c'est un récit dithyrambique, où souvent aussi le raisonnement, vigoureusement mêlé, fait ressortir le vrai d'une manière plus saillante. En un mot, les défauts d'exécution sont ceux d'un jeune talent, plein de verve et de conception, et qui n'aura pas beaucoup de peine à se perfectionner. J'aime mille fois mieux cette exubérance et cette ardeur impétueuse qu'une correction paisible et compassée, qui ne change jamais de ton et qui n'offre pas plus à louer qu'à reprendre. Il y a des gens qui prennent cela pour une marque d'impartialité, et qui appellent impartialité une complète neutralité entre l'accusation et la défense; petite ruse de guerre pour empêcher la vérité de parler trop fort, de peur qu'on ne s'y intéresse; impartialité nauséabonde, comme de l'eau tiède, aussi différente du chaud que du froid, qui prétend à l'intelligence sans cœur, et se croit dégagée de passion, parce qu'elle manque de l'amour de la vérité, qui n'est autre chose que la passion du bien.

Dante place dans le cercle du mépris les âmes de cette trempe, éternellement suspendues entre le pour et le contre (1). L'apôtre saint Jean nous avait appris beaucoup mieux que Dieu vomit les tièdes.

Il me reste à parler du plan et du fond de cet ouvrage. M. Leclère a très bien vu que l'ordre des Jésuites était suscité tout d'abord, et principalement pour combattre la réforme; que la réforme n'a pas été faite par Luther, quoi qu'on en dise, mais qu'elle a commencé au moins à Wiklef, en passant par Jean Hus et Jérôme de Prague, dont Luther n'a été, comme homme et même comme chef de file, qu'une médiocre copie. Il remonte donc jusque-là, examine la doctrine des trois hérétiques précédens, qui est celle de la réforme, et il expose leurs faits et gestes, fort conformes aussi à ceux des réformateurs du seizième siècle. Il résulte de ses recherches que Jean Hus et son disciple Jérôme n'étaient nullement connus jusqu'à ce jour et non appréciés à leur juste mérite. Le second volume nous réserve sur ces héros tant pleurés de fort jolis épisodes que n'effacent pas les gentilles et pures tolérances de Luther, de Calvin et de Muncer. Le premier volume, en attendant, nous apprend que Jean Hus est venu de lui-même au con-

(1) *Inferno*, c. 3:
Nè fur fedeli a Dio, ma per se foro
. . . .
Misericordia e giustizia gli sdegna.
Non ragionam di cor, ma guarda e passa.

cile de Constance; que la monstrueuse violation du sauf-conduit de l'empereur Sigismond par le concile est une fable, puisque Jean Hus n'a demandé ni reçu de sauf-conduit; que Jean Hus n'a été qu'un fourbe, vaniteux et hypocrite; qu'enfin le concile de Constance l'a traité avec la plus grande douceur, jusqu'au moment où, ne pouvant sans manquer à la vérité ne pas le déclarer hérétique, ce concile l'abandonna au pouvoir séculier, c'est-à-dire au supplice dont le *droit public* de l'Europe, et non l'Eglise, punissait alors les hérétiques. Un cardinal, dans une séance, pour arrêter court les tergiversations de Jean Hus, s'avisa de lui demander s'il prenait l'universel *a parte rei*, autrement, s'il admettait toutes les conséquences de la doctrine des Réaux touchant le dogme de l'eucharistie, ce qui était nier la transsubstantiation. Là-dessus, grande indignation et raillerie de Voltaire, qui consiste, comme le montre très bien M. Leclère, en une infamie et une absurdité, la question du cardinal étant très pertinente et très juste. De là notre jeune auteur prend occasion de faire un chapitre un peu trop long, mais très curieux, sur la scolastique, dont on parle depuis si longtemps, comme de bien d'autres choses du moyen âge, sans trop savoir ce qu'on dit. Il prouve que cette science n'était ni si déraisonnable, ni si inutile qu'on le décide; que Pierre Lombard, Albert-le-Grand, saint Thomas et bien d'autres scolastiques avaient autant de génie et de bon sens scolastiquement, que les plus beaux soleils de notre civilisation moderne; et que sous les noms de *réalisme* et de *nominalisme*, s'agitait précisément la même querelle philosophique et sociale qu'aujourd'hui entre le matérialisme et le spiritualisme. La longueur de cet article ne me permet pas de prendre une citation dans ce chapitre. D'ailleurs il faut lire le volume entier pour en apprécier le travail, la conscience du jeune auteur dans ses recherches, la profondeur de sa pensée et l'esprit catholique qui l'inspire. Ce premier volume annonce un des ouvrages les plus remarquables et les plus utiles pour quiconque aime la vérité.

EDOUARD DUMONT.

HISTOIRE ET TABLEAU DE L'UNIVERS;

PAR J.-F. DANIÉLO (1).

M. Daniélo poursuit avec persévérance la tâche *immense*, pour nous servir de ses expressions, l'*excursion encyclopédique* qu'il s'est imposée. Il y a, en effet, tout une encyclopédie comprise dans ces mots *histoire et tableau de l'univers*, et je doute qu'une vie d'homme suffise à la réalisation d'une aussi vaste pensée. Dans la remarquable introduction qui occupe le premier volume, le plan de l'ouvrage nous a été développé avec étendue; M. Daniélo n'avait d'abord songé qu'à refondre le *spectacle de la nature* de Pluche; mais toutes les œuvres de la nature, depuis le minéral enfoui dans la terre jusqu'à l'astre rayonnant au-dessus de nous, depuis la brute imbécile jusqu'à l'homme élevant son esprit vers les cieux, toutes ces merveilles sont tellement liées les unes aux autres, elles sont toutes si inexplicables sans un être souverain et créateur, qu'alors la pensée de l'écrivain s'est agrandie; le monde entier a posé devant lui comme un tableau incommensurable; ses idées, ses croyances, ses systèmes lui ont apparu comme la plus haute, la plus instructive des histoires, et dès lors, plein de foi dans son œuvre, rien ne l'a effrayé.

« D'abord l'idée de Dieu, l'idée triple « comme son essence, l'idée poétique, « philosophique et physique. Après ce « triple portrait de Dieu, les récits di- « vers de la création, les grandes chro-

(1) Tome Deuxième. A la Société bibliographique, rue Saint-Antoine, 76.

« niques de la terre et des cieux, et puis « la description et le tableau de cette « même terre et de ces mêmes cieux d'a« près les mêmes livres et d'après les « mêmes hommes, c'est-à-dire d'après « les livres sacrés, les prophètes et les « poètes des nations antiques. Aux pein« tures du globe et du firmament d'après « ces prophètes, ces poètes et ces prê« tres, succéderont celles que j'en ferai « d'après les savans et leurs découver« tes.... Ainsi on goûtera aux fruits de « l'inspiration d'abord, puisqu'ils sont « les premiers venus sur cette terre, et « ensuite aux fruits de l'étude et de la « réflexion (1). »

On voit que tout est compris dans ce plan, absolument tout : théologie, philosophie, astronomie, physique, littérature, etc. N'eût-il pas mieux valu restreindre sa pensée? Admettre tout d'abord un certain ordre d'idées et ne s'attacher qu'à une partie de l'ensemble? C'est une question que le travail de M. Daniélo pourra seul résoudre. En attendant, applaudissons toujours à un talent éprouvé, nourri de fortes études, et à un courage qui ne doute pas de luimême.

Présenter une idée claire, précise de la divinité, non point par des définitions abstraites, mais par un tableau détaillé des opinions de tous les peuples, tel est le but de l'auteur dans la partie de son ouvrage qui nous est soumise. Le premier peuple dont il cherche à analyser la théogonie est cette nation indienne célébrée par Hérodote, par Diodore de Sicile, dont les Bragmanes conservaient intact derrière les hautes cimes de l'Himmalaya, le dépôt d'une science mystérieuse que ne dédaignaient pas de consulter les philosophes et les empereurs. La vie solitaire de ces thaumaturges, leur culte de la nature, l'horreur qu'ils affectaient pour la plupart des usages des sociétés occidentales, tout cela joint à l'obscurité des mythes cachés sous les luxuriantes métaphores de leurs livres saints, devait en effet frapper d'étonnement les riantes imaginations des lauréats d'Olympie et la brutale audace des compagnons d'Alexandre. Depuis lors bien des siècles se sont écoulés; les barques de Séleucus ont été suivies par des milliers de navires dans les eaux du Gange; Calcutta, la ville européenne, s'est assise triomphante à l'embouchure du fleuve des Brames, et cependant la science de l'Inde est toujours un mystère; beaucoup de ses livres saints demeurent inconnus; la confusion des idées semble défier dans ceux que nous possédons l'habileté des interprètes; le sublime et le ridicule, le noble et l'obscène s'y entremêlent à plaisir; et au milieu des sanglantes processions de Jaggernaut, devant les *Sutties* de Benarès, on se demande ce qu'était donc cette sagesse vénérée qui faisait pâlir Alexandre, et s'attribuait à elle-même le titre de divine. Considérez-vous seulement l'extérieur du culte? Tout y est ignoble ou cruel. Le signe distinctif du fidèle dans l'Inde, le Lingam qu'il trace sur son front, avec de la fiente de vache, est une représentation infâme; la vie du Bramane au milieu des *Dévédassis* qui desservent les temples, n'est que dissolution et crapule; ses enseignemens à la foule sont un tissu de puérilités; tantôt il dira les géans barattant le Mérou, la montagne divine, dans la mer de lait, à l'aide du serpent *Séchen*, qui leur servait de corde, et menaçant de noyer les dieux, lorsque Vichnou se transforme en tortue et soutient la montagne sur sa forte écaille : il dira les métamorphoses de Vichnou, les impuretés de Brahma, condamné à n'avoir plus de temples, les dissolutions de Chiven, etc. Voilà avec les danses des Bayadères, avec les rudes pénitences des Fakirs, avec les fêtes de *Ruth-Jattra*, où accourent deux cent mille pélerins, tout ce que le vulgaire sait de la théologie indienne, et cependant les sages de l'Inde avaient exprimé toutes les hautes idées qu'on retrouve dans les ouvrages des sages de la Grèce, nous assure saint Cyrille; leur renommée était grande, et la perfection de leur langue, qui est restée comme un type-modèle de synthèse grammaticale, nous révèle assez à quel développement l'esprit humain était parvenu dans ce pays. Une remarque importante a même été faite, c'est que plusieurs des noms, qui dans la plupart des idiômes connus s'appliquent à la divi-

(1) Volume premier, p. 143.

nité, semblent avoir leur racine dans la langue des Brames. La philosophie de l'Inde a donc été réellement puissante, ses doctrines ont eu du retentissement : mais qui les débrouillera du chaos dans lequel elles sont enfouies ? Qui nous en fera suivre l'enchaînement avec précision et méthode ? Ici je suis obligé de renvoyer le lecteur à l'ouvrage de M. Daniélo ; toutes les recherches des érudits, tous les commentaires des savans, tous les récits des voyageurs y sont reproduits ou analysés avec une fidélité que les détails n'effraient jamais, et qui va peut-être quelquefois jusqu'au scrupule. C'est d'abord Kirker, écrivain chaleureux, ardent prédicateur, qui, *semblable à un ange de lumière armé en guerre, foudroie de sa véhémente éloquence les scélérats* de Brahmanes ; puis Abraham Roger, le froid et savant hollandais ; Henry Lord et sa gracieuse épopée pastorale sur la religion des *Banians ;* le médecin Bernier aux allures libres et franches, à la parole animée et mordante ; le père Le Lane, le père Bouchet, digne correspondant de l'illustre Huet ; le modeste père Pons, le haineux protestant La Croze ; le bon et érudit capucin Fulgence avec sa curieuse biographie de toutes les divinités indiennes ; le célèbre Holwel, Dow, Le Gentil, Sonnerat, le père Paulin de Saint-Barthélemy et la chanoinesse de Polier. Ici s'arrête le travail de M. Daniélo. Dans un prochain volume nous aurons les opinions d'Anquetil-Duperron et des savans de ce siècle ; mais ce qui frappe tout d'abord, après avoir lu cette première partie de l'ouvrage, c'est la confusion des idées, c'est l'inextricable multiplicité des systèmes au milieu desquels il faut chercher quelques pensées hautes et grandes. On ne sait même, après avoir parcouru les livres de tous ces savans, quel était au vrai le principe de la religion indienne, si c'était le panthéisme spirituel ou matériel, ou bien le culte de la Providence. La divinité apparaît quelquefois dans les livres hindoux avec toute la majesté qui lui appartient. « J'adore, dit l'Indien, cet être qui n'est sujet ni au changement ni à l'inquiétude ; cet être dont la nature est indivisible ; cet être dont la simplicité n'admet aucune composition de qualités ; cet être qui est l'origine et la cause de tous les êtres, et qui les surpasse tous en excellence ; cet être qui est le soutien de l'univers, et qui est la source de la triple puissance (1). » Mais ailleurs Dieu n'est plus que l'ensemble de tout ce qui vit, que l'âme du monde. La religion de l'Inde ne forme donc point un corps de doctrines homogènes ; c'est l'ensemble des méditations d'un grand nombre de Brames sur quelques dogmes primitifs qui apparaissent à la tête de toutes les croyances, comme un écho lointain de quelque ancienne tradition. Ces dogmes sont d'abord un dieu *qui n'a pas de second*, dieu *pur comme la lumière, indivisible, inexplicable* au-dessus de toute *altération* et de toute *vicissitude* (2). Ce dieu c'est Brahma ; de lui sont nées trois divinités secondaires, qui ne sont que trois expressions différentes de sa volonté : Brahma, qui est sa parole, son verbe créateur ; Vichnou, sa puissance conservatrice ; et Siva, son attribut destructeur. Telle est la trinité indienne, l'auguste *Trimourti* que le croyant salue chaque matin avant l'aurore, en répétant un monosyllabe composé de trois lettres réunis en une, symbole mystique de la pléiade divine.

Les anges furent les premières créatures auxquelles Brahma donna l'être ; leur mission fut de l'adorer ; mais un grand nombre d'entre eux s'étant révoltés contre le tout-puissant, celui-ci lança dans l'espace quinze mondes, dont le nôtre occupe le milieu, et par lesquels durent passer les âmes rebelles avant d'arriver à une complète purification (3). Toutes les formes diverses qui apparaissent à nos yeux, hommes, animaux, végétaux, plantes, ne sont que des prisons plus ou moins dures dans lesquelles gémissent des âmes pénitentes. Les plus nobles de ces formes sont celles de l'homme, symbole de la pensée ; et celle de la vache symbole de la force active et féconde de la nature. Ainsi mort et naissance ne sont que les phases diverses d'une continuelle métempsycose. Les expiations re-

(1) Voyez le père La Lane, cité par M. Daniélo, p. 281.

(2) Voir l'*Oupheckhat*.

(3) Howel, cité par M. Daniélo.

commencent avec chaque faute nouvelle, et ce n'est qu'après avoir monté un à un tous les degrés de ces échelles de purification que les âmes, ces parcelles de la divinité, se réunissent à l'âme universelle. Le temps d'épreuve au milieu duquel nous vivons est divisé en quatre âges : d'or, d'argent, de cuivre et de fer, comme dans la théologie grecque. Ces âges comprennent d'immenses périodes d'années; durant le premier, qui fut soumis à la domination des Brames, les hommes vivaient cent mille ans; mais plus les temps s'avancent, plus les vices se multiplient, plus la vie de l'homme s'abrége; *sans cesse*, pour me servir des expressions toujours heureuses de M. Ozanam, *s'affaiblit et se dessèche la sève première de la vie et de la vertu*. L'ensemble des âges indiens forme un total de 4,320,000 ans. Un jour et une nuit de Brahma sont de 2,000 fois ce nombre, et Brahma doit vivre cent ans. Après ce terme le verbe se réunira à l'être souverain, et il faudra compter les années de Vichnou; car Siva seul est immortel. Ces nombres effrayans dans lesquels les savans ont vu des périodes astronomiques en rapport avec les observations des Chaldéens, et dont les chiffres sont en effet l'expression du mouvement combiné des corps célestes, donnaient à l'univers une antiquité inouie. Les Indiens rient de notre monde de six mille ans, et fiers de leur antique existence comme nations, ils multiplient à plaisir les calculs, et font dévier la science de son sens propre, pour se faire à eux-mêmes une petite éternité. Or, quels vestiges reste-t-il de ces milliers d'années qui, suivant les Brames, ont précédé l'âge actuel; car nous sommes arrivés à l'âge de fer? Les Védas sont le plus ancien monument de la sagesse hindoue, et à quelle époque remontent-ils? Si nous ajoutons foi aux inductions de la chanoinesse de Polier, l'Inde aurait été peuplée dans des temps très rapprochés du déluge, par des fils de Sem et de Cham. Il est certain que, dans un des livres hindous, l'histoire du déluge et de l'ivresse de Noé se trouve rapportée dans des termes analogues à ceux de la Bible, les noms mêmes des enfans de Noé, *Scherma* et *Charm* rappellent les noms hébreux. A peine l'Inde existe-t-elle comme nation, que les Védas apparaissent à la tête de ses lois et de son culte; on dit même que les Hindous les portent en Égypte dès le temps d'Osiris; il paraîtrait donc que l'origine d'*une partie des Védas* (1) serait aussi ancienne que celle de la Bible, si elle ne lui était pas antérieure. La chronologie de l'Inde, ses souvenirs historiques, tout respectables qu'ils soient par leur antiquité, rentrent donc dans la limite obligée de la chronologie et des souvenirs des autres peuples. Maintenant agitera-t-on la grande question de savoir si nos livres saints ont emprunté quelques données aux Védas, ainsi que le prétendent des savans de ce siècle, ou si ce sont les Védas qui ont profité des lumières de nos livres saints. Ce point de critique a été discuté par M. Daniélo avec cette justesse de pensée et de doctrines et cette abondance d'érudition qui distinguent toutes les parties de son livre.

« Rien ne démontre, dit M. Daniélo, si ce n'est l'identité de quelques points de doctrine, que le *Véda* ait puisé dans l'Evangile et lui soit postérieur. Mais rien assurément ne démontre non plus que ce soit l'Évangile qui ait puisé dans le Véda, et que ce soit dans la mythologie brahmanique qu'ait été la source de la Bible, de la Bible qui est si peu mythologique, qui est si rationnelle et si purement historique, relativement surtout aux livres sacrés des autres nations. Il est même beaucoup plus probable que c'est le Véda qui a copié quelques points de l'Évangile, qu'il ne l'est que l'Évangile soit tiré du Véda. Si l'Évangile était une compilation du Véda, cette compilation serait cent fois meilleure que l'original, puisqu'à côté de toutes les vérités du Véda et de mille autres vérités que le Véda n'avait jamais énoncées, il ne s'y trouve jamais aucune de ses erreurs ni de ses absurdes rêveries. Je sais fort bien que dans le Véda et dans l'Evangile et dans la Bible, c'est toujours le même fond de vérités qui règne, cette vérité universelle dont se compose et vit

(1) M. Daniélo prouve très bien que les *Védas* sont une compilation de morceaux de diverses époques.

l'âme humaine, et qui fut donnée en dot à l'humanité à sa naissance sur le globe, mais quelle différence de pureté et de raison entre la forme sous laquelle cette vérité primordiale se révèle dans le Véda fabuleux, et dans la Bible, dans l'Evangile, si simples, si véridiquement historiques! D'ailleurs les Védas forment beaucoup moins un corps logique et bien organisé de doctrines qui se lient, s'enchaînent, se déduisent, qu'ils ne sont un amas, une collection de morceaux d'hymnes, de chants, de préceptes divers qui le plus souvent n'ont d'autres rapports que d'avoir été rapprochés entre eux par le collecteur, par le *Véda-Vyasa*, et de se contredire formellement quelquefois... Loin d'être un ramassis incohérent et souvent contradictoire comme le Véda, l'Evangile est tout d'une pièce et part tout entier d'un même principe et d'un même point. Il est aussi tout entier du même temps, de la même époque, du même siècle. Qui en pourrait dire autant du Véda, lequel en général est fort ancien, mais dont quelques morceaux sont infiniment plus anciens que les autres. Le Véda n'a pas encore été considéré ainsi; mais il n'est pas seulement un code religieux, c'est la Babel, c'est l'immense répertoire, c'est le trésor des chartes de la pensée mystique et de la rêverie indienne, depuis les temps primitifs jusqu'aux temps modernes.... Puisque telle est l'incertitude et l'ignorance chronologique qui planent sur la collection védantine tout entière, puisqu'on croit même qu'il y a été ajouté bien des morceaux depuis la collection du *Vyasa*.... Comment peut-on dire qu'il ne s'y trouve rien qui soit emprunté à la Bible, et même à l'Evangile?.... On sait d'ailleurs avec quelle prestesse les Brahmanes, malgré leur dédain apparent, s'approprient les idées qui leur plaisent; on sait aussi que les idées évangéliques leur ont généralement assez plu, et qu'ils se sont même efforcés souvent de prouver aux missionnaires européens qu'elles rentraient absolument dans le vrai sens des idées védantines. Mais quand les Indiens s'emparent d'une idée, ils y impriment si bien leur cachet, ils la chargent si bien de couleurs orientales, ils la font si bien rentrer dans leurs propres idées à force de la plier et replier, de la fondre et de la refondre dans le creuset de leur imagination exubérante, qu'il est bien difficile de la reconnaître et de dire d'où elle vient (1). »

On peut juger par cette citation, que j'ai abrégée à regret, du genre de discussion toujours ferme, toujours nourrie de science et de hautes pensées qui est habituel à M. Daniélo. Ce n'est pas seulement un homme d'observation et d'étude, c'est un écrivain à la foi vive, aux sentimens généreux, et dont toutes les inspirations sont nobles et vraies. Maintenant nous terminerons cet article en appuyant surtout sur ce fait indiqué par M. Daniélo, que le petit nombre d'idées communes entre l'Évangile et les Védas, se retrouve dans presque toutes les religions connues. Partout à la pensée de la chute de l'homme s'est jointe celle d'une rédemption, partout il y a eu des prières et des sacrifices: les incarnations ou *avatars* de Vichnou sont pour la plupart aussi différentes de celles que nous vénérons, que celle-ci l'est des métamorphoses de Jupiter. Mais ce qu'on rencontre partout, sans qu'il y ait pour cela imitation ni plagiat, c'est le sentiment universel du besoin que nous avons de l'assistance divine; ce sont quelques notions primitives sur la divinité, sur ses attributs, sur la nature de nos rapports avec elle, sur l'avenir qui nous attend; notions plus ou moins défigurées par les passions et par les âges; mais qui subsistent d'un pôle à l'autre comme d'impérisables monumens d'une antique révélation.

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

(1) *Histoire et Tableau de l'Univers*, p. 180.

DU TRAVAIL INTELLECTUEL EN FRANCE,

DEPUIS 1815 JUSQU'A 1837 (1);

PAR AMÉDÉE DUQUESNEL,
Auteur de l'histoire des Lettres avant le Christianisme.

M. Amédée Duquesnel, qui nous a donné il y a peu d'années les deux premiers volumes de son cours de littérature, *Histoire des Lettres avant le Christianisme*, vient encore d'offrir à tous les hommes de pensée un nouvel et précieux ouvrage. Nous le recommandons aux pères de famille qui veulent que leurs enfans ne soient pas étrangers au mouvement qui emporte le siècle, dont, à notre avis, on médit beaucoup trop.

Dans la *Revue européenne*, ce fut nous qui annonçâmes le premier travail de M. Amédée Duquesnel; nous le fîmes avec conscience, et nous fûmes heureux de voir que l'on rendît justice à nos intentions.

En nous élevant dans l'ordre intellectuel, nous trouvons trois élémens essentiels à l'humanité et qui correspondent aux trois facultés de l'âme : la poésie, la philosophie et la politique; les artistes, les savans et les hommes d'action. Au-dessus est l'élément purement divin, le dogme, représenté par le prêtre. En *s'idéalisant*, la politique arrive à la philosophie, la philosophie à la poésie, puisque concevoir c'est aimer, et qu'aimer c'est *chanter;* enfin, la poésie en s'élevant arrive à Dieu.

Aussi le livre de M. Amédée Duquesnel, selon la conception générale, se divise-t-il en quatre parties : la religion, la philosophie, la littérature et la politique.

Dans ce qu'il a dit sur les hommes et sur les choses, nous venons d'abord louer M. Duquesnel de n'avoir pas cherché l'*ingénieux*, ainsi que l'on est trop porté à le faire dans notre temps, mais d'avoir toujours eu pour but en toute matière de chercher la simple vérité, c'est-à-dire d'étudier les choses dans leurs rapports réels avec ce qui fait la vie du tout, avec l'unité harmonieuse des êtres.

Nous allons suivre M. Amédée Duquesnel dans le cours de son ouvrage. Ceci aura sans doute l'air d'une nomenclature de noms, ce sera un peu comme la table d'un livre, mais du moins ainsi nous laisserons entrevoir quel peut être l'intérêt de ce travail, qui remue tout ce qu'il y a de grand dans notre époque, et qui cependant ne laisse aucune amertume, aucun découragement dans le cœur, parce qu'il ne laisse point de doute sur le bel avenir que la Providence nous prépare. Certes, il faudra encore des luttes; mais ici, comme partout où la Providence agit d'une manière irrésistible, la victoire est assurée à la bonne cause, au progrès, c'est-à-dire au triomphe de plus en plus éclatant de la loi chrétienne.

Dans la partie des théoriciens sociaux, nous recommanderons le chapitre sur M. de Bonald, plein de force, de rectitude et de liberté de penser. Des choses étudiées, curieuses et éloquentes sont dites sur les travaux des saint-simoniens.

Après les saint-simoniens, vient Fourrier, qui a aussi de grandes vues, mais gâtées par des opinions fausses, et partant destructives de tout ordre, de toute morale, c'est-à-dire de toute dignité humaine. Fourrier traite un point bien intéressant parmi les besoins de notre époque, dont les instincts appellent quelque chose de mieux, et de plus selon la justice, dans l'organisme social. La théorie de l'*organisation de l'industrie* est grande, et sans doute quelque chose s'en réalisera; mais cette pensée est encore toute chrétienne, car dans la primitive Église la pratique de la société n'était guère différente. Toutefois, nous ne pouvons admettre que cette vaste communauté soit selon la loi de Dieu qu'en tant qu'elle ne porte atteinte ni à la famille ni à la liberté de l'homme, c'est-à-

(1) W. Coquebert, rue Jacob, 48; 2 vol. in-8°.

dire au droit de propriété, choses qui peuvent se modifier, mais qui ne doivent jamais tomber au rang des choses mortes, car ce sont des besoins inhérens à notre nature. L'erreur radicale du fouriérisme et du saint-simonisme, dit l'auteur, est de regarder la vie actuelle comme définitive, de vouloir compléter ici-bas les destinées de bonheur de l'humanité. Ceci retombe dans le sensualisme, et par conséquent est anti-chrétien, c'est-à-dire faux. On ne peut voir ici aucune puissance, aucun élément de durée; ce n'est pas à cette idée qu'appartient l'avenir : il est à la doctrine qui, en respectant, en glorifiant la personne humaine, ouvre l'infini devant ses pas. Ensuite l'auteur examine le parti républicain français, et toujours il trouve que l'époque à venir ne lui peut appartenir qu'à la condition qu'il se fasse religieux, et à ce propos il cite l'opinion de M. Tocqueville, sur lequel il a écrit des pages pleines de sens, et à l'occasion très éloquentes.

Dans les théories de l'ordre social actuel, représentées par les brochures de MM. Guizot, Allez et de Carné, M. Amédée Duquesnel ne trouve rien qui puisse faire supposer la stabilité et la durée; elles n'ont pour elles ni l'approbation de la raison, ni celle du cœur. Cependant elles sont en progrès sur le passé, en ce sens qu'elles sont un acheminement à l'exercice du pouvoir politique, mieux assimilé à ce qui se passe dans la cité des intelligences. Nous reprocherons à M. Duquesnel de n'avoir pas parlé plus au long de l'*Essai philosophique sur l'élection*, par M. Alfred Agnès. Ce livre, inconnu du public, nous paraît, en publicisme, le plus éminent qui ait paru depuis longues années.

Nous désignerons encore à nos lecteurs un chapitre sur l'éducation française au dix-neuvième siècle, qui nous a semblé riche en connaissances pratiques. L'auteur trouve que dans l'éducation actuelle deux choses, parmi beaucoup d'autres, sont à reprendre : la perte du temps et le manque de direction utile. Les élèves de nos écoles n'y fondent pas assez certainement leur avenir; en sortant de là, il en est bien peu qui ne se disent : *Où aller?* et bien peu encore qui ajoutent : *Où il vous plaira, Seigneur*. Généralement, les pères et les maîtres étudient trop peu les aptitudes qui caractérisent la vocation de l'enfant. C'est pourquoi l'auteur veut qu'après les études littéraires, qui polissent et poétisent l'esprit et le cœur, l'élève entre dans l'éducation professionnelle. — Après vient une revue des journaux politiques, spirituelle, mais trop peu approfondie. Puis un examen de M. de Chateaubriand comme publiciste, et du Lafontaine des pamphlétaires, Paul Courrier, dont M. A. Duquesnel loue la pureté de langage. Auprès de Paul-Louis, se pose Béranger. La partie de la politique se termine par un chapitre dramatique sur l'éloquence de la tribune, où tous nos orateurs sont examinés, d'où on rapporte cette conviction que M. Royer-Collard est avec Mirabeau, mais d'une autre manière, le plus grand orateur politique de la France. Ici, M. Duquesnel a beaucoup cité, et nous l'en remercions; car, grâce à lui, nous pouvons sans travail apprécier nos gloires tribunitiennes.

La partie qui traite de la religion s'ouvre par deux chapitres sur M. de Lamennais, où il nous semble jugé avec tous les égards que l'on doit à son génie, et avec plus de rectitude qu'on ne l'a fait jusqu'ici. M. de Lamennais est ou était le tribun de l'Église.

Peut-être l'auteur passe-t-il un peu vite sur les écrits de M. de Maistre, quoiqu'il manifeste une grande admiration pour l'auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg*. Il est vrai qu'avec ses caprices, âpres et élégans tout à la fois, le philosophe théocratique est un peu difficile à analyser; mais ce qui distingue M. de Maistre, à notre avis, c'est moins la pensée que le caractère de sa parole. Nous exprimons ce même regret relativement à M. Gerbet, qui, selon nous, est un des esprits les plus éminens du siècle, et qui n'a d'autre défaut que celui de ne pas assez produire. L'auteur du *Dogme générateur*, pour être le plus profond philosophe de nos jours, n'aurait besoin que de révéler plus du trésor d'idées qu'il possède.

La troisième partie de l'ouvrage de M. A. Duquesnel nous entretient de philosophie. Là il y a encore progrès : le

siècle a commencé par le sensualisme pour arriver au spiritualisme et au sentiment religieux, qui dirige les hautes têtes de l'époque. Où est aujourd'hui le philosophe qui oserait dire : « L'homme, « ce sont les nerfs. Dieu est une pure « idéalité ; il n'est rien que la collection « des lois qui dirigent la nature. » Un seul homme a eu cette audace malheureuse, et bien que sa voix fût une puissance, elle est tombée comme la javeline du vieux Priam : *Sine ictu.*

A cette philosophie désolante et ruineuse Dieu suscite de terribles adversaires dans MM. de Bonald, Chateaubriand et de Lamennais. Les catholiques montraient Dieu en face du néant, la poésie en face du naturalisme mathématique. Dès lors la partie ne fut plus égale : ils avaient devers eux l'or, l'encens et la myrrhe ; leurs adversaires n'avaient que le creuset du chimiste, ou le scalpel du chirurgien ; et puis encore les nôtres avaient la poésie que le monde ingrat serait parfois tenté de ne compter pour rien.

M. de Lamennais avait poursuivi d'une manière peut-être trop absolue la raison individuelle, qui, à proprement parler, est la faculté philosophique de l'homme, l'évidence en un mot. L'école éclectique, ayant à sa tête M. Royer-Collard, s'éleva contre lui, et le força à modifier quelques unes des expressions de sa pensée. Il fut reconnu qu'il y avait une évidence, une certitude philosophique, mais que pourtant cette certitude philosophique ne pouvant jamais comprendre toute la vérité qui est infinie, c'est-à-dire en rapport avec les désirs, et non avec la nature de l'homme, dès lors elle reste toujours incomplète en tant qu'elle touche au mystère, à l'obligation de croire à quelque chose d'antérieur, d'où émane et où prend vie la vérité qui est soumise à l'investigation philosophique ; il fut reconnu que la vérité pour l'homme est ce qui constitue les lois de son être dans ses rapports avec Dieu, avec ses semblables et avec la nature ; et n'est-ce pas là aussi la vérité selon la définition catholique ? L'évidence découvre, pénètre dans la vérité que Dieu nous distribue ; le consentement général confirme, c'est par lui seul que la vérité personnelle devient vérité humaine, c'est-à-dire qu'elle prend rang parmi les vérités conformes aux lois qui régissent le monde. M. Duquesnel a écrit de belles pages sur M. Cousin, mais le traite avec trop de ménagement. Notre collaborateur s'arrête trop peu sur M. Damiron, dont le cours de philosophie est pourtant une œuvre bien appréciable.

Avec la quatrième partie nous entrons dans l'examen du travail littéraire de notre époque. Il commence par la poésie, ce céleste miel pour les âmes tendres et plaintives : *melli cœlestia dona.* Dans l'article sur André Chénier, il constate que nous devons à cette mélodieuse apparition de poète, au milieu du sang et des ruines, tout une rénovation dans la facture du vers français ; André est dans l'ordre des temps le premier maître de l'école de la liberté dans l'art. Jusque là encore la poésie française était presque toute grecque, et celle de Chénier. plus encore que celle de toutes nos autres gloires ; M. de Chateaubriand christianisa cette enchanteresse de l'homme. M. A. Duquesnel n'oublie pas Millevoye, trop oublié par les critiques de nos jours, mais que toujours nous aimons, nous, amans de la poésie véritable. M. de Vigny *parle* beaucoup plus qu'il ne *chante ;* c'est plus un parfait homme du monde qu'un poète dans la profonde acception du mot. Enfin nous voilà à Lamartine et à Hugo, qui sont examinés très au long ; hommes qui ont trouvé une harmonie qui leur est propre. L'un représente et exprime en poésie l'élément mélodieux et humanitaire ; l'autre, l'élément capricieux et personnel. Nous ne faisons qu'indiquer, et en vérité ce pas de course nous est pénible ; nous voyons tant de beautés au bord de notre sentier rapide, et il faut passer et il faut finir.

Nous voici à la revue des poètes d'une stature moins haute, entre lesquels il faut distinguer Turquety, le plus catholique de tous, Sainte-Beuve, Barbier, Deschamps, Briseux, et tant d'autres que nous nommons en notre cœur, car la plupart sont nos amis et nos compatriotes. Dans le chapitre des romans, on ne peut passer sous silence l'éloquente allocution adressée à cet éclatant écrivain qui se nomme G. Sand. Entre cette mul-

titude de romans, qui se pressent comme les épis dans un champ de blé, il en est quelques uns qui ont nos amours. Or, ce sont souvent les moins visités par les lecteurs, pour lesquels tous nos faiseurs poussent leur rude et triste besogne. Nous allons au coin peu hanté (*poet's corner*), et nous prenons *Volupté*, les *Lettres d'un voyageur*, *Liane*, *Riche et pauvre*, et quelques autres où étincellent bien des grains de poudre d'or ; tout cela est parfumé de poésie, et voilà pourquoi les palais grossiers ne les goûtent pas, et voilà pourquoi cela nous plaît. En cette partie de notre littérature actuelle, la démoralisation de l'art est plus frappante que partout ailleurs. Si l'espace nous était donné, nous parlerions longuement du chapitre des critiques et des historiens, trop abrégé dans quelques parties, mais dans lequel on lira avec intérêt ce qui a rapport à M. Guizot.

Donc, pour nous résumer, dans son beau et consciencieux ouvrage, M. A. Duquesnel cherche partout à découvrir et en même temps à hâter l'alliance de l'élément humain et de l'élément divin, des faits avec les idées, de la réalité pratique avec la réalité idéale éternelle. C'est là qu'il faut aller chercher l'unité de son livre, qu'un journal a assez légèrement accusé de manquer d'unité ; tandis que, multiple dans sa forme, il est véritablement plus un dans sa pensée que tous les travaux de critique dont notre siècle s'honore à bon droit. C'est avec d'autres qualités, ce qui, parmi les critiques de l'époque, caractérise M. Duquesnel.

Quant au style, au langage, dans cette nouvelle production de notre collaborateur, on retrouve avec plus de maturité tout ce qui, sous ce rapport, a fait priser si hautement l'*Histoire des Lettres :* élégance, clarté, sobriété de poésie, et à l'occasion une éloquence forte et gracieuse. Ici, nous voudrions beaucoup citer ; mais nous voyons avec peine que l'espace nous manque. Ce que nous reprochons surtout à M. Duquesnel, c'est ce que l'on reproche à peu d'écrivains de nos jours, c'est sa brièveté ; nous aimerions à entendre plus long-temps cette parole qui ne ruine rien : elle modifie, elle appelle le progrès ; elle continue le passé, accepte le présent et prépare l'avenir.

H. MORVONNAIS.



ARCHÉOLOGIE. — PROMENADE EN BRETAGNE.

I. — Vitré. — Le château des Rochers. — Madame de Sévigné.

Nous approchions de la Bretagne et il nous était facile de nous en apercevoir à l'aspect du paysage qui nous environnait. Le terrain qui devenait de plus en plus ondulé se couvrait tout autour de nous de haies, de fossés, de talus surmontés de buissons épais et d'une infinité de ces petits arbres élagués que dans l'ouest on appelle *émousses*. Chaque prairie avait son rideau de chataigniers ou de chênes, chaque champ sa guirlande de broussailles. Sur la croupe des coteaux voisins on voyait ces clôtures nombreuses s'étendre comme un réseau à larges mailles, et plus loin, se massant par l'effet de la perspective, cette abondante végétation se résumait en un immense océan de verdure qui allait se perdre bleuâtre à l'horizon. De temps à autre quelque chemin creux recouvert d'une voûte de feuillage venait se montrer comme à la dérobée le long de la route, et le regard se perdait dans l'ombre de son berceau. Parfois on en voyait sortir, étrangement vêtu d'une peau de chèvre à longs poils, quelque paysan à qui ce costume donnait presque l'air d'une bête fauve et qui semblait ne s'aventurer qu'avec défiance sur la grande route.

Nous roulions depuis quelques heures emportés rapidement par quatre petits chevaux du pays qui descendaient les côtes au grand trot et les remontaient au galop, lorsque les toits rouillés de quelques maisons nous annoncèrent une ville bretonne. C'était *Vitré*. Nous y entrâmes

par une porte étroite, basse, noire, ressemblant au guichet d'une prison féodale.

Vitré nous parut en tous points digne de servir de préface à la plus antique et la plus reculée de nos provinces. Victor Hugo la cite quelque part comme la ville de France la plus homogènement gothique qu'il connaisse, et en effet on y trouve à plaisir vieux porches enfumés et tours à ceintures noires, pignons découpés et pointus, donjons, douves et remparts, et surtout quantité de ces maisons à encorbellement qui forment des rues tellement obscures et tellement étroites que l'on craint de s'y engager de peur d'être pris entre deux murs sans pouvoir plus ni avancer ni reculer.

Le château de Vitré préside dignement à cet ensemble. C'est une masse imposante, du quatorzième ou quinzième siècle, aux machicoulis trefflés, où les tours se dressent sur les tours et qui dut gaillardement résister jadis aux efforts du duc de Mercœur (1).

Malheureusement le temps lui a fait rude guerre et les hommes ne l'ont guère plus ménagé. Jè le trouvai, quand j'y entrai, livré aux pioches et aux pelles d'une armée de maçons qui s'escrimaient sur les vieux murs et les bouleversaient d'une tout autre manière que n'avaient jamais pu le faire les canons des ligueurs. C'était un architecte cette fois qui commandait le siége, car il s'agissait de faire du château une maison de détention.

Sans doute on ne peut pas exiger que ceux de nos anciens monumens dont la destination primitive se trouve aujourd'hui sans objet, restent tous privés de destination actuelle et soient soutenus gratuitement comme de respectables invalides dont on récompense les services passés sans plus rien leur demander pour l'avenir. Les ressources des communes et de l'état ne suffiraient malheureusement pas à l'entretien de ce vaste et noble musée de pierre qui couvrait toute la France. Mais, du moins, en utilisant nos vieux donjons nationaux ne peut-on obtenir qu'on ne les mutile pas?

Quelle nécessité, par exemple, de combler ces fossés du château de Vitré qui en ajoutant toute leur profondeur à la hauteur des murailles en laissaient voir la puissante élevation? Ces fossés n'étaient-ils pas de l'histoire? Et en quoi pouvaient-ils nuire à la sûreté de la prison?

Et puis, sur ce beau rempart à guérites de pierre et à nids d'hirondelles, du haut duquel les habitans de Vitré aimaient à venir contempler, comme à vol d'oiseau, les charmantes sinuosités de leurs vallées, fallait-il absolument y construire ce grand vilain mur qui voile pour jamais ce frais panorama?

Et cette large et belle tour du coin qui se présentait si noblement, recouverte d'un magnifique lierre presque aussi ancien qu'elle, était-il indispensable de la dépouiller de ce vieux manteau qui lui allait si bien? — Nue maintenant et honteuse, recouverte seulement d'une couche ignoble de badigeon blanc, elle rappelle les criminels qu'on menait au supplice en chemise et la corde au cou.

Parmi les débris épars, sous les décombres et les immondices entassés pêle-mêle, je pus distinguer encore un fragment d'architecture *romane*, respectable arcade en plein ceintre ayant sans doute appartenu à quelque construction du dixième ou onzième siècle et présentant dans toute sa pureté primitive le symétrique appareil de pierres de deux couleurs (ici granit gris et schiste noir) qui signale l'époque antérieure à celle qu'on est convenu d'appeler *gothique*.

Puis, un peu plus loin, une délicieuse petite tribune de la renaissance, d'un travail exquis et plein de délicatesse, restait suspendue au-dessus de la place qui fut probablement autrefois la chapelle. Du haut de cette tribune, dit-on, les seigneurs de la Trémoille, possesseurs long-temps de ce château, venaient entendre l'office du culte réformé auquel ils appartenaient. On y lit encore cette devise : *Post tenebras spero lucem*, « Après les ténèbres j'attends la lumière.... » A quand la lumière?

Vitré, comme toutes les villes fortes du

(1) Le duc de Mercœur qui voulait, pendant les troubles de la ligue, faire valoir sur la Bretagne des droits qu'il prétendait tenir de sa femme, fille du duc de Penthièvre, étant venu assiéger Vitré en 1588, les habitans se défendirent avec tant d'avantage qu'il fut forcé de lever le siége.

moyen âge, se compose de deux parties : la *cité* où l'on se réfugiait prudemment derrière de bons remparts quand on craignait les chances de la guerre ; et le *faubourg* qui s'étendait avec un peu plus de confiance dans la campagne, quitte à être pillé et saccagé de temps à autre.

L'église de la cité, Notre-Dame, assez insignifiante du reste, offre une particularité qui mérite d'être notée : c'est une petite chaire gothique, en pierre ciselée, accolée extérieurement au flanc de l'église, et d'où l'on venait prêcher le peuple assemblé en plein air sur le parvis. Il y a là l'indication d'un usage entièrement perdu depuis long-temps et dont ailleurs on ne trouve guère de traces.

Dans l'église du faubourg, qui paraît dater du quinzième siècle, je remarquai une assez belle tombe de grès (celle du chanoine de Grandmesnil), qui a conservé les couleurs dont elle était peinte autrefois. On sait qu'au moyen âge et jusqu'à la renaissance on revêtissait d'azur et de pourpre et on rehaussait d'or non seulement les statues, mais les portails et les décorations intérieures des églises, ce qui, en les mettant en harmonie avec les vitraux, devait produire des effets d'une grande richesse.

En circulant dans les rues de la ville nous retrouvâmes pendus à la porte des bourreliers, à côté des bâts et des harnais pour les chevaux, grand nombre de ces *peaux de biques* que les gens de ce pays aiment à porter, tous les poils en dehors, à la manière des sauvages. Ce ne sont après tout que des espèces de *paltots* on ne peut plus imperméables, qui les couvrent entièrement de la tête à la moitié des cuisses et les garantissent fort commodément de la neige en hiver et de la pluie en été.

Les vieux Gaulois aussi, rapporte César, étaient vêtus du sayon de peau de chèvre. Il est vrai que pendant leur long asservissement sous la domination romaine beaucoup d'entre eux, et surtout les peuplades méridionales, avaient adopté, avec les mœurs du vainqueur, les modes efféminées et appris à se filer de souples tuniques de fine laine ; mais l'histoire rapporte aussi que, honteux de s'assujétir à des modes qui n'avaient pas été celles de leurs pères, les rudes habitans de l'Armorique continuèrent obstinément à se vêtir de peaux de bêtes fauves, et, comme l'on voit, leur persévérance a traversé quinze siècles sans broncher. — Aujourd'hui cet usage est encore tellement répandu dans ces provinces qu'il n'est pas rare de voir les gens aisés même se couvrir à la chasse et en voyage de peaux de loups et d'ours, et en sortant de Vitré je ne fus pas peu surpris de rencontrer un magnifique lion à la crinière flottante qui trottait à cheval de la manière la plus fantastique. On me dit que c'était un bon médecin des environs qui faisait son inoffensive tournée.

J'avais pour *ciceroni*, dans Vitré, deux jeunes habitans de la ville, MM. de L..... remplis d'une si aimable érudition et d'une obligeance si cordiale que je ne puis m'empêcher d'en noter en passant l'agréable souvenir. Au-dessus des anciens fossés de la ville, ils me firent remarquer une maison grise au grand toit d'ardoise, accompagnée d'une vieille tour.

Cette tour, c'est la tour de Sévigné ; ce logis, celui où descendait l'aimable marquise quand elle venait voir à Vitré madame de Chaulnes et messieurs des États, et rire un peu de ce prochain de Bretagne qu'elle trouvait si plaisant surtout quand il avait dîné ; mais qu'elle aimait cependant lorsqu'elle écrivait à sa fille la provençale : « J'aime nos Bretons ; ils « sentent un peu le vin ; mais votre fleur « d'orange ne cache pas de si bons « cœurs. »

Le château qu'elle habitait, ce célèbre *château des Rochers* d'où elle datait ses lettres, n'est qu'à une lieue de Vitré. On nous amena des chevaux et nous voilà parti pour les Rochers.

Le nom donné à cette habitation n'est en vérité pas démenti par les chemins qui y conduisent : nous les trouvâmes rocailleux plus qu'on ne peut l'imaginer ; mais, ni mes compagnons de voyage, ni les petits poneys bretons qu'ils montaient n'avaient l'air d'y prendre garde le moins du monde. Nous trottions indifféremment à travers tout ce qui se présentait et volions comme par enchantement par dessus des trous et des quartiers de roches dont la vue seule eût fait frémir les purs-sang du bois de Boulo-

gne. Nous gagnâmes ainsi une petite chaussée qui date du temps où madame de Sévigné écrivait : « Les chemins de « Vitré ici sont devenus si impraticables « qu'on les fait raccommoder par ordre « du roi et de M. de Chaulnes : les bour- « biers sont enfoncés, les hauts et bas « plus hauts et bas que jamais. Tous les « paysans de la baronnie y seront lundi. »

A coup sûr les paysans de la baronnie n'y sont pas retournés depuis : les énormes pavés ne tiennent plus ensemble ; c'est une sorte de barricade continuelle. Nous n'en continuâmes pas moins notre allure légère, de sorte qu'en un rien de temps nous arrivâmes comme un tourbillon devant la grille du château de madame de Sévigné.

Ce château, bien qu'il soit habité, entretenu et recrépi de temps en temps, paraît ne pas avoir trop changé de physionomie depuis quelques cents ans. Il est formé de la réunion irrégulière et incorrecte de constructions de plusieurs époques liées entre elles par des tourelles, et sans être ni grand ni imposant, il a tout ce qu'il faut pour bien répondre aux souvenirs qu'il rappelle.

Avec quel intérêt plein de charme nous le visitâmes ! Comme nous interrogions ces vieux murs, ce grand escalier, cette chambre où l'on conserve son portrait, ainsi qu'un vaste lit de satin brodé aux Indes, d'or, d'argent et de soie de plusieurs couleurs, et ce cabinet où elle se retirait souvent pour écrire, où elle aimait à se renfermer en la compagnie de saint Augustin, qu'elle lisait en latin ; de Nicole, de Pascal, de ces MM. de Port-Royal, et où venait la surprendre en riant la gouvernante de Bretagne, suivie de ce fou de Pomenars, suivi de la Murinette-beauté.

Nous parcourûmes aussi cette grande cour d'honneur où arrivaient un beau matin tous les états de Bretagne « dans « quatre carrosses à six chevaux, avec « cinquante gardes à cheval ; » cette chapelle que lui bâtissait son abbé, *le bien bon*, car tout est toujours bon autour des personnes aimables et bonnes. Ces jardins enfin, ce Mail, ces bois dont elle parle si souvent avec une véritable affection, où elle aimait à se promener *toute seule en tête à tête*, comme disait Tonquedec, et où elle allait *rêver un peu à Dieu, à sa providence, posséder son âme, songer à son avenir*.......

Le jardin, le Mail, les bois sont comme à l'époque où elle en recherchait la douce solitude. Il y a des avenues de chênes à perte de vue, formant des voûtes de verdure où ne pénètrent pas les rayons du soleil. Le parterre est toujours bordé d'une infinité de tout petits tilleuls, alignés et taillés, et surmontés de dômes de verdure parfaitement ronds, comme au temps où *Pilois* élevait ces chers petits arbres avec une probité admirable. On montre même un vieil oranger qui date, assure-t-on, de cette époque, et dont, bien entendu, je cueillis avec attendrissement une feuille.

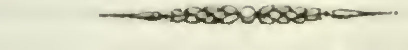
Le jardinier actuel des Rochers est lui-même un bel esprit, qui nous parut tenir un peu des Jodelet et des Mascarille d'autrefois. En nous faisant remarquer, entre autres curiosités du Mail, un écho qui n'est point entendu de la personne qui parle, mais bien de celle placée à quelque distance, il nous dit agréablement : « Cet écho, vous le voyez, res- « semble à plus d'une capricieuse jeune « femme : il ne répond pas à celui qui « lui parle, et s'en va chercher celui qui « ne lui dit rien. »

En revenant des Rochers, nous nous entretînmes long-temps de madame de Sévigné, non pas de son esprit et de son style, ce serait aujourd'hui le plus insupportable lieu commun, mais de quelque chose qu'on a moins étudié chez elle : c'est la belle âme qui se trouvait sous cette parure si brillante, mais bien un peu légère, du siècle de Louis XIV : c'est, par exemple, le courage de son dévoûment pour son ami malheureux qu'avait foudroyé le demi-dieu de Versailles, et en même temps la pureté et la dignité de sa conduite au milieu de cette cour aux mœurs faciles, où, si jeune et si belle, elle put aller toujours la tête haute.

Elle avait en elle l'arôme qui empêche la fleur de se corrompre, et l'on s'aperçoit en lisant ses lettres des Rochers que l'influence du train de vie de Versailles et de la frivolité du grand monde faisaient bien vite place, quand elle revenait dans ses bois, à une sensibilité tou-

chante, à une philosophie calme et toute chrétienne, à une foi naïve et respectueuse, précise et régulière, bien différente des religiosités vagues et sans résultat de notre époque.

E. DE CONDÉ.



LE COMTE DE VARFEUIL,

OU LES COMBATS DE LA FOI DANS L'ADVERSITÉ, PAR M. D'EXAUVILLEZ;

Rue des Maçons-Sorbonne, à Paris, 3.

Voici véritablement un roman intime et moral. Et je ne sais pas pourquoi je l'appelle roman, car je sais que ce n'est point une fable, mais la fidèle histoire d'un homme honnête et malheureux, d'une âme tendre et incessamment déchirée par la perte et de sa fortune et de ses plus chères affections. En effet, le héros de ce livre perd tout, hors la foi. Celle-ci, malgré les atteintes de l'esprit mauvais qui le poursuit, il la conserve opiniâtrément comme la seule et dernière ressource, comme l'ancre de miséricorde ou la planche dans le naufrage.

Ce livre a de l'intérêt; il palpite. On voit bien que ce n'est point là de la fiction, et l'on sent presque à chaque phrase le trait poignant de la vérité.

Oui, c'est ainsi que l'on est, c'est ainsi que l'on souffre lorsqu'on a tout perdu et qu'on espère encore.

On pourrait appeler ce livre le livre de la patience et de la résignation, et son héros le modèle de la constance et du courage. Un tel ouvrage sera utile; il consolera la douleur, et il aidera la vertu qui combat.

Et nous le recommandons d'autant plus volontiers, que, tout électrique qu'il soit, il est, comme nous l'avons dit, moral; il est même édifiant et pieux : il vous remue, il vous contriste, il vous arrache des larmes; mais il vous éloigne du vice et vous porte à la vertu; il vous inspire du courage et vous apprend à souffrir en chrétien.

On ne s'en étonnera point, quand on se rappellera que l'auteur de cet ouvrage est M. d'Exauvillez. M. d'Exauvillez a fait ses preuves comme écrivain pieux; c'est peut-être même l'un de nos écrivains les plus goûtés, les plus connus et les plus populaires à cet égard, non pas à Paris ni dans ses journaux, il est vrai, car il n'en a pas eu besoin pour arriver au succès et pour bien vendre ses ouvrages. Son *Bon Curé* s'est vendu à 40,000 exemplaires, et aucune feuille publique n'en a parlé.

Puisqu'il en a été ainsi de ce petit livre, nous prédisons de plus beaux destins *aux Combats de la Foi* que nous annonçons aujourd'hui; car cet ouvrage, s'il est plus cher, est aussi plus important que celui du *Bon Curé*, et l'intérêt, le style en sont bien. Les *Combats* sont ce que M. d'Exauvillez a fait de mieux, et il a fait de bonnes choses. Ce livre sera recommandé par la vieillesse à la jeunesse, et par la jeunesse elle-même aux autres âges, comme un éloquent plaidoyer, comme une belle leçon en faveur de la religion, du courage chrétien et de l'espérance dans l'infortune. On avouera qu'un tel livre n'est pas inutile de nos jours, et qu'il vient même fort à propos. « Puisse-t-il, s'écrie son religieux auteur, puisse-t-il verser quelque baume sur des blessures dont j'apprécie mieux que personne les cuisantes douleurs! S'il en cicatrisait une seule au cœur d'un père aussi malheureux que moi, ah! je serais bien payé de mon travail; car je lui aurais rendu plus que la vie, je lui aurais rendu le repos de l'âme, et la différence est grande, je puis le certifier!..... »

Mais quel est donc ce livre, et que contient-il? Voici :

Par suite d'événemens malheureux, le comte de Varfeuil réduit à la dernière misère, et se rendant à pied au village où son fils est malade, tombe de faiblesse en priant dans une église de Saumur. Une

dame charitable de l'endroit, madame Dampierre, le fait secourir et transporter chez elle, où elle le fait soigner par un médecin confident de toutes ses bonnes œuvres. Le nom du comte que la charitable dame a lu sur son passe-port qu'il avait laissé tomber au moment de sa défaillance, lui a appris qu'elle venait de trouver en lui un homme qu'elle cherche depuis long-temps, et avec qui elle a un compte important à régler. Aussi recommande-t-elle au médecin de se mettre entièrement aux ordres du comte souffrant, et de ne rien négliger pour le satisfaire, le guérir et le rendre à la vie.

Voyant son malade revenir à lui-même, et sachant qu'il voyage pour aller voir son fils malade lui-même, il lui propose de se rendre auprès de lui, afin qu'il puisse lui donner ses soins paternels. Le comte n'ayant de quoi payer ni son médecin, ni sa route, refuse d'abord. Pressé par le médecin, il hésite ; on s'explique, et à la suite des explications, ils partent tous deux en chaise de poste.

Arrivé au but de son voyage, le comte trouve son fils entrant en convalescence, et apprend les soins que lui a rendus une jeune fille qui travaillait dans l'auberge.

On juge bien quelle doit être l'entrevue du père et du fils : ce sont de violens embrassemens, et les prescriptions du médecin ne peuvent rien contre leur joie de se retrouver vivans.

Mais cette joie trop vive est fatale au jeune homme. Amédée retombe sur son lit plus faible et plus agonisant que jamais. Son père non moins souffrant pleure maintenant à ses côtés. Que de regrets pour un peu de joie, dit-il douloureusement ! Mon Dieu ! telle sera donc toujours ma triste destinée !

On transporte le jeune malade chez le curé ; mais la convalescence ne revient pas : il a presque tout perdu de la vie, hors la mémoire. Dans son sommeil il parle de Rose, et dans le jour il dit à son père tous les services qu'elle lui a rendus. « Je les connais, lui dit son père, et j'en suis reconnaissant.

— Oh mon père ! il est impossible qu'on vous ait dit tout ce que je lui dois ; c'est à peine si moi-même je le sais encore. Sans elle, mon père, il y a long-temps que vous n'auriez plus de fils.

— Une telle déclaration me la rend bien chère, mon enfant : aussi, sois certain qu'elle n'aura point à regretter l'intérêt qu'elle t'a témoigné.

— Jamais nous ne pourrons, mon père, les reconnaître autant qu'elle le mérite. Savez-vous que sous plus d'un rapport elle a été mon bon ange ? On vous a dit une partie des soins qu'elle m'a donnés ; mais en même temps qu'elle veillait assidûment à soulager mes souffrances corporelles, elle n'oubliait pas mes besoins spirituels ; c'est elle qui a fait venir monsieur le curé, et m'a fait recevoir les derniers sacremens. Et lorsque la maladie me laissait un peu de repos, au lieu d'en profiter pour elle-même, assise au chevet de mon lit, elle m'édifiait par quelque lecture pieuse et intéressante, qui faisait une utile diversion à mes douleurs, et qui souvent m'inspirait le courage et la résignation dont j'avais besoin pour les supporter. »

Le malade s'anime en parlant ainsi et en voyant son père. Le docteur s'en aperçoit, et invite le comte à sortir de la chambre de son fils. Le pauvre père obéit ; il va se promener seul déjà dans le jardin du curé. Là il pense à sa vie, récapitule ses malheurs, et se demande, presque au désespoir, s'ils ne finiront donc pas bientôt ! Non, sans doute, et je perdrai mon fils, car je crains trop de le perdre. Le pire, c'est constamment ce qui m'est arrivé ; désormais je m'attends à tout, et sans fortune, je me vois également sans fils, sans consolation, sans appui de vieillesse.

Mais au milieu de cette désolation du comte, ces mots du docteur viennent frapper ses oreilles : Consolez-vous, Monsieur, vous êtes plus près que vous ne pensez de changer de position et d'avoir de quoi témoigner votre reconnaissance à ceux qui vous auront servi. Mais le docteur n'en dit pas davantage ; il laisse le comte dans le trouble et la confusion de mille pensées qui l'agitent, et repart pour Saumur, où le rappellent les affaires de son art. Un autre médecin, un médecin plus doux, la dévouée Rose est à son tour rappelée près du malade, et à son arrivée les symptômes fâcheux dis-

paraissent, et la convalescence d'Amédée marche à grands pas.

A cette vue, le comte ne se possède plus; il s'exalte dans sa joie, et l'auteur se complaît ici à décrire le bonheur que nous donne la convalescence d'un malade chéri. « Quand toutes les craintes ont enfin cessé, nous dit-il, quand la mort menaçante a paru enfin abandonner sa proie, comme nous saluons avec ravissement les progrès d'une convalescence toujours lente pour nos vœux impatiens! comme nous les remarquons avec enthousiasme! avec quel transport délirant nous les signalons à tout ce qui nous entoure! Oh! c'est alors que chacune de ses paroles est pour nous un bien inestimable, c'est alors que dans les effusions d'une tendresse réciproque nous donnons et nous recevons tout à la fois le bonheur le plus grand qu'il soit permis à l'homme d'éprouver ici-bas; nous en jouissons sans crainte, pleinement, entièrement; notre âme surabonde de joie, elle nage au milieu d'un océan des plus pures félicités. Richesses, plaisirs, honneurs, gloire du monde, non, vos plus grandes douceurs n'ont rien qui approche de ces ineffables voluptés. Tels étaient les transports du père à la vue de son fils renaissant. »

Le docteur revient, et le curé insiste pour que Rose soit éloignée; ensuite il apprend au comte que ces deux jeunes gens s'aiment. Le comte, reconnaissant des services de Rose, consent à leur union. Pour lui éviter des regrets relativement à ce parti pour son fils, le docteur apprend enfin positivement au comte qu'une partie de son ancienne fortune lui est rendue. Le comte ne change point d'intention pour cela, et il persiste dans son consentement à l'union de son fils et de Rose.

Rose, éloignée momentanément du lit d'Amédée, et ignorant ce qui se prépare en sa faveur, souffre beaucoup, et se sent même prise d'un accès de fièvre. D'autre part, son absence cause de vives inquiétudes au jeune malade, qui la croit malade aussi et qui pense qu'on lui cache son danger. Les inquiétudes d'Amédée compliquent sa maladie. La cloche du village sonnait alors une agonie : Amédée s'imagine que c'est celle de Rose et qu'on lui portait les derniers sacremens. Tout ce qu'on put faire pour le détromper fut inutile.

Le jeune homme sentant son état demande lui-même au prêtre les derniers sacremens. « Que la religion est belle! s'écrie l'auteur à ce sujet, alors que déployant toutes les richesses de son divin auteur elle vient s'asseoir au lit du malade, et là sur les confins de la vie et de la mort, à ce moment suprême, qui va terminer tout ce qui passe, et commencer tout ce qui ne passera jamais, elle lui montre son Dieu lui-même qui vient le chercher pour l'introduire dans le séjour ineffable de sa gloire céleste. O mort! où est ton aiguillon? La croix t'a vaincue; armé de ce signe puissant, le chrétien se rit de tes menaces, il salue ton approche, il bénit tes rigueurs. La terre fuit, le monde s'écroule, le vide se fait autour de nous, tout nous quitte, tout nous abandonne; mais voici le ciel qui se découvre, le ciel avec toutes ses pompes, avec toutes ses jouissances sans fin comme sans bornes, qui s'avance pour le remplacer. Heureux échange! puisse ta bienfaisante pensée consoler mes derniers momens comme elle consola ceux du pieux Amédée. »

Le malade soulagé par ces pieuses cérémonies, et le comte ranimé par la promesse du docteur relativement à sa fortune, il s'en suit entre eux un entretien des plus touchans. Ce sont mille plans et projets d'avenir. Mais le mieux ne fut pas long, et le malade retomba. Il mourut enfin. Rien ne reste plus au comte en ce monde, et le voilà seul, en effet, comme il l'avait prévu. Rose seule lui reste, il adoptera Rose; n'ayant pu en faire sa bru, il en fera sa fille, et essaiera de vivre encore une seconde fois d'illusion. Cependant il sait son avenir désormais, et il le dit à l'enfant qu'il adopte, et qui le comble de caresses et de soins. Elle espère, elle croit adoucir par là les chagrins de son père et le rendre au bonheur; mais le comte la détrompe.

« Vois-tu, mon enfant, lui dit-il, je veux t'en prévenir d'avance, toutes tes attentions et tous tes soins ne pourront jamais rien contre cette douleur. Mes larmes cesseront de couler, je le crois; mais mon cœur restera toujours brisé;

car quelque chose que je fasse, en quelque endroit que j'aille, tout me le rappelle. Si je rencontre des jeunes gens de son âge, je me dis aussitôt : Leurs parens sont bien heureux ! puissent-ils les conserver ! Si j'ouvre un livre, je pense à son amour de l'étude ; si je me promène, je le cherche en vain à mes côtés, etc. »

Rose et son père vont prier souvent sur la tombe d'Amédée, et à force d'y aller ils trouvent qu'il serait bon d'y reposer aussi ; et, à l'exemple des trois tentes sur la montagne, ils y font préparer trois tombeaux.

Quelle que soit sa douleur, on ne peut pas y être toujours ; la vie et les affaires sont encore là. Force est donc au malheureux comte d'essuyer ses larmes comme il peut, de quitter le tombeau de son fils, et de partir pour Saumur. Les soins de sa fille l'entourent et l'accompagnent toujours, mais toujours aussi l'accompagne sa douleur. « Je te remercie de tes soins, mon enfant, lui dit-il ; je les vois et j'y suis sensible, mais je n'ai pas la force de triompher de mes regrets. Vois-tu ces roues qui tournent si rapidement ? Eh bien, chaque tour qu'elles font en m'éloignant de mon fils est une pointe nouvelle qu'elles enfoncent dans mon cœur. »

A Saumur, le désolé comte revoit Madame de Dampierre. Elle lui parle de son avenir de fortune dans le même sens que le docteur, qui n'en avait parlé que d'après elle. « Le malheur est timide, reprend le comte, et après tant de malheurs je ne crois plus au bonheur. »

« N'importe, comte, lui dit-elle, il faut toujours espérer, même contre l'espérance, c'est la dernière ressource des malheureux ici-bas, c'est le dernier bien de ceux qui n'en ont plus d'autre. Au lieu d'assombrir notre présent des noires prévisions d'un avenir funeste, pourquoi ne pas l'embellir au contraire des riantes couleurs dont il est permis de le parer ? J'ai connu un homme long-temps victime de l'adversité, qui semblait prendre plaisir à se multiplier sous toutes les formes pour le pouvoir frapper en plus d'endroits à la fois ; et comme je m'étonnais de son courage, il me répondit : Quand j'ai fait, sans en rien négliger, ce qui m'est possible pour écarter le mal que je prévoyais, ou pour assurer le bien que je désirais, alors je me plais à espérer le succès de mes soins, et si je souffre dans le présent, je jouis dans l'avenir ; il y a presque compensation. »

Madame de Dampierre avait ses raisons de parler ainsi ; elle savait que le comte allait recouvrer sa fortune, puisque c'était elle-même qui allait la lui rendre. La chose a lieu par-devant notaire, et le comte s'évanouit en se voyant riche. Il avait pensé à son fils, et s'était souvenu qu'il n'en désirait que la moitié pour se retirer à la campagne, et y vivre heureux et content. Quoi qu'il en soit, le comte remercie Dieu, et s'attache à justifier de son mieux les voies de la Providence. Tout ce passage est bon à lire pour ceux qui doutent. Nous savons déjà que plusieurs lecteurs, et surtout plusieurs ecclésiastiques, en ont été frappés.

Après la défense de la Providence vient la définition de la prière : elle est saine, orthodoxe, affectueuse, et ne pourra qu'être utile. En effet, c'est comme cela qu'il faut être devant Dieu, c'est comme cela qu'il faut prier.

Brisé par la vie, bien que consolé par la religion, le comte dit adieu aux villes, et va habiter la campagne. De là, il écrit son histoire au curé son ami.

« Figurez-vous, lui dit-il, un homme égaré dans une vaste forêt, loin de tout sentier battu ; il s'avance écartant des mains les branches qui gênent son passage. Déjà il a fait ainsi un long chemin ; ses forces commencent à s'épuiser, et rien ne lui indique encore sa prochaine délivrance. Il ranime son courage cependant ; il avance, avance toujours ; mais plus il pénètre dans cette enceinte inconnue, plus le passage devient difficile. Bientôt, ses pieds, ses bras, ses mains, tout son corps, ruissellent de sueur et de sang. En vain veut-il faire de nouveaux efforts, la nature épuisée trahit son courage ; le voilà qui chancelle, qui tombe, et il n'y a plus que la mort à invoquer pour abréger ses souffrances, lorsqu'un voyageur, plus heureux que lui, le découvre, et l'emportant sur ses épaules, le dépose dans un lieu de sûreté, où les soins que lui prodiguent les âmes charitables qui l'habitent réussissent à le rap-

peler à la vie. Eh bien! cet homme égaré, c'est moi, etc. »

Le comte continue à dérouler sa triste histoire. Aucun malheur n'y manque, en effet, et l'infortune est au comble, et sous tant d'autres douleurs, un nouveau sujet de douleurs commence à poindre encore. En effet, le comte est riche; il a des amis, ses amis le consolent. Mais sa consolation la plus douce, l'enfant de son adoption, sa fille chérie, Rose en un mot, n'a point une santé aussi bonne que son cœur; déjà même elle donne des symptômes alarmans. Accoutumé au malheur, le comte s'en inquiète. Le curé son ami le rassure; mais il craint toujours, et il a raison de craindre, car sa fille est frappée au cœur. En effet, elle ne vivra pas long-temps, et elle le laissera encore seul une fois dans ce monde. Rose était poitrinaire.

Le ver rongeur qui se cachait au sein de cette belle fleur développe de jour en jour ses ravages. Rose, dévorée, succombe, et celui dont elle devait fermer les yeux a la triste obligation de fermer les siens. C'était le troisième enfant et la seconde fille que le comte perdait. La mort de celle-ci lui rappelle les deux autres, et ce souvenir lui fournit les détails attachans que l'on va lire.

« Au temps de mon premier bonheur, nous dit-il, mon séjour à la campagne m'avait laissé le loisir de m'occuper du commencement de l'éducation de mon fils; j'y avais été son seul maître. Mais après le désastre qui m'en fit sortir, et lorsqu'il commençait à avoir besoin de leçons plus sérieuses, qui demandaient des maîtres spéciaux, je fus obligé de renoncer à ces fonctions, et de lui procurer à prix d'argent ce que je ne pouvais plus lui donner par moi-même.

« J'avais espéré que dans une circonstance semblable, d'où dépendait tout l'avenir de mon fils, ses parens n'hésiteraient pas de venir à mon secours, et ce qui se passe journellement dans mille autres familles, même beaucoup moins riches, ne m'avait permis de concevoir aucun doute à ce sujet. Il n'en fut pas ainsi cependant; et pour assurer à Amédée une éducation qui pût ne pas le faire décheoir dans le monde du rang pour lequel il était né, je fus forcé d'augmenter encore la somme des sacrifices auxquels j'étais déjà condamné.

« Ce fut alors que ce cher enfant nous donna cette preuve de dévouement que je veux vous citer.

« Peu soucieux des jeux de son âge, et beaucoup plus désireux de nous éviter pour sa sœur la répétition des dépenses qu'il nous voyait faire pour lui, il s'établit son instituteur; et à peine rentré chaque jour de ses classes, il lui rendait toutes les leçons qu'il y avait reçues lui-même. Figurez-vous un maître de douze ans et un élève de dix, prenant tous deux au sérieux, l'un son autorité, l'autre le devoir de la soumission : celui-là encourageant par un compliment, punissant par un reproche, récompensant par une caresse; celle-ci, triste ou joyeuse, selon les paroles de blâme ou de louange de son maître improvisé; tous deux entremêlant leurs études des plus aimables propos, se félicitant mutuellement, et quittant quelquefois subitement leur travail pour venir se jeter dans nos bras, et nous dire combien ils étaient satisfaits l'un de l'autre; voilà le spectacle, etc. »

Le comte continue son histoire; il la termine par la mort de Rose, et brisé enfin, las de souffrir, il meurt, lui, de la douleur de cette mort. La catastrophe est tragique et rapide, et quelques personnes l'ont blâmée; elles auraient voulu que la religion, qui avait toujours soutenu le comte, le soutînt encore dans cette dernière épreuve. Nous sommes tout-à-fait de ce sentiment, et nous sommes fâchés que M. d'Exauvillez n'ait pas trouvé dans son cœur et dans son esprit les motifs religieux qui consolent dans les positions les plus désespérées de la vie. Il y a dans ses plaintes, que nous allons transcrire, un découragement qui n'est pas chrétien.

« Qui peut, en effet, toujours combattre, nous dit l'auteur, et ne jamais recevoir de blessures? Celles du comte sont nombreuses; plusieurs saignent encore, et cette dernière qui les rouvre toutes le trouve enfin sans force et sans courage désormais pour lui résister. Comme cet arbre séculaire qui, long-temps frappé par la hache du bûcheron, a long-temps aussi résisté à ses coups; si la hache cependant continue son office de destruc-

teur, vous le voyez abaissant peu à peu sa noble tête, et un dernier coup survient qui l'abat et le renverse. Ainsi, du comte, Rose sans doute mérite tous les sentimens qu'il lui a voués : elle était la bien-aimée de son fils; elle l'a entouré lui-même des soins les plus tendres et les plus affectueux; elle est digne de tout son amour et de tous ses regrets. Mais ce n'est pas sur elle seule qu'il pleure : il a tout perdu. »

Non, on n'a pas tout perdu quand la religion reste encore; on a tout gagné alors, devrions-nous dire, si nous avions une vraie foi. Voilà ce roman. On y pourrait désirer plus de vie, plus de souplesse, plus d'élégance; mais la douleur abat l'âme et se soucie peu de parure. Ce ne sont pas les draperies mondaines, c'est le saule pleureur des vallées qui va le mieux sur un cercueil. Le premier devoir d'un écrivain, c'est d'être vrai; M. d'Exauvillez l'a été. Nous lui passons le reste pour cette fois; mais qu'il s'en souvienne, nous serons plus exigeans à l'avenir. Il est bon de travailler vite; mais il faut réfléchir, il faut tourner le style, il faut travailler son travail, et il ne faut pas laisser sa plume métallique aller au hasard et si vite qu'elle peut sur un papier qu'elle laisse froid et vide. Loin de nous de faire entendre que M. d'Exauvillez écrive ainsi : il est trop consciencieux; mais nous disons en général qu'il ne faut pas écrire ainsi. Loin d'écrire ce volume pour écrire un volume, il est même visible que M. d'Exauvillez ne l'a écrit que pour soulager son cœur; et c'est ainsi que se font les bons livres. Il faut que les livres de science sortent de la tête, et les livres de sentiment des entrailles; mais il ne faut point pour cela négliger le style, qui n'est, il est vrai, que le second devoir, mais qui est cependant la première recommandation d'un auteur.

BULLETINS BIBLIOGRAPHIQUES.

LES PETITS POÈMES GRECS, Orphée, Hésiode, Pindare, Théocrite, Synésius, etc., traduits par *E. Falconnet*, *Bignan*, *Perrault Maynaud*, *Grégoire* et *Collombet*, etc., publiés par M. Falconnet, pour faire partie du *Panthéon Littéraire* sous la direction de M. *Aimé Martin* (1).

Le panthéisme est assurément le plus grand péril philosophique de notre époque. Des écoles ténébreuses d'Allemagne, il est descendu dans les salons dorés de la société française. Il s'empare des esprits, il domine ces conversations orgueilleusement bienveillantes où l'on vante tour à tour la charité catholique, la liberté protestante, la simplicité patriarchale de l'islamisme, la majesté du paganisme indien : l'éloge alternatif de toutes les doctrines dispensant d'en professer aucune. Il pénètre aussi dans les mœurs sous la forme d'un optimisme officieux qui justifie les forfaits politiques par des théories ou des nécessités, pour qui les crimes ne sont que des malheurs, et qui menace d'effacer les peines dans le livre de la loi, la notion du mal dans les consciences. Mais son action s'exerce plus puissante encore sur la littérature contemporaine : toute passion est absoute, pourvu qu'elle soit dramatique; tout amour devient sacré, fût-il même adultère : l'idée de Dieu s'évanouit devant la mensongère apothéose de la nature et de l'humanité. Et n'est-ce pas lui, le panthéisme, le vieux serpent sous une forme nouvelle, qui fascine les aigles du génie et les attire dans l'abîme, qui naguère encore fit tomber *l'ange*, et mit des paroles de blasphème sur les lèvres du *Croyant?* Aussi ne nous étonnerons-nous point de retrouver sa trace dans un monument moderne élevé par des mains dont plusieurs ne furent pas irréprochables : le *Panthéon Littéraire*. Là se voient confondus au milieu des mêmes honneurs Lucien avec Platon, Brantôme et Joinville, Rabelais et saint François de Sales, Voltaire avec Bossuet, Gibbon avec Lingard. Le volume de cette collection qui a été remis à notre critique n'est malheureusement pas à l'abri du même reproche. Plusieurs compositions s'y rencontrent, échappées au délire impur de la muse idolâtre, et qu'une plume religieuse ne devait pas traduire. Car la traduction, c'est la popularité, et il y a imprudence au moins à populariser la connaissance des désordres qui souillaient les gymnases d'Athènes et les thermes de Rome. La science austère a seule le triste droit de sonder les mystères d'infamie : mais la science véritable n'a pas besoin

(1) Auguste Desrez, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 50.

d'interprètes ; la langue d'Homère et de Démosthène ne lui est pas étrangère, et s'il y reste quelque obscurité, qui donc serait assez impie pour se plaindre de conserver encore un doute sur le degré de corruption où le genre humain peut descendre ? — Du reste, ce tort, qui compromet le succès du recueil des PETITS POÈMES GRECS, en l'excluant des bibliothèques d'éducation, nous semble devoir s'imputer bien moins à l'éditeur chargé de fournir quelques matériaux et de classer les autres, qu'à la direction générale, maîtresse responsable de ses choix.

Après avoir rempli le devoir de sévérité qu'imposait à notre censure la confiance des lecteurs catholiques, nous ne saurions sans injustice taire le mérite de ce bel ouvrage, dont le seul défaut est d'être trop complet. On y trouve renfermés sous d'étroites dimensions, éclairés par une série de versions élégantes et d'exactes notices, devenus par conséquent accessibles à tout le monde, ces poètes si grands par leurs noms, si peu connus par leurs écrits : Hésiode, Pindare, Tyrtée, Solon, Théocrite, Callimaque, Coluthus, Musée, Apollonius, Oppien, Synésius. C'est-à-dire tous les âges, toutes les inspirations du génie grec depuis la théogonie du chantre d'Ascrée, depuis les dithyrambes du barde thébain, depuis les rhythmes puissans du législateur et du guerrier, jusqu'aux compositions gracieuses tour à tour ou savantes des écrivains d'Alexandrie, jusqu'aux derniers soupirs de la lyre hellénique sous les doigts harmonieux d'un évêque chrétien. Plusieurs de ces écrits, pour passer ainsi jusqu'à nous avec toutes les grâces de notre langue et toute la simplicité de la pensée antique, ont demandé de longs et pénibles labeurs. Les notes de M. Bignan sur Hésiode sont dignes de l'ancien ami de Dugas Montbel. M. Perrault-Maynaud avait déjà pris rang entre les philologues les plus distingués, par sa traduction des *Olympiques*. Le Synésius de MM. Grégoire et Collombet, mériterait dès à présent une appréciation particulière, si ce travail important ne devait prochainement reparaître, détaché, développé, entouré de toutes les richesses d'une infatigable érudition. Une collaboration aussi brillante devait, sans contredit, effrayer le jeune éditeur, M. Ernest Falconnet. Auteur de plusieurs opuscules qui dans un cercle choisi lui ont fait beaucoup d'honneur, il a trouvé dans ses premiers succès assez de courage pour en mériter d'autres en abordant une tâche de longue haleine. Et en effet l'heureuse économie de l'arrangement, la correction des textes, la lucidité des explications, qualités ordinaires d'un âge plus mûr et d'un talent plus calme, recommandent néanmoins cette œuvre de jeune homme, et en font un glorieux début.

Mais l'ambition de M. Falconnet ne s'est pas bornée à des soins de surveillance et de révision : il s'est donné la part la plus difficile peut-être dans cette vaste entreprise; et sans pouvoir s'aider de versions antérieures, il a transporté en français les poèmes au titre desquels l'antiquité inscrivit le nom d'Orphée. L'origine et la valeur mythologique des doctrines qui se placèrent sous cet illustre patronage sont encore l'objet des plus graves et des plus opiniâtres controverses. Creutzer (*Symbolique*, t. III) reconnaît dans les écoles orphiques une tradition plus ancienne, plus pure, plus voisine des grandes sources de l'Orient, une preuve de plus de la fraternité des tribus grecques avec les populations indo-européennes, une présomption rationnelle en faveur de l'unité du genre humain. Au contraire, Lobeck (*Aglaophamus*, lib. II), devenu en ces derniers temps le chef du parti antisymbolique au-delà du Rhin, et par là même l'ennemi de toutes les théories qui ramèneraient les religions des peuples à une révélation primordiale, s'est attaché à déconsidérer l'orphisme comme un système postérieur aux guerres médiques, comme une tentative analogue à celles des Alexandrins pour retremper les croyances nationales, déjà défaillantes, dans les superstitions de l'Asie. Mais la morgue et la brutalité luthériennes du professeur de Kœnigsberg, l'acharnement avec lequel il prétend poursuivre le *papisme* caché sous les opinions de ses adversaires, suffiraient pour nous laisser soupçonner en sa personne un des instrumens de la singulière propagande exercée aujourd'hui dans les universités de la Prusse; si d'ailleurs le texte unique d'Hérodote, sur lequel s'élève le vaste échaffaudage de ses hypothèses et de ses citations (*Euterpe*, 53), n'était expliqué par d'autres passages concluans en faveur de Creutzer (*ibid.*, 49-51, etc., etc.). Au reste, le législateur de la Thrace, l'époux d'Eurydice, dont l'existence perdue dans la nuit des siècles était déjà un problème pour les contemporains de Cicéron, ne saurait être l'auteur des trois livres principaux qu'on lui a communément attribués : l'*Argonautique*, *les Hymnes*, le poème *des Pierres*. Les Hymnes, selon les plus complaisantes conjectures, ne sauraient remonter au-delà du temps de Pisistrate. Mais sous la nouvelle rédaction qu'elles subirent alors, peut-être se conservèrent les liturgies du sacerdoce primitif. Ainsi du moins semblent l'indiquer ces longues et pompeuses litanies qui à la suite de chaque divinité reproduisent ses innombrables attributs, et rappellent inévitablement les formes de la poésie indienne : les deux grandes invocations à Pan et à la Nature sont-elles autre chose qu'un lointain écho des chants répétés par les Brahmes à la gloire de Siva et de Prakriti ? L'Argonautique, version succincte et incomplète d'une fable souvent célébrée parmi les poètes cycliques, regardée tour à tour par la critique comme l'ouvrage d'Onomacrite, contemporain d'Eschyle, ou d'un faussaire byzantin du septième siècle, ne laisse pas d'offrir un intérêt incontestable par le périple bizarre qui s'y trouve décrit, et qui pourrait éclairer dans quelques unes de ses obscurités la géographie ancienne de l'Europe. Enfin le poème des Pierres, malgré son apparente insignifiance, réserve sans doute des secours inattendus à l'écrivain assez hardi pour tracer un jour l'histoire de la magie et des sciences occultes. Le traducteur de ces écrits a donc rendu un important service en frayant une voie désormais plus facile à des investigations si dignes d'occuper de studieux loisirs.

Cependant son titre principal à nos félicitations fraternelles est l'excellente préface qui couronne le volume. C'est une étude étendue, approfondie, des caractères généraux de la poésie hellénique, des écrits qui la distinguent des littératures antérieures ou contemporaines, de l'influence qu'elle exerça sur la culture intellectuelle des âges suivans. La supériorité de l'inspiration hébraïque, les habitudes imitatives du génie romain, l'obséquiosité quelquefois servile des modernes deviennent tour à tour l'objet d'une critique aussi délicate qu'intelligente. Et ce travail se termine par des conclusions dont la franchise chrétienne est sans contredit méritoire dans les rangs où M. Falconnet se trouvait engagé. Nous terminerons en le citant : « La littérature grecque « porte en elle la puissance extérieure, la virilité « gracieuse, les formes élégantes et simples, tous « les élémens du beau; elle profite habilement d'une « langue mélodieuse et facile à manier ; elle en « double la puissance par une prosodie qui devient « une seconde musique ; elle peint avec des cou- « leurs éclatantes et que les siècles nous ont trans- « mises, sans les altérer, les plus grandes passions « de l'homme, la colère, l'amour, la vengeance, le « courage impétueux et la prudence habile ; elle « crée des types et nous les transmet en un glorieux « héritage que nous avons reçu d'elle sans oser « l'augmenter. Elle est assez éloquente avec Tyrtée « et Démosthène pour armer des peuples et enfanter « des victoires, assez large avec Homère pour se « déployer dans les deux plus beaux poëmes de l'an- « quité, assez gracieuse avec Anacréon pour laisser « son nom comme un modèle, assez hardie et bon- « dissante dans son allure pour célébrer avec Pin- « dare les victoires des hommes et la gloire des « dieux leurs pères ; enfin, si elle est froide et sévère « avec Aristote au point de tout classer, de tout « préciser et de dresser le catalogue de la nature « humaine, elle devient avec Platon devineresse de « l'avenir, prophétesse illuminatrice ; elle annonce « ce Soleil de vérité qui se lève à l'Orient. Certes, « c'est jouer un rôle illustre dans les annales de « l'histoire humaine, qu'avoir conservé à travers « tant de siècles le droit de littérature-modèle par « des titres si nombreux et si mérités. On lui re- « prochera bien peut-être à cette poésie si vantée, « de n'avoir jamais peint la tristesse des âmes ma- « lades et les souffrances de la poésie exilée sur la « terre ; elle n'a eu nul écho de cette mélancolie « mystérieuse qui nous est venue de l'Orient et du « Nord ; elle n'a vu dans l'amour qu'un appétit « grossier, et l'idée n'est point venue pour elle ani- « mer la chair ; il lui a manqué, en effet, la foi à « la divinité et l'intelligence des qualités tendres « du cœur. Mais les nouvelles sources de poésie de- « vaient jaillir pour nous d'une religion nouvelle ; il « y a dix-huit siècles que le christianisme nous les « a révélées; et c'est à peine si de nos jours, tant a « été grand et légitime l'empire de la littérature « grecque, c'est à peine si quelques uns de nos « maîtres sont allés s'inspirer de ces sublimes en- « seignemens. Ainsi, nous ne pouvons le nier, nous « sommes les fils de la Grèce par les idées qu'elle « nous a données. Elle a fait notre éducation ; nous « lui devons nos hommages, nous lui devons de l'é- « tudier avec respect et vérité. N'insultons pas notre « mère ; et si quelque chose a manqué à son illus- « tration complète, si cette antique et forte nature « a toujours glorifié l'homme aux dépens de Dieu et « la société présente aux dépens de l'humanité, « n'oublions pas que c'était là le défaut des temps, « et qu'il a fallu, pour arriver aux idées qui lui « manquent, une religion nouvelle, c'est-à-dire une « parole que Dieu a envoyée aux hommes. »

A.-F. O.

TABLEAU DE LA DÉGÉNÉRATION DE LA FRANCE, de ses moyens de grandeur, et d'une réforme fondamentale dans la littérature, la Philosophie, les Lois et le Gouvernement; par A. MADROLLE, 2e édit. perfectionnée. 1 fort vol. in-8°, imprimé avec luxe chez Rignoux. — Aillaud, quai Voltaire, 11. Prix 4 fr. 50 c.

L'auteur a voulu placer, comme dans un cadre, toute l'histoire littéraire et politique, ancienne et moderne, et, s'il faut le dire, tout une encyclopédie, indépendante et hardie, des anciennes illustrations et des illustrations contemporaines de la France.

Nous avons parcouru ce volume, et nous ne dirons pas que nous sommes toujours de l'avis de l'auteur; nous ajouterons même qu'il traite trop sévèrement plusieurs de nos amis; cependant nous devons dire qu'il est peu de volumes qui offrent en aussi peu de pages autant de notions sur la plupart des auteurs anciens et modernes, sacrés et profanes. On peut ne pas approuver les pensées de l'auteur ; mais on ne peut s'empêcher de les trouver neuves, profondes, exprimées souvent avec une originalité pittoresque et piquante. Le chapitre V en particulier est à lui seul un morceau de critique et d'érudition où les plus savans trouveront à apprendre. Toute la partie qui concerne la littérature actuelle est semée d'anecdotes plus ou moins authentiques, mais qui piquent la curiosité et montrent nos littérateurs modernes dans leur déshabillé. Voici le titre des chapitres :

I. De la nature de la capacité, du talent, du génie et du sublime littéraires. — Discussion logique et résolution concluante de la question fondamentale des littératures classique et romantique.

II. De la corruption dans la littérature et dans les mœurs de la France nouvelle.

III. De l'anarchie universelle des esprits, de ses conséquences et de ses causes religieuses et politiques avouées par tout le monde.

IV. De la nécessité et de la facilité d'une littérature, d'une philosophie et d'une encyclopédie parfaites. — Qu'il ne faut qu'un point de départ ou une méthode. — Que le point de départ, c'est Dieu ; la

méthode, la synthèse véritable, laquelle n'est autre chose que Dieu bien entendu.

V. Tableau historique et philosophique des diverses tentatives qu'on a faites de législations universelles ou d'encyclopédies, comme moyen de constitution des sciences et de la société, dans tous les temps et dans tous les pays ; de leur impuissance, et des causes palpables de cette impuissance.

VI. Moyens d'exécution. — Tableau de la réunion admirable des causes et des moyens qui doivent faciliter la composition, la publication et le succès d'une législation universelle en France, et par conséquent en Europe.

VII. Tableau du mode et résumé analytique des moyens d'exécution et du principe générateur, d'une philosophie complète, et d'une législation universelle décisive.

VIII. Résumé analytique de la législation universelle.

IX. Des bienfaits qui seront le résultat de l'adoption de la législation universelle comme base de l'instruction politique, de la législation, de l'administration de la justice et du gouvernement tout entier.

L'ouvrage est terminé par la conclusion suivante, qui explique la pensée de M. Madrolle, laquelle nous nous faisons un devoir de le reconnaître, et il s'en fait gloire à bon droit, est essentiellement chrétienne et catholique.

« Quoi qu'il en soit du *Tableau de la France*, il restera toujours que la plus grande pensée de l'auteur n'aura rien à redouter du temps : le génie humain criera de plus en plus vers Dieu ; la société gravitera de plus en plus vers Rome ; et Rome, et Dieu lui-même se rendra de plus en plus visible au génie de l'homme.

« Tous ensemble, nous nous dirons, avec une conviction de plus en plus grande : IL Y A QUELQUE CHOSE QUI NE S'EST POINT FAIT SOI-MÊME, QUI N'A ÉTÉ FAIT PAR AUCUN AUTRE, et qui ne laisse pas d'être. C'est l'Être infini, c'est Dieu. L'Être absolu et infini ne nous paraît point selon sa portée ; il ne nous paraît que selon la nôtre. J'ai vu quelque part, et je souscris, en finissant, à la belle image suivante : La croix restée seule debout au milieu d'une immense destruction, dominant les murmures de l'orage, sera portée par les fureurs de la tempête, comme l'arche du premier déluge qui, montant à mesure que les vagues montaient, semblait la dominatrice de ces eaux qui, en se déchaînant sous elle, ne faisaient que la rapprocher du trône de Dieu : *Multiplicatæ sunt aquæ, et elevaverunt arcam in sublime.* » (GENES. VII, 17.)

PRÆLECTIONES THEOLOGICÆ MAJORES IN SEMINARIO SANCTI SULPITII HABITÆ. — *De justitiâ et jure*, opera et studio JOS. CARRIÈRE, ejusdem seminarii presbyteri vicarii generalis Parisiensis. — Parisiis, apud Mequignon juniorem, facultatis theologiæ bibliopolam. — 1839.

Après avoir donné l'important *Traité du Mariage*, M. l'abbé Carrière continue sa tâche, et publie aujourd'hui deux volumes qui contiennent les *Traités de la Justice et du Droit*. Le troisième est sous presse, et complétera ce Traité. Nous reviendrons sur cette publication que recommande déjà assez la réputation de l'auteur.

INTRODUCTION HISTORIQUE ET CRITIQUE AUX LIVRES DE L'ANCIEN ET DU NOUVEAU TESTAMENT, par J. B. *Glaire*, membre de la Société asiatique et professeur d'hébreu à la Faculté de théologie de Paris. — A Paris, chez Méquignon junior, libraire de la Faculté de théologie, rue des Grands-Augustins, nº 9. — 1839.

Cet ouvrage, fruit des longues études et de la science connue de M. l'abbé Glaire, manquait à la littérature ecclésiastique. Il offrira surtout l'avantage d'avoir en peu de volumes tout le fruit de la science moderne, française ou étrangère. L'auteur, qui possède parfaitement la langue hébraïque et les langues modernes, en a retiré tout ce qui peut être utile aux études ecclésiastiques. L'ouvrage aura cinq volumes, et coûtera 15 francs. Les deux premiers sont en vente, et le troisième est sous presse. Le prix sera augmenté quand le dernier volume aura paru.

LES PREMIÈRES NOTIONS SUR LES SCIENCES ET LES ARTS, données par un père à ses enfans, ouvrage renfermant des instructions intéressantes sur l'histoire naturelle, l'agriculture, l'imprimerie, la peinture, la gravure, la lithographie, la numismatique, la sculpture, les mathématiques, la mécanique, l'optique, l'architecture, la géographie, l'astronomie, la navigation, le commerce, la philosophie, la physique, la chimie, la médecine, la botanique, les belles-lettres, la mythologie, l'histoire, la musique, etc., etc. ; par Auguste *Seguin*. Vol. in-12. A Avignon, chez Aubanel, libraire ; à Montpellier, chez l'auteur M. Seguin, auteur de l'ouvrage et libraire. Prix : 1 fr. 50 c.

Voici un livre utile, agréable en même temps ; et ce qui est assez rare, sans danger pour la foi et les mœurs. Nous le recommandons d'une manière spéciale pour être mis entre les mains des enfans, qui y prendront une notion exacte et courte de toutes les sciences.

L'UNIVERSITÉ

CATHOLIQUE.

Numéro 46. — Octobre 1839.

I. — SITUATION DE ROME.

Nous croyons pouvoir apprendre à nos abonnés que M. l'abbé Gerbet, malgré que l'état de sa santé soit encore loin de satisfaire entièrement ses amis, va recommencer à publier dans *l'Université* une série d'articles qui, il l'espère lui-même, se succèderont avec peu d'interruption. Celui que nous insérons dans ce cahier fait partie d'un ouvrage auquel l'auteur donne en ce moment tous ses soins, et qui sera en quelque sorte son livre de prédilection. On pourrait l'appeler IDEA ROMÆ; il y considérera la Rome spirituelle à travers ses monumens matériels. Tous les lecteurs catholiques doivent désirer de voir bientôt un tel ouvrage achevé.

J'ai toujours respecté cet instinct qui porte à chercher des harmonies entre les choses humaines et les aspects de la nature. Si bien souvent il s'attache à des corrélations imaginaires, il arrive aussi de temps en temps qu'il rencontre si juste que les esprits les moins poétiques ne peuvent guère s'empêcher d'admirer ces magnifiques jeux de ce qu'ils appellent le hasard. Pour moi, je ne crois point à ce fou sublime; je crois que, si ces harmonies sont des caprices, ce sont au moins de beaux et sages caprices de la Providence, qui a prédestiné les grands lieux aux grandes choses.

En contemplant Rome de quelques unes des hauteurs qui l'avoisinent, je me suis demandé quelle pourrait être la situation physique qui correspondrait le mieux à la place qu'elle occupe dans le monde spirituel. J'ai fait plusieurs suppositions; mais j'ai toujours été ramené à rêver pour elle à peu près ce qui est. Placez-la dans l'intérieur d'un pays de montagnes : si elle était située au sommet d'un rocher, cette position de citadelle conviendrait-elle bien à la capitale du pacifique empire de la foi et de la charité? Dans le fond d'une vallée, son horizon serait trop rétréci pour une ville dont l'horizon moral embrasse le monde. Je n'aimerais pas non plus à la situer au milieu d'une plaine monotone, indéfinie, sans encadrement, sans limites pour le regard. Je ne choisirais un pareil emplacement que pour une métropole du vague mysticisme de l'Inde. Si, au contraire, cette plaine était entrecoupée de parcs, de prés fleuris, de vergers, de bosquets, l'austère et majestueuse cité aurait une ceinture trop riante. Vous figurez-vous enfin Rome port de mer? Évidemment cette situation serait trop turbulente et trop criarde pour elle.

Il ne lui faut donc ni les montagnes, ni la plaine, ni la mer séparément. Mais une harmonieuse combinaison de ces trois grands points de vue forme un très bel emblême physique de sa situation morale. La population qui couvre aujourd'hui le globe descend de trois espèces de peuples, qui divisèrent le genre humain dans les temps primitifs. Les races militaires et conquérantes plaçaient, comme le vautour, leur nid dans les montagnes, d'où elles se précipitaient sur leur proie. Les races pastorales et agricoles s'établissaient dans les plaines. Les races commerçantes suivaient les bords de la mer. Il convenait, ce semble, que la ville sainte, qui tend à

réunir toutes les parties de la famille humaine dans l'unité de la foi, touchât à ces trois anciens foyers de la division des peuples. Du centre de la plaine où elle est assise sur un lit de collines, Rome voit se déployer en demi-cercle un superbe amphithéâtre de montagnes dont les extrémités s'inclinent vers la mer, et, du haut de ses dômes, elle voit aussi cette belle Méditerranée briller à l'horizon, comme la barrière argentée de ce grand cirque.

Je ne veux pas essayer ici une faible et inutile esquisse de la campagne de Rome, si souvent décrite. Je dirai seulement que cette solitude de prairies, qui, avec les belles ondulations de sa surface et ses grandes lignes, a la majesté du désert sans en avoir l'âpreté, élève la pensée vers des harmonies qui lui plaisent. Le berceau de l'unité de foi repose, comme la crèche, au milieu des bergers : digne résidence du pasteur des pasteurs, de celui à qui il a été dit dans la personne de saint Pierre : *Pais mes agneaux, pais mes brebis*. La ville, qui se sent destinée à voir passer toutes les révolutions, qui doit assister aux lugubres catastrophes des derniers temps, est entourée des paisibles attributs de la vie pastorale, qui rappelle les mœurs simples et tranquilles des premiers jours du monde. Elle ressemble, sous ce rapport, à la Bible, qui commence par la Genèse et finit par l'Apocalypse.

L'aspect de Rome, vue dans l'éloignement, s'harmonise très bien avec ces idées. Du côté de Saint-Jean-de-Latran, il y a d'assez grands intervalles entre les édifices. Dans d'autres parties de la ville aux sept collines, les sinuosités du terrain créent pour l'œil, lorsqu'on est à une certaine distance, d'autres intervalles, en faisant disparaître des lignes de maisons. Il en résulte un assez bel effet. Lorsque, des hauteurs de Frascati, je regardais Rome, le matin, à travers la vaporeuse lumière qui l'enveloppe, cet ensemble de masses blanchâtres, séparées par des espaces vides, ne m'offraient pas l'aspect d'une ville avec ses rues serrées et continues : elles ressemblaient aux tentes d'un camp oriental, et j'étais tenté de m'écrier avec le Prophète : *Que tes tabernacles sont beaux, ô Jacob!* en voyant s'élever, au fond du camp, la grande tente patriarcale, la coupole de Saint-Pierre. A mesure qu'on se rapproche de Rome, cette vision des anciens jours se métamorphose ; les tentes, blanchies par la lumière et l'éloignement, reprennent leurs figures de vieilles et sombres ruines, qui attestent le passage destructeur du temps, ou redeviennent des dômes mystérieux, qui prophétisent ces choses que le temps ne vaincra pas, et qui n'auront jamais de ruines.

Mais quelque belles que me paraissent les harmonies que j'ai indiquées tout-à-l'heure, elles ne suffiraient pas, j'en conviens, pour faire absoudre la campagne romaine de ce qu'on appelle sa majestueuse stérilité. Si ce reproche de stérilité était parfaitement fondé, ces harmonies pourraient tout au plus disposer à un peu d'indulgence un économiste, si par hasard cet économiste était Dante, ou qu'Adam Smith fût poète. Mais cette accusation est-elle juste? La plupart des économistes du pays romain pensent qu'à raison de la nature du sol et des besoins du pays, les prairies et l'entretien des bestiaux fournissent un revenu plus productif que ne le ferait la culture. Tant que le contraire ne sera pas démontré, on devra ajourner ce reproche ; et, en admettant, provisoirement au moins, l'opinion de ces juges très compétens, il faudrait en conclure que, pour faire subir à la campagne romaine une transformation réellement avantageuse, il ne suffirait pas qu'elle fût simplement livrée aux travaux de l'agriculture, mais qu'elle devrait, supposé que cela fût possible, être métamorphosée, par l'établissement de manufactures de tout genre, en une succursale féconde de l'industrie européenne. Je ne saurais former ce vœu. Je crois que des considérations morales, qui ont leur gravité, doivent écarter loin d'elle l'attente, ou, qu'on me pardonne ici ce mot, la menace de cette destinée industrielle. Il ne faut pas raisonner de Rome comme d'une autre ville. Elle réunit trois grands caractères que nulle autre ne possède. Elle est la cité théologique, la cité des ruines, la cité-asile des grandes infortunes. Dieu lui a donné la magistrature de la foi, la gloire et le temps lui ont donné leurs ruines,

et elle s'est donné à elle-même le privilége d'être la sœur hospitalière des puissans de ce monde, lorsqu'ils se sont brisés en tombant du haut de leur fortune. A la ville théologique, il faut autour d'elle une vaste enceinte de silence et de calme, par la même raison qu'un monastère doit s'entourer d'un enclos paisible. La ville des ruines, la ville qui lie les temps modernes à la haute antiquité par une chaîne continue de monumens, de tombeaux, de colonnes, d'obélisques, de temples païens, d'églises chrétiennes, d'arcs de triomphe et de pierres sépulcrales des martyrs, qui n'a pas seulement des musées, mais qui est elle-même un musée gigantesque et incomparable, serait très mal à l'aise, très sottement assise dans l'atmosphère bruyante et enfumée de Manchester ou de Birmingham. La cité, asile des grandeurs déchues, sent aussi que la campagne romaine, telle qu'elle est, lui sied bien. A ces ombres royales qui se réfugient à l'abri des ruines plus hautes qu'elles, qui viennent s'y ensevelir dans un oubli qui tient encore de la grandeur, elle doit pouvoir offrir des solitudes, dernier palais que le siècle, qui défait les rois, ne doit pas du moins envier aux proscrits du trône. Voilà Rome, telle que la religion, le temps, la gloire, l'art, les révolutions, les malheurs de l'humanité l'ont faite : voilà ce qui lui donne un caractère à part, auquel on ne trouve rien de comparable sur aucun point du globe, qui fait d'elle une sublime exception entre toutes les villes du monde. Si la grandeur et la beauté morales, qui sont aussi l'utile sous sa forme la plus haute, ont ici-bas leurs droits d'inviolabilité, une pareille création vaut bien la peine qu'on sacrifie, s'il le faut, quelques avantages matériels pour écarter d'elle tout ce qui tendrait à la défigurer. Supposons le majestueux *Agro-Romano* transformé en champ de bataille industriel ; placez des filatures de coton dans la vallée d'Égérie, de hauts fourneaux autour du *Ponte-Molle*, aux lieux où Constantin vit le Labarum, des fabriques de sucre de betteraves entre le mausolée de Cécilia Metella, les tombeaux des Scipions, les catacombes de Saint-Sébastien, et des laminoirs de zinc où vous voudrez ; représentez-vous tous ces forts détachés de l'industrie enfermant Rome dans un cercle de feu et de vapeur infecte, grondant sur toutes ses avenues, et lançant incessamment sur elle tous les éclats, toutes les fusées de la vie industrielle : ne sentez-vous pas à l'instant que Rome est extérieurement découronnée de ce qui formait l'auréole de son caractère religieux, moral et artistique? Il ne faut pourtant pas que l'industrialisme ait ses Omar, ordonnant de brûler tout ce qui n'est pas conforme au Coran du culte de la matière. J'admire, comme un autre, les progrès de l'industrie ; je bénis religieusement ses bienfaits. Dans ce triomphe progressif de l'esprit sur la matière, forcée, non seulement de mieux servir tous les besoins du corps, mais aussi de fournir à l'intelligence des ailes plus rapides, et de plus longs bras à la charité, je sais reconnaître la main de la Providence. Mais je sais en même temps que tout grand déploiement d'activité, correspondant à une des faces de la nature humaine, ne doit pas être effréné et illimité, comme si notre nature n'avait pas d'autres faces qui ont aussi leurs exigences. Dans la lutte de l'utile matériel et du beau moral, quelque étendu que devienne un jour l'empir des arts mécaniques, le beau moral devra toujours avoir, aura toujours une large place, non seulement dans les instincts de l'homme, mais encore dans les arrangemens et les grandes scènes de son séjour terrestre. Le genre humain ne saurait être transformé tout entier en une vaste fourmilière : il retrouverait bientôt ses ailes et ses yeux d'aigle. Parce que la plupart des hommes sont prédestinés aux travaux matériels, pense-t-on à bannir, comme d'illustres oisifs, les chantres et les poètes, non pas en les couronnant de fleurs, ainsi que le voulait Platon, mais en les chargeant d'une bêche ou d'une équerre? Eh bien ! il y a des villes qui sont dans le monde ce que certains génies sont dans la société : si le génie de Watt se meut dans Londres, celui de Rome est à la fois David, Homère et le Dante. A chacune son lot, ses convenances, et l'entourage qui lui sied le mieux. Veut-on tout subordonner, en ce genre, à l'utile matériel? qu'on se mette alors à la suite de ces rudes

philanthropes de 1793, qui proposaient de détruire le parc de Versailles pour y planter des pommes de terre. Si l'on trouve bon qu'un riche propriétaire, pour se faire un parc, pour poétiser son habitation, dérobe quelques centaines d'arpens à la culture de l'industrie, je ne vois pas pourquoi Rome ne pourrait pas se donner le seul parc qui soit en harmonie avec son caractère et sa situation morale. Que si ce parc de l'*Agro-Romano* est un peu plus vaste que ceux de Louis XIV, c'est qu'apparemment cette impératrice guerrière des temps anciens, qui est devenue la sainte et pacifique reine de tant de peuples modernes, est quelque chose de plus noble et de plus grand que le premier gentilhomme du monde. Je crois donc pouvoir, même en sûreté de conscience industrielle, espérer que la sagesse des papes, tout en favorisant certaines améliorations réellement utiles, défendra les quelques milles de la campagne de Rome contre l'invasion de l'industrialisme, lequel a devant lui un globe qui a cent quarante-huit millions cinq cent vingt et un mille six cents milles carrés de superficie. Le monde est grand, et Rome est unique. L'industrie est en général une excellente vache nourricière, qui ne manque pas encore de pâturages, qu'il faut estimer infiniment; mais dès qu'elle n'est pas à sa place, ce n'est plus que le veau d'or, et ce veau d'or ne serait nulle part plus déplacé que dans le sacré désert de la campagne romaine. Avant de dire tout ceci, il eût été peut-être à propos d'examiner d'abord si la campagne romaine est physiquement propre à devenir une succursale de l'industrie. Mais, en vérité, si j'étais capable de résoudre cette question, je n'en laisserais pas moins le souci à d'autres : j'ai pris mon parti quand même.

L'ABBÉ PH. GERBET.



Sciences Physiques et Mathématiques.

COURS D'ASTRONOMIE.

DOUZIÈME LEÇON (1).

Des comètes.

166. L'aspect extraordinaire des comètes, la rapidité et l'irrégularité apparente de leurs mouvemens, leurs apparitions soudaines, qui ont souvent coïncidé avec de grands événemens historiques, en ont fait dans tous les temps pour la foule un objet de surprise et d'effroi. Pour les esprits les moins accessibles aux idées et aux frayeurs vulgaires, ces astres bizarres ont toujours été tout au moins une énigme insoluble; et aujourd'hui même, que la science a sondé avec tant de bonheur la profondeur des cieux, aujourd'hui que les mouvemens des cometes ont été analysés avec une telle précision qu'on calcule leurs retours après des disparitions séculaires, la nature de ces astres vagabonds est encore un problème pour nos astronomes.

Du grand nombre des comètes.

167. Le nombre des comètes observées jusqu'à ce jour, d'une manière plus ou moins précise, est fort grand, puisqu'il dépasse plusieurs centaines; il est même vraisemblable qu'il dépasserait plusieurs milliers, si les anciens avaient observé, comme nous le faisons aujourd'hui, les comètes sans queue, et surtout cette foule de comètes lilliputiennes que l'on ne peut apercevoir qu'avec l'aide des lunettes. Mais en revanche, il faut convenir qu'ils ont été singulièrement favorisés quant à la taille des comètes dont ils ont eu le spectacle. Je trouve, par

(1) Voir la XI[e] leçon dans le t. VII, p. 340.

exemple, que celle qui se montra à la naissance de Mithridate, parut, pendant quatre-vingts jours, aussi grosse que le soleil. Dix ans auparavant, on en avait vu une qui occupait le quart du ciel, et jetait un éclat supérieur à celui du soleil : tel est du moins le témoignage de Justin, auteur assez stupide, et qui, au surplus, ne l'avait pas vue lui-même. On dit, au reste, la même chose d'une autre comète vue en l'an 117 de notre ère, et Fréret admet que celle de l'an 479 a pu éclipser le soleil. Celles des années 400 et 531 furent aussi remarquables par leur figure que par leur taille et leur éclat. La première avait la forme d'une épée, la seconde celle d'une torche ; leur volume apparent surpassait celui de la lune. Il en est de même de celles qui parurent en 1066 et 1505. Les comètes des années 1402 et 1532, étaient assez éclatantes pour être visibles en plein midi auprès du soleil. Telle fut aussi celle qui parut quelque temps avant la mort de César, et qui fut censée annoncer ce grave évènement; mais si l'on prend à la lettre le témoignage de Virgile, elle aurait été accompagnée d'un riche cortége de comètes moins éclatantes, que les Romains prirent pour autant de signes de la colère céleste.

168. La comète dite de *Halley*, observée par cet astronome en 1682, et que nous avons revue récemment, est extrêmement remarquable sous plusieurs rapports. Elle avait paru en 1006 avec un éclat bien supérieur à celui qu'elle jetait dans ses dernières apparitions; puis, en 1456, avec un extérieur des plus effrayans, et dans des circonstances tellement formidables, qu'une liaison fatale semblait enchaîner ce phénomène céleste aux malheurs de la terre. Constantinople venait de tomber aux mains de Mahomet II, et ce héros barbare préparait, pour la lancer sur l'Europe, une expédition bien autrement redoutable que l'armée de Xerxès. Une immense comète apparaissant dans ces circonstances, avec une queue dont la figure était celle du cimeterre musulman, et qui occupait le tiers du ciel, était bien faite pour jeter l'épouvante dans tous les esprits. Le pape Calixte III, qui, depuis long-temps, avait conçu le projet d'une croisade contre les Turcs, et dont les prédications n'avaient été que mollement accueillies, profita habilement de la terreur générale pour secouer l'inertie de l'Europe chrétienne : il parla de la colère céleste qui se manifestait par les succès des hordes mahométanes, exhorta les peuples à la pénitence, et réveilla leur zèle pour la défense de la foi. Grâce au singulier auxiliaire que le ciel lui fournissait, l'habile pontife put parvenir à son but; le croissant et la croix se heurtèrent sous les murs de Belgrade, et l'Occident fut sauvé. Lorsque je lis les phrases quasi-philosophiques de l'auteur du *Système du monde* au sujet de la bulle du pape Calixte et de sa comète, je me demande où serait aujourd'hui l'esprit fort et toute sa science, sans cette émotion qui s'empara alors de toutes les âmes. Au lieu du grand géomètre, honneur de notre France et de la civilisation, n'aurions-nous pas quelque musulman encroûté, quelqu'Uléma lourdaud, se demandant comment la lune est accrochée au ciel, et pourquoi elle ne nous tombe pas sur la tête?

Apparences diverses. — Queues des comètes.

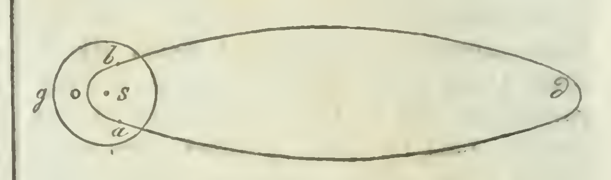
169. Les apparences que nous présentent les comètes sont très variées. Ce sont généralement des masses de lumière larges, plus ou moins éclatantes, mais mal terminées, offrant une partie centrale plus brillante que le reste, et qu'on nomme le *noyau*. La matière qui entoure cette partie centrale est d'une si faible densité, qu'on aperçoit les étoiles au travers; c'est ce qu'on appelle la *chevelure*, et ce qu'il ne faut pas confondre avec le singulier appendice que traînent à leur suite la plupart des comètes, et qu'on appelle leur *queue*. Je dis : *la plupart;* car il ne faut pas s'imaginer que la queue soit un caractère essentiel, et une condition *sine quâ non* de l'existence des comètes. Un grand nombre en sont dépourvues absolument; et quant à celles qui nous présentent cet ornement singulier, elles ne le possèdent pas dans toute l'étendue de leur course; il ne prend naissance que lorsqu'elles arrivent à une certaine distance du soleil. A mesure qu'elles s'en approchent, la queue gagne

en éclat, en grandeur et en majesté. Au périhélie, la comète est parée de toutes ses grâces; mais c'est une beauté qui dure peu, comme celle d'ici-bas. En s'éloignant du soleil, la comète se dépouille peu à peu de ses ornemens de circonstance; et avant de nous devenir tout-à-fait invisible, elle a repris les formes et les apparences vulgaires.

Les comètes observées en 1585 et 1763, étaient dépourvues de queues, quoique d'ailleurs éclatantes. La plupart n'en ont qu'une, mais quelques unes en ont plusieurs. Celle de 1744, par exemple, avait six queues, qui se déployaient comme un immense éventail sur une étendue de 30°. On cite quelques queues de comètes, occupant 60°. Celle de 1680 avait 104° de longueur, c'est-à-dire 14° de plus que la moitié du ciel; celle de 1682 en occupait 90°. La matière en est encore beaucoup plus rare que celle de la chevelure; elle est disséminée sur une grande étendue, et ses limites sont parfois si éloignées de l'astre dont l'attraction la maintient, qu'on a quelque peine à admettre que cette action puisse s'étendre à une telle distance. La queue de la comète de 1811 avait 36 millions de lieues de longueur; celle de 1680 en avait 41 millions.

Lois du mouvement des comètes.

170. Les anciens croyaient généralement avec Aristote que les comètes étaient des météores ignés, ou des vapeurs condensées qui se dissipaient au bout d'un certain temps. Cette opinion n'avait rien d'absurde assurément; la soudaineté des apparitions cométaires, la disparition et pour ainsi dire l'évanouissement de ces astres, la rareté et les fluctuations de la matière qui compose leur queue, donnaient assez de vraisemblance à cette idée que nous voyons partagée par de bons astronomes, tels que Tycho et Kepler. Aujourd'hui, les comètes sont rangées dans la classe des astres réels et permanens. Ce sont des planètes tournant comme les autres autour du soleil; seulement les phénomènes si étranges et si variés de leurs mouvemens s'expliquent en donnant une grande excentricité aux ellipses qu'elles décrivent. En d'autres termes, elles tournent dans des ellipses dont le soleil occupe l'un des foyers; mais ces ellipses, au lieu d'être à peu près circulaires comme celles des autres planètes, sont extrêmement allongées; leur abside périhélie est fort voisine du soleil et assez voisine de la terre pour que la comète puisse être aperçue lorsqu'elle occupe cette position, tandis que l'abside aphélie est située à une distance fort au-delà de la portée de notre vue. Ainsi, *S* représentant le soleil, et l'ellipse presque circulaire *Sg*, l'orbite de la terre, la courbe allongée *bad* serait la trajectoire d'une comète. Tant que la



comète sera dans la région *aob*, elle sera visible de la terre, que nous supposerons placée vers *g*; elle deviendra et restera invisible pendant qu'elle parcourra la partie *bda* de sa courbe; et cette période d'invisibilité surpassera beaucoup en général le temps pendant lequel elle peut être aperçue. D'abord, à cause d'une étendue beaucoup plus grande; et, en second lieu, parce que l'astre dans la partie *aob*, étant beaucoup plus voisin du soleil, parcourt cet espace avec beaucoup de rapidité, tandis qu'il se meut dans le voisinage de *d* avec une extrême lenteur. Aussi la comète de Halley, visible pendant quelques mois à peine, reste-t-elle invisible pendant 76 ans. La comète de 1680, dont on croit connaître la période, reste invisible pendant près de 575 années.

Élémens de leurs orbites.

171. Les comètes rentrant ainsi dans la classe des autres astres errans, il faut, pour déterminer leur cours, fixer les *élémens de leurs orbites*, comme pour les autres planètes. Cependant, il y a une différence importante à établir sur la détermination de ces élémens dans l'un et l'autre cas. Les ellipses très allongées que décrivent les comètes, se confon-

dent sensiblement dans l'espace où elles nous sont visibles avec des paraboles, sorte de courbe à laquelle se réduit une ellipse dont le grand axe devient infini. Or, comme il suffit de trois points pour déterminer généralement une parabole, il suffit de faire sur la comète pendant le temps où elle nous est visible, trois observations d'ascension droite et de déclinaison, pour en déterminer l'orbite assimilée à une parabole; de là l'expression usitée d'*élémens paraboliques*, appliquée aux comètes. Or, cette supposition faisant infini le grand axe des orbites, il n'y a pas moyen de calculer en conséquence des observations les dimensions réelles de la trajectoire, ni par conséquent d'en conclure la durée de son parcours ou l'époque du retour de la comète.

Retours périodiques. — Comète de Halley.

172. Aussi est-ce par un moyen tout différent qu'on essaie d'assigner les époques des retours périodiques. Les élémens paraboliques recherchés sont au nombre de cinq; savoir : l'inclinaison du plan de l'orbite, la distance périhélie, la longitude du périhélie, la longitude du nœud et le sens du mouvement direct ou rétrograde; car la direction du mouvement cométaire a lieu dans tous les sens. Supposons ces cinq élémens déterminés au moyen de nos trois observations, par une méthode semblable à celle exposée dans la leçon précédente, et supposons aussi qu'une seconde comète observée à une autre époque, présente justement les mêmes élémens paraboliques, il y aura tout lieu de croire que c'est la même comète qu'on aura observée aux deux époques; et si les cinq élémens sont dans les deux cas assez peu différens pour qu'on puisse admettre l'identité, il y aurait tant de millions de chances contre une en faveur de l'identité des deux astres, qu'on pourrait la considérer comme vraiment certaine, et qu'on serait en mesure de prédire le retour de cet astre unique. C'est sur cette base que Halley se hasarda à prédire le retour de la comète de 1682, dont il avait observé les élémens, lesquels se trouvèrent à peu près identiques avec ceux des comètes de 1531 et de 1607, comme on peut le reconnaître dans la note (1). Cette prédiction ne pouvait manquer de fixer l'attention des astronomes; et lorsque l'époque fixée approcha, on s'intéressa vivement à savoir si l'attraction des grosses planètes dans le voisinage desquelles la comète devait passer, n'aurait pas un effet sensible sur les phases de son mouvement. Clairaut entreprit ce pénible calcul, et démontra que le retour de la comète au périhélie devait être retardé de 618 jours par les actions combinées de Jupiter et de Saturne. L'événement confirma la justesse de la théorie et des chiffres de Clairaut, et la comète passa au périhélie le 12 mars 1759. Le prochain retour a été calculé pour 1835 par M. de Pontécoulant, et fixé au 13 novembre. Or, le passage a eu lieu le 16 du même mois.

Comètes de Encke et de Biéla.

Le retour périodique de deux autres comètes a été constaté par le rapprochement d'observations antérieures. On a prédit à plusieurs reprises leurs réapparitions, et les prédictions se sont toujours exactement vérifiées. La première, découverte par le professeur Encke de Berlin, a une période de 1207 jours, calculée à sa quatrième apparition en 1819; elle circule dans une ellipse très excentrique, et inclinée à l'écliptique de 13° 22′. La seconde, plus récemment découverte par M. Biéla, à Johannisberg, est identique avec celles observées en 1772, 1805, etc., et décrit en six ans trois quarts

(1)

	En 1531.	En 1607.	En 1682.	En 1759.	En 1835.
Inclinaison............	17° 56′	17° 2′	17° 42′	17° 38′	17° 47′
Longitude du nœud...	49° 25′	50° 21′	50° 48′	53° 48′	55° 6′
Longitude du périhélie.	301° 39′	302° 16′	301° 36′	303° 10′	304° 30′
Distance périhélie.....	0,57′	0,58′	0,58′	0,58′	0,58′
Sens du mouvement...	rétrograde	rétrograde.	rétrograde.	rétrograde.	rétrograde.

une ellipse médiocrement excentrique. Ses dernières apparitions ont eu lieu, comme elles avaient été prédites, en 1832 et 1838. La prochaine aura lieu vers le milieu de 1845; c'est une petite comète insignifiante, sans queue et sans aucune apparence de noyau solide. Mais elle a cela de remarquable que son orbite perce le plan de l'écliptique très près de l'orbite de la terre; de sorte que si notre globe se trouvait près du nœud à l'époque où la comète y passe, il y aurait entre les deux planètes une rencontre vraiment formidable. Cette remarque n'a pas laissé que de jeter quelque inquiétude dans les esprits, lors du passage annoncé en 1832. Mais à cette époque, la terre se trouvait en avance d'un mois sur le moment du passage de la comète à son nœud; ce qui correspondait à une distance de 20 millions de lieues.

173. Lorsque les comètes passent dans le voisinage des planètes, l'attraction de celles-ci a toujours pour effet de déranger leur cours, en modifiant les élémens de leurs orbites. C'est ce qui est arrivé à la comète de Halley, serrée entre les grosses puissances planétaires de Jupiter et de Saturne; c'est ce qui est arrivé plus remarquablement encore à la comète de 1770, qui devait se mouvoir d'après les calculs de Lexell dans une période de cinq ans. Mais cette comète s'étant jetée à travers les satellites de Jupiter, son orbite en fut tellement dérangée, que depuis on n'en a pas eu de nouvelles. Figurez-vous le désappointement de l'astronome, qui ne s'attendait guère à ce singulier escamotage, et qui soupirait après le retour de sa comète, comme les Juifs après l'arrivée du Messie. Assurément, s'il est permis de maudire un habitant des cieux, c'était le cas de Lexell à l'égard de Jupiter.

On conçoit que cette intervention continuelle des planètes dans le régime cométaire, doit troubler un assez grand nombre de trajectoires, pour que les calculs établis sur des élémens paraboliques une fois observés, aient peu de chances de succès. Non seulement les dimensions des ellipses doivent varier, mais les ellipses peuvent même se changer en paraboles ou en hyperboles, courbes du même degré, dont les branches s'étendent à l'infini; de sorte que les comètes iraient se perdre au loin dans l'espace, sans possibilité de retour vers notre système.

Dimensions des comètes.

174. Les dimensions des comètes s'observent ou se calculent de la même manière que celles des autres planètes, par la comparaison de leur diamètre apparent avec leur distance au soleil et par suite à notre globe. Cette distance se mesure elle-même par la troisième loi de Kepler, à laquelle les orbites cométaires sont également assujéties. On trouve ainsi que le grand axe de l'orbite de la comète de Halley a une longueur de 1400 millions de lieues. Pour la comète de 575 ans, on en trouve plus de 5 milliards. Beaucoup de comètes sont très supérieures en volume à la terre et aux plus grosses planètes. On a trouvé à celle de 1811 un diamètre de 44,000 lieues; celui de la comète de Encke en a jusqu'à 120,000. Quant aux dimensions de leurs queues, nous avons dit que celle de 1680 surpassait 40 millions de lieues.

Leur nature.

175. La nature des comètes est complètement inconnue. C'est évidemment une matière d'une rareté extrême, et beaucoup moins dense que nos nuages, puisque ceux-ci nous cachent entièrement le soleil et les étoiles, tandis que les étoiles sont visibles à travers le corps de la comète. Il en est de même de la queue, et à beaucoup plus forte raison. Mais d'où vient cette agglomération d'une matière si ténue, dont l'affinité moléculaire est si faible; voilà ce qu'il est même impossible de soupçonner. Les comètes n'ont guère de commun avec les planètes que l'identité des lois de leur mouvement; car il n'est même pas démontré qu'elles ne soient pas lumineuses par elles-mêmes, quoi qu'il résulte des expériences de polarisation faites par M. Arago en 1835, qu'une partie tout au moins de leur lumière est de la lumière réfléchie; et quant à leur qualité de corps permanens, elle n'est point absolue, comme nous l'expliquerons plus bas.

On ne peut faire sur l'origine des queues

des comètes que des conjectures. On s'accorde généralement à les considérer comme des émanations gazeuses de la substance cométaire, vaporisée par la chaleur du soleil. Cette idée de Newton est fondée principalement sur les variations que la queue éprouve selon la distance de la comète au soleil. En fait, la queue se compose presque toujours de deux parties divergentes, et dans une direction opposée au soleil sur la ligne droite qui joint les centres des deux astres. La première de ces deux particularités s'explique en admettant que la queue ait la forme d'une enveloppe conique creuse de petite épaisseur. On conçoit aisément, en conséquence de cette forme, que le rayon visuel de l'observateur qui regarde les bords, ait à traverser beaucoup plus de la substance de la queue de la comète, que lorsqu'il est dirigé vers le milieu de cette enveloppe. D'où il résulte que le fond noir du ciel pourra être aperçu à travers la partie médiane, tandis qu'il serait caché par les files plus épaisses des molécules qui avoisinent les bords; ce qui produira une apparence de solution de continuité dans la direction de l'axe. Mais quelle est la cause qui détermine cette forme assez bizarre d'une queue en fourreau? Quelle est celle qui place l'axe de cette queue dans une direction presque toujours opposée au soleil sur la ligne qui joint les centres des deux astres? Voilà ce qu'on ignore; car on ne voit pas pourquoi la gazéification de la substance cométaire produite par la chaleur du périhélie, se ferait dans cette seule direction, comme cela a lieu le plus souvent. Ce n'est pas que je ne puisse en proposer une raison qui ne vaut la peine d'être citée, que parce qu'elle se rattache à l'explication qu'on a donnée d'un fait assez remarquable. Ce fait est que la nébulosité ou enveloppe du noyau de la comète au lieu de se dilater à mesure que l'astre approche du soleil, comme cela devrait être par l'effet de la chaleur, se condense au contraire d'une singulière façon. Ainsi, à son apparition en 1828, la comète de Encke avait le 28 octobre un diamètre égal à 79 fois celui de la terre, et le 24 décembre, ce diamètre, par l'effet du rétrécissement de la nébulosité, n'était plus que triple de celui de notre globe; de sorte que, dans ce dernier cas, où la comète était trois fois plus voisine du soleil que dans le premier, son diamètre était réduit à 1/25 et son volume à 1/16,000 de ce qu'ils étaient d'abord. M. Valz de Nîmes a expliqué ce résultat de la manière suivante: Il suppose que la matière éthérée gravite vers le soleil, et y forme une atmosphère dont les diverses couches augmentent de densité à proportion qu'elles sont plus voisines de l'astre. Ce n'est autre chose que ce qui a lieu dans notre propre atmosphère, où la densité des couches inférieures est beaucoup plus grande que celle des couches qui les surmontent, précisément parce qu'elles supportent le poids de toutes les autres; ce qui augmente leur densité proportionnellement. Cela posé, il est assez naturel d'admettre qu'en approchant du soleil, et entrant dans ces couches éthérées de densité croissante, les comètes éprouvent des pressions qui croissent dans le même rapport, et subissent les variations de volume qui en sont la conséquence. C'est ainsi qu'une enveloppe élastique telle qu'une vessie étant à moitié remplie d'air à une certaine distance de la surface du sol, se gonflera si on la transporte dans des couches plus élevées où la pression atmosphérique est moindre; tandis qu'elle diminuera de volume, se dégonflera, s'aplatira, si on la rapproche du sol où les couches atmosphériques sont plus denses. Cette comparaison rend le phénomène très facile à comprendre; mais malheureusement elle se réfute pour ainsi dire elle-même. Car il faut supposer que la matière nébuleuse de la comète est imperméable à l'éther qui environne le soleil; supposer quelque enveloppe analogue à la vessie, qui la maintienne séparée des couches d'éther contiguës. Or, jusqu'à nouvel ordre, il n'y a pas moyen d'admettre une pareille supposition. Cependant, l'hypothèse ingénieuse de M. Valz lui a donné la loi des variations de volume de la nébulosité pour plusieurs comètes, avec une exactitude si remarquable, qu'il n'y a pas moyen de la rejeter tout-à-fait comme invraisemblable ou impossible.

Or, en en acceptant la donnée fondamentale, savoir la densité croissante des

couches éthérées à mesure qu'elles s'entassent vers la surface du soleil, on concevra pourquoi les queues des comètes sont généralement dirigées à l'opposite sur la ligne des centres. C'est que la partie de la surface des comètes d'où émane ce torrent de matière gazéifiée par la chaleur, supporte une moindre pression que les autres de la part des couches éthérées, puisque cette partie est la plus éloignée du soleil. D'où il résulte que c'est par là, où est la moindre résistance, que doivent s'échapper les effluves qui forment la queue de la comète. Voilà une explication simple qui serait excellente, si les faits auxquels elle s'applique étaient tout-à-fait constans, et ne subissaient pas une foule d'exceptions qui la contredisent. Ainsi, outre qu'elle n'explique pas la forme creuse des queues cométaires, il faut savoir que ces queues n'ont pas toujours la direction supposée; qu'elles sont quelquefois perpendiculaires à la ligne des centres, quelquefois multiples, quelquefois régulièrement disposées autour de la comète. On en a vu qui étaient directement opposées sur la ligne centrale; l'une du côté du soleil, l'autre en sens contraire. On a vu des portions de queues se bifurquer, et beaucoup de queues entières paraître, disparaître, reparaître en fort peu de jours. Enfin, il y a une foule de comètes qui sont entièrement dépourvues de queues, quoique leur nébulosité soit légère, et qu'elles s'approchent assez du soleil pour subir l'évaporation qui est censée donner lieu à cet appendice.

176. Quoi qu'il en soit, il est bien vrai qu'en passant à leur périhélie, lorsque ce point est très voisin du soleil, les comètes doivent éprouver une chaleur capable de les gazéifier complètement. Celle de 1680, par exemple, était, à son périhélie, 166 fois plus voisine du soleil que n'est la terre, et devait recevoir en conséquence 28,000 fois autant de chaleur; ce qui donne une température égale à 2,000 fois celle du fer en fusion. Il eût fallu plusieurs milliers d'années pour refroidir cette masse dans les circonstances physiques où nous vivons; ce qui ne veut pas dire qu'elle ait en réalité conservé sa chaleur pendant plusieurs siècles. Car, lorsqu'elle s'éloigne vers son aphélie, et qu'elle hiverne dans ces horribles régions de l'espace, dont les rayons solaires ne peuvent traverser l'épaisseur, elle trouve un réfrigérant énergique dans l'âpreté de cet horrible climat, qui ne doit pas tarder à la geler jusqu'au centre. J'ai lu quelque part que, s'il y avait des habitans dans les comètes, ils devaient être d'une constitution bien extraordinaire pour vivre ainsi successivement dans le feu et dans la glace. Cette réflexion, si étincelante de vérité, n'a cependant pas reçu l'assentiment de tous les esprits. J'ai déjà cité le célèbre mathématicien Lambert, comme ayant émis sur ce sujet des idées singulièrement tolérantes. Il admet des habitans dans les comètes, des habitans dont la constitution pourrait n'être pas trop paradoxale, pas trop différente de la nôtre. Il suffit pour cela que les effets de la température extérieure soient modifiés par l'atmosphère de la comète, qui pourrait les rendre très supportables; et je crois que Laplace lui-même a fait remarquer que la vaporisation qui, comme on sait, est une cause énergique de refroidissement, devait équilibrer, en tout ou en partie, l'échauffement périhélique. Je laisse le lecteur sur le simple énoncé de cette thèse, dont la discussion nous mènerait trop loin.

Résistance de l'éther.

177. Un élément nouveau et très important s'est introduit dans l'histoire des comètes; c'est la résistance qu'elles paraissent éprouver de la part de l'éther. Il est à remarquer que Newton arguait contre le système de Descartes, contre les tourbillons et la matière subtile, en un mot, en faveur du vide contre le plein, qu'il arguait, dis-je, du mouvement des comètes qui parcourent le ciel dans tous les sens, et qui seraient bientôt arrêtées, disait-il, si l'espace était rempli de matière, si subtile qu'on la supposât. Or, ce sont précisément les comètes qui ont fait reconnaître une résistance et par suite une densité appréciable dans la matière éthérée. On conçoit que cette cause soit sans action sensible sur le mouvement de masses aussi considérables que la terre et les autres planètes,

tandis qu'elle affecterait considérablement celui des comètes, qui ne sont composées que d'une matière très rare. C'est ainsi que la résistance de l'air est insensible contre des balles de plomb, tandis qu'elle arrête des flocons de laine, et peut même les soutenir dans l'espace.

Or, en fait, on a trouvé : 1° que le volume et l'éclat des comètes diminuaient d'une apparition à l'autre ; 2° que la durée de leur révolution subissait aussi des changemens. Le premier effet a été remarqué sur la comète de Halley. Lors de son apparition en 1682, elle était déjà très inférieure en éclat à ce qu'on l'avait vue dans plusieurs de ses apparitions précédentes. En 1759, elle était moindre encore. Et, enfin, en 1835, il fallait connaître d'avance sa position dans le ciel pour la remarquer (1). Cette diminution d'éclat serait une conséquence forcée de la résistance de l'éther ; et il en résulterait qu'à la longue, la substance des comètes devrait s'éparpiller dans l'espace. Peut-être déjà beaucoup de comètes ont été victimes de ce pillage permanent, contre lequel, il est vrai, elles ont bien quelques ressources. Ainsi, puisque la substance perdue par une comète reste en arrière dans les régions qu'elle a traversées, il doit arriver que quelque autre comète vagabondant dans ces parages, s'assimile par son attraction cette matière perdue, et s'engraisse aux dépens de la première, tout en laissant aussi sur sa route quelques bribes de sa propre substance, dont la première ou toute autre fera profit à son tour, en traversant l'espace que la seconde aura laissé derrière elle. Cet échange réciproque de matière peut dégénérer en lutte violente, et s'étendre jusqu'aux queues des comètes. Si l'une d'elles, par exemple, pourvue de ce majestueux appendice, en rencontre sur sa route une autre qui en soit privée, celle-ci pourra bien, si elle a une masse assez forte, enlever en tout ou en partie la queue de sa rivale, et s'éloigner en emportant ces dépouilles. On jugera même que ce conflit doit arriver assez souvent ; car les queues cométaires s'étendant à d'énormes distances, il ne sera pas rare qu'une comète passe à travers la queue d'une autre comète, ou plus près de son extrémité que la propriétaire ; elle en emportera donc nécessairement quelque morceau, dont quelqu'autre s'emparera à son tour sans plus de façon.

(1) Je dois faire observer que dans l'*Annuaire de* 1836 M. Arago conteste ces données et ces conclusions relativement à la comète de Halley.

L'altération du mouvement des comètes serait en faveur de la résistance de l'éther une preuve plus solide. Or, déjà à plusieurs reprises la durée de la révolution de la comète d'Encke a subi des altérations de ce genre. Si les corps célestes se mouvaient dans un vide absolu, ou dans un milieu sans résistance sensible, à l'abri de toute perturbation, chaque révolution devrait être en forme et en durée identique avec toutes les autres ; si le contraire existe, comme cela a lieu pour cette comète, la seule explication possible est la résistance du milieu. A ce point de vue, entre autres, la comète d'Encke offre aux astronomes un intérêt particulier. Or, cette comète est dans l'habitude d'avancer son retour, c'est-à-dire de passer au périhélie 2 jours avant l'époque que le calcul lui assigne dans l'hypothèse d'une résistance nulle.

Il semble au premier abord que le résultat de la résistance de l'éther devrait être un retard et non une accélération du mouvement de la comète : mais il est aisé de faire comprendre que ce jugement est erroné. La résistance du milieu diminue, il est vrai, la vitesse dans le sens de la tangente ou de l'élément de la trajectoire, mais il résulte de la diminution de la composante tangentielle, que la résultante, c'est-à-dire l'élément suivant, se rapproche alors de la composante normale, c'est-à-dire de la droite suivant laquelle agit l'attraction solaire. La courbe, et par conséquent l'astre qui la décrit, se *rapproche donc du soleil d'une manière continue*. Or, nous savons par la seconde loi de Kepler que la vitesse augmente quand la vitesse devient moindre. Donc le résultat de l'altération que nous considérons peut être et est, en effet, d'accélérer la marche de la comète. Cependant nous ne devons pas dissimuler que dans l'une des deux dernières apparitions il y a eu un retard au lieu d'une avance ; ce qui compromet gravement les conclusions tirées des résultats antérieurs, sans

les détruire néanmoins d'une manière absolue.

Chute des comètes dans le soleil.

178. Or, en admettant la résistance de l'éther, on arrive à ce résultat, que les comètes qui sont soumises à cette influence, ne peuvent manquer de tomber quelque jour dans le soleil, puisqu'elles s'en rapprochent à chaque instant d'après la théorie qui précède. Il doit en être de même de toutes les planètes et de la terre entre autres; mais l'altération que subit le mouvement de la terre en vertu de cette cause, est tellement exiguë, qu'il se passera bien des millions d'années avant que la distance de la terre au soleil ne varie sensiblement. Quant aux comètes, il est possible que quelques unes soient déjà tombées dans le soleil; et il est à remarquer que Newton admettait cette sorte de rencontre, par des causes différentes, il est vrai. Il supposait qu'en tombant ainsi dans le soleil, les comètes lui restituaient la substance qu'il perdait par l'émission de sa lumière. Ainsi le soleil se nourrissait de comètes; idée bizarre reposant sur une intelligence très imparfaite de la constitution physique de cet astre.

Rencontre possible de la terre par une comète.

179. Mais de tous les points de vue sous lesquels on peut envisager les comètes, le plus intéressant est, sans aucun doute, celui de leurs rapports avec la terre. Considérer les comètes comme des signes de la colère divine, et les avant-coureurs de grands événemens, n'est sans doute pas, j'en conviens, l'erreur de notre époque, suffisamment riche de ses propres folies; et néanmoins les comètes ont encore une renommée sinistre, dont les savantes théories modernes ne sont pas innocentes. Notre globe ne peut-il pas être rencontré par une comète, par une de ces nombreuses comètes qui sillonnent l'espace? Et ces astres bizarres ne possèdent-ils pas plusieurs moyens de nous tourmenter? Une comète peut heurter la terre et bouleverser son sol; elle peut l'emprisonner dans son immense queue et asphyxier tous ses habitans. Elle peut, sans la rencontrer directement, en passer à une petite distance, et produire un nouveau déluge, en soulevant par son attraction les flots de l'Océan; elle peut, lorsqu'elle est embrasée par le soleil au périhélie, communiquer à notre globe son effroyable température, dessécher entièrement les mers, brûler les végétaux, rôtir les animaux, y compris tous les fils d'Adam. Et sans compter beaucoup d'autres choses qu'elle pourrait encore, n'en connaît-on pas une en particulier dont l'orbite est très voisine de celle de la terre, à tel point que pour une certaine position de la terre et de la comète, celle-ci atteindrait certainement notre globe?

Il est vrai que la rencontre de la terre par une comète est en soi chose possible; mais elle est possible comme il l'est que 28 millions de boules blanches étant mises dans un sac avec une seule boule noire, on tombât précisément sur celle-ci en en tirant une les yeux fermés. Voilà, du moins pour des comètes de volume moyen, la mesure de la probabilité d'un choc. Comme on voit, le possible n'est pas fort menaçant.

180. La rencontre de la terre par la queue d'une comète offre beaucoup plus de chances. Cela ne veut pas dire que les chances soient très nombreuses; cependant elles ne sont pas telles que, comme dans le cas précédent, il n'en faille tenir aucun compte. En effet, les queues de comètes occupant quelquefois plusieurs millions de lieues, il y a un nombre appréciable de chances pour que la terre traverse cet espace. De plus, si l'on considère que la masse d'une comète est en général fort peu de chose, et que par conséquent les parties de cet appendice, qui en sont situées à une grande distance, doivent graviter très faiblement vers le corps de l'astre, on en conclura que la terre, dont la masse est incomparablement supérieure à celle de toutes les comètes, pourra même à une distance très considérable enlever aux comètes leurs queues, et les mêler à son atmosphère. Tout cela est donc très possible, et il n'est pas facile d'assigner soit le degré de probabilité, soit les conséquences d'une rencontre de ce genre. En fait, il n'y a pas lieu de supposer qu'elle ait jamais eu lieu, ou du moins de lui

attribuer certains phénomènes météorologiques qu'on a cru pouvoir expliquer par ce moyen. Tels sont, par exemple, certains brouillards très secs qu'on a vus régner sur une assez notable partie de la surface du globe à différentes époques, comme en 1783 et en 1831. Car si la matière brumeuse provenait d'une queue de comète, on aurait dû apercevoir quelque part la tête de l'astre; or, aucune comète ne s'est montrée pendant la durée de ce phénomène, qui se prête d'ailleurs à d'autres explications. M. Arago admet du reste qu'il peut nous arriver souvent de traverser, sans nous en apercevoir, des queues de comètes, à cause de l'excessive rareté de cette matière. En accordant le fait, je propose toutefois un amendement à la décision de notre savant astronome. Il me semble que si la matière des queues de comètes se mêlait à notre atmosphère, il y aurait pour le genre humain un véritable cas d'asphyxie, ou que tout au moins nous ne la respirerions pas sans nous en apercevoir. Mais on peut admettre que cette matière ne pénétrerait pas dans nos couches inférieures; qu'elle se tiendrait dans les hautes régions atmosphériques, ajoutant de nouvelles couches à celles de l'air, et augmentant le volume de l'enveloppe de notre globe. Cette hypothèse remplit même une condition obligée d'équilibre; car nous avons fait remarquer plus haut que la densité de la matière des queues de comètes, et même de leurs nébulosités, était fort inférieure à celle des nuages qui flottent dans notre atmosphère.

181. Revenons sur la rencontre possible du corps d'une comète avec la terre, à propos de la comète de Biéla, dont l'orbite perce le plan de l'écliptique très près de sa circonférence, de telle sorte que la nébulosité de la comète entreprend sur la trajectoire terrestre. Si lorsque la comète traverse l'écliptique, la terre se trouvait au point de sa courbe qui est le plus voisin du nœud, nul doute qu'elle ne fût enveloppée par la comète; et quoiqu'il soit difficile de se faire une idée assez exacte des conséquences de cette rencontre, il est plus que probable que la destruction de toute vie sur la terre en serait le résultat forcé. Cette possibilité abstraite annoncée par Olbers un peu avant l'apparition de cette comète en 1832, avait causé dans le monde une certaine émotion, que la publication de l'*Annuaire* ne tarda pas à dissiper. Il suffisait de rechercher, comme le montre M. Arago, quelle devait être la position de la terre sur son orbite, au moment du passage de la comète à son nœud. Or, à ce moment, la terre devait être à 20 millions de lieues de ce terrible point de moindre distance, qu'elle aurait traversé depuis plus d'un, mois. Ainsi, le danger de rencontre était tout-à-fait nul. Il est vrai qu'il peut se renouveler à chaque passage, et il faut en effet calculer à chaque passage les positions relatives des deux planètes. Si l'on fait abstraction des petites perturbations du mouvement cométaire, on reconnaîtra par un très simple calcul que, dans toute la série des prochains retours de la comète à son nœud, la terre sera éloignée du point de moindre distance d'un nombre de jours plus ou moins considérable. Or, si la terre était en avance ou en retard sur la comète, de 24 heures seulement, cas qui ne se présentera peut-être jamais, les deux centres seraient éloignés de plus de 600,000 lieues. Or, alors, non seulement les deux surfaces seraient loin de s'atteindre, mais même l'action de la comète à distance serait probablement dépourvue d'effet sensible, comme nous le prouverons plus bas. Ainsi, en voilà plus qu'il n'en faut pour rassurer les lecteurs contre le choc de notre globe par une comète.

Il est vrai que si la comète de Biéla ne choque pas directement notre globe, elle atteindra l'*orbite* de la terre : ce que quelques personnes imaginent être fort dangereux. Il n'y a pas un de nos lecteurs qui ne comprenne tout d'abord combien une telle inquiétude est chimérique et risible. L'orbite de la terre est une ligne mathématique. Or, une comète n'a pas plus d'action sur une ligne, qu'elle n'en peut avoir sur un nombre abstrait, tel que 17 ou 36. Lorsque nous disons que l'orbite d'une planète est dérangée par l'action d'une autre planète, cela signifie que le premier de ces deux corps est dérangé par le second, et obligé de suivre une route différente de celle qu'il avait

suivie jusque là ; c'est ainsi qu'un vaisseau peut être chassé par le vent hors de sa route naturelle. Est-ce à dire que celle-ci est dérangée par le vent, si bien que lorsque le vent aura cessé de souffler, aucun navire ne pourra plus passer par cette route ?

182. Voyons maintenant ce qui pourrait résulter du passage d'un de ces astres bizarres, à une médiocre ou même à une très petite distance de la terre. Il semble que quand bien même l'orbite de celle-ci n'en serait pas altérée notablement, l'attraction de la comète pourrait fort bien agir à la manière de celle de la lune; et, si l'on fait la distance suffisamment petite, soulever les eaux de l'Océan bien au-dessus de leur niveau ordinaire, ou enfin produire un cataclysme capable de détruire le genre humain. Je réponds à cela que la chose est absolument possible, en réunissant une foule de conditions qui ne se rencontreront sans doute jamais, telles que la coexistence d'une distance très petite, d'un diamètre énorme, et surtout d'une masse très supérieure à ce qu'on doit attendre d'une comète ; ce qui en fait un danger du même ordre que celui d'un choc. Je dis de plus que ce danger n'existe en fait pour aucune des comètes que nous connaissons. En effet, la comète de Biéla, qui serait la plus menaçante, ne peut se trouver, dans le cas excessivement improbable que nous avons supposé ci-dessus, à une distance de la terre moindre que 600,000 lieues. Or, telle fut précisément la distance à laquelle passa la comète de 1770. Or, cette comète ne produisit pas de cataclysme ; bien plus, elle n'eut pas la moindre influence sur la hauteur des marées. Aussi put-elle traverser à deux reprises le système des satellites de Jupiter, sans produire sur eux aucun effet appréciable; et cependant ces petites planètes sont très inférieures en masse à la Terre, et la comète s'est trouvée près de l'un d'eux à une distance qui n'était pas le dixième de sa moindre distance à notre globe.

183. Mais si nous sommes à l'abri du danger de l'eau, n'avons-nous pas à courir le danger du feu ? Embrasées par le soleil à leur passage au périhélie, les comètes doivent rayonner dans l'espace une énorme chaleur, comme nous l'avons prouvé pour la comète de 1680. Or, cette chaleur, si elle se communique à la terre, pourrait l'embraser, ou tout au moins modifier profondément son état météorologique. Mais, d'abord, si l'on raisonne sur les faits passés, qui se reproduiront périodiquement dans l'avenir, il est certain que nous n'avons rien à craindre des comètes de notre connaissance. La comète de 1680, qui a plus de titres que toute autre au rôle d'incendiaire, n'a pas amené dans les températures terrestres le plus petit écart appréciable. Il y a plus ; si l'on consulte les tables des températures moyennes annuelles depuis le commencement de ce siècle, il semble que la moyenne des années à comètes soit plutôt inférieure que supérieure à celle des années sans comètes ; c'est du reste un fait dont rendent facilement raison des considérations théoriques. La température que reçoivent les comètes au périhélie est assurément fort inférieure à celle du soleil lui-même. Supposons-la égale, et tenons compte, pour calculer les effets comparatifs, des masses et des distances. La comète de 1770, qui a tant approché de la terre, en était à 1/63 de notre distance au soleil ; ce qui, d'après la loi de la propagation de la chaleur, donnerait 4,000 fois autant que si la comète était à la distance du soleil. Si donc la comète avait une quantité de chaleur absolue, qui fût la 4,000e partie de celle que possède le soleil, les quantités émises seraient les mêmes, toutes choses égales d'ailleurs. Or, il n'y a pas de comètes, vu la petitesse relative de leur volume, et surtout de leur masse, qui contienne 1/4,000 de la chaleur du soleil. Supposons que celle-ci fût doublée *pendant quelques instans*, la terre s'en apercevrait peu ou point, car la température des hautes régions atmosphériques est très inférieure à zéro ; et ce n'est que *par action prolongée*, par accumulation, que le soleil nous donne les chaleurs estivales ; l'effet d'une source d'intensité double serait donc vraisemblablement inappréciable. Or, les comètes, vu la rapidité de leur mouvement de translation au périhélie, ne pourraient avoisiner la terre que pendant quelques instans. Il est donc au

moins vraisemblable que leur action serait insensible.

Je n'ai pas besoin de réfuter longuement l'influence qu'on attribue souvent à la présence des comètes sur les saisons et les produits agricoles, non plus que sur les événemens de la nature des épidémies ou sur les tremblemens de terre, etc. Les instrumens délicats que possède le météorologiste, sont tout-à-fait muets à l'égard de l'influence physique des comètes sur l'état de l'atmosphère et les phénomènes qui en dérivent. Passons à la discussion des problèmes géologiques dans lesquels elles auraient joué un rôle plus ou moins important.

184. En première ligne se présente le système de Buffon, sur l'origine des planètes et de notre globe en particulier. Nous avons dit comment le choc d'une comète, rencontrant le soleil, aurait donné naissance à tout notre système; mais nous avons vu aussi combien peu ce roman de la nature soutient l'épreuve d'une discussion sur le terrain des principes les plus élémentaires de la science. Je ne le cite ici que pour mémoire, et je passe à celui de Whiston.

Le déluge a-t-il été produit par une comète?

Le nom que je viens de prononcer est celui d'un contemporain et d'un ami de Newton. A la fois théologien et astronome, il imagina d'introduire dans la Bible la théorie de l'attraction universelle, et d'expliquer le déluge par l'intervention d'une comète. La terre est composée, selon lui, d'un noyau central entouré d'eau, laquelle est recouverte d'une croûte solide de médiocre épaisseur. Admettons qu'à l'époque du déluge, une très grande comète, pourvue d'une queue raisonnable, ait passé près de la terre, son attraction aura soulevé les eaux intérieures, lesquelles auront brisé la croûte qui s'opposait à cette marée d'un nouveau genre, et se seront répandues par les fissures sur toute la surface. Voilà ce que Moïse appelle *la rupture des fontaines du grand abîme.* Il reste à trouver les *cataractes du ciel.* Or, Whiston les reconnaît facilement dans la queue de sa comète. Supposons que cette queue soit de l'eau, et qu'elle ait atteint la terre; voilà une horrible pluie qui aura pu durer quarante jours.

Il ne s'agit donc que de trouver une grosse comète, et surtout de la faire passer près de notre globe à l'époque du déluge. Or, Whiston en a justement une sous la main, et c'est là la partie séduisante de son système. Nous avons déjà mentionné la comète de 1680, comète remarquable par sa taille et son éclat, et dont les élémens paraboliques, il est vrai, ne se retrouvent pas ailleurs dans les catalogues, mais qu'il est facile d'identifier avec quelques autres au moyen d'un rapprochement d'époques assez remarquable. Les auteurs rapportent à l'an 1106 une immense comète avec une très grande queue; une autre comète très grande, celle nommée *Lampadias*, parut en 531; enfin, l'année de la mort de César, en 43 avant notre ère, une autre comète se montra, laquelle était fort brillante, puisqu'on la voyait avant le coucher du soleil. Or, il est remarquable que ces quatre époques soient séparées par un intervalle de 575 ans. On est donc suffisamment autorisé à croire que ces quatre apparitions ne sont qu'une même comète, dont 575 ans forment la période. Mais en remontant ainsi par périodes de 575 ans vers les temps antérieurs, on tombe sur les années 2343 et 2918 avant notre ère, lesquelles ont dû être signalées par l'apparition de cette comète. Si donc l'on veut bien remarquer que la première de ces deux époques est celle du déluge, à six ans près, si l'on s'en rapporte au texte hébreu; que la seconde donne l'année du déluge, à huit ans près, si l'on préfère la chronologie des Septante, il en résulte clairement, suivant Whiston, que *la grande comète de 1680 a dû passer près de la terre à l'époque du déluge.*

Il faut remarquer encore que si l'on en excepte la comète de Biela, celle de 1680 a plus approché de l'orbite terrestre qu'aucune autre comète connue, sa distance minimum à cette orbite ne dépassant pas 112 rayons terrestres, ou moins que le double de la distance de la terre à la lune. Enfin, on peut encore supposer, dans l'intérêt de ce système, que la comète de 1680 était beaucoup plus volumineuse à l'époque du déluge, et qu'elle

a diminué depuis cette époque par l'effet de la résistance de l'éther. Mais voici quelques considérations qui détruisent cet échafaudage de merveilleux rapprochemens.

Je néglige les difficultés chronologiques considérables qu'on pourrait soulever au sujet de l'époque du déluge; car, en admettant la chronologie générale des Septante, la seule aujourd'hui soutenable, il reste encore sur l'époque précise du déluge des incertitudes qui peuvent aller jusqu'à 200 ans. Mais je ferai remarquer d'abord que toute la théorie de Whiston repose sur la constance de la période de 575 ans; ce qui entraîne cette conséquence que l'orbite de la comète n'aurait pas subi depuis le déluge d'altération sensible. Donc, si la distance de son nœud à l'orbite terrestre était dans les derniers temps égale à 112 rayons de notre globe, ou 170,000 lieues environ, elle n'a pas pu être moindre à l'époque du déluge. Telle serait donc aussi le minimum de la distance du centre de la comète à celui de la terre, si en même temps que la comète arrive à son nœud notre globe arrivait tout juste au point de son orbite qui est le plus voisin de ce nœud. Or, Whiston supposait que la distance de sa comète à la terre, n'avait été que de 3 à 4 mille lieues seulement.

En second lieu, Whiston donnait à sa comète une masse très considérable, supposition dont le moindre défaut est d'être très gratuite. Supposer d'ailleurs que le volume et par suite la masse de la comète ont subi par la résistance de l'éther une réduction très grande, entraîne à admettre aussi que son cours a subi une altération proportionnelle; la durée de sa révolution serait donc fort différente de 575 ans.

En troisième lieu, il faut considérer que cette grande masse et cette très petite distance que Whiston attribue à sa comète, ne suffiraient pas encore à la production des effets qu'il prétend expliquer par ce moyen. Car, si la lune, par exemple, exerce sur les eaux de l'Océan une action aussi énergique, c'est que son mouvement angulaire est très lent; que dans l'intervalle de quelques heures, sa distance à la terre varie à peine; que pendant un temps assez long, elle correspond verticalement à peu près aux mêmes points du globe; de sorte que le liquide qu'elle attire a le temps de céder à son action avant qu'elle ne se transporte ailleurs. Or, il en est tout autrement des comètes en général et de celle de 1680 en particulier. Quand elle est voisine de la terre, son mouvement de translation est extrêmement rapide; l'effet qu'elle tendrait à produire dans un instant, serait neutralisé par celui qu'elle tendrait à produire quelques instans après, et qui serait tout autre en conséquence des nouvelles positions de la comète. Admettons le cas extrême et excessivement improbable où la comète et la terre seraient parvenues *simultanément* aux deux points du minimum de leur distance, laquelle eût été de 170,000 lieues, les mouvemens respectifs de la terre et de la comète eussent en peu de minutes doublé, triplé, décuplé cette distance. De plus, par suite de la rotation de notre globe, combinée avec ces déplacemens, l'action de la comète sur les eaux dans un méridien eût été aussi en quelques minutes combattu par son action dans un autre méridien. Ces effets se seraient donc mutuellement détruits, outre que sous aucun méridien les eaux n'auraient eu le temps de se déplacer.

Enfin, pour ce qui est de la queue de la comète, Whiston, par l'usage qu'il en fait, est amené à supposer que la matière de la comète elle-même n'est autre chose que de l'eau. Supposition excessivement gratuite, et tellement invraisemblable, que je ne crois pas devoir m'arrêter à la discussion de plusieurs difficultés que soulève cette hypothèse.

185. Je ne dirai qu'un mot de la théorie de Halley, qui croit pouvoir expliquer par le choc d'une comète une partie de l'histoire de la terre. D'où viennent les produits marins qu'on trouve si abondamment jusqu'au sommet des montagnes? L'astronome anglais suppose que la terre étant arrêtée dans sa course par le choc direct d'une comète, l'Océan dont les eaux ne font pas corps avec la masse du globe, mais sont simplement *posées* sur sa surface, aura continué sa route avec sa vitesse ordinaire; de là une effroyable marée qui aura envahi les montagnes. Cette hypothèse est con-

tredite par l'état de conservation des coquillages dont on veut expliquer la présence dans des régions si élevées au-dessus du niveau des mers. Ces lames, souvent si petites et si minces, ont conservé leurs crêtes, leurs pointes les plus délicates, leurs parties les plus fragiles ; de sorte qu'on ne peut admettre qu'elles se soient logées si haut par l'effet d'un transport violent, brusque et instantané. Je ferai remarquer par occasion que si le mouvement de translation de la terre était complètement arrêté par une cause quelconque, notre globe obéissant dès lors à sa seule gravitation vers le soleil, s'en irait tomber dans cet astre, et qu'il ne mettrait guère que deux mois à faire le voyage.

Mais une comète pourrait choquer la terre, sans détruire totalement sa vitesse, et dans ce cas, il y a encore largement lieu à d'immenses cataclysmes. L'axe, les pôles, la vitesse, la durée de l'année seraient changées, et la surface du globe éprouverait une révolution mortelle à tous les êtres vivans. On a eu recours à cette supposition pour expliquer le changement de climats que quelques parties de la terre auraient subi, au dire de certains naturalistes, qui se fondent sur la présence à la surface du sol, de nombreux débris d'animaux qui n'appartiennent pas à ces zônes. On a attribué également à un choc de comète la singulière dépression du sol d'une partie de l'Asie ; dont 18,000 lieues carrées sont beaucoup au-dessous du niveau de la mer Caspienne. Nous ne pouvons nous arrêter à la discussion de ces systèmes ; disons seulement qu'aux champions des comètes, les physiciens et les géologues opposent d'autres systèmes, d'autres suppositions à peu près aussi solides ; et que les uns et les autres ne sont pas au bout de leurs disputes et de leurs recherches.... *ut inquirant semper*, comme dit l'Écriture.

186. — En résumé, les rapports des comètes avec notre globe paraissent avoir été tout à fait inoffensifs jusqu'ici, et rien n'indique qu'ils soient bien menaçans, si l'on considère l'avenir. C'est là, du reste, une question sans intérêt, surtout pour le chrétien qui croit à la future dissolution de ce monde. Chacun des jours que le soleil éclaire, peut voir s'éteindre ce merveilleux flambeau ; chaque heure qui s'écoule pour nous, peut être l'heure suprême de l'univers. A l'instant que Dieu a désigné pour éclairer son agonie, tous ses ressorts se briseront ; toutes ces forces qui en maintiennent les diverses parties, et qui en règlent les merveilleux mouvemens, ces forces que l'Évangile appelle, *les vertus des cieux*, se troubleront, se mêleront, s'évanouiront, et abandonneront au chaos tous ces corps célestes, qui se balancent avec tant d'ordre dans l'espace infini. A cet arrêt divin, plus d'un astronome, sans doute, refusera de souscrire ; il se demandera si les destinées de tant de milliers de mondes sont à ce point enchaînées à celle de la terre ; de la terre qui n'est qu'un point atomique, perdu, oublié, insensible au milieu de tant et de si vastes systèmes : il dira que le Christ en traçant ainsi le drame de la destruction universelle, ignorait les rapports des diverses parties de l'univers, qu'il en ignorait la grandeur et la composition, lui qui subordonnait à la terre tout ce qui existe dans les régions infinies de l'espace. Oh ! non ; la parole de notre Évangile n'est pas vaine, et le chrétien éclairé l'accepte avec une foi égale à celle du plus humble des croyans. Nous ne disputons pas aux astronomes les merveilleux résultats de leurs observations et de leurs calculs ; nous croyons comme eux, et plus qu'eux peut-être, à ces régions d'infinie profondeur, où se succèdent des mondes sans nombre et sans bornes ; mais nous savons aussi que

Par delà tous ces cieux le Dieu des cieux réside ;

nous savons qu'il y a deux choses plus grandes que cette immensité matérielle ; d'abord le Dieu qui l'a faite,.... et puis, l'homme dont l'intelligence atteint ces régions qui s'étendent si loin au delà de la portée de sa vue. Pour qui apprécie l'homme non par sa nature matérielle, mais par cette partie de son être qui est incommensurable avec la matière, il n'y a rien qui étonne si le monde tout entier apparaît comme création secondaire, liée par ses destinées à celles de l'humanité. Telles sont les hautes pensées dans lesquelles se complaît l'esprit du chrétien. Quelques uns de nos frères, je le sais, timi-

des en face de la science, n'osent à ce point élever l'homme, et rapetisser l'univers; trop dépourvus du saint orgueil de leur nature, trop oublieux de la hauteur à laquelle Dieu l'a élevée en l'unissant à la sienne. Les ramener à des idées plus harmoniques avec notre foi commune, et justifier celles que nous proclamons ici, est une tâche que nous entreprendrons quelque jour; ce sera là la fin, le résumé, et je dois le dire, la pensée intime qui aura présidé à ces leçons.

L.-M. Desdouits,
Professeur de physique au Collége Stanislas.

Littérature.

COURS SUR L'HISTOIRE DE LA POÉSIE CHRÉTIENNE.

CYCLE DES APOCRYPHES.

NEUVIÈME LEÇON (1).

Transformation des légendes au treizième siècle.— Joseph d'Arimathie et le saint *Graal*. — Traductions en vers des légendes évangéliques; Gautier de Coinsy. — La Genèse et le poëme de l'Assomption d'Herman. — Des légendes apocryphes dans la décoration des églises.

Nous avons conduit l'histoire du cycle des apocryphes jusqu'au treizième siècle, et nous l'avons vu s'étendre de jour en jour. L'imagination pieuse du moyen âge y a fait entrer successivement tous les personnages dont le nom figure dans la prédication évangélique et dans le drame de la Passion. Apôtres, disciples, rois, bourreaux, et jusqu'à cet être abstrait qu'on appelle le peuple juif et qui nous est apparu sous le vêtement étrange d'Ahasverus, sont venus s'y placer à côté des aïeux et des parens du Sauveur. Mais actuellement le poëme est clos; il va entrer dans une nouvelle phase. Le corps des légendes ne s'accroîtra plus, il se développera. La poésie chrétienne ne créera plus, mais elle coordonnera et embellira ses conceptions antiques. Nous ne verrons plus, comme par le passé, s'élever à chaque siècle une figure nouvelle; mais celles que nous connaissons se montreront désormais plus brillantes et plus habilement groupées ensemble. Aux légendes en prose grecque ou latine vont succéder des épopées et des drames rimés en langue romane. C'est à dater du treizième siècle en effet qu'on voit les trouvères et les *facteurs de miracles* s'emparer des traditions évangéliques et les transporter dans l'idiôme vulgaire sous la forme de *mystères*, de *lais* ou de romans féodaux.

La plus curieuse, sinon la plus commune de ces transformations, est celle que nous a montrée l'*Histoire de sainte Anne*, analysée dans notre dernière leçon. Cette petite épopée caractérise assez bien l'espèce de baptême que recevaient des poètes séculiers les histoires orientales de Joachim et de Phanuel. Le treizième et le quatorzième siècle nous en offriraient sans doute beaucoup de semblables, si les poésies de ce temps d'aventureuse mémoire nous étaient arrivées en plus grand nombre. Tous les esprits alors étaient à la chevalerie. Les conceptions galantes et pieuses du cycle de la *Table-Ronde* et du *Graal* régnaient sur toutes les imaginations. Depuis Abraham jusqu'à Joseph d'Arimathie, tous les hommes de la Bible étaient barons ou paladins. On se rappelle ce passage de la *très melliflucnte histoire de Perceforest*, cité dans notre troisième leçon, où Pilate est souverain chevalier des Juifs : il y a beaucoup de métamorphoses pareilles

(1) Voir la huitième leçon dans le nº 44 ci-dessus, page 92.

dans les romans du Graal, à commencer par Joseph d'Arimathie lui-même, qui est, dit un roman manuscrit de la Bibliothèque royale, *le fondement de toute chevalerie.*

Le rôle qu'on a fait à ce saint personnage dans la littérature féodale ne tient que de fort loin à notre sujet. Toutefois nous en dirons un mot, parce que son nom revient de temps en temps dans les légendes évangéliques, et que la manière dont on le pose dans les poèmes du Graal et de la Table-Ronde est un curieux échantillon du travail des trouvères sur les traditions religieuses.

L'Évangile ne fournit que peu de renseignemens sur Joseph d'Arimathie. Nous y apprenons seulement qu'il était de la tribu d'Ephraïm et l'un des principaux habitans de Jérusalem. Il assista au jugement qui condamna Jésus-Christ, mais il ne prit point part à cette sentence inique. Après la Passion ce fut lui qui détacha de la croix le corps du Sauveur, et l'ensevelit chez lui dans un sépulcre de pierre. Là se bornent les documens authentiques qui le concernent. La tradition de bonne heure embellit son histoire. Les Grecs déjà l'avaient ornée de plusieurs circonstances merveilleuses; mais c'est chez les poètes anglo-normands qu'elle s'est enrichie des détails mythologiques dont nous allons donner une idée.

Après la Résurrection, disent-ils, Joseph d'Arimathie inspiré, comme tous ceux qui avaient approché de Jésus-Christ, du zèle de la prédication, avait abandonné sa ville natale, et s'était mis à annoncer l'Évangile. L'apôtre saint Philippe lui ayant imposé les mains, l'envoya vers les îles de l'occident. Il partit aussitôt, et traversant au milieu des périls les monts et les mers, il arriva en Angleterre, moins de dix ans après l'Ascension. Joseph d'Arimathie convertit à la foi la population de cette île, y fonda des églises et y institua des évêques, avec lesquels il resta long-temps en relation quand d'autres intérêts l'eurent rappelé sur le continent. A l'appui de ces faits imaginaires, les légendaires et les trouvères apportent une collection de lettres tout aussi authentiques (1).

(1) Usserius, *Antiquitates eccles. Britan.*, cap. 2.

Ce n'est pas tout, les poètes du treizième et du quatorzième siècle qui, sur de vieilles fables galloises, composèrent les romans de la Table-Ronde ajoutèrent à la mission tout apostolique de Joseph d'Arimathie un rôle chevaleresque, que leurs devanciers avaient à peine indiqué. Sous leur plume, l'évêque Joseph devint le chef d'une sorte de franc-maçonnerie guerrière et pieuse.

A les en croire, il aurait hérité, après la passion, de la coupe dans laquelle le Sauveur avait fait la cène. Cette coupe, qu'ils appellent du nom de *Graal*, était douée des vertus les plus merveilleuses. D'abord il y avait dans sa forme quelque chose de mystérieux et d'ineffable que le regard humain ne pourrait bien saisir, que la langue humaine ne saurait décrire complètement. Du reste, pour jouir de sa vue, même imparfaite, il fallait être baptisé. Le Graal rendait lui-même des oracles par lesquels il prescrivait tout ce qui, dans les cas imprévus, devait être fait pour l'honneur de son culte. Ces oracles étaient miraculeusement figurés à la vue en caractères écrits sur la surface du vase, et disparaissaient aussitôt qu'ils avaient été lus.

Les biens spirituels attachés à la vue et au culte du Graal se résument en une certaine joie mystique, pressentiment et avant-coureur de celle du ciel. Quant aux biens matériels, il tenait lieu à ses adorateurs de toute nourriture terrestre, les maintenait dans une jeunesse éternelle, guérissait leurs blessures, etc., etc.

Pour la conservation de cette coupe précieuse, Joseph d'Arimathie avait créé un ordre de chevalerie qui, selon la plupart des romanciers, s'éteignit à sa mort. Alors les anges l'emportèrent dans le ciel où ils la conservèrent jusqu'à ce qu'il se trouvât une lignée de héros dignes d'être préposés à sa garde et à son culte. Le chef de cette lignée fut un prince de race asiatique appelé Pérille, qui vint s'établir dans la Gaule, où ses descendans s'allièrent ensuite aux descendans d'un ancien chef breton (1).

Les destinées de cette corporation religieuse et guerrière, qui sont l'objet de longs et nombreux ouvrages, l'histoire

(1) Fauriel, *Romans chevaleresques*, *Revue des Deux-Mondes*, 1832.

des grands maîtres, celle de Perseval notamment si touchante et si merveilleuse, ne se rattachent plus d'assez près à notre sujet, pour que nous nous en occupions plus long-temps. L'histoire du Graal n'y tient elle-même que par un point, mais nous avons dû en parler pour donner une idée de la puissance avec laquelle les trouvères savaient féconder les conceptions primitives de la poésie chrétienne, quand ils en pénétraient le sens, ou quand ils y attachaient eux-mêmes quelque signification mystérieuse, comme dans cette fable du Graal. On sait en effet qu'il s'agissait ici de quelque chose de plus que d'une légende, et que, derrière le roman, il y avait une doctrine cachée. Le Graal était le symbole de la foi, et la chevalerie le type de la société chrétienne (1). C'est sans doute à la grandeur de cette conception qu'il faut attribuer la richesse de ses développemens.

Les autres légendes évangéliques, prises pour la plupart dans leur sens positif, sont loin d'avoir produit ces fruits exubérans de poésie. Le travail du treizième siècle sur les histoires apocryphes de Marie, des apôtres et des disciples se borne généralement à des traductions versifiées. Encore n'ont-elles pas toutes obtenu l'honneur de ces versions. Les trouvères choisissaient dans le répertoire des fictions pieuses, et, selon que les entraînait leur piété ou leur attrait particulier, ils rimaient la vie de la sainte Vierge, celle de saint Joseph, de saint Paul, ou de tout autre saint.

La sainte Vierge a été l'objet particulier de ce culte poétique. Nulle autre légende ne fut aussi souvent mise en vers pendant les deux siècles que nous venons de nommer. C'est qu'à nulle autre époque la dévotion à la Reine des cieux ne fut aussi générale et aussi vive. Deux ordres religieux semblaient s'être voués à a glorification de son nom. Les Dominicains et les Franciscains travaillaient à l'envi à la faire connaître et aimer des hommes. Le monde était rempli de ses louanges. Les arts rivalisaient de zèle pour élever ou pour orner ses autels. La poésie ne pouvait rester en arrière.

(1) Fauriel, *loc. citat.*

C'était toutefois un bien faible cantique que les longues histoires rimées qui se faisaient alors, surtout à côté des hymnes puissans que chantaient dans leurs hautes tours les cathédrales qu'érigeait de toutes parts à Marie la piété des peuples et des rois. Car si les fictions pleines de sens et de naïveté des premiers âges de l'Eglise étaient fidèlement conservées et reproduites, rien n'en relevait la simplicité un peu nue. C'est à peine si de temps en temps quelques traits gracieux, quelques expressions colorées viennent interrompre la monotonie de ces prolixes récits. La faute en était-elle aux hommes religieux? Nous ne le croyons pas. Toutes maigres et pâles que soient les légendes religieuses, elles sont encore au moins égales, comme œuvres littéraires, aux productions les plus vantées du temps.

Cette infériorité des productions poétiques comparées aux productions de l'art, dans les treizième et quatorzième siècles, tient à plusieurs causes, qu'il est inutile de rechercher ici; il suffit d'avoir remarqué que ce n'est pas plus le défaut des compositions chrétiennes que celui des compositions chevaleresques.

Ces considérations devraient nous détourner peut-être d'entrer dans un examen plus étendu, et nous faire passer de suite au quinzième siècle, où nos légendes grandissent et se produisent merveilleusement sous la forme dramatique. Mais nous ne voulons pas être plus sévère que les continuateurs de l'*Histoire littéraire de la France*, qui, malgré leur philosophisme et leur aversion pour les œuvres religieuses du moyen âge, ont cependant cité les noms, et même quelques vers des rimeurs de légendes (1). Il est vrai que ces notices incomplètes n'ont été pour les successeurs des Bénédictins qu'un prétexte de déclamations contre les moines et le culte des saints, et que ce qu'ils ont fait connaître des *poètes dévots,* comme ils nomment les légendaires, n'a guère, dans leurs pensées, d'autre but que de les faire mépriser! Mais cette haine et ces appréciations passionnées

(1) Voyez *Histoire littéraire de France, continuée par des membres de l'Institut*, t. XVII, XVIII, XIX.

ne sont-ce pas de nouveaux motifs pour nous de citer après les doctes académiciens, afin de mettre le lecteur en position de juger leurs jugemens (1)? Nous allons donc aussi dérouler les manuscrits et copier, non pas seulement des lambeaux écourtés et perfidement choisis, mais de longs fragmens qui présentent un sens net et complet.

Le premier des poètes dévôts dont parlent les continuateurs des Bénédictins, Gautier de Coinsy, n'a écrit que sur l'enfance de Marie et sur celle du Sauveur. Ces messieurs, nous le savons, lui attribuent un grand poème sur l'Assomption de la sainte Vierge, mais cet ouvrage n'est pas de lui. A la vérité, il se trouve dans le manuscrit qui contient les cantiques et les miracles, de Gautier de Coinsy (2). Mais quand on prend la peine de le lire, on reconnaît promptement qu'il est identique à celui que les mêmes auteurs reconnaissent pour être du trouvère Herman, et qui porte en effet sa signature, comme il suit :

Or veuil à toi parler, qui faite ai la canchon (*chanson*),
Jou ai à nom Hermans, n'oublie mais mon nom (3).

Nous parlerons de ce poème tout-à-l'heure. Quant à ceux de la *Nativité de Notre-Dame* et de l'*Enfance de Notre-Seigneur-Jésus-Christ*, nous n'en dirons rien, n'ayant pu nous en procurer le manuscrit. Nous le regrettons vivement, car Gautier de Coinsy était un poète d'une fécondité brillante, et dont la plume excellait à rendre les détails délicats et les scènes gracieuses. Ses cantiques et ses miracles portent l'empreinte de ce talent facile. M. Daunou, l'un des continuateurs des Bénédictins, lui reproche une piété superstitieuse et une licence d'expression qui va jusqu'à l'obscénité. Il est vrai de dire que sa crédulité est grande ; mais l'aversion que lui porte M. Daunou, ainsi qu'à tous les moines, est bien plus grande encore. M. Daunou en veut moins à Herman : Herman n'était que prêtre.

Ce trouvère a composé un grand nombre de poésies qui ne sont, pour la plupart, que des traductions de nos légendes apocryphes. Son principal ouvrage est une Genèse, *Genesis*. Par ce nom, Herman paraît entendre, avec plusieurs poètes et théologiens du moyen âge, une histoire de la Rédemption de l'homme. La Rédemption, en effet, est une seconde création ; c'est comme le complément de l'opération par laquelle l'homme fut tiré du néant et destiné au ciel. L'Eglise elle-même semble unir aussi la rédemption à la création : *Deus qui hominem creasti*, dit-elle, *et meliùs reformasti*. Il ne faut donc pas s'étonner si, pour raconter l'histoire du Sauveur, Herman et ceux qui ont écrit dans ce point de vue fort beau, ont remonté au delà du déluge. Nous le répétons, l'histoire de la création est le prologue indispensable de l'histoire de la passion.

Herman, au surplus, n'abuse pas du droit de remonter haut dans les temps. S'il retourne en arrière jusqu'à l'époque où Dieu débrouilla le chaos, il y reste peu. Après avoir raconté succinctement les faits généraux de l'ancien Testament, il arrive bientôt à la fin de la synagogue et à l'histoire de Marie. Ce sujet semble rafraîchir sa plume, car dès qu'il l'aborde son vers rajeunit et se colore. Voyez si ce début n'est pas gracieux :

Or, escoutez, segnors, moult bel comencement (1),
Escoutez de la rose et del lys ensement ;
Oiez que dit de li qui govierne li gent :
Einsi com de l'espine naist rose purement,
Einsi vint des juys Marie voirement.
Plus est douce Marie que odor de piment ;
Sa bouce est forment clère et de nacre si dent ;
Si œil est de coulon dans si regardement.
Entre espine com rose fist son assemblement,
Einsi est de Marie et de la soie gent.

(1) La continuation de l'*Histoire littéraire de France*, pour laquelle le gouvernement fait de grands sacrifices, est une œuvre aussi légère de science que lourde d'exécution. Le fiel voltairien y découle à pleines pages, et tous ces défauts ne sont pas même rachetés par le mérite matériel de l'exactitude.

(2) *Biblioth. royale*, mss. 2710, fonds de Lavallière.

(3) *Biblioth. royale*, mss. 7534.

(1) Or écoutez, seigneurs, un beau début touchant le lys et la rose. Oiez ce qu'en dit Celui qui gouverne le monde : « De même exactement que la rose naît de l'épine, de même Marie naît de la race juive. » Plus douce est Marie que le parfum du thym ; sa bouche est très pure, ses dents sont de nacre, et, dans son regard, son œil est celui de la

Or escoutez segnors ; cançon dirai moult bèle.
Amerez voir parler de la belo pucèle ;
Et vous dirai del fruit que porta la viergele,
Et de saint Ysaie prophetie moult biele.
Par vos est donné à oir par harpe ou par vielle.
. . . .
Le père à cele dame fu nez en Galilée.
D'une ville à ce Nazareth est nomée ;
De Bethléem sa mère ; Anna fust apelée.
Ses père, Joachim, fu de grant renommée,
De lignage David ; roy fu de la contrée.
De Joachim et d'Anne belle fu l'asemblée,
Ains d'espens en espense en fu tele trovée ;
De cest siecle mortel en fu si honerée,
De nul assemblement tel léesse menée.
Quant Joachim la vit moult l'a bel demandée ;
A la loi del païs à la dame esposée.

Suit, comme dans la légende latine de la *Nativité de Marie,* l'éloge de Joachim, où il est dit qu'il fut prud'homme, que nul ne lui reprocha jamais rien ; que, la mi-août arrivée, il divisait son blé entre les pauvres ; qu'il partageait sa fortune en quatre parties, dont l'*une soulait donner* aux pélerins, l'autre aux pauvres, la troisième aux *sergens* du Temple. La quatrième était réservée pour l'entretien de sa maison :

Segnors, ce saciez tretos par vérité (1) :
Ains ne fu hom el monde de si grant carité;
De si grant pacience, voir ne d'humilité,
De si grant abstinence, de si grant caesté,
De si biele parole et de si grant piété,
Ne de si grand douceor eust et tele verté.
Del gentil roy David, de son père Iessé
Et del roi Salomon, qui tant est renommé,
Fut li lignage extrait dont Joachim fu né.

L'éloge d'Anne, sa femme, n'est pas moins complet :

Anna fu moult bele et de grant renomée (1) ;
Onques tant douce dame devant li ne fu née,
Onques de nulz lignage ne fu tele engenrée.
Moult est béle aumonière, moult plus estait senée.
Ils ont bien par .xx. ans leur caesté wardée,
Que ains carneuz amor ne fust entre eux menée,
Ne lor cors en .1. lit, ne lor car asemblée ;
Ains ont tote lor vie à caesté livrée.

Le trouvère passe ensuite au récit de la fête religieuse où se rendirent Joachim et sa femme. Le fond du récit est celui de l'Évangile apocryphe que nous connaissons ; mais l'auteur y mêle des détails qui rappellent agréablement son époque :

Segnors, en icel tans, en icelle contrée (2)
Fu une fête al temple dout fu grant renomée.
El temple *Domini* tretos comunalment
De tretotes contrées s'assemblaient la gent.
Cascun an i offraient lor or et lor argent.
Li patriace etait à lor asemblement;
La loi lor enseignait, et disait bonement;
Les tables Moysens lor avait en présent,
Et il lor enseignait tretos piteusement:
Encor en icel tans creaient bien la gent.
A icel jor, segnor, Joachim et Prodhom
Sainte Anne i appela, si li dit sa raison :
Mamie, or t'appareille; à icéle fieste iron.
— Ce respondi la dame : sire, nous lotirons
Nos sers et nos ancèles ensemble y menons.
El temple du Seigneur; illuec les francirons :
Nous n'avons nul enfant, ne nul ne en aurons.
— Ce, respond Joachim, de tost Dieu mercions.

colombe. Comme la rose est unie à l'épine, ainsi Marie est unie à sa race.

Or écoutez, seigneurs; je vous dirai une très belle chanson. Vous aimerez sans doute à entendre parler de la belle Vierge. Je vous parlerai aussi du fruit qu'elle enfanta, et de la belle prophétie d'Isaie.

Le père de cette dame naquit en Galilée, dans une ville appelée Nazareth. Sa mère était de Bethléem; elle s'appelait Anne. Son père, Joachim fut un homme de grande renommée. Il était de la famille de David, et roi du pays. L'union de Joachim et d'Anne fut une belle union, et qui fut trouvée plus belle d'année en année. Le monde honora ce mariage rare, et nul ne causa tant de joie. Quand Joachim vit Anne, il la demanda avec grand empressement, et il l'épousa selon la loi du pays.

(1) Seigneurs, que chacun de vous sache ceci, car c'est vérité : jamais homme ne fut au monde d'une charité aussi grande, d'une si grande patience, d'une si grande modération, d'une si grande chasteté, d'une parole si sûre, d'une si grande piété. Nul ne montra plus de douceur et de respect pour la vérité. Le bon roi David, son père Jessé, le roi Salomon, dont la renommée fut si grande, tels furent les aïeux de Joachim.

(1) Anne fut une très belle femme et d'une grande renommée. Jamais on n'en vit de si douce. Elle était fort aumoniére et très sensée. Anne et Joachim gardèrent vingt ans leur chasteté; ce ne fut pas l'amour charnel qui les unit dans le mariage, car ils avaient voué leur vie à la continence.

(2) Seigneurs, il y eut en ce temps, et dans ce pays, une fête religieuse célèbre. De toute part les juifs se réunissaient au temple du Seigneur, pour y offrir leurs présens et leurs dons. Le patriarche (le grand-prêtre) présidait à la réunion, y enseignant la loi, y exposant les livres de Moïse, y prêchant la piété : en ce temps le peuple croyait encore.

En ce temps-là, Seigneurs, Joachim le prud-homme appela sainte Anne et lui dit : Mamie, apprêtez-vous, nous irons à cette fête. Elle lui répondit : Seigneur, faisons un choix entre nos serfs et nos servantes, conduisons-les avec nous au tem-

On sait le reste. Le trouvère n'ajoute rien à la légende primitive ; il en retranche, au contraire, plusieurs circonstances. Quelquefois, à la vérité, il remplace ces omissions par des détails qui ne sont point dans les apocryphes, et qui provenaient sans doute d'une tradition orale. Telle est cette voix qui, selon lui, s'entendit sur la maison d'Anne à la naissance de Marie :

Quant est née la dame en ceste mortel vie (1),
De dessus la maison une voix fut oïe :
Bénie soie-tu en cele mont, bèle amie.
A ton naistre en a célestiel compagnie ;
Oncques ne fu tel joie com de toi est oïe.
Saint Esprit soit à toi, s'en soie remplie.
Tu aras ciel et terre trestote en ta baillie.
Toi serviront li angles o tes millers amie.
Tout li mont sera tiens, la gent par toi guarie.

Cette proclamation céleste, faite à l'instar de l'apparition du Saint-Esprit, dans le baptême de Jésus-Christ, ramène le trouvère aux prophéties de la naissance de Marie, qu'il rappelle et développe longuement. Ce passage est le dernier dans lequel sa muse garde une allure un peu indépendante. A dater de cette époque, il suit pas à pas l'Evangile, ne se permettant guère sur le texte sacré que quelques développemens timides. L'endroit le plus remarquable, sous ce rapport, et probablement le plus beau de tout l'ouvrage, est l'entrevue des Mages avec Hérode. Il n'y a plus là seulement de la versification ; le poète est entré dans le caractère de ses personnages, il les fait parler avec le langage qui convient à chacun. Un peu de mouvement encore, et la scène serait parfaite. Nous terminerons par là l'analyse de la *Genèse* d'Herman.

Droit en Jérusalem va l'estoile finant (2).
Quant vint dessos la ville là se va arrestant,
Dont se dirent li rois : là dedans est l'enfant.
A cels de la cité l'enfant vont demandant.
Li bourgeois qui ço oient si s'en vont mervillant,
Demandant qu'est qu'ils quierent. Cils disent .1. enfant,
Qui rois est sor tos rois ; tot ferons son commant.
Dont est tost assemblé et viel hom et enfant.
Moult i assembla gens, ne vous en quiers mentir,
Autant por aux veoir, et autant por oïr.

Hérode, informé de l'arrivée de ces étrangers et des discours qu'ils tiennent, envoie son *sergent* leur demander ce qu'ils cherchent. Le sergent vient annoncer à son maître ce qui lui a été dit. Sur son rapport, Hérode les fait appeler devant lui :

Ce, respondi Herodes, fais les venir avant (1).
Ce, li disent li sers, sire, à vostre commant.
Del haut palais le roi li sers en est torné,
En la cité descend, li roi i a trové ;
De par le roi Herodes les ot tos salué :
— Segnors, le roi vos mand que devant lui venez ;
Ce vos mande par nos que de rien ne doutez.
Vos lui direz noveles de l'enfant qui est né,
Qui est qui vos a dit, et comment le savez.
— Ce, responde li rois : et vos nos menerez ;
Nos l'en dirons bien, voire issi qui vos l'avez.
Quant ce ont dit li rois, d'illuec se sont meus
Li servant les enmainent el haut palais lassus.
. . . .
Si quant virent Herodes, si li rendent salut.
Li roi les ressalue, encontre eux leva sus :
Baisé les a li traistres, lez-soi les assis sus :

ple, et là affranchissons-les. — Mettons tout cela, dit Joachim, à la merci de Dieu.

(1) Quand Notre-Dame entra en cette vie mortelle, une voix fut entendue sur la maison de sainte Anne. Bénie sois-tu en ce monde, belle amie, disait-elle. Une compagnie céleste a assisté à ta naissance, et jamais tant de joie n'avait paru chez les anges. Que le Saint-Esprit soit en toi ! Tu auras le ciel et la terre en ta puissance. Les anges te serviront comme leur meilleure amie. A toi sera le monde et l'humanité que tu as guérie.

(2) L'étoile achevant sa course s'avança vers Jérusalem. Lorsqu'elle fut au-dessus de la ville, elle s'arrêta. Ce que voyant les rois, ils se dirent : là est l'enfant. Alors ils vont le demandant à ceux de la ville. Les bourgeois en les entendant étaient fort surpris, et leur disaient : Que cherchez-vous ? — Un enfant répondaient-ils, qui est roi des rois, et dont nous voulons accomplir les ordres. Beaucoup de monde s'assembla autour d'eux, depuis les enfans jusqu'aux vieillards. La plupart étaient accourus, je ne le puis cacher, par curiosité, pour voir et pour entendre.

(1) Hérode répondit : Fais-les venir. — Sire, nous sommes à votre disposition, dirent ses serviteurs.

Le serviteur du roi retourna donc du palais à la cité, où il trouva les mages. Il les salua tous trois au nom de son maître : Seigneurs, dit-il, le roi vous mande de venir le trouver. Il vous fait dire par moi de ne rien craindre. Vous lui donnerez des nouvelles de l'enfant nouveau-né ; vous lui apprendrez comment vous avez su sa naissance, et qui vous en a instruits. — Conduisez-nous, répondirent les rois ; nous lui dirons tout, même que, à notre avis, l'enfant est ici. Ayant ainsi parlé, les rois se levèrent, et le serviteur les conduisit au palais du roi de Jérusalem. Quand ils approchèrent d'Hérode, les mages le sa-

— Dites, segnors, dont estes, et por questes venus.
Si estes de ceste terre, n'i estes encor veus.
— Fais nos pais, roi Herodes, et nos le te dirons.
Ne sommes d'une terre et d'une nation;
De trois roiames somes, et rois nos apelons.
No sommes du lignage, ne nos apartenons;
Diex nos a asamblé par grant démostrison.
Une estoile visme, la clarté en suivons.
L'estoile nos demonstre, fors combien le savons,
Que .I. enfes est né; icel enfant quérons.
Par le cors de l'estoile, piéça que quis l'avons.
Il est roi sor tos rois, et nos de lui tenrons
Nos avoir, et donrons, se trouver le poons.
Quant l'orons aoré, si en retornerons.
Quand çon oit Herodes, si comance à douter.
Les clercs de la cité fait devant lui mander,
Commanda que lor livres fesissent apporter.
Quand les vit devant soi, comancha apeler:
Segnors, escoutez que vos voel demander (1).

Sachiez que Betléem si devra sormonter.
Tretostes les cités décha et de la mer.
L'escrit dit: Betléem, ne cest net pas douter,
De toi istra li dus qui bien saura régner,
Et le puile juif salver et governer.

Hérode, entendant cette réponse, entre en fureur, mais dissimule aussitôt. Les paroles que lui prête le trouvère peignent très bien sa contrainte et fausse bienveillance :

Dont est allé al rois, de lez-eux est assis (1).
Moult leur fit bel semblant, li conviers s'est tapis;
Li lor dist en riant : je suis mult vostre amis.
Bien ferai hébergier, et bien serez servis.
Segnors, aiez congié d'aler par cest pais.
Vous aiez bon conduit; je voel l'enfes soit quis.
Savez que je vol, consegnors et amis :
Quant vos l'orez trové. . . . . . .
Que vos me l'enseignez, li sera bien servi.

Après la *Genèse*, l'ouvrage le plus considérable d'Herman est le poème de l'*Assomption de la sainte Vierge* (2). C'est une traduction en vers de la belle légende grecque attribuée à Méliton de Sardes, dont nous avons donné une ample analyse dans une de nos premières leçons. Le trouvère est plus fidèle à son texte dans cette version que dans la précédente, où, comme on l'a vu, il arrange, supprime et développe souvent à son gré. Il est vrai que l'imagination avait moins à faire ici, et que l'auteur grec avait fait tous les frais de poésie. Dans l'*Assomption* comme dans la *Genèse*, les vers d'Herman ont de la facilité et parfois de la couleur. Certains détails même sont rendus avec une précision qui ne manque pas de grâce. Mais sa narration, ainsi que celle de ses contemporains, est longue et ne connaît pas le procédé habile des transitions. Le fond de cette légende étant connu, nous ne rapporterons que quelques passages de la traduction. En voici le début :

luèrent. Herode se leva, alla au devant d'eux et leur rendit leur salut. Le traître alla même jusqu'à les embrasser. Et, les faisant asseoir près de lui : D'où êtes-vous, seigneurs, leur dit-il, et quel objet vous amène ? Si vous êtes de ce pays, du moins n'y avez-vous jamais été vus. — Faites-nous paix, roi Hérode, répondirent les mages, et nous vous le dirons. Nous ne sommes pas du même pays ni de la même nation; nous sommes de trois royaumes différens et nous portons chacun le titre de roi; nous ne sommes pas non plus de la même famille, et nous n'avons aucune parenté ensemble. C'est par une grande faveur de Dieu que nous avons été réunis. Une étoile nous est apparue et nous en suivons la clarté. Cette étoile nous a appris, ce que nous savions déjà, qu'un enfant est né. Cet enfant, nous allons le cherchant, et, si la marche de l'étoile ne nous induit pas en erreur, nous croyons l'avoir trouvé. Cet enfant est roi, et au-dessus de tous les rois. De lui nous voulons tenir tous nos biens, et, si nous le trouvons, nous lui en ferons hommage.

En entendant ces paroles, Hérode devint inquiet. Il fit mander devant lui les prêtres de la ville et leur dit d'apporter leurs livres. Écoutez, seigneurs, leur dit-il, quand il les vit devant lui, ce que je vais vous demander. — Seigneur (dirent les prêtres) sachez que Bethléem devra un jour surpasser toutes les villes qui sont en deçà et au delà de la mer. L'Écriture dit en effet : Bethléem, on n'en doit pas douter, de toi sortira le Dieu qui devra régner sur le peuple juif, et qui doit le gouverner et le sauver.

(1) Il doit y avoir ici une lacune. En tout cas, les vers qui suivent sont la réponse des prêtres.

(1) Il s'approcha donc des rois, s'assit auprès d'eux, leur fit beau semblant, et cacha de son mieux sa colère. Je suis bien votre ami, leur dit-il d'un air riant. Je vous ferai loger partout comme il convient, et vous serez bien servis. Vous pouvez, seigneurs, parcourir en liberté tout ce pays. Je vous souhaite un heureux voyage. Cherchez bien cet enfant. Si vous le trouvez, vous me connaissez, confrères et amis, faites-le moi voir; vous pouvez être sûrs que je lui rendrai tous mes devoirs.

(2) Ce poème se trouve dans deux manuscrits différens de la Bibliothèque royale; d'abord dans le Mss. 7534, qui contient les autres ouvrages du trouvère; puis dans le Mss. 2710, où il est joint aux *OEuvres de Gautier de Coinsy*, ce qui l'a fait attribuer à ce dernier par les continuateurs de *l'Hist. littéraire de la France*.

Cy commence la Sumptions Notre-Dame.

La mere Jesucrit, la dame glorieuse (1),
De la mort de son fils estait moult doloreuse.
Moult estait amiable et moult iert gracieuse,
Et mult estait amie et moult estait joieuse.
De plaire as bonnes gens estait moult amoureuse,
Et de servir al temple ni est ele pas oiseuse.
Tant com vesquit au temple ne fu point soufraiteuse,
Puis qu'ele vint au temple, ne s'en volt départir.
O les dames remest bel les savait servir.
Moult poait jeuner, plus veiller que dormir.
Ains ne volt mal plus ne voir ne oïr.
Moult plus haoit menchonge, nul ne savait mentir.
De mantiaus ne de gris (*fourrures*) n'at oire ne désir.
Bien la garda Jehans de li ne volt partir.
Tousjours furent ensamble entre ci au mourir.
La dam vecut au temple qui mult estait amée,
Là estait de l'evesque sur toutes honourée.
Ele de lui servir estait forment pénée (2).
De Jesucrit, son fils, ne fut pas oubliée,
Ains estait de ses angles (*anges*) doucement visitée.

Bientôt, en effet, les anges descendent du ciel vers Marie, et lui annoncent que son fils l'appelle à lui. Cette apparition des anges n'est pas de l'invention du trouvère; elle était dans l'original grec; ce qui est de lui et qui lui appartient en propre, c'est le dialogue rapide qu'il y a jeté :

Par le comant de Diu li anges est descendus
Au temple où ele estait, et là firent salus :
— Dame, ne t'esmayer (*t'esbahir*), car je suis de lassus,
Si tu ne fusse né, tous li homs fu perdus.
Par toy est li dyables desconfis et vainchus;
Ne pora mais parler, tout est devenu mus (*muet*).
Prens, dame, ceste paume (*palme*) que t'envoie Jesus.
Tes fiex (*ton fils*) que tant amas volt que viengnes lassus.
Del ci que à .III. jours que ne demourra plus.
Madame, entens à moi ! — Et qui es-tu, amis ?
— Messager suis ton fil qui ici m'a transmis.
Tuit (*tous*) li anges t'atendent à cui il est amis.
— Ne m'a pas oubliée !.... a-il nul terme mis ?
— Oil, dame, an .III. jours, ce me dit vostre fils.
— Coment as-tu à nom ? dis-le moi, mes amis ?
— Dame, je n'ose dire que congié n'en ai pris.
Dame, ici sachiez je ne m'os pas nomer.
Cil nom que je porte fait moult à redouter,
Et en ciel et en terre, et en air et en mer.
Dame, reçois la paume, et ci veilles demorer.

Prévenue de sa fin, la Vierge se met à genoux et prie son fils de la protéger dans le passage de la vie à la mort. Puis elle assemble ses amis, leur apprend qu'elle va les quiter bientôt, et leur témoigne toutes ses craintes pour le moment du trépas :

Je crains trop le dyable, qui la gent sait trahir;
Ne le vorrais veoir, trop fait à haïr;
Ne veuil que voie m'ame quant viendrai à mourir.

Ses amis s'affligent, et remarquent fort justement que, si elle a peur pour ses derniers momens, ils doivent, quant à eux, craindre bien davantage.

Cependant, les apôtres arrivent de toutes les extrémités de la terre, comme dans Méliton. Leurs reconnaissances, leur joie, leurs entretiens doux et tristes, les nouvelles qu'ils se donnent réciproquement de leurs églises, tout est calqué sur la légende grecque, dont le charme aussi semble être passé dans la traduction. Il n'en est pas de même pour les scènes qui suivent. On se rappelle l'entretien de Jésus avec sa Mère, dans le Méliton; la mort de la sainte Vierge, son ensevelissement, voilé de tant de pudeur; cette nuée rose et odorante qui descend autour du corps tandis que les trois Vierges l'enveloppent dans son suaire; la suave mélodie qui s'entend dans les airs, le calme céleste qui règne sur la terre : rien de cela n'a été conservé par Herman. Quelques vers bien secs et bien incolores remplacent chez lui ces détails ravissans. En revanche, il décrit avec un soin minutieux les apprêts des funérailles et l'ordre du cortége funèbre, dont saint Pierre prend le commandement :

Donc sont tretous mandés, et amis et parents.
Li quatre des apostres ont pris le corps plorants.
Donc alument les lampes, pendent cierges ardens.
Saint Pierre prit la palme, li le mit de devant.
Li autre ont comancié le service en cantant.
Par un jardin.... s'en vont li cors portant,
Dont i convient li petit et li grand,
Tretoutes les pucèles, et tretout li enfant.
Parmi icelo rue en vont tretout plorant;
Un *Exitu Israel* vont li autre cantant.

Les événemens qui, selon la légende,

(1) Nous ne donnerons plus désormais la traduction des vers d'Herman; l'interprétation que nous avons mise au bas des pages précédentes doit avoir habitué le lecteur à son langage, qui est au surplus moins difficile ici qu'ailleurs.

(2) Il y a pour le début quelque différence entre les deux Mss. Le Mss. 7354 commence par une *invitation* à l'auditoire d'écouter l'histoire édifiante, laquelle ne se trouve pas dans le Mss. 2710. Il y a aussi moins de longueurs.

arrivèrent aux funérailles de la Vierge; l'attaque des Juifs qui se ruent sur le cortége, dispersent les fidèles, et portent la main sur la *fierte* (cercueil); le miracle du grand-prêtre, dont les mains restent attachées à la bierre et n'en sont séparées qu'à la prière de saint Pierre, tous ces prodiges d'audace, de violence et de bonté sont racontés longuement par Herman. Longuement aussi est rapportée l'histoire de saint Thomas, qui (en punition sans doute de son incrédulité d'autrefois) n'avait pas été convoqué avec les autres apôtres au trépas de Marie, et qui, ayant été instruit de sa mort au fond des Indes où il prêchait, se mit en route incontinent, laissant son sermon interrompu, et arriva dans les vingt-quatre heures au tombeau, où il trouva encore les apôtres pleurant, et auxquels il apprit l'assomption de la Mère de Dieu. Rien de tout cela ne sort tant soit peu de ligne et ne mérite d'être autrement signalé. Le bon Herman ne se permet pas de raviver par aucun artifice la narration diffuse de son guide. Nulle part, au contraire, il ne se montre copiste plus fidèle. Il va suivant Méliton pas à pas, et rimant consciencieusement tout ce qui se présente. Ce n'est qu'après la conclusion du poème et dans un épilogue de sa façon que le pieux traducteur se retrouve et écrit pour le compte de sa pensée et de son cœur. Nous reproduirons cette douce et naïve prière et ce sera notre dernière citation :

Segnors, icele dame bien aiez en mémoire.
Es mois d'aoust ainsi ce trouvons-en l'istoire.
Einsi com vous ai dit, la raison en est voire,
Dépriez le Segnor que il vous doint sa gloire,
Et li dyable vincre et venir à victoire.

A Marie.

Or veuil à toi parler qui faite ai la canchon.
Jou ai a nom Hermanz, n'oublie mais mon nom.
Je veuil, ma bele dame, qu'entendez ma raison.
Prestre suis, ordennez les serfs et les hom.
Orai fait ton comant, finée ai la canchon.
Si rien i ai meffait, je vous en quiers pardon.
De mes pechiés qu'ai faits, quiers absolucion.
A tos mes bienfaitors donne rémission,
De la destre ton fil alent bénédiction
Et mes père et ma mère. . . . . .
Tretos ansamble aient el ciel la mansion.
Cil qui lisent cest livre que de toi fait avons,
Cil qui feront escrire, et cil qui l'escriront,
Et qui lire icel savent et lire le feront,
Tos soient hebergiés lassus (*là haut*) en ta maison.
Amen, amen! ainsi ton livre défінons.

Et maintenant, lecteurs, que vous en semble? Ces essais d'une poésie qui bégaie dans une langue imparfaite, sont-ils si méprisables? Pour le mouvement, l'aisance, la couleur, ces histoires sont-elles si inférieures aux épopées chevaleresques du même temps, qu'on doive les livrer au dédain des générations postérieures? Nous ne parlons pas de l'invention; nous reconnaissons qu'il y en a peu dans ces légendes, et que, sous ce rapport, les légendes féodales leur sont bien supérieures. Mais, à cela près, nous maintenons leur égalité avec toutes les poésies de la même époque.

Cette époque, nous l'avons dit en commençant, est celle des plus vives et des plus brillantes manifestations du génie chrétien; c'est le temps de saint Louis et de la Sainte-Chapelle, la fin du treizième siècle. Combien l'art était alors plus avancé que la poésie, c'est ce que nous avons dejà fait remarquer. Combien il était plus fécond aussi, c'est ce que nous pourrions aisément démontrer, si nous avions un crayon à la main, et s'il nous était donné de retracer ici tout ce qu'il a construit alors de cathédrales, de chapelles, de couvens; tout ce qu'il a sculpté de façades, de piliers, de voûtes, de pignons, de tours, d'aiguilles aériennes; tout ce qu'il a peint de boiseries, de murailles, de vitraux. L'histoire du cycle des apocryphes grandirait singulièrement si on pouvait ainsi figurer tout ce que le temps dont nous parlons a chanté avec le marteau de l'architecte, le ciseau du sculpteur et le pinceau de l'*imagier* catholique; car, de tout ce qui orne en figures peintes ou coloriées les édifices religieux du treizième et du quatorzième siècle, la moitié au moins revient à nos légendes, qui en ont fourni le sujet et donné l'inspiration. Nous serions fiers si nous pouvions descendre de leurs portails, de leurs voûtes, de leurs piliers ces innombrables histoires de Joachim, d'Anne, de Joseph, de l'Enfant-Jésus, de Marie, de Marie surtout! et les poser ici dans nos pages. Herman et Gautier de Coinsy pâliraient à coup sûr devant ces œuvres rivales; non, qu'à dire vrai, celles-ci fussent parfaites d'exécution,

mais parce qu'elles révéleraient plus de fécondité, de mouvement et de vie. Mais on ne met pas une cathédrale en articles et en leçons. Le lecteur trouvera donc bon que, sans plus revenir sur les monumens plastiques de l'histoire des apocryphes, nous poursuivions l'examen des œuvres littéraires que nous réservent encore le quatorzième et le quinzième siècle.

P. DOUHAIRE.

REVUE.

INNOCENT III ET SES CONTEMPORAINS.

DEUXIÈME ARTICLE (1).

Du mariage chez les Romains. — Avilissement des femmes. — Influence du Catholicisme sur le mariage. — Divorce de Philippe-Auguste.

Une des sources les plus fécondes et les plus curieuses de l'histoire moderne, est sans contredit le droit ecclésiastique, et pourtant il en est peu dont l'étude semble plus négligée par les auteurs de nos jours. Dans l'immense recueil des conciles, des décrétales, des bulles pontificales se trouvent les origines sociales des nations européennes. Pourquoi donc laisser dans l'oubli de l'indifférence ces vénérables restes des temps passés ? La Rome d'Auguste conservait avec respect les feuilles éparses échappées aux sibylles des siècles antérieurs à sa gloire. Pourtant, qu'étaient-elles auprès de ce *Droit-Canon*, sur lequel se sont en grande partie modelées les législations actuelles? J'ose donc adjurer tous les hommes consciencieux, qui étudient l'histoire dans ses sources, de ne pas négliger cette mine féconde ; elle vaut bien celle des sirventes et des traditions populaires qu'on exploite depuis quelque temps. Là, se trouve souvent beaucoup de poésie à côté d'enseignemens austères, et plus d'une vigne gracieuse suspend ses pampres au chêne vigoureux. Approfondir la constitution de l'Eglise serait une œuvre digne d'un homme de conscience et de foi, qui y trouverait matière à une histoire comparée de l'influence exercée par l'Eglise sur le droit politique et civil de la chrétienté. Quant à nous, si Dieu nous prête et vie, et force, et moyens, c'est celle que nous ambitionnons d'accomplir, et à laquelle nous consacrons dès à présent nos veilles laborieuses, nous répétant, lorsque le doute vient à nous saisir, que la pierre du manœuvre n'est pas moins nécessaire que les magnifiques conceptions de la statuaire ; l'une sert à soutenir l'autre.

Dans l'ensemble des constitutions religieuses et civiles, qui font la vie des nations, peu doivent plus au catholicisme que le mariage. Quand Dieu eut établi la base de toute société au berceau du genre humain, Adam s'écria, frappé d'admiration à la vue de sa compagne : « Voilà maintenant l'os de mes os et la chair de ma chair ; celle-ci s'appellera d'un nom pris du nom de l'homme, parce qu'elle a été tirée de l'homme. C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme, et ils seront deux dans une même chair (1). » Tel est le cri de l'innocence et du bonheur. Mais à peine la chute a-t-elle dégradé à jamais la nature humaine, que ce langage fait place à l'accusation : « La femme que

(1) Voir le premier article, t. VII, p. 44.

(1) *Gen.* II.

vous m'avez donnée pour compagne m'a présenté du fruit de cet arbre, et j'en ai mangé. » La peine suit de près, car Dieu dit à la femme : « Je multiplierai tes calamités et tes enfantemens ; tu seras sous la puissance de ton mari, et il te dominera (1). » Et alors, en effet, commence le règne de la domination et de la force, des calamités et des enfantemens multipliés. A la stérilité s'attache une flétrissure spéciale ; et, pour en garantir les vestales, Rome les place sous la protection de la Divinité. Qu'on parcoure les annales de tous les peuples païens, partout on y retrouve un profond mépris pour la compagne de la vie, placée au rang d'une *chose*, d'un vil bétail ; partout aussi l'usage d'une force brutale pour la *dominer* et l'assouplir aux volontés de son capricieux tyran (2). Et quand à d'autres égards les nations progressent, la femme reste toujours dans la même situation, ou plutôt, à mesure que l'homme gagne en lumières, elle, au contraire, descend l'échelle sociale ; elle ne semble prendre de la civilisation que la corruption. Pour elle, point de dignité morale ; on la choisit pour la répudier, pour la reprendre, pour la prêter, pour spéculer sur elle, et même, en certaines occasions, on voit la loi lui préférer froidement un esclave dont la mutilation pourrait, dit-on, diminuer pour son maître le prix de sa valeur.

Ce n'est pas ici le lieu de tracer longuement le tableau des législations païennes sur le mariage ; mais Innocent III a exercé une assez grande influence sur cette question, pour que ce ne soit pas un hors-d'œuvre de faire connaître rapidement au moins les principaux points du Code romain, et d'y opposer ensuite l'action de l'Eglise au moyen âge pour en contre-balancer les dispositions oppressives. D'ailleurs, on a fort légèrement contesté cette action dans la vie ordinaire et pour les classes moyennes de la société, il s'agit donc de la constater par les faits.

Quand un Romain de famille libre (*filius familias*) avait jeté les yeux sur une jeune fille pour en faire son épouse en *justes noces*, des messagers ou proxenètes allaient de sa part demander aux parens celle qu'il espérait obtenir (*sperata*). Leur consentement une fois donné, et les autres arrangemens terminés, la fiancée prenait le nom de *pacta* (1), qui était aussi le terme sacramentel pour tous les contrats en forme. Pour prouver sa bonne foi, le futur remettait des *arrhes* qu'il ne pouvait réclamer en cas de dissolution de fiançailles, s'il avait donné le baiser (*nisi osculum datum sit*) à sa fiancée ; car ce seul fait avait ôté à celle-ci ce qu'on pourrait appeler le velouté de sa virginité (2). L'anneau nuptial faisait aussi partie de ces arrhes, et dans l'origine, il était de fer. Si cependant le contrat était rompu, la femme rendait des arrhes doubles, et l'homme perdait les dons qu'il lui avait faits. La rupture avait lieu dans cette forme : *Je n'use point de ta condition* (3). Si l'on prenait à la lettre les expressions des pactes, on serait quelquefois tenté de croire que la femme était considérée comme une marchandise qu'on vend ou qu'on loue. « J'ai une fille déjà grande, dit Plaute, mais elle n'a pas de dot, et je ne peux la placer ni la louer (4). » Cette dot était d'abord consignée entre les mains des aruspices ; plus tard, les proxenètes ayant

(1) *Genèse*, III.

(2) Je sais bien qu'on pourra m'objecter la haute et salutaire influence qu'ont exercée quelques femmes dans l'antiquité païenne, mais ce sont là de rares exceptions, et trop souvent encore l'éclat de ces caractères exceptionnels est-il terni par le titre de *courtisane* ou de maîtresse. Il s'agit ici du rang normal assigné à la femme dans la société païenne, et l'histoire confirme pleinement la vérité de nos assertions. Les Athéniens avaient peut-être mieux compris que les autres peuples la dignité de la femme, et pourtant que de choses à dire sur ce point de leur législation!

(1) De là le nom de *speratæ nuptiæ* et *pactæ nuptiæ*. « Inter *speratam* dictam et *pactam* hoc interest quod virgo, priusquam petatur, *sperata* dicitur : dehinc *promissa* vel *pacta*, vel *sponsa* dici potest. » *Nonius*.

(2) *C. de sponsalibus*. Un vieil auteur en donne la raison suivante : « Cujus ratio est singularis mulierum favor, quæ sæpissime spe futuri conjugii, solitæ suæ verecundiæ tantillum terminos egressæ, aliquid de suâ pudicitiâ delibasse videntur. » Hotmani, *De vet. rit. nupt.*

(3) Conditione tuâ non utor.

(4) Filiam habeo grandem, cassam dote, inlocabilem neque eam queo locare cuiquam. *Plaute*, cité par Varron, lib. IV, *de ling. Latin.*

usurpé les fonctions de ceux-ci dans les cérémonies nuptiales, elle leur fut remise. Par là, le mariage se trouva moins placé sous la sauve-garde de la religion. Au reste, celui qui séduisait une fiancée était justiciable des tribunaux; la loi le condamnait à avoir les narines coupées (1), et à perdre le tiers de ses biens.

Bientôt, cependant, on fixait les jours des noces au nombre de trois, que nos usages ont réduits à l'unité simple et modeste. Je n'entrerai pas dans tous les détails des cérémonies nuptiales, quoiqu'elles offrent plus d'une preuve de l'idée peu relevée que les Romains avaient des femmes; ces choses pourront trouver ailleurs leur place; mais il s'agit ici d'examiner leur position sociale et légale pour la comparer à ce que l'Eglise chrétienne a cherché à faire pour elles. Si ses efforts n'ont pas été couronnés d'un plein succès, c'est à l'égoïsme étroit de l'homme que nous devons nous en prendre.

La loi romaine reconnaissait trois espèces de justes noces: la *confarréation*, la *coemption* et l'*usage*. Le mari achetait sa femme au prix de trois as ou sous romains (2); elle acquérait ainsi le droit de communauté dans la maison de son nouveau maître et dans sa religion (3). Dans les premiers temps, on offrait un sacrifice de fruits en présence de dix témoins; les deux époux s'asseyaient sur une peau de mouton, et mangeaient ensemble un gâteau de riz ou *far*, emblème de l'union de corps et d'esprit qui devait les attacher l'un à l'autre désormais. Mais de fait, cette union était illusoire; la femme était regardée seulement comme *fille adoptive* de son mari et sœur de ses propres enfans; par conséquent, le maître exerçait sur elle tous les droits de la puissance paternelle. Suivant les caprices

(1) Reos hujus criminis nares amputari refert Harmenopeius et præterea triente bonorum eum mulctar.

(2) Quorum unum (assem) quem in manu tenebant tanquam ementi marito dare; alium quem in pede habebant in foco larium familiarium ponere; tertium in sacciperio in compito vicinali resignare solebant. Varro, *ap. Nonium*.

(3) « Divini et humani juris communicatio. » Modestin-Ælien Commode définit aussi l'épouse *dignitatis esse nomen non voluptatis*. Dieu préserve à jamais les femmes d'une pareille dignité.

du moment ou la justice du jour, la conduite de la femme devenait un objet de censure ou de louange, et l'adultère ou l'ivrognerie l'exposait à être punie immédiatement de mort par la main même de son seigneur (1). Elle n'héritait et n'acquérait qu'au profit du mari; et elle était si bien considérée comme *chose*, que la possession annuelle donnait le droit de la réclamer comme tout autre meuble sans autre forme de procès (2).

Afin d'assurer à l'homme sa domination future sur celle qu'il choisissait pour être sa compagne, les fiançailles avaient souvent lieu à l'âge de sept ans, et à dix, la jeune fille passait quelquefois deux années sous le toit de son mari, en attendant l'âge de puberté. Au reste, quand la cohabitation seule unissait deux personnes sans que les cérémonies ordinaires eussent été accomplies, la conduite du mari à l'égard de la femme la faisait regarder comme légitime épouse, ou bien descendre au rang de concubine (3). Si pendant des siècles les Romains usèrent fort peu du divorce, c'est à ce régime qu'ils durent cette apparente moralité, et non à une vertu qu'on aurait tort de leur attribuer. « Les causes qui rompaient le lien conjugal, dit Gibbon, varièrent chez les Romains; mais le sacrement le plus solennel, tel que la confarréation elle-même, pouvait toujours être effacé par des cérémonies contraires (4). Dans les premiers temps, un père avait le droit de vendre ses enfans,

(1) Suivant Pline l'Ancien, Egnatius Mecenius tua sa femme parce qu'elle avait bu du vin, et il fut absous par le senat. Fabius Pictor, dans ses *Annales*, donne un exemple encore plus remarquable. Une femme ayant volé les clefs du cellier, ses parens la firent mourir de faim! Plutarque dit dans ses *Questions* que les Romains baisaient leurs femmes à la bouche pour reconnaître si elles avaient bu.

(2) Usu partas ac quæsitas uxores eas fuisse quæ matrimonii causâ in domum absque coemptionis solemnibus deductæ toto vertente anno cum viro adsuessent: quæ post id temporis ex 12 tabul. in manu mancipioque viri fuerint, quasi usu id possessione viro mancipatæ. Brisson, *Rit. nupt.*

(3) Concubinam ex solâ animi destinatione æstimari oportet *C. de Sponsal.* — Quintilien (*Déclam.*, l. v, c. 2) dit aussi que l'intention fait le mariage. « Ex contrario nihil enim proderit signasse tabulas si mentem matrimonii fuisse non constabit. »

(4) Par la *diffaréation*.

parmi lesquels comptait sa femme; ce juge domestique avait aussi celui de condamner la coupable à mort, ou de la chasser de son lit et de sa maison par grande indulgence; mais l'esclavage de l'infortunée était perpétuel et sans espoir d'affranchissement, à moins que l'intérêt particulier de son maître ne lui fît préférer la plus noble prérogative du divorce. On a prodigué des louanges exagérées à la vertu romaine pour n'avoir point employé ce moyen attrayant pendant plus de cinq siècles; ce fait prouve tout autant l'inégalité d'un contrat où l'esclave ne pouvait quitter son tyran, ni le tyran ne voulait renoncer à son esclave. Quand les matrones romaines devinrent les compagnes volontaires et égales de leurs seigneurs, il naquit une nouvelle jurisprudence qui permit la dissolution du mariage comme de toute autre association, dès qu'une des parties s'en retirait. Pendant trois siècles de prospérité et de corruption, ce principe reçut de fréquentes applications et engendra de funestes abus. La passion, l'intérêt ou le caprice fournissaient chaque jour des motifs suffisans pour briser le mariage. Un mot, un signe, un message, l'ordre d'un affranchi annonçaient la séparation, et la plus tendre des liaisons humaines devint un contrat passager de profit ou de plaisir. Suivant les différentes conditions sociales, les deux sexes en ressentaient alternativement la honte et l'injure : une épouse infidèle transférait ses richesses à une nouvelle famille, abandonnant aux soins de son ancien mari une postérité nombreuse et peut-être illégitime; tandis que la jeune vierge, rayonnante de beauté en entrant dans la couche nuptiale, pouvait être rejetée dans le monde vieille, indigente et sans amis..... » Cette épreuve du divorce, si entière, si complète, renverse ainsi une théorie spécieuse, et prouve que le divorce ne contribue ni au bonheur ni à la vertu. La facilité de se séparer détruit toute confiance mutuelle, envenime les dissidences les plus insignifiantes, la légère différence entre un mari et un étranger, si aisée à détruire, se laisse encore plus facilement oublier; et la matrone qui, dans cinq ans, pouvait recevoir les embrassemens de huit maris, ne doit plus respecter la pureté de sa propre personne (1).

Le témoignage de l'auteur que je viens de citer, a d'autant plus de poids que rarement il se montre défenseur ardent de la morale outragée. Le siècle dans lequel il vivait et son caractère personnel lui faisaient excuser des vices flétris par des historiens plus austères. A quoi servirait d'entasser des citations qui nous mèneraient trop loin? La loi sur le divorce est presque tout en faveur du mari (2); celle sur l'adultère laisse à peine supposer que la femme intente jamais une action de ce genre contre son seigneur et maître. L'étranger même avait le droit d'actionner en justice une personne que son époux n'accusait pas; l'esclave souffrait la torture pour dévoiler les mystères du domicile conjugal; ou bien si quelqu'un soutient, disent les Pandectes, que son esclave a commis l'adultère avec la femme qu'il a pour épouse, le divin Pius a répondu qu'il devait *plutôt accuser sa femme que torturer son esclave à son propre détriment* (3). Ecoutez avec quelle soif de sang cette même loi ordonne le double meurtre pour venger inutilement une injure dont un cœur vraiment noble ne peut se consoler. « Que le père tue ou non sa « fille adultère, peu importe, pourvu « qu'il tue les deux coupables; car s'il « n'en tue qu'un, la loi Cornelia le dé« clare criminel; et si après la mort de « l'un, l'autre est seulement blessé, les « paroles de la loi ne le tiennent pas « quitte pour cela. Cependant, le divin « Marcus et Commode lui ont accordé

(1) Gibbon, ch. XLIV.

..... Sic fiunt octo mariti
Quinque per autumnos,

dit Juvénal. — « Non consulum numero sed maritorum annos suos computant, » dit Sénèque. — Saint Jérôme vit à Rome une femme qui avait enterré vingt-deux maris!

(2) La maladie, la captivité suffisaient pour rompre le mariage. Qu'on nous parle ensuite de l'*individuam vitæ consuetudinem!* Associez-vous pour la joie et le plaisir, mais que le malheur vous prenne en route, le bâton d'appui vous manque!

(3) Si quis adulterium a servo suo commissum dicat in eam quam uxorem habet : divus Pius rescripsit accusare potius mulierem eum debere, quam in prejudicium ejus servum suum torquere. *Dig.* XXIV.

« l'impunité, parce que, si malgré la « mort du complice la femme venait à « survivre à de graves blessures infli- « gées par le père, le sort et non sa vo- « lonté la conserve, puisque la loi exige « une égale indignation et sévérité contre « tous ceux qui ont été saisis (1). » Avec quelle froide atrocité ne prescrit-on pas ici le meurtre de la fille qu'un malheureux père aura épargnée, tandis que son bras vengeur aura puni le séducteur! Eh quoi! je suis justiciable si je n'ôte la vie aux deux coupables! Ainsi donc, malheur à moi si je manque à cette espèce de formalité, qui mesure jusqu'à la quantité de sang à répandre; qui m'absout si je fais deux victimes, et me déclare meurtrier si ma colère et ma honte se sont tu devant le cri de grâce sorti des entrailles paternelles en faveur d'une infortunée! Une pareille législation ne convient-elle pas admirablement à ce peuple qui s'écriait : *Les chrétiens aux lions!* Et le nom de Marc-Aurèle accouplé à celui de Commode pour décréter la même barbarie! Le philosophe et le monstre se donnent la main; la corruption et la vertu se confondent dans une horrible étreinte, où celle-ci est bientôt étouffée. Oui, à la Rome des Césars, qui se révolte contre celui qui veut l'épurer, il fallait bien une loi atroce à cette royale prostituée, des mœurs infâmes, un code de bourreau. La volupté et la cruauté ne sont-elles pas sœurs? Les pieds dans la boue et la tête couronnée de fleurs, « cette Messaline toute « nue, la gorge retenue par un réseau « d'or, dévouait à la brutalité publique « les flancs qui te portèrent, généreux « Britannicus (2). »

Cependant, toutes ces précautions étaient vaines. On ne réforme pas le monde à coups de poignards, ni à force de lois : *corruptissima republica plurimæ leges*, a dit Tacite, et il a raison. La loi Julia sur l'adultère porte le nom de César, et lui-même répudie deux ou trois femmes; la première parce qu'elle n'est pas assez riche, *sed admodum dives* (1). Lui, se fait accuser de mœurs infâmes (2), et peu avant sa mort il se dispose à faire rendre une loi qui lui permettait la polygamie (3). Auguste proclame une loi tendant à resserrer le lien conjugal, mais il éprouve ici une résistance imprévue; le vieux triumvir, le proscripteur, est contraint de céder, *præ tumultu recusantium perferre non potuit* (4). Mais aussi fallait-il une audace peu commune pour oublier ses propres faits et gestes. N'en citons qu'un des deux exemples. Après avoir répudié deux femmes, il se prend d'amour pour Livie, femme de César Tibère, et alors enceinte. Que faire? Auguste demande aux pontifes s'il est permis d'épouser une femme enceinte d'un autre. L'affaire était délicate, et les prêtres s'en tirèrent en gens habiles. Si on ignorait de qui elle était enceinte, répondirent-ils, il fallait attendre la délivrance; si on le savait, on pouvait passer outre (5). Auguste *savait fort bien, et passa outre*. Heureusement, il se fixa cette fois, et continua d'aimer Livie jusqu'à la fin de sa vie (6). Le même homme

(1) Nihil interest adulteram filiam prius pater occiderit, an non, dum utrumque occidat, nam si alterum occidit, lege Cornelia reus erit : quod si altero occiso alter vulneratus fuerit : verbis quidem legis non liberatur : sed divus Marcus et Commodus rescripserunt impunitatem ei concedi, quia licet interempto adultero, mulier supervixerit post tam gravia vulnera quæ pater ei infixerat, magis fato quam voluntate ejus servata est, quia lex parem in eos qui deprehensi sunt indignationem exigit et severitatem requirit. — Il s'agissait ici d'un cas particulier.

(2) Juvénal, *Sat.* VI.

(1) Dimissâ Cossutiâ, equestri ordine, sed admodum dives. *Suet.* I.

(2) Les soldats chantaient à son triomphe en faisant allusion à ses liaisons avec Nicomède, roi de Bithynie :

Gallias Cæsar subegit, Nicomedes Cæsarem :....
Urbani, servate uxores, mæchum calvum adducimus.

(3) Helvius Cinna tribunus plebis plerisque confessus est, habuisse se scriptam paratamque legem, quam Cæsar ferre jussisset, quum ipse abesset, uti uxores, liberorum quærendorum causa, quas et quot vellet, ducere liceret... — On l'appelait encore le mari de toutes les femmes, et la femme de tous les maris. Omnium mulierum vir et omnium virorum mulier. Suet., *Cæs.*, LII. Plutarque confirme ces faits.

(4) Suet., *Aug.* XXXIV.

(5) Dion Cassius, 48.

(6) Suet. *Aug.* Antoine en faisait des reproches à Auguste; mais lui-même n'avait-il pas épousé Octavie dans un état de grossesse avouée, et ne donna-

fait des réglemens pour empêcher les occasions dangereuses pour les deux sexes, et rétablit les lupercales, fêtes infâmes, où des jeunes gens couraient tout nus le long du Tibre (1). Qui n'a entendu parler des mystères de la bonne déesse (2)? L'inceste, l'adultère, la débauche la plus dégoûtante revêtent tour-à-tour le manteau impérial (3), et le torrent de boue roulant du faîte de la société descendait peu à peu dans les classes inférieures, emportant avec lui tout ce qui pouvait résister, jusqu'à ce que mœurs, institutions et sociétés ne formassent plus qu'un affreux mélange de corruption sous la pression duquel le monde succombait, si au fond même de l'abîme, si dans les régions infimes du corps social n'eussent vécu pauvres et ignorés un *Christ* et douze pauvres pêcheurs envoyés par lui pour évangéliser les nations!

Arrêtons-nous devant cette radieuse et pure lumière; aussi bien est-il temps de montrer comment l'Eglise s'y est prise pour rétablir sur des bases solides le fondement même de la société.

Aux yeux des chrétiens, l'institution divine du mariage au berceau du genre humain, et plus tard la présence du Sauveur aux noces de Cana l'avait élevé à la dignité d'un sacrement. Conformément à cette idée, nous voyons dès les temps apostoliques les chefs de l'Eglise travailler incessamment à purifier l'union conjugale de ces souillures dont l'avaient entachée les lois et les usages de l'empire. « Les hommes doivent aimer « leurs femmes, avait dit saint Paul, « comme leurs propres corps; celui qui « aime sa femme s'aime lui-même, car « personne n'a jamais haï sa propre « chair; mais il la nourrit et l'entretient, « comme le Christ fait l'Eglise, parce « que nous sommes les membres de son « corps, de sa chair et de ses os. C'est « pourquoi l'homme quittera son père et « sa mère et s'attachera à son épouse, et « ils seront deux dans une seule chair. « Celui-ci est un grand sacrement, je le « dis, dans le Christ et dans l'Eglise. » (*Epist. ad Ephes.*) Le concile apostolique de Jérusalem défend tout d'abord la fornication, que les mœurs païennes mettaient à l'ordre du jour. L'Apôtre des nations reprend encore les désordres de l'Eglise de Corinthe, ville de volupté par excellence, où le démon de l'impudicité semblait avoir assis son trône (1). Marchant sur ses nobles traces, les pères et les évêques proscrivent tour-à-tour le concubinat et le connubium des esclaves: les chrétiens ne peuvent reconnaître qu'une seule union digne d'eux, le mariage. « Que personne ne s'autorise des lois humaines, s'écrie saint Ambroise. Toute fornication est un adultère : ce qui est défendu à la femme l'est aussi à l'homme. Le mari est tenu d'observer la même chasteté que l'épouse. Tout ce qui se fait

t-il pas l'exemple de la bigamie? A Rome on croyait que Livie avait eu cet enfant d'Auguste, et il courut même des vers à ce sujet.

(1) Nonnulla etiam ex antiquis cæremoniis, paulatim abolita, restituit, ut,.... Lupercale sacrum. *Suet.* XXXI.

(2) On peut en voir dans Juvenal, *Sat.* VI, des détails que nous n'oserions reproduire ici. En découvrant la honteuse dégradation des femmes romaines, la plume tombe des mains et l'on se sent pris d'une douleur amère devant laquelle cède l'indignation. O Marie! il fallait bien une vierge mère d'un Dieu vierge pour relever votre sexe.

(3) Spartianus rapporte ainsi qu'il suit comment Caracalla fut amené à épouser sa belle-mère. « Interest scire, quemadmodum novercam suam Antoninus duxisse dicatur : Quæ cum esset pulcherrima et quasi per negligentiam se maxima corporis parte nudasset, dixissetque Antoninus: vellem si liceret; respondisse fertur : si libet, licet. An nescis, te imperatorem esse et leges dare, non accipere? Quo audito, furor inconditus ad effectum criminis roboratus est : nuptiasque eas celebravit, quas si sciret, se leges dare veré solus prohibere debuisset : matrem enim (non alio erat dicenda nomine) duxit uxorem : ad parricidium junxit incestum. » — *Si libet, licet*, tel est l'éternel cri des passions.

(1) Rien n'entrait en comparaison avec le débordement de Corinthe, où l'incontinence faisait partie de la religion. Toute la ville était dédiée à Vénus, et plus de mille esclaves attachées au fameux temple qu'elle y avait, s'y prostituaient au nom de la déesse. Qu'on infère de là ce que la pudeur ne peut que voiler, concernant les désordres des Corinthiens, et plus encore des étrangers, au moins de ceux qui étaient opulens; car il fallait être riche pour participer à ce libertinage infâme : d'où vient le proverbe qu'il n'appartenait pas à tout le monde d'aller à Corinthe. On comblait d'honneurs ces honteuses victimes de l'esprit immonde. Les meilleurs poëtes célébraient dans leurs vers ces viles prostituées et on leur érigeait des statues. » *Hist. gén. de l'Église*, t. I, p. 60.

à l'égard d'une femme qui n'est pas une épouse légitime est condamnable comme adultère..... Il n'est permis de fréquenter que sa femme, car le mariage t'a été donné pour que tu ne tombes pas dans le mal..... Et l'adultère n'est pas seulement le péché commis avec la femme d'un autre, mais aussi tout ce qui n'a pas l'autorité de l'union conjugale (1). » Quelqu'un dira : Je n'ai point de femme; je me suis donc uni à mon esclave. Ecoutez donc ce que dit l'Écriture à Abraham : « *Chasse ta servante et son fils, car le* « *fils de l'esclave ne peut hériter avec le* « *fils de la femme libre.* » Or, si le fils de la servante n'hérite point, il n'est pas ton fils. Pourquoi dès lors rechercher une liaison où ton propre fils ne peut hériter ni de ta fortune, ni de ton rang? Oui, pourquoi chercher une liaison où les fils qui en proviennent, loin d'être les fruits du mariage, sont les témoins de l'adultère? Pourquoi engendrer des enfans adultérins, qui deviennent la honte et non l'honneur du père? L'Ecriture dit : « Les enfans de l'adultère seront détruits et la semence du lit illégitime sera exterminée. » Ainsi donc si la femme a des mœurs telles qu'elle mérite ton union, qu'elle mérite aussi le nom d'épouse. Donne à la fois à la concubine et la liberté et le nom d'épouse, pour ne pas être un adultère plutôt qu'un mari (2)? »

« Comme il vaut mieux mourir de faim que de manger les viandes offertes aux idoles, reprend à son tour saint Augustin, de même vaut-il mieux mourir sans postérité que d'en rechercher au moyen d'une union illicite. Néanmoins, partout où il naît des hommes ils seront réputés honnêtes et se sauveront, pourvu qu'ils n'imitent pas les vices de leurs parens et qu'ils honorent Dieu. Car toute semence de l'homme, quelle qu'elle soit, est la créature de Dieu; le châtiment sera pour ceux qui agissent mal; mais la vie n'est point en elle-même un mal (1). » « Laisser une concubine pour prendre une épouse, dit le pape saint Léon, ce n'est pas être bigame, c'est avancer dans l'honnêteté..... Cependant il ne faut point désespérer de ceux qui ont une concubine; celles que l'autorité paternelle a unies de cette façon à des hommes ne sont pas coupables parce qu'elles ne sont pas épousées, car autre est une concubine, autre est une épouse (2). » Abolir le concubinat légal était déjà un grand pas fait pour élever la femme à la véritable idée de sa dignité. Bientôt les regards des pontifes catholiques se portèrent sur les unions des esclaves. Chez les Romains, le *contubernium*, espèce d'association comme celle des animaux, était la seule que reconnussent les lois; car l'esclave, ne pouvant disposer de sa personne, de son pécule, de rien, en un mot, s'appartenait-il? Aussi avec quelle joie dut-il saluer une religion qui déclarait tous les hommes égaux devant Dieu? Avec quel empressement n'accourait-il pas dans le giron de cette mère qui lui tendait les bras au nom de Jésus-Christ, mort du supplice des esclaves! Si les pauvres sont les membres du Sauveur, l'esclave en doit être le cœur : comment n'aurait-il pas eu sa part spéciale dans la bonne nouvelle? Dès le quatrième siècle (336), le pape Jules Ier leur dit : « Nous avons tous un même père dans les cieux, et tous, le

(1) Nemo blandiatur sibi de legibus hominum. Omne stuprum adulterium est : nec viro licet quod non mulieri licet. Eadem a viro quæ ab uxore debetur castimonia. Quidquid in ea, quæ non sit legitima uxor, commissum fuerit adulterii crimine damnatur. Nulli licet scire mulierem præter uxorem : ideo conjugii tibi datum est jus, ne in laqueum incidas... Nec hoc solum est adulterium cum aliena peccare conjuge, sed omne quod non habet potestatem conjugii. (*De Abraham*, l. 7.)

(2) Dicat aliquis uxorem non habeo, ideo ancillam mihi sociavi. Audi quid dicat scriptura ad Abraham : Ejice ancillam et filium ejus : non enim hæres erit filius ancillæ et filius liberæ. Si igitur filius ancillæ hæres non est, ergo nec filius est. Cur autem quæritur tale conjugium de quo susceptus filius nec successionis possit hæres esse nec sanguinis? Nec enim habere potest hæreditatis consortium, qui non habet originis privilegium. Cur, inquam, quæritur tale contubernium, de quo nati non filii sint matrimonii, sed testes sint adulterii? Cur autem hujusmodi suscipientur adulterini, qui patri pudori sint, non honori. Dicet scriptura : Adulterorum filii in consummatione erunt et ab iniquo toro semen exterminabitur. Mulier igitur tua, si talibus moribus prædita est, ut mereatur consortium, mereatur et nomen uxoris. Præsta concubinæ tuæ libertatem et nomen uxoris, ne tu adulter sis potius quam maritus. (Ambros., *Serm. de S. Johanne.*)

(1) S. Augustin. *De bono conjugali*, CXVI.

(2) S. Leonis *Epist.*, 90 ou 92.

pauvre comme le riche, l'homme libre et l'esclave, auront à rendre un même compte de leurs âmes. Aussi croyons-nous que tous, en ce qui regarde Dieu, sont soumis à la même loi, quelle que soit leur condition. Mais, s'il en est ainsi, comme l'ingénu ne peut être renvoyé, de même l'esclave uni par le mariage ne peut non plus être répudié (1). » Ce pape rendit encore une décision semblable pour les mariages entre le patron et l'affranchie. Zacharie déclare que (2) « si un homme libre a reçu pour épouse une esclave, il n'a plus la faculté de la renvoyer, si le consentement a été mutuel, mais que désormais la même loi régira l'homme et la femme. » Suivant Adrien Ier, « de même que dans le Christ il n'y a plus ni homme libre, ni esclave, et qu'on n'éloigne pas ce dernier des sacremens de l'Église, de même aussi ne doit-on pas défendre le mariage aux esclaves, et s'il a été contracté contre la volonté de leur maître, il n'y a aucune raison de le dissoudre pour cette cause..... Cependant ils sont obligés de rendre à leurs maîtres les mêmes services qu'auparavant (3). » Le deuxième concile de Châlons déclare qu'on ne sépare pas ce que Dieu a uni : « Nous voulons donc qu'on ne rompe pas les mariages entre serfs, même quand ils appartiennent à des maîtres différens. » Urbain III prononce « que les enfans d'un père libre et d'une mère esclave doivent suivre la condition du père, si c'est possible (4). » Et déjà au sixième siècle, Grégoire-le-Grand trouvait *indécent* de remettre sous le joug la postérité d'un affranchi, ce qui n'était pourtant pas rare de son temps (5).

Des conciles, des souverains pontifes et des évêques se sont occupés de cette grande question. Partout on y retrouve cette tendance à élargir la voie pour l'esclave ; et si l'Église ne pouvait renverser l'ordre social tout entier, au moins elle voulut rendre inviolable contre les caprices du maître la source de consolation la plus puissante que Dieu eût accordée aux malheureux sur cette terre de douleurs.

Né sous l'empire d'une législation qui ouvrait au désordre de si larges portes, le Christianisme se montra tout d'abord inflexible sur l'indissolubilité du lien du mariage, et ardent défenseur de ses droits. On a accusé l'Église d'avoir mis des entraves ridicules à l'union des familles entre elles, en multipliant les empêchemens, à raison de consanguinité : le fait est que nous ignorons combien les Romains et les barbares étaient disposés à passer les bornes les plus sacrées, et à se jouer d'un nœud qui, sans cette sévérité même, fût devenu pour nous ce qu'il était dans la civilisation païenne, un vil contrat de plaisir ou d'intérêt. Eh ! plût à Dieu que trop souvent dans nos mœurs nous ne nous écartions pas de l'esprit chrétien pour nous rapprocher de l'esprit païen ! Pourtant là encore se trouve une leçon profonde : c'est que la civilisation matérielle et même les jouissances intellectuelles ont peu d'influence pour changer le cœur de l'homme, *enclin au mal dès son enfance*. Sans une vertu divine émanée de la croix, l'idolâtrie se montre toujours, et faute de mieux nous divinisons une passion immonde ; comme les Israélites dans le désert, nous nous prosternons devant le veau d'or, œuvre de nos mains et de nos sueurs.

La loi romaine avait déjà requis le consentement mutuel des parties pour la validité du mariage, et l'Église se garde bien de laisser de côté une condition si essentielle à la dignité et au bonheur de

(1) Omnibus nobis unus est pater in cœlis et unusquisque dives et pauper, liber et servus, æqualiter pro se et pro animabus eorum rationem redditur sunt. Quapropter omnes, cujuscumque conditionis sint, unam legem (quantum ad Deum) habere non dubitamus. Si autem omnes unam legem habent, ergo sicut ingenuus dimitti non potest, sic nec servus semel conjugio copulatus ulterius dimitti poterit.

(2) Si quis liber ancillam in matrimonium acceperit, non habet licentiam dimittere eam (si consensu amborum conjuncti sunt) excepta causa fornicationis : sed una lex deinceps erit per omnia et viro et feminæ.

(3) *Decret.* Greg. IX, lib. IV, tit. IX, c. 1.

(4) *Ibid.*, c. 3.

(5) Indecens esse credimus ut progeniti ex liberta sive libera filii ad servitium retrahantur. Propterea tibi præcipimus ut si documenta nulla sint ab ecclesiæ parte, quæ documentis hujusmodi debeant obviare ab ejus molestia sine aliqua retractatione compescat, eamdem, durum est enim, ut si alii pro mercede libertates tribuunt, ab ecclesia, a quo tueri debent, revocentur. *Greg.* I, l. I, epist. 53.

l'épouse. « Ce n'est pas la cohabitation, mais la volonté, qui fait le mariage, » dit saint Jean-Chrysostôme (1). « Ce n'est pas la perte de la virginité, c'est le pacte conjugal qui constitue le mariage, » ajoute un autre père (2). Aussi les fiançailles acquéraient-elles aux yeux des chrétiens une solennité qui approchait presque du sacrement lui-même. Isidore de Séville soutient « qu'on doit se regarder comme époux dès que les fiançailles sont faites (3). » « On appelle l'épouse *conjointe*, dit saint Augustin, de cette première foi donnée au moment des fiançailles (4). » Suivant un autre, « l'union est spirituelle, et l'union corporelle ne fait que confirmer la première. » Aussi, pour assurer autant que possible une liberté entière, on défendit fréquemment de fiancer les impubères : la raison d'état entre deux parties belligérantes était peut-être l'unique exception. Comme les abus de ce genre se reproduisaient souvent, l'Eglise ne cessa jamais de s'élever contre eux, comme on peut s'en convaincre en parcourant les décrétales et autres recueils de droit ecclésiastique. Une promesse de mariage était sacrée; quand on s'était déjà engagé verbalement envers une femme, on ne pouvait s'unir à une autre, et les parens qui faussaient la loi des fiançailles étaient retranchés pour trois ans de la communion des fidèles, à moins que l'un des fiancés ne se fût rendu coupable d'une faute grave (5). Non content de ces garanties pour les préliminaires, le catholicisme, d'accord en partie avec le droit civil, établit « que la fiancée ne sera point livrée sur-le-champ, de peur que le mari n'apprécie pas assez celle qu'il n'aura pas

(1) S. J. Chrysost., *Homel. 32 in S. Mattheum.*

(2) Non defloratio virginitatis facit conjugium sed pactio conjugalis. (Ambros., *De institut. virginis*, cap. 6.)

(3) *Etymolog.*, IX, c. 7.

(4) Conjux vocatur a prima fide desponsationis.

(5) Il y avait deux manières d'être fiancé, *de præsenti* et *de futuro*. Quand on disait : Te in meam *accipio*, et ego te in meum, on ne pouvait contracter un autre mariage; mais si l'on disait *accipiam*, c'était une simple promesse sans valeur légale, c'étaient des fiançailles *de futuro*; le rôle de l'autorité ecclésiastique se bornait à exhorter vivement les parties à ne point manquer à leurs promesses. — Gratien.

long-temps désirée (1). » Le pape Evariste veut même « qu'après la célébration des noces, les époux passent deux ou trois jours dans la prière et observent la chasteté. » Un concile de Carthage prescrit la même discipline. Quelquefois la parole du prêtre prend une tournure poétique quand il décrit les cérémonies du mariage. « On voile les femmes pendant les noces, dit Isidore de Séville, pour qu'elles apprennent à être douces et humbles envers leurs maris (2). De même qu'après la bénédiction une même bandelette les réunit dans un seul lien, pour indiquer que jamais ils ne doivent rompre l'unité du lien conjugal; puis cette bandelette est de couleur blanche et rouge : blanche, pour désigner la pureté de la vie : rouge, pour la postérité qui sort du sang. De plus, ce même symbole, tout en annonçant que chaque époux doit être continent, prescrit également de ne pas se refuser aux devoirs du mariage. Et encore si, dès les premières entrevues, le fiancé donne un anneau à la fiancée, cela a lieu, soit comme gage d'une foi mutuelle, soit mieux encore, afin que le même gage unisse leurs deux cœurs. C'est pour cela que l'anneau se place au quatrième doigt; car on assure qu'il s'y trouve une veine correspondant immédiatement au cœur (3). »

Le consentement des parens a toujours

(1) Institutum est ut jam pactæ sponsæ non statim tradantur; ne vilem habeat maritus datam, quam non suspiraverit sponsus dilatam. *Confess.*, lib. VIII.

(2) L'idée que le péché est entré dans le monde par la femme a exercé une grande influence sur certains pères de l'Église à l'égard des femmes. Saint Ambroise surtout, imbu des principes du droit romain, a quelquefois dans son langage un je ne sais quoi d'âpre qui rappelle le mosaïsme. « Adam per Evam deceptus est, non Eva per Adam. Quem vocavit ad culpam mulier, justum est ut eum gubernatore assumat, ne iterum femina facilitate labatur. » Ailleurs, il ajoute : « Mulier debet velare caput *quia non est imago Dei;* sed ut ostendatur subjecta, et quia prævaricatio per illam inchoata est, hoc signi debet habere ut in ecclesia propter reverentiam episcopalem non habeat caput liberum sed velamine tectum nec habeat potestatem loquendi : quia episcopus personam habet Christi, quasi ergo ante judicem, sic ante episcopum, quia vicarius Domini est, propter peccatum originale subjecta debet videri. *Super primam epist. ad Corinth.*

(3) Isid., *de Offic.*, l. II, c. 19.

été regardé comme indispensable à l'union conjugale, soit par respect pour l'autorité paternelle, soit par un motif qui ne fût jamais tombé dans l'esprit des législateurs païens. Toute démarche ouverte pour les fiançailles, ou même pour le choix d'un époux semblait compromettre, dit-on, la pudeur d'une femme. Telle est l'opinion de saint Ambroise. « Il vaut mieux qu'elle paraisse recherchée par l'homme que de le rechercher. Qu'elle se fasse précéder par la pudeur avant d'épouser, afin que celle-ci en approuve encore mieux son union (1). » Plein de ces idées de pureté et de modération inspirées par un Dieu vierge, le Christianisme ne craint pas de planter sa croix austère au chevet du lit nuptial, qui peut-être aussi deviendra une tombe. « L'origine de l'amour était honnête, s'é« crie saint Jérôme, du fond de son dé« sert, mais l'exagération en est difforme. « Au reste, il importe peu qu'une cause « juste donne la folie. Aussi Xiste a-t-il « dit : « Celui qui se fait l'amant de sa « femme est adultère. » Tout amour ar« dent avec une autre femme est hon« teux; avec la sienne il peut être excès. « L'homme sage aime son épouse avec « modération, et non avec délire. Répri« me les mouvemens de la volupté, pour « qu'elle ne t'emporte pas en aveugle. « Rien n'est plus hideux que d'aimer son « épouse comme une maîtresse. Certes, « ceux qui s'unissent sous un vain pré« texte de bien public, et pour multi« plier l'espèce humaine, doivent au « moins imiter les animaux; et lorsqu'ils « ont obtenu des enfans, qu'ils se mon« trent des maris, et non des amans, pour « leurs épouses (2). » Peut-être ce langage rude et mâle choque-t-il nos oreilles délicates, accoutumées à de plus faciles doctrines : n'importe, il est bon de rappeler quelquefois ce que pensaient et faisaient nos pères. Les conciles, les docteurs et les pontifes élèvent tour-à-tour la voix pour purifier et relever l'institution sociale, seule garantie de bonheur et de paix, après tout. « Dans l'administration du sacrement de mariage, on évitera les ris et les paroles bouffonnes : on s'y préparera par la pénitence et le jeûne; on ne mariera qu'après le soleil levé; et ceux qui contractent des mariages clandestins seront excommuniés, *ipso facto.* » (Concile de Sens, 1528). Nous fatiguerions nos lecteurs si nous amassions ici toutes les preuves de la constante sollicitude de l'Église sur ce point important. L'adultère, le rapt, la violence, l'inceste, la mauvaise foi, sont tour-à-tour flétris par les censures et les peines les plus sévères. Sous le règne de chaque pontife romain, il se présente sans cesse des appels de ce genre : le moyen âge en est plein. Des habitudes encore barbares et les us de la féodalité rendaient la vigilance indispensable (1). Peut-être l'adultère et le rapt sont-ils les deux points où brillent surtout la sagesse et la charité catholiques, car elles mettent les deux sexes sur un pied d'égalité. « Rien de plus inique que de renvoyer votre femme pour cause d'adultère, si vous-même vous êtes convaincu du même crime. Car, voyez : en jugeant un autre vous vous condamnez; vous faites ce que vous flétrissez..... J'en dis autant de la femme (2). » « Si vous songez à vous marier, conservez-vous pour vos femmes : qu'elles vous trouvent tels que vous voulez qu'elles soient. Quel jeune homme ne désire avoir une épouse vertueuse?... Vous voulez une vierge? soyez vierge. Vous cherchez la pureté, ne soyez pas impur : car elle peut seulement faire ce que vous pouvez vous-même (3). » Tu ne forniqueras pas, c'est-à-dire tu ne fréquenteras aucune autre femme que ton épouse. Oui, vous exigez cela de

(1) Verecundiam præmittat, antequam nubat; quo ipsum conjugium plus commendet verecundia. *De Patriarchis*, l. I, c. ultimo.

(2) Hieronym. *contra Jovin.*

(1) Dans le treizième siècle, un couvent se plaignait au Saint-Siége de ce qu'on lui envoyait sans cesse des femmes répudiées sans raison par les grands et les petits tyrans du jour. Les ressources de l'établissement ne suffisaient plus, ajoute-t-on, pour les soutenir.

(2) Saint Augustin, l. I, *de Sermone Domini in monte*, c. 23.

(3) Si ducturi estis uxores, servate vos uxores uxoribus vestris. Quales vultis eas invenire, tales et ipsæ inveniant vos. Quis juvenis est, qui non castam velit ducere uxorem? Et si accepturus est virginem, quis non intactam desideret? Intactam quæris? Intactus esto. Puram quæris? Noli esse impurus. Non enim illa potest et tu non potes. (*Ibid.*)

votre femme ; et vous ne faites pas la même chose pour elle. Et vous, qui devez la devancer dans la vertu (car la chasteté est la vertu), vous succombez à l'impulsion des sens? Vous exigez de votre femme qu'elle soit victorieuse, et vous gisez vaincu sur l'arène. Vous êtes la tête de votre épouse, et c'est elle qui précédera son chef vers Dieu. Oui, le mari est la tête de la femme. Mais où celle-ci se conduit mieux que celui-là, la tête est vraiment renversée..... L'homme doit donc vivre mieux et donner l'exemple, afin que l'épouse imite et suive son chef (1). » Innocent Ier déclare « que la religion chrétienne réprouve l'adultère également dans les deux sexes (2) ; » et saint Augustin ajoute « qu'on doit être plus sévère pour l'homme (3). » Des pénitences publiques, dont la durée était de sept à quinze ans, suivant la gravité du délit ; le refus de la communion jusqu'à la mort, et même dans quelques cas à la mort : tel est le régime auquel l'Église soumettait les coupables (4).

Les invasions des barbares exposaient souvent les femmes chrétiennes à toutes les horreurs d'une ville prise d'assaut, et leur malheur eut assez de publicité pour occuper l'attention de l'autorité ecclésiastique. Loin de prendre ici un langage austère, elle s'attache à verser un baume consolateur sur des blessures douloureuses, relève le courage et la dignité de ces femmes, en les proclamant sans tache, et en revendiquant pour l'âme la vertu, qu'elle seule peut laisser s'éteindre. « Il est plus facile pour l'esprit de demeurer vierge que pour la chair, dit saint Ambroise ; gardons les deux biens si nous le pouvons, sinon du moins que l'âme reste vierge pour Dieu. Partout, la Vierge de Dieu est le temple de Dieu : non, même un lieu infâme ne souille pas la chasteté ; mais la chasteté purifie l'infamie du lieu (1). » « Craint-on, reprend à son tour le grand Augustin, craint-on d'être souillé par le libertinage d'autrui? On n'est point souillé s'il vient vraiment d'un autre ; mais s'il souille il vient de vous..... Quand l'âme demeure ferme dans sa résolution, qui avait sanctifié le corps même, celui-ci n'est point contaminé par la violence étrangère, et l'on conserve par la persévérance la sainteté de sa continence. » En rapportant l'exemple de Lucrèce, il ajoute : « Que dire ici? fut-elle adultère ou innocente? Certes, un auteur a répondu, avec autant de vérité que de beauté : *Chose admirable! ils étaient deux, et pourtant un seul était adultère* (2). Ainsi donc, ô vous, fidèles du Christ! ne prenez pas votre vie en dégoût si votre chasteté a été le jouet des ennemis (3)... Car ce qui nous pourrait faire de la peine en cela n'est ni la foi, ni la piété, ni même la chasteté, mais la pudeur que nous devons satisfaire, ce semble, autant que la raison..... Quel est d'ailleurs l'homme assez inhumain pour ne point pardonner à celles qui se sont tuées pour éviter un si grand outrage? Et pour celles qui ne se sont pas voulu tuer de crainte d'éviter le crime d'autrui par leur propre crime, quiconque les en blâmera méritera lui-même d'être blâmé de ce jugement....... Les femmes chrétiennes qui sont tombées dans le même malheur que Lucrèce n'ont pas suivi la même conduite ; elles vivent, et n'ont pas vengé sur elles-mêmes le crime d'autrui pour ne pas ajouter l'homicide à l'adultère. Car elles ont au dedans d'elles-mêmes la gloire de la chasteté, c'est-à-dire le témoignage de leur conscience ; elles l'ont aussi aux yeux de leur Créateur ; ce qui leur suffit lorsqu'elles ne peuvent rien faire davantage, de peur qu'en voulant

(1) S. August., *de decem Chordis*, c. 3.

(2) Christiana religio adulterium in utroque sexu pari ratione condemnat. *Epist.* III *ad Exuper. episc.*, c. 4.

(3) Indignantur mariti, si audiant adulteros viros pendere similes adulteris feminis pœnas : cum tanto gravius eos puniri oportuerit, quanto magis ad eos pertinet et virtute vincere et exemplo regere feminas. August., *de Adulter. conjug.*, l. II, c. 8.

(4) Voyez les canons de saint Basile, des conciles d'Ancyre, d'Elvire, et une foule d'autres.

(1) Ubicumque Dei virgo est, templum Dei est : nec *lupanaria* infamant castitatem : sed castitas etiam loci abolit infamiam. Ambros. *De Virgin.*, l. II.

(2) Egregie quidam ex hoc veraciterque declamans ait : mirabile dictu, duo fuerunt et adulterium unus admisit, splendide ac verissime. *De civit Dei*, l. I, c. 19.

(3) *Ibid.*, c. 27.

éviter les soupçons des hommes elles ne s'écartent de la loi de Dieu (1). »

Les anciens avaient eux-mêmes été frappés de l'abjection à laquelle l'homme est soumis par l'empire que les sens exercent sur lui, et les rapports des deux sexes surtout parurent à quelques uns de leurs sages l'effet d'une maladie cachée dont la source leur était inconnue (2). Les Grecs appelaient *impuissans* (3) précisément ceux qui se livraient avec le plus d'ardeur aux déréglemens du libertinage; parce qu'ils énervaient toutes les forces de leur âme dans l'abrutissement de leur corps. Suivant Hippocrate, l'union érotique était une espèce d'épilepsie (4). Les hautes et pures spéculations du Christianisme ne pouvaient que fortifier de pareilles idées, et la *loi de la chair,* combattant contre l'esprit, devait inspirer à ses docteurs de nobles accens pour gémir sur ses effets. Quel est l'homme au cœur élevé qui n'ait quelquefois désiré d'être délivré de ce corps de péché, qui le retient captif et l'humilie au milieu de ses plus purs élans vers la Divinité; qui l'attriste et l'abat au moment même où il voudrait se perdre, libre et dégagé de toute matière, dans le sein de son Créateur! Aussi, tout en défendant la sainteté du lien conjugal contre les novateurs, les pères le représentaient pourtant comme une suite du péché originel, comme une sujétion de notre nature déchue. L'hérésiarque Julien soutenait que la concupiscence est un bien. « Selon vous, répond saint Augustin, la chasteté conjugale a horreur de l'emportement de ceux qui ne sont retenus par aucune borne, et elle respecte l'éclat de l'innocente vertu qui s'élève au-dessus d'elle; elle applique un remède honnête à ceux qui sentent les ardeurs de la concupiscence, et elle applaudit volontiers à ceux à qui un tel remède n'est pas nécessaire.

« J'écoute avec grand plaisir la vérité qui s'explique d'une manière aussi éloquente. Mais puisque, comme vous le dites avec beaucoup de justesse, la chasteté conjugale applaudit à ceux qui n'ont pas besoin du remède qui lui a été nécessaire..... dites-moi, je vous prie, pourquoi, quand je soutiens que la concupiscence est une maladie, vous le niez, vous, qui convenez qu'elle a besoin d'un remède (1)? »

Telle est la théorie chrétienne du mariage; théorie sublime, qui tend à purifier les rapports des deux sexes, à les élever au dessus d'un matérialisme abject pour les porter sur les ailes d'un amour religieux et tendre vers ces régions bénies où toute affection humaine se confond dans l'ineffable amour de la Divinité. Contemplez-le ce couple chrétien (et qui n'en a rencontré au moins un sur sa route?) s'appuyant avec abandon l'un sur l'autre pour achever le pélerinage terrestre; se montrant la céleste patrie pour s'animer au combat. Derrière lui marche, pleine de confiance et d'espoir, une génération naissante, heureuse du présent, essayant ses forces sur le chemin raboteux de la vie; tandis que les parens, aidés par les anges invisibles, écartent soigneusement les ronces, dont quelques unes blessent toujours pourtant les malencontreux voyageurs. « Oh! mon fils! Dieu, mon fils! » s'écrie la mère chrétienne à la vue de ses pieds ensanglantés; et ce cri déchirant, s'échappant comme une prière des entrailles de la maternité, monte vers le trône de miséricorde pour en retomber en rosée de bénédictions! Que de Moniques! que d'Augustins! Vous n'avez jamais goûté ces craintes, ces joies, tout ce mélange de sentimens indéfinissables qui se disputent l'âme de la femme forte devenue mère; vous pouvez hocher la tête d'un air dédaigneux; libre à vous de vous plonger dans d'ignobles doctrines; mais ne nous parlez pas d'amour, de bonheur; ils vous échappent. Après une fièvre d'un moment, des désirs blasés mais non rassasiés, l'on vous voit descendre dans la tombe, où le flambeau de l'espérance ne perce point les ténèbres. Etres inutiles et non regrettés, comme ces animaux malfaisans qui s'enfoncent dans le désert, ne laissant après eux pour vestiges que

(1) *Ibid.*, c. 17.

(2) Voyez un passage fort remarquable dans Macrobe, *Saturn.*, l. II, c. 8.

(3) Ἀκρατεῖς.

(4) Τὴν συνουσίαν εἶναι μικρὰν ἐπιληψίαν.

(1) *Contra Julian.*, l. III, c. 13.

les ossemens blanchis de leurs victimes !

Nous n'avons fait qu'exposer bien sommairement l'action réelle et positive du catholicisme sur le mariage dans la vie ordinaire, et pourtant qui oserait nier cette influence ? Que serait-ce si nous montrions historiquement et en détail ses efforts constans pour l'épurer et l'élever dans l'opinion des peuples ? Que l'on conçoive en effet les nombreuses preuves qui doivent se présenter, en se rappelant que les cas litigieux dans cette question étaient toujours portés au tribunal de l'évêque ou du pape, si des difficultés extraordinaires se présentaient. Loin donc d'être faible ou rarement exercée, cette action était quotidienne et usuelle, en sorte que personne n'y échappait par la solennité des bans et le soin particulier qu'on mettait à découvrir les empêchemens. Que l'Eglise n'ait pas eu souvent des ministres prévaricateurs ; qu'elle n'ait pu toujours faire plier des usages barbares et singuliers devant ses salutaires doctrines, et qu'elle ait pu réprimer tous les abus, assurément ce n'est pas nous qui le soutiendrons, mais la tendance générale a été telle que nous l'avons indiquée ; et si, dans certains pays surtout, nous voyons un mépris fréquent du lien matrimonial, la raison en est que des doctrines désolantes y ont prêché leur code de morale, que le clergé catholique s'y montre malheureusement peu digne de son ministère, et, qu'en un mot, on a reculé vers le paganisme.

Quant au noble rôle que l'Eglise a joué surtout au moyen âge, pour soutenir la femme abusée et trompée par des passions royales, personne ne s'est permis de le nier, que je sache, à l'exception, peut-être, de Voltaire, avec sa bonne foi et sa légèreté accoutumées. Depuis Nicolas-le-Grand, à qui s'adressait la femme de Lothaire de France, jusqu'à Clément VII, qui refusa de s'associer aux débauches de Henri VIII, en lui accordant le divorce, après 17 ans de mariage, nous voyons constamment les pontifes romains dignes de leur position sous ce point de vue, quel que fût d'ailleurs leur caractère personnel. Ceci nous ramène directement à M. Hurter et à la répudiation d'Ingeburge de Danemark par Philippe-Auguste. Reprenons notre tâche de traducteur.

Ingeburge était la seconde sœur du monarque danois. Sa beauté remarquable, la noblesse de son caractère, sa conduite modeste, pieuse et pleine de décorum, étaient également célèbres. A cette époque (1198), elle n'avait pas encore dix-huit ans. Au printemps de l'année 1198, Philippe envoya en Danemark une brillante ambassade, dont le chef était l'évêque Walther de Noyon, pour solliciter en son nom la main de la princesse. Les envoyés se présentèrent devant le roi, à la lumière des flambeaux, et exposèrent immédiatement leur demande à Knud. Etre allié à un prince non moins fameux que puissant, lui sembla probablement un grand honneur ; il demanda à l'évêque ce que son maître exigeait pour le *morgen gabe*. « Le droit des Danois sur l'Angleterre, répliqua le prélat, avec une flotte et une armée dans une année pour le faire valoir. » Le conseil des grands Danois fit entendre que l'Angleterre était forte, d'ailleurs les Wendes menaçaient les frontières. Pourquoi entraîner le Danemark dans une guerre inutile ? Knud goûta ces raisons, et pria l'évêque de désigner autre chose. Une demande de 10,000 marcs fut la réponse. La somme parut énorme ; mais enfin il y consentit, et les ambassadeurs promirent sur serment qu'Ingeburge serait mariée et couronnée immédiatement après son arrivée.

« La princesse quitta le Danemark dans le courant de l'été. Son frère lui donna une escorte honorable, sous les ordres de l'évêque Pierre de Rœschild, qui avait passé sa jeunesse en France...

« Philippe l'attendait avec beaucoup d'impatience ; il alla au devant d'elle jusqu'à Amiens, avec une suite brillante de prélats et de barons. Au milieu de la joie générale, on se prépara à célébrer le mariage, qui eut lieu la veille de l'Assomption de la sainte Vierge. Le jour de la fête même, le roi fit couronner la princesse par son oncle, l'archevêque de Reims, en présence de tous les seigneurs spirituels et temporels de l'escorte danoise, et d'une foule innombrable.

« On ignore si dès la nuit de ses noces

le roi découvrit dans la jeune princesse quelque défaut caché, ou bien si pendant la solennité même du couronnement la pensée d'avoir manqué quelque but le frappa vivement; mais soudain on le vit trembler, pâlir, et paraître si troublé qu'à peine put-il attendre jusqu'à la fin de la cérémonie (1). Les soupçons portèrent jusqu'à insinuer qu'il n'avait pas trouvé sa femme vierge; mais l'idée générale conforme aux mœurs du temps, c'est qu'un sortilége avait aliéné l'esprit du roi pour le rendre incapable des devoirs conjugaux. Philippe voulait renvoyer sa femme immédiatement avec les Danois; mais comment ceux-ci auraient-ils pu la recevoir? Au reste, ils ne tardèrent pas à reprendre le chemin de leur patrie.

« A partir de ce moment, le roi prit la résolution de répudier son épouse. Des sycophantes de cour peuvent bien l'avoir confirmé dans son dessein. L'exemple de son père était sous ses yeux, et les princes usaient assez souvent alors du divorce (2), mais il ne pouvait la renvoyer de sa propre autorité. Son prédécesseur, Philippe Ier, le démontrait suffisamment, car le pouvoir royal était soumis comme les autres aux lois du Christianisme et de l'humanité; il fallait donc trouver un motif qui fût valable aux yeux de l'Eglise. A l'exception de l'alliance à un degré de parenté prohibé par les réglemens canoniques, ou de l'adultère, il n'en existait point. Le roi songea donc à s'appuyer sur le premier. Cependant ses conseillers lui firent comprendre qu'il y aurait de la honte à pousser la chose tout d'abord; au moins devait-il vivre avec elle maritalement. Ingeburge habitait le voisinage du couvent de Saint-Maur-des-Fossés, près Paris. Un jour Philippe vint la trouver dans sa chambre à coucher, y resta peu de temps, et dès lors son aversion devint telle qu'il ne voulut même plus entendre prononcer son nom. La reine déclara cependant qu'il avait cohabité avec elle. » Quoi qu'il en soit, le roi résolu à rompre, trouva un conciliabule de prélats, presque tous ses parens, qui se firent les instrumens de ses volontés, et prononcèrent la séparation. En apprenant cette décision, l'infortunée Ingeburge laissa échapper un torrent de larmes. Son ignorance de la langue française ne lui permit de rien répondre. *France, mauvaise! mauvaise!* s'écria-t-elle en sanglotant; *ô Rome! Rome!* déposant ainsi son appel aux pieds de l'arbitre impartial des souverains. Comme elle refusa de retourner en Danemark, le roi la relégua au couvent de Beaurepaire, asile où plus d'une princesse outragée dans ses droits d'épouse aspirait à une meilleure vie. Ce fut là qu'elle vécut au sein d'une indigence paisible. De plusieurs sœurs, c'était la troisième qui éprouvait une aussi cruelle destinée. La prière et la lecture l'élevèrent au-dessus de ses souffrances corporelles et calmèrent ses douleurs; le travail abrégeait ses longues heures de chagrin, et des évêques reconnurent en elle une perle foulée aux pieds par ses ennemis, faite tout à la fois pour orner le palais et le ciel. »

Le roi avait atteint son but, mais c'était aux dépens de sa réputation. Une sentence aussi inique épouvanta les consciences; l'archevêque de Reims trouva de sévères censeurs parmi ses confrères, et l'abbé Guillaume d'Eshil, francais de naissance, et conseiller privé de Knud, s'en fut droit à Rome pour obtenir justice. Il faillit lui en coûter la liberté; on fit une tentative pour l'enlever: elle échoua. Cependant le pape Célestin prit en main la cause d'Ingeburge, exhorta le prince français à rentrer dans les voies du devoir, à ne point se souiller par un aussi scandaleux mépris de la foi conjugale, et enfin menaça d'employer les peines ecclésiastiques si l'on était sourd à sa voix. Tout fut inutile: Philippe poussé par ses mauvais conseillers, fit d'abord retenir en Bourgogne les lettres pontificales, puis empêcha un nouveau concile de s'assembler pour connaître de l'affaire: il finit même par rechercher d'autres princesses dans l'intention de

(1) Inter ipsa coronationis solemnia suggerente diabolo, ad adspectum ipsius cœpit vehementer horrescere, tremere ac pallere, ut nimium perturbatus, vix sustinere possit finem solemnitatis inceptæ. *Gesta*, c. 43.

(2) Quand Pierre d'Aragon épousa Marie de Montpellier, on stipula dans le contrat qu'il ne la répudierait jamais, et tant qu'elle vivrait n'accorderait sa confiance à aucune autre femme.

former de nouveaux liens. Ses offres rencontrèrent partout un refus dédaigneux, bien poignant sans doute pour un souverain aussi fier que Philippe. La fille du comte Palatin Conrad se distingua par la noble fierté avec laquelle elle rejeta toute idée d'une pareille union. « J'ai entendu, s'écria-t-elle, comment il a souillé et rebuté la noble jeune fille, sœur du roi de Danemark, et je crains l'exemple (1). » Cependant une femme se trouva qui se laissa séduire par l'appat d'une couronne, et Agnès, fille de Berthold, comte de Méranie, devint sa seconde épouse. A la nouvelle de cet attentat, le Pontife romain éleva de nouveau la voix et ordonna une séparation immédiate. Malheureusement ses légats agirent avec mollesse et la peur arrêtait les prélats français. Mais les choses ne pouvaient en rester là. « Dans ces temps, dit M. Hurter, les masses n'éprouvaient aucune sympathie pour une conduite pareille à celle de Philippe : on jugeait digne de profonds gémissemens la prévarication d'un monarque qui donnait un semblable exemple à son peuple. D'ailleurs pendant qu'il foulait aux pieds les préceptes du Christianisme et la discipline de l'Église, que malgré les remontrances de son chef et le scandale public il vivait dans le concubinage, il oubliait de fournir à sa femme légitime l'entretien le plus indispensable. Elle se vit forcée de vendre sa garde-robe et ses parures, et de ne pas *même refuser l'aumône* pour soutenir une vie, dont l'humiliation croissante s'abreuvait sans cesse de nouveaux chagrins. Sa situation arrachait des larmes à ceux qui la voyaient. L'évêque de Tournay intercéda pour elle auprès de l'archevêque de Reims, et sa position émut si fort cet homme déjà grandement inculpé par son jugement précipité, qu'il chercha à réparer par des secours secrets, le mal public qu'il avait fait à la reine. Celle-ci eut encore une fois recours au Pape. « Le roi ne peut alléguer ni parenté ni faute contre moi, disait-elle ; le caprice, voilà tout le mobile de sa conduite. Pour le satisfaire il méprise les lettres de Sa Sainteté, les prières des cardinaux, les exhortations des prélats. Je meurs, si votre pitié ne me sauve. »

Les choses en étaient là quand Célestin mourut : un pontife du caractère d'Innocent était bien fait pour ne point reculer. A ses yeux le siége apostolique ne pouvait refuser de prêter une oreille attentive à la voix des femmes opprimées. « Dieu lui avait imposé le devoir spécial, disait-il, de ramener au bien tout chrétien coupable de péché mortel, et s'il méprisait ses avis, de le châtier par les peines spirituelles. La dignité royale ne dispensait pas des devoirs du Christianisme, et la position princière n'établissait aucune différence entre le souverain et les sujets. Quant à lui, pape, il ne voulait pas commencer par la force, mais aussi ne se sentait-il en rien disposé à se laisser arracher un divorce injuste (2). » Conformément à ces dispositions, le nouveau pape adressa au roi de France une lettre de paternelle remontrance et d'une tendre affection pour le pays qu'il gouvernait, où Innocent avait passé ses plus belles années. Il terminait en le conjurant de retourner à Dieu, d'éloigner sa maîtresse, de reprendre une pauvre épouse si indignement délaissée, la plus noble et la plus vertueuse qu'il pût trouver.

Philippe se montra aussi indifférent à ses exhortations qu'à celles de Célestin ; une seconde lettre, puis une troisième au clergé français restèrent sans effet ; et dès lors Innocent résolut d'agir avec vigueur, ainsi qu'il l'avait annoncé. Des instructions précises données à son légat, forcèrent celui-ci de convoquer un concile à Dijon, où parurent quatre archevêques, dix-huit évêques, et un grand nombre d'abbés. Philippe fut invité à s'y rendre, mais il fit jeter en prison les deux religieux chargés de lui en faire la sommation. Néanmoins deux envoyés y parurent en son nom pour appeler du concile à Rome. Le cas avait été prévu ; l'affaire était claire, patente, tout délai devenait inutile, et le cardinal légat avait ordre de passer outre.

« L'assemblée avait duré huit jours,

(1) Audivi quomodo fœdavit et abjecit puellam nobilissimam, regis Daniæ germanam, et vereor exemplum. *Guill. Neubrig.*, IV, 30.

(1) *Epist.* VII, 12.

quand à minuit le son étouffé des cloches, semblable au glas d'un agonisant, en annonça la clôture. Les évêques et les prêtres entrèrent dans la cathédrale à la lueur des flambeaux et dans le plus profond silence. Pour la dernière fois les chanoines entonnèrent le chant de douleur, « Seigneur ayez pitié de nous! » Pour la dernière fois leurs gémissemens s'élevèrent vers le Père de toute miséricorde, en faveur des pécheurs; un voile couvrit l'image du crucifix, les dépouilles mortelles des saints furent descendues dans les caveaux souterrains, et les flammes consumèrent les derniers restes de l'hostie consacrée. Alors, comme à l'anniversaire de la mort du Sauveur, le légat se présenta au peuple avec une étole violette, et au nom de Jésus-Christ déclara tous les domaines du royaume de France en interdit, tant que durerait la liaison adultère du roi avec Agnès. On entendit se prolonger à travers les arceaux de l'église des soupirs entrecoupés par les sanglots des femmes, des vieillards et des enfans; le grand jour du jugement paraissait arrivé soudainement; les fidèles devaient désormais paraître devant Dieu sans pouvoir compter sur l'intercession de l'Église.

« Cependant le légat défendit encore la promulgation de l'interdit jusqu'au vingtième jour après Noël. Dans cet intervalle la certitude d'un châtiment sérieux pouvait porter Philippe à un changement; et s'il en était autrement le cardinal avait le temps de se soustraire aux premiers effets de sa colère. Tels étaient ses motifs.

« Le délai s'étant écoulé sans aucune démarche de Philippe pour éloigner l'interdit, le cardinal se rendit à Vienne, ville située dans l'ancien royaume de Bourgogne, et alors comprise dans le territoire de l'empire. Là il convoqua une nouvelle assemblée et prononça publiquement la sentence de l'interdit. Tous les prélats de France reçurent l'ordre de le publier dans leurs diocèses et de veiller à sa stricte observation. Si un évêque se permettait de n'en tenir compte il était suspendu de ses fonctions *ipso facto*, et devait répondre en personne de cette désobéissance devant le Saint-Siége pour l'Ascension prochaine.

« Maintenant donc en France tous les jours se ressemblaient. Le croyant se voyait privé de tout ce qui raffermit l'âme dans les vicissitudes de la vie et soutient le courage dans les luttes de cette existence terrestre. On voyait bien s'élancer au-dessus des chétives habitations des hommes l'édifice dont l'enceinte offrait en si grand nombre les images visibles du Dieu invisible, mais c'était un immense cadavre d'où la vie s'était enfuie. Le prêtre n'offrait plus le sacrement du corps et du sang de Notre-Seigneur pour la consolation des âmes fidèles. La voix triomphante des serviteurs de Dieu était muette; à peine dans quelques cloîtres privilégiés les moines pouvaient-ils à voix basse, les portes fermées, sans assistans et dans l'ombre de la nuit, prier le Seigneur de ramener par sa grâce les esprits à la pénitence. Pour la dernière fois l'orgue avait tonné d'ogive en ogive, le silence de la tombe régnait où naguère s'élevaient des chants de joie en l'honneur de l'Éternel. Les lumières furent éteintes avec un appareil de deuil, comme si la nuit et l'obscurité eussent enveloppé la vie. Les images du crucifié gisaient à terre, et les reliques des héros chrétiens, renfermées dans leurs châsses semblaient fuir une race souillée. La prédication des vérités saintes restait suspendue, elle qui prêtait tant de force à la vie pour suivre l'étoile bienfaisante dont les rayons éclairaient l'âme sous des formes diverses, et des pierres jetées de la chaire, pendant que l'église était encore ouverte, rappelaient à la foule tremblante que le Très-Haut l'avait de même rejetée de sa face, et qu'il lui avait fermé l'entrée de la cité sainte, comme le bedeau fermait celle de l'église terrestre. Triste et morne le chrétien passait devant le parvis du temple; pas un seul regard jeté à la dérobée dans l'intérieur, où son cœur avait si souvent ressenti la présence vivifiante de son Dieu, ne venait maintenant calmer pour un instant ses douleurs; les portes étaient closes! Et même en dehors il se voyait privé de tout ce qui l'appelait à s'unir à la divinité. Ni consolation, ni encouragement, ni force ne lui venaient de la vue du Sauveur crucifié; un voile dérobait son image aux yeux de

l'indigne.... Les statues de tous les saints avaient également disparu; on ne voyait que ces figures difformes qui, grimaçant du haut de leurs chambranles et de leurs gouttières, rappelaient à l'homme le honteux effet du péché mortel. Pas un seul son de cloche, si ce n'est le sombre glas d'un moine moribond, ne proclamait la brièveté de la carrière, le but mystérieux de l'existence, les besoins élevés de l'âme.

« Toutes les situations importantes de la vie étaient sanctifiées par l'Eglise; mais, dans cette circonstance, elle paraissait avoir rompu avec l'humanité; le soleil de bénédiction s'était éclipsé, et l'existence d'ici-bas restait sans lien avec celle d'en haut. L'enfant trouvait bien encore accès dans la société spirituelle, mais c'était à la hâte et comme furtivement; le jour qui d'ordinaire appelait les parens de toutes les classes à se réjouir, s'enveloppait de silence et de deuil. Au lieu d'être contracté en face de l'autel, l'engagement matrimonial se liait sur des tombes; la conscience chargée trouvait rarement à se calmer par la confession et l'absolution; la parole du prêtre n'offrait aucune consolation à l'homme de douleur; la nourriture de vie était refusée à l'affamé; l'eau bénite cessait d'être distribuée. C'était seulement le dimanche que le prêtre, en vêtemens lugubres, osait, au parvis, exhorter le peuple à faire pénitence. Au moment de ses relevailles, la nouvelle accouchée ne pouvait remercier le Très-Haut qu'au porche de l'église; et le pélerin ne recevait que là la bénédiction de son voyage. Le mourant ne recevait qu'en secret l'hostie sainte que le prêtre ne consacrait que le vendredi matin de bonne heure; quant à l'extrême-onction, elle lui était refusée, de même qu'une place en terre sainte ou même un tombeau quelconque. Les prêtres, les mendians, les pélerins et tous ceux qui étaient marqués de la croix jouissaient seuls d'une exception. L'ami ne pouvait enterrer le corps de son ami, ni les enfans celui de leurs parens; le cadavre du prince subissait le même sort que celui du plus pauvre manant. Dans les couvens le nom du maître et du serf était également privé d'épitaphe; il fallait que l'interdit eût été levé sur tous les morts en général, ou sur chacun en particulier, pour qu'on leur accordât enfin une sépulture chrétienne.

« Les cordes de la harpe et les chants de la joie se taisaient; on voyait disparaître tout lien de société, tout ornement de toilette, et jusqu'au soin ordinaire du corps; à leur place un jeûne universel et la cessation de tout commerce, de tout échange avec les chrétiens indignes de ce nom. Les revenus du souverain souffraient non moins sérieusement que l'industrie générale. Les écrivains scrupuleux taisaient, dans les documens publics, le nom du prince, et désignaient un pareil temps par ces mots: *sous le règne du Christ.*

« Dans l'emploi de ce châtiment, l'Eglise supposait la privation des grâces spirituelles, plus pénible pour des chrétiens que les privations corporelles; dans sa pensée, il était juste d'arracher aux laïcs les biens de l'âme quand ceux-ci arrachaient au clergé ses possessions ou l'opprimaient par des exigences ou des contributions forcées. Les pontifes avaient laissé pénétrer dans l'Eglise ce moyen de punir les usurpations royales ou les scandales publics, dans l'espoir d'exciter dans le cœur des princes la compassion pour l'état du peuple, et d'opérer par l'anxiété générale où on était de recouvrer les biens sequestrés, ce que n'aurait jamais pu faire la force des armes. Après tout, était-ce donc une pernicieuse erreur celle qui s'attachait à la plus noble partie de l'homme, qui pensait que le cœur d'un roi ne demeurerait pas insensible aux gémissemens des vieillards, aux cris des parens, au deuil du pays, aux soupirs de tout un peuple qui voyait ainsi changer en sévérité la bonté qui bénit? Etait-ce une pernicieuse erreur, celle qui s'efforçait d'obtenir par cet immense concours de douleurs, ce qui fût demeuré impossible aux prières, aux exhortations et aux menaces du père de la chrétienté? Elle se fondait au moins sur la supposition que, sous la poitrine des princes, battait un cœur de chrétien et de père. »

Tel était donc l'état où la conduite de Philippe-Auguste avait réduit la France; car les évêques n'osèrent résister à la voix austère du souverain pontife et tous

aimèrent mieux s'exposer à la colère royale que de désobéir. Elle éclata furieuse et terrible cette colère : prélats, religieux, dignitaires de tout rang la ressentirent dans l'expulsion de leurs siéges, dans la privation de leurs bénéfices, dans les outrages les plus divers. L'évêque de Paris se hasarda à calmer Philippe et l'exhorta à se soumettre. « J'aime mieux perdre la moitié de mes domaines, répliqua le roi, que de me séparer de mon Agnès; elle ne fait qu'une chair avec moi. » Puis ses satellites chassèrent l'évêque de sa maison, pillèrent sa garde-robe, ses chevaux, sa vaisselle. L'évêque de Senlis aurait éprouvé un sort encore plus cruel s'il ne s'était dérobé par la fuite à ses persécuteurs. La pauvre Ingelburge, comme on peut le penser, ne fut pas épargnée; elle qui cherchait son unique consolation dans la prière et les pratiques de piété, se vit enlevée de son asile et renfermée dans le château d'Etampes à quelques lieues de Paris, où l'attendaient toutes les souffrances d'une étroite captivité. Bientôt toutes les classes furent attaquées avec une rage aveugle; nobles, barons, bourgeois se virent poursuivis comme les prêtres. On commençait à prendre les armes; les gens du roi le fuyaient comme un être malfaisant. Quant aux prélats, leur union était telle qu'ils se montraient prêts à souffrir le martyre ou à renoncer à leurs biens temporels en quittant le pays. Cependant Innocent n'avait encore excommunié personnellement ni Philippe ni Agnès; c'était sa dernière ressource, et on lui conseillait déjà de l'employer. Le monarque parut enfin trembler; il avait vu les derniers effets de cette peine dans son pays, et, poussé par cette crainte, il fit savoir au pape qu'il était prêt à se soumettre à la sentence de juges nommés par lui. « Quelle sentence, « demanda Innocent, celle qui a été pro« noncée ou bien une nouvelle? Il con« nait la première: éloigner sa concu« bine, rappeler la reine, rétablir et dé« dommager les prélats expulsés, voilà « ce qu'elle exige; à ce prix l'interdit sera « levé. S'il veut un autre jugement et « une enquête sur la parenté, qu'il four« nisse caution et qu'il accomplisse d'a« bord le premier. » Agnès fut accablée de cette réponse, et le roi s'écria furieux : « Oh! que Saladin était heureux, il n'a« vait pas de pape! » Il se voyait forcé de repousser une femme qu'il aimait de toutes les forces de son âme, pour se rapprocher d'une autre qu'il abhorrait.

Ce fut pourtant à ce parti qu'il se décida. Il convoqua un conseil des grands du royaume; Agnès y parut, pâle, consumée de chagrin et souffrant d'une grossesse avancée. Ce n'était plus la femme pleine de jeunesse, de grâce et de beauté qui distribuait à Compiègne le prix au vainqueur..... Les barons assis gardaient un profond silence. Philippe demande ce qu'il devait faire? « Obéir au Saint-Père, « éloigner Agnès, rappeler Ingelburge, « telle fut la réponse. » Après quelques nouveaux efforts pour fléchir le pontife, il fallut se soumettre, et le roi consentit à se réconcilier avec Ingelburge, à la visiter, quoique avec une répugnance marquée, et même à lui rendre les honneurs dus à son rang. L'interdit fut donc levé. Mais à peine l'assemblée réunie à cette occasion était-elle dissoute que Philippe oublia ses promesses et fit encore renfermer l'infortunée Ingelburge. Surveillée, espionnée jusque dans sa correspondance, elle se vit en butte aux plus indignes traitemens : le cardinal légat, parent du roi, se laissa gagner par lui et trompa les intentions d'Innocent. La reine s'en plaignit au pape qui pouvait à peine l'en croire. Bientôt cependant il devint impossible de révoquer en doute la prévarication de son ministre : une lettre ferme et noble tout à la fois partit donc de Rome, et comme le roi recommençait à menacer, on y trouve ces paroles énergiques: « Si le roi croit pouvoir nous tromper, « qu'il prenne garde de ne pas se trom« per lui-même. S'il le faut, nous donne« rons notre sang pour la vérité et pour « la justice : ainsi, Dieu aidant, nous « ne souffrirons pas qu'on biaise ou « qu'on prenne la chose légèrement. Ab« stenez-vous donc de tout commerce « avec ceux que la crainte empêche de « parler pour la reine. Songez à ce que « nous vous avons dit: cette affaire peut « beaucoup contribuer à l'honneur du « Saint-Siége, si elle est conduite avec « prévoyance, ou bien lui causer beau« coup de honte, si elle finit d'une ma« nière insignifiante et qu'on dût répéter :

« c'est la montagne qui accouche d'une « souris. Encore une fois, songez à votre « devoir envers Dieu, envers nous, envers « l'Eglise et envers votre propre âme : en « face de tout cela, qu'est-ce que le roi, « l'individu ou la faveur du souverain? « Notre bienveillance pour vous n'a pas « diminué; nous vous parlons comme « un ami à son ami, nous vous supplions « de prêter votre appui à la reine autant « qu'il vous sera possible. »

Cependant, pour complaire au roi de France, une nouvelle investigation eut lieu dans un concile nombreux qui se réunit à Soissons (1). Des envoyés danois y parurent : les débats restèrent ouverts pendant quatorze jours; un jeune ecclésiastique, dont le nom est inconnu, défendit l'innocence d'Ingelburge avec tant d'éloquence et par des argumens si péremptoires que ses contemporains le prirent pour un envoyé du ciel venu pour protéger la vertu opprimée. Après tant d'efforts, Philippe prévoit une décision pareille à la première: soudain, il déclare en présence de tout le monde qu'il reconnaît Ingelburge pour sa femme et ne se séparera jamais d'elle. On s'étonnait encore de cette déclaration que le monarque était déjà à cheval et courait à l'abbaye où demeurait la reine; bientôt il la fait monter en croupe avec lui, afin que chacun soit témoin de cette réconciliation, et, sans prendre congé de personne, sortit de la ville avec elle. Dès lors le conseil se dissout, le cardinal Jean se retire. Cette ruse réussit à Philippe; la sentence se trouva éludée et l'assemblée dispersée; Ingelburge ne tarda pas à être de nouveau renfermée dans un vieux château, et l'affaire n'en était pas plus avancée.

Mais la Providence elle-même parut prendre en main la cause de cette malheureuse femme, en retirant Agnès de ce monde. La honte, la douleur de voir ses espérances brisées, le désespoir d'être séparée d'un homme qu'elle aimait épuisèrent ses forces, et, cinq ans après son union avec Philippe, elle descendit, consumée de chagrin, dans la tombe. S'il est vrai que les lois de l'ordre physique ne sauraient être impunément violées, à combien plus forte raison peut-on le dire de l'ordre moral. Mais ce qui est digne d'admiration, c'est que Dieu donne presque toujours pour punition la faute même dans ses suites funestes : par cette loi si simple et dont les effets sont pourtant si variés, l'homme a constamment devant lui des phares dont l'éclat sinistre peut au moins l'aider à éviter les écueils. Des cendres arides annoncent la présence du volcan : telles encore se trahissent les plantes vénéneuses par des taches livides.

Si le pape s'était montré inflexible pour l'union adultère de Philippe-Auguste, il ne voulut point le blesser dans ses affections paternelles. Agnès laissait deux enfans dont le père désirait la légitimation : Innocent accorda sa demande, avec la clause prudente que cet acte ne préjudicierait en rien dans l'affaire d'Ingelburge. Après tout, la sentence précipitée et arbitraire des évêques français pouvait bien avoir porté le roi à exécuter ses projets, et Innocent était peut-être bien aise de lui prouver que son zèle procédait contre les actes et non contre les personnes. Paix et oubli aux cendres des morts!

Toutefois, le décès d'Agnès n'avança pas pour le moment le rapprochement des deux époux; en 1208, Philippe s'acharnait encore à obtenir un divorce, et cette fois la magie et un vœu furent les raisons dont il s'appuya. La réponse du pape donne lieu de croire que le roi avait arraché d'Ingelberge, à force de menaces, la promesse de ne se laisser jamais approcher par lui. Il est certain que la captivité de cette princesse était des plus dures, et Innocent ne cessa de la reprocher au monarque comme un sujet de honte et un acte de lâcheté qui rejaillissait sur lui d'une manière infamante. La reine reçut elle-même des lettres où brille au plus haut point cet esprit de charité et de bonté qui verse un baume consolateur sur les plaies les plus cruelles. Enfin, en 1213 son mari se réconcilia franchement avec elle, et l'harmonie de leur intérieur ne fut plus troublée. La France retentit de joie en apprenant cette

(1) Composé de prélats gras et bien vêtus, dit M. Capefigue. Quoi, pas un de maigre? Est-ce là écrire l'histoire? Puis, qu'ils eussent bien mieux jugé en guenilles! (*Note de M. Hurter.*)

heureuse nouvelle. Dans son testament, Philippe n'oublia point son épouse *bien méritante Ingelburge*, et celle-ci fonda des prières perpétuelles dans l'église de Corbeil pour le repos de l'âme de son époux : « Belle image, dit M. Hurter, d'une vraie réconciliation chrétienne. Elle fut enterrée dans ce lieu, où une inscription rappelait les vertus de la noble patiente, jusqu'à ce que le monument disparut devant une race oublieuse de tout passé et de toute vertu (1). »

« C'est par cette fermeté inébranlable à soutenir le droit et le juste, ajoute-t-il, que le Christianisme a exercé une si haute influence dans l'Occident; c'est par là que la suprématie de Rome s'est vraiment établie, c'est par la force victorieuse d'une grande idée que le Saint-Siége s'éleva dans ces temps au-dessus des trônes. Si le Christianisme ne s'est pas caché, comme une secte, dans un coin de la terre; s'il ne s'est pas incorporé avec une forme, comme la religion de l'Indoustan, si la force de l'Europe ne s'est pas éteinte dans les déserts de l'Orient, disons-le, c'est le principe conciliant, vigilant et moral de l'Église qui, dans ces temps, en faisait un tout, un faisceau puissant, c'est elle que nous devons en remercier (2). »

Ainsi donc la vie publique et la vie privée du mariage, si j'ose parler de la sorte, ont été également épurées par le Catholicisme; du trône à la chaumière, du grand au petit, du riche au pauvre, personne n'a échappé à son influence organisatrice. Et, comme nous le disions en commençant, si l'institution, qui est la première pierre de la société, offre encore tant d'anomalies qui affligent les amis de l'humanité, c'est que le paganisme ou l'égoïsme, qui est aussi de l'idolâtrie, vit encore dans beaucoup d'âmes; tant il est vrai que le bien s'élabore avec peine, et que le mal est profondément enraciné dans nos âmes!

D'ailleurs rien n'est tout-à-fait pur parmi les hommes; on l'a dit avec raison, l'idéal du Christianisme n'a jamais encore complétement existé, et probablement, il en sera de même jusqu'à la fin des siècles : la perfection est là haut; son action a été cependant immense, si nous comparons notre état à celui des anciens et à celui des peuples encore barbares. Plus on pénétrera son esprit divin, et plus on y découvrira de merveilles cachées, plus il nous donnera de richesses spirituelles et temporelles, car, *en cherchant d'abord le royaume de Dieu, le reste nous sera donné par surcroît.* C'est surtout dans les rapports des deux sexes que ceci est éminemment vrai : plus la femme sera chrétienne, plus sa position dans la famille et dans la société s'élèvera, plus elle réalisera le mot appliqué à Marie, *omnipotentia supplex!* C'est un beau titre que celui-là. De même, plus l'homme tendra à réaliser en lui le chrétien, plus il adoucira, calmera sa puissante organisation, plus il dominera réellement, plus il sera homme. Véritable roi par la douceur et la mansuétude, véritable chef de son heureuse compagne, mais chef d'un même corps, *uxoris caput*, comme dit saint Augustin. Le plus solide moyen de réformer la société est de commencer par se réformer soi-même. C'est aussi ce qu'a fait notre religion. Les nations anciennes firent en général le contraire : les institutions étaient là tout, et, par une conséquence nécessaire, le citoyen était lié à sa patrie comme un esclave à sa chaîne. Pour l'état, le respect, l'honneur, la vertu, la gloire : l'autel de la patrie, c'était le foyer du Romain; mais le foyer domestique, mais le respect de soi, en face de soi-même; mais le respect de la femme pour elle et pour ses enfans, c'étaient là des choses que les mœurs et les croyances païennes ne pouvaient jamais enfanter! De l'union des idées chrétiennes sur la femme, et de la bravoure inhérente aux hommes du moyen-âge, est née la chevalerie, noble enfant qui se montre à nous la croix sur le cimier de son casque, et les couleurs de sa dame flottant à son bras vigoureux. « Chez les anciens, a dit un spirituel écrivain, dans la fable et dans l'histoire, l'amour est constamment un principe de mal, un obstacle au bien, un mauvais génie. L'amour chevaleresque, au contraire, est un bienfait du ciel; c'est le complément de l'existence du chevalier; sans lui il ne peut rien, avec lui et par

(1) Tome II, p. 439.
(2) Tome I, p. 534.

lui il peut tout. Ce sentiment, alors même qu'il n'est pas partagé, est encore un bien pour le chevalier. C'est un bonheur pour moi, dit un troubadour en parlant de sa dame, que son amour me gouverne. Puis, ce sentiment se répandant au dehors, aspire à glorifier son objet, et alors il produit de grandes aventures, de beaux faits d'armes. A tout moment, dans la littérature du moyen âge, on voit cette association de l'amour et de la vaillance, le premier comme principe, comme cause constante de la seconde, et non seulement dans les poètes, mais même dans les récits du chroniqueur..... La chevalerie complète, telle qu'elle s'est produite en Europe au moyen âge, ne pouvait exister sans le Christianisme..... Cette absence de haine au milieu des combats, cet oubli de soi-même, cet empressement à porter secours aux opprimés, toutes les vertus exigées du chevalier, sont des vertus chrétiennes. L'honneur même, qualité qui semble purement mondaine, a aussi un côté chrétien, il y a une alliance intime, profonde, entre l'honneur sans souillure, l'écu sans tache du chevalier, et la conscience sans reproche, la robe sans tache du néophyte.

« L'amour chevaleresque n'a pu exister qu'à l'ombre du Christianisme; le Christianisme a seul mis dans le monde cette union de l'amour et de la pureté que l'antiquité ne connaissait pas. Le stoïcisme était dur, l'épicuréisme égoïste et sensuel, le platonisme plus exalté que tendre. C'est après la prédication de cette doctrine, dans laquelle la charité est la première des vertus, c'est après qu'ont retenti dans le monde ces touchantes et sublimes paroles : « Il lui sera beaucoup pardonné, parce qu'elle a beaucoup aimé. » C'est alors seulement que l'amour a pu être considéré comme le principe des vertus humaines, et devenir la base d'un ordre moral. L'histoire des premiers âges du christianisme offre des exemples d'affections chastes et tendres qui font pressentir ce sentiment épuré qui sera l'amour chevaleresque. Ce rapport étrange et attendrissant des évêques mariés avec leurs épouses qu'ils nommaient leurs sœurs, fait comprendre qu'on est entré dans une période de l'histoire de l'âme humaine où quelque chose de semblable à l'idéal de cet amour pourra exister. Le culte passionné de la Vierge a montré aussi par avance, dans un sentiment religieux, une sorte d'anticipation de ce qui sera plus tard un sentiment humain; car il suffira d'adresser le même hommage à un être mortel, de faire descendre l'objet de l'adoration désintéressée du ciel sur la terre (1). »

C. F. Audley.

(1) M. J. Ampère, *Revue des Deux-Mondes*, février 1838.

ABBAYE DE CLUNY,

AVEC PIÈCES JUSTIFICATIVES, CONTENANT DE NOMBREUX FRAGMENS DE LA CORRESPONDANCE DE PIERRE-LE-VÉNÉRABLE ET DE SAINT BERNARD;

PAR M. P. LORAIN,

Doyen de la Faculté de Droit de Dijon (1).

Le caractère essentiel de la vérité religieuse est d'être à la fois théorique et pratique, de ne pas régner seulement dans la sphère des idées, d'entrer elle-même dans les faits, et de se produire, non comme un rêve séduisant, mais comme une magnifique réalité. La philosophie humaine n'a pas ce beau privilége : tout au plus elle peut faire passer devant les esprits des fantômes qui les

(1) Un beau volume grand in-8°, avec plusieurs planches. A Paris, chez Pelissonnier, libraire, rue des Mathurins Saint-Jacques, 4. Prix : 12 fr.

amusent, et tout disparaît bientôt. Au contraire, la foi édifie matériellement et moralement; elle prend pied sur le sol qu'elle féconde, elle s'y enracine plus encore par ses indestructibles institutions que par ses splendides monumens. C'est ainsi qu'elle a semé la terre catholique de monastères et d'ordres religieux; et, assurément, s'il est beau de construire des cathédrales et des basiliques, il est plus glorieux encore de rassembler et d'unir des intelligences, de les cimenter par la même charité, et de bâtir de cette façon des temples vivans, dont chaque pierre est une voix consacrée à Dieu et aux hommes.

La vie commune est un des désirs les plus naturels du cœur et de l'âme; elle retrace et rappelle le souvenir de la fraternité première qui lie tous les enfans d'Adam. Aussi la retrouve-t-on dans tous les temps, et dès l'origine elle se place à l'ombre et sous la protection des autels. L'énergique organisation des castes sacerdotales dans l'Inde, dans l'Égypte, dans la Perse, autour du Capitole; les sodalités d'augures et de pontifes, et les colléges de vestales; enfin, les Esséniens, chez les Juifs, en fournissaient de nombreux et irrécusables exemples. Le Pérou, au moment où il se révéla à l'ancien continent, avait ses couvens des Filles du Soleil, et maintenant encore on voit ceux des Bayadères et des Brahmines dans les provinces de Kaschmyr et de Delhy : réunions d'hommes et de femmes, malheureux essais de vie commune que le dogme primitif de l'hommage dû à Dieu avait inspirés, mais que la dégradation de la religion et des mœurs ruina bientôt en les dispersant ou en les vouant à l'infamie. Il est curieux ensuite de voir comment les sophistes eux-mêmes, tout en se débarrassant de l'idée de Dieu, ont voulu quelquefois former aussi des associations pour l'instruction du monde; et, en effet, et la république de Platon, et la colonie de sages que le courtisan de Rome voulait établir sous les auspices de l'empereur Gallien, et cette autre ville que les grands génies de l'Encyclopédie postulaient auprès du roi de Prusse pour exposer à ses yeux le modèle de la vie philosophante, et de nos jours même les sociétés éphémères de Saint-Simon et les phalanges de Fourier; qu'est-ce que tout cela, sinon des plans assez mal imaginés de communautés? Mais fondez donc la république de Platon, faites un ordre quel qu'il soit, créez un monastère ou un phalanstère sans la base de la foi; quel sera, pour tous les talens ou pour tous les amours-propres, le lien, la règle, la loi, le principe du dévouement et de l'obéissance? Par la même raison, les sectes qui se sont séparées de la vaste assemblée chrétienne n'ont pas fait de plus heureuses tentatives, et cela se conçoit puisque toutes, en définitive, elles sont obligées de proclamer la désastreuse théorie de l'individualisme, la théorie anti-sociale par excellence. De là vient que la philosophie et l'hérésie, réduites à s'avouer leur impuissance radicale, ont bien pu, comme aux beaux jours de la réforme ou de la révolution de 93, s'emparer des couvens, y porter le fer et le marteau, briser les cloîtres et disperser les moines; mais elles n'ont jamais prétendu conserver ou remplir une maison de bénédictins ou de filles de la Charité.

L'Église seule, qui est elle-même la plus vaste association, soumise à la règle la plus générale, pouvait faire éclore dans son sein les communautés partielles; embrassant tous les corps et toutes les âmes, ressentant merveilleusement tous les besoins, toutes les idées, tous les penchans intimes de l'humanité, elle devait fournir des moyens de réalisation à toutes les tendances bonnes et utiles. Réunion universelle qui contient le bien absolu, elle donna naissance nécessairement à ces corps d'élite qui poursuivent, chacun dans sa direction, un but spécial et particulier de perfection chrétienne; centre commun d'où partent toutes les congrégations religieuses comme autant de rayons, elle leur fixe en même temps dans sa règle immuable les principes qu'elles n'ont plus qu'à étendre et à développer, et leur communiquant incessamment l'esprit de force et de vertu qui est en elle, elle les fait participer aussi à son indestructible existence.

Voilà ce que seule l'Église pouvait faire, et voilà pourquoi la philosophie et l'hérésie, stériles, n'ont pas pu lui pardonner sa fécondité merveilleuse; et cer-

tes, cependant, à ne considérer les communautés que du point de vue humain, il faut encore pour les combattre être profondément ignorant de toutes les choses de l'homme et de la société. Quand même les couvens seraient utiles seulement comme maisons de refuge à tant de malheureux que peuvent y pousser l'amertume de douleurs irréparables, la menace effrayante d'inévitables dangers, ou même le repentir de quelqu'un de ces grands crimes que n'atteint pas le châtiment légal, il serait trop naturel d'y réfléchir long-temps avant d'abolir de pareils asiles ; mais l'institut monastique n'a pas été fondé dans la simple prévision de ces circonstances exceptionnelles, et il a sa racine dans des dispositions plus ordinaires de notre organisation morale.

Et d'abord, la vie commune en elle-même est souvent nécessaire à beaucoup d'intelligences ; il est des hommes qui ne sentent pas le bonheur d'avoir toujours l'épée au poing pour se faire un chemin à travers les routes encombrées de la terre. La vie commune est pour eux pleine de charmes; car, au lieu de la haine, ils veulent trouver l'affection ; au lieu de la guerre , la paix ; ou plutôt, au lieu des combats inutiles qu'on livre pour soi seul, les saintes luttes qu'on soutient pour tous, contre le mal, au prix de tout son être ; et qui pourrait les empêcher, ces hommes, de se réunir dans la même demeure, et de mettre en commun les forces que Dieu leur a données et l'amour de l'humanité qui les brûle? Qui les priverait du droit de former des sociétés, non pas forcées, mais volontaires, de se soumettre à telle règle qu'ils s'imposeront de leur gré, d'obéir à tel vœu qui est leur intention propre et constante? Ne serait-ce pas le comble de l'absurdité et de l'injustice de les enfermer, comme dans un cercle de fer, dans une autre société dont ils ne repoussent que les hontes et la boue, mais du reste dont ils acceptent et étendent pour eux-mêmes et les charges et les devoirs?

Assurément, ne voulussent-ils que se retirer d'une mêlée toujours difficile et souvent criminelle, il serait singulier qu'on vînt les forcer à disputer violemment une place et un soleil qui ne leur conviennent pas. En tout cas, il n'appartiendrait pas à ceux à qui ils laissent le champ libre de se plaindre d'une retraite qui rend la carrière un peu moins pénible à la cohue des combattans. Mais s'il est vrai que ce n'est pas le repos qu'ils cherchent, ces déserteurs du monde, s'il est vrai que leur mot sublime de vocation ne signifie pas un lâche abandon des intérêts généraux, ou même un simple sacrifice de quelques avantages particuliers, mais bien au contraire un rude et perpétuel service entrepris au profit de tous; s'ils ne demandent, selon l'admirable doctrine de la réversibilité catholique, qu'à amasser devant Dieu leurs mérites abondans, et à les répandre un jour sur leurs frères, comme ils répandent maintenant sur eux leurs travaux et leurs bienfaits; alors ce n'est plus de la tolérance, c'est de l'admiration qui leur est due. Or, par la grâce d'en haut, les hommes sont ainsi faits, que si les passions de l'égoïsme, de l'orgueil et du corps dominent les uns, les autres, à la vue des désordres qui naissent de ces principes, se sentent travaillés jusqu'au fond de leurs entrailles par un ardent besoin de sacrifice, de dévouement, d'abnégation ; et ainsi, il en est qui ne renoncent ni aux travaux de l'esprit, ni aux travaux des mains, qui ne sont étrangers à aucune étude, à aucune pensée, à aucune œuvre, qui ne se fatiguent d'aucune peine, qui ne se lassent d'aucun chemin, qui ne s'effraient d'aucune douleur; agriculteurs, médecins, garde-malades, maîtres d'école, savans, artistes, prédicateurs, missionnaires, martyrs de la foi et de la civilisation, qui travaillent sans salaire, qui ne tarifent pas leurs sueurs, leur sang, et qui ne demandent qu'une chose à la société, la liberté de lui être utiles!

Et ne comprenez-vous pas aussi ce que peut faire et opérer une réunion d'hommes si dévoués, qui, au lieu de laisser perdre leurs forces comme des élémens qui se fuient, les concentrent au même foyer et les dirigent toutes au même but. Dans le monde moral, comme dans le monde physique, il faut de grands moyens pour achever de grandes choses; le monde moral, comme le monde phy-

sique, a ses puissances et ses leviers, et l'on s'agite vainement si l'on ne veut les employer. Un ordre religieux, c'est une âme, mais qui se développe dans mille têtes; c'est un corps, mais qui peut s'étendre de tous côtés; c'est une vie, mais une vie qui dure à travers les siècles. Leur grandeur, on ne peut la nier; quant à leur action, il serait bien temps enfin de savoir ce qu'elle était et ce qu'elle peut être, et de ne pas s'en rapporter toujours, pour condamner ces géans, aux petites individualités jalouses qui se remuent à leurs pieds.

L'histoire parle assez haut en faveur des monastères; aussi c'est une noble idée qui a inspiré l'historien de l'abbaye de Cluny. Il était bon, il était intéressant, il était nécessaire de montrer par un exemple, et quel magnifique exemple! comment une pareille institution naissait sur un sol chrétien, comment elle y prenait sa majestueuse extension, comment elle y répandait sa sève et ses bienfaits; il faut qu'on sache quel était le rôle d'une pareille société, société formée par la foi, semblable à toutes celles que l'Église crée ou avoue, c'est-à-dire volontaire, libre, obéissante; il faut qu'on reconnaisse combien un seul couvent, ce qui n'est qu'un point de ces longues lignes qu'on appelle, par exemple, les règles de saint Benoît ou de saint Bruno, jetait de bienfaisans rayons dans toutes les directions scientifiques, sociales ou religieuses. L'hommage que M. Lorain rend à l'un des plus célèbres établissemens monastiques a une double portée, et par la position de celui qui élève si impartialement sa voix pleine d'autorité, et surtout par les faits et les preuves qui entourent et corroborent ses paroles. Dès l'abord, on voit quelles loyales intentions ont dicté le livre, et quels travaux patiens, quels soins consciencieux, quelles recherches et quel talent ont dû être réunis pour former ce beau volume.

Les annales de l'abbaye de Cluny méritaient bien, au reste, l'écrivain qu'elles ont trouvé. Remarquons-le, il est très heureux sans doute qu'on s'occupe aujourd'hui de l'histoire particulière des villes et des provinces, et qu'on ressaisisse les principaux traits de ces véritables existences qui ne se sont fondues que fort tard dans la vie générale des peuples. Mais il était encore d'autres existences politiques, d'autres petits états d'espèce différente qu'on appelait monastères, et qui ne méritent pas moins l'attention; et ne croyez pas que l'intérêt manque là plus qu'ailleurs. Sans doute il y aura un important contraste: ainsi le principe même des sociétés civiles et religieuses n'a aucune identité; et, en effet, tandis que l'une a pour base son territoire, l'autre ne repose que sur le consentement libre de ses membres. De là, il suit naturellement que les actes et les grandeurs de l'intelligence dominent plus dans l'une, tandis que dans l'autre on se préoccupe davantage des faits de la force matérielle et de la gloire du glaive. Mais cependant les monastères n'avaient pas seulement une action tout intellectuelle; ils tenaient leur rang sur le sol. Dans la hiérarchie catholique du moyen âge, où l'esprit et la matière, c'est-à-dire l'autorité religieuse et l'autorité civile, n'étaient pas séparés par d'infranchissables bornes, ils exerçaient souvent une influence, et une influence bienfaisante sur les choses du monde; et certes le mal n'était pas grand, si dans ces temps, les plus durs et les plus guerriers, l'Église avait aussi ses terres où se réfugiait la paix; si parmi les assemblées tumultueuses des chevaliers, au milieu du cliquetis des armes, les monastères envoyaient leurs grands politiques, comme saint Bernard, ou comme Pierre-le-Vénérable.

C'est au milieu du tumulte général qui accompagna la dissolution de l'empire karlovingien, au moment de la prise d'armes des races, des guerres des princes, des rébellions de tous les feudataires, des incursions des Northmans et des Sarrasins, que la vieille abbaye de la Bourgogne prit naissance dans une solitude qu'elle allait bientôt animer. Fondée par une charte de Guillaume-le-Pieux, duc d'Aquitaine, au commencement du xe siècle, reconnue et comblée de priviléges par les souverains pontifes, gouvernée selon la règle réformée de saint Benoît par les personnages les plus éminens en science et en sainteté, cette illustre maison ne releva pas long-temps de l'évêché de Mâcon, et son indépendance l'éleva

bientôt au-dessus des plus hautes têtes de la féodalité. Elle s'agrandit, en effet, singulièrement et en même temps marqua tout une période nouvelle dans l'histoire des monastères et dans leur organisation hiérarchique, par une innovation heureuse d'un de ses premiers chefs. Tandis que jusque là chaque couvent avait son abbé et son individualité propre, ce qui l'éloignait de toute surveillance, saint Odon, en créant plusieurs couvens de second ordre, ne leur donna que des prieurs particuliers, et les laissa soumis à la direction suprême de l'abbé commun. Une réforme était alors nécessaire dans un grand nombre de communautés; les abus, là comme partout, s'introduisent vite ; mais il n'y a que l'esprit catholique qui fait que le mal demande lui-même son remède. La réputation de l'abbaye bourguignonne s'étendit donc partout; comme autrefois, les moines accouraient au premier solitaire qui avait réuni des cellules, alors les couvens, qui avaient besoin de guérison, se plaçaient d'eux-mêmes sous le bâton pastoral de saint Odon ou de saint Maïeul. Sous celui-ci surtout, qui fut l'ami du fameux pape Sylvestre II (l'éloquent Gerbert), aussi bien que d'Othon-le-Grand et de Hugues Capet. Ce n'étaient pas seulement les monastères de France qui ambitionnaient l'honneur de descendre au rang de prieurés; des monastères d'Angleterre, d'Allemagne, d'Espagne, suivirent l'impulsion. Frères comme chrétiens, dans ce temps de petites et innombrables nationalités, ils maintenaient seuls les liens et les rapports des peuples, et brisaient toutes les étroites exclusions de territoire ou d'origine pour s'abaisser, n'importe où ils les trouvaient, devant le mérite et la sainteté.

Qu'on se figure donc cette grande domination monastique, qui avait ses colonies dans tous les pays, et qui, par cette remarquable union, rappelait à tant de haines partout soulevées les grandes doctrines chrétiennes de la fraternité des hommes et de l'amour de Dieu. L'abbaye de Cluny arriva ainsi en peu d'années à l'apogée de sa gloire et de son influence. Un de ses abbés avait déjà été appelé l'*arbitre des rois,* et il ne devait pas ce titre à sa puissance territoriale: car les moines ne font pas la guerre; mais c'est que, dans toutes les questions de cette époque, si l'on n'en appelait pas à la force, l'Église seule, par l'organe de ses évêques ou de ses abbés, pouvait prononcer impartialement. On voit bientôt apparaître, au milieu du XIe siècle, le fondateur de la célèbre basilique de Cluny, saint Hugues (1), et il n'est pas difficile de reconnaître combien ce grand personnage, l'ami des princes et des empereurs, le conseil des papes et l'orateur des conciles, se trouva mêlé à toutes les grandes affaires du siècle. Notons seulement que, sous lui, vécurent à Cluny trois moines qui ceignirent la tiare; de ces trois pontifes, l'un était Hildebrand, l'illustre Grégoire VII, le saint héros de l'Église qui sauva la chrétienté au moyen âge en lui conservant son gouvernement intérieur et en relevant l'indépendance du siége pontifical; un autre était Urbain II, encore un invincible champion, l'auteur des croisades, qui sauva la chrétienté au dehors en soulevant l'Europe menacée contre l'Asie, et en donnant le signal de ce grand duel, la plus haute pensée et le plus magnifique mouvement de l'âge moderne. A la fois, l'empereur germanique, le conquérant de l'Angleterre, les rois d'Espagne, s'enviaient la gloire d'enrichir la métropole bourguignonne. Un comte de Mâcon, un duc de Bourgogne, y déposaient leur cape guerrière pour un vêtement plus pacifique; les papes sortaient de ce glorieux monastère, les papes y venaient mourir; un pape même y fut élu. C'est dire tout ce qu'était alors l'abbaye de Cluny dans le monde catholique.

Certes, il était difficile qu'une telle splendeur s'accrût encore ; mais il faut s'arrêter devant la majestueuse et sainte figure d'un autre abbé, Pierre-le-Vénérable. L'admiration vous prend devant le portrait de ce grand homme; théologien, poète, orateur, politique, caractère d'une douceur infinie, cœur plein d'une onction toute sacerdotale, esprit d'une raison aussi sûre et aussi ferme que calme et réfléchie. Partout il est

(1) Voyez *la description et le plan de l'abbaye* tels que M. Lorain les donne dans les plus grands détails.

digne de lui ; chrétien sans passion humaine, se déclarant au moment d'un schisme pour Innocent II, contre un moine de Cluny ; écrivain profond et vif, qu'on nomma le *fouet de l'hérésie ;* qui terrassa celle de Pierre Bruys, qui fit traduire le Koran en latin, et controversa contre les Mahométans aussi bien que contre les Juifs ; apôtre d'une mansuétude sans bornes, qui, après avoir condamné les hardiesses et les erreurs d'Abailard, ouvrit ses bras comme un refuge au dialecticien repentant : consola et affermit ses derniers jours, le réconcilia avec l'Eglise, et apprit lui-même sa mort pieuse et touchante à la savante abbesse du Paraclet ; ami du grand abbé de Citeaux, saint Bernard, dont il fut quelque temps l'adversaire toujours patient et modéré ; ami du célèbre abbé de Saint-Denys, Suger ; orateur puissant, que saint Bernard et Suger appelaient comme leur père à l'assemblée de Chartres pour y prêcher la deuxième croisade ; conseiller intime et correspondant habituel du régent de France, du frère du roi d'Angleterre, du roi d'Espagne, du souverain pontife ; s'entremettant entre Abailard qui s'humilie et le chef de l'Eglise qui pardonne ; entre les princes ennemis qui laissent tomber leurs épées ; entre les envahisseurs laïques qu'il contient et le courroux juste mais sévère du Saint-Siége qu'il détourne ; enfin, infatigable inspecteur de ses abbayes, qu'il gouverne de près ou de loin, les visitant, les réformant ; parcourant l'Allemagne, l'Angleterre, la France, traversant les Alpes, franchissant les Pyrénées, envoyant des colonies monastiques jusque sur les rivages de l'Asie (1).

Cette grandeur ne pouvait pas durer toujours. Sans doute Cluny, ce refuge ouvert chaque jour, selon les intentions du fondateur, *aux pauvres, aux nécessiteux, aux étrangers* et *aux pèlerins*, accueillit encore de plus nobles hôtes : saint Louis et Innocent IV, Philippe-le-Hardi et Boniface VIII y furent reçus avec une égale magnificence, et confirmèrent ses priviléges. Néanmoins, la décadence commençait. Les troubles qui accompagnent l'élection des abbés, le relâchement de la discipline qui avait donné lieu déjà aux plaintes et aux réformes de Pierre-le-Vénérable, les grandes richesses qui attirent la convoitise des puissans, les prétentions des seigneurs qui veulent usurper les bénéfices à leur profit, la domination anglaise qui dispose du gouvernement des religieux, et surtout les progrès de la royauté de France, qui étend partout sa main absolue, tout cela abaissa peu à peu et sembla énerver l'ordre de Cluny. Après tout, que son rôle extérieur devienne plus humble, peu importe à son existence, car l'âme de la vie monastique est toute au dedans. Mais l'historien de cette fameuse abbaye a parfaitement montré comment son influence politique devait nécessairement s'annuler à mesure que l'organisation du moyen âge se dissolvait sous les coups envahissans du pouvoir civil. Il a parfaitement saisi, ce nous semble, et l'esprit général de l'époque qu'il raconte, et le rôle particulier de la communauté de Cluny. Un vif intérêt s'attache à toute la narration que nous venons de résumer, et l'on voit qu'il n'a pas moins compris les causes du déclin apparent de ce monastère que celles de sa splendeur. Il n'en est qu'une que nous ne pouvons admettre avec lui ; car, d'après le récit même de M. Lorain, nous ne voyons pas que l'autorité du Saint-Siége ait aucunement contribué à la ruine de cette religieuse maison, et les souverains pontifes qui l'ont dès sa naissance comblée d'honneurs, n'ont jamais étendu la main sur elle que pour la défendre contre toutes les attaques, et mettre son indépendance à l'ombre sous leur protection.

Jusqu'à présent, rien n'a souillé les pages de cette histoire politique ; car l'histoire même politique d'un monastère, n'est pas une histoire de guerre et de sang. Tandis qu'ils défrichaient la terre, instruisaient les peuples, travaillaient pour la science, donnaient l'hospitalité aux petits comme aux grands et aux rois, les abbés de Cluny n'ont jamais été au dehors que des arbitres volontairement acceptés et des intermédiaires de paix.

(1) M. Lorain donne à la suite de l'histoire de l'abbaye, des *documens* inédits, pleins d'intérêt, et surtout un grand nombre de *lettres* de Pierre-le-Vénérable.

Nous ne voyons pas qu'il ait fallu des crimes ou des combats pour fonder et pour maintenir cette puissance : il en faudra pour la détruire. Or, le moment est venu, car voici la Réforme.

Il faut lire les belles pages que M. Lorain consacre aux successives dévastations de l'abbaye de Cluny ; il faut y voir, d'après le récit même de témoins oculaires ou d'après les aveux du protestant Théodore de Bèze, comment, dès le principe, les huguenots introduisaient la réforme dans les monastères. Une première fois, après avoir, près de Mâcon, brûlé vif le curé de Berzé dans ses vêtemens sacerdotaux, ils se jettent sur Cluny, qui ne pouvait faire aucune résistance, détruisant toutes les chartes et les livres, *disant que c'étaient tous livres de messe* (1), menaçant et tourmentant les religieux qu'ils avaient pu prendre, mettant à sac et le temple et les cloîtres. Une autre fois, les habitans de la ville défendirent l'abbaye avec succès; mais la trahison qui livra le château de Lourdon et les trésors qu'elle y avait mis en garde, lui porta un coup dont elle ne se releva jamais. Heureusement, les moines n'y étaient pas, car on ne leur eût pas fait grâce; il fallut bien se contenter de leurs dépouilles. Or, ce qui est curieux par dessus tout, c'est que la plus grande partie du butin sortait de France, et s'en allait dans la capitale du parti calviniste, à Genève, où siégeait le synode principal et le conseil directeur du protestantisme. Pour qui veut penser, ce fait donne beaucoup à réfléchir.

Depuis ce moment, que raconterait-on? Les occupations intérieures d'un couvent, c'est-à-dire les études et les prières, ne sont pas de ces choses qui frappent l'esprit. Lorsqu'on a dit que Cluny suivait la règle de saint Benoît, on a fait assez connaître d'un mot le zèle laborieux de ses membres ; et l'abbaye qui avait au XIIIe siècle fondé son collége à Paris, eût renoncé plus difficilement à sa réputation de science qu'à la gloire et à son influence dans l'état. Les moines pauvres, mal vêtus, mal nourris, continuèrent leurs travaux dans l'enceinte de leurs bâtimens dépouillés, tandis que leurs terres passaient en commande à des abbés qui avaient nom Richelieu et Mazarin, ou tombaient en des mains encore moins sacerdotales. Pendant ce temps, la prétendue philosophie du XVIIIe siècle naissait et se développait. Le froid montait au cœur d'une société qui allait mourir; la foi s'éteignait partout et la vie aussi. Cela dura de cette façon jusqu'à ce que la tempête éclatât sur tout le royaume, et alors ces bandes d'incendiaires sans pitié qui faisaient l'armée révolutionnaire, vinrent se jeter sur la basilique et sur le couvent, briser les grilles, les statues, les tableaux et les tombes, et chasser en masse les religieux qu'on se réservait de tuer en détail. Ainsi finit Cluny, en même temps que la noblesse et la royauté de France. Si nous avons dit que les ordres religieux ne meurent pas, nous n'avons pas prétendu que tout soit impérissable en eux. Ce qui est immortel, c'est le lien, c'est la charité, c'est la société de quelques frères qui se perpétue toujours. Quant aux richesses, aux splendides églises, aux vastes cloîtres, à l'influence extérieure, ce sont là biens de la terre qu'on peut leur enlever; on peut même détruire des monastères comme on peut égorger des moines. Le temps, plus que les échafauds, change les règles avec les besoins ; mais le principe des communautés est éternel.

Autrefois s'élevait à Cluny la plus grande basilique du monde chrétien, après Saint-Pierre de Rome. De cet immense édifice, commencé par saint Hugues, de cette double église à triple entrée, de son double portail, de ses clochers et de ses tours, de ses escaliers et de ses rampes, de ses vitraux, de ses roses, de son architecture à triple rang, de sa belle peinture du Père éternel, qui remplissait la voûte de l'abside; à peine a-t-on laissé subsister un clocher, une chapelle où gisent d'informes débris. Ce magnifique monument de l'art Roman a été martelé, brisé, mis en pièces, vendu pierre à pierre; c'était un crime que cette démolition. Aussi Napoléon, passant par la Bourgogne, ne voulut pas aller à Cluny, et répondit à une députation des habitans : « Vous avez laissé vendre et détruire « votre belle église ; vous êtes des Van- « dales ; je ne visiterai pas votre ville. »

(1) Théod. de Bèze.

M. Lorain, dans son consciencieux ouvrage, a rétabli entièrement ces nobles et majestueuses constructions dont les ruines se perdent chaque jour; voilà déjà une utile pensée et un intéressant travail; mais il a mieux fait encore, il les a animées en racontant toute leur histoire. Assurément cette histoire est curieuse et attachante; elle est pleine et complète en soi; elle a été tout-à-fait sentie et comprise; elle a été retracée de la manière la plus vivante.

Ajoutons qu'après avoir dit ce qui fut dans le passé, l'écrivain n'a pas craint de jeter un regard dans l'avenir; et son opinion est d'autant plus importante, qu'il ne s'agit pas ici du témoignage suspect d'un antiquaire aveuglé sur l'état de ce qui est par un amour exclusif de ce qui n'est pas. Dans un temps où de tous côtés renaît la question de la légalité et de l'utilité des ordres religieux, nous avons lu avec une véritable joie au commencement du livre d'un homme sage et pratique, d'un jurisconsulte distingué, des lignes comme celles que nous citons :

« J'ignore quelle sera la destinée future de l'esprit monastique dans notre France, où les populations sont désormais si pressées, si remuantes, et les propriétés si divisées et si étroites; mais il était opportun peut-être de parler de l'un des plus célèbres couvens de l'ordre de saint Benoît, alors que les dévouemens et les travaux bénédictins se renouvellent noblement à Solesmes; alors surtout qu'un jeune prêtre à l'imagination ardente, au cœur entreprenant, dont la voix éloquente est déjà bien connue dans le monde chrétien, a eu le courage, après nous avoir laissé de belles et spirituelles pages sur l'ordre des Frères prêcheurs, d'aller se cacher plusieurs années dans l'obscur noviciat d'un couvent d'Italie, et d'exiler son âme active dans une profonde retraite, pour ressusciter peut-être les antiques merveilles des prédications dominicaines. Entreprise glorieuse et forte, à laquelle les sympathies et les succès ne manqueront point sans doute! Car, en ce temps de débris et de nouveautés sans racine, qui de nous, au milieu des ruines universelles des croyances et des pouvoirs, n'a pas appelé à grands cris quelqu'un de ces génies providentiels, quelqu'un de ces événemens éclatans, qui tracent à l'humanité défaillante un profond sillon de foi et d'avenir? Qui de nous n'a pas eu un de ces instans douloureux, où quelque noble illusion perdue, quelque sainte ambition morte, quelque grande affection éteinte, laissent au cœur un amer dégoût de la vie, un vide irrémédiable, et font comprendre et aimer ces asiles solitaires, ces demeures régulières et monotones de la piété et du repos, où peuvent se réfugier dans la tempête les passions désespérées et les dévouemens sublimes. »

Disons-le donc maintenant : l'ouvrage de M. Lorain doit être utile véritablement à la cause des ordres religieux, car il ne raconte que la vérité, et il n'y a rien de si utile à tout ce qui est bon que la vérité. Les ordres religieux sont tous frères, ils font une grande famille, tout se tient entre eux. Déjà l'éloquent mémoire du célèbre prédicateur dont la poitrine française bat depuis peu sous l'habit de saint Dominique, a ouvert bien des yeux. L'ombre du monastère de Cluny ne passera pas sans doute sans faire tomber d'autres préjugés, et ainsi, de l'un à tous, il faudra bien que peu à peu l'on rende justice à ces associations chrétiennes qui autrefois faisaient si bonne figure parmi nous, et qui maintenant encore tiennent parfaitement leur place autre part; on ne les a pas tuées, on ne les a que proscrites. Quand même on les aurait tuées, elles ressusciteraient; ces morts-là reviennent. On doit se demander enfin ce qu'elles font de bien et ce qu'elles font de mal; la raison aura son tour et l'heure des réparations viendra.

Certes, ce temps-ci proclame assez haut leur nécessité; plus que jamais l'individualisme mine la société, et ceux mêmes qui le posent en théorie doivent sentir le besoin de lui imposer un contrepoids. Il est des âmes, faibles si l'on veut, qui ne peuvent supporter la solitude et les difficultés où chacun se trouve; et l'on serait effrayé peut-être si l'on savait combien cet état d'isolement moral a jeté de malheureux dans la folie, le crime et le suicide. A considérer

les choses de plus haut encore, on reconnaît que si le système de la concurrence universelle et illimitée a des avantages incontestables, il a aussi de désastreux inconvéniens, et qu'il est au moins sage et prudent d'y parer si l'on peut. Les rangs sont si pressés dans l'enceinte de la société civile, qu'on pourrait assurément sans danger ouvrir quelque issue à cette foule; et, en effet, qu'arrive-t-il déjà? C'est que beaucoup se mécontentent de trouver toutes les places remplies, qu'ils veulent prendre par la force celles que le hasard a données à autrui, et les convulsions effrayantes qui ébranlent notre sol montrent trop clairement le malaise général où s'agitent tous les intérêts. Au-dessus, il se présente quelques têtes d'imagination ardente, animées souvent de nobles convictions, mais pleines d'orgueil, et qui n'obéiront à personne si l'on ne peut s'emparer de leur activité bouillante et la placer sous l'obéissance de Dieu. Il est aussi des consciences que le mal blesse quelquefois et irrite jusqu'à l'excès, qui ne peuvent pardonner à tant d'abus et de maladies, irremédiables peut-être dans notre ordre politique, et qui, excitées sans cesse à cette vue, s'exposeront pour les guérir à causer encore de plus cruels malheurs. Est-ce qu'il n'est pas déplorable d'en finir toujours avec de pareilles têtes et de pareils cœurs par le sabre du soldat ou la hache du bourreau? Ne vaudrait-il pas mieux rouvrir la porte de ces communautés où l'obéissance même est volontaire, et où sont réalisées sous le joug suprême de la foi toutes les théories de liberté et de fraternité réelle? Au fait, l'égalité, qui ne peut exister que là, est possible dans les couvens, puisqu'au temps même où la hiérarchie sociale était le plus énergiquement constituée il n'y a jamais eu de distinction entre le serf et le seigneur sous l'humble robe du moine.

Il faudra bien qu'on laisse se relever les monastères. En fait, qui pourrait empêcher quelques hommes de se réunir dans la même maison, fût-ce pour prier ensemble? En droit, s'ils sont moins de vingt, de quelle loi relèvent-ils? Voudrait-on ressusciter les législations exceptionnelles pour leur imposer le privilége de la persécution? En bonne justice, enfin, il s'agit simplement du principe sacré de l'association, qui n'est pas contestable dans ce cas, car il ne présente pas de danger. Il n'est pas question, en effet, d'associations ténébreuses, ignorées, perturbatrices de l'ordre matériel. Les couvens ne se cachent pas, ni eux, ni leurs règles particulières que chacun peut lire, ni leur règle générale qui est l'Évangile. On le sait bien, on n'empêche pas, on ne peut pas empêcher les associations qui se font pour le mal; ne proscrirait-on que celles qui se font pour le bien? Et quelle garantie aucune société pourra-t-elle donner, si ce n'est la garantie du Christianisme?

Après tout, que demande-t-on pour les religieux? Qu'on leur rende leur ancienne position dans l'Etat? Non, assurément. Sans préjuger si une société s'en trouve mieux quand elle rejette de son sein tous les élémens catholiques, il serait absurde que les moines eussent aucune place dans sa constitution, du moment qu'elle professe l'athéisme ou s'endort encore dans l'indifférence. Ils renoncent même aux droits de citoyen que la naissance leur donne; ils consentent à ce qu'on les place hors le droit commun. Mais voudraient-ils qu'on leur restituât leurs propriétés, qu'on relevât leurs basiliques? Non encore. Le plus simple autel leur suffit; et quant à leurs biens, de là sont nés contre eux trop de sujets d'accusation et de prétextes d'attaque, pour que les ordres religieux veuillent se rétablir autrement qu'ils ont commencé, par la charité publique. Que réclament-ils donc? Le droit de vivre; pas autre chose. L'air et le soleil sont pour tout le monde.

Ch. de Riancey.

VIE DE SAINT HUGUES, ÉVÊQUE DE GRENOBLE;

PAR ALBERT DU BOYS (1).

Saint Hugues naquit en 1053 et mourut en 1132. Il fut le contemporain de Grégoire VII, de saint Bernard, de saint Bruno, de saint Anselme, de Suger etc. Quels hommes! et quel siècle! La prééminence du sacerdoce sur l'empire, la réforme du clergé, l'établissement des plus belles institutions monastiques, les croisades, l'abaissement de la féodalité, l'avénement du pouvoir royal; la renaissance des lettres et des arts, la civilisation des mœurs, voilà ce qu'a tenté, accompli ou préparé le onzième siècle, et comme toute grande époque historique il s'est résumé dans un homme, dans Grégoire VII.

La société ébranlée et disjointe en quelque sorte par la chute de l'empire romain était retombée dans le chaos. Tous ses élémens divisés, confondus, s'entre-choquaient dans un pêle-mêle universel. Les peuples luttaient contre les peuples, les grands contre les rois, les rois contre les papes; le clergé rongé par la double lèpre de l'incontinence et de la simonie, se noyait dans le naufrage des mœurs et de la piété; à peine si l'esprit de Dieu flottait encore sur ces eaux agitées et corrompues. Ce n'était pas le commencement, c'était la fin du monde qui allait venir. L'univers l'attendait. Tout-à-coup Dieu dit au nouveau chaos: *Que la lumière soit, et la lumière fut.* Mais cette fois il ne parla pas seul; il prit le génie pour auxiliaire et pour organe. Grégoire VII, et c'est là son éternel honneur aux yeux de la foi, de l'histoire et de la philosophie, entreprit de rallier et de soumettre les élémens discordans de la société au plus pur, au plus fort d'entre eux, à l'élément religieux; il y parvint à force d'habileté, de courage, de persévérance et d'énergie, et lorsqu'il expira à Salerne, proscrit, infirme et délaissé, en disant avec une sainte amertume: « J'ai aimé la justice et j'ai haï l'iniquité, c'est pourquoi je meurs dans l'exil, » il aurait pu aussi bien s'écrier: *J'ai vaincu*, car il laissait après lui pour continuer son œuvre une église affranchie, un clergé régénéré qui devait à son tour régénérer le monde.

Après Grégoire VII, vers le commencement du douzième siècle, apparut sur la scène pour la remplir et la dominer avec la même autorité saint Bernard, esprit moins vaste peut-être et moins profond, mais plus ardent, plus populaire. Le moine est aussi puissant que le pontife. Du fond de sa cellule il dispose du sceptre et de la tiare, en sorte qu'il peut dire: *J'ai fait des papes et des rois et n'ai point voulu l'être.* Il tient sous sa discipline les empires et les monastères, foudroie l'hérésie, gourmande les grands et les souverains, soulève les peuples et précipite l'Europe sur l'Asie. La France, qui jusqu'alors n'avait subi que de loin l'influence de la Papauté, avait besoin d'un apôtre qui lui rendît en quelque sorte plus visible, plus présente l'action de l'Église, et fût pour elle ce que Grégoire avait été pour l'Allemagne. Telle fut la mission de saint Bernard; on sait comme il l'a remplie. Il écrivait à Louis VII: « C'est vous, Prince, qui, en-« nemi de la paix et inconstant dans vo-« tre parole, renversez si absolument les « idées de tout ce qu'on appelle conduite « et honneur, qu'il n'y a plus avec vous « ni règle ni principe: aussi injuste dans « vos affections que dans vos haines, vous « les placez sans discernement...... Mais « à quelque danger que vous exposiez vos « états, votre personne et votre âme, « nous qui sommes les enfans de l'Église, « nous ne pouvons dissimuler les injures « que l'on fait à notre mère méprisée et « foulée aux pieds...... Nous tiendrons « ferme, nous combattrons pour elle, « s'il le faut, jusqu'à la mort, non avec « le glaive et le bouclier, mais avec les « armes qui nous sont permises, nos priè-« res et nos larmes. » De telles paroles peignent l'homme et le siècle.

A côté de Grégoire et de Bernard faut-

(1) Suivie de la vie de Hugues II, son successeur; d'un extrait de la biographie de saint Hugues, abbé de Léoncel, et d'une Notice chronologique sur les évêques de Grenoble; vol. in-8°; prix: 7 fr. 50. A Grenoble, chez Prudhomme, et à Paris, chez Debécourt.

il nommer ces génies de second ordre qui les ont suivis, imités, ou continués, astres subalternes destinés à être les satellites de ces deux soleils et à ne briller, pour ainsi dire, que d'un éclat réfléchi? L'histoire a-t-elle intérêt à les suivre dans leur route plus ou moins obscure? Oui, car dans le système providentiel, ainsi que dans le système physique de la nature, tout se tient et s'enchaîne, agit et réagit avec une merveilleuse harmonie. Les hommes, les siècles, les événemens, grands et petits, s'expliquent et se complètent les uns par les autres, en sorte que les causes et les effets, l'ensemble et les détails, se confondent dans une indissoluble unité. C'est ainsi, pour ne pas sortir de notre époque, que saint Bruno, saint Anselme et tant d'autres pieux et savans personnages de leur temps ont concouru à édifier, à éclairer le monde changé par Grégoire et par Bernard ; c'est ainsi que Suger, chargé des destinées de la France, devait montrer que l'Église, jusqu'alors si féconde en saints et en apôtres, pouvait encore donner aux nations de grands administrateurs et de grands politiques. Voilà sans doute aussi pourquoi M. Du Boys s'est déterminé à écrire la vie de saint Hugues, évêque et prince de Grenoble, vie bien modeste en comparaison de celles que nous venons de rappeler, mais qui, dans sa sphère bornée, n'en a pas moins exercé une influence salutaire et durable. Seulement on pourrait se plaindre que l'auteur n'ait pas un peu agrandi son cadre, en enchâssant la figure de son héros dans un tableau historique qui se présentait de lui-même à son pinceau. Mais M. Du Boys est de Grenoble ; il aime son pays ; il en parle avec un enthousiasme filial. Depuis long-temps il s'applique à recueillir curieusement les traditions et les antiquités du Dauphiné ; il lui en coûtait donc de sortir de lieux chéris et connus. On désirerait trouver aussi çà et là quelques nuances mieux senties, des traits plus forts, des couleurs plus brillantes qui eussent donné de l'animation et de la vie à son portrait. L'histoire peut être impunément simple et austère ; l'humanité n'a pas besoin de fard. Il n'en est pas tout-à-fait de même de la biographie. Quand on produit sur le théâtre un acteur isolé, il faut le grandir et *l'illustrer* un peu pour qu'il soit vu de loin par la foule. Tel qu'il est, le livre de M. Du Boys offre une lecture attachante ; il est bien coordonné, écrit avec pureté et surtout avec un esprit de foi d'autant plus rare de nos jours qu'il ne s'imite pas ; il contient des documens curieux et la plupart inédits sur saint Hugues et sur les autres évêques de Grenoble. C'est une nouvelle page ajoutée aux archives catholiques. A tous ces titres, il mérite l'attention de l'historien et du critique.

Saint Hugues est le type des évêques du moyen âge. Ce n'est point le prélat de nos jours qui conduit en paix son troupeau avec la houlette pastorale, c'est un maître vigilant, inquiet, armé de la verge pour repousser le loup qui rôde autour du bercail : *circuit quærens leo quem devoret*. Les loups ravisseurs sont ces seigneurs cupides qui, comme le riche du poète latin, ne songeaient qu'à ajouter maison à maison, domaine à domaine, sans dire jamais : *assez ;* qui ne connaissaient d'autre droit que la force et qui se ruaient souvent de préférence sur les biens des églises, mal défendus et mal gardés. Dans ces temps d'anarchie féodale la crosse se croisait sans cesse avec l'épée, et pour que la crosse eût l'avantage, il fallait qu'elle fût tenue d'une main bien ferme et bien habile. Les habitans de Grenoble, fiers de leurs vieilles franchises, parmi tous les jougs qui s'étaient offerts à eux, avaient choisi celui de leur évêque dans l'espoir qu'il ressemblerait en quelque chose au joug du Christ, qu'il serait *doux* et *léger*, mais en échange ils exigeaient une protection que tout vassal avait droit d'attendre de son seigneur. Le diocèse de saint Hugues était donc un fief toujours en guerre avec les fiefs voisins qui tendaient à l'absorber, comme la mer un faible ruisseau. D'abord c'est Guy, archevêque de Vienne, qui, au mépris d'une possession immémoriale, s'empare de l'église et du territoire de saint Donat. Malgré la décision d'un légat du Saint-Siége qui le condamne, il refuse de les rendre, et pour les conserver il ose devant un concile assemblé produire un titre faux pulvérisé aussitôt par l'éloquence de saint Hugues. Trois fois celui-ci est obligé de demander

justice au pape, trois fois il l'obtient sur un simple exposé de l'affaire, et cependant ce n'est qu'après vingt ans que, par une transaction où il abandonne une partie de ses droits, il sort enfin d'un interminable procès qui avait consumé près d'un tiers de sa vie; et c'est un archevêque de Vienne, un des hommes les plus élevés en dignité et les plus vénérés de son temps, un futur pape qui foule ainsi aux pieds les droits les plus sacrés, et qui s'acharne à la dépouille d'un de ses subordonnés. On voit que Grégoire VII n'avait pas passé par là. Plus tard c'est le comte d'Albon qui de rapines en rapines eût fini par envahir le diocèse entier de Hugues, si, vaincu par les prières et les larmes de sa femme, il n'eût restitué à sa mort ce qu'il avait usurpé pendant sa vie. Cette lutte de l'évêque contre les seigneurs donne une bien triste idée de cette époque. Point d'autre hiérarchie que la soumission du plus faible au plus fort, point d'autres tribunaux pour celui qui ne pouvait se battre en champ clos que les tribunaux ecclésiastiques dont trop souvent les sentences n'étaient point exécutées, point de recours si ce n'est au pape et aux conciles, point d'autre action enfin que l'action religieuse sans vertu sur les cœurs endurcis et rebelles. Si saint Hugues n'eût pas montré autant de fermeté, autant de persévérance pour se faire rendre justice, s'il n'eût été protégé par sa réputation de sainteté et par sa merveilleuse éloquence qui était aussi une puissance dans ces temps de barbarie, c'en était fait peut-être de son évêché. Il ne se contenta pas de le défendre; il prit soin de l'orner et de l'enrichir. Avec les plus faibles ressources pécuniaires il bâtit des églises, des monastères, des hôpitaux, des palais, des ponts, multiplia les voies de communication, assura l'approvisionnement des marchés en supprimant l'impôt des grains, etc. M. Du Boys a consacré à l'administration temporelle de saint Hugues un de ses meilleurs chapitres qui a déjà été inséré dans l'*Université* (t. IV, p. 306). Nous ne nous étendrons donc pas sur ce sujet qui mérite l'attention des économistes de nos jours, curieux sans doute d'apprendre ce qu'était dans le moyen âge la science dont ils se prétendent les inventeurs.

Il nous reste à étudier, à connaître le saint, et je regrette de ne pas trouver à cet égard des détails plus étendus dans son biographe. Car le secret de la vie publique est dans la vie intérieure, et si les grandes pensées viennent du cœur, c'est aussi dans le cœur qu'il faut chercher le principe des grandes actions. A la vue de tant de prodiges opérés avec de si faibles secours par les héros du christianisme dans le moyen âge, je me suis souvent demandé où ils puisaient leur force et leur génie? La religion et l'histoire ont répondu : dans la sainteté qui élève et purifie la pensée, dans la solitude monastique qui l'échauffe et la mûrit, dans la foi qui transporte les montagnes, comme dit l'Écriture. Ces hommes d'*action* étaient en même tems des hommes d'*onction*. Ils s'exerçaient de telle sorte dans les occupations de Marthe, dit un chroniqueur, qu'ils n'abandonnaient jamais le repos et la contemplation de Marie. C'est en effet dans cette heureuse union de la paix du cœur et de l'activité de l'esprit, de la réflexion et du génie, de l'humilité et du courage que consiste la perfection humaine. L'habitude de se recueillir, de s'étudier, de vivre en soi-même et en Dieu donne aux facultés plus de puissance, de concentration et d'élan. Les grands fleuves prennent leur source au flanc de la montagne, les grandes âmes aux entrailles de la religion. Accoutumées aux célestes merveilles, rien ne les étonne plus dans le monde. Elles ont appris à connaître les hommes en cherchant à se connaître elles-mêmes, et à vaincre les obstacles extérieurs en triomphant de leurs passions, ennemis intérieurs plus redoutables que tous les autres. Hildebrand a été un moine obscur avant d'être le pape Grégoire VII. C'est à Cluny, appelé par Pierre Damien un jardin de délices semé de roses et de lys, un champ plein de Dieu où sont amoncelées les moissons célestes, *hortum deliciarum diversas rosarum ac liliorum gratias germinantem.... agrum Domini plenum dixerim ubi velut acervus est cœlestium*, c'est dans ce monastère qui se faisait remarquer entre tous par une discipline et une piété exemplaires, que le régénérateur du monde catholique vint se former à une vie religieuse, austère et réglée;

ce fut là qu'il jeta dans son âme ces germes qui devinrent si féconds, qu'il fit vœu de pénitence et de chasteté sans cesser de donner une attention assidue à la culture de son esprit, qu'il apprit à modérer la fougue de la jeunesse et à acquérir sur lui-même un empire extraordinaire; c'est de ce port enfin qu'il sortit pour affronter les orages, et il aspirait à un port plus sûr et plus paisible encore lorsqu'à peine au milieu de sa course il écrivait à la comtesse Mathilde, confidente et consolatrice de ses sublimes tristesses : « Sachez que contre l'attente générale de « ceux qui nous entourent, nous venons « d'échapper à une grande maladie; mais « nous y trouvons un sujet de tristesse « plutôt que de joie; car notre âme tendait de toutes ses forces (*toto desiderio « anhelabat*) à cette patrie où celui qui « voit la douleur et le travail donne le « repos et le rafraîchissement aux gens « fatigués. Cependant nous sommes réservés encore à nos labeurs ordinaires, « à des sollicitudes sans fin qui nous accablent d'heure en heure; nous souffrons les douleurs et les angoisses de « l'enfantement, parce que, sans pouvoir « la sauver par le gouvernail, nous voyons « l'Église faire naufrage presque sous nos « yeux. « En entendant gémir le divin pilote, ne croyez pas qu'il soit découragé et qu'il veuille abandonner le vaisseau. Si l'aigle s'abat un instant sur son rocher solitaire, c'est pour monter plus haut vers la lumière. Dans une autre lettre, Grégoire révèle encore mieux les mystères de son âme tantôt si forte et tantôt si défaillante : « La vie est souvent pour nous « un ennui et la mort désirable; quand « ce bon Jésus, ce pieux consolateur, « vrai Dieu et vrai homme, me tend la « main, je suis soulagé dans mon affliction et plein de joie; mais quand il me « laisse à moi-même, je retombe dans le « trouble, je meurs. Cependant je revis « en lui, lors même que les forces « m'abandonnent entièrement. Je lui dis « souvent en gémissant : *Si vous imposiez « un tel fardeau à Moïse ou à Pierre ils « en seraient accablés*, que dois-je donc « être, moi qui ne suis rien comparé à « eux? Il faut que tu viennes aider ton « Pierre dans le pontificat ou que tu le « voies succomber..... » Et c'est un pareil homme qu'on a traité comme un ambitieux vulgaire, qu'on accuse de n'avoir agi que par les inspirations d'une politique tout humaine!

Saint Bernard fut le plus mystique comme le plus entraînant des docteurs. Dès son enfance il fut saisi d'une telle passion pour le cloître qu'elle se communiquait, ainsi qu'une sainte contagion, à tous ceux qui l'approchaient. Il faut que ses six frères, son oncle, sa sœur et son père s'arrachent au monde, aux richesses et s'enferment dans les couvens. Quand il alla se présenter à Citeaux, il était accompagné d'une petite armée de prosélytes marchant avec lui à la conquête du ciel. Ses prédications étaient terribles; les mères en éloignaient leurs fils, les femmes leurs maris; ils auraient tout quitté pour le suivre. Saint Bernard attachait une telle importance à la vie spirituelle que, vers la fin de ses jours, après tant de travaux entrepris pour la gloire de Dieu et pour le salut des peuples, les schismes dissipés, les erreurs contre la foi réduites au silence, les croisades prêchées avec un succès inouï; après tant d'ouvrages sublimes composés pour l'édification des contemporains et de la postérité, après un demi-siècle passé dans les mortifications, dans la prière et dans des courses apostoliques, il se plaignait sans cesse à lui-même et à ses amis de la dissipation de la vie. Il regardait les services qu'il rendait au public comme des prévarications à ses devoirs particuliers. « Je ne vis plus, « disait-il, en ecclésiastique ni en laïc, « car il y a long-temps que je ne suis plus « la vie de religieux dont je porte l'habit. « Que suis-je donc? Je ne suis que comme « le prodige et le monstre de mon siè- « cle. » Dans un philosophe un pareil langage serait le dernier raffinement de l'orgueil; dans un saint, c'est le cri de l'humilité chrétienne.

Ecoutons maintenant M. Du Boys raconter, dans son style pur et fleuri, l'événement qui fit naître ou plutôt qui entretint dans saint Hugues le goût de la vie spirituelle :

« Or, vers ce temps-là, saint Hugues eut « une vision singulière : il fut transporté « en esprit, pendant les ténèbres de la « nuit, au milieu des montagnes de la

« Chartreuse. Là, dans des clairières en-« tourées de sombres forêts et surmon-« tées de rochers menaçans, au sein d'un « désert jonché de pierres brisées et sil-« lonné par des avalanches, il lui sembla « que le Seigneur se construisait un tem-« ple magnifique, création vraiment di-« vine au milieu de cette espèce de chaos. « En même temps, il crut voir sept étoi-« les brillantes s'arrêter sur le faîte de « cet édifice et se revêtir d'une pure et « mystérieuse lumière. — Le lendemain, « Bruno et les six pélerins qui l'accom-« pagnaient, vinrent se jeter aux pieds de « saint Hugues : « Nous avons été attirés « vers vous, s'écrièrent-ils, par la re-« nommée de votre sagesse et par la « bonne odeur de vos vertus. Nous ve-« nons, à l'exemple des Hilarion, des « Antoine et des anachorètes des pre-« miers temps, chercher un désert où « nous puissions fuir les fausses joies du « monde et les orages d'un siècle per-« vers. — Je reconnais en vous, ajoutait « le chanoine de Reims, la figure d'un « ange qui m'a apparu dans le cours de « mon voyage, et à qui Dieu m'a ordonné « de confier la conduite de ma vie : rece-« vez-nous dans vos bras; conduisez-nous « à la retraite que nous cherchons. » Hu-« gues, ému d'un pareil spectacle, releva « et embrassa ces pieux étrangers. Il leur « fit une réception pleine d'affection et « de charité, et leurs larmes d'attendris-« sement se confondirent avec les sien-« nes. Il comprit alors que l'apparition « des sept étoiles était le présage divin « de leur arrivée, et qu'elle indiquait le « lieu où ces mages chrétiens devaient « arrêter leurs pas. Suivant quelques uns « des biographes de saint Bruno, Hugues « reconnut en lui un des maîtres d'élo-« quence ou de théologie dont il avait « suivi les cours pendant les voyages « qu'il avait faits dans sa première jeu-« nesse pour perfectionner son éduca-« tion. — Bruno resta quelques jours à « Grenoble avec saint Hugues; il conféra « avec lui de la règle qu'il avait projetée « pour la fondation de son ordre. Qu'ils « durent être élevés et sublimes les en-« tretiens de ces hommes de Dieu, médi-« tant ensemble les bases de l'ordre des « Chartreux, qui font depuis huit siècles « la gloire de la catholicité! Quelle pro-« fondeur! quelle gravité devaient prési-« der aux discussions de ces saints légis-« lateurs! Ils surent créer une société « religieuse dont la puissance de vitalité « a été si grande que, sans avoir besoin « d'être réformée ni renouvelée, elle est « encore debout après plus de sept siè-« cles, après avoir vu naître et périr au-« tour d'elle une foule de sociétés poli-« tiques et d'institutions humaines! — « Quelque temps avant la fête de saint « Jean-Baptiste, Hugues conduisit Bruno « et ses compagnons dans le lieu qui lui « avait été désigné par l'apparition mys-« térieuse des sept étoiles. Ils traversè-« rent ensemble les portes naturelles du « désert de Chartreuse, formées par des « rochers inaccessibles qui se perdent « dans les nues. Ils cheminèrent à tra-« vers les forêts, les rochers et les pré-« cipices jusqu'aux lieux où est mainte-« nant la chapelle de saint Bruno. Ni « l'horreur de ces aspects sauvages, ni « le silence affreux du désert, ni la « crainte des frimas d'un long hiver n'é-« branlèrent le courage de ces pieux « anachorètes. Ils acceptèrent ce séjour « avec ses âpretés et ses rigueurs, comme « le digne théâtre de la fervente péni-« tence à laquelle ils allaient consacrer « leur vie. »

Voilà certes un tableau digne des premiers temps de l'Église! C'est, en effet, un beau spectacle que saint Bruno et saint Hugues, cet autre Moïse et cet autre Josué, traversant le désert pour introduire dans la terre promise les élus du Seigneur. Lorsqu'entourés de leurs compagnons, ils gravissent de rocher en rocher, de mont en mont les hauteurs de la Grande Chartreuse, dont le sommet paraît plus rapproché du ciel que de la terre, on croirait voir deux pures intelligences s'élever ensemble, au milieu d'un groupe d'anges, vers les montagnes éternelles. Si saint Hugues n'eût été rappelé en bas par le peuple confié à ses soins, il ne fût jamais descendu du nouveau Sinaï; mais s'il ne peut rester avec ses hôtes, il enferme du moins son âme avec eux dans la solitude, et de loin il veillera comme un second père sur cette colonie naissante, qui promet à l'Église une si riche moisson de vertus; qui, vouée à la garde et à la reproduction du

trésor de la science, doit sauver le germe de la civilisation moderne, et transmettre jusqu'à nos jours l'irrécusable témoignage du génie de son pieux fondateur. Aussi comme Hugues la protége, comme il la couve de son aile pastorale! Il lui assure la propriété des lieux qu'elle a choisis pour son nid ; il veut qu'ils soient environnés de pureté, de silence et de paix ; il défend aux femmes et aux chasseurs d'en approcher, aux pêcheurs d'y jeter leurs filets, aux bergers d'y conduire leurs troupeaux. C'est là qu'il viendra souvent rafraîchir son âme fatiguée par les agitations de la terre et par les sollicitudes du sacerdoce ; c'est là qu'il se laissera tellement absorber par la méditation et par la prière, que Bruno se croira obligé plus d'une fois de l'engager à abréger des retraites au désert trop prolongées pour un pontife chargé du soin d'un nombreux troupeau, et à quitter sa modeste cellule pour son manoir épiscopal. Bientôt saint Bruno, appelé à Rome par Urbain II, lui laissera la direction du monastère, et alors il faudra toute l'autorité du pape pour l'empêcher de s'y ensevelir tout entier. Cependant, malgré cette passion pour la retraite, et peut-être à cause de cette passion même, malgré de fréquentes excursions à la Grande-Chartreuse, Hugues put se rendre en mourant le témoignage d'avoir rempli tous les devoirs d'un prince et d'un évêque..... « Il avait trouvé son diocèse dans le désordre et l'anarchie, dit « son biographe en terminant ; les biens « de l'Église livrés au pillage des grands, « les membres du clergé donnant eux-« mêmes l'exemple du sacrilége et du « scandale. Il rétablit partout l'ordre et « la paix, obtint d'étonnantes et de nom-« breuses restitutions de la part des sei-« gneurs, et fit disparaître les abus qui « déshonoraient le sanctuaire. Il accom-« plit pendant un demi-siècle la mission « de pacification et de réforme que lui « avait donnée le grand pontife qui l'a-« vait consacré, Grégoire VII. Des reve-« nus abondans et d'une perception fa-« cile, une puissance temporelle bien « réglée, un sacerdoce de mœurs épu-« rées et sévères, un peuple chez qui sa « sagesse et sa vertu avaient fait grandir « la puissance morale de l'épiscopat, des « seigneurs devenus les soutiens de l'É-« glise et les bienfaiteurs des monastères : « voilà les élémens que saint Hugues en « mourant laisse à son successeur Hu-« gues II, pour faire le bien dans son dio-« cèse. »

M. Du Boys, pour faire de son ouvrage comme une sorte de sainte trilogie, a placé à la suite de la vie de saint Hugues une courte biographie de Hugues II, et d'un autre saint Hugues, abbé de Léoncel. Il y a joint aussi des notices instructives sur les principaux évêques de Grenoble, et un recueil des chartes qui se rattachent à son sujet. Sachons-lui gré de ces recherches d'érudit et d'antiquaire. Les biographies sont le complément, ou, pour mieux dire, le supplément de l'histoire. Publier celles des personnages qui ont illustré le Christianisme par leurs vertus et par leurs talens, c'est plus qu'une œuvre utile, c'est un acte de foi et de dévouement filial. Si notre siècle paraît destiné à exhumer de la poussière et de l'obscurité qui les couvrent les titres, les documens, les faits jusqu'alors ignorés ou dédaignés, il faut que l'écrivain catholique prenne part, dans l'intérêt de ses croyances, à ce travail de révision universelle, et qu'il apporte au moins son épi au glanage de la science dans les vastes champs du passé ; il faut qu'il remette en lumière et en honneur, en les soumettant toutefois à une critique éclairée, ces vieilles légendes, archives domestiques de la religion, qu'il en fasse ressortir de curieux enseignemens sur les mœurs des peuples, et particulièrement sur les merveilleux développemens de l'Église et de la civilisation chrétienne ; qu'il accommode enfin au goût plus délicat de nos jours cet aliment exquis des âmes pieuses, et ce parfum de poésie naïve qui faisait les délices de nos pères. M. de Montalembert a ouvert magnifiquement la carrière par sa *Vie de sainte Elisabeth*. Qui craindrait de s'engager dans la même voie à la suite d'un pareil maître? Nous ne lui adresserons qu'un vœu avec tous ceux qui ont gardé dans leur cœur l'image de sa *chère sainte :* c'est qu'il nous donne bientôt, selon sa promesse, la *Vie de saint Bernard*, si vivement attendue. Saint Bernard et Grégoire VII, nous en avons fait la preuve

en composant cet article, sont les deux grands flambeaux du moyen Age; ils éclairent tout ce qui les environne; rien ne se comprend et ne s'explique que par eux : sous le rapport de l'art, leur histoire fournit à la pensée les plus hautes considérations, à l'imagination les plus riches développemens. Saint Bernard surtout, par la variété de son génie, par son infatigable activité, par la fougue entraînante de son caractère et par je ne sais quelle couleur poétique répandue sur toute son existence et sur les événemens auxquels son nom est attaché, sera pour un peintre tel que M. de Montalembert le sujet du tableau le plus saisissant et le plus dramatique. Sainte Elisabeth, c'est la fleur du catholicisme; saint Bernard, c'est cet arbre immense sur lequel viennent se reposer les oiseaux du ciel et qui protége en même temps de son ombre les moissons d'alentour.

LUDOVIC GUYOT.

LA THÉBAIDE DES GRÈVES.

REFLETS DE BRETAGNE, PAR H. MORVONNAIS (1).

Souvent, en causant avec nos jeunes poètes, nous avons remarqué leur étonnement de ce qu'il ne se faisait pas plus de bruit autour de leur œuvre. Ils redisaient leurs vers harmonieux et d'une facture savante, les comparaient à ceux des maîtres célèbres, et se désolaient de tant de gloire d'un côté et de tant d'abandon de l'autre. Cette injustice est un peu problématique. Les noms qui restent dans l'histoire de la poésie doivent nécessairement être rares, et les nations ne peuvent adopter que les véritables novateurs, que les écrivains qui font marcher la poésie, soit parce qu'ils expriment des passions nouvelles, soit parce qu'ils créent une expression plus pittoresque, plus belle sous quelques rapports. Les autres, quelle que soit la perfection de leurs vers, ne sont que les échos des maîtres; ils n'existent réellement pas comme poètes, car poésie veut dire création, et l'indifférence leur arrivera certainement, lors même que par une cause ou une autre ils seraient parvenus à fixer momentanément l'attention sur leurs livres.

Nous ne comprenons pas le poète qui n'est que le reflet des livres; il faut qu'il soit le reflet de son propre cœur, de la nature et des hommes qui l'entourent; il faut qu'il soit *lui-même* pour avoir le droit de compter parmi les hommes dont la France garde le souvenir.

Nous avons été amenés à rappeler ces idées par la lecture du poème que nous annonçons. Quoique la trace des célébrités contemporaines, et particulièrement celle de M. Victor Hugo, soit visible dans la forme de cette poésie, il est impossible d'y méconnaître une profonde originalité, le signe de l'inspiration intime, impossible de ne pas sentir que la poésie est sortie de la bouche de l'auteur comme un sanglot et comme une espérance céleste. Non certes, celui-là n'a pas écrit pour être un poète d'académie, pour faire dire de lui qu'il est de telle ou telle école; il a écrit parce qu'il souffrait et qu'il lui fallait un langage qui débarrassât son cœur de cette souffrance.

La vie du poète de la Thébaïde des Grèves s'écoule dans une solitude de Bretagne en face de la nature que Dieu a faite si grande et si belle autour de lui, au milieu de la jouissance de la vie de famille, et des doux entretiens de l'amitié, et des mélodieuses illusions de la poésie, qui semble être le fond de son existence. Tout-à-coup ce bonheur est brisé par la mort d'une femme bien-aimée qui partageait les joies et les douleurs du poète.

Cette séparation cruelle donne tout

(1) G. Roux, rue des Beaux-Arts, 2; in-32; 2 fr. 50.

une autre teinte au poëme; le chant, qui était d'abord sur un mode plein de douceur mélancolique, devient sombre et douloureux jusqu'à ce qu'il arrive à la consolation céleste qui répand sur lui ses clartés sereines et vivifiantes. La religion occupe une grande place dans ce volume; elle est dans chaque pensée, dans chaque sentiment, non cette religiosité vague que quelques jeunes écrivains voudraient substituer à la foi catholique, qui seule peut préserver les peuples de tous les malheurs qui les menacent, mais la vive pratique du Christianisme, s'associant à chaque acte de la vie et donnant plus de grandeur au petit pâtre égaré sur une falaise déserte qu'à l'orgueilleux rhéteur dont les phrases brillantes excitent les applaudissemens de la foule. Un soir que le poète errait dans les landes solitaires de sa Bretagne, il rencontra un pauvre enfant qui gardait ses brebis. Le cœur du poète était broyé par les chagrins et son esprit était plein de murmure et de révolte :

Que penser du Dieu bon, si, quand l'âme est croyante,
A chaque heure du jour il la fait larmoyante;
On ne peut pas souffrir autant sans murmurer;
Et puis, comme un enfant, je me mis à pleurer.

Oh! nul n'est plus que moi malheureux sur la terre,
Et je suivais toujours le sentier solitaire.
Et je vis un patour qui paissait des brebis,
Enfant tout délicat qui n'avait pas d'habits;
Il tremblottait de froid et chantait un cantique
Aux crevasses d'un roc. Moi, de l'enfant rustique,
Je m'approche et lui dis : Enfant, que fais-tu là?
— Je garde, me dit-il, mon troupeau que voilà.
— Mon bon petit patour, où demeure ta mère?
La vague le couvrit de son écume amère,
Et l'enfant tremblottait plus fort; et je posai
Un coin de mon manteau sur son corps tout glacé.
— Mon bon petit patour, où donc est ta chaumière?
— En entrant au hameau, Monsieur, c'est la première
Au hameau que voilà grimpé sur ces rochers,
Et dont l'œil, tout autour, peut voir trente clochers.
— Tu souffres bien du froid, bel enfant de Bretagne?
— Que voulez-vous, Monsieur, c'est mon pain que je gagne.
— Ces moutons sont à toi? — Mon sort n'est pas si beau.
Pour le compte d'autrui je garde ce troupeau.
— Enfant, que fait ta mère? — Elle est toujours malade.
— Et ton père? — Il est mort, tombé de la cascade.
— Qui prend soin d'elle, enfant? — Monsieur, c'est le bon Dieu
D'abord, et puis encor les braves gens du lieu.
— Sont-ils riches, ces gens? — Ce sont tenans de ferme,
Pauvres, mais, grâce à Dieu, d'une santé plus ferme.
— Tu n'es pas seul enfant. Or, combien êtes-vous?
— Monsieur, nous sommes six, et nous nous aimons tous.
— Qui vous nourrit? — Mes sœurs pêchent des coquillages,
Et d'ailleurs nous allons quêtant par les villages.
— Et votre mère, enfant, souffre-t-elle avec fiel?
— C'est un péché, Monsieur, l'en préserve le ciel!
— Mais lorsque le sommeil ne clot point ses paupières,
Que fait-elle la nuit? — Elle dit ses prières.
Je quittai cet enfant tout effrayé de moi;
Oh! que j'étais petit devant sa grande foi!
Cet enfant en sait plus que moi sur l'existence.
Savoir vivre est savoir souffrir avec constance.
Où prit-il sa science? il la reçut de Dieu
Par sa mère, au grabat, ange dans ce bas lieu?
Un coup de vent plus fort chassa l'écume amère.
En marchant je songeais à cette forte mère;
Je disais : la science est toujours sous nos yeux,
Baissons-les, comprenons, et nous serons pieux.
Et dans le creux du roc, sa niche granitique,
J'entendais le patour poursuivre son cantique.
Le dimanche arriva, jour précieux et doux;
Dès l'aurore, il était dans l'église à genoux.

Quand vous murmurerez, pris d'ennuis téméraires,
Prenez ces simples vers, et méditez, mes frères.

Un des morceaux les plus remarquables, sous ce rapport, est un hymne intitulé *la Voix du vent*, que l'auteur a librement imité d'une femme de génie, dont le nom est encore à peine connu de la France, de Mistress Hemans. Voici quelques strophes :

Poète des nuits solitaires,
O vent des flots et des déserts,
De mélancoliques mystères
Parlent au fond de tes concerts;
Tu parcourus maintes contrées;
Tu vis maintes villes livrées
A des tumultes foudroyans;
Tu rasas maintes solitudes
Où de pieuses habitudes
Occupent les jours des croyans.

Tu nous apportes quelque chose
Des bruits qui se firent sous toi;
Tu portes des parfums de rose
Au logis du pâtre et du roi;
J'entends dans tes vastes murmures
Les plaintes que font les ramures
Dans les profondeurs des forêts;
J'entends les soupirs des brins d'herbes,

Les éclats des cèdres superbes,
Les larmes du jonc des marais.

Tu vis sur les vagues désertes
Le pauvre esquif battu des flots;
Tu nous dis les peines souffertes
Par les affligés matelots.
Plus loin, les lames apaisées
Brisaient sous des côtes boisées,
Au pied des caneliers en fleurs;
Plus loin, sur un affreux rivage,
Les naufragés, au vent sauvage,
Jetaient le cri de leurs douleurs.

Tu vis la maison solitaire
Abandonnée au bord des eaux,
Où tant d'aimés sont dans la terre,
Couchés auprès de leurs berceaux;
Ta voix pleura sous les toitures;
Et sur les pieuses peintures
Tu passas l'aile en gémissant;
Du foyer tu touchas la pierre,
Balayant la froide poussière
Avec un lamentable accent.

O vent des caps et des vallées,
Vent des marécages déserts,
O vent des dunes isolées
Dans les solitudes des mers;
Sois moins triste dans ton cantique,
Épargne l'âme poétique
Qui prête l'oreille à ta voix;
Tu fais répandre trop de larmes,
Toi qui nous contes les alarmes
Du pèlerin parmi les bois.

Retentis donc sous ma toiture,
O parole des temps enfuis,
Vaste sanglot que la nature
Nous jette dans la paix des nuits;
O vent des forêts et des fleuves,
Toi qui vis tant de cités veuves
Sur la terre où coule le Nil;
A tes tristesses infinies
Je mêlerai les harmonies
Des cantiques de mon exil.

Que si nous recherchons en quoi l'auteur de la Thébaïde a fait marcher la poésie, c'est-à-dire ce qu'il y a en lui que nous ne retrouvions pas dans les poètes contemporains, nous remarquerons plusieurs choses : d'abord un sentiment plus exquis et plus développé du bonheur de la famille ; les habitudes du foyer sont poétisées par lui avec amour et religion : il semble que le poète ait le cœur froissé par ce siècle si emporté et si cupide, par cet abandon des saintes jouissances d'une intimité obscure. Il se cramponne à cette vie de famille qui croule avec tant d'autres ruines, et il la chante avec frémissement, comme on regarde un malade bien aimé que l'on sent mourir. Nous recommandons spécialement ce livre aux cœurs non encore éteints par le galvanisme de la société actuelle; ils y trouveront un doux repos au milieu des cris frénétiques de notre littérature échevelée.

La seconde qualité distinctive de l'auteur de la Thébaïde des Grèves, c'est son sentiment profond des beautés de la nature : il rend toutes ses nuances, tous ses bruits; son vers les reflète et les reproduit avec un charme étrange. On sent partout l'expression naïve et forte de la vérité. Rien n'est factice comme dans ces poésies qui imitent un poète. Ici, c'est la nature elle-même. Ces lignes sont tracées en face de l'Océan, sur les côtes désertes de la Bretagne; les harmonies du paysage vibrent dans l'âme de l'écrivain. Ce n'est pas là un livre fait avec des livres, mais bien avec le cœur, avec les larmes et le sang du poète, un livre de bonne foi, comme dit Montaigne. Dieu lui donne des critiques et un public de bonne foi !

Nous remarquerons encore dans l'auteur de la *Thébaïde* une manière tout à lui de peindre l'amitié. L'amitié est dans ce poème quelque chose de sacré et de solennel, qui a un accent plus fort encore que dans le livre *des Consolations,* si beau cependant sous ce rapport ! La Thébaïde des Grèves est un poème de haute moralisation ; l'idée religieuse le vivifie : il est assez élevé pour plaire aux penseurs les plus sévères, assez tendre pour être aimé des plus tendres femmes; il attire vers les devoirs de la vie privée dont il fait un bonheur. L'unité du poème est visible au milieu de ses mille détails; sa puissance mélancolique croît à chaque page par une progression qui a l'air savant, et qui n'est peut-être que le produit de l'émotion du poète.

Entraîné par le charme de ce poème, nous nous apercevons que nous n'avons encore rien blâmé en lui. Il y a bien cependant çà et là des défauts que l'auteur fera disparaître facilement; quelques mots d'une bonhomie qui n'est pas le langage de la poésie, et quelques inversions forcées que la nouvelle école aime encore trop, quoiqu'elle s'en cor-

rige tous les jours. Il faut bien le reconnaître : après les brillans mais infructueux essais qui ont eu lieu dernièrement, la véritable harmonie du vers français est celle des grands génies du siècle de Louis XIV. Le vers, mesuré autrement, est, selon nous, fort inférieur à la prose. André Chénier est un modèle admirable du langage qui convient à cette époque. Nous devons dire que l'auteur de la *Thébaïde* est rarement tombé dans ces erreurs ; mais nous espérons qu'il effacera ces taches qui nuisent encore au bel ensemble de son œuvre.

AMÉDÉE DUQUESNEL.

SAINT AIGNAN, ÉVÊQUE D'ORLÉANS EN 391.

Il est deux noms qu'on ne saurait prononcer devant un Orléanais sans éveiller dans son âme un sentiment mêlé d'orgueil et de reconnaissance ; de ces deux noms, l'un a passé dans toutes les bouches ; il a éveillé toutes les sympathies, non seulement en France, mais dans l'Europe entière, et nul être capable de s'enflammer d'amour pour son pays, d'admirer ce qui est beau, ce qui est grand, ce qui est sublime, ne prononce sans respect le nom de la jeune fille qui sauva un royaume, et qui, pour prix des plus merveilleux exploits, périt à dix-huit ans du plus horrible supplice : de Jeanne d'Arc, enfin, dont le front virginal resplendit des rayons de deux gloires également belles ; de cette Jeanne, qui fut guerrière sans peur et femme sans reproche.

L'autre nom, quoique moins connu, mérite néanmoins de l'être, car il s'offre aux regards de l'histoire sous la sauvegarde des vertus chrétiennes. Ses droits à la vénération des hommes sont incontestables ; car à qui décerneront-ils les palmes de l'immortalité, si ce n'est à ceux dont le génie ne se signale que par des bienfaits !

Ecrire la vie de saint Aignan, c'est tout ensemble réparer une injustice du sort et combler une lacune dans nos annales historiques ; mais remuer la poudre impalpable d'un passé accompli depuis quatorze siècles pour reconstruire avec ses parcelles éparses un corps saisissable, vivant, coloré, et accepter cette tâche au dix-neuvième siècle, c'est s'engager à faire tout à la fois du drame et de l'histoire ; car aujourd'hui plus que jamais, pour mériter d'être lu, il faut savoir intéresser : je vais essayer d'y réussir.

L'invasion de l'Europe presque entière par Attila fut, comme toutes les crises nationales qui torturent des générations entières, l'occasion d'un déploiement de forces surhumaines, d'où naquirent selon l'occurrence de grands crimes ou de grandes vertus.

Parmi les célébrités qui surgirent du sein de l'Église à cette époque mémorable, saint Aignan se présente un des premiers à côté de sainte Geneviève de Paris, de saint Sévère de Trèves, de saint Germain d'Auxerre et de saint Loup de Troyes.

Une *Vie de saint Aignan*, écrite quatre-vingt-six ans après sa mort, au temps de Grégoire de Tours, s'est perdue peut-être lors de l'invasion des Normands ; il en reste trois autres manuscrites ; la plus ancienne remonte au neuvième siècle environ. Plusieurs historiens latins ont aussi parlé de saint Aignan, tels que Sidonius Apollinaris, etc., et après eux, Helgault, de La Saussaye, Bouquet, Duchesne, Hubert, etc. ; mais la réunion de tous les documens où l'on peut recourir ne présente pas un ensemble complet : il nous faut donc recomposer l'unité à l'aide de débris ; nous travaillerons à cette œuvre dans cette vue toujours attrayante, celle de rendre hommage à la vertu et à la vérité.

Saint Aignan ou Agnan naquit à Vienne, dans le Dauphiné, en 378. Les chroniques sont muettes sur les premières années de son existence, et nous ne ressaisissons ses traces qu'au moment où, par-

venu à la jeunesse, elles nous le représentent doué des avantages les plus flatteurs, s'arrachant aux séductions du monde pour se livrer à une seule passion, celle de la vie contemplative, et se retirant dans un château solitaire situé près d'Orléans, sur les bords agrestes de la Loire.

Les motifs qui déterminèrent le jeune Aignan à préférer l'isolement au contact de ses semblables, dans un âge où l'on vit ordinairement plus en autrui qu'en soi-même, sont du nombre de ceux qu'on peut pressentir plus qu'assigner; car, dans l'histoire du cœur humain, la pudeur ou l'intérêt déchirent bien des pages, mais la curiosité se plaît à recueillir leurs fragmens. Certes, nous sommes loin des temps où la passion s'augmentait par le sacrifice; mais n'oublions pas que nous sommes au quatrième siècle; que ce sentiment avait alors sa religion, sa ferveur, son fanatisme même, et cela devait être ainsi. L'enfance des peuples ressemble à l'enfance des hommes : chez les uns comme chez les autres, l'exagération est un principe vital; le bien et le mal sont sans cesse en présence et se livrent bataille visière haute; point de transitions, point de demi-teintes, mais seulement des ombres vigoureuses et de vives lumières. Le moyen âge est une ébauche de civilisation dont l'originalité frappe et captive : ne pourrait-il pas être comparé à une esquisse dans laquelle un grand peintre verse avec négligence et profusion la somme entière de ses idées, le superflu de sa palette, dépassant ainsi les limites du bien, mais imprimant à son œuvre le mouvement et la vie? Revenons à saint Aignan.

Si la solitude conduit presque toujours à l'égoïsme, elle nourrit aussi les grandes pensées; l'esprit s'étend quelquefois en raison du raccourcissement des rayons du cœur; on sent moins, mais on pense plus.

Bien qu'à cette époque les réclusions volontaires ne fussent pas rares, elles excitaient cependant toujours l'intérêt lorsqu'à la singularité du fait venaient se joindre des particularités attachantes, comme la jeunesse, la beauté, le mystère; alors la curiosité n'avait pas de bornes, et l'imagination, se chargeant d'expliquer l'inconnu, donnait à tout des proportions gigantesques. Ceci est une des causes qui ont accru le nombre prodigieux de célébrités religieuses, auxquelles la physionomie du moyen âge doit un trait de plus.

J'ai dit que le jeune Aignan avait choisi pour retraite un château situé près d'Orléans, et je le répète, parce que ce fait, fort simple en soi, va recevoir, des motifs qui l'ont amené, un véritable intérêt.

Chaque homme possède un certain tact, une sorte d'odorat qui lui fait découvrir au premier moment les similitudes et les différences qui existent entre lui et le prochain. De cette vision naissent la sympathie et l'antipathie; ce fut la sympathie qui détermina Aignan dans le choix de son ermitage, et c'est à ce choix qu'il dut le rang éminent que Dieu lui destinait dans l'Église. Telles on voit deux gouttes d'eau fort proches fondre tout-à-coup l'une sur l'autre, et de deux qu'elles étaient ne présenter que l'unité, telles deux âmes qui se conviennent s'attirent et se confondent. Aignan et Euverte en firent l'expérience. Ce phénomène n'est pas rare; mais ce qui, dans cette circonstance, ajoute à l'intérêt, c'est qu'il s'opéra, en dépit des distances naturelles et sociales. En effet, Aignan était dans la fleur de la jeunesse, et Euverte touchait presque au terme de sa carrière. L'un vivait obscur et solitaire; l'autre occupait un trône pontifical; il était évêque d'Orléans. Tout devait faire présumer que ces deux hommes, l'un au pied de la montagne, l'autre au sommet, ne se rencontreraient pas; le contraire arriva. Le jeune Aignan avait aperçu celui qui devait être bientôt son ami, dans une de ces circonstances qui semblent naître tout exprès pour forcer l'âme à des irruptions soudaines qui la trahissent : et tous deux ils s'aimaient déjà qu'ils ne le savaient pas encore; aussi, quand Aignan choisit son ermitage non loin des lieux habités par Euverte, il ne se dit pas : « Je serai près de lui; je « pourrai le voir quand sa charité le fera « errer dans la campagne, quand les so- « lennités de l'Eglise m'appelleront dans « le temple de Dieu. » Il ne s'était pas dit

tout cela; mais il avait obéi à l'une de ces voix secrètes qui nous commandent à notre insu, et disposent de nous quand nous croyons être libres. Euverte, de son côté, se disait : « Le regard d'Aignan est « mélancolique ; ses yeux si beaux sont « tristes ; Aignan a besoin d'un père, « d'un ami ; je serai pour lui l'un et « l'autre ; qu'il vienne, je veux le revoir, « lui parler, descendre dans son âme. »

Aignan, sur l'invitation qui lui fut faite, se rendit à la demeure épiscopale. Ce ne fut pas sans émotion, sans doute, qu'il vit s'élever et retomber sur lui la lourde tenture qui dissimulait l'entrée du réduit modeste où l'attendait le digne prélat. Il serait fort curieux d'être initié aux détails d'un entretien dont nous ne connaissons que les résultats ; car la présence d'un tiers l'eût rendu impossible : d'un côté, l'âge dépouillant son austérité pour revêtir les grâces qui naissent de l'abandon ; de l'autre, la jeunesse soulevant les voiles du mystère pour puiser à la source de l'expérience des forces et des consolations nouvelles. Mais abrégeons ; peu de temps après cette conférence, Aignan fut ordonné prêtre et appelé à la conduite du monastère de Saint-Laurent-des-Orgerils, situé dans un des faubourgs d'Orléans. C'était une espèce de noviciat que lui faisait subir Euverte, qui avait ses vues pour en agir ainsi. Sentant ses forces diminuer, le sage prélat voulait se décharger d'un fardeau si pesant, et il caressait la pensée d'investir son fils adoptif d'une dignité qui devait mettre en évidence les hautes qualités qu'il avait devinées en lui.

Les êtres supérieurs impriment un mouvement ascendant à tout ce qu'ils touchent, attirant à eux, par une sorte de puissance magnétique, ce qui vit dans le cercle soumis à leur influence.

Aignan eut à peine commencé sa mission que tout changea dans le monde isolé qu'il avait à gouverner ; l'esprit de désordre et de mesquinerie fit place aux sentimens d'urbanité, aux idées généreuses; on n'était frère que de nom ; on le devint par la charité. L'expérience était faite, l'épreuve suffisante. Euverte le sentit, et bientôt la mitre dorée, qui chancelait sur une tête septuagénaire, vint relever l'éclat et la noblesse d'un front où la jeunesse de l'âme ne brillait pas moins que celle de l'âge.

Un succès mérité ne rencontre que des inimitiés passagères; il y a dans les masses une justice qui crie plus haut que l'envie et la malignité. Si la jeunesse d'Aignan excita quelques jalousies particulières ; au regard de tous elle ne fit qu'ajouter un charme de plus à son mérite et à ses vertus.

Cependant une vive douleur devait bientôt atteindre le cœur du jeune prélat; son digne ami touchait au terme de sa carrière, et le 7 septembre 391 il reçut à la fois sa dernière bénédiction et son dernier soupir.

Soixante ans vont s'écouler, durant lesquels saint Aignan se révèle à la postérité par le zèle et le talent qu'il déploya en 407 contre Arius, fameux hérétique dont les doctrines ne purent prévaloir dans le diocèse confié au saint pontife ; puis par deux legs d'un mérite différent : un bienfait et une cathédrale. Quant au bienfait, voici ce qu'on rapporte : Agrippin, préfet romain, près de succomber à une maladie pour laquelle tous les secours de l'art avaient été impuissans, fit appeler le nouvel évêque et le pria d'intercéder le ciel en sa faveur ; peu de temps après, ayant recouvré la santé, il exigea qu'Aignan lui indiquât les moyens les plus propres à lui prouver sa reconnaissance. Celui-ci, fidèle à son noble caractère, ne demanda d'autre faveur que celle de pouvoir exercer en grand cette ardente charité dont il venait de prodiguer les témoignages : il demanda la délivrance de tous les prisonniers renfermés alors dans les murs d'Orléans.

Quelques jours après, les populations des cités et des bourgades environnantes, s'étant jointes à celle de la ville, se pressaient sur les pas d'un seul homme : cet homme, c'était le jeune Aignan, qui s'avançait, bénissant et béni, à travers les flots d'un peuple admirateur. A sa voix les cachots s'ouvrent, les fers tombent; les captifs se précipitent; ils revoient la lumière, le ciel, la nature ; puis ils tombent à genoux devant leur bienfaiteur, qui, par ses libéralités, achève l'œuvre de rédemption qu'il a commencée. Depuis, un privilége particulier

perpétua le souvenir de cette sainte gloire, en conférant aux successeurs de saint Aignan le droit de grâce au jour de leur entrée pontificale. Dans la suite, cette entrée devint encore plus solennelle, mais moins touchante. Quatre barons du duché d'Orléans étaient obligés d'y porter sur leurs épaules l'évêque assis dans un fauteuil. La première de ces prérogatives fut conservée jusqu'au règne de Louis XV ; mais à cette époque (en 1758), elle fut restreinte au droit d'intercession près du monarque. Les traces de cet antique usage ne disparurent entièrement qu'au temps où tous les priviléges furent abolis (1).

Puisque j'ai prononcé le mot cathédrale, je ne saurais résister à l'occasion qui s'offre de consacrer une page à l'un des plus beaux monumens dont la France doit s'enorgueillir, et dont cependant on a très peu parlé. Cette digression, du reste, n'est point hors de propos, puisque la pensée de ce monument et une partie des fondations sont dues au zèle éclairé du prélat dont nous écrivons l'histoire.

Figurez-vous deux tours de formes identiques et de hauteurs semblables, élevant leurs têtes rivales à 368 pieds du sol, portant leurs trois étages de dimensions différentes jusque dans la région

(1) *Notice sur l'ancienne réception des évêques d'Orléans.*

Les procès-verbaux du cérémonial qui s'observait lors de l'entrée des évêques à Orléans, contiennent des particularités qui ne sont pas sans intérêt. On nous saura peut-être gré d'en rapporter quelques unes.

Quarante jours avant celui de l'entrée du nouveau prélat, on la faisait publier au son des trompettes et des tambours ; puis l'évêque envoyait son procureur fiscal et un notaire pour requérir les quatre barons ou seigneurs qui étaient tenus de le porter depuis la porte du cloître de Saint-Aignan jusqu'à la porte principale de la cathédrale, de s'y trouver en personne ou de s'y faire représenter dignement. Ces quatre seigneurs étaient le baron d'Yèvre-le-Chastel, le baron de Sully, le baron du Chérai-les-Meung, le baron d'Aschires et Rougemont. Les chroniques rapportent diversement l'origine de cet usage. Trois jours avant son entrée, l'évêque se faisait apporter la liste des prisonniers ; un bureau était formé pour juger si les cas étaient rémissibles, et des prédications leur étaient faites matin et soir jusqu'au jour de leur délivrance.

La surveille de la cérémonie, l'évêque se rendait à l'abbaye de Notre-Dame-de-la-Cour-Dieu, située à six lieues de la ville, dans la forêt d'Orléans. A quelques pas du monastère, on lui présentait les livres où étaient contenus les formules des sermens relatifs à la conservation des priviléges de l'abbaye, et l'évêque faisait serment de les respecter, « sauf mon droit, » ajoutait-il.

Les cérémonies religieuses accomplies, il était introduit à l'hôtel abbatial, où il avait droit de procuration, c'est-à-dire qu'il était logé et traité lui et sa suite pour cette fois seulement.

De la Cour-Dieu, il se rendait à Orléans, s'arrêtant à l'abbaye de Saint-Loup, monastère de filles de l'ordre de Saint-Bernard, puis il allait à l'abbaye Saint-Euverte, où les formalités précédentes s'observaient rigoureusement, sauf le serment. Le droit de procuration l'autorisait à souper et coucher dans le monastère ; toutefois, les abbés prétendaient n'être tenus d'offrir à l'évêque que deux œufs frais, un lit pour lui et une botte de foin pour sa mule. Ces choses étaient en effet présentées par les officiers de justice du couvent. Il était fait procès-verbal de présentation, contre lequel le syndic du chapitre faisait le sien, prétendant qu'outre les deux œufs frais, l'abbé était obligé de donner un souper convenable au seigneur évêque et à tous ceux qui l'accompagnaient.

C'est à Saint-Euverte, qu'au jour fixé, le clergé de la ville et des environs, les communautés religieuses, les pauvres de l'hôpital venaient chercher l'évêque, qui se rendait à Saint-Aignan n'ayant pour toute chaussure que des sandales.

Au cortége religieux se joignaient les autorités civiles et militaires de la ville ; arrivés à l'église, les marguilliers lavaient les pieds de l'évêque et les lui parfumaient, ce pourquoi ils recevaient sur-le-champ en échange de cet office quarante sous *parisis*, puis ils le chaussaient de bas, de brodequins et de sandales de damas rouge, enfin ils le vêtissaient d'une tunique et d'une dalmatique de même couleur, par-dessus laquelle on passait une chape de brocart d'or. Les mains n'étaient point oubliées : elles étaient recouvertes de gants de soie rouge brodés d'or. On échangeait ensuite sa mitre contre une plus riche, et la crosse, jusqu'alors voilée de taffetas blanc, était découverte. L'évêque, en sortant de l'église, était porté de la nef hors du cloître ; là, faisant tourner son fauteuil de manière à être en face des chanoines, il leur donnait pour adieu sa bénédiction. On abaissait alors sa chaise, et il se levait pour se rasseoir dans un autre fauteuil tourné en sens contraire. C'était à ce moment que commençaient les fonctions des barons. Arrivé à la porte Bourgogne, les juges lui présentaient les criminels en faisant serment de n'avoir ni détenu, ni détourné aucuns prisonniers de leur ressort, comme aussi de n'avoir avancé leur jugement ou leur exécution de manière à les priver de leur grâce, enfin de n'avoir rien fait qui pût nuire au privilége de

des nuages qui viennent se jouer et se heurter entre leurs mille colonnettes et leurs légères dentelures; voilà ce qui saisira votre regard, si, placé sur le beau pont qui partage la Loire, votre visage est tourné vers le nord-est.

Avez-vous assez considéré ces géantes aux fronts couronnés de joyaux qui se détachent sur l'azur des cieux, tantôt sombres et grisâtres, tantôt lumineuses et dorées ? Approchez du pied de l'édifice. Voyez ce portail; quelle élégance! Comme les lignes principales en sont belles et faciles à saisir, car les ornemens y sont prodigués sans abus ! Examinez le flanc de l'édifice, paré de pointes pyramidales qui terminent avec tant d'élégance et de variété les piliers protecteurs du vaisseau gothique ; puis, si vous n'êtes pas encore fatigué d'admiration, vous jouirez à la vue de ce petit clocheton octogone si délié, qui s'élève au-dessus de la nef, et semble un joli page à la suite de deux belles et brillantes souveraines. Tout est bien, tout plaît dans cette œuvre qu'on ne saurait se lasser de contempler, parce qu'on découvre sans cesse de nouvelles perfections, soit dans les détails, soit dans l'ensemble.

Le projet de percer une rue de soixante pieds de largeur, traversant Orléans depuis le portail de Sainte-Croix jusqu'à la rue Royale, doublera, en s'accomplissant, la valeur d'un monument que beaucoup de voyageurs sont privés d'admirer, et qui souffre du voisinage de vieilles échoppes et de divers bâtimens qui, nous l'espérons, seront un jour démolis. L'hôpital, entre autres, adossé à l'un de ses flancs, est un de ceux qui nuisent le plus à l'effet pittoresque de l'édifice.

Les premiers fondateurs de Sainte-Croix furent saint Euverte et saint Aignan; mais ce monument est bien loin d'offrir l'aspect qui le distinguait à son origine. La nef, construite dans le principe sur deux lignes parallèles, a maintenant deux saillies sur les flancs, qui ont été ajoutées sous Louis XIV ; le clocher n'a été posé qu'en 1790, et les tours aussi n'ont été achevées qu'à cette époque ; elles sont l'œuvre de trois célèbres architectes: Gabriel, Trouard et Pâris (1). Les tours, du siècle de saint Aignan, démolies en 1725, n'étaient pas de largeur semblable ; des toits pointus, terminés par des croix en fer, les couronnaient; un portail, large seulement de 24 pieds, les unissait.

Les catastrophes qui ont nécessité les reconstructions successives et fréquentes de ce temple gothique, offrent un intérêt historique que nous nous proposons d'exploiter quelque jour; on sera sans doute curieux d'apprendre comment un édifice commencé dans le quatrième siècle n'est pas encore entièrement terminé dans le dix-neuvième ; comment chaque flot de génération lui a laissé une pierre à son passage; comment enfin un monument dont l'ensemble est plein d'harmonie, recèle cependant la tradition de tous les âges, depuis le premier jusqu'au dernier roi de France.

Mais voilà une digression pour laquelle je dois demander grâce. Ceux qui auront vu Sainte-Croix d'Orléans me le pardonneront, j'espère ; car ils n'auront pas oublié, sans doute, cette œuvre de génie et de goût qui s'élève majestueuse, élégante et fantastique au sein de la vieille cité.

l'évêque. Ceci fait, les criminels se prosternaient en criant par trois fois *miséricorde ;* puis s'étant relevés, ils se joignaient au cortége, marchaient deux à deux, la tête nue, et précédés de leurs geôliers. Enfin, on arrivait à la cathédrale, et après un office solennel, on se rendait à l'hôtel épiscopal où différentes tables étaient dressées pour traiter selon leur rang les personnes qui avaient fait partie du cortége. Le dîner était suivi d'une exhortation adressée aux rémissionnaires rassemblés dans la cour de l'hôtel et placés sur des estrades préparées à cet effet. Après cette prédication, ils se prosternaient de nouveau, criaient encore trois fois *miséricorde,* et l'évêque, d'une des fenêtres de son palais, les déclarait absous; après quoi on leur distribuait les restes des tables, et tout était terminé.

Le nombre des prisonniers délivrés par les évêques était souvent très considérable; il s'éleva dans les derniers temps jusqu'à huit cent soixante-cinq.

(1) Les descendans de M. Gabriel, à qui nous devons le portail de Sainte-Croix et le premier étage de ses tours, habitent Orléans. M. le baron de Morogues, pair de France, possesseur de cette belle propriété qui, sous le nom de la Source, attire les voyageurs, s'honore de compter le célèbre architecte parmi ses ancêtres.

Nous voici parvenus à l'époque la plus saillante de la vie du saint évêque. Son nom va désormais s'unir à des faits d'une telle importance, que, malgré la perte que nous avons déjà signalée d'un manuscrit précieux, le mutisme forcé de l'histoire va cesser tout à coup.

Ainsi qu'un flambeau dont la dernière lueur est souvent la plus vive, le nom d'Aignan jaillit en quelque sorte de l'obscurité des siècles, et brille d'un plus vif éclat au moment de la mort de celui qu'il signale, comme si, dans tous les âges, la gloire ne pouvait grandir que sur la tombe.

Ce n'est plus un jeune homme à la noire chevelure, c'est un vieillard octogénaire que nous allons voir figurer sur un sanglant théâtre, un vieillard dont soixante années passées dans les travaux de l'apostolat n'ont pu courber la tête, et qui, se dévouant au salut d'une population menacée, la soustrait au fléau prêt à l'atteindre, par l'autorité de ses vertus et l'ardeur de ses prières.

Attila, homme de sang et de débauche, promenait alors dans tout le monde ses hordes brutales et victorieuses. Après avoir assassiné son frère Bléda pour usurper la couronne, ravagé tout l'Orient, forcé Théodose-le-Jeune à lui payer tribut, il traversa toute la Germanie, et pénétra enfin dans les Gaules.

Plusieurs villes, telles que Metz, Trèves, Arras, avaient déjà subi les horreurs que la barbarie du siècle et celle du vainqueur réservaient aux vaincus.

Saint Aignan devine la pensée du Scythe. Ses entrailles s'émeuvent pour ce peuple qu'il aime; il veut le sauver. Il sait qu'Aëtius, général en chef de l'armée romaine, guerrier victorieux et redouté, peut opposer une digue puissante au torrent dévastateur qui s'approche; mais Aëtius est campé dans la Gaule Viennoise. Arles (1), lieu de sa résidence, est à 156 lieues d'Orléans! Cette distance se franchit rapidement aujourd'hui; mais un long voyage offrait dans ces temps reculés des difficultés et des périls capables d'effrayer un homme presque centenaire: mais, que n'ose entreprendre la charité!

Saint Aignan part: il voit Aëtius, l'intéresse, le subjugue, et obtient enfin sa promesse de venir au secours de son troupeau dès qu'il serait menacé.

Le moment du péril ne se fait pas attendre. Dès le commencement de l'année suivante, 451, le fléau de Dieu et des hommes vint planter son étendard devant Orléans, qui, par une particularité merveilleuse, dut deux fois sa délivrance à ce qui existe de plus faible, mais de plus respectable sur la terre, un vieillard et une jeune fille.

On s'arme, on vole aux murailles, on les défend avec vigueur. L'évêque se montre partout, et partout l'aspect de son front chauve, majestueusement empreint de la fermeté de son âme, éveille l'audace, ranime le courage et fortifie l'espoir; car le mépris de la mort et l'amour du prochain investissent celui qui les ressent d'une autorité naturelle, la seule que les hommes n'aient jamais eu la pensée ni le pouvoir de contester. Cependant le courage, ainsi que la fièvre, a ses accès. Deux choses réussissent souvent à le vaincre, la contagion de la peur et le temps. Or, les légions romaines, dont on espère le secours, ne paraissent pas. En vain la population tremblante se presse sur les remparts pour chercher à découvrir au loin le scintillement des armures, rien n'interrompt l'uniformité de la plaine. « Eh bien! dit « le saint, j'irai vers Attila; je saurai si « ce barbare porte un cœur d'homme « dans sa poitrine. »

Aussitôt une porte massive roule sur ses gonds, un pont s'abaisse, et le pontife marche vers l'ennemi, suivi des vœux ardens de son peuple. Il avance, fort de la seule puissance de son regard. La foule armée s'ouvre pour lui laisser passage. Attila le voit et sourit. « Guer« rier, lui dit Aignan, je sais qu'il te

(1) Cette ville, située dans le département des Bouches-du-Rhône, existait même avant la domination des Romains dans les Gaules. Les Grecs la nommaient *Théline*, c'est-à-dire *mamelle*, à cause de la fertilité de son territoire qui la rendait la nourrice des Gaules. Elle fut le chef-lieu d'une colonie romaine et la résidence de Constantin, qui lui donna le nom de *Constantine*. Parmi les nombreuses antiquités qu'on y trouve, un amphithéâtre et un obelisque sont surtout remarquables.

« faut du sang ; je viens t'offrir le mien. « Prends-le, mais épargne celui de mes « enfans. — Tes enfans.... Où sont-ils? « — Ma famille est nombreuse. Vois-tu « ce peuple généreux qui veille dans ces « murs pour les défendre, voilà ma fa- « mille ; je la tiens de Dieu, j'en dois « compte à Dieu. Parle, que te faut-il? « — Vieillard insensé, crois-tu qu'Attila « s'abaisse à demander ce qu'il peut pren- « dre ? — Ce qu'on acquiert par le crime « porte malheur. — Tu crois ? — Dieu « réserve des châtimens terribles à ceux « qui le bravent. — Lui, punir Attila !... « Attila, dont les pas font trembler la « terre, et devant qui les étoiles s'abais- « sent ; il n'oserait (1) !... — Attila, ne « blasphème pas ainsi, mais écoute. As- « tu fait dans ta vie quelques bonnes « actions ? As-tu quelquefois été juste, « clément ? — Oui, quand il l'a fallu « pour réussir. — Ainsi, tu ne connais « pas le charme d'une action généreuse « et volontaire. — Vieillard, ta haran- « gue commence à me déplaire ; songe « que tu es en ma puissance, et qu'un « seul de mes doigts suffirait pour te « broyer sans efforts. — Je le sais, et la « crainte est loin de mon cœur. Attila, « tu as triomphé jusqu'ici, mais peut- « être l'heure est proche où tu seras « compté parmi les vaincus. Agis en « maître tandis qu'il en est temps en- « core. L'honneur, la liberté, la vie pour « tous, et tu seras béni par-delà le tom- « beau. — La vie, je l'accorde ; quant à « l'honneur, à la liberté, j'en dispose. « La honte et l'esclavage sont le partage « des vaincus. — Alors, garde ta clé- « mence, mais entends ces dernières pa- « roles : Le temps est proche où, cour- « bant ton front orgueilleux devant ceux « qu'aujourd'hui tu méprises, tu subiras « la honte que tu leur préparais, et rien « n'adoucira tes regrets, car tu l'auras « méritée. — Vieillard, crains ma co- « lère. — Homme, je ne crains que « Dieu. — Crains-la, te dis-je : va-t'en. « — Je te braverais si ma mort devait « sauver mon peuple, mais pour lui je « dois vivre aujourd'hui encore. Adieu, « nous nous reverrons dans l'éternité. « — Va, va, demain Attila t'en ouvrira « les portes. — Prends garde qu'elles ne « se referment sur toi !... »

Mille cris d'allégresse signalent le retour du saint ambassadeur. — « Mes enfans, dit-il à la multitude qui se presse sur ses pas et baise ses vêtemens, prions!.... hélas! prions encore; » et le peuple entier se prosterne, et l'hymne de la prière s'élève vers Dieu, mêlé aux hurlemens des barbares, qui célèbrent déjà leur prochaine victoire (1). Ils se précipitent avec le délire de la rage vers les portes de la cité : bientôt la résistance s'affaiblit avec le nombre des défenseurs : les poutres massives commencent à s'ébranler ; un moment de plus, et Orléans cessera d'être. Tout-à-coup, comme si le ciel eût pris en pitié tant de misères, le soleil s'obscurcit, des torrens de pluie qu'un vent fougueux disperse inondent le sol, le tonnerre gronde sans interruption ; il semble bondir de nuage en nuage, de cieux en cieux ; la foudre s'ouvre passage et frappe cent fois la terre sans cesser de sillonner les airs.

Les assiégeans effrayés, aveuglés, sont forcés à la retraite ; la nuit succède à l'orage et l'attaque est remise au lendemain (2).

Le jour paraît à peine, que l'air retentit de nouveau des coups terribles et précipités des machines de guerre ; les pierres, le bois, jaillissent en éclats, les tours s'écroulent, et les Huns se précipitent dans les faubourgs en poussant d'effroyables cris. Mais les armées réunies des Romains, des Francs, des Visigoths et des Bourguignons, fondent à l'improviste sur les vainqueurs, et en un instant les rues sont arrosées de leur sang et jonchées de leurs cadavres. Attila veut en vain rallier les siens, ceux qui peuvent échapper à la mort prennent la fuite, et lui-même, la rage dans le cœur, est entraîné sur leurs pas ; enfin pour-

(1) Attila prétendait en effet que les étoiles tombaient devant lui ; qu'il était un marteau pour le monde entier.

(1) Le musée d'Orléans possède un tableau de M. de Juine, qui retrace le moment où saint Aignan, entouré du peuple, implore le ciel en faveur des assiégés.

(2) Cet orage éclata le 14 juin et sauva la ville, car il donna le temps d'arriver aux légions commandées par Aetius, Mérovée, Théodoricus et Condicaire.

suivi, harcelé, il est contraint d'accepter les chances d'un combat qui met fin à ses conquêtes dans les Gaules (1).

Le cultivateur des plaines de la Sologne qui de nos jours promène lentement la herse sur le sol qui le nourrit, est loin de songer que les corps mutilés de près de trois cent mille hommes, descendus des régions glacées du nord de l'Asie il y a quatorze siècles, ont servi d'engrais à ses moissons.

Il ne me reste plus qu'à signaler l'époque de la mort du héros chrétien. Cette mort arriva peu de temps après les événemens mémorables dans lesquels il joua un si grand rôle : elle fut douce sans doute, car la mort est un bien pour celui qui croit et espère.

Le couvent des Orgerils, théâtre de ses premiers travaux apostoliques, reçut sa dépouille mortelle, le 17 novembre 453. En 1029, sous le roi Robert, on la transporta dans l'église Saint-Pierre, qui dès lors ne porta plus que son nom. Ce nom est aujourd'hui tout ce qui reste de cet homme si éminemment doué du génie du cœur, celui qui enfante les dévouemens sublimes : car les calvinistes, oubliant que la vertu mérite les hommages de tous les cultes, pillèrent sa châsse en 1562, brûlèrent ses reliques, et livrèrent ses cendres aux vents. Si le cœur s'attriste à l'idée de cette persécution d'outre-mort, de cet anéantissement de l'homme par l'homme, la religion se glorifie dans cet acte même, puisqu'elle y trouve la preuve de cette vérité consolante, que les traditions qui perpétuent le souvenir des actions utiles et généreuses peuvent survivre aux monumens destinés à les honorer.

Comtesse OL. M. DE LERNAY.

(1) Les historiens ne s'accordent pas sur le lieu où se livra ce combat mémorable. Moreri prétend que le mot *catalaunicis* est corrompu et doit se traduire par *secalaunencis*. Selon cette version, la bataille aurait été donnée *en Sologne* et non pas dans les plaines de Châlons-sur-Marne, comme quelques uns l'assurent. La Sologne est un pays plat, au midi d'Orléans, il offre une physionomie particulière. Il y a dans le caractère et les mœurs de ses habitans une originalité native qui les fait aisément reconnaître.

RAPPORT A M. LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR,

SUR LES PRISONS, MAISONS DE FORCE, MAISONS DE CORRECTION ET BAGNES DE L'ITALIE; PAR M. CERFBERR.

Il y a peu de questions aussi graves, et peu de questions aussi agitées de nos jours que celle de la réforme des prisons. De nombreux écrits ont été publiés en France à propos du régime pénitentiaire; beaucoup d'opinions, plus ou moins exclusives, ont été émises; quelques essais ont été préconisés. Toutefois, sauf certains principes généralement adoptés, on n'est pas encore arrivé à une formule nette et décisive, à un système large et complet sur cette branche importante de l'administration publique. En pareille matière, il faut le dire, on rencontre à chaque pas des difficultés, des obstacles, que l'étude et l'expérience peuvent seules lever.

Consulter les usages des nations étrangères, voir ce qui se pratique chez elles, y chercher des termes de comparaison, est assurément un moyen de se procurer des renseignemens utiles; et telle est la mission dont M. Cerfberr avait été chargé pour l'Italie. Son rapport, qui est sous nos yeux, prouve qu'il l'a remplie avec conscience et discernement.

M. Cerfberr a visité un grand nombre de prisons; il les a visitées soigneusement, dans leur ensemble et dans leurs détails. Nous le félicitons de ne s'être pas borné, comme tant d'autres, à de vaines et faciles observations de statistique, mais de s'être préoccupé avant tout du point de vue moral, et des réglemens les plus propres à *améliorer* les condamnés, en relevant leur intelligence dégradée, en les initiant à l'amour du travail et de la vertu.

Le Piémont, la Lombardie, le duché de Parme, les états de l'Eglise et la Toscane, ont été successivement explorés par M. Cerfberr. Les prisons du royaume de Naples seront sans doute l'objet d'un second voyage et d'un examen séparé.

Rome, on le comprend, devait occuper, et occupe, en effet, une grande place dans le rapport. « C'est à Rome, « dit M. Cerfberr, que l'action du gou- « vernement pontifical s'exerce avec le « plus de sollicitude. Ici l'œil vigilant « d'un souverain éclairé, rempli d'inten- « tions nobles et pures, peut percer les « abus, et son bras, aidé de prélats dis- « tingués, en détruire quelques uns. « Aussi, les institutions de Rome ont- « elles un caractère grandiose, une ap- « parence d'ordre que l'on cherche vai- « nement dans les autres villes de l'état. « La bienfaisance publique et les efforts « constans des saints pontifes ont créé « des établissemens admirables. A ces « établissemens se rattachent des noms « illustres et vénérés. C'est là que la phi- « lantropie a pris naissance sous le nom « plus doux de charité; c'est là que les « premières notions de la science, des « principes administratifs de la charité, « ont reçu la première et la plus large « application. Votre Excellence trouvera « peut-être utile que je fasse connaître « en détail l'esprit qui anime l'adminis- « tration romaine, afin de le placer en « parallèle de celui qui vivifie les admi- « nistrations les plus modernes. On se « trompe, je ne crains pas de l'affirmer, « sur l'autorité de Rome. A travers beau- « coup de défauts, résultat d'une longue « pratique, on reconnaît la trace d'une « vaste pensée; on voit, il faut le dire, « partout percer le génie adorable du « Christianisme, c'est-à-dire le génie de « toutes les institutions à venir.

« Rome mérite d'être étudiée, profon- « dément étudiée; je regrette de n'avoir « pu consacrer plus de temps à une œu- « vre qui répondait si bien aux disposi- « tions de mon esprit, comme aux senti- « mens de mon cœur. »

Voilà, sur le compte de l'*administration romaine*, un témoignage qui ne sera pas suspect, et qu'on n'accusera pas d'une aveugle partialité.

Une curieuse et intéressante remarque de M. Cerfberr, c'est que le signal de cette réforme pénitentiaire, si vivement réclamée aujourd'hui, est parti de Rome, et que les premiers réglemens d'une *maison de correction* ont été écrits par un pape. Il s'agit ici d'un vaste établissement, destiné aux jeunes détenus, qui fut créé, en 1703, par Clément XI, et dont Clément XII confirma, en 1735, les priviléges. « Je tiens à rétablir la vérité, dit « M. Cerfberr. Le *système correctionnel* « est chrétien; il est catholique. Ce n'est « point un système nouveau. Il a pris « naissance avec les monastères; un pape « l'a baptisé, au moment où il le fit en- « trer dans le monde. L'Amérique ne l'a « pas trouvé; l'Amérique ne l'a pas per- « fectionné; elle l'a emprunté à Gand, « qui l'avait pris à Milan et à Rome. »

Nous ajouterons, à notre tour, que, pour produire de salutaires conséquences, le *système correctionnel* doit se montrer digne de la haute origine que lui assigne M. Cerfberr, et rester chrétien et catholique.

L'auteur du rapport a été amené à parler des sociétés et confréries, qui s'occupent des condamnés et détenus. Il leur rend hommage à plusieurs égards. Selon lui pourtant, l'influence qu'elles exercent ne serait pas heureuse; elle provoquerait à des pratiques extérieures de religion plutôt qu'à un véritable amendement moral. Nous ne croyons pas que ce reproche soit fondé; nous le croyons d'autant moins qu'il est formulé d'une manière vague et générale. Assurément, des hommes de piété et de foi ne peuvent pas prêcher la religion, sans prescrire avant tout les vertus qu'elle consacre, les règles de conduite qu'elle impose; et il ne leur est pas si difficile de distinguer de trompeuses apparences et des démonstrations hypocrites d'une conviction réelle. Loin de partager l'avis de M. Cerfberr, nous voyons dans le concours des associations charitables et des confréries un auxiliaire puissant et *indispensable* de toute réforme pénitentiaire. M. Cerfberr reconnait la nécessité de l'enseignement religieux; il comprend que, lorsqu'il s'agit de changer les cœurs, il faut autre chose que des ateliers et des cellules, et que, pour nous servir de ses propres expressions, *on ne moralise pas avec des*

murailles. Quels plus excellens ouvriers de *moralisation* que ceux qui descendent au fond des cachots pour y secourir la misère, pour y alléger la souffrance, pour y porter des aumônes et des conseils, pour rappeler au prisonnier ce qu'il doit à Dieu, ce qu'il doit à ses semblables et à lui-même? On aura beau faire, les dévouemens que la religion inspire et dirige seront toujours les meilleurs; la *philantropie* ne vaudra jamais la *charité*.

R. B.

BULLETINS BIBLIOGRAPHIQUES.

LA RELIGION; PERIODICO, FILOSOFICO, HISTORICO Y LITERARIO. Barcelona imprensa de Brusi (1).

On disait dans le numéro de décembre dernier : « Les travaux de l'*Université* sont dignement ap- « préciés en France et à l'Étranger : les *Annales des* « *sciences religieuses* de Rome, la *Revue* de Dublin, « le *Catholique* de Spire, la *Revue Catholique* de « Barcelonne, reproduisent souvent de ses articles « ou les citent avec éloge. » L'*Université* saisit avec joie à son tour l'occasion de faire connaître à ses lecteurs une œuvre semblable à elle. On vient de la nommer; c'est la *Religion, revue philosophique et littéraire* qui se publie à Barcelonne. Nous avons dit cette œuvre semblable à l'*Université;* elle l'est sous plusieurs rapports; et n'y eût-il entre les deux œuvres d'autres points de contact que la profession des mêmes principes catholiques, la même intention de les propager, de les éclairer par les progrès des sciences, comme les progrès des sciences par eux, c'en serait sans doute suffisamment pour porter à fraterniser ensemble, les ouvriers au même champ, les soldats sous les mêmes drapeaux, les frères d'armes pour le triomphe des mêmes pensées.

On l'a dit mille fois : aujourd'hui un grand mouvement intellectuel s'opère, malgré la puissance absorbante des intérêts matériels, et il s'agit de le diriger. Qu'une multitude d'esprits mécontens et lassés de la part de lumières que leur a léguée le dix-huitième siècle, de la part de raison sociale et religieuse qu'il leur a faite, s'agitent, s'activent vers un état intellectuel meilleur, ce n'est point là un de ces rêves dont on prend plaisir parfois à caresser la chimérique erreur en faveur de son opinion et de ses principes.

D'où vient cette nouvelle gravitation de la partie encore flottante des intelligences, vers un nouveau foyer, et quelles en sont les causes? Elles peuvent être assez nombreuses, et il serait possible d'en faire une curieuse énumération. Toujours est-il vrai que leur effet est sensible; qu'on va plus ou moins directement vers la vérité; par une voie droite et éclairée ou à tâtons, on la cherche. Est-ce son absence au fond des questions sociales, scientifiques et religieuses qui en fait sentir le besoin; comme si oppressé par le vide de l'erreur, on eût tendu vers une atmosphère où l'on pût respirer plus pleinement et plus à l'aise? ou plutôt serait-ce que la vérité catholique se serait montrée à nos investigateurs au fond de leurs recherches, et aurait préoccupé les intelligences comme une lumineuse vision? l'un et l'autre peut-être. Quelle tâche, en pareille circonstance, est faite aux catholiques? Quelle, si ce n'est de montrer au doigt le but auquel on tend par un heureux effort? L'Église de Dieu a mission de *prêcher*.

Autre charge pour elle, qui est une seconde acception du même mot.

Une déplorable antipathie a, durant de longues années, régné entre les sciences et la religion : les filles ont méconnu la mère, et la mère a repoussé les filles; et à mesure que la désunion s'est prolongée, à mesure aussi les causes de mésintelligence se sont accru en force ou en multitude. Si cet état eût duré, durait encore, où aboutiraient les uns avec leur indépendance ruineuse? que serait-il de la mission de l'autre, retirée qu'on la verrait du champ qu'elle doit féconder? Jadis le sanctuaire a produit et élevé la philosophie; puis celle-ci grandie, s'est mise à démolir le sanctuaire comme un vieux monument inutile et importun; et puis effrayée de ses ruines, sous quelques rapports apitoyée sur le dépérissement d'une généreuse institution digne d'un meilleur sort, elle ne l'assaille plus, mais elle est disposée à lui faire quelque justice, et d'une main moitié amie, moitié hostile, partagée qu'elle

(1) La *Religion* paraît tous les mois. — Elle en est à son sixième volume et à sa quarante-deuxième livraison, jusqu'à ce mois d'octobre, chaque livraison renfermant environ 70 pages, format in-8°. Les conditions de souscription sont de 4 réaux ou 1 fr. 5 cent. de notre monnaie pour Barcelonne, et de 6 réaux ou 1 fr. 50 cent. environ pour les autres villes de l'Espagne, même pour *Buenos-Ayres*.

est entre ses derniers sentimens vivant encore, et ses nouveaux sentimens qu'elle voit poindre en elle, elle semblerait vouloir guérir les blessures qu'elle aurait faites. Pourquoi les amis du sanctuaire ne travailleraient-ils pas à faciliter les voies à la rénovation de l'alliance ? Pourquoi ne montreraient-ils pas autant qu'il est en eux, que les causes de dissension ou étaient bien futiles, ou n'existent plus ? Et puisqu'une raison pleine d'elle-même ne consent à se soumettre à la religion catholique, qu'autant qu'elle la verra à son niveau, pourquoi n'y placeraient-ils pas le catholicisme, en le proclamant essentiellement raisonnable, point du tout ennemi de la raison, point du tout défiant pour ses progrès réels ? Qu'on dise ensuite que la religion est venue à la raison, ou que la raison l'est allée trouver, peu importe ; ni la raison ni la vérité ne descendent, en quelque point qu'elles se rencontrent. Donc une seconde tâche de l'Église de Dieu, c'est qu'en même temps qu'elle expose sa vérité aux esprits qui la cherchent, elle la leur présente sous le sens qui leur est le plus acceptable. C'est là un second mode de sa prédication.

En voici un troisième, et c'est le tout.

Aux époques de recherches, d'investigations, lorsqu'on se livre le plus aux tentatives, le danger aussi est le plus imminent d'errer. Plus même l'impatience des esprit est grande, plus ils sont pressés de conclure, et plus aussi ils courent risque de se trop précipiter par l'effet des préjugés ou des passions. Qu'arrive-t-il en ces jours d'activité universelle ? tous, poursuivant la vérité, ou s'arrêtent sans l'avoir atteinte, ou passent à côté d'elle, ou la laissent bien loin derrière eux, par un élan tantôt mal dirigé, tantôt trop faible ou trop impétueux, selon que les diverses apparences les illusionnent à différens degrés. Mais tous enfin pensent la tenir ; quelle qu'ait été la constance ou la vigueur de leurs efforts, par cela seul qu'ils en ont fait, ils se donnent le droit de juger définitivement, comme une récompense, une conquête. Ceux-là même qui ne jugent pas par suite de la direction que leurs recherches ont prise, disent les uns, qu'ils s'abstiennent par impuissance à eux de conclure. Les autres plus hardis généralisent leur faiblesse propre, et pensent qu'on ne peut conclure du tout. Deux façons de doute, la première particulière, la seconde absolue ; toutes deux dangereuses, celle-ci par système arrêté, celle-là par accident.

Or, nous le disons sans crainte de nous tromper, les mille résultats obtenus, s'ils ne sont pas pour la vérité, sont contre elle ; et dans notre sens, s'ils n'aboutissent pas en leur totalité aux idées catholiques, ils aboutissent à l'erreur. Mais comme l'erreur essentiellement détruit et ravage, de même que le vrai édifie et conserve, il s'ensuit, qu'au moment où par la multitude des investigations, les erreurs aussi se multiplient, à ce moment la vérité est le plus attaquée. Quand même par un caractère accidentel du temps, on la voudrait respecter en son existence générale, on la violera dans ses applications particulières, dans ses divers modes d'action.

Et alors à ceux qui ont foi en tout point en elle, quel devoir échoit-il à remplir ? le même que celui qui pèse sur l'homme dont on envahit la patrie : s'il a quelque force il doit l'épuiser à la défendre, car enfin la patrie, la terre natale et nourricière des intelligences, c'est la vérité ; c'est le sol qui les fait vivre, et qu'il leur faut préserver de toute atteinte hostile et dévastatrice, si elles n'aiment mieux périr.

Cette triple mission des amis de la vérité catholique, c'est-à-dire, la mission si honorable et si salutaire à notre époque, d'exposer leurs croyances, de les mettre en rapport avec les découvertes et les progrès actuels, et à la fois de les défendre dans leur intégrité contre toute attaque, c'est celle que les rédacteurs de la *Revue* de Barcelonne se sont imposée. Le dernier terme, on le voit, est le même que celui de l'*Université catholique ;* le moyen seul nous paraît dissemblable. Autant qu'il nous est permis de le conclure des numéros que nous avons sous les yeux, la *Revue* de Barcelonne tend à sa fin en construisant et développant une vaste synthèse, et l'*Université* paraît plutôt avoir entrepris un laborieux travail d'analyse : l'une s'empare dès l'abord plus immédiatement du principe unitif, la vérité catholique, l'expose et la déroule en toute sa grandeur aux yeux de la science qu'elle force à l'accepter ; l'autre, sans être sans doute dans quelqu'une de ses parties étrangère à cette première marche, s'attache plus spécialement à prendre sur leur propre terrain les sciences particulières, et à les ramener soumises au même principe unitif, la foi catholique, dont elles empruntent leur premier et leur dernier mot..... Les deux noms des deux revues semblent bien se prêter à ce parallèle, *Université* et *Religion.*

Si notre interprétation est juste, et nous le croyons, la *Religion* de Barcelonne porte un titre d'une belle acception dont nous allons développer la portée.

La religion catholique guérit lentement les maux invétérés de l'empire romain et rajeunit les ressorts vieillis de sa société : elle ramollit les cœurs féroces des nations qui le mirent en lambeaux ; elle opéra laborieusement leur éducation, soit en les attendant et les circonvenant sur un sol conquis, soit en allant au devant d'elles, et leur apportant dans les déserts du nord les bienfaits du Ciel éclos au soleil du midi. Sous ses inspirations, sous l'impression de sa loi de charité et d'amour, les peuples qui se ruaient les uns sur les autres, se reconnurent comme au réveil de vieux souvenirs oubliés, et s'appelèrent frères. L'humanité qui n'existait plus, cette famille des nations, se recomposa et retrouva son nom d'origine. Mystérieux lien, la religion fit ces prodiges. Mais après ces longs siècles de travaux glorieux doit-elle enfin rentrer dans l'inaction, disparaître épuisée en efforts du milieu du monde qu'elle a fait ? Faut-il dire de chacune de ses institutions, de chacun presque de ses doyens, ce qu'on vient de dire de la vie monastique : « A quoi un moine « peut-il être bon au fond de son monastère, dans « le siècle où nous vivons, après que les travaux

« accomplis par les grands érudits monastiques des « siècles passés, ont porté leurs fruits, et lorsqu'il « ne reste plus dans les couvens de trésors enfouis « à exhumer pour l'éducation du genre humain, « lorsque surtout la vie monastique a cessé de « prouver et de mériter pour une religion, qui elle-« même ne prouve et ne mérite plus pour les géné-« rations contemporaines (1)? » Est-il donc bien vrai que la religion catholique ne peut plus mériter en notre temps? Doit-on se demander si les idées du Christ, cet homme sublime et divin seulement comme Socrate et Platon, ont accompli le cercle de leurs destinées, ont donné leur portion d'élan au genre humain et ne sont plus bonnes qu'à être laissées en arrière, monumens gigantesques d'une phase de l'intelligence humaine, au-dessus desquels la raison s'élève et voit au-delà, vêtemens dans lesquels elle a grandi, et qu'elle rejette usés et en lambeaux de ses épaules viriles? Nous ne croyons pas à cette folie ruineuse, nous disons à ce rêve présomptueux, ce qu'on dit à la vue de toute audacieuse conception qui, fût-elle appliquée, opérerait de vastes et irréparables ravages; nous dirons : bienheureux le monde d'être en définitive conduit par Dieu, non par l'homme et son extravagante raison.

Cette confiance en la vivacité de cet arbre, qui porta un Dieu sur le Calvaire, en la divinité et l'immortalité de sa vertu pour le bien des hommes, les rédacteurs de la *Religion* la partagent pleinement avec tout zélé croyant, et c'est la pensée qui leur a inspiré leur œuvre; entreprise rien moins que *de régénération du monde intellectuel par les idées religieuses et du monde moral par le monde intellectuel* (2).

Et les idées religieuses, à qui les demandent-ils? à l'Église qui en est la conservatrice. Par qui doivent-elles être mariées aux sciences? par les ministres de la religion, qui pour cela doivent s'efforcer de saisir les deux termes, la théologie et les sciences, autant que possible en leurs résultats propres, pour les unir en leurs rapports mutuels. Et ils ne doivent point désespérer de cette espèce de découragement où *la disgrâce des temps* semble endormir la masse du clergé quant aux progrès scientifiques. « Tournons nos regards « en arrière de trois siècles. Les désordres qui « avaient gagné les mœurs du clergé furent sans « doute alors la plus terrible épreuve qu'ait soufferte « la religion; mais du sein du catholicisme, cet « inextinguible foyer de piété et d'amour, il ne « tarda pas à sortir le feu le plus pur qui les « dévora. Dans les derniers temps, une autre « épreuve s'est montrée, qui n'est pas tant un relâ-« chement dans les mœurs qu'une lassitude intel-« lectuelle. Et ainsi, comme la tiédeur de l'esprit « sacerdotal eut pour résultat, dans le quinzième « siècle, le rapide progrès de la réforme, qui n'eût « point été si prompt, si le clergé eût partout été « ce qu'il devait être; de la même manière sa su-« perficialité intellectuelle a été tourmentée par les « attaques puissantes de la philosophie du dix-hui-« tième siècle. On n'y aurait point vu non plus une « désertion aussi générale des vérités catholiques, « si le clergé n'eût en quelque sorte méconnu la « méthode dont dépendent à un si haut degré les « progrès de l'instruction dans les écoles chrétiennes, « à savoir l'harmonie de la science et de la foi. Mais « non, tous ces déréglemens n'ont en rien changé « l'immuable essence du catholicisme, ni son éner-« gie toujours vivifiante. Ce sont des moyens que « la Providence en ses insondables vues, emploie « pour amener un nouveau développement de sain-« teté et de science : et toute l'histoire de l'Église « en ses diverses périodes n'est que la manifestation « successive de cette loi mystérieuse qui dispose « le mal lui-même pour un élan de régénération. « Ce n'est donc pas un vain rêve d'espérance que « ce pressentiment universel d'une grande époque « qui commence pour la science religieuse, puisqu'il « est tellement nécessaire qu'elle arrive, que quand « même la raison ne nous en ferait pas découvrir l'au-« rore, la foi nous inviterait à la saluer (1). »

(1) *Revue des Deux mondes*, 15 janvier 1839, p. 205.

(2) *Ibid.*, numéro de janvier 1839, p. 5.

Nous regrettons infiniment que le peu de livraisons qui sont entre nos mains ne nous permettent pas d'apprécier sûrement le plan adopté par les rédacteurs de la *Religion*, pour la marche et les moyens généraux de leur œuvre. Quant à leur talent et vraie science, nous n'en pouvons douter; ce sont de larges idées exposées et poursuivies avec fermeté toujours et souvent éloquence. Nous sommes ravis de trouver dans le peu d'articles que nous en connaissons, plusieurs pensées et jugemens d'un haut intérêt.

Celui-ci, entre autres, promet aux lecteurs de la *Religion* un mode éclairé de discussion pour les questions dont on présentera le développement. Chacune d'elles semble devoir être d'abord exposée dans les termes de la foi, puis entourée des spéculations de la philosophie catholique qu'elle supportera, éclairée enfin par le contraste de l'erreur qui l'aura attaquée; ainsi la foi sera présentée, et en sa propre certitude et lumière, et en celles empruntées de l'histoire et de la raison.

Une chose nous fait encore un grand plaisir, parce qu'elle conseille et donnerait à espérer une grande amélioration. Les rédacteurs de la *Religion* paraissent pénétrés de l'importance qu'a l'histoire ecclésiastique pour la compréhension complète de ses dogmes, de la morale, du culte, de la discipline, et de la hiérarchie du catholicisme. Nous ne dissimulons pas la croyance où nous sommes, que l'Église et sa foi doivent avant tout être étudiées dans le détail de leur existence et de leurs faits. Où donc est plus pleinement exposé l'esprit du christianisme, que dans ses solennelles annales? C'est là que toute l'âme de son enseignement est manifeste aux yeux, soit dans sa portion immuable, soit dans sa portion variable. Etudiez-la dans quelques beaux traités de théologie qu'il vous plaira; s'il manque à l'édifice de votre science religieuse

(1) *Ibid.*, p. 29.

cette base et ce comble à la fois de son histoire, vous n'aurez, j'ose le dire, qu'à moitié à peine compris l'Eglise, la pensée que vous en avez, nécessairement trop étroite, restera incomplète et vacillante : mais plus vous êtes initié dans la connaissance des détails de sa vie au milieu des peuples, plus à cette lettre, pour ainsi parler, que vous possédiez seulement de sa doctrine, vous y joindrez l'esprit; et cet esprit grand, conciliateur, qui loin de rétrécir les voies de Dieu, les aplanit et les élargit suivant leur capacité propre.

Nous félicitons donc les rédacteurs de la *Religion*, de la pensée qu'ils ont eue d'adjoindre à leurs autres enseignemens religieux, scientifiques et littéraires, sous le rapport de la foi catholique, l'enseignement complémentaire de l'histoire de cette foi. Ils n'ont cru mieux faire que de prendre dans l'*Université*, un cours qu'ils y trouveront tout fait, et auquel ils s'efforceront par leur travail propre de donner un intérêt local. Voici ce qu'ils disent à ce propos à la fin de leur livraison de février dernier.

« Une heureuse coïncidence de principes et de « sentimens nous a mis en relation immédiate avec « les respectables auteurs de l'*Université catholique*, « feuille périodique, religieuse, philosophique, scien- « tifique et littéraire qui se publie mensuellement à « Paris, et qui, dans son numéro 36, a bien voulu « faire une mention honorifique de notre Revue. Ce « que les numéros de l'*Université* renferment d'éru- « dition précieuse et choisie, sur toutes les branches « de la science qui ont rapport à la religion, nous en « donnerons une idée dans notre prochaine livrai- « son, où nous apprécierons une Revue rédigée par « trente-sept savans des plus hautes catégories scien- « tifiques et sociales. Cette circonstance nous met à « même d'enrichir considérablement nos pages, que « du reste nous nous efforcerons de rendre plus in- « téressantes à l'aide des feuilles nationales et étran- « gères, outre nos propres travaux et les recherches « que nous ferons à cet objet dans les œuvres les « mieux choisies. Néanmoins comme l'étendue de « nos numéros ne nous permet pas, quant à présent, « d'embrasser à la fois grand nombre de sujets, nous « nous bornerons aux plus intéressans, et à ceux « qui se trouveront à la portée de la plupart des « lecteurs; ainsi pourrons-nous plus agréablement « les satisfaire.

« Nous donnons avis de même que nos souscrip- « teurs, à mesure qu'il paraîtra, et selon que l'ordre « de nos matières le permettra, se trouveront in- « sensiblement avoir un cours d'histoire de l'Eglise, « que l'on publiera par fragmens. Son auteur est « M. l'abbé Gerbet, vicaire-général du diocèse de « Meaux et l'un des principaux directeurs dont s'ho- « nore l'*Université catholique*, écrivain savant et « profond, aussi plein d'érudition que de philoso- « phie, dont nous avons plus d'une fois admiré les « précieuses productions, quoiqu'il soit peu connu « parmi nous. L'auteur dit avec modestie qu'il n'a « point intention d'écrire en détail une histoire de « l'Eglise, mais de considérer les principaux faits « de cette grande histoire sous les points de vue le « mieux en rapport avec les nécessités intellectuel- « les de notre époque : ce qui, à notre avis, don- « nera à son cours un intérêt supérieur à celui d'une « simple narration historique. Et afin de lui donner « de notre part toute l'importance possible pour le « public espagnol, nous ajouterons aux réflexions « de l'auteur de nouvelles considérations destinées « plus particulièrement à jeter quelque jour sur « l'histoire de l'Eglise d'Espagne, et nous nous ai- « derons à cet effet de ce qu'ont écrit de mieux nos « auteurs nationaux les plus estimés. »

L'on sent bien que, vu la nature même de ces publications mensuelles, ni l'*Université catholique* par son cours sur l'histoire de l'Eglise, ni la *Religion* par la reproduction, ornée de ses propres recherches, qu'elle en fera, ne prétendent remplir du tout au tout un grand besoin qui existe de connaître mieux et de mieux interpréter l'Église et le catholicisme par l'étude impartiale de ses faits; leurs leçons n'auront pour objet que de placer des points de vue d'appréciation, de donner comme un sommaire des pensées résultant de l'examen des principaux grands faits. Ce sera beaucoup d'avancé sans doute, surtout au temps où l'histoire de l'Eglise livrée aux appréciations d'historiens d'une foi ou contraire ou douteuse au moins, est si fort exposée à se voir en mille points mal jugée. Mais il restera toujours aux vrais amis de cette science, à ceux surtout qui ont besoin davantage de la posséder pour eux-mêmes, afin d'en répandre les résultats sur les autres, il leur restera à faire le travail de fond, un examen qui s'appuyant avec confiance sur les points capitaux qu'on lui aura indiqués, descendra courageusement dans les détails, qui seuls d'ailleurs pourront lui acquérir la compréhension complète de ces points eux-mêmes.

Nous le redisons en finissant, nous avons dit notre pensée sur la *Religion*, d'une manière il est vrai bien succincte, mais encore capable d'en faire sous plusieurs rapports apprécier le mérite. Quoi qu'il en soit d'ailleurs de la justesse de nos idées, la Revue de Barcelonne est conçue sur un large plan d'utilité intellectuelle, morale et religieuse : et quant à l'exécution, le caractère national seul du rédacteur suffirait à lui garantir tout le sérieux et le poids qu'il sait mettre à ce qu'il entreprend.

Ainsi au sein des dissensions politiques qui agitent cette belle terre de l'Espagne, au milieu des mille scènes tragiques qui y affligent l'humanité, l'esprit religieux fait entendre les graves accens de sa voix conciliatrice, et porte les frères ennemis à fraterniser dans la paix. Bienheureux ceux qui s'efforcent par leurs travaux à hâter le triomphe de Dieu et celui du bonheur des peuples! Nous y joignons nos vœux les plus ardens, afin que les jours de la souffrance cessent pour ce noble pays si déchiré, et que ceux du bien-être, de la paix se lèvent enfin, après avoir été si long-temps attendus.

---

(1) Tome v, page 127.

Nous croyons faire plaisir à nos abonnés et à toutes les personnes qui s'intéressent aux progrès des études ecclésiastiques en leur faisant connaître comment elles sont réglées par l'épiscopat dans la Belgique.

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN.

—

PROGRAMME

Des Cours qui seront donnés pendant le semestre d'hiver de l'année académique 1839-1840.

FACULTÉ DE THÉOLOGIE.

J.-T. Beelen, prof. ord.; *le livre des Rois et des Paralipomènes*, les lundis, mardis et mercredis à 8 heures; *les langues orientales*, les mercredis, jeudis, vendredis et samedis à midi.

H.-J. Wouters, prof. ord. et doyen de la Faculté; l'*Histoire ecclésiastique*, les mercredis, jeudis, vendredis et samedis à 9 heures.

M. Verhoeven, prof. extraord. et secrétaire de la Faculté; les *Institutions canoniques de Devoti*, les lundis, mardis, mercredis et jeudis à 10 heures.

A.-J. Verhoeven, prof. agrégé; la *Démonstration catholique et les principes du Droit public ecclésiastique*, les lundis, mercredis, vendredis et samedis à 3 heures.

J.-B. Malou, prof. extraord.; les *Traités de Cultu Sanctorum* et *de Gratiâ*, les lundis à 9 heures, les jeudis, vendredis et samedis à 8 heures.

J.-B. Verkest, prof. ord. et président du Collège du Saint-Esprit; 2. 2. *Summæ Divi Thomæ*, les lundis et mardis à 11 heures, les vendredis et samedis à 10 heures.

FACULTÉ DE DROIT.

CANDIDATURE.

J.-G.-J. Ernst, prof. ord.; le *Droit naturel* ou la *Philosophie du Droit*, les mercredis et vendredis de 11 heures à midi et demi.

J.-J.-A. Quirini, prof. ord.; les *principes du Droit civil moderne*, l'explication du texte de la loi avec l'application des principes, depuis l'art. I jusqu'au titre *des Obligations*, pendant les semestres d'hiver et d'été, les lundis, mardis et mercredis de 8 à 9 heures et demie.

L.-J.-H. Ernst, prof. ord.; les *principes du Droit civil moderne*, l'explication du texte de la loi avec l'application des principes, depuis le titre *des Obligations* jusqu'à la fin du Code, pendant les semestres d'hiver et d'été, les jeudis, vendredis et samedis de 8 à 9 heures et demie.

A.-N.-J. Ernst, ancien ministre de la justice, prof. ord.; les *Institutes du Droit romain*, les mercredis, jeudis, vendredis et samedis de 9 heures et demie à 11 heures. Pendant le semestre d'été, après avoir terminé les *Institutes*, il donnera des leçons de *Droit civil moderne* approfondi.

F.-J.-C. Smolders, prof. extraord.; l'*Encyclopédie du Droit* et l'*Histoire du Droit romain*, les lundis et mardis, de 9 heures et demie à 11 heures, et les samedis de 11 heures à midi et demi.

DOCTORAT.

L.-B. Debruyn, prof. ord. et doyen de la Faculté; les *Pandectes*, les lundis, mercredis, jeudis et vendredis, de 11 heures à midi et midi.

J.-G.-J. Ernst, prof. ord.; le *Droit civil moderne approfondi*, les mardis et samedis, de 11 heures à midi et demi.

J.-J.-A. Quirini, prof. ord.; le Cours indiqué ci-dessus.

L.-J.-H. Ernst, prof. ord.; le Cours indiqué ci-dessus.

C. Delcour, prof. extraord.; le *Droit administratif*, les lundis, mardis et mercredis, de 9 heures et demie à 11 heures.

A. Thimus, prof. extraord. et secrétaire de la Faculté; le *Droit criminel*, les jeudis, vendredis et samedis, de 9 heures et demie à 11 heures.

C.-T.-A. Torné, prof. extraord.; le *Droit commercial*, les jeudis et vendredis, de 3 à 4 heures et demie.

L.-J.-N. M. Rutgeerts, prof. extraord.; le *Droit notorial*, les lundis, mardis et mercredis, à 3 heures.

FACULTÉ DE MÉDECINE.

CANDIDATURE.

A.-L. Van Biervliet, prof. ord.; la *Physiologie* (*humaine et comparée*), les lundis, mardis, mercredis et samedis à midi; la *Pathologie générale*, les vendredis à midi, les samedis à 10 heures.

J. Schwann, prof. extraord.; l'*Anatomie* (*générale, descriptive, pathologique, organogénésie, monstruosités*), tous les jours, le samedi excepté, à 8 heures. — Aidé du prosecteur *E.-M. Van Kempen*, candidat en Médecine, il dirigera les élèves dans les *dissections*, tous les jours de 9 à 11 heures et de 2 à 4.

F. Hairion, prof. extraord.; l'*Hygiène*, les lundis et samedis à 11 heures, les jeudis à midi.

DOCTORAT.

V.-J. François, prof. ord. et doyen de la Faculté; la *Pathologie* et la *Thérapeutique spéciale des maladies internes*, tous les jours, le samedi excepté, à midi.

J.-M. Baud, prof. ord.; la *Pathologie chirurgicale*, les mardis, mercredis, jeudis et vendredis à 11 heures.

P.-J.-S. Craninx, prof. ord.; la *Clinique interne*, tous les jours, le jeudi excepté, à 9 heures.

M. Michaux, prof. extraord.; la *Clinique externe*, tous les jours, le jeudi excepté, à 7 heures et demie.

L.-J. Hubert, prof. extraord. et secrétaire de la Faculté; le *Cours théorique et pratique des accouchemens*, les lundis, de 2 à 4 heures, les jeudis à 10 heures et les samedis à midi.

F. Hairion, prof. extraord.; la *Clinique des maladies syphilitiques* et de l'*Ophtalmologie*, à l'hôpital militaire, les dimanches et jeudis à 8 heures.

— *Exercices d'opérations*, les jeudis à 2 heures.

J.-B. Vrancken, prof. extraord.; la *Pharmacologie* et la *Matière médicale*, les jeudis à 9 heures, les lundis et samedis à 11 heures.

FACULTÉS DE PHILOSOPHIE ET LETTRES ET DES SCIENCES MATHÉMATIQUES ET PHYSIQUES.

Cours obligatoires. — Première année.

G.-C. Ubaghs, prof. ord. et doyen de la Faculté de Philosophie; l'*Introduction encyclopédique à la Philosophie* et la *Logique*, les lundis et mardis à 9 heures, les vendredis et samedis à 10 heures.

J. Moeller, prof. ord.; l'*Introduction à l'Histoire universelle* et la première partie de l'*Histoire ancienne*, les vendredis et samedis à 8 heures.

F.-N.-J.-G. Baguet, prof. ord. et secr. de l'Uni.; la 2e partie du 1er livre de *Thucydide*, les lundis et mardis à 8 heures; la *Germanie de Tacite*, les mercredis et jeudis à la même heure.

L.-J. Hallard, prof. extraord. et secrétaire de la Faculté de Philosophie; la *Littérature française* et l'*Histoire des Littératures modernes*, les lundis, mercredis, vendredis et samedis à 3 heures.

H.-J. Kumps, prof. ord. et doyen de la Faculté des Sciences; l'*Algèbre* et la *Géométrie*, les mercredis, jeudis, vendredis et samedis à 9 heures.

J.-G. Crahay, prof. ord.; la *Physique expérimentale et mathématique*, les lundis, mardis, mercredis et jeudis de 10 à 11 heures et demie.

Cours obligatoires. — Seconde année. (*Pour les élèves qui se préparent à l'étude du Droit.*)

N.-J. de Cock, prof. ord. et vice-recteur de l'Université; la *Philosophie morale*, les jeudis, vendredis et samedis à 8 heures.

N. Moeller, prof. hon.; l'*Histoire de la Philosophie*, les mardis et mercredis à 8 heures.

C. de Coux, prof. ord.; l'*Économie politique*, les mercredis, vendredis et samedis à 3 heures.

J. Moeller, prof. ord.; l'*Histoire du moyen-âge depuis la grande migration des peuples Germains jusqu'au pape saint Grégoire VII*, les jeudis à 9 heures, les vendredis et samedis à 10 heures.

G.-A. Arendt, prof. ord.; les *Antiquités romaines*, les lundis, mardis et mercredis à 9 heures.

J.-B. David, prof. extraord., et président du Collège du Pape Adrien VI; l'*Histoire nationale*, les lundis à 8 heures, les vendredis et samedis à 9 heures.

Cours obligatoires. — Seconde année. (*Pour les élèves qui se préparent à l'étude de la Médecine.*)

N.-J. de Cock, prof. ord. et vice-recteur de l'Université; le Cours indiqué ci-dessus.

N. Moeller, prof. hon.; le Cours ind. ci-dessus.

G.-M. Pagani, prof. ord.; l'*application de l'Algèbre à la Géométrie*, les lundis et mardis à 9 heures.

M. Martens, prof. ord.; la *Chimie générale, tant organique qu'inorganique, et ses applications aux arts et à la médecine*, les lundis, mardis, mercredis et jeudis de 11 heures et demie à 1 heure. — L'*Anatomie* et la *Physiologie des plantes*, les vendredis à la même heure.

P.-J. Van Beneden, prof. extraord.; la *Zoologie*, les lundis, mercredis, vendredis et samedis à 3 heures.

H.-B. Waterkeyn, prof. extraord. et secrétaire de la Faculté des Sciences; la *Minéralogie*, les vendredis et samedis de 10 à 11 heures et demie.

C. de Coux, prof. ord.; la *Géographie physique et ethnographique*, les samedis à 11 heures et demie.

Cours facultatifs.

G.-C. Ubaghs, prof. ord. et doyen de la Faculté de Philosophie; la *Métaphysique*, deux fois par semaine, aux jours et heures à déterminer.

G.-A. Arendt, prof. ord.; l'*Introduction à l'étude des Langues orientales*, les mercredis à 4 heures, et les jeudis à 3 heures.

J.-T. Beelen, prof. ord.; les *Langues orientales*, aux heures indiquées ci-dessus.

F.-N.-J.-G. Baguet, prof. ord. et secrétaire de l'Université; un *Choix de Poésies lyriques grecques*, les lundis à 4 heures et les mardis à 3 heures. — Exercices de *Philologie*, les vendredis à 4 heures.

J.-B. David, prof. extraord. et président du Collége du Pape Adrien VI; la *Littérature flamande*, les samedis à 4 heures.

G.-M. Pagani, prof. ord.; le *Calcul différentiel et intégral*, les mercredis et jeudis à 9 heures; la *Mécanique analytique*, les vendredis et samedis à la même heure.

H.-J. Kumps, prof. ord. et doyen de la Faculté des Sciences; la *Trigonométrie sphérique*, les mardis à 8 heures.

H.-B. Waterkeyn, prof. extraord. et secrétaire de la Faculté des Sciences; la *Géologie*, aux jours et heures à déterminer.

Le recteur de l'université,
P.-F.-X. DE RAM,
Le Secrétaire, Baguet.

ESSAI SUR LE PANTHÉISME DANS LES SOCIÉTÉS MODERNES, par H. Maret, prêtre; chez Sapia, libraire, rue du Doyenné, 12. 1 vol. de 400 à 500 pages in-8°. Prix 6 fr.

SOMMAIRE DES CHAPITRES.

CHAPITRE Ier.

De la philosophie en France au dix-neuvième siècle. — Le rationalisme du dix-neuvième siècle vient aboutir au panthéisme. — La philosophie sensualiste du dernier siècle remplacée par l'éclectisme. L'éclectisme tend nécessairement au panthéisme. M. Cousin : son analyse de la raison; théodicée; cosmogonie; philosophie de l'histoire; origine de la pensée humaine et des religions; théorie de l'erreur et de la vérité; développemens de l'humanité; analogues des doctrines de M. Cousin en Allemagne. MM. Geoffroi et Damiron reproduisent la philosophie historique de M. Cousin; un mot sur la méthode psychologique. M. Michelet : sa philosophie de l'histoire; élaboration successive de l'idée de Dieu; légitimité de tous les développemens humains. M. Lerminier ne fait pas de l'éclectisme; sa théorie historique; l'esprit humain est la seule force qui

agisse ici-bas, il est la révélation nécessaire de Dieu; la vérité et Dieu sont mobiles. M. Guizot: théorie de l'individualisme; négation de la vérité absolue. Résultat général de cet examen; le rationalisme, pour échapper au scepticisme, n'a d'autre issue que le panthéisme.

CHAPITRE II.

Suite de l'examen de la philosophie au dix-neuvième siècle. — Le mysticisme du dix-neuvième siècle n'est que le panthéisme. — Transition nécessaire du rationalisme au panthéisme formel et avoué. Le Saint-Simonisme : résultat des tendances générales du siècle; son histoire; sa doctrine; critique de la société actuelle; théorie de Dieu, de l'homme, de l'histoire; progrès que le Saint-Simonisme voulait réaliser; plan de réforme sociale. École sortie du St.-Simonisme : M. Pierre Leroux et l'encyclopédie nouvelle; doctrine du progrès continu et théorie de la certitude; panthéisme mitigé. M. Fourrier : sa théorie agricole, industrielle et sociale; panthéisme matérialiste. M. de Lamennais a émis la doctrine de la vérité mobile; elle conduit au panthéisme. Nouvelle confirmation de la conclusion du chapitre précédent.

CHAPITRE III.

Il n'y a plus de milieu possible entre le catholicisme et le panthéisme. — Les systèmes nouveaux qui se sont produits de nos jours décèlent l'insuffisance des systèmes anciens. Un mot snr l'athéisme, le déisme du dix-huitième siècle, et la méthode individuelle. Raisons qui ont porté les esprits à chercher une philosophie nouvelle. Cette philosophie nouvelle de fait n'est que le panthéisme. Raisons de ce fait; besoin d'une explication universelle, qui ne trouve sa satisfaction réelle ou apparente que dans le catholicisme ou le panthéisme. Deux notions de la vérité et deux méthodes d'investigation de la vérité. Première notion de la vérité; elle est divine, absolue, immuable, éternelle. Cette notion de la vérité et la méthode qu'elle engendre mènent l'esprit au catholicisme. Deuxième notion de la vérité; la vérité est mobile, changeante et progressive; cette notion de la vérité et la méthode humanitaire ne sont que le panthéisme. Point de milieu entre ces deux notions de la vérité, entre les méthodes qui en dérivent, entre le catholicisme et le panthéisme.

CHAPITRE IV.

Histoire du panthéisme. — Le chapitre quatrième est consacré à l'histoire du panthéisme.

CHAPITRE V.

Réfutation du panthéisme. — Réduction des divers systèmes de panthéisme à deux principes fondamentaux, ou à un même principe sous deux formes. Formule la plus moderne du panthéisme; le panthéisme mitigé ne peut échapper à cette formule. Ce que les panthéistes auraient à faire pour démontrer leurs principes. Examen du panthéisme dans ses preuves, son principe et ses conséquences. 1° Preuves du panthéisme; elles sont tirées des besoins de la science, des idées de l'unité, de l'absolu, de la substance, de l'infini. L'impuissance de ces preuves est démontrée. 2° Principe du panthéisme; retour sur ce principe; il est opposé au sens commun; inutile pour expliquer les choses, Dieu, le monde, l'homme, l'esprit humain; contradictoire en lui-même. 3° Conséquences du panthéisme. 1° Résultats historiques : Yoghuisme dans l'Inde; sophistes en Grèce; opposition aveugle des néoplatoniciens au christianisme; extravagance et corruption des sectes gnostiques; morale Saint-Simonienne. 2° Conséquences logiques : la logique seule peut dévoiler toutes les conséquences du panthéisme. L'identité universelle renverse le sens humain. Les idées sont menteuses et le scepticisme inévitable. Le panthéisme n'est qu'un athéisme déguisé. Toute religion est détruite. L'homme se met à la place de Dieu. La vie humaine est sans consolation et sans espérance. Les idées de loi et de devoir s'évanouissent. La liberté est un mensonge. La morale est impossible. L'intérêt et la force ne peuvent remplacer le devoir, la société est sans protection.

CHAPITRE VI.

Suite de la réfutation. — Le panthéisme considéré dans ses applications aux développemens de l'humanité. Problèmes qui se rapportent aux développemens de l'humanité. Les solutions panthéistiques de ces problèmes sont en contradiction avec les faits.

CHAPITRE VII.

Du catholicisme. — Le chapitre septième traite des dogmes et des preuves du catholicisme.

CHAPITRE VIII.

Des objections nouvelles contre le catholicisme. — Caractères généraux de la controverse nouvelle. Ses objections modernes proviennent du panthéisme. Appréciation générale du christianisme par M. Pierre Leroux. 1° Ses objections historiques. Origine du christianisme. Son établissement. Son développement. Constitution de l'Église. Sacremens. 2° Objections métaphysiques, morales et politiques. Essence de la religion. Mystères. Trinité. Création. Le mal. Loi morale; théorie du bonheur. Avenir du christianisme. Objections sur l'état des élus dans le ciel; l'éternité des peines; les moyens de salut. Idée générale de la religion d'après M. Leroux, et ses conséquences.

CHAPITRE IX.

Suite des objections.

I. Examen de l'ouvrage de M. Salvador sur Jésus-Christ et sa doctrine. Base du livre de M. Salvador. Son système explicateur de Jésus-Christ, de sa vie, de sa doctrine, de ses miracles, de l'établissement du christianisme. Mission nouvelle des Juifs. Panthéisme de M. Salvador. Jugement d'un co-réligionnaire de M. Salvador sur la méthode et les livres de cet auteur.

II. Observation sur l'hypothèse de M. Strauss. Théorie des mythes et de l'interprétation mythique. Jugement sur cette théorie. Application de l'interprétation mythique à l'Ancien Testament appréciée par M. Jhan. Application au Nouveau Testament par M. Strauss. Impossibilités de cette hypothèse. Sa base hégélienne.

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE.

Numéro 47. — Novembre 1839.

II. — SITUATION DE ROME.

POINT DE VUE.

On peut étudier une ville comme on étudie la nature. Il suffit d'un premier coup d'œil jeté sur la création pour que toute âme humaine, savante ou ignorante, ressente une impression de majesté qui l'élève vers le Créateur. Mais cette impression ne constitue pas la science. Celle-ci s'efforce de reconnaître les causes des phénomènes et d'en formuler les lois. Enfin, au-dessus des sciences physiques, se place la philosophie de la nature, qui rattache l'étude du monde matériel au monde intellectuel et moral, dont il est l'emblème. Si les découvertes que l'on peut faire dans cet ordre de connaissances sont très élevées, leur nombre est petit. La science est une pyramide : sa base est large, son sommet est une pointe, mais cette pointe perce les airs.

Il me semble que l'on peut suivre, toute proportion gardée, une gradation analogue dans l'étude des grands ouvrages des hommes, et particulièrement des grandes cités qui sont, à plusieurs égards, comme un abrégé du monde.

Pour peu que l'on ait parcouru Rome avec un cœur chrétien pendant quelques jours, on a bien vite senti que la religion est dans cette capitale du catholicisme, ce que Dieu est dans la nature ; qu'elle y est la première des choses, comme il est le souverain des êtres. Cette impression, à son origine, est bien moins une vue de l'esprit qu'une sorte de retentissement dans l'âme. Les détails dont elle se compose sont l'effet d'une pieuse et superbe litanie, à laquelle on prête l'oreille avec émotion, mais sans concevoir pourquoi ses versets sont rangés dans tel ordre plutôt que dans tel autre.

Lorsqu'ensuite on étudie les raisons spéciales de chaque monument, cette première impression confuse se débrouille et s'illumine. Les images se transforment en conceptions positives : la Rome matérielle s'éclaire de tous les reflets de la Rome historique.

Mais, est-ce tout ? Si les monumens sont la représentation des faits, les faits eux-mêmes n'ont-ils pas à leur tour leur signification ? Ne sont-ils pas les emblèmes des *idées,* dans le sens le plus élevé de ce mot, c'est-à-dire, des plus hautes raisons des choses ?

Il faut donc élever encore ses regards pour voir apparaître au-dessus de la Rome, soit matérielle, soit historique, la grande idée de la Rome spirituelle et intelligible. « Alors, invisible pour tout autre, s'offre aux regards de Bouillon le céleste guerrier qui veille sur sa destinée : il est couvert d'une divine armure, et son éclat efface l'éclat du soleil qu'aucun nuage n'obscurcit. « Godefroi, lui « dit-il, l'heure est arrivée où Sion doit « voir briser ses fers ; ne ferme point, « ne ferme point tes yeux éblouis ; con- « temple le secours que le ciel t'envoie.

« — Dirige tes regards sur cette milice « immense d'immortels rassemblés dans « les airs. Je vais dissiper le nuage que « l'humanité épaissit autour de toi, et « qui, d'une ombre grossière, enveloppe « tes sens. Tu verras à nu les célestes « esprits; tu pourras, un moment, sou- « tenir les rayons des clartés angéliques. « — Là, sont ces guerriers, jadis, comme « toi, vengeurs de ta croyance; habitans « aujourd'hui de la céleste demeure, ils « viennent seconder tes efforts et parta- « ger ta victoire. Au milieu de ces tour- « billons de poussière et de fumée, sur « ce vaste amas de ruines, c'est Hugues, « ton ami, qui combat, et qui sappe les « tours ennemies jusque dans leurs fon- « demens. — Plus loin, Dudon, la flamme « et le fer à la main, foudroie la porte « septentrionale; il fournit des armes à « tes soldats, il les encourage; lui-même « il dresse les échelles et les assure. Cet « autre que tu vois sur la colline, la « couronne sur la tête et revêtu d'habits « pontificaux, c'est Adhémar; il étend « encore sur vous sa main bénissante. « — Porte plus haut tes regards; vois « toute l'armée céleste réunie contre les « infidèles. » — Godefroi regarde : une innombrable milice se découvre à sa vue. Trois escadrons se divisent chacun en trois cercles, et les cercles s'agrandissent en s'éloignant du centre. Godefroi, ébloui, abaisse un moment sa paupière.....; il rouvre les yeux, mais tout a disparu. Cependant, il voit de tous côtés les siens triomphans et couronnés par la victoire (1). »

Je me suis rappelé cette vision en songeant à quelque chose d'analogue qui se passe aujourd'hui, mais en sens inverse. La ville sainte, où réside celui qui est, aux yeux même des préjugés ennemis, le premier prêtre de l'univers chrétien, soutient un siége contre des attaques de tout genre. Les machines de la presse protestante et incrédule sont incessamment dirigées contre elle. Plusieurs catholiques, qui sont à mille lieues de comprendre son véritable caractère, propagent, à son égard, des préventions injustes et parfois cruelles, car ils tournent ses malheurs en accusations. D'autres, dont l'esprit est ainsi fait qu'il est surtout frappé des inconvéniens du bien et du côté trivial des grandes choses, exécutent, dans cette guerre d'opinion, les manœuvres des troupes légères. Tous ces assauts soulèvent, autour des sacrés remparts, comme un nuage de fumée et de poussière. Levons aussi les yeux; tâchons d'entrevoir, dans une région plus haute et plus sereine, la vraie apparition de Rome. Nous la verrons gardée par des légions de vérités, qui planent sur ses monumens, et qui sont aussi des puissances célestes combattant pour elle.

Voici dans quel point de vue je me suis placé, pour jouir de cette espèce de vision philosophique. Tout ce qu'il y a de grandeur, de vérité, de beauté dans les créatures, n'est qu'un reflet de ce qui existe éminemment en Dieu, perfection infinie. Le fini fait l'effet d'un prisme, au moyen duquel les rayons divins se divisent, se décomposent et se dispersent, depuis les plus brillantes parties de la création jusqu'à ces êtres ternes et presque informes, où la pensée ne peut plus guère saisir que des teintes vagues et obscures. Dès qu'on cherche l'idée d'une chose, que ce soit un peuple ou une constellation, une fleur ou une ville, on cherche donc au fond à quel degré plus ou moins clair, plus ou moins riche, cette chose participe à ce coloris divin répandu sur la création.

Je me suis demandé, en conséquence, quel est le point du globe où l'idée de Dieu se reflète le plus sensiblement. C'était demander si l'humanité a un centre moral visible. Cette question, le paganisme ne pouvait se la faire à lui-même, ou, en se l'adressant, il n'eût obtenu qu'une réponse terrible. Il n'eût pas su distinguer, dans le temple hébreu, le foyer des origines et le berceau des destinées futures : hors de là, la force régnait. Si l'humanité doit avoir un centre, ce ne doit pas être un centre de peur. Cette question ne peut donc se produire que sous le règne du christianisme. Comme il est, d'après les faits, l'agent le plus puissant de la civilisation universelle, et que les peuples qu'il n'a pas encore éclairés paraissent destinés, de l'aveu même des philosophes peu croyans, à passer sous son influence pour recevoir

(1) Le Tasse, chant XVIII.

de lui l'éducation qui les élèvera au niveau des peuples chrétiens, chercher quel est le centre du monde moral, c'est chercher où sont la tête et le cœur du christianisme, en d'autres termes, quel est le lieu où l'idée chrétienne de la divinité est le plus visiblement et le plus complètement représentée.

Tout ce qui, sur la terre, porte un caractère d'unité relative, de perpétuité, d'universalité, présente par là même, dans les proportions des choses d'ici-bas, comme une ombre de l'unité absolue, de l'éternité, de l'immensité, qui sont les caractères incommunicables et comme les diverses faces de l'être sans bornes. Dans le cercle infini de son essence, la puissance, l'intelligence, l'amour forment un mystérieux triangle, dont les créatures doivent aussi offrir un reflet pour participer aux propriétés divines. Mais le Dieu des chrétiens n'est pas seulement le grand être : il est le Dieu fait homme, le Verbe fait chair, qui a uni dans sa personne, aux perfections de la nature divine les infirmités de la nature humaine, pour la régénérer en la divinisant.

Rome est-elle la ville du monde, où l'idée de Dieu, sous ces divers rapports, soit tellement incorporée, que cette métropole du catholicisme soit, comme ville, c'est-à-dire par ses monumens, ses institutions et tout ce qui s'y rattache, le symbole le plus expressif de la Divinité, comme aussi un merveilleux emblème de l'incarnation et de la rédemption, par la manière dont elle unit ses ruines antiques, figures de l'homme mortel et tombé, à ses temples chrétiens, figures de la régénération et de l'immortalité? Tel est le beau problème de géographie divine, comme dirait Bacon, sur lequel je désire jeter quelques éclaircissemens.

On voit maintenant ce que j'entends par l'*idée* de Rome. Prenez une de ces gravures, qui, suivant qu'on les regarde de tels ou tels points de vue, ne figurent d'abord qu'un arbre, un portique, un tombeau; en vous plaçant ensuite dans le vrai point de vue, vous voyez apparaître le portrait d'un être vénéré et chéri. Étudiez une ville, vous verrez se montrer tour-à-tour la cité matérielle, industrielle, artistique, monumentale, historique : mais si vous trouvez enfin, supposé que la ville s'y prête, un point de vue dans lequel les traits de ces diverses images convergent de manière à reproduire, à quelque degré, quelque ombre de l'idée de Dieu : vous avez l'*idée* de cette ville. Je veux essayer de copier cette ombre dans Rome. Elle y est si lumineuse, qu'on pourrait en faire un tableau bien frappant : si ce livre n'en offre qu'une pâle aquarelle, on voudra bien excuser le pélerin qui vient suspendre, dans l'église de son village, l'*ex-voto* qu'il a dessiné avec tout le talent de la bonne volonté.

Ce livre est donc un livre essentiellement religieux : le moyen de faire sur Rome un livre sérieux qui n'ait pas ce caractère? mais ce n'est nullement un ouvrage de controverse. Je laisse de côté tous les matériaux de l'érudition catholique, qui s'attache à prouver la perpétuité de la foi par la tradition : je ne veux qu'un livre pour faire le mien, et ce livre, c'est Rome, avec son texte en grands caractères, qui sont ses monumens, avec ses estampes merveilleuses et ses hiéroglyphes. Je ferai souvent de la théologie avec ses pierres; dans le silence des autres argumens, celui-là aura son à-propos : *Si hi tacuerint, lapides clamabunt.* Mais on aurait tort de croire que, parce que j'écris un livre religieux sur Rome chrétienne, je laisserai dans l'ombre l'ancienne Rome : on devrait conclure tout le contraire. Le sentiment religieux, qui seul sait s'harmoniser avec le tombeau de l'homme, est le seul aussi qui nous apprenne à bien sentir le tombeau d'un grand peuple, ou les ruines qui marquent son passage sur la terre. Les débris des magnificences de la vieille Rome ne sont pas seulement un encadrement grandiose et poétique de la Rome chrétienne : c'est comme cela qu'on les envisage ordinairement; mais, dans mon point de vue, ils ont une autre valeur, que j'ai tout-à-l'heure indiquée, et que j'aurai l'occasion de mieux expliquer. Les ruines de Rome païenne sont une partie intégrante de la cité emblématique, que j'ai voulu étudier dans la métropole du catholicisme. Supposez que Jérusalem soit redevenue une ville

chrétienne, comme au temps de Godefroi de Bouillon, et placez-la au milieu des ruines de Babylone : quel tableau, et quelles méditations!

Il y a dans une église de Rome, deux pierres tumulaires qui se joignent, recouvrant la dépouille mortelle d'un mari et de sa femme. Sur la tombe du premier, on lit : *Nihil;* sur l'autre, *Umbra.* Ces deux mots, qui avaient été choisis d'avance par le mari, révèlent une admirable lutte de sentimens, qui s'était passée dans le fond de son âme. Préoccupé de l'inanité de cette vie, il avait adopté, pour sa tombe, dans le sens chrétien, ce mot de néant. Il était naturel dès lors de le graver aussi sur la tombe de sa femme, et telle avait été sans doute sa première pensée. Mais pourtant il lui sembla dur et ingrat d'infliger ce mot à la poussière d'un cœur qui l'avait profondément aimé, aux derniers restes d'une vie toute dévouée à la sienne. Il chercha donc une expression qui, tout en rappelant cette inanité dont la pensée le frappait, en fît cependant quelque chose de meilleur que le néant, et cette expression, il la trouva. Ce nom d'ombre, inscrit sur les deux tombes, n'exprimerait qu'une idée vulgaire : rapproché de l'autre nom, il est sublime. Par l'analogie et le contraste de ces deux seuls mots, cet homme a su dire que l'amour de celle qu'il avait reçue de Dieu pour compagne avait été pour lui quelque chose de si bon et de si puissant, qu'il lui avait paru doué d'une espèce de pouvoir créateur, et que, s'il appartient à Dieu seul de tirer les êtres du néant, cet amour avait du moins élevé le néant de cette vie à l'état d'ombre, et d'ombre qui passe en faisant du bien.

Cette double épitaphe pourrait être, à quelques égards, l'épigraphe de mon livre, à raison de deux ordres de choses qui doivent y figurer. Si Bossuet eût vu ce grand tombeau qui s'appelle l'ancienne Rome, c'est pour lui sans doute qu'il eût trouvé cette expression de *magnifique témoignage de notre néant* qui lui fut inspirée à la vue d'un autre catafalque bien petit en comparaison de celui-là. Ce catafalque est placé aussi à la porte d'un sanctuaire, qu'on appelle Rome chrétienne. Celle-ci ne rend pas témoignage de notre néant, mais de notre éternité ; et toutefois les plus divins monumens de la terre ne sont, suivant l'expression de la Bible, qu'une figure, une ombre des choses de l'autre vie. En ce sens donc, j'adopte cette double inscription pour les deux faces du sujet de mon livre : sur l'une, j'écris : *Nihil ;* sur l'autre, *Umbra.*

L'abbé Ph. Gerbet.

Sciences Physiologiques.

COURS DE PSYCHOLOGIE CHRÉTIENNE.

CINQUIÈME LEÇON (1).

Des états de l'âme où la liberté seule est suspendue. — Des passions ; classification de Platon et des péripatéticiens. — Imperfection des classifications *à posteriori;* ces classifications ramenées à l'unité. — Opinions de saint Augustin et de saint Bernard. — De la gravitation morale ; les passions sont des perturbations de cette loi. — Du vrai et du faux amour, et de leurs objets. — Du développement des passions ; les passions sont précédées par des affections, et les affections par des désirs. — Des passions animales ; des passions intellectuelles ; conséquences fatales des passions. — De la discipline chrétienne par rapport aux passions ; de l'attention et de l'habitude ; les passions sont les maladies de l'âme ; de leur guérison. — De la rêverie. — De l'inspiration.

Pour compléter notre examen des modifications de l'âme dans leurs rapports avec la *liberté,* il nous reste la troisième

(1) Voir la IVe leçon au no 44 ci-dessus, p. 85.

catégorie des actes non libres, ceux qui ont lieu sous l'influence des passions. Dans cet état de l'âme, la volonté revendique de temps en temps ses droits, mais seulement pour faire ressortir son impuissance. L'homme, qui est devenu l'esclave de ses passions, sent bien quelquefois les chaînes qui l'attachent, mais difficilement il trouve la force de les rompre.

La question des passions se présente entourée d'une certaine difficulté, car elle s'est mbarrassée dans une nomenclature interminable, et qui n'en est pas moins incomplète. Chaque école, chaque auteur même a fait valoir sa classification particulière. L'école de Platon réduisait au nombre de quatre les passions principales; savoir : *le désir, la crainte, la joie* et *la tristesse*. Le désespoir et l'aversion sont classés dans la catégorie de la crainte; l'espérance, la hardiesse et la colère, dans celle du désir, et toutes sont comprises dans la joie ou dans la tristesse. Mais à cette classification, il y a plusieurs objections capitales : d'abord, elle laisse totalement de côté l'amour et la haine, qui sont la source ou la racine de toutes les autres passions; de plus, il nous paraît y avoir confusion d'idées, ou au moins confusion de termes à compter le désir au nombre des passions. — Les Péripatéticiens ont mis en avant une nomenclature qui n'est guère plus satisfaisante; ayant essayé de donner des noms à tous les mouvemens de l'âme, ils sont par là tombés dans des distinctions oiseuses. On trouve dans l'âme, disaient-ils, ou de l'inclination pour les objets qui lui sont agréables, ou de l'aversion pour les objets qui lui déplaisent. Voilà les deux premiers élémens, l'amour et la haine; il aurait fallu en rester là. Mais quand ils s'occupent de compléter la liste des passions, on dirait qu'ils ont la prétention de paraître aussi riches en mots que leurs rivaux de l'Académie.

Nous avons le droit de nous étonner que, dans ces fastueuses nomenclatures, il ne soit pas question de la pitié; car la pitié, à leur point de vue, était certainement autant une passion de l'âme que le désir ou l'espérance. La pitié serait alors, à vrai dire, la passion la plus universelle; car elle ne cherche pas son objet dans les seuls êtres sensibles, elle embrasse l'universalité des êtres organiques et même inorganiques; car il n'est rien que nous puissions voir détourné de sa fin, sans sentir un mouvement de pitié. Cette omission, et il ne serait pas difficile d'en indiquer plusieurs autres, prouve combien les classifications *à posteriori* servent peu pour l'établissement d'une théorie scientifique. En effet, si nous nous obstinons à n'étudier les causes que dans leurs effets, nous n'arriverons jamais à cette *unité* qui est la base de toute science. Une nomenclature quelconque, si elle n'est rattachée à une loi générale, ne sert qu'à embarrasser l'esprit. Dans l'ordre moral comme dans l'ordre physique, on peut multiplier à l'infini les noms des choses; mais à quoi bon? Il échappera toujours à l'observation la plus scrupuleuse une foule de phénomènes; il en restera d'autres pour lesquels le langage ne fournit pas encore de noms. Pour prendre un exemple dans les sciences naturelles, combien de phénomènes divers ne résultent pas de l'action du calorique! Dans certaines conditions, il donne lieu à l'expansion des corps; dans d'autres, à la combustion avec ou sans dégagement de lumière, à l'ébullition, à l'évaporation, etc., etc.; mais où est l'homme qui prendrait sur lui d'en fournir la nomenclature complète?

Déjà un auteur ancien, en faisant la critique des systèmes dont nous venons de parler, observe très judicieusement qu'ils sont basés sur des circonstances accidentelles, ou plutôt sur des distinctions logiques; et en les analysant, il dégage une loi unique et suprême, la loi de *l'amour*, qui, avec sa négation, *la haine*, fournit les deux termes opposés de cette polarisation, qui paraît un fait permanent dans l'ordre moral comme dans l'ordre physique. Tout objet, ajoute-t-il, considéré en soi, fait naître ou l'amour ou la haine; c'est seulement comme *absent* qu'il produit, selon sa nature, la crainte ou le désir; comme *présent* la joie ou la tristesse; comme *difficile à atteindre*, la hardiesse et la colère; et comme *impossible à atteindre*, le désespoir.

Saint Augustin a aussi essayé de rame-

ner à l'unité les quatre passions principales des platoniciens, en démontrant que *le désir*, *la crainte*, *la joie* et *la tristesse* ne sont autres choses que des modes de l'amour, ce mobile unique des esprits, depuis Dieu qui est amour par essence jusqu'à l'homme, dernier chaînon connu dans l'ordre spirituel. *Le désir*, dit-il, n'est qu'un élan de l'amour vers son objet, *la joie* résulte de la possession et de la fruition de cet objet comme *la crainte* de la présence d'un obstacle qui peut nous en séparer, et *la tristesse* résulte du sentiment de sa perte. Nous ajoutons au bas de la page le passage original avec un autre passage de saint Bernard, qui prouve que lui aussi regarde l'amour comme *l'unité* (1).

Nous sommes donc tout-à-fait disposés à nous rallier aux opinions de saint Augustin et de saint Bernard. Platon et ses disciples, en scindant l'unité de l'amour, ont donné lieu à une certaine confusion d'idées, parce qu'en donnant des noms divers aux effets variables d'une *seule* et *même* cause, ils ont oublié d'établir leur origine commune.

La tendance invincible de l'esprit humain vers l'unité, doit suffire pour nous convaincre que l'univers moral, comme l'univers matériel, est régi par une force *unique*, et qu'il existe une gravitation morale, comme il existe une gravitation physique. Mais en nous servant des figures puisées dans l'ordre matériel, il ne faut pas perdre de vue la différence essentielle qui existe entre les mouvemens nécessaires, résultat des forces aveugles, et le mouvement libre des êtres intelligens. Les corps sont *attirés*, les esprits sont *sollicités*, avec cette réserve, il est vrai, que l'homme tend constamment, et par la nature de sa constitution, vers le bien comme il évite le mal. Mais depuis la grande perturbation dont il a été question dans notre dernière leçon, ses idées vers le bien et vers le mal ont subi un changement total par suite de l'ignorance et de la concupiscence. L'ignorance du vrai bien et le désir déréglé du bien apparent, du faux bien, la *sirène* qui, par ses regards et par les doux accens de sa voix plaintive, nous attire vers elle. Cette terrible perturbation a eu des effets subjectifs, qui nous fournissent le véritable point de départ pour établir une théorie des passions. En effet, les anciens appelaient les passions *des perturbations (perturbationes animi)*, et la définition de Cicéron paraît rentrer tout-à-fait dans cette idée, quand il appelle la passion *une commotion de l'âme contraire à la raison* (1). L'étymologie même du mot (*patior, passus sum*), dirige notre attention vers la circonstance distinctive de l'état de passion, c'est-à-dire, la *passivité* de l'âme. Cette dernière considération a décidé le législateur et même le moraliste à juger avec moins de sévérité les actes qui ont lieu sous l'influence de certaines passions violentes, comme la colère et la crainte.

Mais en voulant établir une théorie des passions, l'amour étant pris comme *l'unité*, ou point de départ, il faut distinguer le vrai et le faux amour, comme nous venons de distinguer leurs objets respectifs, le vrai et le faux bien; car le vrai amour, *la charité* de l'Evangile, est la véritable antithèse de la passion, et subsiste toujours en dehors de ses atteintes. Nous savons bien que la charité étant quelque chose de surnaturel, et par conséquent quelque chose dont nous ne pouvons pas trouver la loi, il faut en parler très sobrement, même dans un cours de *psychologie chrétienne*. Nous dirons donc seulement que la charité étant la condition *sine quâ non* de la vie spirituelle, l'interruption de ce rapport entre l'homme et Dieu est la première circonstance qu'il faut remarquer dans le développement des passions. L'homme étant une fois séparé par son propre acte du bien suprême, se jette avec avidité sur le bien apparent, ce faux bien qui le sollicite dans les créatures, et c'est alors qu'il entre dans la voie fatale des passions. Sans doute ce bien qui le séduit est bon en soi; car tout ce qu'il y a de bon dans les créatures vient de Dieu,

(1) Amor ergo inhians habere quod amatur, *cupiditas* est; idem habens eòque fruens, *lætitia*; fugiens quod ei adversatur, *timor* est; idque cum deciderit sentiens, *tristitia* est. S. August., *de Civitate Dei*.— Amor cæteros in se traducit affectus. *S. Bernard*.

(1) Aversa à rectâ ratione contra naturam animi commotio. Cicer., *Tusc. Quæst.*, lib. 14.

mais ce *bien* peut ne pas en être un pour lui *relativement.* D'ailleurs, ce bien n'est souvent qu'un bien apparent, l'homme étant trompé par les extravagances d'une imagination désordonnée. C'est à cause de cela que, privé de la foi, qui est devenue pour lui une lumière nécessaire, il ne peut pas long-temps résister aux illusions qui l'entourent. La charité n'est pas seulement le *fruit* de la foi, elle en est en même temps la *racine*. En son absence, la faible lumière de la raison naturelle, obscurcie par le péché, ne suffit pas pour éclairer nos pas dans le labyrinthe inextricable où nous sommes engagés.

Comme nous avons renoncé à la tâche de chercher une classification des passions *à posteriori*, il faut les considérer plutôt dans leur mode que dans leurs objets. En adoptant cette méthode, il sera facile pour chacun de résoudre par une analyse très simple, tous les termes de l'ancienne nomenclature, dans un dualisme unique qui se rapporte à une seule idée positive *le bien*, et à une idée négative *le mal*, dont la loi générale est *l'amour* et son opposé *la haine*, et dont les effets sur l'âme sont *la joie* et *la tristesse;* et selon certaines conditions arbitraires du sujet et de l'objet, *l'amour humain*, *l'ambition*, *l'avarice*, *la colère* et *le désespoir*.

Or, par *les passions*, nous entendons toutes les modifications quelconques de l'âme, où, par suite d'une perturbation violente, l'opération de la raison étant suspendue, elle passe de l'état *actif* à l'état *passif*. Voilà, selon nous, le seul sens véritable et philosophique du mot *passion*. Au lieu de chercher à établir une différence de *nature* entre nos affections et nos passions, nous sommes portés à n'y voir qu'une différence de *degré;* il faut seulement observer qu'il y a des affections qui ne sont pas susceptibles de passer à l'état de passion ; mais toutes nos passions ont existé à l'état d'affection, comme toutes nos affections ont été précédées par des désirs. En adoptant cette vue des sujets, nous verrons qu'il y a trois états de l'âme par rapport à son objet. Il y a *désir*, — il y a *affection*, — il y a *passion*. Dans le désir, il y a tendance irréfléchie; dans l'affection, il y a tendance réfléchie et libre; et dans la passion, l'homme ayant abdiqué sa liberté, il y a tendance irrésistible.

Il nous est tout-à-fait impossible de comprendre la question des passions, à moins de nous installer franchement au point de vue chrétien. Tout repose sur le fait capital de la perfectibilité de l'homme par l'épreuve, et sur sa nature double (la chair et l'esprit); de là cet antagonisme permanent qui caractérise tous nos rapports avec l'ordre réel et avec l'ordre de la foi. Importuné de la présence des objets sensibles qui nous éblouissent par leurs qualités apparentes, nous ne pouvons résister à l'attrait qu'ils renferment que par les efforts souvent renouvelés de nos puissances intellectuelles, c'est-à-dire, par une *volonté* constamment éclairée par la *mémoire* et dirigée par *l'entendement;* ou, pour nous servir d'un langage tout-à-fait ordinaire, en soumettant toutes nos actions aux règles de la saine raison. Ce résultat ne s'obtient pas sans un travail opiniâtre, travail qui est nécessairement suivi par la lassitude et par le désir du repos. Il est donc impossible que cette lutte soit toujours maintenue au même degré, et c'est pour cela que dans l'ordre moral comme dans l'ordre physique, il y a une espèce d'oscillation permanente qui résulte de la succession du mouvement et du repos. Nous verrons donc que malgré les difficultés de la position actuelle de l'homme, il sortira facilement de son état d'épreuve, en restant dans les conditions voulues. D'abord, en maintenant la suprématie de sa nature spirituelle sur cette nature inférieure qu'il possède en commun avec les brutes, et en ayant soin d'éclairer cette nature supérieure par les lumières de la foi. Dans toute autre hypothèse, l'homme est *nécessairement* la victime de ses passions; car, si d'un côté il évite la *volupté*, il sera englouti dans l'*orgueil*.

En thèse générale, l'unique moyen de triompher de ses passions, c'est de les empêcher de naître; aussi l'état de passion ne surgit pas spontanément; il faut qu'il passe préalablement par les états de *désir* et d'*affection*. En présence d'un bien, ou réel, ou apparent, le désir de le posséder envahit l'âme. Mais si la pos-

session de ce bien présent implique la perte d'un bien supérieur, la saine raison nous ordonne de le sacrifier; et, si ce bien supérieur est absent, de l'attendre avec patience et avec constance. Voilà *l'épreuve* à son état le plus simple; et, si nous prenons pour point de départ la *nécessité de fait*, de l'épreuve, pour la perfection morale de l'homme, il n'est pas possible de la concevoir dans une forme plus simple. Or, il est en notre pouvoir, philosophiquement parlant, d'empêcher cette épreuve de changer de nature; mais pour cela, il faut veiller constamment sur nous-mêmes, et surtout sur le développement de nos affections. Sitôt que nous avons déterminé la véritable nature de l'objet désiré, il faut nous mettre sérieusement à l'œuvre; si cet objet est illégitime, il faut le bannir de notre *mémoire*, de peur que ce *désir* ne prenant racine dans l'âme, ne passe à l'état d'*affection*; car cela serait déjà une complication sérieuse de notre position. La première perturbation causée par la présence du bien, aurait déjà envahi les puissances directrices de l'âme, et préparé un profond sillon pour le torrent qui va suivre. Aussi long-temps que ce premier mouvement de l'âme conserve son caractère *spontané*, il existe une espèce d'équilibre, qui laisse à la volonté toute sa liberté d'action. Mais sitôt que nous l'avons adopté par un mouvement réfléchi de la volonté, l'équilibre est détruit, et il y a déjà, ce qu'on appelle en langage ordinaire, un *penchant* vers l'objet, expression qui nous paraît établir très heureusement le véritable état de la chose.

Comment donc nos affections se développent-elles? par l'action de la volonté à l'aide de la mémoire et de l'entendement. Sans l'intervention de la volonté, le désir resterait toujours à l'état de désir; mais la volonté s'en empare; elle examine l'objet dans ses détails et dans ses rapports avec elle-même. L'imagination le grossit; il se fait une espèce de *cristallisation* psychologique; et alors cette tendance qui, dans le désir, était irréfléchie, devient volontaire; il y a penchant vers l'objet désiré; l'âme a perdu son équilibre, et il y a déjà un commencement de chute. Encore un pas, et la position devient en quelque sorte fatale; car l'homme se trouvant sur une pente rapide, ne peut plus se retenir. Alors il se manifeste chez lui une perturbation générale des puissances de l'âme, état qui est accompagné de plusieurs changemens organiques très remarquables dans le cas de certaines passions, comme celles de la colère et de la crainte. D'autres passions plus exclusivement intellectuelles ou *humaines*, et dont les états analogues ne sont pas possibles aux êtres inférieurs à l'homme, n'offrent pas les mêmes signes extérieurs, mais ne sont pas pour cela moins violentes dans leurs effets. L'ambition et l'envie, pour des âmes d'une certaine trempe, sont même plus à redouter que ces passions qu'on pourrait nommer les passions *animales*, comme ayant leur siége dans la partie sensitive de notre nature. Au contraire, plus on s'élève dans l'échelle de l'être, plus on rencontre de puissance, et par conséquent, plus l'abus de cette puissance est grand. La colère et la crainte bouleversent l'âme; elles détruisent toute sa dignité et toute sa beauté, mais elles passent comme la tempête; tandis que l'envie, l'ambition et l'avarice s'y installent, et l'envahissant peu à peu, finissent par faire partie de sa propre nature.

Fidèle au but que nous nous sommes proposé au commencement de ce cours, qui était *de diriger l'exercice de nos facultés morales et intellectuelles, en étudiant les lois de leur développement*, nous nous sommes attaché plutôt à rechercher le mode du développement de cet obstacle capital, qu'on nomme *la passion*, qu'à fournir une nomenclature exacte de ses divers phénomènes. A la vérité, nous n'avons que faire d'examiner en détail ces maladies de l'âme, ayant une fois établi leur cause unique (l'amour déréglé du faux bien), et l'ordre de leur progression, *de désir* en *affection* et d'affection en *passion*.

Le sujet de cette leçon, envisagé sous le point de vue moral, comme impliquant le bonheur de l'homme dans cette vie et dans la vie à venir, mérite toute notre attention. Sans recourir aux pages de l'histoire, qui sont toujours ouvertes pour notre instruction, nous avons tous

eu l'occasion d'observer, dans la sphère rétrécie de notre propre expérience, les ravages fatals des passions. Combien d'existences manquées par ce qu'on est convenu d'appeler l'*amour!* Combien d'unions malheureuses et précipitées, et qui restent cependant à jamais indissolubles; unions fatales, qui pèsent souvent sur des victimes innocentes! Combien de torts violens qui finissent par abreuver la terre du sang de ceux qui ont raison! Que dirons-nous de l'ambition, de la colère et de la cruauté, qui, chacune à sa manière, bouleversent toutes les facultés de l'âme; de l'envie et de l'avarice, qui les dessèchent, et du désespoir, qui les paralyse en étendant sur elles ses ailes de plomb, comme un véritable cauchemar moral? Cependant, si nous voulons aller plus loin dans cette voie de douleur, l'histoire, ce triste catalogue chronologique des crimes et des malheurs de l'humanité, complétera le sombre tableau.

Mais, en poursuivant plus loin ce sujet, nous sortirions du domaine psychologique pour empiéter sur celui de l'*ascétique*, qui est à la vérité son complément nécessaire, étant à elle ce que la gymnastique est à l'anatomie. Car, après tout, à quoi sert la connaissance complète de notre organisme au lutteur qui ne s'est jamais exercé à développer sa force musculaire? De même, en vain le disciple du Christ étudiera-t-il les lois de sa nature intellectuelle et morale, s'il n'a pour but leur application spéciale. Si nous recherchons la nature de nos passions et l'ordre de leur développement, c'est pour apprendre à les dominer par un moyen dont le seul nom indique toute la sévérité, par la *mortification*.

La théorie que nous venons d'établir est donc de la plus haute importance pour faciliter l'intelligence de la discipline chrétienne. L'ancienne loi avait défendu en termes généraux tous ces crimes, qui sont fatals au bonheur de l'état, comme ceux qui sont opposés au bien-être de la famille et de l'individu; mais il était réservé au Christianisme d'indiquer un moyen comparativement facile pour triompher du mal en l'atteignant au moment de sa naissance. Ainsi l'Évangile nous enseigne que pour éviter les plus grands désordres, il faut redresser les plus petits, et il nous montre comment le mépris et la haine aboutissent au meurtre (1). Si nous voulons rester maîtres de nous-mêmes, il ne faut pas attendre le moment de l'embrasement général de l'âme par la haine et par la colère; si nous voulons triompher, il faut agir avant que nous soyons fortement *affectés* par le *désir* de la vengeance. Caïn, avant de tuer son frère, a commencé par le mépriser, lui et son offrande. S'il avait résisté au premier mouvement déréglé de son âme, il n'aurait pas fini par verser le sang innocent et par devenir un exemple terrible de la justice divine.

Pour compléter notre application pratique de cette théorie des passions, il est nécessaire de faire allusion à deux lois psychologiques, que nous développerons plus amplement en temps et lieu. La première est la nécessité de l'*attention*, comme condition préalable dans tous les phénomènes psychologiques, où la volonté est en jeu. C'est la volonté se reconnaissant, — faisant acte de présence, — et concentrant sa puissance sur un point donné. Or, cet acte, comme tous nos actes, peut s'accomplir plus ou moins bien; mais, ce qui est certain, son intensité donnera la mesure de tout ce qui en dépend. Tout acte nécessitant un effort, il faut triompher de la paresse naturelle pour l'accomplir, et une attention forte et bien soutenue dépend autant de l'habitude que de la constitution de l'individu. Il faut donc veiller toujours. Aucun précepte n'a été plus souvent répété par notre divin Sauveur, que celui-ci : *Vigilate! Quod autem vobis dico, omnibus dico : Vigilate* (2).

La vigilance ou l'attention est la première condition du succès dans tout ce qui peut ennoblir l'homme, tant dans l'ordre de la science que dans celui de la foi; nous pouvons dire que, subjectivement, elle est la condition *sine quâ non* de la vie intellectuelle comme de la vie morale. Si nous voulons donc régner sur nos passions, comme il est de notre dignité et de notre intérêt même, il faut

(1) Matt., c. 5, v. 21-22.
(2) Marc, 13, v. 37.

veiller avec la plus stricte attention sur le cours de nos désirs. Il faut pénétrer dans les profondeurs du cœur; car du cœur, c'est-à-dire de la partie la plus intime de l'âme, procèdent les *désirs;* dans le cœur résident les *affections;* dans le cœur se développent les *passions.* Le cœur est en quelque sorte l'ovaire universel dans lequel toutes nos passions reposent en état de germe, en attendant leur fécondation par les circonstances extérieures.

La seconde loi à laquelle nous avons fait allusion, c'est la force de l'habitude. Comme par cette loi générale, l'homme trouve un grand soulagement dans le travail, auquel il est condamné (puisque par l'habitude ce qui était très difficile au commencement finit par devenir une simple affaire de routine); d'un autre côté, les mauvaises habitudes qui ont envahi l'âme continuent à l'entraîner en dehors de l'ordre, comme par la force de l'impulsion donnée, même après que la volonté a cessé d'y coopérer. Voilà la raison de ces altérations de bonnes résolutions et de tristes faiblesses, qui caractérisent la vie de certains hommes. Il est donc de la plus haute importance de comprendre que les maladies de l'âme (et les passions sont du nombre), que les maladies de l'âme, disons-nous, comme celles du corps, exigent un certain *traitement*, dans lequel le temps entre comme élément nécessaire. Il est vrai que les unes et les autres peuvent se guérir miraculeusement, et à l'instant même, comme le corps du lépreux a été guéri par l'attouchement du Christ, et comme l'âme de la Madeleine a été purifiée de la lèpre du péché et des perturbations de la passion par un seul mot.

Mais telle n'est pas la marche ordinaire des choses. L'existence prolongée du mal rend son extirpation plus difficile; il faut retracer péniblement et comme pas à pas, la longue route que nous avons parcourue souvent avec une rapidité effrayante. Pour descendre, la voie est large et inclinée; pour remonter, nous la trouvons étroite et raide. Au point de vue rationnel, il y aurait de quoi se désespérer; mais au point de vue de la foi, la faiblesse humaine se trouve revêtue d'une puissance surnaturelle qui la soutient, et par laquelle elle triomphe de tous les obstacles. Appuyée sur cette force divine, elle parcourt une voie souvent ténébreuse, une voie de douleur, où peut-être plus d'une fois elle trébuchera; c'est alors, comme en toute autre circonstance grave, qu'il faut une volonté forte. Il faut une persévérance infatigable dans l'emploi des moyens propres à atteindre le but proposé. Nous insistons sur cette condition ordinaire de la guérison des maladies de l'âme, parce que rien n'est plus commun que de voir abandonner un traitement spirituel, sitôt que l'on n'obtient pas tout de suite le résultat désiré.

Dans l'ordre matériel, on persévère pendant des années dans l'emploi de remèdes incertains dont les effets sont presque imperceptibles; on observe des régimes sévères, en se privant de tout ce qui peut flatter les sens, et cela dans l'espoir bien incertain d'améliorer la santé du corps; on se rend dans des pays lointains, négligeant les intérêts les plus graves, se séparant des amis les plus chéris, et cela souvent pour mourir sur un sol étranger, loin de tout ce qu'on aime! Que ne fait-on pas pour le corps?

Mais pour l'âme! pour le joyau précieux que renferme cet étui fragile, nous n'y pensons guère. Quand nous sommes enfin accablés par la douleur irrésistible que causent ces maux, nous cherchons, il est vrai, des moyens pour y remédier; mais bientôt, perdant patience, nous tombons dans le découragement, dans le désespoir. Cependant, les remèdes que nous tenons en main sont des remèdes *héroïques;* leur vertu est souveraine. D'où vient donc cette inconséquence funeste? La foi seule peut résoudre ce problème, qui est pour la raison un véritable paradoxe.

Nous terminerons cette leçon par quelques observations sur deux phénomènes psychologiques où la liberté se trouve aussi suspendue, sans cependant que le libre arbitre, ou la faculté de choisir entre le bien et le mal, soit anéantie.

Dans *la rêverie*, la volonté paraît interrompre son action d'une manière indéfinissable; c'est un rêve, moins la condition du sommeil, comme son nom l'indique. Au premier abord, on est

tenté de confondre cet état de l'âme avec un état tant soit peu analogue, dans lequel la volonté paraît aussi faire place à l'imagination et à la mémoire. Mais *la rêverie* diffère de *la méditation* en ceci, que dans la première la volonté est réellement passive, tandis que dans la seconde elle n'est que subordonnée. Dans la méditation, la volonté opère par l'imagination, comme en d'autres circonstances elle opère par l'entendement; par exemple, en résolvant un problème de mathématiques. Mais dans la rêverie elle lâche complétement la bride à l'imagination, qui court en tous sens et sans contrôle. La succession bizarre d'images hétérogènes qui se présentent à l'esprit dans cette circonstance ne nous rappelle pas seulement ce qui se passe dans les rêves; elle offre des analogies frappantes avec le délire et l'obsession. Ainsi, comme l'ordre physique est séparé de l'ordre spirituel par une ligne de démarcation tout-à-fait imperceptible et qu'il n'importe nullement d'établir quant aux faits particuliers, dans la rêverie, il faut admettre un double ordre de causes, dont les unes sont matérielles et les autres sont spirituelles. Il y a sans doute dans la rêverie, comme dans tous les phénomènes de la mémoire, une certaine action mécanique qui relève de notre organisme par le système nerveux, et dont nous ignorons complétement toutes les lois. Des expériences nombreuses ont établi certains faits qu'on ne peut plus révoquer en doute.

Nous voyons que la lésion ou la paralysie de certaines parties du cerveau ont quelquefois totalement détruit tout un ordre d'idées; et souvent, on pourrait presque dire toujours, la mémoire en général s'affaiblit et même se détruit par la maladie et par la vieillesse. Mais, en faisant cette large part à la matière, il ne faut pas perdre de vue notre *nature* essentiellement *spirituelle*, et nos rapports avec le monde matériel. Si les suggestions de nos ennemis spirituels nous arrivent par la mémoire et par l'imagination, même quand nos facultés sont sous la discipline de la volonté et éclairées par l'entendement, que sera-ce quand nous abandonnerons ces facultés à leurs propres excès?

Sans craindre de passer pour *rigoristes*, nous n'hésitons pas de le dire, nous regardons la *rêverie* comme un désordre très grave quand elle dégénère en *habitude*. D'abord, elle est diamétralement opposée au premier précepte de la vie chrétienne, qui nous enjoint une vigilance perpétuelle, à cause de la gravité de notre position et des dangers qui l'entourent. De plus, elle introduit dans l'âme une certaine mollesse qui rend plus redoutables les luttes et les difficultés de la vie active. Elle déroule devant nos yeux des tableaux enchanteurs d'un bonheur impossible, faisant abstraction de toutes les souffrances et de tous les désordres de la vie réelle. Comme par la méditation l'âme se retrempe continuellement, en approfondissant l'origine, la signification et la fin des choses, par la rêverie, au contraire, elle se maintient dans une dissipation fatale, qui finit par épuiser ses forces en proposant à l'entendement et à la volonté des objets et des rapports qui n'ont aucune existence réelle. On sera peut-être étonné de la sévérité de ces paroles, mais nous parlons d'un désordre *passé en habitude*. La rêverie, comme nous l'entendons, c'est l'oraison mentale des enfans du monde, comme la méditation est l'oraison mentale des enfans du Christ; et de même que, par l'une, les forces de l'âme se renouvellent et se confirment, par l'autre elles se dissipent et se détruisent. Il suffit d'avoir signalé l'existence de cet état anormal; nous abandonnons au moraliste le soin d'établir ses rapports avec une certaine littérature anti chrétienne où l'on s'efforce non seulement de combattre l'enseignement de l'Évangile, mais de plus de renverser toutes les idées morales, jusqu'à la distinction du bien et du mal, de la vertu et du vice.

Il nous reste maintenant quelques mots à dire sur l'*inspiration*. Car, bien que cette matière paraisse d'abord tout à-fait en dehors du domaine de la science, il faut au moins constater le *fait*, que l'âme peut se trouver ainsi modifiée dans certains cas. Il appartient plutôt à la théologie mystique qu'à la psychologie, d'expliquer comment le Créateur de toutes nos facultés s'empare quelquefois de

l'une ou de l'autre pour des fins particulières, s'installant au centre le plus intime de notre être et disposant, sans violence, de toutes ses puissances. Plusieurs auteurs, entre autres sainte Thérèse et saint Jean-de-la-Croix, ont examiné en détail les conditions subjectives qui ordinairement précèdent et accompagnent l'*extase,* la forme la plus parfaite de l'inspiration divine. Ceux qui sont curieux d'approfondir la matière peuvent comparer cet état, qui paraît propre à la loi du Christ, avec les signes distinctifs de l'esprit prophétique sous l'ancienne loi, en rapprochant les phénomènes curieux qu'offrent certains cas de possessions démoniaques. Il faut cependant observer que, dans le cas de possession, la volonté est anéantie, tandis que, dans l'inspiration, elle reste libre, quoique absorbée dans la volonté divine.

Il existe néanmoins une espèce d'inspiration, quelque chose au moins qui en porte le nom, et cette inspiration-là, tout comme la rêverie, est de notre légitime domaine. Il existe des cas dans lesquels l'imagination paraît prendre un développement tellement extraordinaire, qu'on est tenté d'en chercher la cause en dehors de nous-mêmes. Le poète ne manque pas d'invoquer *sa muse,* et non seulement les poètes, mais les artistes de tout genre, sculpteurs, peintres et musiciens, paraissent dépendre de ce quelque chose, qu'on est convenu d'appeler l'*inspiration!*

Maintenant, existe-t-il, dans tous les cas, une cause active, extérieure, de laquelle ils dépendent? Quelle est la véritable origine de ces conceptions admirables, qui, soudain, traversent l'âme du poète, comme les météores traversent le ciel en y traçant des sillons de feu? Car le poète comme le prophète écoute dans le silence et dans la solitude la voix qui parle à son âme; il parcourt le temps et l'espace; sa seule limite c'est l'impossible, c'est-à-dire le laid absolu. Pour lui, tout ce qui peut être est! Le sculpteur et le peintre, où vont-ils prendre ces formes gracieuses que la nature ne nous offre pas? Et ces mélodies divines, que certaines organisations privilégiées seules peuvent entendre, d'où nous viennent-elles?

Nous avouons que ces questions, comme questions purement psychologiques, se présentent entourées de difficultés insurmontables. Cependant, sans vouloir les résoudre, nous croyons qu'il est possible de les éclaircir en en établissant les véritables élémens. Dans l'inspiration poétique, il faut d'abord deux choses : il faut un sujet (*l'homme*) et un objet (*la nature*); mais cela n'est pas tout; outre l'homme et la nature, il y a un troisième terme qui est *Dieu.*

Dieu détermina les rapports qui existent entre l'homme et la nature; il les a établis et nous les a fait connaître par sa *parole.* Il y a donc dans la parole une certaine vitalité inhérente qui féconde, et de plus une certaine lumière qui éclaire. Le Verbe (la seconde personne de la très sainte Trinité), qui est la substance de la parole, a sur nous et sur toute la nature, selon le dogme catholique, une action *permanente* et *nécessaire.* Un grand maître de la vie spirituelle a dit : « *Tout vient de ce Verbe unique; de* « *lui procède toute parole; il en est le* « *principe, et c'est lui qui parle au de-* « *dans de nous* (1). » En rapprochant ce dogme d'un autre article de notre foi, qui est l'intervention des bons et des mauvais anges, nous nous trouverons sur la voie d'une véritable théorie de l'inspiration poétique. En ajoutant à ces causes objectives l'antagonisme permanent qui existe dans le sujet par les efforts continuels de la chair contre l'esprit et de l'esprit contre la chair, nous nous rendrons raison de ce mélange continuel du beau et du laid, qui caractérise toutes les œuvres de l'art, les plus parfaites comme les plus médiocres.

J. STEINMETZ.

(1) *L'Imitation de Jésus-Christ*, liv. I, c. 3.

Sciences Sociales.

COURS DE DROIT CRIMINEL.

HUITIÈME LEÇON (1).

§ I. De quelques juridictions religieuses à Rome. — 1° Du droit pontifical. — 2° Des vestales. — 3° Du droit des féciaux.

Dans la rapide revue que nous avons faite de la législation criminelle de l'ancienne Rome, pendant l'âge divin et pendant l'âge héroïque, nous n'avons pas distingué le droit pontifical du droit séculier. Nous devons donner à cet égard quelques explications.

La puissance paternelle et le droit pontifical renfermaient à l'origine de Rome presque tout son droit criminel. L'anathème prononcé (2) au foyer domestique était la peine capitale dans la famille; l'anathème prononcé aux autels publics était la peine capitale dans la cité : l'un était dans la juridiction du père, l'autre dans celle du collége des pontifes.

Le droit pontifical avait pris plus d'importance à mesure qu'on avait augmenté le nombre des dieux : ainsi les bornes des champs avaient reçu une espèce d'apothéose sous le nom de dieux-thermes, et quiconque les déplaçait commettait un sacrilége justiciable du sacerdoce.

La religion et l'État ne faisaient qu'un à Rome, comme chez toutes les nations de l'antiquité; les rois (3) étaient pontifes en même temps qu'administrateurs souverains et chefs de l'armée. Suivant la tradition romaine, Numa créa un collége de pontifes, composé de quatre membres pris parmi les pères conscrits; il s'était réservé d'en être le chef.

Lors de la suppression de la royauté et de l'établissement de la république, les fonctions religieuses, civiles et militaires, qui se réunissaient en faisceaux autour du sceptre, se divisèrent, et furent attribuées à des magistratures différentes. Le consulat, quoi qu'en disent beaucoup d'annalistes, n'hérita pas de la royauté tous les droits qu'elle exerçait; la justice, que les rois rendaient par eux-mêmes ou par leurs délégués directs, subit d'étranges démembremens. Le collége des pontifes, choisissant désormais son chef par l'élection, eut une juridiction fort étendue en matière pénale, puisque la plupart des crimes contre la société étaient en même temps des sacriléges. La compétence des consuls se borna donc aux délits militaires et à de petites infractions criminelles, qui seraient regardées aujourd'hui comme du ressort de la police correctionnelle ou municipale.

En outre de ses attributions judiciaires, le collége des pontifes avait l'inspection sur tout ce qui regardait les matières religieuses, sur l'instruction relative au culte, sur les sacrifices, non seulement publics, mais privés (1); enfin sur les expiations.

Le souverain pontife était nommé à vie, et l'inamovibilité de cette fonction fut toujours respectée. Le collége entier se composa de neuf membres, quand dans l'année 452 on y eut introduit quatre plébéiens (2).

Il ne faudrait pas conclure de tous les pouvoirs accordés aux pontifes, que le gouvernement républicain de Rome ait jamais penché vers la théocratie; l'Église était dans l'État plutôt que l'État dans l'Église, et le sénat conservait sur le collége des pontifes, comme sur les curions, les féciaux, les flamines et les vestales, un droit de surveillance et de haute suprématie; il se réservait de prononcer en

(1) Voir la VII[e] leçon dans le n° 43 ci-dessus, page 26.

(2) *Sacer esto.* Voir la dernière leçon.

(3) Tite-Live, IV, 4.

(1) Plut., *Numa*, 16-20. — Denys d'Halic., II, 20. — Cic., *de Arusp. respons.* — Tite-Live, I, 20.

(2) Tite-Live, X, 6-9.

dernier ressort sur toutes les difficultés religieuses, et de la sorte l'aristocratie patricienne dominait tout, même le sacerdoce et la religion.

L'influence des pontifes diminua, et leur compétence se restreignit à mesure que l'on s'éloigna des âges héroïques et divins, et que l'on s'avança dans l'âge historique. Cependant, du temps même de Cicéron, les sépultures et les sacrifices ressortaient encore du droit pontifical ; les vestales étaient toujours soumises à sa juridiction.

Tout le monde connaît la singulière et barbare institution des vestales ; on sait qu'à Rome on donnait ces fonctions à des filles nobles de l'âge le plus tendre, et que chez elles, la chasteté (1) virginale, au lieu d'être un attrait du cœur émané de l'amour divin, était un joug imposé par la dure contrainte d'une religion d'Etat. Le choix de ces jeunes filles appartint d'abord au roi, puis au grand pontife ; on devait les prendre de six ans à dix ans (2). Aucun père de famille ne pouvait refuser sa fille pour le sacerdoce privilégié. Malgré les honneurs et les prérogatives dont les prêtresses de Vesta étaient entourées, les conditions rigoureuses auxquelles elles étaient assujéties inspiraient un éloignement profond aux familles les plus distinguées ; ce sentiment augmenta à mesure que la piété s'éteignit à Rome, et l'on finit, en l'année 758 (3), par faire passer une loi qui permettait d'admettre les filles d'affranchies au nombre des vestales : mais on n'usa pas de cette faculté pour ne pas dégrader ces fonctions si vénérées.

Les crimes principaux que les vestales (1) pouvaient commettre, et qui étaient du ressort du droit pontifical, étaient de deux sortes : l'un était la négligence, par suite de laquelle on laissait éteindre le feu sacré ; l'autre était la violation du vœu de chasteté. Pour le premier de ces crimes, la peine était la flagellation ; quant au second, la peine consistait à être enterrée vivante.

D'aussi atroces châtimens révèlent un droit pénal qui se rattache à l'âge fabuleux ou divin ; et, en effet, on fait remonter jusqu'aux rois l'institution des vestales et la cruelle sanction des obligations qui leur étaient imposées.

A mesure qu'on avança dans l'âge historique, le fanatisme diminua, et on dut chercher à faire tomber en désuétude les peines excessives. Alors toutes les fois que la culpabilité des vestales ne fut pas suffisamment établie, on se contenta de leur imposer des épreuves, et sans doute ces épreuves ne furent que des fraudes pieuses qui trouvèrent dans les pontifes une indulgente complicité.

Vers l'année 246 (2), dit Denys d'Halicarnasse, le feu de l'autel de Vesta s'éteignit par la négligence de la vestale Emilia. Les pontifes firent de soigneuses investigations pour savoir si la prêtresse n'avait pas souillé le feu par quelque impureté. Emilia, pour prouver son innocence, étendit les mains sur l'autel de Vesta, en présence des vierges ses compagnes et du collége des pontifes, et elle s'exprima ainsi : « Déesse protectrice de « Rome, si pendant près de trente ans « j'ai rempli les fonctions sacrées avec la « sainteté requise, si j'ai toujours ob- « servé les lois de votre culte avec un « corps chaste et un cœur pur, apparais- « sez-moi aujourd'hui, venez à mon se- « cours, et ne permettez pas que votre « prêtresse soit condamnée à une mort « ignominieuse ; mais si je suis coupable « de quelque impureté, faites que ma « punition serve à détourner de dessus « la ville l'expiation de mon crime. »

En prononçant ces paroles, elle dé-

(1) Toute vestale était consacrée à Vesta pour trente ans. Elle commençait par faire dix années de noviciat ; puis elle exerçait pendant dix ans, et les dix dernières années étaient employées à l'instruction des novices. Le collége des vestales (profès) se composait de six vierges.

(2) Voici la formule qu'employait le grand-pontife pour enlever la jeune fille à sa famille : « Amata, « je te prends pour être ma vestale, pour avoir soin « des choses sacrées, et, en ta qualité et ton droit « de vestale, veiller pour le peuple romain et ses « quirites, que (A. Gelle, I, 12) cela s'accomplisse « suivant les lois divines, et que tout soit dans la « prospérité. »

(3) Dion, l. v, p. 643.

(1) Plut. — Tit.-Liv. — Denys. d'Halic., etc.

(2) Den. d'Halic., II, 17. Voyez aussi *Rome au siècle d'Auguste*, de Charles Désobry, t. II, p. 120. Toute la partie qui a rapport aux *vestales* et à la *religion* a été insérée dans les *Annales de Philosophie chrétienne*, t. XI, p. 220, 377.

chira un pan de sa robe de lin, et le jeta sur l'autel. Au même instant, le lambeau de lin s'enflamma, quoique toute étincelle fût éteinte depuis long-temps et que les cendres fussent entièrement refroidies. Emilia fut acquittée de toute peine aux applaudissemens des assistans, et la ville n'eut pas besoin d'expiation.

L'autre trait que nous avons à citer est encore plus caractéristique. En l'an 609, Tuccia, jeune vestale accusée d'inceste, soutint qu'elle allait confondre la calomnie en se soumettant à une épreuve qui devait être miraculeuse; elle s'adressa fièrement à la déesse Vesta : « Si j'ai toujours approché de tes autels avec des « mains chastes, dit-elle, donne-moi de « remplir ce crible d'eau du Tibre, et de « le porter jusque dans ton temple. » En effet, elle descendit au fleuve, y puisa de l'eau avec un crible, traversa le forum au milieu d'un peuple nombreux, revint jusqu'au seuil du temple de Vesta, et là elle répandit son crible encore plein aux pieds des pontifes, qui proclamèrent son innocence.

Ces épreuves n'avaient lieu qu'en cas de doute, et les pontifes les plus disposés à la clémence n'auraient pu les ordonner quand la violation des vœux de chasteté était un fait avéré et patent. Aussi, suivant la rigueur de la loi théocratique, en l'an 418, la vestale Minucia fut enterrée toute vive. Il faut lire, dans Tite-Live (1), la romanesque et touchante histoire des amours de cette jeune fille avec son ancien fiancé Licinius. La compassion que cet auteur inspire pour la victime de la barbarie du droit pontifical, n'était que l'écho des sentimens populaires de son temps; pour qu'un pareil crime fît ressentir parmi les Romains une indignation fanatique, il leur aurait fallu une foi bien vive dans le feu tutélaire de Vesta, ce palladium sacré de la ville éternelle. Mais la foi religieuse et la foi sociale, si étroitement unies à Rome, s'éteignaient en même temps; on ne voyait plus qu'une faute excusable là où on aurait vu jadis un affreux sacrilége, et l'horreur du crime était dépassée de beaucoup par l'horreur du supplice.

Ainsi la législation pontificale de Rome

(1) Tite-Live, IV, 44; VIII, 15.

dut passer par ces deux phases, qui signalent le droit théocratique des peuples de l'antiquité, *les peines excessives*, puis *les épreuves*.

Jetons maintenant un coup d'œil sur le droit des féciaux, cette branche importante de la législation sacrée des Romains.

Les féciaux étaient des prêtres destinés à présider aux formalités religieuses de la guerre et de la paix; les féciaux étaient patriciens, leur dignité était conférée à vie, et leur collége se composait de vingt membres.

On fait remonter jusqu'à Numa l'institution des féciaux. La tradition rapporte que ce prince envoya des féciaux aux Fidénates, qui avaient ravagé le territoire romain, pour les menacer de leur faire la guerre s'ils n'offraient pas de réparations suffisantes.

Quelques auteurs ont prétendu que les féciaux veillaient à ce que les Romains ne fissent pas injustement la guerre à une ville ou à une nation alliée (1). Je ne crois pas qu'ils eussent à examiner le fond même du litige; leur tâche se bornait à (2) régulariser la procédure de la guerre, si je puis m'exprimer ainsi; ils devaient avoir soin que tout se passât suivant les rites prescrits. Le code des féciaux avait été rédigé et promulgué par Ancus Martius, s'il faut en croire Tite-Live (3). Les formes consacrées par ce code ne servirent le plus souvent qu'à consacrer des injustices.

Si le sénat croyait voir dans un acte quelconque d'une nation amie la violation d'un traité d'alliance, les féciaux allaient chez elle pour demander justice et réparation, et si leur demande était repoussée, ils déclaraient la guerre.

Les féciaux avaient aussi le droit de rompre les traités de paix qui n'avaient pas été faits selon les rites sacrés. On conçoit que ce droit devait donner au

(1) Voyez *Rome au siècle d'Auguste*, par Charles Désobry.

(2) Cic., *de Legib.*, II, 9.

(3) Tit.-Liv., I, 32. Suivant Servius (commentateur de l'Enéide, VII) les decemvirs recréèrent la législation des féciaux en la modelant sur celle d'Athènes, et en firent un supplément à la loi des douze tables.

sénat un prétexte constant pour la guerre.

Si des nations alliées se plaignaient que les Romains leur avaient fait quelque préjudice, les féciaux examinaient si l'on avait violé le traité, et quand les plaintes paraissaient fondées, ils livraient le coupable aux réclamans. On comprend qu'ils ne donnaient pas souvent tort à leurs concitoyens.

Voici les formalités religieuses qu'observaient les féciaux pour les réclamations qui avaient pour but la réparation d'une offense, pour les déclarations de guerre et les traités de paix. J'emprunte ces détails à l'excellent ouvrage (1) de M. Charles Désobry, qui a très bien résumé tout ce que nous apprennent à cet égard les anciens auteurs.

« Pour une réclamation, le collége des féciaux désigne un de ses membres, auquel on confère le titre de père Patrat, nom tiré du verbe *patrare,* accomplir. Ce père Patrat, vêtu d'un habit magnifique, et le front couronné de verveine, herbe cueillie dans l'enceinte même du Capitole, et qui a la vertu de rendre sa personne sacrée, entre sur le territoire du peuple dont les Romains croient avoir à se plaindre, et là, se couvrant la tête d'un voile de laine : «Entends-moi, Jupiter, dit-il; entends-moi, contrée (il la nomme), et vous, religion sainte. Je suis l'envoyé du peuple romain; chargé d'une mission juste et pieuse, je viens la remplir. Que l'on ajoute foi à mes paroles.»

« Alors il expose ses griefs; puis, prenant Jupiter à témoin, il continue:

« Si j'enfreins les lois de la justice et de la religion, en exigeant que tels hommes, que telles choses me soient livrés, à moi l'envoyé du peuple romain, ne permets pas que jamais je puisse revoir ma patrie. »

« Telles sont les paroles qu'il prononce en mettant le pied sur le territoire; il les répète au premier habitant qu'il rencontre, il les répète dans la place publique de la première ville qui se trouve près de la frontière, avec quelques légers changemens dans la formule du serment; et comme il dit tout cela à haute et intelligible voix, on a donné à cette cérémonie le nom de *Clarigation.*

« Si, dans un délai de trente jours, terme solennellement prescrit, on ne lui donne point satisfaction, il déclare la guerre en ces termes : «Entends-moi, Jupiter, et toi, Junon, Quirinus, vous tous dieux du ciel, de la terre et des enfers, écoutez-moi. Je vous prends à témoin que ce peuple (il le nomme) est injuste, et se refuse à d'équitables réclamations. Mais le sénat de ma patrie, légalement convoqué, avisera au moyen de les faire valoir. »

« Le père Patrat revient faire son rapport au sénat, et déclare que rien, de la part des dieux, n'empêche plus de déclarer la guerre; si la majorité adopte ce dernier parti, il se transporte sur les confins du territoire ennemi, avec une javeline ferrée, ou simplement un pieu durci au feu et ensanglanté. Là, en présence de trois jeunes hommes au moins, il dit : « Puisque tel peuple s'est permis d'injustes aggressions contre le peuple romain des Quirites; que le peuple romain des Quirites a ordonné la guerre contre ce peuple; que le sénat du peuple romain des Quirites l'a proposée, décrétée, arrêtée, moi et le peuple romain déclarons la guerre à tel peuple, et je commence les hostilités. » En même temps, il lance sa javeline ou son pieu sur le territoire ennemi, et la guerre se trouve ainsi déclarée.

« Une autre cérémonie se fait à Rome pour le même objet : l'un des consuls, vêtu de la trabée de Romulus, et la toge relevée sur l'épaule, se rend au temple de Janus dont les portes demeurent toujours fermées en temps de paix, et ouvre lui-même ces portes terribles, en appelant les combats. La jeunesse lui répond par des cris, et les clairons par leurs sons belliqueux.

« Du reste depuis que les frontières de l'empire se sont reculées, les déclarations de guerre ne se font plus sur le territoire ennemi, mais à Rome même auprès du cirque Flaminius, devant une petite colonne, que l'on appelle la colonne guerrière, située dans le parvis du temple de Bellone, et contre laquelle le fécial lance la fatale javeline, en prononçant la déclaration de guerre. Cette cérémo-

(1) *Rome au siècle d'Auguste*, t. I, p. 101.

nie a lieu, non plus devant trois jeunes gens, comme jadis, mais en présence de tous les sénateurs, assemblés dans le temple de Bellone, et en habits de guerre. L'origine de cette coutume remonte au temps de Pyrrhus : les Romains, sur le point de porter la guerre chez je ne sais quel peuple d'outre-mer, et ne trouvant point d'endroit où les féciaux pussent remplir la formalité de la déclaration, prirent un soldat de cette nation, lui firent acheter l'endroit où maintenant la colonne guerrière s'élève, et l'on y dénonça la guerre, comme sur un territoire étranger.

Maintenant, quant aux formalités des traités de paix, nous ne pouvons mieux faire que de citer celles qui furent observées entre les Romains et les Albains avant le combat des Horaces et des Curiaces.—Le fécial dit au roi Tullus : «Roi, m'autorisez-vous à conclure le traité avec le père Patrat du peuple albanais? — Je vous y autorise, répondit Tullus. — Roi, reprit le fécial, je demande les herbes sacrées. — Prenez-en des fraîches, repartit le roi. — Le fécial alla en cueillir au capitole, puis s'adressant de nouveau au roi : Roi, me reconnaissez-vous pour votre interprète, pour celui du peuple romain? voilà tous les apprêts du sacrifice, voilà tous mes assistans, les approuvez-vous? — Oui, répondit le roi, sauf mon droit et celui du peuple romain. »

M. Valerius était alors fécial, il créa père Patrat Sp. Fusius, en lui touchant la tête et les cheveux avec de la verveine. C'est toujours le père Patrat qui rédige le traité, après beaucoup de formalités qu'il serait trop long de rapporter.

Quand on eut fait lecture des conditions : «Ecoute, Jupiter, reprit le fécial; Albains, père Patrat des Albains, écoutez : vous avez entendu depuis le commencement jusqu'à la fin la lecture de tout ce que cet acte renferme. Le peuple romain s'engage à l'observer dans toute sa teneur, telle qu'elle est ici clairement exprimée, sans l'éluder par des subterfuges. Si, par de vaines subtilités; si, d'après une détermination publique, les Romains venaient à l'enfreindre les premiers, Jupiter, frappe-les alors, comme je vais frapper cette victime, et d'autant plus sûrement que ton bras est plus puissant que celui d'un faible mortel.» — En parlant ainsi, il assomma une victime avec un caillou, et le traité fut considéré comme légalement conclu.

Depuis le renversement de la monarchie, les féciaux reçoivent leur mission du sénat. Le sénatus-consulte qui les délègue pour aller représenter le peuple romain, mentionne spécialement que chaque fécial portera avec lui les cailloux pour l'immolation, et les verveines, et qu'il les recevra du préteur urbain, avec ordre d'immoler les victimes.

Ces formalités symboliques dont le droit de la guerre et de la paix était entouré, frappaient vivement les imaginations populaires, et en les observant avec tout l'appareil des plus importantes solennités, les féciaux semblaient mettre la divinité du parti (1) de la république. De là l'enthousiasme religieux que les Romains déployèrent long temps dans les combats. Chez eux le patriotisme s'appuyait sur le culte et y puisait une force sans cesse renaissante.

Les particularités que nous venons de mentionner sur le droit pontifical et sur le droit des féciaux complètent ce que nous avions à dire sur la législation criminelle de l'âge divin et de l'âge héroïque de l'ancienne Rome. Passons à la troisième période de son histoire où les documens seront plus abondans et les notions plus précises.

§ II. Des jugemens publics ou criminels depuis l'établissement du consulat jusqu'à la fin de la république romaine. — Des juges. — De la procédure. — Des jugemens.

L'histoire des procédures criminelles ou jugemens publics (2) de Rome depuis l'établissement du consulat jusqu'à l'empire est intimement liée à celle des luttes du plébéianisme contre le patriciat. Le peuple réclame les jugemens bien avant de demander les magistratures civiles ou les commandemens militaires. La royauté était à peine détruite, que l'héritage de son pouvoir judiciaire, transmis d'abord en entier au consulat,

(1) Voir le petit ouvrage de Montesquieu, intitulé : *Politique des Romains dans la Religion*.

(2) *Judicia publica*, ainsi appelés en opposition aux *judicia privata*, ou jugemens civils.

commença de se démembrer (1), dans les causes les plus importantes. Le consul Valérius Publicola, un an après l'expulsion des Tarquins, fit consacrer le principe, que l'appel au peuple était de droit dans les affaires capitales, que cet appel était suspensif, et qu'un citoyen romain qui y avait recours, ne pouvait être mis à mort, ni frappé de verges par aucun magistrat.

Aussitôt qu'il eut fait passer cette loi, Valérius dépouilla de haches les faisceaux de ses licteurs : il ne voulut plus avoir ce terrible symbole de la puissance judiciaire.

Quand le peuple eut remis tous les pouvoirs publics, aux décemvirs (2), il se dépouilla en même temps en leur faveur du droit de reviser leurs arrêts. L'histoire mentionne cette juridiction décemvirale sans limites et sans appel comme une dérogation formelle au droit public des Romains.

Les sentences en matière capitale, quoique émanant du pouvoir populaire, n'étaient pas livrées, comme on pourrait le croire au premier abord, aux fougueux et inconstans caprices de la *plèbe*. Les comices où elles étaient rendues étaient les comices par centuries (3), et on sait que ce mode de procéder aux suffrages assura d'abord une influence prépondérante aux patriciens, puis aux riches unis aux nobles.

Cependant les brigues qui troublaient les comices législatifs ne manquaient pas d'assiéger les comices judiciaires.

Lorsque l'accusé et l'accusateur étaient également puissans par leur fortune et leurs richesses, et que les familles de l'un et de l'autre croyaient l'honneur de leur nom engagé dans l'issue du procès, rien n'était épargné dans les deux camps pour le succès de cette espèce de bataille judiciaire. La corruption des témoins, la captation et quelquefois la vénalité des juges, les menaces et même la violence, voilà les moyens qui étaient vulgairement employés pour se disputer la victoire. La lutte finie, l'arrêt qui en résultait était respecté comme la volonté des dieux, et les vaincus se soumettaient toujours, sans songer à arguer de nullité des décisions arrachées par la fraude ou par la force. *Victrix causa diis placuit.....*

Quand les passions politiques se mêlaient à un de ces jugemens solennels, alors le forum présentait l'image de deux armées où fermentaient des animosités bouillantes et implacables. Comment aurait-on pu demander l'impartialité et la dignité de la justice à une pareille assemblée? Coriolan (1), Camille, Manlius le sauveur du Capitole, et Scipion le vainqueur de Carthage, ne furent sans doute que les victimes d'un parti qui l'emporta sur le leur. Leur grandeur fit leur perte, et l'éclat de leur gloire fut leur véritable crime de lèse-majesté.

Aussi, soit que le peuple eût lui même reconnu l'inconvénient de ces jugemens tumultueux, soit que la fréquence des causes criminelles eût rendu difficile l'exercice du pouvoir judiciaire par d'aussi grandes assemblées, on reconnut en droit et on admit en fait la délégation du droit de juger. En conséquence, on institua les *quæstores* ou *quæsitores parricidii*, dont nous avons parlé dans la leçon précédente. Souvent le peuple nommait (2) ses consuls quésiteurs, et leur restituait ainsi temporairement et partiellement le pouvoir qu'il avait reçu du consul Valérius. Quelquefois il abandonnait cette nomination au sénat, qui portait ses choix sur les consuls et les préteurs, émanés eux-mêmes de l'élection populaire.

Du reste, ces magistrats avaient conservé dans leurs juridictions toutes les causes criminelles autres que les causes capitales. Mais quand les tribuns du peu-

(1) Cicéron dit que les jugemens des rois étaient appelables, et il cite à l'appui de cette assertion les livres des pontifes et ceux des augures; mais il ne dit pas si ces appels devaient être portés devant le collége des prêtres, devant le sénat ou devant le peuple. Cicer. *Fragm. de Republ.*, II, 33.

(2) Cicéron, *idem.*

(3) Suivant Niebuhr, jusqu'à l'époque des décemvirs et de la loi des douze tables, les curies et non les centuries jugeaient en matière capitale; or les curies, à cause des auspices, étaient plus que tous les autres comices sous la main du sénat. Tome IV, p. 13 de la traduction de M. de Golbéry.

(1) Coriolan fut jugé par les tribus, mais ce jugement fut regardé comme irrégulier.

(2) Le peuple, en nommant les *quésiteurs*, traçait le mode de procédure à suivre sur l'accusation intentée. Voir Hugo, *Histoire du Droit romain*.

ple eurent été créés et furent devenus puissans, ils voulurent donner une partie du pouvoir judiciaire aux comices par tribus, et après de longs débats, comme tous ceux qui précédaient la conquête, par le peuple, de quelque fraction du pouvoir politique, il fut décidé que la compétence des comices par tribus serait reconnue dans les causes où il ne s'agirait que d'une *amende pécuniaire.*

Mais à côté de cette compétence nouvelle accordée aux tribus, vint se placer encore le principe du droit de délégation.

L'augmentation de la population, la corruption des mœurs multiplièrent les crimes à tel point que l'exercice du droit de délégation devint une nécessité pour ces deux sortes de comices populaires. Il y a plus, les formalités indispensables qui précédaient et accompagnaient les comices même qui avaient pour but la nomination des quésiteurs, pour chaque affaire en particulier, faisaient perdre un temps beaucoup trop considérable; et les affaires criminelles ne pouvaient encore s'expédier. On institua donc une liste de juges dont les *quæsitores parricidii* (1) ou *prætores* choisissaient un certain nombre pour composer leurs tribunaux : cette liste fut d'abord prise exclusivement parmi les patriciens. Du sein de ces mêlées délibératives dont le forum donnait chaque année le scandale, il ne sortait guère que des décrets de vengeance ou de passion pour des cas spéciaux : jamais on n'aurait pu espérer que des comices populaires complétassent le code pénal des douze Tables. La législation faite, défaite, refaite sans cesse dans les agitations du *forum*, perdait, au milieu de l'instabilité de ces flots populaires, cette empreinte primitive de religion et de majesté qui lui avait longtemps assuré les respects de la foule. Il fallait que le caractère ferme et élevé du juge rachetât ces dégradantes vicissitudes de la légalité démocratique et que la grandeur de la loi fût suppléée par celle

(1) Les *quæsitores parricidii*, d'après la législation décemvirale, devaient être élus par les centuries, mode d'action qui donnait la prépondérance aux nobles. Cette institution des quésiteurs serait remontée, suivant Niebuhr, jusqu'aux premiers temps de Rome; cette opinion me paraît hasardée.

de l'homme chargé d'en faire l'application. Voilà probablement ce qui fit sentir au peuple lui-même la haute convenance de la remise du pouvoir judiciaire entre les mains du patriciat.

Cependant, tout en déléguant le droit de juger les crimes ordinaires, le peuple romain se réserva le jugement de la haute trahison (1), *Perduellio*, et de plus, le droit de casser, en matière capitale, les arrêts qui lui seraient déférés par voie d'appel. Ce droit de révision ne s'exerçait ordinairement vers la fin de la république que par une délégation nouvelle, au moyen d'un tribunal élu spécialement par les comices pour l'affaire dont il y avait appel, et nommé *cognition extraordinaire* (2).

Au reste, même dans les comices populaires (3), le sénat avait un immense pouvoir au moyen des auspices dont il avait la direction. Le président des comices était accompagné d'un augure, qui pouvait faire ajourner la réunion, s'il apercevait de mauvais présages dans le ciel ou dans l'état des oiseaux. Or le droit augural était, comme on sait, réservé aux patriciens.

Caïus Gracchus, pour se procurer la popularité sur laquelle s'étayait son ambition, ne se borna pas comme son frère à flatter la plèbe infime de Rome, il voulut aussi s'appuyer sur les hommes du peuple qui étaient puissans par leurs richesses et leur position sociale : ces hommes étaient les chevaliers ; il leur fit donner le pouvoir judiciaire, à l'exclusion des patriciens. Il ne serait pas venu dans l'idée d'un législateur romain que la plèbe proprement dite pût avoir part aux jugemens ; elle était peu intéressée dans cette lutte de prérogatives entre l'ordre équestre et l'ordre du patriciat : c'étaient deux aristocraties qui se portaient des coups par-dessus sa tête. Il fallait alors que la justice fût dominée toujours ou par la rapacité des publicains ou par l'orgueil

(1) Proficiscar eo, quo me jampridem vocat populus Romanus: de jure enim libertatis et civitatis suum putat esse judicium, et rectè putat. Cicer., 2e act. *in Verrem*, § v.

(2) Ascon., *in Milone*, p. 197. — Niebuhr, t. II, p. 506, traduct. de M. de Golbéry.

(3) Soit dans les comices par curies, soit dans les comices par centuries.

des sénateurs : il n'y avait que dans ces hautes sommités (1) sociales assez de lumières et de capacité pour fournir des juges aux tribunaux.

Sylla rendit les jugemens aux patriciens; plus tard (2) on prit les listes des juges parmi les sénateurs, les chevaliers et les tribuns du trésor. Ces listes se formèrent d'abord de trois, puis de quatre décuries, composées chacune de mille citoyens (3).

Les préteurs qui remplacèrent les quésiteurs dans l'instruction et la direction des procès criminels furent chargés, vers l'an 604, de présider les tribunaux appelés *questions perpétuelles*; il y en eut quatre principaux : le premier jugea les crimes de lèse-majesté ; le second, ceux de brigue (1) ; le troisième, ceux de concussion ; le quatrième, ceux de péculat, ou dilapidation de deniers publics.

Bientôt l'augmentation des crimes amena celle des questions perpétuelles; Sylla en forma trois nouvelles, les assassinats, les empoisonnemens et les faux ; on en créa d'autres plus tard pour les corruptions de juges, les parricides, les violences publiques et particulières.

Tous ces tribunaux subirent de fréquens changemens dans leur nombre et dans leur juridiction, au milieu des désordres qui agitèrent sans cesse la république romaine.

Chacune des questions perpétuelles était présidée par les préteurs, qui, créés (2) annuellement pour gouverner les provinces, devaient rester un an à Rome avant de se rendre dans leur département. Quand il y avait plus de tribunaux que de préteurs, on recourait au préteur urbain ou au préteur étranger, ou bien on choisissait parmi d'anciens magistrats, des *judices quæstionis* ou présidens.

Le peuple n'exerçait guère plus le droit de judicature depuis l'établissement des questions perpétuelles, que d'une manière fictive en élisant aux fonctions de la préture (3). Ce n'était plus lui

(1) Comme tout plébéien pouvait devenir riche et arriver à l'ordre équestre, décréter l'introduction des chevaliers dans l'ordre judiciaire, c'était faire un grand pas vers le principe d'égale admissibilité aux emplois.

(2) An 684, loi *aurelia*.

(3) Ce n'est que sous Auguste et sous les empereurs qui lui succédèrent que le nombre des juges fut porté aussi haut. La loi de Gracchus n'en avait établi que trois cents, celle de Pompée trois cent soixante. Nous n'avons pas cru devoir mentionner ici les neuf ou dix lois qui introduisirent des variations, soit dans la qualité des juges, soit dans leur nombre. L'énumération en aurait été fastidieuse. D'après une de ces lois, la loi servilienne, postérieure à celle de Gracchus, il fallait avoir plus de trente ans et moins de soixante pour être nommé juge : plus tard, d'autres lois décidèrent qu'il faudrait avoir au moins vingt-cinq ans pour remplir ces fonctions. Auguste réduisit à vingt ans l'âge nécessaire pour être juge, *à vicesimo allegit* : Suet., *Aug.*, 32. — Est-ce un signe de progrès dans la marche de la civilisation que cette aptitude de plus en plus précoce accordée à la jeunesse pour les fonctions sociales les plus élevées? Les hommes libres jouissant de la plénitude de leurs facultés, et non repris de justice, pouvaient seuls être juges. La dégradation du rang de sénateur devint encore, d'après la loi julienne, un titre d'exclusion des fonctions judiciaires. — Il paraît que pendant un temps, il suffit d'avoir 200,000 sesterces pour pouvoir être admis parmi les juges; mais, d'après une loi de Pompée, ils ne purent plus être choisis que parmi les citoyens les plus riches, *ex amplissimo censu*. — Au moment de siéger, les juges juraient d'obéir aux lois et de juger avec droiture suivant leurs lumières, *de animi sententiâ*. Auguste défendit aux juges d'entrer, pendant le cours du procès, dans les maisons des particuliers. Dio., LIV, 18. — Ils siégeaient sur des bancs auprès du préteur, dont ils étaient appelés *assessores* ou *concilium*. L'office de juge était assez pénible, et jusqu'à Auguste, il était peu recherché. Il n'en fut pas de même dans la suite quand les listes de jurés devinrent plus nombreuses.

(1) Marcus Licinus Crassus étant consul avec Pompée, fit faire une loi spéciale contre le crime de brigue ou de cabale, *de crimine sodalitii*, par laquelle l'accusateur pouvait nommer seul les juges qu'il voudrait et dans les tribus qu'il voudrait, contre celui qui serait accusé de ce crime, qui serait accusé d'avoir formé des cabales dans les tribus pour gagner des suffrages, par des largesses ou autrement. Nommer ainsi les juges s'appelait *edere judices*, *tribus edere;* les juges ainsi nommés étaient *editi* ou *edilitii judices*. Ordinairement l'accusateur et l'accusé pouvaient récuser un certain nombre de juges, à la place desquels d'autres étaient tirés au sort; Cicéron appelle cette récusation *rejectio alternorum judicum*. (Notes du discours de Cicéron, *pro Plancio*, par M. Leclerc, t. XI de la traduction des œuvres complètes, p. 333.

(2) Cicer., *pro Cluentio*, 53-54.

(3) D'abord la préture fut une place réservée aux patriciens; plus tard les plébéiens y eurent aussi accès.

qui nommait les juges : c'était le préteur qui au commencement de chaque année arrêtait les listes des membres des tribunaux, après avoir juré de n'y admettre que des hommes d'une probité reconnue.

Ce magistrat, outre le pouvoir de confection des listes, en avait un très grand dans les jugemens. C'était lui qui déterminait l'action à suivre (1) et désignait le tribunal à qui les parties devaient s'adresser ; il faisait l'application (2) de la loi et prononçait le jugement; il veillait à ce que ses arrêts fussent exécutés.

Cependant, en matière capitale, il y avait des magistrats spéciaux chargés de l'exécution des sentences prétoriales. C'étaient les *triumviri capitales* qui avaient en outre l'inspection des prisons.

Les *triumviri capitales* (3) formaient un tribunal qui jugeait les esclaves et les individus des dernières classes du peuple. Ces hommes soumis à une loi plus dure que la loi commune devaient aussi avoir des juges spéciaux : ils ne valaient pas la peine que des tribunaux de chevaliers ou de patriciens s'assemblassent pour eux. La dureté de l'esprit de caste du paganisme respire ici tout entière.

Il y avait encore une espèce de juge qui réunissait dans sa main tous les pouvoirs et toutes les juridictions de la cité. C'était le dictateur que l'on nommait quelquefois dans le but spécial de rendre un jugement : le dictateur avait dans l'ordre judiciaire, comme dans l'ordre militaire et civil, une autorité temporaire, mais absolue et illimitée. Les difficultés et les dangers d'un procès criminel, où pouvait se trouver compromis ou un patricien grand par sa naissance et sa fortune ou un plébéien puissant par sa popularité, motivaient ce recours à un pouvoir extraordinaire et exceptionnel, qui seul était capable d'empêcher une lutte judiciaire de se transformer en sanglans combats sur le forum.

(1) *Dabat actionem et judices.*

(2) *Dicebat jus.*

(3) Ils recherchaient les crimes, dit Varron, parlant des questeurs, *comme aujourd'hui les triumviri capitales;* liv. v, 14. D'après cela, Niebuhr croit que cette magistrature fut investie du droit de juger quelquefois directement en matière capitale, et de faire valoir ses arrêts devant le peuple; t. v, p. 35.

A cet égard, nous citerons l'exemple de C. Cincinnatus. Son fils Céson, sur le point d'être condamné à mort par les comices populaires (1), d'après un faux témoignage porté contre lui, s'était exilé chez les Tusci et avait été frappé de la terrible mort civile et politique usitée à Rome et dans les républiques de l'antiquité. L'auteur du faux témoignage qui avait eu de si fâcheuses conséquences était un plébéien appelé M. Volscius Fictor. La jeunesse patricienne avait reçu dans la personne de Céson un humiliant échec ; elle réussit, après des tentatives réitérées, à confier le soin des représailles qu'elle désirait, au père même de la victime d'une dénonciation mensongère. Chargé de venger à la fois sa caste et sa famille, Cincinnatus ne pouvait faillir à cette double mission. Les traditions de vengeance privée continuaient encore d'être secrètement vénérées dans les familles, malgré les progrès de la pensée sociale. En usant des pouvoirs de la magistrature suprême pour punir Volscius, Cincinnatus obéissait à des ressentimens domestiques qu'on regardait comme pieux en même temps qu'il croyait accomplir un devoir de patriotisme. L'opinion publique l'encourageait et le soutenait dans un pareil exercice de ses fonctions judiciaires, au lieu de lui imposer, comme elle le ferait aujourd'hui, une récusation légale destinée à sauver le juge d'une inévitable partialité.

Parmi les tribunaux exceptionnels permanens, et non temporaires, comme celui du dictateur, nous devons mentionner celui de l'*édile curule*. Suivant Niebuhr, les édiles curules exercèrent les fonctions de questeurs ou quésiteurs pendant quelque temps, et pour certains crimes, dont la poursuite n'appartenait pas à d'autres magistrats ; ainsi on dénonce à l'édile curule (2) Fabius, les empoisonnemens commis par les matrones. Ainsi encore l'édile curule Posthumius Albinus porte devant le peuple une accu-

(1) Niebuhr, p. 383, t. III, traduction de M. de Golbéry. — Tite-Live, lib. II et III. Ce furent dans cette occasion, malgré les dispositions de la loi, les comices par tribus, et non par curies, qui furent appelés par les tribuns à juger Céson.

(2) Tite-Live, X, 25.

sation (1) contre un citoyen prévenu d'avoir par des enchantemens attiré sur ses terres le blé de ses voisins, crime capital suivant la loi des douze Tables.

M. Marcellus, édile curule, poursuit également devant les comices le séducteur de son fils (2). Le coupable dans cette circonstance, quoique tribun du peuple, fut, comme on sait, condamné uniquement à raison de la vertu de son accusateur. La rougeur et l'innocence de l'enfant, qui ne put articuler distinctement des faits aussi infâmes, achevèrent de le confondre.

L'atteinte à la chasteté de femmes nées libres (3) était au nombre des délits dont les édiles devaient poursuivre la répression: les peines qu'elles encouraient, ainsi que leurs séducteurs, étaient de fortes amendes.

Les édiles curules citaient devant le peuple quiconque portait atteinte à la majesté d'une magistrature. Ils étaient chargés de l'exécution des lois contre les usuriers (4). Ils remplacèrent vers la fin de la république les édiles plébéiens dans les poursuites pour abus de pâturages (5) et pour empiétemens de possession dans l'*ager publicus;* les amendes qu'ils infligeaient ou que le peuple prononçait sur leur demande étaient employées aux jeux publics.

Les tribuns, les décemvirs et les consuls avaient aussi, soit en fait de délits municipaux, soit en matière capitale, une juridiction assez étendue comme juges de premier ressort, et comme accusateurs devant les tribunaux populaires. Niebuhr soutient même que jamais un crime n'était porté devant les comices ou devant les grands jurys (6) que quand il était non manifeste et que le coupable n'acquiesçant pas aux sentences des tribunaux de premier degré, usait de son droit d'appel au peuple. « On aurait regardé, dit-il, comme une insulte à « toute idée de droit, d'intenter un pro- « cès dans le cas où le crime était évi- « dent; mais aujourd'hui on appelle des « jurés pour déclarer qu'à midi le soleil « est sur l'horizon, ou même pour dé- « clarer le contraire, si cela leur con- « vient. »

Maintenant que nous avons montré quels étaient les juges criminels à Rome, il nous reste à faire voir quelle procédure était suivie soit devant eux, soit devant le peuple.

Dans l'histoire du droit criminel, la première question que l'on doit s'adresser est celle de savoir de quelle manière on en était venu à substituer l'action régulière du droit à la violence et à la force? En d'autres termes, comment et dans quel cas se faisait la *postulatio judicis?* A cet égard nous avons à regretter vivement qu'en retrouvant une partie des Institutes de Gaïus, il nous ait manqué celle où ce jurisconsulte traitait précisément cette question de procédure. A cette question est liée celle de savoir si tout citoyen romain, dans le cas même d'accusation capitale, pouvait au moyen d'une caution être dispensé de la prison préventive, moyen de police sociale qui nous paraît nécessaire dans nos idées modernes.

Il semble que, sans la prison préventive, la loi romaine aurait ordonné vainement des peines corporelles et le dernier supplice. Quelle garantie aurait-on pu avoir contre le prolétaire, même cautionné par des hommes de sa caste? Il n'aurait pas été, plus que ses répondans, retenu par la crainte des confiscations; et l'exil, la perte des droits civiques eussent toujours été pour lui préférables à la mort. Aussi écoutez Cicéron nous dire: « *Carcerem vindicem* (1) *nefariorum ac* « *manifestorum scelerum majores esse* « *voluerunt.* »

La prison romaine était un étroit et sombre cachot où se trouvaient entassés les voleurs (2) et les brigands, et l'on comprend que l'on devait n'y envoyer

(1) Tite-Live, VIII, 18.

(2) Valer. Max., VI, 1, n° 10, et VI, 1, n° 7. Plut. *Marcell.* D'après les anciennes lois, était puni de mort l'attentat à la pudeur de tout citoyen qui n'était pas déclaré infâme par la loi.

(3) Et non des affranchies, dont l'honneur n'était nullement protégé par la loi. Tite-Live, liv. VIII, 22; X, 31. Valer. Max., VIII, 1, n° 7.

(4) Tite-Live, VII, 28.

(5) Tite-Live, X, 23. — Pline, *Hist. natur.*

(6) T. V, p. 32, et t. IV, p. 82, même édition.

(1) *Vindicem*, garantie de la personne. *Catilin.*, II, 12.

(2) Quand Virginius fit mettre en prison le dé-

qu'à la dernière extrémité les accusés de délits politiques qui pouvaient être condamnés à mort, mais non soumis à de flétrissans contacts. Aussi il paraît qu'en règle générale, il était absolument défendu d'emprisonner un citoyen romain, s'il n'y avait pas crime manifeste ou flagrant délit, ou bien si l'on pouvait contester l'application de la loi, comme quand il y avait lieu d'alléguer l'excuse de provocation ou de légitime défense.

Dans ce cas, le prévenu offrait une caution, *vades*, et un gage, *sponsio;* pour apprécier la validité de ces garanties, le préteur, le triumvir capitalis ou le quésiteur commettait un juge pris dans l'une des décuries qui composaient la liste du jury; que si le plaignant rejetait tout gage et toute caution, et ne voulait pas comparaître devant le juge, le prévenu avait le droit de recourir aux tribuns pour que leur intervention forçât le plaignant ou d'accepter le juge délégué, ou même d'admettre sur-le-champ la caution du citoyen qui s'engageait à payer une somme d'argent, en cas de non-comparution de l'accusé au jour marqué pour l'audience. Mais il faut remarquer que les tribuns (1), quand ils soupçonnaient de la mauvaise foi de la part du prévenu, pouvaient lui refuser leur secours et le laisser conduire en prison. Leur ministère était essentiellement libre.

Il arrivait encore que quand il s'agissait d'un crime capital, l'accusateur, soit magistrat, soit homme privé, pour s'assurer les moyens de faire appliquer les peines portées par la loi, pouvait lui-même proposer un juge (2), qui déterminât en premier ressort la question de savoir si le prévenu était coupable, ou du moins s'il y avait contre lui des indices assez forts pour qu'on pût le mettre sur-le-champ en prison. C'était un jugement préjudiciel de la même nature que ceux qui sont rendus aujourd'hui par la chambre du conseil ou par la chambre d'accusation. Que si l'accusé refusait le juge proposé, et qu'aucun des tribuns n'intercédât en sa faveur, on interprétait contre lui ces deux circonstances, et comme présumé coupable, il était soumis à la prison préventive (1).

Ces explications, dont la pensée primitive nous a été fournie par le savant Niebuhr, peuvent seules satisfaire le publiciste qui raisonne et qui veut se rendre compte de la manière dont on conciliait à Rome la liberté individuelle du citoyen avec les exigences de l'ordre public et de la justice sociale.

Remontons maintenant à l'acte introductif d'instance en matière criminelle, et suivons l'enchaînement des procédures suivies dans les jugemens publics.

Lorsqu'il s'agissait d'une accusation par devant le peuple, le magistrat qui la portait montait à la tribune du Forum et assignait de vive voix (2) le prévenu à comparaître à jour fixe, en présence des grands comices. C'est alors que se faisait en même temps la proposition immédiate du juge et l'offre d'un répondant. Si le crime n'entraînait qu'une amende pécuniaire, il suffisait d'une simple caution, *prædes*.

Au jour de l'assignation, l'accusateur montait de nouveau à la tribune, et un hérault appelait l'accusé à haute voix. Alors un magistrat supérieur ou un tribun du peuple pouvait intervenir en faveur de l'accusé (3). Si aucun *veto* légal

cemvir Appius Claudius, il frémissait de le voir : *Jacere vinctum inter fures nocturnos atque latrones.* Les brigands et les voleurs appartenaient pour la plupart à la classe des esclaves et des affranchis.

(1) Voir Valer. Max., VI, 1, 10. Un centurion que le triumvir capitalis fit conduire en prison, invoqua vainement en sa faveur l'intervention des tribuns : *quanquàm sponsionem se facere paratum diceret, quod adolescens ille corpore quæstum factitasset.* Il paraît que ce délit n'était pas prévu; ce cas était celui de la *postulatio judicis*. La *sponsio* de Scandilius était de même nature. 2e *act. contre Verr.*, lib. III, 58-59-60.

(2) Ce cas devrait plutôt s'appeler *latio judicis* que *postulatio*.

(1) Plaut., *Rudens*, III, 4, 7 et suiv. Voir le jugement de l'ex-décemvir Appius dans Tite-Live, III, 56; et dans le même Tite-Live, le jugement de Cés., III, 24. Les amis de Césou avaient demandé préjudiciellement qu'un juge prononçât sur leur allégation, que celui-ci n'était pas à Rome au temps où avait été commis le meurtre qu'on lui reprochait. Voir enfin Niebuhr, traduct. de Golbéry, p. 85-86, et Cicer., *de Legib.*, III, 5.

(2) Tite-Live, III, 13; XXV, 4. — Valer. Max., VI, 17; VIII, 1.

(3) Tite-Live, XXXVIII, 51-52; XXV, 3. — A. Gell., VII, 19.

n'était prononcé, l'accusé devait comparaître en personne, sous peine d'être condamné par contumace (1), après trois citations faites au son de la trompette, l'une à la tribune, l'autre à la porte de sa maison, et la troisième du haut du Capitole (2).

L'accusé qui comparaissait arrivait au Forum escorté de ses parens et de ses amis, qui témoignaient de la plus vive douleur. Il allait se placer dans une attitude humble et triste au pied de la tribune aux harangues. L'accusateur, debout à cette tribune, le désignait de son geste dominateur, en spécifiant l'objet de l'accusation et la pénalité qu'il croyait devoir requérir. Cette formalité se répétait trois fois à un jour d'intervalle l'un de l'autre, et s'appelait (3) l'*anquisition*. Il était loisible à l'accusateur de modifier chaque fois, jusqu'à la dernière, l'étendue et le degré de pénalité qu'il avait déterminés d'abord ; le peuple choisissait entre ses diverses anquisitions.

Puis le magistrat qui s'était chargé de la vindicte légale dressait par écrit l'acte d'accusation, en joignant à chaque grief la peine qu'il croyait méritée, et faisait afficher ce tableau pendant trois jours de marché (4) consécutifs; c'est ce qu'on appelait *mulctæ pœnæve irrogatio*.

Au troisième jour de marché, l'accusateur répétait et développait ses réquisitions (5); il paraît que c'est alors seulement qu'il produisait ses preuves et ses témoins. Le prévenu ou son avocat répondait sur-le-champ à l'accusation, puis le magistrat poursuivant annonçait le jour où les comices devaient avoir lieu, pour rendre le jugement. Jusque-là, ils s'étaient tenus au Forum, parce que le peuple n'avait eu qu'à écouter, qu'à préparer sa décision, et non à faire acte de souveraineté. Les rogations de toute espèce, soit lois, soit jugemens, se faisaient au Champ-de-Mars.

Au jour indiqué, le magistrat achevait sa tâche de poursuite judiciaire; il faisait d'abord lire à un scribe une formule ainsi conçue, quand il s'agissait d'une peine capitale : *Romains, je vous demande si vous voulez que le feu et l'eau soient interdits à ………., que j'accuse d'avoir commis tel crime.* Le peuple passait ensuite aux suffrages, et s'il y avait partage, l'accusé était absous.

Jusqu'au dernier moment, le prévenu et ses amis employaient tous leurs efforts pour engager l'accusateur à se désister. Si ce dernier y consentait, il paraissait devant l'assemblée du peuple, en disant, par exemple, *Sempronium nihil moror* (1). S'il persistait, on employait toute sorte d'artifices pour empêcher le peuple de voter ou pour émouvoir sa compassion.

L'accusé se couvrait d'une robe usée et en (2) lambeaux, et parcourait l'assemblée en adressant aux citoyens de vives supplications. Ses parens et ses amis faisaient les mêmes démarches.

Si quelque obstable s'opposait à l'émission des votes du peuple le jour des comices, le prévenu était absous, et la procédure ne pouvait plus être reprise ; *si qua res illum diem aut auspiciis, aut excusatione sustulit, tota causa judiciumque sublatum est*, dit Cicéron (3).

Telle était la marche générale des jugemens publics devant les comices. Voyons maintenant quelles étaient les procédures criminelles suivies devant les tribunaux des préteurs, dont la juridiction était la plus importante après celle du peuple.

Remarquons d'abord l'étymologie du mot *interdictum prætoris ;* ce genre de sentence finit par ne s'appliquer qu'au civil; mais dans le principe, il se rapportait aussi au criminel. Le préteur *dicebat inter duos*, c'est-à-dire qu'il interposait le pouvoir public dans un débat particulier, pour empêcher les parties plaignantes de s'adjuger par la force ce qu'elles croyaient être leur droit, ou de punir par la violence des crimes commis contre elles-mêmes ou contre leurs proches. La grande transition de la justice

(1) Ascon., *in Milone.*
(2) Varr., l. v, p. 63. — Plut., *Gracch.*, 36.
(3) Sigonius, *de Judic.*, III, 7-10.
(4) Cicer., *pro domo suâ*, 17. — Id., *de Legib.*, III, 3.
(5) Tite-Live, XXXVIII, 52; XLIII, 16.

(1) Tite-Live, IV, 42.
(2) *Sordidam et obsoletam vestem.* Tite-Live, II, 61.
(3) Cicer., *pro domo suâ*, 17.

privée à la justice sociale est tout entière marquée dans cette expression, *interdictum*.

Une fois le droit de la société proclamé et reconnu, dans tout procès criminel, la première chose à régler était le choix de l'accusateur. Comme l'accusation appartenait à tout citoyen romain, il était important qu'elle ne fût pas confiée à des amis déguisés, qui auraient assuré l'impunité du prévenu par une poursuite molle et une coupable connivence. Parmi ceux qui se présentaient pour la soutenir, la préférence devait être donnée à l'orateur le plus considéré et le plus habile. Le jugement qui déterminait ce choix appartenait au questeur ou préteur : la loi ne prononçait d'exclusion de l'office d'accusateur que (1) contre quelques personnes; c'était au préteur à se décider d'après le mérite des contendans, de manière à favoriser la poursuite du coupable, dans l'intérêt de la justice sociale. Aussi comme cette décision avait toujours quelque chose de conjectural, de divinatoire, on l'appelait *divinatio*.

C'est ainsi que Cicéron fut obligé de plaider afin de se faire préférer à un certain Cécilius, qui s'était présenté pour être accusateur de Verrès.

Dans ce plaidoyer, Cicéron nous révèle les vices de ce système judiciaire, qui ne faisait pas de la poursuite (2) une fonction publique et spéciale. Le plus souvent, faute d'autres concurrens, les accusateurs se trouvaient être ou de jeunes nobles, qui cherchaient dans des causes de ce genre l'occasion d'un brillant début, et un moyen d'exercice oratoire, ou des *quadruplateurs*, espèce d'accusateurs mercenaires, ainsi nommés parce qu'ils avaient en cas de succès le quart de l'amende infligée au condamné, ou la quatrième partie de ses biens confisqués par l'état (1). Dans le premier cas, l'intérêt social de la répression des crimes se trouvait être à la merci d'une présomptueuse inexpérience. Dans le second, il était livré à des hommes qui n'avaient d'autre mobile que la cupidité, et qui étaient toujours prêts à préférer à un gain chanceux et éventuel les largesses assurées et corruptrices d'un prévenu opulent.

Il est vrai que l'on croyait remédier à une partie de ces inconvéniens, en donnant à l'accusateur principal ce que l'on appelait des *custodes* (2). C'étaient des espèces d'auxiliaires qu'on lui adjoignait, soit de son consentement pour travailler sous ses ordres, soit malgré lui, pour éclairer sa conduite et pour l'obliger à soutenir l'accusation avec franchise.

De plus, l'accusateur était averti par la loi de ne pas intenter sans de graves motifs une accusation criminelle : il se soumettait lui-même à toutes les fâcheuses conséquences de sa coupable légèreté, s'il ne suivait pas son action jusqu'au bout : « *Cavebat se perseveraturum usque ad sententiam* (3). »

Après les proscriptions de Sylla, pendant lesquelles il n'y avait pas eu un citoyen honnête et riche qui se fût trouvé

(1) Ainsi les femmes et les pupilles ne pouvaient intenter d'accusation que pour venger un patron, un père ou un fils. Les questeurs ou autres magistrats subalternes ne pouvaient se porter accusateurs contre les proconsuls et les préteurs sous lesquels ils avaient servi, les affranchis contre leurs anciens maîtres. Une exclusion formelle était portée contre les soldats et les gens notés d'infamie. *Dig.*, III, 1-2.

(2) Alexandre Adam, dans ses *Antiquités Romaines*, dit : « Il paraît qu'il y avait à Rome des magistrats spécialement chargés de la poursuite des crimes publics. » Et il cite à l'appui de cette opinion le § 20 du discours *pour S. Roscius*. Or, dans ce paragraphe, Cicéron compare les accusateurs publics à des *oies* et à des *chiens*; si ces accusateurs avaient été des magistrats, il ne les aurait pas traités avec aussi peu de cérémonie. Les accusateurs dont il parlait n'étaient autres que les *quadruplateurs*, suivant l'opinion de M. J. V. Leclerc dans les notes de ce discours.

(1) Videt enim si a pueris nobilibus, quos adhuc elusit; si a quadruplatoribus, quos non sine causâ contempsit semper ac pro nihilo putavit, accusandi voluntas ad viros fortes, spectatosque homines translata sit, se in judiciis dominari non posse. Cicer., *in Cæcil. divinat.*, § VII. — Quelques auteurs ont prétendu que les *quadruplateurs* étaient des espèces d'officiers du ministère public : il suffit, pour se détromper à cet égard, de voir avec quel mépris Cicéron parle d'eux et du métier qu'ils exerçaient.

(2) Ascon., *in Milone*, p. 190-193.

(3) Dans un prochain article sur la législation criminelle sous les empereurs, nous parlerons du sénatus-consulte *Turpillien*.

à l'abri d'une délation, on sentit le besoin de réprimer sévèrement l'abus des accusations criminelles. La loi Remmia (1) ordonna qu'on imprimerait sur le front des calomniateurs la lettre K, avec un fer chaud, et qu'ils seraient notés d'infamie. Plus tard, les calomniateurs furent aussi soumis à la peine du talion, c'est-à-dire à celle qu'aurait subie le prévenu, si leur accusation avait réussi (2). Mais un accusateur n'était pas puni par cela seul qu'il avait succombé dans son action criminelle; il fallait encore que le juge qui avait connu de la cause l'eût jugé calomniateur par l'examen des raisons qui l'avaient déterminé à accuser. Il pouvait reconnaître chez lui une erreur excusable. Si dans les termes de la sentence, le juge disait : *Vous n'avez pas prouvé*, il exemptait l'accusateur de toute peine; si, au contraire, il disait : *Vous avez calomnié*, l'accusateur était puni d'après la loi alors en vigueur (3).

Voici maintenant comment la procédure criminelle était, si je puis m'exprimer ainsi, mise en mouvement, et jusqu'à un certain point dirigée par l'accusateur dans le temps de la république romaine.

Il citait d'abord le prévenu devant le préteur : là il dénonçait de vive voix son accusation, en spécifiant la nature, le lieu et la date du crime dont il demandait la punition. Il rédigeait ensuite cette accusation (4) sur un *libellum*, qui était souscrit par les custodes et remis au quésiteur ou préteur; ce dernier ajournait les parties à comparaître dans un délai qui était (5) ordinairement de dix à trente jours, pour que le prévenu eût le temps de préparer sa défense. Quelquefois même dans les causes d'extorsion, on accordait un plus long intervalle à l'accusateur. On donna cent dix jours à Cicéron pour recueillir les faits à l'appui de son accusation contre Verrès.

Quant à l'accusé, il pouvait avoir quatre espèces de défenseurs : les *patroni* ou *oratores*, qui plaidaient sa cause; les *advocati*, qui l'assistaient de leur présence et de leur conseil; enfin, les *procuratores*, qui conduisaient l'affaire en son absence, et ses *cognitores*, qui défendaient son procès quand il était présent. On se servait plutôt des *procuratores* et *cognitores* dans les jugemens privés, et des *patroni* et *advocati* dans les jugemens publics (1). Avant les dernières guerres civiles de la république, un accusé avait rarement plus de quatre patrons ou orateurs; depuis, il en eut souvent jusqu'à douze. Il croyait augmenter ses garanties et ses chances d'acquittement en s'entourant d'un plus grand nombre de protecteurs habiles et considérés. A la foule d'ennemis que l'accusation soulevait contre lui, il opposait une armée de défenseurs, de laudateurs (2), de témoins à décharge.

Jusqu'au temps de l'empire, les tribunaux siégèrent au Forum. Le quésiteur ou préteur était assis sur une chaise curule qui dominait l'assemblée. Il avait à ses côtés deux licteurs, des scribes, des héraults. Au dessous, dans une enceinte demi-circulaire, régnaient des bancs pour les juges, qui pouvaient être au nombre de cent (3). En dehors de l'enceinte du tribunal, se voyaient les places réservées pour les accusateurs, les accusés et leurs défenseurs.

Après que les juges avaient été appelés par le hérault, et qu'ils avaient prononcé leur serment, on inscrivait leurs noms sur les registres prétoriens, et ils allaient occuper les siéges qui leur étaient destinés (4).

Alors l'accusateur prenait la parole. Il divisait ordinairement son plaidoyer en

(1) Ou Memmia, suivant quelques commentateurs; les anciens Romains écrivaient *Kalummia*.

(2) Calumniantes ad vindictam poscat similitudo supplicii. C. 10, Cod. 9, 46; *de Calumniatoribus*.

(3) *Dig.* lib. I, § 3 et 4; *liber singul. ad. S. C. Turpill.*

(4) *Dig.* XLVIII, tit. 2, leg. 3. Le préteur pouvait refuser l'inscription du prévenu sur le rôle des criminels.

(5) Cicer., *ad. Quint. fratr.*, II-13. — Ascon., *in Cornelio.* — Cicer., *in Vatin.*, 14.

(1) Ascon., *in divinat. in Cæcil.*, 4, et in Cicer., *pro Scaur.*

(2) Les *laudatores* devaient être au moins au nombre de dix, ils disaient tout ce qu'ils pouvaient savoir sur le patriotisme et la moralité du prévenu.

(3) Cicéron parle d'un procès où il y avait soixante-quinze juges; dans un autre il y en avait trente-trois. Dans celui de Milon, on en réunit quatre-vingt-un.

(4) Cicéron, *Philipp.* V, 5.

deux actions : dans la première, il exposait les faits ; dans la seconde, il les appuyait par des raisonnemens.

L'accusateur plaidait avant de produire les dépositions et les preuves. Cependant, il arrivait souvent qu'après avoir développé chaque ordre de faits, l'orateur faisait au fur et à mesure entendre les témoins à l'appui.

C'est ainsi qu'en France, dans les affaires graves et compliquées, l'organe du ministère fait l'exposé de l'accusation avant l'ouverture des débats, pour indiquer aux jurés l'ordre qui sera suivi dans l'audition des témoins. Mais à Rome, en général, on se contentait d'établir une sorte de polémique improvisée sur chacune des dépositions orales.

Chez nous, l'exposé de l'accusation est un accessoire, et les réquisitions du ministère public, ainsi que les plaidoiries principales, ont lieu après les dépositions. Dans le système de la procédure romaine, la puissance oratoire de l'organe de l'accusation et de celui de la défense pouvait inspirer des préventions aux juges et influer sur les témoignages eux-mêmes. Dans le système de la procédure française, les témoignages donnent presque toujours à l'affaire son aspect définitif, de manière que la conviction d'un jury éclairé se trouve d'ordinaire invariablement formée, avant que l'avocat de la société et celui du prévenu aient pris la parole.

Il arrivait quelquefois que, dans des causes spéciales, on changeait l'ordre habituellement suivi pour les débats. Ainsi Pompée fit décider par une loi que dans l'accusation intentée contre Milon, les débats commenceraient par l'audition des témoins et la production des preuves. D'après cette même loi, les trois premiers jours seulement devaient être consacrés à cette partie de la procédure, et le quatrième aux plaidoiries. L'accusateur ne pouvait parler que deux heures; l'avocat du prévenu en avait trois pour présenter ses moyens de défense. Ordinairement, les orateurs n'étaient point ainsi limités et pouvaient parler et répliquer pendant plusieurs audiences. De plus, il était d'usage que les récusations (1) s'exerçassent au moment de la formation du tribunal; dans le procès de Milon, elles n'eurent lieu qu'après les plaidoiries, au moment où les juges allaient procéder aux votes. L'accusé et l'accusateur en récusèrent chacun quinze, savoir, cinq dans la décurie des sénateurs, cinq dans celle des chevaliers, et cinq dans celle des tribuns du trésor. Après cette récusation de quatre-vingt-cinq juges, il n'en resta plus que cinquante.

D'après la loi Vatinia, qui passa en 694, quand il s'agissait du crime d'extorsion, l'accusateur pouvait récuser une fois tous les juges.

C'était une garantie donnée à la justice contre la vénalité des tribunaux. Sur la fin de la république, la corruption était un moyen de défense publiquement avoué. Le célèbre avocat Hortensius, rival de Cicéron, passait pour l'avoir mis souvent en usage; son éloquence ne lui paraissait pas un élément suffisant de succès. Or, parmi les accusés, ceux qui s'étaient enrichis dans les provinces par d'immenses extorsions, avaient à leur disposition des séductions puissantes : on voulut déjouer leurs intrigues en étendant pour l'accusateur, dans ce cas seulement, le droit de récusation.

On distinguait dans les débats trois espèces de preuves : 1° c'étaient d'abord les témoignages des citoyens libres qui prêtaient serment. Ces citoyens comparaissaient volontairement ou involontairement. L'accusateur seul avait le droit de contraindre les témoins à se présenter devant la justice, et ce droit avait une sanction pénale. On ne pouvait être forcé de déposer contre ses parens ou alliés. Les témoignages des personnages notés d'infamie n'étaient pas reçus en justice. On les appelait *intestabiles*. On admettait les dépositions écrites des témoins absens, si elles avaient été faites librement et devant témoins. Autrefois, les faux témoins étaient précipités de la roche Tarpéienne; mais ce supplice fut remplacé dans la suite par des peines moins rigoureuses.

Il était défendu aux témoins d'affirmer : ils se servaient dans leurs récits du mot *arbitror*, je crois.

2° Le second genre de preuve était la question.

(1) Rejectio alternorum judicum. (Cicer.)

Les témoins libres étaient entendus dans toutes sortes d'affaires. Mais la question (1) était réservée pour les grands crimes, tels que le meurtre, l'assassinat, la haute trahison, *perduellio*, et le crime de lèse-majesté, *majestatis*.

La question pouvait être donnée aux accusés et aux témoins.

Sous la république romaine, nous ne voyons guère de traces de la question appliquée aux citoyens accusés, même des plus grands crimes. L'ignominie de la torture ne fut pas infligée aux Appius et aux Manlius, non plus qu'aux complices de Catilina. Cependant, comme les lois des empereurs portent que les plébéiens, quoique nés libres, sont soumis à la question quand ils sont poursuivis comme coupables d'un crime, il serait possible que cet usage remontât jusqu'à une époque reculée : mais il paraît que les patriciens en avaient été dispensés.

Quant aux témoins, la question ou torture put être de tout temps demandée comme moyen d'instruction par l'accusateur contre les esclaves de l'accusé. Comme à Athènes, le témoignage donné librement par l'esclave n'aurait eu aucune valeur en justice : la torture lui imprimait le sceau de la vérité légale.

L'absurdité, pas plus que la barbarie d'un pareil usage, n'excita jamais sous la république les réclamations d'aucun Romain éclairé.

Quelquefois l'accusé, pour enlever à son adversaire ce dangereux moyen d'instruction, se hâtait de donner la liberté à ses esclaves; car les hommes libres ne pouvaient pas être mis à la question comme témoins.

Mais le juge, pour prévenir cette espèce de fraude légale, avait le droit d'enjoindre à l'accusé de garder sous sa puissance tous les gens de sa maison, *ut familiam suam in potestate haberet*. La loi annula dans la suite les affranchissemens faits ainsi par un prévenu à la veille de paraître devant la justice.

Souvent l'accusé offrait lui-même ses esclaves à la question, pour faire présumer son innocence.

S'il ne faisait pas cette offre, s'il se refusait à exposer la vie de ses esclaves, l'accusateur donnait caution du prix auquel on les évaluait, de peur qu'ils ne périssent par les tourmens.

De la part du maître, c'était un calcul cupide de propriétaire. De la part de son adversaire, c'était une dépense risquée en vue du succès. L'un et l'autre considéraient des esclaves comme des meubles ou comme un vil bétail.

On exigeait des esclaves le dévoûment le plus absolu pour leur maître. Ils devaient se faire tuer pour lui s'il périssait assassiné, et que le coupable ne pût pas être découvert; ils étaient tous considérés comme complices d'un crime que leur vigilance aurait dû empêcher; et comme solidaires les uns des autres, ils étaient tous mis à mort. Ainsi le préfet de Rome (1), Pédanius Secundus, ayant été victime d'un meurtre, ses quatre cents esclaves furent envoyés au supplice sur la demande de Caïus Cassius.

Divers tourmens étaient employés pour donner la question. Le supplice du chevalet était le plus usité.

Le chevalet était une machine, une espèce d'échelle de bois qui se tendait et se détendait par des vis. On y attachait le patient par les pieds et les mains avec des cordes, qu'on appelait *fidiculæ*. Quand il y était bien assujetti, on tendait la machine et on la dressait, de manière que le patient était comme en croix, que ses os craquaient et se disloquaient. On appliquait ensuite des lames de fer rouge sur son corps, et on le déchirait avec des ongles et des crochets du même métal, pour augmenter encore (2) ses angoisses.

Ces tourmens devaient pourtant avoir une mesure; ils ne s'étendaient pas au gré de l'accusateur; le juge devait les renfermer dans les bornes d'une modération raisonnable (3).

La loi, qui prescrivait ainsi une me-

(1) Voir Sigonius, *de publicis judiciis*, et les *Pandectes* de Pothier.

(1) Tac., *Annal.*, lib. XIV, § 2.

(2) Sigonius, *de publicis judiciis*; et Prudentius dans son *hymne sur saint Vincent*, où il s'exprime ainsi :

Vinctum retortis brachiis
Sursum ac deorsum extendite,
Compago donec ossium
Divulsa membratim crepet.

(3) Ut moderatæ rationis temperamenta desiderant. *Dig.* 10, § 3, lib. sing. de *testibus*.

sure dans la cruauté, s'abaissait encore jusqu'à régler l'art de donner la question. Il fallait commencer par le plus suspect, ou bien par le plus timide et le plus jeune; on devait bien observer (1) le son de voix et la contenance du patient, etc. Mais passons, et qu'on me pardonne de ne pas produire tous les détails dans lesquels entrait la froide prévoyance du législateur.

3° Le troisième genre de preuves dont on faisait usage dans les procédures criminelles étaient les écrits et registres, *litteræ et tabulæ*. Dans les affaires de concussion et d'extorsion, on scellait les livres de compte des accusés avant de les remettre au (2) juge pour qu'il les examinât. La plupart des citoyens avaient aussi leurs registres domestiques où ils notaient leurs affaires particulières : mais ils abandonnèrent cette coutume dans le temps des guerres civiles, où les délations se multipliaient, de peur de fournir par là contre eux-mêmes des pièces probantes, s'ils étaient accusés.

Quand les plaidoiries ou les observations des avocats sur les témoignages étaient terminés, un hérault criait : *Dixerunt*, comme aujourd'hui le président des assises dit : *Les débats sont terminés*. Le préteur ou le juge de la question (*judex quæstionis*) invitait les juges à délibérer sur le jugement à rendre (3). Les juges se levaient et allaient conférer entre eux quelques momens : quelquefois, dans des affaires peu importantes, ils rendaient leur arrêt de vive voix, en audience publique. Mais ordinairement chacun d'eux votait au scrutin secret. Le préteur donnait trois tablettes à chaque juge : sur l'une était tracée la lettre C. (*condemno*, je condamne); sur une autre la lettre A. (*absolvo*, j'acquitte); sur la troisième, N. L. (*non liquet*, je ne suis pas assez éclairé). Il y avait une urne particulière pour tous les ordres de juges, une pour les sénateurs, une pour les chevaliers, une autre pour les tribuns du trésor (4).

Après avoir retiré les bulletins de l'urne et les avoir comptés, le préteur prononçait la sentence qui résultait de l'avis de la majorité. Si c'était une sentence de condamnation, il disait : *Videtur fecisse*, l'accusé paraît coupable. Si c'était le contraire : *Non videtur fecisse*, il ne paraît pas coupable. Enfin, si la majorité des bulletins était marquée N. L., le préteur déclarait la cause remise, *causa ampliata est*.

Au commencement de la révolution française, nos législateurs, qui, après avoir tout renversé, essayèrent de reconstruire à la hâte un nouvel édifice, firent un amalgame de ces formes de procédure usitées chez les Romains avec celles que d'antiques coutumes avaient consacrées chez les Anglais. Ils en composèrent un nouveau code d'instruction criminelle, où ils introduisirent quelques principes salutaires (1), mais où ils mêlèrent des élémens discordans et contradictoires. Le jury, faussé dans son but, devint un instrument de terreur aussi servile que les commissaires l'avaient été sous l'ancienne monarchie. Cette institution, qui ne fut pas comme à Rome ou en Angleterre un fruit du sol, venu lentement à maturité sous l'action des mœurs et du temps, a subi depuis sa création récente des modifications nombreuses; elle en subira encore; elle commence à peine, après de longs tâtonnemens, à prendre quelque consistance. C'est le sort des lois importées des nations étrangères de végéter long-temps dans leur patrie nouvelle avant de s'acclimater et de prendre racine. Ce qu'il y a de singulier, c'est que, dans le principe, nos formes criminelles avaient des rapports plus intimes avec celles des Anglais, et qu'après plusieurs changemens successifs, elles semblent maintenant se rapprocher davantage de celles des Romains. En étudiant les célèbres accusations publiques qui agitèrent le Forum au temps des Gracques et de Cicéron, j'ai cru assister à quelques uns de ces grands débats judiciaires dont nos dernières révolutions nous ont donné le dramatique spectacle.

ALBERT DU BOYS,
ancien magistrat.

(1) *Dig.*, l. 1re, § 13, *de quæstionibus*.
(2) Cicer., *Verr.*, 1, 21, 63.
(3) Cicer., *Verr.*, 1, 9. — *Cluent.*, 27-30.
(4) Cicer., *ad Quint. fratrem*, II, 6.

(1) Celui de la publicité, de la libre défense accordée à tous les accusés, etc.

COURS SUR LA PHILOSOPHIE DU DROIT.

NEUVIÈME LEÇON (1).

Du droit de la famille en particulier.

Après une interruption de plus d'un an apportée à ces leçons par toute sorte de causes indépendantes de la volonté de l'auteur, il sera utile, ce semble, de rappeler ici en peu de mots les principes dont nous sommes partis dans nos recherches. Ces principes, les voici.

Voyant l'inutilité des efforts de la philosophie moderne depuis Grotius pour établir d'une manière satisfaisante un principe universel de justice dont on pût dériver les règles du droit, nous avons pensé que la faute en était à la méthode des philosophes qui, doutant de tout excepté d'eux-mêmes, élevaient leur sentiment particulier en guise de principe, leurs goûts et leurs besoins en guise de loi, et rejetaient comme inhumain ou injuste tout ce qui blessait leur orgueil ou contrariait leurs fantaisies. Les systèmes enfantés par les hommes infatués de cette méthode ayant été appelés du nom de *Droit de nature* ou de *Droit naturel*, nous nous sommes d'autant plus hautement déclaré l'adversaire de ce droit de nature, qu'on l'avait plus opiniâtrément opposé aux enseignemens de l'Église et aux institutions consacrées par l'autorité et l'usage constant des siècles. Cependant nous ne voudrions pas qu'on se méprît sur notre sentiment à cet égard. Nous savons très bien ce que dit saint Paul dans son *épître aux Romains* (2), savoir que « puisque les gentils qui n'ont pas la « loi font naturellement les choses qui « sont de la loi : ces gens n'ayant point « la loi, sont loi à eux-mêmes, » et nous sommes loin de vouloir opposer nos idées à l'autorité d'un tel maître. Nous sommes donc loin de prétendre que l'homme n'ait pas, indépendamment de la religion révélée, un sentiment naturel du juste et de l'injuste qui puisse et doive le guider dans la plupart des occurrences de la vie.

Mais ce que nous affirmons et ce que nous ne craignons pas de voir contredit par quelque personne raisonnable, c'est que l'homme, n'étant pas l'auteur de son propre être et ne portant pas en lui par conséquent le principe de sa vie, il ne porte pas non plus en lui-même la raison dernière des manifestations de son être et que, ramener ses croyances à quelque motif que ce soit, inné à l'homme et indépendant de toute circonstance extérieure, c'est d'autant moins en fournir une explication suffisante, que l'homme est pour ainsi dire composé de deux natures, de deux êtres différens, qui se manifestent tour à tour dans tout ce qu'il fait et sont en contradiction perpétuelle l'un avec l'autre. Nous ne voyons dans le droit des différentes nations pour la plus grande partie que l'effet de la réaction de notre être moral primitif, qui se manifeste par la conscience, contre les appétits désordonnés de notre être physique déchu et de notre cœur dépravé; mais cet être moral qui réagit par la conscience, qu'est-il lui-même, sinon l'image de son créateur; et les lumières de sa raison et les mouvemens de son cœur qui le poussent vers le bien et lui imposent la justice que sont-ils, sinon le pâle et faible reflet de la lumière éternelle qui éclaire tout homme venant en ce monde? L'homme ne s'étant pas fait lui-même, comment sa volonté, ou sa raison, serait-elle l'auteur véritable, le principe définitif des lois de son être?

Lors donc que l'homme a voulu expliquer et appuyer les lois auxquelles il avait naturellement obéi jusqu'alors, par quelque idée que ce soit, de convenance ou de dignité, puisée uniquement dans la contemplation de lui-même sans égard à Dieu, son modèle et son guide naturel, il n'a fait que substituer, autant qu'il était en lui, son œuvre à l'œuvre de Dieu, effacer dans son cœur ce que Dieu y avait écrit pour mettre à la place les inspirations de sa sensualité ou de son orgueil,

(1) Voir la VIII[e] leçon dans le n° 30, tome V, p. 412.

(2) Ch. II, v. 14.

et il n'a pu que se fourvoyer et s'égarer de mille manières diverses. Tout en admettant que l'homme a le sentiment naturel de ce qui est juste, nous ne saurions admettre que la source ou la cause de ce sentiment soit en lui-même, et nous considérons la prétention de l'y trouver comme une défection et une trahison envers Dieu, aussi folle que criminelle. C'est Dieu même qui est le principe et l'objet de cette idée de justice que chaque homme porte au fond de son cœur, et ce n'est qu'en lui qu'elle trouve à se satisfaire complètement. Le juste par excellence est celui qui fait la volonté du Seigneur, et c'est cette volonté seule qui fait la règle suprême des droits et des devoirs de l'homme.

Elle se manifeste d'une manière explicite par la parole de la révélation, ou d'une manière tacite par la nature, par les qualités et propriétés dont elle a doué les différentes créatures. De l'une et de l'autre manière elle nous donne tantôt des préceptes, tantôt des conseils relativement à la conservation de la vie et à la jouissance de ses biens, soit dans le temps, soit dans l'éternité. Ses préceptes sont de nécessité, et notre droit n'est autre chose que l'ensemble de ceux qui se rapportent à notre vie ici-bas et à la jouissance des biens de la terre. Ils résultent de la nature même de l'homme qui tire sa substance de la terre et ne peut y exister que moyennant la société de ses semblables. Nous en avons connaissance en nous connaissant nous-mêmes, et nous les voulons, nous les proclamons et maintenons par la même volonté, par laquelle nous voulons vivre et jouir des biens de la vie; mais ils n'en sont pas moins d'origine divine et non de création humaine. Ils ne sont pas nécessaires et intransgressibles, parce que nous les voulons; nous les voulons au contraire parce qu'ils nous sont nécessaires et indispensables. La volonté de Dieu n'ayant d'autre règle que l'être divin lui-même, c'est en lui et non dans la nature de l'homme qu'il faut chercher la raison suprême des préceptes et des lois dont nous venons de parler. Or nous ne connaissons Dieu que par la révélation (1), pour pouvoir donc se rendre compte des différens préceptes qui forment notre droit, il faut avoir recours à la révélation. Il est naturel d'ailleurs d'expliquer la manifestation tacite et imparfaite d'une même volonté par sa manifestation plus parfaite et plus précise.

Cependant la révélation ne nous donnant qu'un petit nombre de commandemens immédiatement applicables à l'ordre temporel et nous les donnant presque toujours sans y ajouter ni motifs, ni explication, c'est à nous à mettre en œuvre les facultés intellectuelles dont nous avons été doués pour nous procurer ces explications si désirables. Ce qui nous donne le vif désir de les connaître n'est autre chose que le besoin que nous avons de nous unir à Dieu, le plus intimement possible par toutes les facultés de notre être, la vérité étant à l'esprit ce que les alimens terrestres sont à la vie physique; et le résultat des efforts que nous faisons dans ce but forment ce que nous appelons la philosophie du droit.

Cette philosophie, éclairée et guidée par la révélation, nous enseigne que, l'homme étant créé à l'image de Dieu, le mode de son existence doit se régler sur le mode d'existence de Dieu même. Ce mode étant celui de la Trinité, cela nous explique l'unité ternaire de la société humaine et les divisions de notre système de droit qui y correspondent; cela nous apprend à regarder l'unité de substance en même temps que la distinction des personnes, de leurs qualités et de leurs fonctions comme la véritable base de toutes les institutions du droit; cela nous fait comprendre le principe de réciprocité comme le principe fondamental de toute justice, lequel, sans s'opposer à la différence ou à l'inégalité des conditions, mais s'appuyant d'elles au contraire, ramène cependant toutes les distinctions à l'équité, qui est la véritable égalité, par la compensation des bénéfices et des sacrifices.

Cela nous apprend surtout à considérer la liberté autrement que nous ne le faisons communément, en ne la prenant pas seulement dans le sens négatif, qui ne lui donne que des bornes extérieures, par les droits d'autrui, sans aucun principe intérieur, mais en fixant avant tout

(1) Nous parlons ici de la connaissance de Dieu, qui est l'objet de la foi.

notre attention sur le principe positif et vital de notre être, et nous y faisant reconnaître la faculté de devenir, à l'instar de Dieu même, l'auteur de notre propre existence, du moins quant au mode de cette existence, et d'exercer à cet égard une volonté toujours efficace; seulement que le succès de notre action est nécessairement tout différent, selon qu'elle est ou non conforme au principe de notre être, qui est Dieu; et que dans le premier cas notre puissance de vie et d'action s'augmente et s'élève, par son exercice même, à l'infini, tandis qu'elle se détériore et se déprime à l'infini également dans le cas contraire. Notre liberté a de la sorte sa règle et sa mesure en nous-mêmes à l'instar de Dieu dont nous sommes l'image.

La révélation nous apprenant en outre que la créature tirée du néant, a failli par orgueil en se laissant aller au vain désir d'être, non pas l'image fidèle de Dieu, mais, comme Dieu même, absolument indépendante, la philosophie nous enseigne à tirer de ce fait diverses conséquences graves pour la connaissance et l'appréciation de notre droit. Ces conséquences les voici.

L'image de Dieu, modifiée d'abord par les conditions d'existence de l'être fini, est en même temps troublée et défigurée dans l'homme par l'effet de sa chute qui a rompu l'unité des élémens de son être. La forme de notre existence a nécessairement changé en prenant l'empreinte de cette altération intérieure de nos rapports primitifs avec Dieu et le reste de la création, et notre droit, qui est une partie essentielle de cette forme, s'en est profondément ressenti. L'ensemble des lois de notre vie sociale actuelle qui le composent n'est donc pas une règle, pure, intacte et indéfectible en elle-même, mais il présente, ainsi que la vie de l'homme en général, un mélange singulier de bien et de mal, de rigueur et d'insuffisance, de vérité et de fiction, qui fait que la société semble ne se maintenir que par miracle au moyen des exceptions et des modifications innombrables sans cesse apportées à l'exécution des lois et au maintien du droit. Tel est l'effet de la lutte entre la postérité de la femme et celle du serpent que Dieu a suscitée pour arrêter le mouvement qui nous entraînait dans le néant et les horreurs de la mort: l'effet de l'intervention du Christ qui a arrêté le courroux du Père éternel en lui opposant l'action de son infinie miséricorde. Cette lutte nous tient comme arrêtés et suspendus sur l'abîme. On dirait que Dieu, considérant que nous ne nous sommes éloignés de lui pour ainsi dire que par surprise, nous a voulu donner un temps de répit, pour réfléchir encore une fois sur le parti que nous avions à prendre avant que notre sort ne fût définitivement arrêté. Notre droit qui est l'expression fidèle de cet état de transition n'a donc rien d'absolu, de définitif; il marque seulement le point d'arrêt au-delà duquel est la mort sans remède; mais il n'est pas l'ordre lui-même, il n'est que le moyen de revenir à l'ordre et de maintenir la liberté d'un choix, mal fait d'abord, et que Dieu cependant a bien voulu ne pas accepter comme irrévocable. Il est donc permis à chacun de se servir de son droit, mais il vaut mieux qu'il s'en désiste pour n'écouter que la charité: il est indispensable que le pouvoir social maintienne le droit avec sévérité; mais il vaut mieux encore que l'église fasse régner la miséricorde. C'est ainsi que notre droit exprime en général la position de l'homme vis-à-vis de son Créateur et dans l'ordre de la création. Mais il l'exprime encore d'une manière spéciale dans les différens rapports qui existent entre les hommes et qui sont autant d'images des rapports existant entre Dieu et le monde et entre les trois personnes de la Trinité. Le même événement qui a fait du fils de la grâce un enfant de la colère, a donné à toutes ces images un sens entièrement opposé, et aux élémens de la vie et de la société humaines une importance toute différente, selon l'action qui leur est assignée dans l'œuvre du salut. Le droit qui n'est que l'expression de ces rapports doit donc changer avec eux, et de cette manière on conçoit qu'il soit capable d'un développement indéfinissable jusqu'au point de redevenir identique avec l'ordre de la grâce, c'est-à-dire de n'offrir que l'expression fidèle du règne de la vérité et des rapports d'amour et de charité sur lesquels le monde avait d'abord été fondé.

La philosophie doit s'attacher à ces idées et chercher avec leur secours, d'une part à expliquer l'histoire du droit dans les siècles passés, de l'autre à pressentir et préparer autant que possible la marche de son développement dans les temps à venir. Il est facile de voir combien une philosophie du droit comprise dans ce sens diffère de ce que le rationalisme des temps modernes a appelé de ce nom. Elle ne voit pas dans le droit seulement une règle abstraite, morte et inflexible ; elle le conçoit au contraire comme étant la manifestation actuelle des forces qui se combattent dans la société, le tableau vivant de l'état de la conscience de l'humanité, une espèce de sentence solennelle que cette dernière, sous la sanction divine, prononce sur elle-même (1). L'influence que l'Eglise a exercée sur le droit, en mettant en pratique les idées que nous venons d'exposer, doit naturellement former l'objet principal des études du philosophe dans le but indiqué.

Poursuivons maintenant le cours de nos recherches en passant du *droit matrimonial* dont nous avons parlé dans la dernière leçon au

Pouvoir paternel.

Nous avons reconnu dans la famille qui est le germe et le modèle en même temps de toute société humaine l'image sublime de la communauté mystérieuse des trois personnes de la divinité. L'enfant représente dans ce symbole vivant l'esprit de vie, l'esprit d'amour qui, procédant en Dieu du Père éternel et de son Verbe, est le médiateur de leur éternelle union et de l'ineffable félicité qui en résulte. Il est destiné à réunir en sa personne et à reproduire en même temps l'esprit et la volonté de son père, les sentimens et l'activité de sa mère ; car l'amour et le respect pour les injonctions de l'un et les désirs de l'autre sont le principe même de son existence. Voilà le fondement de cette loi de respect et d'amour qui partout et de tout temps a soumis les enfans à l'autorité de leurs parens, et le décalogue l'indique clairement en ajoutant la promesse d'une longue vie au commandement solennel qui enjoint cette sainte loi au peuple de Dieu. Mais l'homme qui, comme nous l'avons vu précédemment (1), est l'image du Saint-Esprit dans la création, lui qui, tiré du sein de la terre, a reçu par le souffle de Dieu une âme immortelle, étant devenu par le péché le fruit de la concupiscence et de l'esprit de ce monde, comme tel est voué à la mort, et ce n'est que par un acte particulier de la grâce que la vie lui est accordée, comme par épreuve, pour le mettre à même de mériter sa réhabilitation. Le sentiment profond de cet état s'est manifesté dans le droit de famille relativement aux rapports entre les enfans et leurs parens. Ces peuples, réglant leurs devoirs sur l'idée qu'ils avaient de leurs droits dans le monde et de leurs rapports avec la divinité, ne purent jamais comprendre, que l'enfant en venant au monde eût par lui-même un droit aux soins et aux secours de ses parens. Un usage général à Rome autorisait les parens à exposer ou même tuer leurs enfans immédiatement après leur naissance (2). Chez les Germains, dont les mœurs présentent à cet égard une analogie singulière avec les coutumes des Athéniens, le nouveau-né était posé à terre devant son père, et celui-ci, selon qu'il ordonnait ou non à la nourrice de le relever pour le placer dans ses bras, lui accordait la vie ou le vouait à la mort (3).

Voilà donc l'infanticide reçu et autorisé chez les nations de l'antiquité les plus policées d'une part, les plus renommées pour la pureté de leurs mœurs et leur respect pour les lois de la nature de l'autre, de même qu'il l'est aujourd'hui encore chez les Chinois, la nation la plus policée parmi les païens de nos jours. Nous apercevons bien à la vérité par ci

(1) Cette philosophie du droit est la science des lois de la vie du corps social, comme la physiologie est celle de la vie de l'homme individuel.

(1) T. II, p. 14.

(2) Tacit., *Germ.*, c. 19; *Hist.*, v, 5. — Leg. 29. Dig. de *Manum. test.* (40, 4), l. xvi, c. de *Nupt.* (5, 4). — Noods, *Jul. Paul.*, c. 2 et 4. — Jac. Gothofred ad Leg., 2 C. Th. *de infant. expos.*, et ad c. 1 Cod. Th. de sicar.

(3) Grimm, *Antiquités du Droit romain*, t. I, p. 455. — Phillips, *Histoire Germanique*, t. I, p. 194.

par là des traces isolées d'un sentiment contraire, comme par exemple dans les lois des Thébains qui défendaient l'infanticide sous des peines sévères, et dans le prétendu édit de Romulus qui (1) en restreignait l'usage aux filles puînées, et aux enfans difformes : mais ces tentatives de réforme, procédant du sentiment incertain et obscur d'un état primitivement meilleur, furent aussi impuissantes contre l'usage dominant alors, que les dissertations de quelques philosophes tels que Socrate, Platon et Cicéron sur l'unité et les perfections de Dieu, le furent contre les extravagances qui composaient la foi des peuples à cette époque. L'acte même par lequel un père avait agréé son enfant, en se dispensant de lui donner la mort, ne lui imposait pas encore à son égard quelque devoir proprement dit, qui ne fût pas du moins sujet à toutes sortes d'exceptions. Il pouvait, selon la loi romaine aussi bien que selon les coutumes germaines, le vendre, au moins en cas de nécessité (2), louer, selon les lois de Rome, à qui il lui plaisait ses services, et, s'il commettait quelque délit, l'abandonner, comme un vil animal au plaignant, se débarrassant ainsi d'un seul coup de toute responsabilité et de tout soin ultérieur. La vie de l'enfant restait sans cesse entre les mains de son père qui pouvait punir de mort la moindre désobéissance de sa part (3).

Et qui est-ce qui réclama contre ces usages barbares, qui est-ce qui fit rougir les Romains et les Germains de la dureté de leurs lois et en opéra enfin la réforme? ce furent les chrétiens. Entendez les énergiques protestations de Lactance, de Minutius Félix, de Tertullien sur cet objet. « Afin qu'il ne reste point de crime « dont ne se souillent les hommes, dit « Lactance (4), ils refusent même aux « enfans encore innocens et simples le « jour qu'ils ne leur ont pas donné. Attendez-vous donc qu'ils épargnent le « sang d'autrui, eux qui ne respectent « pas même le leur propre. Dans le premier cas on les regarde à la vérité comme des scélérats criminels. Mais que « dire de ceux qu'une fausse piété engage à exposer leurs enfans? Peut-on « les regarder comme innocens, eux qui « jettent aux chiens leurs propres entrailles et, autant qu'il est en eux, les « tuent plus cruellement que s'ils les « eussent étranglés? Qui peut douter que « celui qui s'en remet ainsi à la miséricorde d'autrui ne soit un impie? Lui qui, « en cas même que ce qu'il désire arrive, « c'est-à-dire que son fruit soit nourri « par quelqu'un, a du moins voué son « propre sang à la servitude ou à la débauche. Qui ne sait d'ailleurs ce que « l'erreur et l'ignorance peuvent occasionner dans l'un et l'autre sexe? « L'exemple d'Œdipe accablé ainsi d'un « double crime le démontre assez. Il est « donc aussi abominable d'exposer que « de tuer son enfant. »

« Je vous vois, dit Minutius Félix, tantôt exposer vos enfans aux bêtes sauvages et aux oiseaux, tantôt les faire périr « misérablement en les étranglant. Il y a « des femmes qui par des boissons et toute « sorte de remèdes éteignent jusque dans « leurs entrailles le germe d'un homme « futur et l'assassinent avant même de le « mettre au monde. Et tout cela vous « vient de l'enseignement même de vos « dieux. Nous au contraire il nous est défendu même de voir ou d'ouïr l'homicide (1). »

Ce furent aussi les empereurs chrétiens qui les premiers s'opposèrent sérieusement à ces atrocités légales. Constantin déclara coupable de parricide le père qui tuerait son enfant, et, pour empêcher qu'on les vendît, il donna aux pauvres une subvention pour l'éducation des leurs (2). Ce ne fut que sous l'influence du christianisme que les peuples germains aussi renoncèrent au droit de tuer ou de vendre leurs enfans.

Il était bien naturel, selon le droit des

(1) Selon Denys d'Halicarnase, *Antiq.*, II, 15.

(2) Zimmern, *Histoire du droit privé des Romains avant Justinien*, I, 666. — Phillips, l. cit. p. 196.

(3) L. 11. *D. de liber.* (28, 2). L. 2 T. Ch. *de lib. caus.* (4, 8).

(4) *Div. inst.*, l. VI, c. 20.

(1) Voir Tertull., *Apolog. adv. gent.*, c. 9. — Basil., *Homil.*, VI. Ed. Maur., 1722, fol. t. II, p. 46.

(2) L. C. Th. *de parricid.* (9, 15). Cf. L. 10 Cod. h. til. L. C. Th. *de his qui sanguinolentos emt. vel nutriend. accep.* (5, 8).

Romains et des Germains, que les enfans qui n'avaient pas droit à la vie ne pussent rien posséder en propre. Des raisons de politique seules motivèrent peu à peu quelques exceptions, en faveur de ce qui avait été acquis à la guerre ou dans les emplois publics : *peculium castrense et quasi-castrense* (1). Chez les Romains, et ici encore c'est Constantin qui, en étendant la notion du *peculium quasi-castrense* et en donnant aux enfans des droits de propriété aux biens de leur mère : *peculium adventitium*, marqua une nouvelle époque dans l'adoucissement du pouvoir paternel chez les nations germaniques, où le fils avant qu'il pût porter les armes était traité comme un simple meuble dans la maison de son père, et la fille vendue de la même manière à son futur époux (2). Il fut également réservé au christianisme d'opérer des changemens semblables qui ne s'introduisirent que lentement par l'adoucissement des mœurs.

La loi de Moïse au contraire forme un contraste remarquable avec les usages dont nous venons de parler. Nulle part il n'y est question de ce droit de vie et de mort qui rend le pouvoir paternel si formidable entre les mains du Romain et du Germain. Dieu ayant adopté la nation juive pour bénir en elle tous les peuples de la terre, la fécondité était chez elle un titre de gloire et une marque de prospérité, qui rendait les parens jaloux de la conservation de leurs enfans. C'est donc encore dans les rapports de ce peuple avec Dieu qu'il faut reconnaître la cause d'une exception si remarquable au droit général des nations d'alors, et non dans l'esprit du peuple lui-même qui au contraire, dans la dureté de son cœur, était parvenu à dénaturer même les injonctions formelles de la loi divine relativement aux devoirs des enfans envers leurs parens (3), en dispensant ceux-là de toute obligation ultérieure envers les auteurs de leurs jours, s'ils pouvaient dire avoir consacré au temple ce qu'ils eussent été dans le cas de leur donner pour les sauver de la misère. Cependant la sévérité de cette même loi divine qui punissait de mort la désobéissance du fils si ses parens le traduisaient pour cela devant le sénat de leur ville (1), caractérise assez encore la position de ce peuple que Dieu même ne pouvait conduire que par la terreur et la rigueur des châtimens, tandis que la recommandation de saint Paul aux parens, « de ne pas provoquer « leurs enfans à la colère, mais de les éle- « ver dans la discipline du Seigneur (2), » dénote déjà les germes d'une législation nouvelle inspirée par le Dieu de la miséricorde à qui toute puissance a été donnée au ciel et sur la terre.

L'Église a enseigné aux nations chrétiennes à considérer l'enfant dans la famille comme un être sacré par la grâce du Seigneur à l'égal de ses parens, et investi par conséquent des mêmes droits que ceux-ci, malgré son impuissance à en faire usage. Les parens sont responsables à Dieu de sa vie physique et morale et il est, aussi bien qu'eux-mêmes, capable de posséder et d'acquérir les biens que la miséricorde divine a départis à l'homme. L'Église et l'autorité publique veillent sur lui, et sont prêtes à chaque instant à le protéger contre tout abus que l'on pourrait faire de sa faiblesse. En entourant ainsi de respects et d'égards le nouveau citoyen du royaume de Dieu par rapport à ce qu'il doit être un jour, l'Église a indiqué à plus forte raison aussi ses droits et ses devoirs par rapport à la famille dont il est destiné à compléter et perpétuer l'union. Il doit être dès son bas âge pour ses parens un gage d'amour et de paix en leur payant à tous deux un égal tribut de respect et de tendresse ; mais, ce qu'il apprend d'abord à faire par obéissance, il doit ensuite l'accomplir d'une manière spontanée par le libre usage de ses facultés. Pour lui aussi vient donc, ainsi que pour l'homme en général, le moment fatal où il est dégagé des liens qui jusqu'alors le tenaient assujetti, non pour qu'il les rompe, mais au contraire pour qu'il les confirme et les rehausse par son hommage volontaire. Ce mo-

(1) Phillips, l. c., p. 616.
(2) Phillips, l. c., p. 196 et 203.
(3) *Deut.*, 5, 16. Cf. *Prov.*, 19, 26. *Exod.*, 21, 15. *Ibid.*, v, 17. Cf. *Prov.*, 28, 24.

(1) *Deutéron.*, 21, 18. Cf. *Prov.*, 10, 24. *Eccl.*, 30; *Ibid.*, 7, 25. *Prov.*, 23, 13; *Ibid.*, 29, 15.
(2) *Coloss.*, 3, 21. *Ephes.*, 6, 4.

ment, le langage du droit le désigne par le mot d'émancipation. L'enfant de famille, d'après les idées chrétiennes, a donc un droit à l'émancipation, sitôt qu'il est en état de remplir la tâche que la loi de Dieu a commise à sa liberté; il a droit même aux secours de ses parens pour se former une existence propre et indépendante. Mais ce n'est point au détriment des liens sacrés et indissolubles établis par Dieu même qu'il doit faire valoir ces droits et user de cette liberté.

L'Église, en tendant à adoucir l'autorité paternelle et la dépendance des enfans, n'a point affaibli, mais augmenté au contraire de tout le poids de sa réprobation les peines infligées par le droit civil aux enfans ingrats envers leurs parens, et elle a mis en usage tous les moyens à sa disposition pour rendre les rapports entre parens et enfans aussi tendres et aussi saints que possible. Ce n'est plus l'enfant de la colère, c'est l'homme racheté par la grâce que nous représente la loi des chrétiens dans le droit de la famille. Aussi ne voyons-nous plus, grâce à l'influence progressive de l'esprit du christianisme, un père disposer de la main de sa fille ou de l'état futur de son fils sans s'inquiéter seulement de leur consentement, ni la peine ou l'infamie encourue par un père de famille envelopper tous les membres de la famille et les poursuivre jusqu'au troisième et quatrième degré. C'est que l'alliance de l'humanité avec son Créateur ne repose plus sur les terreurs du mont Sinaï, mais sur les simples conditions d'un mutuel sacrifice inspiré par l'amour le plus tendre. C'est que le Christ, en répandant son sang pour nous sur la croix, a rompu la chaîne formidable des malédictions qui nous rattachait à notre premier père, et a voulu que chacun ne fût responsable que de ses propres actions, tandis que les bénédictions qu'il nous a méritées se perpétuent de génération en génération sans aucun mérite de notre part. La liberté à laquelle il nous a rachetés réfléchit partout son image, se manifeste partout dans les formes de notre existence.

Nous avons fait remarquer plusieurs fois déjà, que le droit qui constitue ces formes pour les rapports de la vie sociale est tellement l'expression de notre nature, que nous voyons se reproduire dans ses institutions jusqu'aux contrastes de notre vie morale et intellectuelle, d'une manière semblable à ceux qu'exprime, dans notre constitution physique, la différence des sexes et des âges. C'est ainsi que la propriété a une signification toute différente chez les Germains que chez les Romains; que la vie matrimoniale est conçue d'une manière toute différente chez l'un et chez l'autre de ces deux peuples, et que les lois de l'un et de l'autre, suivant le développement des âges, ont passé du symbolisme le plus fantastique au rationalisme le plus aride. Le droit relatif au pouvoir paternel nous offre une nouvelle preuve à l'appui de cette assertion. D'après la manière plus matérielle ou du moins plus sensuelle de considérer les choses, qui était naturelle aux Germains, la communauté physique de l'existence leur semblait être la condition nécessaire et le point essentiel de la vie de famille. C'est pour cela que le pouvoir paternel finissait chez eux dès que le fils de famille, renonçant aux alimens de son père, établissait son propre ménage, et que, d'autre part, cette séparation des personnes entraînait ordinairement aussi une séparation de biens, en mettant fin à toute prétention de la part des parens à la fortune de leurs enfans ou de ceux-ci à la succession de leurs père et mère.

Chez les Romains au contraire où dominait la réflexion et où l'ensemble des biens d'un homme était considéré plutôt comme son domaine que comme l'image de son corps et quasi une partie de son être, non seulement tous les droits relatifs aux affaires de la famille se concentraient davantage dans le père, mais l'effet et la durée des liens de la famille dépendaient aussi bien plus de sa volonté que des accidens de la vie extérieure. L'usufruit du père à tous les biens des enfans une fois établi durait donc jusqu'à ce qu'il lui plût d'y renoncer, et l'émancipation de son fils dépendait uniquement de sa volonté et non de quelque changement que ce fût venant du dehors. Les droits de la mère à la mort du père, que le droit romain règle d'une manière toute différente du droit germanique, dépendent de la même cause. La prépon-

dérance du sentiment sur la réflexion lui assurait dans celui-ci une bien plus grande influence que dans le premier.

Cependant la première époque de l'existence commune des parens et des enfans dont nous venons de parler jusqu'ici n'est que transitoire. Elle n'est pour ainsi dire, comme l'acte de la génération physique, qu'un moment, un fait dont il doit résulter des effets constans confiés à la garde de notre intelligence et de notre volonté. Ce fait ne recoit son accomplissement que lorsque l'enfant, sortant des mains de ses parens et du sein de la famille, entre dans le monde et se produit au grand jour de la vie publique. Les liens matériels qui le retenaient jusque là ont disparu, mais le lien moral dont ils n'étaient pour ainsi dire que la figure subsiste; c'est celui de l'unité essentielle entre l'être engendré et son générateur qui se manifeste au fond de leur cœur et dans tous leurs sentimens, et produit cet amour généreux et oublieux de soi-même des parens pour les enfans, ce pieux dévouement, cette piété des enfans envers leurs parens. Voilà le principe de l'ordre consigné dans les lois, qui fait que les enfans ne peuvent point intenter à leurs parens une action qui blesserait le respect qu'ils leur doivent; que ceux-ci ont droit en cas de besoin à des alimens de la part de leurs enfans; que les uns et les autres sont dispensés de rendre un témoignage contraire à leurs devoirs réciproques et qu'ils héritent mutuellement les uns des autres (1). Il en est de ces rapports entre les enfans et les parens comme de ceux entre les époux, dont les devoirs réciproques d'amour, de soins et de mutuelle assistance subsistent toujours, lorsqu'il y a long-temps déjà que les motifs charnels qui y avaient donné lieu ont cessé. L'ordre moral se réalise par les lois de l'ordre physique : les lois de l'ordre physique ont leur principe dans l'ordre moral : telle est la vie. Telle est-elle à l'instar de l'être divin (2), et, en la considérant de la sorte, qui ne serait saisi d'effroi en songeant aux conséquences affreuses et inextricables que devraient avoir pour notre être moral les erreurs et les fautes que nous commettons dans le monde physique, si Dieu n'avait conservé dans celui-ci un principe d'ordre indépendant de notre volonté et qui nous ramène sans cesse malgré nous dans les bornes voulues par l'éternelle justice? L'histoire entière du genre humain se résumerait dans cette parole foudroyante de l'Écriture : *Abyssus abyssum invocat;* sans cette inimitié que Dieu a suscitée entre la semence de la femme et la semence du serpent et qui est le principe de notre salut.

Cet acte de la miséricorde divine qui a agréé les enfans de la nature pour en faire des enfans de la grâce et les mettre à même de devenir des fils de Dieu se reproduit dans le droit par

l'Adoption.

Il est juste et naturel, d'après cela, que ce soit l'homme, et non la femme, qui ait le droit d'adopter. Nous ne saurions, sans vicier les principes salutaires de l'ordre éternel, attribuer à la femme une initiative quelconque dans l'établissement des familles. Et c'est une chose assurément bien remarquable, d'après les caractères distinctifs que nous avons signalés dans les droits romain et germanique, que ce dernier n'ait point, dans le principe, du tout connu l'adoption, les droits de la famille ne pouvant selon lui se transmettre qu'avec le sang, et que l'unique moyen admis par le droit germanique de remplacer en faveur des orphelins les liens que la mort a détruits, soit l'union des progénitures : *unio prolium*, qui s'opère par la conclusion d'un nouveau mariage de la part d'un veuf ou d'une veuve.

Du reste l'observation que nous venons de faire, sur les rapports qui existent entre les lois de l'ordre physique et les principes de l'ordre moral, se vérifie d'une manière remarquable dans le droit

des Collatéraux.

Ceux-ci sont unis entre eux par le souvenir de la souche commune dont ils sont issus. Ils se représentent l'un à l'autre l'image de leurs parens; ils reconnaissent, l'un dans l'autre, leur propre être, et ils doivent s'aimer réciproquement de

(1) Stahl, l. c. II, 253.

(2) Voyez la deuxième leçon, t. II, p. 12, col. 2. La parole est le corps de la pensée.

cet amour qu'ils portent à leurs parens communs, et se respecter mutuellement comme ils se respectent eux-mêmes. Cela donne lieu entre eux à des droits semblables à ceux qui existent entre les parens et les enfans après l'émancipation, savoir : l'alimentation, le droit de s'abstenir de rendre témoignage les uns contre les autres, la punition plus sévère des offenses commises entre eux, la défense du mariage et le droit de succession ; mais tous ces droits et ces lois ne reposant que sur le principe moral de la conscience qu'ils ont de leur commune origine et de l'amour commun qui les rattache à leurs parens, il est naturel que leur efficacité cesse à mesure que les souvenirs s'effacent. Il est donc juste et naturel que l'Église, par exemple, ait étendu autrefois la défense des mariages entre collatéraux aussi loin que le souvenir de leur unité se perpétuait par les lois sur la succession, et que les rapports plus simples de la vie sociale et la charité plus active de ces siècles d'innocence rendaient les liens de la famille plus efficaces. Car il est contraire à la nature humaine et à la loi du progrès que nous devons suivre de former des liens charnels là où il en existe déjà de purement moraux et spirituels, tandis que les premiers ne doivent avoir lieu que pour conduire à ces derniers. Mais il est naturel et juste aussi, que l'Église ait restreint la même défense dans des bornes beaucoup plus étroites, lorsque la complication des rapports sociaux et le refroidissement général de la charité eurent fait perdre une grande partie de son efficacité au principe moral sur lequel sa législation était basée.

C'est ainsi que s'expliquent d'une manière très simple et très naturelle les lois, même en apparence contradictoires, de notre sainte Église, dès qu'on remonte à leurs causes ; et quand la philosophie du droit ne nous procurerait que ce seul avantage, c'en serait bien assez assurément pour nous encourager à poursuivre nos recherches avec constance.

E. DE MOY.

REVUE.

CINQUIÈME LETTRE D'UN VOYAGEUR CATHOLIQUE (1).

Erzeroum, le 4 août 1839.

État du catholicisme en Arménie.

Le soleil de la science et de la foi, qui illumine tous les êtres du monde intellectuel et moral, semble suivre constamment dans sa révolution la même marche que l'astre chargé d'éclairer chaque jour notre univers. En effet, les traditions placent unanimement le berceau de l'humanité et la première aurore des révélations vers les sources du Tigre et de l'Euphrate. Nous savons également qu'après le déluge la *vocation* du peuple hébreu s'effectua au pays d'*Aram*. Les autres nations, détachées de leur souche, s'étant dispersées avec les vérités premières dans les diverses contrées de l'Asie, fondèrent des monarchies illustres par

(1) Voir la quatrième lettre dans le n° 34, t. VI, p. 287. — Nous sommes assurés que nos abonnés liront avec plaisir cette lettre qui fait suite à celles qui ont été publiées sur l'état de la religion catholique en Orient. Nous n'expliquerons pas ici les causes du retard qu'a éprouvé la publication de celle-ci, la distance des lieux l'explique assez. Nous espérons pourtant être dans le cas de publier bientôt la suite de ces précieuses communications.

leur gloire militaire, par leur activité intellectuelle et sociale, soit dans les plaines du *Sennaar* et de la *Bactriane*, soit au bord du *Fleuve Jaune*, du *Gange* et du *Nil*. Jusqu'à la venue de Notre-Seigneur Jésus-Christ, l'Occident ou l'Europe ne reçut de cette lumière que les rayons qui lui furent communiqués par le génie de la Grèce. L'Évangile, qui renouvela la face de la terre, nous fut apporté par les apôtres des mêmes contrées, et c'est de la sorte que ces paroles proverbiales *ex Oriente lux* ont un sens profond de vérité.

L'Occident, relativement aux autres parties du globe, avait reçu primitivement de Dieu comme le privilége d'un droit d'aînesse, comme autrefois Jacob le prédit à la postérité d'Esaü; *elle a hérité, ainsi que la terre qu'elle habite, de toutes les prédilections célestes*. Puisse-t-elle ne jamais s'en rendre indigne! Puissent les vérités resplendissantes qui l'inondent ne jamais faiblir, ni passer à d'autres contrées! Quel effroyable malheur, si les mêmes ombres qui couvrent la terre orientale venaient envelopper l'Occident!

L'époque de la réprobation date pour l'Asie de la coupable incrédulité du peuple juif, qui ne voulut pas reconnaître en Jésus-Christ le vrai Messie promis anciennement à Jérusalem, et chassa Pierre et Paul. Ceux-ci passèrent donc la mer pour venir à Rome sceller de leur sang l'institution de la papauté, qui est le principe vital, régulateur du catholicisme. L'Orient ne se soumit jamais ensuite avec sincérité à cette prééminence incontestable de l'Église d'Occident. De là toutes ces querelles théologiques qui aboutirent au schisme et à l'hérésie. Lorsque la scission fut consommée, Dieu appela des déserts de l'Arabie et plus tard des steppes de l'Asie septentrionale des peuplades barbares, et leur livra les prévaricateurs, comme il abandonnait autrefois les Israélites, qui l'avaient oublié, au glaive des Philistins et des monarques de Babylone. Seulement, l'expiation a été plus rude et plus longue d'après les adorables conseils de Dieu, et la vengeance pèse encore visiblement sur cette terre.

Telle est la pensée première qui s'offre à l'esprit du voyageur examinant ces contrées avec l'œil de la foi. Le sol, naturellement fécond et riche, s'est déformé; il est brûlé par les rayons d'un soleil dévorant, ou noyé par les eaux, dont l'abondance lui est plutôt nuisible que profitable. L'aspect général des monts a quelque chose d'âpre, de sec et d'attristant; et lorsque la végétation ou la culture animent la terre, l'esprit de vie semble encore s'être éloigné d'elle; on dirait qu'elle souffre, qu'elle est dans l'attente d'un renouvellement. Les Turcs ont voulu la dominer, comme les peuples chrétiens qui la possédaient, c'est-à-dire qu'ils ont cru lui ravir ses fruits sans troubler leur apathique paresse. Aussi ont-ils réussi à transformer en désert une terre promise.

Nous parlons surtout ici des anciennes provinces de *Bithynie*, de *Paphlagonie*, de *Pont*, de *Cappadoce*, et de la petite *Arménie*, que nous venons d'explorer; et si de la nature extérieure nous passons à la nature morale des hommes, nous distinguerons la population musulmane de la population chrétienne. Généralement les hommes du peuple turc ont un fond de droiture et une vertu d'hospitalité qui forcent les étrangers à les estimer. Il est douloureux qu'une nature aussi franche soit égarée par une religion dure et étroite, qui n'a d'autre soutien que leur propre ignorance. L'état dégradant dans lequel languissent les femmes, et les vices ignobles que déguise mal une rigidité apparente, suffisent pour achever la dissolution de cette société, préparée déjà par d'autres causes politiques.

Parmi les chrétiens, il ne faut pas confondre les tristes débris de l'antique nation grecque avec le peuple arménien. Les Grecs ont été exterminés par les conquérans, à l'exception de quelques familles dispersées dans les bourgades et les villes du littoral de la mer Noire. Là elles ne semblent végéter que comme un déplorable monument de l'instabilité des choses de la terre. Ils vivent exposés au mépris et aux avanies des Turcs, et ce qu'il y a de plus affligeant, c'est qu'ils n'ont conservé du chrétien que le nom. Avec quelle amertume de cœur n'avons-nous pas gémi sur l'état de leur clergé, si l'on peut décorer de ce nom quelques hommes mariés comme les autres, ignorans comme eux (puisqu'ils ne compren-

nent pas même les prières de la liturgie), et n'ayant d'autres signes distinctifs que la barbe et les cheveux, qu'ils laissent croître démesurément. Nous les avons vus vendre de l'eau-de-vie à la porte de leur église, et changer, pour ainsi dire, le sanctuaire en cabaret, aux yeux des Musulmans justement dégoûtés de cette profanation. De semblables misères sont un grave enseignement pour le catholique, qui voit la foi faiblir et le désordre commencer, à proportion qu'on s'éloigne du centre de la vérité, qui est l'Église romaine.

C'est ainsi que le clergé arménien dissident est incomparablement plus digne d'estime que l'autre, parce qu'il a moins dévié de l'esprit des traditions orthodoxes de l'Église. Que ceux qui ne comprennent pas la sagesse et la beauté de l'institution du célibat des prêtres, viennent sur ces lieux pour voir tout ce qu'un ministre du Seigneur perd de noblesse et de dignité à ne point se dégager des liens qui enchaînent les hommes du siècle. On peut d'autant mieux faire cette comparaison que dans le clergé arménien non catholique une partie des prêtres est mariée, tandis que l'autre vit dans la continence. Les premiers sont de simples desservans ; ils portent le nom de *derder;* ils s'acquittent avec plus ou moins de régularité de leurs fonctions, sans parvenir jamais aux dignités ecclésiastiques, et ils n'exercent aucune influence sur le peuple, qui les considère comme ses égaux. Leur instruction n'est guère plus grande que celle des prêtres grecs, dont ils se distinguent seulement par une certaine décence ; les chefs spirituels de la nation sont véritablement les *vartabieds* ou *docteurs, et le premier article de leur réglement est le célibat.* Nous nous bornerons pour le moment à ces réflexions sur cette portion du clergé arménien schismatique : nous différons les autres pour faire connaître le petit troupeau catholique de cette nation dispersée dans l'intérieur de l'Asie-Mineure.

Depuis les deux mois que nous avions quitté Constantinople, nous errions par les provinces septentrionales de l'Asie-Mineure, sans avoir la consolation de rencontrer aucun frère en religion, et cependant ces mêmes contrées se distinguèrent, dès l'origine du Christianisme, par leur foi précoce, le nombre de leurs martyrs et le savoir des pasteurs qui les administraient. A peine, nous le répétons, pouvons-nous honorer du nom de chrétien les restes du peuple grec ; et lors même qu'ils auraient conservé plus intègre la religion de leurs pères, nous ne pouvions attendre d'eux cette charité et cet épanchement que le schisme, qui a toujours pour principe l'égoïsme de l'orgueil, a desséché comme un vent pernicieux au fond des âmes. Il fallait arriver jusqu'à *Tokat,* pour être dédommagé de cette privation extrême. Cette ville, qui portait le nom d'*Eudochia,* remonte aux premiers siècles de l'ère chrétienne, comme l'indique l'inscription que nous avons trouvée dans la citadelle, ruine déserte. Elle est bâtie sur les bords de l'ancien *Iris,* à deux lieues au-dessous de *Comana-Pontica,* célèbre au temps du paganisme par sa constitution hiératique, par la caste de ses prêtres, le luxe de ses temples et la splendeur de ses fêtes. Les ruines de *Comana,* illustrées plus tard par la présence et les miracles de saint Jean *à la bouche d'or,* ont servi en partie à construire la nouvelle ville qui, vers la fin du dernier siècle, s'était élevée à un haut degré de prospérité industrielle. Ses ustensiles en cuivre et ses toiles imprimées ont répandu la gloire de son nom dans toute la Turquie et la Perse. Cette branche spéciale de commerce était exploitée par l'active et laborieuse population arménienne, à qui échoit toujours en partage la tâche la plus pénible, que dédaigne le Musulman, son maître.

Le nombre des Arméniens de *Tokat* s'élève à douze mille, et les catholiques en forment tout au plus la dixième partie. Unis par les liens d'une douce charité que l'unité de la foi fortifie encore, ceux-ci composent une petite nation compacte et pleine de vie, ayant ses lois et ses mœurs particulières qu'ils respectent et suivent avec le scrupule de l'amour-propre. Ils ne contractent jamais de mésalliance, c'est-à-dire qu'un père ne donnera jamais un de ses enfans à un autre qu'à un catholique. Ils se considèrent comme l'aristocratie de la nation, et cela avec justice et de l'aveu des Turcs

et des autres Arméniens. En effet, ils vivent tous dans l'aisance, ne s'abandonnant qu'aux professions les plus honorables, et les meilleures fortunes relativement au pays sont entre leurs mains; mais cet avantage de position et cette supériorité de richesses ne sont point la cause de leur prééminence sociale, mais, chose remarquable! un simple effet de leur orthodoxie. Voici comment : ils savent, comme catholiques, que le centre de la vaste Église dont ils sont les membres se trouve à Rome, au pays des Francs, et que le caractère distinctif de leur foi est de vivre en commun avec le chef qui y réside; c'est que parmi leurs prêtres ceux qui ont les moyens de fortune suffisans vont étudier, dans la capitale du monde chrétien, la théologie et les autres sciences ecclésiastiques. Ils apprennent généralement le latin et parlent le plus souvent la langue italienne. Les ouvrages de droit canon, de dogme, de morale et de controverse, écrits par les meilleurs auteurs, leur sont familiers, et ils ne sont pas étrangers à la science historique, soit de l'Église, soit des monarchies chrétiennes de l'Europe. Les connaissances réveillent naturellement en eux l'amour de l'étude et le goût de notre civilisation et même de notre industrie. Ils initient à cette science leurs autres frères et les élèvent insensiblement à leur hauteur intellectuelle. Qu'on leur oppose ensuite le clergé proprement arménien, retranché orgueilleusement dans le cercle fort étroit de sa science théologique, laquelle se borne à l'histoire dogmatique de sa nation, et ne s'étend que jusqu'au concile de Chalcédoine, puisqu'il prétend être demeuré invariable dans la foi depuis cette époque de leur scission, et l'on comprendra facilement la supériorité d'influence qu'ils doivent nécessairement acquérir sur de tels rivaux.

Ce clergé est convaincu de sa propre infériorité; mais au lieu de la reconnaître humblement et de travailler à sortir de son ignorance, il y persiste avec entêtement, et s'en venge en prodiguant aux catholiques une antipathie qui va quelquefois jusqu'à la haine. Il leur reproche de ne plus aimer leur nation, et de pactiser avec les latins; comme si, dans les questions de foi, il s'agissait de nationalité, et comme si tous les chrétiens n'étaient pas une seule famille où tout doit se confondre dans un inépuisable amour. Les catholiques au lieu de cacher leur propension pour les latins et de s'en défendre comme d'une faute, la manifestent hautement. « Venez donc « aussi nous voir, me criait de sa porte « une vieille femme arménienne de *To*« *kat*, nous sommes Francs. » A ce mot, dont je n'avais pas d'abord compris le véritable sens, je m'arrêtai et j'entrai dans sa maison, curieux de connaître une famille franque qui parlait aussi bien l'arménien. « De quelle nation êtes-vous? seriez-vous par hasard Française? — Mais, répondit la vieille femme, ne suis-je pas *catholique*. » Ce mot, sans qu'elle s'en doutât, avait une grande portée dans sa bouche, puisqu'elle associait naturellement l'idée d'orthodoxie à celle du peuple le plus civilisé d'Europe, et libre du joug musulman. Néanmoins, je me permis de lui dire que la qualité de catholique n'impliquait pas en soi celle de Franc, et que toutes les nations du monde étaient conviées à entrer dans le grand troupeau sans perdre leur propre individualité; et par cette explication, donnée devant des schismatiques, je voulais répondre à leur objection capitale, qu'ils ne pourraient reconnaître la suprématie du successeur de saint Pierre sans cesser d'être Arméniens. Ils affectent même ainsi de donner ironiquement à leurs frères unis à notre communion le nom de *Francs*. Plût au ciel qu'ils devinssent assez dignes de ce titre; ils se seraient affranchis par ce moyen de l'ignorance et de l'oppression qui pèsent sur eux et au sein desquelles ils s'éteindront obscurément s'ils n'y portent enfin remède!

Le caractère des catholiques de *Tokat* ressemble à celui que les premiers écrivains chrétiens nous tracent de la petite société dont ils faisaient partie, et qui naissait sous les auspices de l'Evangile : même piété, même concorde, même droiture de cœur, et surtout même amour de leurs frères étrangers. Lorsque le bruit se fut répandu parmi eux que deux catholiques venaient du *Frankistan* pour les visiter, et que l'un d'eux était

prêtre-missionnaire, leur vertu naturelle de l'hospitalité excita parmi eux une sorte de conflit généreux; c'était à qui pourrait nous recevoir; et lorsque nous eûmes fixé au hasard notre choix, nous recevions des autres mille reproches aimables, suggérés par une louable jalousie; ce sentiment s'accrut en eux par l'effet du franc aveu que nous leur fîmes sur le but principal de notre voyage, lequel était de visiter les catholiques d'Orient, de les connaître, de les encourager, et d'instruire ensuite les catholiques d'Occident de leur situation actuelle. Ils ne pouvaient trouver d'expressions assez fortes pour exprimer leur gratitude, et ils se contentaient de nous dire: « Dieu vous a envoyés vers nous « pour le bien et la gloire de son Église. »

En effet, le catholicisme renaît avec un éclat nouveau dans ces contrées, où Dieu l'avait voilé momentanément pour l'exécution de ses impénétrables desseins; et les choses que nous avons vues et que nous dirons remplissent l'âme de ce consolant espoir. Ici, comme en Occident, il se prépare, dans le ténébreux chaos des événemens politiques, une régénération sociale. La force intrinsèque que perdent le musulmanisme et les sectes chrétiennes, réduites à l'état de décrépitude, passe tout entière au corps de l'Église orthodoxe, qui se montre à la fois sur plusieurs points avec un élément de vie, de vigueur et d'unité que la vérité seule possède.

Les révolutions politiques qui agitent la face des empires, et que dirige la main invisible de la Providence, contribuerait, à l'insu des hommes qui les provoquent, à l'accomplissement de ses fins; et c'est de la sorte que la dissolution qui menace la puissance ottomane a servi utilement à la cause des catholiques. Ils n'auraient pas vraisemblablement obtenu leur émancipation, si la Porte, affaiblie par la perte de la Grèce rendue à la liberté et par ses dernières guerres avec la Russie, n'avait craint de s'opposer aux vives réclamations de la France; de même, dans ces derniers temps, la préoccupation causée par le soin des réformes intérieures et les embarras sans cesse croissans qu'apportent au gouvernement les exigences des monarchies européennes, ont rendu les hommes d'état moins jaloux de l'observation des anciens usages et plus faciles à accorder certaines concessions. C'est à la faveur de ces circonstances que les firmans autorisant la construction des églises sont accordés présentement avec facilité, grâce à la hauteur de vue du reis-effendi, Reschid-Pacha, que nous avons vu remplir si honorablement les fonctions d'ambassadeur à Paris et à Londres. Je sais plusieurs permissions octroyées *gratuitement*, chose inouïe dans les temps passés, où l'on n'obtenait rien qu'à prix d'argent et après des temporisations désespérantes. Telle est celle qui autorise les catholiques de *Tokat* à bâtir leur chapelle; l'ordonnance leur était parvenue quelques jours avant notre arrivée, et tout le troupeau était dans la joie. Nous l'avons vu creuser les fondemens avec une pieuse activité et poser la première pierre. Certes, Dieu édifie son temple de concert avec eux, et ils ne travaillent pas en vain. L'œuvre est dirigée par un prélat dont nous avons pu apprécier le savoir et le zèle pour ses ouailles: c'est monseigneur *Azdouvagadour* ou *Dieu-Donné*, archevêque de Césarée, mais résidant à *Tokat*, parce que la métropole de la Cappadoce, où siégea le grand saint Basile, est livrée au schisme et ne compte que peu de fidèles croyans. Élevé dans le monastère arménien du *Mont-Liban*, il réunit à un éminent degré les deux qualités principales qui distinguent communément ses disciples, je veux dire une piété solide et la plus entière soumission au Saint-Siége. Le patriarche du Liban, ne pouvant étendre sa surveillance sur les extrémités trop reculées de son diocèse, l'a partagée avec monseigneur *Michaël*, son délégué pour *Tokat, Sébaste, Amasia* et les autres villes avoisinantes du *Pont*, lequel relève du patriarche résidant à Constantinople. Le clergé qui entoure l'archevêque de Césarée n'est pas considérable; il est proportionné aux ressources de son Église: on connaîtra bientôt qu'elles sont très restreintes, lorsque nous dirons qu'elles se bornent à trois simples desservans. Ils vivent en communauté et dans une union exemplaire. La salle de la maison qu'ils occupent a servi jusqu'ici d'église, et

comme elle est beaucoup trop petite pour contenir tous les fidèles, on est contraint de diviser les offices, en sorte qu'ils viennent y assister à tour de rôle.

On conçoit actuellement avec quelle ardeur ils désirent l'achèvement de l'église commencée, et le nouveau motif qui les stimule, c'est que les dissidens ont dans la même ville quatre églises remarquables, soit par leur décence convenable, soit même par une certaine somptuosité, comme celles qu'ils ont construites dans les années passées. En visitant ce temple, qu'un *derder* me montrait avec orgueil, je gémissais intérieurement de ce que la vérité fût *éclipsée* par l'erreur; mais j'étais promptement rassuré par cette autre réflexion qu'il est dans la nature de celle-là de triompher, et qu'indubitablement l'heure de la victoire était venue. Toutefois, il est un obstacle considérable qui retarde la réalisation de ce bel avenir. L'épuisement dans lequel s'affaisse chaque jour davantage l'empire ottoman, dont la peste a décimé la population, et dont l'administration, dépourvue de règles, l'a mis fort au-dessous de l'industrie européenne sans cesse progressive, laquelle lui impose forcément ses produits, a causé une sorte de crise commerciale, et *Tokat* en a ressenti tout d'abord le contre-coup. Une partie des ateliers a été fermée; un grand nombre d'ouvriers ont été congédiés, et le prix de ses marchandises, qui ne peuvent soutenir la concurrence des nôtres, a considérablement diminué. La position des catholiques, vivant tous de commerce et d'industrie, est devenue assez précaire, et ils doivent uniquement aux économies de leur prospérité précédente les restes du bien-être qu'ils peuvent goûter; déjà ils ont consacré la plus grande partie de leurs épargnes à construire la maison du Seigneur, remettant à la Providence les soins d'un avenir que la seule prévoyance humaine envisagerait avec anxiété.

Grand Dieu! vous n'abandonnez jamais ceux qui ont placé leur confiance en vous, et pour verser sur eux les dons de votre bonté, vous employez souvent les mains du plus indigne de vos serviteurs! C'est ainsi que nous espérons devoir contribuer peut-être au soulagement de cette Église, en attirant sur elle les regards de la charité catholique de l'Occident, et principalement de la France. Venus dans ces contrées pour y recueillir les anciens souvenirs de son histoire, vous nous avez encore inspiré le désir de travailler à une union entre les catholiques de l'Europe et de l'Orient; soyez béni, et faites que cette bonne pensée germe aussi dans d'autres âmes!

Si nous énumérions à nos lecteurs toutes les qualités de ces Arméniens catholiques, l'intérêt qu'ils leur inspirent déjà s'accroîtrait certainement beaucoup; mais dans la crainte de paraître m'acquitter uniquement avec trop de conscience du devoir de la reconnaissance, je me contenterai de fixer leur attention sur un point fort important et bien digne de remarque.

Le Christianisme seul a élevé dans la famille la femme à la dignité de l'homme, et cela en considération de la Vierge Marie, mère de notre Rédempteur, et si tendrement aimée de lui. Qu'on consulte les annales de l'antiquité, et que depuis les siècles chrétiens l'on parcoure des regards toutes les contrées qui n'ont point été encore gagnées à la doctrine de l'Évangile, dans la Chine comme chez les peuplades sauvages de l'Amérique, on verra toujours et partout la condition des femmes abaissée à un état de servage humiliant. Le judaïsme même, figure anticipée et incomplète de notre divine religion, les astreignait à des pratiques gênantes, et ne leur accordait point la sainte liberté qu'elles ont reçue de la seconde et dernière loi, complément de la première. Quand on vient en Orient, un des abus sociaux qui nous choque le plus ouvertement est l'esclavage des femmes, que le mahométisme y a érigé en loi. Ici elles sont visiblement considérées comme d'une nature autre et inférieure moralement à la nôtre; on les juge incapables de tout acte publiquement utile, et elles ne sortent des éternelles prisons, où un dur despotisme les renferme, que pour paraître enveloppées de leurs manteaux, qui ressemblent plutôt à un linceul.

Les peuples chrétiens assujétis par les musulmans ont été sans doute contraints

de modifier la liberté sociale que le Christianisme avait apportée à leurs femmes, et de les tenir enfermées dans l'intérieur de la famille ; mais cette mesure réglementaire n'aurait jamais dû conduire les Arméniens schismatiques à suivre pleinement la loi turque dans leurs rapports de société. Bien que, comme chrétiens, ils repoussent la polygamie, néanmoins, par un fâcheux esprit d'imitation, ils relèguent leur femme, leur mère, leurs filles et les servantes dans une maison, ou du moins dans des appartemens séparés, qu'ils appellent immoralement *le harem*. Qu'ils ne disent pas que cet usage soit nécessité par la présence des *Turcs*, qui les viennent visiter, puisque les Arméniens même observent entre eux une circonspection telle, qu'ils isolent toujours les femmes et surtout les jeunes filles de leurs assemblées. Cette habitude, contraire à la nature, réussit seulement à entretenir les femmes dans une ignorance blâmable, et rend impossible chez les hommes ces manières douces et ce ton exquis, qui caractérisent les sociétés européennes.

C'est encore la société arménienne catholique qui, en prenant autant que possible ce qu'il y a de bon dans nos usages, donne l'exemple d'une réforme aussi salutaire qu'elle est urgente. Nous avons donc trouvé à *Tokat*, contre notre attente, un commencement de société plus avancée peut-être que chez les catholiques de Constantinople, puisque, comme ceux-ci, ils n'ont pas imité quelques uns de nos abus. Les femmes ne sont point bannies de la présence de l'étranger, surtout lorsqu'il se recommande par son attachement à la même foi, et qu'il manifeste l'intention d'être utile à la cause catholique. L'homme préoccupé des pensées du monde pourrait tracer ici un riant tableau des avantages qui lui ont été prodigués ; mais dans un sujet aussi grave nous craindrions le reproche de frivolité, et nous reprenons le fil de nos considérations précédentes.

Il faut donc effectivement qu'il y ait dans le catholicisme un élément de vie et de dignité extérieure qui manque au schisme et à l'hérésie, puisque les Turcs, qu'on ne peut accuser de partialité, ont une considération marquée pour les orthodoxes, et qu'ils ne les soumettent jamais aux mêmes avanies. Le nom de *catholique* sonne toujours autrement à leurs oreilles, et ils ont l'air de le prendre pour une exception. Cette remarque s'applique surtout à *Tokat*, qui nous a offert l'exemple inouï d'Arméniens catholiques et de musulmans vivant dans la même maison avec une intelligence parfaite, au point que quelquefois, par une singulière méprise, nous saluions comme des frères les enfans du prophète.

Le 1[er] juillet, nous quittions cette ville d'agréable mémoire, et nous allions à *Sivas*, l'ancienne *Sébaste* de Cappadoce. Qui d'entre nous n'a lu ou entendu raconter avec attendrissement l'histoire des quarante enfans plongés dans un étang glacé, par ordre du gouverneur, et mourant tous généreusement pour la foi ! Nous avons visité avec vénération le lieu de leur supplice. Il est situé à l'est de la ville, près de la porte *Césarée*. Il ne reste de l'église élevée par la piété des fidèles qu'une fontaine couverte, de trente pieds carrés. Les Turcs savent que c'est un lieu saint, et ils viennent boire son eau pour guérir leurs maladies. L'emplacement s'accorde parfaitement avec le récit des historiens du temps, et j'ai appris des habitans que les ruisseaux qui serpentent dans la prairie voisine débordent à la fin de l'automne, inondant les alentours, qui sont transformés en un vaste lac. L'extrême élévation du plateau sur lequel est bâtie la ville y rend l'hiver aussi rigoureux que dans le nord de l'Arménie, et pendant plus de quatre mois la terre est couverte de glace et de neige. L'heure où je visitais ce lieu saint contribuait à donner à son aspect et à ses souvenirs quelque chose de plus touchant et de plus solennel. C'était au coucher du soleil, et le prêtre musulman chantait, du minaret de la mosquée, la cinquième prière ; derrière les cimes gigantesques de l'*Anti-Taurus*, la lune se levait pure et lumineuse ; c'est à sa clarté que je puisai avec la main un peu d'eau de la fontaine sainte, et je me rappelai qu'elle éclairait aussi le triomphe des quarante martyrs, quand l'ange du Seigneur descendit du ciel avec les couronnes d'*immortalité !*

Sébaste est renommé par la multitude innombrable de ses confesseurs, de ses vierges, de ses pasteurs et de ses autres saints. Elle est citée à chaque page des martyrologes. Là siégea saint Basile dont la vertu et les miracles ont porté la gloire de son nom dans les royaumes les plus reculés de l'Occident. Son tombeau a échappé aux pillages et aux dévastations qui depuis l'arrivée des Arabes et des Turcs *Seldjoukides* ont continuellement désolé cette cité, et il est situé au pied de la citadelle dans une rue habitée par les musulmans. La maison appartient à une vieille femme turque plus qu'octogénaire, nommée *Katcha;* elle vint de sa main tremblante nous ouvrir la porte et appuyée sur sa béquille elle nous introduisit dans une espèce de caveau éclairé par une lampe. « Allons prier notre saint, « dit *Katcha;* c'est pour lui que je viens « chaque matin allumer cette lampe, et « cet hiver j'ai encore dépensé vingt-cinq « piastres pour réparer la toiture endom- « magée par les pluies. » A ce mot de *notre saint*, le sourire vint involontairement sur mes lèvres, et je me permis de lui dire devant un concours d'autres femmes turques attirées par la curiosité, que ce saint nous appartenait et qu'il était chrétien. — « Point du tout, reprit- « elle avec assurance ; il est à nous, mais « je ne l'ai jamais connu ; c'était avant « moi qu'il vivait ; vous étiez alors fidèles « comme lui, et c'est ensuite que vous « êtes devenus *Giaours.* » Il fallait se taire devant cette érudition historique digne des Turcs, et je me contentai de lui offrir la rétribution qu'elle attendait pour l'entretien du tombeau de *son* saint.

Il n'y a dans *Sébaste* même que quelques maisons catholiques. Il faut aller à une lieue de là pour trouver les autres. Le village de *Perkinick,* composé de cent soixante maisons, présente le singulier phénomène de renfermer des catholiques au milieu d'un pays infidèle ou schismatique. L'époque de sa conversion à la vraie foi remonte au commencement du dernier siècle ; alors qu'on suscitait à *Tokat*, à *Angora* de violentes persécutions aux orthodoxes et que le bienheureux *Gomidas* mourait en martyr à Constantinople, un catholique arménien, nommé *Michel,* vint se fixer dans ce village. Sa vie régulière et pleine de bonnes œuvres lui gagna l'estime et la confiance des habitans ; comme il était instruit et lettré, il profita de cet avantage pour diriger l'éducation des enfans auxquels il insinua peu à peu les principes de l'orthodoxie. Le desservant de l'église étant mort, on jeta unanimement les yeux sur lui pour le remplacer. *Michel* qui croyait devoir accomplir la mission dont le Seigneur le chargeait visiblement, accepta cette dignité, et bientôt il eut gagné à l'Église tout le troupeau, et *Perkinick* devint ouvertement catholique.

Dans ces jours il y avait parmi la nation arménienne un mouvement général de retour, et c'est ce qui occasionna les persécutions dont nous avons parlé. Les chefs du clergé arménien de *Sébaste* effrayés de la glorieuse conquête de Michel, le dénoncèrent charitablement au *Muphti* ou chef de la religion musulmane, ainsi qu'au *Pacha,* en l'accusant d'infidélité envers le Grand-Seigneur et de complot avec les Francs, ennemis de la Porte. Ces accusations injustes furent écoutées, et Michel fut cité en jugement, puis exécuté à la porte de l'église de Sébaste mise sous l'invocation de la vierge Marie. Les dernières exhortations faites à son troupeau et l'holocauste de son sang précieux devant le Seigneur ont répandu sur *Perkinick* une bénédiction efficace. Nous avons trouvé ce village inébranlable dans sa foi, et il est habilement dirigé par trois jeunes prêtres sortis du *Mont-Liban* et d'une instruction fort remarquable. Nous les avons trouvés présidant à la construction d'une église qui surpassera par sa solidité et son goût celles des Arméniens. Ils ont fait de ce village comme une petite cité chrétienne dont les excellentes lois ont imprimé aux habitans un caractère de probité qui les fait distinguer jusqu'à Constantinople.

D'après des conjectures historiques dont Monseigneur *Michaël* de Césarée, qui est originaire de *Perkinick*, m'a cité les preuves fondées sur une vieille tradition, ils descendraient tous de la famille des *Pagratides*, race royale qui les a gouvernés à plusieurs reprises et qui sans contredit, si la filiation n'a pas été interrompue, est peut-être la famille du

monde la plus ancienne, puisque l'historien Moyse de Chorène nous la montre, dès l'époque des *Arsacides* et des *Sassanides*, occupant les plus hauts emplois de l'état. Toutefois ils n'ont pas l'orgueil aristocratique qui serait du moins un peu tolérable chez eux, et nous avons trouvé le frère de l'archevêque paissant lui-même les innombrables troupeaux de moutons qui font leur unique richesse. Tous sont élevés dans le respect de la plus humble soumission pour le Saint Siége, signe caractéristique du vrai catholique. Je n'oublierai jamais l'impression que m'a produite une vieille femme plus que centenaire et entourée des quatre générations de ses fils et petits-fils. Lorsque monseigneur Scaffi, missionnaire de la congrégation des Lazaristes résidant à Constantinople, et mon très honorable compagnon de voyage, se fût nommé à elle comme prêtre romain et élevé à Rome, la vieille femme, en entendant ce nom vénéré parmi eux, éleva les yeux et les bras au ciel en le bénissant d'avoir vu avant sa mort un envoyé du Souverain Pontife.

Le temps ne nous a pas permis d'aller à *Gurun*, petite ville de la Cappadoce où se trouve un certain nombre de catholiques; mais nous savons qu'ils sont pauvres, et qu'ils manquent des avances nécessaires pour bâtir l'église dont un nouveau firman leur permet la construction.

De *Sébaste* je voulais gagner *Erzeroum*, en traversant dans toute sa longueur la *petite Arménie*, terre encore inconnue des voyageurs européens. Comme tout détail scientifique serait ici déplacé et profane, je renvoie à mes lettres adressées périodiquement à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, le récit de la découverte de *Nicopolis*, ancienne ville bâtie par Pompée et posée dans les cartes uniquement sur la foi des itinéraires romains, ainsi que le cours de l'*Iris* et du *Lycus*, dont j'ai trouvé les sources ignorées jusqu'ici. Sans sortir de mon sujet, je m'arrêtai à *Erzingam*. Cette ville du pachalik d'*Erzeroum* est la plus importante après celle-ci, située dans l'ancienne province d'*Egerheatz*. Elle est souvent mentionnée dans le même *Moyse de Chorène* et chez les autres premiers écrivains sous le nom d'*Eriza* et d'*Erzez*. Je puis appeler sans crainte cette contrée la terre classique de l'Arménie chrétienne. Effectivement c'est là que régnait *Tiridate*, lorsque saint Grégoire, honoré ensuite du titre d'*Illuminateur*, vint annoncer aux Arméniens encore infidèles la parole de l'Evangile Tiridate, zélé, pour sa fausse religion, infligea à cet apôtre des tortures si raffinées dans leur cruauté et si multipliées qu'elles peuvent être opposées à celles du plus célèbre martyr; mais touché de la grâce après sa guérison miraculeuse obtenue par les prières de saint Grégoire, il embrassa la foi qu'il avait méconnue et persécutée; sa vie pénitente lui a ensuite mérité le titre de saint dans l'église arménienne.

Tous ces lieux sont donc pleins des souvenirs de ces deux hommes. Nous avons fait le pélerinage justement renommé dans l'*Arménie*, du tombeau de saint *Grégoire* (1). Cette visite offrait d'autant plus d'intérêt dans ce moment qu'elle est accompagnée de dangers réels. Le mont *Sébouché*, où se retira le saint patriarche pour y terminer ses jours, se lie à la longue chaîne du *Dassin-Dagh* qui embrasse tout l'horizon avec la ceinture éternelle des neiges. Or ces montagnes sont un rempart qui protége depuis un temps immémorial les tribus insoumises des *Kurdes*, lesquels sont dans un état de révolte ouverte avec le Grand-Seigneur, et que nous savions occupées par les préparatifs mêmes de la guerre que vient leur livrer *Hafiz-Pacha*; chaque jour ils sortent de leur retraite, infestent ces lieux saints et les autres vallées, au point que le *musselim*, ou gouverneur d'*Erzingam*, ne se croit pas en sûreté dans sa ville. Plusieurs pélerins récemment dépouillés ont jeté la terreur parmi les autres arméniens qui ne viennent plus comme autrefois faire cette visite qu'ils considèrent comme un devoir. Néanmoins nous nous résolûmes à parcourir ces lieux, espérant que notre qualité neutre de Francs, nos armes et notre tenue militaire, mais surtout la protection du saint, écarteraient le péril de nos têtes.

(1) Nous publierons dans un prochain numéro la lettre qui décrit le voyage et le tombeau de l'apôtre de l'Arménie.

Nous partîmes au nombre de six, guidés par un *Kurde* connu de tous les autres par son intrépidité et à la foi duquel nous nous étions confiés. La main de la Providence nous a reconduits sains et saufs à *Erzingam*, après avoir vu le monastère d'*Ovak* que la tradition fait remonter à saint *Thaddée*; *Tortan*, l'antique sépulture des patriarches et des rois arméniens; *Soup* et *Lousavoritch*, placés au pied du *Sébouché*, où est creusée l'énorme caverne qui servit de retraite à saint Grégoire, et le couvent d'*Agob*, bâti par Tiridate, ainsi qu'un grand nombre d'autres qui remplacèrent les temples élevés par le paganisme à la déesse *Anaïs*, la *Vénus* des Arméniens.

Le premier patriarche des Arméniens avait admirablement choisi le lieu de sa pénitence. Ni les gorges les plus sauvages de la Suisse et du Tyrol, ni les rocs les plus arides des autres parties de l'Anatolie, ne m'ont présenté un spectacle aussi complet de terreur et de désolation. La terre, bouleversée dans ses entrailles par les tremblemens de terre qui ont renversé huit fois la ville d'*Erzingam*, a quelque chose de confus et de primitif qui rappelle le chaos. Quelques pins semés au hasard par le caprice des vents apparaisssent sur les cimes comme d'humbles arbustes, et les cris des vautours affamés qui se mêlent au bruissement de mille ruisseaux alimentés par les neiges troublent seuls le silence de cette vaste solitude. Sur les plateaux supérieurs vous trouvez quelquefois un campement de *Kurdes* avec ses troupeaux de vaches et de chèvres. Ils viennent là passer quatre mois; puis le froid reprend son empire et les chasse vers la plaine. Déserts de la Thébaïde qui avez enfanté à l'Eglise tant de saints anachorètes, j'ose vous assimiler les vallées de *Tortan* et les précipices du *Sébouché*. L'homme qui veut divorcer avec le monde et perdre l'amour de cette nature sensible laquelle nous éloigne toujours de Dieu, qu'il vienne s'ensevelir comme saint Grégoire dans ces cavernes, passer ses jours et ses nuits dans la prière et la contemplation, et bientôt il aura atteint les premiers degrés de la vie spirituelle.

Me voici actuellement à *Erzeroum*, devenue la ville la plus importante de toute l'Arménie par sa situation favorable sur les limites de l'Empire Ottoman, de la Russie et de la Perse. Depuis la dernière invasion des Russes, elle est fort déchue, parce que les vainqueurs se sont en allés avec la plus grande partie des familles arméniennes. On jugera de la généralité de l'émigration par le nombre des catholiques restés dans la ville. De quatre cent cinquante familles il n'en est demeuré que trente-six; aussi certains quartiers sont déserts et en ruines. Ce petit troupeau orthodoxe, ainsi que les autres catholiques de l'*Arménie*, a été laborieusement converti par le zèle des jésuites vers la fin du dix-septième siècle. En 1688 le Père *Roche* et le Père *Beauvoilier* venaient avec un firman obtenu par le crédit de notre ambassadeur, M. de Guilleragne, établir à *Erzeroum* une mission centrale. Malgré les persécutions que souleva contre eux la jalousie ignorante des schismatiques, ils avaient déjà retiré de l'erreur plusieurs milliers d'âmes au bout de quelques années. Dès cette époque on faisait valoir près des Turcs les injustes et niaises accusations qu'ils conspiraient contre le Grand-Seigneur en faveur des Moscovites. Une secte qui pour sa défense est réduite à mettre en jeu les intérêts et les passions de la politique, prouve suffisamment sa fausseté et son impuissance. Que penser donc des Arméniens qui, alarmés de l'émancipation des catholiques, ont obtenu à force d'intrigues et à prix d'argent le déplorable firman qui défend à tout sujet de l'empire de changer de religion. En travaillant contre le catholicisme, ils portaient un coup au christianisme même, puisqu'ils éloignaient les musulmans, les juifs, ou ceux de toute autre secte qui voulaient venir à eux. Quelle effrayante obstination à repousser la lumière, et quel terrible compte ils rendront au Seigneur d'avoir provoqué la promulgation d'un ordre aussi barbare qui dépouille l'homme du droit sacré et imprescriptible de la liberté de conscience! Gémissons de voir momentanément le prosélytisme gêné par ces fragiles entraves qui seront brisées par le premier coup de vent des révolutions qui grondent sur ces pays. En attendant nous aurons la consolation de dire que la statistique des catholiques arméniens

est beaucoup plus satisfaisante que nous ne le pensions.

En nous rapportant aux lettres et aux mémoires des missionnaires protestans, d'après une *Relation d'un voyage en Arménie et en Chaldée* publiée à Boston en 1833 par MM. *** et *Dwight*, on croirait que le catholicisme y est totalement éteint, et on annonce même avec un ton de mépris plaisant que la secte ne peut plus se propager en Orient. Qu'il nous soit cependant permis de citer le nombre des *sectaires* répandus dans le district de *Trébizonde* et d'*Erzeroum*, et lorsque dans une prochaine lettre nous ferons connaître le résultat des missions de ces Messieurs établis très confortablement à *Trébizonde*, à *Tauris* et sur les bords du lac d'*Armah*, lieux que nous avons aussi visités nous-mêmes, alors nous laisserons aux autres la peine de juger s'ils ont bonne grâce à tenir ce langage.

A Erzeroum donc il reste 36 familles catholiques dirigées par M. *Silviani*, prêtre arménien plein de résolution et d'adresse pour manier les Turcs ; elles entreprennent à présent la construction d'une église, faveur que n'avaient jamais pu obtenir les jésuites dans les temps les plus prospères de leurs missions. De ce point traçant sur tous les pays environnans comme un cercle géographique, nous y ferons entrer les villes et les villages qui ont quelques catholiques. Ainsi, en commençant par la plaine d'*Erzeroum*, nous nommerons *Touandje* où il y a seulement 3 familles arméniennes; 37 autres ont émigré avec les Russes; à *Ardzati*, 2 familles, 110 autres ont passé sur le territoire de la Russie; à *Inns*, 18 familles avec une église et un prêtre; à *Rabat*, 5 familles, les autres sont parties; à *Norachem* de *Tortoum*, 37 familles, sans prêtre ni église; à *Kumuthkane*, 7 familles, 43 ont émigré; à *Trébizonde*, 70 familles et une église avec 2 prêtres; à *Artuin*, 2500 âmes; à *Hordzvil*, 21 familles avec une église; à *Ordanouthe*, 80 familles et une église; à *Satlel*, 70 familles et une église; à *Pephigour*, 20 familles; à *Devlet*, 8 familles; à *Mamanélis*, 5 familles; à *Tandzout*, 18 familles sans prêtre ni église; dans la province de *Biskin* on trouve 5 villages avec leurs prêtres et églises, et ils réunissent 3000 catholiques; à *Khars*, 7 familles; près de là dans l'ancienne plaine de *Chirag* plusieurs familles abandonnées; dans le district d'*Alasgherd*, 3 villages catholiques avec une église et 2000 âmes; à *Bedlis*, 1 seule famille, mais elle compte 50 personnes, et nous dirons ensuite son histoire; à *Mouche*, 27 familles; près de là *Oghounk*, avec 18 familles; *Nordachem*, village tout catholique sur le territoire russe; à *Akkeltskha*, ou en géorgien *Akkaltsikhe*, c'est-à-dire la *nouvelle forteresse*, 4000 catholiques, et 1500 dans les environs; ils ont 5 prêtres et 2 églises; à *Akhirkaleh*, 1000 âmes, avec 3 prêtres; à *Lorou*, 500 catholiques et 3 prêtres; à *Karaklisse*, 30 familles et 2 prêtres; à *Keftarlou*, 50 familles, une église et un prêtre; près de là 3 villages peuplés de 1000 âmes environ; enfin à *Tiflis*, 60 familles qui sont dirigées par les PP. capucins.

Avant de passer aux réflexions que suggère ce dénombrement assez long des catholiques arméniens, nous ferons quelques remarques sur certains de ces lieux. A *Artuin* on bâtit aussi actuellement une église, mais le peuple étant trop pauvre pour payer des ouvriers, toute la population s'emploie avec un infatigable courage. Ils transportent à force de bras de la distance de deux lieues des blocs de pierres que les plus fortes machines pourraient à peine mouvoir; les hommes travaillent le jour et les femmes les remplacent la nuit; quel zèle digne des premiers chrétiens!

L'origine de la famille de *Bedlis* mérite d'être cité. *Ze* avait été ordonné prêtre pour diriger les autres catholiques qui passent dans cette ville fort commerçante et dont le nombre s'élève toujours à 400. Durant la dernière persécution, les schismatiques emmenèrent comme prisonnier ce bon vieillard, *Grégoire Khoroian*, au monastère de saint *Garabed*. Le plus célèbre après celui d'*Echmiazin*. Là on le frappait matin et soir à coups de bâton pour le contraindre d'abjurer sa foi; mais le vieillard ne leur répondait jamais que par ces mots : *comment changerais-je de l'or pour le fer?* Un jour le chef d'une tribu kurde vint chercher l'hospitalité à ce couvent, et par hasard il en-

tendit le cri habituel de *Grégoire Khoroian* supportant son épreuve journalière. Le *Kurde* fait venir le vieillard, et après s'être informé de la cause de sa détention, indigné de la conduite des Arméniens, il le délivre et le conduit à *Norachem*. Grégoire continua pendant plusieurs années d'administrer le troupeau catholique dispersé dans les environs, et lorsque, accablé de vieillesse, il était sur le lit de mort prêt à rendre sa belle âme à Dieu, le prêtre chargé de le remplacer arriva juste à temps pour recueillir son dernier soupir et lui donner les consolations suprêmes de notre religion.

Le village de *Norachem* est divisé en deux parties, une catholique et l'autre schismatique; les Arméniens donnent à la première le nom de *Frenk-Norachem*, affectant, comme nous le disions, de confondre les catholiques avec les Francs. Au temps de la même persécution, ils voulurent s'emparer de leur église et employèrent à cet effet l'intervention des Turcs; mais les catholiques, renommés dans tout le pays pour leur courage, prirent le parti de repousser la force par la force : ils improvisèrent une milice, et, restant sans cesse l'arme au bras, ils repoussèrent les attaques des Turcs et des Arméniens.

Il est triste d'avouer que tous ces catholiques sont privés d'instruction, parce qu'ils n'ont pas les moyens de former des écoles, ni d'entretenir des maîtres. Le clergé manque également de ressources, et les frais occasionnés par les voyages des prêtres visiteurs absorbent en partie ses revenus, qui sont prélevés uniquement sur la piété des fidèles. On conçoit donc combien il serait important d'établir à *Erzeroum* un centre d'action propre à seconder le clergé du pays et à donner l'instruction aux enfans. Nous savons que le gouvernement russe, ennemi mortel du catholicisme, prend toutes les mesures nécessaires pour amener avec le temps à sa communion les Arméniens de notre Église qui sont passés sur son territoire. A cet effet, il défend aux prêtres d'instruire le peuple, il interdit à tout prêtre étranger l'entrée des frontières, et, comme ils n'ont pas d'évêques, lorsque ces pasteurs viendront à manquer, ils ne seront pas remplacés, et tous tomberont dans le schisme. Que ceux chargés par le Seigneur de garder et de propager la foi ouvrent les yeux sur l'état de l'Église orthodoxe dans cette partie de l'Orient, nous les en conjurons; qu'ils viennent au secours de ces frères malheureux, qu'ils les aident à bâtir ou à orner leur Église, qu'ils leur envoient des hommes capables d'annoncer la sainte et pure doctrine, qu'ils resserrent les nœuds de l'union qui doit identifier l'Église orientale à celle d'Occident, et sans aucun doute la vigne du Seigneur poussera des rejetons vigoureux et abondans. Que les prêtres de France ou d'Europe qui ne peuvent employer chez eux leur zèle, se consacrent à la vie généreuse et admirable des missions; qu'ils passent la mer, comme leurs ancêtres, pour commencer la croisade intellectuelle. Les temps n'ont jamais été plus propices : le mahométisme croule de toutes parts, comme la puissance des peuples soumis à ses lois; l'hérésie ne peut lutter contre la science actuelle, et avant que ces contrées ne soient peut-être envahies par le voisin qui les convoite, il est bon que le catholicisme prenne de nouveau racine dans cette terre, parce qu'alors on l'en bannirait.

La France est la patronne temporelle du catholicisme en Orient; aujourd'hui, il a plus besoin que jamais de son appui. De plus, si la charité infatigable des Français l'assiste de quelques uns de ses dons, il en reviendra une gloire durable pour notre patrie et un grand bien pour la religion catholique.

EUGÈNE BORÉ.



HISTOIRE DE SAINT LOUIS, ROI DE FRANCE,

PAR M. LE MARQUIS DE VILLENEUVE-TRANS (1).

L'histoire de saint Louis et de son règne est presque une histoire à part dans l'histoire de France, et surtout dans l'histoire des autres monarchies. Je ne crois pas que l'on ait jamais vu un roi si bon, si juste, si pieux et si intelligent à la fois; je ne crois pas que jamais tête couronnée comprît et remplît aussi bien ses devoirs; je ne crois pas que jamais monarque ait été si sincèrement, si naturellement, si humblement et si chrétiennement dévoué à ses sujets; qu'il ait opéré des réformes plus difficiles et plus salutaires pour la nation et pour le peuple, pour le peuple qu'il aimait, qu'il aimait plus encore que ne l'aimait le bon Henri lui-même.

Oh! oui, Louis IX, digne fils de Blanche, vous êtes le saint, le patron de notre monarchie; vous êtes la censure et l'exemple des rois! Chrétien complétement, vous compreniez, vous, que le premier d'entre les hommes en est ou du moins en doit être le plus dévoué, le plus humble serviteur; vous compreniez, vous, que le trône n'est point une maison, en quelque sorte, céleste, où l'on n'a plus qu'à jouir, où l'on n'a plus à s'occuper des maux, mais des hommages de la terre, où l'on n'a qu'à s'engraisser et à dormir au milieu de la misère et des souffrances des mortels. Le trône pour vous, c'était la barre du pilote, c'était le hunier d'où veille la vigie sur les mers quand le navire parcourt des parages dangereux et inconnus. Vous étiez toujours là, la main à l'œuvre, veillant vous-même et vous-même gouvernant. Honneur à vous! votre sainte auréole a réagi sur les rois; c'est elle surtout, c'est la magie révérée qui s'y attache qui les a fait long-temps respecter chez nous à l'égal des envoyés de Dieu.

Tous les rois, et particulièrement les rois de France, ont profité de la sainteté de Louis; elle a été pour eux une sauvegarde, une égide, comme celle de sainte Geneviève pour Paris. Le peuple aussi en a profité. Autant que je puis voir, saint Louis a contribué pour sa part à la restauration de la discipline et de la morale chrétienne affaiblies l'une et l'autre par les guerres et par l'ignorance qui régnèrent durant les neuvième et dixième siècles. Les vrais croyans, les purs catholiques en France, me paraissent être même encore aujourd'hui de vrais fils de saint Louis, et des savans religieux ses amis et ses maîtres : ce n'est point cependant une foi aussi vive, une équité aussi douce, une charité aussi tendre; il y a déficit à cet égard ; mais, à cela près, ce sont les mêmes idées, les mêmes principes, les mêmes doctrines. Réchauffez, amollissez les cœurs, ranimez en eux la pratique des devoirs religieux, et vous aurez de vrais enfans de saint Louis. Les livres de religion et de piété de nos jours sont à peu près les mêmes que ceux de son temps. Albert-le-Grand et Vincent de Beauvais ont régné long-temps sur la science de la philosophie; le *Maître des Sentences*, et saint Thomas, qui a emprunté bien des choses à Vincent, règnent encore sur la théologie, de même que saint Dominique, saint François-d'Assise et saint Bonaventure, sur l'enthousiasme religieux et sur la mysticité. Or, tous ces hommes saints et grands florissaient sous le règne de Louis. Louis était en même temps leur disciple et leur roi. Souvent, on le sait, il les réunissait dans sa librairie ou bibliothèque du Palais de la Cité, aujourd'hui le Palais-de-Justice, pour se récréer, s'éclairer et s'instruire en s'entretenant avec eux. C'était là le foyer, le bureau d'esprit religieux du treizième siècle; c'était là que se formait pour de longs siècles, en morale comme en religion, l'opinion de la France.

Oui, je puis me tromper, mais je crois

(1) 3 vol. in-8°; chez Paulin, à Paris, rue de Seine, 33. Prix, 27 fr.

et je le répète, que c'est au siècle de saint Louis que la France est redevable de cet esprit public qui a régné chez elle dans le culte et dans les mœurs jusqu'à Louis XV et à ses philosophes, les antipodes de saint Louis et de ses docteurs religieux.

L'*Encyclopédie* de Vincent de Beauvais, celle d'Albert-le-Grand, de saint Thomas, marquèrent au treizième siècle une ère nouvelle; l'*Encyclopédie* de Voltaire et de Diderot en marqua une autre au dix-huitième siècle. C'est entre ces deux doctrines que se divise et se débat encore la France d'aujourd'hui. Ainsi, les deux grandes époques intellectuelles et religieuses de la France, ce sont, celle de saint Louis et de son petit-fils Louis XV, celle de saint Vincent de Beauvais et de Diderot, d'Albert-le-Grand et de Voltaire, de saint Dominique et de Jean-Jacques Rousseau. Dans la première, il y a eu une réforme; dans la seconde, une révolution. La réforme vint du trône, et par la faute du trône la révolution vint du peuple.

Entre ces deux grandes époques, celle de Louis XIV n'apparaît que comme un perfectionnement, une renaissance ou plutôt un apogée littéraire et monarchique; c'est la grande époque qui jette vers la fin son plus vif éclat; mais du reste Louis XIV n'a rien fondé, rien créé. Il a tout embelli, peut-être même tout outré.

Ainsi donc Louis IX fut un grand réformateur et un grand législateur. C'est son courage royal et sa justice chrétienne qui ont reconstitué l'empire français sur des bases fixes, équitables et régulières.

Ce qu'était la France avant lui, je le sais bien, mais je ne saurais le bien dire dans les limites étroites d'un article de journal. Ce serait là un grand tableau à tracer et à mettre en tête de l'histoire de saint Louis.

Il eût fallu montrer la France purement militaire encore dans son régime et ses lois, comme au lendemain de la conquête; il eût fallu montrer une royauté qui ne l'était que de nom, qui ne régnait réellement et en suzeraine que sur ses propres domaines, sur une vingtaine de lieues carrées, et qui dans le fait était divisée en plusieurs milliers de royautés, qui se croyaient moins ses subalternes que ses pairs; royautés qui avaient leur justice, leurs armées, leurs finances, qui levaient contre elle le pennon, et lui livraient bataille aussitôt qu'elles espéraient le pouvoir faire avec avantage et même impunément, et par simple gloire et forfanterie féodales; royautés qui sans cesse se battaient, se surprenaient, se tendaient des embûches entre elles, et faisaient ainsi, en dépit des suzerains nominaux qui siégeaient au Louvre, en dépit des quelques lois qui subsistaient encore, en dépit du commerce qui se trouvait tué par là même, et de l'agriculture, dont les travaux se trouvaient interrompus, les moissons ravagées et souvent arrosées du sang des malheureux serfs et mainmortables qui les avaient semées, et faisaient, dis-je, en dépit de tout cela, régner une guerre civile perpétuelle sur presque tous les points de la France. La loi de ces petites monarchies de donjon, de ces dictatures de village, c'était la volonté du maître, appuyée de son couteau de chasse ou de guerre: cette volonté-là, c'était, je le répète, la loi et la coutume, qu'un autre seigneur pouvait changer et modifier à son gré. Alors ce n'était plus de la loi régulière et juste que dépendait le sort des populations: c'était de la volonté, de l'humeur ou des passions souveraines du seigneur suzerain de chaque localité. Si le seigneur était bon personnellement, le peuple vivait; s'il était prodigue, le peuple était ruiné; s'il était cruel et méchant, le peuple était malheureux; il était écrasé et ne pouvait en rappeler nulle part; il ne pouvait demander du secours à personne.

Philippe-Auguste avait bien un peu comprimé ces désordres en appelant la noblesse autour de sa bannière et en la poussant au combat pour la gloire et le salut de la patrie; mais il ne les avait pas déracinés; et les élémens, les facilités de ces désordres étaient toujours les mêmes: le roi, une fois en paix, n'y pouvait rien; car alors les seigneurs devenaient indépendans et rois eux-mêmes. Alors ils faisaient la guerre, soit à leurs souverains, soit à leurs égaux, pour se délasser de la paix.

La reine Blanche, Louis et leurs sages

conseillers virent cet état de chose : ils en furent même les victimes. On sait toutes les rébellions contre le gouvernement de la régence de Blanche et de la minorité de saint Louis. C'était pour le jeune monarque une bonne occasion de juger des abus, un motif puissant pour l'engager à y porter remède en réprimant des désordres qui d'un côté paralysaient la monarchie, de l'autre écrasaient le peuple.

Blanche de Castille, cette reine grande sous tous les rapports, dompta l'hydre féodale et commença la réforme. Saint Louis la continua dans ses célèbres établissemens; et la France, un peu mieux constituée, commença à avoir, sinon un code régulier et complet, du moins un gouvernement puissant et protecteur, et un ensemble de lois équitable et régulier.

Louis IX substitua donc le bon droit à la force, la justice à la violence, et la loi immuable, impassible, aux passions et aux caprices changeans des hommes d'armes et des barons de fer. Voilà sa grande œuvre et son titre le plus beau, mais non pas le seul à l'admiration des hommes, à l'imitation des rois et à la reconnaissance de son siècle et de la postérité.

Mais Blanche et Louis IX furent-ils mus uniquement par la politique à cette réforme sociale, à cette amélioration du sort de leurs peuples? Non, sans doute. Et des inspirations, des motifs encore plus saints et plus élevés que ceux de la sagesse et de la prudence humaines se joignirent à leur politique, et l'agrandirent et la fortifièrent en la purifiant.

C'est ici que se place l'influence des deux nouveaux ordres religieux qui s'élevèrent alors comme par un effet de la Providence : je veux parler de l'ordre des Franciscains et de celui des Dominicains. Aucun historien n'a daigné ou n'a su les apercevoir jusqu'ici sous leur point de vue politique et social, réformateur et populaire. On n'y a vu que des moines prêcheurs et mendians, sans importance, sans influence et sans mission politique et sociale; c'est-à-dire qu'on ne les a point vus du tout, qu'on ne les a nullement appréciés.

Dominique et François naquirent dans un temps où les traditions pures de la *Thébaïde* et de la vie solitaire et religieuse des premiers siècles s'oubliaient et se relâchaient dans les monastères, comme dans les châteaux-forts la soumission et l'obéissance au gouvernement et au chef de l'état.

Toutes les abbayes étaient riches, tous les abbés étaient grands seigneurs, portant mitre et crosse, casque et bouclier. L'invasion des barbares destructeurs de l'empire romain, et plus tard celle des Normands, non moins ravageuse, avaient même, quand elles ne les avaient pas détruites, changé ces abbayes en forteresses, et leurs religieux en guerriers. Par ce flux destructeur, les relations des religieux et des églises d'Occident avec les anciennes églises de l'Orient s'étaient trouvées entièrement interrompues, et même quelquefois avec l'Eglise de Rome.

Isolés ainsi au milieu des barbares et de leurs profanes Babels militaires, et enfin quelque peu barbares eux-mêmes, les religieux occidentaux prenaient insensiblement et les goûts et les mœurs de la société qu'ils avaient sous les yeux, où ils étaient nés, où ils vivaient et d'où ils sortaient pour entrer dans le cloître. Il y restait bien dans ce cloître de beaux restes de l'ancien feu sacré de la pénitence et de la solitude chrétiennes; il y survivait des traditions saintes, un grand bon vouloir, et même de grands modèles de perfection; mais les exemples de chaque jour et les mœurs ambiantes étaient plus fortes, et le siècle, comme toujours, réagissait quelque peu sur le cloître.

Comment, en effet, vivre toujours au milieu de guerriers et d'aventuriers audacieux, sans se laisser prendre un peu à l'esprit profane et guerrier, sans oublier quelquefois les préceptes et surtout les conseils du doux Jésus et de son clément Évangile?

Comment le monastère n'aurait-il pas désiré d'être quelque chose dans un pays et un siècle où il fallait être quelque chose, posséder quelque chose pour exister, surtout pour exister indépendant? Comment l'abbaye se serait-elle complétement défendue de l'invasion de l'esprit guerrier et féodal, puisque, pour être comptée pour quelque chose de respectable et hors de l'atteinte de la

main des barons, elle devait elle-même être baronie seigneuriale, puisqu'elle devait fortifier ses murs, non seulement pour contenir ses religieux dans leurs solitudes, mais pour arrêter et repousser les assauts de ses ennemis et spoliateurs; puisqu'elle était obligée de veiller sur ses remparts comme une ville assiégée, et de créneler même jusqu'aux tours de ses temples; d'où sortaient ainsi la flèche et le glaive des combats, aussi bien que les sons religieux de la cloche, qui annonçaient au loin le commencement des offices.

Tout cela nous paraît étrange à nous, qui ne connaissons pas le vieux temps, qui vivons sous des lois régulières, générales et généralement respectées; mais tout cela était de rigueur en ces temps. Il s'agissait d'être ou de n'être pas. Or, pour être, il fallait se défendre, il fallait combattre; pour être indépendant, il fallait être baron.

L'abbaye devint donc baronie, et, comme toutes les autres baronies, elle eut sa justice et ses finances, ses armes et son armée.

L'abbé, ainsi que l'évêque, conduisait lui-même ses vassaux aux combats, et les plus timorés, les plus scrupuleux d'entre eux, prenaient seulement une massue en place de glaive pour assommer l'ennemi, au lieu de répandre son sang, et pour ne pas transgresser trop ouvertement la lettre de l'Evangile, qui enjoint aux chrétiens de ne jamais dégainer le fer, et qui ajoute que celui qui frappe par l'épée, périra par l'épée.

Qu'on ne dise pas que c'était par ruse et finesse que les évêques et abbés-barons du moyen âge tournaient ainsi cette difficulté, cette défense évangélique; car il n'en était rien : c'était uniquement par candeur et par simplicité.

Plaignez leur intelligence, mais n'accusez point leurs pensées, leurs intentions, ne calomniez point leur cœur, car au fond il était généralement noble, pur et chrétien : une foi ferme y brillait; mais brillait dans l'ombre et le bruit. Il ne fallait pas plus de droiture; mais il fallait plus d'instruction.

Or, on ne peut pas en même temps méditer et se défendre, étudier et faire la guerre, être en même temps et un clerc et un preux, surtout dans un siècle où la prouesse rendait inutile et faisait oublier la clergie.

Déclamons donc moins contre ces âges agités et troublés par les orages de la conquête et les inondations du Nord. Ils furent ce qu'ils purent, ce qu'ils durent être. A la place de nos pères eussions-nous mieux valu, eussions-nous mieux fait?

Et même aujourd'hui avec tant de paix, tant de sécurité, de liberté, de lumières, avec tant de moyens d'être bons, d'être parfaits, valons-nous mieux? les valons-nous?

Les monastères devenus baronies, et leurs abbés seigneurs féodaux, durent au roi et à l'État les services féodaux, la quarantaine militaire, comme les autres seigneurs. A l'ordre du monarque il leur fallait partir et combattre pour lui à la tête de leurs vassaux. Il ne s'agissait plus seulement de se défendre chez soi, ou de faire la guerre à son voisin à ses risques et périls, il fallait combattre pour le bien public, pour la patrie et le roi.

Plusieurs abbés et plusieurs évêques déléguaient, il est vrai, leurs pouvoirs à des lieutenans, à des vidames, à des sénéchaux, à des avoués, à des gentilshommes de leur dépendance et de leurs fiefs; d'autres marchaient eux-mêmes, et aimaient mieux déléguer à des subalternes le soin de chanter matines et de louer Dieu, comme dit ce méchant Boileau, que celui de commander leurs vassaux et de déployer leur bannière.

Mais qu'ils marchassent ainsi eux-mêmes, ou qu'ils fissent marcher d'autres à leur place, ces évêques-seigneurs et ces abbés-barons étaient toujours obligés de s'occuper de leurs fiefs et de leurs seigneuries temporelles.

Ces soins, ces occupations profanes, peu compatibles avec l'esprit religieux, surtout avec celui qui avait peuplé les solitudes et fondé les cloîtres, tendaient donc naturellement à relâcher le zèle et à refroidir la ferveur.

Or, je le répète, au moment où parurent Dominique et François, tous les monastères, toutes les abbayes de France, et même de l'Europe, étaient ainsi constituées; elles étaient toutes opulentes et presque princières. Il n'était question de

pauvreté qu'en y entrant, et le vœu qu'on en faisait, quoique sincère, n'était en quelque sorte au fond qu'une formalité traditionnelle.

Cependant l'individu y était bien pauvre encore si l'on veut, il ne possédait rien comme un enfant en bas-âge; mais la communauté possédait, et en quittant une famille quelquefois indigente, il devenait membre d'une communauté millionnaire; chaque moine était donc pauvre comme l'était le fils d'un opulent seigneur.

Ce n'était plus là la solitude antique, ce n'était plus la nudité des Thébaïdes, l'aridité des déserts de Paul, d'Hilarion, d'Antoine et de Pacôme; ce n'était plus la pauvreté des cellules et des laures de Nitri et de Thabennes. Ce n'était plus du corbeau des montagnes que ces abbayes recevaient leur pain de chaque jour. Ces abbayes étaient des palais, les abbés étaient des princes, les religieux des gentilshommes privilégiés. Il y avait peut-être quelque chose de fondamentalement identique dans le costume; mais sur ce costume jadis pauvre l'or brille aujourd'hui; la grotte de rochers est remplacée par de grandes salles, par des chambres de luxe; la cruche d'eau par le vase précieux, par le vin généreux, la natte par le tapis de haute lice, et l'oreiller de pierre par le lit d'édredon et de soie.

C'étaient encore des chrétiens, des religieux mêmes; mais ce n'étaient plus des pauvres solitaires isolés et abandonnés à la Providence; ce n'étaient plus de pauvres pénitens réunis par leurs larmes et priant ensemble, et louant les bontés de Dieu au milieu de toutes les privations : c'étaient de vastes et brillantes corporations religieuses, très religieuses, très vertueuses peut-être néanmoins; mais très différentes des solitaires et des moines de la primitive Église.

Il était donc bien difficile, je le répète, qu'avec tant de puissance, de splendeur et d'opulence, les idées mondaines ne se glissassent pas dans les abbayes et ne tendissent de plus en plus à les séculariser, à les relâcher et à les rendre profanes.

Ce fut alors que saint François se leva, se dépouilla de tout et se jeta tout nu dans la pénitence, dans l'amour et dans le service de Dieu.

François était une réforme vivante des ordres religieux et un modèle de leur mysticisme et de leur pauvreté antiques.

Bientôt des hommes de sa trempe, de son courage, se joignirent à lui, et un ordre qui ne devait rien posséder, un ordre de pauvres véritables, de mendians même, fut fondé; mais l'ordre de Saint-François, tout semblable qu'il fut sous certains rapports à ceux des monastères antiques, en différait cependant aussi sous d'autres rapports.

François ne courait et ne s'obstinait pas éternellement au désert comme les Antoine, les Pacôme et les Hilarion. Il n'aimait pas le monde plus qu'eux, mais il avait un zèle et une charité brûlante, et il demeurait parmi les hommes pour les aider, pour les instruire, pour les porter à s'aimer et à aimer Dieu.

François suivait le chemin le plus court; il imitait le Christ.

Or, le Christ ne resta pas toujours dans la solitude de la montagne; il vint à Jérusalem, parcourut la Judée, et peut-être d'autres régions encore.

Partout il portait secours aux malheureux, guérissait les malades, instruisait les ignorans, et lorsqu'à trente-trois ans il fut mis à mort, on put dire de lui qu'il *avait passé sur cette terre en faisant du bien*, PERTRANSIIT BENEFACIENDO. François d'Assise passa de même.

C'était, avec une douceur moins tendre, et une ardeur plus vive, le Vincent de Paul de son temps.

Au milieu des opulens religieux de son siècle, on vit l'humble et pauvre saint François aller nu et prêchant à travers les villes et les campagnes. Ami des pauvres, il vivait comme eux, et comme eux il mourut dans le dénûment, sur la paille et la cendre.

Il partit de ce monde comme il y était venu : il y était entré nu, et nu il en sortit.

C'était l'antique perfection chrétienne et monacale qui venait faire une apparition nouvelle et ranimer l'esprit des anciens pénitens.

Ce fut alors aussi que l'on put juger du contraste entre la perfection de l'esprit

religieux, et ces abbés puissans, couverts d'or mondain et d'armes guerrières.

Les suffrages ne tardèrent pas à se déclarer en faveur de saint François, et si les abbayes ne furent pas réformées, les abbés du moins, et tous les ecclésiastiques opulens, furent astreints, par les exigences de l'opinion, à plus de réserve et à plus de retenue.

Ils n'en jouirent pas moins de leurs trésors; mais la faveur publique passa du côté des religieux prêcheurs et mendians.

En effet, c'était là que se trouvait ce que l'on appelle aujourd'hui le progrès; c'était là qu'était la force, là qu'était la vie; c'était même là qu'étaient les grands hommes, les hauts esprits, les fortes têtes, les puissantes intelligences de ce temps; les Albert, les Thomas, les Vincent de Beauvais, les Bonaventure, etc.

Aussi les ordres anciens se trouvèrent-ils complétement éclipsés par les ordres nouveaux.

Ceux-là avaient les richesses, les honneurs et la puissance de l'Eglise et du monde; mais ceux-ci avaient la charité de Jésus, l'abnégation des anciens confesseurs et le zèle des apôtres.

Ceux-ci avaient la vogue, la puissance, la domination des esprits et l'admiration des peuples.

Pourquoi cela ?

Parce que ceux-ci, quoique pauvres, étaient utiles, faisaient du bien à tous; tandis que les autres, quoique riches et puissans, gardèrent un peu trop pour eux-mêmes leurs richesses et leur puissance.

Les uns jouissaient,

Les autres se dévouaient.

Les uns se laissaient aller mollement au train du siècle,

Les autres le menaient.

Les uns aimaient fort les anciens priviléges et les anciennes distinctions sociales.

Les autres voulaient substituer la justice divine à la force brutale, ramener les hommes à l'humanité, faire renaître, autant que possible, l'ancienne égalité, fraternité et charité chrétiennes.

Le siècle s'aperçut vite de cette différence, et il fut du côté des mendians.

Bientôt la France, que dis-je, l'Europe entière fut à eux, et l'on put confier à l'ordre de Saint-Dominique le glaive formidable et peu évangélique, hélas! de l'inquisition, sans que le peuple trouvât à redire et sans qu'il se révoltât.

L'ordre de Saint-François resta dans des ministères plus doux, plus humains, plus chrétiens.

L'ordrè de Saint-Dominique devint politique dès qu'il devint inquisiteur; mais il faisait l'inquisition dans le sens populaire de ce temps; car en ces temps les peuples croyaient, et ils entendaient que l'oncrût.

Au bruit de l'ascendant que prirent tout-à-coup sur leur siècle ces deux ordres nouveaux, les autres ordres, les ordres anciens, s'ébranlèrent; l'université elle-même en fut émue; ses docteurs pâlissaient devant ceux de Dominique et de François, comme le zèle et la ferveur des autres ordres religieux devant leurs prédicateurs. Les abbés réclamèrent; le Bénédictin courtisan, Matthieu Pâris, le plus grand historien de son temps, et digne seul de son ordre, peut-être, de rivaliser par son talent avec les ordres nouveaux, s'élève et crie contre eux dans son *Histoire d'Angleterre;* les écoliers de l'université firent des chansons; leurs professeurs lancèrent des livres; le docte Guillaume de Saint-Amour cria au *danger*.

Tout s'agita et rien n'y fit.

Les mendians poursuivirent leur ardente carrière, et entraînèrent le siècle dans les voies nouvelles.

La cour et les princes eux-mêmes furent entraînés; et l'on vit Blanche et Louis se faisant les humbles disciples du Lazare, du juste, du charitable, du philantrope François, se mettre à la tête du mouvement et commencer eux-mêmes dans la pratique ces innovations de la justice et de la charité chrétienne, que les frères de saint François prêchaient et recommandaient partout dans leurs sermons ambulans.

Ainsi, pour comprendre le grand mouvement qui se fit aux douzième et treizième siècles, il faut comprendre l'esprit de saint François; et pour comprendre les règnes de Blanche de Castille et de Louis IX, il faut comprendre le mouvement qu'opéra ce grand saint, ce bon

génie de la religion et de l'humanité.

Oui, sachons-le bien, Blanche et son fils furent les disciples de saint Dominique et surtout de saint François; ils n'ont agi que sous l'influence de ces nobles doctrines, et ne se sont presque jamais conduits que d'après des conseillers pris dans son ordre.

La cour en était alors remplie, et la cour en les protégeant, en les dotant, les répandit sur toute la France.

Ceci explique les nombreuses contestations que la reine Blanche et son fils eurent, malgré leur piété, avec les riches abbés et les puissans évêques de leur temps.

C'est qu'imbus des maximes de saint François, ils ne croyaient pas, et avec raison, que ces hauts prélats et ces opulens abbés fussent suffisamment pénétrés de l'esprit d'amour, de fraternité, de bienfaisance, de modestie et d'abnégation du Christianisme.

Aussi, on peut le remarquer, les faveurs de ces princes généreux ne tombaient jamais sur les riches abbayes, mais sur les communautés pauvres, et naissantes. Blanche et Louis n'enrichissaient pas des couvens déjà riches; ils faisaient mieux; ils en fondaient et les soutenaient lorsque leurs propres ressources ne pouvaient pas leur suffire.

Peut-être suis-je le premier à le dire, mais dût-on crier au paradoxe, je soutiens que tout historien qui voudra envisager le siècle et les actes de la reine Blanche et de Louis, sous un autre point de vue que celui-ci, n'y verra rien, n'y comprendra rien. Les motifs de leur conduite ne leur venaient point d'ailleurs que de cet esprit de bonté, de justice, de dévouement et de charité chrétienne ranimé par saint François; c'étaient deux apôtres, deux franciscains armés du sceptre, au lieu de l'être *de cordes liés*, comme l'étaient alors les autres frères de cet ordre.

Voilà comme j'aurais voulu qu'on envisageât le règne de Blanche et de Louis que la philosophie de l'histoire ne saurait séparer; voilà le plan et le sommaire du grand tableau historique que j'aurais voulu mettre ou du moins que d'autres missent en tête de l'histoire de ce siècle, comme son introduction, son flambeau naturel.

Sans cela on peut sans doute en savoir et en raconter les faits; mais on n'en connaîtra pas la source, mais on n'en saura pas les motifs, on en comprendra mal l'enchaînement, et l'on n'aura le secret et l'on ne verra le fond de rien dans ce siècle créateur, dans ce siècle fécond en fondations de toutes sortes, en fondations durables, en fondations matérielles, politiques et religieuses qui jusqu'à nos jours ont servi de règle à l'esprit public, et de base à la société française.

Est-ce ainsi, est-ce de ce point de vue que l'on a écrit l'histoire de saint Louis et de son siècle? Jamais.

Est-ce ainsi du moins que l'a écrite et comprise M. de Villeneuve-Trans. Hélas! je dois le dire, pas tout-à-fait. Mais je dois dire aussi qu'il a été plus loin à cet égard que tous ceux qui l'ont précédé.

La fondation des ordres mendians ne lui a pas échappé comme fait notable, mais elle lui a échappé comme influence sur le siècle, et comme mouvement de réforme religieuse, et par conséquent politique, mouvement secondé de tout le pieux et bienfaisant pouvoir de leur *confrère* Louis IX. M. le marquis de Trans n'a pas remarqué ou du moins signalé suffisamment la liaison non interrompue qui existe entre les idées franciscaines, entre le mouvement qu'elles imprimèrent au treizième siècle et les actes du gouvernement de Louis.

M. de Villeneuve pèche ici par omission et par défaut; mais nous devons lui signaler plusieurs passages où il pèche par paroles. Ce sont ceux où il traite des rapports du Saint-Siége avec saint Louis, ceux où il a à juger l'usage que les papes firent de leur puissance. Nous le lui disons franchement, il a un peu trop suivi l'influence, nous ne disons pas des philosophes du dix-huitième siècle, mais celle des traditions parlementaires et peut-être jansénistes. En quelques circonstances les protestans Woigth dans son *histoire de Grégoire VII*, Hurter dans celle d'*Innocent III*, Ranke dans l'*histoire de la Papauté*, ont été plus justes que lui sur cette question. Nous lui recommandons en cela quelques corrections que ses amis lui indiqueront fa-

cilement, et qu'il fera d'autant plus volontiers que l'on ne saurait mettre en doute la sincérité de son orthodoxie.

J'ai encore une autre querelle à faire à M. de Trans : peut-être cette querelle n'est-elle pas fondée et je le désire, mais il me semble qu'il a trop négligé de se servir textuellement de Matthieu Pâris, qui n'est pas assurément sans inexactitudes et sans reproche, mais qui avec toutes ses misères et ses préjugés et ses passions d'Anglais et de courtisan de Henri III, est encore l'historien le plus important, le plus profond, et peut-être le plus hardi de cette époque. Ce n'est pas le seul, mais c'est le premier auteur à consulter pour toute la régence de Blanche de Castille, et toute la première partie du règne de saint Louis.

Je regrette aussi que M. de Villeneuve n'ait pas été plus précis dans ses citations : il cite bien, mais d'une manière vague. Il jette toutes ses citations au bas de la page, mais sans prendre assez soin de faire voir sur quel passage, sur quelle phrase, sur quel mot elles portent; de sorte que, pour vérifier une seule citation, il faudrait quelquefois parcourir au hasard les dix ou vingt ouvrages qu'il indique sans être sûr de trouver ce qu'on cherche; c'est rendre par là même la recherche impossible. Or c'est là une méthode ou un système très vicieux, et M. de Villeneuve devait s'en garder plus qu'un autre ; car il est fécond en anecdotes, en détails; mais comme toutes les anecdotes que l'on raconte, tous les détails que l'on donne dans certains ouvrages ne sont pas très authentiques, M. de Villeneuve se devait et nous devait aussi de nous citer exactement les sources, et de nous indiquer exactement ses autorités.

Nous aurions voulu voir aussi M. de Villeneuve s'armer parfois d'une critique un peu plus sévère et d'un ecclectisme plus difficile.

On voit, comme nous l'avons dit, qu'il aime son sujet, qu'il l'étudie, qu'il s'en occupe avec plaisir et depuis long-temps. Il a lu tout à peu près; il a ramassé tout ce qui le concerne, mais il fallait faire un choix de ce ramassis; il ne fallait pas tout admettre, ou du moins il fallait faire une différence entre les faits authentiques puisés dans les monumens originaux, et les faits moins certains venus par la tradition ou reçus d'auteurs de seconde main.

Or, c'est ce que M. de Villeneuve aurait pu faire encore avec plus de soin, d'autant plus qu'il nous raconte plusieurs faits très curieux, mais d'une authenticité moins prouvée.

M. de Villeneuve devait craindre de faire tomber par là son bel ouvrage au rang d'une chronique candide et débonnaire, qui, faute de connaissances et de lumières, admet tout, et ne sait rien rejeter ni rien prouver suffisamm

Je me hâte de dire que le travail de M. de Villeneuve n'en est pas là ; mais à l'examiner bien, il pencherait de ce côté, et pourrait faire dire à l'auteur, non pas sachez mieux, c'est impossible, mais élaguez plus de votre science, et soyez plus sévère et moins facile; craignez de mêler trop, et sans avertir, la légende à l'histoire, et la vérité à ce qui n'est que vraisemblable.

Les chicanes que je ne crains pas de faire ici à M. de Villeneuve lui viennent de l'effet de son trop bon caractère. N'eût-on pas l'honneur de le connaître, qu'en le lisant il serait encore facile de voir que c'est un homme doux, poli, indulgent et bon. Les douces paroles et l'éloge lui sont naturels, mais le blâme sévère lui est impossible. Il craindrait de vous faire de la peine en vous contredisant, et il dira comme vous par bienséance, par bonté, pour vous faire plaisir en un mot. Il recherche l'occasion de dire des choses obligeantes, mais il évitera celle d'en dire de désagréables.

Sans préjugés déplaisans, sympathique à tout ce qui est beau, comprenant tout ce qui est bien, souriant à tous les mérites, il aura peine à s'indigner quelquefois, et à se rappeler que l'histoire porte en même temps un burin et un glaive, un flambeau qui éclaire et un flambeau qui brûle.

Je n'ai point, hélas ! en le jugeant, imité sa bonté et son indulgence ; j'ai même été à dessein un peu trop sévère envers lui ; mais de sévère je deviendrais fort injuste, si je ne finissais enfin par déclarer ici que son ouvrage est non seulement le meilleur que l'on ait fait sur saint Louis, sur lequel on en a fait de

très bons, mais encore l'un des meilleurs, l'un des plus remarquables qui aient paru depuis ces dernières années. S'il eût été moins fort et moins remarquable, je l'eusse moins critiqué : c'eût été un temps perdu et une cruauté inutile. A quoi bon heurter un mauvais édifice qui va crouler demain ? mais ceux qui doivent se tenir long-temps debout sur le sol, il faut les examiner avec soin et signaler leurs moindres défauts, surtout du vivant de l'architecte.

Le mérite, je ne l'ai point signalé, car il saute aux yeux, et chacun en sera frappé. On sera frappé aussi de l'habileté heureuse avec laquelle M. de Villeneuve manie la chronique, et du goût délicat et parfait avec lequel il en encadre les traits, les mots charmans dans sa phrase harmonieuse.

On ne saurait croire combien cela, joint au style toujours noble, coloré de l'auteur, jette de variété et répand d'agrément et de physionomie antique sur le récit.

Une telle lecture n'ennuie pas; elle entraîne, elle enchante. Tous les hommes seront de mon avis, et les dames trouveront que j'en dis trop peu.

Je connais peu d'ouvrages historiques plus soignés, plus piquans, et qui reproduisent mieux la physionomie de l'époque dont ils traitent. Voilà bien les mœurs de saint Louis et de son siècle, en voilà bien les personnages ; je les reconnais; et tout en se rendant intelligible à chacun, l'auteur leur a conservé et leur style et leur langage contemporains. On ne pouvait pousser plus loin l'art historique, la vérité de la peinture et l'intérêt du récit.

Un autre mérite de M. de Villeneuve, et qui n'est pas minime en histoire, ce sont ses connaissances héraldiques; il blasonne admirablement ; et rameau d'une souche illustre et antique, il connaît à merveille les armoiries des familles. Sous ce rapport, il se trouve ici dans son centre; car le temps des croisades et le règne de saint Louis, c'est le temps du blason, c'est le règne des armoiries, c'est le siècle des preux. Il faudra donc désormais avoir lu le saint Louis de M. de Villeneuve. Les savans lui sauront gré de ses connaissances étendues, et les gens du monde le féliciteront de son style et du charme de sa narration ; c'est un beau titre de plus pour un beau nom. Le titulaire du marquisat de Trans, que l'on croit de la date la plus ancienne en France, était digne d'écrire l'histoire du premier roi de notre monarchie. Le beau-père de saint Louis avait trouvé dans Romé de Villeneuve un bon ministre, et dans Villeneuve-de-Trans, saint Louis lui-même trouve un bon historien. Honneur aux rares familles qui peuvent toujours se tenir ainsi au niveau de leur siècle ! Ce n'est pas toujours le moment de manier la lance; il est des temps où la plume en tient lieu, où l'esprit la remplace.

M. de Trans est en outre auteur de l'intéressante *Histoire du roi René* et des *Monumens des grands maîtres de Jérusalem*. Ces travaux importans recevront un nouveau lustre de l'*Histoire de saint Louis*. Nous eussions voulu, nous eussions dû même citer quelque chose de cette dernière ; mais il faudrait citer trop, et l'espace nous manque. D'ailleurs, cet ouvrage veut être lu et non point fractionné.

DANIÉLO.

LE PÈRE ANDRÉ, DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

Il est un homme, contemporain de Fontenelle et de Montesquieu, qui a laissé plus de vérités peut-être, en quelques pages posthumes, que d'autres n'ont livré d'erreurs aux presses d'Amsterdam, de Kehl, et de Londres ; écrivain élégant, savant géomètre, philosophe profond, mais philosophe au pied de la croix ; disciple de saint Augustin et de Malebranche, peu connu de son siècle qui avait le goût de l'impiété, parfaitement ignoré du nôtre qui semble résigné à l'in-

différence, et à la lecture des romans. Cet homme est le père André, jésuite, auteur d'un *Essai sur le Beau*, le seul de ses ouvrages qui ait paru de son vivant, et, malgré l'anonyme, appelé sur lui l'attention des esprits distingués. Mais un entier oubli pèse également aujourd'hui sur ce livre, sur l'homme et les restes épars de sa pensée. Nous ne sommes que trop enclins aux ingrates oubliances; elles adressent même leur malheureuse prédilection à ceux qui ont bien mérité de la vérité. Parmi eux, le Père André doit figurer au premier rang. Le sentiment de respectueuse compassion qui nous soulève aujourd'hui contre un injuste *incognito* sera sans peine compris des lecteurs de cette Revue, organe naturel des pieuses réhabilitations.

Yves Marie André naquit, le 22 mai 1675, à Château-Lin dans le comté de Cornouailles, patrie du père Hardouin et du père Bougeant, d'une famille honnête et considérée. Il avait un oncle avocat du roi au présidial de Quimper; et ce fut en cette ville qu'il fit ses humanités et sa philosophie. Au sortir de ces études, le goût de la retraite et du travail l'attira chez les jésuites. Il entra dans leur société le 13 décembre 1693. Dès lors, il se regarda *comme entièrement confisqué à Dieu et à la religion*, et sa famille, toujours chère à ses affections, devint presque étrangère à son commerce. Le seul intérêt nécessaire décida de ses rapports avec le monde, et, dans les différens emplois de sa vie, il ne se crut jamais permis de paraître ce qu'il était qu'au profit de la religion.

Les seize années qui s'écoulèrent après la régence des humanités, et les études de théologie, furent employées à l'enseignement de la philosophie en province : Dieu servait ainsi ses goûts plutôt que ses talens. Jaloux d'être utile, il ne l'était pas d'être connu : « mille grâces de « vos soins, écrivait-il long-temps après à « l'éditeur de l'*Essai sur le Beau*, et sur« tout de l'*incognito* que vous me laissez « garder. Il n'est ici question que de ser« vir Dieu et le public. » Peu curieux de *débiter de la science*, c'étaient ses propres paroles, il l'était infiniment d'en acquérir. Aussi cet intervalle d'obscurité méritante et dévouée fut un immense accroissement à l'épargne de sa pensée.

L'enseignement philosophique tel qu'on le faisait, lui paraissait plutôt un abus qu'une institution de la science; étude dont la religion s'était retirée, sans application pratique aux devoirs de la vie, il ne concevait pas que *l'art de bien vivre* ne fût présenté à la jeunesse que comme *l'art de beaucoup disputer*.

Pour remédier à un mal si grand, il avait rédigé un cours de *philosophie chrétienne*, dont les leçons furent dictées dans plusieurs colléges de la province et de Paris : remarquable essai de réforme, dit-on, mais qui n'a jamais été publié.

Professeur royal de mathématiques au collége de Caen en 1726, il remplit cette chaire avec la plus grande distinction jusqu'en 1759, où, cédant aux ordres de ses supérieurs, il consentit à prendre quelque repos, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Rien de plus analogue que cette science à son amour inné de l'ordre et du vrai. Il aimait les mathématiques, comme il eût aimé la vérité même, s'il eût eu besoin de la personnifier pour l'aimer. Porté naturellement vers les spéculations de la haute géométrie, il savait se proportionner à la portée de ses jeunes élèves qu'il voulait gagner à la science, et cette détente de son esprit n'en fut pas le moindre mérite. « Il en coûte quelquefois plus « à l'esprit de descendre que de continuer « son vol; et tel est capable d'arriver aux « plus hautes connaissances qui ne sait « pas y conduire. » Le père André en était bien convaincu :

« Point de titre de livre plus imposteur, « disait-il, que celui d'élémens; c'est un « défaut à reprocher aux plus grands maî« tres. » Il a laissé huit traités inédits :

Une *Arithmétique universelle*, ou *Essai d'un nouveau système d'Arithmétique pour toute espèce de calculs;*

Une nouvelle édition des *Elémens d'Euclide;*

Une *Géométrie pratique;*

Des *Elémens d'astronomie;*

Un *Traité mathématique et historique de géographie et d'hydrographie;*

Des *Elémens de mécanique;*

Un *Traité d'optique;*

Un *Traité d'architecture civile et militaire.*

Il donnait la préférence à son traité d'*Arithmétique*, parce qu'il pensait y avoir présenté une méthode neuve pour le siècle. Cette méthode n'était autre que celle de saint Augustin, à qui sans doute encore aujourd'hui nos mathématiciens ne songent guère. Elle consiste dans la distinction de deux espèces d'unité : unité arithmétique, et unité géométrique ; ou bien, unité indivisible et unité divisible. Ce principe simple répandait, suivant lui, dans les règles et les opérations de l'arithmétique, un degré de lumière propre à en rendre l'étude plus attrayante et plus facile.

Nourri de l'Écriture et des Pères, profondément versé dans la connaissance des antiquités ecclésiastiques, il avait écrit en 1730, un *Traité analytique et historique de l'excommunication* (inédit) et commencé une *Histoire du peuple de Dieu*, qu'il abandonna en apprenant qu'un de ses confrères travaillait sur le même sujet.

Grand admirateur de saint Augustin, même dans les matières profanes, le père André s'attachait à lui, comme à son guide, dans la science de la religion. Il ne trouvait rien de comparable au saint docteur pour la sublimité de l'esprit et la suavité du sentiment. A ses yeux, il n'y avait que la profondeur même et l'élévation des pensées de ce Père qui pût affaiblir le mérite de ses ouvrages dans l'esprit des lecteurs superficiels, et il pensait avec raison que pour connaître saint Augustin il fallait beaucoup d'intelligence et de méditation. On peut juger par les discours *du Beau essentiel, de la mémoire, de la science des nombres* etc., comment le père André s'était approprié la doctrine du grand évêque et avec quelle facilité il parlait son langage.

Il s'attacha pendant quelques années à la prédication : « Je vous avoue, écri« vait-il en 1707 au père Malebranche, « que ce travail ne me déplairait pas. On « y rend de grands services à la religion « et au prochain. On y coopère avec « Jésus-Christ au grand dessein du tem« ple éternel. J'ai même imaginé une ma« nière de prêcher, où je pourrai, sans « choquer personne, faire entrer tout ce « que notre théologie a de plus sensible « et de plus incontestable, avec ce qu'elle « peut fournir de plus sublime et de plus « pathétique ; surtout les grandes idées « qu'elle nous donne de Jésus-Christ. « Mais je sens d'un autre côté que je n'ai « ni apparence ni fond. »

Sa défiance n'avait de fondement qu'à l'égard de ses moyens extérieurs. Une physionomie heureuse, l'expression de ses yeux et de son front ne laissaient pas d'annoncer les hautes qualités de son esprit ; mais il était d'une très petite taille, et son geste, son maintien n'avaient guère que des attitudes forcées. Il acquit néanmoins, dans la ville de Caen, où il prêcha des sermons d'avent et de carême, une certaine célébrité oratoire, dont le félicitait Fontenelle, dans une lettre de 1735 : « Votre réputation m'apprend, « mon révérend père, que vous avez toute « sorte de talens. Vous êtes mathémati« cien et poëte, et, à ce qu'on m'a dit, « encore prédicateur. En voilà certaine« ment assez ; et tout cela me donne « beaucoup d'espérance que vous vien« drez quelqu'un de ces jours à Paris. Je « serais ravi de vous y voir, et de vous « connaître plus particulièrement, etc. » A quoi le père André répondait avec une modestie spirituelle : « Je vous avoue « que mon amour-propre n'est nulle« ment flatté de cet assemblage de titres « que vous me prodiguez sur des ouï« dire plus qu'incertains. Vous me faites « entendre par là fort agréablement, que « j'ai couru trop de pays pour être un « habile homme. J'ai passé successive« ment par tant de métiers, que je n'ai « pu me perfectionner dans aucun. »

Quand Fontenelle écrivait au P. André sur la diversité de ses talens (sauf néanmoins le talent poétique qu'il serait assez difficile d'admettre), son mérite philosophique n'avait pas franchi l'enceinte de quelques colléges. Ce ne fut qu'en 1741 qu'il fut révélé au public par la publication de l'*Essai sur le Beau*. Ce livre, que l'auteur ne laissa paraître qu'à contre-cœur, et en gardant l'anonyme, réunit presque tous les suffrages. L'article sur le *Beau*, dans l'*Encyclopédie*, n'est guère que le résumé des théories du père André, et son ouvrage y est cité comme le plus profond et le plus complet qui ait paru sur la matière. Une seconde édition parut en 1763, augmentée de cinq

discours; total, neuf, sur les questions suivantes : 1° *Sur le Beau en général, et en particulier sur le Beau visible;* 2° *sur le Beau dans les mœurs;* 3° *sur le Beau dans les pièces d'esprit;* 4° *sur le Beau musical;* 5° *sur les Modes;* 6° *sur le Décorum;* 7° *sur les Grâces;* 8° *sur l'Amour du beau;* 9° *sur l'Amour désintéressé.* Qu'il nous soit permis de présenter quelques extraits de cette esthétique inconnue :

« Il y a un beau essentiel et indépendant de toute institution, même divine. Il y a un beau naturel et indépendant de l'opinion des hommes. Enfin, il y a une espèce de beau d'institution humaine, et qui est arbitraire jusqu'à un certain point..... Mais comme le beau peut être considéré ou dans l'esprit ou dans le corps, il faut encore le diviser par ses différens territoires : en beau sensible et en beau intelligible. Le beau sensible, que nous apercevons dans les corps, et le beau intelligible, que nous apercevons dans les esprits. On conviendra, sans doute, que l'un et l'autre ne peuvent être aperçus que par la raison : le beau sensible, par la raison attentive aux idées qu'elle reçoit des sens, et le beau intelligible, par la raison attentive aux idées de l'esprit pur.

« Pour commencer par le beau sensible, il est certain que tous nos sens n'ont pas le privilége de connaître le beau. Il y en a trois que la nature a exclus de cette noble fonction : le goût, l'odorat et le toucher; sens stupides et grossiers, qui ne cherchent, comme les bêtes, que ce qui leur est bon, sans se mettre en peine du beau. La vue et l'ouie sont les seules de nos facultés corporelles qui aient le don de discerner. Qu'on ne m'en demande pas la raison : je n'en conçois point d'autre que la volonté du Créateur, qui fait, comme il lui plaît, le partage des talens.

« Toute la question se réduit donc ici au beau, qui est du ressort de ces deux sens privilégiés, c'est-à-dire au beau visible ou optique, et au beau acoustique et musical; au beau visible, dont l'œil est le juge naturel, et au beau acoustique, dont l'oreille est l'arbitre née; l'un et l'autre établis par un ordre souverain, pour en décider chacun dans son district souverain, mais en tribunaux subalternes, suivant certaines lois qui, leur étant antérieures et supérieures, doivent dicter tous leurs arrêts.....

« Il y a un beau visible dans tous les sens que nous avons distingués; beau essentiel; beau naturel; beau, en quelque sorte, arbitraire. »

Et d'abord, « est-il possible qu'il y ait eu des hommes et même des philosophes qui aient douté un moment s'il y a un beau essentiel et indépendant de toute institution, qui est la règle éternelle de la beauté visible des corps? La plus légère attention à nos idées primitives n'aurait-elle pas dû les convaincre que la régularité, l'ordre, la proportion, la symétrie, sont essentiellement préférables à l'irrégularité, au désordre et à la disproportion? La géométrie naturelle, qui ne peut être ignorée de personne, puisqu'elle fait partie de ce qu'on appelle sens commun, aurait-elle oublié de leur mettre, comme aux autres hommes, un compas dans les yeux, pour juger de l'élégance d'une figure ou de la perfection d'un ouvrage? Aurait-elle oublié de leur apprendre ces premiers principes du bon sens : qu'une figure est d'autant plus élégante que le contour en est plus juste et plus uniforme; qu'un ouvrage est d'autant plus parfait que l'ordonnance en est plus dégagée; que si l'on compose un dessin de plusieurs pièces différentes, égales ou inégales, en nombre pair ou impair, elles y doivent être tellement distribuées, que la multitude n'y cause point de confusion; que les parties uniques soient placées au milieu de celles qui sont doubles; que les parties égales soient en nombre égal et à égale distance de part et d'autre; que les inégales se répandent aussi de part et d'autre en nombre égal, et suivant entre elles une espèce de gradation réglée; en un mot, en sorte que de cet assemblage il en résulte un tout où rien ne se confonde, où rien ne se contrarie, où rien ne rompe l'unité du dessin? Et pour descendre de la métaphysique du beau à la pratique des arts qui le rendent sensible, un simple coup d'œil sur deux édifices, l'un régulier, l'autre irrégulier, ne doit-il pas suffire, non seulement pour nous faire voir qu'il y a des règles du

beau, mais pour nous en découvrir la raison?

« Cette raison fondamentale des règles du beau, qui est assez subtile, paraîtra peut-être meilleure dans la bouche de quelque auteur célèbre que dans la mienne. Je n'en connais que deux qui aient un peu approfondi la matière que je traite : Platon et saint Augustin.

« Platon a fait deux dialogues intitulés *du Beau :* son *Grand Hippias,* son *Phèdre.* Mais comme dans le premier il enseigne plutôt ce que le beau n'est pas que ce qu'il est; comme dans le second il parle moins du beau que de l'amour naturel qu'on a pour lui, je renonce à la gloire de prouver ma thèse en grec. Saint Augustin, qui était un aigle en tout, a davantage approfondi la question.....

« Si je demande à un architecte, dit le saint docteur (1), pourquoi ayant construit une arcade à l'une des ailes de son édifice, il en fait autant à l'autre, il me répondra, sans doute, que c'est afin que les membres de son architecture (2) symétrisent bien ensemble. Mais pourquoi cette symétrie vous paraît-elle nécessaire? Par la raison que cela plaît. Mais qui êtes-vous pour vous ériger en arbitre de ce qui doit plaire ou ne doit pas plaire aux hommes? Et d'où savez-vous que la symétrie nous plaît? J'en suis sûr, parce que les choses, ainsi disposées, ont de la décence, de la justesse, de la grâce; en un mot, parce que cela est beau. Fort bien. Mais, dites-moi, cela est-il beau parce que cela plaît; ou cela plaît-il parce qu'il est beau? Sans difficulté, cela plaît parce qu'il est beau. Je le crois comme vous. Mais je vous demande encore : pourquoi cela est-il beau? Et si ma question vous embarrasse, parce qu'en effet les maîtres de votre art ne vont guère jusque-là, vous conviendrez du moins sans peine que la similitude, l'égalité, la convenance des parties de votre bâtiment réduisent tout à une espèce d'unité qui contente la raison. C'est ce que je voulais dire. Oui, mais prenez-y garde. Il n'y a point de vraie unité dans les corps, puisqu'ils sont tous composés d'un nombre innombrable de parties, dont chacune est encore composée d'une infinité d'autres. Où est-ce donc que vous la voyez cette unité qui vous dirige dans la construction de votre dessin; cette unité, que vous regardez dans votre art comme une loi inviolable; cette unité, que votre édifice doit imiter pour être beau, mais que rien sur la terre ne peut imiter parfaitement, puisque rien sur la terre ne peut être parfaitement un? Or, de là que s'ensuit-il? Ne faut-il pas reconnaître qu'il y a donc au-dessus de nos esprits une certaine unité originale, souveraine, éternelle, parfaite, qui est la règle essentielle du beau, que vous cherchez dans la pratique de votre art?

« C'est le raisonnement de saint Augustin, dans son livre *De la véritable Religion.* D'où il a conclu, dans un autre ouvrage, ce grand principe qui n'est pas moins évident : savoir, que c'est l'unité qui constitue, pour ainsi dire, la forme et l'essence du beau en tout genre de beauté : *omnis porrò pulchritudinis forma unitas est* (1). »

Ce grand principe de saint Augustin, le père André l'applique au beau sensible; il l'étend au beau moral; il montre enfin qu'il embrasse également le beau spirituel :

« Je dis que pour qu'un ouvrage d'éloquence ou de poésie soit véritablement beau, il ne suffit pas qu'il ait de beaux traits; il faut qu'on y découvre une espèce d'unité qui en fasse un tout bien assorti. Unité de rapport entre toutes les parties qui le composent; unité de proportion entre le style et la matière qu'on y traite; unité de bienséance entre la personne qui parle, les choses qu'elle dit et le ton qu'elle prend pour les dire...

« Vous l'avez sans doute mille fois remarqué : en lisant un ouvrage, on lit aussi l'auteur. C'est une expression reçue, mais dont on me permettra d'étendre un peu la signification; je veux dire que naturellement on compare sa personne, son état, son âge, son caractère, sa religion, sa naissance même, et le rang qu'il tient dans le monde avec les choses qu'il dit, avec sa manière de penser, avec son style, son air, son langage, avec le ton qu'il prend dans ses discours; on

(1) S. Aug., *de verâ Relig.*, c. 30, 31, 32, etc.
(2) Id., *de Musicâ*, lib. VI, c. 13.

(1) S. Aug., *Epist.* XVIII.

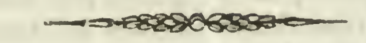
examine si tout cela lui convient selon les lois de la décence ; on incorpore, si j'ose ainsi m'exprimer, l'auteur avec sa pièce, pour voir le total qui en résulte ; en un mot, on veut trouver dans un ouvrage d'esprit un tableau dont la perspective soit un honnête homme, qui parle au public avec tout le respect qu'il doit à la vérité, à l'ordre, à son honneur et à l'honnêteté publique : c'est ce que j'appelle unité de bienséance. »

Le public ne put ignorer long-temps le nom d'un auteur dont l'ouvrage avait fait une si vive impression sur les gens de lettres. Dès 1744, Fontenelle écrivait à l'auteur sur le bruit d'une seconde édition : « Je serais curieux, mon révérend « père, de voir cette matière agréable « par elle-même, quoique très philoso- « phique, traitée par une main comme « la vôtre. Si vous voulez que j'aie ma « part du plaisir que vous ferez au pu- « blic, je vous avertis qu'il faut un peu « vous presser, si vous le pouvez ; je n'ai « pas le loisir d'attendre beaucoup... Ce « que je souhaiterais encore plus que le « *Beau*, c'est que vous vinssiez ici. » Cette instance fut plus d'une fois, mais toujours vainement, renouvelée. « Une « perte pour moi, disait encore Fonte- « nelle, dans une autre lettre, et pour « Paris même, c'est que vous ne soyez « pas ici. Je juge par vos lettres que vous « devez être d'un commerce agréable. Et « assurément, nous sentirions bien ici « tout ce que vous valez, quoique je ne « doute pas que ces Bas-Normands, avec « qui vous vivez, et qui sont gens d'esprit « fin et délié, ne s'en aperçoivent bien « aussi..... Mais Paris est en possession « d'attirer les gens de mérite de toute es- « pèce ; et il n'y a point de vertu attrac- « tive mieux prouvée que la sienne. »

Il est à regretter que le père André ne se soit point rendu aux invitations de Fontenelle. Sa parole eût trouvé à Paris un crédit et une autorité que l'Académie de Caen ne pouvait lui donner. Et le vrai défaut de ses ouvrages, comme de nos bretonnantes poésies contemporaines, c'est cette odeur de province, qui contrariera toujours le fin odorat de Pollion.

(*La suite au prochain numéro.*)

L.



ÉTUDE SUR UN GRAND HOMME DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

DEUXIÈME ARTICLE (1).

Le temple de Gnide. — Intrigue de Montesquieu pour entrer à l'Académie. — Un mot encore sur les Lettres Persanes. — Caractère et vie privée de Montesquieu. — La Grandeur des Romains. — Le manuscrit de l'*Esprit des Lois*.

Dès l'âge de vingt ans, Montesquieu étudiait les lois *en philosophe*, et en même temps il composait « un ouvrage en forme de lettres, dont le but était de prouver que l'idolâtrie de la plupart des païens ne paraissait pas mériter une damnation éternelle (1). » Le 24 février 1714, il fut nommé conseiller au parlement de Bordeaux. Un oncle paternel, président à mortier au même parlement, n'ayant point d'enfans, lui laissa ses biens et sa charge. Il fut reçu président le 13 juillet 1716 : il avait vingt-sept ans. Sa compagnie le chargea, en 1722, de présenter des remontrances relativement à un nouvel impôt sur les vins dont il obtint la suppression, mais qui reparut bientôt sous une autre forme.

Reçu le 3 avril 1716 à l'Académie naissante de Bordeaux, il fit, avec le concours du duc de la Force, de cette Société

(1) Voyez le premier article dans le nº 42, t. VII, p. 443. — *Nota*. A la page 448, note 1re, au lieu de : *en* 1754, *un succès de trente ans*, lisez : *en* 1761, *un long succès permettait de présenter*, *etc*. Les réflexions sur les Lettres Persanes, en tête de l'édition de 1761, ne paraissent pas être de Montesquieu.

(1) *Eloge de Montesquieu*, mis en tête du cinquième volume de l'*Encyclopédie*, par d'Alembert ; Maupertuis, *Eloge de Montesquieu*, lu à l'Académie royale des Sciences de Berlin, 5 juin 1755.

littéraire et musicale, une petite Académie des sciences. Parmi les discours qu'il y prononça, et qu'on a réunis à ses œuvres, on en trouve quelques uns sur divers points d'histoire naturelle (1718, 1720, 1721), science pour laquelle il avait un goût particulier. Il avait même conçu le projet d'une *Histoire physique de la terre ancienne et moderne*, et en 1719, il invita par la voie des journaux tous les savans de l'Europe à lui communiquer leurs mémoires et leurs observations. « Peut-être, dit Usbeck dans les *Lettres Persanes*, que si *quelque homme divin* avait orné » ce sujet « de paroles hautes et sublimes, s'il y avait mêlé des figures hardies et des allégories mystérieuses, il aurait fait un bel ouvrage qui n'aurait cédé qu'au saint Alcoran (1). » Mais la faiblesse de sa vue l'obligea de renoncer à ce genre d'étude dont l'observation est la base, et il ne se livra plus qu'à la politique, à la jurisprudence et à l'histoire.

Néanmoins, ces hautes sciences ne l'absorbaient pas tout entier. « A l'âge de trente-cinq ans, comme il l'avoue lui-même, il aimait encore », et *pour plaire au beau sexe qu'il adorait*, il se délassait à écrire *le Temple de Gnide* (2). C'est un petit roman » ou plutôt un petit poëme en prose, divisé en sept *chants*, mais dont le plus long n'a que dix pages. « Bagatelle » où il y a de l'esprit, mais point de naturel ni d'intérêt (3). Ce n'est qu'une *froide* peinture de volupté mythologique et une espèce de code de galanterie libre approprié aux mœurs de cette époque, et fait assurément pour amuser la société de mademoiselle de Clermont (4). Mais ce n'est plus le temps des satyres et des nymphes. Aujourd'hui les dieux des eaux, ce sont les bateaux à vapeur, et les dieux des campagnes, les chemins de fer. Le nouveau cours des idées a eu cet avantage de détrôner la vieille mythologie grecque. Sans le style et le nom de Montesquieu, on ne connaîtrait plus *le Temple de Gnide*.

C'était donc un président du parlement, âgé de trente-cinq ans, marié depuis dix et père de famille (1), qui se plaisait à décrire *l'aimable folie de Bacchus*, et qui offrait à la jeunesse *frisée et poudrée* des tableaux et des leçons de volupté. Comment eût-il osé se nommer? Aussi n'est-il encore que traducteur. Il a trouvé l'ouvrage qu'il donne au public parmi des manuscrits grecs nouvellement apportés de Constantinople. « Je serais bien fâché, écrivait-il, si l'éditeur allait mettre quelque chose qui, directement ou indirectement, pût faire penser que j'en suis l'auteur. Je suis à l'égard des ouvrages qu'on m'a attribués comme La Fontaine-Martel (2) était pour les ridicules; on me les donne, mais je ne les prends point (3) » C'était bien en effet le cas plus que jamais de se dire : « J'ai la maladie de faire des livres, et d'en être honteux quand je les ai faits (4). » Mais il était trop tard d'en rougir quand le mal était fait, et ses panégyristes n'en rougirent pas. L'un d'eux, dans un éloge prononcé à l'Académie de Berlin en séance publique, après avoir vanté la pureté de ses mœurs, osa dire en parlant du *Temple de Gnide* : « Sorti de la plume de M. de Montesquieu, il prouve que la sagesse n'exclut point la volupté. » *La sagesse* philosophique, en effet, ne s'est jamais montrée très rigide.

La *préface du traducteur* se termine par ces imposantes paroles, et vraiment *dignes d'être rapportées* (5) :

« Que si les gens graves désiraient de « moi quelque ouvrage moins frivole, je « suis en état de les satisfaire. Il y a « trente ans que je travaille à un livre « de douze pages, qui doit contenir tout « ce que nous savons sur la métaphysi-

(1) Lett. 87.

(2) Imprimé à Paris en 1725, avec la petite pièce mythologique de *Céphyse et l'Amour*.

(3) *Notice sur Montesquieu*, par M. Walkenaer, t. XXIX de la *Biograph. universelle*, Michaud, 1821. — La Harpe, *Cours de Littér.*, 3e part., liv. III, c. 1, § 2.

(4) Note de l'éditeur des *Lettres Famil.* de Montesquieu sur la lett. 9, à l'abbé de Guasco, 1742.

(1) Il avait épousé en 1715 mademoiselle de Lartigues, fille d'un lieutenant-colonel au régiment de Maulevrier : il eut de ce mariage un fils et deux filles.

(2) Madame de Fontaine-Martel, fille du président Desbordeaux.

(3) Lett. 4, à M. de Moncriff, de l'Acad. franç., 26 avril 1738.

(4) Portrait de Montesquieu par lui-même.

(5) D'Alembert.

« que, la politique et la morale, et tout « ce que de grands auteurs ont oublié « dans les volumes qu'ils ont donnés sur « ces sciences-là. »

Telle fut l'annonce pompeuse de l'*Esprit des lois* à une époque pourtant où l'auteur « suivait son objet sans former de dessein, ne connaissait ni les règles ni les exceptions, et ne trouvait la vérité que pour la perdre, n'ayant pas encore découvert ses principes (1). »

Trente ans, douze pages ! Si ce compte de trente ans n'était pour le contraste, il ferait remonter le travail de l'auteur à l'âge de six ans (2).

On ne peut croire qu'il entendît parler d'un opuscule intitulé : *Réflexions sur la monarchie universelle en Europe*, qu'il fit imprimer en Hollande vers 1727, mais ne livra pas au public, préférant s'en servir pour son grand ouvrage (3). La prétention du passage ci-dessus rapporté, l'objet et le peu d'importance des *Réflexions sur la monarchie universelle*, le silence de d'Alembert sur cet opuscule, l'emphase avec laquelle il cite l'annonce, indiquent bien que l'auteur avait dans la pensée l'ouvrage qu'il méditait sur les lois.

Le voyageur des *Lettres Persanes* s'était permis de dire des académiciens que leur unique fonction était « de jaser. L'éloge va se placer comme de lui-même « dans leur babil éternel ; et sitôt qu'ils « sont initiés dans ses mystères, la fu « reur du panégyrique vient les saisir et « ne les quitte plus.

« Ce corps a quarante têtes, toutes « remplies de figures, de métaphores et « d'antithèses. Tant de bouches ne par- « lent presque que par acclamation. Les « oreilles veulent toujours être frappées « par la cadence et l'harmonie (1). » Et à peine ces railleries venaient de paraître, déjà, dit d'Alembert, le public enchanté « montrait l'auteur à l'Académie française. M. de Montesquieu, continue d'Alembert, était d'autant plus digne d'en faire partie, que, voulant n'être plus qu'homme de lettres, il avait récemment vendu sa charge (2) : *il sentait en effet qu'il y avait des objets plus dignes d'occuper ses talens ; qu'un citoyen est redevable à sa nation et à l'humanité de tout le bien qu'il peut leur faire, et qu'il serait plus utile à l'une et à l'autre en les éclairant par ses écrits qu'il ne pouvait l'être en discutant quelques contestations particulières dans l'obscurité.* » Le désir de se livrer entièrement aux lettres, et de parvenir à la gloire en contribuant pour sa part à l'œuvre philosophique, fut sans doute pour beaucoup dans sa résolution ; mais un autre motif le détermina à se retirer de la magistrature. Le discours qu'il avait prononcé l'année précédente à la rentrée du parlement de Bordeaux, prouve qu'il en comprenait assez les devoirs, et en même temps, comme l'observe un de ses modernes biographes qui lui prodigue les éloges accoutumés (3), il se sentait et il était réellement peu propre à la fonction de président. Cette haute fonction exige en effet une continuelle présence d'esprit, une facilité d'élocution, une promptitude à saisir l'ensemble et embrasser les détails d'une affaire ; toutes qualités qui manquaient entièrement à Montesquieu : il nous dit lui-même que « tout son mérite, dans son *métier* de président, se réduisait à avoir le cœur droit et à entendre assez bien les questions en elles mêmes ; mais qu'il n'avait jamais rien compris à la procédure, quoiqu'il s'y fût appliqué. » Son accent gascon, sa voix criarde auraient nui aux meilleurs discours, s'il avait pu en prononcer sans préparation ; mais il ne le pouvait pas. « Ma machine, dit-il, est

(1) Voyez la préface de *l'Esprit des Lois*.

(2) Il était né en 1689, et on était alors en 1723.

(3) Comme il paraît par une note de *l'Esprit des Lois*, liv. XXI, c. 22, *des Richesses que l'Espagne tira de l'Amérique* : « ceci parut il y a plus de vingt ans dans un petit ouvrage manuscrit de l'auteur qui a été presque tout fondu dans celui-ci » Cet opuscule a 44 pages in-12, et se compose de vingt-cinq réflexions détachées. Il tendait à prouver que dans l'état des nations modernes de l'Europe, il était impossible, même au plus habile et au plus ambitieux des souverains, de fonder une monarchie universelle. Aucun biographe de Montesquieu ne l'avait fait connaître avant M. Walkenaer, qui en a vu et décrit un exemplaire appartenant à M. La né. Voyez son art. Montesquieu dans *la Biograph. Michaud*.

(1) Lett. 73.

(2) Deux ans auparavant, en 1726.

(3) M. Walkenaer.

tellement composée, que j'ai besoin de me recueillir dans toutes les matières un peu abstraites. Sans cela, mes idées se confondent; et si je sens que je suis écouté, il me semble que toute la question s'évanouit devant moi. Plusieurs traces se réveillent à-la-fois, et il résulte de là qu'aucune trace n'est réveillée. — La timidité, dit-il encore, a été le fléau de toute ma vie; elle semblait obscurcir jusqu'à mes organes, lier ma langue, mettre un nuage sur mes pensées, déranger mes expressions. » Avec cette défectuosité naturelle, on conçoit que la fonction de président ne fût à ses yeux qu'un ennuyeux *métier*, et qu'étant assez riche pour s'en passer, il aimât mieux avoir tout son loisir pour composer des livres.

Montesquieu se présenta donc comme candidat pour la place vacante à l'Académie française par la mort de M. de Sacy, le traducteur de Pline le jeune. Mais le cardinal de Fleury, instruit par des personnes zélées des plaisanteries du Persan sur les dogmes, la discipline et les ministres de la religion, écrivit à l'Académie que S. M. ne donnerait jamais son agrément à l'auteur des *Lettres persanes;* qu'il n'avait point lu ce livre, mais que des personnes en qui il avait confiance lui en avaient fait connaître le poison et le danger. *M. de Montesquieu sentit le coup qu'une pareille accusation pouvait porter à sa personne, à sa famille, à la tranquillité de sa vie.* Aussitôt il fait une nouvelle édition, retranche ou adoucit les passages condamnables, et la porte lui-même au cardinal « qui ne lisait guère et qui en lut une partie. Cet air de confiance, soutenu par l'empressement de quelques personnes de crédit, ramena le cardinal, et Montesquieu entra dans l'Académie (1) », le 24 janvier 1728. Dans son discours, il loua Richelieu, « qui destina pour ainsi dire Louis-le-Grand aux grandes choses qu'il fit depuis », et le *règne merveilleux* de Louis XIV dont il avait dans *les Lettres Persanes* fait une satire si exagérée.

(1) Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, écrivains, art. *Montesquieu.* Maupertuis et d'Alembert, tous deux redevables à Montesquieu de leur place à l'Académie française, comme Montesquieu l'était à Maupertuis de la sienne à l'Académie de Berlin (Maupert., *Eloge de Montesq.; Lett. fam. de Montesquieu*, lett. 69, à madame du Deffand, 15 sept. 1752; lett. 76, à d'Alembert, 16 nov. 1755; lett. 19, à Maupertuis, 25 nov. 1746), se sont bien gardés de parler de ce « tour très adroit » qui eût déparé l'éloge du grand homme; mais le récit mensonger, ambigu et contradictoire de d'Alembert paraît assez confirmer l'anecdocte racontée par Voltaire. « Parmi les véritables lettres de M. de Montesquieu, dit-il, l'imprimeur étranger en avait inséré quelques unes d'une autre main, et il eût fallu du moins, avant que de condamner l'auteur, démêler ce qui lui appartenait en propre. Sans égard à ces considérations, d'un côté la haine sous le nom de zèle, de l'autre le zèle sans discernement ou sans lumières se soulevèrent et se réunirent contre les *Lettres Persanes.* Des délateurs, espèce d'hommes dangereuse et lâche, que même dans un gouvernement sage on a quelquefois le malheur d'écouter, alarmèrent *par un extrait infidèle* la piété du ministre. « M. de Montesquieu vit le cardinal, lui déclara que par des raisons particulières il n'avouait point *les Lettres Persanes*, *mais qu'il était encore plus éloigné de désavouer un ouvrage dont il croyait n'avoir point à rougir*, et qu'il devait être jugé d'après une lecture et non sur une délation; » que si on lui faisait *l'outrage* de l'exclure, « il irait chercher chez les étrangers qui lui tendaient les bras, la sûreté, le repos et peut-être les récompenses qu'il aurait dû espérer dans son pays. » C'est bien *l'air de confiance* dont parle Voltaire. « Le ministre lut le livre, aima l'auteur, et apprit à mieux placer sa confiance. »

D'Alembert ajoute que Montesquieu fut redevable de son admission aux instances du maréchal d'Estrées, directeur de l'Académie. Il loue beaucoup ce trait de courage: « Feu M. le maréchal d'Estrées, alors directeur de l'Académie française, se conduisit en cette circonstance en courtisan vertueux et d'une âme vraiment élevée: il ne craignit ni d'abuser de son crédit ni de se compromettre; il soutint son ami et justifia Socrate. » (*Eloge de Montesquieu.*)

Le récit de Maupertuis est le même, moins toute cette emphase. Comment peut-on supposer que le cardinal de Fleury eût trouvé les *Lettres Persanes* « plus agréables que dangereuses » s'il les eût lues sans aucun changement, et si *l'extrait infidèle* n'eût pas été celui d'après lequel il changea sa décision. M. Villemain, sans difficulté, admet le fait de l'édition expurgée (*Cours de Littérat. française*, 1838, 11e leçon). Quelques biographes modernes, notamment Auger, l'ont rejeté comme raconté par Voltaire seul et comme tout-à-fait invraisemblable. Mais M. Walkenaer, qui ne le trouve nullement indigne de la franchise du caractère de Montesquieu, observe que cette anecdote, insérée dans un ouvrage sérieux, *le Siècle de Louis XIV*, par le plus célèbre de ses contemporains, à une époque où la plupart des amis de Montesquieu vivaient encore, n'a été

Les railleries du Persan sur le Dictionnaire de l'Académie, « presque vieux, disait-il, à sa naissance (1), » celles qu'il avait ajoutées sur les auteurs mêmes semblaient nécessiter une réparation : « Vous m'avez associé à vos travaux, dit le nouvel académicien ; vous m'avez élevé jusqu'à vous, et je vous rends grâces de ce qu'il m'est permis de vous connaître mieux *et de vous admirer de plus près.* »

M. Malet, directeur de l'Académie, répondit à M. de Montesquieu : il fit un grand éloge « des pensées brillantes, des tours heureux, des expressions vives et serrées » dont son discours était rempli : il crut seulement devoir lui donner cette petite instruction sur le but que se proposait l'Académie : « Justesse de pensées, solidité de raisons pour les soutenir, style simple et naturel pour les exprimer ; voilà en peu de mots notre étude, notre science et notre gloire. » Il l'avertit aussi que, « pour être académicien, » il ne fallait pas craindre « d'être obligé de louer ce qui ne » serait « pas digne de l'être. Assidu à nos exercices, vous en serez bientôt persuadé, et vous travaillerez vous-même avec nous à faire connaître l'utilité de l'établissement de l'Académie. » A cela se bornèrent les représailles contre « ce tribut *qu'il fallait payer à la gaieté française* », qui « ne compromettait pas plus l'Académie que Montesquieu, et *n'embarrassa ni l'un ni l'autre*, quand l'auteur des *Lettres Persanes* vint prendre la place qui lui était due (1). » M. Malet le félicita de « ce feu d'imagination, de cette élévation d'esprit et de ces *traits hardis* », qu'on remarquait dans tous ses ouvrages (2). « Mais le public perdrait trop, ajouta-t-il, *si vos amis en étaient plus longtemps les seuls dépositaires.* Connu par plusieurs dissertations savantes que vous avez prononcées dans l'Académie de Bordeaux, vous serez prévenu par ce même public si vous ne le prévenez. Le génie qu'il remarque en vous le déterminera à vous attribuer les ouvrages anonymes où il trouvera de l'imagination, de la vivacité et des traits hardis ; et, pour faire honneur à votre esprit, il vous les donnera *malgré les précautions que vous suggérera votre prudence.* Les plus grands hommes ont été exposés à ces sortes d'injustices. *Rendez donc au plutôt vos ouvrages publics*, et marchez à la gloire que vous méritez. Plus vous vous ferez connaître, plus on applaudira au choix que nous avons fait de vous pour succéder à M. de Sacy. » Toutes ces phrases ambiguës voulaient simplement dire : Votre tour d'adresse a réussi ; le ministre a lu les *Lettres Persanes* telles que vous les lui avez présentées. Loin d'y trouver matière à la censure, elles l'ont diverti, et l'agrément donné à votre réception est une approbation de l'ouvrage.

contredite par aucun d'eux ; que d'Alembert n'ignorait pas que les *Lettres* avaient été imprimées exactement conformes au manuscrit autographe, et que s'il affirmait le contraire, même après la mort de Montesquieu, c'était dans l'intérêt de l'auteur, de sa famille, de l'Académie qui l'avait reçu, et du parti philosophique. A quoi on peut ajouter : 1° le voyage que fit exprès à Cologne, en 1721, le secrétaire de l'auteur, l'abbé Duval, pour surveiller l'impression de l'ouvrage. (Note sur la lett. 3 de Mont. au P. Cerati, 1er mars 1736) ; 2° la conformité de toutes les éditions postérieures faites du vivant de Montesquieu, où aucun des endroits irréguliers n'est modifié ; 3° un passage des *Réflexions* mises en tête de l'édition des *Lettres Persanes* de 1761, préface qu'on a attribuée à Montesquieu, mais qui est bien plutôt de d'Alembert, et où l'on montre que « les *Lettres Persanes* ne sont susceptibles d'aucune suite, encore moins d'aucun mélange avec des lettres écrites d'une autre main, quelque ingénieuses qu'elles puissent être. » Et en effet, il n'est pas vrai, comme on l'avait prétendu, que M. Barbot, président, et M. Bel, conseiller au parlement de Bordeaux, aient coopéré aux *Lettres Persanes*, l'un pour les pensées morales, l'autre pour les badines. (Voyez Quérard, *France littéraire*, art. *Montesquieu*.) Enfin l'opinion générale était que Montesquieu avait été *obligé de désavouer les Lettres Persanes*, *quoiqu'il eût été reçu à l'Académie pour avoir fait ces mêmes lettres*. (Voy. Fréron, *Année littéraire*, 1755.) Aussi M. de Châteaubrun, son successeur à l'Académie, eut soin de glisser sur ce premier ouvrage : « L'auteur, lui-même, dit-il, les couvre d'un voile et les cache à mes regards, etc. » (Disc. du 5 mai 1755.)

(1) Lett. 73.

(1) La Harpe.

(2) Voltaire dit même que Montesquieu fut loué par l'Académie « du talent de faire des portraits ressemblans. » (*Dict. philosoph.*, art. *Contradictions*, § 1.) Cette phrase ne se trouve point dans le discours imprimé de M. Malet. Un éditeur conjecture « qu'ayant été remarquée à la lecture publique, on l'aura supprimée dans l'impression. »

Il ne lit guère ; il ne les relira pas. Rien ne s'oppose donc maintenant à ce que vous donniez une nouvelle édition complète. Ce livre a déjà fait beaucoup ; il fera encore plus quand vous vous en serez déclaré l'auteur. Pourquoi garderiez-vous l'anonyme? L'approbation d'un cardinal et d'un ministre et votre qualité d'académicien rassureront la conscience des esprits faibles qui pourraient y trouver trop de hardiesse. — L'orateur termina par un magnifique éloge du cardinal de Fleury, déjà représenté par Montesquieu comme *un ministre nécessaire au monde*, et *tel que le peuple français aurait pu le demander au ciel.* Que de lâchetés !

Voltaire (1) s'étonne, non sans raison, qu'on ait « très tranquillement laissé un libre cours » aux impiétés des *Lettres Persanes ;* il reste stupéfait de la réception à l'Académie française d'un écrivain qui, dans un ouvrage, le premier qu'il eût fait paraître, et son seul titre pour y être admis, avait tourné en ridicule l'Académie elle-même, et n'avait parlé de Louis XIV, « protecteur de l'Académie », que pour dire que ce roi faisait grand cas du gouvernement turc ; qu'il aimait les trophées et les victoires, mais qu'il craignait autant de voir un bon général à la tête de ses troupes qu'il eût eu sujet de le craindre à la tête d'une armée ennemie (2). La réception de Montesquieu s'explique par l'espèce d'amende honorable dérisoire qu'il fit dans son discours, et surtout par la réponse de M. Malet. L'Académie, qui devint le centre de l'armée philosophique, penchait dès cette époque aux nouvelles doctrines. Quelques esprits, frappés des graves abus qui existaient dans l'état et dans le clergé, désiraient déjà l'accomplissement des deux choses qui semblaient le but de tous les efforts des *philosophes* du dix-huitième siècle, c'est-à-dire, la correction des excès du pouvoir et l'amélioration du sort des classes pauvres ; mais plusieurs ne voyaient et ne proposaient d'autre moyen de mettre fin aux abus que de faire table rase, de tout détruire

(1) *Dictionn. philosoph.*, art. *Contradictions*, 1.
(2) Lett. 37.

pour tout réédifier, et en cela ils étaient des fous (1) et de mauvais citoyens. Ce but en couvrait un autre tout-à-fait contradictoire, et non moins insensé qu'horrible et impie, la ruine de la religion catholique, le frein le plus puissant contre le despotisme (2). Pleins de reconnaissance pour l'ingénieux auteur qui avait su préparer avec tant d'art l'esprit public à cette double destruction, désirant s'attacher un homme d'esprit dont les petits services leur seraient fort utiles, messieurs les académiciens *philosophes* oublièrent l'injure en faveur des hardiesses du livre contre la religion, le sacerdoce et les abus du pouvoir séculier, et ils reçurent Montesquieu.

Dans les lettres 35 et 46, Montesquieu avait posé le principe de l'indifférence en religion ; et, par une singulière contradiction, après avoir établi par des sophismes que nous avons le droit de nous ôter la vie dès qu'elle devient pour nous un fardeau (3), il avait, dans les lettres 116 et 117, montré les avantages du divorce et du protestantisme *pour la propagation de l'espèce.* Un homme qui se désole de ce que les « femmes ne passent plus comme chez les Romains successivement dans les mains de plusieurs maris *qui en tiraient*, dit-il, *dans le chemin le meilleur parti possible ;* » un homme qui *ose* souhaiter qu'il fût établi que les maris changeassent de femmes tous les ans, pour en faire naître un peuple innombrable, qui nous métamorphose en étalons, devait trouver bien étrange une religion où la virginité est regardée comme un état plus parfait que le mariage. Comment eût-il compris *une vertu dont il ne résulte rien?* Les maisons religieuses sont à ses yeux « autant de gouffres où s'ensevelissent les races futures. » Funeste politique des princes chrétiens ! Ils autorisent ce *métier* de continence qui « a anéanti, suivant l'auteur, plus d'hommes que les pestes et les guerres les plus san-

(1) *Dialogues des Morts*, par le roi de Prusse, dialogue premier.

(2) Montesquieu l'a reconnu dans *l'Esprit des Lois.* Compar. le chap. 2, alin. 1, à la fin, et alin. 2 ; le chap. 3, alin. 1, et le chap. 4, alin. 1, liv. XXIV.

(3) Lett. 76. Voyez *les Lettres Persanes convaincues d'impiété.*

glantes n'ont jamais fait. » Voyez la politique des Romains : ils « établissaient des lois pénales contre ceux qui se refusaient aux lois du mariage, et voulaient jouir d'une liberté si contraire à l'utilité publique, » lois si efficaces, qu'après avoir trouvé *mille obstacles* sous Auguste, *le dégoût que l'on avait pour une charge qui paraissait accablante*, fit que ces lois, successivement modifiées par Tibère, Néron, Sévère, furent complètement abandonnées par les jurisconsultes dans leurs décisions. C'est l'auteur qui le dit dans son *Esprit des lois*, en indiquant les preuves à l'appui de ces faits, ce qui ne l'empêche pas à la fin du chapitre de reprocher aux empereurs chrétiens l'abrogation des peines portées par ces lois, et d'attribuer aux *principes* du Christianisme la dépopulation de l'univers (1). Si on l'en croit, *il ne pouvait plus y avoir d'honneur pour le mariage* (2); c'est apparemment pour rétablir cet honneur qu'il réclamait le divorce. L'homme de l'*Esprit des lois*, quoi qu'on en ait dit, n'était point autre que l'homme des *Lettres Persanes*. Au livre VI, chapitre 9, et en plusieurs autres endroits, il ne ménage pas plus les moines que dans son premier ouvrage : il leur avait reproché leurs trop grandes richesses, et les avait représentés comme « prenant toujours et ne rendant jamais. » Ici il leur reproche leur charité et leur hospitalité, et c'est pour cela qu'Henri VIII fit très bien de les supprimer en Angleterre. Le même prince eut raison aussi de supprimer les hôpitaux qui inspirent *l'esprit de paresse;* car un pays de commerce bien *policé* doit tirer du fond des arts mêmes qu'on y cultive, la subsistance qu'il doit aux vieillards, aux malades et aux orphelins, en faisant travailler les uns et enseignant les autres à le faire. — Mettre les orphelins en apprentissage, rien de mieux assurément; mais faire travailler des malades et des infirmes ! L'auteur soutient que c'est à la suppression des monastères et des hôpitaux qu'il faut attribuer l'esprit de commerce et d'industrie chez les Anglais (1). De cette belle philantropie est pourtant résultée la taxe des pauvres, « qui menaçait d'absorber tout le revenu agricole du pays (2), » et qui, réduite à près de moitié par le nouveau bill de 1834, n'en est pas moins encore une plaie de l'Angleterre. Mais continuons de lire la lettre 117 : *Dans la religion protestante, tout le monde est en droit de faire des enfans; et si dans l'établissement de cette religion qui ramenait tout aux premiers temps, ses fondateurs n'avaient été accusés sans cesse d'intempérance, il ne faut pas douter qu'après avoir rendu la pratique du mariage universelle, ils n'en eussent encore adouci le joug* par l'autorisation du divorce. « Les pays protestans doivent » donc « être et sont réellement plus peuplés que les catholiques. D'où il suit, premièrement, que les tributs y sont plus considérables, parce qu'ils augmentent à proportion de ceux qui les paient; secondement, que les terres y sont mieux cultivées; enfin, que le commerce y fleurit davantage. — Quant aux pays catholiques, *non seulement la culture des terres y est abandonnée, mais même l'industrie y est pernicieuse.* » Pauvres pays catholiques ! ni agriculture ni industrie ! Pauvre France ! qui avait vécu tant de siècles sans savoir creuser un sillon. L'auteur pourtant vante les progrès de notre industrie (3), et il trouvait des travailleurs pour ses domaines. C'est depuis que le grand nombre d'usines, malgré les machines perfectionnées, ont pris tant de bras, qu'en plusieurs lieux on se plaint du manque de laboureurs. Sur l'accroissement de la population, un grand auteur protestant et admirateur

(1) Liv. XXIII, chap. 21, *des lois des Romains sur la propagation de l'espèce.*

(2) *Ibid.*

(1) Liv. VI, chap. 9; liv. XXIII, chap. 29. Voyez la comparaison qu'on a faite des *Lettres Persanes* avec l'*Esprit des Lois*, dans un ouvrage publié en 1820, sous le titre de *Politique de Montesquieu*, par M. Alex. Tissot. Il y en a un extrait dans l'édition des œuvres de Montesquieu, en 8 vol. in-8°, 1823, t. VII, p. 435. Voyez aussi sur les ordres religieux, les *Pélerinages en Suisse*, par M. Veuillot, ouvrage plein d'esprit et de foi.

(2) Article de M. Duvergier de Hauranne : *de la dernière Session du Parlement anglais, et de la Situation des partis*, dans la *Revue française*, août 1838.

(3) Lett. 106.

de Montesquieu, s'écrie : « Multiplier les naissances, sans ennoblir la destinée, c'est préparer seulement une fête plus somptueuse à la mort (1). » Et si l'on regarde les intérêts matériels, qui doute que le soin de ces intérêts ne soit un des devoirs de tout gouvernement ? Mais plaisant bienfait que l'augmentation des tributs, comme si les besoins ne croissaient pas également à proportion du nombre des contribuables. Qui doute que le commerce et « l'esprit d'industrie » ne soient pour un état d'un grand avantage? Mais s'il est vrai, comme l'observe l'auteur, « que dans les pays *où l'on n'est affecté que de l'esprit de commerce*, on trafique de toutes les actions humaines et de toutes les vertus morales; que les plus petites choses, celles que l'humanité demande, s'y fassent ou s'y donnent pour de l'argent (2), » il est permis de croire que cette *passion de s'enrichir* que l'auteur se félicitait de voir se répandre parmi nous (3), pourrait bien être un mal, poussée jusqu'à l'oubli de ces sentimens généreux et de ces *vertus morales, qui font qu'on ne discute pas toujours ses intérêts avec rigidité, et qu'on peut les négliger pour ceux des autres* (4). Et si de deux religions l'esprit de l'une était de donner ce point de modération qui est le bien, également éloigné de la sécheresse de cœur et de l'inertie, l'esprit de l'autre d'abandonner l'homme à tout l'entraînement de l'amour du gain, ne serait-ce pas de quelque faveur pour la première? Il est « certain » néanmoins, suivant l'auteur, « que la religion donne aux protestans un avantage infini sur les catholiques. » Ce qui n'est pas moins certain, c'est que celui qui parlait ainsi était plus protestant que catholique. « J'ose le dire, ajoute-t-il, dans l'état présent où est l'Europe, il n'est pas possible que la religion catholique y subsiste cinq cents ans. » « Il fait bien de prendre ce terme de cinq cents ans pour justifier sa prophétie, dit l'auteur des *Lettres Persanes convaincues d'impiété*. Ni lui ni aucun des hommes qui sont sur la terre n'y seront plus pour lui donner le démenti (1). »

(1) Madame de Staël, *de l'Allemagne*, part. 1re, c. 14.

(2) *Esprit des Lois*, liv. xx, c. 2.

(3) Lett. 106.

(4) *Esprit des Lois*, liv. xx, c. 2.

Comme il avait le dessein de développer ce « germe de ses idées lumineuses (2) » dans un plus grand ouvrage sur les lois politiques, civiles, commerciales et criminelles des diverses nations anciennes et modernes, afin de connaître l'esprit et les mœurs de l'Europe, il parcourut l'Allemagne, la Hongrie, l'Italie, la Suisse, la Hollande, et demeura deux ans en Angleterre : il y fut très bien accueilli. La Société royale de Londres l'admit au nombre de ses membres au mois de février 1730 (3); « il eut souvent l'honneur de faire sa cour à la reine philosophe de ce pays, *qui goûta, comme elle le devait, M. de Montesquieu* (4). » Anne le remerciait un jour d'avoir contredit dans une société l'envoyé de France, M. de La Boine, qui avait soutenu que l'Angleterre n'était pas plus grande que la Guienne. « Madame, lui répondit Montesquieu, je n'ai pu m'imaginer qu'un pays où vous régnez ne fût pas un grand pays. »

Etant en Piémont, le roi Victor lui dit : « Monsieur, vous êtes parent de M. l'abbé de Montesquieu que j'ai vu ici avec M. l'abbé d'Estrades? — Sire, lui répondit-il, votre Majesté est comme César, qui n'avait jamais oublié aucun nom (5). » Montesquieu à cette époque sollicitait une fonction diplomatique (6).

Dès qu'il ne parlait plus aux princes, il faisait le populaire, non qu'il fût populaire, personne ne l'était moins. Nul baron ne tenait plus à ses droits de baronie, nul n'était plus soigneux de son nom et de sa généalogie, nul plus plein de sa haute supériorité sur le vulgaire. « Je serais homme, dit-il lui-même, à faire des substitutions » et « il l'a fait (7). » Mais une affectation d'indépendance et un certain air libre au milieu des cours,

(1) Sur la lett. 117. Voyez aussi les graves plaisanteries d'un admirateur sur les *prophéties philosophiques*. La Harpe, à l'art. *Diderot*.

(2) D'Alembert.

(3) Lett. 3, au P. Cerati, 1er mars 1730.

(4) D'Alembert.

(5) Portrait de l'auteur par lui-même.

(6) Lett. 1, à M. l'abbé d'Olivet, 10 mai 1728.

(7) Port. — Note sur la lett. 14, à madame la comtesse de Pontac : il maria une de ses filles à M. de Secondat d'Agen, gentilhomme d'une autre

était une manière de se distinguer. Etant à Luxembourg dans la salle où dînait l'empereur, le prince Kinski lui dit : « Vous, Monsieur, qui venez de France, vous êtes bien étonné de voir l'empereur si mal logé ? — Monsieur, lui dit-il, je ne suis pas fâché de voir un pays où les sujets sont mieux logés que le maître. » Dans le portrait qu'il a fait de lui-même, il n'a eu garde d'oublier cette réponse ; il se représente d'un caractère trop libre et trop élevé pour rechercher aucune faveur de cour : « il m'est aussi impossible, dit-il, d'aller chez quelqu'un dans des vues d'intérêt, qu'il m'est impossible de rester dans les airs. » Partout ainsi il se donne une certaine fierté d'honnête homme, dont son tour d'adresse pour entrer à l'Académie n'est pas une preuve. On verra encore au cinquième article un autre exemple de cet éloignement de la servilité dont il lui a plu d'embellir son portrait. On ne croira pas qu'il ne voulût « parvenir à la gloire qu'en la méritant, et que jamais il ne chercha à augmenter la sienne *par ces manœuvres sourdes, par ces voies obscures et honteuses qui déshonorent la personne sans ajouter au nom de l'auteur* (1). »

C'est lui-même, il est vrai, qui rapporte également ses reparties au roi de Sardaigne et à la reine d'Angleterre, que sa vanité ne pouvait passer sous silence ; mais il a soin de dire que « ce n'était que dans les occasions que son esprit, *comme s'il avait fait un effort*, s'en tirait assez bien. » Dans l'ordinaire, en effet, il était distrait, et « il n'était pas fâché de passer pour tel ; cela lui faisait hasarder bien des négligences qui l'auraient embarrassé (2). » Il avait le caractère de Montaigne, son compatriote, dont les *Essais* eurent une grande influence sur le cours de ses idées. Il cherchait à passer pour un homme simple ; il prétend n'avoir pas dépensé quatre louis par air, et il affectait une grande négligence dans sa mise. A l'entendre, il faisait peu de cas de la gloire ; mais sa vanité ne se montre pas moins dans ses ouvrages que dans son portrait. Ce fut la source de toutes ses erreurs ; elle l'emporta sur la bonté naturelle de son cœur, sur le souvenir de son éducation qui, sans avoir été *peut-être* très soignée en fait de religion (1), avait cependant été chrétienne. Le même homme dont on cite un assez beau trait de charité, et qui, dans plusieurs endroits de ses ouvrages, montre des sentimens doux et humains, qui demande l'adoucissement des peines et flétrit l'esclavage des nègres avec le pinceau de Molière, développe en même temps des théories impitoyables sur la nécessité de tenir les femmes esclaves dans les pays chauds, sur la nécessité de prévenir par l'attaque un peuple voisin dont on n'a reçu aucune injure ni aucun mal, mais dont on redoute la puissance (2) ; maximes qui ont fait dire à un de ses admirateurs qu'il était *dur*, et que chez lui « la tête l'emportait de beaucoup sur le cœur (3). » Il n'était pourtant pas aussi dur dans la pratique que dans ses livres ; sa bienfaisance envers le Marseillais Robert, prisonnier à Tétouan, dont il paya secrètement la rançon, en est une preuve ; et même dans son ouvrage, à peine a-t-il posé son terrible principe de droit des gens, qu'il en tire cette conséquence inattendue : « le droit de la guerre dérive donc de la nécessité et du juste rigide. Si ceux qui dirigent la conscience ou les conseils des princes ne se tiennent pas là, tout est perdu ; et lorsqu'on se fondera sur des principes arbitraires de gloire, de bienséance, d'*utilité*, des flots de sang inonderont la terre (4). » Le bon sens et la force de la vérité lui montraient par momens le néant de l'homme (5), la grandeur, les bienfaits

branche de sa maison, « dans la vue de conserver ses terres dans la famille, au cas que son fils, qui était marié depuis plusieurs années, continuât de n'avoir point d'enfans. » On a un manuscrit de lui *sur les successions*, morceau qu'il n'avait pu faire entrer dans *l'Esprit des Lois*, où, en proposant l'égalité des partages, il veut le maintien dans la classe noble du droit d'aînesse. M. Walkenaer.

(1) D'Alembert, *Eloge de Montesquieu*.

(2) Port.

(1) Le P. Castel, *Réfutation de Rousseau*, citée plus bas, lett. 16.

(2) *Esprit des Lois*, liv. VI, c. 12 ; liv. XV, c. 5 ; liv. XVI, c. 8 ; liv. X, c. 2.

(3) Edit. Belin, en 2 vol., 1817.

(4) Liv. X, c. 2.

(5) Variétés.

du Christianisme. Sa vanité le poussa à se faire le valet et le complaisant de la secte philosophique, et c'est à elle qu'il dut cette réputation colossale, qui n'est plus soutenue aujourd'hui que par une admiration d'habitude, et dont il est temps de faire justice.

Il avait non seulement le caractère, mais aussi « le genre d'esprit » de Montaigne (1), moins la naïveté ; une imagination vive et originale, mais plus capable de traits vigoureux ou brillans que de méditations réfléchies et profondes », comme le remarquent deux admirateurs, Palissot et M. de Barante (2).

Montesquieu, dit Voltaire, « c'est Michel Montaigne, législateur (3). » Ils ont étudié en effet aussi superficiellement l'un que l'autre l'homme, l'histoire, les coutumes et les lois des différens peuples On trouve dans l'*Esprit des lois* et les *Essais* les mêmes qualités et les mêmes défauts; des expressions heureuses, quelques belles pages, peu de netteté dans le reste, point de méthode et une prétention continuelle de singularité. L'esprit d'indépendance leur fit admirer l'antiquité, et cette admiration exagérée brouilla dans leur esprit les idées chrétiennes. De là les contradictions et le danger de leurs livres, où de bonnes choses se trouvent mêlées aux mauvaises, avec l'attrait d'une « manière éblouissante (4). »

En 1732, Montesquieu, de retour en France, se retira deux ans dans sa terre de la Brède, et là il acheva les *Considérations* sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence, qui parurent en 1734 (5).

Ce livre, d'abord négligé et méprisé (6), devint bientôt et est encore généralement aujourd'hui l'objet d'une admiration exagérée. Déjà Bossuet avait à la fin de son *Discours sur l'Histoire universelle* esquissé à grands traits le même sujet. Montesquieu est resté au-dessous de son modèle ; il n'est égal à Bossuet que par le nerf et la concision du style. Mais dans Bossuet, quelle que soit la concision, le style est plus coulant, plus naturel, et les phrases semblent naître les unes des autres comme les idées. Dans Montesquieu, où les idées s'enchaînent mal, le style a quelque chose de brusque et de heurté. Ses *Considérations* ne sont point un livre, mais l'ébauche d'un livre : quelques aperçus ; nulle méthode dans ces notes et ces réflexions jetées sur le papier à mesure que la lecture de l'histoire romaine les lui suggérait. Comme dans l'*Esprit des lois*, des « chapitres fort courts qui, souvent, forment chacun un tout à part, et qui ne sont liés entre eux que par la similitude des sujets relativement au but principal » de l'ouvrage (1).

Frappé de la puissance prodigieuse de la dominatrice des nations, Montesquieu, encore plus que Bossuet, a parlé du peuple romain avec tout l'enthousiasme « idéal » (2) de son temps pour les héros de l'antiquité, et il présente l'habileté perfide du sénat comme un modèle de sagesse politique. Il y aurait donc plusieurs observations à faire sur ces « illusions », c'est le mot de M. de Barante (3). Mais ne pouvant tout embrasser, j'aime mieux réserver pour l'examen de l'*Esprit des lois,* qu'on vante comme le chef-d'œuvre de l'auteur, la critique de détail, qui fera voir le peu de solidité de son érudition. Il me semble d'ailleurs que toute la suite de l'histoire romaine, bien entendue et nettement présentée, doit bien mieux qu'une critique faire sainement apprécier ce peuple extraordinaire, l'oppression des peuples vaincus, et surtout l'histoire intérieure de Rome que Montesquieu ne fait pas même entrevoir, enfin la monstrueuse corruption qui fut le fruit et le châtiment de la conquête (4).

(1) *Lettre* d'Helvétius à Saurin sur *l'Esprit des Lois.*

(2) M. de Barante, *Littérat. franç. au dix-huitième siècle;* Palissot, *Mémoires littéraires*, art. *Montesquieu.* — *Essais* de Montaigne, liv. I, c. 25.

(3) Dial. 26, *premier entretien.*

(4) Helv., lett. citée.

(5) Imprimées à Amsterdam et à Paris, 1 vol. in-12.

(6) Volt., *Lett. à M. de Vauvenargues*, 15 avril 1743.

(1) M. Walkenaer, à la fin.

(2) M. de Barante, *Littér. franç. au dix-huitième siècle.*

(3) *Ibid.*

(4) Voyez *l'Histoire Romaine*, de M. Edouard Dumont.

Montesquieu écrit avec l'esprit romain (1), *comme un Romain survivant à Rome* (2). Certes, ce serait à la fois un grand malheur et une anomalie bien étrange, si, aujourd'hui, dans « un temps de liberté », son livre pouvait encore être intitulé : *Histoire romaine à l'usage des hommes d'état et des philosophes* (3). Prions Dieu qu'il veuille bien dans sa bonté épargner à la France l'application d'un si terrible code politique (4).

On a beaucoup loué Montesquieu d'avoir pris ainsi « le génie antique pour retracer le plus grand spectacle des temps anciens », et on nous montre avec complaisance le *rapport singulier qui existait entre son âme et ces grandes âmes de l'antiquité dont notre faiblesse moderne peut à peine concevoir les vertus* (5). Mais dans un ouvrage postérieur, le même auteur, par un retour de jugement, tout en admirant encore l'ouvrage, se risque à y trouver une « exagération un peu théâtrale », qui reparaît, dit il, même dans l'*Esprit des lois* (6). Et un biographe admirateur n'a pu s'empêcher de relever cette « impassibilité » avec laquelle Montesquieu s'est étendu « sur l'ambition héréditaire des Romains qui cherchait partout des esclaves et menaçait la terre de la servitude (7). » En outre, dans le peu de mots qu'il dit du Christianisme, il affecte de paraître chrétien, et il n'en fait pas moins un grand éloge des stoïciens, *secte admirable* qui « encourageait au suicide, et dont les progrès furent une des causes de la coutume si générale des Romains de se donner la mort (8). » Qui pourrait s'étonner que Montesquieu ait produit Gibbon ?

L'ouvrage eût présenté bien autre chose à reprendre en fait de religion, sans les corrections du P. Castel, jésuite, ami de l'auteur. Montesquieu l'avait prié de faire ces corrections ; ainsi commença cette jonglerie de déférence dont il dupa 33 ans le P. Castel. Dans une seconde ou troisième édition, il trouva moyen de glisser son *article anglais-romain* du suicide, qu'il fit cependant ôter à la réquisition des magistrats, mais qu'il remit plus tard, avec approbation et privilége (1), quand le P. Castel eut publié un élogieux extrait de l'ouvrage (2), et que le succès en fut bien assuré.

Le bon jésuite était de ces hommes sensibles, faibles, faciles à se laisser dominer par l'apparence et le ton de la supériorité (3). Sa liaison avec Montesquieu se fit par *une dame fort noble et fort vertueuse*, en 1723, deux ans après les *Lettres Persanes*. « J'aurais craint, dit le père Castel, plus que je n'aurais recherché cette liaison intime avec l'auteur d'un pareil ouvrage. » Mais Montesquieu lui faisait croire qu'il « voulait positivement effacer l'impression publique des *Lettres Persanes* » ; et peut-être par momens « en reconnaissait-il le danger », quand la foi l'emportait sur la vanité de philosophe. Le fait est qu'il confia au P. Castel l'éducation de son fils, le baron de Secondat, le priant « d'inspirer la religion à son cher fils (4) » ; et pourtant, sauf de bien rares momens, le pauvre jésuite était complètement joué, et le *candide* (5) philosophe l'appelait l'*arlequin de la philosophie* (6).

Nous reviendrons sur les rapports de Montesquieu avec le P. Castel, en parlant de l'*Esprit des lois*.

Un admirateur peu obligeant a regardé les dialogues de *Sylla* et de *Lysimaque* comme les deux écrits où l'auteur montre le plus de talent (7). Il y a quelque imagination dans la petite pièce de *Lysimaque*. Le dialogue de *Sylla*, au jugement d'un autre admirateur, prête à cet

(1) Voyez *Préface* de l'Esprit des Lois, 3e alin.

(2) J. Chénier, *Tableau historique de la Littérat. franç.*, chap. 5.

(3) Voyez d'Alembert, *Eloge de Montesquieu*.

(4) Voyez le chap. 6, *de la conduite que les Romains tinrent pour soumettre tous les peuples*.

(5) *Eloge de Montesquieu*, 1816.

(6) *Cours de Littérat franç.*, publication de 1838, 14e leçon.

(7) Edit. Belin.

(8) Chap. 16, 22, 12.

(1) Editions Huart, Paris, 1748 et 1758.

(2) *L'Homme moral opposé à l'Homme physique de M. R.* (Rousseau), réfutation adressée par le père Castel à Rousseau, de son *Discours sur l'Inégalité*. Toulouse, 1756 ; in-12, lett. 17.

(3) *Ibid.*, lett. 17, à la fin.

(4) *Ibid.*, lett. 16.

(5) *Ibid.*, lett. 18.

(6) M. Auger, *Vie de Montesquieu*, et autres biographes.

(7) M. de Barante, *Littér. franç.*

« atroce » tyran une élévation d'âme et une grandeur imaginaire (1); et quant au style, si « les discours oratoires ne sont que des ouvrages d'ostentation (2) », les paroles du *Sylla* de Montesquieu, par une affectation de brièveté frappante qui n'est pas sans roideur, ont bien aussi leur genre d'ostentation.

On sait par les lettres familières de Montesquieu (3) qu'il ne séjournait guère à Bordeaux, quoique sa terre de la Brède en fût très proche. Il « haïssait Versailles, parce que, dit-il, tout le monde y est petit; j'aime Paris, parce que tout le monde y est grand. » Il partageait son temps entre la Brède et Paris, heureux partout, suivant le portrait qu'il a fait de lui-même, dans ses terres comme au milieu du monde. « Quand j'ai été dans le monde, dit-il, je l'ai aimé comme si je ne pouvais souffrir la retraite; quand j'ai été dans mes terres, je n'ai plus songé au monde. » Si ses vins se vendaient avec avantage, il pouvait faire à Paris un plus long séjour, briller parmi les *bêtes* de madame de Tencin (4), et prendre une large part à *ces soupers* exquis de l'hôtel de Brancas, *qui n'en avaient pas le titre, et où nous nous crevions*, dit-il dans une de ses lettres à Duclos. Quand la guerre ruinait le commerce de la Guienne, et que ses vins « lui restaient sur les bras », il affectait le mépris de « l'ineptie et de la folie de Paris »; de cette ville, ajoute-t-il, qui dévore les provinces, et que l'on prétend donner des plaisirs, parce qu'elle fait oublier la vie. » On conçoit son plaisir à regagner la Brède, où il pouvait se reposer des veilles et des excès de Paris. Il habitait non loin des bords de la Garonne « un château gothique, mais orné de dehors charmans, dont il avait pris l'idée en Angleterre; » il plantait des bois et faisait des prairies avec l'abbé Guasco, son plus intime ami, ou bien il disputait avec lui sur l'usure pendant leurs promenades, se délassant ainsi de la composition de « son grand ouvrage qui avançait à pas de géant: » il y avait travaillé toute sa vie. « Au sortir du collége, on lui mit dans les mains des livres de droit : il en chercha l'esprit; il travaillait et ne faisait *rien qui vaille*, jusqu'au moment où il découvrit *ses principes*, principes *très simples qu'il ne tira point de ses préjugés, mais de la nature des choses*. Dès qu'il les eut posés, il vit les cas particuliers *s'y plier comme d'eux-mêmes, et les histoires de toutes les nations n'en être que les suites*. Malgré cette découverte, « il avait bien des fois commencé et bien des fois abandonné cet ouvrage; mille fois il avait envoyé aux vents les feuilles qu'il avait écrites, *ludibria ventis*; il sentait tous les jours les mains paternelles tomber, *bis patriæ cecidere manus*, et à mesure qu'il travaillait, « l'ouvrage reculait à cause de son immensité. » En même temps, il sentait sa vie avancer et son travail *s'appesantir*, il « était accablé de lassitude; » il avait même « pensé se tuer à faire le livre *de l'origine et des révolutions de nos lois civiles en France*, et ses cheveux en avaient blanchi. » Pourtant « la réputation de bel esprit ne le touchait point », et quelquefois il se disait : « à quoi bon faire des livres pour cette petite terre qui n'est guère plus grande qu'un point? » Mais le désir de « pratiquer en instruisant les hommes, cette vertu générale qui comprend l'amour de tous, » soutint ses efforts. Quoiqu'il fût devenu presque aveugle, il ne se rebuta point : sa fille et son lecteur lisaient, et il dictait. Le précepteur de son fils, Jean d'Arcet, depuis fameux chimiste, l'aidait au classement de ses matériaux. Montesquieu acheva les deux livres sur les lois féodales, sans lesquels, dit-il, « il y aurait une imperfection dans mon ouvrage; » « matière la plus obscure que nous ayons, et cependant magnifique matière sur laquelle il croyait avoir fait des découvertes, » et il s'écria enfin : *Italiam! Italiam!* « Dans le cours de vingt années, il avait vu son

(1) M. Villemain, *Eloge de Montesquieu*, et *Cours de Littér. franç.*, publication de 1838, 14e leçon.

(2) *Variétés*, et aussi *Esprit des Lois*, liv. XXVIII, c. 3.

(3) Publiées en 1767, à Florence, avec des notes de l'abbé Guasco. Cette correspondance a depuis été réunie aux diverses éditions des œuvres de Montesquieu, et successivement augmentée de plusieurs lettres.

(4) Madame de Tencin réunissait chez elle les seigneurs de la cour et les gens de lettres, » et elle les appelait par ironie *ses bêtes*. » Note sur la lettre 10 au comte de Guasco, 1742.

ouvrage commencer, croître, s'avancer et finir. » Mais ses amis Saurin et le fermier général Helvétius, auxquels il communiqua son manuscrit, ne lui surent nul gré de ses recherches pour débrouiller le « chaos barbare » des lois féodales. Ils regardaient la noblesse comme une cause perpétuelle de trouble et d'oppression, et le système anglais leur semblait très défectueux ; ils reprochèrent à l'auteur de composer avec les préjugés, et « de faire prendre à l'esprit humain une marche rétrograde. » La lettre d'Helvétius ne persuada pas le baron de la Brède et de Montesquieu, le gentilhomme le plus jaloux de ses droits seigneuriaux qu'on pût citer dans toute la Guienne. D'ailleurs, il avait coutume de répondre « aux avis par des saillies, et changeait rarement d'opinion. » Le président Hénault, qu'il consulta aussi, ne vit dans l'*Esprit des lois* que des matériaux pour un ouvrage qui était encore à faire, et Silhouette, le traducteur de l'*Essai sur l'homme*, de Pope, et qui fut contrôleur des finances, l'engagea à jeter son manuscrit au feu. Montesquieu en jugea différemment : « il ne pensait pas avoir totalement manqué de génie ; il admirait ce que tant de grands hommes en France, en Angleterre et en Allemagne avaient écrit avant lui ; mais il n'en perdit pas le courage : *et moi aussi, je suis peintre*, dit-il avec le Corrége. » C'était au reste un ouvrage tout-à-fait neuf, *prolem sine matre creatam*, et destiné à éclairer « tous les peuples de la terre. » Fort du *génie* avec lequel il avait traité ce « sujet immense », il méprisa les critiques, et « donna l'*Esprit des lois* (1). »

ALGAR GRIVEAU.

(1) Lett. 64, au chevalier d'Aydies, 2 janvier 1752; *Portrait de Montesquieu* par lui-même; variétés; lett. 19, à Maupertuis, 25 novembre 1746; lett. 8, à l'abbé Venuti, 17 avril 1742, et lett. 10, au comte de Guasco, 1742; note sur la lettre 10; lett. 32, à Duclos, 15 août 1748; lett. 9, à l'abbé Guasco, 1742; lett. 11, 1er août 1744; lett. 12, 30 septembre 1744 ; lett. 18, 1746, au même ; lettre 37, à M. le grand prieur Solar, 7 mars 1749; préf. de *l'Esprit des Lois*; lett. 15, à monseigneur Cerati, 16 juin 1745; lett. 25, à l'abbé Guasco, 1er mars 1747; lett. 24, à monseigneur Cerati, 31 mars 1747; lett. 31, au même 18 mars 1748 ; *Précis histor. sur la Vie et les Travaux de d'Arcet*, par Dizé; *Esprit des Lois*, liv. xxx, c. 1; note sur la lett. 14, à madame la comtesse de Pontac; lett. d'Helvétius, dans l'édition des œuvres de Montesquieu de 1795, et la note de l'éditeur; lett. d'Helvétius à Saurin, sur le manuscrit de *l'Esprit des Lois;* Grouvelle, *de l'autorité de Montesquieu dans la révolution française;* M. Auger, *Vie de Montesquieu*, en tête de l'édition de 1816; préf. de *l'Esprit des Lois: ed io anche son pittore;* épigraphe de *l'Esprit des Lois;* lett. 47, au duc de Nivernais; *Défense de l'Esprit des Lois*, 2e part.; d'Alembert, *Eloge de Montesquieu.* — Suivant quelques uns, l'épigraphe *prolem sine matre creatam*, désignait l'absence de la liberté en France dans la science politique avant *l'Esprit des Lois.* Sur l'invraisemblance de cette interprétation, voyez M. Walkenaer.

DANTE ET LA PHILOSOPHIE CATHOLIQUE AU XIIIe SIÈCLE;

PAR A. F. OZANAM (1),

Docteur en droit, docteur ès-lettres.

Ayant à rendre compte d'une publication que son importance et son caractère ne permettaient pas de passer sous silence dans l'*Université catholique*, nous nous surprenons à regretter pour la première fois d'être uni à l'auteur par la fraternité littéraire qu'engendre la collaboration au même recueil. Ce lien n'entraverait pas l'indépendance de notre critique, nous avons eu occasion de le prouver; mais il retient et gène l'éloge, toujours suspect sous une plume amie. Notre embarras s'accroît de tout le mérite de l'œuvre, qui ne nous laisse guère que la partie délicate et difficile de notre rôle. Nous croyons donc devoir nous borner à indiquer sommairement le but que s'est proposé M. Ozanam en écrivant *Dante et la philosophie catholique au treizième siècle*, le plan qu'il a suivi, les

(1) Paris, librairie de Debécourt, rue des Saints-Pères, 69. Lyon, librairie de Giberton et Brun, petite rue Mercière, 11. Prix, 4 fr. 50.

questions qu'il y embrasse. Cette analyse suffira pour faire pressentir aux lecteurs l'intérêt et l'utilité du livre; quelques citations leur laisseront entrevoir le charme des développemens.

Ce ne sera point être infidèle à notre mission de simple rapporteur que de mentionner d'abord le jugement porté sur *Dante et la philosophie catholique au treizième siècle* par des autorités parfaitement compétentes en matière d'érudition et de goût. Avant sa publication définitive, n'ayant reçu ni le dernier coup de lime, ni les très importantes additions qui en ont fait un volume substantiel, réduit encore aux dimensions d'une thèse pour le doctorat ès-lettres, le livre de M. Ozanam avait comparu en Sorbonne devant un docte aréopage. La louange a une incontestable valeur lorsqu'elle est mesurée par des contradicteurs officiels, tels que MM. Villemain, Cousin, Jouffroy, Fauriel, Leclerc, etc., réunis tout exprès pour cribler d'objections le candidat et sa thèse. Accoutumés à la sévérité critique, qui est un de leurs devoirs, et que leurs lumières rendent si dangereuse pour la médiocrité, peut-être pouvaient-ils en cette occasion se montrer plus exigeans que jamais; car, d'une part, les précédens littéraires de M. Ozanam, auxquels se joignait le titre de docteur en droit, promettaient une œuvre capable de soutenir un sérieux examen; d'un autre côté, son orthodoxie, nettement déclarée, était une originalité pour la Sorbonne moderne. Comme toute hardiesse consciencieuse, elle avait chance de plaire, mais sous la condition que la science égalerait la franchise et que le talent ne ferait pas défaut à la foi. Témoin de l'épreuve, nous eûmes la joie de voir les juges applaudir à cette heureuse alliance, réalisée par *Dante et la philosophie catholique au treizième siècle.* « Une thèse aussi remarquable honore non seulement le candidat, mais la Faculté elle-même. » Telles furent les expressions de M. Villemain, résumant l'opinion de ses collègues. Quelques jours après, M. Cousin rendait compte, dans l'*Echo du monde savant,* des travaux philosophiques récemment publiés, et il signalait celui de M. Ozanam comme un des plus distingués par l'importance du sujet, par la nouveauté du point de vue, par l'étendue des recherches, par la solidité de l'érudition.

Voltaire ne voyait dans la *Divine Comédie* « qu'un ouvrage bizarre, mais brillant de beautés naturelles, où l'auteur s'élève dans les détails au-dessus du mauvais goût de son siècle et de son sujet. » Jugement d'une outrageuse légèreté, contre lequel protestent tant de savans personnages qui saluèrent Dante du nom de philosophe et de théologien. L'hommage que lui avaient rendu Boccace, Villani, Marsile Ficin, Paul Jove, etc., la critique moderne l'a solennellement confirmé; Brucker reconnaît Dante comme « le premier d'entre les modernes, auprès duquel les muses platoniciennes, depuis sept cents ans exilées, aient trouvé un asile; un penseur égal aux plus renommés de ses contemporains, un sage qui méritait d'être compté au nombre des réformateurs de la philosophie. » Toutefois, si les hommes instruits décernent volontiers à Dante le titre de penseur profond, il en est bien peu parmi eux qui pussent légitimer leur complaisante admiration, il en est bien peu qui pussent recueillir les traits épars de la philosophie de Dante et en reconstituer l'ensemble.

C'est ce travail qu'a entrepris M. Ozanam; il s'est proposé de mettre en évidence l'élément philosophique, qui est peut-être la valeur principale de la *Divine Comédie.* Evitant soigneusement l'écueil des interprétations téméraires et des hypothèses fantastiques, il ne marche qu'appuyé sur les textes, il emprunte la parole même du poète, et les obscurités que peut présenter la pensée formulée dans la *Divine Comédie,* il ne les dissipe qu'en rapprochant du poème les autres écrits de Dante, qui en sont le complément naturel et le plus légitime commentaire.

Ne serait-ce là que le laborieux amusement d'un érudit qui se passionne pour des *riens difficiles?* Non, certes.

« De toutes les choses du moyen âge, la plus calomniée, celle dont la réhabilitation s'est fait le plus attendre, c'est sa philosophie; contre elle, l'ignorance a suscité le dédain, et le dédain à son tour a encouragé l'ignorance. On nous l'a re-

présentée parlant un langage barbare, pédantesque dans ses habitudes, monacale dans ses tendances. Sous ces dehors défavorables, nous l'avons facilement crue absorbée dans des préoccupations toutes théologiques, alternativement livrée à des spéculations sans profit ou à des disputes qui n'ont pas de fin. Il nous paraissait que Leibnitz avait traité l'école avec une souveraine indulgence en assurant qu'on trouverait de l'or dans son fumier. Or, voici une philosophie qui s'exprime dans la langue la plus mélodieuse de l'Europe, dans un idiome vulgaire que les femmes et les enfans comprennent; ses leçons sont des chants que les princes se font réciter pour charmer leurs loisirs, et que répètent les artisans pour se délasser de leurs travaux; la voici dégagée du cortége de l'école et de la servitude du cloître, aimant à se mêler aux plus doux mystères du cœur, aux plus bruyantes luttes de la place publique; elle est familière, laïque, et tout-à-fait populaire. Si l'on essaie de la suivre dans le cours de ses explorations, on la voit, partie de l'étude profonde de la nature humaine, s'avancer étendant ses conjectures sur la création tout entière, pour s'aller perdre à la fin, mais à la fin seulement, dans la contemplation de la divinité; on la trouve partout ennemie des subtilités dialectiques, n'usant d'abstractions que sobrement, et comme de formules nécessaires pour coordonner des connaissances positives; peu rêveuse, et moins empressée à la réforme des opinions qu'au redressement des mœurs. Puis, si l'on s'enquiert de son origine, on apprend qu'elle naquit à l'ombre de la chaire des docteurs scholastiques, qu'elle se donne pour leur interprète, qu'elle en fait preuve et qu'elle en fait gloire. Il y a là sans doute un phénomène remarquable en soi; mais, peut-être, il y aura plus. On se laissera réconcilier par l'élève avec ses maîtres, on ira s'asseoir à leurs pieds. Les préventions accumulées se dissiperont, et laisseront reconnaître une lacune dans l'histoire de la science. Une lacune reconnue est bien près d'être remplie (1). »

M. Ozanam fait mieux que d'indiquer la lacune; il la comble en partie. Pour caractériser la philosophie de Dante, il recherche quelles furent ses affinités contemporaines, il apprécie la culture intellectuelle de l'époque qui produisit la *Divine Comédie;* il traduit enfin des extraits de saint Bonaventure, de saint Thomas, d'Albert-le-Grand et de Roger Bacon, qui, embrassant dans un cadre restreint les points principaux de leur enseignement, éclairent la doctrine de Dante par celle de ses maîtres, et concourent à faire connaître la *philosophie catholique du treizième siècle.* Ces extraits sont presque tous relatifs à des questions dont se préoccupe vivement la science ou la philosophie moderne. De là résultent pour le lecteur des rapprochemens d'un haut intérêt et des comparaisons fort piquantes. Le caractère éminemment *libéral* et la mâle hardiesse des opinions professées en matière politique par les docteurs catholiques du moyen âge, et principalement par l'*ange de l'école,* sont de nature à déconcerter les esprits prévenus ou ignorans chez lesquels le nom seul du catholicisme implique l'idée d'une servile timidité. En lisant le passage de saint Bonaventure, intitulé *Rapports du physique et du moral,* on apprend aussi à ne point considérer comme une nouveauté sans exemple le genre d'observations dans lequel se complaisent les disciples de Gall, de Spurzheim, de Lavater. Elles n'avaient pas été étrangères au moyen âge; mais le libre arbitre n'avait rien à redouter d'une science que la religion tenait en garde contre le matérialisme. « Il faut se souvenir, disait-elle, que les formes extérieures ne marquent pas au sein de la nécessité les caractères intérieurs qui leur correspondent: elles ne sauraient détruire la liberté de l'âme, dont elles indiquent les tendances. Encore la valeur de ces indices est-elle seulement conjecturale, et quelquefois incertaine; de façon qu'en cette matière ce serait témérité que de précipiter son jugement; car l'indice peut se trouver accidentel, et s'il est l'ouvrage de la nature, l'inclination qu'il représente peut céder à l'ascendant d'une habitude opposée, ou se redresser sous le frein modérateur de la raison (1). »

(1) *Introduction.*

(1) S. Bonaventure.

Jeter quelque jour sur la philosophie catholique du moyen âge, la montrer dans les écrits de Dante sous son vêtement poétique et populaire; constater ainsi « qu'on savait déjà l'art de penser et de dire, alors qu'on savait encore croire et prier, et qu'il faut avancer de deux siècles et plus cette date généralement admise de la renaissance, qui suppose d'une manière calomnieuse l'abrutissement de dix générations antérieures. Tel est donc ce que s'est proposé M. Ozanam. « Les faits et les idées que nous avons recueillis étaient pour nous, dit-il, quelques fleurs de plus à répandre sur les tombes de nos pères qui furent bons et grands, quelques grains d'encens de plus à offrir sur les autels de Celui, qui les fit bons et grands pour ses desseins. »

De ce travail sur Dante résulte un autre enseignement, qui a tout le mérite de l'opportunité. Le nombre est grand aujourd'hui de ceux qui professent la théorie de *l'art pour l'art*, et n'attribuent à la poésie qu'une valeur purement esthétique. « Or, voici un poète qui parut dans un siècle tumultueux, qui marcha comme enveloppé d'orages. Cependant, derrière les ombres mouvantes de la vie, il a pressenti des réalités immuables. Alors, conduit par la raison et par la foi, il devance le temps, il pénètre dans le monde invisible, il s'en met en possession, il s'y établit comme dans sa patrie, lui qui n'a plus de patrie ici-bas. De ces hauteurs, s'il laisse encore tomber ses regards sur les choses humaines, il en découvre à la fois le principe et la fin; par conséquent, il les mesure et les juge. Ses discours sont des enseignemens qui subjuguent les convictions, en même temps que par le rhythme ils se fixent dans les mémoires, etc., etc. » L'exemple, quand il est excellent, entraîne après soi la réfutation des théories contraires. Dante combat avec toute l'autorité de la gloire l'étrange doctrine de certains poètes modernes, pour lesquels « l'art n'est qu'une jouissance sans but ultérieur, parce que pour eux la vie est un spectacle sans signification sérieuse. »

Nous mettons sous les yeux du lecteur la table des matières qu'embrasse *Dante et la philosophie catholique au treizième siècle*; c'est le plus bref moyen de leur faire connaître le plan du livre.

Introduction.

PREMIÈRE PARTIE.

Chap. I. Situation religieuse, politique, intellectuelle de la chrétienté du treizième au quatorzième siècle; causes qui favorisèrent le développement de la philosophie.

Chap. II. De la scolastique au treizième siècle.

Chap. III. Caractères particuliers de la philosophie italienne.

Chap. IV. Vie, études, génie de Dante. Dessein général que l'élément philosophique y obtient.

SECONDE PARTIE.

Chap. I. Prolégomènes.

Chap. II. Le mal.

Chap. III. Le mal et le bien dans leur rapprochement et dans leur culte.

Chap. IV. Le bien.

TROISIÈME PARTIE.

Chap. I. Appréciation de la philosophie de Dante. — Analogies avec les doctrines orientales.

Chap. II. Rapports de la philosophie de Dante avec les écoles de l'antiquité. — Platon et Aristote. — Idéalisme et sensualisme.

Chap. III. Rapport de la philosophie de Dante avec les écoles du moyen âge. — Saint Bonaventure et saint Thomas d'Aquin. — Mysticisme et dogmatisme.

Chap. IV. Analogie de la philosophie de Dante avec la philosophie moderne. — Empirisme et rationalisme.

Chap. V. Orthodoxie de Dante.

QUATRIÈME PARTIE.

Recherches supplémentaires et documens.

Recherches supplémentaires pour servir à l'histoire de Dante et de la Divine Comédie.

I. Explications sur la vie politique de Dante. — S'il fut guelfe ou gibelin ?

II. Béatrix. — De l'influence des femmes dans la société chrétienne, et du symbolisme catholique dans les arts. — Sainte Lucie, la Sainte-Vierge.

III. Premières études philosophiques de Dante. — Comment il fut conduit aux questions morales et politiques. — Son respect pour l'autorité d'Aristote.

IV. Du cycle poétique et légendaire auquel appartient la Divine Comédie.

V. Vision de saint Paul, poème inédit.

Documens pour servir à l'histoire de la philosophie au treizième siècle.

I. Bulle d'Innocent IV pour le rétablissement des études philosophiques.

II. Classification générale des connaissances humaines.

III. Dieu.

IV. L'homme.

V. La société.

VI. La nature.

La partie accessoire du livre, celle qui

est intitulée *Recherches supplémentaires pour servir à l'histoire de Dante et de la Divine Comédie,* obtiendra peut-être les préférences de la majorité des lecteurs. Les questions historiques et littéraires qui y sont traitées offrent un intérêt piquant. M. Ozanam a su les revêtir de gracieuses et brillantes couleurs, empruntées souvent à Dante lui-même. Le charme des détails suffit pour captiver l'esprit le plus inattentif, en même temps qu'une grande abondance de notions exactes, neuves, importantes, recommande ces pages à quiconque veut étudier sérieusement Dante et le moyen âge. Les hommes qui approfondissent l'histoire de la littérature sauront un gré particulier à M. Ozanam des précieuses indications contenues dans le chapitre 4 de la quatrième partie, et du soin qu'il a pris de publier dans le chapitre 5 un ancien poème légendaire jusqu'alors inédit.

Dans le chapitre 5 de la troisième partie, l'auteur résume les preuves qui établissent l'orthodoxie de Dante, à la défense de laquelle le cardinal Bellarmin ne dédaigna point de consacrer sa plume. Nous terminerons en transcrivant la fin de ce chapitre, afin de laisser le lecteur sous une impression moins défavorable que celle produite par une sèche analyse.

« On a dit qu'Homère était le théologien de l'antiquité païenne, et l'on a représenté Dante à son tour comme l'Homère des temps chrétiens. Cette comparaison, qui honore son génie, fait tort à sa religion. L'aveugle de Smyrne fut justement accusé d'avoir fait descendre les dieux trop près de l'homme, et nul, au contraire, mieux que le Florentin, ne sut relever l'homme et le faire monter vers la divinité. C'est par là, c'est par la pureté, l'immatérialité de son symbolisme, comme par la largeur infinie de sa conception, qu'il a laissé bien au-dessous de lui les poètes anciens et récens, et particulièrement Milton et Klopstock. Si donc on veut établir une de ces comparaisons qui fixent dans la mémoire deux noms associés pour se rappeler et se définir l'un l'autre, on peut dire, et ce sera le résumé de ce travail, que la *Divine Comédie* est la somme littéraire et philosophique du moyen âge, et Dante, le saint Thomas de la poésie.

« Ainsi nous trouvons-nous ramenés à notre point de départ, à cette fresque admirable du Vatican où Dante est confondu parmi les docteurs, à ces hommages solennels et populaires que l'Italie lui a décernés ; nous savons maintenant la raison de sa gloire. C'est que la conscience qu'il avait de ses propres facultés ne lui avait pas fait oublier la fatalité commune de la nature, condamnée jusqu'à la fin à souffrir et à ignorer, c'est-à-dire à croire et à servir. Si élevé qu'il fût au-dessus des autres hommes, il ne pensait pas que la distance qui les sépare du ciel fût diminuée pour lui ; il leur portait trop de respect et d'amour pour chercher à leur imposer la tyrannie de ses opinions personnelles, pour vouloir se détacher d'eux en ce qu'ils ont de plus cher, leurs croyances : il demeura dans la communion des idées éternelles, où se trouvent la vie et le salut du genre humain ; il fit que les plus humbles de ses contemporains et les plus éloignés de ses descendans pussent l'appeler leur frère et jouir de ses triomphes. Six cents ans ont passé depuis que le vieil Alighieri s'est endormi à Ravenne sous le marbre sépulcral. Depuis lors, se sont succédé vingt générations d'hommes parlans, selon l'énergique expression des Grecs, et les paroles qui sont tombées de leurs bouches, plus encore que la poussière de leurs pas, ont renouvelé la face de la terre. Le saint empire romain n'est plus ; les querelles qui agitaient les républiques italiennes se sont éteintes avec les républiques elles-mêmes ; le palais des prieurs de Florence est désert, et sur l'autre rive de l'Arno, une dynastie, acclimatée par ses bienfaits, porte paisiblement le sceptre grand-ducal de Toscane. On ne connait plus le lieu où reposent les cendres de Béatrix, et le nom même de sa famille serait perdu s'il ne se trouvait inscrit parmi les fondateurs d'un hôpital obscur. Les chaires où dissertaient les maîtres de la scholastique sont restées muettes. Les navigateurs ont exploré ces mers lointaines, autrefois fermées par une crainte superstitieuse, et au lieu de la montagne du Purgatoire et de ses immortels habitans, ils y ont

vu des rivages et des peuples semblables aux nôtres. Le télescope a plongé dans les cieux, et ces neuf sphères, qu'on supposait se mouvoir harmonieusement autour de nous, se sont enfuies dans le vide. Ainsi se sont évanouis tous les genres d'intérêt politique, élégiaque, scientifique, dont le poème de Dante était redevable aux choses passagères d'ici-bas; il n'aurait plus que le mérite d'un document historique, difficilement appréciable s'il n'empruntait ailleurs une valeur constante, universelle. Ces mystères de la mort, qui préoccupaient les hommes d'autrefois, n'ont pas cessé de solliciter nos méditations, et nulle autre lumière que celle du catholicisme n'est venue les éclairer. Comme il guidait les imaginations ardentes de nos pères, il conduit encore nos intelligences adultes et raisonneuses; il domine tous les développemens des facultés humaines, immuable au milieu des ruines de la vieille science et des constructions de la science nouvelle; il n'a pas à craindre les Christophe Colomb et les Copernic de l'avenir; car, de même que ces deux grands hommes, en découvrant la forme véritable et les relations du globe, ont fixé, une fois pour toutes, les opinions incertaines sur ces deux points principaux du système du monde, et n'ont laissé aux astronomes et aux navigateurs futurs que des découvertes de détail : ainsi le catholicisme, en faisant connaître l'homme et ses relations avec Dieu, a révélé pour toujours le système du monde moral; il ne laisse plus à découvrir une nouvelle terre et de nouveaux cieux, mais seulement des vérités isolées, des lois subalternes, trop peu pour satisfaire l'orgueil, assez pour captiver long-temps encore l'assiduité laborieuse de l'esprit humain. »

P. L.

BULLETINS BIBLIOGRAPHIQUES.

HISTOIRE DU DRAPEAU, DES COULEURS ET DES INSIGNES DE LA MONARCHIE FRANÇAISE. Précédée de l'histoire des enseignes militaires chez les anciens. Par M. REY, membre de la Société des Antiquaires de France. (2 vol. in-8° et 24 planches. — Chez Techner et Delloye.)

Gloriæ majorum.

Il est difficile de donner en peu de mots une idée juste, c'est-à-dire complète, d'un ouvrage rempli de faits instructifs. L'essentiel après tout est de le signaler à l'attention publique, s'il en est digne comme l'ouvrage qui nous occupe en ce moment, et que l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a déjà couronné d'une première mention honorable dans le concours des antiquités nationales. Son auteur, M. Rey, explique d'abord ce que furent les enseignes militaires dans l'antiquité : il passe en revue celles des Égyptiens, des Israélites, des Perses, des Grecs et des Romains. Il fait voir qu'elles étaient presque généralement des objets de culte et quelquefois aussi de superstition; qu'elles étaient confiées aux plus braves; que celles des ennemis vaincus étaient appendues aux voûtes des temples comme les plus glorieux des trophées, etc., etc.

Quelque favorables que fussent les étoffes pour composer des étendards, cependant on ne s'en servit pas de bonne heure à cet usage, et long-temps on préféra des objets en relief, lourds et sans éclat.

Le *labarum* des empereurs romains est presque le premier étendard flottant que l'on connaisse, et il est la transition des enseignes de l'antiquité aux drapeaux des temps plus récens.

Le second livre est consacré à l'examen des enseignes chez les Germains, les Francs et les Gaulois, et des emblèmes dont elles étaient ornées. Ce qui nous conduit aux enseignes du moyen âge, où nous voyons une distinction importante et que désormais il ne faudra pas perdre de vue en étudiant l'histoire de cette époque, c'est qu'elles étaient de deux sortes : de dévotion, comme la chape de saint Martin et l'oriflamme; ou politiques, comme la bannière de France et les deux pennons du roi; celles-ci, malgré la haute dignité qu'elles désignaient, cédaient toujours le pas à celles-là, lorsqu'elles paraissaient ensemble sur le même champ de bataille. Les enseignes de dévotion ont changé quelquefois d'objet et de couleur; par exemple, la chape de saint Martin a été bleue parce qu'elle était la couleur de l'abbaye de saint Martin à qui le bleu était affecté en sa qualité de confesseur de la foi : l'oriflamme a été rouge à cause de la bannière de l'église de Saint-Denis, consacré à un martyr. La bannière de France et les pennons du roi, au contraire, insignes de politique, sont restés constamment bleus.

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE.

Numéro 48. — Décembre 1839.

Sciences Religieuses.

COURS D'HISTOIRE SUR L'ORIGINE, L'ACCROISSEMENT ET L'INFLUENCE DES ORDRES MONASTIQUES.

QUATRIÈME LEÇON (1).

Opposition des moines au néo-paganisme de Julien. — Saint Cyrille et les moines d'Alexandrie. — *Parabolani*, frères de la charité, à Alexandrie. — Saint Ephrem, sa vie monastique. — Solitaires de la Mésopotamie.

Mon projet était de rapporter ici les lois des empereurs romains concernant les institutions monastiques, et de considérer ces institutions dans leurs rapports avec l'ordre politique et civil. Mais je crois qu'il sera mieux de répartir ces lois, chacune à l'époque et au fait auxquels elle se rapporte directement. Je commencerai par présenter l'opposition ardente des moines orientaux au néo-paganisme de Julien. Cet homme qu'on a trop blâmé et trop loué, a été un des plus grands empereurs romains. On me permettra de lui consacrer une page, afin de mieux faire comprendre ensuite les travaux intellectuels des moines catholiques pour la défense du christianisme dogmatique qui dès lors s'établissait dans le monde comme institution sociale.

(1) Voir la 3e leçon, no 45, ci-dessus, p. 182.

La conduite de l'empereur Julien dénote un esprit soumis au joug de la superstition la plus mesquine et la plus étroite (1); et cependant les nombreux écrits que ce prince nous a laissés portent l'empreinte des nobles idées de l'école platonicienne. Ainsi, dans son discours *en l'honneur du soleil roi*, il y a des choses fort remarquables sur le *Logos* de Platon, sur cette intelligence éternelle, production du Dieu souverain dont elle est la vive image, qui de toute éternité arrangea l'univers, qui le conserve et le conservera toujours, et à laquelle les âmes vertueuses vont se réunir après la mort (2). Depuis long-temps les païens avaient senti la nécessité de proclamer, d'une voix intelligible, le principe de l'unité de Dieu (3); et à expliquer allégoriquement leur théogonie (4). Les auteurs modernes, entre autres M. de Châ-

(1) Socrates, lib. III, cap. 2. — Sozomène, lib. III, cap. 3. — Ammian-Marc. *Passim.* — Zozime, lib. III, cap. 9. — Banduri, *numismata imperator. romanor.* Paris, 1718, t. II, p. 437.

(2) *Orat.* IV. Juliani *opera*. Edit. Spanheim, in-folio. Leipsic, 1696.

(3) Mosheim. *De studio ethnicorum Christ. imitandi*, § XIX.

(4) Julian., *orat.* V, sur Cybèle.

teaubriand (1) et Benjamin Constant (2), ont beaucoup trop élevé Julien, et lui ont prêté des desseins beaucoup trop vastes. Nous croyons, avec Herwerden (3) et M. Beugnot (4), que Julien, sans avoir conçu le projet d'une réforme, cherchait à introduire, dans le polythéisme, les idées platoniciennes et à ramener vers la pratique des vertus les pontifes païens qui, surtout en Orient, vivaient dans la plus complète déconsidération. Le premier athlète qui descendit dans l'arène pour combattre le néo-paganisme fut saint Grégoire de Nazianze. Nous avons encore de lui deux *oraisons* célèbres contre Julien. Saint Grégoire considère surtout la question sous le point de vue social; quelques citations vaudront mieux que mes faibles paroles.

« De quel caractère êtes-vous revêtu pour vous élever contre l'héritage de Jésus-Christ qui ne finira jamais, quand bien même on l'attaquerait avec plus de fureur encore que vous ne faites? Il subsistera et croîtra toujours : les oracles des prophètes, les prodiges que nous voyons m'en répondent. Dieu est l'auteur de cet héritage; il en a fait part à l'homme; la loi en était la figure; Jésus-Christ l'a renouvelé, les apôtres l'ont affermi, les évangélistes ont achevé de le perfectionner. Osez-vous opposer vos abominations au sacrifice de Jésus-Christ, le sang des taureaux à son sang qui a purifié le monde? Opposerez-vous la guerre à la paix? Lèverez-vous les mains contre celles qui ont été percées de clous à cause de vous? Dresserez-vous un trophée contre la croix; vous révolterez-vous contre la résurrection? »

Après avoir montré l'extravagance de cette entreprise de Julien, en lui disant que, vouloir changer la religion chrétienne, ce n'était rien moins entreprendre que d'ébranler la puissance romaine et mettre en péril tout l'empire (5); il oppose ainsi les vertus des solitaires à celles des philosophes, des guerriers et des autres grands hommes de l'antiquité païenne.

« Jetez les yeux sur ces gens qui manquent de tout, dont le corps est sec et usé pour être plus en état d'approcher de Dieu. Ils couchent à terre et ils ne se lavent point les pieds, ces hommes si humbles, qui sont au-dessus de toutes choses humaines, qui sont libres jusque dans les fers; ces hommes que la mortification rend immortels, qui s'unissent à Dieu en se détruisant eux-mêmes, qui ne savent ce que c'est que l'amour profane, et qui sont brûlés de l'amour divin. Ce sont des sources de lumières qui répandent leurs rayons de toute part; leurs chants imitent la psalmodie des anges; ils passent les nuits entières à louer Dieu; leur esprit est comme ravi en Dieu avant que la mort le détache de leurs corps. Quoiqu'ils soient très purs, ils se purifient sans cesse; ils sont dans des cavernes comme dans le ciel; quoiqu'on les foule aux pieds ils triomphent; leur nudité est extrême, mais ils sont revêtus de l'incorruptibilité; leur solitude leur tient lieu d'une grande assemblée. Ils renoncent à tous les plaisirs mondains, mais ils goûtent des douceurs qu'on ne peut décrire; les larmes qu'ils répandent servent à effacer les péchés du monde; leurs mains, qu'ils lèvent au ciel pendant leurs prières, éteignent les flammes, adoucissent la férocité des bêtes, émoussent le fil des épées, mettent les armées en fuite et arrêteront enfin un jour le cours de votre impiété. »

Pourtant cette opposition, tout ardente qu'elle était contre la doctrine, recommandait aux chrétiens la miséricorde et la plus grande tolérance; et saint Grégoire, à la fin de son *second discours contre Julien*, recommande instamment deux choses; de profiter des persécutions, et de ne pas se venger des païens, mais de les vaincre par la douceur. Les chrétiens n'observèrent pas toujours de si justes avis, et ce qui se passa quelques années plus tard à Alexandrie le prouve évidemment. J'entrerai dans quelques détails pour éclaircir deux points importans de l'histoire monastique.

(1) *Études historiques*, t. II, in-8°.

(2) Du *polythéisme romain*. Paris, 1831, tom. II, p. 285.

(3) Van Herwerden, *de Juliano imperatore, religionis christianæ hoste, eodemque vindice*. Lugd. Batav., 1827, in-8°, p. 26-31.

(4) *Histoire de la destruction du paganisme en Occident*. In-8°, 1835, t. I, p. 206.

(5) *Oratio*. III. D. Gregor. Nazian., p. 80.

Saint Cyrille, devenu patriarche d'Alexandrie, composa contre Julien six livres de controverses, dans lesquels il nous a conservé toute la doctrine religieuse de l'empereur ; c'est une œuvre théologique en dehors de notre sujet. Alexandrie avait toujours été le rendez-vous des idées hérétiques et divisionnaires en philosophie comme en théologie. C'est à Alexandrie qu'on avait essayé la fusion des idées orientales et platoniciennes avec les idées chrétiennes ; c'est à Alexandrie que le christianisme eut son premier enseignement philosophique, et par conséquent ce fut à Alexandrie que le néo-paganisme de Julien et la philosophie platonicienne eurent le plus long retentissement. Saint Cyrille prit possession du siége patriarcal au milieu des plus vives discordes. Il commença par chasser les hérétiques novatiens et les juifs; ces derniers soutinrent contre les chrétiens des luttes terribles et sanglantes. La population presque entière était chrétienne ; aussi le gouverneur Oreste voyait avec peine l'autorité populaire de l'évêque Cyrille, et il chercha tous les moyens de la rabaisser et de lui nuire : ce fut une guerre à outrance. Un jour, les moines de Nitrie, qui déjà avaient pris avec chaleur le parti de l'évêque Théophile contre Dioscore, quittèrent leurs solitudes, et, au nombre de cinq cents, descendirent à Alexandrie ; ils poursuivirent le gouverneur Oreste, en l'appelant *païen* et *idolâtre,* et l'un d'eux, nommé Ammonius, le frappa jusqu'au sang (1). Quelque temps après, une bande furieuse, qui avait pour chef un lecteur, nommé Pierre, parcourant les rues d'Alexandrie, rencontra la savante Hypatia. Cette femme admirable de vertu et d'intelligence, que l'évêque Synesius appelait *sa maîtresse, sa mère* et *sa sœur* (2), fut dépouillée et tuée à coups de pots cassés (3). Quelques savans modernes et même des hommes fort honorables ont attribué la mort d'Hypatia à saint Cyrille et aux moines de Nitrie et d'Alexandrie ; je dois les justifier d'un crime si horrible.

Le récit de Socrate ne prouve rien contre Cyrille et les moines. Philostorge, historien ecclésiastique contemporain d'Hypatia, parle aussi de la mort funeste de cette femme admirable, mais, loin de l'attribuer à saint Cyrille, il ne le nomme pas une seule fois (1). Au quatorzième siècle, Nicéphore Callixte rapporte que *les clercs de l'évêque Cyrille, conduits par le lecteur Pierre, massacrèrent Hypatia à cause du crédit qu'elle avait auprès d'Oreste.* D'abord les paroles de Nicéphore ne prouvent rien contre Cyrille et les moines d'Alexandrie ; ensuite, Nicéphore, historien peu considéré, n'est pas d'une assez grande autorité pour être cru sur parole sans autre garant, quand les faits sont contestés; et sur la mort d'Hypatia il n'a pu savoir que ce qu'en dit Socrate; ce qu'il y ajoute est purement d'imagination. Quand Cyrille n'aurait pas fait ces actions éclatantes de zèle et de vertu qui l'ont fait honorer dans toute l'Eglise, il suffirait qu'il fût homme raisonnable et homme public, qui avait une réputation à conserver, dont il était d'ailleurs fort jaloux, pour qu'on ne puisse pas l'accuser d'une témérité aussi aveugle, après tout ce qu'il avait fait pour se réconcilier avec Oreste. Les ennemis du saint évêque d'Alexandrie disent, pour appuyer leur sentiment, que Damascius, auteur de la *Vie d'Isidore* et qui vivait dans le sixième siècle, attribue ce meurtre à saint Cyrille. Le savant Henri de Valois nous apprend dans ses *notes* sur Socrate (2) qu'il avait entre les mains un extrait plus considérable que celui qui est dans Suidas. Sans contester l'authenticité de ce manuscrit, qui n'a point été publié, je ferai remarquer que le *païen* Damascius vivait plus de deux siècles après le fait qu'il rapporte, et que pour un récit, du reste si invraisemblable, il ne faut pas abandonner l'autorité des contemporains.

Suidas, qui parle assez au long d'Hypatia, rapporte plusieurs sentimens sur sa mort; quelques-uns sont peu favora-

(1) Socrate, *Hist.*, lib. VII, cap. 14.

(2) Synesius s'exprime ainsi dans sa seizième Épître, édit. du P. Petau : « Decumbens in lecto hanc epistolam dictavi, quam incolumis accipias precor, *mater* ac *soror* et *magistra*, et in his omnibus *bene de me merita*, etc. »

(3) Socrate, *Hist.*, lib. VII, cap. 15.

(1) Philostorg., *Hist.*, lib. VIII, cap. 9.

(2) *Annotatio.*, in lib. VII, p. 86.

bles à saint Cyrille, mais Suidas, loin de les adopter, fait entendre assez clairement qu'elle fut sacrifiée à l'envie que sa sagesse et sa science avaient excitée contre elle (1). Hesychius n'en dit pas davantage. Ces preuves positives, tirées des anciens auteurs, sont appuyées de l'autorité et de la science de deux bibliographes protestans. Albert Fabricius, dans sa *Bibliothèque grecque*, dit qu'elle fut enveloppée dans une sédition populaire, et que le peuple ne se souleva contre elle que parce qu'il lui attribuait la mésintelligence entre l'évêque et le gouverneur (2). Cave, dans son *Histoire littéraire*, soutient : 1° que Damascius, calomniateur de saint Cyrille, ne doit pas être cru ; 2° que la grande probité de saint Cyrille ne laisse aucun lieu à cette accusation (3) ; 3° il rejette cette action sur la légèreté et l'inconstance du peuple d'Alexandrie.

Tout ce qu'il y a de certain et de prouvé par les monumens ecclésiastiques, c'est qu'Hypatia était considérée par les chrétiens d'Alexandrie comme le principal appui du paganisme, et que la haine des hommes qui cultivaient la science platonicienne était irritée de la supériorité d'Hypatia. Au reste, le lecteur Pierre, à peine membre du clergé d'Alexandrie, était un homme peu estimé de saint Cyrille et des évêques orientaux, et l'on trouve une lettre de saint Isidore de Péluse (4) adressée à un lecteur Pierre, qui avait besoin de remèdes forts pour guérir les plaies de son âme ; Lenain de Tillemont (5) et les Bollandistes (6) croient ce Pierre meurtrier d'Hypatia (7).

L'erreur est probablement venue de ce qu'on a confondu une société de clercs du dernier ordre (8), une confrérie d'hommes voués au soin des malades avec les moines. C'est à Alexandrie qu'on trouve le premier établissement de charité. Les membres de cette réunion, dont le but était si louable, s'appelaient PARABOLANI (1). Nous ne connaissons guère leur histoire que par le Code théodosien ; ils formaient réellement une corporation, avaient un chef et un grand registre où leurs noms étaient écrits. Je crois que leur institution remonte à l'an 263, au temps de l'empereur Gallien, alors que beaucoup de chrétiens d'Alexandrie signalèrent leur piété en assistant les malades et en ensevelissant les morts durant la peste ; et il semblerait même, d'après le récit d'Eusèbe (2), qu'ils s'unirent dès lors en *confrérie*. Plus tard, dans les querelles religieuses, ils furent du côté de l'erreur et de la vérité des auxiliaires redoutables et formèrent des partis puissans. Les actes du conciliabule d'Éphèse nous représentent les *Parabolani* et les moines de Barsumas comme les ministres de la fureur de Dioscore d'Alexandrie (3). Après ces grandes émeutes d'Alexandrie, Théodose ordonna que les *Parabolani* resteraient en dehors des affaires publiques ; qu'ils ne pourraient se trouver ni aux spectacles, ni dans les réunions où l'on traitait les affaires de la ville et où l'on rendait la justice, hormis les particuliers qui y auraient des affaires, ou leur chef pour les affaires de la confrérie. Il réduit leur nombre à cinq cents choisis parmi les corps des artisans ; il veut que leurs noms soient donnés au préfet d'Égypte et par lui envoyés au préfet du prétoire ; et quand un d'eux mourait le préfet d'Égypte devait en nommer un autre (4). Mais, par une seconde loi du mois de février 418, Théodose étend le nombre des *Parabolani* à six cents, et il en laisse

(1) Suidæ, *Lexicon*. Genevæ, anno 1619, p. 977.

(2) Fabricius, *bibliotheca græca*, lib. V, part. 4.

(3) Spectata Cyrilli *probitas* credere nequaquàm sinit. Cave, Article *Cyrillus*.

(4) Lib. III, *Epist.* 177. Paris 1638.

(5) Lenain de Tillemont, *Hist. ecclesias.*, t. XIV, page 276.

(6) *Acta Sanctorum*, 28 januarii, pag. 347.

(7) Consulter, sur Hypatia : Ménage, *Hist. mulier. philosoph.*, pag. 52, et une dissertation de Desvignoles dans la *Bibliothèque germanique*, t. III.

(8) Baronius, *ann.* 116. — Bingham, *Origin. ecclesiast.*, lib. III, cap. 9.

(1) Parabolani ideò fortassis dicebantur, quia παράβολον ἔργον, rem periculi et discriminis plenam, tractabant. Duaren. *De minist. et benefic.*, lib. I, cap. 19.

(2) Eusèbe, lib. VII, cap. 22, edit. Vales. Paris, 1659, p. 269. A.

(3) Εἰσέτρεχον γὰρ εἰς τὴν ἐκκλησίαν στρατιῶται μετὰ ὅπλων, καὶ εἰσήκεισαν οἱ μονάζοντες μετὰ Βαρσουμᾶ, καὶ οἱ παραβολανεῖς καὶ πλῆθος ἄλλο πολλύ. *Concilium Chalcedonense* actio prima. Labbe. T. IV, 252, in-folio.

(4) *Codex Theodos.*, lib. XVI, tit. 2.

pour l'avenir le choix à l'évêque, qui pourra prendre tous ceux qu'il jugera capables de cet emploi, à l'exception des hommes notables et exerçant les fonctions municipales.

Ainsi la société de charité des *Parabolani* fut constituée de nouveau par la loi civile, confiée aux soins de l'évêque et mise entièrement à sa disposition et sous sa dépendance. En parlant de l'opposition des moines à l'hérésie arienne, nous avons nommé Athanase, une des plus grandes gloires de l'Église, le plus illustre disciple du solitaire Antoine. Quoique nous ayons passé fort légèrement sur la vie monastique de ce saint docteur, nous n'y reviendrons pas. Nous consacrerons quelques pages à saint Éphrem, le moins connu des pères grecs, et pourtant celui de tous qui s'allie le mieux au génie de notre époque.

Saint Éphrem naquit dans la Mésopotamie de parens pauvres, qui souffrirent généreusement la persécution pour le nom du Christ. Cet enfant béni, dès sa naissance, était l'objet des prédilections divines, et des prodiges annoncèrent sa grandeur et sa sainteté. Sa mère, pendant sa grossesse, crut voir un palmier croître de la langue de son enfant et se dilater vers le ciel en rameaux immenses (1). Il embrassa la vie monastique dès sa jeunesse. Il vivait avec un saint vieillard nommé Julien, dont il nous a laissé l'éloge. J'ai remarqué dans ce fragment l'amour de saint Éphrem pour les saintes écritures et même pour le livre matériel des oracles divins. Etant un jour avec saint Julien, et voyant ses livres non seulement gâtés, mais dans tous les endroits où étaient les noms de Dieu ou du seigneur Jésus-Christ, les lettres en étaient tout effacés, saint Ephrem lui en demanda la raison : Je ne puis rien vous cacher, répondit Julien ; quand la femme pécheresse s'approcha du Sauveur, elle arrosa ses pieds de ses larmes et les essuya de ses cheveux ; de même partout où je trouve le nom de mon Dieu, je l'arrose de mes larmes pour obtenir de lui la rémission de mes péchés. Ephrem lui répartit en souriant : Je souhaite que Dieu, selon sa bonté et sa miséricorde, récompense votre dévotion, mais néanmoins je vous prie d'épargner les livres. » Après la mort de Julien, Ephrem retourna à Nisibe ; il changea souvent de demeure, non par inconstance et légèreté, mais par le mouvement du Saint-Esprit, qui voulait se servir de lui pour instruire et porter à la piété un grand nombre de personnes.

Un trait de la vie de saint Ephrem est fort important pour l'histoire des institutions monastiques. C'est son voyage de huit années, à travers les déserts de l'Égypte, pour étudier les vieilles institutions cénobitiques et voir à la fin de ce long pélerinage saint Basile, *cette bouche de l'Eglise* (1), ce législateur des moines orientaux. Il paraît que déjà ces deux hommes avaient eu ensemble quelques relations indirectes, soit lorsque saint Basile avait visité les monastères de la Mésopotamie (2), soit par le moyen de saint Eusèbe de Samosates qui avait assisté à l'élection épiscopale de saint Basile et que le saint patriarche alla voir sur la fin de l'an 372.

Il faut lire, dans les actes orientaux, la relation de ce voyage (3). Sa traversée est miraculeuse : il apaise les flots de la mer agitée, console ses compagnons de vaisseau qui se jettent à ses pieds, criant : Aujourd'hui vous nous avez sauvés du naufrage ! Débarqué en Égypte, il explore tous les monastères que depuis long-temps il désirait voir (4) ; il trouve au fond d'une caverne Pezoez, moine élu

(1) *Acta S. Ephrem*, publiés par Assemani ; *bibliotheca orientalis Clementino-Vaticana* ; Rome, 1719, in-folio, t. I, p. 34.

(1) D. Gregorii Nyssen. *orat. de Ephrem.* L'érudition protestante, qui, avec une audace incroyable, a rejeté tout ce qui la contrariait dans la foi comme dans la science, s'est plu à attaquer cette homélie de saint Grégoire de Nysse sur saint Ephrem. Mais à l'autorité de Rivet, *Crit.*, lib. III, cap. 21, p. 340, et à l'auteur d'un *Traité sur l'Aumône chrétienne et ecclésiastique*, publié à Paris en 1651, j'opposerai l'autorité du protestant Blondel, dans son livre *De la Primauté de l'Église*, Genève, 1641, p. 196 ; l'autorité de Dupin, et l'autorité, pour moi concluante, de Lenain de Tillemont. (Note 1 sur saint Ephrem.)

(2) Vers l'an 357, Lenain de Tillemont, *De Basilii Epist.*

(3) Actes, publiés par Assemani, *bibliotheca Orientalis*, t. I, in-folio, de la p. 24 à la p. 36.

(4) Egyptiacum eremum, quod jamdudum ha-

de Dieu, et pendant deux jours ces deux hommes s'entretinrent des choses du ciel et des institutions monastiques (1). Ephrem arriva à Césarée lors des fêtes de l'Épiphanie. A peine entré dans la ville, il entendit une voix qui disait : « Levez-vous, Ephrem, et allez recevoir « des pensées et des instructions dont « vous pourrez vous nourrir. » Il répondit, avec l'empressement que sa faim spirituelle lui donnait : « Seigneur, où pren-« drai-je cette nourriture ? » La voix dit : « Voilà qu'il est dans ma maison un vase « royal qui la fournit en abondance (2). »

Ravi d'admiration de ce qu'il avait entendu, Ephrem alla à l'Eglise où étant arrivé et regardant du vestibule par la porte, il vit saint Basile, ce véritable vase d'élection, qui priait pour son peuple et qui le nourrissait de sa divine doctrine (3), et tous les yeux le contemplaient avec amour. « Je vis, dit-il, cette charité tendre et compatissante qu'il témoignait particulièrement aux veuves et aux orphelins. Je vis l'abondance des larmes que répandait ce saint pasteur en faisant monter ses prières vers le ciel. Je vis cette église qu'il aimait si tendrement, qu'il avait si magnifiquement ornée, qu'il avait établie dans un ordre si merveilleux ; je vis couler de sa bouche la doctrine de saint Paul, la loi de l'Evangile, la crainte religieuse de nos mystères ; je vis enfin cette sainte assemblée tout éclatante des divines splendeurs de la grâce (4). »

Ephrem laissa échapper les transports de son admiration ; il loua hautement la bonté et la sagesse de Dieu, qui sait si bien glorifier ceux qui le glorifient. Cependant, quelques hommes de la foule disaient entre eux : Quel est cet étranger qui loue ainsi notre évêque, ou plutôt qui le flatte, afin d'en avoir quelque chose (1). Après que l'assemblée fut finie, Basile fit approcher l'homme dont il avait entendu la voix, et lui demanda par un interprète : « Etes-vous cet Ephrem « qui vous êtes soumis d'une manière si « admirable au joug de la parole du sa-« lut ? — Je suis, répondit le moine sy-« rien, cet Ephrem qui a été assez mal-« heureux pour s'écarter de la voie toute « céleste (2). » Alors, Basile l'embrassa en lui donnant un saint baiser. Ephrem lui raconta qu'il avait vu à l'église une colombe blanche comme de la neige et resplendissante de lumière, assise sur son épaule droite, et qui lui disait à l'oreille les choses qu'il prêchait au peuple. Et Basile fit dresser une table chargée non de viandes corruptibles, mais de vérités éternelles, de ces mets qui font les délices de son âme remplie de sagesse, de sainteté et de foi. Ephrem, touché jusqu'aux larmes, s'écria : « O « mon père ! ayez pitié d'un lâche et d'un « paresseux ; conduisez-moi dans la voie « droite ; amollissez mon cœur de pierre. « Le Dieu de nos âmes m'a conduit à « vous, afin que vous preniez soin de la « mienne. Soulagez ce vaisseau qui gé-« mit sous le poids de ses iniquités, et « conduisez-le aux eaux vivifiantes du « repos éternel. »

Et ces deux saints commencèrent une conversation longue et intime. Ephrem expliqua à Basile quelques passages difficiles de la *Genèse* (3), et lui donna quelques notions sur la langue de la Mésopotamie et sur ses différentes propriétés (4). Basile déroula à Ephrem ses

bebat in votis, petere, monachosque ibidem morantes visere constituit. *Assemani.*

(1) Monachum ibi à Deo electum Pezoën quodam abditum in specu reperit..... ad septem dies commoratus est, altero alterius congressu magnoperé proficiente. *Assemani.*

(2) Surge, Ephrem, et comede sensa..... Ecce in domo meâ regium vas, suppeditabit tibi cibum. Beati Ephremi *Laudatio in Basilium magnum*; dans Cottelier, *Ecclesiæ græcæ monumenta*, t. III, p. 38, in-4°.

(3) Ac præ desiderio per locum portæ adhærentem prospexissem, vidi in sanctis sanctorum vas electionis coram ovili præclaré extensum..... Omniumque oculos in illum defixos. *Cottelier.*

(4) ..... Uno verbo, totum illum cœlum splendoribus gratiæ collustratum. *Cottelier.*

(1) Dicebant autem quidam de turbâ : Quis est iste peregrinus, qui sic laudat episcopum, quippé adulatur ipsi potius, ut aliquid ei elargiatur. Bollandus, *Acta sanctorum*, 1 februarii, p. 74.

(2) Ego sum Ephrem, qui cœlesti cursu meipsum frustratus fui. *Cottelier*, p. 39.

(3) Ἐρῶ σοι οὐκ ἐμαυτοῦ λόγον ἀλλὰ Σύρου ἀνδρὸς σοφίας κοσμικῆς τοσοῦτον ἀφεστηκότος.... S. Basilii, *in Hexameron homelia* 2, t. I, p. 24, in-folio. Paris, 1618.

(4) Ut autem ego e quodam Mesopotamio audivi viro et linguæ eruditæ et mentis integræ, neque fieri

constitutions monastiques, lui fit sentir l'importance d'une règle générale et uniforme, adaptée pourtant aux mœurs différentes des divers peuples. Ephrem profita de toutes ces communications. C'est ainsi que les constitutions monastiques établies par saint Basile, se répandirent dans toute la Syrie, dans la Mésopotamie, et formèrent cette immense famille dont il fut le patriarche, le modèle et le protecteur (1).

Parmi les ouvrages de saint Ephrem il y en a plusieurs sur les institutions monastiques, et où il explique les devoirs des religieux. On y trouve surtout de curieux détails sur les travaux des moines; dans sa *XLVII*e *Parénèse* saint Ephrem fait un parallèle des métiers qui s'exerçaient dans les monastères et de ceux qui s'exerçaient dans le monde. Dans les monastères on faisait de la toile, des nattes, des paniers de joncs, des *papiers couleur de pourpre (cartam coccineam operaris)*, on transcrivait des livres. Il avertit les copistes d'écrire exactement les livres saints, et de prendre bien garde de n'en point corrompre le texte par quelques fautes; il veut aussi que ceux qui ont dans leurs cellules des livres de la communauté aient soin de ne les point gâter et qu'ils les conservent comme si c'était une propriété de Dieu (2). Dans ses *Parénèses*, ou exhortations aux moines, saint Ephrem insiste sur le travail des mains; c'est qu'alors, dans la Syrie, plusieurs solitaires suivaient les erreurs des Messaliens. Ces novateurs fuyaient le travail des mains comme une occupation indécente et mauvaise; ils tenaient le baptême et la communion pour des choses indifférentes; le jeûne leur était une pratique inconnue; ils prétendaient que l'unique exercice de piété, utile au salut, était la prière, et qu'elle seule chassait les démons et attirait dans l'âme la grâce du Saint-Esprit. Le bienheureux Marcian, solitaire du désert de Chalcis, les avait en horreur; saint Ephrem les maudit dans son testament, saint Epiphane et saint Nil les réfutent dans leurs ouvrages: cette hérésie a été condamnée par le concile général d'Ephèse (1).

Mais de tous les traités religieux de saint Ephrem, celui qui se rattache le plus à l'histoire monastique est le second discours sur *les Saints Pères qui sont morts en paix*, où il décrit la vie des *Pasteurs* solitaires de Mésopotamie. Comme ce discours est non seulement un précieux monument historique, mais encore un beau morceau de poésie orientale, je le traduirai exactement sans y joindre l'élément étranger de la pensée et de l'expression occidentales.

« Errans dans les déserts et dans les montagnes, ils se nourrissent comme les bêtes; ils sont parfaits, pleins de justice, parce qu'ils sont les membres de l'Eglise; ils ne se séparent point de la bergerie, parce qu'ils sont enfans de Dieu et de l'Eglise par la régénération du saint baptême; ils ne détruisent point la loi..... Comme des colombes, ils s'élèvent en haut et ils établissent leur demeure dans la croix; ils errent dans les déserts comme les brebis, et aussitôt qu'ils entendent la voix du Pasteur, ils connaissent le Seigneur, ce Dieu plein de bonté et de miséricorde; ils sont des marchands qui sortent de leur pays pour aller chercher la belle et riche perle; ils sont de généreux athlètes qui se rendent illustres dans les exercices de la piété. Prêtez vos oreilles, et soyez attentifs, afin que je vous expose la règle que suivent nos Pères qui habitent dans les déserts: portez votre pensée jusqu'au milieu de cette vaste solitude, et nous y verrons des prodiges et

potest ut aliter lingua vernacula loquantur etiamsi velint, sed necesse illis est ut per syllabam, et, vel potiùs per equipollentes usi voces juxtà proprietatem linguæ regionis illius glorificationem afferant. S. Basil., *de Spiritu Sancto*, cap. 29.

(1) La légende orientale rapporte que saint Basile consacra saint Ephrem diacre. — Baronius et Lenain de Tillemont (note 12 sur saint Ephrem) rejettent cette supposition comme manquant de certitude historique. Cependant ce fait est aussi avancé par Amphiloque (*Homeliæ*, édition du P. Combefis. Paris, 1644, p. 206).

(2) Si Cœnobii librum in tuà cellà teneas, ne projicias eum per negligentiam : sed studiosè complicatum serva, atque custodi eum tanquàm Dei esset. D. Ephrem, *Sermo ad imitationem proverbiorum*, edit. Gerard. Vossii, 1619, in-folio, p. 406.

(1) Labbe, *concil.*, ann. 431. — Epiphanii, *hæreses* 80. — Theodoret, *Hist. eccles.*, lib. IV, cap. 2. — Pluquet, *Dictionnaire des hérésies*, t. II.

des miracles; nous découvrirons la gloire du Seigneur. Avançons promptement, et je vous décrirai leur admirable et excellente manière de vivre. L'amour, l'affection que je leur porte me poussent fortement et me pressent d'aller parmi eux, sûr que j'y trouverai des trésors où je pourrai puiser et m'enrichir. Lorsqu'ils se mettront à genoux pour prier Dieu, de faible et languissant que je suis, ils pourront me rendre fort et vigoureux. Quand ils éleveront leurs mains étendues vers le ciel, ma prière y montera, pour m'obtenir la grâce de chanter saintement et avec foi des hymnes et des cantiques; leur douceur me récrée, leur charité me réjouit. Si l'un d'eux verse seulement une larme pour mes péchés, ils sont lavés..... Seigneur, ranimez mon zèle et mon ardeur; fortifiez ma langue.... Imitons ces habitans des montagnes; ils sont sur le sommet des montagnes comme des flambeaux ardens qui éclairent ceux qui viennent les trouver par l'ardeur de l'affection et de la piété. Ces Pères de la vie ascétique et solitaire sont dans le désert comme un mur solide et un fort rempart. Ils se reposent dans les collines comme les colombes, et comme les aigles ils s'élèvent au-dessus des plus hautes montagnes. Peut-être le roi de la terre trouve-t-il son palais trop étroit; mais pour eux ils trouvent grands et spacieux les creux et les cavernes où ils habitent. Pleins de piété et de religion, ils s'estiment plus honorés de leur robe tissue de poil de chèvre, que les grands de leur pourpre et de leurs riches vêtemens. La pourpre s'use et se détruit; mais le sac et le cilice ne périssent point : par la patience et l'amour des souffrances, ils immortalisent ces pieux solitaires qui en sont revêtus. Des armées d'anges les accompagnent toujours, et ne cessent point de veiller sur eux, de les garder et de les protéger. La grâce du Seigneur est toujours avec eux; elle ne permet pas que l'ennemi obscurcisse leur gloire. S'ils mettent les genoux à terre, aussitôt elle est toute trempée des larmes qui coulent de leurs yeux. Après qu'ils ont chanté les divines louanges, le Seigneur s'élève et sert ses serviteurs, en leur donnant la nourriture nécessaire. Au matin, ils étendent leurs ailes et volent par toute la terre; où le soleil les laisse en se couchant, ils y passent la nuit; où la nuit les surprend, là ils s'arrêtent; ils ne s'inquiètent point de leur sépulture; ils n'ont aucun soin de se construire des tombeaux, car ils sont crucifiés pour le monde, et la violence de l'amour qui les unit à Jésus-Christ, leur a déjà donné le coup de mort. Souvent l'endroit où ils s'étaient arrêtés pour finir leurs jeûnes est celui de leur sépulture. Plusieurs d'entre eux se sont endormis d'un sommeil doux et paisible dans la force et dans la ferveur de la prière. Il y en a qui, se promenant avec leur simplicité ordinaire, sont morts dans les montagnes qui leur ont servi de sépulcres. Quelques uns, sachant que le moment de leur délivrance était arrivé, confirmés dans la grâce de Jésus-Christ, après s'être armés du signe de la croix, se sont disposés eux-mêmes et mis de leurs propres mains dans le tombeau. D'autres se sont reposés dans le Seigneur, en mangeant quelques herbes que sa Providence leur avait préparées. Il s'en est trouvé qui, chantant les louanges de Dieu, ont expiré dans le moment et dans l'effort de leur voix, la mort seule ayant terminé leurs prières. Enfin la mort, sortant de ses profonds abîmes, en est venue enlever d'autres, pendant qu'ils récitaient dans les montagnes des psaumes et des cantiques; elle a fini leurs travaux et apposé son sceau sur leurs tombeaux.

« Maintenant ces bienheureux attendent la voix de l'archange, qui les doit réveiller, les faire renaître et refleurir, en exhalant une douce et suave odeur. Lorsque la terre, par le commandement de Dieu, rendra les corps qui lui ont été confiés pour se reposer un instant dans son sein, alors ils se lèveront comme les lis des champs, alors le Seigneur, en récompense des grands travaux qu'ils ont endurés pour son service et pour son amour, leur donnera son éternité glorieuse (1). »

La famine ravageait le territoire d'Edesse, saint Ephrem sortit de sa cellule pour exhorter les riches à secourir les pauvres. Cette mission de charité eut un

(1) Voir le deuxième *discours sur les SS. Pères qui sont morts en paix*, dans la grande édition de Rome, qui est la meilleure.

grand succès : on donna du pain à ceux qui en manquaient ; on établit un hôpital pour les malades, et Ephrem dirigea ce premier établissement de charité (1). Une année fertile et abondante ayant fait cesser la famine, Ephrem retourna à sa cellule, et un mois après il tomba malade. Se sentant près de mourir, il fit son testament, où il donne des marques de sa profonde humilité. Nous possédons encore ce précieux monument d'où saint Grégoire de Nysse a tiré en partie l'éloge du saint solitaire. Là, on voit son attachement inviolable à la foi et à la communion de l'Eglise, sa charité pour ses frères, son zèle pour la perfection de ses disciples, sa modestie profonde qui lui faisait appréhender les louanges et les honneurs, même après sa mort. Il veut être enseveli avec la tunique et la robe dont il était revêtu, et qu'on l'enterre dans le cimetière ; il se recommande aux prières des fidèles et ordonne que l'on offre des sacrifices pour le repos de son âme, et particulièrement que l'on se souvienne de lui *le trentième jour après sa mort* (2).

Saint Ephrem est un des plus grands poètes du christianisme. Il nous a laissé de magnifiques *Chants de mort* (3) ; un très grand nombre sont destinés aux funérailles des moines. Je dois en rapporter ici quelques fragmens :

« La mort nous a frappés durement, ô « frère! elle a été pour nous un lamen« table spectacle! Nous nous affligeons « de ton absence ; nous devrions plutôt « nous réjouir de ton triomphe ; tu as « vaincu le sommeil par les veilles et le « jeûne ; tu as vaincu tous tes sens par la « mortification ; tu t'es offert tout entier « à Dieu comme une victime!... (1)

« Voilà que les prêtres sont rangés au« tour de toi ; l'assemblée immense du « peuple entoure ton cercueil, en chan« tant le cantique des funérailles. Là est « le sacrifice divin, la lecture des Ecri« tures saintes, le chant des hymnes sa« crées ; tout ce que tu as aimé avec ar« deur pendant ta vie. Tu n'entends pas « les plaintes et les gémissemens, mais « la parole de Dieu, l'adoucissement de « la douleur, le gage d'une grande espé« rance ; car tu n'es pas mort, tu te re« poses dans le Christ (2). »

Malgré la longueur de mes citations et les défauts d'une mauvaise traduction, je trouve de si grandes beautés dans les deux chants suivans qu'on me pardonnera de les rapporter encore :

Sur la mort d'un jeune homme (3).

« Ce jour, triste et lugubre, nous ap« pelle aux larmes, au deuil, aux gémis« semens. A toi, Seigneur, il appartient « de soulager notre tristesse.

« Et voilà que ceux qui vont aux funé« railles de ce jeune homme et ceux qui « en reviennent pleurent amèrement ; toi « seul, ô mon Dieu! tu peux dissiper « notre chagrin par l'espérance d'une « béatitude éternelle.

« La mort est venue briser les promesses « conjugales ; au lieu d'un lit elle a « donné un tombeau : toi, ô mon Dieu! « reçois ton serviteur aux voluptés éter« nelles de ton repos nuptial!

« La mort a détruit la nature ; ce corps, « enveloppé des plus doux parfums d'A« rabie, le voilà pourrissant dans une « odeur fétide ; — toi, mon Dieu, enve« loppe ton serviteur de tes clartés cé« lestes et enivrantes.

« Ce grand mal qu'on appelle *la mort* « fait pleurer tous les hommes et remplit « la terre de gémissemens. — O mon « Dieu! qu'il nous soit donné de voir le « jour de ta gloire! »

(1) Pallad., *Lausia.*, cap. 10.

(2) Le testament de saint Ephrem est le dernier de ses ouvrages dans la *collection* de Vossius. Mais je dois faire observer que le texte en est très fautif; on y trouve plusieurs choses qu'on ne lit point dans les anciens exemplaires syriaques, entre autres l'Histoire d'Abgar d'Edesse, celle de la délivrance d'un homme possédé du démon, et quelques autres circonstances ajoutées par ses disciples ou par le traducteur grec.

(3) *Necrosima seu canones funerum*, t. III. — *Sancti patris nostri Ephrem Syri opera omnia quæ extant græce, syriace, latine* ad manuscriptos codices *Vaticanos aliosque castigata*, sub auspiciis Benedicti XIV. Rome, 6 vol. in-folio. Cette édition, par le jésuite Benedictus Maronite, et par Evodius Assemani, archevêque d'Apamée.

(1) *In funere monachorum*, canon 18.

(2) *Necrosima*, canon 16.

(3) *Necrosima*, canon 53.

Sur la mort d'un enfant.

« Oh! qu'il est amer le deuil de la mère « d'un enfant! Combien elle est dure la « séparation de la mère d'avec son fils! « Toi, Seigneur, qui reçois les exilés « dans ta maison paternelle, tu prendras « soin de ces orphelins.

« Le jour de la mort d'un fils a fait une « plaie immense à l'âme des parens; il « leur a ôté et brisé le bâton de leur vieil- « lesse; je t'en supplie, ô mon Dieu! que « ta charité les soutienne!

« La mort a enlevé à la mère son en- « fant unique; elle lui a coupé son bras « droit; elle a brisé tous ses membres; « toi, ô mon Dieu! rends à cette mère « son ancienne force!

« La mort a séparé la mère de son « premier né, cette mère est restée triste, « désolée : toi, ô mon Dieu! vois son « abandon, console sa douleur!

« La mort a arraché l'enfant du sein de « sa mère, et la pauvre mère inconsolable « pleure son absence; fais, ô mon Dieu! « qu'elle revoie son enfant dans le ciel!

« O bienheureux enfans qui jouissez du « bonheur des saints! O malheureux vieil- « lards que la mort a laissés au milieu « des angoisses de cette vie! Toute une « famille, abandonnée à la désolation, « demande ton secours, ô mon Dieu (1)! »

Peut-être cela donnera-t-il une idée du génie grave, austère, profondément triste et poétique du moine Ephrem; en vérité il faudrait tout citer. En attendant qu'un homme de goût fasse passer dans notre langue ces beautés orientales, lisez tout dans l'excellente traduction latine d'Assemani et comparez ces richesses de la poésie chrétienne avec les nuits d'Young, les méditations d'Hervey, avec tous les chefs-d'œuvre de la sensiblerie anglaise, et puis dites de quel côté se trouve la vraie poésie. EMILE CHAVIN.

(1) *Necrosima*, canon 37. — Lisez le canon 28, *in funere principum et divitis cujusque.*

Sciences Physiques et Mathématiques.

COURS D'ASTRONOMIE.

TREIZIÈME LEÇON (1).

Des zodiaques égyptiens; — histoire de leur découverte.

187. Le dix-huitième siècle traînait ses derniers jours au milieu des ruines. Toutes les croyances avaient été frappées par la hache du scepticisme philosophique; et, semblable au chêne majestueux dont il ne resterait que les racines, et préparant en silence sous la terre la vie d'un nouvel arbre, la foi chrétienne avait disparu pour un temps sous les coups d'une ligue forcenée. Car une foule de bras avaient fourni leur contingent à ce chaos de débris; tout ce qui portait une plume à la main et l'orgueil au cœur, tout esprit trop fier pour se soumettre à la foi, et trop lâche pour braver les petits mépris de la foule, tout homme avide d'une popularité acquise d'avance à quiconque insulterait la majesté du Christianisme; gens d'esprit et sots à tous les degrés, savans et ignorans, tous avaient concouru à l'œuvre de la destruction. Pour elle, la philosophie avait enfanté quelques centaines de systèmes, la science quelques centaines de théories cosmogoniques, la plume de l'homme de lettres bien des milliers de sarcasmes, et celle de l'historien assez de mensonges pour étouffer sous leur poids les plus sérieuses et les plus vivantes traditions du passé. Trop de faveur accueillait les idées nou-

(1) Voir la douzième leçon au n° 46 ci-dessus, p. 246.

velles, dès qu'elles se jetaient à l'encontre des idées chrétiennes, pour que personne se fît faute de produire au grand jour les caprices les plus désordonnés de l'imagination.

Parmi les systèmes qui s'attaquaient directement aux faits fondamentaux du Christianisme, le plus remarquable sans doute, par la fascination générale dont il frappa les esprits, fut précisément l'œuvre d'un fou. Doué d'une érudition immense qu'il mit au service d'une imagination déréglée, Dupuis aborda avec audace les plus monstrueux paradoxes, et ses grossières rêveries furent accueillies avec un enthousiasme proportionné à leur étrangeté. Je laisse de côté ses honteuses élucubrations sur l'origine et l'histoire de tous les cultes, et je ne signale que sa thèse sur l'antiquité des représentations zodiacales qu'il faisait remonter à quinze mille ans au moins avant notre époque. Sa théorie fondée sur l'interprétation des emblèmes du zodiaque, qu'il trouve d'accord avec un certain état physique du climat de l'Égypte, mais seulement à cette époque reculée, dut être trouvée très heureuse et infiniment concluante, par cela seul qu'elle concluait contre les traditions chrétiennes sur l'âge du genre humain. Le zodiaque était une énigme dont Dupuis avait trouvé la clé, et sa solution, considérée comme impossible dans tout autre système, constituait pour les savans une démonstration complète, laquelle leur tenait d'autant plus au cœur, qu'à la science revenait l'honneur d'avoir enfin percé les ténèbres qui nous dérobaient la vue des sources de l'humanité.

188. Tel était l'état des esprits, lorsque les savans de l'expédition d'Égypte avisèrent des monumens auxquels on n'hésita pas à accorder tout d'abord une haute importance. Au plafond d'un portique, en avant du grand temple de Denderah, se trouve sculptée avec beaucoup d'autres ornemens une représentation des douze signes zodiacaux, lesquels sont divisés en deux bandes parallèles. D'après la disposition des figures, six de ces emblèmes semblent sortir du temple, tandis que les six autres paraissent y entrer: le Lion est le premier des signes sortans; le Cancer est le dernier de la série qui entre; et, comme il y a changement de direction d'une de ces séries à l'autre, qu'il y a venue et retour indiqués successivement, on en conclut que le sculpteur avait voulu indiquer par là le *solstice;* c'est-à-dire qu'à l'époque ainsi figurée, le solstice avait lieu quand le soleil était entre le signe du Lion et celui du Cancer, ou plutôt dans ce dernier signe; car on remarque que le Cancer est jeté hors de la ligne des autres; ce qui indique qu'on a voulu fixer sur lui l'attention, et par conséquent qu'il était le séjour du soleil à l'époque du solstice.

Le temple de Denderah renfermait un autre zodiaque de forme circulaire, sculpté à la voûte d'une petite chambre qui surmontait le monument. Dans ce zodiaque, qu'on voit aujourd'hui à Paris, dans une des salles de la Bibliothèque royale, les signes sont disposés circulairement autour du pôle; et l'on remarque que les deux extrémités de la série, au lieu de se rejoindre régulièrement sur la circonférence, ce qui laisserait dans une indécision complète le point de départ, sont disposées d'une façon particulière qui met celui-ci en évidence. Le Cancer, en effet, est rejeté en dedans au-dessus du Lion, c'est-à-dire plus près du pôle; de sorte que la procession forme, non une vraie circonférence, mais une ligne spirale. Ce planisphère fut d'après cela considéré comme une copie du grand zodiaque du portique.

Deux autres zodiaques furent trouvés dans deux temples à Esné: composées d'une façon analogue, leurs séries n'ont pas les mêmes signes initiaux que celles de Denderah; le Lion commence la série des signes entrans; la Vierge est le premier de ceux de la série sortante. A l'époque où ces zodiaques furent sculptés, le solstice était donc entre le Lion et la Vierge, ou si l'on veut dans le Lion. Cette époque était donc fort différente de celle où l'on construisit le temple de Denderah; et, d'après la position du solstice, beaucoup plus ancienne.

Tels sont les faits sommaires dont je néglige les détails comme pièces sans importance au procès. Je dois dire seulement que cette idée, admise d'abord de confiance, que la division des signes représentait la position du solstice, se trouva appuyée d'une manière quel-

conque par l'explication qu'on jugea à propos d'admettre pour un emblème voisin du Cancer. On y voit le disque du soleil au point le plus haut de sa course, versant des flots de lumière d'où commence à sortir une tête d'Isis, symbole de Sirius, et présage du débordement du Nil, qui coïncidait, à cette époque, et avec le solstice, et avec le lever héliaque de de cette belle étoile.

Interprétation de leurs emblèmes, et systèmes divers auxquels cette interprétation donna lieu.

189. Or, avant d'exposer les conséquences diverses qui furent tirées de l'interprétation qu'on donna à ces symboles, je dois rappeler ou exposer au lecteur quelques définitions et quelques principes nécessaires à l'intelligence du sujet.

1° Nous avons signalé ce mouvement général des étoiles qui les emporte parallèlement à l'écliptique, sans changer leur latitude, mais en modifiant leur longitude, leur ascension droite et leur déclinaison. Ce mouvement qui n'est qu'une apparence, est dû, ainsi que nous l'avons expliqué, au déplacement progressif du point équinoxial; c'est-à-dire que l'intersection de notre équateur avec l'écliptique se fait en des points différens d'une année à l'autre. Les longitudes *augmentent* ainsi d'environ 50″ par an, parce que le point équinoxial *rétrograde*, ou se meut en sens contraire de l'ordre des signes; ce qui éloigne l'origine des longitudes du pied des arcs de latitude. De cette sorte, le point équinoxial vient à la rencontre du soleil, qui parcourt l'écliptique suivant l'ordre des signes. L'année tropique est donc plus courte qu'elle ne le serait sans ce déplacement, et le moment de l'équinoxe *précède* celui où il arriverait, si le point équinoxial était immobile. De là le nom de *précession des équinoxes* donné à ce phénomène. Sans lui, la durée de l'année serait de 365 j. 6 h. 9′ 10″, intervalle de deux retours consécutifs du centre du soleil au cercle horaire d'une même étoile, tandis qu'elle n'est que de 365 j. 5 h. 48′ 50″, intervalle qui s'écoule entre deux passages du soleil par le point équinoxial. Entre ces deux durées il y a une différence de 20′, pendant lesquelles le soleil parcourt, en vertu de son mouvement annuel, les 50″ de degré qui sont la valeur de la précession.

Or, si le point équinoxial rétrograde annuellement de 50″,1, on reconnaît qu'il lui faut, pour parcourir 1° ou 3600″ une durée de près de 72 ans; *et pour la rétrogradation d'un signe entier,* ou de 30°, 2,156 *ans*, ce qui donne 25,868 années pour la révolution complète du point équinoxial sur l'écliptique. Si ce point était placé à une certaine époque, dans la constellation du Bélier, il passerait ensuite dans la constellation des Poissons, puis dans celle du Verseau et ainsi de suite; et si ces constellations avaient toutes une largeur de 30°, comme les divisions conventionnelles qu'on appelle les signes, il s'écoulerait toujours 2,159 ans entre les époques de l'entrée du point équinoxial dans deux constellations consécutives; mais les points solsticiaux étant à 90° des points équinoxiaux, la position du solstice sera donnée par celle de l'équinoxe et réciproquement. Ainsi, dans l'hypothèse précédente, si l'équinoxe était au 25e degré du Bélier, le solstice serait au 25e degré du Cancer; et de même de la position connue du point solsticial, on conclurait celle de l'équinoxe. Voilà ce qu'on entend par la position du solstice dans le Cancer, dans le Lion.., etc.; position qui change d'une manière continue avec le temps, et qui varie de 30° ou d'un signe dans l'intervalle de 2156 ans.

Pour indiquer la position de ces points, on emploie quelquefois les expressions de *colure des équinoxes* et *colure des solstices;* le mot *colure* désignant deux grands cercles qui passent par les points équinoxiaux et les points solsticiaux, et se coupent par conséquent à angles droits. Le mouvement de ces points est censé produit par le mouvement des colures qui les contiennent.

2° On entend par *lever héliaque* d'une étoile, l'époque de l'année où cette étoile se lève une heure environ avant le soleil. Si elle se couche une heure avant lui, ce sera son *coucher héliaque;* si elle se lève tout juste en même temps que lui, ce sera le *lever cosmique*. Le *coucher cosmique* aura lieu si elle se couche au moment précis où le soleil se lève. Si au contraire l'étoile se lève ou se couche quand le soleil se couche lui-même ou

au commencement de la nuit, le lever ou le coucher de l'étoile sont dits *achroniques*. Les levers et couchers, soit cosmiques, soit achroniques, sont des phénomènes réguliers et précis, qui se prêtent fort bien au calcul, mais qui sont à peu près insaisissables à l'observation, parce que les étoiles disparaissent alors dans les feux du soleil; c'est pour cela que les anciens leur avaient substitué le lever et le coucher héliaques. Lorsqu'une étoile, après avoir été invisible un certain temps à cause de son voisinage du soleil, devient enfin visible le matin, parce qu'elle s'en est suffisamment écartée, le premier jour où on l'aperçoit se lever à l'Orient, sans être absorbée par l'éclat de l'aurore, constitue son lever héliaque, et se trouve susceptible d'une observation assez précise. Le lever de l'étoile devance ainsi celui du soleil d'un intervalle qui varie d'une étoile à l'autre, et qui est d'environ une heure pour les étoiles de premier ordre, telles que *Sirius*. Les levers héliaques reviennent périodiquement pour chaque étoile, et se trouvent correspondre à des époques fixes du calendrier. De là l'usage qu'en faisaient les anciens pour diriger les travaux agricoles; car c'est ce qu'il faut entendre par ces expressions qu'on trouve partout dans les anciens auteurs, lever de *Sirius*, lever d'*Arcture*, lever de *Régulus*, ou même lever du *Bouvier*, du *Lion*..., en appliquant aux constellations elles-mêmes la définition du lever héliaque.

Cela posé, voici quelle interprétation on donna aux emblèmes zodiacaux.

En considérant d'abord ceux du portique de Denderah, on conclut de la disposition des signes que le soleil était dans le Cancer à l'époque du solstice. L'emblème qui avoisine le Cancer représentait d'ailleurs le lever héliaque de Sirius; ce lever précédait d'un mois le débordement du Nil, qui suivait d'autant le solstice, de sorte que le solstice coïncidait avec le lever héliaque; d'où il résultait encore que le solstice avait lieu dans le Cancer. Or, en le plaçant au milieu de cette constellation, et le comparant à sa position actuelle qui est à la limite de celle des Gémeaux, près du Taureau, on trouve que la position solsticiale du grand zodiaque de Denderah, répond à 1218 avant notre ère. Si on adopte dans le Cancer une autre position que celle du milieu, l'époque sera différente; et la différence pourra aller à un millier d'années en plus ou en moins.

Nous ne dirons rien, pour le moment, du second zodiaque de Denderah que nous possédons à Paris; considéré comme une copie du zodiaque principal, il donnait naturellement lieu aux mêmes calculs. Mais les deux zodiaques d'Esné, traités de la même manière, conduisaient à des résultats plus dignes d'attention; car, comme ils reculaient d'un signe la position des solstices, ils se trouvaient plus vieux que ceux de Denderah, d'une valeur *moyenne* de 2156 ans. Et, comme au moyen d'emblèmes que les savans se crurent certains d'expliquer, on put admettre que le solstice quittait la Vierge pour entrer dans le Lion, il en résultait pour les zodiaques d'Esné jusqu'à 7000 ans d'âge et au-delà.

Questions préjudicielles négligées.

190. Je n'ai pas besoin de dire que beaucoup de chiffres furent produits, très différens les uns des autres, selon la position que chacun jugea à propos d'assigner au solstice dans la constellation où l'on s'accordait à le placer. Et si, en partant d'une idée commune, celle d'une représentation solsticiale, les différens systèmes offraient tant de divergence dans les résultats, qu'on juge de la masse d'incertitudes que devait présenter une question qui se décomposait elle-même en beaucoup d'autres, auxquelles pour la plupart les élémens de solution manquaient complètement. Car avant d'adopter cette idée d'une représentation solsticiale, vers laquelle gravitaient toutes les recherches et tous les calculs, il y avait bien des questions à résoudre, qui, pour la plupart insolubles, barraient le passage à toute discussion positive et sérieuse. En un mot, l'on adopta d'abord une idée qui se prêtait merveilleusement à l'exploitation scientifique; mais on oublia ou l'on dédaigna de statuer sur une foule de questions préjudicielles qui auraient arrêté dès leur début les calculs et les théories. Par exemple, les calculateurs auraient pu se poser d'abord les questions suivantes:

Les divisions des zodiaques sculptés ont-ils rapport avec un état déterminé du ciel? — Était-ce l'état du ciel à l'époque de la construction des monumens?

Ne sont-ce pas de simples copies des zodiaques primitifs?

Est-il bien évident que la division des signes indique un solstice?

Les figures sont-elles la représentation des signes, ou bien simplement des constellations homonymes?

Les Égyptiens distinguaient-ils, même à une époque reculée, les signes des constellations?

Quelles étaient les limites de celles-ci, et quelle était l'origine des signes?

Dans quelle partie de la constellation ou du signe doit se trouver le soleil, pour que le zodiaque indique sa position dans ce signe? Est ce au commencement, au milieu ou à la fin?

Enfin, les Égyptiens connurent-ils à une époque quelconque le mouvement équinoxial?

Dans un ordre d'idées différent, on aurait encore dû se demander:

Si ces figures sont la représentation d'un fait astronomique?

Si ce ne sont pas plutôt des thêmes d'astrologie, sans aucun rapport avec une représentation scientifique de la sphère.

191. On voit par là combien le problème était complexe; et l'énoncé de la plupart de ces questions fait reconnaître à tout homme de bon sens leur insolubilité. Par exemple, il n'y a pas moyen de prouver que les constructeurs n'ont pas copié pour en faire un ornement architectural, des zodiaques primitifs et antérieurs même à l'existence des Égyptiens comme corps de nation; impossible de prouver qu'ils distinguaient les signes zodiacaux des constellations elles-mêmes; impossible de dire quelles limites ils assignaient à celles-ci. Or, selon qu'on adoptera telle ou telle vue à ce sujet, la question de date changera singulièrement d'aspect. Par exemple le calcul ci-dessus qui suppose le solstice au milieu du Cancer, et qui donne l'an 1218 comme époque moyenne, est fondé sur une division zodiacale en parties de 30°, dont chacune aurait été assignée à une constellation. Or, cette supposition est tout au moins gratuite; et si nous prenons les constellations dans leur système actuel, le milieu de celle du Cancer a été occupé par le solstice dans le VIIe siècle avant notre ère, et son commencement dans le second. Les zodiaques d'Esné qui placent le solstice dans le Lion ne remonteraient de la sorte qu'à 2340 avant J.-C.; en plaçant le solstice au milieu de la constellation; or, il y a loin de là au chiffre de 5000 ans que certains savans adoptaient.

Intérêt de la question au point de vue de la chronologie biblique; remarque importante à ce sujet.

On voit par là que, même en accueillant l'idée que les zodiaques égyptiens indiquaient les solstices, en accordant de plus qu'ils représentaient l'état du ciel à l'époque où la sculpture en avait été exécutée, la question de date présentait encore des solutions très diverses; et la différence des résultats acquérait une haute importance par sa liaison avec la question de chronologie générale. Ceux qui tenaient pour les chiffres les plus élevés, se mettaient par cela même en dehors des traditions chrétiennes sur l'âge du monde, et le système de Dupuis sur l'origine du zodiaque était encore trop à la mode pour que les savans se fissent beaucoup de scrupules de déborder les ères historiques. Cependant il est aisé de reconnaître que les défenseurs de la chronologie de la Bible n'avaient pas lieu de s'effrayer beaucoup du témoignage des zodiaques. Si nous considérons en effet que l'époque du déluge remonte à 3,000 ans avant notre ère, d'après le texte des Septante, qui est de beaucoup le plus digne de foi, et que les zodiaques d'Esné n'auraient qu'une antiquité *moyenne* de vingt-quatre siècles avant J.-C., rien n'empêche d'admettre que les sculptures ne remontent à cette époque. Je dis plus: il n'y a pas de raison grave, au point de vue de l'autorité de nos livres saints, pour refuser d'admettre que le solstice fut représenté à une époque très antérieure, par exemple dans la Vierge, comme le voulait Burckardt. En le mettant au point de cette constellation, qui est occupé aujourd'hui par l'équinoxe, on tomberait sur l'an 4650, ce qui est anté-

rieur au déluge de quinze à dix-huit siècles. Or, comme rien n'empêche de faire remonter à cette époque la composition du zodiaque ; que celui-ci a pu être transmis du monde antédiluvien par la famille de Noé; que ce zodiaque primitif et sa division solsticiale ont pu être conservés et copiés maintes fois, comme monument d'un grand intérêt, et que telle a pu être l'origine des représentations égyptiennes, la chronologie de la Bible se trouve donc complètement désintéressée dans la question, même en adoptant les chiffres les plus élevés. Je suis loin d'attribuer un tel âge à notre zodiaque; mais comme les opinions ne sont pas unanimes sur sa nouveauté relative, je dois signaler les observations ci-dessus, comme étant de la plus haute importance.

Fausseté de l'hypothèse d'une représentation solsticiale.

192. La question ainsi rejetée hors du terrain de la chronologie sacrée, perd, il faut le dire, beaucoup de son intérêt; cependant elle est loin d'en rester dépourvue, puisqu'elle se rattache encore à plusieurs problèmes historiques. Par exemple, la supposition d'une représentation solsticiale fait à l'astronomie égyptienne un honneur que, certes, elle ne mérite pas; c'est ce que je vais prouver, en démontrant que jamais les Égyptiens ne connurent la position des solstices, en tant que se rattachant au phénomène de la *précession*. Ce fait bien établi ruinera par la base toutes les théories astronomiques qui fondent l'explication des zodiaques sur l'hypothèse d'une représentation solsticiale.

Si les Égyptiens eussent connu la position des solstices à une époque tant soit peu reculée, et qu'ils l'eussent indiquée dans les sculptures de leurs temples, à coup sûr le déplacement énorme de ces points, après quelques siècles, ne leur aurait pas échappé, et ils auraient ainsi connu la grande révolution sidérale que nous appelons *précession des équinoxes*. Aussi les zodiaques d'Esné qui, comparés à ceux de Denderah, indiquent la position des solstices dans un signe différent, témoignent par cela même que le déplacement solsticial aurait été remarqué.

Mais si les Égyptiens avaient connu le mouvement des colures, les savans grecs de l'école d'Alexandrie fondée par les premiers Lagides, et qui ignoraient d'abord ce fait astronomique, n'eussent pas manqué de l'apprendre des Égyptiens. Or, cela n'est pas; et la connaissance de la précession des équinoxes est le fruit des observations des astronomes d'Alexandrie. Car Ptolémée comparant ses observations avec celles d'Hipparque, qui avaient eu lieu deux siècles et demi auparavant, fait remarquer qu'elles confirment les conjectures de cet habile astronome, lequel comparant aussi ses propres observations à celles d'Arystille et de Timocharès, 150 ans après eux, en avait *conclu* le déplacement du point équinoxial. Ptolémée observe à son tour pour vérifier les suppositions d'Hipparque, et le résultat s'en trouvant conforme à ces conjectures, il en tire cette conséquence, que le fait de la précession est désormais hors de doute. Ainsi il a fallu trois siècles et demi d'observations *grecques*, pour établir un fait qu'Hipparque n'a fait que soupçonner, longtemps après la fondation de l'école d'Alexandrie. En tout cela, des Égyptiens pas un mot. Or, l'école alexandrine était établie en Egypte depuis 400 ans, à l'époque de Ptolémée ; et celui-ci, le plus savant astronome de son temps, vivait au sein de l'Egypte, au sein de toutes les lumières du pays, au milieu de ses prêtres, de ses savans, de ses monumens, de ses bibliothèques. Le musée d'Alexandrie en particulier était le dépôt de tout ce que les Lagides avaient pu rassembler de manuscrits de tous les points du monde; et bien évidemment ce que l'Egypte possédait en fait de connaissances de tout genre devait s'y trouver placé en première ligne. De plus, depuis l'origine de la domination grecque, les prêtres et les savans du pays, n'avaient pas pu, quand même ils l'auraient voulu, se tenir à l'écart des savans d'Alexandrie; leurs connaissances avaient dû être mises à contribution par les Grecs; et si quelque chose avait pu échapper à ceux-ci, ce n'aurait pas été un fait aussi important et aussi simple à la fois, que celui du mouvement équinoxial; un fait surtout

retracé cent fois dans les sculptures des monumens de l'Egypte. Bien évidemment ce que les Egyptiens possédaient en fait de connaissances astronomiques a dû être bientôt connu des Grecs alexandrins. Il est vrai que le bagage devait en être assez mince ; car l'ouvrage de Ptolémée fourmille d'observations astronomiques empruntées soit aux Grecs, soit aux Chaldéens, et les Egyptiens n'y sont pas nommés une seule fois!

193. Je sais des savans qui répondent à cela, que si Ptolémée et les autres Grecs n'ont rien appris des prêtres égyptiens, c'est que ces prêtres cachaient avec soin leurs prodigieuses connaissances. Or, je demande d'abord ce qu'en fait ils auraient caché à Eudoxe, qui bien longtemps avant la domination grecque, étudia l'astronomie chez eux pendant 13 ans, et qui n'en rapporta, il est vrai, qu'une science fort grossière qui nous donne la mesure de celle de l'Egypte à cette époque? Or, Eudoxe ne soupçonne même pas la précession, et c'est Hipparque qui avait tous ses ouvrages sous la main, qui en conçoit la première idée. Je demande en second lieu pourquoi les prêtres égyptiens auraient plus tard voulu cacher leurs connaissances aux Grecs? Ils n'auraient trouvé à cela ni profit, ni honneur ; ils étaient intéressés au contraire à se prévaloir aux yeux de leurs conquérans de connaissances que ceux-ci savaient apprécier et honorer. Supposez qu'ils eussent connu la précession des équinoxes dont la découverte coûta aux Grecs plusieurs siècles d'observations, pourquoi ne la leur eussent-ils pas révélée, ne fût-ce que pour leur dire comme le prêtre de Saïs à Solon ; ô Grecs, vous n'êtes auprès de nous que des enfans! Supposons enfin que les Grecs eussent fini par découvrir un fait que les prêtres égyptiens auraient connu et tenu sous le secret pour quelque inimaginable motif, ces prêtres n'auraient pas manqué alors de les promener dans leurs temples, et de leur montrer ces sculptures antiques qui, au dire de nos infaillibles savans, représentent si clairement le mouvement équinoxial.

On a dit encore que le flambeau des sciences après avoir brillé en Egypte, dans des temps fort reculés, avait fini par s'éteindre, de telle sorte que le mouvement équinoxial était tombé dans l'oubli. Mais, outre qu'on ne peut indiquer l'époque ni quelques circonstances vraisemblables de cette révolution, est-il possible d'admettre que la nation égyptienne tout entière, et surtout que tous les colléges de prêtres qui se sont toujours succédé sans interruption, auraient pu perdre brusquement la mémoire d'un fait astronomique, et d'un fait représenté par eux si souvent, si visiblement au plafond de leurs temples? Je dis : si *visiblement*, et avec raison. Car si quelques Français, sur un simple coup d'œil jeté par hasard, après deux ou trois mille ans, au plafond de quelque temple, parsemé d'une foule de figures et d'écritures mystérieuses, savent y découvrir le mouvement solsticial, comment les prêtres égyptiens qui connaissaient ce langage, cette écriture, et un bon nombre, tout au moins, des traditions et des mythes de leur pays, n'auraient-ils pas reconnu beaucoup plus facilement encore la signification de ces emblèmes, qu'ils avaient continuellement sous les yeux?

194. Enfin, nous aurions à répondre à la prétention consignée dans un mémoire de M. Biot, et appuyée par MM. Champollion (1). Ces savans croient avoir reconnu sur les dessins des tombeaux de la Haute-Egypte, que les Egyptiens avaient déterminé en l'an 3285 avant notre ère, les deux équinoxes et le solstice d'été figurés, d'une manière manifeste, par certains emblèmes ; que plus tard, en 1780, ils les avaient représentés au Rhamesséum de Thèbes sous une forme différente qui indique qu'ils en avaient reconnu le déplacement. A quoi il faut ajouter que l'intervalle qui sépare ces deux époques est de 1505 ans, véritable durée de la période sothiaque, qu'ils auraient ainsi connue avec précision.

Je n'ai pas à m'occuper de ce dernier fait, qui ne se rapporte pas directement au sujet que nous traitons, et qui se trouve manifestement démenti par l'usage de la période inexacte de 1461 ans à l'époque même où l'on suppose aux Egyptiens une connaissance précise de

(1) Égypte, dans l'*Univers pittoresque*, p. 97.

la véritable période. Mais, que les Egyptiens aient connu la position et le déplacement des points équinoxiaux et solsticiaux, c'est une prétention réfutée suffisamment par les raisons qui précèdent, et ces raisons sont telles que l'interprétation arbitraire de certains emblêmes n'est pas de force à leur faire équilibre. Or, savez-vous quels sont ces emblèmes dont le sens est si manifeste selon les savans qui l'adoptent ? Il y a quelque part sur le Rhamesséum, parmi beaucoup d'autres figures, un lion, un bœuf, un crocodile et un batteur de blé; plus loin on remarque un petit scorpion. Remarquez que ces symboles considérés isolément se retrouvent partout dans les sculptures hiéroglyphiques. Maïs on a tenu absolument à reconnaître les signes zodiacaux du Lion, du Taureau, du Verseau et du Scorpion, qui partageant le zodiaque en quatre parties égales indiqueraient la position des colures. Demandez ce que fait là le crocodile qui n'est point un signe zodiacal, on n'en tiendra nul compte; et cependant sa présence suffit pour détruire tout l'échafaudage de cette belle interprétation. De plus, il faut observer que même les animaux qui se rapporteraient au zodiaque, ont des attitudes tout à fait différentes de celles qu'ils occupent dans les véritables représentations zodiacales, et de plus que l'ordre des figures est aussi tout à fait différent.

Il n'est pas inutile non plus de faire remarquer que le Rhamesséum est un édifice de la fin du seizième siècle, comme tout le monde le reconnaît; or, on y trouve la représentation d'un phénomène astronomique qui serait antérieur à cette époque de plus de deux siècles! Qu'on y eût gravé la position des colures à l'époque de l'érection du monument, cela se concevrait jusqu'à un certain point; mais qu'on l'eût fait pour une époque antérieure qui ne se lie d'aucune manière avec celle de la construction de ce palais, voilà ce qui ne se conçoit nullement; et cela suffit pour ruiner cette opinion, que les sculpteurs auraient eu en vue la position des colures. En tout cas, l'existence d'une représentation monumentale d'un fait très antérieur, donne lieu à l'importante remarque que voici : On peut admettre, d'après cette base, que la représentation qu'on suppose être celle de l'année 3285, correspond à l'état du zodiaque à une époque très antérieure à celle de la sculpture; que cette époque serait celle de quelque fait très remarquable dont on aurait voulu consacrer le souvenir; qu'elle serait, par exemple, celle du déluge mosaïque qui, dans la chronologie des Septante, peut absolument se rapporter à cette date, et que le zodiaque de Noé serait le type dont le plus ancien de ceux qu'on signale pourrait être considéré comme une copie. Assurément, il n'y a pas moyen de réfuter une telle hypothèse; et cela étant, la chronologie biblique se trouve encore désintéressée dans la question, si même elle n'y trouve pas quelque avantage. C'est là un système qu'on peut admettre, si l'on croit à la haute antiquité du zodiaque. Je pourrais donc accorder ses prétentions à M. Biot que je n'ai nul intérêt à combattre; et je déclare néanmoins que je les considère comme excessivement éloignées de la vérité.

Je crois avoir suffisamment réfuté les théories qui reposent sur l'idée d'une représentation solsticiale, et d'une antiquité très haute. Mais avant d'arriver aux faits qui ont fixé d'une manière authentique l'âge de nos zodiaques, et en ont déterminé le véritable sens, je dois exposer deux systèmes remarquables, tous deux fondés aussi sur une base astronomique, mais présentant du moins une idée acceptable, et ramenant l'époque de la sculpture des zodiaques au voisinage de l'ère chrétienne.

Idées de M. de Paravey.

195. Le premier de ces systèmes est dû à M. de Paravey; il fait l'objet d'un rapport lu à l'Académie des sciences en 1822, par l'illustre Delambre. Les recherches de M. de Paravey se sont exercées surtout sur le planisphère de Denderah, que nous possédons à Paris. Ce savant partant de cette idée fondée sur le témoignage de plusieurs auteurs, que les colures, au lieu de répondre à l'origine des quatre saisons, en indiquaient autrefois le milieu; de sorte que le printemps commençait un mois et demi avant l'équinoxe,

l'été un mois et demi avant le solstice, et ainsi des autres, considère les deux axes du planisphère comme passant par les signes correspondant au milieu des saisons, dont le commencement serait donné par les diagonales du carré. De cette façon, l'on trouve que les solstices placés sur les axes, sont dans le Cancer et le Capricorne. M. de Paravey arrivait à la même conclusion, en considérant le grand zodiaque du portique. Il avait remarqué que les *signes* y étaient indiqués par des figures de femmes également espacées, toutes tournées dans le même sens, excepté une seule qui, regardant en sens contraire, indiquait un changement de direction dans la course du Soleil, c'est-à-dire, la position du tropique ou du solstice d'été. Il insistait surtout sur ce que le planisphère de Denderah, situé dans un temple orienté et dans une chambre également orientée, avait dû être orienté lui-même, et construit par conséquent sur le système d'axes qu'offrent naturellement les colures, d'où il suivait que l'axe même de la salle et du planisphère par les solstices. Enfin, M. de Paravey faisait remarquer, et ceci lui paraissait démonstratif, que les lieux des colures étaient les mêmes, et dans le planisphère et dans le zodiaque du portique, construits tous deux néanmoins *dans deux systèmes de projection différens*. De l'ensemble de ces observations, il résultait que les zodiaques de Denderah étaient d'une époque postérieure à la fondation de l'école d'Alexandrie.

Les idées de M. de Paravey que Delambre trouvait assez plausibles, peuvent être admises sans infirmer ce que nous avons dit au sujet de l'ignorance des Egyptiens par rapport au mouvement équinoxial. Car la représentation des colures ainsi faite, ne suppose pas la connaissance de leur déplacement; et, d'ailleurs, cette connaissance pouvait exister, du moins en soupçon, chez les artistes qui exécutèrent ces zodiaques, pour peu qu'ils l'aient fait postérieurement à notre ère; c'est ce qu'on peut admettre, et ce qui fut démontré plus tard par l'étude des inscriptions. Du reste, les conclusions qui en rapportaient l'origine à une époque si récente, soulevèrent au sein de l'Académie des débats assez vifs, et paraissent avoir suscité contre leur auteur des inimitiés peu honorables.

Je dois ajouter encore au sujet du planisphère de Denderah, qu'en se plaçant dans l'hypothèse où il serait une projection géométrique de la sphère sur un plan, et en en disposant toutes les étoiles un peu remarquables selon la projection d'Hipparque, Delambre avait reproduit à peu près ce planisphère, ce qui lui donnait une date peu différente de l'ère chrétienne. Quelque temps après, et lorsqu'il eut été transporté à Paris, M. Biot ayant entrepris le même travail et pris les mesures sur le monument lui-même, crut y reconnaître un état du ciel antérieur à notre ère de 700 ans seulement; mais il se garda d'en conclure que le monument fût de cette époque, puisqu'on pouvait y avoir reproduit un zodiaque d'époque antérieure, soit à dessein, soit par ignorance, et comme la sphère d'Eudoxe en fournit un exemple. Mais, sauf le respect dû à d'aussi graves autorités, je crois que ces savans travaux se sont exécutés en pure perte. Car, est-il vraisemblable que, pour orner un plafond d'une petite chambre, sur lequel on ne trouve d'ailleurs que des figures bizarres, les sculpteurs se seront astreints à suivre une projection mathématique régulière de la sphère étoilée? d'autant plus que les constellations elles-mêmes y sont à peu près méconnaissables.

Système de Visconti.

196. Le second sytsème, dû au célèbre antiquaire Visconti, consiste à voir dans la disposition des figures de tous les zodiaques la date de la construction des monumens, mais en tant que leur division indiquerait la constellation ou le signe dans lequel se trouvait le soleil au commencement de l'année civile égyptienne où la construction avait eu lieu. Qu'on se rappelle ce que nous avons dit du calendrier égyptien (n° 132). Le commencement de chaque année civile avançait d'un quart de jour sur celui d'une année solaire; de sorte que, si ce commencement avait lieu une fois lorsque le soleil entrait dans le signe du Bélier, l'année civile suivante recommençait un peu

avant que le soleil n'eût atteint ce signe, et lorsqu'il était encore dans les Poissons. On trouve ainsi qu'après 121 ans, le soleil *entrait* dans le signe des Poissons, lorsque l'année civile commençait; qu'après un temps égal, il était à l'entrée du Verseau au commencement de l'année, enfin, qu'en parcourant ainsi tous les signes, le premier jour de l'année civile ne coïncidait avec celui de l'année solaire, que nous avons supposée commencer avec le Bélier, qu'après 1461 années civiles révolues. Si donc les zodiaques d'Esné sont divisés dans le Lion, cela indiquait, d'après Visconti, que l'année civile dans laquelle ce zodiaque avait été sculpté, commençait un jour où le soleil était dans le signe du Lion. Les zodiaques de Denderah, au contraire, montrent que le soleil était dans le signe ou dans la constellation du Cancer, le premier jour de l'année où l'on sculpta ces zodiaques.

L'idée de Visconti, qui est très nette et très simple, rallia un grand nombre de suffrages, et avec raison. D'abord, elle a l'avantage de faire disparaître la très grande difficulté des époques relatives des constructions de Denderah et d'Esné. Car, dans l'hypothèse de la représentation solsticiale, deux à trois mille ans auraient séparé les dates originelles de ces monumens, monumens tellement semblables sous le rapport du style architectural, qu'un artiste ne peut se dispenser de les croire à peu près contemporains; d'après l'idée de Visconti, il y aurait à peine un siècle d'intervalle entre les deux époques. En second lieu, rien n'indique l'utilité, la convenance, la raison quelconque de la représentation solsticiale et d'une représentation si multipliée, tandis que rien n'est plus naturel que l'expression quelconque de la date d'érection d'un monument. Dans quel intérêt, par exemple, aurait-on gravé sur les murs que, lorsqu'on l'érigea, le point équinoxial était dans tel ou tel signe, surtout quand ce point reste dans chacun d'eux plus de deux mille ans? Au contraire, il y a un but raisonnable dans l'inscription en caractères quelconques de la date d'un monument, comme le suppose Visconti. Pour les Egyptiens, la date était le signe céleste occupé par le soleil au commencement de l'année, et cette date, on la traçait soit en emblèmes, soit en caractères plus précis; de plus, cette hypothèse rend raison de la répétition si fréquente des représentations zodiacales dans les monumens de l'Egypte. Les figures symboliques qui en accompagnent les divisions, s'accordent parfaitement bien avec cette idée; car la tête d'Isis qui sort des rayons solaires à Denderah, est précisément le symbole de l'année civile égyptienne. Enfin, dans le système de Visconti, on peut admettre indifféremment que les zodiaques représentent les signes ou les constellations.

Mais, ainsi envisagée dans sa généralité, l'hypothèse de Visconti ne donne pas une date précise, et à la rigueur même, l'indétermination en serait complète. Car le soleil restant cent vingt-un ans dans chaque signe, l'année indiquée par un signe est, quant à sa date, indéterminée d'autant. En second lieu, il reste à savoir dans laquelle des périodes sothiaques a eu lieu la coïncidence en question; car la présence du soleil dans tel ou tel signe au commencement de l'année civile, se reproduisait dans chacune de ces périodes. Mais, d'abord, on est libre d'admettre qu'il s'agissait de la dernière; cela est de droit, au moins comme hypothèse; et de plus, cette hypothèse est confirmée par les considérations que nous allons exposer tout à l'heure. Or, on sait que la dernière période sothiaque s'est terminée en 138 après J.-C., et la connaissance qu'on a de la date précise de cette fin, fait reconnaître que le soleil se trouvait dans le signe du Lion, au commencement de toutes les années égyptiennes comprises entre l'an 12 et l'an 138 de notre ère. Les zodiaques d'Esné seraient donc resserrés entre ces deux limites, et l'âge de ceux de Denderah en différerait moyennement d'un siècle. Pour ce qui est de l'année précise, il est probable qu'elle était indiquée par un signe particulier, mais ce point est pour nous sans aucune importance.

Faits décisifs qui fixent l'âge des zodiaques, et les ramènent à l'ère chrétienne.

197. Voilà donc les zodiaques encore ra-

menés à l'ère chrétienne, et cette conclusion de Visconti s'accordait avec celle qu'il avait tirée d'un ordre de faits différent. Dans les emblèmes égyptiens, son génie d'artiste avait reconnu l'art et les idées de la Grèce; de plus, il savait que des inscriptions grecques existaient sur les murs des monumens, à côté des zodiaques eux-mêmes. La tâche que se fussent imposée d'abord des observateurs raisonnables, eût été de se mettre en quête des inscriptions qui pouvaient exister sur les monumens; elles seules pouvaient donner à coup sûr le mot des énigmes qu'on se forgeait sur les dates. Or, ce fut précisément à quoi les savans ne songèrent pas; ce ne fut que beaucoup plus tard, et après avoir discuté à perte de vue sur le terrain de l'astronomie, qu'on s'avisa de lire ce qui était écrit sur les murs. Ces inscriptions, qui étaient de deux sortes, résolurent enfin d'une manière authentique la question d'époque. Ce sont, d'une part, des légendes hiéroglyphiques; de l'autre, des inscriptions grecques, qui disent souvent la même chose, et toutes s'accordent à fixer l'époque des sculptures sous la domination des Romains. Les légendes hiéroglyphiques portent les noms de plusieurs empereurs dans les cartouches sacrés. Sur le planisphère de Denderah était tracé en caractères phonétiques le mot αυτοκρατωρ, qu'on suppose se rapporter à Néron. Le portique du temple de Denderah a été, d'après une inscription grecque de son fronton, érigé à Isis par les habitans du Nome, et dédié par eux au salut de Tibère; de sorte que ce portique, au plafond duquel est sculpté l'un des fameux zodiaques, est d'une création postérieure à celle du temple, fait dont on rencontre d'ailleurs plusieurs exemples cités par M. Letronne. Enfin, le petit temple d'Esné, dont la construction remontait à trois mille ans au moins avant Jésus-Christ, a une colonne sculptée et peinte dans le même style que le zodiaque qui est auprès, et une inscription porte que le travail de cette colonne est de la dixième année du règne d'Antonin.

Ce n'est pas tout. Un cercueil de momie, rapporté de Thèbes en 1824, et contenant le corps d'un nommé Pétaménoph, mort dans la dix-neuvième année du règne de Trajan, ainsi que le témoigne une inscription grecque déchiffrée par M. Letronne, offre en outre la peinture d'un zodiaque divisé exactement comme celui de Denderah. Il est donc clair que, si cette division indique une date, elle dépose en faveur de la nouveauté de ces zodiaques. Remarquons que l'on peut appliquer à cette peinture l'hypothèse de Visconti.

Vraisemblance d'une représentation purement astrologique.

198. Il n'en fallait pas tant pour couvrir de ridicule l'opinion des partisans de l'antiquité fabuleuse des zodiaques; mais cette question résolue, il reste encore le problème de leur signification intrinsèque. Lorsque l'on considère la multiplicité de ces représentations monumentales, qu'on la compare au peu d'intérêt réel que peuvent offrir, comme tableaux populaires, soit la position du solstice, soit tout autre fait astronomique analogue, on sent naître cette idée que les prétendus zodiaques ne sont pas des monumens de science, mais peut-être de simples tableaux astrologiques. Cette idée se fortifie quand l'on considère qu'à l'époque de leur sculpture, l'astrologie était universellement répandue; qu'on dressait des thèmes généthliaques pour les personnes, pour les monumens et même pour les villes; qu'à ce point de vue seulement, une représentation zodiacale peut avoir quelque rapport avec un homme, et se trouver tracée sur la caisse d'une momie. Il devient donc extrêmement vraisemblable que le zodiaque du cercueil de Pétaménoph, que ceux des temples de Denderah, d'Esné, de Palmyre et beaucoup d'autres, ne sont pas autre chose, et cette idée est celle que partagent aujourd'hui à leur sujet la plupart des savans.

Mais cette conclusion soulève les questions suivantes : Si les zodiaques dont nous venons de discuter les titres, sont de l'époque romaine ou grecque, on doit néanmoins retrouver quelque part le vrai zodiaque égyptien. En tout cas, quel était ce zodiaque? Etait-il identique avec le nôtre, qui est celui des Grecs? Celui-

ci s'accorde-t-il avec ceux de l'Inde, de la Chine, de la Chaldée? Tous ces zodiaques n'ont-ils pas une origine commune, et n'y a-t-il pas un zodiaque primitif? Quel est ce zodiaque? Quelle est l'époque de son invention? A quel peuple faut-il le rapporter? Ici se présente le fameux système de Dupuis, qui crut voir dans les emblèmes zodiacaux des phénomènes physiques, propres au climat de l'Egypte, mais à une époque tellement reculée, qu'il faut traverser, pour l'atteindre, les ruines et les ténèbres de cent cinquante siècles. En regard de cette folle théorie. nous rencontrons cet autre paradoxe, que les Egyptiens n'ont jamais connu le zodiaque, si ce n'est après l'avoir reçu des Grecs. Nous passerons en revue ces divers problèmes; nous discuterons les principales hypothèses, et partout nous verrons la chronologie sacrée sortir triomphante des épreuves de la critique la plus sévère. Ce sera l'objet de la prochaine leçon.

L.-M. DESDOUITS,
Professeur de physique au Collége Stanislas.

Lettres et Arts.

COURS SUR L'ARCHITECTURE DES ÉGLISES DE LA RUSSIE.

TROISIÈME LEÇON (1).

Histoire du couvent des Petcheries. — Origine de Kijov. — Ses Églises modernes. — Son Histoire civile et religieuse.

« Or actuellement, dit l'annaliste Nestor, je vais raconter l'histoire du couvent des *Petchéries*... Hilarion, homme de haute naissance, qui pratiquait le le jeûne, allait souvent de *Berestov* au *Dnièpre*... et là, sur une montagne couverte d'une grande forêt, il se creusa une petite grotte profonde de deux brasses, où il se retirait pour y psalmodier ses heures... Mais le grand prince l'ayant fait élire (en 1051) métropolite, l'homme de Dieu fut contraint de quitter sa caverne. Cependant un laïc qui demeurait à *Lubetch*, alla en pélerinage à la sainte montagne (Mont Athos), en examina les divers couvens, et enfin dans l'un d'eux demanda à l'*igoumène* la tonsure et l'habit monastique. Il les reçut, et fut nommé Antoine. Maintenant, lui dit l'igoumène, retourne au pays de Russie, car tu es le béni de la montagne sainte, et par toi les moines se multiplieront... Antoine reprend sa route vers *Kijov* : il chemine par monts et par vaux, cherchant l'endroit que Dieu lui assigne pour sa demeure fixe. Enfin arrivé à la grotte d'Hilarion, il se creuse tout près une nouvelle cellule et y vit de pain sec et d'un peu d'eau... Sa haute sainteté ne tarde pas à rassembler autour de lui des disciples, qui au nombre de douze se creusent autant de cellules souterraines, environnant celle du maître. Alors le Père leur dit : Mes frères, voici que Dieu vous a réunis au nom de la sainte montagne, et par suite du droit que l'igoumène m'a transmis, en me tonsurant, de vous tonsurer également. Puissent donc toutes les bénédictions de la montagne sacrée rester sur vous! Pour moi, je vais me retirer seul derrière ces rochers, et vous remettre à un autre chef... Il leur laisse *Varlaam* pour le remplacer, et va passer seul quarante années dans une cellule écartée qui se voit encore sous le nouveau cloître.

(1) Voir la deuxième leçon dans le n° 44 ci-dessus, p. 104.

« Mais chaque fois qu'il arrivait aux frè« res des embarras inattendus, ils en« voyaient consulter Antoine et suivaient « ses avis. Bientôt le nombre des moines « croît au point, qu'ils ont besoin de « toute la montagne du Petchersk. An« toine la demande pour eux au grand « prince *Isiaslav*, qui l'octroie, et l'*Ous« penski Sobor* est construit. Mais Isias« lav, de son côté, érige un cloître en « l'honneur de saint Dmitri, lui donne « Varlaam pour igoumène, et dote ce « cloître de grandes richesses. Car voilà « comment les *Kniases* et les *Bojars* fon« dent des monastères, à force d'or, « mais jamais au moyen des larmes, des « prières et des jeûnes... Les moines de « Petchersk, au nombre de vingt, se trou« vaient donc sans chef... Antoine leur « conseille d'élire le plus humble d'entre « eux, Féodose, et ils obéissent. Féodose « vécut en grande austérité, priant et « pleurant sans cesse, et il réunit tant « de moines que leur nombre dépassa ce« lui de cent. Féodose se mit alors à la « recherche des réglemens monastiques, « et finit par trouver un moine du cou« vent de *Studite*, nommé Michel, qui « arrivait de Grèce avec le métropolite « George. Féodose le pria de lui donner « la règle de Studite, et il la fit copier « en double. Il établit les chants d'É« glise, apprit à faire les révérences; à « psalmodier, à se tenir debout au chœur, « assis au réfectoire. De plus il fixa les « mets convenables pour certains jours de « la semaine, et tout ce qui a trait à la li« turgie. Ainsi Féodose institua le cou« vent-modèle, de qui tous les autres de « Russie ont emprunté leurs règles. Il « continua de vivre en saint, faisant ac« cueil à tout venant. Ainsi vins-je moi, « très indigne moine, qu'il reçut, comme « j'atteignais ma dix-septième année. »

L'histoire de ce monastère fortifié, situé au milieu des barbares, doit présenter, comme on le pense bien, durant le moyen-âge une série peu interrompue de calamités. Vingt fois pris et pillé, il ne lui restait à chaque fois que ses murs, souvent encore sillonnés par les flammes. Je citerai une seule de ces catastrophes. « Le soir d'un vendredi, dit Nestor, « l'impie *Boniak* et ses *Polovtsi* assailli« rent le Petchersk, au moment où, nos « vigiles chantées, nous allions reposer « dans nos cellules. Tout-à-coup s'enten« dirent d'horribles clameurs, et l'on vit « les païens dresser au pied de nos murs « leurs machines de siége. Nous nous sau« vâmes à la hâte dans l'arrière-cour du « monastère. Quelques uns même d'entre « nous se réfugièrent sur les toits. Ce« pendant les cruels enfans d'Ismaël bat« taient nos murs en brêche, et ayant « enfoncé nos cellules, enlevèrent tout « ce qui leur convenait, détruisirent le « reste, incendièrent l'hospice de la di« vine Mère, pénétrèrent dans l'église, « mirent le feu aux portes du sud et du « nord, profanèrent le portique où repo« sait le corps de saint Féodose, en arra« chèrent les images, et se répandirent « en imprécations contre Dieu et notre « sainte religion. De plus ils réduisirent « en cendre l'hospice de la Maison-Rouge « que le pieux *Vsévolod* avait fait bâtir « sur le mont *Vidobitch*. Voilà comment « les impies Polovtsi, la race maudite « d'Ismaël, semaient partout l'incendie, « et massacraient nos frères. »

Cependant dès l'année 1037 Jaroslav avait entouré Kijov « de murs dont les « tours étaient dorées (1). » Sur le modèle des grandes cités byzantines, celle-ci avait sa porte d'or, porte de la gloire et des entrées triomphales. Le privilége de ces tours et de ces portes dorées paraît avoir été propre aux villes blanches ou indépendantes, c'est-à-dire à celles qui renfermaient un trône. *Kijov* était une de ces nombreuses *Belgrades*, cités blanches du monde slave. Encore aujourd'hui le gouvernement de la Kijovie, jadis foyer d'un peuple libre, a pour armoirie un ange blanc, sur fond d'or, tenant une épée nue, la pointe tournée vers la terre. Sur l'étymologie du mot de *Kijov* en latin *Kitava* qu'Helmod dans sa *Chronique des Slaves* appelle *Khué*, le *Khuiava* des Orientaux, il n'y a rien de clair, si ce n'est qu'en polonais ce nom signifie une verge, un pieu planté en terre; en serbe *kiti* veut dire l'organe générateur, et *kita* un bouquet, une couronne; d'où vient sans doute ce nom de *Kitaj* ou de *Kijov*, couronne de l'Oukraine. Ce nom d'un sens si profond et si

(1) Nestor, *Chronique de Russie*.

primitif se retrouve à Moskou ; on trouve même un *Kitaj-grod* polonais sur le Dniestre, certainement plus ancien que le moscovite, mais qui, à la fin du siècle dernier, ne comptait plus que cent cinquante feux.

Les plus obscures ténèbres couvrent l'origine de *Kijov*. Ce qu'on peut dire c'est qu'elle offre à un haut degré les traits slavo-illyriques, propres aussi à la ville grecque, qui sont d'être divisée en plusieurs quartiers distincts et séparés, d'être surmontée par une ville haute, assise sur un mont, en slavon *kholma*, en latin *culmen*, les monts sacrés et civiques de l'ancienne Italie, souvent en face d'une autre colline vouée aux mystères et aux augures, comme le Capitole était en face du Vatican. Sur cette sainte montagne, la Sion des Oukraniens, brille dans les airs la Sophie, comme en Grèce la Cella de Minerve aux cimes du blanc Parthénon. C'est dans ce temple principal de la nation ruthène qu'on suspendait les trophées des combats, là que sont enterrés tous les souverains depuis Vladimir le Grand. « L'année 1044 « *Oleg* et *Jaropolk*, fils de *Sviatoslav*, « étant allés de vie à trépas, dit Nes-« tor, *leurs os furent baptisés* et déposés « à la Sophie. » De tous ces tombeaux il n'y a plus de traces. J'ai montré ailleurs que très probablement *Kijov* se modela sur *Kherson*, premier type des villes gréco-russes. Mais la capitale ruthène existait déjà auparavant plus ou moins développée, comme le prouve l'histoire de ses princes païens, et divers passages de Nestor. « Après avoir prêché, dit-il, « la parole de Dieu à Sinope, saint An-« dré, frère de Pierre, vint en Kherso-« nèse; et apprenant que le cours du « Dnièpre n'était pas loin de Kherson, il « s'embarqua pour le remonter.... Ayant « enfin pris terre au pied d'un mont « élevé, il le montre à ses disciples, en « disant : Sur cette montagne éclatera « la gloire du Seigneur, qui aura bientôt « ici de nombreux autels au sein d'une « vaste cité. Puis ayant gravi la cime de « ce mont, il y fit le signe de la croix et « pria. C'est dans cet endroit même que « fut bâtie Kijov. Saint André continuant « sa route débarqua ensuite chez les Nov-« gorodiens, habita parmi eux, observa « leurs mœurs, visita leurs étuves, et « s'étonna de la manière dont ces Slaves « prenaient le bain, se fustigeant avec « des rameaux verts. Puis il partit pour « le pays des Varèghes, d'où il retourna « à Rome, racontant ses prédications et « ses voyages aux merveilleux pays sla-« ves. »

Jusqu'ici on n'a que la prophétie de la fondation de Kijov. Nestor nous la montre enfin élevée par une tribu polanienne, c'est-à-dire polonaise, à demi-païenne, livrée à la polygamie, et qui brûlait ses morts : « or parmi les Pola-« niens se trouvaient trois frères, *Kij*, « *Chtchek* et *Khoriv*, ayant une sœur « nommée *Lubédie*. Ils bâtirent une pe-« tite ville qui s'appela *Kijov* du nom de « leur aîné. Elle était appuyée à une « grande forêt de sapins où ils allaient « chasser les bêtes sauvages. D'eux est « descendu le peuple polanien de la Ki-« jovie. » Cette ville s'agrandit et fixe l'attention des *Varèghes*, lorsqu'avec *Rurik* ils s'emparent de *Novgorod*. « Deux « de ces guerriers, *Oskold* et *Dir*, qui « n'étaient pas du sang de Rurik, mais « pourtant bojars, le quittent sans sa per-« mission, et suivis de quelques frères « d'armes, descendent le Dnièpre vers « *Tsaragrad*. Chemin faisant ils décou-« vrent une ville sur une montagne, et « demandent à qui elle appartient ; les « habitans répondent : Nous eûmes au-« trefois pour fondateurs et pour prin-« ces trois frères, *Kij*, *Chtchek* et *Kho-« riv*. Mais ils sont morts ; et depuis nous « payons tribut aux Khozars. A cette nou-« velle, Askold et Dir prirent possession « de la ville, s'entourèrent d'un grand « nombre de Varèghes, et régnèrent sur « les Polaniens (1). »

Ainsi que toute ville slave ancienne, Kijov se compose de plusieurs cités distinctes, qui sont ici, comme à Moskou, au nombre de trois. Mais bien plus encore que Moskou, Kijov rappelle la ville primitive helléno-asiatique et la Jérusalem des Hébreux. C'est d'abord le *Petchersk*, acropole qui domine toutes les collines civiques, Kremle des Slaves ou des Glorieux, refuge aérien de la prière et de la victoire, séjour des moines et

(1) Nestor.

des soldats, gardiens des Palladiums nationaux. Un peu moins élevée, la ville haute appuie ses terrasses en amphithéâtre aux flancs du Petchersk et à ceux du mont de la Sophie. Elle voit à ses pieds des abîmes où roulent des torrens, et d'où montent, droits comme une ligne géométrique, des peupliers gigantesques, dont on pourrait toucher de la main les cimes en se promenant dans certaines rues; là demeurent les nobles, les employés, les étudians. Enfin assis dans la plaine, au niveau du fleuve, s'étend le *Podol*, ou la ville basse, mouvante cité du commerce, des artisans, des plébéiens, retentissante d'activité, pleine de luxe et de misère. Pour y venir de la ville haute il faut descendre de profondes vallées, des versans presque à pic et sans verdure, que couronne une forêt, placée au centre de Kijov, dont elle est une des plus grandes beautés : pleine des sites les plus sauvages, les plus abruptes, de vieux chênes penchés sur de sombres ravins, vous vous y perdez seul sans plus rien voir, plus rien entendre de la ville qui est cependant sur votre tête, comme à vos pieds. Plongé dans vos rêveries, vous arrivez subitement à la crête aiguë de la colline, d'où s'ouvre un immense horizon. Le grand et glorieux fleuve roule à vos pieds à une profondeur qui effraie, et au delà de ses ondes l'œil plonge vers Moskou sur une plaine sans terme, dont le sable blanc et fin étincelle au soleil au point de paraître une neige fraîchement tombée, la nuit précédente, et que perceraient çà et là des bouquets de petits sapins rabougris et de saules nains. Rien de mélancolique comme cette perspéctive où se développent à perte de vue les humbles steppes de l'esclavage au delà des rochers orgueilleux de la suisse kijovienne, où se débat une liberté mourante.

Dans les sables qui entourent Kijov les pauvres se creusent quelquefois encore des cavernes pour demeures, comme firent les premiers moines des Petchéries. J'y ai trouvé des familles rongées par une inexprimable misère. La prodigieuse affluence de mendians à ces lieux saints rend difficile de les secourir tous. Déguisés en pélerins ils couvrent les routes à certaines époques de l'année. J'ai souvent vu de ces hypocrites, assis sur des bornes, singer certaines cérémonies, comme s'ils eussent été de pauvres popes, et réciter, sans savoir lire, des évangiles au peuple dans de grands missels slavons. Outre ses trois cités principales, Kijov en contient une quatrième, plus jeune et plus petite, appelée du nom de saint Vladimir, qui autour de la ville haute dont elle est la ceinture, dispose ses riches et belles rues, terminées par les paysages le plus poétiquement agrestes. Ainsi répandu de tous côtés, Kijov occupe un espace énorme.

Citer les églises modernes serait inutile : mais après le *Petchersk* il y a encore un lieu d'une haute importance historique; c'est le *Mikhailovski monastyre*, couronnant le coteau au bas duquel est le théâtre de la ville, un des plus mesquins assurément qui existent. La voûte d'entrée du couvent est surmontée, selon l'usage russe, d'une chapelle à coupole et précédée, comme au Petchersk, d'une étroite esplanade, avec des bancs où les pélerins s'asseoient, et dont les deux murs latéraux peints représentent, avec la vue et le plan du monastère, une procession de Basiliens apportant une madone. Sous le porche sont également peints de grands moines noirs auréolés. Les maisonnettes des solitaires entourent l'enceinte carrée, au fond de laquelle est la simple demeure de l'*Arkhijerej*. Au centre s'élève le Sobor : un pinceau grossier a représenté sur ses murs extérieurs, Olga, Vladimir et l'établissement du christianisme en Oukraine. Le style de l'intérieur est entièrement liturgique : carré parfait, voûte très surhaussée, quatre énormes piliers peints, riche iconostase montant dans la coupole vaste et bien éclairée, galerie ou église supérieure; aux deux côtés du temple deux grandes chapelles, remplaçant les transepts latins, à voutes très basses, et dont l'une est remplie de peintures apocalyptiques, tandis que l'autre contient un vaste mausolée à châsse, sous un baldaquin éblouissant, porté par quatre hautes colonnes dorées : des anges, de grandeur naturelle, à six ailes, sont peints à l'entour. Là de nombreux pélerins brûlent incessamment leurs cierges.

Au large mur, qui regarde l'iconostase, et unit les deux piliers antérieurs, sur lesquels pose la grande coupole, est un vaste tableau d'expression assez dramatique, où Jésus-Christ armé du knout, chasse les vendeurs du temple. Il serait à désirer que cet acte se renouvelât réellement dans cette église russe, où le clergé très souvent fait un vrai trafic au lieu saint. Du reste je n'ai vu dans Kijov aucun tableau remarquable comme exécution. Pour juger la peinture russe, il faut voir Moskou, et plus encore *Troitsa*, dont je n'oublierai jamais l'admirable iconostase. Celui du Petchersk offre bien aussi quelques belles et impressionnantes figures de madones voilées et d'apôtres révélateurs au front plein de leur divin secret; cependant ils n'approchent pas de ceux de Troitsa où plus d'une tête serait digne de Fiésole. Cependant pour l'architecture les monumens de Kijov sont incomparablement plus vastes et plus imposans que ceux de Moskou. On n'y reconnaît nullement un peuple enfant; car les Latins par la Pologne dirigeaient cet art encore non national, encore incertain dans sa route. Aussi a-t-il moins de charme et de spontanéité que le moskovite. Il copie maintefois l'italien pour les coupoles, pour les autels; même les chaires, au lieu d'être basses et petites, comme en Moskovie, sont grandes, suspendues aux piliers, et planent avec une dignité romaine au dessus du peuple, et plus haut que le siége impérial. C'est l'image du Malo-Russe, toujours attiré par ses désirs vers la liberté et les idées d'Europe, mais rejeté par sa nature dans l'orientalisme, et ainsi ballotté à travers toute l'histoire.

Parmi les autres monumens on peut citer encore l'église des Dîmes (*Deciatinnaja*) ou de la *Nativité de Marie*, si célèbre dans la chronique de Nestor, et aussi ancienne que la Sophie. Par malheur, restaurée de fond en comble, il serait inutile de la décrire. Mais celle de *saint André* attire tous les yeux : perchée sur le roc, presque en aiguille, tant il est à pic, où cet apôtre est censé avoir fait sa prière, elle s'harmonise admirablement avec le site environnant par l'élan de sa taille svelte, et l'essor de ses coupoles, qui filent en ellipses alongées vers le ciel, portées par de hautes tourelles, si fluettes qu'on dirait des minarets. Les murs sont de même démesurément hauts. Mais l'intérieur, clair et dégagé, offre une vraie église romaine, à trois nefs, dont les voûtes élevées s'alongent en berceau, avec des galeries latérales, peu d'icones dans le vaste et beau chœur, une chaire enfin grande et libre comme pour une église de France. Hélas, la tribune reste vide!

L'étroite terrasse qui court autour de cette église pend sur un précipice, hérissé de pointes de rochers, et au fond duquel on distingue les moindres ruelles du Podol; toutes ses places, tous ses édifices publics, et son bateau à vapeur pour la Mer-Noire, et au-delà du fleuve et de la ville les longues files de chariots fendant la plaine de sable, pour alimenter cette capitale renaissante des Malo-Russes. Entre Saint-André et la Sophie on achevait une nouvelle *Tserkov* en brique, comme toujours, carré parfaitement cubique, exécuté dans l'ancien style hiératique national, à arcs mauresques aux portes et aux fenêtres, à voûtes surbaissées dont la centrale très haute pose sur quatre piliers : le tout couvert en tôle, et surmonté de cinq tours basses et massives, portant ces coupoles affaissées sur elles-mêmes, au lieu de s'élancer en bouton aigu, peut-être pour mieux contraster par leur gravité et leur aplomb avec les flèches voisines de Saint-André.

Je descends enfin au *Podol*, c'est-à-dire à la dernière et à la plus riche des cités de *Kijov*, qui, toute rebâtie à la moderne, n'a de remarquable que son couvent de *Braski*, où est l'académie, au fond de la grande et belle place de la ville : harmonieux édifice avec portique et belles colonnades grecques. Au centre de sa cour verte, entourée d'arbres, le sobor du couvent et de la ville, alonge ses trois nefs italiennes, ayant sur son fronton l'inscription latine, la seule que j'aie vue à une église russe : *Miserere, Domine, secundùm jus.* L'université de Saint-Vladimir dans le haut *Kijov* complète cette académie : on y traîne la jeunesse polonaise et oukranienne pour l'élever dans les idées moskovites. Du reste, comme édifice, cette université est à peine un petit collége de nos départe-

mens; et l'instruction n'y paraît guère montée sur un pied plus imposant.

Les environs de *Kijov* mériteraient une description, car ils sont aussi pittoresques que la ville même. Les hameaux en outre y portent des noms souvent historiques : ainsi *Vouiché-Grad*, en slavon *place élevée*, se voit encore à sept verstes du Podol, sur une hauteur qui domine le fleuve, forteresse bâtie par Oleg, suivant Constantin Porphyrogénète, et dont l'église servit de sépulture à plusieurs princes, notamment au jeune *Kljeb*, fils de Vladimir le Grand, assassiné par son rival *Svjatopolk* et le premier martyr de l'Église russe. Quand on s'éloigne de Kijov, en suivant la chaîne de rochers dont la haute ville occupe le bout, on a de tous côtés des points de vue sauvages, sur des lieux déserts et pleins de silence, de pauvres huttes en bois au penchant des monts, et à ses pieds la lande sablonneuse et sans arbres, qui va se perdre au loin dans la Pologne. C'est un coup d'œil triste, surtout quand on vient de voir la forteresse élevée par des captifs polonais contre leur patrie. Depuis la conquête, de nouvelles destinées ont commencé pour Kijov, appelée à redevenir capitale de ces immenses provinces; mais l'avenir de ces dernières sera longtemps un problème. Cette ville n'en mérite pas moins de la part du gouvernement la prédilection la plus décidée; car toute la poésie, toutes les légendes populaires des Russes sont nées sur cette terre, berceau de l'empire.

Pour nous, occidentaux et catholiques romains, *Kijov* est de même remplie des plus intéressans souvenirs, puisque c'est la sainte ville de l'union des deux églises, le pont jeté entre deux mondes rivaux. Et si ce pont se trouve momentanément brisé, tout fait espérer qu'il se relèvera un jour. L'Église russe naissante fut étrangère aux hostilités des Grecs contre les Latins; Vladimir et son peuple furent instruits, baptisés par des Grecs unis à Rome. De là les alliances nombreuses et les mariages entre les premiers princes russes et les rois latins d'Occident. Sans parler des souverains polonais et normands, Henri Ier, roi de France, n'épousa-t-il pas Anne, fille d'Iaroslav, monarque puissant, ami éclairé des arts, à qui la Russie doit son plus ancien code? Mais immédiatement après lui commence à se dissoudre la confédération ruthène, brillante amphictyonie slave dont Kijov était l'Olympie. Vladimir le Grand, président suprême de cette république patriarcale, avait commis la faute énorme de partager, en mourant, les provinces entre ses neuf fils. Puis chacun de ces petits princes apanagés morcelait lui-même sa principauté pour doter chacun de ses fils; et de plus en plus la suzeraineté de *Kijov* s'éclipsait, chacun prétendant avoir un droit égal à porter le manteau de Vladimir, dont la gloire était répandue partout, dans les annales de Byzance, comme dans les légendes arabes et les chansons scandinaves. C'était l'époque où l'anarchie féodale morcelait également les royaumes occidentaux.

L'année 1124, le continuateur de Nestor décrit un affreux incendie qui dévora pendant deux jours le vaste Kijov. Six cents églises, dit-il, y devinrent la proie des flammes. Ce n'était que le prélude de plus grands malheurs. Douze princes suzerains se partageaient la Russie (1); mais onze se liguent contre Kijov, la prennent d'assaut en 1169 et la ravagent; les Petchéries, l'église des Dîmes, Sainte-Sophie même sont souillées par ces barbares. Le siége de l'état est transporté sur deux points opposés à *Galitch* et *Vladimir*. Dans cette première ville triomphent les idées latines, dans la seconde celles de la Grèce. A l'entrée du treizième siècle, les princes orientaux se liguent contre Roman Mstislavitch, roi russe de Galitch, allié de la Pologne. Mais Roman vient à bout des confédérés et de leur chef Rurik, qu'il chasse de *Kijov*, où il fait son entrée triomphale. Mais celui-ci appelle à son secours les *Polovtses*, qui arrivant, emportent d'assaut la capitale de l'Oukraine le jour de l'an 1204, et y renouvellent avec un surcroît d'atrocité les scènes de 1169. Galitch, dans la Russie-Rouge, succède, comme reine des villes ruthéniques, à Kijov changé en un amas de décombres, bien que des princes suzerains s'obstinent à y régner encore sur un trône flétri.

(1) Schnitzler, *la Russie*.

L'un d'eux, *Mstislav Romanovitch*, périt en 1224 à la bataille de la *Kalka*. Les guerres civiles continuent même à l'approche des Mongols, auxquels elles préparent une facile conquête. En 1240 ils marchent sur Kijov, dont le prince s'enfuit aussitôt, laissant pour défendre les saints lieux un *tisiatskij*, ou colonel, nommé *Dmitri*, qui presque sans soldats ne put malgré son courage défendre longtemps la place. Elle fut prise le 6 décembre, mais respectée. Dmitri se reconnut vassal, et les Mongols, se contentant du tribut et du contingent de soldats convenu, le laissèrent régner en paix lui et ses successeurs. Des Mongols la Malo-Russie passa aux Tatars, puis revint aux Mongols, jusqu'à ce qu'enfin *Ghedimine*, duc de Litvanie, ayant remporté en 1330 sur les Russes réunis la grande victoire de l'Irpen, à six milles de Kijov, assujétit toute l'Oukraine.

« Depuis long-temps, dit M. Schuitzler, « accoutumés à changer de maître, comme « on change d'habit, et n'ayant ni à ga- « gner, ni à perdre aux révolutions, les « Kijoviens ouvrirent leurs portes aux « Lithuaniens qu'ils méprisaient comme « des barbares... Kijov eut à se louer de « ses nouveaux maîtres, car ils respectè- « rent sa religion et adoptèrent peu à « peu ses mœurs. La ville eut longtemps « encore ses princes particuliers, vas- « saux de la Lithuanie, et ce ne fut « qu'en 1471 qu'on y établit une voié- « vodie de cette nation, dont la tolé- « rance alla jusqu'à permettre long- « temps aux Russes des provinces con- « quises de rester unis au métropolitain « de Moskou, qui en tirait des revenus « considérables. Ce ne fut qu'en 1415 que « *Vitoft* réunit les évêques orthodoxes « de son empire pour faire élire un mé- « tropolitain national. Le patriarche de « Bysance ayant refusé de le reconnaî- « tre, Vitoft le fit sacrer par les mêmes « évêques qui l'avaient élu... et établit « l'indépendance du siége de Kijov. L'u- « nion s'introduisit dans le nouveau dio- « cèse (1458), mais sans violence de la « part du souverain; et lorsqu'en 1516 « Josepk Zoltân, métropolitain uniate « de Kief, vint à mourir, Sigismond Ier « consentit qu'un prêtre orthodoxe, Jo- « nas, évêque de Minsk, fût nommé à sa « place... Mais cette tolérance ne régna « plus lorsqu'en 1569 Kief fut (d'après la « stipulation) restitué à la couronne po- « lonaise... Enfin Pierre Mohila, l'un des « antagonistes les plus décidés de l'union « qui à cette époque avait envahi jusqu'au « temple de Sainte-Sophie obtint en 1632 « du roi Vladislas de Pologne un nouveau « privilége (1). » Par ce malheureux et aveugle génie, la réconciliation des deux églises fut ajournée; et les Tsars entrèrent en possession de Kijov l'année 1667. Telles ont été les destinées de cette première capitale des Russies, « qui jadis, « prétend Hermann, rivalisait avec Con- « stantinople. » Il ne reste plus aujourd'hui de son immense commerce qu'un faible souvenir dans la foire des contrats, qui y attire annuellement la noblesse polonaise et malo-russe.

On voit que par son histoire, comme par ses monumens, Kijov indique la limite des deux mondes. Ici expirent la Pologne et les idées latines, en se débattant de siècle en siècle dans un combat sans fin contre la force venue des déserts. Symbolisme et réalisme, orthodoxie et progrès, obéissance et affranchissement, voilà les principes qui comme des géans acharnés se disputent depuis douze siècles la domination du Boristhène, ce fleuve des forêts (*bores*). A Kijov naît la vraie Russie; elle sort à la fois de l'Occident et de l'Orient, de Krakovie et de Kherson, de la Pologne et de la Grèce, destinée, si elle comprenait mieux sa mission, à réconcilier deux civilisations, ennemies jusqu'à nos jours.

CYPRIEN ROBERT.

(1) Schuitzler, *la Russie*.

REVUE.

INNOCENT III ET SES CONTEMPORAINS.

TROISIÈME ARTICLE (1).

Origine de l'hérésie des Albigeois. — Désordres du clergé languedocien au treizième siècle. — Efforts d'Innocent pour mettre un terme à ces deux fléaux. — Croisade.

Quand à une époque peu éloignée de nous la France se voyait attaquée au dedans par des dissensions intestines, au dehors par l'Europe coalisée qui voulait peut-être la laisser se consumer comme ces maisons incendiées qu'on isole en les abandonnant à leur destinée, alors la Convention établit l'échafaud permanent, fit du bourreau l'arc-boutant de la société, décréta l'assassinat juridique et inonda du sang le plus pur le pays tout entier. Cependant il s'est trouvé de nos jours des hommes pour excuser, louer même ces horreurs : « C'était, disent-ils, une nécessité du moment « pour abattre la révolte intérieure et re- « pousser l'invasion du dehors. Sans cette « rigueur et cette apparente barbarie, c'en « était fait de la liberté et de la France en- « tière. Honneur donc à ceux qui ont osé « assumer une aussi pesante responsa- « bilité, sacrifiant ainsi, sur l'autel de la « patrie ce que l'homme a de plus cher, « sa réputation! » Tel est le langage affaibli d'un certain parti, qui ne désavouerait pas les mêmes moyens s'il revenait au pouvoir, et Dieu sait la gloire et le profit qu'on en retirerait.

Mais, qu'il soit arrivé aux catholiques d'appliquer ces mêmes axiomes à la société chrétienne ; que nos pères se soient soulevés avec bien plus de raison contre des dogmes néfastes qui menaçaient à la fois tous les pouvoirs et toutes les institutions sociales, il n'y aura pas assez d'anathèmes contre une pareille audace, ni assez de haines pour flétrir une semblable outrecuidance. Etrange logique! Quoi? les chefs de la révolution étaient des héros et les Pierre de Castelnau, les Montfort et les Innocent étaient des monstres! Chez vous la fin justifie les moyens, et pour nous les cruautés inséparables d'une guerre de religion seront autant d'écriteaux infamans que vous prétendez nous clouer au dos! Honte à nous si nous acceptions une telle sentence ; ce serait prouver que nous la méritons! Aussi remettre la vérité dans son jour, montrer que la croisade contre les Albigeois fut uniquement un droit de défense naturelle exercé sous peine de suicide, ne sera pas une œuvre tout-à-fait inutile et aura, nous l'espérons, quelque intérêt pour les lecteurs de l'*Université*.

Dans tous les temps l'esprit humain s'est occupé avec avidité de la grande question du bien et du mal, dont les profondeurs secrètes ne seront peut-être jamais connues et que le christianisme seul a expliquée d'une manière raisonnable. A mesure qu'on remonte aux premiers âges et aux civilisations antiques, on retrouve partout une voix de douleur gémissant sur la présence d'un principe mauvais opposé au bon principe; partout aussi des accens plaintifs qui regrettent un passé qui s'est enfui. Le shiva de l'Inde, le typhon de l'Egypte, l'ahrimann de la Perse représentent tous une même choses, le duel de la chair et de l'esprit, fondement unique des systèmes entre les-

(1) Voir le deuxième article, au n° 46, ci-dessus, p. 271.

quels la philosophie de tous les siècles n'a cessé d'osciller. Dans la religion des Perses établie ou plutôt renouvelée par Zoroastre, Ahrimann, ou le génie du mal et Ormuzd, le génie du bien, devaient se livrer à jamais un combat acharné. Cependant au-dessus d'eux il admettait encore une cause primitive, unité absolue, suprême intelligence, brillant au sommet de l'échelle des êtres. « Le feu, la lumière ne furent plus que des symboles qui désignaient l'immense activité du premier principe et qui exprimaient comment découlent de ce vaste foyer toute science et toute sagesse. C'est assurément le plus grand pas que la philosophie ait fait dans l'antiquité, et la découverte la plus majestueuse qu'elle ait obtenue. Zoroastre laissa aux Perses la tradition d'Ormuzd et d'Ahrimann; mais il n'admit ces deux principes que comme subordonnés à la cause première émanée : Ormuzd, l'agent du bien, conserva seul sa faveur et sa bienveillance (1). » Malheureusement les mages, successeurs de ce grand philosophe, ne tardèrent pas à méconnaitre ces principes salutaires : d'ailleurs en faisant Dieu auteur du mal, il détruisait au fond l'idée du mal, et de là à dire qu'on pouvait s'y livrer sans crime, il n'y avait qu'un pas qui fut bientôt franchi. De plus, le célèbre système des émanations, qui fondait un vaste panthéisme, vint en aide aux passions, et d'une magnifique conception, dans l'origine, il put naître un matérialisme abject, dont les derniers excès vinrent épouvanter l'Europe occidentale au treizième siècle. Dès le second de l'ère chrétienne les gnostiques avaient beaucoup emprunté aux doctrines de l'Orient, mais il était réservé à Manès de faire un plus grossier mélange encore du christianisme et du magisme. Suivant les auteurs orientaux, il avait été mage et, dans un âge mur, il embrassa la nouvelle foi qu'il chercha à faire plier aux rêveries de son ancienne profession; il se donna même pour le Paraclet promis par le Messie. Mais en 277, il fut confondu, dans une conférence publique, par un évêque de la Mésopotamie et se vit obligé de repasser en Perse, où il fut écorché vif pour avoir promis de guérir le fils du roi, mais qui mourut malgré la prédiction de Manès.

(1) De Gérando, *Hist. de la philos.*, t. 1, p. 249.

Comme la plupart des dogmes manichéens se retrouvent dans ceux des Albigeois, nous nous abstiendrons d'en faire ici l'énumération, mais il ne sera pas inutile d'observer qu'ils excitèrent dès lors la même sévérité de la part du pouvoir civil que dans des temps plus rapprochés de nous. Dioclétien les poursuivit à outrance, peut-être par haine du nom persan, mais ses successeurs ne purent se défendre d'un sentiment de terreur en voyant la tendance pernicieuse des principes qui visaient à détruire la société même. Le Code théodosien dépose des mesures prises contre eux, ce qui ne les empêcha pas de se multiplier dans l'ombre; car, semblables en cela aux associations ténébreuses de nos temps, les adeptes seuls étaient initiés aux mystères de la secte, tandis qu'on trompait les simples par l'appât d'une vie austère et mortifiée. Dans sa jeunesse saint Augustin fut pris à ce piége, mais plus tard le manichéisme trouva en lui un adversaire redoutable. De l'Afrique nous voyons la secte passer en Espagne, au quatrième siècle, où elle changea de nom pour prendre celui de l'évêque Priscillien. Si l'on en croit de graves historiens les priscillianistes s'attroupaient de nuit, pêle-mêle et sans aucun respect pour les bienséances. La prière était toujours bonne de quelque manière qu'on la fît : aussi priaient-ils souvent tout nus. On peut aisément imaginer ce que devait enfanter d'infamie une pareille licence; mais fidèles aux principes, un secret inviolable couvrait ces mystères d'iniquité. Nier, nier toujours sans craindre le mensonge ni le parjure : telle était la loi de ces fanatiques et résumée par eux dans ce vers énergique :

Jura, perjura, secretum prodere noli.

D'un autre côté, les manichéens, avec lesquels se confondirent les anciens gnostiques, pénétrèrent dans la Bulgarie et la Thrace sous le nom de pauliciens : c'est là qu'on les trouve au septième siècle. La guerre, le commerce, les croisades même (1) servirent de véhicule à leurs

(1) Reiner.

doctrines. Au commencement du onzième siècle nous les trouvons à Milan et bientôt après en France. Les noms de patarins, de cathares, de boulgres ne sont guère que des dénominations différentes pour désigner les partisans d'une même erreur, dont la force dut nécessairement s'accroître au milieu des nombreux désordres qui affligeaient le clergé sous les prédécesseurs de Grégoire VII. Des prêtres corrompus ou simoniaques embrassaient sans doute avec joie des idées favorables à leurs passions, car on n'a peut-être pas assez relevé un fait curieux, c'est qu'à Milan le peuple irrité poursuivait les concubinaires en leur infligeant le stigmate de *patarins* (1). Toujours est il qu'au commencement du treizième siècle partout où se montrent les nouveaux manichéens, c'est en grand nombre et avec une organisation régulière, symptôme évident d'une longue existence favorisée par les ténèbres dont s'entouraient les novateurs. Mais toutes les appellations (et elles étaient nombreuses) se confondirent dans le terme d'Albigeois, qu'on donna aux hérétiques du midi de la France, vaste mer où vinrent se perdre tous les bras du fleuve primitif.

S'il y avait des dissidences entre les différentes ramifications des hérétiques au temps d'Innocent III, un lien commun les unissait cependant, c'était celui d'une haine profonde pour l'Église catholique et ses enseignemens. « Nous tenons pour faux et déraisonnable tout ce que croit et fait l'Église, » avait répondu un Albigeois à l'archevêque de Cologne; ce mot résume toute la doctrine. Les sectaires avaient cependant leurs dogmes à eux qu'il est temps de faire connaître.

Le monde invisible et le monde visible avaient chacun un créateur différent: la matière était l'œuvre de l'esprit mauvais, l'esprit provenait du bon principe. Selon quelques-uns le Christ et le démon étaient également fils de Dieu, ou bien encore il y avait deux dieux, le Créateur et le Tout-Puissant. Ce dualisme conduisit aux assertions les plus hasardées. La nourriture animale était un crime, car les animaux étaient impurs à raison de leur origine matérielle. Le même motif les portait à rejeter le mariage comme une abomination, ou tout au moins ne devait-on s'unir qu'à des vierges et se séparer après le premier enfant. Les parfaits seuls professaient cette doctrine; les autres se livraient sans honte aux déréglemens de la chair : l'inceste n'était qu'un mot, l'homme avait été créé par le péché et non par Dieu (1). L'esprit du mal, contraint pendant trente ans à laisser l'homme sans âme, avait séduit au bout de ce temps deux esprits célestes que le Très-Haut avait exilés dans le corps humain. Les âmes ne pouvaient se purifier que par la métempsychose et en pratiquant certaines bonnes-œuvres dont les Albigeois seuls avaient le secret. Tous les péchés sont mortels, mais le châtiment n'en sera pas éternel ; le purgatoire n'est qu'une invention et l'arbre reste où il est tombé, car le corps n'entrera jamais dans le royaume de Dieu, et peu importe le lieu où on l'enterre, d'où il suit que la consécration des cimetières et la prière pour les morts sont choses oiseuses. L'immortalité de l'âme ne saurait exister, la fatalité règle tout, fatalité à laquelle Dieu même doit se plier; car sa prescience ne peut connaître, ni sa puissance empêcher le mal.

L'Ancien-Testament n'a aucune valeur et est en contradiction avec le Nouveau; le Dieu du premier s'est montré cruel, menteur, impur. Le démon seul a inspiré ce livre; les prophètes, les patriarches étaient ses serviteurs; Moïse ne fut qu'un magicien; saint Jean-Baptiste lui-même fut animé d'un mauvais esprit; autrement il n'aurait pas paru douter du Christ en envoyant deux de ses disciples vers lui, démarche des plus condamnables. Quant au Sauveur, son corps était apparent, et Marie, sa mère, un archange. Un démon, et non Jésus, avait souffert la mort; le vrai Messie n'avait été ni homme, ni visible, sur cette terre. Parmi les sectaires, quelques uns acceptaient les récits des évangélistes; mais, disaient-ils, on les avait composés, ainsi

(1) Voigt, *Grégoire VII et son siècle.*

(1) Credere debemus quod lignum, quod est in medio paradisi, est vulva muliebris. — Mulier ad Adamum ivit et qualiter cum ipso coiret ostendit et suasit. Eckbert, *serm.* v. Fusslin, I, p. 92.

que la Bible, dans un autre monde. En admettant même la vérité de l'incarnation, le Christ avait abandonné son corps à la pourriture en montant aux cieux; tous les miracles du Sauveur et des apôtres devaient passer seulement pour des figures, telles que la résurrection de Lazare, qui signifiait seulement sa conversion à la foi chrétienne.

Les Albigeois rejetaient encore tous les sacremens, sans exception : l'eucharistie était du pain, et rien de plus; car autrement le corps de Jésus-Christ, eût-il été gros comme une montagne, devait avoir été consommé depuis long-temps. Quand le Seigneur avait dit : *Ceci est mon corps,* il avait effectivement touché son corps; le reste était seulement une image de la parole de Dieu, qui est notre aliment spirituel. Et, après tout, que devenait le corps du Christ dans le corps de l'homme? Et le baptême, pure ruse du démon. Le Christ avait, il est vrai, baptisé avec de l'eau; mais ce n'était là qu'une figure de la prédication évangélique. La prière dans une chambre solitaire était bien préférable à celles de l'Eglise, dont on devait mépriser la liturgie, et qui était d'ailleurs coupable d'avoir falsifié le *Pater* en y insérant ces mots : *Délivrez-nous du mal,* que le prêtre ne prononçait pas lui-même. Les Cathares ou Albigeois avaient seuls le droit d'ordonner des prêtres; car tout autre était souillé, et dès lors ne pouvait ni consacrer, ni bénir. La chasteté, la justice et la vérité existaient seulement chez eux; l'adultère, l'avarice et l'ambition, voilà l'unique partage de l'Eglise catholique. La prostituée de Babylone, la bête de l'Apocalypse et tant d'autres noms renouvelés de nos jours retentissaient aussi dans la bouche des sectaires du temps dont nous parlons.

Avec de pareilles idées sur les dogmes fondamentaux du Christianisme, la hiérarchie ne devait point trouver grâce à leurs yeux. Aussi les Albigeois proclamaient-ils ouvertement que les ordres monastiques, l'épiscopat, le sacerdoce, étaient autant d'institutions condamnables qui demandaient une abolition complète; culte public, ornemens, signes de croix, pénitence, tout encourait la même proscription. Néanmoins, par une inconséquence étrange, si la chose est vraie, ces mêmes hommes avaient une hiérarchie, et même un pape, appelé le *serviteur de la foi.* A mes yeux, ce fait paraît fort douteux; car ce pape habitait la Bulgarie, lieu trop éloigné pour qu'il eût une influence réelle, et, en outre, le silence de Reiner, qui passa dix-sept ans dans la secte, est un argument presque péremptoire. « D'ailleurs, dit M. Hurter à ce sujet, quelle autre unité eût-il pu obtenir que celle d'une haine générale contre l'Eglise? Les nombreuses ramifications des Cathares et leurs dissidences sur les points les plus importans parlent assez haut contre cette institution; l'idée de reconnaître un chef suprême en matière de foi ne paraît même pas leur être entrée dans la tête. » Cependant, qu'ils aient eu des chefs organisés, c'est aussi un fait constant, et les noms de la hiérarchie catholique dont les affublent leurs adversaires en est une preuve directe. Le pontife ou chef avait au-dessous de lui une autre personne, nommée son fils aîné, suivi encore d'un second fils, après lequel venait en dernier lieu l'aide. A la mort du chef, le fils aîné lui succédait, et se trouvait remplacé par son cadet; la communauté élisait un nouvel aide. C'était à cette espèce de curé qu'on se confessait, de lui qu'on recevait la bénédiction. « Les maîtres servaient à répandre la doctrine avec rapidité, et comme ils se trouvaient souvent accompagnés de femmes, pour les aider et les soutenir, leurs ennemis s'en montrèrent très scandalisés. Des enseignemens secrets, donnés à un petit nombre d'élus, les rapprochaient des anciens manichéens divisés en parfaits et croyans; le prosélyte était même soumis à un long noviciat et à un espionnage rigoureux avant qu'on le jugeât digne de passer dans la première classe. Commencer par se séparer de l'Eglise établie était la condition indispensable pour devenir membre de l'association; car les Albigeois damnaient quiconque n'était pas eux. Ensuite, à la lumière des cierges, on amenait devant le prêtre le nouveau converti, vêtu de noir, tandis que les frères formaient un cercle autour de lui. Pour remplacer le baptême et l'absolution, on avait établi l'imposition des mains, qui

s'appelait la *consolation*. Cette cérémonie était de rigueur pour arriver à la félicité; car la prière acquérait par là pouvoir de purifier. Tous, sans distinction d'âge, avaient droit à cette consolation; mais elle n'était valable que si le prêtre se trouvait innocent de péché mortel (1). Aussi devait-elle être souvent renouvelée. D'ordinaire, la consolation était précédée d'une confession faite en termes généraux..... Tous les jours, à midi ou vers le soir, les assistans partageaient entre eux du pain après une prière commune; le *Pater* était une prière favorite. On a même avancé qu'ils demandaient aux mourans s'ils aimaient mieux aller au ciel comme martyrs ou comme confesseurs? Si le patient choisissait le premier, on l'étranglait avec un drap; s'il se décidait pour le dernier, on retirait toute espèce de nourriture, et la même chose avait lieu quand une grande faiblesse empêchait le malade de répéter le *Pater* (2). »

Une chose digne d'attention, c'est que les hérétiques abandonnaient cette prière secrète et cette pénitence dont ils proclamaient tout haut la nécessité. Reiner, qui fut si long-temps un de leurs partisans, déclare n'en avoir jamais entendu parler pendant toute la durée de son alliance avec eux. Ils aimaient peu l'aumône, s'efforçant au contraire d'amasser de l'argent pour acheter la protection des grands, des tribunaux, ou même des évêques; ils regardaient l'usure comme un de leurs plus grands moyens pour acquérir des richesses sans travail; loin de mettre leurs biens en commun, ils semblent avoir attaché une grande importance au *mien* et au *tien*. On ne devait jamais prêter serment, parce que l'homme n'est sûr de rien, ce qui ne les empêchait pas d'avoir recours aux plus indignes artifices et à des mots à double sens quand ils se voyaient forcés de rendre compte de leurs doctrines : ainsi, à Troyes, ils donnèrent à deux vieilles femmes de leur secte les noms de *sainte Eglise* et de *sainte Marie*, et firent ensuite cette profession de foi : *Je crois tout ce que croient la sainte Eglise et sainte Marie*. Feindre l'orthodoxie en public leur paraissait permis; mais ils se dédommageaient en particulier de leur contrainte par des pratiques qui excitaient l'horreur générale des catholiques.

« Les Cathares montraient pour la propagation de leurs doctrines une activité qui les portait à ne dédaigner aucun moyen détourné quand il s'agissait d'entraîner les esprits. Ils se glissaient dans les maisons et, employant un langage séduisant, affirmaient qu'ils possédaient seuls le véritable Evangile et le repos de l'âme. Ils faisaient surtout les plus grands efforts pour s'introduire auprès des malades et les gagner par un extérieur de piété avant qu'un prêtre pût arriver. Un autre usage, assez fréquent parmi eux, était d'écrire les principaux points de leurs doctrines sur des billets qu'ils plaçaient dans des lieux solitaires, pour les exposer aux regards des pâtres et les faire porter par eux aux prêtres catholiques. On y soutenait qu'un ange avait apporté l'écriture du ciel, où on l'avait composée, et comme le livre saint était empregné de musc, son odeur l'avait fait reconnaître. Ce piége grossier réussit à entraîner quelques ecclésiastiques ignorans; mais les hommes de sens disaient que, pour embrasser de pareilles folies, il fallait donner l'exemple de la méchanceté et non de la bonté. De plus zélés encore se plaignaient avec amertume du silence étonnant des hommes habiles en

(1) On ne comprend pas trop comment les *Cathares* comprenaient le péché; car 1° l'homme étant l'œuvre du mal, comment pouvait-il faire le bien? 2° étant soumis à la loi de la fatalité, comment appeler mal ou péché ce qu'il était impossible d'éviter? 3° puisque *tous* les péchés donnaient la mort à l'âme, personne ne pouvait jamais s'en voir affranchi, à raison de l'imperfection de l'humanité.

(2) M. Hurter révoque en doute ce dernier fait, et nous tombons volontiers d'accord avec lui, tant de pareilles atrocités nous révoltent, quoique ces hommes égarés aient prouvé par d'autres actes la cruelle tendance de leurs funestes doctrines. Une chose cependant à remarquer, c'est que les auteurs contemporains s'accordent tous sur les principaux points des dogmes albigeois, bien qu'ils écrivissent à de grandes distances l'un de l'autre et sans se connaître. De plus, des hommes qui avaient passé nombre d'années parmi les sectaires ont confirmé en tout point les assertions des écrivains catholiques, et enfin les formules des abjurations imposées à ceux qui rentraient dans le sein de l'Église, prouvent encore la vérité de ces faits.

face de ces hérétiques (1). Quand ces derniers se hasardaient à montrer une plus grande audace, ils expliquaient faussement les mandemens des évêques et attaquaient leurs enseignemens, s'efforçant par-dessus tout d'amasser le mépris et la honte sur ceux qui s'avisaient de les combattre. Mais y avait-il du danger? on les voyait se conformer à toutes les pratiques de l'Eglise, se traîner à genoux autour des basiliques, recevoir l'eucharistie avec ferveur et faire de grandes protestations d'orthodoxie. D'un autre côté, ils se répandaient en paroles injurieuses contre l'Ecriture sainte, montraient une rage insensée contre les images, même contre celle du Sauveur crucifié, et souillaient les églises d'une manière dégoûtante (2). Leurs cruautés contre les prêtres devaient enflammer les haines contre eux (3), si toutefois ils ne se croyaient pas autorisés à user d'un droit de défense naturelle dans une persécution qui leur enlevait la sécurité et la vie. Quoique accablés dans le midi de la France par la force des armes, le premier tiers du treizième siècle les vit s'étendre de Constantinople à l'Espagne. Ils avaient des assemblées jusques dans l'état de l'Eglise: en Lombardie, leurs écoles et leurs partisans dépassaient ceux du catholicisme; ils attiraient le peuple à des discussions publiques, prêchaient avec audace, et pour défendre encore mieux leurs doctrines, ils envoyaient des jeunes gens étudier dans les hautes écoles de Paris. Un de leurs anciens chefs estime le nombre des parfaits à près de six mille personnes, et celui des croyans était incalculable.

Telle était donc la nature de l'immense conspiration ourdie contre l'Eglise au moyen âge, telle était la doctrine religieuse et politique qu'elle professait. On y aura reconnu plus d'un trait de ressemblance avec des idées et des sociétés plus modernes; mais quel homme de bonne foi s'étonnerait de voir des nations chrétiennes jeter un long cri de terreur et s'élancer au devant d'une secte qui sapait par la base toutes les institutions. Pour la supporter et la tolérer, il fallait être résolu de rétrograder vers la barbarie. Quand à une époque rapprochée de nous on a vu s'élever en France une nouvelle religion, dont le symbole était la divinisation de la matière, les tribunaux poursuivirent ses apôtres au nom de la société compromise, et personne n'éleva la voix pour crier à la persécution. Dans un siècle d'ordre et de civilisation avancée, les choses se passent de cette façon: mais après tout la société se défend de son mieux et selon les moyens dont elle est la maîtresse. Il n'en est pas de même quand le corps social se trouve encore à mi-chemin dans les voies de perfection: des passions violentes germent dans son sein, et bon gré mal gré, il faut repousser la force par la force sous peine de mourir. Or, tout ce qui vit repousse la mort avec énergie, et peut-être même est-ce parce que le paganisme se sentait frappé au cœur par la foi nouvelle qu'il se défendit avec tant d'acharnement contre ces attaques du christianisme. Comme le paganisme était décrépit et possédait, d'ailleurs, peu de doctrines vitales, il fut obligé de céder. Mais si la société jouit d'une jeunesse vigoureuse, elle s'agite, lutte et remporte la victoire. Cette victoire appartient en général au joûteur qui a de fortes croyances, dont le faisceau réunit les masses. Plus ces croyances seront civilisatrices, moins la victoire sera sanglante; mais pourtant, dès qu'on admet une forte résistance, on est aussi contraint d'admettre comme un fait presque certain l'abus de la force, surtout quand les plus profondes passions sont mises en jeu: trop heureux si de grands principes, proclamés par une voix vénérée, arrêtent le bras déjà levé pour frapper d'inutiles victimes.

Pour ce qui est de la question que nous traitons, elle peut se réduire à trois ou quatre demandes fort simples, auxquelles les faits devront répondre:

1° Le christianisme pouvait-il subsister, et, par conséquent, la civilisation euro-

(1) Est non parva verecundia nostri qui litteras sciunt, ut sint muti et elingues in conspectu eorum.

(2) A Toulouse, un Albigeois fit ses ordures près d'un autel et les couvrit avec la nappe.

(3) Deux prêtres vinrent à une église abandonnée: « C'est un jour de fête, se disaient-ils, il faut y dire la messe. » Mais les hérétiques l'ayant appris, saisirent les deux clercs et leur arrachèrent la langue.

péenne pouvait-elle se développer si les opinions albigeoises avaient prévalu?

2° Si l'on admet la négative, une doctrine qui renverse tout ordre social, qui a pour la soutenir des armes redoutables, et qui ne recule devant aucun moyen pour arriver à ses fins, peut-elle être légitimement poursuivie à main armée?

3° Les papes, chefs et protecteurs du christianisme au moyen âge avaient-ils le droit de provoquer une croisade contre la secte albigeoise?

4° S'ils avaient ce droit, comment l'ont-ils exercé, et sont-ils responsables des méfaits de leurs agens?

L'exposition des doctrines albigeoises nous dispense de répondre à la première question. Le christianisme proclamait le mariage un sacrement et protégeait surtout la femme contre l'abus de la force, en l'entourant de garanties religieuses et morales; le Cathare proclamait le mariage odieux et criminel, sanctionnait le désordre, détruisait la famille, en abandonnant les deux sexes au plus dégoûtant sensualisme. Le christianisme exigeait la pureté dans ses prêtres, la droiture et la probité dans les rapports de la vie, l'obéissance du gouverné, la douceur et la justice du gouvernant, et cherchait à paralyser les effets de la barbarie par la diffusion d'institutions charitables; les Albigeois déclaraient tout pouvoir illégal, érigeaient la dissimulation en honneur, l'avarice en principe. L'un soutenait que l'homme était libre, et fondait ainsi le plus noble encouragement de la vertu; l'autre le courbait sous le joug d'un stupide fatalisme; l'un lui dit: « *Abstiens-toi et vis pour le bien;* » l'autre lui dit: « *Jouis, enfant du démon, vis pour assouvir tes penchans déréglés; le mal n'est qu'un mot, une dérision!* » Répondez, vous, dont l'âme honnête se soulève en entendant de pareilles doctrines, de quel côté se trouvent le droit, la morale et la civilisation? Et lequel des deux partis assurait à l'Europe dans l'avenir le repos avec une organisation qui lui permît d'accomplir ses grandes destinées?

D'après la Charte du roi Jean, et plus encore par l'introduction de la bourgeoisie dans le parlement sous le règne de son fils, l'Angleterre est arrivée au système de *self-government,* ou gouvernement représentatif, qui a certainement fait sa gloire pendant un grand nombre de siècles. C'est sur cette base que s'est formée toute la société anglaise au travers d'une foule d'injustices, de revers et de luttes sanglantes, cortége inséparable des annales humaines. Mais maintenant sera-t-il permis à chacun de venir battre en brèche la constitution du pays, de s'armer même contre lui, de renverser, suivant le caprice du moment, les institutions fondées par nos pères? Charles Ier voulut le faire, et l'on sait dans quel gouffre il se précipita; Cromwell y échoua; et le dernier des Stuarts mourut cardinal à Rome. Or, en mettant entre les mains du peuple le droit de se faire justice, qu'ont fait les théoristes modernes? Ils l'ont autorisé à *poursuivre, à punir de mort* les hommes coupables d'avoir attenté aux libertés publiques. La conscience politique d'un Anglais se révolterait à l'idée de ne pouvoir châtier *légalement* de pareils crimes les armes à la main, si la chose devient nécessaire, et l'on refuserait à des états constitués chrétiennement, catholiquement le droit de se défendre contre des idées subversives de leurs croyances: pour l'un, permission de tout faire; pour l'autre, ordre de se laisser égorger!

Poursuivons la comparaison. Par delà l'Atlantique il s'est formé un état gigantesque, dont la fortune est probablement destinée à exercer une grande influence sur l'avenir du monde. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner les germes de division qui couvent dans son sein: disons seulement que la démocratie y règne en souveraine; c'est la terre classique de la liberté. Cependant ici même le peuple montre une susceptibilité extrême et une haine aveugle contre l'ombre d'un gouvernement fort, et jusque contre la bourgeoisie: le président, la législature fédérale, les banques, la vie privée sont l'objet d'une inquisition tracassière et exigeante (1). Si le Dieu des chrétiens s'intitule un Dieu jaloux, la souveraineté collective, appelée *Uncle-Sam* (2), n'est pas moins jalouse d'hommages; jamais

(1) Voyez les *Lettres sur l'Amérique du nord*, par M. Chevalier.

(2) Sobriquet que se donne le peuple américain;

potentat européen n'eut plus besoin de flatteurs, devant cette idole toute supériorité doit se courber. Que serait-ce donc si un heureux lieutenant voulait s'emparer du pouvoir suprême pour anéantir la constitution américaine? N'applaudirions-nous pas tous aux efforts de ces nouveaux républicains pour conserver la foi politique de Washington et de Jefferson? Et si la cruauté, si les passions y étalaient leurs drames sanglans, que d'excuses prêtes à les pallier, en les rejetant sur les malheurs et l'exaltation inséparables d'un pareil conflit! Mais quoi! les mêmes principes sont inadmissibles, parce qu'il s'agit de la république chrétienne du moyen-âge, et qu'au lieu de se nommer Hampden, Falkland, ou Quincy Adams, l'on aura le malheur de signer Innocent, *pape!* Ou renoncez à vos plus chères théories de gouvernement politique, ou reconnaissez à toute société organisée le droit de se mettre à l'abri des coups de main tentés par l'esprit d'anarchie ou par le génie du despotisme.

Il y a plus : dans une société à son berceau, le principe civilisateur ou la religion a besoin de dominer pour retirer l'enfant des langes qui retardent son développement vigoureux. Il ne s'agit pas alors de préciser les limites des pouvoirs; il s'agit de croître, de vivre : or, le corps vit par l'âme. Ainsi à cette époque toute tendance qui vise à éteindre le principe vital est un crime de lèse-nation, contre lequel on est forcé de sévir. Aux Etats-Unis il n'y a guère qu'une seule raison d'exclusion pour les droits politiques, c'est celui d'irréligion, tant il est vrai qu'à leur origine les nations ont un sentiment indestructible de ce qui assure leur existence. Le temps viendra peut-être où l'Américain du Nord regardera cette barrière comme un acte d'intolérance : dans ce temps-là, le corps aura prévalu; le matérialisme étouffera l'esprit de vie : ce sera l'ère de la décadence. Dans le treizième siècle, le manichéisme déguisé des Albigeois était une tentative de suicide social. Qu'on imagine, si on le peut, le triomphe de ces doctrines; où en serions-nous? A quel hideux état de dégradation serait arrivée l'Europe encore demi-barbare et travaillée par un dissolvant de ce genre? La femme descendant au rang d'un vil instrument de plaisir; l'enfant livré au hasard d'une existence privée de la famille; la religion se taisant ou prêchant le crime; la science refoulée dans les ténèbres par la destruction des écoles conventuelles et des ordres religieux; la loi de la force se faisant jour, dominant en maître et soutenant les abus du régime féodal; tel serait l'état de notre société. Certes, si jamais il fut nécessaire d'employer le glaive dans un droit de défense naturelle, l'occasion dont nous parlons en est un éclatant exemple. La nature et la raison répugnent également à admettre une pareille organisation civile; mais cependant quels justes reproches n'aurions-nous pas à faire à Innocent III et à nos aïeux, s'ils se fussent montrés insensibles à de pareilles horreurs! Quant à leurs détracteurs modernes, jamais ils n'eussent pu que limer au coin du feu des phrases sonores contre la superstition. Devenus un peu plus qu'un singe et beaucoup moins qu'un homme, Dieu sait dans quelle classe de l'histoire naturelle leur place monstrueuse eût été marquée. Au milieu de cette fange impure, où le genre humain aurait croupi, un rayon fécondant n'eût pu pénétrer, et les trois grâces chrétiennes, la Foi, l'Espérance et la Charité, oubliant leurs immortels embrassemens, se fussent enfuies au sein de l'éternel amour.

La trinité chrétienne, ce mystérieux triangle, dont l'unité nous étonne, se trouve pourtant répétée dans la nature entière : dans Dieu, dans l'homme, dans la société civile et dans le corps politique, enfin jusques dans la vie inorganique. Dans Dieu, le Père manifesté par le Verbe et agissant en dehors par l'Esprit-Saint, qui relie l'un à l'autre; dans l'homme, la pensée manifestée par le Verbe et agissant par des organes; dans la société domestique et civile, un *pouvoir* agissant par un ministre ou moyen sur un *sujet;* dans la religion, la Foi manifestée par l'Espérance et fécondée par la Charité, dont les ardeurs s'épanchent sur le monde spirituel pour le vivifier et le soutenir; enfin dans la nature, la *cause* se faisant jour par un *moyen* pour produire un *effet:* telles sont les secrètes affinités

qui attirent et unissent chaque grande division des êtres. Dans le plan de la pensée divine, l'édifice spirituel, destiné par elle à servir de point de réunion entre Dieu et l'homme, devait refléter la triade merveilleuse, triple loi harmonique qui trouve encore son écho dans les sphères célestes se mouvant sur nos têtes et que le génie de Kepler sut découvrir. L'Eglise eut donc un chef, grande ligne créatrice et conservatrice à la fois, qui devait *engendrer* ou communiquer la vie intérieure, au moyen d'un épiscopat, à une société, dont l'activité toujours croissante pourrait arriver à une perfection incalculable, si les mauvaises passions ne venaient sans cesse glacer et dessécher une terre préparée par l'artisan éternel. Au chef, la vocation ou la faculté d'appeler ; à l'épiscopat, la prédication ; au corps entier, la production d'un effet sublime que le Christ seul pouvait prévoir. Mais comme dans l'homme même il est souvent difficile de distinguer la pensée de la parole, la parole de l'action, et que tout semble s'y confondre dans un même instant énergique ; comme encore dans la famille, les trois êtres qui la composent, le père, la mère et l'enfant, forment un tout compacte, dont les lignes distinctes se touchent et se confondent aux extrémités ; de même aussi les grandes lignes trinaires de l'Eglise doivent se compléter l'une par l'autre, confondant ou unissant plutôt la conception et l'action, la cause et l'effet, sans perdre la caractéristique primitive qui leur a été imprimée par la Divinité. Priver donc le pape de ses attributs, ou surtout lui ôter le droit de pourvoir à la défense générale de la société spirituelle, c'est rompre la base du triangle ; c'est vouloir le construire avec deux lignes ; c'est vouloir faire un corps sans tête. Aussi remarquez-le, le protestantisme a essayé cette impossibilité, et les deux grandes lignes qui lui restaient, manquant du troisième point d'appui, ont été, s'éloignant indéfiniment, jusqu'à ce que, perdues dans les régions obscures du piétisme et du rationalisme, la direction droite a cessé d'exister. Dès lors il s'est formé des deux lignes primitives une quantité de lignes brisées, ne se rattachant à rien de régulier, ni de réel, où l'incrédulité a pu se faire aux nombreux points d'intersection, et traîner à sa suite le matérialisme, ce grand dissolvant de toute croyance et de toute vertu. Donc vouloir qu'au moyen âge, où l'on croyait encore à l'unité trinaire, que le pape n'appelât pas les peuples à repousser une grande attaque contre l'instruction divine ; exiger qu'il restât impassible en voyant détruire sous ses yeux le triangle tout entier, c'est demander l'absurde. Donc le demander à tout autre que le pape serait aussi absurde, car aux yeux des peuples il n'aurait eu aucune mission, la *cause* eût manqué pour produire *l'effet*, et dès lors le *moyen* eût marché sans but. Donc enfin les nations européennes auraient trouvé fort étrange que le chef de la chrétienté ne fît aucun pas, ou employât seulement des demi-mesures pour rassurer la société compromise dans ses plus chers intérêts.

Maintenant quels moyens pouvait employer le chef de l'Église pour éteindre une secte qui s'annonçait avec un corps de doctrines semblables à celles dont nous avons esquissé le résumé ? Ils étaient de trois sortes : ou la prédication toute seule ; ou la prédication soutenue par l'autorité d'un puissant monarque ; ou la prédication appuyée sur une croisade. Quant au premier moyen, à moins d'un miracle, il est difficile de voir comment la chaire toute seule aurait pu suffire contre des gens auxquels tout était bon pour arriver à leurs fins. Nous avons déjà vu quels traitemens les Albigeois faisaient éprouver aux prêtres ; comment admettre alors qu'ils se fissent plus doux envers les prédicateurs ? D'ailleurs les faits parlent trop clairement contre une pareille hypothèse, et la protection des comtes de Toulouse et de Foix portait les sectaires aux excès les plus crians. Déjà en 1147, quand il ne s'agissait nullement de croisade, Pierre le Vénérable, abbé de Cluni, écrivait ces paroles : « On a vu par un crime inoui chez les « chrétiens, rebaptiser les peuples, pro- « faner les églises, renverser les autels, « brûler les croix, fouetter les prêtres, « emprisonner les moines, les contrain- « dre à prendre des femmes par les me- « naces et les tourmens..... Après avoir « fait un grand bûcher des croix entas-

« sées, ajoute-t-il en s'adressant aux hé-« rétiques, vous y avez mis le feu ; vous y « avez fait cuire de la viande et en avez « mangé le vendredi saint, après avoir « invité publiquement le peuple à en « manger (1). » Raymond de Toulouse faisait célébrer la messe ridiculement en sa présence par des saltimbanques ou ses courtisans, et telle était sa folie qu'on l'avait entendu s'écrier : « Je sais que je « puis perdre mes états, mais c'est un « parti pris, je sacrifierai pour eux jus-« qu'à ma tête. » Le même homme s'agenouillait devant eux, les caressait, les embrassait et se livrait aux idées les plus bizarres pour leur prouver son attachement. On peut juger du caractère de Raymond par le trait suivant. En 1214, son frère Baudouin, qui tenait pour le parti catholique, avait été surpris par la trahison. Il se rendait dans son domaine du Querci et dormait dans le château de l'Olme, qui avait reconnu Simon de Montfort. Les chevaliers qui l'occupaient s'entendent avec la garnison albigeoise de Montlevard pour livrer Baudouin. Dès que le châtelain le voit endormi, il emporte la clef de la chambre et admet ses associés. « Ne perdez pas un instant, dit-« il; il est sans armes et endormi; vous « vous en rendrez facilement maîtres, « ainsi que des autres. » Toutes les issues sont gardées et Baudouin ne tarda pas à être couvert de chaînes. Avec cette proie on espérait forcer la place de Montluc à se rendre, mais le noble captif l'exhorta à se défendre jusqu'aux dernières extrémités. Pendant deux jours entiers ses bourreaux le firent jeûner : au bout de ce temps Baudouin demanda le viatique. Le prêtre allait l'apporter, quand survint un routier, ou brigand, qui jura de ne lui laisser rien prendre qu'il n'eût rendu un autre routier détenu dans les fers. « Cruel, dit le comte, je ne demande « pas de nourriture corporelle, mais les « saints mystères qui nourrissent nos « âmes. Qu'on me les montre au moins, « ajouta-t-il, et il se prosterna pour les « adorer. » Cependant il est conduit à Montauban où se rendit son frère Raymond. Sur-le-champ celui-ci forme un tribunal des deux comtes de Foix et de quelques barons; on siége en plein air, Baudouin est condamné pour haute trahison et pour avoir combattu à Muret; à peine lui accorde-t-on le temps de se confesser; enfin les comtes de Foix aidés de quelques autres se font bourreaux et le pendent à un arbre. Il est vrai que Raymond lui fit élever un beau mausolée à Villedieu.

(1) Fleury, *Hist. ecclés.*, liv. LXIX.

Tous les moyens de persuasion se trouvaient épuisés. Saint Bernard avait vainement prêché cette multitude aveugle dont il s'était vu le jouet et la risée. En 1176, Alexandre III fit assembler un concile dans la ville d'Albi pour que les hérétiques pussent y exposer leurs doctrines : ils y vinrent armés et se moquèrent des décisions des Pères. Deux ans plus tard le même pontife avait envoyé un cardinal à l'abbé de Cîteaux pour combattre les Albigeois : la populace de Toulouse courut après eux et leurs compagnons en les couvrant de huées et de brocards. Les docteurs albigeois savaient s'attacher leurs prosélytes par des liens si forts qu'un d'eux s'écria : « Quand je devrais « me traîner à quatre pattes pour entrer « dans la tombe je veux être enterré par « eux. » Alexandre, dit M. Hurter, eut beau charger le plus savant homme de son siècle, Alain de Lille, d'écrire contre eux; son successeur eut beau donner au cardinal Henri la commission de discuter avec eux, en le faisant appuyer d'une force armée; en vain encore de nouvelles assemblées composées de laïcs et d'ecclésiastiques, furent convoquées plus tard, le danger se montrait toujours plus menaçant et plus terrible dans cette partie de l'Église,.... toutes ces mesures étaient partielles et n'offraient qu'un secours passager. »

Il ne faut pas non plus oublier qu'un grand nombre de seigneurs embrassaient le parti des Albigeois pour s'affranchir de tout frein moral. Une doctrine qui ne condamnait aucun excès et favorisait particulièrement le libertinage devait trouver accès dans bien des cœurs, et ceci explique peut-être la prodigieuse opiniâtreté de ses partisans. Puis, venait la convoitise des biens ecclésiastiques, la joie d'usurper les riches prébendes, les beaux monastères. Il y a toujours au fond de l'âme humaine une certaine cu-

pidité qui engendre l'envie du bien d'autrui et le désir de s'enrichir à ses dépens. Ainsi plus tard, au seizième siècle, l'aristocratie protestante profita seule des dépouilles opimes que leur offrit le catholicisme ; ainsi en 1791, Mirabeau suivait l'inspiration d'une bande noire en faisant tomber les biens du clergé dans le domaine national; ainsi peut-être feront aussi les prolétaires dédaignés aujourd'hui par une orgueilleuse bourgeoisie.

Enfin à côté de ces blessures profondes se trouvait une plaie bien autrement cruelle et envenimée : ulcère aux bords larges et livides qui rongeait l'Église française, je veux dire la corruption du clergé.... Dans les sirvantes et les chansons qu'on faisait courir sur lui, nous pouvons reconnaître plus d'une insinuation albigeoise où l'on sent plus d'une exagération, mais encore reste-t-il une part trop réelle, trop patente pour la révoquer en doute. Lorsque le prêtre a laissé tomber sur sa robe une tache d'huile, il a beau la frotter et la cacher, elle va s'agrandissant toujours, défiant tous ses efforts, attirant tous les regards. Dieu avait mis sur son front une couronne d'une éclatante blancheur, et si elle tombe de son front, les larmes amères de la pénitence elle-même ne sauront lui rendre sa première beauté. On dirait un ange déchu qui porte partout avec lui un reflet de sa gloire primitive au travers des vapeurs empestées dont il est entouré. Ne nous étonnons donc pas si une haine spéciale s'attache alors à ses pas : qui ne frémirait de voir un vase d'albâtre renfermer de mortels poisons?

Au premier rang parmi les indignes, on peut compter Bérenger II, archevêque de Narbonne. Non content de son diocèse, ce prélat cumulait l'évêché de Lérida et l'abbaye de Mont-Aragon en Espagne. Il était de cette race dont le père se rendit au jardin des Olives et vendit son bon maître pour trente deniers. Monté sur des amas d'or qu'il comptait et recomptait sans cesse, sa main avare ne s'ouvrait jamais pour verser l'huile de la charité : renfermé dans les hautes murailles de son monastère il laissa dix années entières s'écouler sans visiter son diocèse, sans veiller sur les églises, sans prêter l'oreille aux vives remontrances du Saint-Siége. « L'évêque de Narbonne, « écrivait Innocent, est, dit-on, la principale cause de tant de maux affligeans ; « lui dont le Dieu est l'or, lui qui se glorifie de sa honte; lui, dont le cœur « avide n'a pu s'abstenir des choses illicites ni se contenter du bien permis ni « s'adonner à la piété. Ame vile, absorbée dans son trésor et qui aime mieux « regarder l'or que le soleil ! Cet homme « n'a-t-il pas osé soutenir que la simonie « n'est pas une hérésie (1)? » Mais Bérenger se moqua également des reproches et des menaces du pontife; les diocèses et les bénéfices furent mis par lui à l'encan et, chose monstrueuse! on vit le même homme cumuler jusqu'à cinq paroisses à la fois. L'archevêque conférait l'ordination sans distinction et sans examiner les qualités du candidat. Aussi dans cet effroyable désordre vit-on se briser un à un tous les liens de la hiérarchie : chanoines, curés, moines quittaient à l'envi les liens du sacerdoce, prenaient des concubines, séduisaient des femmes mariées ; ou bien se faisaient usuriers, joueurs, marchands, procureurs, histrions, médecins. Qu'on s'étonne ensuite que les laïcs imitassent un pareil exemple et que tous les ressorts de la vie sociale parussent sur le point de se rompre en mille éclats! Innocent, désespérant de ramener à de meilleurs sentimens un homme de cette espèce, lui enleva d'abord son abbaye, puis le dégrada de son rang et fit nommer à sa place un successeur. D'autres évêques subirent le même sort, car le pape sentait qu'il fallait mettre la cognée à la racine du mal et commencer par purifier le corps enseignant. En même temps, pour opposer la pauvreté au faste, l'humilité à l'orgueil, Diégo, évêque d'Osma, et Dominique, le célèbre fondateur de l'ordre qui porte son nom, se mirent à prêcher d'exemple et de paroles ; ils parcouraient le pays à pied, et leur douceur extrême jointe à leur zèle apostolique réussit à ramener

(1) Tot autem et tantorum malorum causa et caput, dicitur Episc. Narbonensis, cujus Deus nummus est, et gloria in confusione ejus; cujus mens pecuniæ avida, nec abstinere novit a vetitis, nec gaudere concessis, nec pietati adhibere consensum; qui habens cor suum ubi est thesaurus suus, aurum quam solem libentiùs intuetur. *Ep*. III, 24.

quelques âmes. L'ordre de Cîteaux répondit à l'appel en se montrant plein d'ardeur pour cette sainte coalition. Quant à Dominique, « ses idées nettes et fortement arrêtées, ses résolutions prises avec tant de raison qu'on ne l'a presque jamais vu obligé d'en changer, une égalité d'âme inaltérable, son visage même où étaient peintes la paix de la conscience et la joie que l'on goûte au service du Seigneur, le feu de son teint et de ses yeux, sa voix douce et touchante, tout en lui portait à la vertu, et communiquait à ceux qui l'approchaient les ardeurs de l'amour divin dont il était embrasé (1). »

Cependant, et la voix des nouveaux apôtres et les exhortations des légats, et la punition des ecclésiastiques indignes, ne pouvaient rien contre le torrent dévastateur. Ces derniers, arrivés à des excès dont on revient rarement, se jetaient dans le parti contraire, et semblaient vouloir effacer leur caractère indélébile, à force de crimes. Quand le prêtre s'égare, il doit surpasser les autres hommes en méchanceté, comme il lui était prescrit de les surpasser en vertu : alors, il y a dans son cœur double enfer, comme il y avait double grâce. Aux armes seules était réservée la décision de cette grande cause, mais en même temps aucun souverain régnant n'était en état de soutenir le poids de la guerre. Philippe Auguste, occupé à réprimer une féodalité remuante, se préparait à la bataille de Bouvines ; l'Angleterre gémissait sous un lâche tyran, plus turc que chrétien ; l'Espagne avait ses Maures à combattre et l'Empire ses dissensions civiles à étouffer : une croisade devenait donc le seul moyen possible d'atteindre le but qu'on se proposait. Le meurtre du légat, Pierre de Castelnau, par un affidé de Raymond, poussa les catholiques à bout, et au siége de Béziers, ils usèrent d'horribles représailles (1). Saint Dominique, triste et désolé, se retira dans sa patrie pour attendre de meilleurs temps. Dès lors, la guerre prit de part et d'autre un caractère de férocité digne des cannibales. Simon de Montfort se laissa enivrer par le succès ; mais pourtant on ne peut s'empêcher d'admirer ses grandes qualités, qui le rendirent un héros aux yeux de ses contemporains. L'orgueil aveugla de même les légats du Saint-Siége ; ils se montrèrent durs et exigeans envers Raymond vaincu ; leur arrogance jeta Pierre d'Aragon dans son parti, et peut-être serait-on en droit de leur attribuer la funeste bataille de Muret. Mais, comme une faute en amène une autre à sa suite, ils se virent contraints de cacher la vérité au Saint-Père, redoutant son inflexible amour de la justice. Ainsi, le sac de Béziers et d'autres villes, l'oppression des catholiques eux-mêmes, les intolérables conditions imposées au comte de Toulouse, tout cela et bien d'autres injustices furent soigneusement palliées ou omises dans les rapports officiels transmis à la cour de Rome. On y accusait avec exagération l'entêtement et la mauvaise foi de Raymond, qu'il est impossible cependant de justifier complétement, même après sa réconciliation. Celui-ci se rendit à Rome avec les comtes de Foix et de Comminges, exposa ses griefs et obtint prompte satisfaction. Des lettres énergiques exprimèrent aux légats et à Simon de Montfort le mécontentement du pape, qui ne se laissa éblouir ni par les humbles protestations de ce dernier, ni par la satisfaction de voir l'hérésie comprimée. Néanmoins sa voix fut méconnue ; la rage des deux partis était portée au com-

(1) *Hist. ecclés.*, t. v. — M. de Sismondi attribue avec raison à la vie fastueuse de plusieurs prélats l'extension des doctrines hérétiques ; mais il accuse aussi les missionnaires qui attaquaient ces désordres. « Leur arrogance, disait-il, avait choqué tous les rangs de la société, et ils s'étaient fait une foule d'ennemis. Ils accusaient quelques évêques de simonie ; les autres de négligence dans l'exercice de leurs fonctions (les légats auraient-ils donc été dignes d'éloges s'ils s'étaient tus ?), et attaquaient encore tout le clergé régulier. » Où, quand et de quoi ? M. de Sismondi nous en doit encore la preuve. (N. de M. Hurter.)

(1) Pendant le siége de Béziers, les habitans avaient massacré le vicomte de Trincavel et maltraité leur évêque, qui essayait de les en détourner. Je remarquerai qu'un seul auteur, et encore *étranger*, rapporte le fameux mot attribué à l'abbé de Cîteaux. Ni les chroniques si favorables à Raymond, ni aucun autre écrivain n'en parlent. La saine critique, quoi qu'en dise M. Capefigue, est bien fondée à rejeter cette imputation comme hasardée.

ble : dans ce combat à mort, l'enjeu était trop important pour songer à autre chose qu'à vaincre ou périr. Les hostilités reprirent leur cours jusqu'à ce que Simon se vit maître de tout le pays, où bientôt il régna sans opposition ; un concile reconnut à l'unanimité ses droits comme souverain légitime ; mais Montfort craignait encore l'appel au Saint-Siége, et rien ne prouve mieux l'idée qu'on avait du caractère d'Innocent. En effet, en 1215, il convoqua lui-même un concile général dans le palais de Latran, pour régler les affaires de l'Église. Après les questions de foi et de discipline dont on s'occupa avec une grande attention, vinrent celles qui s'y rattachaient indirectement : on vit paraître devant les pères assemblés, les comtes de Toulouse, père et fils, puis derrière eux, ceux de Foix et de Comminges, également dépouillés. Lorsqu'ils furent entrés, ils se jetèrent à genoux en face du pape, qui leur dit avec douceur de se relever. Alors, ils éclatèrent en plaintes amères contre Simon de Montfort, qui avait usurpé leurs domaines malgré leur soumission pure et simple aux légats... Le pape dut en recevoir une impression profonde, et il se convainquit qu'on avait foulé aux pieds les conventions arrêtées. En même temps un des cardinaux défendit les plaignans avec chaleur ; l'abbé de Saint-Tibéri en fit autant ; mais Foulques de Toulouse s'éleva plus violemment encore contre eux. Le comte de Foix excitait surtout sa bile. « Le « comte ne savait-il pas, s'écria-t-il, que « ses terres étaient remplies d'hérétiques? N'avait-il pas massacré une quantité de catholiques, et notamment 6000 « en une fois, à Montjoyre ? — Non, reprit le comte ; c'est vous par vos trompeuses paroles qui avez immolé ces « pauvres gens, c'est par votre faute que « Toulouse a été pillé, et que plus de « 10,000 de ses habitans ont été égorgés. » Le pape prêta une scrupuleuse attention à ces paroles, et d'autres plaintes élevées par les barons contre Simon : il avait, disait-on, abrégé la vie, et ravagé les propriétés du comte de Béziers, qui ne s'était jamais montré fauteur des hérétiques. Lui et les légats, loin d'agir selon leur dignité, s'étaient conduits comme des voleurs et des meurtriers.

« Les prélats français cherchèrent à prouver que rétablir le comte de Toulouse c'était exposer l'Église à de grands dangers. Innocent se fit apporter les actes, et déclara que, « comme les comtes et leurs « amis avaient toujours promis de se « soumettre à l'Église, on ne pouvait « sans injustice les dépouiller de leurs « états. » Cette déclaration excita de violens murmures parmi beaucoup de prélats ; la douceur et la droiture du pape ne satisfaisaient point leur haine. Mais le chantre de la cathédrale de Lyon, homme d'un grand mérite, se leva et dit : « Oui, Saint-Père, le comte Raymond a « livré ses places sans crainte à votre légat ; un des premiers il a pris la croix « au siége de Carcassonne, il a combattu « son propre neveu, le vicomte de Béziers. En tout, il vous a prouvé son « obéissance. Si vous ne lui rendez pas « ses domaines, la honte en rejaillira sur « vous, et sur toute l'Église. Personne « ne voudra plus croire à votre parole. « Et vous, seigneur évêque de Toulouse, « vous n'aimez ni le prince ni votre « peuple. Vous avez allumé dans Toulouse un incendie que personne ne « peut éteindre. Déjà 10,000 hommes ont « été sacrifiés par votre faute ; vous en « faut-il encore d'autres? Vous faites tomber en discrédit le Siége apostolique. « Est-il juste, Saint-Père, que tant de « personnes soient immolées à la haine « d'un seul homme ? »

« Ce langage confirma le pape dans ses idées. Il assura que le comte de Toulouse et ses amis lui avaient été toujours soumis ; et quant à ce qui était arrivé, personne ne pouvait l'en accuser, car il ne l'avait ni ordonné, ni même connu. L'archevêque de Narbonne éleva aussi la voix en faveur des accusés, moins par un sentiment de bienveillance, que par haine contre Simon de Montfort, avec lequel il était brouillé. En effet, tant qu'il avait été légat, il n'avait jamais suivi les intentions du souverain pontife. Maintenant, il accusait l'archevêque Foulques, et le légat, de dureté et de violence. L'évêque d'Agde parla, au contraire, pour Simon, « qui s'était dévoué tout entier au service de l'Église ; qui, pour « l'amour d'elle, avait encouru tous les

« dangers, toutes les difficultés, et de « nuit et de jour. » Innocent reconnut de nouveau que plusieurs fois des plaintes étaient arrivées jusqu'à lui contre les légats et le comte. « Mais, après tout, en « admettant la culpabilité de Raymond, « son fils ne devait pas en souffrir (1). » Presque tous les prélats de la France méridionale soutinrent avec acharnement l'œuvre de leur passion, déclarant même que si on reprenait à Simon de Monfort le pays conquis, ils s'uniraient ensemble pour le lui conserver. L'évêque d'Osma appela celui de Toulouse *ung grand flataire*, et prouva le droit incontestable du jeune comte, qui, selon lui, serait appuyé par les rois de France et d'Angleterre. A ces mots, le pape l'interrompant : « N'ayez aucun souci du jeune « comte, dit-il; si celui de Montfort re« tient sa terre, moi, je lui en donne « d'autres : qu'il demeure fidèle à Dieu « et à l'Église, le reste ne lui manquera « pas. »

« Cependant, l'opiniâtreté des prélats français paraît avoir entraîné la majorité de l'assemblée. Le vieux comte de Toulouse fut déclaré, presque à l'unanimité, dépouillé de ses droits, et on lui assigna, en revenu, 400 marcs d'argent, dont il devait jouir tant qu'il ne montrerait aucune résistance à l'Église. Sa femme conserva son douaire, sous la condition de maintenir dans ses propriétés la paix et la pureté de la foi. Tout le pays conquis par Simon de Monfort lui restait, à la réserve des domaines possédés par des catholiques déclarés. Le territoire non conquis devait être confié à la garde d'hommes sages, pour le livrer en totalité, ou en partie, suivant son mérite, au jeune comte de Toulouse, quand il aurait atteint l'âge de majorité. Le comte de Foix demeura sous la protection spéciale du Saint-Siége, et au bout d'une année, le successeur d'Innocent lui rendit son château : il est vraisemblable que celui de Comminges éprouva le même sort.

« Le jeune Raymond resta quarante jours à Rome. Quelques personnes adresseront peut-être à Innocent le reproche de n'avoir pas annulé de force la décision du concile. On a déjà vu comment il chercha à calmer, par des raisons positives, la violence des prélats français. Soutenir qu'il aurait dû heurter de front la majorité de l'assemblée embarrasserait les gens qui soutiennent la supériorité du concile sur le pape. Lui-même put y trouver d'autant moins occasion, que, dès le commencement, il prévoyait la possibilité de conserver, pour le jeune Raymond, un domaine considérable; probablement il préféra remettre le reste à la fortune des armes, que d'exposer l'unité de l'Église à des maux incalculables, en usant de son autorité suprême.

« Après la dissolution du concile, le comte de Foix se vit appuyé d'une lettre du pape, qu'il écrivit à ses légats en France : ils devaient faire connaître, dans le délai de trois mois, par quels motifs le comte avait été privé de ses biens, afin qu'une décision définitive s'ensuivît; de plus, il était prescrit de lui faire rendre son château, et Simon de Montfort reçut l'ordre de laisser de Foix et de Comminges en paix. Joyeux de cette solution, tranquillisé par la bénédiction et l'absolution du pontife, le premier rejoignit à Viterbe le vieux Raymond, qui éprouvait de la consolation en voyant les affaires prendre une aussi bonne tournure pour ses amis.

« Son fils se rendit à Rome, accompagné de quelques seigneurs auxquels son père le confia pour prendre congé du pape. Innocent, charmé de la bonne tenue du jeune homme, le prit par la main, le fit asseoir à côté de lui, et lui dit : « Cher « enfant, si tu suis mon conseil, tu ne « te tromperas jamais. Aime Dieu par « dessus tout, et sers-le fidèlement. N'é« tends pas ta main sur le bien d'autrui; « mais défends le tien contre celui qui « voudrait t'en dépouiller : alors tu ne « seras point privé d'héritages. Et afin « que, dès aujourd'hui, tu en sois pourvu, « je te donne le comté Venaissin, avec « Beaucaire et la Provence. Tu pourras « ainsi vivre conformément à ton rang. « Quand l'Église s'assemblera, dans un « autre concile, tu auras la faculté de « faire entendre tes plaintes contre le « comte de Montfort. » — « Saint-Père!

(1) Car Dieu a dict de sa boca, que lo payre no pagera per la iniquitat del filh, ni lo filh la del payre; car no es home que aura sostenir ny mantenir lo contrari d'aisso.

« reprit le jeune homme, ne vous irritez « pas si je réussis à reprendre, sur le « comte de Montfort, les biens qu'il m'a « retenus? » — « Dans tout ce que tu fais, « répondit Innocent, puisse Dieu t'ac« corder de le bien commencer et de « le bien finir! » Après ces mots, il lui donna sa bénédiction, et les actes nécessaires pour le mettre en possession de ses états. Raymond s'embarqua sur-le-champ à Gênes, avec son père, pour gagner Marseille.

« Si pendant six ans le droit et l'humanité furent également violés dans le midi de la France, si le pouvoir conféré au début pour le rétablissement de la foi ne fut employé que pour une guerre d'ambition et de conquête, cela n'entrait point dans les vues d'Innocent. Ou ses ordres ne furent pas remplis, ou bien de fausses nouvelles lui en arrachaient qui n'eussent jamais été arrachés, et il eût mieux connu la réalité. Quand un chef ne peut voir que par les yeux d'un mandataire, il se passe beaucoup de choses qui lui sont attribuées, en masse, mais dont l'absout un jugement raisonné, embrassant l'individu, et établissant l'appréciation d'après l'ensemble de son caractère. Innocent avait un but unique : celui d'épurer la France méridionale d'une hérésie, que ni la prédication, ni les remontrances n'avaient réussi à éteindre. Ce but, il l'avait puisé dans la conviction qu'une seule voie de salut était ouverte à l'homme, voie si nettement tracée dans son ensemble, que la plus petite déviation égalait en importance un abandon complet. Dès lors, à ses yeux, pour accomplir ce but, il y avait obligation rigoureuse de veiller sur tout ce qui portait le nom de chrétien, et il fallait, selon le besoin, l'amitié ou la sévérité, la bienveillance ou l'autorité d'un père. Enfin, il devait persister dans l'accomplissement de ce but par la conscience de sa position, qui lui prescrivait impérieusement, non de concéder des droits, mais d'imposer des devoirs. Les ordres donnés à ses légats, les lettres écrites par lui dans ces contrées, les entrevues que Raymond de Toulouse eut avec lui prouvent invinciblement qu'il eût voulu arriver à cette fin sans ce mélange de dureté et d'injustice que méritaient pourtant, suivant ses idées, des gens qui s'opposaient à leur propre salut. Mais à savoir si une pareille règle de conduite justifierait des gens d'une autre opinion, c'est une question bien différente. Quant à Innocent, qu'elle le justifie complétement; qu'il ait pu et dû y avoir recours : voilà ce dont ne doutera quiconque considère les fonctions d'un pape et l'idée générale qu'on en avait dans ces temps (1). »

Et cependant nous nous permettrons d'attaquer la défense d'Innocent III par M. Hurter. Dans son désir d'être impartial, il semble vouloir établir une règle de justice muable selon les temps et les institutions. La justice est de Dieu : elle visite souvent les hommes qui la méconnaissent, mais elle demeure inflexible comme l'auteur de toutes choses. Non, aux yeux du pontife, l'iniquité et la dureté ne pouvaient ni ne devaient être employées contre les fauteurs de l'hérésie, quoiqu'il fût indispensable de mettre en œuvre la force pour dompter des gens qui bouleversaient l'Europe entière. C'était suivre la loi de défense naturelle que la société n'abjure jamais. Si Innocent III eût soutenu les excès de ses agens, alors, sans aucun doute, il eût été coupable aux yeux de tous les siècles, mais heureusement sa conduite le venge pleinement d'une pareille imputation. La douceur avec laquelle il traita Raymond et les confédérés, dès qu'ils vinrent à résipiscence; l'énergie qu'il mit à défendre leurs droits contre la cupidité et la passion, la générosité qui le porta à sacrifier ses propres intérêts pour assurer le sort du jeune comte de Toulouse, prouvent surabondamment la droiture et l'âme vraiment chrétienne de ce grand pape. Mais à la vue des flots de sang versés, il recula d'épouvante : craignant d'allumer un incendie à peine éteint, et de causer des maux incalculables, il préféra s'en remettre à la Providence. Entre le danger de sacrifier un seul homme ou d'immoler des milliers, il s'arrêta au premier : qui oserait l'en blâmer? Il est des gens, dit-on, qui se sont écriés : Périsse le monde plutôt qu'un principe! Innocent disait, lui : « Faiblisse le principe plutôt que le monde! » C.-F. AUDLEY.

(1) Hurter, II, 509-605.

CRANMER, ARCHEVÊQUE DE CANTORBÉRY,

PRIMAT D'ANGLETERRE.

DEUXIÈME ARTICLE (1).

Cette séparation eut pour premier effet de mettre la liberté des ecclésiastiques entre les mains du roi, et de réunir sur la même tête le pouvoir politique et le pouvoir sacerdotal, épée à deux tranchans qui atteindra bientôt les laïques qui la lui ont donnée. Le Parlement, saisissant au vol la déclaration violemment arrachée au clergé en faveur de la suprématie royale, reconnaît inhérent au roi le pouvoir « d'examiner, de réprimer, de rectifier, de réformer, de punir, de restreindre toutes hérésies, offenses, abus, profanations, crimes de toute sorte, comme étant de sa juridiction spirituelle. » Et pour faire passer aux récalcitrans l'envie de médire de cette énorme accumulation de puissance sur une seule tête, le Parlement ne trouva rien de mieux que de « déclarer criminel de haute trahison, et comme tels de condamner au feu, à la corde, à la torture, quiconque cabalerait, *penserait* ou parlerait contre le roi, la reine ou ses héritiers. » Or, comme on ne savait jamais positivement quelle était la reine légitime et les véritables successeurs d'Henri VIII, on était exposé en parlant du bâtard de Richemond, par exemple, à offenser un héritier présomptif, et à périr sur l'échafaud pour ce fait. Chef-d'œuvre de sottise, de cruauté et de bassesse, dont les Parlemens anglais renouvelèrent cent fois le scandale pendant un siècle environ.

Cranmer avait été un des premiers à reconnaître la suprématie du roi, et à la faire proclamer par son clergé de Cantorbéry. Courtisan en faveur, il exerçait une immense influence sur la convocation et sur chaque prélat en particulier, et son exemple devait entraîner ceux qu'un reste de conscience retenait dans l'obéissance du pape. Il avait accepté sa juridiction épiscopale comme émanant directement du roi, et ne la regardait que comme une fonction révocable selon le bon plaisir de son altesse.

Cranmer avait pensé qu'il fallait attacher à la royauté les titres de chef de l'Eglise, sous prétexte que le prince chrétien est commis immédiatement de Dieu, autant pour ce qui regarde l'administration de la religion, que l'administration des affaires politiques. — « Il prétendait que dans les deux cas il devait y avoir des ministres établis au-dessous de lui et par lui-même, comme par exemple le chancelier et le trésorier, les maires et les autres officiers civils, et les évêques, curés et vicaires, qui recevraient du roi le titre, le droit d'enseigner la religion, d'administrer les sacremens, de sacrifier enfin selon la forme et l'esprit qu'il lui plaira d'adopter; que tous les ministres de l'une et de l'autre administration devraient être élus et assignés par les soins et par les ordres du prince, avec diverses solennités qui ne sont pas de nécessité mais de bienséance seulement. » Ainsi, plus de cérémonies pour la consécration d'un prêtre ou d'un évêque. L'onction sainte n'est plus qu'une formalité sans importance; le roi peut prendre au cabaret le premier compagnon venu, et, le touchant du doigt, en faire un ministre du Seigneur!

Après avoir ainsi établi tout le ministère ecclésiastique sur une simple délégation du prince, sans même que l'ordination et la consécration soient nécessaires, Cranmer assure que « lorsqu'il n'y a point dans l'Eglise de vrai pouvoir, le peuple accepte ceux qui lui sont offerts par les apôtres (quels apôtres! lisez énergumènes) *ou autres* qu'il croit remplis de l'esprit de Dieu. » Un Georges David, par exemple, un

(1) Voir le 1er art. dans le n° 43 ci-dessus, p. 205.

Matthieu Paris, qui se dit fils du Saint-Esprit, ou bien le cuisinier de Luther, qui se rappelait avoir été autrefois le juste Jonas, infâmes bateleurs dont le peuple adoptait les extravagances avec enthousiasme !

Quelle doctrine ! Quelle pitoyable comédie, si le ridicule pouvait s'attacher à des matières aussi graves ! Burnet lui-même, l'ardent admirateur de Cranmer et son complaisant apologiste, rougit d'un pareil scandale, et contre son habitude en de semblables matières, n'ose pas l'excuser ni le couvrir d'un voile.

Sans doute, dans ses théories politiques, Cranmer avait sur la royauté les principes des parlemens de cette époque, principes qu'avait encore sanctionnés l'adhésion de Thomas Morus et de Fischer. Il regardait vraisemblablement le roi comme représentant du peuple, accepté par le parlement, et révocable à son gré, selon le fameux axiome : « *Rex per Parliamentum fieri, et per* « *Parliamentum deprivari potest.* » Or, soumettre, comme le faisait Cranmer, au despotisme et à la juridiction spirituelle d'un roi que le parlement peut déclarer d'un moment à l'autre déchu du trône, des hommes, des évêques qui, d'après lui-même, étaient d'institution divine, quelle inconséquence criminelle, et, ajouterons-nous avec Bossuet, quelle scandaleuse flatterie !.....

La doctrine du primat devait réussir dans ce temps de démoralisation ; elle réussit. D'accord avec Cromwel que le roi venait d'élever au-dessus de tous les pairs temporels et spirituels du royaume, sous le titre de *vice-gérant royal*, en matière ecclésiastique, il résolut d'éprouver la sincérité jusqu'alors apparente des évêques, et de leur arracher la reconnaissance morale qu'ils ne tenaient pas leur autorité de Jésus-Christ, mais qu'ils étaient simplement des délégués accidentels de la couronne. On suspendit en conséquence tous les pouvoirs des dignitaires de l'Eglise pour un temps indéfini, et on se mit à l'œuvre avec l'aide de Leig et de Ap. Rice, deux créatures de Cromwel.

« L'archevêque informa les autres prélats par une circulaire, que le roi voulant faire une revue générale, avait suspendu les pouvoirs de tous les ordinaires du royaume, et qu'après s'être soumis en toute humilité durant un mois, ils eussent à présenter pétition pour être rendus à l'exercice de leur autorité accoutumée. En conséquence, on donna à chaque évêque, séparément, une commission qui l'autorisait, durant le bon plaisir du roi, et comme délégué du roi, à ordonner les personnes nées dans son diocèse et à les admettre aux bénéfices ecclésiastiques, à recevoir les testamens, à décider des causes portées devant le tribunal, à s'informer des délits, à les punir conformément aux lois canoniques, et à faire tout ce qui dépendait de leur emploi d'évêque, à l'exception des choses confiées à sa direction par les saintes écritures. On assigne une singulière raison à la faveur qu'on leur faisait : ce n'était pas que le gouvernement des évêques fût nécessaire à l'Eglise, mais parce que le vicaire général, attendu la multiplicité des affaires dont il était chargé, ne pouvait être présent partout, et qu'il pouvait résulter de graves inconvéniens d'admettre des délais ou des interruptions dans l'exercice de son autorité (1). »

C'est ainsi que s'établissait par un despotisme sans exemple jusqu'alors, la suprématie du roi et l'esclavage de l'Eglise. Les évêques baissèrent lâchement la tête ; de tout ce clergé anglican, naguère si puissant et si redoutable aux entreprises des rois contre les libertés publiques, quelques membres à peine osèrent élever une voix timide en faveur de la constitution aussi insolemment violée. Abandonné des seigneurs qui convoitaient ses richesses, trahi par la couardise du peuple sur lequel cependant le coup qui le frappait venait rebondir avec violence, privé de la force morale qu'il tirait autrefois du pape, le clergé était à la merci des caprices du roi et de ses créatures, victime dévouée d'avance à la haine des uns et à l'avidité des autres.

L'exemple de l'Allemagne avait prouvé que l'on pouvait dépouiller l'Eglise avec toute impunité. Cranmer et Cromwel, pour montrer aux évêques qu'ils avaient la puissance aussi bien que la volonté

(1) Lingard, Collier, Burnet, etc.

de la soumettre, résolurent de ruiner les monastères, et de rendre le roi propriétaire de leurs richesses. Le projet toutefois offrait de graves difficultés, car la noblesse de province et le peuple qui trouvaient, la première une hospitalité franche et cordiale, les pauvres un abri et du pain sous les voûtes religieuses, pouvaient s'opposer à son exécution. Aussi crut-on nécessaire de calomnier, de flétrir les religieux avant de les dépouiller. Tactique habile qui tuait deux fois, l'une par la calomnie, l'autre par la faim, moyen infâme qui flétrissait avant de donner la mort!!!

On créa des visiteurs qui parcouraient les provinces, chargés en apparence de prendre des informations sur la conduite des moines, mais qui n'avaient en réalité d'autre mission que d'obtenir par la persuasion ou par la menace, de la part des abbés, la remise de leurs terres entre les mains du roi. La pratique obtint cependant peu de succès. Alors les visiteurs, selon l'ordre qu'ils avaient reçu avant leur départ, envoient au vice-gérant, et font circuler de tous côtés des écrits faits d'avance, des relations convenues avec Cromwel et autres, pleines de mensonges et d'infamies dirigés contre les moines. Il n'y avait pas de vice dont les couvens ne donnassent l'exemple, pas de crime qui n'eût les coudées franches sous leurs voûtes. C'était un chef-d'œuvre de haine et de vengeance, qui ne tarda pas à porter ses fruits. En moins d'une année, trois cents petits monastères furent dépouillés au profit du roi, en attendant la confiscation des couvens plus riches, dont les abbés, membres du parlement, avaient retardé la ruine. Dix mille religieux, de l'un et de l'autre sexe, se trouvèrent spontanément chassés, dépouillés, sans asile, sans pain, presque sans vêtemens; tandis que du produit de cette noble industrie, le roi gorgeait ses favoris, ses maîtresses, et toute cette troupe de vautours qui s'abattent toujours là où il y a quelque proie à dévorer. Le revenu tout entier d'un couvent (exemple entre mille) passa entre les mains d'une femme, comme récompense d'un excellent pudding qu'elle avait servi au roi.

C'était certainement un bon moyen de réduire le clergé. La révolution française n'oublia pas ce précieux antécédent établi par Henri VIII. Il était difficile, en fait de violence et de tyrannie, de puiser à une meilleure source. Protestans, sectaires de toute espèce, se sont toujours entendus pour voler l'Eglise, et peut-être le protestantisme n'a pas fait autant de mal à la papauté que la politique égoïste et personnelle des rois catholiques.

Ce n'était pas assez de toute cette puissance et de tant de richesses jetées en pâture au monstre royal, il lui fallait du sang pour la cimenter et pour apaiser la soif ardente qui le dévorait. Il demanda des lois atroces, et le parlement se hâta de lui accorder ces lois. L'ordre de succession à la couronne fut changé, transporté de Marie à Elisabeth, d'Elisabeth, déclarée illégitime, à la postérité du roi par Jeanne Seymour; et enfin à toutes personnes qu'il plairait au roi de désigner par un acte de sa dernière volonté. « Ce fut une trahison que de contester la légitimité du mariage du roi avec Anne de Boleyn, ou la légitimité de sa fille, et, bientôt après, une trahison de les maintenir. Or, le crime de trahison, à quelque minutie qu'il fût appliqué, entraînait toujours la peine capitale. Ce fut une trahison d'épouser, sans la permission du roi, aucun de ses enfans légitimes ou naturels, ou les frères ou sœurs de ceux-ci, ou leurs propres enfans. Ce fut une trahison, pour toute femme qui voudrait épouser le roi, de n'être pas vierge, ou de ne pas lui révéler d'avance son déshonneur. Ce fut une trahison d'appeler le roi hérétique ou schismatique, de lui souhaiter quelque dommage ou de médire de lui, de sa femme et de sa postérité. Le châtiment attribué à ce crime, c'est-à-dire la mort, était encourue par toute personne qui, par parole, écrit, impression ou tout autre acte extérieur, directement ou indirectement, supposerait ou admettrait, jugerait ou croirait que l'un ou l'autre des mariages du roi avec Catherine ou avec Anne de Boleyn, aurait été valide, *ou qui assurerait n'avoir pas de raisons suffisantes pour donner son opinion, ou qui refuserait le serment de répondre toujours loyalement aux questions qu'on pourrait lui faire sur ces dange-*

reuses questions!!! » La plume tombe des mains! Est-ce assez d'absurdités et d'insolence de la part du tyran, assez de mépris pour tout un peuple libre depuis la grande Charte, assez de sang préparé pour l'avenir, assez de bassesse de la part des parlemens, assez de honte pour la réformation anglicane? Il ne manquait plus que de déclarer le royal bourreau infaillible! En effet, la peine de mort prononcée contre l'hérésie ne se borna pas aux personnes qui rejetaient les doctrines qu'on avait déjà déclarées orthodoxes, mais on l'étendit *par anticipation* « à toutes celles qui enseigneraient ou soutiendraient une opinion contraire aux doctrines que le roi pourrait créer à l'avenir. »

Dès ce moment commence une série d'assassinats juridiques, ordonnés par la suprématie religieuse d'Henri VIII. Les échafauds s'élèvent de toutes parts; les bûchers s'allument comme de sinistres incendies; catholiques, protestans, zuingliens, anabaptistes, moines, évêques, ministres, pairs de la Grande-Bretagne, princes du sang, gens du peuple, femmes, vieillards, riches et pauvres tombent sous la griffe du tigre, sans pitié ni merci: les premiers, parce qu'ils sont accusés, non convaincus, d'avoir un *penchant à méconnaître* la suprématie royale; les seconds, parce qu'ils ne croient pas à tous les dogmes de l'Eglise catholique, dont les défenseurs meurent par centaines; les autres, pour servir d'exemple au peuple, ou de passe-temps à son vertueux monarque. L'arme que le parlement lui a mise entre les mains est à double tranchant; elle frappe des deux côtés, et c'est toujours la mort qu'elle donne, comme les flèches empoisonnées dont les sauvages se servent. Un crime politique est puni comme matière d'hérésie; une croyance religieuse opposée à celle d'Henri est punie comme crime d'état; la loi rétrograde et frappe; elle devance les temps et les crimes, et frappe encore. La royauté a pris un double visage, qui voit devant et derrière, et dont chaque regard donne la mort. Les peuples gémissent sous une oppression sanglante; les parlemens se couchent aux pieds du maître; ils demandent leur part de la curée qu'ils jettent à ses pieds; ils partagent avec lui les dépouilles de l'Eglise et du peuple, et se taisent devant les assassinats qui ensanglantent ce règne. Soixante-cinq mille malheureux meurent dans l'espace de vingt ans, sous des accusations politiques ou religieuses. Thomas Morus, cet homme de tant de vertu, de douceur, et d'éloquence; cet homme, la gloire de l'Angleterre et de son siècle, trahi, par ordre du roi, dans ses sentimens et dans ses confidences intimes, expie sur l'échafaud le crime d'une vertu sans tache et son refus de reconnaître le dogme de la suprématie royale; l'évêque Fischer, ancien précepteur d'Henri VIII, meurt pour son courage et pour son énergique défense des lois éternelles de la vérité et de la justice: tous deux ornemens des sciences et de la religion, vénérables par leur âge et par leur vertu, montent sur l'échafaud en souriant, et bénissent leur royal bourreau; tandis qu'Henri, par une ironie sanglante, prenait le deuil en signe de regret.

Où donc aurait pu s'organiser la résistance contre ce despotisme jusqu'alors inconnu au milieu des nations chrétiennes? Où étaient les associations politiques, religieuses, industrielles qui avaient donné aux peuples une existence si large dans le moyen âge, et dont l'action, toujours constante, créait peu à peu l'unité de pouvoir et les libertés modernes? Quel point de contact dans les intérêts des individus, quelle analogie dans les principes, quelle foi dans le présent, quelle espérance en l'avenir? Quel centre enfin, quelle unité de résistance contre cette double unité de puissance, dont les sectaires avaient armé la royauté? Le roi commandait en même temps, au nom du ciel et au nom du sceptre, sa puissance politique si bien augmentée d'abord par les talens et l'adresse de Wolsey, portée au comble par la lâche complaisance de Cranmer et de l'esprit réformiste, faisait courber sous un même niveau les plus hautes têtes des lords, comme les plus humbles *varlets* de la chambre des communes; la protection que l'Eglise donnait aux peuples et qu'elle tirait elle-même du pape, n'existait plus; l'indépendance des lords avait disparu avec leurs richesses; les libertés populaires n'étaient plus que dans les

Chartes. Le roi fut tout ; et il put se gorger à son aise de meurtres et de crimes.

A la nouvelle de ces sanglantes turpitudes, Rome s'émeut. La papauté, centre de protection et de sociabilité, s'indigne et s'arme. L'anathème religieux, longtemps suspendu sur la tête d'Henri VIII, et différé par la mort de Clément VII, enfin va frapper le coupable. Paul III, successeur de Clément, lance contre lui une excommunication, lui accorde quatre-vingt-dix jours pour se repentir, et le déclare déchu du trône s'il n'obéit pas. Inutile démonstration, qu'on fut forcé d'ajourner, en jetant un coup d'œil sur l'état politique de l'Europe.

Comment, en effet, la faire exécuter ? Charles-Quint et François Ier seuls avaient le pouvoir de réduire le roi d'Angleterre ; et la politique égoïste des deux monarques recherchait plutôt l'amitié que la haine du monarque anglais. Quelle que fût la réprobation dont la conduite d'Henri était frappée ; quelque grand intérêt de civilisation que présentât le retour de l'Angleterre au catholicisme, par l'impossibilité où se seraient trouvés les protestans d'Allemagne de propager ou de maintenir leurs doctrines ; quelque pitié qu'inspirât une nation tyrannisée dans ses sentimens les plus chers, forcée de changer sa religion par l'autorité politique, la rivalité jalouse de l'empereur et du roi de France l'emporta sur les intérêts généraux de l'Europe et de l'avenir. Ainsi les papes ont toujours été victimes des princes protestans et de la politique toute personnelle des rois catholiques qui redoutaient l'institution papale, tout en la reconnaissant nécessaire, indispensable et divine.

Cependant le roi restait toujours fortement attaché à l'ancienne doctrine de l'Eglise, et il était dangereux pour ses plus intimes créatures d'avoir des sentimens opposés aux siens, tandis que Cranmer s'enfonçait de plus en plus dans l'erreur, et se préparait à passer du luthéranisme à la doctrine de Zuingle, sans trop savoir où il s'arrêterait. Il tâchait souvent, dans les momens d'irrésolution où tombait Henri, mais avec une extrême prudence et une dextérité remarquable, de l'entraîner vers les réformateurs. Plusieurs fois le roi lui avait ordonné de rassembler ses raisons et de lui communiquer ses plans pour l'établissement de la réforme. Mais le primat était toujours traversé dans ses projets par l'évêque Gardiner, homme de grand sens, resté catholique, et qui exerçait un grand pouvoir sur l'esprit d'Henri VIII par sa science et par la fermeté de son caractère. Cranmer était donc forcé de guetter le moment où l'évêque de Winchester était en ambassade pour agir sur l'esprit du roi sans entraves ; mais Henri attendait toujours, avant de se prononcer, le retour du prélat catholique, et suivait ses avis.

Ces hésitations du roi mirent souvent la liberté et la vie du primat archevêque en danger. Henri n'avait pas oublié l'espèce de répugnance avec laquelle Cranmer avait cassé son second mariage avec Anne de Boleyn, malgré la soumission absolue, l'hypocrisie et l'ingratitude dont le primat avait fait preuve, en cette circonstance, envers l'infortunée reine dont il avait été la créature, et qu'il avait si bien aidée à monter sur le trône, en déclarant « que tout homme était tenu de « la haïr à proportion de son amour pour « l'Evangile, » doctrine assez extraordinaire dans la bouche d'un évêque, interprétation de l'Evangile à la manière des réformés.

Hors cette circonstance, où son opposition ne fut pas, comme on voit, trop téméraire ni trop audacieuse, jamais Cranmer ne résista aux désirs, aux projets du trône, quoique ses croyances luthériennes eussent à souffrir. Malgré toute sa ferveur réformiste et la haine que lui inspirait ce souvenir même de la doctrine et de la discipline romaine, il ne laissait pas de s'y soumettre, de l'approuver publiquement, et de dire la messe comme autrefois. Henri avait fixé les limites de l'orthodoxie anglaise, lors de la convocation de 1537. Il déclarait « que, le symbole des apôtres, le « symbole de Nicée et le symbole d'A- « thanase, étaient nécessaires pour être « sauvé. Il expliquait les trois grands « sacremens, le Baptême, la Pénitence, « et l'Eucharistie, tout en regardant les « autres comme indispensables, mais « de moindre valeur, et prononçait que « c'était les moyens ordinaires d'obtenir

« la grâce. Il enseignait enfin que le « culte des saints et la vénération des « images, étaient grandement profitables, et devaient être maintenus comme « la croyance du Purgatoire. » Dans tous ces articles, l'attachement du roi à la foi ancienne est manifeste, mais l'esprit nouveau y perçait malgré lui.

Il pouvait être dur, pour l'archevêque de Cantorbéry, d'être forcé d'accepter une doctrine qui contrariait directement la sienne. Il l'accepta cependant, mais ce ne fut pas sans tâcher sourdement de la pervertir par ses intrigues, et par ses subtilités. En 1539, Cranmer proposa à la convocation l'acceptation de cinquante-neuf articles favorables à la réforme. La nomination de Bonner à l'évêché d'Hereford, le projet d'une conférence qui devait avoir lieu à Londres, entre Henri VIII et des théologiens envoyés d'Allemagne, par les chefs de la ligue de Smalcade, et dans laquelle on espérait amener le roi à la réforme, à l'aide de l'éloquence de Mélanchton, de Bucer, de Georges Drac, avaient enhardi l'archevêque. Il était d'ailleurs soutenu par le *vice-gérant royal*, et par nombre d'autres évêques, dont le zèle réformiste était porté au dernier degré. C'était l'imprudent et faible Latimer, l'orgueilleux et intraitable Schaxton que son humeur tracassière avait rendu un objet de haine, même pour ses coréligionnaires; c'était Barlaw, pauvre tête qui allait à l'aventure, et en général tous les prédicateurs qu'ils appuyaient, et dont l'audace et l'emportement ne connaissaient ni mesure ni règle (Burnet). Le roi, pour mettre fin aux scandales qu'ils excitaient par leurs prédications fougueuses, résolut de proclamer cette fameuse loi des six articles, qu'on a appelée le *statut de sang* (bloody bill).

Le jour même que Cranmer proposait à la convocation d'accepter ses cinquante-neuf articles favorables à l'esprit de la réformation, Henri fit présenter à l'assemblée son projet de loi qui prononçait la peine de mort contre ceux:

1° Qui de bouche ou par écrit nieraient la transsubstantiation;

2° Qui soutiendraient la nécessité de la communion sous les deux espèces;

3° Qui prétendraient qu'il était permis aux prêtres de se marier;

4° .... Ou qu'on pouvait violer les vœux de chasteté;

5° Qui disaient que les messes privées étaient inutiles;

6° Qui nieraient la nécessité de la confession auriculaire.

A ce petit échantillon de tolérance religieuse dirigée contre les réformistes, joignez les lois de suprématie, les injonctions, les visites royales, et enfin les monstrueuses lois de trahison en grande partie dirigées contre les catholiques, et vous aurez une idée assez complète de la justice distributive du roi et de la mansuétude du chef de l'Eglise d'Angleterre.

Le statut de sang devint la loi fondamentale de l'État; et cette loi, si opposée à l'esprit des articles qu'il avait présentés à la convocation, Cranmer l'accepta, après une légère opposition, sans égard à l'exemple que lui donnèrent deux de ses collègues, Latimer et Schaxton, qui résignèrent leur siége plutôt que d'y souscrire. La terreur se répandit dans les rangs des réformateurs; mais aucun n'eut de plus grand sujet d'alarmes que Cranmer. Après la mort de sa première femme, il avait épousé en Allemagne la nièce d'Osiandre, et l'avait amenée fort secrètement en Angleterre, où elle lui avait donné plusieurs enfans. Le secret avait transpiré, et il était à craindre qu'il ne parvînt aux oreilles du roi. Or, il courait risque de la vie si Henri venait à le savoir. Il se hâta de renvoyer sa femme et ses enfans en Allemagne, et il attendit en toute soumission un temps meilleur, où il pût enfin lever le masque, et vivre selon sa conscience.

Depuis sa protestation secrète contre le serment qu'il avait prêté au pape, à l'occasion de son installation au siége de Cantorbéry, la pratique des restrictions mentales avait paru bonne au prélat, car il y eut souvent recours; c'était un remède universel contre toutes les blessures que recevait sa conscience, un moyen, peu délicat il est vrai, mais sûr, de se maintenir dans les bonnes grâces du roi. Cette longue hypocrisie qui commence à son entrée à la cour et ne finit que sur l'échafaud, la complaisance sans bornes qu'il montre sans cesse pour les

passions désordonnées d'Henri, ont jeté sur la vie entière du primat une teinte de lâcheté et de honte, dont ses plus fanatiques admirateurs n'ont pu le sauver; et sa souplesse explique la longue faveur dont il a joui sans cesse sous ce règne, et la protection qu'Henri lui accordait contre les dénonciations auxquelles il était souvent en butte, pour cause d'hérésie.

Il était, en effet, regardé comme l'âme de la future réformation, comme le chef actuel de tous les opposans à la communion romaine, quelles que fussent leurs croyances particulières. Les protestans attendaient avec impatience la mort d'Henri VIII, dans l'espoir que son fils Edouard, qu'il avait eu de Jeanne Seymour, sa troisième femme, avancerait la réformation par les avis et les soins du primat.

La réformation marchait cependant, malgré la vigoureuse résistance du roi. Une fois séparée de Rome, il ne dépendait pas de lui de l'arrêter. D'ailleurs il avait pris goût aux bénéfices qu'elle lui rapportait. Les richesses qu'il avait tirées de la vente des petits monastères avaient été bientôt dévorées par les courtisans. Les sommes énormes qu'il extorquait au peuple et au clergé, l'altération de la monnaie, la spoliation des églises n'étaient que des ressources insuffisantes et précaires. On songea à s'emparer des grandes abbayes comme on avait fait des petites; et quand la besogne fut faite, on eut recours aux biens des évêchés. En différentes fois le roi avait confisqué à son profit 645 monastères, dont 28 avaient des abbés qui siégeaient au parlement. On fit démolir en plusieurs provinces 90 colléges, 2374 chantreries ou chapelles libres et 110 hôpitaux. On n'épargna pas même le dernier asile des pauvres! La vingtième partie des richesses du royaume représentée par l'Eglise, fut s'engloutir dans les débauches de la cour. Sous prétexte d'empêcher l'exportation du numéraire, on éleva le prix de l'or de 40 schellings l'once à 48, et l'argent de 3 schellings 9 pences à 4 schellings (Hume). Plus tard Henri fit battre une monnaie de bas aloi, avec un mélange considérable de cuivre, et lui donna un cours forcé. Il fit plusieurs fois déclarer nulles toutes les dettes résultant de ses divers emprunts, dont la plupart lui étaient personnels; et il exigeait de nouveaux prêts, sous peine pour les récalcitrans d'être enrôlés comme fantassins ou de pourrir misérablement dans les cachots.

Voilà le régime loyal et libre que la fierté anglaise adopta en baissant la tête, et voilà quelques échantillons de la félicité publique promise par les réformateurs, et les délices du règne du Saint-Esprit. On avait prédit que la mendicité disparaîtrait par la confiscation des abbayes; la mendicité ne fit que s'accroître dans des proportions effrayantes. Un grand nombre de pauvres dans tous les comtés se trouvèrent exposés à mourir de faim. Sous le régime des communautés, les terres étaient affermées à des prix très modérés, et les fermiers se les transmettaient de père en fils comme une propriété. Les biens communaux étaient partout à la disposition du menu peuple; mais avec la destruction des monastères, tout changea de face. Les nouveaux propriétaires auxquels le roi avait donné leurs terres, s'emparent des biens de la commune, agrandissent outre mesure leurs propriétés, et les enferment dans des enclos. C'est de ces usurpations scandaleuses que viennent les immenses fortunes territoriales qu'on voit aujourd'hui encore en Angleterre. On abandonna l'agriculture. Une grande partie des terres labourées sous les règnes précédens fut convertie en pâturages, malgré des lois expresses. Les fermiers dépossédés, les nombreux laboureurs des provinces, réduits à la plus extrême misère, affluent dans la capitale et dans les grandes villes. Dans plusieurs provinces le peuple se révolte; des chefs hardis et entreprenans lèvent des armées contre l'oppression; et plusieurs fois Henri VIII ne pouvant les vaincre par la force, les désarme par de perfides amnisties, et les fait mourir quand ils se sont soumis avec l'assurance du pardon.

Cranmer et Burnet ont prétendu que la réformation anglaise avait été une œuvre de lumière. Si nous en jugeons par ses commencemens, il nous semble plutôt que c'est une œuvre de désordre, un chaos, un vaste incendie entretenu avec des victimes humaines. Quant aux mœurs nouvelles que la réforme introduisit en

Angleterre, écoutez le témoignage peu suspect des prédicateurs protestans. — « Les « mœurs nationales étaient loin de s'être « améliorées ; les maux de l'indigence « étaient vus avec indifférence et dureté « de cœur par les riches. O Dieu de misé- « ricorde ! s'écrie Lever, quel nombre de « pauvres, de faibles, de boiteux, d'aveu- « gles, d'estropiés, de malades, se cou- « chent et se traînent dans les rues fan- « geuses de Londres et de Westminster, « mêlés à des troupes de fainéans, de « vagabonds et de pendards déguisés (1). « On avouait et justifiait les fraudes les « plus basses, dans la recherche du gain; « la partialité des jurés et la corruption « des juges, enlevaient au châtiment les « voleurs, les assassins les plus connus ; « les bénéfices ecclésiastiques étaient « donnés à des laïques, ou détournés au « profit des collateurs ; les mariages « étaient souvent dissous d'autorité pri- « vée, et les antres de prostitution s'é- « taient multipliés au-delà de toute me- « sure (2). »

A ce tableau peu édifiant des mœurs de la réformation, joignez le portrait qu'a tracé Erasme des protestans d'Allemagne, et vous verrez combien la réforme a mérité son nom.

Henri VIII n'avait plus qu'à mourir, l'œuvre était faite, et n'attendait plus que la dernière main que Cranmer se disposait à lui donner. Il meurt, et sa mort sauve la tête de sa septième femme, Catherine Parr.

Les exécutions qu'il ordonna commencent du premier jour de son règne, par Dudley et Empson, derniers ministres de son père, et se terminent, après une série épouvantable de massacres de reines, de pairs, ducs, évêques, gens du peuple, politiques, protestans catholiques, etc., par le supplice de Cromwel, son vice-gérant, et celui de Surrey, et par l'emprisonnement du vieux duc de Norfolck et de Gardiner, qui n'échappent au supplice que par sa mort précipitée.

« Ce prince eut toutes sortes de belles « qualités : on aurait pu même le croire « sans défaut, s'il avait été moins em- « porté dans les plaisirs. »

(1) Styrpe, II, 449.
(2) Lingard, t. VII.

Voilà ce que dit de Thou d'un roi qui osa avouer de sang-froid — qu'il n'avait jamais refusé la vie d'un homme à sa haine, et l'honneur d'une femme à ses désirs (1).

L'archevêque de Cantorbéry fut tellement touché de sa mort, qu'il laissa croître sa barbe en signe de deuil, dit Burnet. Rien de plus juste que ces regrets *extraordinaires* en faveur d'un prince qui l'avait élevé si haut, qui l'avait toujours entouré de sa protection et de son amitié, et qui avait coutume de dire en l'honneur du primat : « que « Cranmer était le seul qui ne se fût ja- « mais opposé à ses désirs ; » les désirs d'Henri VIII !!!

Quel mot de la part d'un tel prince envers un évêque ! quelle tache pour la mémoire de Cranmer, et que penserait-on de saint Pierre ou de saint Paul, si Néron les avait flétris d'un pareil éloge !

Quatre siècles avant, un autre archevêque de Cantorbéry, saint Thomas Becquet, avait montré aux peuples, sur le même siége, une figure bien différente de celle du primat. Loin de céder comme lui aux fantaisies royales, il prit en main la cause de l'Église et des peuples dont il était la sauvegarde. Du fond de sa retraite, il mettait un frein aux entreprises du pouvoir politique ; il s'exposait à la haine et à la vengeance du roi, s'exilait de son pays, forçait Henri II à faire amende honorable, en sa personne, à l'Église et aux lois violées, et tombait enfin sous les coups des assassins, devant l'autel, et revêtu de ses habits pontificaux, comme un soldat sous les armes. Qu'est aujourd'hui la figure de Cranmer auprès de cette grande figure de Thomas Becquet, qui domine son siècle avec tant d'éclat et de grandeur ? Et cependant, sous la juridiction de l'évêque apostat, les cendres du courageux martyr, du soldat fidèle, sont déterrées, profanées, jetées aux vents ; son nom effacé du calendrier, et sa mémoire flétrie par une condamnation du parlement !

(1) Hume, *Encyclop.*

III

Sitôt qu'Henri VIII fut mort, tout changea de face, et la révolution religieuse courut à perdre haleine. La longue hypocrisie de Cranmer disparut pour quelque temps; le prélat leva le masque, et respira. Catholique d'abord, il s'était fait protestant en arrivant à la cour : peu à peu les dogmes luthériens ne lui conviennent plus, il adopte les maximes de Zuingle, fraternise avec les opinions de Pierre Martyr contre Bucer, jusqu'à ce que les doctrines de Bucer aient leur tour. Ainsi toujours allant d'un chef à un autre chef opposé, impuissant à se formuler une croyance stable et définitive, il finira par revenir à son point de départ; et nouveau catholique, hypocrite jusqu'à l'échafaud, il mourra sans savoir au juste quelle est la doctrine qu'il professe, quelle est la religion dont il devient forcément martyr.

Édouard VI régnait. C'était un enfant de dix ans, faible, maladif, sans volonté et sans caractère. Le gouvernement du pays fut remis entre les mains de lord Édouard Seymour, et les affaires de l'Église confiées au zèle et à l'habileté de Cranmer.

« Le catholicisme, mutilé par Henri VIII, possédait cependant encore une force redoutable. Les onze douzièmes des habitans du royaume étaient catholiques. Il n'y avait aucune certitude que le peuple voulût montrer au protecteur et à ses partisans cette déférence qu'avait arrachée le despotisme théologique du dernier monarque. La noblesse des provinces surtout, indignée de l'abolition des couvens où elle trouvait autrefois une hospitalité franche et confortable, et qui n'avait pas eu part à la curée, comme la noblesse de cour, restait fortement attachée à l'ancienne croyance. La plus grande partie des évêques, soutenus par le petit nombre de couvens échappés à la proscription, se sentaient peu disposés à embrasser les nouvelles doctrines. Mais les moyens employés jusqu'alors contre eux avaient eu tant de succès, qu'on les employa cette fois sans scrupule, et dans un but parfaitement arrêté. Il était nécessaire, dit Burnet dans son interprétation réformiste de la liberté, de les dompter sous le joug d'une puissance arbitraire.

Cranmer se chargea de la besogne. Prélat d'institution royale, il prétendit que son autorité ecclésiastique devait avoir pris fin avec le dernier roi, et demanda par pétition que son ancienne juridiction lui fût rendue jusqu'à ce qu'il plût au prince de la révoquer. Il donna alors hautement aux évêques, ses frères, l'avis très intelligible que la conservation de leurs siéges dépendait de leur complaisance à souscrire aux volontés du conseil de régence. L'exemple du métropolitain entraîna tous les autres évêques, et la suprématie royale fut confirmée de nouveau par ses soins.

« Le second pas fut d'établir une visite royale. A cet effet, on divisa le royaume en dix arrondissemens, à chacun desquels on assigna un certain nombre de visiteurs, en partie ecclésiastiques et en partie laïques. Au moment où ils arrivaient dans quelque diocèse, l'exercice de l'autorité spirituelle cessait pour toute autre personne. Ils convoquaient devant eux l'évêque, le clergé, et huit, six ou quatre des principaux propriétaires de chaque paroisse recevaient le serment d'allégeance et de suprématie, demandant des réponses, sous serment, à toutes les questions qu'ils jugeaient à propos de faire, et exigeaient une promesse d'obéissance aux injonctions royales (Wilkins). Ces injonctions s'élevaient au nombre de trente-sept, et elles étaient tellement disposées que, sous prétexte d'abolir les abus, elles frayaient le chemin à des innovations subséquentes...... Le pouvoir de prêcher fut, par des restrictions successives, borné enfin aux seuls ecclésiastiques qui obtinrent des permissions du protecteur ou de l'archevêque. Le but était évident : le peuple n'entendait d'autre doctrine que celle qu'enseignaient les homélies qu'on était tenu de lire tous les dimanches à l'église, et qui étaient composées en grande partie par les métropolitains ou par des prédicateurs à ses ordres (Lingard). »

Les visites avaient été inventées pour forcer le peuple et les curés à obéir aux ordres du conseil. L'archevêque avait ordonné à tous les ecclésiastiques qui étaient sous sa juridiction d'ôter des

églises toutes les images de Jésus-Christ et des saints, et de les réduire en cendres. Ce nouveau pas fait vers l'établissement de la réforme avait trouvé de nombreux contradicteurs. De ce nombre était Gardiner, et son opinion avait une grande influence. Il écrivit au protecteur une longue lettre dans laquelle il disait que, « ainsi que le son de la parole, dès « qu'il perce nos oreilles, forme des « idées dans notre âme, la vue d'une « image pouvait nous exciter à la dévo- « tion : que les graveurs et les statuaires « contribuaient à nous instruire autant « que les imprimeurs et les copistes; « que les arts étaient tous frères, et « destinés à élever l'intelligence de « l'homme, et à reproduire chacun dans « la forme qui lui est particulière, l'idée « des puissances supérieures et l'image « de la divinité. » Il s'élevait ensuite contre l'établissement des visiteurs, contre la paraphrase d'Érasme, nouvellement imposée aux églises, et contre les homélies, et prouvait qu'elles se contredisaient mutuellement. Il écrivait à Cranmer sur un autre ton : il lui reprochait la duplicité dont il avait fait preuve sous le dernier roi en acceptant une doctrine qu'il cherchait maintenant à détruire : « Si, en effet, elle avait été fausse, di- « sait-il, je dois penser que votre grâce, « étant un si grand évêque, n'eût pas « voulu céder ainsi aux vœux de tous « les princes de la chrétienté, *nam « obedire oportet Deo magis quam ho- « minibus.* Pendant dix ans votre grâce « ayant vécu en harmonie avec cette doc- « trine, sous le règne du feu roi, notre « maître, il me paraît bien étrange, je « vous assure, qu'aussitôt après sa mort, « vous m'écriviez que son altesse a été « induite en erreur. » (*Styrpe's* Cranmer, app., p. 74.)

Pour toute réponse Gardiner fut dépouillé de son siége de Winchester et envoyé à la prison de la flotte. C'est une manière commode de répondre à des argumens difficiles. Il n'y a pas de logique qui tienne contre une pareille forme d'argumentation.

Quelques jours après, Cranmer, accompagné des évêques de Lincoln et de Rochester, du docteur Cox et d'autres, fut faire visite au doyen de Saint-Paul. Là il envoya chercher Gardiner, et mit tout en usage pour obtenir sa coopération au nouveau plan de réforme. On lui fit clairement entendre que sa complaisance serait récompensée par une place dans le conseil, et par une augmentation de revenus ; mais il répondit avec indignation que son caractère et sa conscience s'y opposaient, et que « s'il pouvait « souscrire à de telles conditions, il mé- « riterait d'être flagellé dans le marché « de toutes les villes du royaume, et « d'être ensuite pendu pour servir « d'exemple, comme l'homme le plus « infâme qui eût porté mitre dans au- « cun royaume chrétien. » (*Styrpe's* Cranmer, ibid. 64, 65.)

Devant cette noble réponse Burnet abandonne son système de partialité et de dénigrement contre les catholiques, et la proclame digne d'un grand évêque.

C'était un homme d'un caractère de fer, inébranlable dans ses sentimens quand il croyait être dans la vérité, et que ni la prison, ni la terreur, ni l'appât des richesses ne purent jamais abattre ni séduire. Plusieurs fois il s'était opposé au despotisme politique et théologique d'Henri VIII, et loin de professer les doctrines de Cranmer sur le pouvoir absolu du roi, loin de remettre entre les mains du prince toutes les libertés politiques, civiles et ecclésiastiques, il soutenait que ce pouvoir avait des bornes; qu'il était imprudent et absurde de concentrer toute la vie sociale sur une seule tête, et que les parlemens avaient commis un crime de lèse-humanité en donnant force de loi aux déclarations de la couronne, en accordant l'infaillibilité au roi.

Un jour Cromwel soutenait que Henri VIII avait le droit de faire des lois nouvelles, et de révoquer les anciennes sans le concours du parlement, de même que les empereurs romains l'avaient eu ; il demanda à Gardiner quelle était son opinion à ce sujet. L'évêque catholique répondit : « qu'il valait mieux que le roi « fît de la loi sa volonté, que de faire de « sa volonté une loi. »

Voilà les deux doctrines mises côte à côte. Gardiner représentait l'Église romaine, Cranmer et Cromwel représentaient les dogmes politiques de la ré-

forme. Il y a pourtant des gens qui s'imaginent encore que l'apparition du protestantisme a été favorable à la liberté!

L'emprisonnement de Gardiner fit beaucoup de mécontens. On se plaignit que les priviléges de la nation étaient violés dans sa personne; que les ministres, dans la crainte qu'il ne traversât leurs desseins, n'avaient pas osé lui laisser libre l'entrée du parlement. On trouvait d'ailleurs que Cranmer et les faiseurs d'homélies sous ses ordres, qui expliquaient avec tant de subtilité la nature de la justification, eussent mieux fait de ne pas affecter une exactitude si scrupuleuse, et de laisser le champ libre à ceux qui auraient pu combattre leurs interprétations luthériennes.

Pendant ce temps Cranmer profitait de l'impuissance où il retenait les catholiques, pour faire marcher son œuvre. On vendit d'abord ce qui restait des richesses des couvens, et on continua à acheter les consciences. Les évêques catholiques furent déposés, les biens des évêchés transmis comme propriété personnelle aux prélats de bonne volonté. On cassa le testament du feu roi; on abolit les six articles, et toute sa doctrine. Les deux chambres du parlement, après de nombreuses dissensions, adoptèrent comme dogme de foi, et ordonnèrent la communion sous les deux espèces. On abolit les messes privées, comme établissant la croyance du purgatoire; les images furent abattues et mises en pièces; tous les chefs-d'œuvre que la statuaire, la sculpture et la peinture avaient produits pendant le moyen âge livrés à la destruction et aux flammes. On réforma les offices de l'Église; on créa une nouvelle liturgie en langue vulgaire, ce qui probablement donna aux théophilantropes de notre révolution l'idée de leurs hymnes religieux; on abolit le culte si populaire, si doux et si poétique de la Vierge; il n'y eut plus de sacrifices; Jésus-Christ fut relégué au ciel, et les peuples de la Grande-Bretagne eurent une religion de police, une théologie créée, commentée et instituée par ordre du parlement; puis on jeta sur le cadavre de la religion, ainsi disséquée, le manteau déchiré de l'Église anglicane, et on applaudit.

Et le peuple les laissa faire; ils l'avaient si adroitement préparé, si bien démoralisé! Quand il voulut demander ce qu'il lui fallait croire, on lui répondit, sans rire, car ce peuple anglais ne rit jamais: *Adressez-vous au premier constable qui passe, ou à milord de Cantorbéry!*

Chaque article de la nouvelle doctrine s'établit, et passa pour loi de l'Etat à l'aide de nombreuses discussions parlementaires. On discutait sur le baptême, sur la confirmation, sur la communion, la présence réelle, l'onction des malades; on fabriquait des prières pour les morts tout en abolissant le purgatoire, on bâclait des formules théologiques, on mariait les prêtres et les moines défroqués, à la grande joie du primat; on approuvait ou on rejetait par voie de scrutin, ou par assis et levé, comme s'il se fût agi d'une loi fiscale ou administrative. Un noble lord, grand pourfendeur d'hommes sur le champ de bataille, ardent chasseur de renards, profond initié aux mystères des orgies royales du règne précédent, brutal, querelleur, ignorant, prêt à coiffer le turban, selon la fantaisie du maître, pourvu que son apostasie ajoute un domaine à ses anciens domaines, une dignité à ses anciennes dignités; un noble lord, le juron à la bouche, discute sur les sacremens, sur l'orthodoxie, sur la grâce, sur la justification, ajoute ou retranche, ordonne ou défend, et la doctrine de ce nouveau théologien passe pour loi de l'Etat et pour dogme infaillible.

Est-ce donc là une œuvre de lumière? Sont-ce là de sages ménagemens? Ce que les apologistes des réformateurs ont nommé doute sage et prudence n'est que de l'ignorance au fond, leurs ménagemens des contradictions choquantes, leur zèle apostolique du fanatisme, et la condescendance dont on les pare la plus lâche faiblesse.

Jusque là cependant, et depuis l'avénement d'Edouard VI, la violence qui établissait la réformation n'était pas allée jusqu'au sang. Le sang manquait pour cimenter ses frêles bases; mais il ne se fit pas long-temps attendre.

Après la vente absolue et complète des monastères, quand il ne resta plus au clergé régulier un abri pour se reposer.

les chemins étaient couverts de religieux des deux sexes, sans pain et sans espoir. Les uns, pour se mettre à couvert des lois iniques qui les poursuivaient, allaient chercher la liberté sous un ciel plus hospitalier; les autres, dans l'impossibilité de payer leur passage à bord des vaisseaux de l'Etat, ou retenus par l'amour de la patrie, se cachaient dans l'intérieur du royaume, et tendaient la main devant des populations qu'ils avaient nourries dans des temps plus heureux. Ce n'était pas assez de vengeance pour la haine réformiste; les parlemens décrétèrent la loi suivante contre les mendians, évidemment dirigée contre les moines : « Quiconque vivait oisif « et sans occupation pendant trois jours « était classé parmi les vagabonds, et « passible du châtiment suivant : deux « juges de paix lui faisaient imprimer « avec un fer chaud sur la poitrine la « lettre V, et le livraient à son dénon- « ciateur, qu'il devait servir comme es- « clave pendant deux ans. Ce nouveau « maître était obligé de lui fournir du « pain et de l'eau, et de lui refuser toute « autre nourriture; il pouvait lui fixer « un anneau de fer au cou, au bras ou à « la jambe, et il était autorisé à le for- « cer à toute espèce de travail, quelque « avilissant qu'il fût, en le frappant, en « l'enchaînant, ou de toute autre ma- « nière. Si l'esclave s'absentait pendant « quinze jours, on lui imprimait la let- « tre S sur la joue ou sur le front, et il « devenait esclave pour la vie; et s'il re- « tombait encore dans la même faute, sa « fuite le soumettait au châtiment de fé- « lonie, c'est-à-dire à la mort (1). »

Pour trouver quelque chose d'approchant, il faut remonter au-delà de la croix et des civilisations grecque et romaine.

A cette absurde loi, joignez celles qu'on fulmina contre les anabaptistes, et vous aurez une idée de la tolérance de la réforme.

Depuis le règne d'Henri VIII, une grande quantité d'anabaptistes s'étaient réfugiés en Angleterre. Le conseil en fut informé, et nomma des commissions pour les découvrir et pour les juger. Ces commissions étaient composées d'évêques, de seigneurs, de théologiens, à la tête desquels était l'archevêque de Cantorbéry. On trouva que grand nombre de ces sectaires niaient la Trinité, la nécessité de la grâce, le mystère de l'incarnation; erreurs enseignées par Okin et par les docteurs allemands que Sommerset et Cranmer avaient appelés en Angleterre. Plusieurs abjurèrent ces erreurs devant le conseil; mais il s'en trouva d'inflexibles, et de ce nombre fut Jeanne Boucher, qui fut condamnée et livrée au bras séculier.

Le conseil pria le roi de signer l'ordre de l'exécuter; mais ce prince, que les novateurs n'avaient pas encore entièrement perverti, refusa par des motifs d'humanité. Cranmer lui prouva doctement qu'en sa qualité de lieutenant du roi des rois, il devait faire mourir ceux qui attaquaient le symbole des apôtres. Le roi effrayé, et non persuadé, signa l'ordre avec une extrême répugnance, en disant au prélat : *Si je fais mal, vous en répondrez devant Dieu, puisque je n'agis en ceci que par vos instructions.*

Cranmer frémit si fort à ce discours, dit Burnet, qu'il ne put consentir qu'on exécutât la sentence. Voilà un remords auquel on ne s'attendait guère après son discours au roi; il paraît, d'ailleurs, qu'il fut assez court, car Jeanne Boucher fut exécutée.

Le même bouleversement qui avait lieu dans la religion s'étendit aux arts et aux sciences : un grand nombre d'écoles de théologie furent fermées; on brisa les traditions, on détruisit les anciennes doctrines philosophiques, sans les remplacer par des systèmes nouveaux, tant la réformation était impuissante. Ces tristes sectaires, qui frappaient à toutes les portes pour demander quelques parcelles de science, qui étaient forcés de recourir à la Sorbonne pour traduire et commenter les livres dont ils avaient besoin, osèrent accuser d'ignorance et de barbarie tous ces docteurs célèbres qui furent la gloire du moyen âge, les Scot, les saint Bernard, les saint Thomas d'Aquin; saint Thomas d'Aquin, cette grande lumière de l'Eglise, cet *ange de l'école*, fut flétri et condamné. Leurs livres, entassés sur les places publiques,

(1) *Stat.* 1, Ed. VI, 3.

furent brûlés, pour faire place à la *divine et pieuse institution de l'homme chrétien*, au *catéchisme* et autres œuvres aussi célèbres de Cranmer.

Tout cela cependant s'appelait des réformes! On réforma tout, la vérité elle-même, et on intronisa l'erreur.

Le faible successeur d'Henri VIII, ce pauvre théologien de douze ans qu'un prédicateur appelait en chaire le *grand amiral de la marine céleste* et le *Noé de la nouvelle alliance*, meurt, tué avant l'âge par les violentes haines qu'on lui inspirait contre les catholiques, et transmet son héritage, au mépris du testament de son père, à la belle et infortunée Jane Gray. Le trône revenait de droit à la princesse Marie, fille de la noble Catherine d'Aragon et d'Henri ; mais la croyance catholique qu'elle avait toujours professée avec courage épouvantait les réformateurs. Le duc de Northumberland, aidé de Cranmer et de quelques autres lords, tentent d'exécuter l'ordre surpris à l'agonie d'Edouard, et, sans égard aux larmes et aux prières de lady Gray, lui mettent la couronne sur la tête.

Les prévisions de cette pauvre reine d'un jour ne tardèrent pas à se réaliser : quelques heures s'étaient à peine écoulées depuis son couronnement, qu'elle se trouvait abandonnée par ses partisans, et forcée de faire place à la véritable reine que le peuple amenait en triomphe dans la capitale. En montant sur le trône, Marie, dont l'âme était grande et généreuse, avait fait grâce aux chefs qui s'étaient révoltés contre elle ; le seul duc de Northumberland avait payé de sa tête sa double trahison. Lady Gray, lord Guilford, son mari, et le duc de Suffolck, son père, graciés pour cette fois, ne devaient expier, elle son dévouement, eux leurs crimes, que lors du soulèvement de Wyat ; Cranmer lui-même avait ressenti les bienfaits de sa légitime souveraine.

Nourrie dans la croyance de l'Eglise romaine, que les persécutions auxquelles elle avait été long-temps en butte n'avaient fait qu'affermir, il n'est pas étonnant que Marie voulut la rétablir dans ses États ; son premier désir, ses premiers soins furent de rentrer sous l'obéissance du pape, et son mariage avec Philippe, fils de Charles-Quint, le premier pas vers une restauration religieuse. Gardiner, après cinq années passées dans les cachots, reparaissait triomphant avec toute l'ardeur de la jeunesse, et couronné de l'auréole du martyre ; la restauration de l'ancien culte fut remise entre ses mains, comme les affaires de la réforme l'avaient été quelques années plus tôt entre celles de Cranmer. C'est là la seule ressemblance qu'il y ait eue entre les deux évêques.

Le désappointement des réformateurs était au comble ; vingt années de labeurs, d'hypocrisie, de violences, de destructions et de scandales n'avaient servi de rien pour leur triomphe : ils étaient privés du pouvoir et des charges lucratives qu'ils avaient possédées si long-temps ; l'idole de leur cœur, le service anglais, était brisée, et le papisme de nouveau triomphant. « Ces revers enflammaient « leur zèle, et l'enthousiasme sanctifiait « à leurs yeux les excès auxquels ils se « livraient ; ils diffamaient la reine, les « évêques et la religion par les épithètes « les plus indécentes et les plus irritantes « que le langage pût fournir. Le « clergé catholique ne pouvait, sans danger « pour sa vie, vaquer à ses fonctions « : on avait lancé un poignard à un « prêtre dans la chaire, on avait tiré un « coup de fusil à un autre, un troisième « reçut plusieurs blessures en administrant « la communion dans son église... « On suborna un imposteur, qui se fit « passer pour Edouard VI, et qui eut « des partisans ; un esprit prétendu publia, « du sein d'un mur, des calomnies « contre la reine ; quelques congrégations « prièrent pour sa mort ; les réfugiés « d'Allemagne envoyaient des traités « chargés de faits perfides et diffamatoires, « et des insurrections successives « furent essayées par les réfugiés « qui étaient en France (1). »

Ces excès ne justifient pas sans doute les cruautés dont on usa contre les réformés ; ils les expliquent. Mais ce qui excuse la reine, ce qui a lavé sa mémoire des flétrissures qu'on a voulu lui imprimer, c'est que ces cruautés sont

(1) Lingard.

l'œuvre des parlemens, non la sienne propre, ni celle des catholiques. « Ce fut « la Chambre des communes qui dressa « le projet d'ordonnances contre les hé- « rétiques, en 1554. Dans ce parlement, « comme dans celui qui l'avait précédé, « les communes se montrèrent excessi- « vement portées à la rigueur, et leur « besogne alla si vite et si loin que les « évêques eux-mêmes furent contraints « de la modérer (1).»

Malgré ce retour à l'ancienne religion, et malgré la vengeance que la reine pouvait exercer contre Cranmer, comme auteur principal du divorce de Catherine, il n'est pas douteux qu'il n'eût facilement échappé à son sort s'il eût pu retenir l'intempérance de sa langue; mais empêcher un sectaire de discourir à tort et à travers, c'eût été merveille.

Lors de l'avénement de la reine Marie, le bruit avait couru que le prélat, pour échapper aux dangers qui le menaçaient comme hérétique et comme un des chefs de la révolte de Northumberland, avait cherché à se rapprocher de la cour et fait des concessions qui tendaient à le ramener au catholicisme. Pour se justifier, Cranmer prépara une déclaration de foi, qu'il fit répandre à profusion et afficher aux portes des églises, comme un défi. Dans cet écrit, il ne se contentait pas de réfuter ces imputations calomnieuses; il jetait feu et flammes contre les papistes, il s'emportait en injures extravagantes contre la religion, et prétendait que c'était le diable qui voulait rétablir la messe et la communion romaine, dont il était l'auteur, et autres menues gentillesses de ce genre. Puis, comme le bout de l'oreille perce toujours, il offrait de soutenir son dire, contre l'opinion de son ancien maître Luther, qui avouait n'avoir aboli la messe que par l'ordre exprès du diable (1).

Ce langage fanatique et impudent porta ses fruits. Cité à la cour étoilée, où il déclara être l'auteur du mémoire séditieux, il fut envoyé à la Tour, accusé du crime de lèse-majesté, et condamné quelque temps après comme hérétique, et traître à l'Etat et à la reine.

Toute cette constance, ce courage, cette ardeur pour le martyre, qu'il venait d'étaler avec tant d'éclat, tombèrent tout-à-coup. En présence du bûcher, il eut peur du feu, sa tête se troubla; il eut comme des vertiges et des éblouissemens. Dans le long espace de temps qui s'écoula entre son jugement et sa mort, qui peut savoir ce qui se passa dans son âme? Quelles réflexions tristes et amères ne dut-il pas faire sur ses nombreux changemens et sur certains actes de sa carrière épiscopale! Catholique d'abord sage et zélé, il s'était laissé aller aux séductions des sens, il avait renié la religion qui le condamnait, et, rebelle obstiné, il avait essayé de toutes les erreurs, plutôt que de rentrer dans le droit chemin. Naturellement honnête et probe, doux et bienveillant, il avait forcé ces nobles qualités de son âme à faire place à l'hypocrisie la plus obstinée, à une lâche complaisance pour les caprices sanglans et voluptueux d'un tyran, et quelquefois à la cruauté. Ce fut la réforme qui pervertit cette nature féconde et droite, qui paralysa les brillantes facultés de son esprit et les élans de son âme; sans elle, Cranmer serait compté peut-être au nombre des grands hommes dont l'Eglise s'honore. Une sorte de pitié nous saisit à la vue des tourmens qu'il éprouvait dans sa longue hypocrisie et des combats sans cesse renaissans qu'il soutenait contre la vérité en détournant la tête. Maintenant, si près de son heure dernière, dans ce moment suprême où la conscience compte avec elle-même, sans espoir, sans désir peut-être de se tromper, qui peut dire si sa vie ne lui parut pas avoir été souvent coupable? Qui sait s'il n'eut point des doutes sur la vérité de ses dernières croyances et des remords de sa première apostasie? Que de choses se passent en ce moment entre Dieu et l'homme! Qu'on voit les actes de la vie d'un œil bien différent, et qu'il y a loin des passions qui nous aveuglèrent autrefois, avec cette espèce de lucidité dont les approches de la mort nous entourent!

Quelles qu'aient été ses raisons, Cranmer rétracta ses erreurs; il signa un écrit

(1) Burnet, t. II, p. 115.
(2) *Mémoires de Luther*, par Michelet.

dans lequel il rejetait les doctrines de Luther et de Zuingle. et reconnaissait la suprématie du siége de Rome, les sacremens, la présence réelle, le purgatoire, les prières pour les morts et l'invocation des saints; il témoignait sa douleur de s'être laissé séduire, et exhortait toutes les personnes que son exemple avait entraînées, à rentrer dans l'unité catholique. A la fin, il protestait qu'il avait fait cette abjuration dans une entière liberté, et seulement pour la décharge de sa conscience.

Grand fut le scandale dans le camp des réformateurs, grande fut leur consternation; on cria à la trahison, on traita le pauvre archevêque avec autant de mépris et de violence qu'on avait eu autrefois pour lui de vénération et d'enthousiasme. Sa rétractation cependant ne lui fut pas d'un grand avantage; Cranmer était une victime offerte au divorce plus encore qu'à la vengeance religieuse.

Il y avait, parmi les théologiens qui accompagnèrent Philippe en Angleterre, plusieurs religieux qui désiraient ardemment le ramener au catholicisme, dans l'espoir de le sauver. Par leurs conseils, Cranmer écrivit une nouvelle rétractation, plus explicite que la première, et la fit suivre coup sur coup de cinq autres, tant le malheureux prélat avait peur du feu.

Les auteurs protestans ont prétendu que ces rétractations n'étaient qu'une ruse de la part de Cranmer pour éviter le bûcher, et que pendant qu'il écrivait d'une main l'abjuration de ses erreurs, de l'autre il protestait de son attachement aux principes de la réforme : c'est une singulière apologie. Le système des restrictions mentales était fortement enraciné dans l'âme du primat, et passablement du goût de ses admirateurs.

Au reste, que ces rétractations multipliées fussent une dissimulation ou un cri de sa conscience, elles ne lui servirent de rien; le jour du supplice arriva. On avait élevé un échafaud sur la place de l'Eglise-Sainte-Marie; un peuple immense entourait la barrière et encombrait les avenues. Les uns étaient accourus pour voir mourir cet homme dont la puissance les avait fait trembler si longtemps; les autres, dans l'espoir qu'il se rétracterait une dernière fois et professerait avant de mourir la doctrine des réformés; ceux qui avaient vu mourir sur les mêmes lieux l'évêque Fischer et le vénérable Thomas Morus, voulurent comparer les derniers momens de l'archevêque avec ceux de ses illustres devanciers catholiques. Cranmer, accompagné de plusieurs religieux qui l'exhortaient à persévérer dans ses derniers sentimens, monta sur l'échafaud en présence de toute cette foule; il pleura longtemps, et éleva souvent les mains au ciel en signe de repentir; et lorsque Cole, un des religieux qui l'entouraient, le sollicita de déclarer dans quelle religion il mourait, il dit *qu'il avait écrit son abjuration contre sa conscience, par amour de la vie et par crainte de la mort.* A peine il finissait ces mots, que le feu commençait à l'atteindre. Alors, avançant sa main pour qu'elle brûlât la première, il s'écria : *Brûle, main indigne!...* Et les tourbillons de flamme le dérobèrent aux yeux des spectateurs.

Les auteurs protestans ont rapporté que le cœur du prélat fut trouvé tout entier parmi les cendres; ils comparent cet infidèle et pâle successeur de Thomas Becquet à tout ce que l'Eglise offre de plus illustre, aux Cyrille, aux Basile, aux Athanase, à toute cette foule de docteurs et de saints qui sont la gloire des vieux temps et les lumières qui éclairent les temps modernes. L'éloge est quelque peu ambitieux; pour nous, occupé seulement de rendre justice à qui la mérite, nous dirons : Cranmer était né pour être une colonne de l'Eglise universelle; la réforme en fit un démolisseur et un hypocrite.

B. Maury.

Revue Germanique religieuse.

NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR MOEHLER,

Professeur de théologie à l'Université de Munich.

Au nombre des illustres victimes que la mort est venue frapper dans le cours de cette année, il n'en est peut-être point dont la perte soit plus sensible à l'Église que celle de l'homme pieux, modeste et éclairé à la mémoire duquel ces lignes sont consacrées. Dans la restauration catholique vers laquelle l'Allemagne marche à grands pas, M. Moehler mérite d'être placé au premier rang, parce que nul autre n'a imprimé à la science une marche plus sûre et plus rapide. Si nous avions besoin de citer de longues preuves à l'appui de cette assertion, nous les trouverions toutes concentrées dans les haineuses attaques que lui a livrées le protestantisme moderne. Dès son début dans la carrière, le théologien célèbre sur lequel la tombe vient à peine de se refermer, avait su se placer à une hauteur telle, que les adversaires de l'Église purent découvrir sans peine les terribles coups que le nouveau lévite porterait à leur fallacieux système.

Jean-Adam Moehler naquit le 6 mai 1796, à Igersheim, près de Mergentheim, au royaume de Wurtemberg. Grâce aux dispositions heureuses qu'il manifesta dès sa première enfance, ses parens consentirent aux lourds sacrifices qu'ils devaient s'imposer pour lui ouvrir le sanctuaire de la science. Le jeune Moehler fut envoyé à Tubingue, suivre les études classiques au gymnase de cette ville. Les belles espérances qu'il avait fait concevoir ne furent point trompées, et, dès les premières années, sa conduite exemplaire, son infatigable application et ses brillans succès lui valurent une bourse au pensionnat catholique de Tubingue. Après avoir achevé son cours de philosophie, il commença l'étude de la théologie, afin de pouvoir consacrer au service de l'Église les talens que le ciel lui avait départis avec une si généreuse libéralité. Ses études universitaires terminées, le jeune théologien passa au séminaire de Rottenbourg, afin de s'y préparer dans la retraite à la réception des ordres sacrés et à la pratique des fonctions du ministère. Le 18 septembre 1819, M. Moehler reçut la prêtrise, et fut envoyé peu après dans une paroisse rurale, en qualité de vicaire (1). Mais dès l'année sui-

(1) Moehler ne resta qu'un an dans le saint ministère; il fut successivement vicaire à Weilderstadt et à Riedlingen. Nous ne pouvons nous refuser à la satisfaction de transcrire un passage d'une lettre de M. le chanoine Strobele, qui était curé de Riedlingen, pendant que Moehler y remplissait les fonctions vicariales. Cet extrait est un bel hommage rendu au défunt, et nous fait connaître en outre la direction dans laquelle se trouvait alors le jeune savant, et les espérances qu'il donnait pour l'avenir: « Ce qui caractérisait la carrière pastorale de Moehler, c'était toute sa manière d'être, telle qu'elle se montrait, aimable, modeste, sous tous les rapports, plein de dignité, et joint à un grand respect et une vénération profonde dans tous les actes du saint ministère; c'est là ce qui lui gagna la plus haute estime et le plus vif attachement de toute la paroisse, et notamment des petits écoliers des deux classes élémentaires de l'instruction religieuse, desquelles il était chargé. La manière dont il annonçait la parole sainte pénétrait vivement l'âme de ses auditeurs et produisait un effet auquel il n'aurait jamais pu prétendre par la vigueur du discours qui lui manquait. Les habitans de Riedlingen étaient fiers de leur vicaire, et aujourd'hui encore son nom n'est prononcé qu'avec respect et avec amour. Les six mois qu'il a passés à mes côtés ont été pour moi et pour mon ami, M. Ehingen, alors mon second chapelain, le temps le plus agréable de ma vie pastorale. Au reste, le besoin de Moehler, je dirai volontiers sa vocation de recherches savantes, perçait tellement qu'il regardait comme inappréciable chaque instant qu'il pouvait consacrer à l'étude; mais il avait, pour la même raison, un

vante, il retourna à Tubingue, où il fut nommé répétiteur au pensionnat dans lequel il avait lui-même reçu sa première éducation; il y demeura jusqu'en 1823. Tout cet intervalle fut par lui consacré à une étude approfondie des anciens classiques grecs et latins, ainsi qu'aux autres connaissances nécessaires à un bon philologue; et plus tard ces laborieuses recherches lui offrirent des ressources immenses dans l'exploitation des sciences théologiques. D'abord, M. Moehler avait résolu de se vouer exclusivement aux études littéraires; une requête au ministre était toute prête pour solliciter une chaire de langues, quand, le même jour où il comptait faire expédier sa demande, il reçut de la faculté de théologie de Tubingue une invitation par écrit d'ouvrir un cours privé à l'Université. Le jeune répétiteur se rendit sans retard à cet honorable appel, qui décida de son avenir, et le lia pour toujours, et de la manière la plus intime, au service de l'Église. Dès l'année 1825, Moehler s'annonça au monde catholique et au monde savant par la publication de son ouvrage célèbre intitulé : l'*Unité de l'Eglise, ou le Principe du catholicisme*. Quoique ce livre laisse encore à désirer sous certains rapports, il ne laissa pas de montrer dans son auteur le futur grand théologien. Le gouvernement ne tarda point à prouver qu'il savait apprécier le mérite naissant, et, en 1826, Moehler fut nommé professeur extraordinaire de la faculté, avec mission d'enseigner l'histoire ecclésiastique et le droit canon. Les travaux historiques du professeur ne se bornèrent pas à la seule enceinte de la haute école; le public religieux devait avoir une large part aux produits de cette jeune et précoce intelligence. Il s'était à peine écoulé deux années depuis l'apparition du livre sur l'*Unité,* que parut un travail plus vaste encore; ce fut l'*Histoire d'Athanase-le-Grand et de son siècle,* histoire dans laquelle on se plaît à admirer autant les profondes convictions religieuses, la pensée vraiment sacerdotale de l'auteur, que sa science profonde et variée. Si les leçons orales de Moehler avaient déjà attiré sur lui l'attention et l'estime publiques, cette attention et cette estime allèrent toujours croissant depuis qu'il eut fait paraître son *Athanase*.

Ce fut vers la même époque que Moehler commença à traiter dans son cours les doctrines controversées entre les catholiques et les protestans : ces leçons furent reçues par ses élèves avec une ardeur et un enthousiasme extrêmes, et le professeur consentit enfin, en 1832, à les publier sous le titre de *Symbolique* ou *Exposé des points de doctrine controversés entre les catholiques et les protestans, et renfermés dans les symboles connus des deux communions*. Cet ouvrage qui, en Allemagne, a déjà ramené un grand nombre d'âmes égarées, affermi des convictions chancelantes et opposé une digue puissante aux fluctuations de la raison individuelle dans le domaine des croyances religieuses, cet ouvrage occupe présentement encore l'attention de bon nombre de théologiens de la réforme à un degré d'autant plus haut que plusieurs d'entre eux, jugeant du point de vue de leur croyance, voient dans Moehler l'auteur d'un catholicisme nouveau, et que l'impossibilité d'une réfutation victorieuse et complète de la *Symbolique* a été reconnue même par des hommes qui n'ont rien de plus à cœur que de faire servir à la défense du protestantisme toutes les ressources du savoir humain. Depuis l'*Histoire des Variations,* par Bossuet, il n'a été écrit aucun livre dans lequel le principe et les conséquences de la prétendue réforme du seizième siècle aient été combattus

« dégoût d'autant plus prononcé pour les écritures « dont il était chargé, en qualité de vicaire d'un « doyen. Afin de diminuer ce fardeau, autant que « possible, M. Ebingen et moi nous nous étions « chargés d'une partie de sa besogne, et nous « avions mis comme condition qu'il nous communiquerait, en retour, de temps à autre, quelques « uns de ses trésors littéraires. Je ne saurais passer « sous silence une visite que j'eus, à cette époque, « l'honneur de recevoir du vénérable évêque Sailer « de Ratisbonne. Pendant le déjeûner que le prélat « voulut accepter chez moi, Moehler fit une impres- « sion profonde sur Monseigneur, et la manière « dont ce dernier le fixa ne fit qu'augmenter la ti- « midité naturelle du jeune vicaire. Suivant son ha- « bitude, le digne évêque me questionna beaucoup « sur cet intéressant jeune homme, comme il l'ap- « pelait, et me fit connaître les grandes espérances « que l'on pouvait fonder sur lui. »

avec autant de sagacité et autant de bonheur ; depuis de longues années, il n'en a paru aucun qui ait contribué autant à relever la force morale des catholiques en Allemagne, et à les orienter sur la situation de leurs intérêts les plus chers et les plus sacrés. Ce qui nous prouve que Moehler a touché droit au but, ce sont, d'une part, les éditions nouvelles qui se succèdent d'année en année ; de l'autre, la masse d'écrits qui ont été publiés contre *la Symbolique*. De toutes ces répliques, nous ferons une mention spéciale de celle de M. Baur, professeur à Tubingue, parce qu'elle a fourni à M. Moehler l'occasion d'un nouveau travail qui fut imprimé, pour la première fois, en 1834, sous le titre de : *Nouvelles recherches sur les doctrines opposées des catholiques et des protestans : défense de ma Symbolique contre les critiques de M. le professeur et docteur Baur, à Tubingue.*

Les adversaires de la *Symbolique* ne se bornèrent pas toutefois aux seules armes qu'autorisent la justice et la loyauté. Moehler avait porté à la réforme un coup trop sensible, pour que les adeptes de cette dernière consentissent à dévorer patiemment leur honte et leur colère. Les professeurs protestans de Tubingue saisirent les moindres occasions pour faire sentir au généreux défenseur du dogme catholique leur puissante influence, et le pouvoir supérieur lui-même ne sut pas toujours s'élever au-dessus d'un étroit esprit de secte. Malgré la douceur de son caractère, Moehler comprit bientôt que sa position n'était plus tenable dans sa patrie ; il songea à abandonner un champ de bataille où des obstacles toujours croissans, des taquineries sans cesse renouvelées ne lui permettaient plus d'accomplir la haute mission que la Providence lui avait confiée. Avant d'avoir fait aucune démarche, la Prusse était déjà venue au-devant de ses désirs. Vers l'année 1829, c'est-à-dire quand la *Symbolique* n'avait pas encore paru, le cabinet de Berlin avait exprimé le vœu de gagner, pour l'université de Bonn, le docteur Moehler, dont la brillante réputation avait franchi les limites du Wurtemberg. Mais les intrigues du professeur Hermès et de ses disciples parvinrent à faire suspecter l'orthodoxie de Moehler, et à empêcher une première fois sa nomination à une chaire de théologie à Bonn. Les principes religieux du professeur de Tubingue étaient néanmoins trop solides et trop connus pour ne pas être à l'abri d'une imputation calomnieuse : le cabinet prussien ne tarda point à s'en convaincre, et il fit un nouvel effort pour gagner un savant dont la réputation était devenue européenne. M. de Schmedding, conseiller privé et référendaire au département des cultes, reçut ordre de faire à Moehler des offres nouvelles pour une chaire dans l'une des trois facultés catholiques de Bonn, de Munster ou de Breslau. Moehler n'était pas éloigné de se rendre à l'invitation flatteuse de Frédéric-Guillaume ; mais les hermésiens surent de nouveau faire échouer les bienveillantes intentions du pouvoir ; l'archevêque de Cologne, monseigneur de Spiégel, fut le principal organe de ces novateurs, qui sentirent trop bien que leur doctrine et leurs sourdes manœuvres ne pourraient pas se soutenir long-temps en présence d'un théologien aussi considéré, aussi savant et aussi foncièrement catholique.

Vers la même époque, au commencement de l'année 1835, une chaire de théologie vint à vaquer à l'université de Munich. Le roi Louis, juste appréciateur du mérite, n'avait pas tardé à reconnaître tout ce qu'il y avait de calme, de dignité, de grandeur et d'énergie dans le caractère de Moehler ; la *Symbolique* avait révélé au monarque les trésors de science que possédait l'auteur ; il voulut l'attirer à Munich, pour augmenter la force morale de cette école savante fondée par lui, et destinée à avoir sur l'Allemagne catholique une influence heureuse incontestable. Moehler se rendit aux vœux du roi de Bavière; il quitta Tubingue et vint à Munich dans le courant de 1835. Les leçons publiques qu'il donna roulèrent d'abord sur l'exégèse biblique ; dans les années suivantes, il y joignit encore des cours sur l'histoire ecclésiastique et sur les pères de l'Eglise.

Dix-huit mois s'étaient à peine écoulés depuis que Moehler avait commencé à Munich son important et fructueux ministère, lorsqu'il fut atteint, à la fin de

1836, d'une attaque de choléra, qui le força de suspendre ses leçons. A peine rétabli de son indisposition, une grippe violente le saisit et ne le quitta qu'après deux mois de souffrances. Depuis ce moment, la santé de Moehler se trouva ruinée; les médecins espérèrent qu'un voyage pourrait restaurer les forces d'une constitution épuisée : d'après leur avis, le malade alla passer la belle saison de 1837 à Méran, dans le Tyrol, où la douceur du climat, l'usage du petit-lait, et la société aimable des dignes religieux qui y demeurent, produisirent sur sa santé les effets les plus salutaires. Mais, hélas! ces effets ne furent pas d'une longue durée. Avec la mauvaise saison revint aussi, pour Moehler, l'affaiblissement physique, qui prenait de plus en plus le caractère d'une maladie de poumons. Le repos absolu, les soins habiles des médecins, les tendres prévenances de ses nombreux amis auraient peut-être fini par triompher de l'opiniâtreté d'une rechute; Moehler venait effectivement d'entrer en convalescence lorsqu'éclatèrent les événemens de Cologne, le grave attentat commis le 20 novembre 1837 sur la personne du vénérable archevêque, monseigneur Clément-Auguste de Droste-Vischering. La part vive que prit Moehler aux destinées de l'Église dans les provinces rhénanes, sa touchante sympathie pour l'auguste pontife que le fanatisme prussien venait d'entraîner captif loin de son troupeau chéri; toutes ces circonstances provoquèrent une exaltation qui devait produire sur le zélé professeur un effet d'autant plus funeste, qu'il cherchait plus lui-même à conserver une mesure et un calme qui jusqu'alors ne s'étaient point démentis dans les momens les plus critiques de son existence publique, et qui formaient un des traits distinctifs de son beau caractère.

Ce fut vers le même temps que le cabinet de Berlin fit une troisième tentative pour attirer le docteur Moehler à l'une des universités de la Prusse. M. Brüggemann fut chargé des négociations, avec ordre d'offrir au savant illustre un canonicat dans le chapitre métropolitain de Cologne, avec une chaire de théologie à Bonn, et de plus, comme professeur, un traitement qui était beaucoup plus que double de celui qu'il touchait à Munich; on s'en remettait à lui sur le moment et sur la manière de commencer ses leçons publiques. Mais, quelque honorables que fussent les offres de la Prusse, Moehler refusa de quitter un pays où il avait trouvé un bienveillant asile, quand l'intolérance des docteurs protestans de Tubingue l'obligea d'abandonner son sol natal. — On avait osé révoquer en doute les sentimens du jeune savant; on avait attribué à des vues ambitieuses le silence qu'il avait observé sur l'affaire de l'hermésianisme; on avait voulu faire accroire qu'il cherchait à se ménager les hommes puissans que compte cette école réprouvée par l'autorité suprême de l'Église : mais, en restant à Munich, en dédaignant les séduisantes promesses du gouvernement prussien, Moehler répondit aux injustes attaques de ses ennemis et donna une nouvelle preuve des sentimens désintéressés qui servaient de mobile à sa conduite. Homme doux et inoffensif, ménageant ses adversaires avec la plus affectueuse charité, attaquant non pas les personnes, mais uniquement les doctrines, quand elles étaient en opposition avec l'enseignement invariable de l'Église, Moehler n'avait pas cru devoir s'élever contre une tendance dogmatique dont les funestes conséquences étaient trop palpables pour avoir besoin d'être réfutées. D'ailleurs, après le jugement doctrinal rendu par l'Église, après la condamnation solennelle portée par le Souverain Pontife, toute discussion ultérieure devenait superflue; car celui qui refuse de reconnaître la voix du Père commun des fidèles, celui qui décline l'autorité de l'Église, celui-là ne se montrera pas plus facile pour suivre les insinuations d'un docteur privé.

Aussi modeste que charitable, Moehler évita avec le plus grand soin de parler des offres qui lui avaient été faites par la Prusse; il n'en fit part qu'à ses plus intimes amis, et encore fut-ce en leur recommandant un secret rigoureux et inviolable, auquel ils ont été fidèles jusqu'au moment où la mort du digne prêtre leur a permis de révéler aux contemporains la vertu cachée du défunt. Mais si Moehler cherchait à faire oublier son dévouement généreux à la cause de la religion

et à la prospérité des études universitaires de Munich, cette modestie n'échappa point à l'œil habile du souverain, toujours empressé d'encourager le bien, de récompenser les nobles sentimens et les actions vertueuses. Quel ne fut donc pas l'étonnement de Moehler lorsqu'il reçut soudain l'invitation de se rendre au palais royal où il était attendu par le monarque, et quand, se trouvant dans l'impossibilité de suivre cet auguste appel, parce que la violence de la maladie le tenait derechef enchaîné sur sa couche douloureuse, il reçut la croix et le diplôme comme chevalier de l'ordre de Saint-Michel! Cette haute marque de la bienveillance du roi Louis de Bavière opéra une révolution heureuse, mais, hélas! trop peu durable dans l'état physique de Moehler : peu de temps après, le 8 janvier 1838, il put reprendre à la faculté le cours de ses leçons publiques, à la grande satisfaction et aux applaudissemens unanimes de ses nombreux et dévoués auditeurs. Au bout de trois semaines, une nouvelle rechute l'obligea de renoncer derechef, et ce pour toujours, à une carrière dans laquelle il promettait tant pour l'avenir de l'Eglise.

Les événemens de Cologne avaient mis les esprits en émoi et amené une révolution morale que, quelques jours avant encore, on aurait crue impossible; mais autant celle-ci se montra exclusivement favorable au catholicisme, autant les écrivains et les affidés de la réforme employèrent de soins pour étouffer dans son germe le bien que devait en recueillir la communion romaine : journaux, pamphlets, mémoires, tout fut mis en œuvre afin d'obtenir un silence absolu à l'aide duquel l'oppression de l'Eglise pût être consommée sans éclat et sans réplique. Moehler ne crut pas pouvoir se taire dans des circonstances aussi critiques, et où il importait de prendre hautement la défense de la vérité outragée si indignement par des antagonistes passionnés et aveugles; il espéra pouvoir faire entendre sa voix au milieu des clameurs du parti adverse, sa voix qui toujours fut douce et charitable. Dans ce but de conciliation, il fit insérer successivement plusieurs articles dans la *Gazette universelle d'Augsbourg* et dans la *Gazette politique de Munich*. Dans ces différens écrits, on reconnaissait non seulement l'écrivain impartial et judicieux, mais on y trouvait encore retracé d'une manière très heureuse et rigoureusement exacte le point de vue sous lequel les événemens devaient être envisagés par tout catholique loyal et sincère. Moehler avait conçu la pensée de réunir ces fragmens en un tout homogène, et l'application avec laquelle il se livra à ce travail usa le reste de ses forces; car, avec l'habitude qu'il avait d'envisager les choses d'ici-bas dans leur généralité et leur ensemble, et avec le désir qu'il éprouvait de voir son existence plutôt se terminer que se prolonger, il ne s'accordait aucun ménagement. La faiblesse continuelle et l'épuisement rapide de Moehler obligèrent les médecins à la déclaration qu'il n'y avait plus pour lui d'autre possibilité de salut que dans le plus parfait repos, et qu'il devenait pour ce motif indispensable de renoncer pour toujours à la carrière de l'enseignement public. Ce fut là une nouvelle bien accablante et pour Moehler et pour ses amis : le premier ne pouvait se faire à l'idée d'abandonner une sphère d'activité qui depuis douze années lui avait offert tant de charmes, et dans laquelle il avait la conscience intime de pouvoir rendre à l'Eglise d'importans services; les autres sentaient la perte immense que faisait l'école théologique de Munich en perdant le professeur qui en était le plus bel et le plus glorieux ornement. Cette tristesse, néanmoins, fut en partie dissipée par la nouvelle marque de haute bienveillance que le roi Louis donna à Moehler aussitôt qu'il fut instruit de la décision prise par les médecins à l'égard de leur patient. Le prince généreux ne voulut pas que le beau talent d'un prêtre aussi recommandable fût perdu pour l'Eglise, et comme le chapitre de Wurtzbourg venait d'offrir une vacance, il s'empressa de nommer de son propre mouvement Moehler à la dignité de doyen capitulaire de la cathédrale de cette ville. On annonça au malade, avec tous les ménagemens que son état commandait, la faveur dont venait de l'honorer le souverain. Moehler fut touché profondément de la distinction dont il venait

d'être derechef l'objet; mais, quelque grande que fût sa joie, il ne put s'empêcher, dès le lendemain, d'observer à ses amis que la pensée lui revenait sans cesse que le Seigneur avait voulu lui ménager, comme à beaucoup d'autres dont l'histoire nous a conservé le souvenir, une grâce toute particulière avant de l'enlever de ce monde. Tout en exprimant la plus profonde gratitude envers le prince, juste appréciateur du mérite, qui venait de lui assurer une existence exempte d'inquiétudes et de soucis, il ne pouvait se défendre de la triste idée qu'il n'en jouirait pas long-temps. Les sombres pressentimens de Moehler ne tardèrent point, en effet, de se réaliser : un changement subit de température fit empirer l'état du malade. Le 7 avril, il se trouva un peu mieux, et demanda même à entendre une lecture qui pût le distraire et l'égayer; il pria un des assistans de lui procurer une description de voyage qu'il avait entendu louer beaucoup. Ce ne fut pas sans quelque angoisse que ses amis se prêtèrent à ses désirs; ils craignaient que ce ne fût le présage d'un voyage plus sérieux et plus lointain qui servît de fondement à la prière de Moehler. Au commencement de la semaine sainte, la maladie pulmonaire dont souffrait le patient se compliqua d'une fièvre nerveuse, et anéantit toute espérance de salut. Le confesseur prit la place des médecins; il y eut souvent du délire, chose qui n'avait point encore eu lieu. Le 11 avril, l'esprit du malade se trouva de nouveau libre; la violence du mal diminua un peu, et Moehler profita de cet intervalle pour recevoir encore une fois les sacremens de l'Église et mettre ordre à ses affaires temporelles. Il s'acquitta de ce double devoir avec une entière résignation aux volontés du Très-Haut. Dans la matinée du 12, commencèrent les premiers symptômes de l'agonie; une oppression violente, la contraction des traits et l'altération du teint annoncèrent que la dernière heure approchait. Toutefois, cette lutte de la nature qui se débat contre une dissolution prochaine ne dura pas jusqu'au dernier moment; au contraire, à mesure que la vie s'éteignait, la figure du mourant s'éclaircit, et reprit cette expression de paix intérieure, de douce sérénité, de gravité aimable et prévenante qui formaient le fond du caractère de Moehler; les palpitations cessèrent complètement. A deux heures et demie de l'après-midi, le vertueux prêtre rendit son âme à Dieu, au milieu des prières et des larmes des amis rassemblés autour de sa couche de douleur.

Quand on apprit, dans Munich, la mort du docteur Moehler, la consternation fut générale : les catholiques regrettaient l'intrépide défenseur de leurs saintes croyances; les élèves pleuraient un maître qu'ils chérissaient tendrement; les hommes de tout rang, même ceux des communions différentes, déploraient la perte prématurée d'un savant sur le mérite duquel l'Europe entière n'avait eu qu'une voix. Les obsèques solennelles qui eurent lieu, la foule immense qui se pressa autour de sa tombe et aux pieds des autels prouvaient la haute vénération que le défunt avait su se concilier de la part de toutes les classes de la société.

Moehler était de grande stature, mais d'une complexion délicate et frêle; son maintien était plein de dignité et de noblesse. Dans les traits de son visage se peignait une douceur profonde jointe à une aimable gravité; ses grands yeux noirs brillaient d'un vif éclat et reflétaient le feu du génie. Tout son extérieur prévenait en sa faveur même les personnes qui n'avaient pas l'avantage de le connaître particulièrement. Il suffisait de le voir pour reconnaître au premier abord la dignité et la bonté qui respiraient dans sa personne. Toute sa physionomie, toutes ses paroles et toutes ses actions portaient l'empreinte d'une inébranlable égalité de caractère. Quoique son système nerveux fût d'une irritabilité extrême qui étonnait les hommes de l'art, Moehler avait réussi néanmoins à prendre sur lui-même un tel empire, qu'il y aurait eu lieu de croire que c'était un don de la nature plutôt que l'œuvre de la réflexion, si des infirmités continuelles n'eussent trahi à quel prix il était parvenu à assurer à son esprit la domination sur la partie inférieure et physique de son moi. La sage mesure qu'il observait à l'égard de ses amis et de ses enne-

mis, et qu'il ne perdait pas même de vue quand il avait à combattre des intentions malveillantes, comme cela lui arrivait souvent, cette mesure, disons-nous, était le fruit naturel d'une humilité sincère et de l'absence complète d'une appréciation excessive de lui-même. Rien n'était plus étranger à Moehler que cette suffisance que le monde loue et admire, quoiqu'elle ne soit autre chose qu'une expression de l'orgueil intellectuel. Laborieux comme il l'était, Moehler ne pouvait pas ne pas aimer la solitude; aussi comparait-il souvent sa demeure à une cellule claustrale, et se regardait-il lui-même comme un de ces infatigables enfans de Saint-Benoît, dont les doctes ouvrages avaient pour lui le charme le plus vif. Néanmoins, la retraite n'altérait en rien l'aménité de son caractère, et il avait su se garantir des défauts si communs dans les hommes qui ne voient et n'entendent toujours qu'eux-mêmes; l'on retrouvait, au contraire, dans Moehler une profonde connaissance du monde et du cœur humain, telle que nous la retrouvons dans les grands hommes du cloître, et qui est le signe du triomphe complet de l'esprit sur le monde extérieur. Plus cette connaissance était pénétrante et profonde, plus aussi Moehler savait y allier la plus franche reconnaissance du mérite d'autrui, et une retenue dans le jugement du prochain qui ne lui faisait manifester sa pensée que dans les circonstances extrêmes et quand un devoir impérieux l'y obligeait. Cette modération toutefois n'était pas l'indifférence, que l'on voudrait décorer du titre de charité chrétienne dans un siècle qui abhorre tout ce qui s'élève au-dessus du médiocre. Moehler avait une aversion prononcée pour tout ce qui porte un caractère faux, double, ou versatile; il n'hésitait jamais à s'opposer de toutes ses forces à une injustice ouverte, quoique, d'un autre côté, il cherchât à montrer la plus grande condescendance pour les faiblesses d'autrui; sa charité était guidée par la prudence qui tient en arrêt un zèle trop inconsidéré et trop violent. C'est dans de semblables circonstances qu'apparaissait la vraie force de son âme, qui se prononçait au dehors avec précision et avec énergie sans retour aucun sur le moi humain. A ces belles qualités de l'esprit et du cœur, qui rendaient Moehler l'un des hommes les plus aimables, et lui assuraient même la plus profonde estime des ennemis de l'Église, il joignait des connaissances étendues et profondes; il n'était pas moins versé dans la littérature des communions hétérodoxes et des sciences profanes que dans la littérature sacrée de l'Église catholique. Nous avons mentionné plus haut les principaux ouvrages que Moehler a publiés, et qui lui assurent à jamais une place distinguée parmi les plus célèbres écrivains catholiques. Outre ces grandes compositions, dont deux des plus importantes ont déjà paru ou vont paraître en français, il a fourni plusieurs articles extrêmement intéressans au *Catholique de Spire* et à la *Revue Théologique trimestrielle de Tubingue*, dont il fut long-temps l'un des plus actifs collaborateurs. Dans les leçons publiques qu'il donna sur l'histoire de l'Eglise, notre savant faisait admirer à la fois une exposition si nette et si précise, une intelligence si vraie et si profonde du sujet qu'il avait à traiter, qu'il suffisait de l'entendre pour être convaincu du soin avec lequel il méditait ses matières, les étudiait dans les sources mêmes, et cherchait à séparer toujours le fond d'avec les simples incidens; car Moehler, voulant instruire ses auditeurs, ne négligeait rien de ce qui pouvait conduire à ce but: sans se laisser aller au plaisir de mettre ses élèves en communication immédiate avec le fruit de ses longues et pénibles recherches, il évitait tout ce qui pouvait paraître affectation ou désir de briller, et savait se restreindre ou s'étendre suivant la portée de son auditoire, et suivant l'importance du sujet. On a vu maintefois des hommes d'un grand mérite, des savans illustres, non seulement sortir des cours de Moehler pleinement satisfaits, mais reconnaissant, en outre, avoir appris de lui une foule de choses nouvelles et d'aperçus qui, jusque-là, leur avaient échappé à eux-mêmes.

La mort prématurée de Moehler prive la littérature catholique de plusieurs ouvrages importans commencés par lui, mais auxquels il n'a pu mettre la dernière main. Ce sont: Un Commentaire

sur l'Epître de saint Paul aux Romains, une *Histoire de l'Eglise*, et un travail très étendu sur *les monastères en Occident*. L'auteur avait déjà recueilli de riches et nombreux matériaux pour ce dernier travail; les deux autres étaient en grande partie achevés, et ne devaient plus qu'être soumis à une nouvelle et sévère révision. Quelques jours avant sa mort, Moehler avait rédigé un article sur les affaires de l'Eglise catholique en Prusse : ce morceau, quoique resté inachevé, a été inséré dans les *feuilles historiques et politiques* que publient à Munich MM. Philipps et Gœrres; les amis de Moehler ont voulu rendre à leur défunt collègue cet hommage, et, par là, faire voir comment le dernier effort du mourant a été voué à la défense de la vérité et de la justice.

Communément la science enfle le cœur de l'homme, et lui fait oublier les vertus d'une nature plus haute qu'il lui importe d'acquérir pour travailler avec fruit dans le champ du père de famille. Mais Moehler avait une âme trop belle, une intelligence trop haute pour se laisser ou éblouir par le vain éclat de l'érudition, ou enivrer par les applaudissemens d'une jeunesse enthousiaste de son maître; il n'avait qu'une seule ambition, celle de former de dignes ministres des autels, des défenseurs habiles de l'orthodoxie religieuse; il ne voulait exercer une influence quelconque que pour travailler plus efficacement à la gloire de Dieu et au salut du prochain. C'est pourquoi Moehler avait soin de joindre à ses grands travaux littéraires la pratique consciencieuse de toutes les vertus d'un prêtre éclairé et zélé, et il mettait tout en œuvre pour inculquer les mêmes sentimens aux jeunes théologiens qui se trouvaient avoir avec lui des rapports intimes ou seulement éloignés. L'exemple de Moehler n'était pas moins instructif que sa parole et son enseignement; il savait, avec un talent admirable, faire triompher la vérité, sans jamais blesser ni la charité, ni les convenances sociales. La part vive et chaleureuse qu'il prit aux destinées de l'Eglise, le talent et le bonheur avec lesquels il sut élever la voix dans toutes les circonstances importantes et défendre avec un admirable succès la religion dont il était le ministre et l'ornement, lui avaient marqué sa place au rang des plus illustres théologiens et des plus fermes appuis de l'Eglise en Allemagne. Il y avait surtout dans Moehler une vertu que ses plus grands adversaires ne pouvaient s'empêcher de reconnaître et d'admirer, une vertu qui est la base et le couronnement de la perfection chrétienne : Moehler était éminemment humble et modeste. Cette seule qualité suffirait pour faire son éloge, si l'Europe entière n'était là pour rendre hommage à ce beau génie trop tôt enlevé à l'Eglise et à sa patrie. Moehler fut théologien profond, et d'autant plus dévoué au principe d'une rigoureuse orthodoxie qu'il y fut amené graduellement par ses études; car les premières années de sa vie publique portaient l'empreinte visible d'une tendance alors trop commune en Allemagne, d'une tendance qui se manifestait surtout par une grande antipathie pour ce que l'on était convenu d'appeler injustement l'ultramontanisme et les prétentions de Rome. Plus Moehler avança dans ses recherches, plus il apprit à connaître les monumens de l'antiquité chrétienne et à découvrir les odieuses accusations des novateurs contre le centre de l'unité religieuse, plus aussi ses doctrines s'épurèrent, et lui-même finit par vénérer, par aimer, par défendre avec la supériorité d'un grand génie ce qui avait été d'abord l'objet d'une certaine défiance. Moehler aima Rome du moment où il la connut.

J. M. Axinger, *chanoine d'Evreux*.

BULLETINS BIBLIOGRAPHIQUES.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE DE LA REVUE GERMANIQUE RELIGIEUSE (1).

LES MARIAGES MIXTES CONSIDÉRÉS DU POINT DE VUE DE LA DOCTRINE CATHOLIQUE, par JEAN-BAPTISTE KUTSCHKER, docteur en théologie et professeur de théologie morale à l'Université impériale et royale d'Olmütz. Deuxième édition, revue et augmentée; Vienne, à la librairie de François Wimmer, 1838. 1 volume in-8° de 338 pages.

La question des mariages mixtes est une des questions vitales de notre époque; c'est elle qui a provoqué les graves événemens de Cologne et de Posen; c'est elle qui a dévoilé les manœuvres ourdies par la réforme pour arriver au triomphe de ses doctrines et à l'anéantissement de l'Église catholique en Allemagne; c'est à elle que nous devons ce retour à l'unité, qui se manifeste de toutes parts dans les états de la confédération transrhénane; ce réveil de la conscience d'un grand nombre d'évêques et de prêtres, qui s'étaient laissé plus ou moins influencer par leurs gouvernemens respectifs. Donc tout ce qui tend à jeter du jour sur une question aussi grave, dans son principe comme dans ses conséquences, ne peut qu'être accueilli avec faveur par les amis sincères de notre sainte Église. L'ouvrage que nous indiquons ici mérite, à ce titre, notre attention et notre gratitude, parce qu'il répond à un besoin long-temps senti, et qu'il se présente avec toutes les garanties de savoir et d'équité désirables. Écrit pour le *Nouveau journal théologique*, publié à Vienne, par M. le chanoine Pletz, le présent traité se trouve connu depuis environ trois à quatre années; les derniers événemens ont rendu nécessaire une publication compacte des articles insérés dans les divers cahiers du journal de théologie, et c'est ainsi qu'a paru le travail sur les mariages mixtes, dont nous allons donner une analyse succincte.

L'auteur nous fait lui-même connaître l'esprit et le but dans lequel il a voulu traiter la question, et il nous suffira, sous ce rapport, de citer le passage suivant de l'introduction pour prouver qu'il n'y a aucune exagération dans les éloges donnés à M. Kutschker: « Rechercher, dit-il, ce que, depuis son ori« gine jusqu'à nos jours, l'Église catholique a « pensé sur les mariages entre personnes apparte« nant à des croyances diverses, c'est-à-dire sur les « mariages mixtes, dans le sens le plus étendu de ce « mot, c'est là un travail qui, aujourd'hui, est « d'une haute importance et tout-à-fait approprié au « temps dans lequel nous vivons. Car ce n'est qu'à « l'aide d'une connaissance exacte de la discipline « ecclésiastique sur cette matière que pourront ré« gler leur conduite ceux des pasteurs qui ont af« faire à des *personnes déterminées à contracter de « semblables unions*. Cette connaissance est d'autant « plus désirable que, sans elle, le catholique peut « aisément se laisser tromper par les assertions les « plus étranges et les moins fondées des fauteurs « des mariages mixtes, et être entraîné à la fausse « idée qui voudrait faire accroire que la seule « cause qui porte certains évêques et certains « prêtres à s'opposer à cette espèce de mariage ou « à leur acceptation pure et simple, c'est un atta« chement opiniâtre à des préjugés anciens et invé« térés. Il a été beaucoup écrit sur ce sujet, et, dans « ce grand nombre d'ouvrages, il y a beaucoup « d'excellentes choses. Mais communément on envi« sageait la question sous un autre point de vue que « celui sous lequel nous croyons devoir l'envisager. « Dans le présent ouvrage, les mariages mixtes se« ront considérés exclusivement sous le point de « vue de l'Église; il sera démontré que, d'après « l'esprit de l'Écriture sainte, d'après le témoignage « formel des Pères et des anciens écrivains de l'É« glise, ces mariages sont inadmissibles, motif pour « lequel les canons des conciles anciens et mo« dernes, comme aussi les décrets des souverains « pontifes les ont toujours prohibés, ou ne les ont « permis qu'avec beaucoup de circonspection, et

(1) Des raisons particulières ont, jusqu'à ce jour, empêché la réalisation de la *Revue germanique religieuse*, telle que MM. les directeurs de l'*Université* l'ont annoncée; toutes les mesures sont prises par M. l'abbé *Axinger*, pour que désormais elle paraisse plus régulièrement. Rien ne sera négligé pour donner à cette importante publication toute l'extension et tous les soins que commande l'intérêt des connaissances religieuses. Afin d'être mieux à même de remplir sa tâche, M. l'abbé *Axinger* passera en Allemagne la plus grande partie de son temps, et y fixera temporairement son séjour. De cette manière, la littérature catholique allemande sera connue exactement, étudiée sur les lieux mêmes, aucun ouvrage marquant ne sera passé sous silence; de cette manière encore pourra s'établir entre la France, l'Allemagne, l'Italie et l'Angleterre une communication intime, désirée dans chacun de ces pays par les amis sincères de l'Église.

« seulement après l'accomplissement de certaines « conditions. Le sujet est d'une haute importance ; « quoiqu'il ait été discuté souvent déjà, il serait « difficile d'assurer qu'il l'a été d'une manière com- « plète et sous toutes ses différentes faces : c'est là « ce qui porte l'auteur à croire qu'en publiant le « présent exposé, il n'a pas entrepris un travail « tout-à-fait inutile. » — Ce court exposé suffit pour donner un aperçu général du livre de M. Kutschker, parce qu'il nous en fait connaître et le but et le contenu, tout en nous exposant nettement les principes dans lesquels il l'a conçu et exécuté.

Tout l'ouvrage se compose de cinq chapitres. Le premier expose la doctrine de la Bible sur les mariages mixtes, tant sous la loi ancienne que sous la loi évangélique. Le deuxième chapitre développe ce qu'ont pensé et écrit sur cette question épineuse les Pères de l'Église et les autres écrivains des premiers âges du Christianisme, tels que Tertullien, saint Cyprien, Zénon de Vérone, saint Ambroise, saint Jérôme et saint Augustin. Le troisième chapitre fait connaître les décisions des conciles : de ce nombre sont principalement les synodes d'Elvire, d'Arles, de Nicée, de Laodicée; le troisième concile de Carthage, ceux de Chalcédoine, d'Agde, de Lérida ; les conciles des sixième et septième siècles, etc. Dans le quatrième chapitre, se trouvent les sentences rendues par les papes Léon-le-Grand, Boniface V, Étienne IV, Nicolas Ier, Boniface VIII, Clément VIII, Urbain VIII, Clément XI, Benoît XIV, Clément XIII, Pie VI, Pie VII, Léon XII, Pie VIII, Grégoire XVI.

Après avoir établi par des témoignages irrécusables la tradition et la discipline constante de l'Église, l'auteur aborde la discussion rationnelle et montre combien sont conformes aux principes du Christianisme les décisions qui condamnent les unions entre personnes appartenant à des croyances diverses. C'est ainsi que, dans le chapitre cinquième, M. Kutschker établit comment, par la nature même de la chose, ces unions sont inadmissibles. Cette inadmissibilité résulte, 1° de l'idée même du mariage; 2° dans les mariages mixtes, il y a un obstacle à ce que le but du mariage puisse être atteint; 3° principalement à l'égard des enfans ; 4° le caractère sacramentel du mariage catholique prononce également l'inadmissibilité des mariages mixtes.

Quiconque connaît les différens traités qui ont paru jusqu'ici sur la matière peut se convaincre, par la seule indication que nous venons de donner, que pas un savant n'a fourni un travail plus étendu ni plus complet sur les mariages mixtes, que celui dont le docteur Kutschker vient d'enrichir la littérature catholique. Déjà, dans l'ancien Testament, l'auteur trouve les preuves du principe reçu à toutes les époques de la révélation divine, que le mariage est illicite avec des personnes professant une autre croyance. Ce qui fait le mérite principal de ce livre, c'est la manière claire et précise avec laquelle il commente les divers passages tirés principalement des saints Pères à l'appui de sa thèse, lesquels offrent souvent de grandes difficultés pour être bien compris. La même lucidité se trouve encore dans le développement du texte des conciles, que le célèbre Stapf, dans son instruction pastorale sur le mariage, s'est borné à indiquer dans leur ordre chronologique.

Les additions faites à la seconde édition sont les suivantes : au lieu des simples extraits qui se trouvent dans la première, l'auteur a transcrit le texte entier des brefs et des décisions du pape Pie VII. Le bref adressé par Pie VIII aux évêques de la Prusse rhénane, en date du 25 mars 1830, et commençant par ces paroles : *Litteris altero*, manquait d'abord, parce qu'il n'est parvenu à la connaissance du public qu'en 1834; dans la nouvelle édition, il a été inséré intégralement et enrichi d'un excellent et judicieux commentaire. L'instruction adressée le 27 mars 1830 par le cardinal Albani aux mêmes évêques manque, au contraire, dans le livre que nous analysons : toutefois l'auteur est excusable, parce que cette pièce est connue depuis fort peu de temps seulement. C'est du reste une lacune qui laisse beaucoup à regretter, parce que cette pièce aurait fourni matière à des aperçus neufs et à une justification plus énergique du principe adopté par l'Église, relativement aux mariages entre catholiques et protestans. A la suite de l'instruction que Grégoire XVI fit adresser aux évêques de la Bavière par le cardinal Bernetti, M. Kutschker place des observations extrêmement intéressantes. Un des plus curieux passages que nous remarquons est surtout un extrait de l'ouvrage de M. Stapf, l'un des théologiens moralistes les plus distingués de l'Allemagne ; ce passage se rapporte à la coopération positive aux péchés d'autrui. La doctrine touchant cette même coopération étant une des questions les plus ardues de la théologie morale, et trouvant surtout son application dans les mariages mixtes, où l'on s'abuse si souvent par l'idée d'une non-coopération illusoire aux péchés d'autrui, il faut regarder comme un véritable service rendu à la science de la religion que d'avoir montré dans le bref et dans l'instruction de sa sainteté Grégoire XVI, quelles sont les limites extrêmes auxquelles on peut aller sans se rendre coupable du mal commis par autrui. C'est en saisissant bien la théorie de cette coopération, dont M. Stapf cite les idées fondamentales et les principes, qu'il est possible de se garantir de tout excès qui consisterait à endormir la conscience d'autrui par des ménagemens intempestifs et mal entendus, au lieu de la réveiller d'une léthargie dangereuse par des remontrances salutaires et par une instruction convenable.

En résumé, nous pouvons, comme l'ont fait plusieurs recueils estimables et essentiellement orthodoxes de l'Allemagne, voir dans le traité du docteur Kutschker, une œuvre utile à la religion, parce qu'elle met dans tout son jour la vérité, relativement à cette question qui, en ce moment, occupe l'attention de presque tout l'univers catholique. Si le présent travail sur les mariages mixtes avait besoin de la recommandation d'un homme, juge bien compétent dans de semblables matières, nous pour-

rions ajouter avec une entière certitude que le docte père Perrone, prêtre de la compagnie de Jésus et professeur de dogme au collége romain, n'a pas dédaigné de le consulter pour un semblable traité qu'il fait imprimer en ce moment à Rome, à l'usage de ses leçons publiques.

LA VIE DE JÉSUS, exposée scientifiquement par le docteur JEAN KUHN, professeur à la faculté de théologie catholique de Tubingue; premier volume, de 488 pages. Mayence, chez Florian Kupferberg. Prix : 3 florins, 18 kreutzer.

Grande fut la sensation que fit dans le monde religieux et savant l'apparition de la vie de Jésus-Christ, par le docteur Strauss de Tubingue. Ce livre, en effet, est le complément des doctrines nées de la réforme du seizième siècle; c'est le dernier terme auquel vient nécessairement aboutir le sens privé revendiqué par Luther et par ses adeptes; c'est donc aussi la condition la plus forte, la protestation la plus énergique contre ces croyances qui, depuis trois siècles, se parent du titre pompeux et mensonger d'évangéliques; contre cette réforme qui a prétendu rendre à l'Évangile et au Christianisme sa pureté primitive. Pour quiconque connaît à fond la littérature théologique de l'Allemagne protestante, telle qu'elle s'est développée depuis environ soixante-dix ans, il n'y a aucun sujet d'étonnement dans la publication du livre de Strauss; il y trouve bien plus accomplie la prédiction que faisait aux hérétiques de son temps le grand évêque de Meaux. Voilà sans doute pourquoi il y a eu, parmi les savanscatholiques, si peu d'hommes qui aient cru devoir réfuter l'absurde système formulé par Strauss; une semblable doctrine montre le mal profond qui ronge l'église protestante, et ne peut que crouler, ainsi que la base sur laquelle elle s'appuie. Parmi nos frères séparés, il n'en a pas été ainsi; tous ont senti le coup mortel porté à leur religion, et l'on a vu les hommes les plus distingués par leur savoir descendre dans la lice pour combattre l'audacieux adversaire de la véracité historique des Évangiles. Les alliés de Strauss eux-mêmes ont cru prudent de se déclarer contre lui, pour sauver au moins les apparences. Mais toutes ces justifications ne détruisent pas le mal fait à la réforme par la Vie de Jésus-Christ, telle que l'a publiée le docteur protestant. Ce n'est pas tant l'élément mythique qui domine dans le travail de Strauss, que l'on puisse craindre, et qui ait, par conséquent, besoin d'être réfuté; ce sont, au contraire, les principes dont émane l'application du mythe pour expliquer le récit évangélique : or, ces principes sont plus anciens que l'interprétation elle-même. C'est là le motif qui a déterminé M. Kuhn à composer son ouvrage, après avoir développé le même sujet dans les leçons publiques qu'il donna à Giessen dans le courant de l'année 1836.

Ce qui a amené Strauss à la négation du récit évangélique, ce sont : l'antipathie dominante, dans son église, pour tout ce qui porte un caractère surnaturel, et l'envahissement de la théologie protestante par le panthéisme de Hegel; le résultat fourni par les recherches et les critiques concernant l'interprétation de la Bible, et tendant à faire croire que les passages de l'ancien Testament sur lesquels les évangélistes basent leur récit ont un sens tout autre que celui que ces derniers leur donnent, par conséquent la négation des prophéties et des miracles; en troisième lieu, enfin, il faut ranger les contradictions apparentes ou réelles des récits faits par chacun des quatre évangélistes.

C'est à l'examen de ces trois points que s'attache M. Kuhn; son livre n'est pas tant une réfutation de l'ouvrage de Strauss, qu'une réfutation savante et approfondie des principes qui dominent la réforme actuelle et qui ont, en quelque sorte, rendu nécessaire l'interprétation mythique, afin de trouver une issue au dédale dans lequel se perdaient de plus en plus ces docteurs abandonnés aux erremens de leur propre raison.

La vie de Jésus-Christ étant le centre auquel viennent aboutir toutes les parties de la révélation, notre auteur a partagé son introduction ou ses prolégomènes en deux grandes parties : l'exposé des documens sur lesquels repose cette histoire, et l'exposition scientifique. Ces prolégomènes forment la plus grande partie du premier volume qui a paru; l'histoire du Sauveur ne va que jusqu'au moment de l'inauguration du Messie, de son apparition comme docteur public. L'idée des prophéties et des miracles forme le point essentiel de la controverse moderne; c'est aussi celle à laquelle M. Kuhn a donné le plus grand soin. Cette double question apparaît comme la plus saillante dans la vie du Messie. En effet, les évangélistes n'ont pas voulu nous donner une notice exacte et complète sur la vie de leur divin maître; les fragmens qu'ils nous ont conservés ne doivent, au contraire, servir que de points d'appui pour faire ressortir le point de vue théologique, le caractère de la divinité réelle de Jésus-Christ, la vérité de la rédemption opérée par lui.

Ce qui nous a surtout intéressés dans l'ouvrage en question, c'est l'étude consciencieuse que l'auteur a faite des Pères de l'Eglise et des anciens commentateurs de l'Écriture sainte. Il a puisé à la véritable source, et c'est là un des plus beaux titres à la reconnaissance des contemporains. M. Kuhn dit lui-même que, s'il n'avait réussi qu'à provoquer à une étude nouvelle de ces hommes de l'antiquité et du moyen âge trop peu connus, il se croirait suffisamment récompensé de ses veilles et de ses recherches laborieuses.

L'abbé AXINGER.

ABRÉGÉ DE L'HISTOIRE D'ANGLETERRE de LINGARD, par P. SADLER, continué par le même auteur, depuis Jacques II jusqu'à nos jours; ouvrage fait en particulier pour l'usage des classes et de ceux qui étudient les élémens de l'histoire; traduit pour la première fois en français. A Paris, à la librairie d'éducation catholique et classique,

rue des Maçons-Sorbonne, n° 3. 2 gros volumes in-12; prix, 7 francs.

L'*Histoire d'Angleterre* du docteur Lingard est jugée; le temps n'a fait que confirmer le succès qu'elle obtint dès son apparition. Peu d'ouvrages sont d'un intérêt aussi attachant, et ont trouvé autant de lecteurs. Qui n'a voulu étudier avec Lingard les phases diverses de la vie de ce peuple, notre éternel rival, dont les destinées ont si souvent influé sur celles de la France ?

Mais, quel qu'en soit le mérite, l'histoire de Lingard, à raison de son étendue, ne saurait être un livre d'éducation. C'est ce qu'a senti M. Sadler; et il en a publié un abrégé, dont la traduction est sous nos yeux.

M. Sadler nous a semblé s'être heureusement acquitté de la tâche difficile qu'il avait entreprise. Sauf quelques réflexions inutiles, le récit est rapide et animé; les événemens se groupent et se développent sans confusion, et de manière à ce qu'on puisse en suivre sans peine l'enchaînement; les faits d'une importance secondaire ont été négligés, et rien d'essentiel n'est omis.

L'auteur s'est attaché à rendre son livre aussi propre que possible à la destination spéciale qu'il voulait lui donner. Les personnes chargées de l'enseignement lui sauront bon gré de ses *sommaires*, rédigés avec soin sous la forme de questions, et qui précisent et résument en quelques lignes tout une matière.

Certaines parties de l'Abrégé de M. Sadler nous ont paru mieux traitées que d'autres; nous avons remarqué notamment ce qui concerne le règne d'Élisabeth. En relisant ce règne si long et si souvent flétri par les actes d'une politique sanguinaire, on serait toujours tenté de s'étonner de l'espèce de culte que tant d'historiens anglais se sont crus obligés de rendre à la mémoire d'Élisabeth, si l'esprit de secte n'expliquait pas la partialité enthousiaste dont la fille de Henri VIII a été l'objet. M. Sadler réduit à leur valeur ces panégyriques mensongers.

M. Sadler ne s'est par arrêté avec Lingard; son abrégé va jusqu'à nos jours. Cette continuation nous a semblé un peu trop étendue relativement au reste de l'ouvrage. On peut aussi reprocher à l'auteur de ne s'être pas montré, en quelques occasions, assez impartial. Nous savons la force et l'entraînement des préjugés nationaux; mais il faut pourtant être juste envers les princes et les peuples étrangers.

Nonobstant ces critiques, le travail de M. Sadler est digne d'éloges, et doit être signalé à l'attention des instituteurs et des pères de famille. Il n'en existait pas encore de traduction; celle qui vient de paraître est satisfaisante, à quelques négligences près.

Nous terminerons par une observation générale. Il y a des personnes qui affectent une sorte de dédain pour les abrégés historiques; nous leur rendons, quant à nous, plus de justice. Un bon abrégé est moins aisé à faire qu'on ne le suppose. Il faut un discernement éclairé, une exécution habile, pour emprunter aux annales d'un peuple leurs traits principaux, et en former un tableau intéressant et vrai; ce n'est pas un petit mérite que d'être concis sans sécheresse, sobre de détails et pourtant complet. L'utilité des abrégés historiques se fait surtout sentir à une époque où le nombre et la variété des études exigées de la jeunesse laissent si peu de temps à chacune d'elles. De pareils ouvrages sont une préparation nécessaire à de plus sérieuses lectures, un coup d'œil rapide, qui embrasse et éclaire la route, et donne par là le moyen de l'explorer plus tard avec avantage.

R. B.

LE CATHOLIQUE,

Recueil mensuel publié a Spire.

Livraison de juin.

I. Rituel du diocèse de Rottembourg (Wurtemberg).

Cet article contient une juste et sévère critique des innovations rationalistes introduites dans son diocèse par M. de Keller, évêque de Rottembourg, un de ces prélats naguère trop nombreux en Allemagne, sur lesquels comptait le protestantisme dans sa guerre sourde et lente contre l'Église. Fort de ses concessions à l'esprit protestant, M. de Keller a cru devoir demander au gouvernement luthérien de Stuttgard la construction d'une nouvelle cathédrale. Mais ce projet a rencontré de l'opposition dans les chambres, même dans le parti catholique. M. le baron de Hornstein, champion intrépide de la religion, l'a repoussé en ces termes : « Nous ne demandons rien pour notre Église : mais aussi nous voulons qu'on ne lui demande rien. Qu'il n'en soit pas chez nous comme à Cologne, où l'on répare avec luxe la cathédrale, et où l'on emprisonne l'archevêque. »

II. De la doctrine de saint Thomas d'Aquin sur l'immaculée conception de la sainte Vierge.

On a souvent affirmé que ce grand saint avait soutenu des opinions contraires à la conception immaculée; mais l'auteur de ce travail démontre, par un examen approfondi de divers passages du docteur angélique, qu'il reconnaissait formellement ce dogme si cher à notre Église.

III. Le docteur Strauss et l'archevêque de Cologne.

Exposé excellent du contraste entre la tendance protestante et la tendance catholique en Allemagne.

Bibliographie. — 1. Explication des prophéties relatives au Messie, par le docteur Nerd, professeur à Ratisbonne, 1837.

2. Le prêtre, envisagé sous tous les points de vue de sa vocation, par M.-J. Herz, doyen à Sigmaringen, 1838.

3. Manuel de l'Histoire ecclésiastique, par le docteur Dollinger, professeur de théologie à Munich, 1838.

4. Traduction de l'Histoire de Pie VII, par le chevalier Artaud.

Livraison de juillet.

I. Du mode par lequel les hommes sont arrivés à la connaissance de Dieu.

II. Discours de M. Tegner, évêque (luthérien) de Wexio en Suède, à son synode, en septembre 1836.

Dénonciation curieuse des progrès du rationalisme et de l'anarchie intellectuelle dans cette église lointaine.

III. De la réimpression d'un ancien livre de miracles.

Cet article, dû à la plume savante et spirituelle de M. Golbéry, député du Haut-Rhin, est une noble réhabilitation des légendes et des traductions catholiques, si maladroitement procrites depuis deux siècles par l'esprit gallican et janséniste.

Bibliographie. — 1. Histoire du Christianisme primitif, par M. Gfrorer, bibliothécaire à Stuttgard. 2 volumes, 1838.

Ce savant wurtembourgeois est un *mythique* de l'école de Strauss.

2. Sur la philosophie spéculative de l'époque actuelle, par M. Sengler, professeur à Marbourg, 1837.

3. OEuvres complètes de Sailer, évêque de Ratisbonne. Tome xix, 1839.

Livraison d'août et septembre.

I. Sur la prédication catholique.

II. Sur le dernier écrit de M. Baader, intitulé : « Peut-on émanciper le catholicisme de la dictature romaine en matière théologique ? »

Ce travail nous révèle un fait affligeant, mais peu surprenant, la défection de M. Baader, qui avait été pendant un temps l'honneur de la philosophie catholique en Allemagne. Comme M. de Lamennais, Baader s'est perdu par l'orgueil et l'attachement outré à ses prétendues découvertes : il faut le plaindre d'avoir choisi, pour trahir et renier son vieux drapeau, le moment où l'Église d'Allemagne se couronnait d'une gloire inattendue.

III. Histoire du premier concile œcuménique à Nicée.

IV. Situation du catholicisme en Suisse.

Dans ce tableau détaillé des outrages et des persécutions que la démocratie suisse inflige à l'Église, nous trouvons, entre autres curiosités, le considérant suivant d'un arrêt rendu le 31 janvier 1839, contre un curé fidèle à ses devoirs : « Attendu que le libre exercice de la religion catholique et la liberté entière de conscience, garantis par la constitution de Glaris, signifient que, dans ce pays de Glaris, le pape et les évêques n'ont rien à voir ni à commander. »... Il est impossible de mieux traduire les doctrines soutenues, d'une manière plus voilée, par MM. Isambert, Dupin, Hello, etc.

Bibliographie. — 1. Des principes de l'éducation et de l'instruction, par le docteur Buchner, professeur de théologie à Munich.

2. Logique de Bolzano, 4 v. 1837. M. Bolzano, prêtre catholique de la Bohême, a essayé d'introniser le rationalisme dans la théologie; mais il n'a heureusement trouvé qu'un petit nombre d'adhérens.

3. Manuel des catéchistes, par le docteur Tomek. Prague, 1837.

Chaque livraison contient en outre l'appréciation de plusieurs livres de piété et de sermons, récemment publiés, ainsi qu'un *supplément* fort étendu, qui donne les nouvelles ecclésiastiques et diverses pièces officielles.

Nous profiterons de cette occasion pour exprimer aux savans rédacteurs du *Catholique* le regret que nous éprouvons de ne pas les voir consacrer une portion de leur recueil à l'examen des nombreuses et importantes publications historiques, qui font l'honneur de l'Allemagne moderne, et qui touchent presque toutes de très près aux intérêts du catholicisme.

MANUEL DES PRINCIPALES CONFRÉRIES, et autres Pratiques de Piété à l'usage des âmes pieuses, par M. B......, curé de Saint-Amans; approuvé par monseigneur l'archevêque d'Albi. — Un gros vol. in-18, orné de 8 figures, couverture imprimée, caractère neuf; prix : broché, 1 fr. 50.

Un prêtre du diocèse d'Albi a eu l'heureuse idée de réunir en un petit volume tout ce qu'il importe de savoir sur les indulgences, les principales confréries, et autres exercices de piété en usage parmi les fidèles. Des recherches scrupuleuses ont été faites pour découvrir l'origine de ces diverses associations et pratiques, et faire connaître les grâces et priviléges qui y sont attachés. Si ce but, comme nous l'espérons, est heureusement atteint, il en résultera cet avantage pour les âmes pieuses, qu'elles trouveront réuni dans un seul ouvrage ce qu'elles sont journellement obligées de chercher dans une foule de petits livres. Beaucoup de variété devra par conséquent régner dans celui-ci. Après les prières liturgiques, vient une messe votive de la Vierge et la messe quotidienne des morts; un traité sur les indulgences; deux chemins de croix, dont l'un venu récemment de Rome, avec des fruits pratiques à la fin des stations; tout ce qui se rapporte aux principales confréries, c'est-à-dire leur origine, statuts, prières et indulgences, un exercice pour la confession et la communion, vêpres et complies du dimanche, le petit office de la Vierge, prières pour le salut, etc. On y a joint cinq neuvaines de préparation aux fêtes principales de la Sainte-Vierge, conformes à l'usage qui se pratique à Rome dans un grand nombre d'églises, et traduites sur un recueil de prières et d'indulgences, imprimé par ordre de la sacrée congrégation des indulgences.

L'éditeur, ne voulant rien négliger afin que cela soit une offrande agréable au clergé et aux âmes pieuses, a fait lithographier huit sujets religieux, tels que le Rosaire, Notre-Dame-Auxiliatrice, le

Sacré-Cœur, etc., qui ajoutent beaucoup à la beauté typographique de l'ouvrage.

Monseigueur l'archevêque d'Albi a bien voulu l'honorer de l'approbation la plus flatteuse, et le recommander pour son diocèse.

A Castres (Tarn), chez Charrière, libraire-éditeur, et à Paris, chez Pélissonnier.

MES VACANCES EN ITALIE, par M. l'abbé Ch. Moreau, vicaire de Notre-Dame de Paris (1).

Sous un titre assurément très modeste, sous les formes les moins prétentieuses, M. l'abbé Moreau nous a donné un livre attachant, et qui mérite d'être distingué au milieu de tant de publications dont l'Italie a été l'objet ou le prétexte. Il ne s'agit pas ici d'un de ces *touristes*, comme on les appelle, incessamment jaloux de faire briller la supériorité de leur esprit, et, dans le récit de leurs explorations, se préoccupant bien plus d'eux-mêmes que des contrées qu'ils décrivent. Après un voyage dès longtemps projeté et qui lui a laissé de vives impressions, M. l'abbé Moreau dit ce qu'il a vu, ce qu'il a observé; il le dit dans un style rapide, chaleureux, que déparent à peine quelques négligences; il le dit surtout avec un accent de vérité, rare de nos jours, et qui va droit à la confiance du lecteur, si souvent obligé de se tenir en garde contre les admirations banales et convenues ou les dénigremens systématiques.

Ainsi qu'on devait s'y attendre, la ville des pontifes a, plus que tout le reste, captivé l'attention du pieux voyageur. Pour un ami de l'antiquité savante, pour un chrétien, pour un prêtre, quel pays peut être comparé à Rome? M. l'abbé Moreau a étudié Rome dans son passé et dans son état présent, dans ses monumens religieux et profanes, dans ses solennités catholiques, dans sa littérature et ses arts, dans le caractère et les mœurs de sa population. Il nous serait facile d'indiquer un grand nombre de chapitres remplis d'un haut intérêt ou d'observations neuves et piquantes. Peu de livres donnent une idée aussi exacte de la cité-reine, et apprennent aussi bien à la connaître.

En parlant de Rome et de ceux qui l'habitent, M. l'abbé Moreau a plus d'une occasion de réfuter des opinions erronées propagées par certains de ses devanciers. C'est ainsi que se rencontre parfois sous sa plume le nom du président Dupaty, nom jadis célèbre et maintenant presque oublié. Qui songe aujourd'hui à demander des appréciations sérieuses et vraies aux fameuses *Lettres sur l'Italie?* Y cherche-t-on autre chose, si on le lit, que quelques explications assez brillantes, quelques tableaux assez énergiquement tracés?

L'auteur raconte en termes touchans sa présentation au pape Grégoire XVI. Il règne dans tout ce récit un élan de joie respectueuse et naïve, un accent de tendresse filiale, dont il est impossible de ne pas se sentir ému. On s'unit par la pensée au bonheur de l'humble prêtre, venu de loin pour s'agenouiller aux pieds du pontife suprême, de l'auguste vicaire de Jésus-Christ, et recueillant avec transport ses si bienveillantes et si paternelles paroles.

En résumé, M. l'abbé Moreau a bien employé ses *vacances;* et le public ne peut que lui savoir gré d'en avoir retracé les souvenirs.

R. B.

(1) Théod. Leclerc, parvis Notre-Dame, 22; Gaume frères, rue Pot-de-Fer, 5.

RÈGLES DE LA VIE CHRÉTIENNE ou lettres spirituelles à une dame anglaise convertie à la foi catholique, par feu M. l'abbé Premord; traduites par M. l'abbé Bussau : 2 vol. chez Gaume frères. — 1839.

Cet ouvrage destiné aux mères de famille chrétiennes ne saurait leur être trop recommandé. Elles y trouveront d'utiles conseils dictés par l'expérience d'une vie longue et sainte. C'est comme un legs que le vénérable auteur avait voulu faire au pays de son exil, à la terre où ses travaux avaient été couronnés de tant de succès, et la France devait avoir sa part dans un pareil héritage. Nous remercions M. l'abbé Bussau de ce qu'il l'a réclamée en traduisant cet excellent livre, qui à beaucoup d'autres mérites joint le premier de tous pour un ouvrage de ce genre, celui d'être entièrement pratique. M. Premord a pris le monde tel qu'il est, et c'est aux mères dont les enfans vivront un jour ou vivent déjà au milieu du tourbillon qu'il adresse des avis applicables à toutes les positions et presque à toutes les circonstances.

MANUEL DES RELIGIEUSES DE LA VISITATION, ouvrage utile à toutes les personnes pieuses; 1 vol. in-18. A Paris, chez Lagny, frères, rue Bourbon-le-Château, 1.

On trouvera dans ce petit ouvrage les meilleurs conseils et les meilleurs exemples pour faire naître et entretenir une vraie et solide piété.

SAGESSE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE DANS LA CANONISATION DES SAINTS, par M. Henri de Bonald; vol. in-18 de 104 pages. Paris, à la Société de Saint-Nicolas, rue de Sèvres, 39. Prix 75 c.

Les gens du monde trouveront dans cet opuscule une excellente justification de toute la conduite de l'Église dans l'acte si solennel et si imposant de la canonisation des saints. Les chrétiens eux-mêmes y

apprendront avec fruit bien des choses qu'ils ignorent, et qui augmenteront la foi et la piété envers ceux dont l'Église permet de réclamer l'assistance. L'éditeur y a joint un *appendice* qui traite des *Miracles, de la vie des Saints, de leur gloire, etc.*, et une excellente *Notice sur la béatification et la canonisation des Saints*, extraite du grand ouvrage de Benoît XIV.

AUX ABONNÉS DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE.

Selon notre habitude, nous allons, en peu de mots, résumer les travaux de ce volume de l'*Université*, et faire connaître ceux qui doivent entrer dans le volume suivant.

Nous commencerons d'abord par nous féliciter de voir que M. l'abbé Gerbet ait pu reprendre ses travaux dans les numéros d'octobre et de novembre; il continuera, dans les cahiers qui vont suivre, à nous faire part des impressions qu'a faites sur son âme cette ville de Rome, qui offre à tous les esprits quelque point de vue nouveau et jusque-là inaperçu. Les articles de M. l'abbé Gerbet formeront un tableau dans lequel la plupart des monumens de Rome passeront successivement sous les yeux de nos lecteurs, avec des explications ou des commentaires qui permettront de leur faire connaître les monumens les plus importans du Christianisme et les principaux dogmes de notre croyance.

M. L'abbé de Salinis s'excuse ici de n'avoir pu apporter son tribut à la rédaction de l'*Université;* mais il réparera cette lacune dans le prochain volume, où il compte donner au moins trois leçons.

On a continué à nous féliciter du *Cours* de M. Douhaire *sur les cycles des apocryphes*. Ce cours touche à sa fin, et il sera terminé dans le volume qui va suivre; ce qui permettra à son auteur d'en commencer un autre, qui ne cédera en rien d'intérêt et d'importance à celui qui l'aura précédé. M. Douhaire est un écrivain que la science catholique réclame, et qui aussi lui a consacré sa plume et ses études.

Toutes les personnes qui aiment à connaître l'histoire de notre pays dans ce qu'elle a de plus intime et de plus relevé, tous les Français qui aiment à suivre les progrès que le Christianisme a fait faire à la civilisation française, lisent avec fruit et plaisir les articles de M. Dumont. Cet habile professeur continue à travailler pour l'*Université*, et une nouvelle leçon sera publiée dans le numéro de janvier.

Les vacances et un voyage assez long n'ont pas permis à M. de Coux de donner plus d'une leçon; mais ce cours sera plus suivi dans le prochain volume, et nous avons entre les mains un de ses articles.

Les leçons de M. Desdouits sur l'*astronomie*, en devenant moins techniques et plus historiques, ont permis à ce savant professeur de déployer son érudition, qui est si grande, et le rare talent d'analyse qu'il possède. Ce cours, qui tire vers sa fin, sera suivi presque sans interruption, et nous permettra d'en commencer un autre sur les sciences physiques.

M. de Moy a enfin repris ses profondes et savantes leçons *sur le droit*, et il nous promet de les continuer sans interruption. Ce cours, avec celui de M. de Riancey, que nous annonçons plus bas, formera un tout qui fera bien connaître à nos lecteurs la partie théorique et la partie pratique de la législation de l'Église.

Le *Traité de Psychologie* de M. Steinmetz passe à bon droit parmi nos lecteurs pour un essai entièrement neuf sur une des questions les plus relevées et les plus importantes de la philosophie, et que cependant jusqu'à ce jour on avait totalement négligée.

Le *Cours de droit criminel* de M. Du Boys, à mesure qu'il se rapproche des temps plus voisins du Christianisme, acquiert plus d'intérêt et plus d'importance. Son auteur le continuera aussi sans interruption. M. Du Boys est un jeune magistrat qui, dans la retraite honorable qu'il s'est faite, a consacré sa plume à la cause catholique, et ne se laissera

entraîner par aucune considération à aller porter dans d'autres revues le fruit de ses travaux. Uni à nous de croyance, d'amitié, de sympathie, il ne cessera de consacrer ses études à l'*Université*.

Au nombre de nos plus infatigables rédacteurs, nous devons aussi faire entrer M. Cyprien Robert, le pélerin de la science catholique, qui parcourt le monde oriental, faisant connaître notre foi au peuple assis dans le schisme, et communiquant à ses frères d'Occident les beautés de cette architecture chrétienne, que nos frères séparés conservent soigneusement, mais dont ils ne comprennent plus le symbolisme depuis qu'ils se sont séparés de ce centre d'unité qui explique tout, qui vivifie tout. Nous venons de recevoir de lui une lettre datée d'Argos, dans laquelle il nous parle des dispositions générales qu'il a rencontrées dans toutes les populations qu'il a visitées, pour revenir à l'unité et à la foi primitives. Son voyage n'aura pas été inutile à cette grande manifestation. Son *cours sur l'architecture des églises de Russie* nous est arrivé complet, et sera continué avec assiduité et peut-être achevé dans le volume suivant.

Enfin, le *cours sur l'Histoire de l'état monastique* de M. Chavin, a fait connaître une source à peu près inexplorée jusqu'ici de l'influence du Christianisme sur la civilisation. On nous a fait sur ce cours une observation à laquelle l'auteur aura égard; mais l'on s'est accordé à louer les recherches qu'il a nécessitées, et la manière tout à la fois intéressante et curieuse dont elles sont mises en œuvre.

Voilà ce qui a été fait et ce qui sera continué. Pour le volume suivant, nous annoncerons en outre deux cours nouveaux : le premier *sur l'Histoire législative de l'Eglise*, par C. de Riancey. Les décisions des conciles et des papes ont eu une immense influence sur toute la civilisation depuis la venue de Jésus-Christ : or, on s'est peu occupé de cette influence dans les histoires modernes : c'est donc une mine toute neuve à exploiter. Ce ne sera point, au reste, l'histoire des Conciles et des Papes, faite déjà plusieurs fois; l'auteur recherchera dans chacun de ces monumens ce qui a rapport au dogme, à la morale, à la discipline, à l'art; il exposera quelles étaient les erreurs ou les mœurs de l'époque par les lois qui les réprimaient ou les dirigeaient. Le premier article paraîtra dans le mois de janvier.

Le second cours sera sur l'*Histoire de l'antiquité*. L'auteur, M. Henri de Riancey, essaiera surtout de faire voir comment, dans le dernier siècle, on a dénaturé cette histoire. En considérant les peuples, leurs erreurs et leurs croyances séparément, sans les comparer entre elles, sans remonter à leur origine, les historiens ont séparé tous ces peuples au lieu de les réunir et ont ainsi semé les doutes que le dix-huitième siècle a élevés contre la Bible.

Quant à la *Revue de l'Université*, on s'est accordé à louer la direction qui lui a été imprimée et le choix des matériaux qui y sont entrés. Deux personnes, il est vrai, auraient voulu qu'elle occupât plus de place; mais plusieurs abonnés d'autre part en ont réclamé une plus grande pour les cours. Nous ne pouvons que maintenir la ligne que nous avons suivie, c'est-à-dire que la revue et les cours se partageront toujours à peu près les pages de l'*Université*.

Tels sont nos projets pour l'avenir; nous espérons qu'ils seront appréciés de nos lecteurs et qu'ils voudront bien continuer à nous soutenir de leur suffrage et de leurs conseils. L'*Université catholique* a presque parcouru la moitié de sa carrière, et tiendra toutes les promesses qu'elle a faites; elle compte sur ses lecteurs pour les mener à bonne fin, et produire ainsi le bien qui est dans la pensée des directeurs, des rédacteurs et de ses lecteurs.

LES DIRECTEURS DE L'*Université*.

FIN DU HUITIÈME VOLUME.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES.

(Voir la *Table des articles* au commencement du volume.)

A

Abbaye de Cluny. Son histoire, 291.

Abbaye. Tableau des ruines de celle de Crowland. 65.

Aignan (saint), évêque d'Orléans. Sa vie. 309.

Albert-le-Grand. Extrait de sa Vie des saints de Bretagne. 140.

Albigeois et leur hérésie. 432.

André (le père), jésuite. Étude sur sa vie. 382.

Architecture des églises de Russie. 104. 425.

Archives curieuses de l'histoire de France, par M. Danjou. 160.

Arménie. État du Catholicisme dans ce pays. 362.

Astronomie (cours d'). 12e leçon, 248. 13e leçon, 414.

Athènes. Sa législation comparée à celle de Rome. 26.

Audley (M.). Analyse de l'ouvrage sur Innocent III. 271. 432.

Axinger (l'abbé). Notice sur Moehler, 462.

B

Basile (saint). Sa vie et sa règle. 182.

Bautain (M.). Examen de sa psychologie. 127.

Belleval (M.). Sur les institutions de charité. 150.

Bernard (saint). Son éloge. 305.

Bonald (Henri de). Annonce de son ouvrage, *Sagesse de l'Église catholique*, etc., 475.

Boré (Eugène). Lettre d'un voyageur catholique. 362.

Bretagne (sa description). Voir de Condé.

Bruno (saint). Histoire abrégée de la fondation de la Chartreuse. 301.

Bulletin des annali delle scienze religiose, par l'abbé de Luca. 160.

C

Cathares. 435.

Cerfbeer (M.). Rapport sur les prisons; voir Prisons.

Charité (Premier établissement de). Voir Parabolani.

Chartreuse. Tableau de ce lieu célèbre. 304.

Chavin (Émile). Cours d'histoire des ordres monastiques. 15. 182. 405.

Chronique de Rains. 80.

Cluny. Histoire de cette abbaye, par M. Lorrain. 291.

Collége de Juilly.—Discours de M. Léon Boré, pour la distribution des prix. 155.

Combats (les) de la Foi dans l'adversité, par M. d'Exauvillez. 236.

Combeguilles (M.). Réfutation de l'ouvrage de M. Salvador contre Jésus-Christ. 55.

Comètes. 248.

Conciles. Leur histoire annoncée. 164.

Condé (de). Promenades en Bretagne. 232.

Congnet (l'abbé). Notice sur sa Grammaire grecque et son Pieux helléniste, 84.

Constantinople. Récit de la conquête de cette ville, par Villehardouin. 147.

Cosmogonie de Moïse. Article 1er. 192.

Coucher cosmique. 416. — Héliaque. ib.

Coux (de). Cours d'économie sociale. 165.

Cranmer, archevêque de Cantorbéry. Son histoire. 1er article, 279. 2e, 447.

Création (la) envisagée historiquement. 55.

Crowland. Ruines de l'abbaye de ce nom. 65.

Cyprien Robert. Cours d'architecture des églises de Russie. 2e leçon, 104. 3e, 425.

D

Danielo. Examen de son Histoire et tableau de l'univers, 224. — Examine l'Histoire de saint Louis, 374.

Dante, et la philosophie catholique de son siècle. 161. 399.

Desdouits. Cours d'astronomie. 12e leçon, 248. 13e leçon, 414.

Digbi (M.). Introduction de ses Ages de foi. 64.

Directeurs (les) de l'*Université catholique* à leurs abonnés, 476.

Dominicains (frères). Leur influence dans l'Église, 376.

Douhaire (M.). Histoire de la poésie chrétienne. 8e leçon, 92. 9e leçon, 271.

Drapeau (histoire du), par M. Rey. 404.

Droit-Canon. Son importance. 271.

Droit Criminel (Cours de). par M. Alb. Duboys. Voir ce nom.
Droit (Philosophie du). Voir De Moy.
Duboys. Cours de droit criminel. 7e leçon, 26. 8e leçon, 337. Notice sur l'église de Viviers. 211. Son histoire de saint Hugues. 300.
Dumont (Édouard). Cours d'histoire. Voir Histoire. — Pélerinages suisses.

E

Économie sociale (cours d'). 165.
Église de Viviers (études historiques). 211.
Empire romain (chute de l'). 6 et suiv.
Éphrem (saint). Notice sur sa vie. 409.
Étoiles. Recherches sur leur mouvement. 416.
Évêques. Notice sur le cérémonial de leur réception à Orléans. 312.
Exauvillez (M. d'). Examen du Comte de Varfeuil, 236.

F

Francheville (Jules). Utilité des légendes populaires. 140.
Franciscains (frères). Leur influence dans l'Église, 376.
Funérailles des moines. Description. 413.

G

Gelase (saint). Contre les lupercales. 7.
Genoude (M. de). Notice sur ses divers ouvrages. 161.
Gerbet (l'abbé). Articles sur Rome. Voir Rome.
Glaire (l'abbé). Annonce de son Introduction historique à l'Ancien et au Nouveau Testament. 244.
Gournerie (Eugène de la). Examen de l'Histoire et tableau de l'univers. 224.
Grégoire de Nazianze. Notice sur sa vie. 182.
Griveau (M. Algar). Études sur un grand homme. 387.
Guiraud (M. le baron). Voir Philosophie catholique de l'histoire.
Guyot (Ludovic). Analyse de la vie de saint Hugues. 300.

H

Halley (comète de), 249.
Henri VIII. Histoire de son schisme et de ses cruautés. 449.
Herbinius. Extrait de son histoire de Kijow, 106.
Herman, trouvère du treizième siècle. Extrait de sa Genèse, 265. — De l'assomption de la Vierge, 268.
Histoire de France. — XIIIe leçon, 7; XIVe leçon, 171.
Histoire du Drapeau, par M. Rey. 404.
Histoire de saint Louis, par le marquis de Villeneuve-Trans. 374.
Histoire littéraire des Bénédictins, continuée par les Membres de l'Institut. Défaut de ce travail. 264.
Hugues (saint), évêque de Grenoble; par Albert du Boys. 300.
Hugues Metel ou Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique du XIIe siècle, par M. de Fortia d'Urban. 158.
Hurter (M.). Examen de son Histoire d'Innocent III. 271, 432.
Hypathia. Controverses sur la mort de cette femme célèbre. 407.

I

Iconostases des églises russes. 428. De Troitsa, sa grande beauté. 429.
Ingeburge, épouse de Philippe-Auguste. Opprimée par son mari, défendue par Rome. 283.
Innocent III et ses contemporains. 271, 432.
Institutions charitables ou de l'Abonnement des des hospices enlevé aux Sœurs de Charité. 150.
Interdit lancé sur le royaume de France. 284.

J

Jacomy-Regnier. Cosmogonie de Moïse. 292.
Jérôme (saint). Sa vie, sa pénitence et ses ouvrages. 22.
Jésuites. Examen de leur histoire. 220.
Jésus-Christ. Sa doctrine, défigurée par F. Salvador, etc. Réfutation. 35.
Joseph d'Arimathie. Son histoire d'aprés les légendes. 265.
Jugemens. De leurs formes à Rome. 330 et suiv.
Juif-Errant. Extrait de sa légende. 92.

K

Kerdanet (M.). Sur son édition de la Vie des saints de Bretagne, 140.
Kijow. Description de ses églises et de ses catacombes. 104.
Kuhn (l'abbé). Examen de sa Vie de Jésus. 472.
Kutschker (l'abbé). Examen de son ouvrage sur les mariages mixtes. 470.

L

Leclère d'Aubigny. Examen de son Histoire des Jésuites. 220.
Légende du Juif-Errant. 92.
Légendes ou Cycles des Apocryphes. VIIIe leçon, 92. IXe leçon, 265.
Légendes populaires (de leur utilité), par M. de Francheville. 140.
Lernay (madame la comtesse de). Voir Aignan.
Lever héliaque. 418.
Lingard (Le D.). Abrégé de son histoire d'Angleterre. 472.
Lobineau (dom). Nouvelle édition de sa Vie des saints de Bretagne. 140.
Loi des XII Tables. 30.
Lorain (M.). Examen de son Histoire de l'abbaye de Cluny. 291.
Louis (saint). Son histoire, par Villeneuve-Trans. Voir ce nom.

M

Manichéens. Résumé de cette secte. 435.
Maret (l'abbé). Annonce de son Essai sur le panthéisme. 323.
Mariage chez les Romains. Avili. 271. — Réhabilité par les chrétiens. 276.

Maury (M.). Cranmer. Son histoire. 203, 417.
Mélanie. Services rendus à l'Église. 20.
Moehler (l'abbé). Notice sur sa vie et ses ouvrages. 462.
Mœurs catholiques, ou les Ages de Foi. 64.
Moines. Tableau de leur vie solitaire. 411. — Tableau de leurs funérailles. 413.
Moïse. Examen de sa cosmogonie. 192.
Montesquieu (M. de). Essai sur sa vie et ses ouvrages. 387.
Moreau (l'abbé). Examen de ses Vacances en Italie. 475.
Morvonnais. Du travail intellectuel en France. 229. Voir aussi Thébaïde.
Moy (M. de). Cours sur la philosophie du droit. 9e leçon, 384.

O

Ordres monastiques. Sur leur origine et leur influence. 15. 182. 405.
Ozanam. Étude sur le Dante. Voir ce nom.

P

Panthéisme dans les sociétés modernes, par Maret, prêtre. 325.
Parabolani (société charitable des). 408.
Paravey. Ce qu'il dit du zodiaque. 421.
Paris (Louis). Examen de sa chronique de Rains. 80.
Paris (Paulin). Sur son édition de la conquête de Constantinople de Villehardouin, etc. 147.
Pélerinages en Suisse, par L. Veuillot. 78.
Philippe-Auguste et son divorce. 283. 285.—Se soumet enfin. 288. — Trompe le pape et sa femme. 289.— Sa cruauté envers la reine. *Ib.*—Reprend enfin sa femme. *Ib.*
Philosophie catholique de l'histoire, ou l'histoire expliquée à l'aide de l'Écriture Sainte. 55.
Philosophie du droit, par M. de Moy. — Voir ce nom.
Poëtes grecs. Orphée, Hésiode, Pindare, Théocrite, Synésius, etc. 241.
Poésie chrétienne. Cycle des apocryphes. 92. 265.
Premord (l'abbé). Annonce de ses règles de la vie chrétienne. 475.
Prisons, bagnes, maisons de force en Italie. Rapport au ministre de l'intérieur. 316.
Psychologie expérimentale, de M. Bautain. 127.
Psychologie expérimentale (cours de), par M. Steinmetz. 88. 382.
Purgatoire russe. 109.

Q

Quod (l'abbé). Annonce de sa grammaire grecque. 81.

R

Réforme en Angleterre. Tableau de ses ravages. 203. 433.
Religion. Periodico, filosofico, historico y litterario. Journal espagnol. Analyse. 318.
Rey (M.). Annonce de son histoire du drapeau, etc. 404.
Riambourg (M.). Ses œuvres philosophiques, publiées par MM. Foisset. 112.
Riancey. Analyse de l'histoire de Cluny. 291.
Rome. Sa législation comparée à celle d'Athènes, 26. — Juridiction religieuse. 337. — Forme des jugemens. 341. — Ses Mariages. Voir ce mot.
Rome. Considérations sur sa position et ses ruines. 245. 325.
Russie. Caractère de l'architecture de ses églises. 104. 425.

S

Sacrifices humains. Recherches sur leur origine. 51.
Sadler (M.). Examen de son abrégé de l'histoire d'Angleterre. 472.
Salvador. Examen de son ouvrage sur Jésus-Christ. 55.
Sidonius. Sa part et son influence sur les affaires de la France au cinquième siècle. 9, 10, 172.
Solstices. S'il est vrai que les Égyptiens aient connu leur existence. 418. — Preuves négatives. 419.
Steinmetz (M.). Cours de psychologie. IVe leçon. 85. Ve leçon. 328.

T

Thébaïde des Grèves. Reflets de Bretagne, par H. Morvonnais. 306.
Thomassy (Raym.). Sur la chronique de Rains et sur l'histoire de l'empire de Constantinople. 30. 147.
Travail intellectuel en France, par Amédée Duquesnel. 229.
Tresvaux (l'abbé). Sur sa Vie des saints de Bretagne. 140.

U

Univers (tableau de l'), par Danielo. 224.
Université catholique de Louvain. Programme. 322.

V

Veuillot (Louis). Voir Pélerinages.
Vierge (Sainte). Extrait d'un poëme du moyen âge. 101.
Vies des saints de la Bretagne armorique, par Albert Legrand. 140.
Villeneuve-Trans (M. de). Voir Histoire de saint Louis.
Visconti. Ce qu'il pense des zodiaques. 422.
Voyageur catholique (lettre d'un). 362.

W

Wilson (M.). Sur les œuvres de M. Riambourg. 112.

Z

Zodiaques. Recherches sur les plus célèbres. 415. 417. 418. 421. Leur âge véritable. 425.

FIN DE LA TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES.

